21700/B/1

A.x.e

~~Guy's 50 187~~

Enc. Sci. Med. Div. VII vol. i

ENCYCLOPÉDIE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

PARIS.—IMP. DE BÉTHUNE ET PLON,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

55350

ENCYCLOPÉDIE

DES

SCIENCES MÉDICALES;

OU

TRAITÉ GÉNÉRAL, MÉTHODIQUE ET COMPLET DES DIVERSES BRANCHES DE L'ART DE GUÉRIR,

PAR MM. ALIBERT, BARBIER, BAYLE, BAUDELOQUE, BOUSQUET, BRACHET, BRICHETEAU, CAPURON, CAVENTOU, CAYOL, CLARION, CLOQUET, COTTEREAU, DOUBLE, FUSTER, GERDY, GIBERT, GUÉRARD, LAENNEC, LISFRANC, MALLE, MARTINET, PELLETAN, RÉCAMIER, SERRES, AUGUSTE THILLAYE, VELPEAU, VIREY.

M. BAYLE, DIRECTEUR.

SEPTIÈME DIVISION.

COLLECTION DES AUTEURS CLASSIQUES.

HIPPOCRATE.

I.

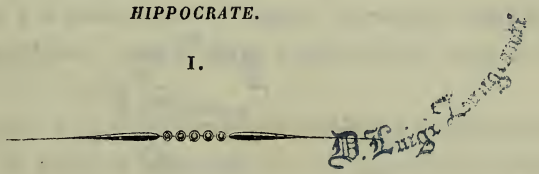

PARIS.

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPEDIE,

RUE SERVANDONI, 17.

1836.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Vingt-deux siècles ont salué Hippocrate du surnom glorieux de *Père de la Médecine*, et l'on peut dire que jamais qualification ne fut mieux méritée que celle qui a été donnée de tout temps au grand oracle de Cos.

Ce n'est pas seulement pour être le plus ancien auteur connu, ce n'est pas seulement pour avoir rassemblé en un corps d'ouvrage toutes les connaissances médicales de son temps, qu'Hippocrate mérite le nom de père de la médecine; car, à ce titre, il ne serait en quelque sorte que le fondateur de la médecine antique, et la médecine moderne pourrait n'avoir que bien peu d'hommages à lui rendre; il serait à l'art de guérir à peu près ce qu'est à la philosophie Pythagore, qu'on cite dans l'histoire de la science ancienne, mais à qui la science de nos jours ne remonte guère.

Il n'en est pas ainsi d'Hippocrate; ce grand médecin a fondé une doctrine médicale qui est toujours jeune malgré son ancienneté, doctrine appuyée sur l'observation la plus vraie et la plus profonde de la nature, qui a fait les succès et la gloire de tous les grands praticiens qui ont paru dans le monde depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; c'est la doctrine hippocratique, en effet, que professaient et suivaient les Aretée, les Galien, les Sydenham, les Baglivi, les Huxam, les Pringle, les Fernel, les Baillou, les Boerhaave, les Stahl, les Stoll, les Piquer, les Bordeu, les Corvisart, les Barthez, les Pinel, les Bayle, les Laennec et tant d'autres auteurs célèbres qu'il serait trop long de citer; c'est elle à laquelle se rattachent, comme à une ancre de salut, tous les praticiens

modernes les plus habiles, les plus heureux dans le traitement des maladies: c'est elle encore que suivent, sans s'en douter, une foule de médecins peu réfléchis ou infatués de divers systèmes, qui, pour n'avoir pas lu Hippocrate, ou ne l'avoir entendu citer que comme contenant de vieilles erreurs indignes de notre savoir moderne, s'imaginent que toute la thérapeutique est une conquête de nos jours. On les entend cependant parler souvent de mouvements critiques, d'efforts de la nature, etc.: grandes vérités médicales qui nous viennent du vieillard de Cos.

La doctrine hippocratique, en effet, est si naturelle, si conforme aux lois de l'économie saine ou malade, si satisfaisante pour l'explication des phénomènes de l'organisme, si facile à concevoir, pour les esprits même les moins cultivés, qu'il n'est pas étonnant de la voir universellement répandue.

Elle est tout entière appuyée sur ce grand fait général, savoir, que la nature guérit les maladies, *natura morborum medicatrix*. (Epid., sect. 6, numéro 1.)

« La nature, dit Hippocrate, trouve sans y penser les voies dont elle a besoin; elle fait ce qui convient sans avoir rien appris. » *Invenit natura sibi ipsi vias non excogitatione... et cum nihil didicerit facit quæ expediunt.* (Lib. VI, Épid., sect. 5, n. 2.) Elle soulage sans avoir besoin de docteur, *natura omnibus subvenit; naturæ omnium nullo doctore usæ sunt.* (*De alimento*, n. 4 et 8.)

Suivant Hippocrate, la nature a des facultés ou une faculté (force vitale) qui sont comme ses ministres; c'est par elles, dit-il, que tout est régi dans le corps des animaux; ce sont elles qui font passer le sang, les esprits et la chaleur dans toutes les parties qui, par ce moyen, reçoivent le mouvement et la vie; ce sont elles qui font croître et nourrir toutes choses.

« La manière d'agir de la nature par l'entremise des facultés ou forces vitales consiste, selon lui, à attirer ce qui est bon ou ce qui convient à chaque espèce, à le retenir, à le préparer ou le changer, et de l'autre à rejeter ce qui est superflu et nuisible, après l'avoir séparé de ce qui est utile. C'est sur ces principes que roule sa physiologie. Il admet une affinité entre les diverses parties du corps qui fait qu'elles compatissent réciproquement aux maux qu'elles souffrent, comme elles partagent le bien qui leur arrive en commun, selon la grande maxime qu'il établit

que *tout concourt, tout consent, tout conspire ensemble dans le corps.* » (Leclerc, *Hist. de la Méd.*)

La maladie, d'après Hippocrate, est une réaction de l'organisme contre tout ce qui le trouble, c'est une lutte entre la cause morbifique extérieure ou intérieure et la nature qui tend à s'en débarrasser; c'est, comme l'a fort bien établi un des hippocratistes modernes les plus distingués, M. Cayol, une fonction accidentelle qui a pour but l'élimination de tout ce qui nuit. La maladie, dit Sydenham, n'est autre chose qu'un effort de la nature, qui, pour conserver le malade, travaille de toutes ses forces à détruire la matière morbifique. *Morbus nihil aliud est quam naturæ conamen materiæ morbificæ exterminationem in ægri salutem omni opere moliens.*

Cette réaction, toute salutaire qu'elle est par sa tendance, et quoiqu'elle soit suivie le plus souvent d'un résultat favorable, est bien loin d'être toujours avantageuse au malade; car tantôt elle est trop énergique et entraîne la mort par sa violence, tantôt elle est trop faible pour surmonter la cause morbifique; de là, trois rôles différents pour le praticien : 1° observer et seconder la nature lorsqu'elle fait tous les frais de la guérison; 2 diminuer la réaction lorsqu'elle est trop violente; 3° l'augmenter et l'exciter lorsqu'elle est trop faible. Mais dans toutes ses opérations, le médecin ne doit jamais oublier qu'il est l'interprète et le ministre de la nature et non son maître, suivant ces sentences de deux princes de la médecine : *Honos medici servitus naturæ; omnis medici scientia, omnis, inquam, doctrina, innititur soli naturæ* (Boerhaave). *Medicus naturæ minister et interpres, quidquid meditetur et faciat, si naturæ non obtemperat, naturæ non imperat.* (Baglivi, *De praxi med.*, lib. I, cap. 1, p. 1.)

Il n'entre nullement dans notre plan de faire ici une exposition de la doctrine hippocratique; les quelques lignes qu'on vient de lire n'ont pour but que de faire sentir que, malgré les grands progrès qu'ont fait les sciences médicales depuis le père de la médecine jusqu'à nos jours, ses ouvrages méritent toujours d'être lus, puisqu'on y trouve les bases de la véritable doctrine médicale. Quant aux autres parties, nous avouerons sans peine qu'on y rencontre beaucoup de choses que nous ne pouvons aujourd'hui regarder comme vraies; que l'anatomie et la physiologie y sont bien souvent erronées; qu'il n'y a aucune trace de connaissances anatomico-pathologiques; qu'une foule de maladies graves et bien con-

nues aujourd'hui n'y sont pas même mentionnées; que les vérités de détail dont nous sommes si riches y sont bien plus rares que dans nos ouvrages modernes; qu'il y a beaucoup d'assertions fausses et même quelquefois presque ridicules : mais en échange, après plus de deux mille deux cents ans, c'est encore dans les œuvres d'Hippocrate que se trouve la véritable philosophie médicale, c'est-à-dire des principes généraux, fruits de l'observation la plus profonde et de l'esprit de déduction le plus prodigieux, principes toujours applicables en médecine, parce qu'ils ont pour fondement la vérité, qui est éternelle.

Cette édition des œuvres d'Hippocrate comprend deux traductions, l'une latine et l'autre française, faites l'une et l'autre sur le texte grec.

La traduction latine est celle du célèbre *Anuce* FOËS, dont la pureté et l'exactitude sont tellement reconnues que cette version est aujourd'hui universellement adoptée parmi les savants. Nous avons employé l'édition qu'en a donnée J. F. PIERER, en 1806, à cause des préfaces qu'il a placées en tête de chaque livre, de la division du texte en nombreux alinéas, et des titres qu'il a intercalés dans le texte en les empruntant à l'édition de Haller, insérée dans les *Artis medicæ principes* de cet auteur.

Quant à la traduction française, nous avons fait usage de la meilleure et la seule complète qui existe, celle de GARDEIL, professeur de médecine à l'université de Toulouse, mort en 1808, à 83 ans. Ce savant médecin joignait à une instruction profonde dans son art la connaissance de toutes les langues anciennes et modernes, et surtout du grec; ce qui lui permit d'étudier avec grand soin, et de comparer les divers manuscrits d'Hippocrate, déposés à la Bibliothèque royale.

GARDEIL consacra trente ans de sa vie à la traduction d'Hippocrate qu'on va lire, et dont l'édition a paru à Toulouse en 1801, en quatre volumes in-octavo.

Le seul livre d'Hippocrate qui n'ait pas été traduit par ce dernier auteur dans l'édition actuelle, c'est le livre de *Aere, aquis et locis*; nous avons préféré faire usage pour ce Traité de la version du célèbre helléniste CORAY, médecin grec, mort récemment à Paris.

HIPPOCRATIS

OPERA,

Ex interpretatione latina,

Anutii Foësii,

CURANTE

JO. FRID. PIERER, M.-D.

J.-F. PIERER PRÆFATIO (1).

Maximi sane, nec forte satis ponderati momenti est, et ad medicinæ progressum summopere contribuit, quod exemplum nobilissimum amplissimumque medicis omnium gentium, aliquo modo jam excultarum, ex quo ii artem medendi rudiorem, vagam et inconstantem, fundamento doctrinæ solidioris superstruere, eoque scientiam medicinæ condere, vario successu conati sunt, ita ante oculos positum fuit, ut omnibus in colenda medicina pro cynosura inserviret, et quod scriptor de rebus medicis vetustissimus simul omnibus serioris ævi sic antecelluit, ut, si non ad singula modo, quibus ille innotuit, sed ad frugem omnem collectam, scriptis ejus reconditam, respiciamus, nulla ætas subsecuta aliquem protulerit, qui, et ubertate, et valore, vel eo superior, vel ei per tantum, jure haberi possit. — Quamvis enim etiam Hippocrates omnium hominum, qui multitudinem exsuperant, quorumque subli-

(1) Cette préface indique une classification des Œuvres d'Hippocrate que nous n'avons pas dû suivre pour nous conformer à l'ordre adopté par le traducteur français. On n'oubliera pas non plus, comme nous l'avons dit, que les deux traductions latine et française d'Hippocrate que nous donnons, ont été faites l'une et l'autre sur le texte grec et non pas l'une sur l'autre, ce qui explique le peu d'analogie que présentent dans plusieurs endroits les mêmes phrases comparées dans les deux traductions.

ŒUVRES

D'HIPPOCRATE,

Traduites en français sur le texte grec, d'après l'édition de Foës,

PAR J.-B. GARDEIL, D.-M.,

Professeur de médecine à l'Université de Toulouse.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

J'ai souvent entendu des médecins et des chirurgiens habiles témoigner leurs regrets de ce qu'il n'y avait pas de traduction française des Œuvres d'Hippocrate. L'auteur le plus fréquemment cité dans la pratique de notre art est peu connu de ceux qui l'exercent. Ils n'ont communément lu que ses Aphorismes. La langue grecque se trouve fort négligée aujourd'hui, et les traductions latines présentent tant d'obscurités, qu'il est difficile de n'en être pas rebuté dès les premières pages ; de sorte qu'on trouve peu de médecins qui en aient lu le quart. J'avais dans ma jeunesse traduit, pour mon usage, quelques-uns des traités du père de la médecine. Le seul désir d'être utile à ceux qui veulent perfectionner la pratique de la médecine et de la chirurgie m'a depuis engagé à faire passer dans notre langue tous les ouvrages que nous avons, sous le nom d'Hippocrate, dans les sept premières sections de l'édition de Foës, que je regarde comme la meilleure. J'ai cru devoir supprimer entièrement la huitième section, parce que les divers morceaux qui la composent, outre qu'ils sont incontestablement apocryphes, n'appartiennent guère qu'à l'histoire de la médecine, objet étranger à celui que je me suis proposé.

A l'exception de ce retranchement de la dernière section, je n'ai rien voulu changer à la manière dont les traités se succèdent l'un à l'autre dans la division de tout l'ouvrage par Foës en huit sec-

mitatem vulgus inferior nec capere, nec attingere valet, expertus sit sortem, ab aliis quidem cæca veneratione coli, ab aliis autem minime æstimari, pluriesque novarum in re medica sectarum conditores periculum fecerint, super ruinas destructæ auctoritatis Hippocraticæ columnam propriæ gloriæ erigendi, experientia tamen edocuit omnes eos parum hoc conando profecisse, medicosque cujuslibet ævi proletatissimos, a studio Hippocratis ostentationibus istis ad tempus tantum deflexos, postea eo firmiori fiducia ad illud revertisse. — Quæ cum ita sint, scriptorum Hippocratis lectio, et inter manus volutatio, nostris etiam temporibus, subsequentibusque, a viris veræ in arte iatrica peritiæ adipiscendæ cupidis, non posthabebitur, aut negligetur. Inconsultissimum enim semper manebit, recentioribus scriptoribus, si quid rectius novisse iis contigerit, veteres, ut superfluos et inutiles factos, opponere, cum quisque ex utrorumque studio, fœdere perpetuo juncto, solummodo fructus maturos pro animi nutrimento percepturus sit. — Ii autem, qui nobili studii Hippocratici ardore accensi adjumentis, quæ attulimus, probe uti velint, de sequentibus sunt præmonendi.

1. Hippocratem ex versione Foesiana reddere non hæsitavimus, quamvis voces et phrases plures, quibus Foesius usus est, genio linguæ latinæ minus accommodatæ inveniantur, et ipsis nondum assueto in legendo difficultates quasdam afferant. Nam omnium versionum, quæ exstant, hæc sola mentem Hippocratis satis exacte sequitur, indeque maxime critica est. Nec tamen verbotenus eam recudi curavimus. Non solum enim orthographia et interpunctio, quæ in recentissima ipsa Hippocratis editione Foesiana (Genevæ, 1657, fol.) assumpta est, cum vitiis haud paucis typographicis, nec non grammaticis, quoad hoc sine ulteriori alienatione a textu fieri potuit, emendata est, sed etiam loca non rarissime occurrentia, quibus non verba tantum, sed periodi quoque desiderantur, et textu græco suppleta et redintegrata sunt.

tions : il a placé dans la première ceux qui concernent l'art en général ; la seconde renferme ceux qui ont rapport à la séméiotique, ou au pronostic, et au diagnostic ; la troisième, ceux qui tiennent plus particulièrement à la physiologie ; la quatrième, ceux où il est question de la diététique ou du régime ; la cinquième, ceux qui appartiennent à la pathologie et à la thérapeutique ; la sixième, les traités chirurgicaux ; la septième, les observations, et ce qu'on peut appeler *Mélanges*. Mais en me conformant à cette division générale, telle que je l'ai trouvée établie par Foës, j'en ai fait deux parties : j'ai séparé comme Haller, et mis dans la première partie, tous les traités généralement regardés comme des productions légitimes de l'auteur célèbre dont elles portent le nom, réservant pour la seconde partie ceux qui ne sont pas aussi authentiques, quoiqu'ils soient à peu près de la même antiquité. Le plus grand nombre de ceux-ci sont attribués à son fils Thessalus ou à son gendre Polybe. Je suis persuadé qu'on trouvera dans tous une ample moisson d'instructions, et qu'après avoir fini de les lire avec attention, on sera bien dédommagé de la patience dont on aura pu avoir besoin durant la lecture de quelques pages. Je suis bien éloigné de croire, comme Haller, que le sens d'Hippocrate soit aussi difficile à saisir qu'on pourrait le craindre en lisant le *Vix sensum attinges*, dans les avertissements qu'il a mis au-devant d'un grand nombre des traités d'Hippocrate, en donnant sa collection des *Medici veteres*. Après avoir lu cette traduction française, l'on sera tenté de penser que les occupations multipliées de ce savant médecin ne lui avaient permis de parcourir Hippocrate que superficiellement.

J'ai fait de courtes notes sur presque tous les endroits où le texte m'a paru obscur. Ils ne sont pas nombreux.

On doit ne pas oublier que les traités qu'on va lire sont écrits depuis plus de vingt-deux siècles.

Ma traduction est en général littérale, mon objet n'étant que de présenter aux médecins praticiens le texte pur d'Hip-

2. Argumenta cuique libro præfixa, divisiones librorum in capita, horumque inscriptiones, quæ speciatim in quovis capite legantur, indicantes, verbotenus fere ex Halleriana editione latina suscepimus, textumque, in antiquioribus editionibus interrupte sese excipientem, congruis locis disjunximus, quæ omnia ad usum auctoris commodiorem pertinere sunt visa.

3. Ordinem collocationis singulorum librorum Hippocraticorum selegimus eum, qui ex argumenti convenientia et similitudine ipsa prodire nobis visus est, quamvis præter eos libros, quos ad ultimam sectionem retulimus, cæterorum etiam plurimi ad omnes fere medicinæ partes spectent, idoque a potiori tantum locationis rationes desumi potuerint.

4. Genuinos Hippocratis libros a suppositis non separavimus, cum disquisitio de genuitate scriptorum Hippocraticorum ipsa maxime ardua sit, nec de ea certum quid et extra omnem dubitationem positum constitui queat. Accedit, quod et ii libri, quos ab Hippocrate non conscriptos esse, ad veritatem proxime accedit, magna ex parte Hippocratis doctrinam continent, eumque, si ab ipso profecti essent, non dedecerent, dignique sunt, qui æque assidue, ac proprii Hippocratis libri, legantur. Quin et cæteri, inferioris etiam notæ, attentionem haud mediocrem merentur, cum plura egregia contineant, et saltim ad medicinæ antiquioris historiam pragmaticam multum faciant.

5. Ne autem de valore cujuslibet libri lectores, ad ejus studium sese accingentes, incerti et ambigui essent, origines eorum probabiles, notasque cæteras externas, quæ dijudicationi libri inserviant, præfationibus singulis libris præmissis, adduximus, citatis semper auctoribus, qui de eruendis iis maxime solliciti fuerunt.

6. Quod prolegomena attinet, operibus Hippocratis ipsis præmissa, iis omnia conferre animus fuit, quæ ad studium Hippocraticum accuratius in genere facerent, ut ea, quæ ad Hippocratem, rendu dans notre langue le mieux qu'il m'a été possible ; ses pensées non altérées par la doctrine et par les idées de ceux qui sont venus après lui. Lorsque j'ai cru devoir ajouter quelques mots, afin de faciliter l'intelligence du texte, je les ai mis en caractères italiques.

J'avais d'abord entrepris de marquer d'une étoile un grand nombre de passages, notamment des sentences aphoristiques qui n'ont aujourd'hui aucune autorité, soit que le texte ait été altéré par le laps du temps, ou pour toute autre cause. Ce projet est devenu trop difficile à remplir exactement. Je me suis borné à mettre l'étoile en certains endroits les plus saillants, qui sont entièrement contraires à la médecine pratique de nos jours.

J'ai divisé chaque traité en plusieurs numéros, afin de faciliter les citations.

Les médecins praticiens tiendront grand compte à Hippocrate de son attention scrupuleuse et de sa clairvoyance dans l'observation de la marche de la nature durant les maladies et leur issue. Ils regarderont plusieurs de ses traités comme des ouvrages classiques excellents, supérieurs du moins à tout ce que nous avons.

Les théoriciens raisonnables finiront par reconnaître que les idées dominantes aujourd'hui dans la médecine rationnelle ne sont guère mieux fondées que celles qu'il nous a transmises, quoique plusieurs de celles-ci puissent paraître mal établies ou même ridicules à quelques lecteurs de notre siècle : on trouvera ici bien des connaissances d'anatomie et de matière médicale; on conclura, avec raison, que la médecine était cultivée depuis plusieurs siècles dans le temps où Hippocrate a écrit. Peut-être, pour fixer son état aujourd'hui et pour assurer ses progrès à l'avenir, n'y aurait-il rien de mieux à faire qu'à reprendre l'édifice de la médecine pratique là où Hippocrate nous l'a laissé, et travailler, d'après l'observation, comme lui, sans beaucoup s'embarrasser du colosse monstrueux qui a depuis été élevé, bien peu solidement, sur cette forte base.

ciant. Quare imprimis status medicinæ, et ante Hippocratem, et quo ipse floruit, ævi, præteriri non potuit, ut inde elucesceret, qualem invenerit Hippocrates artem iatricam, tam egregie ab ipso cultam et evectam. Adjicienda forte fuissent e fatis medicinæ serioris ævi, quæ ad scriptorum Hippocrati attributorum, sed aperte longe post cum conscriptorum, studium spetant, sed hæc, ex instituti ratione, alii loco asservata sunt, indeque suppleri poterunt. Vitam summi viri sic depingere studuimus, ut nil plane omitteretur, quod de eo innotuit, descriptio autem a fictis fabulis et ineptiis repurgata esset. Quod apparatum litterarium Hippocraticum attinet, is maximam partem prolegomenorum replet, cum ipse amplissimus sit, nos autem, quoad fieri posset, nullam lacunam inexpletam relinquere, animum induxerimus. Meritorum Hippocratis illustratio brevior evasit, cum, quæ ipse præbuerit, atque meruerit, ex scriptorum ipsius studio optime quisque dignoscere possit.

7. Tria volumina destinata sunt, quibus opera Hippocratis comprehendantur, quorum primum, sectionibus quatuor, libros Hippocraticos technicos, physiologicos, diæteticos et semioticos continet; secundum (quod sub prelo est), sectione quinta, amplissimos libros, pathologico-therapeuticos; tertium autem (quod continua serie priora excipiet), sectione sexta et septima, libros chirurgicos, et mixtos, una cum indice complectetur. Explicatio hoc indice fiet vocum earum, quæ legenti, minus exercitato, facile impedimento esse possent, sive expositione rerum, de quibus sermo est, sive verborum inusitatorum in versione Foesianâ occurrentium, opus sit. — Faveant cæterum lectores conamini, laboresque, operi impensos qualescumque, benevole accipiant.

Altenburgi, 1 maii 1806.

Les gens du monde, ceux qui ne sont ni médecins ni chirurgiens, liront avec quelque plaisir les Traités des Airs, des Lieux et des Eaux, une partie de celui du Régime des maladies aiguës, le Serment, la Règle de l'Art, de l'Ancienne Médecine, du Médecin, de la Décence, les Avis, la Diète salubre, du Régime, des Songes, de l'Usage des liquides, etc. De tous ces Traités, le premier seul passe généralement pour être d'Hippocrate. Il semble que le père de la médecine n'ait guère voulu être lu que de ceux qui exercent l'art de guérir.

Les grands chirurgiens trouveront bien de la satisfaction à lire : du Laboratoire du chirurgien, des Fractures, des Articles, le Mochlique, des Plaies de la tête, la fin du Traité intitulé *du Médecin*, la fin des Prédictions, les Morceaux chirurgicaux qui se trouvent à la fin de cette traduction.

Les anatomistes liront plus d'une fois les Traités du Cœur, des Glandes, de la Nature des os, et la plupart des Traités chirurgicaux. Ils seront sans doute étonnés d'y trouver tant de détails exacts sur les parties qui constituent le corps humain, mêlés de grandes erreurs, que les injections seules ont fait découvrir.

Les médecins pourront tout lire avec intérêt et avec fruit.

Un homme de lettres, après avoir lu le manuscrit de cette traduction avant qu'elle ne fût livrée à l'impression, disait que toute personne raisonnable devrait avoir les OEuvres d'Hippocrate dans son cabinet.

PREMIÈRE PARTIE.

TRAITÉS UNANIMEMENT CONSIDÉRÉS COMME COMPOSÉS PAR HIPPOCRATE LUI-MÊME.

HIPPOCRATIS PROGNOSTICUM.

PRÆFATIO.

Prognosticorum s. prænotionum liber omnium medicorum pleno consensu Hippocratis legitimum opus est, neque ei caracterum, quibus genuini libri Hippocratici cognoscuntur, ullus deest (1). Præter Erotianum (2), atque Galenum (3) memorant hunc librum Cælius Aurelianus (4), Ætius (5), Macrobius (6), aliique (7). Præ cæteris Hippocratis libris diligentissime hocce opus elaboratum et perpolitum, ideoque legentibus non admodum obscurum est. Satis bono ordine, et quidem a consummato medico conscriptum, præsagia in morbis aphoristica dictione continet, quæ in omni regione vera ab ipso Hippocrate proponuntur.— Textus integer et parum corruptus, quem Galenus jam habebat, ad nos pervenit. Mutuatum autem eum esse in quibusdam locis ab Artemidoro et Dioscoride, Galenus narrat, et exemplis quibusdam probat (8). — A seriore quodam scriptore librum in eumdem redactum esse, quo hodie legitur, Sprengelius autumat (9).

(1) Cfr. Torinus in præf. in edit. Hipp. progn. etc. gr. — (2) In præf. ad coll. vocabul. Hipp. — (3) Comment. 3. in 3. epid. Hipp. text. 32 aliisque locis. — (4) Chronic. morb. libr. 4. cap. 6. — (5) Tetrabibl. 2. serm. 1. cap. 1. — (6) Saturnal. 1. cap. 20. — (7) Cfr. Gruneri censur. oper. Hipp. pag. 52.— (8) Comment. 1. in Hipp. progn. text. 11. — (9) Apol. d. Hipp. 1. Th. pag. 79.

TRAITÉ DES PRONOSTICS.

La première section des OEuvres d'Hippocrate, par Foës, ne contient aucun des écrits attribués à Hippocrate. Ce traité est le premier de ceux qui composent la seconde section; je n'en connais point de traduction française (1). Il est sans contredit un des plus précieux que nous ait laissé le père de la médecine. Les praticiens y trouveront les fondements de toute la doctrine sur les crises, sur les urines, les crachats, les fortes hémorrhagies, les dépôts, etc., et il est facile d'y reconnaître, partout, la main d'un grand maître : de sorte que cet ouvrage me paraît entièrement achevé. Il n'en est pas ainsi des Aphorismes. Je pense que tout médecin se trouverait bien de savoir ce petit traité par cœur, et de l'avoir toujours présent; on ne le trouvera que trop court. Il est cependant très-vraisemblable que plusieurs praticiens de nos jours se moqueront de bien des choses qu'on y lira; notamment de presque tout ce qui concerne les urines : aussi ne regardent-ils les urines des malades, que rarement ou jamais : il n'est même pas ordinaire à plusieurs de regarder les crachats. J'assure que je me suis constamment bien trouvé d'observer les urines, que je faisais garder dans des verres; leur fréquente inspection a confirmé, pour moi, la légitimité de la doctrine d'Hippocrate. C'est à mon avis une grande erreur, de se fier tellement à l'observation du pouls, dont je conviens qu'Hippocrate paraît avoir fait bien moins d'usage que nous, qu'on croie pouvoir avec ce guide se passer de la plupart de ceux auxquels il nous apprend qu'il avait la plus grande confiance.

(1) Il m'est parvenu depuis peu une traduction nouvelle très-estimable de ce traité, par M. le Febvre-Villebrune. Voyez ce que je dis sur sa traduction des Aphorismes, en son lieu.

ARGUMENTUM LIBRI.

Prænotionum utilitas, et ducta ab ægrotantium vultu, decubitu, gestu, respiratione, urinis, sputis, aliisque excrementis, et accidentibus prognostica.

Caput I. — Præsagiendi duplex utilitas; morbi omnes sanari non possunt. Affectionum naturæ, quantum corporis vires excedant. Medico noscendæ, tum etiam si quid divini in morbis inest.

Operæ pretium mihi facturus medicus videtur, si ad providentiam sibi comparandam omne studium adhibeat. Cum namque præsenserit, et prædixerit apud ægrotos, tum præsentia, tum præterita, tum futura, quæque ægri omittunt, exposuerit, res utique ægrotantium magis agnoscere credetur, adeo ut majore cum fiducia sese homines medico committere audeant. Curandi vero rationem optime molietur, si ex præsentibus affectionibus futura prænoverit. Neque enim fieri potest, ut omnes ægroti sanitatem assequantur. Hoc nempe longe præstantius foret, quam futurorum consecutionem prænoscere. Quandoquidem vero quidam vi morbi intereunt, priusquam medicum arcessunt; quidam etiam vocato medico confestim, partim quidem unum diem, partim etiam paulo diutius vitam trahentes, mortui sunt priusquam medicus arte sua singulis morbis viriliter se opponere posset. Proinde ubi talium affectionum naturam, quantum scilicet vires corporis superant, cognoverit, simulque et si quid divini in morbis inest, hujus quoque providentiam ediscere oportet. Hac enim ratione merito sibi admirationem, et boni medici existimationem conciliaverit. Qui namque morbo superiores esse possunt, eos utique longe rectius conservaverit, ex longo antea intervallo ad singula consilium dirigens; tum etiam morituros, ubi prænoverit, et prædixerit, extra culpam positus erit.

Caput II. — Faciei et speciatim oculorum notæ in morbis acutis. Signa ab oculorum subapparitionibus in somnis, a labiis, et decubitu.

In morbis autem acutis imprimis quidem ægroti facies sic in considerationem adhibenda, sitne benevalentium, præcipueque sui ipsius similis. Ita enim op-

1. (*Utilité du pronostic.*) Un médecin doit principalement s'attacher à connaître d'avance les phénomènes des maladies. Celui qui dira aux malades leur état actuel et celui qui a précédé, en leur faisant apercevoir une partie des circonstances qu'ils omettaient, qui pourra prédire encore ce qui doit survenir, sera nécessairement reconnu pour être bien au fait des maladies. L'on se livrera avec confiance à ses soins. La prévoyance des maux à venir le mettra aussi en état de se bien conduire. Rendre la santé à tous les malades serait sans doute une chose plus désirable que de prévoir les événements; mais elle est impossible. Les uns sont enlevés par la violence du mal, avant d'avoir appelé de médecin, d'autres meurent aussitôt après. Certains ne survivent qu'un jour; quelques-uns un peu plus: de sorte que l'art n'a pas toujours le temps d'opposer ses ressources à la maladie. Il est au moins utile, dans ce cas, de connaître si la nature du mal est plus forte que le tempérament du malade, ou même s'il n'y a pas quelque chose qui est comme surnaturel (1); il faut, dans tous les cas, apprendre à en connaître le pronostic: c'est le moyen d'obtenir une juste admiration, et de mériter le nom de bon médecin. Car si les maladies sont de nature à pouvoir être guéries, celui-là doit y réussir le mieux, qui est en état de se munir de plus loin contre les accidents à venir. C'est aussi se mettre hors de blâme, que de connaître d'avance et de prédire la mort comme la guérison.

2. (*Le visage est la première chose à observer pour tirer le pronostic.—Description d'un visage de mauvais pronostic.*) La première chose à observer dans les maladies aiguës, est le visage du malade. Est-il semblable à celui des personnes en santé, mais surtout à celui du malade? c'est le meilleur. Le plus défiguré est le plus mauvais. Le nez devient pointu, les yeux enfoncés, les sourcils rapprochés, les oreilles froides, rappetissées, leurs lobes repliés, la peau du front dure, tendue et sèche, la couleur de tout le visage pâle, verte, ou livide, ou plombée. Si donc dès le commencement d'une maladie le visage est tel, et que le malade ne présente point encore d'autres signes; pour établir ses conjectures, il faut demander s'il vient d'essuyer des veilles, ou un violent cours de ventre, ou la faim. S'il est dans l'un de ces trois cas le signe est moins

---

(1) Ce quelque chose de surnaturel θεῖον τι est ce que les modernes ont appelé la malignité, quand ils disent: *malignum quid, febres malignæ.*

tima existimanda; quæ vero ab eo plurimum recedit, gravissimum periculum portendit. Qualis fuerit : nasus acutus, oculi concavi, collapsa tempora, aures frigidæ et contractæ, imisque suis fibris inversæ, cutis circa frontem dura, intenta, et resiccata, et totius faciei color ex viridi pallescens, aut etiam niger, aut lividus, aut plumbeus.

Itaque si per initia morbi ejusmodi facies fuerit, neque adhuc ex aliis signis conjicere potueris, interrogare convenit, num æger vigilaverit, aut alvus admodum liquida fuerit, aut eum inedia aliqua oppresserit. Quod si quid horum fateatur, minus formidandum esse existimandum. Dijudicantur autem ista die ac nocte, si ex his causis ejusmodi facies fuerit. At si nihil horum præcessisse dixerit, neque intra dictum tempus ad pristinum statum redierit, in propinquo mortem esse, sciendum est. Si vero vetustiore jam morbo, aut triduo, aut quatriduo, talis facies exstiterit, inquirenda ea sunt, de quibus antea præcepi. — Et reliqua signa, tum ex universa facie, tum ex corpore, et oculis, in considerationem adhibenda. Si namque lucem refugiunt, aut illacrymant præter voluntatem; aut pervertuntur, aut alter ex iis minor fit; aut quæ in iis alba esse debent, rubescunt; aut in iisdem venulæ livescunt, aut nigricant; aut lippientium oculorum sordes circa eorum aciem apparant; aut etiam assidue mobiles, aut tumidi, aut vehementer cavi facti sunt; aut eorum aspectus squalidus, et minime lucidus; aut totius faciei color immutatus : hæc omnia mala, perniciosaque existimanda. — Quin etiam per somnum, an ex oculis aliquid subappareat, spectare oportet. Ubi namque non commissis palpebris ex albo quid subapparet, id, si neque alvi profluvium, neque medicamentum purgans expressit, neque ita dormire consuevit æger, pravum est indicium, et lethale admodum.

Quod si pervertatur, aut corrugetur palpebra, aut livescat, aut pallescat, itemque labrum, aut nasus, cum alio aliquo signo, mortem in propinquo esse sciendum est. — Lethale quoque, labra resoluta, pendentia, frigida, et exalbida esse.

At ægrum a medico in latus dextrum, aut sinistrum recumbentem deprehendi oportet, manibusque, et cervice, ac cruribus paulum reductis, totoque corpore molliter posito. Hic enim fere sani jacentis est habitus. Is autem habetur fâcheux, le mal pourra être guéri en vingt-quatre heures; mais quand le visage est devenu tel pour tout autre cas, et qu'il ne change point dans vingt-quatre heures, on peut prédire que la mort est proche. Lorsque la maladie est ancienne, ou bien qu'elle a commencé depuis trois ou quatre jours, et qu'on trouve le visage tel que je viens de le décrire, il faut s'informer des causes particulières qui peuvent donner, comme je l'ai dit, spécialement lieu à une grande altération dans le visage, et examiner les autres signes, tant de la face au premier aspect, que de tout le corps.

3. (*Examen des yeux.*) Quant aux yeux, s'ils fuient la lumière, s'il en découle des larmes involontaires, s'ils sont tournés, si l'un est plus petit que l'autre, si l'albuginée est rouge, les paupières livides, couvertes de veines noires, la cornée transparente, enduite de chassie, le globe de l'œil fixé vers le haut de l'orbite, ou poussé en dehors, ou extrêmement enfoncé, la pupille nébuleuse sans éclat, et si toute la couleur du visage est changée, on doit regarder ces signes comme funestes et mortels.

4. On tire encore des signes de l'état des yeux durant le sommeil. Si les paupières ne se joignent pas, si elles laissent voir du blanc, le malade étant sans diarrhée, et hors l'effet d'un purgatif, et n'ayant pas l'habitude de dormir ainsi, c'est un signe très-mauvais, ordinairement suivi de la mort.

(*Signes pris de l'état des paupières, du nez, des lèvres.*) Si les paupières, ou le nez, ou les lèvres sont en convulsion, ou froides, ou livides, ou pâles avec quelque autre mauvais signe, la mort est proche. Les lèvres qui restent comme pendantes, froides et pâles, sont encore un signe mortel.

5. (*Signes pris de la manière dont le malade reste couché dans le lit.*) Le médecin doit trouver le malade couché sur le côté droit ou gauche; le col, les mains, les jambes un peu fléchies, toute la peau un peu humectée; car c'est ainsi que sont, dans le lit, le plus grand nombre de gens en santé. Or, les meilleures situations sont celles qui approchent le plus de celles des personnes en santé. Etre couché sur son dos, les bras, le col, les jambes tendues, est un moins bon signe : mais si le malade, au lieu d'avoir la tête sur le chevet, s'enfonce vers les pieds du lit, c'est un signe terrible.

6. S'il a les pieds découverts et pas bien chauds, abandonnant dans toute situation, le col, les mains, les jambes sans les couvrir : mauvais signe, qui marque un grand malaise.

7. Il y aura mort, s'il y a sommeil avec

optimus decubitus, qui bene valentium similis est. — Supinum vero jacere, manibus, cervice, et cruribus porrectis, minus bonum.

Quod si pronus ad pedes de lecto delabatur, magis formidandum.—Ubi vero pedes nudos, neque admodum calidos habere comperietur, et manus, cervicem, et crura inæqualiter dispersa, et nuda, malum. Anxietatem enim indicat. — Lethale quoque, et hianti ore assidue dormire; et ubi supinus jacet, cruribus valde contortis, et implexis.

Caput III. — In ventrem decumbere et erectum sedere, quando malum; a dentium stridore in febribus notæ, ab ulcere, a manuum gesticulatione, a spiratione. Prænotio a sudoribus, causæ sudorum, præcordium quale bonum, malumve.

At in ventrem jacere, ei, qui per bonam valetudinem ita dormire minime consuevit, delirium, aut partium circa ventrem dolorem indicat.—Ægrum vero residere velle, in ipso morbi impetu, pravum quidem in omnibus morbis acutis; et pulmonum inflammatione laborantibus pessimum.

In febribus autem dentibus stridere, quibus a puero minime est consuetum, insaniam, et mortem significat. Verum ex utrisque periculum prædicendum. Quod si etiam deliranti id accidat, exitiale admodum jam est.—Ulcus quoque, sive ante morbum, sive in morbo natum sit, nosse oportet. Nam si perituras æger est, ante mortem lividum, et siccum, aut pallidum, et siccum erit. — De manuum vero motione ita censeo. In febribus acutis, aut pulmonum inflammationibus, aut phrenitide, aut capitis doloribus, quibus ante faciem feruntur, et aliquid frustra venantur, et festucas colligunt, aut floccos e vestibus evellunt, et ex pariete paleas carpunt, ex his omnibus malum, et mortem portendit. — Spiritus frequens dolorem, aut inflammationem, in locis septo transverso superioribus indicat.

Qui vero magnus inspiratur, et ex magno intervallo, delirium. — At frigidus ex naribus, et ore exspiratus, exitialis admodum jam est. Facile autem spirare, valde magnum ad salutem momentum existimandum, cum in omnibus morbis acutis, quibus febris conjuncta est, tum in his, qui intra dies quadraginta judicantur.

Sudores optimi quidem per omnes la bouche toujours ouverte, les jambes fléchies et entrelassées, le corps étendu sur le dos.

8. Si le malade reste étendu sur le ventre, n'étant pas dans cette habitude en état de santé, signe de délire ou de douleur dans le bas ventre.

9. (*Signes pris de ce que le malade veut rester assis.*) Vouloir rester assis, lorsque la maladie est parvenue à son état, mauvais signe dans toutes les maladies aiguës, funeste dans les affections de poitrine.

10. (*De ce que les dents font un craquement.*) Le craquement des dents dans les fièvres, pour ceux qui n'ont pas cette habitude dès l'enfance, signe de délire prochain et de mort. Cela annonce toujours un grand danger; si le délire y est déjà, ce signe est funeste.

11. (*Signes à prendre de l'état des plaies quand il y en a.*) Il ne faut pas négliger d'observer les plaies, soit anciennes, soit survenues dans la maladie; car s'il ne doit pas y avoir guérison, elles deviennent livides, sèches, ou pâles, et sèches peu de temps avant la mort.

12. (*Du mouvement des mains.*) Au sujet des mains, voici ce que j'ai observé; ceux qui, dans les fièvres aiguës, ou les maladies de poitrine, ou les phrénésies, ou les maladies de tête, portent les mains au-devant du visage; qui cherchent des fêtus dans l'air; qui s'exercent à arracher des brins des couvertures, des pailles du mur, sont tous dans un état mortel.

13. *De l'état de la respiration.* La fréquence de la respiration indique douleur ou inflammation dans les parties supérieures du diaphragme. La respiration lente et grande annonce le délire.

14. L'expiration froide, soit par le nez ou par la bouche, est très-mauvaise. Il faut savoir que la respiration bonne est d'une grande ressource dans toutes les maladies aiguës avec fièvre, et qui se jugent (1) dans quarante jours.

15. (*De la qualité des sueurs.*) La sueur, dans toute espèce de maladies aiguës, qui arrive les jours critiques, est très-bonne, et enlève entièrement la fièvre; elle est bonne aussi lorsqu'elle coule de tout le corps, et que le malade se trouve plus dégagé et soulagé de son mal; point profitable si elle ne produit point cet effet. Les sueurs froides, celles qui ne découlent que d'autour de la tête, du visage ou du col, sont très-mauvaises. Jointes avec une fièvre forte, elles annoncent

(1) On verra dans la suite qu'Hippocrate regardait les terminaisons des maladies, leurs crises, comme des jugements, et que, d'après sa doctrine, se terminer ou se juger est souvent synonyme.

morbos acutos, qui diebus judicatoriis contingunt, et penitus febre liberant.— Boni vero, quicumque toto corpore oriuntur, faciuntque, ut æger morbum facilius ferre videatur. At qui nihil tale efficiunt, minime sunt utiles. — Pessimi autem frigidi, quique circa caput tantummodo, faciem, et cervicem exoriuntur. Ii namque cum acuta febre mortem, cum mitiore vero, morbi longitudinem prænuntiant.

Quique per totum corpus, eodem modo atque ex capite fiunt. — Qui vero milii formam referunt, et circa cervicem tantum oboriuntur, pravi. — Boni autem, qui guttatim, et cum exhalatione fiunt. — Atque hoc in totum de sudoribus animadvertere oportet, quod nonnulli quidem ex corporis dissolutione, quidam etiam ex inflammationis vehementia contingunt.

Præcordia optima quidem, quæ dolore vacant, mollia sunt, et æqualia, tum dextra, tum sinistra parte. — Incusa vero, aut dolentia, aut intensa, aut inæqualiter affecta, dextra parte ad sinistram, hæc omnia animadvertenda sunt. — Quod si etiam pulsus in præcordiis insit, perturbationem, aut delirium indicat. Verum etiam eorum oculos intueri oportet. Si namque oculi crebro moveantur, insania exspectanda est.

Caput iv. — Tumorum in præcordiis, et in ventre prænotio, eorumdem diuturnorum suppurationes, quæ optimæ, quæ pessimæ. Item quod optimum est pus, quod deterrimum.

Et tumor in præcordiis durus, et dolens, pessimus quidem, ubi tota præcordia occuparit. Sin vero altera parte sit, minore cum periculo sinistra. — Hujusmodi autem tumores circa principia quidem mortem brevi affore indicant. Quod si neque intra vigesimum diem febris quiescat, neque tumor subsidat, ad suppurationem res vertitur.

His autem primo circuitu etiam sanguinis e naribus fluxus contingit, valdeque juvat. Verum eos interrogare oportet, num capite doleant, aut obtusam oculorum aciem sentiant. Quod si quid ex his accidat, eo rem tendere sciendum. In junioribus tamen, neque dum trigesimum quintum annum attingentibus, sanguinis eruptio magis exspectanda est. — Molles autem tumores, et doloris expertes, digitisque cedentes, longiores judicationes faciunt, illisque minus grala mort ; avec une fièvre médiocre, la longueur de la maladie ; et quoiqu'elles coulent de tout le corps, si elles sont froides, le signe est le même.

16. La sueur qui forme des gouttes grosses comme des grains de millet, qui ne vient qu'autour du col, est mauvaise : si les gouttes sortent de tout le corps, elle est bonne. Du reste, on doit, pour ce qui concerne les sueurs, savoir qu'il y en a de produites par la faiblesse du corps, d'autres par la violence de l'inflammation, et que ni les unes ni les autres ne sont salutaires.

17. (*De l'état des hypocondres.*) Le meilleur état des hypocondres consiste à ce qu'ils soient sans douleur, souples, et sans duretés, tant du côté droit que du côté gauche. Y a-t-il chaleur, douleur, tension, des inégalités au côté droit ou au gauche, tout cela mérite des attentions. S'il se fait sentir un battement à l'hypocondre, c'est un signe de grand désordre *dans l'hypogastre*, ou de délire. Il faut alors observer les yeux du malade ; s'il les a agités, on doit croire qu'il y aura délire.

18. Les tumeurs dures et douloureuses dans la région hypocondriaque, sont très-mauvaises, si elles occupent toute la région ; moins dangereuses, lorsqu'elles ne sont qu'au côté gauche. Elles doivent faire craindre une mort prochaine, lorsqu'elles durent au-delà de vingt jours : si c'est avec fièvre, et que la tumeur ne disparaisse point, il s'établit une suppuration. Il survient quelquefois, dans les sept premiers jours, une hémorrhagie du nez fort salutaire. Informez-vous s'il y a de la douleur de tête, du trouble dans la vue ; en ce cas, la nature travaille à une hémorrhagie. On doit l'attendre surtout, si le malade est au-dessous de la trente-cinquième année. Les tumeurs molles, sans douleur, qui cèdent au toucher, sont plus longues, moins dangereuses. S'il y a fièvre, et si elles durent plus de soixante jours, c'est un signe qu'il y aura suppuration. Ceci doit être entendu de même des tumeurs placées dans toute autre région du bas ventre. Toutes celles donc qui sont avec douleur, dureté, et dont le volume est considérable, annoncent un danger de mort prochain. Lorsqu'elles sont souples, et qu'elles cèdent en les pressant (1), elles durent davantage.

19. Les dépôts sont plus rares pour les tumeurs de l'épigastre que pour celles des hypocondres. Il n'arrive point souvent de suppuration à celles d'au-dessous de l'ombilic. L'hémorrhagie doit être principalement attendue dans celles qui sont au-dessus. Défiez-vous néanmoins toujours

(1) Le danger est moins prochain.

ves sunt. Quod si intra dies sexaginta, neque febris cesset, neque tumor subsidat, fore suppurationem hoc loco, et reliquo ventre eodem modo significat. — Itaque tumores dolentes, duri et magni, periculum mortis intra paucos dies affore significant. Molles vero et minime dolentes, quique digito pressi cedunt, illis diuturniores esse solent.

At ventris tumores minus abscedere nati sunt, quam qui in præcordiis oriuntur, minime vero, qui infra umbilicum in pus vertuntur. Sed ex superioribus locis sanguinis eruptio maxime exspectanda est. — Longorum vero omnium in his regionibus tumorum suppurationes in considerationem adhibendæ. Suppurationum autem, quæ inde proveniunt, ea observatio facienda est. Quæ quidem foras vertuntur, optimæ sunt, ubi parvæ sunt, et quam maxime foras feruntur, et in acutum tendunt.

Pessimæ vero, quæ magnæ sunt, et latæ, minimeque in mucronem attolluntur.—At quæ intro rumpuntur, optimæ, ubi nihil cum externa sede communicant, in sese contrahuntur, nullo dolore afficiunt, totaque regio externa unius coloris apparet. — Pus vero optimum est album, æquale, et leve, et quam minimum graveolens; huic autem contrarium, pessimum.

Caput v. — Aquæ inter cutem ex morbis acutis omnes malæ; duplex earumdem genesis, et hujus utriusque signa. Prognostica in dictis hydropibus periculosiora et salutaria.

Aqua inter cutem, quæ ex acutis morbis oritur, mala. Nam neque febre liberat, vehementesque dolores excitat, et lethalis est. Oritur autem fere ex laterum inanitate, et lumbis, partimque ex jecore. Quibus igitur ex laterum inanitate, et lumbis initia ducuntur, iis pedes intumescunt, et longa alvi profluvia detinent, quæ neque dolores ex laterum inanitate ac lumbis tollunt, neque ventrem molliorem efficiunt. — At quibus a jecore aqua inter cutem ortum ducit, his tussis, et tussiendi cupiditas inest, sed nihil effatu dignum exspuunt, pedesque intumescunt, ac venter non nisi dura, ægreque egerit et circa alvum tumores fiunt, qui partim dextra, partim sinistra parte oriuntur, et desinunt.

Caput autem, et manus, et pedes frigere, ventre et lateribus calentibus, malum denuntiat.—At corpus totum æqualiter calidem esse, ac molle, optimum.— de quelque suppuration, quand il y a des tumeurs obstinées dans ces parties.

20. Les tumeurs grandes, larges, qui ne s'élèvent pas en pointe, sont très-mauvaises. Les tumeurs profondes, qui se portent en dedans (1), sans percer à l'extérieur, ne seront point nuisibles, pourvu qu'elles soient très-petites, qu'elles ne laissent point de douleur et que l'extérieur reste toujours dans sa couleur ordinaire. Lorsque la suppuration s'établit, le pus, pour être le meilleur, doit être blanc, égal et doux au toucher, sans aucune sorte de mauvaise odeur ; le plus mauvais est celui qui ressemble le moins à celui-là.

21. (*Pronostic des hydropisies à la suite des maladies aiguës.*) Les hydropisies survenant aux maladies aiguës sont toutes mauvaises, car elles ne délivrent point de la fièvre ; elles font accroître les douleurs et conduisent à la mort. Certaines proviennent des flancs et des lombes, d'autres du foie. Dans les premières, les pieds deviennent enflés, et il s'y joint des diarrhées obstinées qui ne diminuent point les douleurs des flancs ni des lombes, ni ne vident l'abdomen. Dans les secondes, il survient un picotement de poitrine avec une toux sèche sans crachats ; les pieds s'enflent, le ventre est serré, le malade ne rend que des excréments durs avec beaucoup de peine.— On remarque des tumeurs au ventre, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, qui se fixent quelquefois ou qui disparaissent.

22. (*Signes pris du froid extérieur avec chaleur au dedans.*) Lorsque le froid (2) de la tête, des pieds et des mains se trouve joint avec de la chaleur au ventre et à la poitrine, c'est mauvais signe. Le meilleur état est une chaleur douce et de la souplesse dans tout le corps.

23. (*De la manière dont le malade supporte le mal, et de la couleur des extrémités.*) Le malade doit pouvoir se tourner facilement et se dresser avec légèreté ; mais s'il est pesant des mains, des pieds et de tout le corps, son état est dangereux ; si, outre la pesanteur, il a les ongles et les doigts livides, la mort n'est pas loin. Les doigts et les pieds devenus noirs sont moins mauvais que les livides. Il ne faut pas manquer d'observer tous les autres signes, car si le malade paraît supporter assez bien ses maux, et si à ce

(1) Le texte me paraît trop embarrassant en cet endroit pour pouvoir le traduire littéralement, ainsi que je me suis proposé de le traduire partout.

(2) Il s'agit ici du froid des extrémités, du froid extérieur avec chaleur au dedans.

Ægrum quoque facile converti oportet, et cum sese attollit, levem esse. — Quod si gravis esse videatur, cum reliquo corpore, tum manibus, et pedibus, majori cum periculo est.

Præter gravitatem vero, si ungues, et digiti livescant, mors confestim exspectanda est. — At omnino nigri, tum digiti, tum pedes, minus quam liventes perniciosi sunt. Sed alia quoque signa in considerationem adhibenda. Etenim, si facile malum ferre videatur, et præter hæc aliud quoddam ex salutaribus signis adfuerit, morbum ad abscessum converti sperandum, ita, ut æger quidem morbo superesse, et partes corporis denigratæ decidere debeant. — Testes autem, et pudenda, ubi sursum contrahuntur, vehementes dolores, et mortis periculum denuntiant.

Caput VI. — Somni apud ægros, qui boni, qui deteriores; non dormire neque noctu, neque interdiu cur pessimum. De ejectionum modo, qualitate, quantitate, et tempore, et quando has inspissari oporteat, et quales.

Quod ad somni rationem attinet, quemadmodum a natura nobis est consuetum, interdiu quidem vigilandum, noctu vero dormiendum. — Quod si istud immutatum fuerit, deterius existimandum. At minimum offenditur æger, si prima luce dormiat ad tertiam diei partem. — Qui vero postea somnus contingit, deterior est.

Pessimum autem, si neque noctu, neque interdiu dormiat. Nam aut ob dolorem insania adest, aut delirii affuturi hæc nota est.

Alvi dejectio optima est, si mollis est, et consistit, eoque tempore, quo per sanitatem dejici solet, copia vero ciborum ingestorum rationi respondet; talis enim exitus inferiorem alvum bene valere declarat. — At liquida alvi egestio ex usu est, si neque stridet, neque crebro, neque ex brevibus intervallis excernitur. Frequens enim desidendi labor ægrum fatigat, eique insomniam adfert. — Quod si affatim, et sæpe dejicit, periculum est, ne animus deficiat.

Verum pro ingestorum ciborum copia, bis aut ter interdiu, et noctu semel dejici debet; plus tamen prima luce, pro hominis consuetudine. — Crassiorem autem fieri dejectionem oportet morbo ad judicationem procedente. Sit etiam subfulva, neque admodum graveolens.

signe salutaire il s'en joint quelqu'autre de même espèce, l'on peut espérer un dépôt qui le conservera, et les parties devenues noires tomberont.

24. (*De l'état des bourses et de la verge.*) La contraction des bourses et de la verge dénote des violentes douleurs et un danger de mort.

25. (*Du sommeil.*) Quant au sommeil, les malades doivent, conformément à l'ordre naturel, veiller le jour, dormir la nuit. S'il arrive le contraire, c'est un mal. Toutefois le sommeil pris depuis le matin jusqu'à la troisième (1) partie du jour incommode moins que celui que l'on prend après ce temps. Il est plus mauvais de ne point dormir du tout. L'insomnie provient des douleurs ou du malaise, ou bien ce signe présage le délire.

26. (*Des déjections.*) Les déjections les meilleures sont celles qui ont une certaine consistance, sans être dures, et qui se rendent aux mêmes heures que dans l'état de santé. La quantité doit être proportionnée à celle des aliments. De telles déjections sont un signe du bon état du ventre. Si les déjections sont liquides, il est bon qu'elles soient rendues sans vents, qu'on aille peu et point souvent. Les selles fréquentes accablent les malades et font perdre le sommeil; or, si elles sont copieuses et fréquentes, il est dangereux qu'il ne survienne des faiblesses. Suivant la quantité des aliments, il faut aller à la selle deux ou trois fois dans le jour, une seule fois le soir, plus abondamment le matin; cela dépend de l'habitude. Lorsque les malades approchent de leur fin, les matières s'épaississent; leur couleur tire sur le jaune, et l'odeur n'en est pas extrêmement mauvaise. Il est bon aussi qu'alors on rende des vers ronds avec les matières.

27. (*De l'état du ventre.*) Dans toute maladie, il est bon que le ventre soit souple, et de volume ordinaire. Si les déjections sont très-liquides, ou blanches, ou vertes, ou fort rouges, ou écumeuses, ce sont autant de mauvais signes; comme aussi, lorsque l'on va très-peu, rendant des matières tenaces, blanches, verdâtres, point mêlées; mais les plus funestes sont les noires, les oléagineuses, les livides ou de couleur de rouille et d'odeur infecte. Les déjections de diverse nature se soutiennent plus long-temps, mais ne sont pas moins funestes; j'entends lorsque les matières sont semblables à la raclure des boyaux, noires, vertes, bilieuses, qui sortent

(1) Depuis six jusqu'à dix heures du matin.

Caput vii. — Lumbricos quando commodum sit egerere; ventris habitus, qui probus. Dejectionum malarum, et magis lethalium, prout et variarum signa. De flatu sine sono prodeunte; de præcordiorum doloribus et tumoribus, quos murmur in iisdem obortum solvit.

Lumbricos quoque rotundos cum alvi excretione prodire, morbo in judicationem tendente, expedit. — In omni vero morbo ventrem mollem esse, et mediocriter extumescere convenit. — At valde aquosum, aut album, aut ex viridi pallidum, aut vehementer rubrum, aut spumans dejici, hæc omnia mala sunt. — Præter hæc quoque malum est, quod exiguum, glutinosum, candidum, ex viridi subpallidum, et leve existit. — His vero magis lethalia sunt nigra, aut pinguia, aut livida, aut æruginosa, aut fœtida.

Varia autem his quidem sunt diuturniora, nihilo tamen minus exitialia. Hujusmodi sunt strigmentosa, biliosa, cruenta, porracea et nigra, modo simul inter se mixta, modo per vices prodeuntia. — Flatum autem sine sonitu quidem ac crepitu exire, optimum. Præstat tamen cum strepitu prodire, quam istic revolvi. At qui eo modo prodit ægrum aliquo dolore vexari, aut delirare indicat, nisi æger sua sponte hoc modo flatum emiserit.

At præcordiorum dolores, et tumores, recentes quidem, et sine inflammatione, murmur solvit circa præcordia exortum, idque potissimum, si cum stercore, urina, et flatu prodierit; alioqui, ubi ipsum per se transmissum fuerit, juvat; idque magis, si ad inferiores sedes descenderit.

Caput viii. — Urinarum in morbis consideratio, et ex illis prognosticon : Pinguedinis urinæ supernatantis, et nubecularum in eadem apparentium dijudicatio. Vomitus, qui bonus, qui malus.

Urina optima est, in qua per omne tempus, quoad morbus judicatus fuerit, subsidet album, leve, et æquale. Securitatem enim, brevemque morbum fore significat. — Quod si intermittat, et interdum quidem pura mejatur, interdum etiam subsideat album et leve, diuturnior, et minus securus morbus evadit. — At urina subrubra, simileque, quod quelquefois ensemble, d'autres fois séparément.

28. Il est bon que les vents sortent sans éclat et sans grand bruit; il est mieux de les rendre avec bruit que s'ils étaient interceptés. Quand ils sont rendus avec bruit, ils sont un signe de douleur ou de délire, à moins que le malade ne se plaise à les rendre ainsi.

29. (*De l'état des hypocondres.*) Les tumeurs et les douleurs des hypocondres, si elles sont récentes, sans inflammation, se terminent par un borborygme qui survient dans l'hypocondre; elles se terminent surtout lorsqu'il se joint au borborygme une évacuation de matières fécales, avec vent et urine; le borborygme seul soulage aussi lorsqu'il descend dans le bas-ventre.

30. (*De la qualité des urines.*) L'urine qui dépose un sédiment blanc, égal, bien mêlé, pendant tout le temps de la maladie jusqu'à sa crise, est bonne. C'est un signe qu'il n'y a point de danger, et que la maladie sera courte. S'il y a des interruptions, l'urine étant quelquefois sans sédiment, d'autres fois avec sédiment blanc et égal, la maladie sera plus longue, et le salut est moins certain. Lorsque l'urine est rubiconde, le sédiment de même, et égal, le mal sera long, mais sans danger. Le sédiment qui ressemble à de la grosse farine fait un mauvais signe; plus mauvais s'il ressemble à de petites écailles. Le sédiment blanc, très-menu, est pernicieux; le plus fâcheux est celui qui ressemble à du gros son.

31. Les nuages blancs suspendus dans les urines sont bons, les noirs mauvais.

32. L'urine, tandis qu'elle est rousse et limpide, montre qu'il ne se fait point de coction de la maladie; si ce symptôme dure fort long-temps, il est dangereux que les forces ne suffiront point pour la coction des urines (1). Les plus funestes sont celles dont l'odeur est infecte, ou qui sont claires comme de l'eau, ou noires, ou d'une consistance épaisse. Parmi celles-là, les noires sont les plus fâcheuses, tant pour les hommes que pour les femmes; les aqueuses pour les enfants.

33. Si l'on rend pendant long-temps l'urine crue, limpide, tandis que les autres signes sont d'ailleurs salutaires, c'est signe d'un abcès dans les parties, au-dessous du diaphragme.

---

(1) Ce passage est remarquable. Hippocrate y dit implicitement qu'il n'y a point de coction de maladie sans coction d'urine. Cette doctrine se retrouve en plusieurs endroits de ses écrits.

subsidet, et leve, hæc longe quidem diuturnior, quam prima fit, valde tamen salutaris.

Sedimenta autem in urinis, crassiores hordei tosti non exacte moliti partes referentia, prava sunt; hisque pejora laminis similia. Alba vero, et tenuia, valde prava; atque his etiam deteriora, furfuracea. — Nubeculæ, quæ per urinas feruntur, albæ quidem, bonæ; nigræ vero malæ sunt. — Quoad autem urina fulva fuerit, et tenuis, crudum esse morbum indicat. Quod si diutius talis urina perseveret, periculum est, ne non possit æger sufficere, quoad urina concoquatur.

At exitiosiores sunt urinæ fœtidæ, et aquosæ, et nigræ, et crassæ. — Ad hæc in viris quidem et mulieribus urinæ nigræ, in pueris aquosæ, deterrimæ. — Quibus urinæ tenues et crudæ multo tempore redduntur, si reliqua signa salutaria sint, in iis abscessus ad loca infra septum transversum exspectari debet. — Quin etiam pinguedines supra innatantes, araneorum telas referentes, damnare oportet; colliquationem namque significant.

In urinis autem, quæ nubeculas habent, considerandum venit, utrum superne, an inferne ferantur, et quosnam habeant colores. Et quæ quidem deorsum feruntur, cum dictis coloribus, bonæ censendæ, et commendandæ; at quæ sursum feruntur, malæ, et vituperandæ. Neque vero tibi imponat vesica quoquo modo affecta, si hujusmodi urinas reddiderit. Non enim totius corporis, sed ipsius per se indicium est.

Vomitus perquam est utilis, qui bilem pituitæ quam maxime permixtam habet, ac neque admodum crassus est, neque multus. Qui enim sinceriores, pejores sunt. — Si vero, quod vomitione rejicitur, porrum colore referat, aut lividum, aut nigrum fuerit, quisquis horum colorum adfuerit, pravus existimandus est.

Quod si eodem vomitu omnes hi colores rejiciantur, id exitiale est admodum. — At lividus vomitus, si graviter olet, celerrimam mortem denuntiat. — Omnesque subputres, et graves odores, in omnibus vomitionibus mali.

Caput ix. — Prænotiones in morbis pulmones exedentibus ex sputo, gravedine, et sternutamento. Suppurationis ex doloribus pectoris et pulmonum futura signa, tum suppurationum ad-

34. La graisse qui nage sur les urines comme des toiles d'araignée est un signe de colliquation.

35. Il faut, pour les nuages suspendus dans les urines, examiner s'ils restent en haut, s'ils vont au fond, et quelle en est la couleur : ceux qui se précipitent ayant les couleurs que j'ai déjà louées, sont bons; mais s'ils se précipitent ayant les mauvaises couleurs dont j'ai parlé, ils sont mauvais.

36. Pour n'être pas trompé par les urines, examinez s'il n'y a point de maladie particulière à la vessie urinaire; car, dans ce cas, elles ne désignent que pour la vessie, non pour tout le corps.

37. (*Du vomissement.*) Le vomissement des matières bilieuses et pituiteuses, qui ne sont ni trop épaisses ni trop abondantes, contribue merveilleusement à la guérison. Celui où l'on ne rend qu'une seule espèce de matières est mauvais. Si les matières sont verdâtres ou plombées, ou noires, c'est un mauvais signe, mais beaucoup plus mauvais encore si toutes ces couleurs s'y rencontrent. La seule couleur plombée annonce une mort prochaine, lorsque l'odeur infecte y est jointe; et généralement toute espèce d'odeur putride dans les matières qu'on rend par le vomissement est funeste.

38. *Des crachats.* Les crachats, dans toute affection du poumon et de la poitrine, doivent être rendus promptement et facilement, d'une couleur jaune (1), bien égale; car, si la couleur jaune ou roussâtre a lieu long-temps après le commencement de la douleur, avec beaucoup de toux en crachant, et que la couleur ne soit pas bien mêlée, c'est très-mauvais. Les crachats jaunes, qui ne sont pas bien unis, sont pleins de dangers. Les blancs, épais et ronds, ne procurent aucun soulagement; les grisâtres et écumeux sont mauvais; lorsque le mélange est imparfait, et que la crudité est telle que les crachats en soient noirs, ce sont les plus funestes.

39. Il est mauvais aussi de ne cracher rien, lorsque la plénitude du poumon

(1) La bonne couleur des crachats mûrs est la blancheur. Je pense qu'Hippocrate, en voulant qu'ils soient jaunes, parle du commencement des péripneumonies et pleurésies. Les crachats, à cette époque, ne peuvent encore être mûrs, ni conséquemment d'une blancheur qui soit bonne. Un peu de sang qui les colore en jaune, loin d'être un mauvais signe, annonce une certaine souplesse dans les vaisseaux pulmonaires qui est bonne.

modum perniciosarum et lethalium, tum etiam earum, quæ cum signis aliis salutaribus conjuncta sunt.

In omnibus pulmonis et laterum doloribus sputum celeriter, promteque exspui convenit, sputoque flavum valde permixtum apparere. — Etenim si multo post doloris initium, quod flavum est, aut fulvum, aut multam tussim exhibeat, neque valde permixtum, exspuatur, deterius est.

Flavum quippe, si sincerum fuerit, periculum subesse testatur. — Album autem, et viscidum, et rotundum, inutile. — Malum quoque valde viride, aut pallidum, itemque spumans. — At si adeo sincerum fuerit, ut etiam nigrum appareat, id illis deterius est.

Malum quoque, ubi nil expurgatur, neque ipsum projicit pulmo, sed propter multitudinem fervet in gutture. — In omnibus pulmonis morbis gravedines et sternutationes, tum præire, tum subsequi, malum. — Verum in aliis maxime lethalibus morbis sternutamenta utilitate non carent.

At in pulmonis inflammationibus, si inter initia morbi sputum excernitur flavum, non multo permixtum sanguine, salutare est, et confert admodum. — Septimo vero die, ac tardius, non adeo securum. — Omnia autem sputa mala sunt, quæ dolorem non sedant; pessima autem nigra, velut prius scriptum est. — At omnium, quæ exscreantur, optima, quæ dolorem sedant.

Horum vero locorum dolores, qui neque per sputorum purgationes, neque fecum alvi dejectionem, aut medicamenta purgantia, et victus rationem sedantur, eos ad suppurationem tendere sciendum est.

Ex suppurationibus autem admodum exitiales sunt, quæ sputo adhuc quidem bilioso exsistente suppurantur, sive biliosum illud separatim, sive una cum pure exspuatur. Idque potissimum, si ab hujusmodi sputo suppuratio procedere cœperit, cum morbus ad diem septimum pervenerit; qui vero talia spuit, ne decimo quarto die moriatur, metus est, nisi quid boni accesserit.

At in bonis quidem signis hæc numerantur : facile morbum sustinere, bene spirare, dolore levari, sputum sine difficultate rejicere, corpus æqualiter calidum et molle videri, sine siti esse, urinas etiam et alvi excrementa, et somnos, et sudores, velut descriptum est, singula occasione, par l'impossibilité de le vider, un râlement dans le gosier.

40. (*De l'éternument.*) L'enchifrenement et les éternuments qui précèdent les maladies de poitrine sont toujours mauvais; mais dans les autres maladies fâcheuses, l'éternument est un bon signe.

41. (*Des crachats sanguinolents dans le commencement des péripneumonies, et autres qualités de crachats dans les affections de poitrine.*) Les crachats mêlés d'un peu de sang sont, dans le commencement des péripneumonies, une évacuation très-utile et un signe de bon augure; mais s'ils persistent jusqu'au septième jour, et au-delà, ils sont moins bons. Tout crachat, en général, qui ne calme point la douleur, est fâcheux. Les noirs sont les plus mauvais, comme il a déjà été dit (1). Ceux qui calment les douleurs sont les meilleurs.

42. Toutes les fois que la douleur, dans les péripneumonies, n'est point apaisée, ni par les crachats, ni par les selles, ni par les saignées, ni par les autres remèdes, ni par le régime, il faut croire que la suppuration viendra.

43. Si la suppuration survient tandis que les crachats sont encore bilieux, cela est très-funeste; soit qu'on rende les crachats bilieux seuls et séparément, soit qu'on les rende avec d'autres purulents; mais surtout si cette suppuration arrivée avec des crachats bilieux a commencé le septième jour de la maladie, il y a tout lieu de craindre que la mort surviendra le quatorzième, à moins qu'il ne paraisse quelque bon signe nouveau, comme serait de supporter légèrement le mal, de bien dormir, d'expectorer sans peine, d'être délivré de la douleur, d'avoir tout le corps d'une chaleur douce, et la peau souple, d'être sans soif.

44. (*Brève récapitulation des signes à raison des suppurations à la poitrine.*) Les urines, les selles, le sommeil, les sueurs et autres signes, pour être bons, doivent être tels que je les ai déjà décrits. Il faut savoir quand ces signes sont bons. Le malade qui les aura tous ne mourra point; s'il en a une partie seulement et non pas l'autre, il ne vivra point au-delà du quatorzième jour. Mais au contraire supporter le mal avec inquiétude, avoir la respiration grande et fréquente, la douleur sans interruption, l'expectoration laborieuse, une soif violente, une chaleur inégale dans le corps, le ventre et la poitrine fort chauds, le front, les mains et les pieds froids, enfin, la sueur,

(1) N° 38.

supervenire, bona existimanda sunt. His enim omnibus sic contingentibus, haudquaquam æger morietur. Quod si ex his quædam quidem contingant, quædam minime, non ultra decimum quartum diem æger vitam producet.

Caput x. — Qui ex suppuratis nono et undecimo die pereant. Aliæ suppurationes, quomodo rumpantur, earumque principia, quibus notis observanda. Item latus in suppuratis obsessum, et ipsi suppurati quoque.

Contra vero, morbum ægre sustinere, spirationem magnam et densam esse, dolorem minime sedari, sputum ægre rejicere, vehementem sitim esse, corpus a febre inæqualiter detineri, alvum quidem, et latera vehementer calere, fronte, manibus et pedibus frigidis, urinas vero et alvi excrementa, et somnos, et sudores, unaquæque qualia descripta sunt, mala nosse convenit. Si quid enim ex his sputo supervenerit, morietur æger, priusquam ad decimum quartum diem pervenit, aut nono, aut undecimo die. Sic igitur conjicere oportet, quod, cum sputum istud valde lethale sit, neque etiam ad decimum quartum diem perducit. Ex his vero, tum malorum, tum bonorum subducta ratione, prædictiones facere oportet, sic enim quis potissimum verum assequatur. Reliquæ vero suppurationes magna ex parte rumpuntur, partim quidem vigesimo die, partim etiam trigesimo, quædam quoque quadragesimo, aliquæ etiam ad sexagesimum diem deveniunt.

Suppurationis autem initium fore, ratione comprehendere oportet, ab eo die, quo primum æger febricitavit, aut etiam primum rigor prehendit, et si pro dolore sibi pondus inesse in eo loco, qui dolore affligebatur, dixerit; ista namque circa suppurationum initia fieri solent. Ex hoc igitur tempore suppurationum ruptionem fore, intra prædicta tempora exspectandum.

Quod si in altero tantum latere suppuratio fuerit, tum vertere, tum ediscere ad hæc convenit, num dolor aliquis alterum latus detineat, et num altero calidius fuerit, atque ubi in latus sanum decubuerit, interrogare, si quod ei pondus desuper impendere videatur. Sic enim altero latere, in quo pondus exstiterit, suppuratio est.

At purulentos omnes his signis dignoscere oportet. Primum quidem, si le sommeil, les urines, les selles mauvaises, comme je les ai décrites ailleurs, ce sont autant de mauvais signes qu'il faut connaître; car si quelqu'un de ces mauvais signes se joint aux crachats bilieux et purulents, le malade mourra avant le quatorzième jour, le neuvième ou le onzième. Il faut donc, en ces conjonctures, regarder cette espèce de crachats comme funestes, et annoncer la mort avant le quatorzième jour. C'est de la comparaison des bons et des mauvais signes qu'on doit déduire le pronostic. Telle est la véritable manière de parvenir à pénétrer dans l'avenir.

45. (*Des vomiques.*) Il y a certains dépôts qui ne percent communément que le vingtième jour, quelquefois le trentième, d'autres fois le quarantième; il y en a qui s'étendent même jusqu'au soixantième.

46. On peut juger et croire que la suppuration s'est établie le premier jour auquel la fièvre (1) a commencé, ou que les premiers frissons ont paru, lors surtout que le malade se plaint de ressentir un poids, au lieu d'une douleur aiguë, dans la partie où est le mal; car c'est ce qui arrive dans le cas des suppurations; l'on doit s'attendre que l'abcès percera, aux jours que j'ai dit (2), à compter du commencement de la maladie.

47. (*Diagnostic du côté de la poitrine où est la suppuration.*) Pour connaître si la suppuration est d'un côté seulement, il faut faire tourner le malade sur l'un et l'autre côté, et s'informer s'il ne souffre que sur un seul, s'il ressent habituellement plus de chaleur à un côté qu'à l'autre. Lorsqu'il sera couché sur le côté sain, il lui semblera avoir comme un poids qui le presse par-dessus; dans ce cas, il y a suppuration au côté dont le poids se fait sentir.

48. (*Diagnostic de l'empyème.*) C'est un signe général pour reconnaître les empyiques, que la fièvre ne cesse point; qu'elle est modérée durant le jour, forte dans la nuit; qu'il s'y joint des sueurs, de la toux, des picotements à la trachée, sans expectoration remarquable. Les yeux deviennent creux, les joues rouges, les ongles des mains crochus; les doigts sont chauds, surtout à l'extrémité, les pieds s'enflent, l'appétit se perd, il survient des phlictènes sur tout le corps. Toutes les fois qu'il y a un empyème ancien, ces signes se montrent, et on peut y croire

(1) Il s'agit ici de la fièvre secondaire, de la fièvre de la suppuration, non de la fièvre de l'invasion de la maladie.

(2) N° 45.

febris non dimittit, verum interdiu levior quidem, noctu vero major detinet, et sudores multi oboriuntur, tussisque et tussiendi cupiditas ipsis inest, nihil tamen effatu dignum exspuunt, oculique cavi redduntur, malæ ruborem contrahunt, et ungues quidem in manibus adunci fiunt, digiti vero, maximeque summi, incalescunt, et in pedibus tumores fiunt, cibos minime appetunt, et pustulæ toto corpore oriuntur.

CAPUT XI. — Suppurationum diuturnarum ac brevium signa, earumque celerioris aut tardioris ruptionis. Ex suppuratis, qui maxime superstites, qui intereant, qui multo tempore superstites. Abscessus circa aures et ad crura peripneumonicis fiunt; boni et mali; nascentium signa; subsidentes, et recurrentes periculosi, quidam senioribus, quidam junioribus magis fatales.

Diuturnæ igitur suppurationes his indicantur signis, quibus multa fides habenda est. Quæ vero breve habent spatium, sic indicantur, si quid eorum apparet, quæ inter initia fiunt, simulque si etiam aliquanto difficilius spirat æger. At ex his, quæ citius, aut tardius rumpuntur, sic deprehendere licet. Siquidem dolor inter initia oriatur, et spirandi difficultas, ac tussis sputatioque persevérent, et ad vigesimum diem extendantur, intra hoc tempus, aut adhuc prius ruptionem exspectato. Quod si mitior dolor fuerit, iisque cætera omnia pro hujus ratione respondeant, tardius ruptionem sperato. At ante puris eruptionem dolorem oboriri, et spirandi difficultatem, et sputi excretionem, necesse est.

Supersunt autem ex morbo hi potissimum, quos febris eodem post ruptionem die dimisit, quique cibos celeriter expetiverunt, et siti liberantur, quorumque venter, tum exigua, tum coacta dejicit, et si pus album et leve, ejusdemque coloris fuerit, et a pituita liberum, citraque dolorem, aut tussim vehementem educatur. Sic quidem optime, et celerrime liberantur; sin minus, qui ad ista proxime accedent.

Moriuntur vero, quos febris non dimisit, aut cum dimisisse videatur, iterum accenditur, et qui siti quidem vexantur, cibos vero non expetiverunt, et si alvus liquida dejecerit, pusque ex viridi pallidum, aut pituita permixtum, et sans hésiter. Mais les empyèmes récents s'annoncent par les signes que nous avons dit paraître au commencement des suppurations, en y ajoutant une plus grande difficulté de respirer.

49. (*Pronostic des empyèmes ou suppurations internes à la poitrine.*) On distingue si les abcès se perceront vite ou tard, par les signes suivants : Si dans le commencement il y a douleur violente, oppression et toux sans crachats, il faut s'attendre que l'abcès s'ouvrira le vingtième jour, ou même plus tôt; si la douleur est modérée et tout le reste pareillement, il s'ouvrira plus tard. Mais avant la rupture de l'abcès, il arrive nécessairement une augmentation de douleur, d'oppression et de crachats.

50. Après la rupture de l'abcès, ceux qui échappent sont ceux dont la fièvre finit le même jour, dont l'appétit se rétablit promptement, et dont la soif cesse. Les déjections du ventre sortent en petite quantité bien liées; on crache, sans peine et sans beaucoup de toux, un pus blanc, bien cuit, de couleur égale, point mêlé de pituite. Quand les choses sont ainsi, on est bientôt guéri; si les choses sont autrement, la guérison est d'autant moins éloignée, que la différence dans les signes est moins grande.

51. Il y aura mort si la fièvre ne s'arrête point, ou si après s'être arrêtée, elle revient avec plus de chaleur; s'il y a du dégoût, de la soif; si le ventre est lâche, si les déjections sont liquides; si les crachats sont du pus vert, plombé, mêlé de pituite, écumeux. Ceux en qui tous ces signes se rencontrent, meurent. — Mais de ceux qui ne les ont pas tous, partie meurent, partie vivent long-temps. Il faut en chercher le pronostic, non-seulement dans ces signes, mais aussi dans tous les autres.

52. (*Métastases utiles dans les affections de la poitrine.*) Toutes les fois que dans les maladies du poumon, la matière se transporte autour des oreilles; qu'il s'y fait un dépôt, ou aux extrémités inférieures, c'est guérison, et la suppuration en est salutaire.

53. Voici ce qui est à observer à ce sujet. Quand la fièvre persiste, que la douleur ne s'apaise pas, qu'il n'y a point une expectoration convenable, et que les déjections ne sont ni bilieuses, ni bien mêlées, ni crues; que l'urine n'est ni abondante, ni fort chargée de sédiment, et que les autres signes sont de guérison, on peut croire, dans ce cas, qu'il se fera un transport de la matière. L'abcès se fait aux extrémités inférieures, lorsque les hypocondres ont été douloureux; aux parties supérieures, lorsque les hypocondres ont été souples et libres de douleurs,

spumosum exspuatur. Si hæc omnia contigerint, moriuntur.

At quibus eorum partim quædam contigerint, partim minime, ex his nonnulli quidem intereunt, quidem etiam ex longo temporis intervallo supersunt. Sed ex omnibus his signis existentibus, tum in his, tum in reliquis omnibus, conjecturam facito.

Quibus ex morbis pulmonis ad aures abscessus oboriuntur, et ad inferiores sedes suppurant, et fistula facta aperiuntur, iis secunda valetudo contingere solet.

Ista vero hunc in modum consideranda sunt. Si febris detinet, neque dolor conquiescit, neque sputum ex ratione procedit, neque biliosæ sunt alvi egestiones, neque bene solutæ, ac sinceræ, neque urina admodum multa, et copiosum habens sedimentum, suffragantur vero ad salutem reliqua omnia salutaria signa, in his hujusmodi fore abscessus exspectato.

Ac hi oriuntur quidem in locis inferioribus, quibus circa præcordia inflammationis aliquid subest; illi autem in superioribus, quibus præcordia mollia, et doloris expertia perseverant, cumque difficultate spirandi aliquandiu vexatus fuerit, quæ citra ullam aliam evidentem occasionem quieverit.

In vehementibus, et periculo proximis pulmonum inflammationibus abscessus ad crura omnes sane utiles. Optimi vero, qui fiunt sputo mutationem subeunte. Si namque tumor, et dolor suboriatur, sputo pro flavo in pus verso, et foras prodeunte, hoc modo tum securissime æger superstes futurus est, tum citissime citra dolorem abscessus conquiescet.

Quod si neque sputum recte excernatur, neque urina bonum subsidentiam habere videatur, periculum est, ne articulo claudicet æger, aut ei multum negotii exhibeatur. — Si vero dispareant abscessus, et intro recurrant, sputo non prodeunte, et detinente febre, gravis morbi periculum, et delirii, et mortis, ægro imminet. — Ex suppuratis autem, quos pulmonum morbi concitarunt, fere seniores moriuntur, at ex cæteris suppurationibus juniores potius intereunt.

Caput xii. — Prognosis lumbos et infernas partes cum febre vexantium dolorum, atque septum transversum attingentium. Ex suppuratis usti, qui salventur, qui pereant; inflammatæ vesicæ signa, tum salutaria, tum exi-

que l'oppression, après avoir persisté pendant quelque temps, a fini sans cause manifeste.

34. (1) Les dépôts aux jambes, dans les péripneumonies violentes et dangereuses, sont toujours bons. Les plus salutaires sont ceux qui arrivent dans le temps d'un changement des crachats. Si la tumeur et la douleur paraissent, lorsque le crachat, au lieu d'être jaune, devient purulent, et qu'il s'expectore facilement, le malade guérira positivement, et le dépôt finira dans peu, sans douleur. Mais s'il n'expectore pas de crachats louables, et si l'urine ne dépose point un bon sédiment, il est à craindre que le dépôt fait aux jambes ne rende le malade boiteux, et qu'il ne donne beaucoup d'embarras. Si ces sortes d'abcès disparaissent, et que la matière rentre sans qu'il se fasse d'expectoration, et la fièvre persistant, cela est terrible, il y a grand danger de délire et de mort.

55. Les suppurations internes, provenant des péripneumonies, sont funestes principalement dans la vieillesse (2), les autres empyèmes dans la jeunesse.

56. (*De la fièvre avec douleur aux lombes.*) Les douleurs avec fièvre, qui occupent les lombes et les parties inférieures, de-

(1) La médecine active de nos jours fait que nous ne voyons pas les maladies se terminer par des dépôts, aussi fréquemment que cela devait arriver dans les premiers temps de la médecine, ni les crises suivre constamment la marche observée par Hippocrate, et telle qu'il l'a exposée dans une foule d'endroits de ses écrits.

(2) Le sens de ce paragraphe est difficile à déterminer. Je le traduis littéralement, et je le trouve conforme à la raison en ceci. Les suppurations, à raison d'une péripneumonie, peuvent être plus fréquentes dans la jeunesse à cause de la grande vigueur qui manque à la vieillesse. S'il se fait donc une suppuration dans la vieillesse, le danger en est plus grand, en ce que la cause doit en être plus violente. Quant aux autres suppurations du poumon, qui surviennent lentement, à raison de tubercules ou de toute autre cause lente, elles sont moins dangereuses dans les vieillards, parce que la suppuration ira bien moins vite. Je crois ceci conforme à quelques observations que j'ai de vieillards asthmatiques suppurés, qui ont vécu long-temps. J'ajoute qu'un coup d'épée dans la poitrine me paraît devoir être moins funeste dans la vieillesse que dans la jeunesse, les accidents devant être plus violents chez les jeunes personnes.

tialia. Ætas, quam hic morbus potissimum attingit.

At lumborum, et inferiorum partium dolores, qui cum febre affligunt, si relictis inferioribus ad septum transversum transeunt, exitiales sunt admodum. Ad alia igitur signa animum adhibere oportet. Siquidem ex pravis signis quippiam apparuerit, omni spe destitutus est æger. — Cum vero suppurati uruntur, quibus purum quidem pus est, et album, et minime fœtidum, ii servantur; at quibus subcruentum, et cœnosum, moriuntur. — Quod si irruente ad septum transversum morbo, reliqua signa minime prava se ostenderint, hunc suppuratum fore magna spes est.

At vesicæ, tum duræ, tum dolentes, grave prorsus, et exitiale periculum minantur; maxime autem exitiales, quæ cum febre assidua fiunt. Nam et ipsarum vesicarum dolores ad mortem inferendam satis sunt; neque alvi hoc tempore excernunt, nisi durum quiddam, et coactum. Solvit autem purulenta mieta urina, album, et leve habens sedimentum. Quod si neque cum urina quidquam dolor remiserit, neque mollior vesica reddatur, febrisque assidua fuerit, laborantem intra primos morbi circuitus morituram, exspectandum est. Hoc autem modo potissimum tentantur pueri, a septimo anno ad decimum quintum.

Caput xiii. — De crisibus febrium placidissimarum et malignissimarum; illarum insultu integris diebus haud numerabili et quare. De periodis criticis; de difficili per initia diuturnorum morborum notione; quando eorum animadversio facienda; exemplum a quartanis.

Febrium judicationes iisdem numerantur diebus, quibus et evadunt, et moriuntur homines. Nam et mitissimæ febres, et quæ securissimis fulciuntur signis, die quarto, aut ante desinunt; maxime vero malignæ, et quæ cum gravissimis signis fiunt, quarto, vel prius interficiunt. Primus itaque earum insultus ad hunc modum desinit; secundus ad septimum deducitur; tertius ad undecimum; quartus ad decimum quartum; quintus ad decimum septimum; sextus ad vigesimum. Hi igitur circuitus ex acutissimis morbis per quatuor facta accessione, ad vigesimum terminantur.

Neque vero horum quidquam integris viennent très-fâcheuses lorsqu'elles montent, et qu'elles atteignent le diaphragme en quittant les parties inférieures. Il faut considérer les autres signes; et s'il en paraît quelqu'autre de mauvais, l'état du malade est désespéré; mais si dans cet état, où la maladie monte vers le diaphragme, les autres signes ne sont point mauvais, il y a tout lieu de croire qu'il se fera une suppuration interne.

57. Dans toutes les suppurations internes qu'on ouvre avec le feu ou avec le fer, si le pus sort blanc et sans mauvaise odeur, il y aura guérison; mais s'il est sanieux et bourbeux, la mort est infaillible.

58. (*De l'état de la vessie.*) La vessie dure et douloureuse est un signe absolument funeste et mortel, plus encore s'il y a fièvre continue. Les douleurs seules de la vessie suffisent pour donner la mort; elles causent une constipation telle, que les excréments durcis ne sortent que comme par force; on est sauvé par des urines purulentes avec un sédiment blanc et uni; mais si la douleur ne cède point à ces urines, si la vessie tendue ne se ramollit point, et si la fièvre persiste, il y a tout lieu de croire que le malade mourra dans les premiers jours de la maladie. Les jeunes gens, depuis sept jusqu'à quinze ans, sont surtout exposés à finir ainsi.

59. (*Doctrine des crises ayant la longue observation pour base.*) Le jour auquel les fièvres se jugent, se détermine par le quantième des jours auxquels on a observé que les malades sont morts ou guéris.

60. Les fièvres les plus douces, accompagnées des signes les plus heureux, se terminent favorablement le quatrième jour, ou même plus tôt; celles du plus mauvais caractère, où se montrent les signes les plus terribles, sont suivies de mort le quatrième jour, quelquefois avant le quatrième.

61. Voilà donc la plus courte marche des fièvres. La seconde se renferme dans l'espace de sept jours, la troisième dans onze, la quatrième dans quatorze, la cinquième dans dix-sept, la sixième dans vingt. Ainsi les maladies les plus aiguës se terminent toutes en vingt jours, ayant entr'elles des durées différentes, qui varient d'*environ* quatre jours (1); mais on

(1) Ce passage, et quelques autres presque tout-à-fait semblables, que l'on trouve dans Hippocrate, ont long-temps donné la torture à ses interprètes. Ils tourmentent encore tous ceux qui veulent soutenir la durée des maladies, comme

diebus exacte numerari potest, cum neque annus etiam, neque menses, integris diebus numerari soleant. Post hæc autem eadem ratione, juxta eamdem adjectionem, primus circuitus est quatuor et triginta dierum, secundus quadraginta, tertius sexaginta.

At inter horum initia perquam difficile est dignoscere, quinam longo temporis spatio judicari debeant, quod simillima sunt eorum principia. Verum a primo die advertere animum oportet, et pro singulorum quaternariorum additione considerationem adhibere, nec latebit, quonam se vertat morbus. Quartanarum quoque conditio eumdem servat ordinem.

Caput xiv. — De morbis cognitu facilioribus, et quando hi maxime differunt; exemplum a puerperis. Capitis dolores, qui perniciosi, aut hæmorrhagiæ e naribus, aut abscessus in iisdem futuri. Ecquis auris dolor sit gravissimus, et quosnam celeriter interimat, quosve superfuturos spes sit

Qui vero intra brevissimum temporis spatium judicationem sunt subituri, facilius dignoscuntur, cum maxime inter se ab initio dissideant. Qui enim ex morbo superfuturi sunt, facile spirant, dolore vacant, noctu dormiunt, aliaque securissima signa habent.

At perituri difficultate spirandi vexantur, delirant, vigilant, cæteraque pessima signa habent. His igitur sic se habentibus, de morbis ad judicationem tendentibus, tum ex tempore, tum ex unaquaque adjectione, conjectura facienda est. —Ad eamdem quoque rationem et mulieribus judicationes ex partu contingunt.

Capitis dolores vehementes, ac continentes cum febre, aliquo quidem ex signis lethalibus accedente, admodum exitiales. Quod si sine signis ejusmodi dolor vigesimum diem superet, et febris detineat, sanguinis ex naribus eruptionem, aut alium quemdam abscessum ad inferiores sedes suspectari oportet. Verum quoad dolor recens fuerit, eodem modo sanguinis ex naribus eruptionem, aut suppurationem exspectare convenit; cum alias, tum si dolor circa tempora, et frontem affuerit. At sanguinis eruptio magis exspectanda venit in his, qui nondum quintum et trigesimum annum attigerunt, in senioribus vero suppuratio. —Auris dolor acutus, cum febre continua et vehementi, gravis; periculum enim delirii, et mortis ægro adiert. Cum igitur

ne peut suivre ici un compte exact des jours entiers; l'année elle-même, et les mois, ne se terminent point avec la fin des jours (1).

62. Ensuite viennent des maladies de même nature; c'est-à-dire, des fièvres qui se terminent en trente-quatre jours, d'autres en quarante, d'autres en soixante.

63. Reconnaître d'abord quelle sera la crise des maladies d'une longue période, c'est une chose très-difficile. Leur commencement est le même. Méditez sur ce qui se passera depuis les premiers jours, et depuis chaque espace de quatre jours; c'est le moyen de découvrir comment elles finiront. Le même ordre sert à déterminer l'événement des fièvres quartes.

64. Mais il est facile de prédire l'événement des fièvres qui doivent être jugées dans une courte période; car leurs commencements ne sont pas les mêmes. Ceux qui doivent échapper ont la respiration facile, ne se plaignent point de douleurs, dorment la nuit, et ont les autres signes très-bons. Ceux qui doivent mourir respirent avec peine, délirent, ne dorment point, et les autres signes sont fort mauvais.

65. Cela étant ainsi, il faut, lorsque les maladies sont près de leur crise, tirer le pronostic d'après leur durée et leur caractère. On prédit de même la crise des maladies qui surviennent après les couches, en comptant depuis l'accouchement.

66. (*Des maux de tête et des hémorrhagies.*)

---

rigoureusement et constamment déterminée, à un nombre de jours précis qu'Hippocrate n'a sans doute fixé ainsi, qu'afin d'y présenter une espèce d'ordre propre à soulager la mémoire. Outre que le père de la médecine observait trop bien la nature, pour croire qu'il la trouvât assujettie à des jours précis sans variation; il semble qu'il ait voulu faire éviter cette erreur à ses lecteurs, par la contradiction légère, mais manifeste, qu'on ne peut méconnaître dans ce passage, toutes les fois qu'on ne voudra pas étendre un peu le sens de la lettre. Cette contradiction disparaît entièrement, 1° en y suppléant le mot *environ*. Je l'ai donc ajouté, parce qu'il lève une contradiction grossière, qu'on ne peut soupçonner Hippocrate d'avoir faite par inadvertance; et que de plus, je crois cet *environ* conforme à l'observation; 2° il y a d'autres passages d'Hippocrate dans lesquels il compte lui-même le vingt-et-unième jour pour critique, au lieu du vingtième.

(1) Les années et les mois avaient en effet besoin d'intercalations fréquentes dans le calendrier des Grecs.

hic modus sit lubricus, celeriter a primo die ad omnia signa animum adhibere oportet. Moriuntur autem ex hoc morbo juniores quidem homines septimo die, aut citius, senes vero multo tardius. Nam et febres, et deliria minus eis suboriuntur, auresque eam ob causam suppuratio præoccupat. Verum his quidem ætatibus succedentes morbi reversiones plurimos interficiunt; juniores vero, priusquam auris suppuret, intereunt. Quandoquidem si pus album ex aure fluxerit, juniorem superfuturum spes est, siquidem aliud quoddam ei bonum signum supervenerit.

CAPUT XV. — Faucium cum febre exulceratarum prognosis, ut et diversarum anginæ specierum, gurgulionum periculosa operatio, quando instituenda; febrium recidivæ, quibus exspectandæ. Abscessus aut quartanæ qualibus in febribus, et cui ætati succedant, et quo tempore.

Fauces exulceratæ cum febre grave aliquid portendunt; at si aliud aliquod etiam signum adfuerit, ex his, quæ ante prava esse sensuimus, ægrum in periculo versari denuntiandum est.—Angina gravissima quidem est, et celerrime interimit, quæ neque in faucibus, neque in cervice quidquam conspiciuum facit, plurimum vero dolorem exhibet, et difficultatem spirandi quæ erecta cervice obitur, indueit. Hæc enim eodem etiam die, et secundo, et tertio, et quarto strangulat. —At quæ in reliquis quidem similiter dolorem exhibet, in faucibus vero tumorem, ac rubores excitat, admodum quidem exitialis est, priore tamen longe diuturnior, si ingens rubor fuerit. — Hæc vero diuturnior, eum non solum fauces, sed cervicem quoque rubor occupat; ex eaque præcipue evadunt, si cervicem et pectus rubor detineat, neque ad interna erysipelas revertatur. — Quod si neque diebus judicatoriis dispareat erysipelas, neque tubereulum ad exteriorem sedem se vertat, neque pus per tussim rejiciat, facileque ac sine dolore habere videatur, mortem indicat, aut ruboris reversionem.

At securius est tumorem, et ruborem ad externa converti; quod si ad pulmonem se vertat, dementiam excitat, et ex his nonnulli suppurati plerumque evadunt. — Gurgulio, quoad tumor et rubor occupat, non sine periculo resecatur, aut pertunditur. Inflammationes

Le mal de tête violent et continu dans la fièvre, pour peu qu'il s'y joigne d'autres signes funestes, est mortel pour l'ordinaire; mais s'il dure au-delà de vingt jours, sans qu'il s'y joigne d'autre mauvais signe, il faut s'attendre à une hémorrhagie du nez, ou à quelque abcès dans les parties inférieures. On peut aussi attendre l'hémorrhagie du nez, ou l'abcès, au commencement, s'il se fait sentir une douleur aux tempes et au front. L'hémorrhagie est plus ordinaire dans l'âge au-dessous de trente-cinq ans.

67. (*Signes pris de la douleur aux oreilles.*) La douleur des oreilles, avec une fièvre continue et violente, est un signe terrible: il menace de délire et de mort. Comme le cas est plein de danger, il faut avoir ici une attention particulière à tous les autres signes, depuis le premier jour. Les jeunes meurent le septième, et même plus tôt; les vieillards beaucoup plus tard, car chez ceux-ci, la fièvre et le délire sont moins funestes, et la suppuration des oreilles a le temps de s'établir: ce sont les rechutes qui en tuent le plus grand nombre. Les jeunes meurent avant que la suppuration se fasse; mais s'il leur coule de l'oreille un pus blanc, il y a espérance qu'ils échapperont, pourvu qu'il s'y joigne quelqu'autre bon signe.

68. (*Des ulcères au gosier.*) L'ulcère au gosier, avec fièvre, est très-fâcheux. S'il paraît quelqu'autre des mauvais signes que j'ai déjà fait connaître, annoncez que le malade est en danger.

69. (*Pronostic des esquinancies.*) Les esquinancies sont funestes; elles emportent le malade promptement. Toutes les fois qu'elles ne produisent aucun changement sensible dans le gosier ni au cou, qu'elles occasionent l'orthopnée, et jettent dans un état violent; la mort arrive, le premier, le second, le troisième ou le quatrième jour, quand la plupart de ces signes se trouvent joints ensemble. S'il y a tumeur et rougeur au gosier, le danger est grand; mais il est plus éloigné, surtout si la rougeur est forte. Lorsque le gosier et le cou reviennent rouges, le terme est encore plus long. C'est dans ce cas qu'il en réchappe quelques-uns, principalement si la rougeur de la poitrine se joint à celle du cou, et que l'érysipèle ne rentre point.

70. Mais si l'érysipèle ne disparaît pas aux jours critiques, si la tumeur ne gagne point vers l'extérieur, s'il ne sort point de pus avec les crachats, et que le malade semble ne pas souffrir, mais au contraire se trouve bien, c'est signe de mort ou de la rentrée de la matière de l'érysipèle. Il y a aussi un très-grand danger, lorsque la tumeur ou l'érysipèle se porte

enim, et sanguinis profluvia ei succedunt; verum talia ut extenuentur, aliis rationibus eo tempore tentanda sunt. Ubi vero id totum, quod σταφυλην Græci, hoc est uvam nominant, jam secretum fuerit, et summa gurgulionis pars major, et rotunda, superior autem tenuior exstiterit, per id tempus manum admovere tutum est. Præstat tamen, ubi alvum subduxeris, manu operam adhibere, si per tempus liceat, neque suffocetur æger. — Quibus febres cessant, neque apparentibus solutionis signis, neque diebus judicatoriis, iis recidiva exspectanda est. In longa febre, salutariter tamen affecto ægro, si neque ob inflammationem aliquam, neque ob ullam aliam evidentem occasionem, dolor detinet, in hoc abscessus eum tumore, aut dolore, ad articulum aliquem exspectandus, maximeque in inferioribus locis. Magis tamen, et breviori tempore, hujusmodi abscessus contingere solent iis, qui trigesimum annum non attigerunt.—At statim in considerationem adhibenda sunt, quæ ad abscessum spectant, si ultra vigesimum diem febris detinet; quæ tamen per longiores febres, senioribus minus contingunt.—Hujusmodi autem abscessum exspectare convenit, si febris continua fuerit; in quartanam vero firmari debere, ubi intermiserit, et errabundum in modum prehenderit, et ita ad autumnum deducatur.—Ut vero abscessus oriuntur in his, qui triginta annis minores sunt, ita quartanæ potius annum agentibus trigesimum, aut senioribus.— Scire autem convenit, abscessus hyeme magis contingere, et tardius desinere, et minus intro recurrere.

Caput xvi.—De signis vomitiones spontaneas et hæmorrhagias narium in febribus futuras indicantibus.

Si quis in febre non lethali dixerit caput dolore, aut tenebricosum quiddam ante oculos obversari, si etiam oris ventriculi morsus accesserit, biliosa vomitio aderit. Quod si quoque riger subortus fuerit, et inferiores præcordiorum partes frigidas habuerit, adhuc citius vomitio aderit. Si vero sub in tempus biberit quidpiam, aut ederit, id quam celerrime evomitur.— Inter hos autem quibus primo die dolor cœpit, ii quarto et quinto die potissimum affliguntur, at septimo liberantur. — Quin etiam eorum plerique tertio die dolore vexari incipiunt, conflictantur autem maxime quinto, verum au-dehors fort vite. Du reste, si la matière se jette sur le poumon, le délire s'en suit, et plusieurs meurent empyiques.

71. (*De l'état de la luette.*) Il y a du danger à couper et à scarifier la luette, tandis qu'elle est rouge et tuméfiée; car cette partie est sujette aux inflammations et aux hémorrhagies. Il faut tâcher, dans le temps, de parvenir à la guérison par d'autres remèdes. Mais lorsque la luette semble se séparer du palais, ce que nous appelons *staphylè, le raisin*, ou relâchement de la luette, et que l'extrémité inférieure est enflée, formant une petite boule, tandis qu'au contraire l'extrémité supérieure est amincie: alors on peut la couper sans danger. Il est à propos de purger doucement avant l'opération, si le temps le permet, si le malade n'est pas menacé d'étouffer.

72. (*Pronostic des rechutes.*) Toutes les fois que les fièvres disparaissent sans les signes salutaires, et hors du temps critique, il faut s'attendre à une rechute.

73. (*Pronostic des dépôts sur les articulations.*) Lorsque les fièvres durent longtemps, sans être accompagnées de signes mortels, sans douleur causée par quelque inflammation, et sans autre cause manifeste, il faut s'attendre à des abcès, avec tumeur et douleur aux articulations, surtout aux parties inférieures. Ces abcès arrivent plus vite et plus souvent, dans l'âge au-dessous de trente ans.

74. (*Pronostic général des dépôts avec suppuration.*) Il faut se défier d'un abcès, dès que la fièvre s'étend au-delà du vingtième jour; mais les vieillards y sont peu sujets, même dans les fièvres plus longues. De pareils abcès arrivent si la fièvre est continue; mais si elle va et vient, ayant un type erratique, elle se changera en fièvre quarte, principalement lorsque l'automne est proche.

75. Comme la dégénération en abcès est plus ordinaire dans l'âge au-dessous de trente ans, il en est ainsi des fièvres quartes dans l'âge au-dessus et dans la vieillesse.

76. Les dépôts arrivent plus souvent dans l'hiver. Leur guérison est plus longue; mais ils sont moins sujets à rentrer.

77. (*Pronostic de vomissement bilieux.*) Celui qui, sans être attaqué d'une maladie mortelle, se plaint d'un violent mal de tête; s'il a comme une espèce de nuage devant les yeux, et des cardialgies, vomira des matières bilieuses. Lorsqu'il se joint des frissons à ces symptômes, et que la partie inférieure des hypocondres est froide, le vomissement est plus prochain; il surviendra bientôt, si on mange ou si on boit quelque chose.

nono, aut undecimo periculo defunguntur. — Qui vero quinto die dolore affligi cœperint, et reliqua pro ratione prioribus respondeant, ad decimum quartum diem judicatur morbus. — Ista autem viris quidem, et mulieribus, in tertianis præcipue contingunt. Junioribus vero, cum in iis ipsis, tum etiam magis in febribus perassiduis, et legitimis tertianis. — At quibus per hujusmodi febrem caput dolet, et pro tenebris ante oculos apparentibus visus hebetudo contingit, vibrantesque splendores obversari videntur, et pro oris ventriculi morsu, in præcordiis, dextra, aut sinistra parte, contentio quædam, neque cum dolore, neque cum inflammatione suboritur, iis pro vomitu sanguinem e naribus profluxurum, exspectandum est.—Potius tamen et eo casu in juvenibus sanguinis fluorem exspectato. Iis vero, qui trigesimum annum attingunt, et senioribus, minus; sed in his vomitiones exspectabis.

Caput xvii — De signis convulsiones puerorum præcedentibus; recte prænoscere violenti, quæ ediscere et judicare convenit. Morborum populariter grassantium impetus, et temporis constitutiones. Medico prænotionem adhibituro, quæ cognoscenda.

Pueris convulsiones accidunt, si febris acuta fuerit, venter non dejiciat, si vigilent, perterreantur, plorent assidue, et color immutetur, et ex viridi pallidus, aut lividus, aut ruber contrahatur. Hæc autem pueris quidem recens natis ad septimum usque annum promptissime eveniunt. At grandiores pueri, et viri, non adeo per febres convulsionibus prehenduntur, nisi vehementissimum, et pessimum quoddam signum ex his, quæ in phrenitide fieri solent, affuerit. — Morituros autem, et superfuturos, tum pueros, tum alios, ex omnibus signis conjicies, velut in singulis singula descripta sunt. Atque hæc a me, et de morbis acutis, et de his, qui ab iis oriuntur, dicuntur.— Qui vero superfuturos ex morbo, et morituros, eosque, quibus pluribus diebus, et quibus paucioribus perseverabit morbus, recte prænoscere volet, is intelligentia comprehensam omnium signorum doctrinam æstimare debet, et eorum vires inter se collatas ratione expendere, velut scriptum est, cum in aliis, tum in urinis, et sputis, ubi una et pus, et bilis, tussi rejecta fuerint. — Quin etiam morborum

78. (*Succession des jours critiques. Voy. sup.* n° 61.) Quand dès les premiers jours on souffre beaucoup de la tête, le quatrième et le cinquième sont des plus fâcheux, le septième est le dernier. Il est plus ordinaire que la douleur de tête ne commence que le troisième jour, alors le cinquième est le plus fâcheux, et la maladie finit le neuvième ou le onzième. Si le cinquième jour est le premier de la douleur de tête, et si le reste est dans l'ordre que je viens de dire, la maladie se juge le quatorzième. Cela s'observe tant chez les hommes que chez les femmes, même dans les fièvres tierces (1).

79. Pour les jeunes gens, cela s'observe aussi dans ces sortes de fièvres, mais plus encore dans les fièvres continues et dans les tierces pures.

80. Lorsque dans ces sortes de fièvres on a des douleurs de tête, et qu'au lieu d'avoir une espèce de nuage devant les yeux, on se plaint de faiblesse dans la vue, ou de voir des étincelles; qu'au lieu de maux de cœur, il y a tension dans l'hypocondre droit ou gauche, avec douleur et sans inflammation, on doit s'attendre à une hémorrhagie du nez, non au vomissement. L'hémorrhagie arrive surtout aux jeunes gens; moins souvent à ceux qui ont passé trente ans, et aux vieillards. On peut attendre chez ceux-ci le vomissement.

81. (*Des convulsions chez les enfants.*) Les enfants tombent dans des convulsions, s'ils ont une fièvre aiguë et le ventre constipé, s'il y a insomnie, ou des frayeurs, ou des pleurs violents; s'ils changent de couleur, s'ils deviennent rouges, pâles, verts.

82. Les convulsions arrivent pour de légers sujets, dans l'enfance, jusqu'à sept ans; mais au-delà de cet âge, les convulsions dans les fièvres ne se voient qu'avec le concours des signes les plus fâcheux, tels que chez les frénétiques.

83. (*Conclusion touchant la doctrine des signes.*) On doit tirer pour les enfants comme pour les autres, le pronostic de guérison ou de mort, de tous les signes, tels que je les ai rapportés. Je parle ici

(1) Il paraît, par cet endroit, par la fin du n° 63, par la 154e Sent. Coac. liv. 1er, par le n. 32, du traité des Chairs, etc., qu'Hippocrate considérait dans les fièvres intermittentes, comme dans les continues, *le commencement, l'augmentation, le décroissement, et des temps critiques.* Mais il m'est difficile de m'assurer d'avoir parfaitement saisi le sens d'Hippocrate dans ce numéro, ainsi que dans les deux suivans, et dans bien d'autres endroits.

semper vulgariter grassantium impetum, et tempestatis conditionem cito animo concipere oportet.—Atqui quod ad proprias cujusque rei notas, et reliqua signa attinet, probe nosse, minimeque ignorare convenit, quod quovis anno, et quovis anni tempore, mala malum, et bona bonum denuntiant. Quandoquidem et in Lybya, et in Delo, et in Scythia prædicta signa vera esse comprobantur.— Ex quibus scire licet, quod non difficile sit in iisdem regionibus, ut quis longe plurima ex ipsis assequatur, si ea cognitione complexus, recta mentis acie dijudicare, et perpendere noverit. — Neque vero est, quod ullius morbi nomen, quod hic adscriptum non sit, desideres. Omnes etenim, qui prædictis temporibus judicantur, ex iisdem signis cognosces.

des maladies aiguës et de celles qui en sont la suite. Or, celui qui veut juger d'avance s'il y aura mort ou guérison, si la maladie durera plus ou moins de jours, doit apprendre à bien connaître la force des signes de toute espèce, notamment de ceux qui se tirent des urines et des crachats; il observera surtout ce que j'ai dit touchant les crachats qui sortent mêlés de pus et de bile.

84. Il faut encore pénétrer promptement dans la nature des épidémies régnantes, et dans la constitution des saisons. Il ne faut point oublier, au sujet des symptômes et des signes, que, dans toute année et dans toute saison, les mauvais signes sont des précurseurs du mal; et les bons, du bien. Ceux que j'ai décrits sont vrais en Lybie, à Delos, en Scythie. On ne sera point surpris d'en voir vérifier la plupart dans ces régions, quand on aura appris à porter son jugement avec précaution, et qu'on aura comparé exactement tous les signes entre eux : on pourrait désirer le nom des maladies que j'ai omis, mais il suffit de savoir que toutes celles qui se terminent aux mêmes époques se jugent par les mêmes signes.

HIPPOCRATIS
DE HUMORIBUS LIBER.

PRÆFATIO.

Erotianus (1) quidem hunc librum inter vere Hippocrateos refert, ut etiam Palladius (2), ipseque Galenus (3); sed antiquissimis jam temporibus de eo interpretum maxima fuit dissensio. Zeuxis et Heraclides eum a veris Hippocraticis libris omnino rejiciendum putarunt. Glaucias, et alii antiqui, eum ad Hippocratem quidem retulerunt, sed non ad Coum. Quæ in hoc libro leguntur, ad summam brevitatem redacta, Dioscorides et Artemidorus Capito Hippocrati Coo adscripserunt, quæ magis explicita oratione dicta sunt, ab alio interjecta esse, putarunt. Alii Thessalo, Hippocratis filio, alii Polybo, genero ejusdem, librum hunc adscribunt (4). Alii Democritum auctorem ejus nominant (5). H. Mercurialis eum ad classem secundam rejecit (6). Recentiori tempore ejus genuitatem Hallerus (7) defendit, ob brevitatem, et similitudinem cum iis, quæ in libro I. epidemicorum et aphorismis reperiuntur, et quia is ejusdem ingenii cum libro de locis in homine est.

Utilissima certe multa liber hic continet, sed dicendi genere, quod coactam brevitatem redolet, obscuroque relata, ut conjicere liceat, ipsum ab alio quodam, ad exemplum Hippocrateorum, compositum esse, et quidem ex aliis genuinis libris, epidemicorum I, prognostico, aphorismis, atque de ære, aquis et locis libro excerptum, cum plurima, quæ in his leguntur, in hoc, et quidem sine ordine repetita sint (8).

(1) L. c.— (2) In comm. in libr. Hipp. de fract. — (3) In comm. 3. in 6. epid. text. 44. — (4) Teste auctore commentarii in hunc libr. qui Galeno adscribitur.—(5) Vid. Menagium ad Diog. Laert. IX. 46. — (6) Censur. Hipp. oper. p. 25 et 26.—(7) In bibl. med. pract. t. I. p. 62., et art. med. princ. t. I. p. 89. — (8) Cfr. Fabricii bibl. gr. ed. 4. vol. 2. p. 368. Item Grimm's Ubersetz. d. Hipp. 2. B. S. 574.

TRAITÉ
DES HUMEURS.

Ce traité des humeurs, le second de ceux qui composent la seconde section dans Foës, est généralement regardé comme une œuvre légitime d'Hippocrate. Il présente une foule d'idées générales, qui pourront paraître beaucoup trop vagues à plusieurs égards. Elles serviront du moins à faire connaître sur combien de différents objets Hippocrate a cru qu'un médecin pourrait porter utilement ses vues, pour y apercevoir des symptômes importants à connaître avant de se déterminer à agir. Ce morceau est donc principalement consacré à présenter le tableau de cette foule d'objets divers. On y trouvera aussi quelques propositions positives, et des observations de détail, surtout concernant les effets de l'atmosphère sur la santé; de sorte que je ne doute point qu'un médecin qui médite profondément sur l'état de ses malades, ne retire de l'avantage de sa lecture. On se tromperait fort, en jugeant des autres articles par le premier, qui est en effet très-peu important, soit que le texte en ait été altéré, soit que je n'en aie pas bien pu pénétrer le sens.

J'aurais voulu pouvoir y mettre de brièves notes marginales, pour servir aux lecteurs à se fixer, sur les matières dont il est question dans les divers numéros. Mais cela m'a été souvent impossible, à moins de faire des indications à peu près aussi longues que chaque numéro. Il en est, à cet égard, pour ce traité comme pour les Aphorismes. Les matières me semblent même moins liées dans celui-ci; il faut le lire et relire plusieurs fois, avant de pouvoir le mettre entièrement à profit. Il paraît du reste qu'il nous est parvenu mutilé en plus d'un endroit, si on le compare avec un commentaire que nous en avons sous le nom de Galien.

ARGUMENTUM LIBRI.

Medica præcepta, tum de his, quæ circa ægrotantes molienda sunt, tum de his, quæ in morbis eveniunt; diversi morborum ortus pro variis cœli tempestatibus, et constitutionibus. Quomodo ex morbis temporum constitutiones prædicendæ; et quæ ex hæmorrhoidibus commoda.

Caput i. — Congestiones humorum per commodas vias et conveniente tempore ducendas esse; easdem derivatione, revulsione, aliisque modis solvi.

Humorum color, nisi ii ad profunda corporis se receperint, velut in cute efflorescens conspicitur. — Ducere oportet, quam in partem momento feruntur, per loca accommodata, nisi quorum maturationes progressu temporis contingunt, quæ vel foras, vel intro, vel alio, quo expedit, tendunt.

Cautio, imperitia, experiendi difficultas, glabrities, viscerum vacuitas, inferioribus repletio, superioribus nutritio, sursum inclinatio, deorsum inclinatio, quæ sua sponte sursum aut deorsum tendunt, quæ juvant aut nocent, connata forma, regio, consuetudo, ætas, anni tempestas, morbi constitutio, exsuperantia, defectio, quibus quantum linquitur, aut non, purgatio, evacuatio, remedia, declinatio, derivatio in caput, in latera, qua præcipue tendit, aut revulsio, in superioribus deorsum, sursum in infernis, aut exsiccare, aut quibusdam inferiora, aut quibusdam superiora, aut eluitur, aut quibusdam lenietur. — Humores ex vasis effusos intro ne intercipito, sed aditus exsiccato.

1. Comme on voit les couleurs des fleurs, on voit de même celles des humeurs de notre corps qui ne sont point résorbées et cachées dans l'intérieur.

2. Il faut pousser là où les humeurs se portent, à moins que la coction ne demande du temps; observant attentivement où tend la coction, vers l'intérieur ou vers l'extérieur: et prenant toute autre précaution convenable; ayant égard à la nouveauté des symptômes, à la difficulté qu'ils présentent, à la chute des cheveux, au vide des viscères, à la plénitude des parties inférieures, ou au bon état des supérieures; au penchant vers le haut ou vers le bas; à ce qui s'y porte de soi-même; à ce qui y nuit ou y est bon; à ce qui cadre avec la coutume, avec le lieu, avec l'âge, avec la saison régnante, avec la nature de la maladie; à ce qui est enfin en excès ou en défaut; à ce qui persiste ou ne persiste point.

3. Les terminaisons des maladies, la déviation, le transport vers la tête, vers quelque partie des côtés où il y a tendance naturelle; la révulsion en bas pour les parties supérieures, en haut pour les inférieures; *ce sont autant de choses importantes à observer.* Faut-il dessécher ici le haut, là le bas? Faut-il humecter? ou, quel autre moyen y a-t-il de soulager?

4. Ne laissez pas passer en dedans les humeurs épanchées, mais desséchez la source qui les fournit.

5. Le trouble dans les entrailles, la manière de les laver, de les nettoyer; quand est-on menacé d'abcès au fondement? d'où provient l'adoucissement? Est-ce du remède ou de quelque suppuration? (1) s'y forme-t-il une congestion d'humeurs? y paraît-il des exanthèmes? sort-il des vents ou des aliments, ou quelque animal, des vers ou autres? y a-t-il de l'ardeur ou toute autre affection?

6. Observez aussi ce qui se termine de soi-même; telles sont des pustules provenant de l'excès de chaleur. Qu'est-ce qui nuit ou qui est bon?

7. Observez la forme des tumeurs, leur mobilité, leur élévation, leur affaissement, le sommeil, l'insomnie, et prévenez ce qu'il faut faire, comme ce qu'il faut éviter.

---

(1) Le texte est très-embarrassant dans ce qui forme la matière des cinq ou six premiers numéros de ce traité. Un autre traducteur les entendrait peut-être bien autrement, et on ferait des divisions fort différentes.

Conturbatio, perfusio, abluitio, quibus ad sedem aliquid abscedit, unde emulgetur, aut medicamentum, aut ulcus, aut humor aliquis concretus, aut pullulatio, aut flatus, aut cibi recrementum, aut animalculum, aut æstus, aliave quæpiam affectio.

Caput II. — Medico, quæ consideranda; celeritas in medica arte; humorum inconstantium consideratio; tormen infra umbilicum.

Hæc diligenter consideranda, quæ sua sponte desinunt, an velut pustulæ ab ardoribus excitatæ, in quibus quænam nocent, aut juvant. Figuræ, motio, in tumorem sublatio, ac rursum depressio, somnus, vigilia, quæque fieri aut prohiberi debent, prævertito.

Vomitionis institutio, eorum, quæ per inferiora subducuntur, aut sputi, muci, tussis, ructus, singultus, flatus, urinæ, sternutamenti, lacrymarum, prurituum, vellicationum, contactuum, sitis, famis, repletionis, somnorum, laborum, otii, corporis, mentis, disciplinæ, memoriæ, vocis, silentii.

Mulieri, uteri affectibus laboranti, purgationes, supra prorumpentia, et quæ intestina torquent, pinguia, meraca, spumantia, calida, mordacia, æruginosa, varia, ramentosa, feculenta, cruenta, flatu carentia, cruda, cocta, sicca, quæcunque undique confluunt, tolerandi levitas spectanda, et molestia prius quam in periculum incidatur, quæque sedare minime oportet.

Maturatio, eorum, quæ infra sunt, per inferiora demissio, fluitatio eorum, quæ supra sunt, et quæ ex uteris exeunt, et sordes, quæ sunt in auribus, emollitio, adapertio, vacuatio, calefactio, refrigeratio, intra, extra, horum quidem, horum vero minime. — Ubi infra umbilicum fuerit, quod intestina torquet, tardus et levis est intestinorum cruciatus; vice versa, contra.

8. La doctrine sur le vomissement, sur l'évacuation par les selles, par les crachats, par les narines, doit être toujours présente. La toux, les vents rendus par haut, le hoquet, les vents rendus par bas, l'urine, l'éternument, les larmes, la démangeaison, les excoriations, le palper (1), la soif, la faim, la satiété, les songes, l'aptitude ou l'inhabileté au travail, soit du corps, soit de l'esprit; la netteté des idées, la mémoire, la parole, le silence, sont autant de choses qui méritent attention.

9. Les évacuations de la matrice, dans les cas où cet organe est affecté; celles qui se font par le haut; celles qui causent des tranchées en sortant; celles qui sont claires, toutes de même nature, point mêlées, chargées d'écume, ou chaudes, mordicantes, vertes, de diverses couleurs, mêlées de filaments ou de grains, ou de sang; celles qui ne donnent point de vents; celles qui sont crues, cuites, brûlées; celles qui sortent des environs, qui procurent du mieux ou du pire.

10. Il faut connaître ce qui ne doit pas être arrêté avant que le danger n'arrive, ce qui tend à la maturation, ce qui s'évacue déclinant vers le bas, la fluctuation dans ce qui est élevé, ce qui vient de la matrice, les excrémens qui proviennent des oreilles, le travail de la coction, ce qui se perce, et qui est vidé, chaud, froid, de l'intérieur, de l'extérieur; ce qui est pour l'affirmative ou pour la négative.

11. Les tranchées ont-elles leur siége au-dessous du nombril? sont-elles gravatives, peu violentes, ou le contraire?

12. Les déjections où tendent-elles? sont-elles sans écume, cuites, crues, froides, de mauvaise odeur, sèches, humides, horriblement puantes? La soif survient-elle sans ardeur excessive, ni autre cause apparente? L'urine, l'humidité des narines; jeter ses membres çà et là, avoir la respiration brûlante, inégale, troublée; l'état des hypocondres, celui des extrémités, celui des yeux, le changement de couleur, le pouls, le froid, les palpitations, la rudesse de la peau, la dureté des nerfs ou tendons ou cartilages des articulations, l'altération de la voix, de l'esprit, de la figure, les

(1) *Le palper.* C'est ainsi que j'ai cru devoir traduire le mot grec qui signifie ce que font souvent les moribonds, cherchant avec les bouts des doigts des fétus sur leurs couvertures; à quoi je ne connais pas d'expression consacrée dans notre langue.

CAPUT III. — Egestionum alvi consideratio.

Quæ per alvum secedunt, qua tendunt, minime spumantia, cocta, cruda, frigida, fœtida, sicca, humida, malum odorem spirantia. — Sitis non prius existens, neque æstus, neque alia occasio, urina, nasi humectatio.

Projectionem et siccitatem, corporis molem in se non subsidentem, spiritum turbidum, præcordia, extremitates, oculos male affectos spectabis. Coloris mutatio, pulsus, refrigeratio, palpitationes, durities cutis, nervorum, articulorum, vocis, mentis, figura voluntaria, pili, ungues, tolerandi levitas, aut secus, et qualia oportet, consideranda. — Signa sunt hæc : odores corporis, oris, egestionis alvi, auris, flatus, urinæ, ulceris, sudoris, sputi, naris. Corpus salsum, aut sputum, aut nasus, aut lacryma, aut alii humores, omnino similia, quæ juvant, quæ nocent.

Insomnia, qualia quis cernat, spectanda, et in somnis, quæ faciat, an acute audiat, et prompto animo obediat, an quæ commoda sunt, et salutem adferunt, reliquis plura sint et valentiora, an erga omnia omnibus sensibus vigeant, et ferant, velut odores, sermones, vestitus, figuras, atque hæc facile, quæ etiam cum sponte apparent, juvant, et quando ejusmodi judicationem afferunt, et tot, et talia, velut flatus, urina, qualis, et quanta, et quando. Quæ vero contraria sunt, avertere iisque adversari, oportet.

Quæ propinqua et communia sunt affectionibus, ea prima et maxime vitiantur. — Constitutionem autem spectato, ex his, quæ prima incipiunt, quidquid tandem excernatur, ex urinis quænam sint, et quænam sit corporis concidentia, coloris immutatio, spiritus imminutio, reliquæque cum his victus rationes.

Id quidem sciendum, num, quæ prodeunt, sint similia, transitus, urinæ, per poils, les ongles, tout cela fournit autant de signes. Le malade les supporte-t-il facilement ou non?

13. Il faut avoir égard à l'odeur de la peau, à celle de la bouche, celle des selles, des oreilles, des vents, de l'urine, des plaies, de la sueur, du crachat, de la morve. La peau est-elle salée, *ou la sueur, ou le crachat,* ou ce qui coule du nez, ou les larmes, ou les autres humeurs? En toutes choses pareilles, il peut y avoir du bon et du mauvais; comme aussi en ce que le malade voit durant ses songes, même en ce qu'il fait quelquefois en songeant.

14. Le malade entend-il bien? Se laisse-t-il persuader facilement? Le plus grand nombre de symptômes et les plus forts sont-ils du nombre de ceux qui procurent du soulagement, qui tendent à la conservation? Les malades jouissent-ils de tous leurs sens? S'accommodent-ils à tout, aux odeurs, aux discours, aux vêtements, à tout ce qui se présente? C'est cet état que nous appelons facilité à supporter le mal. Il est très-avantageux lorsqu'il est naturel (1), surtout au temps des crises. Ayez égard à cet état ainsi qu'à bien d'autres choses, telles que les vents et les urines. Celles-ci coulent-elles en temps opportun, en quantité et qualité convenables? S'il en est autrement, il faut agir pour s'opposer au mal et le combattre.

15. Les parties les plus voisines du mal, et celles qui participent aux mêmes fonctions, sont les premières affectées. La nature du mal se juge par les symptômes qui paraissent les premiers. La crise, quelle qu'elle soit, se juge par les urines et par tout ce qui y concourt, par le changement de couleur de la peau, par la difficulté de respirer, et par tout le reste dans la manière d'être.

16. Il faut examiner si les excrétions sont contre nature, si l'urine sort par la matrice, ou les crachats par le nez. Faites attention à l'état des yeux, à la transsudation des humeurs, ou d'un ulcère, ou des exanthèmes. Qu'est-ce qui est naturel? qu'est-ce qui est l'effet de l'art? Il y a bien de la ressemblance dans tout ce qui arrive lors des crises, soit qu'elles doivent tourner au mieux ou au pire, ou même à la mort. Vous voulez

---

(1) *Lorsqu'il est naturel.* Cela veut peut-être dire que cet état, pour être regardé comme très-avantageux, ne doit pas être l'effet de quelque remède calmant ou narcotique, de la présence d'un objet agréable, etc.

uteros, sputa, per nares, oculi, sudor, ex tuberculis, ex vulneribus, pustulis, quæ sua sponte, quæ per artem. — Quod similia sunt inter se omnia, quæ judicationem faciunt, quæque prosunt, quæque nocent, et quæ tollunt, ut illa quidem evitans, avertat, hæc vero provocans admoveat ac suscipiat.

Aliaque etiam eodem modo, in cute, extremis partibus, præcordiis, articulis, oculo, ore, figuris, somnis, quænam judicationem denuntiant, et quando ejusmodi omni ratione moliri oportet. Ad hæc vero quinam hujusmodi abscessus oriuntur, quænam juvant, cibis, potionibus, odoribus, visis, auditionibus, notionibus, secessibus, humoribus, calefactione, refrigeratione, siccitatibus, humectando, siccando, inunctionibus, illitionibus, iis, quæ in cataplasmate apponuntur, emplastris, iis, quæ inspergunter, et iis, quæ imponuntur.

Figuræ, frictio, medela, labor, otium, somnus, vigiliæ. Spiritibus, supra, infra, communibus, propriis, arte comparatis. — In accessionibus nec præsentibus, nec futuris, neque dum pedes refrigerantur, sed cum morbus inclinat. In accessionibus, quæ per circuitus repetunt, nulla alimenta offerenda, neque adurgenda, sed ante judicationes de his, quæ apponuntur, auferendum.

Quæ judicationem faciunt, aut perfecte judicata sunt, neque movere, neque ullo modo innovare, sive medicamentis, sive aliis irritamentis, sed sinere oportet. — Concocta medicamentis purgantibus agitanda, non cruda, neque in principiis, nisi impetu suo ad excretionem ferantur, plerumque vero minime ad exitum festinant.

Quæ ducenda sunt, quo maxime vergunt, eo per loca convenientia ducere oportet. — Quæ prodeunt, copia minime sunt æstimanda, sed quamdiu prodeant, qualia oportet, et æger facile ferat. — Ubi vero virium debilitatem, aut animi cependant détourner le pire, et tâcher de faire venir le mieux.

17. Il faut encore faire l'examen de la peau, des extrémités, des hypocondres, des articulations, des yeux, de la bouche, de la manière de se tenir dans le lit, des songes. On en tire des signes pour les crises; on en tire des inductions de ce qui se passe, et des dépôts qui surviendront.

18. Y a-t-il du changement en mieux après tels aliments, après telles boissons, après l'usage de telles odeurs, après la vue de tels objets? Le malade est-il soulagé par l'ouïe, par des idées, par la solitude, par l'humide, par le chaud, par le froid, par le sec? en l'humectant ou en le séchant? par des onctions, des liniments, des cataplasmes, des emplâtres, des aspersions, des poudres?

19. Au sujet des applications, il y a à observer la forme, le mélange des drogues, et le soulagement que le malade en retire.

20. Observez aussi si le malade est un homme de travail, ou habitué à l'oisiveté. Observez le sommeil, les insomnies; si les esprits se portent en haut, en bas, partout, ou vers un endroit particulier; si c'est un artifice (1); si ces changements n'ont pas lieu dans le temps du relâchement, ou peu avant; si les pieds ne sont pas froids, et si c'est dans le déclin de la maladie.

21. Dans les affections périodiques, il ne faut, lors de l'accès, ni présenter de la nourriture au malade, ni le forcer d'en prendre, mais au contraire la supprimer.

22. (2) Lors des crises et après, il ne faut rien mouvoir, ni innover avec des remèdes ou tout autre irritant; laissez alors faire la nature. Médicamentez après la coction, et poussez; mais jamais les matières crues, ni dans les commencements, à moins qu'il n'y ait orgasme. Or, il y en a rarement. S'il faut évacuer, évacuez par les organes convenables, vers lesquels il y ait de la tendance.

---

(1) On peut dire que les esprits se portent *par artifice* vers une partie, lorsqu'on y augmente la sensibilité, *v. g.*; par des frictions sèches ou avec des eaux spiritueuses; par des sinapismes, etc.

(2) Je ne sais point me refuser à faire remarquer ici que cet article forme un des aphorismes d'Hippocrate, le plus célébré dans la pratique de la médecine. Il en est de même de quelques autres numéros de ce traité, que les médecins attachés à la doctrine d'Hippocrate reçonnaîtront facilement.

defectionem judicare oportet, quamdiu hoc feceris, alio vertendum, aut siccandum, aut humectandum, aut revellendum cujus gratia id fit, si sufficere æger possit. Quod ex his est conjectandum, sicca quidem calida erunt, humida vero frigida, alvum autem dejicientia, plerumque contraria.

Hæc imparibus diebus supra fiunt, si et circuitus, et constitutio ex ipsis accessionibus talis exstiterit. Plurima autem diebus paribus infra contingunt. Sic enim etiam, quæ sponte eveniunt, juvant, nisi circuitus accessiones diebus paribus faciant. In talibus autem, paribus diebus, supra, imparibus vero infra fiunt. Paucæ autem sunt ejusmodi, talesque constitutiones difficiliorem habent judicationem. — Quin etiam, quæ ultra tempore procedunt, sic contingere necesse est, velut, quæ ad diem decimum tertium et ad decimum quartum perveniunt, decimo tertio quidem infra, decimo quarto vero supra fient. Sic enim ad judicationem confert. Et quæ ad vigesimum diem pertingunt.

Præterquam quæ infra feruntur, plerumque purgare oportet, eaque non prope judicationem, sed longius. In acutis autem raro multa ducenda sunt, in his vero, qui lassitudinis sensum habent, totum. — In febribus ad articulos et ad maxillas præcipue abscessus contingunt, in vicinia dolorum cujusque, ad superiorem partem magis, et in totum. Si tardus fuerit morbus, et deorsum feratur, infra etiam abscessus contingent. Maximeque pedes calidi, infra futurum abscessum, frigidi vero supra, denuntiant.

Iis, qui ex morbis convalescunt, si statim in manibus et pedibus dolores contingunt, in his abscessus oriuntur. Quin etiam si quæ pars ante morbum laborarit, ibi morbi sedes erit, velut iis contingit, qui in Perintho tussi et angina laborarunt. Tusses enim non secus ac febres abscessus excitant. — Simili etiam ratione contingit vel ab humoribus, vel corporis colliquatione et animi.

23. Ne jugez point de l'utilité des évacuations par la quantité, mais examinez si la matière est telle qu'elle doit être évacuée, et si le malade se trouve mieux.

24. Quand vous voulez reconnaître s'il surviendra des défaillances durant que vous opérez; quand vous voulez détourner ailleurs, sécher ou humecter, attirer en sens contraire (1), vous aurez un signe pour reconnaître si les forces du malade suffiront pour ce que vous entreprenez, en ce que les parties qui de leur nature sont sèches, seront chaudes, et que les humides ne seront pas froides; il faut communément, dans ce cas, s'abstenir des purgatifs.

25. (*Quand faut-il évacuer par haut ou par bas?*) Quand il y a des périodes réglées, et en ordre marqué, dans les redoublements aux jours impairs, on donne les émétiques les jours impairs, mais l'on évacue par bas les jours pairs; car nous observons que les évacuations que la nature procure ainsi sont utiles, à moins que les redoublements ne soient aux jours pairs. Dans ce dernier cas, évacuez par haut aux jours pairs, et par bas aux impairs. Cette dernière constitution de maladies est rare, et la crise en est difficile. Mais quand elles durent dans ce type pendant un certain temps, il faut bien s'y accommoder. Comme quand elles ont des rehaussements bien marqués au treizième jour ou au quatorzième, des évacuations par bas au treizième, et par haut au quatorzième, servent alors utilement à la crise.

26. Dans toutes celles qui vont au vingtième, outre les évacuations qui se font naturellement par le bas, il faut évacuer beaucoup par les selles, au moyen des purgatifs, non cependant au temps de la crise, mais long-temps avant (2).

27. (*Agir beaucoup dans les maladies peu aiguës : la nature cherche à terminer les très-aiguës par des dépôts.*) Dans les maladies médiocrement aiguës, le médecin doit agir beaucoup. Chez ceux qui sont excédés par les fièvres, il survient des abcès aux articulations, ou autour des oreilles (*aux parotides*), là où il se

(1) Le sens de ce précepte est dans le texte au moins aussi obscur, sinon plus qu'il ne pourra le paraître dans cette traduction. J'ai tâché de l'éclaircir sans beaucoup m'éloigner de la signification naturelle des mots grecs.

(2) *Long-temps avant.* Je traduis conformément au texte; il me semble cependant qu'il faudrait lire, d'après la doctrine générale d'Hippocrate, non *long-temps avant*, mais *après*.

Humores igitur, quibus anni temporibus efflorescunt, nosse oportet, et quales in singulis morbos efficiant, et quasnam in unoquoque morbo affectiones pariant. — Reliquum quoque corpus, quem ad morbum natura præcipue inclinat, quale quid lien in tumorem sublatus facit. Quorum quiddam etiam natura facit, fereque colores deteriores sunt, et corpora arefacit.

Caput iv. — Animi et corporis molestiæ. Terra similis ventriculo.

Et si quid sit aliud, in his te exercitatum esse oportet, velut si quis animi intemperantia ducatur ad cibos et potiones, somnum et vigilias, vel amore quodam, ut alearum, vel arte, vel necessitate labores toleret, iique vel certo, vel non certo ordine contingunt. Mutationes, ex quibus ad quænam fiant, considerandæ.

Ex moribus animi industria, vel si quid investiget, vel cogitet, vel videat, vel dicat, vel aliud quid faciat, velut dolores, iracundiæ cupiditates, quæ ex casu accidunt, mentis molestiæ, quæ per visionem aut auditionem contrahuntur, quales corporum affectiones. Molæ quidem in sese attritu dentium stupor oboritur. Juxta foveam transeuntem crurum tremor occupat. Cum quis ea, quibus opus habet, manibus sustulerit, eas tremor corripit. Serpens derepente conspectus pallorem inducit. Metus, velut pudor, dolor, lætitia, ira atque reliqua hujusmodi sic afficiunt.

Quod autem in corpore ad actionem pertinet, horum unicuique morem gerit. Sudores, cordis palpitatio, atque id genus facultates. — Quæ foris juvant aut nocent, unctio, perfusio, illitus, quæ in cataplasmata adhibentur. Lanarum et eorum, quæ sunt ejusmodi, deligatio. Interna etiam talibus afficiuntur, non solum velut externa ab his, quæ intro assumuntur, quin etiam, quæ in lanis ovium sorde inquinatis admoventur, et quod regium dictum est cuminum omnium videntibus, olfacientibus. Quæ ex capite deducunt, perturbationem adferunt sermones, vox et talia.

fait sentir de la douleur, et c'est, pour l'ordinaire, dans les parties supérieures. Si la maladie est lente, et si elle tend vers le bas, les abcès se font dans les parties inférieures. Les pieds froids désignent que l'abcès se fera dans le bas, les pieds chauds dans le haut.

28. (*Manière de reconnaître le lieu où se feront les dépôts.*) Si ceux qui relèvent de maladie éprouvent des douleurs subites aux pieds ou aux mains, il s'y fait un dépôt; et si avant de tomber malade, on avait des douleurs quelque part, c'est là que le dépôt se fera. Cela est arrivé ainsi dans les toux et les esquinancies qui régnaient à Périnthe (1), car les toux finissent par des abcès, aussi bien que les fièvres. Il en arrive autant à ceux qui sont chargés d'humeurs, et à ceux dont le corps se fond, et à ceux dont l'esprit est dans la tristesse.

29. (*Concernant la constitution habituelle du malade et les changements qui y surviennent.*) Il faut, à l'égard des humeurs, savoir en quelle saison elles sont en mouvement, et les maladies qu'elles occasionent, et les symptômes qui leur sont propres. A l'égard du corps aussi, savoir à quelle maladie il est le plus disposé : il faut savoir, par exemple, que la rate est sujette à se durcir; il faut savoir des autres parties quelle est celle qui donne pareillement une mauvaise couleur à la peau, celle qui jette dans le dessèchement, et le reste; ce que produit l'intempérance dans le boire et dans le manger; quels sont les effets de l'excès dans le sommeil ou dans la veille; ce que produisent les passions, par exemple celle du jeu de dés, ou l'excès de travail, soit dans les arts, soit par besoin, que le travail soit réglé ou non.

30. Habituez-vous encore à connaître dans les changements qui surviennent et leurs suites et leurs causes; quels sont les effets du travail d'esprit, des profondes recherches, des méditations, de ce qu'on voit, de ce qu'on dit, des chagrins, de la colère, de l'ambition, et de tout ce qui exerce son pouvoir sur

(1) Il est question dans le sixième livre des épidémies, livre second, d'une constitution épidémique à Périnthe, assez détaillée. Il y est parlé aussi plus d'une fois des toux épidémiques à Périnthe. Cela a pu faire croire que l'auteur du traité des humeurs, et celui du sixième livre des épidémies auquel on semble renvoyer ici, étaient le même. Mais le Traité des humeurs passe généralement pour être d'Hippocrate, au lieu qu'il y a de fortes raisons de douter qu'il ait écrit d'autres livres des épidémies que le premier et le troisième.

Mammæ, genitale semen, uterus, signa quæque in ætatibus, et in suffocationibus, et tussibus, quæ ad testes perveniunt. — Ut se habet terra in arboribus, ita in animantibus venter, alit, calefacit et refrigerat. Refrigerat quidem, dum vacuatur, calefacit vero, cum impletur. Non secus ac stercorata terra hyeme calida est, ita etiam ventriculus.

Arbores corticem tenuem siccum habent, intrinsecus autem carne sunt sicca, sanæ, imputres, diuturnæ. Et ex animantibus velut testudines, et quidquid est ejuscemodi, ætatibus, anni temporibus, annis similia. — Quæ vivunt, non atteruntur, et quibus moderate utuntur, melius habent.

Quemadmodum hydria parva recens transmittit, inveterata continet, ita et ventriculus alimentum transmittit, et subsidens retrimentum retinet, velut conceptaculum quoddam.

CAPUT V. — Morborum modi qui? Morbi temporibus pares; tempora, quæ morbos judicatu faciles pariant.

Morborum formæ diversæ sunt, cum partim quidam sint congeniti, de quibus percontando licet cognoscere, partim quidam ex regionibus oriantur, cum multis sint familiares, et plerique ipsos norint, partim vero ex corpore, et vitæ institutis, et morbi constitutione, vel ex anni temporibus.

Regiones autem ad anni tempora male affectæ, cujus temporis similitudinem habent, ejusmodi morbos pariunt. Verbi gratia inæqualis calor et frigus, si eodem die contigerint, autumnales morbos in regione creabunt, et in reliquis anni temporibus eadem ratio servabitur. — Alii quidem ab odoribus cœnosis aut palustribus, alii vero ab aquis, calculosi, lienosi, alii a ventis, tum bonis, tum malis originem ducunt.

l'esprit et sur le corps, soit par la voie des yeux ou par celle des oreilles. Par exemple, le bruit d'une meule qui roule fait grincer les dents, la vue d'un précipice auprès duquel on passe fait trembler les jambes; quand on nous arrache des mains ce que nous voulons y retenir, elles tremblent; la vue d'un serpent auquel on ne s'attend point rend pâle. La crainte, la pudeur, la peine, le plaisir, la colère, produisent de même leurs changements dans le corps; il survient des sueurs, des battements de cœur.

31. Les agents extérieurs sont tantôt bons, tantôt nuisibles : comme les onctions, les douches, les liniments, les cataplasmes, les ligatures de laine, et autres. Ils agissent sur l'intérieur, ainsi que ce qu'on prend intérieurement agit sur l'extérieur. On le voit en ceux qui couchent sur la laine surge; on le voit aussi dans les effets de l'odeur de l'espèce de cumin appelé royal. Combien la tête n'en est-elle pas troublée, avec effusion d'humeurs par les narines!

32. Les propos, le son de la voix, et autres choses analogues, la semence, les mamelles, la matrice, éprouvent de grands changements, *à des âges fixes*. Les suffocations, les difficultés de respirer comme si l'on était étranglé, les efforts de toux, portent leurs effets jusqu'aux testicules.

33. L'estomac est pour les animaux ce que la terre est pour les arbres. Il en provient nourriture, chaleur, froid : chaleur, quand il est plein; froid, quand il est vide. Comme la terre bien fumée est chaude l'hiver, le ventre l'est aussi dans cette saison.

34. Les arbres ont l'écorce sèche et mince; mais si l'intérieur est sec et charnu, ils sont sains, vivaces, point sujets à se pourrir. Il en est de même des animaux. Voyez les tortues (1).

35. Que chaque chose soit à l'avenant de l'âge, de la saison et de l'année. L'action de la vie résiste, mais il est mieux d'user en tout de modération.

36. Comme un tonneau neuf suinte et un vieux retient, ainsi l'estomac transmet la nourriture et retient le résidu (2).

(1) *Voyez les tortues.* Il est difficile de deviner pourquoi Hippocrate renvoie ici à l'état des tortues. On pourrait croire que c'est afin d'obliger les médecins à réfléchir sur la diverse manière d'être de divers animaux, sur ce qui concerne la manière dont leur corps est recouvert, et toutes leurs habitudes.

(2) Je ne vois pas ce que ce numéro peut avoir d'utile.

Quales vero futuri sunt anni temporis morbi, talis etiam ex his constitutiones ducentur. Si anni tempora tempestivam et ordine procedentem temperiem habuerint, judicatu faciles morbos pariunt. Familiares autem anni temporibus morbi mutationes indicant. Pro anni autem temporis varietate similes aut dissimiles erunt morbi, qui hoc tempore oriuntur. — Quod si simpliciter procedat, aut ejusmodi morbi erunt, aut ad tale quid deducentur, velut ad morbum regium autumnalem, cum frigora caloribus et calor frigori succedit. Si vero æstas biliosa exstiterit, bilisque increscens intus remanserit, etiam aliquantulum lienosi erunt.

Cum igitur ver quoque hoc modo processerit, vere etiam morbi regii oriuntur. Ad hanc enim formam hic motus anni tempori proximus est. — At ubi æstas veri similis exstiterit, sudores in febribus, eæque faciles, neque peracutæ erunt, neque linguas vehementer aridas habebunt.

Cum vero ver hibernum fuerit, et extremæ hyemis frigora senserit, hiberni etiam morbi fient, et tusses, et pulmonum inflammatione, et anginæ. Et autumnus si non suo tempore, ac derepente ad hyemis naturam vergat, non continenter tales morbos facit, propterea, quod non suo tempore incepit, sed inæqualiter fit.

Quapropter etiam anni tempora judicatione carent, et instabilia fiunt, quemadmodum morbi quoque, si ante tempus erumpant, aut excerni anticipent, aut intus relinquantur. Anni enim tempora morborum reversiones plerumque afferre solent, sicut et ejusmodi morbos facere. — Illud præterea spectandum est, quomodo affecta sint corpora, cum ab anni temporibus excipiuntur.

Caput vi. — Temporum inæqualitas morborum judicationem difficiliorem reddit; tempora etiam recidivas faciunt.

Austri auditus gravitatem afferunt, oculis caliginem offundunt, capitis gra-

37. *(Ici commence une suite de sentences concernant l'état de l'atmosphère, entièrement conformes à la doctrine consignée par Hippocrate, touchant ce sujet, dans le traité des Airs, des Lieux et des Eaux, et ailleurs.)* Des maladies, les unes sont contractées à la naissance; on le découvre en s'en informant; d'autres sont endémiques et attaquent beaucoup de gens *dans le même lieu*; d'autres proviennent de la constitution du corps, du régime, de la nature des lieux, de celle des saisons. Les lieux mal situés engendrent des maladies analogues à la constitution de l'atmosphère, qui répond à leur mauvaise position. Par exemple, des changements subits de froid et de chaud, qui se feront sentir en un même jour, causeront des maladies analogues à celles qui viennent en automne, et ainsi des autres.

38. Il y en a qui proviennent des émanations marécageuses et bourbeuses; d'autres, de la nature des eaux, comme la gravelle et les affections de la rate. Les vents produisent de bons et de mauvais effets.

39. Telles que sont les constitutions des saisons, telles sont celles des maladies. Si les saisons sont douces, si elles n'ont rien de trop fort, les maladies qu'elles amènent se jugent facilement.

40. Les maladies propres aux saisons annoncent le retour des saisons.

41. Suivant les changements qui surviennent dans les constitutions des saisons, les maladies sont égales ou inégales, participant à ces changements. Si la saison va son train ordinaire, les maladies tiennent tout-à-fait de son caractère ou y ont de la tendance. On le voit dans la jaunisse d'automne, où le froid et le chaud se succèdent continuellement. Si le chaud prédomine, les maladies sont bilieuses, et si cet état augmente, la rate s'affecte.

42. Lorsque le printemps a de pareilles variations, on y voit aussi des jaunisses; car les changements, dans cette saison, sont aussi très-subits.

43. Lorsque l'été ressemble au printemps, l'on voit des sueurs dans les fièvres; elles sont d'un caractère doux, point très-aiguës; la langue n'y est pas très-sèche.

44. Lorsque le printemps tient de l'hiver, et que les froids s'y prolongent beaucoup, les maladies tiennent de celles de l'hiver : là sont les rhumes, les péripneumonies et les esquinancies.

45. Et dans l'automne, si les froids ne viennent pas de bonne heure, l'on n'aura pas les maladies de la saison. Parce qu'elle ne commence pas en son temps,

vitatem inducunt, membrorum torporem ac languorem faciunt. Cum hic invaluerit, ejuscemodi in morbis contingunt, ulcera madentia, os præsertim, pudendum, aliasque partes occupant. — Quod si aquilonia fuerit tempestas, tusses fiunt, faucium asperitates, alvi duriores, urinæ difficultates, horrores, laterum et pectoris dolores. Hac prævalente ejusmodi morbi maxime exspectandi sunt.

Quod si magis redundarit, magnas siccitates febres consequuntur, itemque imbres, qualescunque humorum redundantiæ contigerint, et quomodocunque affecta corpora ex alio anni tempore exceperint, et quicunque tandem humor in corpore prævaluerit. — Quin etiam siccitates australinæ sunt et aquilonales. Differunt enim et alia ad hunc modum. Nam et hoc magnum est. Et alius in alio anni tempore et regione magnus est. Velut æstas bilem gignit, ver sanguinem, et alia tempora, ut singulorum fert natura.

Mutationes potissimum morbos pariunt, eæque præcipue maximæ. Et in anni temporibus magnæ mutationes, itemque in aliis. Quædam sensim accessione facta fiunt, eaque anni tempora sunt securissima, non secus ac victus rationes, et frigus, et calor, maxime si paulatim ex additione progrediantur, itemque ætates ad hunc modum immutatæ.

Naturæ, quod ad anni tempora attinet, aliæ ad æstatem, aliæ ad hyemem bene aut male affectæ sunt, quædam vero ad regiones, et ætates, victus rationem, et alias æris conditiones. Morbi alii ad alia anni tempora bene vel male se habent, ætates quoque ad tempora, et regiones, et victus genera, et morborum constitutiones. Atque in anni temporibus, victus genera, cibi et potiones, quales sint, videndum, quod hyems quidem ab operibus cessans, quæ ingeruntur, cocta et similia postulat (id enim permagni etiam refert), autumnus autem laboribus dicatus est, insolationes habet, crebros potus, cibos instabiles, vina et arboreos fructus.

elles seront anomales. Car on peut dire des saisons qu'elles ont, comme les maladies, leur constitution et leurs crises difficiles, si elles retardent, ou qu'elles avancent, ou qu'elles viennent subitement. En général, les années ont le retour des saisons assez fixe, et aussi celui des maladies (1).

46. Il ne faut pas manquer de faire attention à l'état dans lequel est le corps au retour des saisons. Les vents du midi troublent l'ouïe et la vue; ils donnent des maux de tête, des lassitudes, quand ils sont violents. Les plaies et les ulcères coulent davantage, surtout ceux de la bouche, ceux des parties honteuses, et les autres.

47. Si c'est le vent du nord qui souffle,

(1) Ce qu'Hippocrate dit sur les constitutions de l'atmosphère, dans ce traité, et son attention à répéter souvent la même doctrine à ce sujet dans plusieurs autres de ses écrits, me ramènent à une pensée qui s'est souvent présentée à mon esprit. La voici : C'est principalement dans les observations des phénomènes de la maladie et de la santé que nous pourrions puiser les connaissances les plus importantes sur l'état et les variations de l'atmosphère. — Hippocrate paraît avoir fait ses observations météorologiques sur le corps humain seulement. Combien cependant sont curieuses et intéressantes les sentences qu'il en a tirées! Je vois qu'on observe depuis long-temps l'atmosphère avec des baromètres, des thermomètres, des hygromètres, des anémomètres; on a fait d'immenses recueils de ce genre d'observations, qui sont bien secs et bien stériles; chaque académie a le sien; une foule de particuliers en ont aussi. On y a joint, depuis quelque temps, des électromètres, et depuis peu des eudiomètres. On n'a pas tenu grand compte des variations dans le nombre et l'état des maladies des hôpitaux : c'est là cependant qu'on trouverait les moyens, à mon avis, les plus propres à faire connaître ce que nous avons le plus d'intérêt à découvrir touchant l'effet des variations de l'atmosphère. Ce n'est pas que je veuille rejeter l'usage des instruments de physique pour les observations météorologiques; je ne suis pas encore entièrement convaincu de leur inutilité; mais certainement le peu d'avantage qu'on en a retiré jusqu'ici m'autorise à comparer la plupart de ceux qui font les observations météorologiques à des enfants qui s'amusent innocemment à arranger des images ou à jouer avec de jolis joujoux.

Caput VII. — Morbos ex temporibus, et ex morbis aquas et ventos dijudicari. Aquæ inter cutem prænotio; colores pro temporum ratione variant.

Ac quemadmodum ex anni temporibus de morbis conjecturam facere licet, ita quandoque ex morbis aquas, ventos, et siccitates cognoscere licet, velut aquilonales et austrinos status. Hoc enim ei erit integrum, qui probe et recte noverit, unde hæc spectanda sint, velut etiam lepræ quædam, et circa articulos dolores, ubi aquæ futuræ sunt, pruritum excitant, aliaque ejuscemodi. Et quæ pluviæ, aut tertio quoque die, aut singulis diebus, aut per alios circuitus, aut continenter contingunt. Et venti quidam per multos dies, et inter se adversi spirant, iidemque per circuitum. Atque hæc similitudines habent cum temporum constitutionibus, ejusmodi tamen breviores.

Quod si annus magna ex parte talis esse pergat, ejusmodi quoque morbi magna ex parte erunt, et quo magis invaluerint, sic quoque maximi morbi, maximeque communes erunt, et longissimo tempore perdurabunt.

Ex primis aquis, cum post multam siccitatem aqua futura est, licet aquam inter cutem prædicere, et cum alia parva signa in ventorum cessatione et æris mutatione apparuerint. Colligendum igitur, qui quidem morbi, qualibus aquis aut ventis de se significationem præbeant, neque negligendus est, qui cujusmodi hyems præcesserit, talc vel aut æstatem fore, noverit.

Colores neque in anni temporibus, neque in aquilonalibus, neque in australibus constitutionibus similes sunt, neque in ætatibus, neque cum sibi quispiam, neque cum alter ad alterum con-

les toux, les maux de gorge s'exaspèrent, le ventre se sèche, les difficultés d'uriner augmentent. Il survient des frissons, des douleurs de côté et de poitrine. Si le vent est violent, on doit encore plus s'attendre à voir ces maladies; s'il persiste, les fièvres succèdent à la sécheresse : elles viennent aussi après les pluies, et après toutes les constitutions de l'atmosphère excessives, suivant l'état où se trouve le corps dans la succession des diverses constitutions, et suivant l'humeur qui y prédomine.

48. Il y a des sécheresses avec le vent du midi et avec celui du nord; ils diffèrent à bien des égards, et beaucoup quant à l'espèce de sécheresse; ils diffèrent relativement au pays et à la saison de l'année.

49. Comme l'été engendre la bile, le printemps engendre le sang, et ainsi des autres. Les changements du temps produisent des maladies. Il en est de même des grands changements dans les saisons et dans les autres choses. Les passages d'une saison à l'autre se font quelquefois insensiblement; les saisons sont alors les plus saines. Il en est de même quant au régime. Le froid et le chaud surtout doivent se succéder lentement comme les âges de la vie.

50 Ainsi que les tempéraments sont bien ou mal affectés relativement aux saisons, il en est de même relativement au froid et au chaud, relativement au lieu de l'habitation, et aussi relativement à l'âge et au régime, et à tout ce qui constitue les maladies. Certains tempéraments en sont moins affectés que d'autres.

51. Il y a des âges qui s'accommodent aux saisons, aux lieux, aux régimes, même aux constitutions des maladies; il y a, pour les saisons, des régimes propres, des aliments, des boissons. Par exemple, l'hiver, saison de repos, veut des aliments légers et de facile digestion; ceci est important. L'automne, saison de travail et de fatigue au soleil, demande une boisson abondante, des aliments variés, du vin et des fruits.

52. Comme les saisons servent à connaître les maladies, les maladies font aussi connaître d'avance l'humidité, la sécheresse, les vents s'ils souffleront du nord ou du midi : celui qui y fera bien attention pourra se confirmer dans cette doctrine. On voit, par exemple, des sortes de lèpres, des douleurs aux articulations, qui précèdent la pluie; il survient des démangeaisons, et ainsi du reste.

53. Il y a des pluies qui viennent tous les trois jours, ou chaque jour, ou qui

fertur. Spectandi autem colores sunt ex his, quæ præsentia et quiescentia esse novimus, quodque ætates anni temporibus, et colore, et modo, similes sunt.

Caput viii. — Hæmorrhoidarii quibus morbis non corripiuntur.

Qui sanguinem per ora venarum, quæ in ano sunt, profundere solent, ii neque lateris dolore, neque pulmonis inflammatione, neque ulcera exedente (phagedænam vocant), neque furunculis corripiuntur, neque tuberculis, quæ a ciceris similitudine therminthi dicuntur, ac forte ne lepra quidem, fortassis vero neque vitiliginibus.

Intempestive tamen curati multi non ita multo post hujusmodi morbis correpti sunt, neque ita perniciose habuerunt. Quod in reliquis abscessibus contingit, velut fistulis, quæ aliorum medela sunt. Quæ sedare solent, cum postea apparent, ea, si prius fiant, impedimenta, ab iis liberant.

Cum aliis communionem habent suspecta ad excipiendum loca, aut ob dolorem, aut ob gravitatem, aut ob aliud quippiam, et liberant. Quæ cum aliis communionem habent, iis ob inclinationem non amplius sanguis prodit, sed juxta humoris cognationem talia exspuunt. Interdum in talibus tempestive sanguis mitti potest, in aliis vero perinde atque his minime consentaneum. Impedimento est iis, qui cruenta exspuunt, anni tempus, lateris dolor, bilis.

Quibus sub judicationis tempus juxta aures exorta tubercula minime suppurarint, iis subsidentibus, morbi reversionem

ont d'autres périodes. Certains vents règnent pendant plusieurs jours; il y en a qui soufflent les uns contre les autres; certains qui durent peu, d'autres ont leurs périodes fixes. On y remarque des ressemblances avec la constitution des saisons, mais qui sont de moindre durée.

54. Si une grande partie de l'année persiste dans l'état qui produit une constitution de maladies, les maladies persisteront aussi. Or, plus elles seront fortes et grandes, plus elles seront communes, et plus elles dureront.

55. L'humidité survenant après une extrême sécheresse, on peut s'attendre à des hydropisies dès que les premières pluies viendront, et même lorsque de petits signes s'en montrent dans les changements de vent. Il faut donc combiner quelles maladies s'annoncent, d'après l'état des eaux ou des vents; et il faut s'informer si quelqu'un a observé qu'à tel hiver succédait tel printemps ou tel été.

56. La couleur *de la peau* n'est constante ni dans les saisons, ni dans les constitutions qu'amènent les vents du nord ou du midi, ni dans les âges de la vie, ni chez les individus comparés avec eux-mêmes ou avec les autres. Il faut donc, à cet égard, se référer aux causes que nous savons y produire constamment des changements, et observer que l'âge même prend quelque chose des saisons, quant à la couleur et à la manière d'être.

57. (*Concernant certains maux qui délivrent d'autres.*) Ceux qui ont des hémorroïdes ne sont sujets ni à la pleurésie, ni à la péripneumonie, ni à des phlegmons, ni à des ébullitions, peut-être même pas à la lèpre, ni aux dartres; mais lorsqu'ils ont été soignés mal à propos des hémorroïdes, on a vu qu'ils étaient peu de temps après atteints de beaucoup de ces maladies, qui leur sont devenues funestes. Il en est ainsi des autres dépôts, comme les fistules qui guérissent d'autres maux. Ce qui procure la guérison en survenant, s'il existe auparavant, devient un préservatif. Ce que certains maux ont de commun fait que les uns sont un obstacle à ceux qui s'y joindraient. Les parties pour lesquelles on pourrait craindre, se trouvent préservées par la douleur, par le travail et par le mal de celle qui souffre déjà, ou par toute autre chose.

58 (1). Dans d'autres il y a des com-

(1) Tout ce numéro est très-obscur dans le texte. Je le traduis, ou plutôt l'interprète le mieux que je sais, ainsi qu'un

fieri contingit. Factaque pro recidivarum ratione judicatione, rursus attolluntur et permanent, non secus ac febrium reversiones, eodem circuitu.

In his aliquid ad articulos abscedere posse, sperandum est. Urina crassa, alba, qualis Archigenis puero aderat, in febribus cum lassitudinis sensu quarto die interdum prodit, abscessuque liberat, idque, si præter hæc sanguis e naribus abunde et copiose profluat. — Qui articulari morbo detentus intestini dolore dextra parte vexabatur, quietior erat, hoc autem curato, magis dolebat

munications de tendance sympathique. Ce n'est pas encore le sang qui s'échappe, mais par l'affininité des humeurs, le crachement est très-prochain. Or, il y a des cas où il est à propos de saigner les uns, tandis qu'il ne convient pas de saigner les autres, qu'on ne doit pas saigner, quoique même il y ait crachement de sang. Ayez égard à la saison de l'année, à l'espèce de douleur de côté, à la bile.

59. Les tumeurs autour de l'oreille, les parotides dans le temps des crises, si elles ne suppurent pas, annoncent que la maladie répétera; et si lors de la crise de la rechute, qui se juge suivant la nature de la rechute, la tumeur s'élève de rechef, et persiste en gardant le même période que la rechute de la fièvre, il est à présumer que le mal se jettera sur les articulations.

60. L'urine épaisse, blanche, telle que l'eut Artigène (1), survient quelquefois dans les fièvres avec brisement de tout le corps, et préserve d'un dépôt, surtout s'il s'y joint une hémorrhagie abondante par le nez.

61. Un goutteux fut pris de douleur d'entrailles au côté droit; il était soulagé de la goutte. La douleur du côté droit guérie, celle de la goutte était plus forte.

---

petit nombre d'autres endroits de ce traité, qui sont très-embarrassants.

(1) Cette observation est rapportée de même dans le sixième livre des épidémies; si ce n'est qu'au lieu d'Artigène le fait est mis sur le compte du fils d'Archigène. C'est peut-être une raison de plus pour croire qu'Hippocrate n'a pas écrit lui-même le sixième livre des épidémies. (Voyez la note sur le n° 28 du présent traité, et ce que j'ai dit à ce sujet au commencement de la traduction du sixième livre des épidémies.)

PRORRHETICORUM SEU PREDICTIONUM. LIBER II.

ARGUMENTUM LIBRI.

Præfatus de veterum prædicendi modis, tum magni ad artem momenti esse futurorum in morbis prædictiones, ac signa, tum bona, tum prava sigillatim conscribit.

CAPUT I. — Varii veterum prædicendi modi; quales Hippocratis prædictiones; delirii ex diæta cognitio, et ex hæmorrhoidibus prædictiones, in quibus prudentia adhibenda.

Prædictiones medicorum referuntur permultæ, tum præclaræ, tum admiratione dignæ, quales equidem neque prædixi, neque quemquam, qui prædiceret, audivi. Ex quibus quædam sunt hujusmodi. Hominem, qui medico ejus curam habenti, et cæteris periclitari videretur, ingressum vero alium medicum de eo pronunciasse hunc non periturum, verum oculis captum fore. Et ad alium, qui prorsus male affectus existimabatur, ingressum prædixisse, eum quidem ex morbo revelaturum, verum mancum futurum. Et in alio, qui ne superesse quidem posse existimabatur, pronunciasse, ipsum quidem sanum fore, at pedum digitos denigratos putrilaginem contracturos. Atque talia multa id genus prædicta narrantur. Aliud quoque prædictionis genus, ad eos, qui in auctione, et negotiatione versantur, spectat, cum partim quidem mortem, partim vero insaniam, quibusdam etiam varios morbos prædicunt, ad hæc omnia, quæ instant, et retro actis temporibus evenerunt, vaticinantur, et vera efferunt. Alia præterea prædictionum forma esse dicitur, quæ circa athletas, eosque, qui propter morbos se exercent, et laboribus fatigant, versatur, et dignoscit, si quid in cibo sit ab his prætermissum, aut mutatum, aut potu pleniore utantur, aut deambulationem intermittant, aut quid circa res venereas agitent. Quorum omnium nihil eos fugit, ne vel si pusillum

TRAITÉ DES PRÉDICTIONS.

Ce traité des prédictions, le dernier dans la seconde section de Foës, passe généralement pour être d'Hippocrate : mais on ne pense pas de même d'un autre écrit qui se trouve aussi dans la collection de ses OEuvres donnée par Foës, immédiatement avant celui-ci, sous le titre de *Prædictionum, Liber primus*, tandis que le traité qu'on va lire y est sous le titre de *Prædictionum, Liber secundus*. Hippocrate semble avoir eu en vue dans cet ouvrage, principalement de faire sentir la vanité des diagnostics et des prognostics des médecins des gymnases, et d'établir solidement les fondements de la vraie science du pronostic, dont on trouvera de grands détails pour plusieurs cas.

1. (*Prédictions dont Hippocrate ne tient point compte en médecine.*) On parle de beaucoup et de fréquentes prédictions des médecins, qui sont belles et véritablement surprenantes. Je n'en ai jamais fait de pareilles, ni n'en ai vu faire. En voici quelques-unes.

(*Prédictions singulières en médecine.*) Un homme paraissait être tout proche de la mort. Le médecin qui le soignait, et les autres aussi, le regardaient comme près du tombeau. Vient un médecin qui dit : CET HOMME NE MOURRA PAS, MAIS IL DEVIENDRA AVEUGLE. Il entre chez un second, qui paraissait être tout-à-fait mal, il prédit QUE LE MALADE SURVIVRA, MAIS QU'IL SERA MANCHOT. Chez un troisième, qui paraissait ne pouvoir pas survivre, il annonce QU'IL GUÉRIRA, MAIS QUE LES DOIGTS DU PIED SE NOIRCIRONT ET TOMBERONT POURRIS. On rapporte encore bien d'autres prédictions dans ce genre.

2. Il en est d'une autre espèce, à l'usage de ceux qui veulent les payer; elles consistent quelquefois à deviner ce qui s'est passé. Aux uns, on révèle des morts; pour d'autres, on annonce des manies, ou différentes maladies. On soutient que sur tout cela l'on connaît le passé, qu'on prédit l'avenir, et qu'on ne se trompe jamais.

3. L'on parle aussi d'une autre sorte de prédictions *ou divinations qui se font* dans les gymnases. Elles consistent à connaître chez les athlètes, et chez ceux qui vont au gymnase pour guérir de quelque maladie, comme aussi chez ceux qui le fréquentent pour fortifier leur corps,

quidem quis medico non paruerit, cujus exactam cognitionem non habeant. Atque hæc omnia narrantur prædictionum genera.

Ego autem hujusmodi vates esse nolo, signa vero describam, ex quibus quis, sanos fore, aut morituros, homines, conjectura cognoscat, eosque, qui tum brevi, tum longiore temporis intervallo, sani sunt futuri, aut morituri. Scriptum est autem a nobis de his quæ abscedunt, et quomodo eorum quidque existimare oporteat. Ac eos quidem existimo, qui claudicationes, et cætera id genus prædicunt, si modo quid mentis habuerunt, firmato jam morbo eas prædictiones fecisse, et cum manifestum foret, id, quod abscedere natum est, intro recurrere non posse, idque longe potius, quam ante abscessus initia. In spem autem adducor, et alia prædicta esse, mortesque, et morbos, et insanias, eaque mihi videntur ita accidisse, nihilque eorum non facile prædici posse videtur, si quis modo ad ea mentis acie velit contendere.

Inprimis namque quotusquisque est, qui aqua intercute aut tabe laborantes, non noverit?

Deinde deliraturi ne longe quidem latere possunt eos, qui norint, quibus aut innata est, ac congenita ad hunc morbum propensio, aut qui jam antea insaniverunt. Si namque hujusmodi temulenti fuerint, aut carnibus vescantur, aut pervigilatione, aut frigore, aut calore inconsulte utantur, ex eo vitæ genere multus timor est, ipsos deliraturos.

Ac eos, qui per ora venarum sanguinem fundere sunt soliti, si quis per hyemem liberaliore potus usos, aut bene coloratos conspiciat, hic facile prædixerit, ipso vere erupturi sanguinis magnam spem affore, adeo ut sub æstatem decolores, et aquosi evadant.

Nempe sic decet eum, qui hæc omnia addidicerit, prædicere, hujusmodi contentionum præmium reportare desiderat. Ex his namque quæ scripta sunt, et mortem, et insaniam, et bonum corporis habitum prædicere licet. Quin et alia id genus multa referre possem, nisi in animo esset, quæ sunt cognitu facillima, scribere. Quod si quis me audiat, is, quam prudentissime, et consultissime, tum in cætera arte, tum in prædictis hujusmodi, se geret, probe intelligens, eum, qui prædictionis successum consecutus sit, apud prudentem ægrum admirationi fore, qui vero decerraverit, præterquam, quod odio gravabitur, eum ne insaniæ s'ils mangent autre chose que ce qui leur est prescrit, s'ils boivent au-delà de l'ordonnance, s'ils manquent à l'exercice de la promenade, ou s'ils se livrent aux plaisirs de Vénus. Rien de cela, disent-ils, ne peut rester caché, quelque légère que soit la faute commise, tant l'art est parfait. On nomme tout ceci des prédictions.

4. (*Hippocrate ne tient compte que des prédictions fondées sur les observations de la marche des maladies, manifestées par des signes qu'il s'est attaché à développer.*) Quant à moi, je ne devine point, mais je décrirai les signes propres à faire juger quels sont les malades qui réchapperont et ceux qui mourront; quels sont ceux qui seront peu de temps ou longuement malades; quels succomberont. J'ai traité ailleurs des dépôts qui se forment, comment on peut les prédire d'après l'observation. Je pense que ceux qui ont annoncé des mutilations, ou d'autres choses pareilles, ont fait leurs prédictions, s'ils avaient un certain jugement, lorsque le mal était déjà fixé, et lorsqu'il était manifeste que le dépôt ne pouvait rentrer dans l'intérieur. Je ne saurais me persuader que leur prédiction ait précédé la formation du dépôt. Voilà donc comme je crois que cela s'est passé. Je pense même qu'on a prédit des morts, des maladies, des manies. Et n'imaginez pas que ce soit une chose très-difficile pour ceux qui veulent s'y exercer.

5. (*Facilité de certaines prédictions.*) D'abord, qui ne connaît point d'avance les événements de l'hydropisie et de la phthisie? Ensuite, pour ceux qui tomberont dans le délire, il est ordinairement facile de le connaître, si l'on sait qu'ils y soient sujets, ou qu'ils aient auparavant déliré. Pareillement, lorsqu'un malade est tout bouillant de vin, ou gorgé de viande, ou travaillé d'insomnies, ou quand un malade s'expose, sans aucune précaution, au froid, au chaud, il est très-vraisemblable qu'à la suite d'un pareil état il délirera. Quant à ceux qui ont des hémorroïdes, lorsqu'on les voit bien boire dans l'hiver, et qu'ils ont le visage coloré, n'est-il pas facile de prédire souvent ce qui doit leur arriver? Il est en effet très-vraisemblable que le printemps fera couler abondamment le sang hémorroïdal, et qu'ensuite ils seront pâles et aqueux dans l'été.

(*Difficultés de la science générale du pronostic, et combien la réserve y est nécessaire.*) Mais quiconque veut se distinguer dans ce genre d'escrime a beaucoup de choses à apprendre concernant les pronostics. On peut, d'après ce qui en est déjà écrit, annoncer, souvent d'a-

quidem suspicionem effugere posse. Quapropter præcipio, prædicta, tum hæc, tum alia omnia prudenter fieri, etsi sentio, et video, quæ in arte dicuntur, aut fiunt, perperam ab hominibus æstimari, et referri.

CAPUT. II. — Incertam de exercitatis prædictionem dari; errata in morbis facile cognosci; uberiore potu, ac cibo usos, non autem morborum, et ægrotantium mores certis signis deprehendi.

Quod autem attinet ad eos, qui exercitationibus et laboribus fatigantur, quæ quidem pro certo asseverantur, ut asserunt, qui ea narrant, nec esse puto, neque si quis existimet, prohibeo. Etenim quam quis animo concepit opinionem, nullum signum, neque bonum, neque malum refellit, quo quis fretus, num recte renunciatum sit, nec ne, possit cognoscere. Alioquin sane suppetit ei, qui volet, ut credat, nihil enim impedit. Verum existimo, si quid ex his veri affertur, aut de his, qui exercentur, aut de illis, quos antea scripsimus, primum quidem, qui hujus cognitionem habuit, ex signis conjecturam captasse, deinde dubie, et, ut fert humana natura, prædixisse, simulque eos, qui renuntiant, prodigiosius, quam res exstitit, commemorare. Quando neque proclive est, in morbis errata cognoscere, etiamsi ægri decumbant, et parum nutrientibus cibis utantur, adeo, ut non admodum multa medicum intueri oporteat, qui hæc in considerationem adhibere velit. Etenim quidam solo potu utuntur, alii ad potum, vel sorbitionem, vel optimum cibum adjungunt.

Quare tum necesse est, eos, qui largiore potu utuntur, difficilius spirare, et majorem urinæ copiam reddere : eos vero, qui sorbitione, aut cibo abunde usi sunt, siti majori, et febre tentari. Quod si quis ad utraque, et potum, et cibos immoderate se gesserit, is etiam ad febrem, et spirandi difficultatem, ventris circumtensionem, et magnitudinem adjunget. — Licet autem, et in his omnibus optime periclitandis, cæterisque, eam probationem facere, quam in omnibus adhibemus, et recte utimur.

Inprimis quidem facile est mente ac oculis complecti, eodem loco decumbentem, et diligenti victus ratione utentem, num qua in re, aut obambulando, aut multum edendo, non obsecutus sit. — Deinde manibus, tum ventrem, tum vevance, la mort, le délire, la bonne santé. Je pourrais y ajouter encore beaucoup d'autres choses; mais j'ai résolu de n'en écrire que de bien avérées; et je conseille de plus d'être fort prudent et réservé pour les prédictions, comme on doit l'être dans tout le reste de notre art. Il faut bien se persuader qu'en prédisant juste, on se fait aimer et estimer des malades intelligents; mais que celui qui se trompe tombe en discrédit, et qu'il passe bientôt pour un insensé. Je recommande donc d'être réservé dans les prédictions, comme dans toute autre chose, mais surtout dans celle-là; car je vois et j'entends tous les jours des gens qui jugent très-mal de ce qui est fait, dit ou écrit dans notre art, et qui le rapportent tout de travers.

(*Ce qu'on doit penser des divinations des médecins des gymnases, qui prétendaient reconnaître, à la vue des personnes qu'ils dirigeaient, la plus légère transgression faite à leurs ordonnances pour le régime.*) Quant aux prédictions qu'on dit faites au gymnase, à ceux qui le fréquentent pour fortifier leur santé, je n'ai aucune foi à la vérité de ce qu'on en raconte, tel qu'on le rapporte, quoique, si quelqu'un veut le croire, je ne l'empêche point. L'opinion, à cet égard, ne peut être détruite par aucun indice, favorable ou contraire, suffisant pour faire connaître à celui qui y ajoute foi si on lui a dit vrai ou non. D'ailleurs, ce n'est pas d'après un examen sévère que l'opinion s'établit chez les personnes qui veulent y croire. Je ne les contredirai donc pas. Je pense cependant que s'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'on en dit, *et dans ce que les médecins du gymnase prétendent reconnaître, concernant les manquements commis dans le régime qu'ils prescrivent*, celui qui a fait ces prédictions ou divinations se sera déterminé par quelque signe, et qu'il aura parlé d'abord d'une manière douteuse; mais qu'ensuite on a rendu la chose merveilleuse en la débitant.

(*Parallèle des prédictions du gymnase avec les pronostics des médecins auprès des malades.*) Dans les maladies mêmes, il est très-difficile de connaître les fautes commises contre le régime. Néanmoins les malades restent dans leur lit, et leur manière de vivre est très-simple, en sorte que le médecin n'a d'examen à faire que d'un petit nombre de choses. Plusieurs sont nourris de simples boissons; d'autres y ajoutent des sorbitions; quelques-uns, des aliments solides de la meilleure qualité. Dans cet état, il faut bien, si la nourriture liquide est prise en trop grande quantité, que la respi-

nas attrectantem, minus falli convenit, quam qui non attrectavit.

Nares quoque in febricitantibus quidem, multaque et pulchre denuntiant, odores namque multum inter se differunt. At in valentibus, et recta victus ratione utentibus, non video, qua in re hac exploratione uti possim. — Ad hoc vocem, et spiritum, audiendo licet auribus dignoscere, quæ in valentibus non æque sunt manifesta, verum qualiter antea se habent.

Quod si morborum, et ægrorum naturam medicus cognoverit, nihil necesse est, quidquam prædicere. — Nam nec difficilius quis spiraverit, adhuc inerrante morbo, et graviore febre tentabitur, venterque intentior fuerit. Quas ob causas, antequam morbus consistit, secura non est prædictio. Sed hoc elapso tempore enuntiare oportet, quidquid præter rationem evenerit.

Neque vero obscura sunt, quæ ob ægrorum contumaciam mala contingunt. Spirandi namque difficultas, cæteraque id genus, si ob erratum contingunt, postridie desinent. Quare, qui hanc judicationem in considerationem ad dicendum adhibuerit, non aberrabit.

Atque hunc quidem in modum habendam esse rationem, tum eorum, qui domi manent, tum eorum, qui exercentur, ceterumque omnium, in his erratis, quæ committunt, nunc suadeo, exquisitas autem illas narrationes et audio, et derideo. Neque enim video, quanam ratione eos, qui parum a medici monitis aberrant, deprehendere queam. Quod si majora fuerint errata, quonam modo in considerationem venire debeant, scriptis complecti est animus.

Caput III. — Quomodo, quando, quæ, quibus sensibus homines, eorumque errores in cibo, potu, exercitio, ac venere spectare deceat.

Inprimis quidem oportet, si quis horum cognitionem habere volet, quæ committit æger, medicis non auscultando, eum tota die intueri, et eodem in loco, ac eadem hora, præsertimque cum primum sol collucet. Tunc enim aliquantum exinanitus fuerit, et adhuc jejunus est, neque ullo labore, præterquam matutinis deambulationibus, fessus, in quibus minime medico contradicit, si quidem a somno experrectus ad deambulandum se contulerit. Quare necesse est, eum, qui absoluta victus ratione utitur, ea hora ration devienne difficile, et que l'urine augmente; que si, outre ce qui se prend en boisson, on pèche par trop de sorbition, la soif et la fièvre deviennent plus fortes; que si, enfin, on abuse sans mesure et des aliments solides permis et de ce qui se prend en boisson outre l'augmentation de fièvre et la difficulté dans la respiration, le ventre se tende et qu'il s'élève. Or, le médecin peut facilement, par l'examen, s'assurer de ces changements et d'autres. Nous avons, pour cela, des moyens qui nous servent tous les jours, pour juger d'autres choses. D'abord, en usant du bon sens et des yeux vis-à-vis un sujet qui doit rester dans le même lieu, et qui a son régime prescrit sans variation, il est facile de reconnaître s'il y a commis des fautes, telles que celle d'avoir couru çà et là, ou d'avoir mangé diverses choses. Puis, avec le secours des mains, on reconnaît l'état du ventre et celui des veines (1), plus sûrement que si l'on ne s'en assurait point par le tact. L'odorat nous sert aussi, chez les fiévreux, à juger exactement de plusieurs signes : l'odeur, chez eux, varie beaucoup. Mais à l'égard de ceux qui se portent bien, et qui suivent un régime sain, je ne vois pas comment l'odorat pourrait me servir dans leur examen. Nos oreilles, enfin, en entendant la voix et la respiration des malades, nous servent à juger de leur état. Il n'en est pas de même pour ceux qui ne sont pas malades.

6. Un médecin connût-il la nature des maladies et celle des malades, cela ne lui suffit pas pour faire une prédiction. Quand il verrait dans un sujet, et la respiration difficile, et la fièvre, et le ventre tendu, si le mal est encore vague, il ne doit rien prédire jusqu'à ce que la maladie ait pris sa consistance; mais, après ce temps, il faut savoir dire et ce qui se passe dans l'ordre, et les maux qui surviennent à raison des fautes commises dans la conduite du malade. Les difficultés de respirer et tels autres accidents passeront dès le lendemain, si ce sont des effets de quelque erreur de régime. Si donc le médecin annonce d'avance ce terme pour la fin de l'accident, il ne se trompera point. J'admets volontiers cette manière de pouvoir reconnaître en quoi des malades qui ne sortent point de leur maison auront manqué au régime prescrit. Mais, à l'égard des personnes qui fréquentent les gymnases, et toutes autres

(1) Je traduis par le mot veine, comme on le fait communément, celui de φλεβες dont Hippocrate se sert ici; mais il est certain qu'il l'a souvent employé pour désigner les artères.

præcipue æquabilem, cum coloris, tum etiam totius corporis statum nactum esse. Ideoque et qui ad hoc negotium incumbit, tunc temporis maxime mentis acumine, atque oculorum acie valuerit.

Præpter hæc in cogitationem etiam adhibere oportet hominis mentem, mores, et corporis vires, quandoquidem quidam facilius, aut difficilius, imperata exsequuntur.

Inprimis igitur, qui inediam subit, si abundantiorem cibum et potum sumserit, his se prodet indiciis. Nam et ejus corporis moles major videbitur, et plenior, ac melius coloratus fuerit, nisi male prodierint alvi excrementa, eritque ad fatigationem alacrior. Videndum quoque est, num quid eructatione rejecerit, aut flatibus vexetur, quæ fieri assolent his, qui in eo victus errato hunc in modum se habent.

Quod si ubi pleniorem cibum edere cogitur, aut valenter fatigari, aut cibum non comederit, aut inebriatus fuerit, aut post copiosorem cœnam non deambulaverit, hunc in modum explorare poteris. Cœnam siquidem non sumserit, deambulet autem, uti consuevit, tum aspectu jucundior fuerit, tum in exercitationibus obeundis acrior et efficacior, secessus vero et minor, et maxime compactus huic contigerit.

Quod si cœnam sumserit, nec deambulaverit, eructatione et flatibus conflictabitur; neque plenitudo minor videbitur et in fatigatione magis, quam antea, sudabit, spirandique difficultate, et gravitate laborabit, et alvi secessus copiosiores, et minus glutinosi his erunt.

Si vero neque cibum adsumserit, neque deambulaverit, languidior et turgidior fuerit. — Sed si inebriatus fuerit, utique quam prius magis sudaverit, difficilius spirabit, et se ipso gravior, et humidior evadet. Quin et alacrior fuerit, nisi caput aliquatenus dolore vexetur.

Uxore vero semel usus, et acrior fuerit, et magis expeditus. At si sæpius venerem exercuerit, durior evadet, cum quodam squalore, corpusque decoloratius erit, et majore lassitudine tentatum.

Caput iv. — Ex dejectionibus et urinis decumbentium errores in cibo, potu, exercitio, ac venere commissos deprehendi.

Secessus vero necesse est his, qui defatigantur, dum parvo cibo, aut potu

de cette espèce, j'entends les merveilles qu'on en rapporte, et je ris de ceux qui les racontent.

7. (*Signes propres à faire connaître les fautes de régime.*) Lorsqu'on a commis de petites erreurs, je ne vois absolument aucun moyen de m'en assurer par moi-même; mais si elles sont grandes, je dirai comment on peut les soupçonner, et parvenir à les découvrir. Il faut premièrement observer soigneusement le sujet pendant vingt-quatre heures, dans le même lieu, et surtout vers l'heure du lever du soleil. Il sera alors vide et à jeun; il n'aura encore rien fait, à moins que ce ne soit quelque petite promenade du matin, qui ne saurait être nuisible; de manière que nécessairement celui qui suit un bon régime doit être en ce moment dans l'état naturel, tant pour la couleur du visage que pour le reste du corps. Celui qui l'examine dans ce temps a aussi alors et l'esprit plus net et la vue plus perçante. Il doit, dans ses considérations, faire entrer le caractère du sujet, ses habitudes, ses forces; car les uns ont plus de peine que les autres à se conformer à ce qui leur est prescrit. Si celui qu'on a mis à un régime trop austère mange et boit au-delà, on le reconnaîtra à ce que les parties de son corps deviendront plus grosses; il prendra de l'embonpoint, et sa couleur s'améliorera, à moins que les excrétions du ventre ne se fassent pas convenablement. Il devient aussi plus capable de supporter le travail. On examinera s'il rend des vents par haut ou par bas, car cela arrive à ceux qui font des excès, qui mangent et boivent copieusement. Quand, étant obligé de manger fréquemment et de prendre beaucoup de peine, on ne mange pas de bons aliments, ou qu'on s'enivre, ou qu'on ne fait pas d'exercice après avoir beaucoup soupé, vous le reconnaîtrez, en ce qu'après s'être privé de souper, si l'on fait une promenade convenable, on sera plus leste, plus agile, et plus apte à son travail. Si l'on manque à la promenade de l'après-souper, il y aura des vents rendus par haut et par bas, qui, en sortant, ne soulageront pas du sentiment de plénitude; on suera plus facilement dans le travail, la respiration sera difficile et pénible, les excrétions du ventre plus copieuses, mal liées. Si on a manqué et de prendre le repas et de se promener, on sera languissant et gonflé de vents; si on s'est enivré, il y aura plus de sueurs qu'à l'ordinaire, avec de la difficulté dans la respiration, un sentiment de pesanteur, des urines copieuses, et plus de gaîté, à moins qu'il n'y ait mal de tête.

contenti sunt, exiguos et duros procedere, sive quotidie, sive tertio quoque, aut quarto die, aut longiore ex intervallo prodeant, tuncque metus est, ne febris, aut alvi profluvium ipsos prehendat.

Quibus tamen pejores sunt dejectiones omnes, quæ tam sunt liquidæ, ut in exitu figuratæ esse nequeant.

Frequentem vero cibum sumentibus, ac multum defatigatis, mollem in transitu dejectionem siccam esse oportet, ciborumque ingestorum copiam, pro defatigationis ratione respondere.

Sumta autem æquali ciborum copia, his quidem, qui minimum defatigantur, plurimæ, his vero, qui plurimum defatigantur, paucæ dejectiones prodeunt, si sani sint, et proba victus ratione utantur. (Ea namque ad hæc conferre existimandum est.)

At liquidiores dejectiones, quæ citrà febrem et die septimo, aut citius judicio terminantur, utiles, si semel universæ effluant, neque repetant. Quod si febris accesserit, alvique profluvia repetant, si diu perseverent, omnino vitiosa, sive biliosa fuerint, sive pituitosa, sive cruda, egentque singula, cum propria victus ratione, tum medicatione.

Urinam autem copia potui respondentem reddere oportet, et semper æqualem, et quam maxime effusam, et ad paulo crassius inclinantem, quam quod potu sumtum est. — Quod si diluta fuerit, et copia major, quam quod potui sit assignatum, hominem dicto non audientem significat, sed abundantiore uti potu, aut non posse nutritionem accipere, quamdiu talis urina reddetur.

Si vero paulatim cum stridore urina emittatur, aut medicamenti potione hominem indigere, aut vesicam quodammodo male affectam denuntiat.—At sanguis mictus, rarus quidem, et sine febre ac dolore, nihil mali indicat, verum lassitudinum sensus solvitur. Quod si sæpius mictu reddatur, aut horum aliquid accesserit, periculum minatur. At prædicendum est, sive cum dolore, sive cum febre mictu reddatur, pus insuper per urinam effluxurum, atque eo pacto dolores tolli.

Urina vero crassa, in qua, quod subsidet, album est, articulorum dolorem, aut tumorem denuntiat. — Quæ autem sunt reliqua sedimenta in urinis eorum, qui exercentur, ea omnia a morbis fiunt, qui circa vesicam affligunt. Quod manifestum facient dolores, qui aderunt, et a quibus vix liberari queant. — Atque On se trouvera mieux, et l'on sera plus dispos, après avoir vu sa femme une fois seulement; mais si on la voit plusieurs fois, on en sera affaissé; la peau deviendra rude et de mauvaise couleur.

8. (*Pronostics tirés des déjections.*) Les matières des déjections des gens qui travaillant beaucoup mangent et boivent peu, sont petites et dures; s'ils ne vont pas du ventre tous les jours, ou tous les trois ou tous les quatre, ou même à des intervalles plus longs, on doit craindre quelque fièvre ou la diarrhée. Celles cependant qui ont si peu de consistance qu'elles ne se moulent pas en sortant, sont plus mauvaises. Ceux qui mangent copieusement et qui prennent beaucoup de peine, doivent rendre les matières facilement, et sèches. La quantité des aliments doit répondre au travail; car avec égale quantité d'aliments, EN BONNE SANTÉ, SI LE TRAVAIL EST GRAND, PEU DE MATIÈRES; SI, AU CONTRAIRE, LE TRAVAIL N'EST PAS GRAND, PLUS DE MATIÈRES : cette règle est générale. Les déjections liquides, les diarrhées sans fièvre qui se terminent le septième jour, ou même plus tôt, sont une crise utile, pourvu qu'elles sortent en une seule fois et qu'elles ne reviennent pas; mais s'il y a fièvre, ou que la diarrhée revienne et qu'elle soit obstinée, elles sont très-fâcheuses, qu'elles soient bilieuses ou aqueuses, ou crues. Chacune de ces différentes espèces demande son régime et ses médicaments particuliers.

9. (*Concernant les urines.*) L'urine doit répondre à la quantité de boisson; couler d'un jet uniforme, vider complètement la vessie avec facilité, et avoir un peu plus de consistance que la boisson. Si elle est aqueuse et plus abondante que la boisson prescrite, c'est un signe qu'au lieu d'obéir on boit davantage, ou que la nourriture ne prospère pas durant tout le temps que cette quantité surabondante d'urine persiste. Lorsqu'en sortant elle fait un petit sifflement, c'est un signe de besoin de purgation, ou de quelque maladie à la vessie; pisser du sang en petite quantité, sans fièvre et sans douleur, ne signifie rien de mauvais : c'est la terminaison des grandes fatigues. Mais si cela arrive souvent, ou s'il s'y joint quelque autre signe, c'est mauvais. L'on peut, s'il y a des douleurs ou la fièvre, annoncer qu'après le sang il viendra du pus, et que le malade en sera soulagé. L'urine épaisse ne déposant qu'un léger sédiment, présage quelque douleur aux articulations (1) avec tumeur.

(1) Hippocrate paraît vouloir désigner ici la goutte.

hæc quidem de his scribenda, aliaque id genus dicenda existimavi. Cum his vero, qui prædictionum exquisitas narrationes prædicant, partim ipse commercium habui, partim cum eorum filiis et discipulis diu disserui, quorundam etiam scripta nactus sum, ideoque cum cujusque sensum probe percepissem, neque usquam exactam disciplinam comperissem, ad hoc scribendum aggressus sum.

Caput v. — De hydrope sanabili, et insanibili prædictiones.

De his vero, qui aqua inter cutem, et tabe laborant, et podagricis et morbo sacro dicto correptis, hæc dicenda existimo, et aliqua quidem ex parte de omnibus idem. Qui namque morbos istos connatos habet, eum ab his non facile vindicari posse compertum est. Cætera vero in singulis scribam.

Qui aqua inter cutem detentus est, et servari volet, eum robustis visceribus, et contentis viribus esse convenit; simulque suapte natura facile concoquere, ac bene spirare, sine dolore esse, totumque corpus æqualiter calere, neque extremis partibus esse colliquefactum. Præstat namque potius extrema tumefacta esse, etsi optimum est, nihil horum adesse. Verum tum mollia, tum gracilia extrema esse oportet, ventrem contactu mollem. At neque tussim, neque sitim adesse convenit, neque linguam, cum alias, tum ne a somno quidem, quod admodum fieri assolet, inarescere; cibos autem suaviter assumere, ac ubi quis abunde comederit, nihil affligi; ventrem quoque medicamentis quidem celeriter moveri, alias vero mollia et figurata excernere; urinam in transitu, pro instituta victus ratione, et vinorum mutatione, mutationem sentire; defatigationem facile sustinere, nec lassitudinem sentire; atque sic quidem in totum hominem se gerere optimum, ut quam securissime convalescat; sin minus, horum ut plurima habeat. Sic enim spes, est, fore, ut evadat.

In quo vero nihil horum inest, sed contraria subsequuntur, in eo spem tolli animadvertendum est, et cui ex his, quæ in aqua inter cutem laborante probavimus, pauca affuerint, parum relictum esse spei. — At ne is, cui multum sanguinis supra infraque perruperit, prætercaque febris accesserit, aqua impleatur, magnus metus est. Et hujus generis aqua intercus brevissimi est tempo-

10. Tous autres sédiments des urines, dans les personnes qui sont en état de fréquenter les gymnases, proviennent des affections de la vessie. On en sera assuré par les douleurs qu'elles occasionneront, et par la difficulté de les guérir.

11. (*Conclusion touchant les prédictions des médecins des gymnases.*) Voilà ce que j'ai souvent dit, ou autres choses pareilles, et que j'ai cru devoir écrire. J'ai fréquenté des personnes qui célèbrent les prédictions merveilleuses qui se font aux gymnases; j'en ai discouru avec leurs enfants et avec les élèves; j'ai lu de leurs écrits; et ce n'est qu'après m'être bien mis au fait de ce que l'on y pense, que n'y trouvant rien de solide, je me suis déterminé à consigner ceci par écrit.

12. (*Ce qu'il y a de commun entre l'hydropisie, la phthisie, la goutte et l'épilepsie.*) Je veux, au sujet de l'hydropisie, de la phthisie, de la goutte, et de ceux qui sont atteints de la maladie que nous appelons sacrée, *l'épilepsie*, commencer par dire que ces quatre états ont ceci de commun, savoir qu'ils se guérissent difficilement lorsque le vice en est contracté en naissant. Examinons-les maintenant chacun en particulier.

13. (*Pronostics de l'hydropisie.*) Les hydropiques, pour guérir, doivent avoir les viscères sains, être robustes, et faire de bonnes digestions. Il faut qu'il n'y ait pas d'embarras dans la respiration, qu'ils ne ressentent point de douleurs, et qu'il y ait une chaleur douce, égale dans tout le corps, surtout point d'émaciation aux extrémités; il serait moins fâcheux de les voir enflées. Mais le mieux est qu'on n'y observe ni dépérissement, ni enflure; qu'elles restent dans leur état de souplesse et de sécheresse naturelle; que le ventre soit mou, et cède au toucher; qu'il n'y ait ni toux ni soif; que la langue ne soit point sèche après le sommeil, ni en autre temps, comme cela arrive souvent aux hydropiques; qu'ils mangent avec appétit, et qu'après avoir assez mangé, les aliments ne les fatiguent point; que les remèdes opèrent abondamment, et que les selles naturelles soient de matières molles moulées; que l'urine corresponde au régime, et au changement de vins; que le travail soit supporté, sans en être d'abord fatigué. Voilà le meilleur de tous les états pour un hydropique. Il guérira sûrement.

14. *Elle est causée par les grandes hémorrhagies.* — Si l'état n'est pas tel en tout, et qu'il le soit en partie, il y a espoir qu'il guérira; mais celui qui n'a rien de ce que je viens de dire, et qui a tout le contraire, soyez persuadé qu'il

ris, et inter inevitabiles numeranda, idque alteri denuntiare oportet.

Quibus autem tumores magni suborti desinunt, rursusque assurgunt, hi potius supersunt, quam qui ex sanguinis eruptione complentur. Fallunt tamen ægros hujusmodi hydropes, cum eos relictis medicis in exitium præcipitent.

Caput VI. — De tabe laborantibus, et suppuratis, tum convalituris, tum interituris, prædictiones.

At de sputo et tussi eorum, quos tabes male habet, eadem mihi dicenda sunt, quæ de purulentis scripsi. Eum namque, qui probe levari volet, convenit sputum facile tussi rejicere, esseque album et æquale, unius coloris, et sine pituita. Quod a capite defluit, ad nares vertatur, neque febris prehendat, ut nec cibos impediat, neque sitim faciat. Alvus autem quotidie dejiciat, et quod secedit, durum esto, et iis, quæ assumuntur conveniens. Hominem quam minime tenuem esse convenit. Pectus vero laudandum quadratum, et hispidum, cujus cartilago exigua, et admodum carnosa est. In quo namque hæc omnia inerunt, is maxime superstes futurus est. At qui nihil horum habuerit, exitio maxime est affinis.

Juvenes vero, qui in pectore pus colligunt, ex humorum decubitu, aut fistula, aut alio quopiam id genus, aut ex abscessus reversione, ii, nisi multa admodum bona signa assecuti sint, minime evadunt.

Moriuntur vero ejusmodi homines sub autumnum, valdeque et ex aliis morbis longis plerique sub hoc tempus pereunt. —Ex reliquis autem minime evadunt, tum virgines, tum mulieres, quibus ex menstruorum suppressione tabes contingit.—Quod si ex his aliqua superesse volet, cum multa laudabilia signa accedere, tum vero menses luculenter, et manifeste comparere oportet, alioqui nihil spei relictum est.

At qui ex sanguinis eruptione in pectore pus colligunt, tum viri, tum mulieres, ac virgines, ii certe haud minus supersunt. Cæterum omnia signa tam suppuratorum, quam tabescentium, animo reputantem, tum superfuturum, tum etiam periturum, prædicere oportet.

Ex sanguinis autem eruptione maxime supersunt, quibus in dorso et pectore dolores adsunt melancholici, et ex sanguinis eruptione dolore quodammodo est sans ressource. Pour celui qui n'en a que peu, il y a peu d'espérance.

15. Toutes les fois qu'on a de grandes hémorrhagies et par haut et par bas, et que la fièvre arrive, il y a beaucoup à craindre qu'il ne survienne une hydropisie. Celle-ci est courte et funeste. On peut faire cette prédiction, pourvu que ce ne soit pas au malade.

16. Lorsque de grandes œdématies s'affaissent et qu'elles reparaissent de nouveau, les malades guérissent moins difficilement que ceux en qui l'hydropisie s'est formée à la suite des hémorrhagies. Ces sortes d'hydropisies trompent les malades; ils se séparent du médecin, et ils meurent sans s'y attendre.

17. (*Cas de la phthisie curable.*) Quant aux phthisiques, je renvoie, pour ce qui concerne leur toux et leurs crachats, à ce que j'ai déjà écrit sur les empyèmes. Celui qui doit guérir rend le crachat facilement; il faut qu'il soit blanc, d'égale consistance, sans mélange de couleur, ni pituite; que les humeurs de la tête coulent facilement par le nez; que la fièvre ne survienne point, afin qu'on ne soit pas obligé de lui interdire le manger; qu'il n'y ait pas de soif; que le malade aille du ventre tous les jours, et que les matières soient fermes, en quantité correspondante aux aliments; qu'il n'y ait pas de maigreur; que la poitrine soit carrée et velue; que le cartilage xiphoïde ne pousse pas en pointe, et soit bien charnu. Si l'on a tout cela, l'on est en sûreté; celui qui n'en a rien, est perdu. Les jeunes gens chez qui la suppuration s'établira par congestion, à la suite de quelque ulcère, ou de quelque autre chose semblable, ou par le retour d'un dépôt qui répète, n'échapperont pas, s'ils n'ont presque tous les bons signes que je viens de dire. Ils meurent ordinairement en automne; ce qui arrive fort communément aussi dans les maladies de longue durée.

Quant aux autres, les femmes et les filles qui tombent dans la phthisie par suppression des mois n'en échappent pas. S'il en guérit quelqu'une, il faut, outre la présence de tous les bons signes énoncés ci-dessus, que les règles se rétablissent parfaitement, et sans aucune sorte d'altération; à moins de cela, point d'espoir. Ceux qui tombent dans la suppuration à la suite d'une hémoptysie abondante, soit homme, soit femme, soit fille, ne guérissent point.

18. C'est en considérant tous les signes dont j'ai parlé qu'on doit prédire quel phthisique suppuré périra, quel réchappera. Ceux qui le deviennent à la suite d'une hémoptysie, quand il leur reste

levantur. Neque enim tusses admodum, neque febres succedunt, ac plerique sitim ad extremum usque facile tolerant.— Sed recurrunt fere sanguinis eruptiones, nisi abscessus succedant.

Ex quibus ii sunt optimi, qui maxime cruenti. — Qui vero in pectore dolores sentiunt, et temporis tractu extenuantur, tussi et difficultate spirandi conflictantur, si neque febres prehendant, neque suppurationes succedant, ex iis percontari oportet, si quando tussiunt, et difficulter spirant, num etiam concretum quiddam, et modice olens per tussim rejiciant.

Caput vii. — De podagricis, et epilepticis convalituris, aut interituris prædictiones.

At de his, qui podagra tentantur, ista nobis dicenda videntur. Qui in senectute tofos, aut callos in articulis induratos habent, aut laboriose vitam tolerant, cum alvo sicca, ii sane omnes (ut sentio), humana arte sanari nequeunt. His certe succedentes intestinorum difficultates optime medentur, quin et quæcunque aliæ colliquationes infernæ, eos valde juvant.

Juvenis vero, cui necdum circum articulos calli induruerunt, cuique victus ratio curæ est, ad laborem est impiger, alvumque habet vitæ instituto probe cedentem, is sane prudentem nactus medicum, sanus evadet.

Ex morbo sacro, quem comitialem dicunt, ægerrime emergunt, quibuscum una a puero increscit morbus, et in virilem ætatem simul adolescit; deinde quibus ætate florente ortus est, nempe post annum quintum et vigesimum, ad quadragesimum quintum usque. Quos deinceps consequuntur, quibus morbus accidit, neque ante in corporis partibus aliquis venientis mali sensus est.

Quibus namque ex capite initium ducere videtur, aut latere, aut manu, aut pede, ii facilius sanantur. Hæc tamen etiam inter se differunt. Ex his namque molestissimi sunt, qui a capite originem trahunt; deinde ex latere; qui vero a manibus ac pedibus, præcipue sanitatem recuperant. — His autem manum admovere medicum oportet, qui recte curationis rationem tenuerit, ubi juvenes fuerint, et laboribus dediti, nisi si cui mens male sit affecta, aut quis attonitus fuerit. Ejusmodi namque vehementes mentis emotiones nihil conducunt. Reliquæ vero omnes naturæ emotiones, quæ ad des douleurs mélancoliques (1) au dos et à la poitrine, et qu'ils sont soulagés de ces douleurs par le crachement de sang, sont ceux dont on a le plus à espérer la guérison : car leur toux n'est pas fréquente, et dans leur fièvre ils n'ont pas soif. Mais l'hémoptysie répète souvent, à moins qu'il ne se fasse un abcès (2) ; et les meilleurs des abcès sont ceux où l'on rend beaucoup de sang.

19. Lorsqu'avec des douleurs à la poitrine on maigrit lentement, toussant et ayant des difficultés de respirer, sans fièvre ni pus, il faut demander si, lors de l'oppression et de la toux, on ne rend point quelque chose de compacte qui ait un peu d'odeur.

20. (*État de la goutte curable.*) Sur les goutteux, je dis que les vieillards et ceux qui ont des tophus aux articulations; ceux qui mènent une vie continuellement douloureuse, qui sont habituellement constipés, ne peuvent absolument guérir, du moins par aucun moyen humain que je connaisse. Ils sont soulagés par le travail des entrailles quand il en survient : et les fontes d'humeurs, qui portent en bas, leur sont généralement bonnes. Lorsque le goutteux est jeune, qu'il n'a point de nodosités aux articulations, qu'il est actif, vigoureux, que son ventre est bien réglé, et qu'il est capable de suivre un régime convenable, prescrit par le médecin, il peut espérer de guérir.

21. (*État de l'épilepsie curable.*) Quant à ceux qui sont affligés de l'épilepsie, il est bien difficile de les guérir, si le mal est de l'enfance, et qu'il se soit fortifié avec l'âge; plus difficile encore quand il vient dans l'âge fait, comme dans ceux qui y tombent depuis l'âge de vingt-cinq ans, jusqu'à quarante-cinq ou au-delà; puis viennent *comme plus difficiles encore à guérir,* ceux qui n'ont aucun signe avant-coureur, dans la partie par où le mal commence. Mais ceux qui le sentent venir ou par la tête, ou par les côtés, ou par les mains, ou par les pieds, guérissent avec moins de peine. Il y a encore ici des différences ; si le mal commence à la tête, c'est le plus diffi-

(1) J'ai cru devoir traduire mot à mot *douleurs mélancoliques,* quoique cette expression ne soit peut-être guère reçue dans notre langue, même en médecine. Il s'agit ici vraisemblablement de douleurs produites par l'atrabile ou bile noire.

(2) Il paroît qu'il s'agit ici de ce que plusieurs médecins de nos jours appellent une *vomique.*

inferna tendunt, probantur, longeque optimæ hoc loco censendæ sunt, quæ maxime cruentæ.

At senes, qui corripi cœperunt, præcipue moriuntur, ac nisi pereant, celerrime sua sponte servantur, minimumque a medicis juvantur.

Pueri vero, quibus oculi derepente pervertuntur, aut pejus affecti sunt, aut tubercula sub cervicem enascuntur, aut qui aliquantulum lingua hæsitant, aut quibus tusses siccæ trahentes permanent, aut ubi adoleverint, ad ventrem dolor contendit, neque conturbatur, aut quibus latera distorquentur, aut venæ crassæ circa ventrem in varices convertuntur, aut omentum descendit, aut testis intumuit, aut manus extenuatur, et impotens redditur, aut pes et tibia tota, citra aliam occasionem, claudicat: in his omnibus animadvertendum est, morbum ista omnia præcessisse. Id quod plerique eorum, qui pueros educant, interrogati fatebuntur, quidam etiam, quod eos latet, tale quid accidisse se scire negant.

CAPUT VIII. — De ulceribus, et tumoribus, præter naturam curatu facilibus, atque insanabilibus prædictiones.

At ulcera qui nosse volet, qualem quæque exitum habitura sint, is inprimis quidem hominum naturas animadvertere debet, quænam ad ulcera melius, quænam etiam deterius affectæ sunt; deinde ætatates, in quibus sua cujusque generis ulcera non facile profligantur; locos etiam corporis in considerationem adhibere, quantum alii aliis præstent. Ac præcipue, quænam horum cuique bona, malave accedant, nosse debet. His siquidem omnibus cognitis, quænam cujusque eventa futura sint, facile assequetur. Neque existimandum est, eum, qui hæc non cognoverit, quinam futuri sint ulcerum exitus, perspicere posse.

Corporis autem naturæ probandæ sunt leves, moderatæ, firmis visceribus præditæ, neque admodum carnosæ, neque duræ, tum quæ colore sunt albo, aut nigro, aut rubro. Hæ etenim omnes probantur, si puræ sunt. Deterius est, si ex pallido mixtum colorem, aut pallidum, aut lividum habeant. Quæ vero naturæ supra positis adversantur, eas deteriores esse constat.

Quod ad ætates autem attinet, tubercula quidem suppurantur, atque eadem strumosa magna ex parte pueros exercent, facileque ex his levantur. —At iiscile. Vient ensuite celui qui commence par le côté. Quand c'est par les mains ou par les pieds, il est très-susceptible de guérison. Le médecin doit l'entreprendre par les mêmes moyens qu'il voit réussir vis-à-vis des jeunes gens vigoureux et laborieux, à moins que l'esprit ne soit un peu aliéné, ou qu'ils n'aient quelque chose d'apoplectique : car la bile noire se portant à la tête, est ici très-mauvaise. Si elle se porte en bas, dans quelque organe que ce soit, c'est bon. Les hémorrhagies par le bas sont surtout ici très-utiles. Quant à ceux qui ne deviennent épileptiques que dans la vieillesse, ils meurent pour l'ordinaire : ou bien ils guérissent naturellement dans peu de temps; les médecins ne leur sont d'aucune utilité.

22. (*Maladies auxquelles les enfants sont sujets.*) Quant aux enfants, ceux qui tombent subitement dans des tournements d'yeux, ou dans de plus grands dérangements de cet organe, à qui il survient des tumeurs au cou, ou des embarras dans la langue, ou des toux sèches longues; ou qui étant devenus plus grands, tombent dans des coliques sans déjection; à qui il survient des dérangements de situation dans les côtes, des varices dans les grosses veines du ventre, des hernies de l'épiploon, des tumeurs des testicules, des atrophies des mains ou des pieds, avec faiblesse dans ces parties; qui boitent sans qu'on en connaisse de cause manifeste; croyez que, dans tous ces cas, la maladie, *l'épilepsie*, a précédé. Souvent ceux qui sont chargés du soin de l'enfant en conviendront. D'autres l'ignorent, et ne disent pas qu'il soit arrivé rien de pareil.

23. (*Observations sur les plaies en général, pour en tirer le pronostic.*) Pour les plaies, si l'on veut en connaître d'avance la terminaison, il faut d'abord faire attention à la diverse nature des sujets. Il y en a qui guérissent facilement des plaies, d'autres au contraire. Ayez égard aussi aux âges; quels sont ceux qui résistent le plus à la guérison de telles ou telles plaies. Faites entrer encore en considération les diverses parties du corps, qui sont très-différentes à cet égard. Pesez enfin sur tout ce qui y est bon, et sur ce qui y est mauvais. Celui qui se mettra bien au fait de ces choses pourra prédire comment chaque plaie se terminera; mais s'il est privé de ces connaissances, comment le pourrait-il? Ce qu'il y a de mieux pour les plaies, c'est que le sujet soit agile, bien proportionné, et qu'il ait ses viscères en bon état, qu'il soit bien charnu, point sec. Que la peau soit blanche, ou brune, ou vermeille; ces

dem, ubi paulum ætate processerint, atque adoleverint, nascuntur quidem minus, ac difficilius tolluntur.

Viris autem id genus tubercula non admodum fiunt, verum favi formidabiles, et cancri abditi, demersi, et ex pustulis, noctu inquietantibus (quas επινυκτιδας vocant), ulcera serpentia, quos herpetes nominant, donec annos sexaginta longe superarint. — Senibus vero ex hujuscemodi tuberculis nullum accidit, at cancri latentes, quique summa corporis infestant, fiunt, et ad mortem comitantur. —Ex locis, difficilius sanantur alæ, ac laterum cavitates, et femora. In his namque humores subsident, et recidivæ fiunt.

In his, quæ circum articulos contingunt, in maximum discrimen præcipitant pollices, ac præcipue pedum. Quibus vero ad linguæ latus ulcus fit diuturnum, animadvertendum ex dentibus, qui juxta sunt, num aliquis acutus sit.

Caput ix. — De vulneribus ratione partium, et symptomatum febris, inflammationis, delirii, hæmorrhagiæ, doloris, dyspnoeæ, magis aut minus lethalibus; de depascentibus ulceribus lethalibus, putredinibus, herpetibus; de nervi et ossis corruptione prædictiones.

Vulnera autem fere quidem mortem afferunt, quæ magnas venas, quæ sunt in collo, et inguinibus læserunt, deinde, quæ cerebrum et hepar, deinceps, quæ in intestina, et vesicam pertingunt. Quæ sane omnia magnam perniciem afferunt, non eam tamen, ut (quod quidam existimant) nemo ex his servari possit. Nam et his nominibus præditi loci multum inter se differunt, atque ipsi modi. Nec parum etiam cujusque corporis constitutio differt.

Incidit enim interdum, ut neque febre, neque inflammatione tentetur fauciatus; interdum etiam nulla ex causa febricitat, et aliquam corporis partem inflammatio prorsus occupat. — At ubi is, qui ulcere infestatur, delirat, et vulnus facile perfert, ad vulnus aggredi oportet, quod ex arte medica, et eorum, quæ consequuntur, ratione adhibita, speratum exitum est habiturum. — Ex cujusvis enim generis vulneribus mori homines contingit. Multæ namque in corporibus venæ, tum tenues, tum crassæ, si eo sponte sua ferri contingat, sanguinis profusione interimunt, quæ si trois couleurs sont bonnes quand elles ne sont point mêlées : mais s'il y a du vert mélangé, ou de la paleur, ou de la lividité, c'est très-mauvais. Enfin, toute couleur différente des trois que je viens de dire, est mauvaise.

24. (*Observations générales sur les maladies des divers âges.*) Au sujet des âges, il faut savoir que les enfants sont sujets à des tumeurs qui suppurent, et aux écrouelles : mais ils en guérissent d'ordinaire sans peine. Les écrouelles viennent aussi quand ils avancent dans l'adolescence, mais moins. La guérison en est alors difficile. Les hommes faits ne sont guère sujets à ce mal; ils le sont à des tumeurs gomeuses, enkystées, souvent redoutables, à des cancers profonds qui dévorent en dessous; ils ont quelquefois des rougeurs et des échauboulures passagères, d'autres fois des dartres qui les prennent jusqu'à l'âge de soixante ans. Les vieillards ne sont point exposés à ces maux, mais à des cancers internes, ou aux extrémités qui les mènent au tombeau. Ceux des aisselles sont les plus difficiles à soigner; ensuite ceux qui se placent aux flancs, et ceux qui viennent aux cuisses. Les humeurs se jettent abondamment sur ces parties, et elles sont exposées aux rechutes.

25. Dans les maux des articulations, ce sont les plus gros doigts, surtout ceux des pieds qui risquent le plus (1).

26. (*Plaies très-dangereuses, et avis sur leur traitement.*) Les plaies sont mortelles quand elles intéressent les grosses veines; celles aussi qui intéressent le cou ou les aines; celles qui attaquent le cerveau, le foie, les intestins et la vessie. Tous ces cas sont très-graves, si la plaie est forte. Ils ne sont cependant pas absolument sans ressource aucune, comme on le croit; car, et l'endroit blessé dans ces parties, et la manière dont il l'est, y mettent une grande différence. La constitution du sujet y fait encore beaucoup. Il s'en trouvera tel qui n'aura ni fièvre ni inflammation après la blessure; tel autre qui est facilement atteint de fièvre et d'inflammation sans cause apparente. Si le blessé tombe dans le délire, et que le mal paraisse léger d'ailleurs, il faut le panser suivant l'art, et prescrire tout ce qui convient, comme s'il

(1) Il est vraisemblablement question de la goutte; et ceci devrait naturellement se trouver au n° 19; ou peut-être s'agit-il des gangrènes sèches, qui attaquent les extrémités dans la vieillesse, comme je l'ai vu plus d'une fois.

alio tempore pertunduntur, utilitatem afferunt.

Non pauca autem vulnera, quæ in contemnendis locis, ac nulla re formidabilia esse videntur, in iis tanto dolore plaga cruciat, ut ægri respirare nequeant. — Quidam vero præ vulneris dolore, quod nullo merito terreat, spiritum quidem traxerunt, delirio tamen, et febre pericrunt. Quibus enim aut corpus ad febrem est opportunum, aut mens promte perturbatur, iis talia contingunt.

Sed hæc mirari, aut formidare desinet, qui illud in animum induxerit, quod et cujusque animi, et corpora plurimum inter se differunt, et præstant. Vulnera igitur, quæ talem occasionem, aut corpus, aut mentem nacta sunt, aut adeo concitatum sanguinem, aut magnitudinem tantam habent, ut curatione sensuum integritas restitui nequeat, ab iis quidem, cujusque modi sint, præter diarias animi defectiones, abstinere oportet. Cæteris vero omnibus recens illatis manus admovere oportet, quo eos, qui superfuturi sunt, a febribus, et sanguinis profusione, ac depascentibus ulceribus (nomas vocant) vindices. Diligentissime autem ac diutissime adversus ea, quæ maxime terrent, munire æquum est.

Nomæ vero maxime sunt lethales, quæ putredines altissime descendentes habent, suntque nigerrimæ, et siccissimæ. Vitiosæ quoque, et in periculum præcipitant, quæ saniem nigram reddunt. At albæ, et mucosæ putredines, mortem quidem afferunt minus, sed potius recidivas faciunt, et diutius perseverant.

Herpetes autem, ex his, quæ dépascendo serpunt, minimum habent periculi, at secundum abditos cancros, difficilius tolluntur.

At his omnibus febrem uno die succedere confert, et pus quam maxime condidum, et crassum. — Prodest quoque in alte conditis, et nigris putredinibus, nervi sideratio, aut ossis, aut amborum. Pus enim multum in siderationibus effluit, et putredines liberat.

Caput x. — De capitis vulneribus per se, et ratione loci, situs, symptomatum, atque temporis, maxime lethalibus, et securissimis; de inflammatione, et pure utilibus, de febre vulnerum symptomatica lethali, non lethali.

Quod ad vulnera capitis attinet, præcipue mortem afferunt (ut antea scripsimus) quæ cerebrum attingunt. Quin et devait échapper, sachant d'ailleurs que les hommes peuvent mourir de toute espèce de blessures. Il y a un nombre infini de veines, et de grandes et de petites, qui amènent la mort par hémorrhagie, si elles sont irritées et pleines de sang; tandis que dans d'autres temps elles peuvent s'ouvrir utilement, pour la guérison des maladies. Il y a bien des blessures qui paraissent faites dans des parties sans conséquence, qui ne devraient, ce semble, avoir rien de fâcheux, qui occasionent cependant des douleurs si fortes que le blessé peut à peine respirer. La douleur, dans certains, ne portait point sur la respiration, mais elle les a jetés dans le délire, avec fièvre; et la mort a suivi. Ceux qui sont sujets à la fièvre et à la perte de connaissance ne doivent point causer d'alarmes parce qu'on les voit dans cet état. On ne sera point surpris de tout ceci, si l'on songe combien les hommes diffèrent entre eux, pour l'esprit et pour le corps, et à quoi ils peuvent résister. Lorsque les plaies arrivent dans des circonstances telles, sur des sujets dont l'esprit ou le corps sont tellement disposés, et que l'irritation et la violence du mal sont telles, qu'il n'y a aucune apparence que le blessé recouvre ses sens et la santé, il faut s'abstenir d'ordonner autre chose que ce qui est nécessaire dans le moment, pour remédier aux fréquentes défaillances. Quant à tous les autres, entreprenez la guérison, surtout si la plaie est récente, et soignez-les jusqu'à ce que la fièvre ait quitté, qu'il n'y ait plus d'hémorrhagie à craindre, ni de suintement rongeant. Il faut toujours être vigilant, et se tenir long-temps en garde contre des accidents fâcheux. Cette précaution est nécessaire.

27. (*Ulcères rongeants.*) Les ulcères rongeants, dont la pourriture est très-profonde, très-noire et très-sèche, sont mortels. L'état de ceux qui rendent une sanie noire est très-dangereux. Lorsque la pourriture est blanche et muqueuse, elle mène moins à la mort; mais la récidive est fréquente, et l'on vit long-temps. Les dartres rongeantes sont, de toutes les plaies qui rongent, la moins funeste; mais celles qui s'établissent près des cancers occultes se guérissent très-difficilement. Dans tous ces cas, la fièvre de vingt-quatre heures soulage, surtout s'il se fait du pus bien blanc et épais. L'exfoliation d'un tendon, ou la chute d'un os, et quelquefois l'un et l'autre sont utiles dans les pourritures profondes et noires. Il arrive alors que le pus sort en abondance, et que la pourriture cesse.

28. (*Des plaies à la tête.*) Des plaies

hujusmodi omnia terrent: os insigne denudatum, os medium desidens, os diffissum. At si ulceris osculum exiguum fuerit, ossis vero fissura longe pertingat, majus periculum subest. Quæ omnia magis terrent, ubi juxta suturam contingunt, et in summa capitis parte existunt.

Percontari autem convenit in omnibus effatu dignis capitis vulneribus, ubi adhuc recentes plagæ sunt, aut ictus, utrum, qui læsus fuit, conciderit, an profundo sopore correptus fuerit. Hoc enim in casu majore cura opus est, nimirum quod vulnus cerebrum senserit. Quod si plaga recens non fuerit, alia signa in considerationem, ac consilium adhibere oportet.

Præstat igitur eum, qui capitis ulcere laborat, neque febricitare, neque insuper sanguinis profusionem, aut inflammationem, aut simul dolorem aliquem accedere; aut si eorum quippiam appareat, circa initia tutissimum est, fieri, paucoque tempore perseverare.

Confert quoque in doloribus, etiam inflammationes, quæ in ulceribus fieri assolent, supervenire; in sanguinis autem profusionibus, pus in venis conspici. Quæ etiam in morbis acutis, febribus conferre scripsi, ea in his conducere, bonaque hic esse, ut contraria mala, existimanda sunt.

At febris in capitis vulnere, die quarto, aut septimo, aut undecimo exorta, valde exitialis est. — Quam plurimis autem judicationem subit, si quarto quidem ulceris die febris cœperit, undecimo. Si vero die septimo febricitarit, decimo quarto, aut decimo septimo. Quod si undecimo febris cœperit, vigesimo, velut scriptum est in febribus, quæ ex causis non evidentibus originem trahunt. At si febrium initiis delirium succedat, aut aliquod membrum sideretur, de hominis morte existimatio facienda est, nisi aut prorsus optimum aliquod signum supervenit, aut corporis virtus subest. Verum quanam ratione id contingat, animadvertendum est. Nam et homini spes salutis adhuc restat; at claudum fieri articulum, in quem malum decubuit, necesse est, si modo æger superstes futurus est.

Caput xi. — De articulorum, nervorum, et medullæ spinalis vulneribus, prædictiones.

Magna autem vulnera, quæ in articulis fiunt, si penitus abscissi nervi sunt, la tête, celles qui intéressent le cerveau sont les plus funestes, comme nous l'avons déjà fait entendre. Elles sont toutes dangereuses, que l'os soit seulement découvert, ou qu'il soit comprimé ou fracturé. Si l'ouverture de la plaie est petite, et que la fente de l'os s'étende au loin, le danger est plus grand; et plus grand encore, si c'est près des sutures et dans le haut de la tête. Dans tous les cas de coups à la tête qui méritent quelque attention, quand ils sont récens et qu'il y a une plaie fraîche, il faut s'informer si le blessé est tombé sur le coup, et s'il a été assoupi. Lorsqu'il en est ainsi, il y faut plus de précaution, dans la crainte que le cerveau ne soit intéressé. Si la plaie est ancienne, il faut recourir à d'autres signes et les méditer. Or, c'est une très-bonne chose que le blessé n'ait point de fièvre, ni d'hémorrhagie, ni d'inflammation, et qu'il ne survienne pas de douleurs. S'il paraît quelqu'un de ces accidens, il vaut mieux que ce soit dans le commencement, et qu'ils ne durent pas long-temps. Quand il y a des douleurs, il est bon que les bords de la plaie s'enflamment; qu'après des hémorrhagies, le pus succède au sang des vaisseaux ouverts; s'il y a fièvre, que les bons signes que j'ai décrits ailleurs, en parlant des fièvres aiguës, s'y manifestent, à moins de quoi elle est pernicieuse. Lorsque dans les plaies à la tête, la fièvre prend le quatrième jour, ou le septième, ou le onzième, elle est mortelle. Elle se juge ordinairement au onzième jour, si elle a commencé le quatre; au quatorzième ou au dix-septième, si elle a commencé le sept; au vingtième, si elle a commencé le onze, conformément à ce qui est écrit des fièvres qui viennent sans cause manifeste. Si, dès le commencement de la fièvre, il y a délire, ou paralysie des membres, la vie du blessé est en grand danger, à moins qu'il n'ait beaucoup d'excellens signes d'ailleurs, ou du moins quelqu'un, ou que le sujet soit très-bien constitué. C'est ce qu'il faut bien examiner; car il reste, dans certains cas, espérance de la vie; mais le malade perdra nécessairement l'usage du membre sur lequel le mal se sera fixé, supposé qu'il survive.

29. (*Des plaies des extrémités.*) Dans les plaies des extrémités, lorsqu'elles sont grandes et que les tendons qui servent d'attache aux membres sont coupés, il est manifeste qu'on en perdra l'usage. Mais lorsqu'il y a des doutes au sujet des tendons, de manière qu'on ne puisse s'assurer en quel état ils sont, si le trait qui a fait la blessure était pointu, et qu'il soit entré droit, cela vaut mieux

qui continebant, absque dubio claudos reddent.

Sin dubium est, quomodo nervi affecti sint, siquidem ex acuto telo recta plaga est, ea transversa melior. Quod si grave fuerit, et retusum, quod vulnus inflixit, nihil inest discriminis. — Sed et vulneris altitudo, aliaque signa hujusmodi consideranda sunt. Pus si ad articulum accedat, duriorem eum reddi, necesse est. Quod si etiam tumores simul perseverarint, necesse est, eum locum in multum tempus durum esse, et sano quoque ulcere tumorem permanere, simulque ea inflecti, ac extendi, ubi recurvato articulo curatio adhibita est

At quibus nervus excisurus esse speratur, iis cum majore fiducia claudicationem prædixeris, idque tum maxime, si quis nervorum inferiorum exsolutus fuerit.

Nervus autem excisurus his indiciis deprehenditur, si pus album, crassumque, et diuturnum sub eo effluit, doloresque ac inflammationes ad articulum circa initia oriuntur. Quæ etiam contingere solent, ubi os excisurum est. —Quæ in cubitis discissa sunt, præcipue cum inflammatione, ad suppurationem, sectionemque, et ustionem perveniunt. — At vero si spinalis medulla, aut ex casu, aut aliqua quapiam externa causa, aut sua sponte laborarit, et crurum impotentiam facit, ut ne tactum quidem percipiat æger, et ventris, et vesicæ, adeo ut ne primis quidem diebus stercus, aut urina, nisi coacte reddatur. Quod si morbus inveteraverit, et stercus, et urina ægro inscio prodit, tandemque non longo post intervallo perit.

CAPUT XII. — De faucibus sanguine impletis, de oculorum inflammationibus, lacrymis, sordibus, tumoribus, rupturis, læsionibus, cicatricibus, nubeculis et caliginibus prædictiones.

Quibus fauces sanguine frequenter, et noctu, et interdiu replentur, dum neque capitis dolor prægressus fuerit, neque tussis, neque vomitus, neque febris prehenderit, neque pectoris, aut dorsi dolor tenuerit, in his nares et fauces inspiciendæ, num quod ulcus in eo loco, aut hirudo compareat.

Oculi gramiosi optimum habent successum, si simul lacryma, et gramia, et tumor cœperint. — Aut si lacryma gramiæ permixta, neque vehementer calida fuerit, gramia vero alba et mollis, et tuque s'il était entré obliquement : lorsque l'instrument qui a fait le coup est un corps pesant ou obtus, le danger est le même. Il reste à se déterminer par la profondeur de la plaie, et par d'autres signes. En voici quelques-uns. Quand la suppuration s'établit près des articulations, c'est plus fâcheux : s'il s'y joint des tumeurs rebelles, il y aura nécessairement des duretés qui persisteront longtemps dans cette partie; et ces tumeurs dureront après la guérison de la plaie : on sera même long-temps à pouvoir faire l'extension et la flexion (1), quoique le traitement ait été fait le membre fléchi. Toutes les fois qu'il est vraisemblable que les tendons s'exfolieront, il est sage de prédire que le sujet restera estropié, surtout s'il s'agit des extrémités inférieures. Vous pourrez reconnaître si les attaches se détruiront, à ce que le pus coule blanc, épais, pendant un très-long temps; et il y a des douleurs avec des inflammations aux articulations dès le commencement. Ceci arrive même lorsque l'os doit tomber.

30. (*Des fracas du coude.*) Les fracas du coude avec suppuration abondante et inflammation, passent à la suppuration. Il y faut des incisions et des caustiques (2).

31. (*Des luxations de l'épine du dos.*) Lorsque la moelle de l'épine est affectée, soit par chute ou par quelqu'autre accident, ou d'elle-même, l'homme perd l'usage des jambes, et il ne sent point si on appuie la main sur son ventre ou sur la vessie. Dans les premiers temps, il ne rend ni matières fécales ni urine, qu'autant qu'il y est excité par quelque remède; lorsque le mal est plus ancien, l'urine et les matières fécales sortent sans qu'il le sente; et il ne vit pas long-t mps.

32. (*Du sang rendu par la bouche.*) Quand la gorge se remplit de sang plusieurs fois le jour, et chaque nuit sans mal de tête, ni toux, ni vomissement,

(1) Je dois avertir qu'il y a ici quelque obscurité dans le texte; il paraît que Celse l'a entendu dans le sens que j'adopte. Il est conforme à la doctrine d'Hippocrate dans le Traité des fractures, où il ordonne toujours de faire le bandage le membre fléchi. On pourrait absolument entendre qu'il est recommandé ici de faire pratiquer des flexions et des extensions; indépendamment de ce que l'appareil aura été mis dans l'état de flexion, conformément aux préceptes consignés dans le Traité des fractures.

(2) *Voy.* le Traité des fractures, n° 32.

mor levis, ac solutus. His etenim sic se habentibus, noctu oculus conglutinabitur, ut dolorem non sentiat; isque casus minime periculosus, minimeque diuturnus fuerit.

At si lacryma multa et calida, cum paucissima gramia, et exiguo tumore, idque ex altero oculo profluat, valde diuturnum id quidem, sed sine periculo fit, idque lippitudinis genus doloris expers est.

Et in his præcipue judicatio considerandæ est, quæ prima quidem fit circa vigesimum diem. Quod tempus si superat, quadragesimus dies expectandus est; aut si neque in his desinit, in sexaginta diebus solvitur.

At toto tempore ad gramiam attentum esse oportet, num in digito misceatur, et alba ac mollis fiat, idque præcipue sub judicationis tempus, tum namque ubi finitur, id evenire solet.

Quod si hæc utrumque oculum invaserunt, majus est ulcerum periculum, sed brevi solventur. — Gramiæ autem siccæ vehementes dolores afferunt, brevi tamen solvuntur, nisi oculus vulnus acceperit.

Tumor vero magnus, doloris expers et siccus, sine periculo est. Quod si cum dolore est, siccus quidem malus, metusque est, ne oculum exulceret, ac palpebræ cocant. — Formidabilis quoque est, ubi cum lacryma conjunctum dolorem habet. Nam si lacryma calida et salsa profluit, in pupilla et palpebris exulcerationis periculum est.

At si tumor quidem constiterit, lacryma vera multa diutius effundatur, et gramiæ teneant, viris quidem palpebrarum eversionem recte prædixeris, at mulieribus, et pueris, exulcerationem, et palpebrarum eversionem. — Si vero gramiæ pallidæ, aut lividæ fuerint, lacrymaque multa et calida, caput ardor occupet, ex temporibus ad oculum dolor tendat, insomniaque his accesserit, ulcus in oculo factum esse, necesse est, at, ut rumpatur, metus est.

Juvat autem succedens febris, aut dolor in lumbos firmatus. — His vero futurorum prædictionem recte institues, si et temporis, et eorum, quæ ex oculo fluunt rationem inieris, tum etiam gravissimorum dolorum, tum vigiliarum. — Sed ubi oculum introspicere licet, siquidem ruptum inveneris, et per rimam pupilla exstiterit, malum significat, nec facile restituitur. Quod si etiam putredo subsit, nulli amplius est usui.

ni fièvre, ni mal de poitrine, ni mal de dos, il faut examiner les narines et le gosier, pour voir s'il y a quelque plaie dans ces parties, ou une sangsue.

33. (*Des yeux chassieux et larmoyant, et autres affections des yeux.*) Les yeux chassieux sont bientôt guéris, lorsque la tumeur et les larmes et la chassie commencent ensemble; que les larmes se mêlent avec la chassie, et ne sont pas bien chaudes; que la chassie est blanche, molle, et la tumeur légère et étendue. Quand c'est ainsi, les paupières se prennent la nuit sans douleur; il n'y a nul danger, et le mal n'est pas long.

Mais si les larmes coulent en abondance, sont chaudes, avec peu de chassie et une petite tumeur à un œil seulement, le mal est plus long; il ne présente cependant pas de danger, et il ne cause point de douleur. Il faut ici observer attentivement les crises. La première qu'on doive espérer se fait le vingtième jour; si elle se porte au-delà, il faut l'attendre le quarantième. Mais si le mal ne finit pas à cette époque, il se terminera le soixantième. Pendant tout ce temps, il faut examiner la chassie, voir si les parties de la chassie se mêlent sous le doigt; si elle est est blanche et douce, surtout vers le temps des crises : car cela arrivera si le mal doit finir.

(*Des ophthalmies et des abcès aux yeux.*) Lorsque les deux yeux sont affectés de même, ils risquent plus de s'ulcérer, et la crise est moins lente.

34. Les ophthalmies sèches sont très-douloureuses; elles se jugent promptement, à moins que l'œil ne s'ulcère. S'il y a grosse tumeur, sèche et sans douleur, elle n'est pas dangereuse; mais si elle est douloureuse et sèche, on doit craindre un ulcère à l'œil, et que les paupières ne se prennent. Le mal est dangereux encore, lorsqu'il y a des larmes et de la douleur; car, s'il coule des larmes chaudes et salées, on doit craindre un ulcère à la pupille et aux paupières. Quand la tumeur persiste, qu'il coule beaucoup de larmes pendant long-temps, et qu'il y a de la chassie, il faut s'attendre, chez les hommes faits, à des renversements des paupières; chez les femmes et les enfants, à des ulcérations et à des renversements des paupières, lorsque la chassie est verte ou livide, les larmes abondantes et chaudes, avec chaleur à la tête, avec douleur qui s'étend des tempes jusqu'à l'œil, où elle se fixe, et avec insomnie, il se fait nécessairement quelque abcès dans l'œil; il reste alors à espérer qu'il aboutira extérieurement. La fièvre qui survient y est bonne, et aussi la douleur qui se fixe vers

Reliqua vero ulcerum genera prædicere licet, et locorum putredines, et altitudines intuenti. Nam pro ulcerum magnitudine cicatrices fieri, necesse est.— Quibus igitur rumpuntur oculi, postcaque adeo exstant, ut pupilla loco mota esse videatur, iis nec ullo tempore, neque arte, ut videant, opem ferre licet.

At parvæ pupillarum dimotiones restitui possunt, dum ne quid mali accesserit, et juvenis sit æger. Ulcerum vero cicatrices, si non aliud malum subsit, omnes, et a tempore, et ab arte juvari posse existimandæ sunt, ac præcipue, quæ recentissime, et in juvenum corporibus contractæ sunt.

Ex locis autem insignem facit noxam, pupillæ acies si exulceretur, secundum eam, id, quod est supra supercilia, deinde vero, quidquid in his locis fuerit proximum.

Pupillæ quoque cæsium, aut argenteum, aut cæruleum colorem nactæ improbandæ sunt. His aliquanto meliores existimandæ sunt, quæ aut minores, aut ampliores apparent, aut angulos habent, sive id ex manifesta causa, sive sponte contingat.

Caligines, et nubeculæ, ac subalbicantes cicatrices, ægides dictæ, exteruntur ac evanescunt, nisi eo in loco vulnus aliquod subortum sit, aut illic antea cicatricem, aut unguem esse contigerit. — Quod si in oculi nigro resplendens cicatrix orta sit, nigri aliquid dealbat, ita, ut si diutius perseveret, et aspera, et crassa, etiam vestigium aliquod postea relinquat.

Judicationes vero non secus, ac in febribus scripsi, ita et hic se habent. Sed et observatis signis, pro genere quidem lippitudinum, prædictionem instituas licet, nempe diuturnas lippitudines fore, ubi pessima signa affuerint, velut in singulis descriptum est, breves vero, ubi optima signa comparuerint, easque septimo die, aut proximis diebus finiendas prædicere, ac alioqui in tuto esse existimare oportet.

Quibus autem levamentum adfuerit, si id neque judicatoriis diebus, neque cum bonis signis contingat, in iis recidivæ metuendæ sunt. — Inprimis vero in oculorum affectibus urinæ status in considerationem adhibendus est. Occasio namque præceps est, et lubrica.

les sourcils (1).—Pour faire la prédiction dans ce cas, il faut considérer le temps de la maladie, ce qui coule des yeux, les douleurs et les insomnies. Lorsqu'on peut visiter l'œil, s'il se trouve déchiré, quoique la vue persiste (2) à travers la déchirure, il sera bien difficile de le conserver; s'il est en pourriture, c'en est fait, cet œil ne verra plus. — Les suites des autres ulcères se prédisent d'après l'endroit lésé, d'après le degré de putréfaction et sa profondeur; l'étendue des cicatrices doit nécessairement correspondre à la grandeur des ulcères. Lorsque les yeux sont fracassés, de manière que la pupille est déplacée, il n'y a plus espoir de recouvrer la vue, ni avec le temps, ni par les secours de l'art. De légers déplacements de la pupille peuvent se corriger, pourvu qu'il ne survienne point de nouveau mal, et que le sujet soit jeune. — On peut espérer que les cicatrices des ulcères s'obtiendront toujours, surtout chez les jeunes personnes, soit avec le temps, soit au moyen des remèdes, s'il ne survient pas de nouveau mal. — Touchant les lieux de la blessure, les dangereux sont d'abord ceux où la pupille est intéressée; ensuite le dessus des sourcils; puis les parties les plus voisines de celles-là. — Lorsque la pupille verdit ou blanchit, ou devient bleuâtre, cela est mauvais (3). Si elle se rétrécit, cela vaut mieux; ou même qu'elle s'élargisse ou se rétrécisse, ou qu'elle devienne anguleuse, soit que cela arrive par quelque cause apparente, soit sans cause manifeste. Les brouillards, les nuages, les taies ou taches blanches, s'éclairciront; et tout cela se dissipera, à moins qu'il ne survienne abcès en cet endroit, ou qu'il n'y ait eu précédemment quelque ulcère ou un onglet. — Si une cicatrice qui blanchit une

(1) *Vers les sourcils*, je lis ὁ φρυῦ au lieu de ὁ σφῦν; il ne me paraît pas aussi naturel qu'il s'agisse ici de douleur qui se fixe aux lombes, que de celle qui, allant aux tempes, se fixe vers les sourcils. Le changement dans le grec n'est que d'une lettre.

(2) *Quoique la vue persiste, etc.* Cet endroit pourrait être entendu aussi de la manière qui suit : Quoique la pupille soit conservée, c'est une chose difficile et hardie que de la bien situer.

(3) *Cela est mauvais.* Je pense qu'Hippocrate parle de cet état comme devant produire l'aveuglement par la formation d'une cataracte, puisqu'il lui préfère l'état suivant, dont il dit qu'il *vaut mieux*, quoiqu'une pupille anguleuse soit certainement un grand vice dans l'œil.

CAPUT XIII — De dysenteriis, lienteriis, aliisque levioribus alvi profluviis, ac ani procidentia, prædictiones.

At tormina ea quidem omnia mala sunt, si cum febre quidem invadunt, aut variis alvi recrementis, aut jecoris inflammatione, aut præcordiorum, aut ventris, aut quæcunque doloribus cruciant, aut cibos cohibent, sitimque inferunt. Ac celerrime is perit, quem maxima pars horum malorum occupat. Huic vero plurimum inest spei, cui horum paucissima adsunt.

Isque morbus præcipue pueros a quinto anno perimit, et qui eum superant ad decimum usque, cæteræ ætates tutiores.

Utilia autem tormina sunt, quæ his malis non affligunt.

At ubi sanguis, et strigmenta per alvum rejecta fuerint, septimo die desinunt, aut decimo quarto, aut vigesimo, aut quadragesimo, aut intra hoc tempus. Hujusmodi namque dejectiones etiam eos, qui ante fuerunt in corporibus, morbos tollunt; invcteratos quidem, spatio temporis majore, recentes vero, etiam paucis diebus levare possunt.

Siquidem et prægnantes ipsæ etiam plerumque ad partum supersunt, et ex partu, fetumque conservant, etiamsi per multos menses sanguis, et strigmenta per alvum secedant, nisi si dolore affligantur, aut aliquid ex malis signis, quæ in difficultatibus intestinorum adesse scripta sunt, accesserit.

Quod si horum aliquod adesse visum fuerit, et fetui perniciem, ac prægnanti periculum denuntiat, nisi post fetus absolutionem, aut secundarum dimissionem, ipsa tormina eodem die, aut non multo post cessaverint.

Levitates autem intestinorum, assiduæ quidem, et multo tempore perseverantes, ac omnibus horis, et cum strepitu, et sine hoc exturbatæ, et similiter noctu, et interdiu affligentes, si quod excernitur valde crudum est, aut nigrum et leve, ac mali odoris, eæ quidem omnes malæ sunt. Nam et sitim exhibent, neque potionem per urinam reddunt, quod in vesicam non descendit, os exulcerant, et elatum faciei ruborem, ejusque cutis vitia, omni colorum genere distincta (ephelidas vocant), excitant, simulque ventrem quasi fermentatum, sordidum, et rugosum efficiunt. Ex quibus aut cibum capere, aut deambulare ad res obeundas nequeunt.

Morbus hic seniores gravissime infestat. — Les crises s'observent ici, comme je l'ai écrit au sujet des fièvres. Pour y faire des prédictions, il faut se mettre au fait des signes, connaître les maladies des yeux et leurs différences. Il faut savoir que plus les signes sont mauvais, plus la maladie est longue, et faire l'application de ce qui a été écrit sur chaque espèce. Elles sont de moindre durée, lorsque les signes sont bons. On peut alors présumer qu'elles finiront dans sept jours ou à peu près, et les regarder comme sans danger. Mais il faut s'attendre aux récidives, lorsqu'il se fait des changements en mieux aux jours non critiques, et que les signes ne sont pas bons. Il faut surtout observer l'état des urines dans les affections des yeux, et se souvenir que les bonnes occasions n'ont qu'un moment (1).

55. (*Des douleurs d'entrailles.*) Les douleurs d'entrailles qui prennent avec fièvre et avec des déjections de plusieurs sortes, avec inflammation au foie ou à l'hypocondre, qui donnent du dégoût pour la nourriture, et beaucoup de soif, sont toujours dangereuses. Celui qui a le plus grand nombre de ces maux, est bientôt mort; celui qui en a le moins, laisse le plus d'espérance. C'est vers l'âge de cinq ans qu'on est principalement exposé à en périr; viennent ensuite les enfants plus âgés, jusqu'à dix ans. Les douleurs d'entrailles utiles ne produisent point ces symptômes. Avec des déjections sanguinolentes, elles finissent le septième jour, ou le quatorzième, ou le vingtième, ou le quarantième, ou durant ce temps. Ces déjections délivrent souvent des maladies qui étaient dans le corps. Si les maladies sont anciennes, il y faut plus de temps; si elles sont récentes, les déjections peuvent en délivrer en moins de temps. Les femmes grosses y sont sujettes, jusqu'au terme de leurs couches et même après. En rendant du sang, mêlé avec des matières comme des raclures de boyaux, même pendant plusieurs mois, elles conservent leur enfant, à moins qu'il ne s'y joigne quelqu'autre douleur, ou quelqu'un des signes dont j'ai parlé au sujet de la dysenterie; car, s'il s'y en joint de cette espèce, ils sont funestes pour le fœtus, et ils mettent la mère en danger, toutes les

(1) Hippocrate a jugé à propos de rappeler ici le grand apophthegme de la médecine, qui se trouve consigné dans le premier de ses Aphorismes *occasio præceps* καιρὸς ὀξύς, il dit ici οἱ καιροὶ ὀξέες.

tat, quin et viros vehementer affligit, cæteras vero ætates multo minus. — At qui eas ætates, quas ab hoc morbo male affici diximus, non attingit, et paucissima signa habet, quæ mala esse scripta sunt, is securrissime constitutus est.

Curationem autem postulat hic morbus, quoad et urina pro potionis modulo feratur, corpusque cibos ingestos sentiat, et cutis vitiosum colorem deponat.

Reliqua alvi profluvia, quæ sine febre sunt, et parvo tempore durare, et mitia esse solent. Aut enim elota, aut sua sponte desinent. Cessaturum autem alvi secessum denuntiaveris, ubi contrectato manu ventre nullus motus suberit, et ad extremam dejectionem flatus prodierit. — Sedes autem procidit viris quidem, quibus ora venarum sanguinem fundunt (hæmorrhoidas vocant), et alvi fluxus corripit; pueros quoque calculosis, et in diuturnis ac sinceris intestinorum difficultatibus; senibus vero, quibus mucosæ quædam concretiones, affixæ sunt.

Caput xiv. — De mulieribus, quæ liberalius, aut parcius concipiunt; de conceptionis causis, et obstaculis, ac de maris, aut feminæ conceptione, et falsæ conceptionis signis prædictiones.

At mulieres, quænam magis, aut minus uterum gestare sint idoneæ, hunc in modum æstimare licet, inprimis quidem in formas intuendo. Parvæ namque grandioribus ad conceptum præstant, tenues crassis, candidæ rubris, nigræ liventibus. Præstant item, quibus venæ exstant, iis, quibus minime apparent. Quin etiam grandiori natu exuberans carnis moles malo est; mammæ autem turgidæ, et magnæ probantur. Atque ista quidem visui sunt exposita.

At sciscitari oportet, num menstrua singulis mensibus appareant, et num satis idonea copia, et an boni sint coloris, æquali copia in singulis temporibus, et ratis mensium diebus effluant, quod quidem optimum est.

Locus vero conceptui idoneus, quem sane uterum nominamus, sanus esse, et siccus, et mollis debet, ac neque contractus, neque proclivis, neque ore distorto, aut compresso, aut diducto. Etenim quidquid horum contigerit, conceptum fieri impedit.

Mulieres igitur, quæ concipere nequeunt, et pallidæ videntur, absque febre, neque aliqua causa in viscеribus fois qu'après avoir rendu son fruit, et avoir vidé la matrice, elle n'est pas délivrée de la dysenterie le jour même, ou peu de temps après.

36. (*De la lienterie.*) La lienterie fréquente et qui dure long-temps, qui vient à toute heure avec grouillement d'entrailles, ou sans grouillement, qui fait aller la nuit comme le jour, dont les matières sont absolument crues, non digérées ou noires, point travaillées et de mauvaise odeur, est fâcheuse dans tous les cas; elle donne la soif et détourne la boisson de se porter à la vessie pour être rendue par les urines; elle occasionne des ulcères à la bouche, fait venir au visage des rougeurs élevées et des taches de diverses couleurs, semblables à ce que nous appelons des taches de rousseur. La peau du ventre se ride, comme de la pâte qui fermente (1). On tombe dans un dégoût absolu. Cette maladie est plus cruelle pour les vieillards. Dans l'âge viril, on l'a très-forte; les autres âges y sont beaucoup moins sujets. — Ceux qui sont attaqués de la lienterie, dans un âge autre que les deux, pour lesquels je viens de dire qu'elle est très-fâcheuse, sont en sûreté toutes les fois que les signes funestes, exposés ci-dessus, ne s'y rencontrent qu'en petit nombre. Cette maladie doit être soignée jusqu'à ce que l'urine coule en quantité proportionnée à la boisson, que le corps tire de la nourriture des aliments, et qu'on soit délivré des mauvaises couleurs mentionnées.

37. (*Des diarrhées en général.*) Les autres diarrhées, qui sont sans fièvre, durent peu, et sont de bon caractère; elles se guérissent avec des lavages, ou d'elles-mêmes. L'on peut annoncer que les évacuations finiront, lorsque palpant le ventre avec la main, on ne sent point de mouvement au dedans, et que les vents sortent à la fin des selles. Il se fait des chutes du fondement chez les hommes qui ont la diarrhée, avec des hémorroïdes; chez les enfants graveleux, travaillés de dysenteries invétérées, dont les matières ne sont pas mêlées; chez les vieillards qui ont de la peine à rendre des glaires tenaces.

38. (2) (*De l'aptitude à la conception, et*

---

(1) *Comme de la pâte qui fermente.* Je veux rendre le texte, et j'y suis embarrassé. Peut-être ne l'entends-je point bien. Heureusement il n'est pas ici fort important.

(2) Ce numéro contient, en abrégé, toute la doctrine du traité des femmes stériles, à la réserve de la thérapeutique, et même une partie de la doctrine du

existente, iis caput dolet, et menses male ac sincere prodeunt, aut certe pauci, neque ex longo intervallo sic affectis apparent, et uteri purgatione indigent.

At quæ tum bene coloratæ sunt, tum bene carnosæ, et pingues, et venas latentes habent, et doloris expertes sunt, hisque menstrua aut nullo modo prodeunt, aut pauca et sinceri fluunt. In hujusmodi naturis difficillime conceptus procuratur. — Quod si libere apparentibus menstruis inculpato sit corpore mulier, neque concipiat, locus, in quo uterus continetur, in causa existimandus est, quo minus fetus tollatur. Aut enim contractus est, aut diductus. Reliqua enim, quæ hic contingere solent, cum dolore, et decoloratione, ac colliquatione fiunt.

Quibus vero ulcus in utero ortum est, sive ex partu, sive ex tuberculo, aut alia quapiam causa, iis febris, et inguinum tumores obveniunt, illorumque locorum dolores. Quod si partus purgamenta simul quoque restiterint, tum ea mala omnino sunt immoderata, et diuturna, acceduntque et præcordiorum, et capitis dolores.

At vero ubi ulcus sanatum est, locus ille levior ac durior necessario efficitur, et minus conceptui idoneus. — Quod si ulcus sinistra tantum occupet, mulierque concipiat, aut ubi ulcus habet, aut postea ubi convaluit, eam marem potius enixuram spes est.

Sed si ulcus dextra teneat, et mulier concipiat, fetus femineus magis exspectandus est.

At si febris prehendat eam, quæ concipere nequit, et tussicula detineat, quærendum, num uterum ulcus aliquod occupet, aut ex his malis, quæ scripsimus, aliud quippiam. Etenim ubi nihil mali eo in loco subesse constiterit, quod extenuationem, aut conceptus impedimentum afferat, sanguinis vomitione refusi metus impendet. Ei vero mulieri menstrua ex necessitate disparuerunt. — Si vero febris sanguinis eruptione tollatur, et menses appareant, concipiet.

Quod si ante sanguinis eruptionem alvus effusa fuerit pravum in modum, periculum est, ne mulier ante sanguinis eruptionem intereat.

At quæcunque se concepisse existimant, neque conceperunt, et multis mensibus decipiuntur, quod menstrua non comparent, ac venter turgescere, ac moveri videtur, eæ capitis, ac cervicis, præcordiorumque dolore conflictantur, neque lac in ipsarum mammis innascitur, *des divers états de la matrice.*) On peut juger des femmes qui sont plus ou moins propres à la conception, de la manière suivante. D'abord, par l'extérieur : les petites conçoivent plus facilement que les grandes; les minces plus que les épaisses; les brûnes plus que les pâles; celles dont les veines paraissent, plus que celles qui les ont cachées. L'embonpoint dans un âge avancé y est contraire; il est bon qu'il y ait beaucoup de gorge, et saillante. Voilà les meilleurs signes à l'extérieur. Vient ensuite l'intérieur. La partie où se fait la conception, appelée *matrice*, doit être saine, sèche et souple, point tiraillée ni trop basse. Son orifice ne doit pas être placé de travers, ni étranglé, ni toujours ouvert. Dans chacun de ces derniers cas, la grossesse est impossible. — Lors donc que les femmes qui ne peuvent pas concevoir sont pâles, sans fièvre ni vice apparent dans les viscères; qu'elles se plaignent de maux de tête; que leurs règles viennent avec peine, mal conditionnées (1); qu'elles sont en petite quantité, et ne se montrent que de loin en loin, il faut purger la matrice. Lorsque les femmes ont bonne couleur, avec de l'embonpoint et beaucoup de chair, de sorte que leurs veines sont invisibles, si elles ne se plaignent d'aucun mal, excepté d'être entièrement privées des règles, ou d'en avoir très-peu et mal conditionnées, il est bien difficile alors de les rendre aptes à concevoir. Si, au contraire, le corps est vigoureux, les règles trop abondantes venant à tout propos, il faut accuser ici quelque vice dans la matrice; elle est ou tiraillée, ou trop ouverte. Les autres affections de la matrice entraînent des douleurs, mauvaise couleur du visage, et dépérissement. — S'il y a quelque ulcère dans la matrice, causé par les suites de couches ou par quelque tumeur, ou tout autrement, il y a nécessairement la fièvre, des tumeurs aux aines, et de la douleur dans les parties. S'il s'y joint des lochies supprimées, ces maux deviennent plus graves et plus obstinés; il y a en même temps des douleurs aux hypocondres, avec des maux de tête. L'ulcère, lorsqu'il guérira, laissera nécessairement la partie plus grêle avec des duretés, et il y aura moins d'aptitude à la conception. Lorsque l'ulcère ne s'est fait qu'au côté gauche, et que la femme

---

traité des maladies des femmes. Voyez aussi le numéro 73 du *Traité des lieux* dans l'homme.

(1) *Mal conditionnées.* Je ne trouve pas de meilleure expression, pour rendre ici le mot ἀκρήλως.

nisi paucum quiddam, et aquosum. Cum vero ventris tumor dissolutus fuerit, ac molles evaserint, eæ, nisi quid aliud obstet, concipient. Quandoquidem affectio ista ad mutationem utero afferendam valet, adeo ut post hoc tempus concipiant. Eæ vero, quæ conceperunt, doloribus istis non tentantur, nisi consucti fuerint. His capitis dolores accedunt, et lac in mammis innascitur.

Quas autem longæ fluxiones exercent, de dolore capitis, lumborum, imi ventris, interrogandæ sunt. Sciscitari quoque oportet, num dentium stuporem sentiant, aut visus hebetudinem, aut aurium sonitum.

At quæcunque jejunæ multis diebus aliquantulum biliosa vomitione rejiciunt, si neque uterum gerunt, neque febre detinentur, interrogabis, num lumbricos rotundos una etiam vomitu refundant. Id enim ni fateantur, ipsis affuturum prædices. Potissimum autem mulieres invadit hic morbus, deinde etiam virgines, reliquos vero homines minus.

Caput xv. — De variis citra febrem doloribus, de gravedinibus, temporibus, pruriginibus, et doloribus cum vertiginibus, prædictiones.

Dolores, qui sine febre invadunt, ne interficiunt quidem, at plurimum diuturni sunt, multasque mutationes, ac recursus habent. Atque horum genera primum quidem in capitis doloribus spectantur, quorum quidam leves sunt, quidam etiam longe graviores.

Utrorumque vero ea sic inunda est ratio. Quibus autem visus caligat, et rubor quidam in ipsis oculis fit, cum quadam frontis prurigine, eos juvat sanguis sua sponte, aut ex necessitate profluens. Atque hic modus simplex est.

At quibus dolores capitis et frontis contingunt, tum ex ingentibus ventis, tum ex frigore, post vehementem æstum, eos gravedines potissimum quidem omnino liberant.

Juvant quoque et sternutamenta, et mucosæ pituitæ in naribus ortæ, præcipue quidem sponte fluentes, sin minus, vi expressæ. — Gravedines vero in totum fiunt, adeo ut tusses consequantur. — Et sternutamenta ubi succedunt, neque dolores sedant, iis tubercula, et coloris pravitates ex necessitate aderunt. — Quos vero dolores sine causa, et diuturni, et totum caput occupantes, jam graciles, et conçoit ayant encore l'ulcère, ou en étant guérie, la santé étant d'ailleurs bonne, il est vraisemblable que le fœtus sera mâle. Si, au contraire, c'est le côté droit qui a été ulcéré, il y a plus d'apparence que ce sera une fille. — Quand la femme ne peut pas devenir grosse, et qu'il y a la fièvre avec une petite toux, il faut reconnaître s'il n'y aurait point d'ulcère à la matrice, ou quelqu'autre des maux dont j'ai parlé; et lorsqu'il n'y a, dans la partie, aucun mal qui occasionne la stérilité, on peut craindre qu'il arrivera quelque vomissement de sang; je suppose que les mois aient entièrement disparu : mais quand la fièvre quittera, et que les règles reprendront après l'hémorrhagie, la femme pourra devenir grosse. Si le ventre se lâche avant le vomissement de sang, elle risque de mourir sans en vomir. — Il y en a qui se croient grosses sans l'être, et leur erreur persévère pendant plusieurs mois. Les règles disparaissent, le ventre grossit, et elles y sentent des mouvements; elles ont des maux de tête, des douleurs au cou et aux hypocondres, point de lait aux mamelles, ou peu et aqueux. Après que l'élevure du ventre sera dissipée, et qu'il sera ramolli, elles concevront, à moins qu'il n'y ait d'ailleurs quelque obstacle. Cet état est bon à produire, dans la matrice, quelque changement qui la rend ensuite propre à la conception. La vraie grossesse ne donne point toutes ces douleurs, à moins que les femmes n'y soient sujettes. Elles ont les maux de tête, mais elles ont du lait aux mamelles.

39. Lorsqu'il y a de longues pertes, on doit s'informer s'il s'y joint des maux de tête, des douleurs aux lombes et au bas-ventre, demander si les dents sont agacées avec douleur; s'il y a des obscurcissements de vue, des bourdonnements d'oreilles. Toutes les fois qu'étant à jeun elles vomissent des matières bilieuses, plusieurs jours de suite, sans être grosses et n'ayant point de fièvre, informez-vous si elles ne vomissent pas aussi des vers ronds. Si elles disent non, vous pouvez leur annoncer que vraisemblablement elles en rendront; car cela arrive fort souvent aux femmes, aux filles aussi, moins aux hommes. — Celles qui se plaignent de douleurs et qui n'ont pas de fièvre, ne risquent nullement de mourir, mais elles risquent de souffrir long-temps; elles éprouvent des métastases et des rechutes. Leurs maux ordinaires sont des douleurs de tête, tantôt légers, tantôt violents. Il faut, en général, observer s'il y a des éblouissements, des rougeurs aux yeux, des démangeaisons au front; dans ce cas, l'évacuation de sang, ou natu-

viribus exhaustos affligunt, in his attendendum, morbum priore multo esse graviorem.

Quod si in cervicem, et dorsum relicto capite dolor descendit, rursusque in caput recurrit, adhuc gravior existimandus est. At omnium maxime terret, si in capite ad cervicem, et dorsum pervenit. Eos vero juvari spes est, si abscessus aliquis eruperit, aut pus tussi rejectum fuerit, aut sanguinem per ora venarum fundere sint soliti, aut postulæ toto corpore pullularint. Ex usu etiam est, caput porrigine tentari.

Quibus autem torpores, et prurigines pungentes, per caput, interdum quidem totum, interdum etiam aliqua in parte percurrunt, sæpius vero frigoris alicujus sensus caput pervagari videtur, ab iis sciscitari oportet, num etiam ad summam linguam pungens ille pruritus pertingat. Sic enim magnus morbus est, et qui ægre solvatur; alioqui vero facilis. Auxilium autem consequuntur ex abscessibus, velut antea scriptum est. Qui tamen his minus, quam illis contingunt.

Tenebricosæ autem vertigines si cum doloribus adfuerint, malum in insaniam erumpit, nec facile profligatur, et senes præcipue affligit.

Reliqui capitis morbi, tum viris, tum mulieribus vehementissimi sunt, ac diutius perseverant, ac cum securitate. Contingunt autem et juvenibus, et virginibus in ætatis flore, potissimumque circa menstruorum exitum. At mulieribus circa capitis dolores reliqua quidem omnia, quæ etiam viris, contingunt. Pungentes tamen prurigines, et atræ bilis vitia, minus hæ quam viri sentiunt, nisi menses penitus evanuerint.

CAPUT XVI. — De pravis juvenum coloribus, cum virore pallidis, de nyctalopibus, et lienosis, prædictiones.

Quibus juvenibus diu coloris fœdatio inest, non tamen continenter, ad instar regii morbi, ii et viri, et feminæ, capitis dolore conflictantur, et lapides, ac terram edunt, aut profluvium per ora venarum sanguinem fundere solita patiuntur, hæmorrhoidas Græci dicunt.

At colores cum virore pallidi, diuturni, absque vehementi regio morbo, cætera quidem eadem facere solent; verum præcordiorum dolores eos magis vexant, relle, ou par la saignée, procure du soulagement. Le mal est alors simple. Lorsque les douleurs de tête et du front viennent, pour s'être exposées aux vents ou au froid ayant grand chaud, il survient ensuite des enchifrenements; l'éternuement y est bon, avec l'écoulement d'une pituite abondante qui s'évacue d'elle-même par le nez, ou que l'on se procure au moyen des remèdes. Les enchifrenements amènent naturellement la toux; et si les sternutations ne soulagent point, le visage s'enfle, et la couleur du visage devient pâle.

40. (*Des maux de tête opiniâtres.*) (1) Toutes les fois que, sans cause apparente, il vient des douleurs opiniâtres dans toute la tête, que le sujet est maigre et faible, on a lieu de craindre quelque maladie fâcheuse. Si les douleurs descendent de la tête au cou et au dos, puis retournent à la tête, c'est pire; et encore bien pire, si elles occupent en même temps, et la tête et le cou, et le dos. On peut espérer du soulagement par dépôt, quand on rend des crachats purulents, ou que les hémorroïdes coulent, ou qu'il survient des exanthèmes dans tout le corps. On est guéri aussi quelquefois par des gales à la tête. — Dans les cas d'assoupissement et de démangeaisons piquantes tantôt à toute la tête, tantôt à une partie, qui donnent quelquefois un sentiment de froid qui parcourt toute la tête, il faut s'informer si la démangeaison s'étend jusqu'au bout de la langue. Si c'est ainsi, il s'établit quelque maladie dont la guérison sera très-difficile, et facile dans le cas contraire. La manière dont elle se terminera, peut se déduire de ce que j'ai dit sur les dépôts, qui cependant arrivent (2) moins souvent dans ce cas que dans les autres. Si aux douleurs il se joint des vertiges dans lesquels la vue se perd pour des instants, le mal sera opiniâtre, et il menace de la manie. Les vieillards y sont les plus sujets. Les autres maux de tête qui attaquent souvent et les hommes et les femmes, ne mènent pas à la mort, quoique violents et de longue durée. Les jeunes garçons en souffrent souvent et les jeunes filles aussi, aux approches des règles particulièrement. Les femmes ont d'ailleurs des maux de tête comme les hommes, mais elles ont moins de ces démangeaisons dont j'ai parlé, et moins d'atrabile,

(1). On passe ici de l'état des femmes, qui vient de nous occuper assez longtemps, à celui des hommes en général.

(2) L'obscurité ou l'ambiguité qu'on trouvera ici, est la même dans le texte.

quam cæteros, neque tamen lapides, aut terram edunt.

Qui vero diu pallidi faciem habent tumidam, eos certum est, aut capitis, aut viscerum dolore laborare, aut sedem internam quodammodo male affectam esse. Magna autem ex parte, ubi hæc adfuerint, non unum aliquod malum inesse videtur, sed interdum multa, aut etiam omnia.

Quos nyctalopas nuncupamus, qui noctu cernunt, hi morbo prehenduntur juvenes, aut pueri, aut etiam adolescentes, et sponte evadunt, partim quadragesimo die, partim vero septimo mense; quibusdam etiam toto anno perseverat. Et tempus quidem æstimari debet, et magnitudinis morbi, et ægri ætatis ratione adhibita. Hos juvant quidem supervenientes abscessus, et ad infernas partes tendentes, qui tamen per juventutem non admodum contingunt. At neque mulieres, neque virgines, quibus menses apparent, hoc morbo tentantur. Qui vero ex diuturno lacrymarum fluxu nyctalopes fiunt, eos interrogare oportet, num quis dolor capitis ante istorum judicationem occupaverit.

Quibus absque febre, et coloris fœditate, frequens adest verticis, et temporum dolor, si plane nullus alius adfuerit faciei abscessus, aut vocis gravitas, aut dentium dolor, iis sanguinis ex naribus eruptionem fore spes est.

At quibus sanguis e naribus profluit, etsi alioqui sani esse videntur, iis tamen, aut lienem tumidum, aut caput dolere, aut splendicans quiddam ante oculos observari comperies. Magna vero ex parte, una et caput, et lien hunc in modum se habere videntur. — Quibus lienes magni, iis gingivæ vitiantur, et os graveolet.

Quibus autem lienes magni sunt, neque sanguinis eruptiones contingunt, neque os graveolet, in tibiis ii mala ulcera habent, et nigras cicatrices. — Quod si manifestus quispiam adfuerit faciei abscessus, aut vox gravis sit, aut dentium dolor, iis sanguinis eruptionem ex naribus fore spes est.

At qui partes eas, quæ subsunt oculis, vehementer sublatas habent, magnos habere lienes comperies. — Quod si pedum quoque tumores adsint, ex aqua etiam laborare videbuntur. Sed et ventrem, et lumbos præter hæc inspicere oportet.

si ce n'est après l'expiration de l'âge des règles.

41. (*De la mauvaise couleur habituelle dans la jeunesse.*) Tous ceux qui, dans la jeunesse, ont la couleur mauvaise pendant long-tems, mais non pas continuellement bilieuse, soit hommes, soit femmes, seront sujets à des maux de tête. Ils mangent du gravier, de la terre, et ils ont des hémorrhoïdes. La couleur bilieuse, opiniâtre, qui ne provient pas d'un ictère décidé, amène les mêmes maux; mais au lieu de manger du gravier et de la terre, ceux-ci éprouvent plus de douleurs aux hypocondres que les premiers. Ceux qui sont long-temps pâles, et qui ont le visage enflé, éprouvent des douleurs aux entrailles, ou bien il y a quelque mal à l'anus. Du reste, les maux dont il est ici question, restent souvent cachés pendant long-temps, pour se manifester ensuite, ou tous, ou la plupart.

42. (*De la nyctalopie.*) Voir clair pendant la nuit (1), est une maladie que nous nommons nyctalopie. Elle prend dans la jeunesse, tant les enfants que les adultes, et se guérit d'elle-même, quelquefois dans quarante jours, d'autrefois dans sept mois; elle dure même un an entier. Cela se juge à la force de la maladie et à l'âge du sujet. Ils sont guéris, s'il se forme des dépôts de matières qui s'écoulent par bas; mais cela est rare dans l'âge tendre. Les femmes n'éprouvent point la nyctalopie, ni les filles qui ont leurs règles. Lorsque cette maladie vient à la suite d'une longue effusion de larmes, il faut demander si l'on était précédemment sujet à des maux de tête.

---

(1) Je traduis fidèlement, sans prétendre décider si l'on se fait une idée plus exacte de ce qu'on doit entendre par la nyctalopie, lorsqu'on croit qu'elle désigne l'état de ceux dont la vue s'obscurcit entièrement vers l'heure du coucher du soleil, comme j'en ai vu trois exemples dans une même famille. Ce vice ne s'est point guéri chez ces personnes, ni de lui-même ni au moyen de remèdes. Un officier de marine m'a assuré qu'il n'était pas rare chez les matelots, et qu'on les guérissait facilement au moyen de la fumigation de quelques morceaux de foie de mouton répandu sur des charbons. Les trois personnes dont j'ai parlé, habituées depuis long-temps à cette incommodité, ont refusé d'user de ce remède, par une crainte de quelque mauvais effet, qui ne me paraissait point fondée. On trouvera dans le Traité de la vue un traitement pour la nyctalopie, qui paraîtra sans doute fort extraordinaire.

CAPUT XVII. — De facici distorsionibus, seu convulsione canina, et de humeri doloribus prædictiones.

Oris perversiones, quæ nulli corporis parti consentiunt, celeriter, aut sua sponte, aut ex necessitate sedantur. — In reliquis vero corporis siderationibus, quibus præter motionis impotentiam pars corporis affecta extenuatur, ii restitui non possunt. At quibus colliquationes non succedent, ii profecto sanitatem consequentur.

Tempus autem, quo ista contingent, prædicere licet, ad morbi vim, et tempus, et hominis ætatem, ac anni tempestatem attendendo, ubi in animum induxeris, vetustissimos morbos et pessimos, et qui sæpius repetunt, eosque, qui in corpore sunt admodum senili, non facile cedere.

Humerorum vero dolores, qui ad manus tendunt, torporesque et dolores exhibent, abscessus certe non consequuntur, at bilis atræ vomitione sanantur. — Eos autem, qui in humeris perdurant, et ad dorsum pertingunt, puris aut atræ bilis vomitione effugiunt.

Quorum hæc ineunda est ratio. Facile quidem spirantes, et extenuatos, vomitione nigram bilem effusuros, magis sperare oportet. At difficultate spirandi laborantes, si in faciem color subruber, aut niger, antea non visus subvehitur, pus exspuitione potius redditures, spes est.

Præterea etiam animadvertendum, num pedes tumoribus infestentur. Hoc enim iis indubitatum est signum. Hic autem morbus viris vehementissimus accidit, a quadragesimo anno ad sexagesimum usque.

Quam ætatem etiam coxendicum dolores præcipue vexant.

CAPUT XVIII. — De coxendicum, lumborum, et crurum morbis prædictiones.

De coxendicum autem doloribus sic existimandum est. Quibus senioribus vehementissimi torpores adsunt, et lumbi ac crura frigescunt, qui non pudendum erigere valent, quorumque alvus non nisi coacta egerit, et mucosum alvi recrementum plurimum prodit, his maxime diu-

43. (*Quelques signes d'hémorrhagie et du mauvais état de la rate.*) Lorsque sans fièvre ni mauvaise couleur, on est sujet à des douleurs à la tête et aux tempes, tandis qu'il n'y a point de signe de transport d'humeur à la face, que la voix n'est pas rauque, que les dents ne font point mal, on peut présumer qu'il surviendra quelque hémorrhagie du nez. Ceux qui rendent du sang par le nez, quoiqu'ils paraissent jouir en tout d'une bonne santé, examinez-les; vous trouverez qu'ils ont la rate gonflée, ou que la tête leur fait du mal, ou qu'ils ont des éblouissements; la plupart ont la rate affectée et des douleurs de tête.

44. (*De la rate grosse.*) Dans ceux qui ont la *rate grosse*(1), les gencives sont douloureuses et la bouche est puante. Lorsque l'on a la *rate grosse* sans hémorrhagie ni mauvaise odeur de bouche, on a des plaies de mauvaise nature aux jambes et les gencives noires; si de plus on observe au visage quelque abord manifeste d'humeurs, ou que la voix soit rauque, ou que les dents fassent du mal, on peut s'attendre à quelque hémorrhagie du nez. Ceux qui ont les paupières fort gonflées au-dessous des yeux, examinez-les, vous trouverez qu'ils ont la rate grosse. Si les pieds s'enflent et paraissent surchargés d'eau, ne manquez point d'examiner le ventre et les flancs.

45. (*Signes avant-coureurs de l'apoplexie.*) Les changements qui arrivent au visage, quand le reste du corps ne s'en ressent point, se dissipent d'eux-même en peu de temps, ou au moyen de quelque léger remède : sinon, ils présagent l'apoplexie. Lorsqu'à la perte de mouvement il se joint l'atrophie d'un membre, il est impossible d'en recouvrer l'usage. Mais s'il continue de prendre sa nourriture, il recouvrera le mouvement. Pour prédire le temps auquel cela arrivera, il faut avoir égard à la violence du mal, au moment où il a commencé, à l'âge du sujet, à la saison de l'année : observant que les maux les plus anciens sont et les plus rebelles et les plus dangereux; qu'ils sont plus graves dans les vieux corps; que l'automne et l'hiver sont des saisons moins favorables à la guérison de cet état que le printemps et l'été.

46. (*De certaines douleurs aux épaules.*) Les douleurs des épaules qui descendent aux mains, qui y excitent des engourdissements avec de la douleur, ne se guérissent point par des dépôts, mais par le vo-

(1) Il est ici question du *lien magnus*, que bien de médecins ont cru être la même maladie que celle qui est connue des modernes sous le nom de scorbut.

turnum fore, ac prædicendum, ex quo morbus cœpit, annum ut minimum perseveraturum, juvamentumque non nisi aut vere, aut æstate sperandum.

At juvenibus quidem non minores dolores afferunt coxendicum morbi, sunt tamen breviores; etenim quadragesimo die liberantur. Quin nec vehementes torpores, neque crurum, ac lumborum perfrictiones fiunt.

Quos autem morbus iste in lumbis et cruribus vexat, neque tamen adeo, ut decumbere cogantur, animadvertere oportet, num aliquid uspiam in coxa concrescat, percontarique, num ad inguem dolor perveniat. Etenim si utraque adfuerint, morbus efficitur diuturnus.

Percontandum quoque, num femur torpores sentiat, et illi ad poplitem pertingant. Quo concesso rursus petendum, num per tibiam ferantur, ad primam summi pedis partem, quæ tarsos dicitur. Qui enim istorum bonam partem fatentur, his ipsis crus modo calidum, modo frigidum fieri, recte prædixeris.

At quibus hic morbus, relictis partibus quæ ad lumbos sunt, infra vergit, eos bene sperare jubeto. Quibus vero coxendicem et lumbos occupat, et supra vergit, iis gravem fore prædicito.

Caput xix. — De articulorum, et alvi doloribus, de impetiginibus, lepris, et albis vitiliginibus prædictiones.

Quibus autem ad articulos dolores oriuntur, et tumores, desinuntque sine podagra, iis et magna viscera adesse comperies, et in urina, quod subsidet album. Ac si cui tempora attollentur, ea sæpe dolore fatebitur, et sibi noeturnos sudores contingere. — Quod si neque tale quidquam in urina subsidet, neque sudores contingunt, metus est, ne articuli claudicent, aut in his abscessus fiat quem melicerida vocant.

Iis autem morbus iste contingit, quibus pueris, aut juvenibus, ex naribus sanguinis fluor consuetus desiit. Ex quibus percontari oportet, num in juventute sanguinis fluxus contigerit, et num pungentes prurigines ipsis in pectore, aut dorso insint. Aut eadem contingunt, quibus vehementes alvi dolores absque perturbatione adsunt, aut quibus per ora venarum, quæ sunt in ano, sanguis effundimissement de matières bilieuses noires. Lorsque ces douleurs restent aux épaules et qu'elles s'étendent au dos, on en guérit en vomissant du pus ou de la bile noire. L'on peut conjecturer l'une et l'autre issue. Si la respiration reste libre, et que le sujet soit maigre, il y a plus à présumer pour le vomissement bilieux; s'il y a de la difficulté de respirer, et qu'il vienne au visage des rougeurs, qui n'étaient pas ordinaires, tendantes un peu vers le brun, il y a plus à croire qu'on crachera du pus. Il faut examiner si les pieds sont enflés : ce signe est une confirmation du présage du pus. Cette maladie est plus forte dans les hommes faits, depuis l'âge de quarante jusqu'à soixante ans. Cet âge est aussi très-sujet à des sciatiques.

47. (*De la sciatique.*) A l'égard des sciatiques, il faut observer que dans la vieillesse, lorsqu'on est sujet à des crampes, à des froids aux lombes et aux jambes; qu'il y a difficulté d'érection dans le membre viril; que le ventre ne va qu'au moyen de quelque secours; et qu'on rend beaucoup de mucosités avec les matières, la maladie chez ceux-là sera très-opiniâtre. L'on peut annoncer qu'elle durera au moins un an. La guérison s'en opère au printemps et dans l'été. Chez les jeunes gens la sciatique n'est pas moins douloureuse, mais elle est plus courte. Ils sont délivrés dans quarante jours. Les crampes chez eux ne sont pas très-fortes, ni le froid des lombes et des jambes. Quand on a le mal des lombes et des cuisses, mais non assez fort pour obliger à rester étendu, il faut observer si dans la région sciatique il ne se fait point quelque tumeur; s'informer s'il n'y a rien aux aines : car si l'un et l'autre de ces signes ont lieu, la maladie devient très-longue. Il faut s'informer aussi si l'on a des crampes à la cuisse et au pli du genou. Si l'on vous dit oui, informez-vous encore si elles descendent à la jambe, au tarse. Lorsque presque tout cela a lieu, vous pouvez prédire que la cuisse sera travaillée de froid et de chaud. Quand le mal descend en abandonnant les lombes, on peut prendre courage; mais si le mal persistant dans les lombes et la région sciatique, monte en haut, on peut annoncer que cela sera fâcheux. Toutes les fois qu'il y a des douleurs vagues et des tumeurs aux articulations, qui n'ont cependant pas le caractère de la goutte, vous trouverez que les viscères grossissent et que les urines font un dépôt blanc. Si les tempes se tuméfient, on vous dira aussi que les douleurs sont fréquentes et qu'il y a des sueurs nocturnes. Mais si le dépôt blanc de l'urine ne paraît point, ni les sueurs, il est à craindre qu'on ne devienne estropié de quelque mem-

tur. Hinc namque istorum morborum origo petenda est.

Quod si viris hujusmodi fœdus color appareat, num etiam capitis dolor adsit, percontandi sunt, quod fatebuntur. — Ex quibus, qui ventris dextra parte dolores sentiunt, iis vehementes dolores fiunt, idque vel maxime, si in præcordiis ad hepar dolor restiterit. Quibus malis confestim levat strepitus, qui in ventre fit. At ubi dolor conquievit, urina crassa et pallida redditur.

Atque hoc morbi genus neutiquam lethale est, sed valde diuturnum. At ubi jam morbus inveteraverit, homines oculorum caligine vexat. Percontari igitur oportet, num sanguis in juventute fluxerit, aut oculorum caligatio contigerit, aut urina pallida vacuata fuerit, aut intus excitati strepitus, et supervenientes, juvamentum attulerint. Ista namque omnia fatebuntur.

Impetigines et lepræ, albicantesque vitiligines, si juvenibus quidem, aut pueris horum aliquod contingat, aut sensim se prodens, diuturnitate temporis augetur, in iis quidem eæ pustulæ abscessus esse minime existimandæ sunt, sed morbi. At quibus ex his aliquid subito, multumque contingit, id certe abscessus dici possit.

Oriuntur autem albicantes vitiligines ex maxime quidem lethalibus morbis, qualis est et morbus Phœnicius dictus; lepræ vero, et impetigines ex iis, qui ab atra bile fiunt.

Ex quibus, quæ valde juvenibus contingunt, et recentissima quæque sunt, ea facilius curationem recipiunt, tum quæ in summe mollibus et carnosis corporis partibus nascuntur.

bre, ou qu'il ne se forme de ces tumeurs qu'on nomme *mélicéris*. Cette maladie vient à ceux qui, dans l'enfance et la jeunesse, étaient habitués à des hémorrhagies du nez qui se sont arrêtées. Informez-vous donc si dans les jeunes ans on rendait du sang par le nez, s'il y a des démangeaisons et des ardeurs à la poitrine et au dos ; si de plus il y a des douleurs vives et fixes aux entrailles et des hémorrhoïdes, c'est ordinairement l'origine du mal. Lorsque la couleur du visage change, demandez s'il n'y a pas de maux de tête : on en conviendra.

48. (*Des douleurs aux hypocondres.*) Lorsque le ventre est douloureux du côté droit seulement, les douleurs sont plus fortes que si c'était du côté gauche, surtout dans ceux en qui la douleur de l'hypocondre s'arrête au foie. Ces douleurs sont quelquefois soulagées aussitôt après avoir rendu des vents, et l'on rend de suite abondamment de l'urine pâle. Ce mal n'est nullement mortel, mais il risque d'être long, et lorsqu'il s'invétère, la vue se trouble. Informez-vous des hémorrhagies dans la jeunesse, des altérations dans la vue, de la pâleur de l'urine et du soulagement après les vents rendus. On conviendra de tout cela (1).

49. (*Des dartres et lèpres blanches.*) Les dartres et les lèpres blanches qui viennent dans l'enfance ou dans la jeunesse, paraissant d'abord peu de chose, augmentent à la longue, et il ne faut pas regarder leurs élévations comme une crise ; elles sont de la maladie. A la vérité, quand la tumeur est grosse et subite, c'est un vrai abcès. Les lèpres blanches sont une maladie des plus mortelles, comme celle qu'on nomme consomption. Les dartres et les lèpres proviennent de la bile noire. Celles qui guérissent plus facilement, sont les récentes, celles de la grande jeunesse et qui se fixent dans des parties molles, bien charnues.

(1) Le texte grec a de plus une phrase dont le sens est très-obscur, et qui paraît manifestement altérée ou interpolée. Je pense, avec Foës, qu'en la traduisant on ne ferait que jeter de l'obscurité sur le reste. Il observe qu'elle ne se trouve point dans bien des manuscrits.

HIPPOCRATIS DE NATURA HOMINIS LIBER.

PRÆFATIO.

Hic liber non solum ab antiquissimis commentatoribus, Erotiano (1), Galeno (2), Palladio (3), Hippocrati tribuitur, sed, ut Galenus quidem credidit, eumdem ipse Plato coram oculis habuit, quum animi naturam, secundum Hippocratis methodum, se investigaturum diceret (4). Sed Platonem in loco allegato ad hunc librum respexisse, dubium est. Fuerunt etiam jam Galeni temporibus, qui illum pro spurio habuerint, et non solum ipsi coævi, sed etiam Galeno antiquiores. Quidam hunc librum Polybo, alii Thessalo tribuerunt (5).

Galenus, acerrimus genuitatis hujus libri defensor, tamen non sine restrictione eum Hippocrati tribuit, sed tantum priorem ejus partem, quæ Hippocrateæ doctrinæ prima fundamenta contineat. Posteriorem contra partem adjectitiam putat, in qua plurima absque ullo ordine enarrata, ad pathologiam, therapeuticen et diætam spectantia leguntur (6). Hæc Dioscorides etiam in editione curata asterisco, seu nota, notaverat, Thessali, Hippocratis filii, esse, suspicatus. Alii Polybo hanc partem adscripserunt (7), quod etiam ex eo colligitur, quod Aristoteles multa, quæ Polybo tribuit, ad verbum fere ex hoc libro excerpsit (8). Cæterum ex multis aliis libris hæc pars composita esse videtur.

Ex recentioribus H. Mercurialis eum inter maxime genuinos libros refert (9), sic, ut plerique, inter eos etiam Macrobius (10). Multa omnino in libro Hippocratis esse videntur, alia tamen seriori ævo adjecta.

Huic opinioni Grunerus (11), Sprengelius (12), alique assentiunt. Ackermannus (13) eum Polybo attribuit.

(1) In glossario.— (2) In comment. 1, ad hunc l. — (3) In comment. ad Hipp. l. de fractur. — (4) In Phædro, vol. x, ed. Bipont. pag. 371. — (5) Galenus, l. c.—(6) L. c.—(7) Galenus, l. c.—(8) In l. 3 de Hist. animal., cap. 3. — (9) In censura libr. Hipp. — (10) In VI saturn., cap. 5. — (11) In censura libr. Hipp.— (12) Vid. Apologie des Hipp. 1. th. s. 90.— (13) Fabricii bibl. gr., ed. IV, vol. II, pag. 583.

TRAITÉ DE LA NATURE DE L'HOMME.

Ce Traité, le premier dans la troisième section de Foës, est généralement regardé comme un écrit d'Hippocrate, jusqu'à l'endroit qui commence par ces mots, numéro 9, *il doit connoître aussi.* Le reste paraît avoir été ajouté. Ce que l'on y trouvera de la description des veines, est manifestement erroné en plusieurs points, et diffèrent, à quelques égards, de la doctrine d'Hippocrate, telle qu'on l'a trouve dans le traité, *des lieux dans l'homme.* Galien qui a commenté, ce traité s'est arrêté à l'endroit que je viens de marquer, en observant cependant que, dans ce qui suit, la plupart des choses sont très-dignes d'Hippocrate, excepté ce qui y est dit des quatre grandes veines. Les huit premiers numéros de ce morceau peuvent, avec le traité de l'alimênt, et celui *des lieux dans l'homme,* nous donner une idée des principes physiologiques les plus essentiels, sur lesquels Hippocrate fondait la médecine.

1. (*Vanité des discussions des philosophes, ou sophistes, sur la nature de l'homme, et sur l'être unique, qui est un et tout.*) Ceux qui sont accoutumés à entendre parler de la nature de l'homme, à des personnes qui veulent la connaître par des moyens étrangers à la médecine, ne trouveront rien de satisfaisant pour eux dans ce traité. Je n'y dirai pas que l'homme est tout air, ou tout feu, ou eau, ou terre, ou autre chose. Persuadé, comme je le suis, que l'homme n'est nullement une seule chose, j'abandonne sans peine cette doctrine à ceux qui veulent la soutenir. Ils me semblent cependant ne pas bien savoir ce qu'ils veulent faire entendre. Ils sont tous du même avis sur un point, et ils en déduisent des assertions très-différentes, lorsqu'ils veulent s'expliquer. Ils avancent d'abord que tout ce qui existe est un; et que cet un est tout: ensuite ils ne s'accordent plus sur la signification de cet un, qui est tout. L'un affirme qu'il est de l'air; l'autre que c'est le feu; celui-ci, l'eau; celui-là, la terre: et chacun étaie son dire de raisonnemens et de témoignages qui ne sont d'aucun poids. Or, qu'ils soient d'abord tous du même avis, et que cependant ils ne disent pas ensuite les mêmes choses, c'est une preuve qu'ils ne savent pas bien ce qu'ils veulent dire. On le connaît en effet bientôt quand l'on assiste à leurs disputes. Si elles se passent devant les mêmes audi-

ARGUMENTUM LIBRI.

Usitatiora medicis vocabuli naturæ significata; naturam hominis non ex uno, sed ex quatuor tum elementis, tum humoribus constitui; quid et quotuplex sit corpus tam partibus similaribus constans, quam organicum. Addititia aliena.

CAPUT I. — Hominem non ex uno aliquo elementorum constare. Naturam humanam non recte cognoscere philosophos, et multum circa hanc disceptari.

Qui de natura humana, supra, quam ad medicam facultatem attinet, differentes audire consuevit, huic certe minime est accommodata hæc oratio. Neque enim in totum aërem hominem esse dixerim, neque ignem, neque aquam, neque terram, neque aliud quidquam, cum minime appareat unum in homine esse. Verum iis, qui hæc volent, dicere, permitto. Nec vero qui talia affirmant, recte mihi sentire videntur. Siquidem, cum eadem omnes sentiant, eadem tamen non dicunt, sed sententiæ suæ eamdem ratiocinationem adferunt. Aiunt enim unum quid esse, quodcunque est, et id ipsum tum unum esse, tum universum, nominibus autem minime consentiunt. Hic siquidem hoc unum et universum aërem esse asserit, alius ignem, ille aquam, alius terram. Tum unusquisque suam orationem testimoniis et indiciis confirmat, quæ nullius sunt momenti. Quod enim eadem omnes sentiunt, neque eadem dicunt, ex eo patet, quod neque ea intelligunt. Idque vel ex eo maxime quis cognoverit, si eorum contentionibus interfuerit. Nam cum iidem inter se contendant, coram iisdem auditoribus, nunquam in disputando idem ter ordine superior existit; sed modo hic vincit, modo ille, interdumque is, cui potissimum volubilis lingua, et ad popularem auram accommodata, contigerit. Quanquam par est, cum, qui recte se teurs, ceux-ci remarqueront qu'aucun de ces philosophes ne reste victorieux dans son opinion trois fois de suite; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre : souvent c'est celui dont la langue est la plus exercée à parler devant la multitude. Il faut cependant, quand on prétend savoir bien les choses, être toujours victorieux dans la discussion qu'on en fait, si l'on sait en effet ce que l'on dit, et si on le prouve manifestement. Ces philosophes me semblent donc n'être divisés entre eux que faute de se bien entendre sur les mots. Ils retombent dans l'inconséquence qu'on a si justement reprochée à Melissus (1). Il me suffira d'avoir dit ceci touchant les disputes des philosophes, sur la nature de l'homme.

2. (*Vanité des opinions des médecins qui prétendent que l'homme est l'un, existant et modifié par le froid, le chaud, etc.*) Quant aux médecins, il y en a qui soutiennent d'abord que l'homme n'est que sang; d'autres, qu'il n'est que bile; d'autres, qu'il n'est que pituite. Ils font chacun ensuite le même raisonnement : ils disent que l'être est un, quelque nom qu'on veuille lui donner, et que cet être unique change de forme et de puissance, suivant qu'il y est forcé par le froid ou par le chaud; qu'il est susceptible de devenir doux et amer, blanc ou noir, ou de prendre toute autre qualité; mais je ne crois pas qu'il en soit ainsi. La plupart avancent encore bien d'autres propositions pareilles. Je dis, quant à moi, que si l'homme était une chose seule, il ne ressentirait jamais de douleur. Car, qu'est-ce qui pourrait exciter de la douleur en lui s'il n'était qu'un; et en supposant qu'il en éprouvât, le remède devrait aussi n'être qu'un : mais les remèdes sont très-divers. Pourquoi? C'est parce qu'il y a dans le corps plusieurs choses; et lorsqu'elles s'échauffent entre elles ou se refroidissent, qu'elles se dessèchent ou s'humectent au-delà de leur nature, il survient des maladies différentes qui se montrent sous diverses formes. La manière de les guérir est aussi fort différente. Celui qui dit que l'homme n'est que sang, et rien de plus, devrait se montrer toujours le même et ne jamais changer : ou du moins devrait-il assigner quelque partie de l'année, ou un temps de la vie, où l'on pût ne voir dans l'homme que du sang; car, pour être assuré que son opinion est fondée,

---

(1) Galien nous apprend que Melissus établissait qu'il n'y avait qu'un élément, qui cependant se changeait en quatre élémens différens.

de rebus sentire profitetur, semper in disputatione superiorem se præstare, si quidem de iis, quæ sunt recte existimat atque pronunciat. Sed ii quidem (ut mihi videtur), suis ipsorum, quibus in differendo utuntur, verbis, se ipsi præ imprudentia oppugnant, Melissi vero sententiam restituunt. Ac de his quidem hactenus.

At vero ex medicis, hi quidem hominem sanguinem solum, alii bilem, quidam etiam pituitam esse, affirmant. Atque ii omnes eamdem afferunt ratiocinationem. Unum enim esse quid affirmant, quod eorum quisque appellare voluerit, atque id unum, cum sit a calido et frigido coactum, formam ac facultatem mutare, dulceque et amarum, et album, et nigrum, vel aliud quidvis fieri. At hæc aliter mihi se habere videntur. Plurimi igitur talia quædam, atque amplius his proxima pronunciant. Ego autem sic sentio, quod, si homo unum esset, neutiquam doleret. Neque enim esset, cum unum existat, a quo doleat. Quod si etiam doleat, necesse est, et quod medetur, unum esse. At nunc plura habentur, siquidem multa insunt in corpore, quæ, cum mutuo inter se præter naturam calescunt et refrigerantur, siccanturque et humectantur, morbos pariunt. Ex quo multæ quidem sunt morborum formæ, et multiplex quoque eorum curatio existit.

At mea quidem sententia, qui hominem sanguinem solum, nihilque aliud esse affirmat, neque eum formam mutare, neque omne genus mutationum subire, ostendere deberet. Sed vel tempus anni aliquod, vel hominis ætatem dare, qua sanguis solus in homine inesse appareat. Consentaneum namque rationi videtur, ut unum aliquod tempus sit, quo id ipsum per se unum existere appareat. Eademque censeo de eo etiam, qui pituitam, et de eo, qui bilem esse, asseverat. Nam et ego, quæcunque hominem esse dixero, ea et pro lege, et pro rerum natura, tam in juvene, quam sene, tum tempore tam calido, quam frigido, semper similia inesse demonstrabo. Tum indicia etiam proferam, et causas aperiam, ex quibus necessario unumquodque in corpore auctionem et imminutionem accipit.

il faudrait qu'il y eût du moins un temps où l'on vît seul en l'homme ce qui seul le constitue. Ceci s'applique pareillement à ceux qui prétendent qu'il n'est que bile ou pituite. Je ferai voir dans la suite que les choses dont l'homme est composé y restent toujours les mêmes, de l'aveu général, et de leur nature, qu'il soit jeune ou vieux, que la saison soit chaude ou froide. Je donnerai les signes auxquels on reconnaît ces choses composantes, et je développerai les causes qui les font nécessairement augmenter chacune ou diminuer dans le corps.

3. (*La génération même de l'homme prouve qu'il est un mélange.*) D'abord, la génération de l'homme ne peut pas venir d'une chose seule; car, comment ce qui est un engendrerait-il sans se mêler à autre chose? Or, s'il ne se fait un mélange entre des êtres divers de même nature et de même force, il ne se fait point de génération d'un être semblable au nôtre (1). De plus, si le chaud et le froid, l'humide et le sec, ne se tempèrent l'un et l'autre convenablement, et si l'un prédomine trop, la génération ne se fait point. Comment donc encore un pourrait-il engendrer seul, tandis que plus d'un ne le peut pas, à moins que le mélange mutuel ne soit tempéré. Il faut donc, puisque telle est la nature et la génération, tant de l'homme que de tous les autres êtres, qu'ils ne soient pas une seule chose; mais que chacune de celles qui contribuent à la génération, conserve dans les corps la force par laquelle elle y contribue. Il faut pareillement, lorsque l'homme meurt, que chacune se porte ailleurs, suivant sa nature. L'humide doit retourner vers l'humide, le sec vers le sec, le chaud vers le chaud, le froid vers le froid. Telle est la nature des animaux et de tous les êtres. Tous viennent de même, et s'en vont de même, car ils sont composés des mêmes choses; et chacune de celles qui ont servi à leur composition s'en retourne vers celles d'où elle est venue.

4. (*L'homme est un composé de quatre choses, sang, pituite, bile jaune, et atrabile.*) Or, le corps de l'homme renferme du sang, de la pituite, et deux sortes de bile, la jaune et la noire (2). Telle est sa nature,

(1) On peut voir dans le *Traité de la génération* quelles étaient les idées des médecins du temps d'Hippocrate, sur la nécessité du concours de la semence de l'homme et de celle de la femme, dans l'acte du mariage, pour qu'il en résultât un embryon.

(2) La distinction des quatre humeurs

Caput II. — Generationem neque ab uno, neque a genere differentibus fieri. Singula principia homine moriente in suam naturam reverti. Humores in homine quatuor et sanitatis, et ægritudinis sunt causæ.

Primum quidem igitur generationem non ab uno fieri necesse est. Quonam enim pacto unum, cum existat, aliquid generabit, nisi cum aliquo misceatur? Deinde, nisi ejusdem generis sint, quæ miscentur, eamdemque facultatem obtineant, neque generent, neque similia nobis efficiantur. Ac rursus, nisi calidum cum frigido, et siccum cum humido, moderate et æquabiliter inter se respondeant, sed alterum altero, et valentius imbecilliore longe excellat, nulla generatio futura est. Quocirca quomodo rationi consentaneum fuerit, ut quid ab uno generetur, cum ne a pluribus quidem generetur, nisi probe mutua inter se temperie conveniant? cum igitur ejusmodi sit natura cum reliquorum omnium, tum hominis, non unum esse hominem necesse est, sed eorum unumquodque, quæ ad generationem conferunt, talem in corpore vim, qualem contulit, obtinere.

Rursus, cum homo interit, singula in suam naturam secedere necesse est, humidum nempe ad humidum, siccum ad siccum, calidum ad calidum, frigidum ad frigidum. Talis autem tum animantium, tum reliquarum rerum omnium est natura, oriunturque similiter omnia, et similiter occidunt. Eorum enim natura ex prædictis omnibus constat, et, ut prædictum est, desinit, in id ipsum, unde conflatum est unumquodque, eodem etiam se recipiens.

Hominis autem corpus in se sanguinem, et pituitam, et bilem duplicem, flavam nempe et nigram continet, ex quibus corporis ipsius natura constat; et per hæc dolet, et sanum est.

Sanum quidem vel maxime, cum hæc moderatam inter se, tum facultate, tum copia, temperationem habuerint, idque præsertim, si permixta fuerint. Dolet autem, ubi horum quidquam vel minus, vel copiosius fuerit, aut in corpore separatum, nec reliquis omnibus contem-

c'est par ces choses qu'il se porte bien ou mal. Il se porte bien lorsque chacune d'elles sont mêlées dans la juste proportion de quantité et de force, mais surtout bien mêlées. Il est malade lorsque l'une d'elles excède, ou est en défaut, ou se sépare ne faisant point son mélange. Car, lorsqu'elle se sépare, non-seulement l'endroit où elle manque doit être affecté: mais de plus celui où elle se retire, se trouvant surchargé, éprouvera des douleurs et du travail. Lorsqu'il en sort du corps plus que le superfin, le vide occasione de la douleur. Mais si ce vide se fait en ce que l'humeur séparée d'une partie se porte sur une autre par métastase, la douleur est double, comme nous l'avons dit; savoir; par vacuité là où elle s'est retirée; et par réplétion, là où elle s'est portée.

5. (*Preuves que l'homme est un composé de sang, de pituite, de bile et d'atrabile.*) J'ai annoncé que je ferais voir que les choses dont l'homme est composé y restent toujours les mêmes de l'aveu général et de leur nature; or, je dis *que le sang, la pituite, la bile jaune, la noire* sont toujours les mêmes; d'abord, de l'aveu général, en ce que chacun de ces mots est ici non équivoque, et ne peut causer d'amphibologie. Ces choses sont ensuite bien distinctes de leur nature. La pituite ne

---

dans l'homme, en bile, pituite, sang et atrabile, est marquée ici d'une manière bien formelle; mais cette division n'est pas toujours la même dans chacun des traités qui se trouvent avec les OEuvres d'Hippocrate; et cette doctrine devait souffrir, dès ce temps, de grandes difficultés et des variations. Voyez la note sur le numéro 4 du traité de la génération. J'ajouterai que la médecine moderne, en admettant les trois humeurs, sang, bile et pituite, se prêterait difficilement à reconnaître l'atrabile comme une humeur particulière *sui generis*, et à ne pas la regarder comme une modification de la bile jaune, altérée par son séjour dans la vésicule du fiel.

On pourrait trouver absolument mieux son compte pour la division des humeurs en quatre espèces, si, sans parler d'atrabile, on comptait l'eau, le sang, la bile et la pituite, ainsi que le fait l'auteur du quatrième livre du traité des maladies, n° 2, à moins qu'on ne veuille compter comme cause de maladie, que deux humeurs seulement, la bile et la pituite, conformément à la doctrine consignée dans le premier livre du traité des maladies, et dans le traité des affections, etc.

peratum. Cum enim horum aliquid secesserit, et per se constiterit, necesse est, non solum locum, ex quo excessit, morbo tentari, sed eum etiam, in quem nimia copia influxerit, dolore et labore vexari. Nam si quid horum amplius, quam redundantia requirat, extra corpus effluat, evacuatio ipsa dolorem exhibet. Sin contra intro vacuationem et transitionem, ac ab aliis secretionem fecerit, duplicem sane dolorem (velut dictum est), ut concitet, necesse est, et undé excessit, et ubi redundat.

At sane cum dixerim, quæcumque hominem esse, affirmaro, ea me semper talia esse, et pro instituto, et pro natura, demonstraturum. Idcirco assero sanguinem esse, et pituitam, et bilem, tum flavam, tum nigram. Atque horum quidem primum nomina instituto distincta esse assevero, nullique ipsorum idem esse nomen inditum. Deinde natura formas discrepare, nullamque pituitam similem esse sanguini, neque bilem sanguini, neque pituitæ bilem. Quænam enim eorum inter se similitudo esse possit, quæ neque colore ad visum, neque ad manus contactum similia esse videntur, cum neque consimiliter calida, neque frigida, neque sicca, neque humida existant? Itaque cum tantum inter se, tum forma, tum facultate differant, ea non unum esse, necesse est, siquidem neque ignis et aqua idem sunt.

Ex his autem tibi constabit, quod hæc omnia unum non sint, sed suam quodque ipsorum facultatem et naturam obtineat. Si enim alicui medicamentum exhibueris, quod pituitam educat, pituitam tibi vomitione reddet, et si medicamentum, quod bilem ducat, exhibeas, bilem tibi evomet. Eadem quoque ratione, atram bilem purgat medicamentum, quod dederis, atram bilem ducens. Quod si, aliqua corporis parte sauciata, vulnus accipias, sanguis inde effluet. Atque hæc omnia tibi usu venient semper tam interdiu, quam noctu, tam hyeme, quam æstate, quoad spiritum ad se trahere, vicissimque reddere valebit. Valebit autem, donec aliquo ex his, quæ illi sunt connata, privatus fuerit.

Sunt autem quæ diximus connata. Qua enim ratione connata non sint, cum primum quidem hæc omnia homo, quoad vita fruitur, semper in se manifeste conressemble nullement au sang, ni le sang à la bile, ni la bile à la pituite. Comment pourrait-on les confondre entre elles, tandis qu'à la vue seule elles diffèrent par la couleur? Si on les touche, elles ne paraissent pas une même chose au tact. La chaleur ou la fraîcheur n'en sont pas les mêmes, ni la consistance ni la fluidité. Il faut bien qu'elles diffèrent, n'étant pas une seule et même chose; car elles ne sont ni feu ni eau seulement. On connaît facilement qu'elles ne sont pas chacune, l'un universel; puisque si on prend un remède qui agit sur la pituite, c'est de la pituite qui est vomie. Si le remède agit sur la bile, on vomit de la bile. De même pour la bile noire, lorsque le remède est de ceux qui poussent l'atrabile (1). Et si le corps est blessé de manière qu'il y ait une plaie, le sang coulera. Cela arrive ainsi en tout temps, la nuit, le jour, dans l'hiver, dans l'été, tant que l'homme peut prendre et rendre le souffle. Or, il le peut, tant qu'il n'est pas privé de quelqu'une des choses qui le constituent, qui sont celles que je viens de dire. Comment ne le constitueraient-elles pas? Il est d'abord manifeste qu'elles se trouvent toujours en lui pendant toute sa vie. De plus, il a été engendré par un autre qui les possédait toutes: et celle qui l'a nourri possédait aussi les choses dont je parle. Elles se montrent dans l'homme par elles-mêmes, *sans avoir besoin de recourir au raisonnement pour les y apercevoir.*

6. (*Causes de l'erreur des médecins qui ont pensé que l'homme n'était que sang, ou que bile seule, etc. Manières d'agir des purgatifs et des remèdes en général.*) Ceux qui disent que l'homme est une seule chose me paraissent fonder leur opinion sur cette manière de raisonner. On a vu que les personnes qui ont pris des purgatifs, et qui sont mortes dans la superpurgation, vomissaient les uns de la bile, les autres de la pituite. On a donc cru que l'homme

(1) Ce n'est point ici le seul endroit, d'après lequel il est manifeste qu'Hippocrate pensait que les remèdes exercent un effet particulier sur telle ou telle humeur. De-là nous est venue la division des purgatifs en hydragogues, cholagogues, etc. Voyez *infrà* numéro 6. Telle a été la doctrine des anciens médecins. On y en a substitué une autre, d'après laquelle tels ou tels effets des purgatifs dépendent uniquement du degré de leur énergie. Il reste, je crois, à décider si la doctrine moderne est, à cet égard, fort supérieure à celle d'Hippocrate, dans la pratique de la médecine.

tineat, deinde ex homine natus sit, hæc omnia obtinente, postea in homine nutritus sit, ista omnia, quæ nunc quidem assevero et demonstro, habente?

Qui vero unum esse hominem asserunt, ii mihi in hanc opinionem venisse videntur, quod ex iis, qui epotis medicamentis, per nimias purgationes interiissent, hos quidem bilem, illos pituitam evomere conspicati, horum unumquodque hominem esse existimarunt, in cujus purgatione eum morientem viderunt. Eadem etiam ratione nituntur, qui sanguinem esse hominem asseverant, cum jugulatis hominibus manantem ex corpore sanguinem conspicati, eum hominis animum esse existimant, hisque argumentis omnes inter disserendum utuntur; quanquam primum quidem in immodicis purgationibus, sola evacuata bile, nullus unquam mortuus est, verum epoto medicamento, quod bilem ducat, primum sane quis bilem vomitione refundet, mox etiam pituitam, deinde quoque præter bilem, atram bilem, idque per vim, sub mortem vero sanguinem etiam purum evomit. Idem quoque contingit ex medicamentis pituitam ducentibus. Primum enim pituitam evomunt, mox bilem flavam, deinde atram, sub exitum vero purum sanguinem, sub eoque moriuntur.

Etenim cum medicamentum corpus subierit, primum quidem quodcumque sibi ex omnibus, quæ in corpore insunt, secundum naturam maxime familiare fuerit, educit; deinde vero reliqua etiam trahit et purgat. Non aliter, quam quæ ex terra oriuntur, et in eam conferuntur, ubi terram subierint, eorum quodque trahit, quod suæ naturæ accommodatum in terra inest. Est autem et acidum, et amarum, et dulce, et salsum, et cujusque modi. Inprimis igitur ex eo plurimum, quod suæ naturæ accommodatum fuerit, ad se allicit, tum etiam reliqua attrahit. Tale quiddam etiam medicamenta in corpore faciunt. Quæ enim bilem educunt, primum meracissimam quidem bilem purgant, deinde mixtam. Itemque quæ pituitam respiciunt medicamenta, primum quidem eam meracissimam educunt, post etiam mixtam. Et in jugulatis primum quidem sanguis tum calidissimus, tum maxime ruber, mox vero magis pituitosus, magisque biliosus profluit.

était l'humeur qu'on voyait rendre avec la vie. Ceux qui disent que l'homme n'est que du sang raisonnent de même pour avoir vu que les gens égorgés rendaient du sang seul; ils ont pensé que le sang était l'ame de l'homme. Les uns et les autres emploient les mêmes preuves. Cependant personne n'est jamais mort de superpurgation, en rendant seulement de la bile. Quand on prend un remède qui agit sur la bile, on vomit d'abord de la bile, puis de la pituite; vient ensuite la bile noire; et si l'on meurt, l'on vomit aussi le sang pur. Il en arrive autant quand on a pris trop de remèdes qui agissent sur la pituite: on commence par vomir de la pituite, puis la bile jaune, puis l'atrabile, puis enfin le sang pur, avant de mourir. Le remède entré dans le corps agit premièrement sur l'humeur qui est la plus analogue à sa nature: il attaque ensuite et purge les autres; de même que les plantes et les semences qu'on jette sur la terre en tirent chacune ce qui est suivant leur nature. Or elles y trouvent et l'acide, et l'amer, et le doux et le salé. Chacune attire d'abord en plus grande quantité, de ce qui lui est le plus analogue, et prend ensuite quelque chose du reste. Les remèdes agissent ainsi dans le corps. Ceux qui poussent la bile purgent d'abord la bile pure, ensuite mêlée. Lorsqu'un homme est égorgé, le sang coule le premier très-chaud et fort rouge; après quoi on le rend mêlé de pituite, et enfin de beaucoup de bile.

7. (*Caractère de la pituite, déduit de l'état de santé et de celui de maladie, et des changements occasionnés dans l'homme par les saisons.*) La pituite augmente dans l'homme pendant l'hiver. C'est aussi l'humeur du corps la plus analogue, par sa nature, à l'hiver; car c'est la plus froide. Il est aisé de s'en assurer. Si l'on touche successivement de la pituite, de la bile et du sang, on trouvera que la pituite est plus froide: elle est de plus très-visqueuse, et ne s'allie avec la bile que difficilement. On pourrait donc m'objecter, et cela est vrai en général, que tout ce qui ne cède que difficilement, qui a de la viscosité, est de nature chaude, et se chauffe davantage par l'action. Cela n'empêche cependant point que la pituite ne soit réellement très-froide. Que d'ailleurs elle augmente pendant l'hiver, cela paraît manifestement, en ce que l'on en crache et l'on en mouche en grande quantité dans cette saison. C'est aussi pendant l'hiver que surviennent principalement les œdèmes, les tumeurs blanches, et toutes les maladies pituiteuses.

Caput III. — Pituitam hyeme in homine augeri, omniumque humorum frigidissimam esse; pituita hyeme repleri corpora.

Per hyemem vero augetur in homine pituita, cum ea ex omnibus, quæ in corpore insunt, ad hyemis naturam maxime accedat, quod sit frigidissima. Cujus rei hæc sunt indicia, pituitam esse frigidissimam, quod si pituitam et bilem, et sanguinem attingere voles, pituitam frigidissimam esse comperies. Quæ quamvis est lentissima, nec nisi summa vi, secundum atram bilem, educitur (quæ vero per vim veniunt, ea per violentiam compulsa calidiora redduntur), nihilo minus tamen, præ his omnibus, pituita suapte natura frigidissima esse conspicitur. Quod autem hyeme corpus pituita repleatur, hinc constat, quod per hyemem homines maxime pituitosa tum exspuunt, tum emungunt, hocque anni tempore præcipue, tumores laxia albi (οιδηματα dicti), et reliqui morbi pituitosi oriuntur.

At vere adhuc quidem in corpore viget pituita, sed sanguis increscit, quod et frigora remittunt, et imbres succedunt. Tuncque sanguis augetur, tum ex imbribus, tum ex dierum calore. Eorum enim naturæ id anni tempus, cum sit calidum et humidum, maxime respondet. Quod hinc cognoscas, quod homines verno æstivoque tempore potissimu intestinorum difficultatibus corripiuntur, iisque sanguis ex naribus profluit, et sunt maxime calidi et rubicundi.

Æstate vero sanguis adhuc viget, et bilis in corpore attollitur, et in autumnum protenditur. — At per autumnum modicus quidem sanguis gignitur, quod illius naturæ autumnus adversatur. — Bilis autem æstate et autumno in corpore obtinet. Quod his indiciis cognoscas, cum hac tempestate homines sua sponte bilem evomant, et per medicamentorum potiones biliosa repurgentur. Id quoque ex febribus et hominum coloribus patet.

(*Idem pour le sang.*) Dans le printemps, la pituite est forte encore; mais le sang augmente alors : les froids diminuent, et les pluies viennent. Le sang doit donc prendre de l'accroissement; car il est, par sa nature, analogue à la constitution de cette partie de l'année (1), puisqu'il est chaud et humide. La preuve de ce que je dis est que les hommes, dans le printemps et dans l'été, sont le plus exposés aux dysenteries et aux hémorrhagies du nez. Ils sont alors plus rouges et plus chauds.

(*Idem pour la bile.*) Dans l'été donc, le sang abonde encore; mais la bile s'accroît et s'étend jusqu'à l'automne, tandis que le sang diminue; car l'été est contraire à sa nature. La bile se fait sentir pendant l'été et pendant l'automne, puisque l'on vomit alors naturellement de la bile, et que les remèdes purgatifs en entraînent une très-grande quantité. Cela se voit aussi dans le caractère des fièvres automnales, et à la couleur de la peau. La pituite est très-faible dans l'été, cette saison lui étant la plus contraire par sa nature, puisque l'été est naturellement sec et chaud.

(*Idem pour l'atrabile.*) Le sang devient très-faible dans l'automne, car cette saison est sèche, et commence à refroidir le corps; mais l'atrabile est, dans l'automne, plus abondante et plus forte. — Quand l'hiver revient, l'atrabile refroidie diminue; la pituite augmente de nouveau par l'abondance des pluies et par la longueur des nuits. Le corps humain a donc constamment ces quatre humeurs en tout temps; mais elles augmentent ou diminuent chacune, à raison de la saison régnante, favorable au contraire à leur nature.

8. (*Ces quatre humeurs sont toujours dans l'homme, mais tantôt plus, tantôt moins abondantes, suivant les quatre saisons.*) Comme l'année entière a toujours et le chaud, et le froid, et le sec, et l'humide, rien dans ce monde ne peut subsister un seul instant, à moins que ces quatre choses ne s'y trouvent; et si une seule manquait, tous les êtres ac-

(1) On pourra ne pas admettre aujourd'hui tous les principes d'Hippocrate sur lesquels il paraît fonder la doctrine contenue dans ce n° 7; mais les médecins praticiens loueront assurément son attention à la lier avec les observations de la succession des maladies dans les diverses saisons de l'année, comme nous les voyons encore se succéder de nos jours sous un ciel différent de celui sous lequel vivait ce grand observateur.

At pituita æstate longe imbecillior est, quod ea tempestate, ob siccitatem et caliditatem, ejus naturæ adversatur. Per autumnum vero sanguis paucissimus in homine gignitur, siquidem siccus est autumnus, et hominem jam refrigerare incipit. Bilis autem atra autumno, tum plurima, tum vehementissima est. At incunte hyeme, bilis perfrigerata pauca gignitur, et pituita rursus augetur, tum ob pluviarum copiam, tum noctium longitudinem.

Hæc igitur omnia perpetuo hominis corpus obtinet, sed pro circumstantis anni temporis ratione, singula tum pro parte, tum pro natura, modo inter se augentur, modo etiam imminuuntur. Ut annus omnis omnium quidem et calidorum, et frigidorum, et siccorum, et humidorum est particeps (neque enim eorum quidquam, ne minimo quidem tempore, sine omnibus, quæ in hoc mundo existunt, perduraverit, verum si unum quodpiam deficiat, omnia aboleantur, cum ex eadem necessitate consistant omnia et alantur invicem), ita si quid ex his, quæ in homine sunt connata defecerit, is utique vivere nequeat. In anno autem modo hyems maxime viget, modo ver, nunc etiam æstas, nunc autumnus. Sic quoque in homine modo quidem pituita invalescit, modo sanguis, interdum etiam bilis, primum quidem flava, mox quoque atra appellata. Cujus rei evidentius est argumentum, quod si eidem homini idem medicamentum quater in anno exhibere voles, hyeme quidem maxime pituitosa tibi evomet, vere autem valde humida, æstate admodum biliosa, et autumno nigerrima.

Caput iv. — Morbos qui hyeme ingravescunt, æstate desinere. Medicum debere morbos curare secundum anni tempestatem. Morbis popularibus grassantibus, diæta non illico mutanda; utilis est locorum, in quibus morbi sæviunt, mutatio.

Cum igitur hæc ita se habeant, oportet morbos, qui hyeme augentur, æstate desinere, et eos, qui æstate increscunt, hyeme cessare, nisi intra certum dierum circuitum solvantur. De hoc autem dierum tuels seraient détruits, la même loi qui a servi à les former tous servant à les entretenir. De même le corps de l'homme, s'il manquait d'une seule des choses qui le constituent, ne pourrait point vivre. Dans l'année, tantôt l'hiver domine, tantôt le printemps, ou l'été, ou l'automne. Dans l'homme, c'est ou la pituite, ou le sang, ou la bile, ou l'atrabile qui dominent. Cela se prouve manifestement en ce que si l'on purge le même homme avec le même remède quatre fois dans l'année, aux quatre saisons différentes, il rendra l'hiver des matières très-pituiteuses, le printemps des matières délayées dans beaucoup d'humidité, l'été de la bile, et l'automne de l'atrabile.

(*Causes des successions et de la terminaison des maladies correspondantes aux saisons.*) Puisqu'il en est ainsi, les maladies qui augmentent dans l'hiver doivent finir dans l'été; celles qui se multiplient l'été doivent s'arrêter l'hiver. Je dirai ailleurs en combien de jours chacune d'elles se termine ordinairement (1). Quant aux maladies qui viennent dans le printemps, il faut attendre l'automne pour les voir s'en aller. Celles qui se manifestent dans l'automne se dissipent nécessairement au printemps. Si elles passent la saison où elles devraient finir, soyez assurés qu'elles dureront toute l'année. Le médecin doit donc, en soignant les malades, observer ce qui domine alors d'après la nature du corps humain et de la saison régnante.

9. (2) (*Les maladies se guérissent par les contraires.*) Il doit connaître aussi quelles sont les maladies qui, provenant de plénitude, se guérissent par des évacuations, et celles qui, venant des évacuations, se guérissent par la réintégration; comme celles que donne la fatigue finissent par le repos, et celles que le repos occasionne se dissipent par l'exercice. Généralement il doit savoir prémunir le corps contre les maladies dont il est me-

(1) La doctrine d'Hippocrate sur la durée des maladies, déduite de l'observation, se trouve en effet éparse dans ses aphorismes et dans quelques autres de ses ouvrages; peut-être l'avait-il consignée spécialement dans quelque écrit qui ne nous est pas parvenu. On aura lieu de la connaître assez bien dans la suite par la lecture de ceux qui nous restent.

(2) Ici finit la partie de ce traité généralement attribuée à Hippocrate. Le reste, quoique précieux encore, l'est beaucoup moins, à mon avis, que ce que nous venons de voir.

circuitu alias nobis dicendum est.—Morborum vero, qui vere oriuntur, liberatio ad autumnum exspectanda est, et autumnalium morborum discessum, vere fieri necesse est. Quod si quis hæc anni tempora morbus superaverit, hunc annuum fore sciendum est. Atque ita medicum morbis mederi convenit, adhibita horum cujusque consideratione, quod in corpore prævalet, pro anni temporis ratione, quod suæ naturæ maxime accommodatum existit (1).

Insuper hæc quoque nosse oportet, quod morbos, quos repletio parit, sanat evacuatio, et qui ex evacuatione oriuntur, repletione curantur, et qui ex immoderato labore fiunt, eos quies sanat, quique ex otio gignuntur, immoderato labore tolluntur. Omninoque medicum sua prudentia obviam ire convenit morbis instantibus, et naturis, et anni temporibus, et ætatibus, contentaque solvere, et soluta intendere. Hac namque ratione vel maxime, quod molestiam exhibet, quieverit, eaqua mihi curandi ratio esse videtur.

Morbi vero partim ex vivendi ratione, partim etiam ex spiritu, quem vivendo trahimus, proveniunt. At utrumque hac ratione discernas. Ubi complures uno morbo eadem tempestate vexantur, in id, quod maxime commune est, quoque omnes utimur, potissimum rejicienda causa est. Id autem est quod inspirando trahimus. Quod enim vivendi cujusque nostrum ratio in causa non sit, jam liquido constat, cum morbus omnes continenter attingat, et juvenes et senes, et mulieres et viros, perindeque temulentos et abstemios, tam eos, qui maza, quam qui pane victitant, et eos, qui multis, quam qui paucis exercitationibus utuntur.

Non igitur victus rationi assignanda causa est, cum cujusvis generis victu utentes eodem morbo corripiuntur. Cum vero eodem tempore cujusque modi morbi oriuntur, sua procul dubio cuique vivendi ratio in causa est, adhibendaque

(1) Hæc finis est ejus partis libri hujus, quam Galenus genuinam habet; quæ sequuntur manifesto spuria sunt.

nacé, à raison du tempérament, de la saison, de l'âge. Tendre ce qui est relâché, relâcher ce qui est tendu, c'est le vrai moyen de détruire le mal; et toute la médecine se réduit, à mon avis, à ce principe.

10. (*Causes diverses des maladies, soit épidémiques, soit autres.*) Les maladies viennent les unes du régime, les autres du souffle (1) que nous prenons dans l'air, pour maintenir la vie. Quand, dans le même lieu, plusieurs personnes sont en même temps attaquées de la même maladie, il faut en rejeter la cause sur ce qui est le plus commun à tous. Or, c'est le souffle. Il est manifeste alors qu'elles ne proviennent pas du régime, puisque le mal attaque indifféremment tout le monde, tant les hommes que les femmes, et les grands buveurs, et ceux qui ne boivent que de l'eau, ceux qui mangent du gâteau comme ceux qui mangent du pain, les travailleurs et les oisifs. Le régime n'est donc pas la cause du mal, puisque les personnes qui ont des régimes si opposés sont atteints de la même maladie. Mais quand dans le même temps les maladies sont entièrement diverses, il est clair que le régime d'un chacun est la cause de son mal. La cure doit s'obtenir alors en faisant le con-

(1) J'avertis ici que le mot πνευμα, que je traduirai souvent par celui de *souffle* (n'en connaissant point dans notre langue qui soit, à mon avis, plus propre à rendre en bien des endroits l'idée de l'auteur), est employé dans les écrits que nous avons sous le nom d'Hippocrate, tantôt pour dire l'air que nous respirons, très-souvent pour désigner un principe de vie que nous prenons dans l'air, non-seulement par les voies du poumon, mais pas toute l'habitude du corps, et qui se répand dans les plus petits canaux; souvent aussi il signifie un fluide des plus déliés, qui se dégage de nos parties en mouvement; quelquefois il s'applique à l'air atmosphérique agité, et d'autres fois à l'air qui sort du corps, notamment des premières voies, en forme de vent. Il y a bien des endroits où ce mot ne peut être entendu autrement que par ce que des médecins célèbres désignent sous le nom de principe vital. Il paraît qu'Hippocrate pensait que le mouvement ou la vie sont dans l'air, et que tous les êtres vivants l'y puisent, comme ils y puisent souvent les principes des maladies. Nous ferons remarquer dans la suite divers endroits propres à éclaircir ce qu'on doit entendre par le souffle dont il s'agit ici.

curatio, adversus morbi causam instando, quemadmodum alias etiam a nobis dictum est, et victus rationem immutando. Quandoquidem constat victus genus, quo quis utitur, aut ex toto, aut magna ex parte, aut in eorum aliquo, minime ei esse accommodatum. Quo cognito, immutare, et adhibita in considerationem cujusque natura, ætate, forma, anni tempore, et morbi genere, ad curationem aggredi oportet, nunc quidem detrahendo, nunc vero addendo, ita ut (quemadmodum jam dudum a me dictum est), ad singulas ætates, et anni tempora, et naturas, et morbos, contrariam, tum medicamentorum, tum victus rationem adhibeas.

At vero, ubi morbus aliquis populariter grassatus fuerit, non victus rationem in causa esse, sed quod spirando ducimus, manifestum est, ipsumque morbosam quamdam excretionem plane obtinere. Eo igitur tempore his exhortationibus homines sunt admonendi : ut ne victus quidem rationem immutent, cum morbi causa minime existat. Provideant etiam, ut corpus quam minime intumescat, sitque attenuatissimum, tum cibos, tum potus, quibus uti consueverint, sensim demendo. Si quis enim subito victus rationem immutet, ne quid in corpore ex immutatione innovetur, periculum est. Sed solita victus ratio servanda est, ubi nihil quidem lædere videtur, atque insuper ut aëris quam minimum in corpus influat, isque ut maxime peregrinus sit, providendum, tum regionum loca, in quibus morbus consistit, quoad ejus fieri poterit, permutando, tum corpora extenuando. Ita enim minime multum ac frequentem spiritum homines ex necessitate attrahent.

Morbi autem a validissima corporis parte orti, gravissimi existunt. Etenim si unde originem sumserunt, isthic perstiterint, cum pars valentissima laboret, corpus universum laborare necesse est. Quod si ad imbecilliorem aliquam ex validissima devenerint, difficiles habent absolutiones. Quicunque vero ab imbecillioribus ad valentiores veniunt, facilius solvuntur, quod quæ influunt facile per vim liberantur.

traire de ce qui a produit le mal, ainsi que je l'ai expliqué ailleurs. Il faut changer de manière de vivre. Il est clair que celle qu'on suivait est mauvaise en tout ou en grande partie, ou en quelque chose. Il faut, pour connaître ce qui doit être changé, regarder au tempérament du malade, à son âge, à la constitution et à la saison de l'année, à la nature de la maladie; établir ensuite le traitement, ou en supprimant, ou en ajoutant, comme je l'ai dit il y a long-temps (1); ayant toujours égard aux âges, aux saisons, aux constitutions, et à la nature des maladies, avant d'ordonner ni de remèdes, ni le régime.

11. (*Moyens à employer contre les épidémies produites par l'air.*) Quand il règne une maladie épidémique, la cause certainement n'en est pas dans le régime, mais dans ce que nous respirons : nous en tirons quelque chose de funeste. Il est inutile alors de conseiller de changer de régime, puisque ce n'est pas de là que provient le mal. Cherchez par quels moyens vous diminuerez l'embonpoint et l'excès de vigueur. Faites peu à peu des retranchements dans la quantité ordinaire des aliments et de la boisson; car si l'on faisait des changements subits, il serait dangereux de faire cette innovation dans le corps. Le régime doit en général être tel qu'il n'en puisse survenir aucune incommodité. Il faut s'exposer à l'air le moins qu'on peut; en changer, s'il est possible, en abandonnant les lieux où est la maladie, quand on en a la faculté, et diminuer la masse du corps. Tels sont les moyens de recevoir le moindre mal de l'air nuisible.

12. (*Danger des maladies dont le siége est dans les parties du corps les plus fortes.*) Les maladies qui proviennent de la partie du corps la plus vigoureuse sont les plus dangereuses; si elles persistent là où elles ont commencé, tout le corps doit s'en ressentir, puisque la partie la plus forte est malade. Si elles la quittent pour se jeter sur une plus faible, celle-ci en sera difficilement délivrée.

(*Avantages des métastases d'une partie faible sur une forte.*) Quand le passage se fait d'une partie plus faible à une plus forte, la guérison est facile. La force

(1) Il est sans doute question ici de quelque traité sur le régime. Nous en avons un sur le *régime dans les maladies aiguës*, et un autre sur le *régime salubre*. Le second n'est pas unanimement regardé comme un ouvrage d'Hippocrate.

CAPUT V. — Venarum crassissimarum quatuor, earumque explicatio. Dorso ac coxendice dolente quæ venæ secandæ. In lumborum ac testium dolore, quæ venæ sectio conveniat. Venæ sectio quam longissime a locis affectis fieri debet.

At venæ crassissimæ hunc natura ortum sortitæ sunt. Quarum cum sint in corpore paria quatuor; unum quidem ex capite retro per cervicem, parte exteriore ad utraque spinæ latera, indeque in coxendices et crura pervadit, deinde per tibias ad exteriores malleolos et pedes pervenit. In dorsi igitur et coxendicum doloribus, ex poplitibus et malleolis exterioribus venæ sectiones fieri debent. Alteræ autem venæ ex capite exortæ, juxta aures per cervicem, jugulares dictæ, intro secundum spinam utraque ex parte ad lumbos, in testes et femora, et per poplites, interiore ex parte, indeque per tibias ad malleolos internos et ad pedes deferuntur. Proinde in lumborum et testium doloribus sanguis ex poplitibus et malleolis interioribus mittendus est. Tertium par venarum ex temporibus per cervicem subter scoptula operta, inde ad pulmonem defertur, et hæc quidem ex dextris ad sinistra, illa vero a sinistris ad dextra pervenit. Et dextra quidem ex pulmone mammam subiens, et ad lienem, et ad renem tendit. Quæ vero a sinistris ad dextra procedit, ex pulmone mammam subiens, et jecur, et renem petit. Utraque postremo in rectum intestinum desinit. Quartum par ex anteriore capitis parte et oculis, sub cervicem et claviculas, indeque per superiora in brachiorum flexus tendit, posteaque per cubitos ad primas manuum juncturas et digitos, rursusque a digitis per cubitos et superiores manuum partes in flexuras, et superiorem brachiorum partem, ad axillas, perque summas costas, hæc quidem ad lienem, altera vero ad jecur devenit, postea supra ventrem in pudendum utraque desinit. Atque ea est venarum crassissimarum natura. Existunt etiam ex ventriculo permultæ et variæ venæ, per quas in corpus alimentum transmittitur; quod etiam ex crassis venis, tam externis, quam internis, in ventriculum et reliquum corpus deferunt, sibique mutuo subministrant, internæ externis, vicissimque externæ internis.

de la seconde contribue à dissiper la fluxion (1).

13. (*Brève description des vaisseaux sanguins.*) Les plus grosses veines sont celles que je vais indiquer (2). Il y en a quatre paires dans le corps. La première paire part de la tête, passe derrière le cou, va à l'épine, arrive de chaque côté à l'ischion et aux cuisses, puis aux jambes, aux malléoles externes, et aux pieds. Il faut donc, dans les maux du dos et de l'ischion, faire la saignée au jarret et à la malléole externe. La seconde paire, qui vient aussi de la tête, passe près des oreilles, va au cou, où elles se nomment jugulaires; se porte ensuite intérieurement le long de chaque côté de l'épine, pour aller aux lombes, de là aux testicules et aux cuisses, à la partie intérieure du jarret, ensuite aux jambes, aux malléoles internes, et aux pieds. Il faut donc, dans les maux des lombes et des testicules, saigner au jarret et à la malléole interne. La troisième paire vient des tempes, passe au cou, *tendant vers le derrière*, va sous l'omoplate, se porte au poumon, la droite au côté gauche, la gauche au côté droit. La droite sort du poumon, sous la mamelle, va à la rate et aux reins; la gauche, sortant du lobe droit, va à la mamelle, au foie et aux reins. Les deux veines de cette paire se terminent au rectum. La quatrième paire part du devant de la tête et des yeux, passe dans le cou sous les clavicules, va à la partie supérieure du bras, à l'articulation *avec l'avant-bras*, ensuite à l'avant-bras, au-dessus des mains, au carpe et aux doigts; revient ensuite des doigts pour aller, en passant par-dessus les mains, à l'avant-bras, à l'articulation du coude, au bras, à la partie supérieure, au haut de cette partie, d'où une branche va à la rate, l'autre au foie, ensuite toutes les deux se terminent au-dessous du ventre aux parties naturelles. Telle est la marche des plus grosses veines. Il part outre cela

(1) *Fluxion.* J'emploierai habituellement ce mot pour dire un abord d'humeurs, quoiqu'on lui donne quelquefois une acception un peu différente.

(2) Quoique le morceau angiologique qu'on va lire puisse paraître fort ridicule aux anatomistes de ce siècle, on le trouvera répété à peu près de même dans le traité *Des lieux dans l'homme*, ouvrage légitime d'Hippocrate, et dans celui *De la nature des os*, qui passe pour n'être pas d'Hippocrate. Je prie le lecteur de ne pas omettre les notes que j'ai cru devoir faire à ce sujet sur quelques endroits du traité *De la nature des os*.

Hæ igitur mittendi sanguinis rationes servandæ sunt, studendumque est, ut quam longissime a locis, in quibus dolores fieri, et sanguis colligi consuevit, venarum sectiones fiant. Hac namque ratione, cum minime magna derepente mutatio contingit, tum etiam consuetudinem tollendo effeceris, ut ne amplius eodem colligatur.

CAPUT VI. — De copioso puris sputo, urina purulenta, excrementis cruentis velut in dysenteriis citra febrem.

Qui pus copiosum citra febrem exspuunt, quibusque absque dolor epus multum in urina subsidet, et qui alvi dejectiones, velut in difficultatibus intestinorum, cruentas habent et diuturnas, quales in juvenibus annos quinque et triginta natis, et grandioribus natu inesse solent; iis omnibus ex eadem causa morbi oriuntur. Hos namque immodicis corporis exercitationibus et laboribus addictos, et cum invenes essent; operas exercuisse necesse est; deinde, dimissis laboribus, molli carne et multum a superiore differente expletos, tam longe inter se dissidentem corporis habitum habere, ut pristinus cum eo, qui postea accrevit, nulla in re consentiat. Qui igitur ita affecti sunt, si quando in morbum incidunt, ii confestim evadunt, sed post a morbo temporis successu corpus liquatur; et per venas, quæ latissimæ esse solent, saniei quiddam non dissimile defluit.

Si quidem igitur ad inferiorem alvum impetu deferatur, quale quid fere in corpore inest, tale etiam per dejectiones secedit. Neque enim, cum via declivis sit, diutius in intestinis subsistit.

At quibus in pectus influit, ii purulenti fiunt, quod nimirum, cum purgatio acclivis sit, et diutius moram trahens in pectore computrescat, et puris simile evadat.

Quibus vero in vesicam effunditur, ex loci calore incalescit, exalbescit et secernitur, quodque rarissimum existit supra innatat, crassissimum vero, quod sane

du ventre un grand nombre de diverses veines. Il y en a encore qui donnent la nourriture au corps, et qui la prennent des grandes veines pour la porter au ventre et à tout le corps, tant des extérieures que des intérieures. Il y a des communications entre elles, de celles de l'extérieur à celles de l'intérieur, et de celles de l'intérieur à celles de l'extérieur. On doit avoir égard à tout cela dans le choix du lieu de la saignée.

(*Précepte général sur le choix du lieu de la saignée.*) Il faut la faire aussi loin qu'il est possible de l'endroit où la douleur est ordinairement placée, et où le sang s'accumule. Par ce moyen, il ne se fera pas de grand changement subit; et en détournant le sang de son cours ordinaire, on se garantira de ses amas dans le lieu vers lequel il se porte trop.

14. (*Formation de pus et de matières putrides, à la suite du repos après une vie active.*) Ceux qui crachent beaucoup de pus sans fièvre; ceux dont l'urine dépose un sédiment purulent, sans qu'ils ressentent des douleurs, et ceux dont les selles sont sanguinolentes, comme dans les dysenteries, ou qui ont des cours de ventre chroniques, comme les jeunes gens d'environ 35 ans au plus, tous ceux-là sont dans un état qui provient de même cause. Il faut qu'ils aient pris de la peine, et qu'ils aient été laborieux dans leurs premières années; qu'ensuite, quittant le travail, ils aient fait beaucoup de chairs molles, fort différentes des premières. Leur corps devient dissemblable. Ce qu'il y a d'ancien ne s'accorde pas avec ce qui est survenu, et qui est trop nourri. Quand donc quelque maladie les surprend ainsi constitués, ils y résistent d'abord, mais à la longue elle les mine lentement. Le mal entre dans les veines, qui déposent des matières ichoreuses là où il y a plus d'espace vide. Si donc l'amas se fait dans le bas-ventre, il produit une diarrhée à peu près de même nature que l'humeur qui est dans le corps. Trouvant là une voie aisée, elle ne séjourne pas très-long-temps aux environs des intestins. Lorsque l'amas se fait à la poitrine, il se termine *souvent* par de la pourriture et du pus. Si la matière se dégorge par la vessie, la chaleur du lieu l'échauffe et la blanchit. Elle s'y sépare, de manière que les parties les plus légères restent dans le haut, et le bas est chargé des plus épaisses, qu'on nomme purulentes.

15. (*Formation de la pierre dans la vessie, attribuée ici à l'excès de chaleur dans le corps. Voyez-en une autre explication dans le Traité des airs, des lieux et des eaux, n° 12.*) La pierre s'engendre dans

pus appellatur, subsidet. In pueris quoque, ob loci hujus, et totius corporis, caliditatem gignuntur calculi, quod viris, ob corporis frigiditatem, minime usu venit.

Istud enim probe nosse convenit, hominem prima ætate in omni vita esse calidissimum, postrema vero frigidissimum. Siquidem quod augescit corpus, et ad robur tendit, calidum esse necesse est; at ubi marcessere et ad exitium præcipitare cœperit, frigidius evadit. Atque hac ratione, quo magis his primis diebus homo increscit, eo calidior evadit, et quanto magis ultimis diebus marcescit, tanto frigidiorem esse necesse est. Qui autem sic affecti sunt, sua sponte sanescunt, plerique quidem, quo anni tempore colliquescere cœperint, quinto et quadragesimo die. Qui vero hoc anni tempus superaverint, anno convalescunt, nisi quid aliud hominem male habuerit.

Qui morbi ex parvo temporis intervallo oriuntur, et quorum causæ cognitu sunt faciles, ii securissime prædicantur. Quorum curationem sic instituere oportet, ut morbi causæ occurramus. Ita siquidem quod morbum in corpore excitavit, facile dissolvatur.

Quibus in urina arenulæ vel lapilli subsident, iis per initia ad crassam venam tubercula enascuntur, et suppurant; deinde, cum ea tubercula haud ita cito rumpantur, lapilli ex pure coalescunt, qui per venam, cum urina, in vesicam foras extruduntur. At quibus urinæ quidem cruentæ sunt, iis in venis vitium est. Quibus una cum urina crassa prodeunt minutæ carunculæ, capillamentorum speciem referentes, eas a renibus et articulari morbo laborantibus prodire, nosse convenit. Quibus urina pura est, et alias atque alias fur furacea quædam per summam urinam feruntur, iis vesica scabie laborat.

CAPUT VII. — Febrium quatuor genera; de febre continente, quotidiana, tertiana, et quartana, earumque generatione.

Febres magna ex parte a bile oriuntur, quarum genera sunt quatuor, præ-

les enfants à cause de la chaleur de la partie et de celle de tout le corps. Les pierres ne s'engendrent pas aussi facilement dans les hommes faits, à cause que leur corps est moins chaud; car on doit être persuadé que les premières années de la vie sont celles où l'homme est le plus chaud, et les dernières celles où il est le plus froid. Il faut bien que le corps, tandis qu'il croît et qu'il marche en avant dans la vie, soit plus chaud; mais lorsqu'il commence à se dessécher et qu'il va en reculant, il commence à devenir froid. La chaleur, pendant toute la durée de nos jours, correspond à cette marche. Plus on croît dans le premier âge, plus on est chaud; plus on se flétrit dans le dernier, plus on est froid.

16. (*Epoques de la terminaison de quelques maladies, et observations au sujet des urines.*) La santé se rétablit d'elle-même chez ceux qui sont dans cet état (1), chez la plupart en quarante-cinq jours, dans la saison même où ils ont commencé de dépérir. Quant à ceux qui passent l'automne sans périr, ils sont délivrés naturellement dans l'année, à moins qu'il ne survienne quelque nouveau mal. Quand le mal n'est pas ancien, que la cause en est bien connue, la cure en est assez sûre. Il faut la commencer en ordonnant le contraire de ce qui l'a produit. Par ce moyen, on le détruit avec sa cause. Lorsque l'urine dépose comme du gravier ou du tuf, il faut que dans l'origine il y ait eu quelque tumeur d'une grande veine (2) qui a suppuré. Ensuite, comme les dépôts ne se rompent pas vite, il s'est ramassé des flocons de pus qui, après s'être brisés et froissés l'un contre l'autre, sortent de

(1) *Chez ceux qui sont dans cet état.*—Y a-t-il eu, en cet endroit, quelque lacune ou quelque transposition? Serait-il question de ceux dont il est parlé dans le n° 16? Dacier le croit ainsi : il n'était pas médecin. J'aurais de la peine à penser comme lui, pour ceux qui crachent le pus, à moins qu'il ne s'agisse d'une vomique.

(2) *D'une grande veine.* Le texte pourrait s'étendre spécialement de la *veine porte*, tout aussi bien que d'une *grande veine* en général; mais la vessie n'a point de communication par les veines avec la veine porte. L'idée qui est présentée ici pourrait absolument se soutenir plutôt en entendant par une *grande veine* l'artère émulgente. Le mot employé par Hippocrate pour dire les veines, signifie aussi les artères et toute espèce de vaisseaux. Il faudra se souvenir de ceci dans plus d'un endroit.

ter eas, quæ dolores eximios comitantur. Earum autem nomina sunt : continens, quotidiana, tertiana et quartana. Quæ continens appellatur, ex copiosissima et meracissima bile provenit, et perquam brevi judicatur. Corpus namque vehementi calore incalescens, neque unquam refrigescens, celeriter colliquescit. Quotidiana secundum continentem ex plurima bile ortum habet, et præ aliis citissime liberat, at continente eo longior, quo ex pauciore bile provenit, quodque in ea corpus requietem habet, quod in continente nullo unquam tempore quiescit. Tertiana vero quotidiana longior, et a pociore bile fit, quoque diutius in ea, quam in quodiana corpus quiescit, eo diuturnior hæc febris est, quam quotidiana. At quartanæ in reliquis eamdem rationem obtinent, sed tertianis tanto longiores sunt, quanto minus bilis calorem exhibentis obtinent, tum quia in his corpus liberalius refrigeratur, iisque ab atra bile is cumulus accedit, ut non nisi ægre depelli possint. Bilis enim eorum omnium, quæ in corpore insunt, cum sit glutinosissima, maxime diuturnas stationes facit. Quod autem quartanæ humoris melancholici sint participes, ex eo cognosces, quod autumno præcipue homines quartanis corripiuntur, et ea ætate, quæ est ab anno vigesimo quinto ad quadragesimum quintum, tum etiam, quod hæc ætas inter alias omnes atræ bili potissimum est obnoxia, ut et inter anni tempora autumnale maxime accommodatum. Si qui vero extra hoc anni tempus et eam ætatem quartana correpti fuerint, pro comperto habeas, hanc febrem, nisi quid aliud hominem male habeat, minime diuturnam fore.

---

la veine pour aller avec l'urine dans la vessie. Toutes les fois que l'urine est sanguinolente, les veines ont souffert. Quand on voit dans les urines de petits filaments de chair comme des cheveux, il faut croire qu'ils viennent des reins, et cela arrive aux goutteux. Ceux qui rendent l'urine claire, et de temps en temps comme du son qui surnage, ont des gales à la vessie.

17. (*Espèces de fièvres réduites à quatre, la plupart provenant de la bile. Particularités au sujet des fièvres intermittentes quotidiennes, tierce et quarte, avec l'explication de la différence de la longueur des intervalles entre les accès.* — La plupart des fièvres viennent de la bile. Il y en a de quatre espèces, indépendamment de celles que les douleurs occasionnent, et qui sont différentes de celles-ci. Leurs noms sont la synoque *ou continue*, la quotidienne, la tierce et la quarte. La synoque vient de la bile surabondante, et point mêlée. Sa crise se fait en très-peu de temps; car le corps n'étant nullement rafraîchi *par des intervalles de calme*, et se trouvant échauffé d'un grand feu, le mal se fond vite. La quotidienne provient aussi de trop de bile; mais il y en a moins que dans la synoque; elle finit en moins de temps que les deux autres; elle dure plus que la première, d'autant qu'il y a moins de bile et que le corps y trouve un temps de relâche, tandis que la synoque n'en donne aucun. La tierce est plus longue que la quotidienne; moins de bile la produit. Le relâche étant ici plus long que dans la quotidienne, fait que le mal dure aussi davantage. Il en est de même pour la quarte; elle est plus longue que la tierce, d'autant qu'il y a dans la quarte moins de bile qui donne la chaleur, et un plus long repos, durant lequel le corps se rafraîchit; mais la quarte a ceci de particulier, qu'il y a un excès d'atrabile qui en rend la cure difficile; car l'atrabile est de toutes les humeurs du corps la plus tenace, et celle qui s'expulse avec le plus de peine. Or, la preuve que la fièvre quarte participe de l'atrabile, c'est qu'elle s'engendre principalement dans l'automne, et qu'elle attaque de préférence ceux qui sont dans l'âge de vingt-cinq à quarante-cinq ans. Cet âge est celui où l'on a le plus d'atrabile, et l'automne est la saison de l'année la plus propre à l'engendrer. Quand on est pris de la fièvre quarte dans un autre temps de la vie, et hors de l'automne, soyez sûr que la maladie ne sera pas très-longue, à moins qu'il ne s'y joigne quelque autre chose de fâcheux.

HIPPOCRATIS DE AERE, AQUIS ET LOCIS LIBER.

PRÆFATIO.

Ab omni tempore hic liber genuinis Hippocratis adnumeratus est. Ab Erotiano titulo duplici (1) memoratur. Galenus ejus sæpissime meminit, ut Hippocratici (2). Accedunt etiam testimonia Palladii (3), Athenæi (4), et Aristophanis scholastæ (5). H. Mercurialis autumat, librum ab Hippocrate, postquam longa peregrinatione perfunctus certissima experientia, insignique judicio omnia didicerat, conscriptum atque editum esse, quare etiam primæ classi eum adjudicat (6). Hallerus scrupulum quidem movet, quod auctor se europæum dicit, et ab asiaticis hominibus distinguit, cum insula Cos ad Asiam pertinere videatur (7), libro tamen inter genuinos Hippocratis primum locum tribuit (8).

Dictionis Ionicæ et antiqua Atticæ gravitate et puritate, ratiociniisque firmis hic liber præ cæteris eminet. Pauca, Hippocrate minus digna, seriori ævo adjecta esse videntur (9).

Ad sanitatis tuendæ artem librum potissimum spectare, jam Galenus monuit (10)

(1) Περι τοπων και ὡρων in præf. ad glossarium et περι ὡρων και τοπων in gloss. s. v. ὁμιλιη. — (2) De libr. propr., cap. 6, libr. 3, de diff. respir., cap. 1 et 9. — (3) In comment. ad libr. Hipp. de fractur., edit. Foes. Hipp., sect. VI, p. 147. — (4) Deipnosoph. libr. 2, cap. 7. — (5) Vid. Suidæ lex. V. Αριστοφανης. — (6) Cens. Hipp. oper., pag. 116. — (7) In bibl. med. pract., t. I, pag. 59. — (8) Art. med. princ., t. I, pag. 1.— (9) Cfr. Gruneri cens. libr. Hipp., pag. 51. — (10) Libr. ad Thrasybulum.

DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX (1),

Chap. Ier. — Introduction.

1. Celui qui se propose de faire des recherches exactes en médecine, doit premièrement considérer les effets que chaque saison de l'année peut produire. Car, bien loin de se ressembler, elles diffèrent beaucoup les unes des autres, ainsi que chacune en particulier diffère d'elle-même, d'après les diverses vicissitudes qu'elle peut éprouver. Il doit, en second lieu, connaître la nature des vents chauds et des vents froids: d'abord, de ceux qui sont communs à tous les habitants de la terre, et ensuite, de ceux qui règnent particulièrement dans chaque pays. Il ne lui est pas moins nécessaire de connaître les qualités des eaux, qui sont aussi différentes par leur vertu qu'elles le sont par leur saveur et par leur poids.

2. Ainsi, la première chose que doit faire un médecin en arrivant dans une ville qu'il ne connaît point, c'est d'examiner avec soin son exposition par rapport aux vents et au différent lever ou coucher du soleil, parce qu'il y a bien de la différence entre une ville exposée au nord et celle qui l'est au midi, entre une ville exposée au levant et une autre qui l'est au couchant.

3. C'est avec la même attention qu'il doit examiner les eaux dont les habitants font usage : savoir, si elles sont molles et sans odeur, ou si elles sont dures; si elles viennent de lieux élevés et de rochers, ou si elles sont crues et saumâtres.

4. Il doit de plus considérer si le sol est nu et sec, ou couvert d'arbres et humide; s'il est enfoncé et brûlé par des chaleurs étouffantes, ou si c'est un lieu élevé et froid.

5. Il doit enfin examiner le genre de vie et le régime auquel les habitants se plaisent davantage : savoir, s'ils sont grands buveurs et grands mangeurs, et en même temps adonnés à la paresse; ou s'ils aiment au contraire le travail et l'exercice, et que malgré cela ils mangent et boivent peu. C'est de semblables obser-

(1) Traduction de Coray.

ARGUMENTUM LIBRI.

Quas vires ambientis aeris, aquarum, et regionum ad naturam hominis immutandam, mores formandos, et affectus concitandos habeat.

Caput I. — Nonnulla, quæ ad morborum dignotionem, et præsagitionem summe conferunt.

Qui artem medicam recta investigatione consequi volet, is primum quidem anni tempora in considerationem adhibere debet, quid horum quodque possit. Neque enim quidquam habent simile, sed cum inter se plurimum differunt, tum etiam propter varias, quæ in eis contingunt, mutationes. Deinde vero ventos, tum calidos, tum frigidos, præcipue quidem eos, qui omnibus sunt communes, ac deinceps eos, qui cuique regioni sunt familiares. Quin etiam aquarum facultates animo reputare oportet. Quemadmodum enim gustu et pondere, ita et facultate singulæ plurimum differunt.

Quare si quis ad urbem sibi ignotam pervenerit, is ejus situs curam habere debet, ut cognoscat, quomodo ad ventos, aut solis exortum sit exposita. Neque enim easdem vires habet, quæ ad septentrionem, et quæ ad austrum sita est, ut neque ejus, quæ ad exorientem solem aut occidentem spectat. Et hæc quidem optime animo concipienda sunt, et quomodo ad aquas habeant, utrum palustribus et mollibus utantur, an duris, et ex sublimi ac saxosis locis scaturientibus, sive salsis ac coctu difficillibus.

Terra etiam ipsa inspicienda, nudano sit, et aquis careat, an densa et irrigua, et an cavo loco sita sit et æstuoso, an vero sublimi et frigido. Hominum quoque victus ratio, quanam maxime delectentur, inspicienda, an potui et cibis, et otio dediti, an exercitationibus et laboribus gaudeant, et an edaces sint, et a potu sibi temperent. Et ex his singula reputare oportet.

Hæc enim præcipue quidem omnia, aut certe plurima probe qui agnoverit, cum ad urbem sibi ignotam pervenerit, eum neque morbi regioni familiares, neque communium, quæ sit natura, latere vations qu'il faut partir pour juger du reste.

6. Le médecin qui sera instruit de toutes ces circonstances, ou du moins de la plupart d'elles, sera en état de bien connaître la nature des maladies qui sont particulières à la ville où il arrive pour la première fois, ou qui sont communes à tous les pays; de manière qu'il ne sera ni embarrassé dans leur traitement, ni exposé aux erreurs que doivent naturellement commettre ceux qui négligent ces connaissances préliminaires.

7. Il pourra même prédire, à mesure que l'année s'avance, tant les maladies générales qui doivent affliger toute la ville en été ou en hiver, que celles dont chacun de ses habitants est menacé en particulier, à cause de quelque changement dans le régime. Car c'est en connaissant les divers changements des saisons, le lever et le coucher des astres, et la manière dont tous ces phénomènes se succèdent qu'il pourra prévoir quelle sera la constitution de toute l'année : et cette méthode d'examiner et de connaître d'avance les temps à venir lui rendra surtout facile la connaissance de tous les cas particuliers ainsi que des moyens les plus propres à rétablir la santé de ses malades et à exercer son art avec le plus grand succès.

8. Si quelqu'un regardait ces recherches comme des rêveries météorologiques, pour peu qu'il veuille abandonner ses préjugés, il sera convaincu que les connaissances astronomiques sont d'un grand secours à la médecine. C'est qu'en effet l'état du ventre suit ordinairement les changements des saisons. Je vais maintenant exposer en détail la manière dont on doit faire toutes les recherches dont je viens de parler.

Chap. II. — Des climats.

9. Toute ville exposée habituellement aux vents chauds, tels que ceux qui soufflent entre le levant et le couchant d'hiver, et qui est à l'abri des vents septentrionaux, doit abonder en eaux; mais ces eaux sont saumâtres, peu profondes, et par conséquent chaudes en été et froides en hiver. Elles sont contraires à la santé de l'homme et doivent lui occasioner différentes maladies.

10. Dans une ville ainsi située, la moindre cause suffit pour changer les blessures en ulcères phagédéniques. Les habitants ont naturellement la tête humide et pleine de pituite; et cette pituite, en se déchargeant dans le ventre, occasione des diarrhées fréquentes. Ils sont pour la plupart sans force et sans vigueur;

poterit, ut neque in eorum curatione hæsitare, aut aberrare possit. Quæ certe contingere solent, si quis istorum cognitionem non ante animo perceptam habuerit.

Qui vero ista recte cognoverit, is cujusque temporis impendentis, et anni statum prædicere poterit, et quinam morbi tam æstate, quam hyeme, in urbe communiter sint grassaturi, tum etiam quinam cuique privatim ex victus mutatione impendere debeant. Qui enim temporum mutationes, astrorumque ortus et obitus, ut horum quæque eveniant, tenuerit, is utique futurum anni statum prævidere poterit. Hac ratione investigando, qui temporum occasiones præsenserit, is maxime cujusque naturam cognoverit, et plerumque sanitas illi succedet, minimumque in arte recta via aberraverit. Quod si cui ista ad rarum sublimium speculationem pertinere videantur, is si sententia destiterit, facile intelliget, ad artem medicam astronomiam ipsam non minimum, sed plurimum potius conferre, quippe cum una cum anni temporibus hominum ventriculi mutationem accipiant. Quonam autem pacto, quæ diximus, singula consideranda et exploranda sint, deinceps aperiam.

Caput II. — De civitatum natura pro ratione situs et ventorum, quibus ipsæ perflantur.

Civitas, quæ ventis calidis est exposita, iis videlicet, qui inter brumalem solem exorientem et occidentem perflant, eique sunt peculiares, a septentrionalibus autem ventis tecta est, ea aquarum subsalsarum copia abundat, quæ cum e sublimi scaturiant, eas æstate quidem calidas, hyeme vero frigidas esse necesse est.

Et urbes quidem, quæ soli et ventis probe sunt expositæ, et aquis probis utuntur, eæ quidem hujusmodi mutationes minus sentiunt. Quæ vero aquis palustribus ac lacustribus utuntur, neque probe ventis ac soli sunt expositæ, eæ illis magis sunt obnoxiæ. Ac siquidem æstas sicca fuerit, morbi celerius desinunt; sin vero imbribus scateat, diuturni fiunt, ulceraque exedentia (phagedænas vocant), ex quavis occasione in ulceribus suboriri est consentaneum.

Hyeme vero frigida homines capita humida et pituita redundantia habere ils mangent et boivent peu, car tout homme qui a la tête faible ne saurait supporter le vin, par la raison qu'il se ressent plutôt qu'un autre des maux de tête qui en sont la suite.

11. Quant aux maux familiers à cette ville, les femmes sont maladives et sujettes aux pertes utérines; beaucoup sont stériles par mauvaise santé plutôt que par nature, ou éprouvent de fausses-couches fréquentes.

12. Les enfants sont attaqués de convulsions, d'asthmes, et de cette affection qu'on regarde comme un effet immédiat de la divinité, et à laquelle on en a donné le nom de *maladie sacrée*.

13. Les hommes sont sujets aux dysenteries, aux diarrhées, aux épiales, aux fièvres longues d'hiver, à beaucoup d'épinyctides et aux hémorroïdes. Il est au contraire rare qu'ils soient attaqués de pleurésies, de péripneumonies, de fièvres ardentes, et de tout ce qu'on connaît sous le nom de *maladies aiguës;* car il n'est pas possible que ces maladies règnent où l'on a le ventre lâche.

14. On y est, de plus, sujet à des ophthalmies humides, qui ne sont ni longues ni fâcheuses, à moins que ce ne soit une maladie épidémique occasionnée par quelque changement de saison. Lorsqu'on a passé cinquante ans, on est sujet aux fluxions qui viennent du cerveau et qui rendent les hommes paraplectiques, toutes les fois que la tête a été exposée à l'ardeur du soleil, ou qu'ils ont éprouvé l'impression d'un froid vif. Telles sont les maladies familières à ses habitants, sans parler des épidémies causées par les vicissitudes des saisons, et auxquelles ils participent également.

15. Quant aux villes qui ont une exposition opposée à celle dont je viens de parler, c'est-à-dire, qui étant à l'abri du vent du midi ainsi que de tous les vents chauds, reçoivent habituellement les vents froids qui soufflent entre le couchant et le levant d'été, voici ce qu'on y remarque : les eaux y sont dures et froides, et ne sont guère susceptibles d'être corrigées.

16. Les hommes doivent nécessairement être nerveux et secs. La plupart d'entre eux ont le ventre inférieur dur, difficile à émouvoir, le supérieur au contraire plus facile. Leur tempérament est plutôt bilieux que pituiteux. Ils ont la tête dure, robuste, et sont en général sujets aux ruptures de vaisseaux.

17. Les maladies qui règnent ordinairement parmi eux sont les pleurésies et toutes les affections connues sous le nom de *maladies aiguës*, auxquelles doivent nécessairement être sujets les hommes

æquum est, et pituita ex capite defluente eorum alvos crebro exturbari, eosque ut plurimum, habitu corporis esse debiliore, ac neque probe edere nec bibere posse. Quibus enim capita debilia fuerint, ii nunquam egregii potores fuerint, quod eos crapula magis vexet.

Morbi autem hi sunt patrii. Primum quidem mulieres morbis et fluxionibus sunt obnoxiæ; deinde multæ ex morbo, non natura steriles, crebrisque abortionibus conflictantur. Pueris vero convulsiones impendent, et crebri anhelitus, quos pueritem affectum efficere, et sacrum esse existimant. Viris autem intestinorum difficultates, et alvi profluvia, febres algidæ, et hibernæ diuturnæ, pustulæ multæ nocturnæ epinyctides dictæ, et sanguinis profluvia per ora venarum, quæ in ano sunt, hæmorrhoides vocantur. Morbi autem laterales, pleuritides dictæ, et pulmonum inflammationes, febres ardentes, et quicunque acuti morbi consentur, raro contingunt. Neque enim ejusmodi morbi, ubi alvi liquidæ fuerint, invalescere possunt. Lippitudines vero humidæ oboriuntur, neque molestæ, neque longæ, nisi ex temporum immutatione morbus aliquis omnibus communis invadat. Ac ubi quinquagesimum annum excesserint, destillationes ex cerebro superveniunt, quæ homines aliqua corporis parte resolutos reddunt, ubi caput derepente soli expositum, aut frigore correptum fuerit. Atque ii quidem morbi his sunt patrii, præterquam quod, si morbus aliquis omnino communis ex anni temporum mutatione occupaverit, hujus etiam participes existunt.

At quæ civitates his contrarium situm habent, et ventis frigidis inter ortum et occasum solis æstivum sunt expositæ, iisque hi venti sunt patrii, ab austro autem et æstivis obtectæ sunt, de his sic se res habet. Primum quidem aquæ, tum duræ, tum frigidæ, fere dulces evadunt. Homines autem robustos, et exsuccos esse necesse est, et plerosque ventres inferiores indomitos, et duros habere, superiores vero fluxiliores, bileque magis, quam pituita redundare. Capita sana et dura habent, et pleraque vasa ipsis intro rumpuntur. Morbi autem apud eos passim vagantur, laterales multi, et qui acuti esse censentur. Quod sic se habere necesse est, cum alvi duræ existant. Multi quoque quavis ex occasione pus intro colligunt. Cujus rei causa est corporis distensio, et ventris durities. Siccitas qui ont le ventre dur. La moindre cause suffit pour occasioner souvent des suppurations aux poumons, ce qui vient de la tension et de la rigidité du corps, ainsi que de la dureté du ventre; car il est naturel que la sécheresse de pareils corps, jointe à l'usage des eaux froides, les expose aux ruptures des vaisseaux. Les hommes d'un tel tempérament mangent beaucoup et boivent peu; parce qu'il n'est pas possible qu'on soit grand mangeur et grand buveur à la fois.

18. Les ophthalmies sont rares parmi eux; mais elles sont opiniâtres et si fortes qu'elles ne tardent pas à les priver de la vue. Ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de trente ans éprouvent pendant l'été de fortes hémorrhagies du nez, et l'épilepsie, connue sous le nom de *maladie sacrée*, quoique rare, est très-violente.

19. Il est naturel que ces hommes vivent plus long-temps, que leurs plaies ou leurs ulcères ne soient ni sordides, ni rebelles, et que leur caractère moral soit plus sauvage que doux. Voilà quelles sont les maladies familières aux hommes de ces villes, sans parler de celles qu'ils éprouvent en commun avec les autres par le changement des saisons.

20. Passons aux maladies des femmes. Il y en a beaucoup de stériles à cause des eaux qui sont dures, crues et froides. D'ailleurs leurs purgations menstruelles se font en petite quantité, et sont de mauvaise qualité. Leurs accouchements sont laborieux; mais elles se blessent rarement. Elles ne sont pas en état de nourrir leurs enfants, à cause de la dureté et de la crudité des eaux, qui tarissent leur lait. Souvent chez elles les efforts de l'accouchement entraînent des phthisies, en rompant ou en déchirant quelque vaisseau.

21. Les petits enfants sont sujets aux hydropisies de scrotum; mais elles se dissipent à mesure qu'ils avancent en âge. Dans ces villes, on parvient tard à l'âge de la puberté. Voilà ce que j'avais à observer sur la nature des vents chauds et des vents froids, et sur les villes qui y sont exposées.

22. Je vais parler des villes exposées aux vents qui soufflent entre le levant d'été et celui d'hiver, et de celles qui ont une exposition contraire. Les villes exposées à l'orient doivent naturellement être plus salubres que celles qui sont tournées du côté du nord ou du midi, quand même elles ne seraient éloignées de ces dernières que d'un stade. C'est que dans les premières, le chaud et le froid sont d'abord plus modérés : et qu'ensuite les eaux dont les sources re-

enim et aquæ frigiditas in causa sunt, ut vasa intro rumpantur. Ejusmodi autem naturas cibis, non multis potibus obnoxias esse necesse est. Neque enim fieri potest, ut simul multum edant aut bibant. Lippitudines autem iis quidem per intervalla contingunt, ita tamen asperæ ac vehementes, ut confertim oculi rumpantur. Æstate vero iis, qui nondum trigesimum annum attigerunt, vehementes fiunt sanguinis e naribus eruptiones. Morbi enim, qui sacri appellantur, pauci ii quidem, sed vehementes. Hos longioris esse vitæ, quam cæteros, æquum est, iisque ulcera citra inflammationem suboriri, neque admodum exasperari, moresque agrestes potius esse, quam mansuetos. Ac viris quidem hi morbi sunt familiares, præterquam si quis omnes communiter ex temporum anni mutatione invadat.

Quod autem ad mulieres attinet, multæ ob aquas duras, coctu difficiles, et frigidas, duræ sunt. Neque enim commodæ contingunt purgationes menstruæ, sed paucæ et pravæ. Deinde non nisi ægre pariunt, neque admodum abortionibus tentantur. Cum vero pepererunt, pueros enutrire non possunt. Lac siquidem aquarum duritate et cruditate extinguitur. Tabes etiam frequentes a partu contingunt. Præ violentia enim rupturis ac convulsionibus prehenduntur. Pueris vero, dum parvi sunt, testium tumores aquosi suboriuntur, qui procedente ætate disparent, seroque hac in civitate pubescunt.

Ac de ventis quidem calidis et frigidis, et iis expositis urbibus, quemadmodum ante dictum est, ita se res habet. At vero civitates, quæ ad ventos inter æstivum solis ortum et hibernum sunt expositæ, et quæ iis contrario modo se habent, de his sic se res habet. Quæ quidem soli orienti sunt expositæ, eas salubriores esse par est, his, quæ ad septentriones et ventos calidos obversæ sunt, etsi stadium unum intersit.

Primum si quidem calor et frigus temperate se habent, deinde aquas, quæ solis ortum spectant, omnes limpidas esse, et odoratas ac molles, et amœnas in hac civitate suboriri necesse est. Sol namque emergens et perlustrans eas reprimit. Diluculum enim ipse aër ut plurimum semper affundit. Hominum habitus coloratiores et vividiores sunt, nisi alius quis morbus prohibeat. Homines clara voce sunt præditi, et ad iram ac prudentiam melius sunt comparati, quam septentrio-

gardent l'orient doivent nécessairement être limpides, sans odeur, molles et agréables à boire; parce que le soleil à son lever les corrige, en dissipant, par ses rayons, le brouillard qui ordinairement occupe l'atmosphère dans la matinée.

23. Les hommes ont le teint plus vif et plus fleuri, à moins que quelque maladie ne l'altère. Ils ont la voix claire, et sont d'un caractère plus doux et d'un esprit plus pénétrant que ceux des régions septentrionales; de même que toutes les autres productions y sont meilleures que celles des pays du nord.

24. La modération du froid et du chaud fait que les villes ainsi situées ont une température analogue à celle du printemps. Leurs maladies, en moindre nombre et moins fortes qu'ailleurs, ressemblent cependant à celles des villes tournées du côté des vents chauds. Les femmes y sont extrêmement fécondes, et accouchent aisément.

25. Au contraire, l'exposition des villes qui regardent l'occident, qui sont à l'abri des vents de l'orient, et sur lesquelles ceux du nord et du midi ne font que glisser légèrement, doit nécessairement être très-insalubre. Premièrement leurs eaux ne sont point limpides, parce que le brouillard qui, pour l'ordinaire, dans la matinée, occupe l'atmosphère, se mêle avec elles, en altère la limpidité, et que le soleil qui devait le dissiper ne les éclaire que lorsqu'il est déjà fort élevé sur l'horizon. En second lieu, il souffle pendant les matinées d'été des brises fraîches; il y tombe des rosées, et le reste de la journée, le soleil, en s'avançant vers l'occident, cuit singulièrement les hommes. Aussi doivent-ils naturellement avoir le teint décoloré, la complexion du corps faible, et participer à toutes les maladies dont j'ai parlé, et dont il n'y a aucune qui leur soit exclusivement affectée.

26. Ils doivent, de plus, avoir la voix forte et rauque en respirant un air qui est ordinairement impur et malsain. Les vents du nord ne le corrigent guère, parce qu'ils y séjournent peu : et ceux qui y soufflent habituellement sont très-humides; car telle est la nature des vents occidentaux. La température des villes qui y sont exposées est très-analogue à celle de l'automne, par rapport aux alternatives du chaud et du froid qui se font sentir dans le même jour; de manière que le soir on y éprouve une température bien différente de celle du matin. Voilà ce que j'avais à observer sur la nature des vents salubres, et de ceux qui ne le sont point.

nales, siquidem et reliqua illic nascentia præstantiora sunt. Ac fere sic sita civitas, quoad calidi et frigidi temperationem, veri similis est; tum etiam morbi quidem pauciores et debiliores gignuntur, eorumque morborum sunt similes, qui in civitatibus, quæ ad calidos ventos spectant, oriuntur. Et mulieres illic valde fecundæ evadunt, facileque pariunt. Ac de his hoc quidem habet modo.

At vero quæ ad occasum sunt expositæ, et a ventis, qui ab oriente spirant, obtectæ, tum a calidis ventis, tum etiam frigidis a septentrione leviter perflantur, harum urbium situm maxime morbo esse obnoxium necesse est. Primum siquidem aquæ minime sunt limpidæ. Cujus rei causa est, quod aer plurimum matutinum tempus occupat, qui aquæ admixtus, illius splendorem obscurat. Neque enim, nisi in altum evectus, sol splendescit. Per æstatem vero mane quidem auræ frigidæ spirant, et ros decidit; de reliquo vero, ad ipsas sol se demittens, quam maxime homines percoquit. Quare et decolores eos esse par est et infirmos, prædictisque omnibus morbis participare, cum nulla ex parte ab eis separentur. Gravem etiam et raucam vocem eos habere est consentaneum, ob aerem, qui istic ut plurimum impurus et morbosus existit. Neque enim ab aquilonibus multum perpurgatur, cum non assidue perflent, qui vero assidue perflant, iisque incumbunt, aquosissimi sunt. Quandoquidem qui ab occasu spirant venti, autumno fere similes sunt, similisque est hic civitatis situs, quoad dici mutationem, quod multum inter matutinum et vespertinum tempus intercedit. Ac de ventis quidem, convenientes sint, necne, sic se res habet.

Caput III — De natura palustrium et lacustrium aquarum, et earum, quæ e fontibus scaturiunt.

Deinceps vero de aquis nobis commemorandum est, et quæ morbosæ, et quæ saluberrimæ existant, et quæ ab aqua tum mala, tum bona provenire æquum sit. Plurimum enim momenti ad sanitatem confert.

Chap. III. — des eaux.

27. Je vais maintenant ajouter tout ce qui reste à dire sur les eaux (ne les ayant jusqu'ici considérées que relativement à leur exposition). Je ferai connaître leurs qualités plus ou moins salubres, ainsi que les maux ou les biens qui doivent résulter de leur usage, qui a une très-grande influence sur la santé des hommes.

28. Les eaux de marais, d'étang, et toutes les eaux dormantes en général, sont nécessairement chaudes en été, épaisses et d'une mauvaise odeur, par cela même qu'elles ne sont point courantes. Alimentées sans cesse par de nouvelles pluies, et brûlées par l'ardeur du soleil, elles doivent être louches, malsaines et propres à augmenter la bile. En hiver, au contraire, les neiges et les gelées les rendent froides et troubles, de manière qu'elles augmentent beaucoup la pituite, et qu'elles deviennent très-propres à causer des enrouements.

29. Ceux qui en font usage ont toujours la rate très-volumineuse et dure, le ventre dur, émacié, chaud; les épaules, les clavicules et la face fort décharnées. Cet amaigrissement tient à l'état même de la rate, dont le volume n'augmente qu'aux dépens de leurs chairs. Ils mangent beaucoup et sont toujours altérés. Ils ont le ventre supérieur et inférieur fort secs, au point qu'il leur faut des médecines plus fortes pour les purger. Cette maladie leur est familière en été aussi bien qu'en hiver.

30. Ils sont de plus sujets à des hydropisies aussi fréquentes que mortelles; car il y règne en été beaucoup de dysenteries, de diarrhées et de fièvres quartes très-longues : or toutes ces maladies, lorsqu'elles traînent en longueur, finissent par jeter les sujets ainsi constitués dans des hydropisies mortelles. Telles sont les maladies qui les affligent pendant l'été.

31. Quant à celles de l'hiver, les jeunes gens sont, dans cette saison, sujets aux péripneumonies, aux affections maniaques; et les plus âgés, aux fièvres ardentes, à cause de la dureté du ventre.

32. Les femmes sont sujettes aux œdèmes et aux leucophlegmaties. Elles conçoivent et elles accouchent difficilement. Les enfants qu'elles mettent au monde sont d'abord gros et boursouflés; mais ils maigrissent et deviennent chétifs pendant qu'on les élève. Les évacuations qui suivent leurs couches ne se font point d'une manière avantageuse,

33. Les hernies sont les maladies les

Quæ igitur sunt palustres, et stabiles, et lacustres, eas per æstatem quidem calidas, crassas, et olidas esse necesse est. Cum enim non perfluant, sed semper novo imbre accedente augeantur, et a sole exurantur, eas decolores esse, et pravas, et biliosas necesse est; per hyemem vero glaciatas et frigidas, et tum a nive, tum a glacie turbidas, adeoque maxime pituitam gignere, et raucedinem excitare; bibentibus autem lienes semper magnos esse, et compressos, ventres vero duros et tenues, ac calidos; humeros vero et jugula, et faciem extenuari. In lienem enim carnes colliquescunt, ideoque graciles sunt. Tales vero edaces et siticulosos esse necesse est, ventresque tum superiores, tum inferiores siccissimos habere, proindeque medicamentis valentioribus indigere. Hic quidem morbus ipsis et per æstatem, et per hyemem est consuetus. Ad hæc etiam aquæ inter cutem tum frequentes, tum maxime lethales contingunt. Multæ enim intestinorum difficultates, et alvi profluvia per æstatem incidunt, et febres etiam quartanæ diuturnæ. Hi autem morbi, cum longius producuntur, hujusmodi naturas ad aquam intercutem deducunt, et perimunt. Et hi quidem morbi ipsis per æstatem contingunt. Per hyemem vero junioribus pulmonum inflammationes et insaniæ; senioribus autem febres ardentes, ob ventris duritiem. Mulieribus vero tumores proveniunt, et pituita alba, vixque concipiunt, et cum difficultate fœtus magnos et tumidos pariunt, quique postea, dum educantur, contabescunt, et deteriores evadunt. Neque bona post partum mulieribus purgatio contingit. Pueris vero herniæ potissimum superveniunt, et varices viris, tibiarumque ulcera, ut proinde ejusmodi naturæ longæ esse vitæ nequeant, sed ante tempus senescant. Præterea mulieres sibi prægnantes videntur, et cum pariendi tempus instat, ventris moles disparet. Quod contingit ob aquam intercutem, cum ea uteri laborarint. Ac hujusmodi quidem aquas ad quidvis paratas esse censeo.

Secundo loco eas, quarum fontes in saxosis locis sunt (quas duras esse necesse est), aut istic, ubi calidæ aquæ existunt, aut ferrum nascitur, aut æs, aut argentum, aut aurum, aut sulphur, aut alumen, aut bitumen, aut nitrum, plus familières à l'enfance. A l'âge viril, on est sujet aux varices et aux ulcères des jambes; en sorte qu'il est impossible que des hommes de cette nature jouissent d'une longue vie : aussi vieillissent-ils avant le terme prescrit par la nature.

34. Il arrive encore que les femmes se croient enceintes, et que, lorsqu'elles sont parvenues au terme, le volume du ventre disparaît : c'est que cette prétendue grossesse n'est qu'une hydropisie de la matrice. Ainsi, je regarde ces sortes d'eaux comme mauvaises à tous égards.

35. Les plus mauvaises après celles-là sont celles qui sortent des rochers, parce qu'elles sont nécessairement dures. Il en est de même de celles qui coulent des terres qui recèlent des eaux thermales, des mines de fer, de cuivre, d'argent, d'or, de soufre, d'alun, de bitume ou de nitre. Comme c'est la force de la chaleur qui produit toutes ces matières, les eaux qui sortent d'une pareille terre ne peuvent être que mauvaises, dures et échauffantes; elles passent difficilement par les urines, et resserrent le ventre.

36. Les meilleures eaux sont celles qui coulent des lieux élevés et des collines de terre. Elles sont agréables au goût, claires; il ne faut qu'une très-petite quantité de vin pour les altérer. De plus elles sont chaudes en hiver et fraîches en été; ce qui prouve la profondeur considérable de leurs sources. Mais il faut surtout recommander celles qui coulent du côté du levant, et particulièrement du levant d'été; parce qu'elles sont nécessairement plus limpides, dépouillées de toute odeur, et légères.

37. Toute eau salée, crue et dure est en général mauvaise à boire; il y a cependant certains tempéraments et certaines maladies auxquels l'usage de pareilles eaux pourrait convenir, et dont je parlerai plus bas. Au reste, il faut juger de ces eaux d'après leur exposition, laquelle les rend plus ou moins mauvaises.

38. Les meilleures sont celles dont les sources regardent le levant (d'équinoxe) : viennent ensuite les eaux qui coulent entre le levant et le couchant d'été; mais surtout celles qui sont plus vers le levant. Les eaux qui coulent entre le couchant d'été et celui d'hiver sont d'une qualité inférieure. Les pires de toutes sont celles qui coulent vers le midi, de même que celles qui coulent entre le levant et le couchant d'hiver : elles sont surtout très-mauvaises durant les vents du midi, et ne se corrigent un peu que par les vents septentrionaux.

Hæc enim omnia caloris vi proveniunt. Neque igitur ex hujusmodi terra bonæ aquæ nascuntur, sed duræ et æstuosæ, quæque per urinas non facile feruntur, et alvi egestioni adversantur. At vero optimæ sunt, quæ ex sublimibus locis, et terræ tumulis profluunt. Hæ enim dulces sunt et albæ, modicumque vinum ferre queunt, per hyemem calidæ, per æstatem frigidæ. Tales enim ex profundissimis fontibus proveniunt. Maxime vero commendantur, quarum fontes ad solis exortus, præsertimque æstivos decurrunt. Limpidiores enim, et boni odoris, et leves esse necesse est.

Salsæ vero, et indomitæ, et duræ, in totum quidem ut bibantur, improbandæ. Sunt tamen naturæ quædam et morbi, quibus tales aquæ potu sunt commodæ, de quibus mox dicam. Ac de his res ita se habet. Quarum quidem fontes ad orientes spectant, eæ inter omnes optimæ; secundum has, quæ sunt inter æstivos solis exortus, et occasus, sed præcipue ad exortus; tertio loco, quæ sunt inter occasus æstivos et hibernos; deterrimæ vero, quæ ad austrum spectant, quæque sunt inter æstivum ortum et occasum. Et hæ iis quidem, qui sunt ad austrum, valde pravæ, iis vero, qui ad septentrionem, præstantiores.

His hoc modo uti convenit. Qui sanus est ac valet, is, nullo habito discrimine, semper eam, quæ adest, bibat. Qui vero morbi causa eam, quæ maxime conveniat, bibere volet, is hoc modo præcipue sanitatem consequatur. Quorum quidem ventres duri sunt, et qui promte succenduntur, iis certe dulcissimæ, levissimæ, et limpidissimæ conferunt. Quibus vero ventres inferiores molles sunt, humidi, et maxime pituitosi, iis durissimæ, et maxime coctu difficiles, et aliquantulum salsæ accommodatæ sunt. Hoc enim modo maxime resiccari poterint. Quæ namque aquæ coquendo sunt optimæ, et facile liquescunt, eas ventrem dissolvere, ac liquefacere maxime æquum est. Indomitæ vero ac duræ, et quæ coquendo minime idoneæ, eæ ventres magis cogunt, et resiccant. At vero de aquis salsis propter imperitiam falluntur quidam, quodque alvum solvere existimentur, cum maxime alvi dejectioni repu-

39. Pour ce qui concerne l'usage de ces eaux, je pense qu'un homme bien portant et vigoureux doit boire sans distinction celle qui sera à sa portée; mais si quelque indisposition l'oblige à chercher l'eau la plus convenable à son état, les préceptes suivants lui seront d'un grand avantage pour recouvrer la santé.

40. Tous ceux dont le ventre est dur, brûlant et sujet à se constiper, se trouvent bien de l'usage des eaux les plus douces, les plus légères et les plus limpides. Au contraire, les eaux très-dures, très-crues et saumâtres conviennent mieux à ceux qui ont le ventre mou, humide et plein de pituite, par la raison même qu'elles sont très-propres à consumer les humeurs.

41. En effet toutes les eaux qui cuisent très-facilement et qui sont fort molles, doivent aussi naturellement lâcher et humecter le ventre; au lieu que les eaux crues, dures et difficiles à cuire le resserrent et le dessèchent.

42. C'est sans doute au défaut d'expérience qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui regardent les eaux salées comme laxatives, quoiqu'elles soient d'une nature bien opposée. Naturellement crues et difficiles à cuire, elles resserrent plutôt qu'elles ne lâchent le ventre. Voilà pour ce qui concerne les eaux de source.

43. Quant à celles de pluie et de neige, les premières sont les plus légères, les plus douces, les plus subtiles, et les plus limpides de toutes les eaux. C'est qu'en premier lieu, le soleil attire et enlève les parties les plus subtiles et les plus légères de tous les fluides. Ce qui se passe dans la formation du sel en est la preuve. Cette substance n'est que le résidu d'une eau salée; elle n'est restée au fond de cette dernière, que parce qu'elle était trop grossière et trop pesante pour être évaporée avec les parties les plus subtiles de l'eau, que le soleil avait enlevées à cause de leur légèreté.

44. Et ce n'est pas seulement dans les eaux d'étang et de mer que le soleil opère cette évaporation; il agit de même sur tous les corps de la nature où il existe quelque humidité, et il en existe partout. Il attire du corps même de l'homme ce qu'il y a de plus subtil et de plus léger dans ses humeurs.

45. Ce qui le prouve de la manière la plus évidente, c'est que toutes les fois qu'un homme habillé marche ou est assis au soleil, ce ne sont pas ordinairement les parties du corps nues et exposées immédiatement à l'ardeur de ses rayons, qui suent; ce sont plutôt les parties couvertes par les habits ou par quelqu'autre chose, qui s'humectent par la sueur; et

gnent. Indomitæ enim sunt et coqui nequeunt, proindeque ab eis venter potius adstringitur, quam eliquetur. At de fontium quidem aquis hoc modo se res habet.

Caput iv. — De aquis pluvialibus, et e nive, aut glacie ortis.

Quæ autem ex imbribus colliguntur, et ex nive fiunt, quomodo se habeant, enarrabo. Aquæ igitur ex imbribus collectæ levissimæ et dulcissimæ sunt, tenuissimæ, et limpidissimæ. Sol enim, quod inprimis in aqua est tenuissimum, et levissimum, sursum educit et rapit. Id autem ex ipso mari patet, in quo, quod salsum est, propter crassitudinem, et gravitatem remanet, et sal evadit, tenuissimum vero propter levitatem sol ad se rapit. Neque vero tale quid ex aquis solum lacustribus sursum educit, verum etiam ex ipso mari, et ex omnibus, in quibus aliquid humoris inest, quod quavis in re inest. Quin etiam ex ipsis hominibus tenuissimum ac levissimum humorem educit. Cujus rei maximum est indicium, cum homo vestibus indutus in sole ambulaverit, aut sederit. Quascumque enim corporis partes sol aspicit, hæ nullum sudorem emittunt. Sol enim quidquid sudoris comparet, ad se rapit. Quæ vero veste, aut alia quavis re conteguntur, hæ exsudant. Per vim enim a sole sudor elicitur, servatur autem a tegumento, ne a sole deleatur. Cum vero ad umbram pervenerit, tum corpus æqualiter sudore diffluit. Neque enim amplius sol affulget. Atque eam ob causam inter aquas etiam hæ citissime putrescunt, odoremque pravum habet aqua pluvia, et quod ex pluribus collecta est, et permixta, proindeque celerrime putrescit.

Ad hæc quoque, cum rapta est, in sublime evecta circumfertur, et aere permiscetur, quod quidem in ea est turbidum et noctem referens, excernitur, et secedit, et aer ac nebula evadit. Tenuissimum vero et levissimum relinquitur, et a sole ustum, et coctum dulcescit. Quin et alia omnia, quæ coquuntur, semper dulcia evadunt. Dum igitur dispersa, necdum collecta fuerit, in sublime ferquoique le soleil la force de couler, les habits empêchent cependant qu'il ne la dissipe de même. Mais si ce même homme vient à se mettre à l'ombre, toutes les parties du corps sont également humectées par la sueur, parce qu'elles sont toutes également à l'abri de l'action du soleil.

46. Cependant, c'est à cause même de son origine, que l'eau de pluie est de toutes les eaux celle qui se corrompt le plus promptement, et qui acquiert une mauvaise odeur ; car elle n'est qu'un amas de plusieurs espèces de vapeurs mêlées ensemble ; ce qui favorise et accélère sa putréfaction.

47. Les bonnes qualités de l'eau de pluie viennent, en second lieu, de ce que (indépendamment de la première évaporation dont je viens de parler) l'eau, une fois attirée et élevée par le soleil, se mêle et se porte de tous côtés avec l'air. Alors sa partie la plus trouble et la plus opaque se sépare et forme les brumes et les brouillards ; tandis que le reste, plus subtil et plus léger, est cuit par le soleil, et devient doux ; ce qui arrive de même à toutes les autres substances, lorsqu'elles sont cuites.

48. Cependant, tant que cette partie est dispersée, sans avoir acquis encore aucune consistance, elle continue à se porter vers les régions supérieures de l'air ; mais si des vents d'une direction opposée viennent soudain à la rassembler quelque part, alors cet amas crève du côté où il se trouve le plus condensé. Cela doit surtout avoir lieu toutes les fois que des nuages chassés par un vent impétueux, sont tout-à-coup repoussés par d'autres nuages chassés par un autre vent qui souffle en sens contraire. Il arrive alors qu'en s'accumulant les uns sur les autres, à mesure que de nouveaux nuages sont poussés vers le même point, ils augmentent de volume, deviennent plus opaques, se compriment, crèvent enfin par leur propre poids et tombent en pluie. Voilà pourquoi l'eau pluviale doit naturellement être la meilleure ; elle a néanmoins besoin d'être bouillie et filtrée, autrement elle acquiert une mauvaise odeur, et rend la voix rauque et forte à ceux qui en font usage.

49. Pour ce qui est des eaux de neige et de glace, elles sont en général toutes mauvaises ; c'est que l'eau, une fois glacée, ne recouvre plus sa première qualité, parce que la congélation lui enlève sa partie limpide, légère et douce, et ne lui laisse que la partie la plus trouble et la plus pesante.

50. Vous pouvez vous en convaincre par l'expérience suivante. Remplissez, pendant l'hiver, un vaisseau d'une quantité donnée d'eau, et exposez-le ensuite au serein, dans un endroit assez froid, pour

tur. At ubi coacervata, et a ventis inter se adversariis derepente in se coacta fuerit, tum deorsum prorumpit, qua parte copiosa collecta fuerit. Tunc enim istud magis contingere par est, cum nubes, vento, stabilitatem minime habente, agitatæ ac delatæ, derepente contrario vento, et aliis nubibus occursarint. Hic quidem prima ipsius pars cogitur. Posterior vero insuper accedit, eaque ratione crassior et nigrior evadit, ac pondere deorsum prorumpit, imbresque oriuntur. Atque has quidem aquas optimas esse rationi est consentaneum, ut tamen excoquantur, et excolentur opus habent. Sin minus, odorem pravum obtinent, et bibentibus raucitatem, et vocis gravitatem adesse æquum est.

Pravæ vero omnes, quæ ex nive et glacie fiunt. Ubi enim semel concreverint, non amplius ad pristinam naturam redeunt. Sed quod in his quidem est splendidum, et leve, et dulce, excernitur et evanescit; remanet vero, quod turbidissimum, et ponderosissimum. Quod hac ratione deprehendas. Si enim hyemis tempore vasculum, certa aquæ mensura affusa, sub dio exponere voles, uti maxime congeletur, deinde postridie in locum calidum delatum, ubi glacies maxime liquescat; tumque soluta fuerit, iterum aquam metiaris, aquam multo pauciorem reperias. Hoc certe indicio cognosces, quod congelatione id, quod est levissimum et tenuissimum, evanescit et exspirat, non, quod gravissimum et crassissimum, cum id ei contingere nequeat. Hanc igitur ob causam aquas de nive et glacie liquatas, earumque similes, ad quidvis pessimas esse existimo. Atque de aquis quidem, quæ ex imbribus, nivibus, et glacie colliguntur, ad hunc se res habet modum.

Caput v. — De noxis ex pravarum aquarum potu prodeuntibus.

At vero calculo maxime tentantur, et renum morbis, ac urinæ stillicidio, et coxendicum affectionibus corripiuntur, herniæque iis suboriuntur, qui cujusque modi aquas bibunt, aut de magnis fluminibus, in quæ alia decurrunt, et de sta-

que la congélation s'opère complètement; transportez ce même vaisseau le lendemain dans un endroit chaud, et mesurez l'eau après qu'elle aura été complètement dégelée, vous la trouverez beaucoup diminuée. Cette expérience prouve que la congélation, en l'évaporant, lui a enlevé, non pas ce qu'elle contenait de plus pesant et de plus grossier (ce qui était impossible), mais sa partie la plus légère et la plus subtile. C'est à cause de cela que je regarde ces eaux, et toutes celles qui leur sont analogues, comme très-mauvaises à tous égards. Voilà ce qu'on observe dans les eaux de pluie, de neige et de glace.

51. Quant aux eaux des grands fleuves dans lesquels d'autres fleuves se déchargent, à celles des lacs qui reçoivent quantité de ruisseaux de toute espèce, ainsi qu'à celles qui sont conduites de loin, l'usage de toutes ces eaux produit principalement la pierre, les affections néphrétiques, la strangurie, la sciatique, et les hernies.

52. C'est qu'il est impossible que des eaux si mêlées soient toutes de la même nature. Les unes étant douces, les autres salées, quelques-unes imprégnées d'alun, d'autres venant de sources chaudes, elles se font une guerre continuelle, jusqu'à ce que la plus forte l'emporte sur les autres. Et c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui est la plus forte, selon les différents vents qui dominent. Il y a, par exemple, des eaux dont les qualités se développent et se renforcent par le vent du nord; d'autres, dont ces qualités ne deviennent sensibles que par celui du midi. Il en est de même des autres vents. Ainsi, il faut de toute nécessité que de pareilles eaux déposent au fond des vaisseaux qui les renferment un sédiment de sable et de limon, qui occasionne les maladies que je viens de nommer. Si ces effets ne se manifestent pas chez tous les hommes indistinctement, en voici la raison :

53. Tous ceux qui ont le ventre libre et sain, et dont la vessie n'est pas trop ardente, ni son col trop enflammé, urinent facilement, sans qu'il s'y forme des concrétions, Ceux, au contraire, qui ont le ventre ardent, doivent nécessairement avoir la vessie affectée de même. Et quand celle-ci est une fois échauffée d'une ardeur plus que naturelle, son col s'enflamme, retient, brûle, cuit l'urine, et n'en laisse sortir que la partie la plus ténue et la plus pure. La plus épaisse et la plus trouble s'y accumule, et forme des concrétions d'abord peu volumineuses, mais qui grossissent de plus en plus dans la suite; car à mesure qu'elles y sont ballotées par l'urine, elles attirent

gno, in quod multarum, et cujusvis generis aquarum rivuli deveniunt, quique advectitiis aquis utuntur, quæ ex longo, et minime brevi intervallo deducuntur. Neque enim fieri potest, ut aquæ inter se similes sint; verum aliæ dulces sunt, aliæ salsæ, et aluminosæ, aliæ de calidis effluunt. Atque hæ simul permixtæ inter se dissident, et semper superat, quæ valentissima est. Neque semper eadem viribus pollet, sed alias alia.

Sed et ex ventis, huic quidem boreas vires præbet, illi vero auster, et de reliquis eadem est ratio.

Ex his igitur limum et arenam in vasis subsidere necesse est, et ex earum potu prædicti morbi gignuntur. Quod vero non omnibus, deinceps dicam.

Quibus quidem alvus tum fluida, tum sana est, et vesica minime ignea, neque vesicæ os cum ea valde conspirat, ii quidem facile urinam emittunt, neque quidquam in vesica colligitur. Quibus vero alvus ignea fuerit, vesicam etiam eadem affectione teneri necesse est. Cum enim magis, quam natura postulet, calefacta fuerit, os ipsius inflammatione tentatur. Sic autem affectum urinam non emittit, sed in sese concoquit et adurit, et quod quidem in ea est tenuissimum, secernitur, quodque purissimum, transit, et cum urina educitur, quod vero crassissimum ac turbidissimum, colligitur, et concrescit, primum quidem minore copia, deinde majore. Cum enim per urinam volutatur, quidquid crassum constitit, ad sese applicat, coque modo augetur, et in tofum durescit. Dumque urinam emittit, ab urina vi propulsum ad vesicæ os collabitur, et urinam impedit, doloremque vehementem exhibet. Proindeque pueri calculo laborantes pudenda confricant, et vellicant, quod ipsis reddendæ urinæ causa eo loco esse videtur.

Hoc autem ita se habere indicio est, quod, qui calculo laborant, urinam ad instar seri limpidissimam reddunt, cum, quod in ea est crassissimum ac maxime tout ce qu'elles rencontrent de matières épaisses, se les attachent, et se durcissent en augmentant ainsi de volume.

54. La pierre, une fois formée, est forcée de se précipiter vers le col de la vessie toutes les fois qu'on veut uriner, en ferme le passage, et cause des douleurs très-vives; c'est ce qui oblige les enfants calculeux à frotter et à tirailler le bout de la verge, s'imaginant que dans cette partie réside la cause qui les empêche d'uriner.

55. Une preuve que c'est la partie la plus épaisse et la plus trouble de l'urine qui reste au fond de la vessie, et qui forme les concrétions calculeuses, c'est que l'urine que rendent ceux qui ont la pierre, est extrêmement claire. Voilà de quelle manière se forme, pour l'ordinaire, cette maladie.

56. Chez les enfants, elle peut encore avoir pour cause un lait malsain, échauffé et bilieux. L'ardeur de ce lait se communique au ventre et à la vessie, en sorte que l'urine brûlée donne lieu à la formation du calcul. Aussi pensé-je qu'il est plus avantageux de donner bien trempé le vin aux enfants; mêlé avec une grande quantité d'eau, il brûle et dessèche moins les veines.

57. Cependant les filles ne sont pas autant sujettes que les garçons à la pierre. C'est que les femmes ont le canal de l'urètre plus court et plus large, de manière que l'urine jaillit avec plus de facilité. Aussi n'observe-t-on pas chez elles les signes extérieurs de la pierre; je veux dire qu'elles ne touchent, ni ne frottent le bout de l'urètre comme les garçons. D'ailleurs, chez elles ce canal s'ouvre dans une direction horizontale, très-près du vagin, au lieu que chez les hommes il est courbé et moins large. Ajoutez à cela qu'elles boivent plus (d'eau) que les hommes. Ce sont à peu près les causes de cette différence.

Chap. iv. — des saisons.

58. Pour juger si la constitution d'une année doit être saine ou malsaine, voici de quelle manière il faut faire ses observations sur chaque saison. Si les signes qui accompagnent le lever et le coucher des astres, arrivent d'après le cours ordinaire de la nature; si pendant l'automne il tombe des pluies, que l'hiver soit modéré, c'est-à-dire ni trop doux ni trop froid, et que pendant le printemps et l'été suivants il ne tombe que les pluies propres à ces deux saisons, une telle année doit naturellement être fort saine.

59. Si, au contraire, à un hiver sec et boréal, succède un printemps pluvieux et austral, il faut nécessairement que

returbidum, istic maneat ac versetur. Ac plerique quidem hoc modo calculum gignunt. Gignitur autem et pueris ex lacte, si non salubre fuerit, sed valde calidum et biliosum. Ventrem enim concalefacit, et vesicam, ac proinde, dum urina simul aduritur, istam affectionem sentit. Et mea quidem sententia præstat pueris vinum, quam maxime dilutum, exhibere, cum nimirum venas minus adurat et resiccet.

At in mulieb ribus pudendis non eodem modo contingit. Vesicæ enim fistula urinaria brevis est, et ampla, ut facile urinam propellat. Neque enim manu pudendum, velut masculus, confricat, neque fistulam urinariam contingit, quod intra pudenda perforata est, cumque meatus urinarii ampli sint, plus enim, quam pueri bibunt. Ac de his quidem hoc modo se res habet, aut ad hæc quam proxime accedit.

Caput vi. — De morbis tempestatum anni, et quæ tempestates pharmacis commodæ.

De annis autem hoc modo consideratione adhibita quis statuat, qualisnam annus futurus sit, utrum salubris, an morbosus. Siquidem secundum rationem in siderum ortu et occasu signa appareant, si per autumnum pluat, et hyems sit moderata, neque admodum blanda, neque præter modum frigida, et vere ac æstate aquæ tempestivæ eveniant; sic annum saluberrimum esse consentaneum est.

Quod si hyems quidem sicca et aquilonia, ver vero pluvium et austrinum fuerit, æstatem febribus abundare, et lippitudines inducere necesse est. Ubi enim ab imbribus vernis, et ab austro terra humectata fuerit, et plenior æstus derepente supervenerit; tum a terra madida et calida exsistente, tum a sole adurente, ardorem conduplicari necesse est, hominum ventribus minime consistentibus, neque resiccato cerebro. Neque enim, ubi ver tale exstiterit, fieri l'été occasionne des fièvres, des ophthalmies et des dysenteries. C'est que toutes les fois qu'une chaleur étouffante arrive tout-à-coup, et que la terre est encore humectée par les pluies du printemps et par les vents du midi, l'action du soleil, jointe à la chaleur d'une terre très-humide, doit nécessairement se faire sentir avec plus de force. Ajoutez à cela que le ventre ne s'est pas encore resserré, ni le cerveau débarrassé des humeurs, puisque dans un pareil printemps toute la substance du corps doit nécessairement être abreuvée d'humidité. Ainsi, les fièvres seront très-aiguës, surtout chez les sujets d'un tempérament phlegmatique, et les dysenteries attaqueront les femmes, ainsi que les hommes, d'une complexion très-humide. — [Ces maladies seront courtes, si l'été est sec; elles seront, au contraire, plus longues, s'il est pluvieux.]

60. Et si le lever de la canicule amène des orages, des pluies, et que les vents étésiens soufflent à cette époque, on peut espérer qu'elles cesseront, et que l'automne sera saine. S'il en arrive autrement, il est à craindre que ces maladies, qui sont d'ailleurs sans danger pour les gens âgés, ne deviennent mortelles pour les femmes et pour les enfants, et que ceux qui en réchappent ne finissent par avoir des fièvres quartes, qui mènent ordinairement à l'hydropisie.

61. Si l'hiver est austral, pluvieux et chaud, le printemps boréal, sec et froid, les femmes enceintes, dont le terme de la grossesse arrive au printemps, risqueront de se blesser, ou, si elles accouchent naturellement, de ne mettre au monde que des enfants infirmes, malsains, qui périront bientôt après leur naissance, ou qui vivront maigres, débiles et maladifs. Voilà ce qui résultera d'une pareille constitution pour les femmes enceintes.

62. Au reste, cette constitution amènera des dysenteries, des ophthalmies sèches, et chez quelques personnes, des fluxions de la tête aux poumons. Il est probable que les dysenteries attaqueront les hommes phlegmatiques et les femmes, à cause des humeurs pituiteuses qui descendent de la tête (aux intestins). Les sujets d'un tempérament bilieux seront plus exposés aux ophthalmies sèches, à cause de la chaleur et de la sécheresse de leurs chairs. Ceux d'un âge avancé auront des fluxions, parce que leurs vaisseaux sont peu serrés et vides de sang; en sorte que les uns seront frappés de mort subite, et que les autres deviendront paraplectiques de la partie gauche ou droite du corps.

63. Car toutes les fois qu'à un hiver

potest, quin corpus et caro nimio humore diffluant, ita, ut omnibus, ac maxime pituitosis, acutissimæ febres immineant. Mulieribus vero, et naturis maxime humidis, intestinorum difficultates contingere par est.

Ac siquidem sub caniculæ exortum aqua et hiberna tempestas supervenerit, etesiæque spiraverint, quietis spes est, autumnumque salubrem fore. Alioqui periculum est, ne pueri et mulieres moriantur, minime vero senes, aut ne, qui evaserint, in quartanas tandem incidant, et ex quartanis in aquam intercutem.

At si hyems quidem austrina, pluviosa, et placida fuerit, ver vero aquilonium, siccum, et tempestuosum, primum quidem mulieres, quæ prægnantes exstiterint, et quibus partus in ver imminet, abortionem facturas, est verisimile, quæ vero etiam pepererint, adeo imbecilles ac morbosos fetus parituras, ut aut statim pereant, aut tenues, debiles, et valetudinarii vivant.

Atque hæc quidem mulieribus, reliquis vero intestinorum difficultates et lippitudines siccas, nonnullisque defluxiones a capite in pulmonem. Pituitosis itaque intestinorum difficultates fieri par est, ac mulieribus, pituita a cerebro defluente, propter naturæ humiditatem; bibliosis vero lippitudines siccas, ob carnis caliditatem et siccitatem; senibus autem defluxiones, ob venarum raritatem ac distensionem, ut ex his nonnulli repente intereant, alii dextra parte resoluti jaceant. Cum enim hyeme exsistente austrina et calida corpus non constringatur, neque venæ, vere aquilonio et sicco, ac frigido superveniente, cerebrum, quod una cum vere dissolvi, et purgari a gravedine et raucedine oportebat, tunc densatur et cogitur, proindeque accendente derepente æstate, æstuque, ac mutatione contingente, hi morbi ingruant, tandemque reliquis morbis, cum ventres facile resiccari nequeant, intestinorum levitates, et aquæ inter cutem succedant.

austral, pluvieux et chaud, pendant lequel le corps ni ses vaisseaux n'ont pu se resserrer, succède un printemps boréal, sec et froid, le cerveau, qui, à l'entrée de cette dernière saison, devait naturellement se détendre et se purger de toutes les humeurs qui causent les coryzas et les enrouements, se condense au contraire et se resserre; et s'il arrive que les chaleurs de l'été viennent le surprendre dans cet état, ce changement brusque doit occasioner ces maladies, auxquelles succèdent enfin les lienteries et les hydropisies, par la difficulté qu'éprouve le ventre à se dessécher.

64. Si l'été est pluvieux et austral, et qu'une automne pareille lui succède, l'hiver suivant sera nécessairement mal sain. Les sujets d'un tempérament phlegmatique, ceux qui auront passé l'âge de quarante ans, auront des fièvres ardentes, et les hommes bilieux des pleurésies, des péripneumonies.

65. Si un été sec et boréal est suivi d'une automne pluvieuse et australe, il y aura probablement, l'hiver suivant, des maux de tête, des sphacèles du cerveau, des enrouements, des coryzas, des toux, et chez quelques individus, des phthisies.

66. Mais si l'automne est boréale et sèche (comme l'été), et qu'il n'y ait eu de pluies ni au lever de la Canicule, ni à celui d'Arcturus, une telle constitution sera très-favorable aux tempéraments humides et phlegmatiques, ainsi qu'aux femmes; mais elle aura des effets absolument opposés pour les tempéraments bilieux, en les desséchant trop. Elle leur causera des ophthalmies sèches, des fièvres tant aiguës que chroniques, et à quelques-uns même des affections mélancoliques.

67. C'est que la partie la plus aqueuse et la plus ténue du sang et de la bile se consume, et qu'il n'en reste que la partie la plus épaisse et la plus âcre. Or, une pareille disposition des humeurs produit ces maladies chez les sujets dont je viens de parler; au lieu qu'elle est favorable aux personnes d'un tempérament phlegmatique, parce qu'elles arrivent à l'hiver dépouillées de toute humidité superflue.

68. C'est en examinant de la sorte la nature des différentes saisons, qu'on peut prévoir la plupart des effets qui doivent résulter de leurs variations. Mais il faut surtout prendre garde à leurs changements les plus considérables, pendant lesquels on ne doit ni donner des purgatifs (forts) sans nécessité, ni brûler ou inciser les parties voisines du ventre, que dix jours ne soient passés. Les plus grands et les plus dangereux changements arrivent pendant les quatre époques qu'on est

Si vero æstas pluviosa fuerit, et austrina, et autumnus similiter, morbosam esse hyemem necesse est, iisque, qui pituita abundant, et quadragesimum annum excesserunt; febres ardentes contingere æquum est, biliosis vero morbos laterales, et pulmonum inflammationes.

At si æstas sicca et aquilonia fuerit, autumnus vero pluvius et austrinus, sub hyemem capitis dolores, et cerebri siderationes fieri par est, ac præterea raucedines, gravedines, et tusses, et nonnullis quoque tabes. Quod si aquilonius et siccus fuerit autumnus, ac neque sub canem, neque sub arcturum pluviosus, pituitosis quidem præcipueque natura humidis et mulieribus confert. Biliosis vero hoc est maxime adversum; admodum enim resiccantur, iisque lippitudines aridæ contingunt, et febres acutæ ac diuturnæ, quibusdam etiam melancholiæ. In bile namque, quidquid est humidissimum et aquosissimum, consumitur, quod vero crassissimum et acerrimum, remanet, quod in sanguine eadem quoque ratione accidit, unde ii morbi illis contingunt. Pituitosis vero hæc omnia auxilio sunt. Resiccantur enim, et ad hyemem perveniunt, ab aliis temporibus invicem succedentibus resiccati. Si vero hyems borealis sit, et sicca, ver autem austrinum et pluviosum, æstate lippitudines fieri vehementes, pueris vero et mulieribus febres, congruum est.

Qui igitur hæc mente complexus et contemplatus fuerit, is ex mutationibus plurima fere prævidebit. Præcipue vero maximæ anni temporum mutationes observandæ sunt, ut neque medicamentum purgans lubenter exhibeamus, neque partes circa ventrem uramus, aut secemus, ante dies decem, aut etiam plures. Maxime tamen sufficient decem. Ac maximi periculi plena sunt ambo solstitia, præcipueque æstivum. Periculosissima etiam ambo æquinoctia existimantur, maxime vero autumnale. Siderum quoque ortus observandi, præcipueque caniculæ, deinde arcturi, et vergiliarum occasus. His enim potissimum diebus morbi judicationem subeunt, et alii quidem perimunt, alii vero desinunt, aliiconvenu d'appeler les solstices et les équinoxes; mais surtout pendant le solstice d'été, et pendant l'équinoxe d'automne.

69. Il faut user de la même précaution par rapport au lever des astres, surtout à celui de la Canicule, ensuite à celui d'Arcturus, et au coucher des Pléïades. C'est principalement à ces époques que les maladies éprouvent des crises; que les unes deviennent mortelles, que les autres cessent ou se changent en maladies d'une espèce et d'une constitution différentes.

70. (Les villes qui sont dans une belle exposition par rapport aux vents et au soleil, et qui ont de bonnes eaux, se ressentent moins des changements dont je viens de parler; celles, au contraire, qui sont mal situées, et qui se servent d'eaux de marais et d'étang, doivent s'en ressentir davantage.) Voilà ce qui concerne les saisons.

Chap. v. — de l'Asie.

71. Je vais maintenant faire voir la différence totale qui existe entre l'Asie et l'Europe; différence qu'on observe de même dans la figure des peuples qui habitent ces deux contrées, et qui ne se ressemblent point. Comme il serait trop long de traiter ce sujet en détail, je me contenterai de rapporter les différences les plus sensibles, et de dire ce que j'en pense.

72. Je dis donc que l'Asie diffère beaucoup de l'Europe, non-seulement pour ce qui concerne les hommes, mais encore par rapport à toutes les productions de la terre. Tout vient beaucoup plus beau et plus grand en Asie qu'en Europe; le climat en est plus doux, et les peuples qui l'habitent sont aussi d'un naturel plus doux et plus docile.

73. Ces dispositions tiennent à la température des saisons. Située à l'orient, entre les deux levers du soleil, l'Asie est également éloignée du chaud et du froid. Or, ce qui contribue le plus à l'accroissement et à la bonté des productions de la nature, c'est une température égale, où tout se trouve en équilibre, et où rien ne domine avec excès.

74. Ce n'est pas cependant que l'Asie soit partout la même. Celles de ses contrées qui sont placées à une égale distance de la chaleur et du froid, abondent seules en productions de la terre et en arbres, jouissent d'un air pur et serein, et ont des eaux excellentes, tant celles qui tombent du ciel que celles qui sortent de la terre. Le sol n'y est ni brûlé par des chaleurs excessives, ni congelé

que omnes in aliam formam et statum transeunt. Ac de his quidem ad hunc se res habet modum.

CAPUT VII. — De Asiæ, maximeque Libyæ et Ægypti natura; atque eorum, qui illas incolunt, regiones.

Ac de Asia et Europa indicare volo, quantum inter se per omnia distent, tum quantum homines formis varient, nihilque inter se simile habeant. De omnibus certe longa foret oratio; verum de præcipuis, et plurimum inter se differentibus dicam, ut se res habere mihi videtur.

Mea quidem sententia Asia plurimum Europæ præstat, tum eorum omnium natura, quæ e terra producuntur, tum hominum. Longe enim pulchriora et majora omnia in Asia gignuntur, regioque ipsa hac nostra mitior, et hominum mores humaniores et benigniores. Quorum quidem causa est tempestatum anni temperatio, cum in medio solis exortu ad auroram sit exposita, a frigore longe procul remota. Incrementum autem et moderationem omnium maxime præbet, cum nihil sit, quod per vim superet, sed omnium sit æquabilis potestas. Neque tamen ubique per totam Asiam ad eumdem modum se habent omnia. Sed quæ quidem regio in medio calidiet frigidi sita est, ea certe feracissima est, et arboribus maxime consita, et blandissima, aquisque præcipue fruitur cœlestibus et ex terra provenientibus. Neque enim calore admodum exuritur, neque squaloribus et aquarum penuria resiccatur, neque frigore violatur, sed austro objecta, imbribus multis et nive perfunditur, multaque illic sua tempestivitate nasci par est, quæ ex seminibus, quæque ex terræ plantis proveniunt, quorum fructibus homines fruuntur, ex agrestibus domesticos faciendo, et in suum usum transferendo. Pecoraque illic enutrita abundare vel maxime æquum est, crebriusque parere, et optime educari, hominesque habiliores esse, formaque præstantes, et magnitudinis eximiæ, formaque, et corporum proceritate non admodum inter se dissimilis.

par des froids rigoureux; il n'est ni desséché par défaut d'eau, ni inondé par des pluies considérables et par des neiges.

75. Un pareil sol doit naturellement produire beaucoup de fruits d'été, soit de ceux qui viennent de graines ensemencées, soit de ceux des arbres sauvages qui naissent spontanément, et que les hommes convertissent en fruits doux, en les transplantant et en les cultivant pour leur usage. Le bétail y réussit mieux que partout ailleurs; il est très-fécond et très-facile à élever. Les hommes ont de l'embonpoint; ils se distinguent par leur beauté, par une taille avantageuse, et se ressemblent de forme et de stature.

76. La température de ce pays, vu la nature des saisons qui n'éprouvent point des variations immodérées doit approcher le plus de la température du printemps. Mais il est impossible que dans un tel pays les hommes soient courageux et vifs, qu'ils supportent le travail et la fatigue... Tout (jusqu'aux animaux) y est nécessairement dominé par l'attrait du plaisir, au point qu'ils ne font aucune distinction d'espèce ni de sexe (quand il s'agit de satisfaire les désirs de la nature); et de là vient qu'on y voit des formes si variées parmi les bêtes sauvages... Voilà ce que je croyais devoir observer concernant les habitants de l'Égypte et de la Libye.

77. Il n'en est pas de même des peuples situés à la droite du Levant d'été, et qui s'étendent jusqu'au Palus-Méotide, qui sépare l'Asie de l'Europe. Tous ces peuples sont plus variés, et se ressemblent moins que ceux dont je viens de parler; ce qui vient des variations de leurs saisons et de la nature du pays qu'ils habitent.

78. Il en est de la différence de la nature des pays comme de celle des hommes: partout où les saisons éprouvent des changements aussi considérables que fréquents, le sol est extrêmement sauvage et inégal; on n'y voit que des plaines et des prairies entrecoupées par quantité de montagnes couvertes de forêts. Dans les pays, au contraire, où ces changemens ne sont point considérables, le sol est très-uni.

79. La même chose s'observe chez les hommes, si l'on veut y faire attention: les uns sont d'une nature analogue à des pays montueux, couverts de bois, et humides; les autres à des terres sèches et légères; ceux-ci ressemblent à des sols marécageux et couverts de prairies, et ceux-là à des plaines nues et arides. C'est que les saisons, qui modifient la forme et la nature de l'espèce humaine diffèrent entre elles; et plus cette diffé-

miles. Hanc regionem ad anni temporum naturam, et moderationem proxime accedere consentaneum est. Virilis autem animus, ærumnarum et laborum tolerantia, atque audacia, in hujusmodi naturis innasci nequit, neque ejusdem generis aut diversi conjunctione ducuntur, verum in ipsis libidinem dominari necesse est. Ideoque multiformes in feris partus gignuntur.

Caput VIII. — De cæteris regionibus Asiæ ab oriente Sole ad Mæotidem paludem; ac de Macrocephalis, qui accolunt Phasin.

Atque de Ægyptiis ac Lycicis ad hunc quidem modum se res habere videtur. De his vero, qui sunt ad hiberni solis ortus dextram, ad Mæotidem usque paludem, quæ est Europæ atque Asiæ terminus, habet se res ad hunc modum. Atque hæ quidem gentes, cum propter anni tempestatum mutationes, tum ob regionis naturam, longe magis inter se differunt, quam, quæ ante sunt enarratæ. Habet autem hoc solum eodem plane modo, quo etiam apud reliquos homines. Ubi namque anni tempora maximas et creberrimas mutationes faciunt, illic efferatissima, et maxime inæqualis regio existit, montesque plurimos et densos, campos, item et prata in ea invenias. At ubi anni tempora non admodum variant, illic ea regio maxime æqualis est. Ad eumdem vero modum se in hominibus habet, si quis animum advertat. Sunt enim quædam naturæ, montosis locis, sylvosis, et aqua carentibus similes; quædam tenuibus et aquosis; quædam etiam ad planitici, nudorumque et siccorum naturam accedunt. Anni enim tempora, quæ formarum naturam variant, inter se differunt, cumque inter se diversa existant, varias et multiplices formas producunt.

Ac eas quidem gentes, quæ parum inter se differunt, prætermittam, quæ vero plurimum, aut natura, aut institutis inter se discrepant, de his, quemadmodum se habeant, mihi dicendum est, inprimisque de Macrocephalis, cum ex his nulla alia gens capita similia habeat.

rence est considérable, plus il y a de variations dans la figure des hommes.

80. Je ne parlerai point des peuples chez lesquels cette différence est peu sensible. Je me bornerai à ceux qui présentent des variations frappantes, occasionées par la nature ou par quelque institution nationale. Je commence par les *Macrocéphales*, ainsi nommés parce qu'ils diffèrent de tous les autres peuples par la longueur de leurs têtes. Cette disproportion n'avait d'abord été chez eux que l'effet d'une coutume; mais à présent la nature y concourt aussi. Cette coutume doit son origine à l'idée de noblesse qu'ils attachent aux longues têtes.

81. Dès qu'un enfant est mis au monde, et pendant que sa tête est encore tendre, on la façonne avec les mains, on la serre avec des bandages et d'autres machines propres à cet usage, de manière qu'on la force à s'allonger et à perdre insensiblement sa figure sphérique. Ce ne fut dans le commencement, comme je viens de l'observer, que l'effet de la coutume; mais avec le temps la nature s'y étoit tellement pliée qu'elle n'avait plus besoin d'être forcée par la coutume.

82. En effet, la liqueur séminale émane de toutes les parties du corps, et doit se ressentir du bon ou mauvais état de santé dans lequel elles se trouvent. Or, si ceux qui naissent de parents chauves sont chauves, ceux qui naissent de parents à yeux bleus ont les yeux de la même couleur, et ceux qui naissent de parents à yeux louches sont louches, et ainsi du reste, rien n'empêche que des hommes à longue tête engendrent des enfants à longue tête. Si cela n'arrive plus aujourd'hui chez eux comme autrefois, c'est que, cette pratique étant tombée en désuétude par la négligence des hommes, les têtes ont repris insensiblement leur forme naturelle. Voilà quelle est, à mon avis, la cause de ce phénomène.

83. Un autre peuple qui mérite encore notre attention, ce sont les habitans du Phase. Leur pays est marécageux, chaud, humide, couvert de bois; et il y tombe dans toutes les saisons des pluies aussi fortes que fréquentes. Ils passent toute leur vie dans les marais, où ils bâtissent au milieu des eaux leurs habitations de bois ou de roseaux. Ils marchent fort peu, et seulement lorsqu'ils vont à la ville ou au marché; le reste du temps, ils montent et ils descendent les canaux, qui y sont en grand nombre, dans des nacelles faites d'un seul tronc d'arbre. Ils font usage d'eaux chaudes, stagnantes, putréfiées par l'ardeur du soleil, et sans cesse alimentées par les pluies. Le Phase

Ac initio quidem hominum institutum longitudinis capitis causa fuisse videtur. Nunc vero natura etiam ad institutum accedit. Longissima enim habentes capita generosissimos existimant. Hujus modi autem est institutum. Cum primum editus est infans, caput ejus adhuc tenellum et molle manibus effingunt, et in longitudinem adolescere cogunt, vinculis et idoneis artibus adhibitis, quibus capitis rotunditas vitietur, et longitudo augeatur. Hoc institutum primum hujusmodi naturæ dedit initium. Successu vero temporis in naturam abiit, ut proinde instituto nil amplius opus esset.

Semen enim genitale ex omnibus corporis partibus provenit, ex sanis quidem sanum, et ex morbosis, morbosum. Si igitur ex calvis calvi gignuntur, ex cæsiis cæsii, et ex distortis, ut plurimum distorti, eademque in cæteris formis valet ratio, quid prohibet, cur non etiam ex Macrocephalo Macrocephalus gignatur? Etsi nunc quoque perinde ut antea non nascuntur, obsolescente per hominum incuriam instituto. Ac de his quidem sic sentio.

Jam vero de his, qui Phasim accolunt. Regio est palustris, calida, aquosa et densa, imbribusque copiosis et vehementibus fere semper perfunditur. Homines in paludibus vitam degunt, et domos ligneas, et arundineas, in aquis fabrefactas habent, raro urbes et emporia adeunt, verum navigiis, ex ligno uno cavatis, sursum ac deorsum trajiciunt, cum fossas habeant plurimas. Aquas bibunt calidas, stataria, sole putrefactas, et imbribus auctas. Ipseque Phasis præ cæteris fluminibus maxime stagnans est, et lentissime defluit: fructusque, qui illic nascuntur, nullum incrementum accipiunt, effeminati sunt, et præ aquarum copia imperfecti, ideoque ad maturitatem minime perveniunt. Aer quoque caliginosus ab aquis sublatus hanc regionem occupat. His sane de causis Phasiani corporis formam a cæteris hominibus longe diversam habent. Corporis enim proceritate et crassitudine valde excedunt, neque articulus ullus, neque venæ comparent, pallidoque sunt colore, velut morbo regio detenti; cumque aere utantur lui-même est dans son cours le plus lent de tous les fleuves. C'est à cette surabondance d'eaux qu'il faut encore attribuer la mauvaise qualité de leurs fruits, qui viennent mal, n'ont point de saveur, et ne parviennent jamais à une parfaite maturité, ainsi que la quantité de brouillards qui couvrent toujours leur pays.

84. C'est sans doute par l'influence de ces mêmes causes que les habitants du Phase diffèrent des autres hommes. Ils sont grands et chargés d'un embonpoint si excessif, qu'on ne leur voit ni veines, ni articulations. Leur teint est aussi jaune que celui des ictériques; et ils ont la voix forte et rude plus que partout ailleurs, à cause de l'air humide et couvert de brouillards qu'ils respirent. Ils sont naturellement paresseux, et ne peuvent supporter la fatigue. Leurs saisons n'éprouvent de grandes variations ni de chaud, ni de froid. Les vents qui y dominent sont pour l'ordinaire des vents du midi, à l'exception d'un seul vent local, qui est parfois très-incommode par sa chaleur et par l'impétuosité avec laquelle il souffle. Il est connu dans le pays sous le nom de *Cenchron*. Quant à celui du nord, il n'y parvient que rarement; encore y souffle-t-il sans force et sans vigueur. Telle est la différence qui existe entre les Asiatiques et les Européens relativement à la forme et au tempérament.

85. Si les Asiatiques sont pusillanimes, sans courage, moins belliqueux et d'un caractère plus doux que les Européens, c'est encore dans la nature des saisons qu'il faut en chercher la principale cause. Chez les premiers, loin d'éprouver de grandes vicissitudes, elles se ressemblent presque, et passent du chaud au froid d'une manière insensible. Or, dans une telle température l'ame n'éprouve point ces secousses vives, ni le corps ces changements violents qui impriment naturellement à l'homme un caractère plus farouche, plus indocile et plus fougueux, que s'il vivait dans une température toujours égale; car ce sont les passages rapides d'un extrême à l'autre qui éveillent les esprits de l'homme, et l'arrachent à son état d'inertie et d'insouciance.

86. Je pense que c'est au défaut de pareils changements qu'il faut attribuer la pusillanimité des Asiatiques, et ensuite à la nature des lois auxquelles ils sont soumis. La plus grande partie de l'Asie est gouvernée par des rois: et partout où les hommes ne sont ni maîtres de leurs personnes, ni gouvernés par leurs propres lois, mais soumis à des despotes, bien loin de s'occuper du mé-

tur minime puro, sed caliginoso, et maxime humido, gravissimam præ aliis omnibus vocem edunt. Sunt etiam ad corporis exercitationem natura pigriores, annique tempestates, quoad æstum aut frigus, non multum variant. Venti iis plurimi sunt austrini, potissimum unus ejus regionis peculiaris, qui interdum violentior, molestior, et calidior spirat, quem Cenchrona nominant. Boreas vero non admodum hue pervenit, quod si aliquando spiret, debilis tamen et valde lenis existit.

Caput ix. — Cur Asiani timidi sint et imbelles.

Atque hunc quidem in modum, qui Asiam et Europam incolunt, tum natura, tum forma inter se differunt. Quod autem ad animi ignaviam et mollitiem attinet, eur Asiatici Europæis minus bellicosi existant, et moribus sint leniori-bus, anni tempestates in causa sunt, quæ non magnas, tum ad calorem, tum ad frigus permutationes faciunt, verum similes permanent, unde neque mens stupore percellitur, neque corpus vehementer a suo statu dimovetur. Ex quibus iram exasperari, ac prudentiæ et caloris compotes fieri magis æquum est, quam si eodem semper statu permaneant. Mutationes enim inter omnia hominis mentem semper excitant, neque sinunt quiescere. Quas ob causas mihi Asiaticorum genus omni ope destitutum videtur, quibus præterea eorum instituta accedere debent. Multo enim maxima Asiæ pars regum imperio regitur. Qui vero sui potestatem non habent, neque sui juris sunt, sed dominis subditi, ii rerum bellicarum nullam curam habent, sed ut ne bellicosi videantur. Neque enim æqualia pericula impendent. Hos siquidem pro dominis in militiam proficisci, et labores tolerare, mortemque oppetere necesse est, relictis domi liberis, uxore, ac reliquis amicis. Quod si probe ac viriliter se gesserint, inde dominis opes augentur et creseunt, ipsi, præter pericula et cædes, nullum fructum percipiunt. Ad hæc ab hujusmodi hominibus, propter rei militaris inertiam ac otium, regionem relinqui necesse est, eum ut quisque natura fortis est et magni animi, ita maxime leges detrectat.

tier des armes, ils ont grand soin de ne point passer pour guerriers; et cela par la raison que les dangers n'y sont pas également partagés.

87. Les sujets sont contraints d'aller à la guerre, d'en supporter toutes les peines, et de mourir même pour leurs maîtres, loin de leurs enfants, de leurs femmes, de leurs amis. Leurs exploits ne servent qu'à augmenter et à propager la puissance de leurs despotes; les dangers et la mort sont le seul fruit qu'ils recueillent de leur bravoure. Ajoutez à cela qu'ils sont nécessairement exposés à voir leurs champs se changer en déserts, soit par les dévastations des ennemis, soit par la cessation des travaux; de manière que, quand même il se trouverait parmi eux des gens braves et courageux, la nature de leurs lois doit les détourner de l'idée d'employer leur courage.

88. Une grande preuve de ce que j'avance, c'est qu'en Asie même tous ceux des Grecs et des Barbares qui se gouvernent par leurs propres lois, sans être soumis à des despotes, et qui par conséquent travaillent pour eux-mêmes, sont les hommes les plus belliqueux de tous. C'est qu'ils ne s'exposent que pour eux-mêmes, et que ce sont eux qui reçoivent le prix de leur courage, ou qui portent la peine de leur lâcheté. Au reste, vous trouverez que les Asiatiques même (soumis à des rois) diffèrent entre eux par le plus ou moins de courage; et cette différence tient aux changements des saisons, ainsi que je l'ai déjà dit. Voilà ce que j'avais à observer sur l'Asie.

Chap. vi. — de l'Europe.

89. Pour ce qui regarde l'Europe, il existe une nation Scythe différente des autres nations. Elle est connue sous le nom de *Sauromates;* et elle habite autour du Palus-Méotide. Les femmes montent à cheval, tirent de l'arc, lancent le javelot de dessus le cheval, et se battent contre les ennemis tant qu'elles sont filles. Elles ne se marient point, si elles n'ont tué trois ennemis, et ne vont point habiter avec leurs maris avant que d'avoir offert le sacrifice prescrit par la loi. Dès qu'une fille est mariée, elle cesse d'aller à cheval, à moins qu'une expédition générale ne l'oblige à marcher avec tout le corps de la nation.

90. Ces femmes n'ont point la mamelle droite, parce que, pendant leur enfance, les mères ont soin de la brûler, en y appliquant après l'avoir fortement chauffée une machine de fer fabriquée à cet effet en forme de mamelle. Cette opération en

Cujus rei hoc magnum est indicium, quod quicunque in Asia Græci ac Barbari dominis minime sunt subditi, sed liberi, et sui laboris quæstum faciunt, ii omnium bellicosissimi existunt. Sibi enim ipsis pericula subeunt, et ut fortitudinis præmia reportant, ita ignaviæ pœnas luunt.

Asiaticos autem plurimum inter se differre, et hos quidem nobiliores, illos vero ignobiliores esse comperio. Quorum quidem causa ad anni tempestatum mutationes, quemadmodum antea diximus, referenda est. Atque sic quidem de his, qui Asiam incolunt.

Caput x. — De Europa, ac primum de natura, moribus, victu, et forma Scytharum.

In Europa autem gens est Scythica, quæ Mæotim paludem incolit, et a reliquis plurimum differt, Sauromatæ appellantur. Eorum feminæ equitant, arcu utuntur, et ex equo jaculantur, et cum hostibus bellum gerunt, quoad virgines existunt, neque ante virginitatem deponunt, quam tres hostes interfecerunt, neque prius cum viris congrediuntur, quam sacra Deo patrio more peregerunt. Quod si qua sibi virum delegerit, equitatu soluta est, nisi communis expeditionis necessitas ingruat. Dextram autem mammam non habent. Puellis enim adhuc infantibus ferro ad id fabricato, et candente, dextræ mammæ admoto, eam matres exurunt, ut ne incrementum accipiat, sed ad dextrum humerum et brachium omne robur et copia transmittatur.

De reliquis autem Scythis, cum forma inter se sint similes, et aliis dissimiles, eadem ratio, quæ de Ægyptiis, habenda est, nisi quod hi calore, illi frigore urgentur. At vero solitudo Scythica appellata in planitie sita est, et pratis abundat, nuda et modice aquosa est. Magni enim fluvii aquam ex campis per rivos deducunt. In hac Scythæ Nomades dicti empêche l'accroissement, et fait que toute la force se porte avec le surplus des humeurs à l'épaule et au bras du même côté.

91. Quant à l'uniformité des traits qu'on observe chez les autres Scythes, aussi ressemblants entr'eux qu'ils diffèrent des autres peuples, ce phénomène leur est commun avec les Égyptiens, et tient à la même cause, si ce n'est que ceux-ci sont accablés par une excessive chaleur, et ceux-là par un froid rigoureux.

92. Ce qu'on appelle *le désert de la Scythie*, est une plaine élevée et couverte de pâturages, sans être excessivement humide ; car elle est arrosée par de grands fleuves, qui, dans leur cours, entraînent les eaux superflues.

93. C'est dans cette plaine que se tiennent les Scythes appelés *Nomades*. On leur a donné ce nom, parce qu'ils n'ont point de demeures fixes, et qu'ils habitent des chariots à six, ou tout au moins à quatre roues, fermés tout autour avec du feutre, et construits en forme de maisons. Quelques-uns sont divisés en deux, d'autres en trois chambres, et sont impénétrables à la pluie, à la neige et aux vents. Ces chariots sont traînés par deux ou trois paires de bœufs, qui n'ont point de cornes à cause du froid excessif.

94. Il n'y a que les femmes et les enfants qui les habitent ; les hommes les accompagnent à cheval, suivis de leurs troupeaux et de leurs haras. Ils ne quittent un endroit pour se transporter dans un autre, qu'après que leur bétail a consommé tout le fourrage qui s'y trouve. Ils mangent des viandes cuites, et boivent du lait de jument, dont ils font aussi une espèce de fromage, qu'ils appellent *hippace*. Telles sont les coutumes et la manière de vivre des Scythes.

95. Pour ce qui est de la température des saisons de la Scythie, de l'uniformité des traits de ses habitants (qui, comme les Égyptiens, se ressemblent autant entr'eux qu'ils diffèrent des autres peuples), du peu de fécondité des hommes ainsi que des animaux, qui y sont plus rares et plus petits qu'ailleurs ; on doit les attribuer aux causes suivantes. La Scythie est située précisément sous l'Ourse et sous les monts Riphées, d'où souffle le vent du nord. Le soleil n'approche d'elle qu'au solstice d'été, encore ne la chauffe-t-il que pour peu de temps. Les vents chauds qui soufflent des régions chaudes, n'y parviennent que rarement, et qu'après avoir perdu leur force.

96. Des vents froids et septentrionaux y soufflent constamment. Ils viennent des montagnes toujours couvertes de neiges

degunt, quod domos nullas habent, sed in curribus habitant, quorum vel minimi quatuor, reliqui sex rotis aguntur. Hi autem insuper coactilibus, ex lana crassa compactis, sunt obducti, et ad instar domorum fabricati, alii quidem simplici, alii etiam triplici tabulato, ipsique in angustum coarctati, adversus omnes aquarum, nivis, ac ventorum injurias. Currus trahunt, alios quidem duo boum paria, alios tria, atque hi præ frigore cornua non habent. His igitur in curribus mulieres degunt, ipsi vero viri in equis vehuntur. Eos sequuntur pecorum greges, et boves, et equi. Tamdiuque uno in loco subsistunt, quoad ipsis pecoribus pabulum sufficit, quo deficiente ad aliam regionem commigrant. Carnibus coctis vescuntur, et lacte equino in potu utuntur, et hippace, hoc est caseo equino, victitant.

Ac de eorum victus ratione, et institutis hactenus quidem dictum est, simulque de anni temporibus, quodque Scythica gens forma multum a reliquis hominibus diversa est, sibi ipsi similis, non secus ac Ægyptii. Minime fecundum est hoc hominum genus, ipsaque regio paucissimas ferasalit, neque magnitudine, neque multitudine insignes. Sub ipsis enim ursis Riphæisque montibus, unde Boreas spirat, est posita, solque cum ad extremam conversionem æstivam venerit, proxime accedit, et tunc quidem exiguo tempore calefacit. Neque venti ex calidis locis spirantes, nisi rari ac debiles, huc admodum perveniunt, sed venti frigidi ab ursis, nive, glacie, et multis aquis, perpetuo spirant, neque unquam montes deserunt, unde non nisi ægre habitari possunt. Ærque multus toto die campos occupat, ipsique in humidis locis degunt. Quare perpetua fere illis est hyems, æstas vero paucissimis diebus, neque his admodum magna. Planities enim illis sublimis est, et nuda, neque montibus cincta, sed sub ursis acclivis. Neque feræ illis magnæ, sed, quæ sub terra abscondi possint, nascuntur. Hyems enim, et terræ nuditas prohibet, quanquam et apricis, et opacis locis caret. Nam neque magnæ, neque vehementes sunt anni temporum mutationes, sed similes, et parum differentes, unde et formas inter se similes habent. Eodem etiam victu semper et amictu utuntur hyeme et æstate, æremque aquosum et

et de glaces, et presque inhabitables à cause de l'excessive humidité qui y règne. Les plaines sont, pendant le jour, couvertes de brouillards épais; de sorte que ceux qui les habitent, vivent dans l'humidité et dans un hiver perpétuel, n'ayant que quelques jours d'été, qui ne sont pas même assez chauds. Car ce sont de hautes plaines nues, qui commencent près de l'Ourse et se prolongent en s'élevant de plus en plus, sans être couronnées de montagnes.

97. Les animaux y sont assez petits pour pouvoir se mettre à couvert sous terre. L'hiver perpétuel, qui s'oppose à leur accroissement, les force à s'y réfugier, pour y chercher contre le froid un abri que la nudité du sol leur refuse. Toutes les saisons s'y ressemblent, et les changements qu'elles éprouvent sont très-peu considérables. De là vient cette uniformité qu'on observe dans les traits des Scythes, ainsi que dans le genre de vie qu'ils mènent, vêtus et nourris de la même manière en été qu'en hiver. Ils respirent un air épais et humide, et boivent des eaux de neige et de glace. Ils sont d'ailleurs paresseux et peu faits au travail, parce que ni le corps, ni l'esprit ne peuvent soutenir la fatigue dans les pays où les saisons n'amènent point des changements très-sensibles.

98. Tout cela fait nécessairement que le corps des Scythes est tellement chargé d'embonpoint qu'on n'y peut distinguer les articulations. Il est d'une complexion humide et lâche. Les cavités, surtout celle du bas-ventre, sont pleines d'humeurs; car il n'est pas possible que dans un climat ainsi constitué par rapport aux saisons, et chez des hommes d'un tel tempérament, le ventre se dessèche.

99. Leur complexion grasse, jointe au défaut de poil, donne lieu à cette uniformité de figure, et fait que les hommes ressemblent les uns aux autres, de même que les femmes se ressemblent entr'elles. Ajoutez à cela que, les saisons étant à peu près de la même température, la liqueur séminale n'éprouve aucune altération du fœtus, à moins que quelque accident violent ou quelque maladie ne vienne la déranger.

100. Une grande preuve que je puis apporter de l'humidité de leur corps, c'est que la plupart des Scythes, et en général tous les *Nomades*, appliquent des cautères aux épaules, aux bras, aux carpes, à la poitrine, aux hanches et aux lombes. Ils n'emploient ce moyen que pour remédier à l'humidité et à la mollesse de leurs corps, si énervés qu'ils ne sauraient bander un arc, ni exécuter le mouvement impétueux de l'épaule au moment de

crassum attrahunt, et aquas ex nivibus et glacie bibunt, nullaque corporis excrcitatione utuntur, cum vel corpus, vel animus exerceri nequeat, ubi mutationes non sunt vehementes.

Has ob causas eos habitu esse crasso, et carnoso necesse est, articulis vero humidis et enervatis, et ventribus maxime humidis, omnium tamen maxime inferiore alvo. In hac enim regione, natura, et tempestatum anni constitutione, ipsa resiccari nequit. Sed propter pinguedinem et carnis glabritiem, forma inter se sunt similes, tum mares maribus, tum feminæ feminis. Cum enim anni tempora similiter se habeant, nullæ corruptiones, neque vitia in prima seminis conformatione contingunt, nisi violento aliquo casu, aut morbo id accidat.

Eorum autem humiditatis magnum hoc est argumentum, quod Scythas plerosque, ac præcipue Nomadas, humeris, brachiis, primis manuum juncturis, pectoribus, coxendicibus, et lumbis exustis esse comperies, nullam sane aliam ob causam, quam naturæ humiditatem et mollitiem. Nam neque arcus intendere, neque humero jaculum contorquere, ob humiditatem ac impotentiam possunt. Cum vero uruntur, ex articulis humoris copia resiccatur, eorumque corpora validiora, habitiora, et firmioribus articulis redduntur; fluida vero fiunt et lata, primum quidem, quod fasciis non involvuntur, quemadmodum fieri solet in Ægypto, neque id pro more habent ob equitationem, quo firmius equis insideant, deinde vere ob vitam sedentariam. Ex his namque mares, quoad equis vehi nequeunt, longo tempore in curribus sedent, parumque propter locorum transmutationes et peragrationes inambulant. At mulieres stupendum in modum habitu sunt corporis fluxo. Gens autem Scythica propter frigus fulvo est colore, cum ad eos sol vehemens non accedat. A frigore autem albedo exuritur, fitque fulva.

Fecunda vero ejusmodi natura esse non potest. Neque enim viri multa cœundi cupiditate tenentur, ob corporis humiditatem, ventrisque mollitiem et frilancer le javelot. Mais leurs articulations une fois débarrassées de l'excessive humidité par l'application du feu, la forme de leur corps devient plus ferme, plus compacte et mieux prononcée.

101. Ils sont naturellement d'une complexion lâche et trapus; premièrement, parce que dans leur enfance ils ne sont point emmaillotés, non plus que les Égyptiens; ils n'ont pas même voulu adopter cet usage, afin qu'ils puissent se tenir plus aisément à cheval; ensuite la vie sédentaire qu'ils mènent, contribue aussi à favoriser cette complexion. Les enfants mâles, tant qu'ils ne sont pas en état de monter à cheval, passent la plupart du temps assis dans les chariots, et n'ont que fort peu d'occasions de marcher, à cause des migrations continuelles qu'ils font, sans jamais se fixer nulle part; quant aux femmes, elles sont prodigieusement humides et flasques.

102. Les Scythes ont en général le teint basané, parce que chez eux le soleil n'agit pas assez puissamment pour empêcher que le froid ne brûle leur peau et n'en altère la blancheur.

103. Des hommes ainsi constitués ne peuvent guère être féconds. Les hommes sont très-peu portés aux plaisirs de l'amour, à cause de leur tempérament humide, de la mollesse et de la froideur du ventre : dispositions qui doivent naturellement rendre l'homme peu propre aux fonctions de la génération, sans parler de l'équitation continuelle qui les énerve. Telles sont les causes qui ôtent aux hommes les forces nécessaires pour remplir les devoirs de leur sexe.

104. Les femmes, de leur côté, ont le corps trop gras et trop humide pour que la matrice puisse saisir la liqueur séminale. Leurs évacuations menstruelles n'observent aucune règle; elles sont en petite quantité, et ne reviennent que par de longs intervalles. La graisse leur bouche l'orifice de la matrice, et les empêche de concevoir. Ajoutez à cela l'aversion qu'elles ont pour le travail, ainsi que la mollesse et la froideur de leur ventre. Toutes ces causes réunies doivent nécessairement rendre les Scythes peu féconds.

105. Une grande preuve de ce que je viens d'avancer au sujet de leurs femmes, c'est le contraste qu'on observe entr'elles et leurs esclaves femelles. Celles-ci n'ont pas plutôt eu commerce avec un homme, qu'elles en deviennent grosses; et cela, parce qu'elles travaillent, et qu'elles sont plus maigres que leurs maîtresses.

186. Une autre observation à faire sur la Scythie, c'est qu'on y rencontre beaucoup d'hommes impuissants. Ils se condamnent aux travaux des femmes, se

giditatem. Ex quibus viros minime venerem exercere posse par est. Eo accedit, quod perpetua equitatione fracti, ad coitum imbecilles redduntur. Atque eæ quidem in viris causæ sunt. In mulieribus vero, carnis pinguedo et humiditas. Neque enim uteri genitale semen ad se rapere queunt. Neque eis, ut decet, menstrua purgatio, sed parcior et longiore tempore contingit, ipsumque uteri os præ pinguitudine concluditur, semenque genitale minime suscipit. Ipsæque nulla corporis exercitatione utuntur, et præpingues sunt, earumque ventres frigidi et molles. Ex quibus necessario consequitur, non admodum fecundam esse Scytharum gentem. Cujus rei magnam conjecturam præbent famulæ, quæ cum virorum congressum non appetant, propter exercitationem et carnis gracilitatem concipiunt.

Caput xi. — Cur multi Scytharum eunuchi, et ad coitum impotentes.

Ad hæc quoque plerique Scythæ eunuchi fiunt, et munia muliebria obeunt, ac velut mulieres factitant et loquuntur, vocanturque hi evirati aut effeminati. Ac regionis quidem incolæ causam Deo acceptam referunt, et hujusmodi homines reverentur et colunt, sibi quique timentes, ne quid tale contingat. At mea quidem sententia hi omnes affectus divini sunt, ut et reliqui omnes, nullusque altero divinior aut humanior existit, sed divini omnes, cum horum quodque suam naturam habeat, neque quidquam citra naturam fiat.

Atqui quomodo hic affectus mihi contingere videatur, enarrabo. Ex equitatione eos prehendunt diuturnæ ex defluxione affectiones (quæ κεδματα dicuntur), nimirum semper pendentibus ex equis eorum pedibus. Deinde qui vehementer ægrotant, claudicant, iisque coxendices contrahuntur. Hac autem ratione sibi medentur. Cum ægrotare cœperint, utramque venam post aures incidunt, cumque sanguis effluxerit, præ imbecillitate somno corripiuntur et obdormiscunt, deinde alii quidem sani excitantur, alii minime. Ac mihi quidem comportent absolument comme elles, et en imitent même la voix et le langage. On les appelle *efféminés*. Les naturels du pays attribuent la cause de ce changement à Dieu ; et ils ont une si grande vénération pour cette espèce d'hommes, qu'ils les adorent, chacun craignant d'être lui-même atteint d'une pareille calamité.

107. Quant à moi, je pense que cette maladie vient de Dieu de même que toutes les autres, et qu'il n'y en a pas de plus divines ou de plus humaines les unes que les autres. Mais il n'en est pas moins vrai que chacune d'elles se forme d'après les lois de la nature, et qu'il n'en existe aucune qui ne doive son origine à des causes naturelles. Je vais indiquer celles qui m'ont paru produire la maladie des Scythes.

108. L'habitude d'être à cheval, et d'avoir sans cesse les extrémités inférieures pendantes, leur occasione des fluxions chroniques aux articulations. Quand cette maladie s'aggrave, la hanche se retire, et ils deviennent boiteux. La manière dont ils se traitent au commencement de la maladie, consiste à se faire ouvrir les deux veines qui sont derrière les oreilles. Après que le sang a cessé de couler, la faiblesse les assoupit et les endort. A leur réveil, quelques-uns se trouvent guéris ; d'autres n'en éprouvent aucun soulagement. Je présume que c'est justement ce remède qui dépouille la liqueur séminale de sa vertu prolifique ; car il paraît qu'ils coupent précisément les veines voisines des oreilles, dont l'ouverture rend les hommes impuissants.

109. Si ensuite, voulant avoir commerce avec des femmes, ils ne peuvent en venir à bout, ils restent d'abord tranquilles et ne s'en inquiètent point ; mais si après plusieurs autres tentatives ils ne réussissent pas mieux que la première fois, alors, regardant cet accident comme une peine infligée par la Divinité, qu'ils s'imaginent avoir offensée, ils se déclarent impuissants, prennent les habits et les goûts des femmes, et s'occupent avec elles des mêmes ouvrages.

110. Cependant cette maladie n'attaque que les hommes les plus puissants par leur fortune et par leur noblesse, précisément à cause de l'équitation continuelle. Les pauvres et ceux de la dernière classe du peuple y sont moins exposés, par cela même qu'ils ne vont point à cheval.

111. Or, si elle venait de Dieu d'une manière plus directe que les autres maladies, elle ne devrait pas être exclusivement affectée aux nobles et aux riches : elle devrait attaquer tout le monde indistinctement ; ou, pour mieux dire, elle

videntur hac curatione se ipsos perdere. Juxta aures enim venæ sunt, quas si quis incidat, sectione sterilitatem inducunt. Has igitur venas mihi secare videntur. Postea vero ubi ad uxores accedunt, neque cum iis rem habere possunt, primum nil animo reputantes quiescunt, cum autem bis, ter, aut sæpius id tentantes nihil profecerint, Deum, in quem culpam conferunt, se offendisse existimantes, muliebri stola amicti, suam ignaviam accusant, et cum mulieribus victitantes, earum opera tractant.

Qua affectione tentantur opulentissimi quique Scythæ, minime vero infimi, sed generosissimi, et qui ad maximas opes per equitationem ascenderunt, pauperes autem, qui non equitant, minus. Quanquam oportebat, si hæc affectio cæteris divinior esset, ut non generosissimos et opulentissimos Scythas solos, sed omnes ex æquo invaderet, idque potius eos, qui paucas opes possident, neque honorem exhibent, si modo Dii hominum cultu gaudent, et pro eo his beneficia conferunt. Divites enim, cum pecunias quidem possideant, Diis sæpe sacra facere, et donaria offerre, eosque honoribus afficere æquum est, pauperes vero minus, cum nihil habeant, qui etiam eos incusant, quod eis opes non suppeditent, ac proinde qui pauca possident suorum scelerum pœnas luere potius, quam divites, videantur. Verum (quemadmodum jam ante dixi), hæc quidem divina sunt, perinde ut reliqua, et secundum naturam quæquæ accidunt. Et hic quidem morbus, ob eam, quam dixi, causam, Scythis contingit. Quin et in reliquis hominibus ad eumdem se habet modum. Ubi enim plurimum et creberrime homines equitant, ibi plurimi diuturnis ex defluxione affectionibus, coxendicum morbis, pedumque doloribus corripiuntur, et ad venerem exercendam pessime se habent. Hæc autem Scythis adsunt, et ob eas causas omnium ineptissimi ad coitum redduntur, tum etiam, quod feminalia semper gestant, et in equis magnam temporis partem degunt, ut ne quidem pudenda manu attrectare liceat, neque præ frigore et lassitudine cœundi appetentiam sentiant, nilque aliud pensi habent, quam ut virilitate priventur. Atque hactenus quidem de Scytharum gente.

devrait attaquer les pauvres plutôt que les riches, s'il est vrai que les Dieux voient avec plaisir les dons que les hommes leur offrent, et qu'ils les en récompensent. Car il est naturel que les riches leur fassent souvent des sacrifices et des offrandes, et qu'ils les honorent de différentes manières; au lieu que les pauvres doivent être moins empressés de faire cette dépense, premièrement, parce qu'ils n'en ont point les moyens, et ensuite, parce que loin d'honorer les Dieux, ils se croient en droit de les accuser d'être les auteurs de leur misère. Ainsi, la punition de pareilles offenses devrait plutôt tomber sur eux que sur les riches. Mais, comme je l'ai déjà observé, cette maladie dépend des Dieux comme toutes les autres. Comme elles aussi, elle doit sa naissance à une cause naturelle, et c'est celle que je viens d'assigner.

112. Et ce n'est pas seulement chez les Scythes que l'équitation produit ces maux. Partout où cet exercice est une occupation journalière, on trouve beaucoup de personnes sujettes aux fluxions chroniques des articulations, à la sciatique, à la podagre, et inhabiles aux plaisirs de l'amour.

113. Ces maux, qui affligent les Scythes, et qui les assimilent d'une manière particulière aux eunuques, doivent leur origine à la même cause; je veux dire à l'usage d'aller la plupart du temps à cheval; ensuite à celui de porter toujours des culottes; ce qui fait qu'ils ne portent pas même la main aux parties naturelles. Ajoutez à cela, que le froid et la fatigue distraient absolument leur esprit du désir de l'union des sexes; de sorte qu'ils ne se hasardent à rien tenter, qu'ils ne soient assurés d'avoir recouvré la virilité. Voilà ce que j'avais à dire sur la nation des Scythes.

114. Quant aux autres Européens, ils diffèrent les uns des autres de forme et de stature, à cause des variations aussi grandes que fréquentes de leurs saisons. Chez eux, des chaleurs excessives sont suivies de froids rigoureux, et des pluies continuelles sont remplacées par des sécheresses très-longues, sans parler des vents qui rendent encore ces variations plus irrégulières.

115. Il n'est donc pas étonnant que la génération se ressente de ces vicissitudes, et que la concrétion de la liqueur séminale ne se fasse pas toujours de la même manière, mais qu'elle varie suivant que la conception a lieu en été ou en hiver, dans un temps sec ou dans un temps pluvieux. C'est à mon avis la cause qui rend la forme et la stature des Européens plus variées que celles des Asiatiques; et cette variété s'observe encore parmi les habi-

CAPUT XII. — De reliquorum Europæ populorum natura, pro tempestatum anni, regionum, et aquarum varietate.

At reliquum in Europa hominum genus, tum magnitudine, tum forma, inter se est dissimile, propter magnas et crebras anni temporum mutationes. Habent enim calores vehementes, et hyemes acres, ac imbres multos, rursusque squalores diuturnos, et ventos multos, ex quibus multæ et omnis generis mutationes contingunt. Neque est a ratione alienum, ex his aliam percipi generationem in seminis conformatione, neque ex eodem eamdem esse, vel æstate, vel hyeme, vel pluvioso, vel sicco tempore. Eaque de causa, ut existimo, Europæi magis, quam Asiatici, forma inter se variant, et per singulas urbes magnitudine maxime inter se sunt differentes. Plures enim corruptiones circa seminis concretionem contingunt, ubi crebræ fiunt anni temporum mutationes, quam si cædem sint et similes.

Eadem autem est de moribus ratio. Agrestes, hominum societate minime gaudentes, et animosæ hujusmodi naturæ existunt; frequentes enim mentis emotiones morum ferociam inducunt, lenitatem autem et comitatem retundunt. Quocirca eos, qui Europam incolunt, plus animi, quam Asiaticos habere censeo. Rerum siquidem uno se habentium modo æquabilitas, socordiam ingenerat; varietas vero corpus et animum ad laborem excitat. Quin etiam socordia et quiete ignavia crescit, exercitatione vero et laboribus, animi fortitudo. Hanc ob causam bellicosiores sunt, qui Europam incolunt, jam etiam propter leges, quoniam regum imperio non parent Asiatici. Qui enim regibus subjiciuntur, eos timidissimos esse necesse est, et, velut antea a nobis dictum est, servitute pressi animi neque lubenter, neque volentes, temere sese pro alieno imperio periculis objiciunt. Hi vero cum suis legibus vivant, sibi, non aliis, pericula subeunt, et magna animi alacritate volentes ad gravia quæque feruntur, cum pro re gesta victoriæ præmia sint accepturi; ita, ut constet, leges ad animi magnitudinem plurimum facere. De Europa igitur et Asia, in genere ac toto, sic se res habet.

Sunt autem in Europa gentes, tum magnitudine, tum forma, tum magnanimitate, inter se differentes. Varietatis causæ eædem, quæ supra dicta sunt, quasque jam manifestius aperiam. Qui tants de chaque ville. La concrétion de la liqueur séminale doit éprouver plus d'altérations dans un climat sujet à des changements fréquents, que dans celui où la température de chaque saison est plus constante.

116. Ce que je viens d'observer à l'égard de la forme, peut aussi s'appliquer aux mœurs. Les Européens sont d'un naturel sauvage, insociable, fougueux; par la raison même qu'ils vivent sous un ciel où l'esprit éprouve sans cesse de ces secousses qui rendent l'homme agreste, et qui le dépouillent de la douceur et de l'aménité des mœurs. Je les regarde, par la même raison, comme plus courageux que les Asiatiques. Une température toujours égale favorise l'indolence; au lieu que dans un climat variable, le corps et l'esprit se portent volontiers à l'exercice et au travail, qui augmentent le courage, de même que la paresse et l'inaction inspirent la lâcheté.

117. C'est sans doute la nature du climat qui rend les Européens plus belliqueux que les Asiatiques; mais la forme du gouvernement y contribue aussi. Les premiers ne sont point gouvernés par des rois comme les autres; et j'ai déjà observé que partout où l'on est soumis à des rois, on est nécessairement très-lâche, parce que, quand on a l'ame asservie, on ne se soucie point d'exposer sans nécessité sa vie pour augmenter la puissance d'un autre.

118. Les Européens, au contraire, gouvernés par leurs propres lois, affrontent d'autant plus volontiers les dangers, qu'ils ne s'y exposent que pour eux-mêmes, et que ce sont eux seuls qui recueillent l'honneur et le fruit de leurs victoires. Tant il est vrai que les lois influent singulièrement sur le courage. En comparant les Européens avec les Asiatiques, je n'ai parlé que d'une manière générale.

119. Mais il existe aussi en Europe des peuples qui diffèrent entr'eux pour le courage, comme pour la forme et la stature; et cette variété tient aux mêmes causes que j'ai déjà assignées, et que je vais éclaircir davantage.

120. Tous ceux qui habitent un pays montueux, inégal, élevé et pourvu d'eau, et qui éprouvent des variations de saisons considérables, doivent naturellement être d'une haute stature, très-propres à l'exercice et au travail, et pleins de courage. Ils sont surtout d'un caractère sauvage et féroce.

121. Ceux, au contraire, qui vivent dans des pays enfoncés, couverts de pâturages et tourmentés par des chaleurs étouffantes, qui sont plus exposés aux vents

regionem quidem montanam, asperam, altam, et aquis carentem incolunt, et anni temporum mutationes habent admodum differentes, illic hominum formas magnas esse par est, tum ad laborem, tum ad robur a natura optime esse comparatas, at agrestibus et ferinis moribus ejusmodi naturæ non parum sunt præditæ. At qui loca concava, herbosa et æstuosa habitant, quique ventis calidis magis, quam frigidis perflantur, et aquis utuntur calidis, hi magni quidem esse non possunt, neque recti et ventre substricto, in amplam vero corporis molem a natura producuntur, corpore sunt carnoso, et capillis nigris, colore potius nigro, quam candido, et minus pituitosi, quam biliosi. At animi robore et laborum tolerantia non æque a natura valent, sed accedens vitæ institutum id efficit. Quod si flumina ea regio habeat, quæ stagnantes et pluvias aquas educunt, ii incolumes degunt, et colore cutis sunt splendido. Sin vero nulla sint flumina, aquasque fontanas statarias et male olentes bibant, has ventri et lieni noxias esse necesse est. Qui vero regionem altam, planam, ventis perflatam, et aquosam incolunt, ii corporis habitu sunt prægrandi, inter se similes, et erecti, et animo tranquilliore. At qui gracilia et arida loca, aquis carentia, et nuda tenent, neque temperatas habent anni temporum mutationes, hac in regione homines duro et robusto corporis habitu esse par est, et colore flavo potius, quam nigro, moribus et animi appetitionibus sibi nimis placentes et superbos, et in concepta opinione permanentes. Ubi enim anni temporum mutationes, tum crebræ, tum plurimum inter se differunt, ibi et formas, et mores, et naturas plurimum diversas comperias. Atque hæ quidem maximæ causæ sunt, cur naturæ permutentur, deinde etiam regio, in qua quis nutritur, et aquæ.

Magna enim ex parte hominum formas et mores regionis naturam imitari reperias.

Ubi enim terra pinguis est, et mollis, et aquosa, aquæ vero valde sublimes, ita, ut æstate sint calidæ, et hyeme frigidæ, quæque ad anni tempora probe habet, ibi homines carnosi sunt, articulis non discreti, humidi, labores non ferentes, ac ut plurimum pravi animi. Quin etiam segnes sunt et somnolenti, et ad artes crassi, neque subtiles, neque acuti.

Ast ubi regio nuda est, non munita, aspera, quæque hyeme prematur, et sole exuratur, ibi duros, graciles, articulis discretos, carnosos, et hirsutos homines chauds qu'aux vents froids, et qui font usage d'eaux chaudes, ne sont ni grands, ni bien proportionnés; ils sont plutôt trapus et chargés de chair. Ils ont les cheveux noirs, et leur teint approche plus du noir que du blanc. Leur tempérament est moins phlegmatique que bilieux; ils ne sont naturellement ni braves, ni propres au travail; mais ils pourraient devenir l'un et l'autre, s'ils étaient gouvernés par des lois qui les y portassent. Au reste, ils peuvent jouir d'une bonne santé et avoir un beau teint, s'il y a dans leur pays des fleuves qui entraînent les eaux dormantes et celles de pluie. Si, au contraire, ils sont éloignés des fleuves, et qu'ils boivent des eaux stagnantes de marais, ou conduites de loin, ils doivent avoir de gros ventres et être sujets aux affections de la rate.

122. Ceux qui habitent un pays élevé, uni, venteux et humide, sont ordinairement grands, et se ressemblent entr'eux; mais ils sont d'un naturel plus doux et moins braves.

123. Ceux qui habitent des terroirs légers, secs et nus, et où les changements des saisons ne sont point tempérés, ont l'habitude du corps sèche et nerveuse, et le teint plutôt blond que brun. L'arrogance et l'indocilité forment leur caractère; car, partout où les saisons éprouvent fréquemment des variations considérables, on rencontre des hommes bien différents les uns des autres tant pour la forme que pour la constitution morale et physique.

124. Ces variations, dans les saisons, sont les causes les plus puissantes de la différente nature des hommes. Vient ensuite la qualité du sol d'où l'on tire sa subsistance, et celle des eaux dont on fait usage. Il est de fait que la constitution physique et morale de l'homme est pour l'ordinaire modifiée par la nature du sol qu'il habite.

125. Partout où le sol est gras, mou et humide, où les eaux sont si peu profondes, qu'elles sont chaudes en été et froides en hiver, et où l'on jouit d'une égale température, les hommes sont ordinairement charnus, faibles, moux, paresseux et sans courage. On les voit plongés dans l'indolence, naturellement disposés au sommeil, et ils sont d'un esprit épais, lourd et peu fait pour l'exercice des arts.

126. Mais dans un sol nu, raboteux, qui n'est point abrité, qui est également accablé par des froids rigoureux et par l'ardeur d'un soleil brûlant, les hommes ont le corps sec, maigre, mieux prononcé, nerveux et velu. Ils sont extrêmement actifs, vigilants, d'un caractère arrogant,

cernas, et qui ad aliquid agendum natura sunt industrii et vigilantes. Mores autem habent superbos, in iram proclives et pertinaces, magisque feritatis, quam lenitatis participes, eosque ad artes acutiores et solertiores, et ad res bellicas gerendas meliores deprehendas. Quin et reliqua omnia, quæ e terra producuntur, terræ ipsius naturam sequuntur. Atque maxime quidem contrariæ naturæ et formæ sic se habent, ex quibus conjectura ducta, si reliqua consideres, minime aberrabis.

indocile, et plutôt sauvage que doux. Ils sont d'ailleurs très-intelligents et doués d'un esprit plus fin pour l'exercice des arts, et d'un plus grand courage pour celui de la guerre. Cette influence du sol ne se borne point aux hommes ; elle a également lieu sur toutes les productions de la terre.

127. Voilà quelles sont les constitutions physiques et morales les plus opposées. En suivant les règles et les exemples que j'ai rapportés, on pourra juger du reste sans craindre de se tromper.

HIPPOCRATIS DE ALIMENTO LIBER.

PRÆFATIO.

Brevitate Hippocratica opera liber hic imitatur, obscuritas etiam satis Hippocratica est. Erotianus eum inter Hippocraticos numerat (1), nec non Galenus (2), qui tamen alias cum Pherecydi, Philistoni, Thessalo, vel Herophilo adscribit (3). Prostant etiam testimonia genuitatis antiqua Gellii (4), Palladii (5), Stephani Atheniensis (6). H. Mercurialis eum Hippocrati quidem tribuit, in secundam autem classem conjicit (7). Præter Foesium (8), J. Costeus (9), Dan. Clericus (10), nec non Trillerus (11), eum pro genuino habent. H. Conringio autem liber hic ex aliis compilatus esse videtur (12). Idem auctori libri de humoribus eum adjudicat. C. Hofmannus eum propterea rejicit, quod nullus ordo in eo invenitur (13). Hallerus (14) eum haud antiquiorem Erasistrato putat, cujus nempe theoriam contineat. Grunerus denique sophistæ cujusdam serioris ævi opus esse, censet (15).

Nihil cæterum continet diætetici, pleraque autem anatomica.

(1) L. c.—(2) In commentar. ad hunc l. et in libr. de opt. constit. cap. 3. — (3) Cfr. C. Hoffmanni var. lect. libr. 7. cap. 6.—(4) Noct. Att. lib. 3. cap. 17. — (5) In comment. in libr. Hipp. de fract.—(6) In libr. 1. Galeni ad Glaucon. memorati.—(7) L. c. pag. 24.—(8) In not. ad hunc libr. in editione Hipp.

TRAITÉ DE L'ALIMENT.

Ce Traité, le quatrième dans la quatrième section de Foës, serait mieux intitulé de la *nutrition*, d'après le titre qu'il a dans le grec, et d'après les matières qui y sont traitées. Je lui ai donné celui de *l'aliment*, voulant m'accommoder aux idées reçues, depuis l'usage où l'on est de le citer sous le titre latin *de alimento*. Du reste, il aurait dû être plutôt placé dans la troisième section de Foës que dans la quatrième: car il y est plus question de physiologie que de diététique. Je ne doute point qu'on ne le trouve fort abstrait, souvent même fatigant, dans ma traduction. Il ne l'est pas moins dans les autres traductions et dans le texte, soit à raison de la généralité des idées, soit à cause de l'extrême brièveté dans laquelle une foule de choses y sont présentées en même temps, pour les ramener à un même principe que plusieurs désignent aujourd'hui sous le nom de *principe vital*. J'ai eu souvent à méditer, pour tâcher de découvrir le véritable sens de quelques endroits susceptibles de plus d'une interprétation, et qu'un autre pourra fort bien entendre d'une manière différente. Galien avait composé sur ce traité quatre commentaires assez étendus, dont il nous reste une bonne partie; mais je n'ai pas pu en tirer un grand avantage.

—(9) In miscell. 1.—(10) Hist. de med. part. 1. lib. 3. pag. 207.—(11) Opusc. Vol. 2. pag. 218.—(12) Introd. in art. med. lib. 13. cap. 6.—(13) L. c.—(14) Art. med. pr. T. 1. pag. 103.—(15) L. c.

ARGUMENTUM LIBRI.

De alimentorum generibus, et facultatibus; ad quas devehantur partes; quæ facilius, et quæ difficilius transmutentur; quæ eorum principia; quæ, quibus alimenta; quæ, non.

Caput. 1. — Alimenti species ac formæ; ejusdem effectus ac vis; de varietate succorum, nocentium æque atque non nocentium. Differentiæ morborum, eorumdemque signa recensentur.

Alimentum et alimenti species, unum et multæ. Unum quidem, quatenus genus unum; species vero humiditate et siccitate circumscribitur, in hisque formæ et quantitas inest, et ad quædam, et ad tanta referuntur. Auget autem et robur infert, carnem gignit, similitudinem et dissimilitudinem in singulis, pro cujusque natura, inducit, et ea facultate quam habet ab initio. At similitudinem pro viribus inducit, cum, quæ supervenit, superat, quæ vero prius adest principatum obtinet. Evanescit autem interdum quidem prius, tempore dimissum aut superappositum; interdum vero posterius, tempore dimissum et superappositum. Extrinsecus vero continuo in corpus subiens, utrumque temporis spatio, et post illud tempus abolet, et longo tempore membris omnibus firmiter adnexum, propriam quidem formam producit, priorem autem, interdum etiam priores delet.

Alimenti vero vis ad os, et omnes illius partes, pertingit, et ad nervum, ad venam, ad arteriam, ad musculum, ad membranam, ad carnem, pinguedinem, sanguinem, pituitam, medullam, cerebrum, medullam spinalem, et interanea, omnesque illorum partes, quin etiam ad caliditatem, ad spiritum, et ad humiditatem. In alimentorum genere id, quod alit, alimentum est, et quod alimento est proximum, et quod alimentum futurum est.

Omnium autem unum est principium, unusque omnium finis, idemque finis et principium. Quæque in singulas partes proba et vitiosa alimenti sit dispensatio,

1. (*Ce que c'est que l'aliment. Principes généraux sur cette matière.*) 1° Il y a plusieurs sortes d'aliments, *et de ses espèces.* On en considère un, qui comprend tout le genre, qui se divise en espèces, à raison de l'humidité et de la sécheresse. Les espèces sont de plusieurs sortes, suivant leur intensité et suivant la nature des parties à alimenter, suivant aussi leur volume et leur force. Sont-ce des chairs; leur aliment est différent, selon qu'elles sont égales ou inégales, selon leur nature et leur énergie native. Il y a égalité convenable dans l'aliment, lorsqu'en arrivant aux parties où il va, elles peuvent surmonter les obstacles à l'assimilation, et lorsque celui qui y est déjà se trouve disposé à assimiler celui qui arrive. L'aliment ancien s'évanouit par la destruction que le temps amène; le nouveau se superpose. Celui-ci se dissipe à son tour, cédant, par la suite du temps, la place à celui qui vient continuellement du dehors. L'aliment s'attache ainsi, à la longue, à tous les membres pour maintenir leur forme, et y opère des changements qui ne laissent plus subsister la première. L'énergie de l'aliment s'étend aux os et à toutes les parties, aux nerfs, aux veines, à la trachée artère, aux muscles, aux membranes, aux chairs, à la graisse, au sang, à la pituite, à la moelle, au cerveau, à la moelle allongée, aux viscères et à toutes leurs parties, à la chaleur, au souffle et aux humeurs. On distingue dans l'aliment ce qui alimente et ce qui est d'hors et déjà propre à alimenter et ce qui le deviendra. Le principe du tout est le même; il n'y a aussi qu'une fin; et la fin et le principe sont uns. Tout ce qui concerne l'aliment et ses parties se distribue bien ou mal: bien, quand la distribution se fait en la manière que j'ai dit; mal, lorsqu'elle se fait tout autrement. Il y a des sucs différents, tant par leurs couleurs que par leurs facultés, lesquelles sont mauvaises ou bonnes, ou neutres, qui ne font ni bien ni mal. Les sucs tirent aussi des différences de leur quantité, en ce qu'ils sont trop abondants ou pas assez; et de leurs mélanges, en ce qu'ils sont unis avec d'autres ou ne le sont point. On peut dire de tous les sucs qu'ils sont bons et mauvais par leur qualité chaude: qu'ils sont encore bons et mauvais par leur qualité froide; qu'enfin, leurs vertus sont bonnes et mauvaises, car elles sont de leur nature fort variables. Il a des sucs qui corrompent la partie et le tout, dehors et dedans; leur corruption est spontanée en un sens, non dans l'autre. Quand elle nous paraît spontanée, elle ne l'est cependant point relativement à sa cause, qui nécessite la corruption. Or, cette cause

proba quidem, ut prædictum est, vitiosa vero his contrarium habet ordinem.

Succi coloribus et viribus variant, et qui noceant, et qui juvent, et qui neque noceant, neque juvent, et copia, et exsuperantia, et defectu, et horum quidem commixtione, horum vero non et omnium. Caliditate lædunt et juvant, frigore lædunt et juvant, facultate lædunt et juvant.

Facultatis autem variæ sunt naturæ. Succi et totum, et partum corrumpentes, et extrinsecus, et intrinsecus, spontanei, et minime spontanei. Quoad nos spontanei, quoad causam autem minime spontanei.

Causæ rursus aliæ quidem manifestæ, aliæ obscuræ; et aliæ quidem, quæ sciri possunt, aliæ non possunt. Natura omnia omnibus sufficit. Ad eam extrinsecus quidem accedunt, cataplasma, illitus, unctio, nuditas et tegumentum totius et partis, calor et frigus ad eamdem rationem, et adstrictio, et ulceratio, morsus, et quod pinguefacit. Intrinsecus autem, et ex prædictis quædam, et ad hæc causa occulta, et toti, et parti, et cuidam etiam, cuidam vero minime.

Excretiones secundum naturam, ventris, urinarum, sudoris, sputi, muci, uteri, per ora venarum, quæ sunt in ano (hæmorrhoidas vocant), thymum, lepram, tuberculum in cutem sponte erumpens (φυμα dicitur), carcinoma, ex naribus, ex pulmonibus, ex ventre, ex ano, ex cole, secundum naturam, et præter naturam horum distinctiones, aliis juxta aliam rationem, interdum etiam alio modo.

Una horum omnium est natura, et non una. Multæ horum omnium naturæ et non una. Medicamentum purgans sursum et deorsum; et neque sursum, neque deorsum. In alimento medicamentum purgans, optimum; in alimento medicamentum purgans, malum. Malum et optimum ad aliud referuntur.

Ulcus, crusta, sanguis, pus, sanies, lepra, furfur, ulcera capitis manantia, impetigo, vitiligo, lentigo interdum quidem est quelquefois manifeste, d'autres fois cachée; de nature à pouvoir être découverte, ou impossible à découvrir.

2. (*Suite de principes physiologiques sur la nutrition.*) La nature suffit pour tout, à tout. On l'aide à l'extérieur par des cataplasmes, des liniments, des onctions, par l'exposition à l'air, par le revêtement de tout le corps ou de quelques parties, par le froid et le chaud diversement employés, par l'usage des astringents, des scarifications, des stimulants, des agglutinants. On y joint intérieurement partie de ces divers moyens. Dans l'intérieur est un agent inconnu qui travaille pour le tout et pour les parties, quelquefois pour certaines, non pour d'autres.

3. (*Des excrétions et des excroissances.*) Les excrétions naturelles sont celles des selles, des urines, de la sueur, des crachats, de la morve, des règles pour les femmes, des hémorroïdes. Les verrues, la lèpre, les tumeurs, les carcinomes du nez, du ventre, de l'anus, des parties naturelles, sont des excroissances dont les premières peuvent être regardées comme naturelles, les autres sont non naturelles. Il y a entre toutes des différences suivant leurs causes diverses qui les font varier à l'infini. La nature est une en tout, mais infiniment variée. Des médicaments, les uns vident par haut, les autres par bas; certains ni par haut ni par bas.

4. (*Continuation de principes concernant l'aliment.*) User d'aliments qui ont des vertus médicales, c'est bon et c'est mauvais. Le bon et le mauvais sont relatifs. Les plaies, la brûlure, le sang rendu, le pus, l'ichor, la lèpre, les dartres, la teigne, la gale, les taches à la peau sont tantôt un bien, tantôt un mal; il y en a qui ne sont ni un bien ni un mal. Les aliments quelquefois n'alimentent point (1): ils ne peuvent alimenter; ils ne sont aliments que de nom. Ce qui alimente, en effet, est véritablement un aliment, quoiqu'il n'en porte pas le nom (2). L'aliment arrive jusqu'aux poils, aux ongles; il pénètre de l'extrême superficie jusqu'aux parties les plus internes. Il n'y a qu'un but, il n'y a qu'un effort, tout le corps y participe; c'est une sympathie universelle. Tout est subordonné à tout le corps, tout l'est aussi à chaque partie. Dans chaque partie, il y a des parties pour concourir à l'ouvrage. Le commencement, grand dès son principe, coïncide avec la fin: de la petite extrémité, il y a communication avec la grande origine (3).

(1) Quand on ne les digère point.

(2) C'est en ce sens qu'on doit regarder l'air comme un de nos plus grands alimens.

(3) C'est ici l'un des passages dont l'on

lædit, interdum vero juvat; est ubi neque lædit, neque juvat.

Alimentum, minime alimentum. Nisi alere queat, nomine est alimentum, non re. Re alimentum, nomine non item.

Alimentum in pilos, in ungues, et in extimam superficiem ab internis partibus pervenit. Ab externis partibus alimentum ab externa superficie, ad intima pervenit.

Confluxio una, conspiratio una, consentientia omnia. Ad universam quidem totius naturam, omnia; ad particularem vero, partis cujusque particulæ ad opus. — Principium magnum ad extremam partem pervenit, ex parte extrema ad magnum principium pervenit. Una natura, esse et non esse.

Morborum differentiæ, in alimento, in spiritu, in calore, in sanguine, in pituita, in bile, in humoribus, in carne, in pinguedine, in vena, in arteria, in nervo, musculo, membrana, osse, cerebro, spinali medulla, ore, lingua, gula, ventriculo, intestinis, septo transverso, abdomine, jecore, liene, renibus, vesica, utero, cute; hæc omnia tum sigillatim, tum per partes.

Magnitudo ipsorum magna et non magna.

Indicia, titillatio, dolor, ruptio, mens, sudor, urinarum sedimentum, quies, jactatio, visus, imaginationes; morbus regius, singultus, morbus comitialis, sanguis integer, somnus. Et ex his, et ex aliis, quæ insunt a natura, et quæcumque ejusmodi ad noxam et utilitatem tendunt.

Labores totius et partis, et magnitudinis signa, alterius quidem ad majus, alterius vero ad minus, et ex utrisque ad majus, et ex utrisque ad minus.— Dulce, non dulce. Dulce facultate, velut aqua; dulce gustu, velut mel, utrorumque signa, ulcera, oculi, et gustus, et in his magis et minus. Dulce ad adspectum, et in coloribus, et in aliis mixturis, dulce magis et minus.

5. (*Sources nombreuses des dérangements qui produisent les symptômes dont les diverses maladies sont accompagnées.*) La nature est une, être ou ne pas être. Les différences des maladies dépendent de l'aliment, du souffle (1), de la chaleur, du sang, de la pituite, de la bile, des autres liquides, des chairs, de la graisse, des vaisseaux sanguins, de la trachée-artère, des nerfs, des muscles, des membranes, des os, du cerveau, de la moelle épinière, de la bouche, de la langue, de l'estomac, du ventre, du diaphragme, du péritoine, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, de la matrice, de la peau. Toutes ces parties conspirent ensemble et séparément : leur étendue est grande et petite. Elles donnent pour signes le picotement, la douleur, les déchirures, le sentiment quelconque, les sueurs, les sédiments des urines, le repos, l'agitation, la vue, l'illusion, la jaunisse, le hoquet, les convulsions, le bon état du sang, le sommeil, et tous les autres symptômes de cette nature, qui tendent au bien ou au mal, faisant en même temps connaître le mauvais état du tout et des parties. Il y a aussi des signes pris du volume, en ce qu'il augmente; et dans cela encore il y a le plus et le moins.

6. (*Tout n'est que rapports dans l'économie animale : rien n'y est absolu.*) Il y a doux et non doux : doux dans ses effets, par exemple, l'eau : doux au goût, par exemple, le miel. Ces qualités se manifestent par des applications aux plaies; elles se manifestent au goût, quelquefois à la vue, tantôt plus, tantôt moins. Il y a doux à la vue en certaines couleurs et certains mélanges, tantôt plus, tantôt moins. La fibre lâche est bonne, quand on doit perdre beaucoup par la transpiration; la densité de la fibre est un mal en ceux qui ne transpirent pas assez. La transpiration abondante fait la faiblesse et la bonne santé; elle sert dans les convalescences. Ceux qui ne transpirent guère dans l'état de santé sont plus vigoureux; s'ils tombent malades, leurs convalescences sont plus difficiles. Cela s'observe, et dans tout le corps, et dans ses diverses parties.

7. (*Diverses voies de l'aliment, et les prodigieuses variétés qui s'y observent, tant relativement au bien et au mal, que relative-*

---

me paraît avoir fort abusé, pour en induire que la circulation du sang, qu'Harvée a fait connaître, n'était pas ignorée d'*Hippocrate*. Le principe d'*Hippocrate*, très-vrai dans sa généralité, s'applique aux sensations et à bien d'autres fonctions, tout aussi bien qu'à la circulation.

(1) *Du souffle.* Voyez la note au n° 10 du traité *De la nature de l'homme.*

CAPUT II. — De perspiratione, aliisque speciebus alimenti; in quibus etiam de dispositione athletica, deque cibo juvenum, senumque.

Corporis raritas ad perspirationem, quibus amplius aufertur, salubrior. Corporis densitas ad perspirationem, quibus minus aufertur, insalubrior. Quibus corpus probe perspirat, ii imbecilliores et salubriores existunt, prompteque restituuntur. Quibus male perspirat, ii priusquam ægrotent, robustiores sunt, cum vero in morbum inciderunt, ægrius restituuntur; hæc autem et toti et parti attribuuntur.

Pulmo contrarium corpori alimentum trahit, et reliqua omnia idem. — Alimenti spiritus principium, nares, os, guttur, pulmo, reliquaque perspiratio. Alimenti, tum humidi, tum sicci, principium, os, gula, ventriculus. At antiquius alimentum per abdomen, umbilicus.

Venarum origo tanquam radix, hepar est, et arteriarum, cor. Ex his per omnia sanguis et spiritus pervagatur, calorque per hæc permeat.

Facultas una et non una, ex qua hæc omnia, et ab his diversa administrantur. Alia quidem ad totius et partis vitam; alia vero ad sensum totius et partis. — Lac, alimentum, quibusdam pro natura lac alimentum est; aliis vero minime. Sunt, quibus vinum alimentum est; sunt quibus non est. Et carnes, multæque aliæ alimenti formæ, et pro regione, et pro consuetudine. Aluuntur hæc quidem ad incrementum, et ut subsistant, hæc vero tantum ut subsistant, veluti senes; alia insuper ad robur.

Affectio athletica non est a natura, præstat in omnibus habitus salubris. Quantitatem apte ad vires accommodatam recta conjectura consequi, ardua res est. Lac, et sanguis, alimenti redundantia.

Circuitus ad multa consentiunt, ad fetum et ad illius alimentum. Rursus autem sursum repit, in lac, et in alimentum, et ad infantem.

Vitam habent non animantia; vitam habent animantia, et animantium partes. Omnium naturæ a nullo edoctæ sunt.

ment à une foule d'autres circonstances, entre autres la variété de la durée du temps des grossesses.) Le poumon a un aliment différent de celui du reste du corps, tout le reste a un aliment commun. Le commencement de l'alimentation par le souffle, se fait par le nez et par la bouche, puis par les bronches et par le poumon. Il y a encore une autre inhalation. Le commencement de l'alimentation par le sec et par l'humide se fait par la bouche, puis par l'estomac et par le ventre. Il y a une alimentation plus ancienne à travers l'épigastre par l'ombilic. Le foie est la racine des veines (1), le cœur celle des artères; par leur moyen le souffle et le sang se distribuent dans tout le corps, et la chaleur se porte partout. Il y a un principe simple et multiplié dans ses effets, qui préside à toute l'économie du corps et qui y produit les contraires; il fait la vie du tout et des parties. Le lait est un aliment; il est de sa nature d'alimenter certaines personnes; d'autres fois il n'alimente point. Le vin alimente les uns, il n'alimente pas les autres. L'usage des viandes, et beaucoup d'autres espèces de nourritures tiennent aux lieux dans lesquels on vit et à la coutume. Les aliments servent tantôt à l'accroissement, tantôt à la subsistance seulement, comme chez les vieillards. Il y en a aussi pour faire accroître les forces : les restaurants. La constitution athlétique n'est point naturelle. Le meilleur de tous les états est celui de la bonne santé. Il est difficile d'assigner au juste la quantité d'aliments qui conviennent à chacun suivant ses forces. Le lait et le sang *des règles* se font de la surabondance dans l'aliment. Les règles ont du rapport *avec le lait* à bien des égards; elles servent à l'aliment du fœtus; elles montent pour former le lait qui alimente l'enfant après sa naissance. Des êtres inanimés ont leur vie; les animaux ont la leur, et leurs parties l'ont aussi. La nature de chaque être agit sans avoir besoin de maître. Que le sang change de nature, c'est quelquefois un bien; qu'il conserve sa nature, c'est aussi un bien. Si le sang change de nature, c'est un mal; s'il la conserve, c'est un mal (2). Si les humeurs changent de nature, c'est un bien; si elles la conservent, c'est un bien. Le concordant devient discordant; le discordant devient concordant. Si le lait change de nature, c'est un bien; s'il n'en change pas, c'est un mal : s'il en

(1) Nous avons vu une autre origine des veines au n° 3 *de la nature de l'homme.*

(2) *C'est un mal*, suivant que son état était bon ou mauvais.

Sanguis alienus utilis, sanguis proprius utilis; sanguis alienus noxius, sanguis proprius noxius. Humores proprii noxii, humores alieni noxii ; humores alieni conferentes, humores proprii conferentes. Consentiens, minime consentiens; dissentiens, minime dissentiens. Lac alienum probum, lac proprium noxium; lac alienum noxium, lac proprium utile.

Cibus juvenibus leniter coctus, senibus extreme immutatus, in ætatis vigore constitutis minime immutatus.

Ad conformationem, soles triginta quinque; ad motionem, septuaginta; ad perfectionem, ducenti et decem. Alii tradunt, ad formam, quadraginta quinque ; ad motionem, septuaginta sex ; ad exitum ducentos et decem. Aliis ad speciem, quinquaginta; ad primum saltum, centum; ad perfectionem, trecenti. Ad distinctionem, quadraginta ; ad transitionem, octoginta; ad elapsum, ducenti quadraginta.

Non est, et est. In his autem temporibus, et ex toto, et ex parte, plures et pauciores nascuntur, neque vero multo plures quam pauciores. At pauciores tot, et quæcumque alia his similia.

CAPUT III. — Alimentum ossium, narium, maxillarum et hujusmodi ; alimenti conversio.

Ossium alimentum ex fractura. Naso bis quinque dies debentur; maxillæ et claviculæ, et costis, bis totidem ; cubito, triplices ; tibiæ et brachio, quadruplices; semori, quintuplices, et si quod in his plus aut minus potest.

Sanguis humidus, et sanguis solidus. Sanguis humidus, probus ; sanguis solidus, vitiosus.

Proba omnia et vitiosa ad aliquid referri debent. Via sursum, deorsum, una. — Alimenti facultas mole præstantior, alimenti moles facultate præstantior et in humidis, et in siccis. Detrahit et apponit idem; huic quidem detrahit, illi vero apponit idem.

Venarum pulsationes, et spiritus respiratio, pro ætate consentiunt et dissentiunt, et morbi et sanitatis sunt indicia, magisque sanitatis, quam morbi, et morbi magis quam sanitatis, spiritus enim etiam alimentum est. — Humidius alimentum facilius, quam siccum immutatur. Siccum change, c'est un mal ; s'il la conserve, c'est un bien. Les aliments pour l'enfance doivent être de facile digestion ; pour la vieillesse, de digestion très-facile, où il n'y ait rien à faire ; dans la vigueur de l'âge, il est bon qu'ils soient de difficile digestion. Le fœtus est formé le trente-cinquième jour ; il se remue le soixante-dixième, et il sort le deux cent dixième : d'autres disent qu'il n'est formé que le quarante-cinquième jour, qu'il ne se remue que le soixante-seizième, et qu'il sort le deux cent dixième : il y en a qui pensent qu'il a besoin de cinquante jours pour être formé, de cent jours pour se remuer, qu'il sort le trois centième jour; que le sexe se distingue le quarantième ; que le fœtus change de place le quatre-vingtième ; qu'il tombe dans le bas le deux cent quarantième. Cela est, et cela n'est point, suivant les cas ; il y a même, en cela, le plus et le moins. Les enfants restent dans le sein de la mère pendant tout leur temps, ou ils n'y restent que partie de ce temps. Il y en a davantage de ceux qui restent moins que de ceux qui restent plus. Ainsi du reste.

8. (*Différences dans la durée du temps pour le cal de divers os, et autres variétés.*) Pour la réunion des os après les fractures, il faut dix jours à ceux du nez ; vingt jours à la mâchoire, aux clavicules, aux côtes; trente jours au cubitus ; quarante au tibia et à l'humérus ; cinquante au fémur : mais il y a encore en ceci le plus et le moins. Le sang est une humeur, et il prend la forme solide. Le sang liquide est bon, le sang caillé est mauvais. Quand on dit bon ou mauvais, on parle toujours relativement à quelque chose. Que l'on monte ou qu'on descende, la longueur du chemin est la même. La qualité de l'aliment est préférable à la quantité. Quelquefois la quantité vaut mieux que la qualité. Cela est vrai et des aliments secs et des humides. La même chose ajoute et ôte ; elle ajoute dans un cas, elle ôte dans un autre. Le battement des artères, le mouvement de la respiration varient suivant les âges. Ils coïncident quelquefois tous les deux ; communément ils ne coïncident point : ils sont l'un et l'autre des signes de santé et de maladie. On peut également dire que ces deux mouvements sont des signes de santé plus que de maladie, ou bien de maladie plus que de santé. L'air est leur aliment, le souffle est une nourriture.

9. (*Avantages des liquides dans l'alimentation. Item du mouvement.*) Les aliments liquides se digèrent plus facilement que les solides ; d'*autres fois* les solides, plus facilement que les liquides. Ce qui s'assimile avec peine, se détruit difficile-

alimentum facilius, quam humidum immutatur.

Quod ægre immutatur, ægre consumitur. Quod facile apponitur, facile consumitur. Qui celeri appositione indigent, iis humidum medicamentum, ad resumendas vires optimum ; qui vero adhuc celeriore, per odoratum. At qui tardiore appositione opus habent, iis solidus cibus exhibendus. — Musculi solidiores ægrius reliquis colliquescunt, excepto osse et nervo.

Quæ exercitata sunt, ægre immutantur, ipsaque in suo genere se ipsis, quam pro natura, valentiora sunt, ideo ipsa inter se ægrius colliquescunt. — Pus ex carne, purulentum ex sanguine, et ex reliquo humore. Pus ulceris alimentum; pus venæ et arteriæ alimentum. Medulla ossis alimentum, ideo callo firmatur.

Facultas omnia auget, et alit, ac propagat. Humiditas alimento vehiculum præbet.

ment ; ce qui s'attache avec facilité, se détache sans peine. Faut-il réparer les forces, les remèdes liquides en fournissent un moyen prompt ? S'il faut aller plus vite, recourez aux odeurs ; s'il n'y a pas de péril dans la demeure, employez la nourriture solide. Les muscles les plus forts se détruisent le plus tard ; les membranes et les os résistent encore davantage. Plus les parties sont exercées, plus elles résistent chacune suivant son genre ; elles acquièrent, par l'exercice, une force au-dessus de celle de leur nature, et rendent leur destruction plus difficile.

10. (*Du pus et de la moelle.*) Le pus se fait des chairs ; la purulence vient du sang et des autres humeurs. Le pus est l'aliment des plaies, pour la régénération des chairs ; il nourrit les veines et les artères. La moelle est l'aliment des os ; elle sert à former le cal (1). Le même principe fait et l'accroissement, et la nourriture, et la reproduction des os. L'humide est la voie, le véhicule de l'aliment.

(1) On connaît les belles expériences de M. Troja sur cette matière.

HIPPOCRATIS DE RATIONE VICTUS IN MORBIS ACUTIS LIBER.

PRÆFATIO.

Hic liber, excepta quarta sectione, non solum omnium consensu genuinis Hippocratis scriptis adnumeratur, sed etiam eo maxime dignus est. Erotianus illum in librorum Hippocraticorum recensione inter diæteticos reponit (1). Galenus quidem contendit, librum post mortem Hippocratis editum, interspersaque esse quædam, quæ ab Hippocratis temporibus recedant (2), aliis autem, et permultis in locis, priorem partem libri, quam ipse commentariis instruxit, pro maxime germana habet (3). Præter Palladium (4), memorant illum Plinius (5), Athenæus (6), qui autem multa etiam in ea suspecta esse, aut reticuit. Multa ex eo excerpsit Cælius Aurelianus (7). Quod recentiores attinet, priorum sectionum genuitatis testimonia Hieron. Mercurialis (8), Lud. Lemosii (9), Foesii (10), Halleri (11), Gruneri (12), Grimmii (13) cæterorumque prostant. Ultimam autem sectionem Hippocrate indignam, et spuriam esse, cum Galeno (14) omnes contenderunt. Videtur autem illa pars liber esse, qui a Cælio Aureliano titulo libri Hippocratis regularis, sive diætetici, citatur (15). Perantiqua saltim est. Erasistrati adeo jam temporibus eam libro de diæta acutorum additam fuisse, Galenus quidem dicit, sed non probat.

(1) L. c. — (2) Comm. 2. in hunc libr. text. 55. et comm. 3. text. 40. — (3) Comment. in hunc libr. passim, inprimis in procem. comm. 4. et libr. 3. de respir. diff., et comm. 1. in progn. text. 4. — (4) Comm. in Hipp. de fract. l. — (5) Libr. 18. cap. 7. — (6) Deipnosoph. l. 2. cap. 7. — (7) Acut. libr. 1. cap. 12. et libr. 2. cap. 19. — (8) L. c. p. 16. 17. — (9) Jud. op. Hipp. cap. 5. p. 24. — (10) In not. ad hunc libr. — (11) Bibl. med. pr. T. 1. p. 65. et art. med. pr. T. 1. p. 258. — (12) L. c. p. 65. — (13) Hippocrat. Werke B. 2. p. 518. — (14) In procem. ad. comm. 4. in Hipp. de diæt. acut. aliisque locis. — (15) Cfr. Fabricii bibl. gr. ed. IV. Vol. 2. p. 558.

TRAITÉ DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.

Ce traité est le cinquième dans la quatrième section de Foës. On y trouvera la même assiduité à observer et la même excellence de jugement qui font admirer Hippocrate dans tout ce que plus de vingt siècles nous en ont transmis.

1. (*Insuffisance de la doctrine consignée dans les sentences Cnidiennes.*) Ceux qui ont recueilli les sentences qu'on nomme *Cnidiennes*, ont bien décrit les symptômes des maladies, tels qu'ils se montrent, ainsi que la manière dont certaines se terminent ; mais on pourrait en faire autant sans être médecin, en s'informant avec les malades de ce qui leur arrive, et l'on a négligé dans les Cnidiennes bien des choses que le médecin doit savoir, sans qu'on puisse les apprendre du malade, dont plusieurs sont cependant essentielles pour connaître le mal. Quant à ce qui est de la manière de le traiter, après qu'on le connaît, je pense, en beaucoup de points, différemment de ce qu'on trouve dans les Cnidiennes. Je ne puis être de l'avis de leurs auteurs touchant ce point. Je les loue néanmoins de ce qu'ils ne prescrivent qu'un petit nombre de remèdes ; car, à la réserve des forts purgatifs dans les maladies aiguës, leurs traitements se réduisent, pour l'ordinaire, à l'usage du petit lait et du lait au printemps. Ces remèdes, s'ils étaient bons et suffisants pour les maladies contre lesquelles ils les prescrivent, seraient assurément très-estimables, en ce qu'étant si simples ils rempliraient toutes les vues du médecin. Or, il n'en est pas ainsi.

2. (*Justice rendue aux médecins, concordant certains remèdes à employer dans quelques maladies, avec des observations sur leur mauvaise classification.*) Ceux qui sont venus après ont traité plus médicalement des remèdes qu'il convient de donner dans chaque maladie ; mais les anciens médecins n'ont rien écrit qui soit digne de remarque, concernant le régime ; ils ont négligé une partie si essentielle. Certains n'ignoraient cependant pas les divers caractères des maladies et leurs différentes formes ; encore faut-il observer qu'ils se sont mépris quand ils ont voulu en faire une énumération bien ordonnée. L'erreur dans l'énumération est facile, si l'on distingue une maladie de l'autre,

SECTIO I.

ARGUMENTUM.

De ptisana contra Cnidios, qui victus rationem neglexerint; deinde contra medicos sui ævi, qui in principio morbi acuti ægrotum inedia macerabant, cibosque offerebant in morbo jam adulto. Contra eos Hippocrates defendit, in acutorum morborum principiis victum propinari debere pertenuem, mulsam, aut hordei cremorem, inde paulatim posse medicum ad cibum solidiorem, ipsamque ptisanam progredi.

CAPUT I. — Nihil memoratu dignum de diæta veteres scripserunt. Medicum in acutis morbis cognosci. Verum de iis quam maxime medicos discrepare.

Qui Cnidias appellatas sententias scriptis tradiderunt, ii sane, quæ in singulis morbis ægri patiuntur, et quomodo eorum nonnulla ipsis eveniunt, recte conscripserunt, et hucusque quidem, quæ quivis etiam medicinæ ignarus recte scribere potuerit, si probe ex unoquoque ægro, quæ patiatur, intellexerit. At quæcumque medicum, non referente ægro, prædixisse oportuit, ea magna ex parte prætermissa sunt, quædam in quibusdam, nonnullaque ad conjecturalem cognitionem valde accommodata.

Cum vero ad conjecturalem cognitionem referatur, quomodo singula curare oporteat, in iis multo aliter, quam illi disseruerunt, sentio. Ac neque solum ob id non laudo, sed quod paucis etiam numero remediis usi sunt. Nam et plurima ab ipsis relata sunt (præterquam in morbis acutis), medicamenta deorsum purgantia exhibenda, et serum et lac, tempestive propinandum. Hæc igitur, si bona essent, et morbis, quibus exhibenda monent, convenientia, longe majore laude digna essent, quod pauca sufficerent. Nunc vero res aliter se habet. Qui tamen postea recognoverunt, ii medice magis, quæ singulis exhibenda sunt, percurrerunt.

parce qu'elles diffèrent un peu (1), et si l'on croit qu'elles ne sont pas les mêmes, à moins qu'elles ne portent le même nom.

3. (*Objets de la médecine.*) Notre art est tel, qu'on n'y peut, à mon avis, rien négliger. Il faut laisser aller ce qui va bien de lui-même, user de diligence dans ce qui demande de la célérité, purger ce qui a besoin d'être purgé ; faire sans donner de douleurs, ce qui peut être opéré sans douleur; et, dans tout, chercher à parvenir au mieux, ne se contentant point d'en approcher. J'estime surtout un médecin qui se conduit mieux que les autres dans les maladies aiguës. Ce sont celles dont il meurt le plus de monde. Du nombre des aiguës, ainsi nommées par les anciens, sont la pleurésie, la péripneumonie, la phrénésie, la léthargie, la fièvre ardente, et toutes celles qui sont mortelles avec fièvre continue. Toutes les fois qu'on voit dans un pays certaines maladies ayant un caractère commun, encore qu'elles soient différentes, elles sont plus généralement mortelles, quoiqu'elles ne soient pas pestilentielles, mais seulement épidémiques. — Le peuple ne discerne pas les grands médecins d'avec ceux qui ont seulement quelques connaissances. Il se plaît surtout à blâmer ou à louer les cures extraordinaires. La preuve qu'il est hors d'état de porter de bons jugements au sujet des maladies qui demandent le plus de science, c'est qu'il lui semble que ceux qui ne sont pas médecins, sont les plus capables d'en faire le traitement. Il est facile de retenir quelques mots usités dans l'occasion auprès des malades. Si l'on y parle de tisane crêmée, de tel ou tel vin, d'hydromel, le vulgaire regarde comme indifférent que l'ordonnance de ces choses vienne d'un bon ou d'un mauvais médecin, en quoi l'on se trompe fort. C'est précisément dans la diverse manière d'employer ces moyens simples, qu'un grand médecin diffère surtout des autres. Or, je crois qu'il convient de consigner par écrit ce qu'ils ignorent communément à ce sujet, et ce qu'il est important d'en savoir, comme pouvant procurer un grand bien ou faire éviter un grand mal.

4. (*La partie du régime dans les maladies*

---

(1) On pourrait reprocher à Hippocrate d'être lui-même bien souvent tombé dans ce défaut, si l'on regardait comme composés par lui, le Traité des maladies, celui des maladies des femmes, et quelques autres que l'on verra dans la seconde partie de cette traduction, qui passent généralement pour n'être point du père de la médecine.

Sed neque de victus ratione quidquam effatu dignum veteres scriptis tradiderunt, eamque, quamvis magna res sit, omiserunt. Varia tamen morborum singulorum genera, multiplicemque eorum divisionem, non ignorarunt quidam. At numeros morborum singulorum plane declarare studentes, non recte scripserunt. Neque enim quis facile numeret, si quis ex eo ægrotantium morbum æstimet, quod ab altero re quadam differat, neque eumdem esse morbum reputet, nisi eodem nomine nuncupetur. Mihi autem placet, ut ad omnem artem animum attendamus. Nam quæ recte procedunt opera, ea recte singula facere oportet; quæ item celeritate opus habent, celeriter, quæ etiam munditiem desiderant, munde, et quæ citra dolorem tractari postulant, ea, quam maxime fieri possit, sine dolore facere, cæteraque omnia id genus, multo aliter quam proximi, meliorem in formam commutare convenit.

Sed maxime eum medicum probaverim, qui in morbis acutis, quorum vi plerumque homines intereunt, longe melius cæteris se gerat. Sunt autem hi, quantum nominibus veteris complexi sunt : pleuritis, peripneumonia, phrenitis, lethargus, febris ardens, et quicumque alii morbi ad hos consequuntur, quorum febres omnino continuæ interficiunt. Cum enim nullum pestilentis morbi commune genus populariter grassatum fuerit, sed dispersi morbi, et non similes fuerint, ab his plures, quam ab aliis omnibus, moriuntur. Populares igitur non satis discernunt eos, qui in his longe proximis excellunt, aliarumque curationum potius aut laudatores, aut vituperatores existunt. Deinde id magno est argumento, quod populares hujusmodi morborum nullam prorsus habent intelligentiam, cum ad eam non nisi studio perveniri possit. Nam et qui medicinæ non profitentur scientiam, medici maxime in ejusmodi morbis esse videntur, facile est enim, nomina, quæ circa hujusmodi ægrotantes proferri solent, ediscere. Nempe si quis ptisanæ cremorem nominaverit, hocque vel illud vinum, aut etiam mulsum, eadem omnia videntur plebeiis dicere medici tum meliores, tum deteriores. At non ita se res habet, verum in his sane vel maxime alii aliis præstant. Videntur autem mihi dignissima esse, quæ scribantur, quæcumque medicis ignorantur, quamvis scitu commoda existant, quæque magnas

aiguës avait été entièrement négligée. L'usage de la tisane, administrée convenablement pour nourriture, y est de la plus grand utilité.) On ignore, en général, pourquoi, dans les maladies aiguës, certains médecins ne laissent prendre pour nourriture, durant tout le cours de la maladie, que de la tisane (1), en quoi ils font bien : pourquoi il y en a qui ne permettent en aucun cas de prendre la substance de l'orge, regardant cela comme un grand mal ; ils en donnent seulement le suc coulé à travers un linge ; d'autres interdisent la tisane épaisse (2) et la tisane crêmée, jusqu'après le septième jour, et quelques-uns l'interdisent jusqu'à ce que la maladie soit entièrement jugée. Les médecins ne se sont pas fort occupés à chercher les raisons de cette diversité de conduite, et peut-être en la cherchant ne l'eussent-ils pas trouvée. Le défaut de connaissances sur ce point nuit cependant à notre art auprès du vulgaire, au point qu'il imagine que dans les maladies aiguës la médecine est nulle. Tant la conduite que les maîtres de l'art y tiennent, est différente, chacun soutenant que la sienne est bonne et que celle des autres est mauvaise. On dirait presque qu'il en est d'eux comme des augures qui prétendent que le vol de l'oiseau, s'il vient de la droite, est favorable ; sinistre, s'il vient de la gauche, et ainsi de leurs autres divinations : on n'ignore point que les devins disent très-souvent tout le contraire l'un de l'autre. Je maintiens donc que les recherches, au sujet du régime, sont un des objets de la médecine, les plus dignes de toute notre attention. Elles contribueront, en effet, beaucoup, et aux moyens de rétablir la santé des malades et à la conservation de celle des gens qui se portent bien, en leur procurant une bonne constitution, et à tout ce qu'on peut désirer qui en dépend. Or, je dis que la tisane a été préférée, à juste titre, sur tous les autres aliments dans les maladies, et j'approuve fort le choix qu'on en a fait. Elle est muqueuse, douce, homogène, lubréfiante, humectante; elle ne donne point de soif; elle lâche un peu le ventre quand il le faut ; elle n'a rien d'astringent, rien qui porte de trouble dans les

(1) Par tisane, on doit entendre, dans la lecture des anciens médecins, une forte décoction d'orge, qui servait communément de nourriture aux malades, comme chez nous le bouillon. Galien a fait un traité de la tisane, où il en donne la composition.

(2) Voyez, *infrà*, la note sur le n° 6 de ce traité.

utilitates, aut magnas noxas inferunt. Quæ igitur ignorantur, hæc sunt. Quanam de causa in morbis acutis quidam medici, toto vitæ tempore, in ptisana non colata exhibenda perseverant, et recte se curare existimant. Quidam etiam omni ratione contendunt, ne ullo modo hordeum æger devoret, quod inde magnum secuturum detrimentum existiment; verum per linteum excolantes ejus succum porrigunt. Horum etiam nonnulli neque ptisanam crassam, neque succum exhibent, et hi quidem, dum septimum diem æger attigerit, alii vero, dum in totum morbus judicatus fuerit. Hujusmodi itaque quæstiones non admodum proponere medici consueverunt, ac neque forte, si proponant, inveniuntur. At vero ars tota magnam quidem apud vulgum calumniam sustinet, adeo, ut nullam omnino medicinam esse, existiment.

Siquidem in acutis morbis in tantum inter se dissentiunt artifices, ut, quæ alter exhibet, veluti optima reputans, ea jam mala alter existimet, fereque ob id ars ipsa divinationi similis esse videatur, quoniam augures eumdem alitem, si quidem sinister appareat, bonum esse, existimant, si vero dexter, malum. Et in aruspicina hujusmodi quoque alia videntur in aliis. Sed et vaticinantium nonnulli contraria his sentiunt.

Hanc autem speculationem, tum pulcherrimam, tum quam plurimis in arte maxime commodis cognatam esse, censeo. Etenim omnibus ægris ad sanitatem magnum quidpiam facit, sanisque ad sanitatem tuendam, et iis, qui sese exercent, ad bonum habitum comparandum, tum etiam ad id, quod quisque voluerit, obtinendum.

Caput II. — Ptisanam in morbis acutis recte prælatam esse; oportere ex hordeo optimo eamdem præparare, et quam optime coctam. Quod lubricissima sit, et maxime sitim extinguat; quodque aliquando quidem juvet, aliquando vero noceat; unde siderati apud veteres. Quando permittere oporteat, vel inhibere sorbitionis exhibitionem.

Ptisana igitur recte videtur omnibus frumentaceis eduliis præferri, in his morbis acutis, eosque, qui eam prætule-

entrailles, ni qui puisse donner de gonflements. La cuisson lui enlève ce qu'elle pourrait avoir de venteux. Ceux qui en usent dans les maladies aiguës, ne doivent point en laisser un seul jour manquer leurs vaisseaux, pour m'exprimer ainsi. Ils la prendront régulièrement, à moins qu'il ne faille la suspendre, à raison de quelque purgatif ou des lavements. On la donnera deux fois par jour à ceux qui sont habitués à faire deux repas. Quant à ceux qui ne font qu'un repas par jour, ils ne la prendront d'abord qu'une fois, à raison de l'habitude; ensuite on leur en donnera deux fois, s'il se peut, et s'il convient d'augmenter.

5. (*Règles principales concernant la quantité de tisane à donner pour nourriture.*) Quant à la quantité, il suffira d'en donner peu en commençant. Il faut se garder du trop, et ne faire prendre que ce qui est nécessaire pour ne pas laisser les vaisseaux trop vides, proportionnant la quantité à celle de la nourriture habituelle. Pour ce qui est d'y ajouter la purée de l'orge, on doit en mettre peu, si l'on a lieu de croire que le malade a une grande sécheresse, faire même boire auparavant ou de l'hydromel, ou du vin, ou quelque autre liquide convenable. Nous assignerons dans la suite quel est celui qui convient dans chaque état. Tant que la bouche est humectée, et que le crachat venant du poumon s'expectore facilement, on peut donner plus de purée. Pour le dire sommairement, plus on observe d'humectation, plus la maladie tend vers la fin. Elle se juge plus tard, quand on y en observe moins.—Ce que j'ai dit jusqu'ici est hors de doute. J'ai passé bien d'autres circonstances, d'après lesquelles on doit se conduire, dont il sera question plus bas.

6. Plus les évacuations par les purgatifs sont grandes, plus il faut nourrir jusqu'au temps de la crise, et même pendant les deux jours qui la suivent, lorsqu'elle se fait le cinquième jour, ou le septième, ou le neuvième, car on doit avoir égard aux jours pairs ou impairs. Ensuite on donnera le matin la purée, et l'on passera lentement aux autres aliments : ils ne sont bons qu'après avoir commencé d'user de la tisane entière (1). En suivant ce régime,

(1) Je pense que par *tisane entière* on doit entendre celle dans laquelle on faisait passer, par colature, toute la purée de l'orge qui avait servi à la décoction. M. Leclerc a donné, dans son Histoire de la médecine, le procédé de la tisane, d'après Galien; mais j'ignore

runt, laudo. Nam et lentorum habet levem, continuam, et suavem ac lubricam, mediocriter humescentem, sitim minime inferentem, et si quid elui indiget, probe abluentem, neque adstringit, nec malam turbationem affert, neque in ventre intumescit. Nempe inter coquendum, quoad maxime fieri potuit, intumuit. Qui ergo ptisana in hujusmodi morbis utuntur, ne uno quidem die vasorum inanitionem (ut ita dicam), fieri permittant, sed citra intermissionem ea utantur, nisi vel propter medicamentum, vel clysterem intermittere expediat. Et his quidem, qui bis die cibum sumere consueverunt, bis danda est; his vero, qui semel cibum capere consueverunt, his primo die semel danda, paulatim autem progrediendo, si fieri possit, iis etiam bis danda, si quid adjiciendum videatur. Verum inter initia neque multa copia, neque valde crassa exhibenda, sed ut consuetudinis causa aliquid ingeratur, et ne multa vasorum inanitio fiat.

Quod autem ad sorbitionis adjiciendæ quantitatem attinet, si quidem siccior, quam quis existimet, morbus fuerit, non magna copia exhibenda, sed ante sorbitionem, vel mulsa, vel vinum, vel quodcunque magis conveniet, propinandum. In singulis vero generibus quodnam sit accommodatissimum, dicetur.

Quod si os humescat, et quæ ex pulmone efferuntur convenientia fuerint, in summa, sorbitionis quantitatem adjicere, convenit. Quæ namque celerius magisque madescunt, judicationis celeritatem denuntiant; quæ vero tardius et minus, tardiorem judicationem significant. Atque hæc quidem prorsus hoc modo se habent. Sed et multa quoque alia peropportuna prætermittuntur, ex quibus significationem capere convenit, quæ deinceps referentur. Quoque copiosior purgatio fuerit; eo major quantitas ad judicationem usque adjicienda, præcipue vero duobus ab judicatione diebus, quibus quidem, aut quinto, aut septimo, aut nono judicatio fieri, videatur, ut etiam dierum paritatis et imparitatis ratio habeatur. Post hoc autem mane quidem sorbitione utendum, vespere vero ad cibos transeundum. Magna autem ex parte hæc iis conferunt, qui statim ptisana integra utuntur. Nam et pleuriticorum dolores statim sponte desinunt, ubi ii quid effatu dignum spuere et expurgari cœperint, purgationesque longe perfectiores sunt, et minus purulenti les douleurs dans les pleurésies finissent d'elles-mêmes dès que les malades commencent de purger leur poumon au moyen de crachats louables. Il se nettoie ainsi plus complètement, et il s'y fait moins de suppurations que lorsqu'on a suivi un régime différent. Les crises sont beaucoup plus simples, plus faciles, moins sujettes à des récidives.

7. (*Comment la tisane doit être faite, et les effets qu'elle opère suivant la manière de l'administrer.*) La tisane doit être faite du plus bel orge, extrêmement cuit, à moins que le malade ne doive user que de la seule décoction. Outre ses autres qualités, la tisane peut, à raison de l'onctuosité de l'orge, fournir une boisson qui ne saurait nuire. Elle ne s'attache nulle part, et ne séjourne point dans les voies du poumon; elle passe très-facilement, n'altère pas, se digère sans peine, n'a rien de rude, et s'élabore parfaitement dans le corps : conditions qui sont toutes nécessaires.

(*Inconvénients de ne pas assez nourrir.*) Quand on n'en donne point autant qu'il faut, l'administration de la tisane ou de la purée étant insuffisante, le malade en souffre de beaucoup de manières.

(*Inconvénient d'un régime trop fort à la suite d'une grande abstinence.*) Si, après avoir tenu long-temps le malade sans aliments, on donne tout de suite la purée avant d'avoir évacué, on irritera les douleurs quand il y en a; l'on en fera venir là où il n'y en a point, et la respiration en sera rendue plus fréquente, ce qui est un grand mal. Le poumon en sera desséché; les hypocondres, et le ventre, et le diaphragme se fatigueront; plus encore, s'il y a une douleur de côté continue qui résiste aux fomentations chaudes; et si le crachat ne se peut expectorer, ou s'il sort trop gluant faute de coction, et qu'on soit obligé d'arrêter la

---

si l'on sait bien exactement quel il était du temps d'Hippocrate. Il me semble, d'après ses écrits, qu'il faisait user pour nourriture de trois sortes de tisane : 1° d'une forte décoction d'orge : celle-là était la plus légère; 2° d'une décoction dans laquelle on ne faisait passer, par expression, qu'une partie de l'orge : c'est ce que j'ai appelé *tisane crémée*; 3° la décoction dans laquelle on faisait passer en purée, par expression, tout l'orge qui avait servi à la décoction : c'est ce que j'ai voulu exprimer en disant, ou la *purée*, ou la *tisane entière* : c'est aussi ce que je crois qu'Hippocrate veut désigner quand il parle de tisane épaisse. Voyez *suprà*, n° 4.

evadunt, quam si aliam quis victus rationem instituat; præterea judicationes simpliores fiunt, meliusque judicantur, et minus revertuntur.

At ptisanam ex hordeo, quam optimo, confici et optime coctam esse oportet, idque præsertim, si non solo cremore uti debeas. At reliquas enim virtutes istud etiam accedit, quod ptisanæ lubricitas efficit, ut hordeum devoratum minime lædat, cum nusquam adhærescat, neque secundum thoracis rectitudinem immoretur. Est autem maxime lubrica, sitimque minime infert, et facillime coquitur, estque infirmissima, si optime cocta fuerit, quibus omnibus opus habet. Nisi igitur quis, quantum deest, contulerit, ut idoneus ejusmodi ptisanæ sorbendæ modus efficiatur, sæpius lædetur. Jam primum enim, quibus cibi recrementum interclusum est, si quis, eo non vacuato, sorbitionem dederit, dolorem, si adest, graviorem reddet, si non adest, statim induxerit, et spiratio crebrior evadet. Quod certe pravum est, cum pulmonem exsiccet, et præcordia, tum imum ventrem, tum septum transversum, dolore fatiget. Quin etiam, si lateris dolore adhuc continuo, neque ad calida fomenta remittente, sputoque minime prodeunte, verum citra concoctionem valde glutinoso reddito, nisi quis dolorem, vel ventre emollito, vel secta vena, solverit, aut utrum horum conducere videbitur, exhibuerit, ptisanam autem ita affectis dederit, præcipites eos in mortem adducet. Has igitur ob causas, aliasque etiam hujusmodi, qui tota utuntur ptisana, septimo die ac citius moriuntur, partim quidem mente læsi, partim vero erectæ cervicis spiratione (orthopnœam dicimus), et stertore suffocati. Quos sane veteres sideratos, vel ob id maxime, existimarunt, neque etiam minus, quod ipsis mortuis latus lividum plagæ non absimile deprehenditur. Cujus rei hæc causa est, quod prius, quam dolor solvatur, ægri moriuntur. Brevi siquidem anhelatores evadunt. Ex multa autem et crebra respiratione, (ut jam dictum est,) sputum, summe glutinosum citra coctionem redditum, egressum fieri prohibet. Quin etiam cartilaginosis asperæ arteriæ corporibus (pulmonis bronchiis dictis), adhærescens, stertorem inducit, cumque ad hoc devenerit, tum plerumque mortem infert. Et enim ipsum sputum, intro retentum, spiritum quidem intro ferri prohibet, celeriter autem extra ferri cogit, adeo, ut ad perniciem mutuas inter se

douleur en lâchant le ventre, ou par la saignée, ou par quelque autre moyen qui donne du soulagement; ceux qui prennent ainsi la tisane entière meurent dans peu. C'est pour ces raisons ou d'autres pareilles qu'on voit arriver souvent au septième jour, ou plus tôt, la mort de ceux qui usent de la tisane entière. Les uns tombent dans le délire, les autres dans l'orthopnée et dans un râle suffoquant. Les anciens les ont nommés *frappés* (1), principalement sans doute à cause qu'après leur mort on trouve leurs côtes livides, comme si elles avaient été frappées et meurtries. La cause en est qu'ils meurent à la suite de douleurs très-violentes. Ils sont bientôt essoufflés, parce que le souffle (2), abondant et fréquent, d'après ce que j'ai dit, arrête le crachat et l'empêche de sortir; ce qui fait le râle dans les branches du poumon. Quand on en est là, on meurt communément. Le crachat retenu empêche aussi le souffle extérieur d'entrer en avant, et le force à sortir promptement, de manière que le crachat et le souffle se nuisent réciproquement. Le crachat retenu arrête le souffle qui devient fréquent; le souffle, mettant obstacle à la sortie du crachat, est cause que celui-ci s'épaissit davantage. On s'expose à cet état, non-seulement en usant mal de la tisane, mais encore si l'on mange ou si l'on boit des choses moins convenables que la tisane. Les secours à employer sont à peu près les mêmes, tant vis-à-vis de ceux qui ont usé mal à propos de la tisane entière que de ceux qui en prenaient la purée avec autre chose, au lieu d'user de la boisson seule. Il y a cependant des cas où il faut remédier diversement à ces fautes de régime.

8. (*Règle générale concernant l'administration de la tisane, et le régime.*) Voici une règle générale. Quand la fièvre prend peu de temps après le repas, avant d'avoir rendu les excréments, que ce soit avec des douleurs ou sans douleurs, on s'abstiendra de donner la purée, jusqu'à ce que les matières excrémentitielles des aliments se soient portées à la basse région des entrailles; on usera, lorsqu'il y a des douleurs, de l'oxymel en boisson,

(1) *Frappés.* Il sera question plus d'une fois de cet état, qui désigne manifestement une pleurésie ou péripneumonie gangréneuse. Voyez les Coaques, sentence 31 du chapitre 16, livre II.

(2) *Le souffle.* Voyez la note sur le n° 10 du Traité de la nature de l'homme; *item* le Traité des vents.

operas conferant. Sputum namque adhærescens crebrum spiritum facit, hicque, creber effectus, sputum magis glutinosum reddit, et lubricum fieri, prohibet. Neque vero solum ista prehendunt, si ptisana intempestive utantur, verum et multo magis, si quid, quod ptisana minus conveniat, aut ederint, aut biberint. Magna igitur ex parte fere similia sunt auxilia, tum iis, qui tota utuntur ptisana, tum his, qui ipsius cremore. At his, qui neutro horum, aut solo potu utuntur, interdum quoque aliter auxiliari oportet. Hunc autem in modum omnino facere oportet.

Si quem a recenti cibo, alvo necdum subducta, febris, sive cum dolore, sive sine dolore prehenderit, a sorbitione exhibenda tantisper temperandum, dum cibum ad infernam intestini partem secessisse, conjeceris. Quodsi dolor affuerit, aceto mulso in potu utendum, hyeme quidem calido, æstate vero frigido. Et si multa sitis aderit, mulsa et aqua exhibenda. Ac deinceps quidem, si dolor aliquis adsit, aut periculum aliquod impendeat, sorbitio neque multa, neque crassa exhibenda, verum post septimum aut nonum diem, si validus æger fuerit. At si, recenter sumpto cibo, vetustus non subierit, si quidem validus fuerit, et ætate viguerit, infusum per clysterem exhibendum; sin debilior exstiterit, glande utendum, nisi sponte probe prodierit.

Exhibendæ autem sorbitionis tempus per initia, et per totum morbum, istud præcipue observari debet, ut cum frigidi pedes fuerint, tum a sorbitione exhibenda, tum vel maxime a potu abstineamus. Cum vero calor ad pedes descenderit, tunc dare convenit, reputareque, cum in omnibus morbis, tum præcipue in acutis, potissimumque in quibus vehementior febris ac maximum periculum subest, tempus hoc magnam habere facultatem. Ac primum succo maxime utendum, deinde ptisana, ad præscripta signa diligentia adhibita attentione.

chaud l'hiver, froid l'été; et s'il y a beaucoup de soif, on y ajoutera de l'eau. Il faut ensuite, s'il reste encore de la douleur, donner très-sobrement de la purée, qui ne soit point épaisse, et après le septième jour seulement, ou même le neuvième, pourvu que les forces le permettent.—Ainsi, si le malade avait pris un repas avant d'avoir digéré le précédent, on commencera, quand il est fort et dans la vigueur de l'âge, par lui donner un lavement purgatif; s'il est faible, on mettra un suppositoire, à moins que le ventre ne se débouchât amplement.

9. (*Règle concernant le temps et le moment propres à donner la nourriture.*) Quant au temps convenable pour donner la purée, ayez attention de ne point en faire prendre, ni même de boisson, tant au commencement de la maladie que durant son cours, tandis que les pieds sont froids : attendez que la chaleur y revienne. Il faut le pratiquer ainsi dans toutes les maladies, notamment dans les aiguës, surtout quand la fièvre et les dangers sont grands. Il faut toujours commencer par la décoction, passer ensuite à la tisane (1), en observant avec attention tout ce que j'en ai déjà dit.

10. (2) (*Utilité de diverses fomentations, de la saignée et des purgatifs dans les points de côté, suivant l'endroit du siége de la douleur.*) Quand il y a un point de côté, soit qu'il ait paru au commencement ou dans le cours de la maladie, il n'est pas mal de tenter de le dissiper d'abord avec des applications chaudes; la meilleure est l'eau chaude dans une petite outre, ou dans une vessie, ou même dans quelque léger vaisseau de cuivre ou d'écaille. On doit, dans ces derniers cas, envelopper le vaisseau avec quelque chose de doux et de mollet, avant de l'appliquer au côté. Une grande éponge imbibée d'eau chaude est aussi d'un bon usage, en la recouvrant d'un linge : elle servira ainsi pendant plus de temps, sans avoir besoin de la renouveler, et l'eau ne mouillera point le malade, à moins qu'il ne soit bon que l'eau touche immédiatement le côté, comme il le faut quelquefois. De l'orge et des orobes bouillis et macérés avec du vinaigre plus fort que celui qu'on destine à la boisson, renfermés dans des sachets, sont aussi

(1) *A la tisane.* A la décoction seule, plus ou moins chargée de purée, suivant les circonstances.

(2) Bien des auteurs ont cru devoir diviser ce traité en quatre livres. Ils placent ici le commencement du second.

SECTIO II.

ARGUMENTUM.

Exemplo doloris lateris, prius de fomentis, venæ sectione, alvo subducenda, purgationibus, et aliis evacuationibus; deinde de cremore hordei, ptisana, maza, panc; de aqua, vino, aqua mulsa, aceto mulso; postremo de variis ac repentinis rerum adsuetarum mutationibus amplissime his disseritur.

Caput I. — Calefactoriis dolorem pleuritidis tentandum esse dissolvere, vel venæ sectione, vel alvum emolliendo, aut veratro nigro, aut peplio, aut hujusmodi; deque harum rerum opportunitate.

Lateris autem dolorem, sive per exordia, sive postea incidat, fomentis calidis tentare dissolvere, absurdum quidem non est. Quorum quidem optimum est aqua calida in utre, vel vesica, vase æneo, aut testaceo adhibita, verum molle quippiam lateri, quo lenior fotus fiat, supponere oportet. Utiliter etiam admovetur spongia mollis, et magna, ex aqua calida expressa, fomentumque linteo involvendum, ut longiore tempore sufficiat et perduret, simulque, ne vapor ad laborantis spiritum efferatur, nisi forte et id ad aliquid convenire videatur, quod et interdum usu venit. Ad hæc autem et hordeum, et ervum, in aceto ita temperato, ut paulo acidius sit, quam quis bibere queat, macerata, et fervefacta, sacculis consuta apponere oportet, furfuresque eodem modo.

Ad siccum autem fomentum sales, et milium torrefactum, in sacculis laneis maxime accommodantur. Lene enim et blandum est milium. Sed et mollia hujusmodi fomenta dolores etiam ad jugulum pertingentes solvunt. At venæ sectio non æque dolorem solvit, nisi dolor ad jugulum pertingat. Quodsi ad calida fomenta dolor non remittat, non multo tempore calefacere convenit, quod id pulmonem exsiccat, et pus intra thoracem colligit. Sed si quidem dolor ad jugulum de se une bonne application. On y emploie pareillement le son. Si l'on veut une application sèche, le sel et le petit mil torrefiés, mis ensuite dans des sachets, sont ce qui convient le mieux. Le petit mil est léger et doux. Ces applications dissipent les douleurs, celles même qui s'étendent jusqu'à la clavicule. La saignée n'est pas un remède aussi sûr pour délivrer des douleurs, excepté lorsqu'elles s'étendent jusqu'à la clavicule. Quand les fomentations ne font point disparaître le mal, il ne faut pas y insister long-temps; elles dessèchent le poumon, et le font tourner à la suppuration. Si la douleur est avec un sentiment de poids vers la clavicule, ou vers le haut du bras, ou à la mamelle, ou au-dessus du diaphragme, il faut saigner au pli du bras par la veine du dedans (la basilique), et ne point hésiter à tirer une grande quantité de sang, tandis qu'il vient d'un rouge foncé ou brun, au lieu d'être simplement rouge et pur, tel que dans l'état naturel. Lorsque la douleur est sous le diaphragme, sans se faire sentir vers les clavicules, il faut lâcher le ventre avec l'ellébore noir, ou avec l'ésule, mêlant avec l'ellébore la carotte, le séséli (ou fenouil tortu), le cumin, l'anet, ou quelque autre drogue d'une odeur agréable, donnant avec l'ésule la gomme ammoniaque. Le mélange de ces substances adoucit celles qui sont trop fortes. L'ellébore purge davantage, et entraîne plus de matières critiques; l'ésule est meilleure que l'ellébore contre les vents. L'un et l'autre sont bons pour dissiper les douleurs, et ce sont les meilleurs que je connaisse. On peut mêler utilement avec la purée les purgatifs qui ne sont pas trop dégoûtants, soit par leur amertume, soit par quelque autre qualité désagréable, comme serait leur volume considérable, leur couleur, ou toute autre qualité propre à faire une impression fâcheuse.

(*L'administration des purgatifs était suivie de celle de la purée.*) Il faut, aussitôt après l'administration du purgatif, donner de la tisane avec de la purée, non en petite quantité, mais presque autant que l'on est habitué d'en prendre, car on ne pourra pas en donner durant l'effet du purgatif. Quand il sera fini, on fera prendre un peu de purée, et l'on augmentera ensuite peu à peu, pourvu que la douleur soit dissipée, et que rien autre ne s'y oppose. La conduite est la même quand c'est le cas de ne donner que la tisane crémée.

11. (*Examen de la question : s'il vaut mieux tenir les malades pendant les premiers jours à une abstinence entière, que de les faire user de la tisane.*) Je crois

significationem præbeat, ad brachium vero, vel circa mammam, vel supra septum transversum, gravitatis sensus insit, internam in cubiti flexu venam secare, et quam citissime copiosum sanguinem detrahere convenit, eo usque, dum multo rubicundior, aut pro puro et rubro lividus effluat, utrumque enim usu venit.

Si vero eas, quæ sunt sub septo transverso, partes dolor affligat, nullamque ad jugulum de se significationem præbeat, alvum veratro nigro, aut peplio, emollire oportet, ea ratione, ut veratro quidem daucum, aut seseli, aut cuminum, aut anisum, aut aliud quippiam bene olens admisceas, peplio vero laseris succum; quanquam, etiamsi inter se misceantur, unius sint generis, neque dissimiliter agant. Sed veratrum nigrum tum melius, quam peplium, ventrem solvit, tum etiam ad judicationem magis erumpere facit. Dolorem autem hæc duo sedant. Sedant etiam alia multa, quæ alvum subducunt, medicamenta. Sed ex his, quæ novi, hæc sunt optima. Quando quidem, et quæ in sorbitionibus exhibentur, alvum subducentia medicamenta, juvant, quæcumque vel propter amaritudinem, vel aliam quamdam insuavitatem, aut copiam, aut colorem, aut aliam quampiam suspicionem, non admodum ingrata existunt.

Ptisanam quidem, ubi epotum est medicamentum, insuper sorbendam, statim dare oportet, neque admodum minore, quam consuetum est, quantitate. Quandoquidem rationi consentaneum est, media in purgatione sorbitionem non exhibere. At ubi desierit purgatio, tunc minore, quam consueverit, quantitate, absumatur; deinde vero paulo majore semper adducatur copia, si et dolor sedatus fuerit, nihilque aliud adversetur. Idem etiam mihi dicendum, ubi ptisanæ cremore uti opus fuerit. Si quidem melius esse assero, statim omnino sorbere incipere potius, quam antea exinanitis vasis, aut tertio, aut quarto, aut quinto, aut sexto, aut septimo die, a sorbitione inchoare, nisi quidem intra hoc tempus morbus prius judicatus fuerit. In hisque consimiles præparationes, quales dictæ sunt, faciendæ. De sorbitione igitur exhibenda sic sentio. Quin et de potu, qualemcunque tandem ex his, qui describentur, quis sumpturus sit, eadem omnino est ratio. At vero novi medicos, qui contra omnino, quam oporteat, faciunt. Etenim volunt omnes, ubi sub initia morborum homines inedia præmaqu'il est mieux de commencer par donner de la tisane crémée, dès les premiers jours, que de tenir les vaisseaux absolument vides, et de donner ensuite la purée, le troisième, le cinquième, ou même le septième jour, lorsque la crise ne se fait pas plus tôt. On doit observer, à l'égard de la tisane, toutes les précautions dont je viens de parler, ou à peu près, comme aussi on observera, à l'égard de la boisson des malades, celles dont je parlerai ensuite. — Je sais qu'il y a des médecins qui font tout le contraire; ils prétendent devoir d'abord commencer par exténuer pendant deux ou trois jours, ou même plus, ne donnant ni purée ni boisson; ils pensent vraisemblablement que la maladie étant un grand changement, il faut lui en opposer un autre grand aussi. Le changement est sans doute ici nécessaire; mais il faut n'en faire que de convenable, surtout en fait de nourriture. Le malade, suivant leur opinion, serait très-incommodé, si aux aliments ordinaires on substituait la tisane entière, même aussi en prenant la tisane crémée; il le serait encore, quand il n'userait que de la décoction. Telle est leur opinion. Ils vont trouver leur réponse dans l'examen où nous allons entrer des changements trop subits, faits au régime des gens en santé; car si chez ceux qui se portent bien, tels ou tels changements, en telle ou telle chose, opèrent de très-grandes différences, comment ces différences ne seraient-elles pas plus considérables chez les malades, surtout chez ceux qui ont des maladies aiguës?

12. Or, on voit qu'un mauvais régime, habituellement le même, tant dans le boire que dans le manger, vaut encore mieux que s'il était changé subitement en un meilleur; car, soit chez les personnes qui font deux repas, soit chez celles qui n'en font qu'un, les changements subits sont nuisibles, et occasionent des maladies.

(*Mauvais effets d'un repas de plus qu'à l'ordinaire.*) Ceux qui sont dans l'habitude de ne pas dîner, s'ils dînent, en éprouvent bientôt de l'incommodité : leur corps s'appesantit; ils se sentent moins forts et lourds. Soupant par-dessus, ils ont des rapports aigres, quelquefois la diarrhée. Leur ventre se trouve surchargé, parce qu'il est accoutumé à du relâche, à n'être pas rempli, et à n'avoir pas à digérer deux fois par jour.

(*Moyens par lesquels on y remédie.*) Le soulagement, dans ce cas, s'obtient par un changement nouveau, dans un sens contraire à celui dont ils souffrent. Ils doivent, à la suite du souper, tâcher de

cerarint, aut duos, aut tres, aut plures etiam dies, ita sorbitiones et potiones exhibere, idque fortassis, quod magnæ corporis mutationi magnam etiam quandam mutationem contra objicere æquum ipsis videatur. Atqui mutatio quidem non parum bene habet, recte tamen ipsa sane transferenda venit. Quin et ciborum exhibitio mutationis rationem etiam magis obtinet. Plurimum igitur lædentur, nisi recte mutatio fiat, qui tota ptisana utentur. Lædentur etiam, qui solo succo utentur, et qui solo potu, quanquam ii minime.

Oportet autem et ex hominum adhuc sanorum victus ratione, quænam conferant, addiscere. Etenim si sane in bene valentibus cibi inter se plurimum differre videntur, cum in aliis quibusdam, tum in mutationibus, an non in morbis multum, maximeque in acutissimis different? Atqui quam vitiosa victus ratio, tum in potu, tum in cibo, sui semper similis, ad sanitatem omnino sit tutior, quam si quis subito ad aliam meliorem magnam mutationem faciat, cognitu sane est facile. Quandoquidem tum eos, qui bis die, tum eos, qui semel cibum sumere consueverunt, repentinæ mutationes lædunt, et imbecillos reddunt, et qui quidem prandere non consueti, si prandeant, confestim ægre habent, et toto corpore graves, debiles, et pigri efficiuntur; quodsi præterea cœnaverint, acidum eructant, quibusdam etiam alvus liquida contingit, nempe, quod præter consuetudinem pondere gravatur ventriculus, insuper siccari assuetus, non bis intumescere, neque bis cibos concoquere. Iis igitur convenit, mutationem reprendere. Dormire si quidem oportet, tanquam noctem a cœna agentes, hyeme certe sine frigore, æstate vero citra calorem. Quodsi dormire nequeant, ubi multos lenta deambulatione circuitus confecerint, neque stent, nihilque, aut pauca et innoxia cœnent, prætereaque minus, neque aquosum bibant. Is præterea etiam magis afficietur, si ter die ad satietatem cibum capiat, ac multo magis, si sæpius; quanquam multi sunt, qui ter die copiosum cibum facile ferunt, quod ita assueti sunt. Quin etiam qui bis die cibum sumere consueverunt, nisi pransi fuerint, debiles et infirmi sunt, et ad quodvis opus timidi, et oris ventriculi dolore vexantur. Iis enim suspensa esse viscera videntur, calidam et cum virore pallidam urinam reddunt, et stercus exuritur, nonnullis quoque os amarescit, oculi

passer toute la nuit à dormir, couverts chaudement si c'est dans l'hiver, et fraîchement si c'est dans l'été. S'ils ne peuvent dormir, il faudra qu'ils marchent, qu'ils fassent plusieurs tours de promenade, qu'ils soient toujours en mouvement, que le lendemain ils ne dînent point, ou qu'ils mangent peu et des choses légères, observant de ne boire guère, surtout point de liquides aqueux. Ceux-là seraient encore plus incommodés s'ils prenaient trois bons repas dans un même jour; bien plus s'ils en faisaient davantage. On voit, à la vérité, bien des gens qui peuvent manger copieusement trois fois dans un jour, sans en devenir malades; mais ils y sont accoutumés.

(*Mauvais effets de la suppression d'un repas.*) Pareillement, quand on est dans l'habitude de faire deux repas, si on ne dine point, on se sent faible, languissant, inhabile à tout ouvrage; on a des cardialgies; il semble que les entrailles pendent; les urines sont chaudes et pâles, les déjections tendent à devenir brûlantes; chez quelques-uns, la bouche est amère, les yeux se retirent en dedans; on a des battements aux tempes, les extrémités froides. La plupart de ceux-là sont ensuite, le soir, hors d'état de souper pour n'avoir pas dîné; s'ils soupent, ils ont un poids au ventre, ils ne peuvent point dormir comme ils dormiraient s'ils avaient dîné. — Puis donc que les gens en santé éprouvent de si grands effets d'un changement dans le régime ordinaire d'une demi-journée, et qu'il est manifestement dangereux d'y ajouter ou d'y retrancher; s'il arrivait qu'un homme habitué à faire deux repas, se trouvant d'abord incommodé et affaibli pour n'avoir rien pris jusqu'à l'heure du souper, et appesanti ensuite, et plus incommodé encore pour avoir mangé à souper autant qu'il mange ordinairement, combien n'est-il pas vraisemblable qu'il le serait davantage si, après avoir resté encore plus long-temps sans manger, il fût passé subitement à faire un bon repas?

(*Moyens par lesquels on y remédie.*) Si l'on a laissé pendant un jour ses vaisseaux vides, on contre-balance utilement ce changement en se tenant à l'abri du froid ou du chaud, et de tout malaise. On doit souper beaucoup plus légèrement jusqu'à ce qu'on ait peu à peu repris le train ordinaire, humecter le manger, ne pas prendre de boissons trop aqueuses, et les proportionner avec soin à la quantité des aliments. — Les gens qui ont de la bile dans l'estomac sont plus incommodés de ces manquements

gravantur, tempora pulsant, et extrema perfrigerantur. Ac plurimi quidem non pransi cœnare nequeunt, qui si cœnaverint, ventriculum gravant, et difficilius multo decumbunt quam si pransi fuissent.

Cum igitur talia sanis contingant ob dimidiatæ diei victus a consuetudine mutationem, neque apponere quidquam, neque detrahere, utile esse videtur. Qui ergo præter consuetudinem semel cibum capiens, ubi tota die exinanitis vasis pro consuetudine cœnaverit, hunc par est, si cum impransus fuit, doluit et debilis fuit, et cum cœnavit, gravis fuit, multo magis gravari. Quodsi longiore tempore exinanitis vasis repente cœnaverit, adhuc utique magis gravabitur. Qui igitur præter consuetudinem exinanitus fuerit, ei hunc diem sic rependere convenit, ut inprimis vitet frigus, calorem et laborem, cum hæc omnia graviter ferat, et cœnam longe solito minorem capiat, eamque non siccam, sed quodammodo humectiorem. Deinde minime aquosum bibat, neque minus, quam pro cibi ratione, posteroque die parum prandeat, quo sensim accessione facta ad consuetudinem redeat. Ista tamen eorum quidam molestius ferunt, nempe, qui supernis partibus copiosam amaram bilem coacervant. Non consuetam autem cibi abstinentiam facilius in totum ferunt qui partibus superioribus pituitosi sunt. Quo fit, ut, si semel tantum cibum præter consuetudinem capiant, facilius eam ferre possint. Istud igitur evidenti est argumento, quod eorum, quæ circa naturam atque habitum nostrum contingunt, maximæ mutationes morbos potissimum pariunt. Neque intempestivas, neque vehementissimas vasorum inanitiones moliri fas est, neque cum morbi vigent, et in inflammatione consistunt, cibum offerre, neque repente quidquam, in hanc vel illam partem, in toto negotio immutare.

Caput II. — Consuetos cibos ac potus præferendos esse; et repentinam diætæ mutationem sano quidem noxiam esse, non autem ægris.

Multa vero eorum, quæ circa ventrem contingunt, itemque alia his cognata referre quis possit, veluti quod cibos quidem leviter ferunt, quibus assueverunt, etiamsi natura boni non sint, eodemque modo potiones. Moleste autem ferunt cibos, quibus minime sunt assueti, quamvis boni sint, similiter et potus. Et quæque les autres; ceux dont l'estomac est pituiteux supportent mieux l'abstinence; ceux-ci peuvent, avec moins d'inconvénients, ne faire qu'un repas, quoiqu'ils soient habitués à en faire deux.

Conclusion. — On tirera de ce que j'ai dit jusqu'ici une induction certaine que les grands changements faits à nos habitudes produisent des maladies, tout comme ceux qui arrivent dans la constitution de notre tempérament. On ne doit donc point faire d'abstinences outrées, qui vident entièrement les vaisseaux; il ne faut pas non plus donner de forte nourriture au fort de la maladie et de l'inflammation, ni faire enfin un grand changement subit quelconque, en quoi que ce soit.

13. (*Quelques généralités sur le régime, sur le pain mollet, sur le pain chaud, etc.; sur les diverses espèces de vins, etc.*) On pourrait, relativement au régime, ajouter encore bien des choses analogues, par exemple, qu'on digère facilement les aliments auxquels on est habitué, lors même qu'ils sont peu sains de leur nature. Il en est de même des boissons. Difficilement aussi s'accommode-t-on des choses très-saines qu'on mange ou que l'on boit pour la première fois. Tout le monde connaît les effets qu'on a éprouvés pour avoir mangé plus de viandes qu'à l'ordinaire, pour avoir mangé trop d'ail, pour avoir pris trop de silphium (1), soit du suc, soit de la plante, pour avoir pris, enfin, d'autres choses qui sont d'une grande efficacité. On n'est pas étonné de voir de grands troubles d'entrailles survenir dans ces occasions, comme on le serait en les voyant arriver après avoir mangé des choses ordinaires. Sachez néanmoins que la miche (2), quand on n'y est pas habitué, donne des gonflements et des vents dans l'estomac,

(1) Les botanistes ne sont point fixés sur ce qu'était le silphium. Il paraît bien que c'était tantôt le suc d'une plante, vraisemblablement de la famille des ombellifères, d'où l'on tirait un suc aromatique fort employé parmi les aliments; tantôt la plante elle-même. Elle était si fort estimée que les Cyrénéens la faisaient graver sur la médaille de Battus leur fondateur, comme le plus grand présent des dieux: mais on ne peut point assurer que ce soit un laserpitium, ou une férule, ou telle autre. Je serais disposé à croire, d'après ce qui en est dit en divers endroits, qu'il s'agit de la plante qui donne l'assa-fœtida.

(2) Nous entendons par *miche* un pain plat, pâteux, peu cuit.

cumque quidem multus præter consuetudinem carnis esus facit, vel allium, vel laser, aut ejus succus, aut caulis, aliaque id genus peculiaribus quibusdam insignibus viribus prædita, minus utique quis miretur, si, quæ sunt hujusmodi, dolores ventriculis magis, quam alia, adducant. Verum (minus forlasse miraberis), si noveris, quantam maza turbationem, et tumorem, et flatum, et tormina præter consuetudinem ingesta ventriculo exhibeat ei, qui ea vesci minime consuevit; vel qualem panis ipse calidus ingestus sitim inducat, et repentinam repletionem, tum quod exsiccet, tum etiam, quod tarde descendat; et quam varia inter se efficiant panes purissimi et confusanei, in cibo præter consuetudinem assumpti; itemque maza præter morem sicca, aut humida, aut lenta, et quale quid efficiant polentæ recentes in non assuetis, aliæque iis, qui recentibus sunt assueti; itemque vini et aquæ potus præter consuetudinem invicem derepente permutatus, et aquosum vinum, et merum, præter morem subito epotum. Illud namque in superiore ventre redundantem humiditatem, et inferiore flatum inducit; hoc vero venarum palpitationem, capitis gravitatem, et sitim. Tum etiam vinum album et nigrum si quis præter consuetudinem immutet, etiamsi ambo vitiosa fuerint; multa tamen in corpore alterarint, ut minus, quis, esse mirum, dixerit, dulce et vinosum vinum, ubi repente permutata fuerint, non idem posse.

At contrario sermoni quadam ex parte favendum est, nempe cum his victus ratio facta sit, corpore neque ad robur, ut cibos adjicere, neque ad debilitatem, ut cibos demere oporteat, immutato. Insuper in singulis et robur, et morbi genus conjectandum est, tum etiam hominis natura, tum ægri victus consuetudo, neque in cibis solum, verum etiam in potionibus.

Caput III. — Conjectanda ad diætam tuto ægris præscribendam. Oportere autem initio morbi sorbitionibus ægros nutrire, et ptisanæ cremore; inque morbi vigore tenuissima diæta utendum esse.

Ad ciborum autem adjectionem multo minus attendendum est. Nam et subtrahere omnino sæpenumero expedit, dum ægro avec des coliques violentes; que le pain même mangé tout chaud donne une soif ardente, une prompte satiété; qu'il dessèche et se digère très-difficilement; que le pain mollet et le pain bis sont des aliments entièrement différents pour ceux qui ne sont pas accoutumés à manger indistinctement de l'un et de l'autre. Il en est de même de la miche, si elle est sèche ou dure, ou bien molle et tendre. La farine de froment nouvelle diffère aussi de la vieille, pour ceux qui n'en ont pas l'habitude. J'en dis autant de la boisson; si l'on passe subitement du vin à l'eau, ou du vin mêlé avec de l'eau au vin pur, l'un donne la pituite à la tête et des vents dans les entrailles, l'autre donne des bâillements, des pesanteurs de tête et de la soif. Même le vin blanc et le rouge, si l'on passe de l'un à l'autre, quoiqu'ils soient de bonne qualité tous les deux, produisent dans le corps des effets fort différents; en sorte qu'on n'a point à s'étonner si le vin doux et celui qui ne l'est pas, n'ont pas la même vertu pour le corps, quand on est habitué à l'un, et non à l'autre.

14. (*Exceptions.*) Il faut convenir néanmoins qu'on voit quelquefois tout le contraire, relativement aux changements dans le régime, chez des gens dont le corps ne s'en ressent point à cause de leur tempérament. Il y en a aussi chez qui la quantité d'aliments, augmentée ou diminuée, ne paraît rien ajouter ni diminuer dans les forces.

15. (*Règle générale. Il vaut mieux encore pécher, au commencement, par trop peu que par trop.*) On doit toujours se conduire relativement au caractère de la maladie, à sa violence, à la nature du malade, à ses habitudes, à son régime, non-seulement quant aux aliments, mais aussi quant à la boisson. On doit aller plus doucement quand il s'agit d'augmenter. Il est des cas où l'on doit faire *les premiers jours* un retranchement absolu, jusqu'à ce que le fort du mal soit passé, pourvu que le malade y puisse suffire. Je désignerai quelques-uns de ces cas, où une abstinence absolue peut avoir lieu (1). Il serait encore possible d'écrire, sur ce sujet, bien des choses qui reviendraient au même. Ce que j'en ai dit contient ce qu'il y a de plus essentiel. Je me suis proposé principalement d'ébaucher la matière dans ce traité. Les meilleures leçons se puiseront ensuite dans le traitement même des malades. Il y en a qui, dans le commencement des

(1) Voyez les nos 23 et 37.

sufficere posse videatur, donec morbi vigor ad maturitatem perducatur. Quod in quibus faciendum sit, paulo post scribetur.

Multa vero etiam alia his, quæ dicta sunt, similia quis scribere possit. Istud certe efficacius est testimonium. Neque enim rei, quæ plurimum in quæstione versatur, cognatum existit, sed res ipsa valde idoneum præbet documentum. Nam et per acutorum morborum exordia, quandoque quidem eodem, quo laborare cœperunt, die cibos comederunt; quidam etiam postridie; nonnulli quoque quidvis, alii etiam quemdam potionis cinnum (cyceona dictum), sorbendo sumpserunt. Hæc autem omnia deteriora quidem sunt, quam si quis aliam victus rationem instituat. Multo tamen minus lædunt, quæ hoc tempore peccata committuntur, quam si primis duobus vel tribus diebus vasa quis omnino exinanierit, mox quarto, vel quinto die talem cibum exhibeat. Quin etiam multo deterius est, si quis totis his diebus vasis antea exinanitis, posterioribus deinceps diebus ita victum instituat, priusquam morbus maturus evadat. Hac enim ratione plurimis liquido mortem inferet, nisi mitis omnino morbus exstiterit. Quæ vero per initia errata committuntur, his non similiter incurabilia existunt, sed multo facilius sanantur. Hoc sane maximo argumento esse, arbitror, nulla sorbitione abstinendum, in quibus paulo post futurum est, ut his aut illis sorbitionibus uti debeant. Prorsus igitur ignorant, qui hordeacea utuntur ptisana, quod ab ea male habent, ubi duobus vel tribus, vel etiam pluribus diebus antea exinanitis vasis sorbere cœperint. Neque rursus, qui cremore utuntur, quod sorbentes lædantur, intelligunt, ubi non recte sorbitionem inchoaverint. Hoc tamen cavent, et agnoscunt, magnam adferre læsionem, si, antequam morbus ad maturitatem pervenerit, æger hordeaceam ptisanam sorbeat, cremore uti assuetus.

Hæc igitur omnia magno sunt indicio, quod medici non recte ægrotantes ad cibos adducunt, sed in quibus morbis vasa exinaniri non expedit, et in quibus sorbitione utendum sit, in iis vasa exinaniunt, et in quibus ex vasorum inanitione ad sorbitiones transeundum non sit, in his transeant, idque plerumque exquisite. Interdum vero eo tempore ex vasorum inanitione in sorbitiones commutant, quo plerumque ex sorbitionibus

maladies aiguës, ont continué de manger le premier jour, et le lendemain de même : certains avalaient indistinctement quoi que ce fût; d'autres prenaient des sorbets composés de vin, de miel et d'aromates ; les uns et les autres ont certainement plus souffert que s'ils avaient tenu une diète exacte. Le mal, dans ce cas, a été cependant moindre que si, après avoir gardé une abstinence absolue pendant les deux ou trois premiers jours, on se fût mis, le quatrième ou le cinquième, au régime. Ce serait bien pis si, après avoir passé encore le quatrième ou le cinquième jour dans une abstinence complète, on se mettait ensuite à un régime sévère, pour l'observer jusqu'à ce que la maladie fût parfaitement jugée. Il est certain que les malades mourraient alors communément d'inanition, à moins que le mal ne fût court.

(*Les fautes par excès se réparent plus facilement que celles par défaut.*) Les fautes commises dans ce que l'on aura pris de trop au commencement, ne sont pas aussi irrémédiables, et se réparent avec moins de peine. Je crois donc que c'est une excellente leçon que celle de ne pas interdire, dans les premiers jours, toute espèce de sorbition, puisqu'il faudra nécessairement en donner dans peu de jours. Ceux qui usent de la décoction d'orge, ou de la tisane crémée, ne sont point en état de juger eux-mêmes combien sa purée fait de mal quand on y passe après une diète absolue de deux ou trois jours, ou même plus. Cependant ils sentent que la purée les incommode beaucoup quand ils passent, avant la parfaite coction de la maladie, de l'usage de la seule tisane d'orge, ou de sa crême, à celui de la purée. — En revenant sur tout ce que nous venons de dire, il résulte que les médecins se trompent souvent dans la conduite du régime des malades, parce qu'ils tiennent vides, mal à propos, les vaisseaux de ceux qui doivent bientôt user de la purée; que certaines fois ils font, en donnant la purée, un changement préjudiciable, et que d'autres fois ils font passer tout-à-fait hors de propos, de l'abstinence complète à la purée, dans un temps où il faudrait interdire la purée, et faire observer une abstinence presque absolue, à raison de la violence du mal.

(*Exposition des cas où l'on peut prescrire une abstinence presque absolue.*) Dans ce dernier cas sont ceux où l'on voit des humeurs crues venir de la tête, et des matières bilieuses se jeter sur la poitrine, d'où il résulte des insomnies et un obstacle à la coction du mal; les douleurs augmentent, les malades deviennent in-

ad vasorum inanitionem accedere expedit, si ita morbus ingravescens tulerit.

CAPUT IV. — Symptomata depravatæ diætæ, in principio morbi esse lethalia; exercitii et otii rationem iis similem esse, quæ ad alvum spectant.

Interdum etiam cruda a capite attrahuntur, et a thoracis regione biliosa, vigiliæque iis accedunt, ob quas non coquitur morbus, valdeque tristes et amarulenti evadunt, delirio tentantur, et iis oculi vibranti splendore coruscant, aures sono implentur, extrema perfrigescunt, urinæ incoctæ, sputa tenuia sunt, salsa, et colore sincero tincta, et pauca, sudores circa cervicem contingunt, et anxietates, spiritus in ea, quæ sursum fit, latione offensans, creber et magnus valde, supercilia quodammodo amplificantur, pravæ animi defectiones, vestium a pectore rejectiones, et manus tremulæ, atque interdum labii inferioris concussio. Quæ si initiis compareant, gravis delirii significationem exhibent, et plerumque ægri moriuntur. Qui vero evadunt, ii cum abscessu, vel sanguinis ex naribus profluvio, vel puris crassi excretione, neque aliter evadunt. Neque certe horum ita peritos medicos video, ut virium infirmitates in morbis dignoscant, quæ vel ex vasorum inanitione perficiuntur, et quæ vel ob aliud quoddam irritamentum, quæque ob dolorem et morbi vehementiam, quasque omnis generis affectuum species natura nostra, et habitus in singulis pariat, quamvis hæc cognita aut ignorata salutem, aut mortem afferant. Majus siquidem malum est, si ob dolorem, aut morbi vehementiam, debilitato quis potum, aut sorbitionem copiosiorem, aut cibum exhibeat, ob vasorum inanitionem debilem esse, ratus. Indecorum autem est, probroque vertitur, si quis ex vasorum inanitione ægre habentem non agnoscat, et victus ratione opprimat. Periculum siquidem quoddam affert hoc erratum, multo tamen minus, quam alterum, illoque longe majore risu dignius est. Nam si quis alius medicus, aut plebeius accesserit, et quæ contigerunt, cognoverit, cibumque et potum, quem alter prohibuerit, exhibuerit, is procul dubio auxilium attulisse, videatur. Atque ista præcipue artifices apud homines infamant. Hic enim superveniens medicus, vel plebeius, tanquam quiets, ils tombent dans le délire, ils ont les yeux étincelants, des bourdonnements d'oreilles, les extrémités froides, les urines crues; les crachats ont peine à sortir, ils sont petits, salés; leur couleur totate n'est point partout la même; il y a des sueurs au cou et des anxiétés; la respiration est fréquente, l'expiration grande; les sourcils se froncent; il y a des défaillances; le malade jette ses couvertures, ses mains tremblent, la lèvre inférieure est agitée. Ces symptômes, quand ils se montrent dès le commencement, annoncent un violent délire, et l'on meurt ordinairement; si l'on échappe, c'est au moyen de quelque dépôt, ou d'une hémorrhagie par le nez, ou des crachats de pus épais, rendus en grande quantité; non autrement.

15. (*Diversité des cas qui peuvent occasionner la mort.*) Or, je ne crois pas que les médecins, à qui ceci est bien connu par expérience, fassent non plus toujours assez d'attention à ce qu'ils ont à craindre dans ces cas, de l'état de faiblesse provenant de la vacuité des vaisseaux, qui cause la mort à plusieurs malades, quoique plusieurs périssent aussi d'érethisme, ou de douleurs, ou de la violence du mal qui épuise les forces. La nature et les habitudes d'un chacun produisent de grandes différences dans les maladies, dont la cure ou le mauvais traitement dépendent de la connaissance de ces divers états, et de l'attention à les distinguer. Le mal devient sans doute plus grand si, tandis que la faiblesse du malade est occasionée par la violence ou par la force de la maladie, on lui donne de la purée ou des aliments solides, croyant qu'il est faible parce que les vaisseaux sont vides; mais on n'est point excusable, d'autre part, de méconnaître les cas où la faiblesse vient de la vacuité des vaisseaux, et d'exténuer alors par un régime austère. L'une et l'autre erreur sont dangereuses. La seconde l'est même plus que la première; et si quelque autre médecin ou un particulier allant chez le malade, voyant ce qui se passe, lui donne à manger ou à boire, malgré l'ordonnance de celui aux soins duquel le malade est confié, on voit alors que le malade se trouve bientôt manifestement mieux. Ce sont de pareils événements qui attirent aux médecins les reproches du peuple. Il croit que le médecin entré par hasard, ou le particulier qui est venu, ont ressuscité le mourant. Je décrirai ailleurs les signes propres à faire reconnaître chacun des divers cas dont il est ici question.

16. (*Tous changements subits sont préjudiciables.*) On a encore d'autres obser-

mortuum suscitasse videtur. Horum igitur etiam signa, ex quibus singula dignoscere oporteat, scribentur.

Sed tamen et hæc sunt his, quæ circa ventrem contingunt, consimilia. Etenim si totum corpus præter solitum multum quieverit, non confestim robustius evadit. Si vero sane ex diutino otio repente se ad labores contulerit, manifestum quoddam vitium efficiet. Eodem etiam modo de singulis corporis partibus existimandum. Nam et pedes tale quiddam efficient, et reliqui articuli laborare non assueti, ubi longo post intervallo derepente ad laborem se converterint. Eodemque modo et dentes, et oculi, et quævis alia corporis pars afficietur, quandoquidem et lectus præter consuetudinem mollis laborem facit, itemque durus præter solitum. Quin et sub dio præter morem stratus corpus indurat. Sed et horum omnium exempla scribere confert. Si quis enim accepto in tibia ulcere, neque admodum insigni, neque valde contemnendo, isque ad ulcera neque admodum difficulter, neque etiam admodum facile se habeat, statim ab initio primo die decumbens curetur, et nequaquam crus attollat, hic quidem sine inflammatione erit, multoque citius hoc modo sanus evadet, quam si sensim obambulans curaretur. Si tamen quinto, vel sexto, vel superiore adhuc aliquo die surgens progredi voluerit, magis utique tunc affligetur, quam si statim ab initio sensim oberrans curatus fuisset. Quodsi etiam multum derepente laboraverit, multo magis affligetur, quam si illo modo curatus, illis diebus ita laborasset. Hæc igitur omnia inter se semper attestantur, quod omnis subita supra modum in hæc vel illa magna mutatio lædit.

Caput v. — Noxiam esse mutationem a diuturna vacuatione ad cibi copiam, et a diuturno otio ad vehementem laborem; hujus mutationis cognitionem prodesse. De sorbitione cremoris hordei, deque vigiliæ somnique symptomatibus.

Varia itaque in ventre est læsio, ubi ex multa vasorum inanitione plus justo derepente cibi ingeritur. Quin et reliquum corpus, si ex longa quiete subito ad majorem laborem se verterit, multo magis lædetur, quam si ex multo cibo ad vasorum inanitionem commutetur. His vations analogues à ce que nous venons de voir, qui concernent les entrailles et l'estomac. Quand tout le corps a été tenu dans un repos extraordinaire, n'est-il pas certain qu'il ne reprend pas sa force de suite? Si, après une longue oisiveté, on est obligé de passer promptement au travail, on s'en acquittera certainement mal. Il en est de même de toutes les parties du corps séparément. Les pieds et les autres membres, s'ils sont longtemps sans rien faire, deviennent inhabiles à leurs fonctions. Il en serait tout autant des dents, des yeux, et généralement de tous les organes. Un lit même, plus mou que de coutume, nous incommode, aussi bien que s'il est plus dur, ou plus ouvert, et exposé aux courants d'air. Pourquoi entasserais-je ici les exemples? Il est certain que si l'on se donne à la jambe un coup ni léger ni très-violent, de sorte qu'il en résulte un mal ni léger ni trop cruel, quand on le soigne dès le commencement, et qu'on demeure couché, la jambe ne s'enfle guère; il ne s'y fait point d'inflammation, et l'on est guéri bien plus tôt que si on marchait. Mais si on continue pendant six ou sept jours, ou même davantage, de marcher, ou de se tenir debout, on souffre alors plus que si on s'était d'abord soigné. Si on a pris à la suite du coup une grande fatigue, le mal devient encore bien plus considérable, et l'on est tout autrement affecté que si l'on prenait la même peine après s'être soigné. Tout cela concourt à prouver que les changements faits subitement en quoi que ce soit nuisent bien plus que s'ils se font peu à peu.

17. (*Application de ce qui précède à ce qui concerne la nourriture.*) Il reste certain que les organes de la digestion doivent être grièvement incommodés si la nourriture n'est pas modérée à la suite d'une grande vacuité des vaisseaux. Nous observons aussi que le reste du corps, passant d'un grand repos à un travail pénible, souffre davantage que si on passe d'une nourriture abondante à l'abstinence. En tout, nous avons besoin de relâches modérés. L'excès du travail engendrerait bientôt la faiblesse, et l'impuissance de suffire à le continuer. La diète sert à délivrer le ventre de toute surcharge de nourriture; si on n'y a recours, le corps s'en ressent et devient pesant.

18. (*Brève conclusion concernant les changements de la nourriture dans les maladies aiguës.*) J'ai été bien long au sujet des changements du régime et des diverses choses dont je viens de parler. Il était utile de n'y rien omettre, sans sortir néanmoins entièrement de mon sujet, et de faire

sane toto corpore quiescere convenit, atque si ex multa defatigatione derepente ad otium et ignaviam decidat. His quoque ventrem a ciborum copia quiescere oportet; alioqui corpori dolorem afferet, et totum corpus gravitate afficiet.

Plurimus sane mihi sermo habitus est de victus rationis in hanc vel illam partem immutatione, nempe, quod ista novisse valde sit utile, cum ad omnia, tum etiam ad id, de quo instituta erat oratio, quod in morbis acutis ex vasorum inanitione ad sorbitiones mutationem faciunt. Mutatio namque, velut ego jam jubeo, facienda est. Deinde sorbitionibus prius, quam morbus ad maturitatem pervenerit, minime est utendum, aut signum aliquod aliud circa intestina vacuatorium, aut proritatorium appareat, vel circa præcordia qualia paulo post scribentur.

Vehemens vigilia potus cibosque, tum crudos, tum incoctiores reddit. Ac rursus, quæ in contraria fit, mutatio, corpus dissolvit, et excoctionem ac capitis gravitatem inducit.

SECTIO III.

ARGUMENTUM.

Definit de potulentorum in morbis acutis efficacia, aquæ ipsius, quam multis improbat, mulsæ, oxymellis, vini, quod liberaliter propinat; ad languores potius reservandum de balneis.

Caput 1. — Vinum quale, et quibus conducat.

At vinum dulce et vinosum, et album, et nigrum, et aquam mulsam, et aquam, et acetum mulsum, his notis in morbis acutis distinguere oportet.

Dulce quidem vinoso minus caput gravat, et minus caput ferit, magisque sane, quam alterum, intestinorum dejectiones movet, viscerum tamen tumores, hepatis nempe et lienis, auget. Neque igitur his, qui amaram colligunt bilem, convenit, nempe quod his sitim facit. Quin etiam in superiore intestino flatum excitat, neque tamen inferiori intestino sentir à quoi on s'expose dans les maladies aiguës, si on passe à la purée après avoir tenu les vaisseaux absolument vides. Les changements doivent être faits avec les précautions que j'ai marquées. On ne doit point donner la purée avant que le mal ne soit cuit, ou qu'il n'ait paru de signe propre à faire reconnaître s'il y a vacuité ou éréthisme dans les entrailles, ou s'il y a aux hypocondres quelques signes dont je parlerai ensuite. Sachez que l'insomnie obstinée fait des crudités, et qu'elle empêche la digestion, tant de la boisson que du manger. Le changement, soit dans le manger, soit dans le boire, affaiblit le corps, empêche la digestion, et donne des pesanteurs de tête.

19. (1) (*Examen de ce qui concerne la boisson.*) On doit, dans les maladies aiguës, se conduire d'après les signes suivants, concernant l'administration du vin doux, du vin fort, du blanc, du rouge, de l'hydromel, de l'oxymel, de l'eau.

20. (*Des diverses espèces de vin.*) Le vin doux porte moins à la tête que le vin fort; il n'étourdit pas autant, il passe plus facilement aux entrailles, il gonfle le foie et la rate. Il ne convient donc pas à ceux qui ont la bile amère; il les altère; il donne des vents dans les intestins grêles; sa qualité venteuse ne se fait pas autant sentir dans les gros intestins. Les vents qu'il engendre ne sortent point, ils séjournent aux hypocondres; il est, en général, moins diurétique que le vin blanc fort. Le vin doux procure le crachat mieux qu'un autre; il ne produit pas autant cet effet quand il altère; s'il n'altère point, il convient, plus que tout autre, pour faire cracher.

21. Le vin blanc se trouve déjà connu, en partie, pour ses qualités bonnes ou mauvaises, d'après ce que j'ai dit en parlant du doux. Comme il se porte à la vessie, et qu'il passe facilement, il est, par sa qualité diurétique, toujours bon dans les maladies aiguës. Quoiqu'il soit, en général, moins utile, à plusieurs égards, qu'un autre, l'évacuation qu'il procure par les urines est toujours avantageuse, s'il passe comme il faut. Ces observations importantes, touchant le bien ou le mal qui résultent de l'usage des vins divers, n'étaient pas connues des médecins qui m'ont précédé.

22. Employez le vin jaune et le rouge foncé un peu âpre, dans le commencement des maladies aiguës, quand il n'y

(1) C'est ici le commencement du troisième livre, d'après la division de quelques auteurs.

pro flatus ratione est adversum, etsi sane non valde penetrat a dulci vino flatus, sed circa præcordia immoratur. Et certe hoc minus urinas prorsus movet, quam vinosum album. Sputum tamen potentius altero educit, quod dulce est. Et quibus quidem epotum sitim facit, iis minus, quam aliud vinum, educit. Quibus vero minime siticulosum est, alio magis educit. At vero vinum album vinosum plurimum, et maxima ex parte laudatum quidem, et vitupcratum est, in vini dulcis enarratione. Ad vesicam autem altero magis penetrat, et cum urinam provocet, et semper perrumpat, multum in his morbis contulerit. Quamvis enim ad alia altero sit minus idoneum, quæ tamen ab ipso fit per vesicam purgatio, liberat, si, uti debet, impellatur.

Bonæ hæ sunt notæ de vini utilitate et noxa, quæ senioribus incognitæ fuerunt. Fulvo vino vero, et nigro austero, in his morbis ad hæc uti possis, si utique capitis gravitas non insit, neque mentis perculsio, neque sputum sursum ferri prohibeatur, neque etiam urina inhibeatur, sed alvi egestiones humentiores et ramentosiores fuerint. In his sane vel maxime ex albo mutationem facere convenit, et quæcumque iis similia existunt. Istud autem insuper nosse oportet, si dilutius fuerit vinum, superiores omnes partes, et quæ circa vesicam sunt, minus lædere, meracius vero iis, quæ circa intestina, magis prodesse.

Caput II. — Aqua mulsa, quibus conducibilis, quibus non.

At aqua mulsa, per totum morbum in acutis epota, iis prorsus, qui bilem amaram coacervant, et quibus viscera intumescunt, minus, quam non talibus, est idonea. Sitim tamen minus, quam dulce vinum, infert. Pulmonem enim emollit, et sputum mediocriter educit, tussimque sedat. Habet namque detergens quiddam, quod plus, quam par est, viscidum sputum reddit. Mulsa quoque urinas abunde provocat, nisi quid ex visceribus prohibeat. Quin et biliosa magis per alvum dejicit, interdum laudabilia quidem, interdum etiam bile sincera plus, quam par, est colorata, et magis spumantia, idque biliosis et visceris alicujus inflammatione laborantibus potius contingit. Mulsa igitur dilutior sputum magis educit, et pulmonem emollit. At spumantes a ni pesanteur ni étourdissement de tête, que l'expectoration est facile, que les urines coulent librement, que les selles sont humectées et chargées comme de raclures de boyau. Il convient alors, et dans les cas semblables, de ne pas user du vin blanc. On doit savoir que si le vin est bien trempé, les organes supérieurs et la vessie en sont moins affectés; que les entrailles se trouvent mieux du vin pur.

23. (*De l'hydromel.*) La boisson de l'hydromel, durant tout le cours des maladies aiguës, convient moins, quand on est bilieux et que l'on a des gonflements aux viscères, que si l'on n'était pas dans cet état. Il n'altère pas autant que le vin doux; il adoucit le poumon, il facilite l'expectoration et calme la toux; il a quelque chose de détersif, qui divise merveilleusement le crachat. L'hydromel est encore assez diurétique, si l'état des viscères ne le contrarie point; il est laxatif, et il fait couler la bile, tantôt pure, tantôt écumeuse et plus ardente qu'il ne faudrait. Cela arrive surtout aux bilieux, dont les viscères sont gonflés. Quand l'hydromel est aqueux, il facilite davantage l'expectoration; quand il est bien chargé de miel, il fait plus couler la bile, même celle qui est ardente, écumeuse. De telles déjections dénotent un grand mal; elles n'éteignent point le feu des hypocondres, qui sont brûlants; elles se trouvent accompagnées de douleurs et d'affaissements; il se fait des exulcérations aux intestins et à l'anus. On y remédie comme je vais le dire. Il faut alors abandonner absolument la purée, et n'user que d'hydromel pour toute boisson. C'est le moyen de soulager le malade, et d'obtenir un heureux succès. A cela se réduit tout ce que j'avais à dire au sujet de l'hydromel, pour déterminer à qui on doit le donner ou le refuser, et pour quelle raison. On a souvent blâmé son usage, en disant qu'il affaiblit, qu'il énerve, que même il précipite la mort des malades. Ce reproche lui vient de ce qu'on les laisse trop affaiblir en ne leur faisant prendre que de l'hydromel, comme s'il pouvait les nourrir long-temps, ce qui n'est point. Cependant il soutient les forces bien autrement que ne le ferait l'eau pure, à moins qu'il ne porte du trouble dans les entrailles.

(*L'hydromel nourrit et fortifie plus que les petits vins blancs. Il faut le donner avant la purée, non après.*) Il est, en général, plus fortifiant, quoiqu'à certains égards il le soit moins, que du vin blanc qui serait petit, sans parfum, qui ne porterait l'eau que peu. Le vin et l'hydromel

alvi egestiones, et plus, quam convenit, sincera bile exsaturatas, calidioresque, sincera magis, quam aquosa demittit. Talis autem dejectio, et alia graves quidem habet noxas. Neque enim præcordiorum ardorem exstinguit, sed concitat, implaciditatemque, et incontinentem membrorum jactationem efficit, intestinaque et sedem exulcerat, quorum medelæ scribentur. In hujusmodi igitur morbis, relictis sorbitionibus, si aqua mulsa alterius potionis loco utaris, ut multa feliciter consequaris, ita non multum successu frustraberis.

Quibus ergo danda sit, et quibus, aut quas ob causas, minime exhibenda, maxima ex parte dictum est.

Damnata est autem ab hominibus aqua mulsa, quod epota ad extremam imbecillitatem deducat, ideoque brevi mortem afferre existimata est. Quod quidem propter eos, qui vita per inediam discedunt, dictum est. Sunt enim, qui ea sola in potu utantur, tanquam certe talis existat. Verum non prorsus ita se res habet, sed sola epota aqua longe valentior existit, nisi alvum conturbarit. Sed et vino albo, tenui, paucifero, et inodoro, quodammodo est validior, quodammodo etiam debilior. Atqui vini et mellis meracitas, si utriusque vires conferas, insigne habet discrimen. Nam etsi vini meri bis tantumdem ad id mellis, quod delingit, quis biberit, is longe certe validior a solo melle, ubi ventrem non turbaverit, reddetur. Multis enim partibus plus stercoris ipsi prodibit. Si tamen post ptisanæ sorbitionem quis aquam mulsam superbibat, valde replet et inflat, præcordiorumque visceribus est inutilis. Neque quidem, si ante sorbitionem bibatur, lædit, ut postea epota, verum etiam quodammodo juvat.

Cocta autem aqua mulsa, aspectu quidem, quam cruda, longe est pulchrior. Splendida siquidem et tenuis, alba et pellucida existit. Neque vero aliquam ei virtutem, quæ crudam antecellat, attribuere possum. Non enim cruda est suavior, si mel probum esse contigerit, cruda tamen est imbecillior, et minus habet stercoris. Quorum neutro, ut juvare possit, aqua mulsa indiget. Præcipue vero ejusmodi cocta utendum, si mel pravum fuerit, impurum, nigrum, et mali odoris. Coctura namque hujus pravitatis vitium magna ex parte aufertur.

diffèrent sans doute beaucoup, pour ce qui est de ranimer promptement les forces; mais si quelqu'un boit en vin un poids double de ce qu'il avalerait de miel seul, il tirera certainement plus de nourriture de ce dernier, pourvu que les entrailles n'en soient pas tourmentées, et il rendra plus d'excréments. Quand on use de la purée, si l'on boit de l'hydromel par-dessus, il gonfle, il donne des vents, il fatigue les viscères du bas-ventre, si l'on en boit avant la purée, il n'incommode pas comme quand on le prend après; c'est, au contraire, fort sain.

24. (*De l'oxymel.*) L'oxymel cuit est beaucoup plus agréable à la vue que le cru; il est blanc, clair, fin et brillant; mais je ne sais s'il a plus de vertu que le cru; il n'est pas plus doux, pourvu que le cru soit beau; il est moins nourrissant, et il fait moins d'excréments. On doit le faire cuire quand le miel n'est pas beau, qu'il est mélangé, brun, peu parfumé. La coction le corrige et le dégage de ses impuretés.

25. L'oxymel est une boisson d'un excellent usage dans la plupart des maladies aiguës; il rend la respiration aisée, en facilitant l'expectoration. Voici des précautions dans son usage. Quand il est fort acide, il ne peut être d'aucune utilité pour faire expectorer. S'il poussait les crachats arrêtés, s'il les rendait plus coulants, et s'il dilatait, en quelque manière, les bronches, il soulagerait beaucoup le poumon; mais quand il est trop acide, il ne pousse pas les crachats au dehors; au contraire, il les épaissit, et il produit de mauvais effets, surtout chez ceux qui sont très-mal, et qui ne peuvent pas tousser fortement pour expulser ce qui embarrasse le poumon. Il faut donc le donner plus ou moins acide, suivant les forces du malade et suivant les espérances de guérison qu'il présente; en l'administrant, le donner à petites doses, et bien tiède. S'il est peu acide, il humecte la bouche et le gosier, il fait expectorer et il calme la soif, il est doux aux hypocondres et aux viscères; les vices du miel y sont corrigés par le vinaigre; ce qu'il a de bilieux et de venteux est détruit; il pousse aux urines, et il humecte en même temps les bas intestins, il les nettoie. Il devient quelquefois nuisible dans les maladies aiguës, en ce qu'il empêche les vents de sortir, et les fait refluer, outre qu'il affaiblit un peu, et qu'il refroidit les extrémités. Ce sont les seuls inconvénients que j'ai cru reconnaître dans l'oxymel, si tant est qu'ils méritent qu'on y fasse attention. On peut le donner la nuit et

Caput III. — Acetum mulsum quibus conducibile, quibus noxium.

Acetum autem mulsum (oxymel vocatum), epotum, multiplicem quidem in his morbis utilitatem habere, comperies. Nam et spiritum sursum educit, et facilem reddit spirationem. Has vero habet utendi opportunitates. Quod quidem valde acre est, nihil moderati effecerit ad sputa, quæ non facile exeunt. Nam si ea educeret, quæ stridulam in faucibus asperitatem faciunt, et lubricitatem induceret, ac veluti si guttur dilataret, pulmonem utique leniret, cum ipsum emolliat. Quæ siquidem contingerent, magnam utilitatem præstarent. Interdum vero, quod valde acre est, sputum minime educit, sed magis glutinosum reddit, noxamque facit. Maximeque ita affecti sunt, qui, cum alioqui perniciose habent, neque tussire, neque ea, quæ intus continentur exscreare possunt. Ad hoc igitur ægrotantis robur conjicere oportet, et si de eo spes conceperis, exhibere. Et cum dare volueris perquam tepidum, paulatimque hujusmodi, neque affatim exhibebis. Quod autem parum acre est, os quidem et fauces humectat, sputum educit, et sitim sedat, præcordiis et visceribus ibi contentis est benevolum. Nam ex melle noxas inhibet, cum, quod in eo biliosum est, corrigat, flatus etiam perrumpere facit, et urinas promovet, intestini tamen inferiorem partem plus æquo humentem reddit, et ramenta inducit.

Interdum quoque et in acutis morbis hoc pravum est, maxime quidem, quod statum penetrare vetat, quin etiam sursum recurrere facit, præter hæc autem alias debilitat, et extrema refrigerat. Atque hæc sola est ex aceto mulso noxa, scriptione certe digna.

Exiguum autem ejusmodi potum nocte quidem, et jejuno, ante sorbitionem propinare convenit, quanquam et longo post sorbitionem intervallo nihil vetat bibere. Qui vero solo potu citra sorbitiones in victus ratione utuntur, iis hos uti semper et perpetuo ob id non convenit, et maxime quidem propter intestini abrasionem vel exasperationem. Nam cum stercore sit vacuum, citius hæc fient, idque accedente vasorum exinanitione. Postea autem et aqua mulsa vires suas admiserit. Si tamen, multum hujus potus usum ad totum morbum conferre posse, speraveris, paulum aceti, ut tantum agle jour, quand le malade est à jeun, avant qu'il ne prenne la purée. Rien n'empêche qu'on ne lui en donne aussi, longtemps après qu'il l'a prise.

(*L'oxymel est une excellente boisson dans les maladies aiguët, comme l'hydromel; mais l'oxymel est plus purgatif.*) Pour ceux qui sont au régime de la décoction d'orge seulement, sans purée, l'oxymel ne leur convient point; ils ne doivent pas du moins en user habituellement, à cause de la propriété qu'il a de racler les boyaux et de solliciter les selles; effet dont on doit plus se garantir quand les intestins sont vides de matières, et qui est moins marqué dans l'hydromel. Lors donc que l'on aura lieu de croire que l'oxymel donné copieusement sera d'un bon usage dans tout le cours de la maladie, il faut y mettre si peu de vinaigre qu'à peine il s'y fasse sentir. De cette manière, il ne produira aucun des mauvais effets dont on peut avoir lieu de se défier, et l'on en obtiendra tous les bons qui sont à espérer. Pour le dire sommairement, l'acide du vinaigre est meilleur à ceux qui ont la bile amère qu'à ceux qui ont l'atrabile. Il change la bile amère, et la convertit en pituite, en la détruisant; mais il fait fermenter l'atrabile, il la raréfie et l'augmente. C'est une des propriétés du vinaigre que d'étendre la couleur noire (1). Il est moins bon, en général, pour les femmes que pour les hommes : il donne des douleurs de matrice.

26. (*De l'eau. L'auteur n'était pas partisan de son usage en boisson dans les maladies aiguës.*) Quant à l'eau, je ne vois guère ce que je pourrais dire touchant son usage dans les maladies aiguës; elle n'a ni la vertu de calmer la toux des péripneumoniques, ni celle de faire expectorer, ou du moins on ne l'y remarque pas, comme dans les boissons dont je viens de parler. L'eau, si on en prend peu entre l'oxymel et l'hydromel, pourra faciliter l'expectoration, à raison du changement fait dans la qualité de la boisson; elle remplit un peu, mais elle n'apaise point la soif; elle relâche (2),

(1) *Une des propriétés du vinaigre est d'étendre la couleur noire.* Cela est chimiquement vrai dans l'art de la teinture. Pense-t-on qu'Hippocrate veuille ici transporter le même effet du vinaigre à l'atrabile, et faire entendre que son usage pourrait nuire, en étendant les effets de l'atrabile sur les viscères. C'est du moins le sens le plus raisonnable dont ce passage me paraisse susceptible.

(2) *Elle relâche*, etc. Ceci ne paraît

nosci possit, affundere oportet. Ita enim, et quæ lædere solet, minime lædet, et proderit, quibus prodesse opus est. Ut autem in summa dicatur, aceti aciditas biliosis naturis magis confert, quam melancholicis. Amara enim dissolvuntur, et in pituitam transeunt, dum ab ipso in sublime attolluntur. Nigra vero fermentantur, in sublime attolluntur, et multis paribus augentur. Acetum namque nigra sursum educit. Mulieribus autem, quam viris acetum longe magis est adversum, nempe cum uterum dolore afficiat.

Caput iv. — Aquæ potus parum juvat in morbis acutis; ejusque rei ratio.

Ad aquam autem, præterquam quod in morbis acutis bibitur, nullum quidem aliud munus habeo, quod conferam. Neque enim tussim lenit in pulmonum inflammationibus, neque sputum educit, imo cæteris minus, si quis perpetuo aquæ potione utatur. Verum si inter acetum mulsum, et aquam mulsam, exigua aqua sorbeatur, sputum educit, propter potuum qualitatis transmutationem. Quandam enim intus inundationem facit. Alioqui neque sitim sedat, sed irritat, siquidem biliosæ naturæ biliosa est, et præcordiis mala, seque ipsam malitia superat, biliosissimaque est, viresque maxime labefactat, ubi in vacuitatem venerit. Lienem etiam et hepar, ubi succensum fuerit, auget, intus fluctuat, et innatat. Nempe quod frigida est, et non cocta, tarde permeat, et neque dejectiones, neque urinas movet. Nonnihil etiam insuper ob id lædit, quod natura stercoris expers est. Quod si pedibus etiam dum frigentibus aliquando ebibatur, multo majores has noxas faciet, ad quancunque tandem inclinaverit. In ejusmodi tamen morbis, ubi vehementem capitis gravitatem, vel mentis læsionem afferre, suspicatus fueris, vino omnino est abstinendum, tunc que aqua utendum, aut vinum aquosum et album, et penitus inodorum prorsus dandum, et post illius potionem aquæ exiguum superbibendum. Hac enim ratione vini robur caput mentemque minus feriet. In quibus autem maxime aquæ potione utendum, et quando liberaliter, et quando moderate, et quando frigida, et quando calida, partim quidem antea dictum est, partim etiam suo dicetur tempore.

At de reliquis potibus, qualis est hordeaceus, et qui ex virente herba, et uva et elle fait de la bile; car, par sa nature, elle est bilieuse, fatigante pour les hypocondres, et très-affaiblissante. Toutes ces mauvaises qualités se déploient quand elle trouve des vaisseaux vides. L'eau, quand elle s'est échauffée, fait gonfler la rate et le foie; elle relâche, elle inonde; elle passe difficilement, à cause de sa nature froide et de sa crudité; elle ne sollicite point les urines; elle nuit encore en ce qu'elle ne fait aucun excrément. Si les malades en buvaient ayant les pieds froids, elle produirait plus particulièrement tous les maux dont je parle, sur quelque partie qu'elle se jetât. Dans le cas cependant où l'on soupçonne de la pesanteur de tête chez le malade, ou l'approche du délire, on peut alors employer l'eau, ou plutôt le vin, bien trempé, blanc, peu odorant, et donner un peu d'eau par-dessus. On empêchera ainsi que le vin ne fasse du mal à la tête. D'après ce que j'ai dit sur l'usage de l'eau en boisson dans les maladies aiguës, avec ce que j'en dirai dans l'occasion, on jugera quand on doit en prendre beaucoup ou peu, et la donner froide ou chaude.

27. (*Des tisanes médicamenteuses.*) Quant aux autres boissons, comme une légère décoction d'orge, la décoction des plantes, celle des raisins secs ou frais, celle de la vendange foulée, la décoction de froment, de chardon béni (1), des baies de myrthe, des grains de grenade et autres, il en sera question en traitant des diverses maladies dans lesquelles on les emploie, ainsi que des autres remèdes.

28. (*Des bains.*) Les bains conviennent dans bien des maladies, pour en user journellement, ou non. Il arrive souvent qu'on s'en passe, faute d'avoir tout de suite ce qui y est nécessaire. Peu de maisons sont fournies de tout ce qu'il y faut, et des serviteurs dont on a besoin. Or, si on prend des bains autrement qu'on ne le doit, ils nuisent beaucoup, loin d'être utiles. On doit avoir une pièce qui ne fume point, beaucoup d'eau qui se renouvelle souvent, et qui ne vienne point à flots, à moins qu'il ne le faille. Elle ne doit point faire de grand frottement sur le corps; ou si elle en fait, elle doit être chaude, et plus abondante qu'on ne l'emploie en douche. Il faut qu'en la renouvelant elle ne se refroidisse pas lentement, et qu'elle soit aussitôt rempla-

guère pouvoir être entendu que de l'eau tiède, dont on abusait peut-être du temps d'Hippocrate, ainsi que bien des personnes le font de nos jours.

(1) *Chardon béni*, κνίκος.

passa, et vinaceis, et tritico, et cnico, et myrti baccis, et malo punico, atque ex aliis parantur, tum quando horum aliquo uti tempestivum fuerit, scribetur in ipso morbo, non secus ac de aliis etiam compositis medicamentis.

CAPUT V. — Non omnibus, nec semper balneis utendum esse.

Balneum vero in plerisque morbis ad usum contulerit, partim quidem assidue, partim vero minime. Interdumque eo minus utendum, cum ad id homines sint imparati. In paucis enim domibus, quæ sunt ad agendum necessaria aut accommodata, præparata reperiuntur, neque ministri, quales decet. At nisi quis perbelle lavetur, non mediocrem incurret noxam. Nam et tecto, fumo carente, opus est, et aqua liberali, et frequenti balneo, sed non admodum large affuso, nisi res itapostularit. Et detersione quidem potius minime utendum. Quodsidet ersione opus sit, calido ipso et multo copiosiore, quam fieri soleat, detersorio medicamento utendum, et non pauca aqua affundenda, et celeriter diffundenda. Via ad solium sit brevis, et ad facilem tum ingressum, tum exitum. Qui lavatur, moderate se componat et taceat, nihilque ipse faciat, sed alios perfundere et detergere permittat. Multa etiam medii temperamenti mixtio paranda, et celeres fieri perfusiones debent, spongiisque strigilis loco utendum, neque valde siccum corpus inungendum. Caput tamen spongia detersum, quoad ejus maxime fieri poterit, resiccari oportet, neque extremæ corporis partes, neque caput, neque reliquum corpus refrigerari debent. Et neque post recentem sorbitionem, neque post potum, lavandum, neque statim a balneo sorbendum, aut bibendum. Magni tamen referre, existimandum est, si æger, dum valebat, balnei valde cupidus fuerit, et lavari assuetus. Tales enim appetunt magis, et loti utilitatem sentiunt, et læduntur non loti.

In totum autem pulmonum inflammationibus magis, quam febribus ardentibus id convenit. Nam lateris, pectoris, cée; que le passage pour arriver à la baignoire soit court, et qu'on puisse y entrer et en sortir commodément. Celui qui prend le bain doit y être à son aise, ne point parler, n'avoir rien à faire lui-même : c'est aux autres à donner l'eau, à frotter, à tenir tout prêt au degré de température convenable, et à faire jouer fréquemment le mécanisme qui donne l'eau. Il faut se servir d'éponges, au lieu de racloirs; ne pas oindre le corps avant qu'il n'ait été humecté. Soyez attentif à faire sécher la tête le plus qu'il est possible, en l'essuyant avec des éponges. Qu'on ne laisse pas refroidir les extrémités, ni la tête, ni le reste du corps. On ne doit point entrer au bain quand on a pris depuis peu la purée ou même quelque boisson nourrissante; il ne faut rien avaler de suite après en être sorti. Il n'est pas, à beaucoup près, indifférent que le malade fût dans l'habitude ou non de prendre le bain quand il était en santé. Ceux qui l'aiment, et qui y sont habitués, en retirent du bien; ils deviennent plus malades s'ils en sont privés. Le bain vaut absolument mieux dans la péripneumonie que dans la fièvre ardente; il calme les douleurs de côté, celles de la poitrine, celles du dos; il hâte la coction des crachats, et l'expectoration; il facilite la respiration, il dissipe les lassitudes, il assoupit les membres, il ramollit la peau, il est diurétique, il soulage des pesanteurs de tête, et il rend coulante la pituite qui doit sortir par le nez. Tels sont les effets avantageux du bain; mais il est à craindre qu'au lieu du bien on n'en retire du mal, lorsqu'on manque à quelqu'une des choses que j'ai recommandées. Chacune peut le rendre nuisible, si elle n'est pas préparée et administrée comme il faut. Le bain ne convient nullement aux malades dont le ventre est trop lâche, ni à ceux qui sont constipés depuis longtemps sans pouvoir aller, ni aux malades affaiblis, ni à ceux qui ont des nausées ou le vomissement, ni à ceux qui regorgent de bile, ni à ceux qui ont des hémorrhagies du nez, à moins qu'elles ne coulent pas suffisamment. On doit donc connaître quand l'écoulement de l'hémorrhagie est assez abondant; s'il ne l'est point, on fera bien de donner le bain, soit à tout le corps, quoique le mal n'attaque que quelque partie, soit à la tête seulement. Quand on a toutes les commodités pour cela, et que le malade paraît se devoir bien trouver du bain, il faut l'y mettre chaque jour. On peut même le donner deux fois le jour à ceux qui l'aiment; il convient mieux aux malades qui prennent de la purée qu'à

et dorsi dolorem balneum mitigat, sputum maturat, educit, et facilem spirationem reddit, et lassitudines tollit, cum articulos et extimam cutim emolliat, urinas provocat, capitis gravitatem solvit, et nares humectat. Atque hujusmodi bona balneo adsunt, quibus omnibus est opus.

Sin vero apparatus penuria in uno vel pluribus deficiat, verendum est ne magis lædat, quam conferat. Eorum namque singula, non convenienter a ministris præparata, magnam offensionem afferunt.

At quibus alvus est in morbis plus æquo humida, iis balneum minime opportunum est, neque iis quibus plus justo sistitur, neque prius soluta est. Sed neque eos, qui viribus sunt exsolutis, lavare oportet, neque stomachi fastidio laborantes, neque vomiturientes, neque biliosum eructantes, neque quibus sanguis ex naribus profluit, nisi parcius, quam occasio postulet, effluat, occasiones autem nosti; sin vero parcius, quam expediat, profluxit, lavare convenit, sive corpus universum in reliquis, sive caput duntaxat utilitatem sentiat. Si igitur apparatus convenientes fuerint, ægerque non gravate balneum ferre posse videatur, quotidie lavare expedit. Lavandi autem cupidos si bis die laveris, nihil peccabis. Cæterum qui tota ptisana utuntur, multo tutius assumere balnea possunt, quam qui solo succo, quanquam et ii interdum uti possunt, minime vero, qui solo potu, quibus tamen partim quoque licet.

Ex his autem, quæ antea scripta sunt, conjiciendum est, quibus in singulis victus rationis modis profuturum sit balneum, et quibus minime. Quibus namque eorum aliquid maxime deest, quæ balneum bonum reddere et juvare possunt, eos lavare minime expedit. Quos autem nihil horum deficit, et quibus præsentia sunt signa, in quibus lavari conducit, hos lavare oportet.

ceux qui n'usent que de la tisane crémée. Ceux-ci peuvent cependant être mis au bain, mais rarement ceux qui prennent seulement la décoction d'orge. Les cas où l'on peut faire baigner ces derniers sont rares. Il sera facile, d'après ce que j'ai dit, de déterminer en quels cas les bains sont utiles ou non, ayant égard au régime qui s'observe dans la nourriture. On baignera ceux qui se trouvent dans les circonstances où le bain est bon; on ne baignera point ceux en qui, loin de trouver les signes propres à faire présumer que le bain serait utile, on en remarque qui le font reconnaître pour dangereux.

29. (1) (*Il va maintenant être question de quelques espèces de maladies.*) La fièvre ardente a lieu quand les petites veines, desséchées par les ardeurs de l'été, attirent à elles des humeurs ichoreuses, âcres, bilieuses; qu'il y a une grosse fièvre; que le corps est accablé de lassitudes et de douleurs, comme si l'on avait les os rompus.

(*De la fièvre ardente, avec son processus curatif.*) Elle vient, pour l'ordinaire, à la suite de longs voyages très-pénibles, et d'une soif long-temps soufferte. Les petites veines se remplissant alors d'humeurs âcres et chaudes, la langue est âpre, sèche, fort noire. Le malade sent comme des morsures au ventre; ses selles sont liquides, pâles; il est fortement altéré; il y a insomnie, souvent délire. Donnez-lui à boire de l'eau, de l'oxymel cuit coupé avec de l'eau, autant qu'il en voudra. Il faut le faire vomir, s'il a la bouche amère, et donner des lavements. Si le mal ne cède point, lâchez le ventre avec du lait d'ânesse, cuit. Rien de salé ni d'amer n'est bon ici : le malade s'en trouverait mal. Ne donnez point la purge avant que le temps de la crise soit passé. La maladie est terminée entièrement s'il vient une hémorrhagie du nez, ou de bonnes sueurs critiques, avec des urines épaisses, blanches, qui déposent un sédiment uni, et s'il se fait quelque dépôt. Lorsqu'elle se termine sans ces conditions, il y aura quelque rechute, ou bien il viendra des douleurs à l'ischion ou aux jambes, et

(1) Ce qui suit forme la partie dont plusieurs font le quatrième livre de ce traité. On pense assez généralement qu'elle n'est point d'Hippocrate, et qu'elle a été ajoutée à ce qui précède. Je le croirais facilement. On ne peut pas du moins douter que la fin n'ait été fort altérée, ainsi qu'on le verra plus bas.

SECTIO IV.

ARGUMENTUM.

De multis morbis acutis, et aliis, de causo, angina, aphonia, præcordiis inflammatis, catarrho, arteriæ ulceratione, pulmonis ardore, diversis febribus, pleuritide, peripneumonia, dysenteria, ictero, tetano, hydrope, hæmorrhoidibus, suppuratis, eorumque symptomatibus, variis doloribus lateris, oculorum, lumborum, et aliarum partium; quorum diagnostica, prognostica et therapeutica traduntur.

Fit autem febris ardens, cum resiccatæ venulæ tempore æstivo acres et biliosos tenues humores ad se attraxerint, et febris multa detinet, corpusque ossaria lassitudine vexatum laborat ac dolet. Fit quoque magna ex parte ex longo itinere, et longa siti, ubi arefactæ venulæ acres calidasque fluxiones ad se attraxerint. Fit etiam lingua aspera et sicca, valdeque nigra, et ob ventris morsum dolor est, alvi egestiones tum valde liquidæ, tum pallidæ fiunt, sitis adest vehemens et vigiliæ, interdumque mentis alienationes. Huic aquæ et mulsæ coctæ, et aquosæ, quantum volet, potui exhibeto, et si os amarum fuerit, vomere conducit, et alvum subluere. Quodsi ad hæc non solvatur, lacte asinino cocto purgato. Salsum autem nihil, neque acre exhibeto, neque enim feret æger. Sorbitionem vero, nisi judicationis dies excesserit, non dabis. Et si ex naribus sanguis profluxerit, solvitur affectio, atque si sudores judicatorii legitimi obvenerint, cum urinis albis et crassis, et levibus sedimentis, et si abscessus aliquis fiat; sin vero citra hæc solvatur, revertetur morbus, vel coxæ, vel crurum dolor contingit, et si æger evasurus sit, crassa exspuet.

le malade aura des crachats épais à rendre avant de recouvrer la santé.

(*D'une autre espèce de fièvre ardente.*) Autre espèce de fièvre ardente. Le ventre est lâche, la soif est grande, la langue âpre, sèche, salée; il y a peu d'urines, insomnie; les extrémités sont froides. Cette espèce-ci de fièvre ardente ne s'apaise point s'il ne vient ou une hémorrhagie du nez, ou quelque dépôt autour du cou, ou des douleurs aux jambes, ou si le malade ne rend des crachats épais, ce qui arrive quand le ventre est constipé; ou si l'ischion ne devient douloureux, ou si la verge ne prend une couleur livide. La rétraction des bourses est un signe critique. Donnez, dans cette fièvre, les remèdes laxatifs, mêlés avec la purée.

(*Règles sur la saignée dans les maladies aiguës.*) On saigne comme dans toutes les maladies aiguës, lorsque le mal est fort grand, que les malades sont dans un bon âge, et que les forces du malade le permettent. S'il a des symptômes d'esquinancie ou de pleurésie, on purge avec des remèdes fondants qu'il tient dans la bouche, les y laissant dissoudre. Quand il est trop faible, ou qu'on a tiré beaucoup de sang, on lui donne des lavements tous les trois jours, jusqu'à ce qu'il soit hors de danger, et qu'il se sente de l'appétit.

30. (*De l'orthopnée, qui est peut-être ce que nous appelons souvent l'astime sec. Inconvénients des purgatifs administrés dans le commencement de l'orthopnée, et généralement dans le commencement de tout état inflammatoire.*) Les ardeurs aux hypocondres, quand elles ne proviennent point de vents qui y soient arrêtés, les soupirs avec des tiraillements au diaphragme et au poumon, sont des symptômes unis à l'orthopnée sèche, dans laquelle il n'y a point de suppuration, et qui provient seulement du souffle intercepté dans les bronches. Il s'y joint ordinairement des douleurs dans la région du foie, avec un sentiment de poids dans celle de la rate, des ardeurs au-dessus du diaphragme, et divers autres accidents. Or, ils résistent si l'on commence le traitement par les purgatifs; la saignée doit précéder. On passe ensuite aux lavements, à moins que l'orthopnée ne soit forte et violente. On purge vers la fin, s'il le faut, quand elle est calmée. On doit user de précautions et de modération en donnant des purgatifs, même après la saignée.

(*Règle importante sur l'administration des purgatifs.*) Si, dès le commencement, on entreprend avec des purgatifs la curation des maladies où il y a des ardeurs et de

Febris ardentis aliud genus est, in quo alvus subit : sitis est intensa, lingua aspera, sicca, salsa, urinæ intercipiuntur, vigiliæ torquent, et refrigerantur extrema. Huic judicatio minime contingit, nisi sanguis ex naribus profluxerit, aut abscessus circa collum, aut crurum dolor oboriatur, et sputa crassa æger exspuat (quæ alvo suppressa contingunt), aut coxæ dolor, aut pudendi livor obveniat. Testiculi quoque contensio judicationis significationem facit. Sorbitiones attractorias exhibeto. At in morbis acutis sanguinem detrahes, si vehemens fuerit morbus, et qui ægrotant ætate florenti fuerint, et virium robore valuerint. Si igitur angina, aut aliquis alius lateris morbus, ægrum divexarit, medicamentis, quæ delinguntur, repurgato; sin vero detracto copioso sanguine æger debilior videatur, infusum alvi per clysterem tertio quoque die exhibebis, donec in tuto æger fuerit, et fame opus habeat.

Præcordia in tumorem sublata, non ex spirituum interceptione, septi transversi contensiones, protensæ spirationes, cum erectæ cervicis spiratione sicca, quibus pus minime subest, sed quibus ex spirituum interceptione ista contingunt. Potissimum vero jecoris vehementissimi dolores, et lienis gravitates, atque aliæ inflammationes, et gravissimi supra transversum dolores, et morborum collectiones solvi nequeunt, si quis eas primum medicamento purgante aggressus fuerit. Verum in his venæ sectio præferenda est. Deinde ad infusa per alvum veniendum, nisi magnus et vehemens morbus fuerit; alioqui etiam postea medicamento purgante utendum. Quod et post venæ sectionem securitate et moderatione indiget. Quicumque autem statim per initia morborum inflammationes medicamento purgante solvere tentant, ii de contenta quidem atque inflammata parte nihil detrahunt, cum nihil cedat, quæ adhuc cruda est, affectio, quæ vero morbo resistunt, et sana sunt, contabefaciunt. At debili reddito corpore morbus superior evadit, qui ubi corpus superarit, curationem non admittit.

Cum quis repente voce defecerit, venarum interceptiones affligunt, ubi id l'inflammation, on n'enlève rien de ce qui fait l'inflammation; les matières crues ne sortent point, le corps s'affaiblit, le mal prend le dessus, et il devient incurable.

31. (*Ceci a l'air de se rapporter à l'apoplexie.*) Quand on perd subitement la parole, c'est le souffle (1) retenu dans les veines qui fait le mal, soit que l'accident arrive sans cause manifeste à un homme qui se porte bien, soit qu'il vienne de quelque grande cause apparente. Il faut, dans ce cas, saigner du bras droit à la veine intérieure (la basilique), et tirer plus ou moins de sang, suivant le tempérament et l'âge du malade. Les symptômes qui se montrent ordinairement dans l'état dont je parle sont la face rouge, les yeux fixes, un craquement des dents, des battements d'artère, de la bave, le froid aux extrémités. Ce sont autant de signes du souffle intercepté dans les veines. S'il s'y joint des douleurs produites par la bile noire et par des fluxions de matières âcres, on sent dans l'intérieur comme des morsures; les veines agacées se dessèchent, se crispent et s'enflamment; elles attirent les humeurs; le sang s'altère, et le souffle ne pouvant pas suivre son chemin ordinaire à travers le sang, il en résulte des froids qui sont une suite de sa stagnation, des vertiges, la perte de la parole, des pesanteurs de tête, des convulsions. Lorsque la fluxion se jette sur le cœur et sur le foie, ou sur la veine (2), elle fait des épilepsies ou des paralysies, suivant les parties qui en sont attaquées et desséchées (3), le souffle ne pouvant se procurer une issue. On doit commencer le traitement par des fumigations, et saigner de suite, tandis que tous les souffles, *ou les esprits*, et les humeurs sont encore en mouvement; car il est plus facile alors d'y porter re-

(1) Voyez *suprà*, page 70, note 1, et *infrà* le Traité des vents.

(2) Voyez le Traité de l'épilepsie, qui se trouvera parmi les suivants. Vous y trouverez, nos 3 et 4, la manière dont on expliquait, d'une manière satisfaisante alors, les effets des diverses causes de l'épilepsie. Rien n'empêche qu'ici on n'entende par LA VEINE la veine porte ou quelque autre des gros vaisseaux sanguins, même la trachée artère, si on le voulait absolument, ainsi que nous aurons occasion de le reconnaître d'après les divers morceaux d'angiologie qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate.

(3) *Desséchées.* Il s'agit ici d'une fluxion de matières âcres.

bene valenti citra manifestam occasionem aut validam aliam causam contigerit. Venam igitur incidere oportet brachii dextri internam, et sanguinem detrahere, habita secundum habitum et ætatem pluris aut minoris ratione. Horum autem quam plurimis ista accedunt: faciei rubores, oculorum immobilitates, et manuum distentiones, dentium stridores, pulsationes, maxillarum adductio, extremorum refrigeratio, et spirituum in venis interceptiones. Cum dolores accesserint, bilis atræ acriumque humorum affluxiones fiunt. Demorsæ autem partes internæ dolent, demorsæque, et admodum arefactæ venæ, tum intenduntur, tum inflammatione tentatæ, ea, quæ affluunt, attrahunt. Ex quo corrupto sanguine, et spiritibus, vias, quæ in ipso secundum naturam habent, pervadere nequeuntibus, perfrigerationes fiunt, ob stabilitatem, vertigines, vocis defectio, capitis gravitas, et convulsiones, si jam ad cor, aut hepar, aut ad venam pervenerint. Hinc morbi comitiales, aut partium resolutiones fiunt, si in loca, quæ eas partes ambiunt, fluxiones inciderint, et spiritibus exire nequeuntibus exaruerint. His sane, prius adhibitis fomentis, statim per initia venam secare convenit, quum adhuc sublati sunt, qui affligunt, tum spiritus, tum humores. Facilius enim remedia adhibentur. Et recreatis viribus, et ad judicationes adhibita consideratione, si non levatur, ventrem superiorem medicamento purgare oportet; ad inferiorem vero alvum, nisi per infusum subducatur, lac asininum coctum exhibeto, nec minus quam duodecim heminas æger bibat, et, si virium robur adfuerit, plus quam sedecim.

Angina sit, cum sub hyemen, aut vernum tempus, multa et lenta fluxio ex capite ad jugulares venas defluxerit, eæque, propter amplitudinem, copiosiorem fluxionem attraxerint. Frigida autem et viscida existens obstruit, et spiritus sanguinisque vias occludens, proximum quemque sanguinem condensat, eumque immobilem et stabilem reddit, cum natura sit frigidus et obstruere natus. Ob id suffocantur, lingua livente et rotunda reddita, ac reflexa, propter eas venas, quæ linguæ subsunt. Secta namque uva, quam quidam columellam appellant, utraque mède. Il faut soutenir les forces, observer la crise, purger si les humeurs et les esprits ne se déplacent point pour s'élever. Quand le ventre ne se lâche pas au moyen des lavements, on donnera douze verres, au moins, de lait d'ânesse cuit, même seize verres si le malade est fort; chaque verre d'environ neuf onces.

32. (*De l'esquinancie. Sa cause, ses symptômes, son processus curatif.*) L'esquinancie a lieu quand, dans l'hiver ou dans le printemps, une fluxion abondante d'humeurs épaisses se jette sur les veines jugulaires, qui, à cause de leur grosseur, ont une forte attraction. Si la viscosité et la froideur de ces humeurs les y font arrêter, le souffle et le sang des environs s'arrêtent aussi, à cause des obstacles que le froid leur oppose. Le malade, en conséquence, tombe dans la suffocation; la langue devient pesante, elle prend une couleur violette, elle s'arrondit. Sa pointe se relève, à cause du gonflement des veines sublinguales; celles qui vont à la luette et à ce qu'on nomme les piliers qui sont de chaque côté, se gonflent aussi. Les veines qui communiquent avec la langue, qui devient sèche, se gorgent et la raréfient; elles s'imbibent comme une éponge; c'est ce qui la fait venir ronde, de plate qu'elle était; ce qui la rend livide, lui enlevant sa bonne couleur, et qui lui fait perdre sa souplesse, en la rendant âpre et dure; à moins qu'on ne saigne promptement au bras et aux ranines, et qu'on ne purge au moyen des remèdes fondants tenus dans la bouche. On prescrira aussi des gargarismes chauds; on rasera la tête, pour y appliquer des cérats; on en mettra aussi autour du cou; on enveloppera ces parties avec de la laine ou avec des éponges imbibées; on fera des fumigations humides; on donnera de l'hydromel et de l'eau chaude; la tisane crémée pour nourriture, quand la crise aura tourné en bien. Dans l'été ou dans l'automne, la fluxion étant chaude et nitreuse, à cause du piquant et de l'ardeur de la saison, il se fait des excoriations et des ulcères là où le souffle s'accumule, et l'orthopnée se joint à l'esquinancie. Les parties qu'on voit dans la bouche ne sont pas aussi enflées; les tendons de la nuque occasionent des rides sous l'occiput, comme dans le tétanos; la voix est grêle, la respiration est petite, l'inspiration fréquente et laborieuse; il se fait des ulcères dans la trachée; le poumon se remplit et ne peut recevoir l'air. Cette esquinancie est plus terrible et plus mortelle, à raison de l'ardeur et de l'âcreté des matières dans cette saison, à moins qu'elles ne se por-

ex parte vena crassa apparet. Plenæ igitur ipsæ existentes, in linguam, quæ propter siccitatem rara est, et spongiosa, innixæ sunt. Ea vero, præ violentia humorem ex venis recipiens, ex lata rotunda efficitur, ex bene colorata, livida, ex molli, dura, ex bene flexibili, flecti contumax. Ex quo cito suffocari contingit, nisi quis brevi succurrat, venis in brachiis et sub lingua sectis, et medicamentis, ad delingendum exhibitis, et calidis oris collutionibus. Capite etiam abraso, ceratum tum collo, tum capiti apponi debet, et obvolutis lanis molli spongia, ex aqua calida expressa, fotus adhiberi. Aqua autem et mulsa minime frigida potui exhibeatur, et ptisanæ cremorem æger sumat, ubi jam ex judicatione in tuto versabitur.

Cum æstate, vel autumno, ex capite calida, et nitrosa fluxio defluxerit, utpote tempore acris et calida reddita, cum ejusmodi fuerit, mordet, exulcerat, et spiritu implet, erectæ cervicis spiratio, cum siccitate multa accedit, et, quæ in ore conspiciuntur, gracilia apparent, et cervicis tendones posteriores intenduntur, videnturque, velut nervorum distentione corripi, vox est abrupta, et spiratio parva, et spiritus retractio creba est, et violenta. Illis arteria exulceratur, pulmo incenditur, neque ii externum aerem admittere queunt. Quibus nisi sponte ad exteriores cervicis partes deferatur, gravior et inevitabilior fit affectio, tum ob anni tempus, tum quod a calidis et acribus fit humoribus. Si febris corripuerit, veteri stercore non subeunte, vel recenti cibo accepto, sive cum lateris dolore, sive non, is quieti permittendus, dum primum ad inferiorem alvum cibi recrementa descenderint. Potu vero aceto mulso utendum. At cum gravitas ad lumbos devenerit, inferiorem alvum infuso subluere, aut medicamento purgante uti oportet. Post purgationem, primum ex sorbitione victum instituere et aquæ mulsæ potum; deinde cibos et pisces coctos, et vinum aquosum ad noctem exiguum, interdiu vero mulsam aquosam. Quod si flatus gravcolentes fuerint, vel glans, vel alvi infusum proderit; alioqui in aceti mulsi potu continere oportet, donec cibi ad inferiorem alvum descenderint, tuncque per infusum alvum subducere.

tent d'elles-mêmes vers les parties extérieures du cou.

33. (*Fièvre de plénitude dans les premières voies, que certains médecins de nos jours appellent improprement fièvre putride.*) La fièvre qui vient quand on a beaucoup d'excréments dans les boyaux, ou quand, à la suite du manger, on a des douleurs de côté, et beaucoup de malaise jusqu'à ce que les matières soient descendues, demande une boisson d'hydromel abondante. Si l'on sent du poids aux lombes, il faut donner un lavement laxatif, ou prendre une médecine. Après la purgation, l'on s'en tiendra à la purée et à l'hydromel; puis on passera aux aliments légers, au poisson cuit; on n'usera pour boisson que du vin trempé à souper, de l'hydromel coupé à dîner. S'il y a des vents rendus par le haut, qui soient de mauvaise odeur, on y remédie en mettant un suppositoire, en prenant des lavements, en usant d'oxymel pour boisson, jusqu'à ce qu'ils descendent et sortent par bas.

34. (*Fièvre ardente, avec inanition.*) Lorsque la fièvre prend quelqu'un dont les entrailles sont vides, si vous croyez convenable de purger, ne le faites pas durant les trois premiers jours, attendez le quatrième. Après la purgation vous donnerez la purée, en recommandant de ne pas la faire prendre durant le paroxysme, ni quand il va commencer, mais à son déclin, aussi loin qu'il se pourra du commencement du suivant. Durant que les pieds sont froids, ne donnez ni purée, ni boisson, ni rien de pareil; il faut s'en garder, jusqu'à ce que les pieds soient bien chauds; donnez alors la nourriture convenable. Le froid aux pieds est le précurseur d'une augmentation dans la fièvre; quoi que vous fassiez prendre à cette époque, tout tournera à mal, et la maladie en sera considérablement augmentée. Quand la fièvre baisse, les pieds sont plus chauds que le reste du corps. Le redoublement cause le froid aux pieds, en élevant la chaleur de la poitrine vers la tête.

(*Explication du froid des extrémités au commencement des redoublements.*) Quand tout le chaud se porte à la tête, et qu'elle s'incendie, les pieds doivent naturellement se refroidir : ils sont de leur nature peu charnus, ils ont beaucoup de nerfs, et ils se trouvent fort éloignés de la poitrine, où est le foyer de tout le corps. Il est naturel aussi qu'ils se réchauffent quand la fièvre diminue, et que la chaleur se répandant partout, la poitrine et la tête soient rafraîchies. C'est alors le temps de nourrir; tandis que les pieds sont froids, le ventre est

At si liquidam alvum habenti febris ardens oboriatur, si tibi medicamentum purgans idoneum videatur, id tribus primis diebus non exhibendum, sed vel quarto. Post medicamenti purgantis exhibitionem sorbitionibus uteris, observatis febrium accessionibus, ut neque, cum jam præsentes sint, neque cum mox adfuturæ sint, unquam exhibeantur, sed cum vel cessent, vel quieverint, et quam longissime a principio recesserint. Frigentibus autem adhuc pedibus, neque potum, neque sorbitionem, neque aliud quippiam ejusmodi exhibebis. Verum maximi ponderis esse, existimato, si exspectes, dum valde incaluerint, tumque quod utile est, exhibeas. Siquidem ut plurimum accessionis febrilis signum est pedum frigiditas. Quo tempore, si quid exhibueris, maxime per omnia peccaveris. Morbum namque non parum auxeris. At ubi febris desinit, pedes vice versa reliquo corpore calidiores evadunt. Ubi enim pedes refrigerat, augetur, et ex thorace accensa flammam ad caput remittit. Toto autem calore confertim sursum concurrente, et ad caput exhalante, non immerito pedes, cum natura excarnes sint et nervosi refrigerantur. Præterea etiam a calidis locis multum distantes refrigerantur, sese colligente ad thoracem calore. Rursusque eadem ratione, cum febris solvatur, et in munitas partes dissipetur, ad pedes calor descendit. Quo tempore cum caput ipsorum et thorax refrigeretur, ea de causa cibus exhibendus. Cum namque frigidi pedes fuerint, ventrem calore et multo fastidio redundare, necesse est, præcordiaque intendi, et corpus varie jactari propter internam turbationem, mentis abalienationem et dolores, æger vellicatur, vomere affectat, et cum prava vomuerit, dolet. At descendente calore ad pedes, urinaque exeunte, quamvis minime sudor erumpat, sedantur omnia, eoque tempore sorbitionem exhibere convenit, alioqui perniciosa est.

Quibus per febres alvus perpetuo est liquida, ubi pedes eximie calefeceris, ceratis contexeris, fasciisque obvolveris, attendere animum oportet, ut ne sint reliquo corpore frigidiores. Quodsi caleant, nihil calidi adhibendum, sed videndum, ut ne refrigerentur. Potus sit quam minimus, aqua frigida, aut mulsa.

chaud, l'appétit ne se fait point sentir, les hypocondres sont tendus, le malade ne sait comment se tenir; tout l'intérieur se trouble, la connaissance se perd; on est dans des angoisses, on sent comme des morsures piquantes; l'on a des envies de vomir, et si l'on vomit, les efforts augmentent du vomissement les douleurs. Tout s'apaise quand la chaleur va aux pieds, que les urines et les sueurs arrivent. C'est alors, je le répète, le moment propre pour donner la purée; dans l'autre temps elle serait funeste.

35. (*Des diarrhées et de quelques autres symptômes funestes dans les fièvres ardentes dont il s'agit ici.*) Lorsque dans ces fièvres le ventre est toujours lâche, sans discontinuer, il faut avoir soin surtout de tenir les pieds bien chauds, les enduire de cérats, les envelopper de linges, et faire, autant qu'on le peut, qu'ils ne soient pas moins chauds que le reste du corps; s'ils le sont suffisamment, il est inutile de les fomenter davantage; il faut, pour prévenir qu'ils ne se refroidissent, ne donner que peu d'eau fraîche à boire, ou d'hydromel froid. Quand les malades ont le ventre lâche, avec un délire obscur qui se manifeste en ce qu'ils tâtonnent avec les mains pour arracher des fétus, ou qu'ils grattent continuellement dans le fond du nez; que leurs réponses sont extrêmement laconiques, cet état provient, à mon avis, de la bile noire. Toutes les fois que le ventre est lâche, qu'on se fond en selles, on doit alors prendre la purée froide (1) et fort épaisse. La boisson doit être propre à arrêter, mais plus vineuse et fortifiante qu'astringente.

36. (*Des fièvres en général.*) Si les fièvres sont avec vertige dès le commencement, avec des battements dans la tête, et peu d'urines, il faut s'attendre que le mal augmentera considérablement lors de la crise, et n'être pas étonné que le délire s'y joigne. Si les urines sont épaisses, ou si elles font le nuage, on doit purger, pourvu que le reste concoure. Les urines sont-elles claires, ne

(1) La médecine fait souvent usage de nos jours avec succès de la nourriture froide pour arrêter des diarrhées obstinées. Quant à l'utilité de la purée épaisse, je dirai que l'efficacité des châtaignes bouillies contre les diarrhées invétérées est si avérée dans le Limousin, que j'ai vu à Toulouse un paysan des environs de Limoges, épuisé par une vieille diarrhée, s'en embarrassant fort peu, me disait-il, pourvu qu'il pût joindre son pays des châtaignes.

At quibus per febres alvus est liquida, et mens perturbata, et ex his multi floccos vellunt, nares fodiunt, et parum quidem ad interrogata respondent, per se vero nihil compositum dicunt, iis sane talia melancholica esse, arbitror. His ita se habentibus, si alvus liquida fuerit et colliquescens, sorbitiones frigidiores et crassiores exhibendæ mihi videntur, et potiones, quæ alvum sistant, vinosiores potius, quam adstringentes. Quibus autem per febres ab initio vertigines et capitis pulsationes adsunt, et urina tenuis, in his exspectandum, ut ad judicationes febris ingravescet, neque mirandum, si delirent. Quibus per initia urinæ nebulosæ sunt, aut etiam crassæ existunt, hos, si alia quoque conferant, purgare oportet. Quodsi inter initia urinæ tenues fuerint, eos minime purgabis, sed si visum fuerit, per infusum alvum sublues. Hos ita curare conducit, ut æger corpore quiescat, tum inungatur, tum æqualiter contegatur. Potu utatur mulsa aquosa, et ptisanæ succo in sorbitione ad vesperam. Alvum ab initio per infusa subducito, medicamenta autem purgantia minime exhibeto. Si quid enim circa ventrem commoveris, urina non coquitur, sed citra sudorem et judicationem febris diutius perseverabit. Sorbitiones autem ne dederis, cum prope judicationes fuerint, et perturbatio adfuerit, verum ubi remiserit, et res in melius processerit.

Omnium vero febrium judicationes observandæ, atque eo tempore sorbitiones detrahendæ. Hæ vero febres protrahi solent, et abscessus habere circa aures et cervicem, si quidem infernæ partes frigidæ fuerint. Quodsi minime frigidæ fuerint, alias habent mutationes. Fluit namque sanguis ex naribus, et iis alvi conturbantur. At quos febres detinent cum anxietudine et præcordiorum contentione, ii jacentes stare loco nesciunt, et extremis omnibus perfrigerantur, magnamque tum curam, tum custodiam requirunt. Hos sic transigere oportet, ut nihil præter acetum mulsum dilutum exhibeas, neque sorbitionem offeras, donec febris desierit, et urina concocta fuerit. Recumbere autem debent in domo obscura, et stratis quam mollissimis reclinati, longo tempore eumdem decubitum perferre, et quam minime incontinenter se jactare. Id purgez point; mais vous pouvez donner des lavements, s'il en est besoin. Le traitement convenable alors consiste à tenir le corps en repos, à l'oindre, à le tenir également couvert, et à faire prendre de l'hydromel coupé pour boisson, de la purée ou de la tisane crémée, le soir (1), pour nourriture. Videz le ventre, dès le commencement, avec des lavements; mais ne donnez point de purgatifs, car si vous agissez trop sur les entrailles, les urines ne se cuiront pas, la maladie restera long-temps sans sueurs et sans crise; ne donnez pas de purée vers le temps de la crise, tandis qu'il y a du trouble; différez jusqu'à ce qu'il soit passé et que les choses aillent mieux. On doit, dans toutes les fièvres, avoir égard aux crises, et supprimer la purée. Bien des fièvres sont longues, et sujettes à des métastases autour des oreilles et du cou, quand il y a des froids aux parties inférieures (2). S'il n'y a pas de froids, on voit d'autres événements, des hémorrhagies du nez, des cours de ventre.

37. (*Fièvre asode.*) Dans les fièvres avec de grandes anxiétés, qui se nomment fièvres ASODES, les hypocondres sont tendus, les malades ne peuvent rester en place, les extrémités sont froides. Il faut ici beaucoup de soin et d'attention. On ne donnera que de l'hydromel coupé avec l'eau; point de purée, jusqu'à ce qu'il y ait du calme et que les signes de coction se montrent dans les urines; la chambre doit être peu éclairée, le lit doit être mou, et l'on tâchera d'y faire tenir les malades aussi tranquilles qu'il se pourra, sans s'agiter. Le calme leur est d'une grande utilité. On fomentera les hypocondres avec la décoction de lin, en prenant garde de ne point re-

(1) *Le soir.* On peut induire de cet endroit et de plusieurs autres, que du temps d'Hippocrate l'usage le plus général était de ne faire qu'un repas, quoique certaines personnes en fissent deux par jour, ou même trois; et que lorsqu'on ne mangeait qu'une fois par jour, c'était le soir, non vers midi.

(2) Nous avons bien souvent occasion d'observer que la médecine active, telle qu'on la pratique de nos jours, fait qu'on y voit infiniment moins de ces dépôts critiques dont Hippocrate nous parlera si fréquemment, et qui devaient se présenter souvent lorsqu'on livrait la cure des maladies aiguës, même de quelques affections chroniques, presque entièrement aux efforts de la nature. Gagne-t-on autant qu'on le croit en pratiquant le contraire?

enim eos præcipue juvat. Ad præcordia lini semen illitum impone, ea observatione, ut ne inhorrescat is cui apponitur, sitque exacte tepidum ex aqua et oleo coctum.

Ex urinis vero quid futurum sit, conjiciendum. Crassiores namque et pallidiores, meliores; tenuiores, et nigriores, deteriores. Quodsi mutationem habeant, temporis longinquitatem indicant, morbusque necessario tum ad pejus, tum ad melius inæqualitatem commutat. Inconstantes autem febres, donec consistant, sinere oportet, atque ubi constiterint, victu et conveniente curatione occurrendum, adhibita eorum, quæ secundum naturam sunt, ratione.

Ægrotantium vero facies multæ sunt, ideoque medico advertendum est, ut ne eum manifesta aliqua causa lateat, tum earum, quæ ratiocinatione considerantur, tum earum quas, die pari aut impari apparere, necesse est. Imprimis igitur dies impares verendi sunt, nempe quod hi dies magnam ægrorum in hanc, vel illam partem inclinationem efficiant. Observare itaque primum diem oportet, quo æger debilis esse, et unde, et quando initium morbi cœpit, quod certe præcipuum cognitu existimatur.

Postquam autem ipsum interrogaveris, omniaque etiam in considerationem adhibueris, primum quidem caput, quonam se habeat modo, num dolore vacet, et nullam in se gravitatem sentiat; deinde præcordia et latera, num dolore careant. Circa præcordia siquidem spectandum, num dolorem sentiant, aut in tumorem attollantur, vel obliquitatem, vel saticitatem habeant, vel lateris dolor affuerit, simulque cum dolore, aut tussicula, aut tormina, aut ventris dolor affligant. Ubi namque horum quidquam in præcordiis adfuerit, præcipue alvum per infusa solvere convenit. In potu vero æger aqua mulsa calida decocta utatur. Considerandum froidir; elle doit être plus que tiède, et arrosée d'huile. On consultera les urines, pour connaître l'issue de la maladie; si elles sont épaisses et pâles, c'est bon signe; mauvais signe, au contraire, si elles sont claires et brunes. Quand elles changent souvent, la maladie doit être longue; il faut nécessairement alors qu'elle aille du bien au mal, ou du mal au bien, irrégulièrement. On s'attachera à étudier sa nature, pendant tout le temps qu'elle est ainsi variable, jusqu'à ce qu'elle se fixe. Le coup-d'œil du médecin lui fait voir avec le temps, dans les malades, une foule de choses; il doit les observer attentivement, pour tâcher de ne laisser passer aucune cause, ni aucune occasion propre à éclairer ses conjectures; ne pas négliger ce qui peut arriver aux jours pairs et aux impairs. Il se défiera surtout des impairs : c'est dans ceux-là que la maladie prend une autre tournure; il observera d'abord, pour le premier jour, quand et comment a commencé la maladie; c'est la première chose à savoir. Après s'en être instruit, il s'informera de ce qui concerne la tête; si elle n'est point douloureuse, point pesante, comment elle va; il passera ensuite à l'état des hypocondres, à celui de la poitrine. Si l'hypocondre est fort sensible, s'il est fort élevé, s'il y remarque des choses extraordinaires, s'il y a de la plénitude, si la poitrine est douloureuse, s'il y a de la toux, si le malade a des tranchées, des maux de ventre; quels de ces signes qui se montrent, surtout ceux qui concernent les hypocondres, il sera toujours bon de lâcher le ventre avec des lavements, et de faire boire de l'hydromel cuit. Il faudra, dans les convalescences, demander s'il y a des défaillances, si la respiration est facile; voir les selles, examiner s'il n'y aurait pas quelques matières fort noires, ou si elles sont comme celles d'une personne en santé. Durant la fièvre, si les redoublements sont en tierce, après s'être assuré de cette circonstance, il faut encore avoir égard à bien d'autres. Le malade risque beaucoup au quatrième redoublement, lorsque les symptômes ci-dessus mentionnés persistent. — Voici quelques signes *pronostics qu'on ne doit pas négliger*. Si les déjections sont noires, elles sont suivies de mort; quand elles sont comme d'un homme en santé, qui va tous les jours, c'est signe de guérison. Lorsqu'au commencement de la maladie le ventre ne se lâche point par un suppositoire, et que la respiration est libre, si le malade, en se levant de dessus le siége ou en restant dans le lit, a des défaillances, de quelque sexe

dum etiam, si is cum exsurgit, animo linquatur, aut facile spiritum trahat.

Inspicienda quoque alvi egestio, num vehementer colore nigro tincta fuerit, vel pura, quales sunt sanorum dejectiones, vel etiam num febris tertio die ingravescat. Ubi autem hujusmodi tertianos circuitus in his morbis probe admodum inspexeris, præterea etiam alia considerandæ sunt, et si quartus dies similiter in his ipsis quodammodo se habeat, æger in periculo versatur.

Quod vero ad signa attinet, nigra alvi dejectio mortem significat, quæ autem sani egestioni similis est, si per omnes dies appareat, salutaris. At si glande subdita alvus non cesserit, et facilis spiratio adfuerit, si, ubi ad desidendum exsurrexerit, aut in ipso lecto animo deficiat, hæc si vel ægro inter initia affuerint, delirium affore, existima. Attendendum quoque ad manus, quæ si tremulæ fuerint, huic speraudum est, sanguinem e naribus profluxurum. Nares quoque inspiciendæ, num ex utrisque æqualiter spiritus ducatur, et si multus ex naribus feratur, convulsio fieri assolet. Quæ si contingat, mors huic exspectanda est, eamque prædicere, pulchrum erit.

At si in febre hiberna lingua aspera fuerit, et animi deliquia incidant, huic etsi febris remissio contingere consuevit, eum tamen in perfecta inedia continere, et aquæ ac mulsæ portione ptisanæque cremore conservare oportet, neque febris remissioni fidendum est, quod ejusmodi signa ægrum de vita periclitari testantur. Quæ ubi cognoveris, optimeque contemplatus fueris, ita, si lubet, prædicere poteris. Cum vero in febribus quinto die quid formidolosum contigerit, aut alvus liquida repente dejecerit, aut animi deliquium inciderit, vel ægrum vocis defectio prehenderit, vel convulsio, vel singultus, ex quibus anxietate æger premi consuevit, sudoresque sub naso, et circa

qu'il soit, croyez qu'il tombera dans le délire. Ayez attention à l'état des mains; si elles sont tremblantes, attendez-vous à une hémorrhagie du nez. Examinez les narines, pour voir si la respiration se fait également par chaque côté (1). Quand le malade respire beaucoup par le nez, il survient ordinairement des convulsions; si elles arrivent, la mort s'ensuit. Vous pouvez la prédire.—Quand la fièvre asode vient dans l'hiver, si la langue est rude, et s'il y a des défaillances, quoiqu'il soit dans sa nature d'avoir souvent des relâches, on doit cependant tenir constamment le malade à une diète austère, à la boisson de l'eau et de l'hydromel. Ne vous fiez pas aux relâches : ils sont presque toujours mortels; mais, quoique vous en soyez persuadé, si vous jugez à propos d'en faire la prédiction, mettez-y beaucoup de circonspection.— Lorsqu'il arrive aux malades quelque symptôme alarmant le cinquième jour, soit qu'ils tombent dans un cours de ventre subit, avec des défaillances, soit qu'ils perdent la parole, ou qu'il survienne des convulsions ou le hoquet, symptômes qu'on voit souvent dans la fièvre asode, ainsi que des sueurs au front, au-dessous du nez, au cou, et derrière la tête, les malades meurent dans peu avec une grande oppression. Lorsque durant la fièvre, il vient aux jambes de petites tumeurs qui persistent sans subir de coction pendant la fièvre, et qu'il s'y joint un serrement de gosier qui persiste, quoiqu'il n'y ait pas d'enflure au-dedans du pharynx, il arrive communément une hémorrhagie du nez; si elle est abondante, elle termine la maladie; dans le cas contraire, elle en annonce la longueur; moins il coule de sang, plus le mal est dangereux ou long. Quand le restant va bien d'ailleurs, il faut s'attendre à des douleurs aux pieds. Lorsque la douleur sera venue aux pieds, et qu'elle persistera à s'y faire fortement sentir avec inflammation; si elle ne se dissipe, les douleurs se porteront dans peu au cou, à la clavicule, aux épaules, à la poitrine et aux articulations qui deviendront tuberculeuses. Ces symptômes dissipés, si les reins se raidissent, elles passent à des tremblements; il vient des convulsions et le délire, même des phlyctènes et des rougeurs aux sourcils; les paupières se prennent l'une avec l'autre; il s'y fait des inflammations fâ-

(1) Hippocrate veut-il faire entendre, quoiqu'il n'en dise rien ici, que l'hémorrhagie aura lieu par la narine par laquelle la respiration se fait moins?

frontem ac cervicem, posteriore capitis parte suboriri. Qui casibus conflictantur hujusmodi, suspiriosi non multo post moriuntur. Quibus autem per febres tubercula in cruribus oriuntur, tractuque temporis, perseverante etiam febre, non maturantur, et circa fauces suffocatio incidit, nullo tumore in faucibus existente, neque tubercula concoquuntur, sed extincta fuerint, iis sanguis ex naribus effluere consuevit. Qui si multus quidem fluxerit, morbi solutionem portendit; sin minus, longitudinem; quoque minus fluxerit, eo deteriorem et longiorem. Quodsi reliqua facillima fuerint, huic dolores ad pedes exspectandi sunt, qui si pedem attigerint, diuturnoque dolore affecerint, et inflammatio circum oborta paulatim non levetur, ad cervicem dolores pervenient, et ad jugulum, humerum, pectus et articulum, huncque tuberculosum fieri, necesse est. His vero exstinctis, si manus contrahantur, vel tremulæ evadant, eum convulsio et desipientia prehendunt. Quin etiam is in superciliis pustulas et rubores habet, et una ex palpebris juxta alteram repullulat, dura inflammatio detinet, oculus vehementer intumescit, et delirium valde increscit. At noctes magis quam dies delirii significationem præbent. Multa autem signa maxime contingunt ad numerum imparem, potius, quam parem. Utrovis tamen numero contingant, lethales morbi succedunt. Hos si quidem ab initio medicamentis purgare volueris, id ante quintum diem faciendum, si venter murmuraverit; alioqui a medicamentis abstinendum. Quodsi murmuraverit, alvique egestiones biliosæ fuerint, scammonio exhibito moderate purgandum. Quod autem ad reliquam curationem attinet, quam parcissimi potus et sorbitiones, quo melius se res habeat, exhibendi, donec, remissione facta, decimum quartum exegerint diem.

Febricitanti sub decimum quartum diem si vox defecerit, huic neque cita morbi solutio, neque liberatio venire assolet, sed temporis longinquitas indicatur. Cum vero hoc die apparuerit, longior morbus incidit. Febricitans ubi quarto die lingua perturbate loquitur, et alvus biliosa liquida dejicit, is delirare assuevit. Sed ex eventis, quid consequatur, observandum.

cheuses, les yeux s'enflent beaucoup, et le délire augmente considérablement; il est encore plus fort dans la nuit que dans le jour. Tous ces symptômes arrivent plus souvent aux jours impairs qu'aux jours pairs; en quelque temps qu'ils viennent, ils sont funestes. Si l'on purge dans ces fièvres, au commencement, ce doit toujours être avant le cinquième jour; il faut pour cela qu'il y ait des borborygmes dans le ventre. Lorsqu'au grouillement des hypocondres il se joint des selles bilieuses, purgez modérément avec la scammonée. Quant au reste du traitement, ne donnez, pour bien faire, que peu de tisane crémée, ou peu de purée, jusqu'à ce que le quatorzième jour soit passé. Si la fièvre persistant toujours, le malade perd la parole le quatorzième jour, c'est ordinairement un signe que la maladie ne se terminera pas dans peu, et qu'elle sera longue; elle l'est toujours beaucoup lorsque ce symptôme arrive à cette époque. Quand la fièvre persistant, la langue se trouve embarrassée le quatorzième jour, sans que cependant le malade perde la parole, et que le ventre donne des selles bilieuses, le délire vient ordinairement à la suite. On doit faire attention à tout, et juger de ce qui viendra par ce qui arrive.

(1) Dans les fièvres aiguës d'automne et d'été, quelques gouttes de sang rendues au commencement annoncent une grande tension, avec beaucoup d'inflammation, et que les urines couleront peu dans la suite. Si le malade est dans la vigueur de l'âge, et si son corps est fort habitué à la peine, bien charnu, ou si le tempérament est atrabilaire, quand les mains tremblent en prenant la boisson, c'est signe manifeste que le délire ou les convulsions arrivent. Il est bon de le prédire; il vaut mieux que cela arrive aux jours pairs: si c'est aux jours critiques, le signe est funeste, à moins qu'il ne s'établisse une hémorrhagie abondante par le nez, ou des selles, ou quelque évacuation de pus, ou quelque métastase, ou un dépôt, ou un travail aux hypocondres, ou vers les testicules, ou aux jambes. Quand ces symptômes finissent, on voit venir les crachats, les urines épaisses, égales, blanches.

39. *(La fièvre avec hoquet. Le hoquet doit sans doute être regardé ici comme un symptôme, plutôt que comme constituant une espèce particulière de fièvre.)* Dans la

(1) Je ne mets point de nouveau numéro à cet alinéa, le regardant comme une continuation sur les fièvres asodes.

In acutis morbis, æstiva et autumnali tempestate, repentina sanguinis stillatio, contentionem et multum circa venas fervorem significat, et postero die urinas tenues futuras. Ac si ætate viguerit æger, fueritque corpore exercitato, bene carnoso et melancholico, aut ex potatione manus tremulæ fuerint, delirium aut convulsionem recte prædixeris. Et si quidem paribus diebus accesserint, melius; judicatoriis vero diebus perniciosum, nisi multus irruens sanguis viam redundantiæ per nares aperuerit, aut per sedem fecerit, aut abscessus, aut humorem transpositus, aut præcordiorum dolores, aut ad testes, aut ad crura attulerit. Quibus concoctis viæ sunt sputis, et urinæ excernuntur crassæ, leves, albæ.

In febre singultuosa laseris succum, acetum mulsum, daucum tritum potui exhibeto, et galbanum ex melle, cum cumino delingendum, posteaque ptisanæ cremore sorbendum dato. Neque is evadere potest, nisi judicatorii sudores et somni æquales accesserint, urinæque crassæ et acres percurrerint, aut ad abscessum morbus se converterit. Nux pinea, cum myrrha, in ecligmate detur. His vero acetum mulsum quam minimum potui exhibeatur, sed si admodum siticulosi fuerint, aqua hordei.

Circa pulmonum et laterum inflammationes istud considerandum, num febris adsit acuta, et dolores alterius lateris, aut utriusque, affligant, et num laboret, dum spiritus sursum fertur, tusses adsint, et sputa educantur rufa aut livida, vel etiam tenuia et spumosa, et florida, atque si quid discrepet ab iis, quæ illis contingere consueverunt. His hæc instituenda curatio. Si quidem dolor sursum ad jugulum tendat, vel ad mammam et brachium, internam brachii venam secare oportet, ea parte, qua dolor affligit, et sanguinem detrahere, pro corporis habitu, anni tempore, ætate, et colore, plusque et cum majore fiducia, si dolor acutus fuerit, ad animi usque deliquium ducere, postea alvi infusum per clysterem exhibere. Quodsi sub thorace dolor valde urgeat, lateris morbo affecto alvum mefièvre avec hoquet, faites boire du suc de silphium (1) et de carottes, et de l'oxymel, mêlés ensemble. Ayez du galbanum ou du cumin en poudre: faites-en, avec du miel, un mélange qu'on laisse fondre dans la bouche, prenant de la tisane crémée par-dessus. Cet état se guérit difficilement, à moins qu'il ne survienne des sueurs critiques, avec un doux sommeil, et qu'il ne soit rendu des urines épaisses, piquantes, ou qu'il ne se fasse quelque abcès. Les pignons et la myrrhe sont bons en éclegme. La meilleure boisson est l'oxymel et l'eau, quand le malade est fort altéré.

40. (*La pleurésie et la péripneumonie avec le processus curatif.*) Dans la pleurésie et dans la péripneumonie, on observera d'abord si la fièvre est forte, si la douleur est d'un côté seulement, ou de tous les deux, si la respiration est élevée, très-laborieuse, si la toux est fréquente, si les crachats sont jaunes ou livides, s'ils sont petits, écumeux, teints de petits filets de sang, et s'il y a quelque autre signe important. La conduite à suivre tient à ces diverses circonstances. Quand la douleur est aux parties supérieures (2), s'étendant jusqu'aux clavicules, aux mamelles, aux épaules, il faut saigner au bras (à la basilique), du même côté que celui où se trouve la douleur; laisser couler le sang en quantité, avec confiance, suivant la saison de l'année, le tempérament, l'âge, la douleur du malade; si la douleur est violente, on saigne jusqu'à défaillance; on donne ensuite des lavements. Quand la douleur est au-dessous du diaphragme, et qu'elle est forte, purgez, et entre les purgations (3) ne donnez point de remède. Faites prendre de l'oxymel

(1) Voyez sur le silphium, *suprà*, la note au n° 13.

(2) Il semble, d'après quelques passages d'Hippocrate, qu'il se servait du siége des douleurs pleurétiques pour déterminer si c'était le cas de ces pleurésies ou péripneumonies que les modernes ont quelquefois appelées fausses pleurésies et fausses péripneumonies, *pleuritis notha*, *peripneumonia notha*, ou bien si la maladie était vraiment inflammatoire. Sa curation, pour le second cas, consistait, comme chez nous, principalement dans la saignée, et pour le premier, dans la purgation. Les douleurs au-dessus du diaphragme servaient à caractériser le second cas, celles au-dessous du diaphragme le premier cas.

(3) *Entre les purgations*, ou bien peut-être *durant l'effet des purgatifs*.

dicamento purgabis. At medio purgationis tempore nihil dandum ; post purgationem autem acetum mulsum exhibendum. Quarto die medicamentum purgans propinato, tribusque primis diebus alvum per infusum subluito, atque si sic non levetur, aliquantulum purgato. Custodia deinde opus est, dum æger febris sit expers, et ad septimum diem pervenerit. Deinde si in tuto versari videatur, sic primum tenuem modicumque succum ex melle exhibeto. Quodsi facile sputum educatur, bene spiret, et circa latera dolore careat, paulo crassiorem et copiosiorem, bisque die dato. Si vero non facile liberetur, minorem potionem et paucam sorbitionem, cremorem tenuem, et semel, exhibeto, eo, quo melius degit tempore, quod ex urinis deprehendes. Sorbitionem autem his in morbis non prius offerre oportet, quam urinas et sputa concocta videris. At si ex medicamento purgante frequenter dejecerit, minorem quidem et tenuiorem exhibere, necesse est. Neque enim dormire ob vasorum inanitionem, neque concoquere similiter, neque judicationes sustinere poterit. Verum ubi crudorum colliquationes exstiterint, et quæ renituntur, is rejecerit, nihil repugnabit. Concocta autem sputa quidem sunt, ubi puri similia exstiterint, urinæ vero, ubi sedimenta habuerint ervo similia. At ad cæteros laterum dolores tepefactoria et ceromata apponere, nihil prohibet, crura etiam et lumbos oleo calido inungere, et pinguedine illinere ; ad præcordia autem lini semen cataplasmata ad mammas usque imponere. Pulmonis inflammatio, ubi statum attigerit, nisi repurgetur, remedium non admittit, pravaque est, si æger difficulter spiret, urinæ tenues sint et acres, sudoresque circa cervicem et caput oborti sint. Hi enim sudores mali sunt, ex suffocatione, impetu, et violentia, ubi superior morbus evadit contingentes, nisi urinæ multæ et crassæ proruperint, et sputa cocta prodierint. Quidquid autem ex his sponte evenerit, morbi solutionem adferet.

Ad pulmonis inflammationem medicamentum in ecligmate, nux pinea et galbanum, ex melle Attico. Abrotanum in aceto mulso, piper, veratrum nigrum, ubi decoxeris, lateris dolore affecto etiam inter initia, ubi dolor urget, exhibeto.

après la purgation. On ne purge que le quatrième jour ; pendant les trois premiers on donne des lavements. On se tient sur ses gardes jusqu'au septième, jusqu'à ce que la fièvre ait quitté. Lorsque le malade sera hors de danger, l'on se conduira comme il suit. On donnera d'abord de la tisane crémée, en petite quantité, mêlée avec du miel ; on la donne plus épaisse et en plus grande quantité, même deux fois le jour, à mesure que le malade va mieux, que la respiration est plus aisée, que la douleur se dissipe entièrement. Dans le cas contraire, on en donne moins, plus claire et une seule fois par jour, choisissant toujours le temps où le malade est le mieux. On examinera les urines. On ne doit point, dans cette maladie, donner la purée à ceux qui guérissent, jusqu'à ce que les urines et les crachats montrent des signes de coction. Si les purgations ont produit d'abondantes évacuations, il faut la donner claire et en moindre quantité. Le malade ne pourrait, si les vaisseaux étaient tenus dans une entière vacuité, ni dormir, ni suffire à la coction, ni supporter tout le travail de la crise ; il pourrait plus facilement, *s'il est nourri*, surmonter ce qui s'y opposait, et qui résistait à l'élaboration des matières crues. Les crachats sont cuits lorsqu'ils ressemblent à du pus. Les urines sont bonnes lorsqu'elles donnent un dépôt tirant sur le rouge, de la couleur des orobes. Rien n'empêche, pour soulager des douleurs, d'ajouter des fomentations chaudes sur le côté, ou des onctions avec des cérats ; d'oindre même les lombes et les jambes avec des huiles chaudes, ou avec de la graisse ; de fomenter, avec la décoction de graines de lin, depuis les mamelles jusqu'aux hypocondres. Mais une péripneumonie violente ne se guérit point sans évacuations ; la force et la violence du mal étouffent le malade, quand il y a de grandes douleurs, de l'oppression, avec peu d'urines qui sont cuisantes, et des sueurs fâcheuses tant au cou qu'à la tête ; à moins qu'il ne vienne une abondance d'urines épaisses ou de crachats cuits. L'une ou l'autre de ces évacuations délivrent du mal. On fait un bon looch pour les péripneumoniques avec le miel attique, les pignons et le galbanum. On fait aussi bouillir dans l'oxymel de l'orone, du poivre, de l'ellébore noir, pour en donner aux pleurétiques (1). On prescrit utilement, quand la douleur se fait sentir au foie et dans les parties au-dessous du diaphragme, une décoction de panais qu'on fait bouillir avec de

(1) Ce second looch devait faire un expectorant très-incisif.

Confert etiam panacem, ex acceto mulso decoctum, et percolatum propinare, tum hepaticis, tum septi transversi dolore plurimum affectis. Et quæcumque per alvum, aut per urinas, deducere voles, ex melle, et vino exhibeto; verum quæ per alvum, cum aquosa mulsa copiosiore propinato.

Intestinorum difficultas si cessavit, vel abscessum, vel tumorem aliquem pariet, nisi in febres vel sudores vertatur, et urinæ crassæ, albæ et leves apparuerint, vel in tertianas, vel varicem, vel testem, vel crura, vel in coxendices dolor obtermetur. In biliosa febre morbus regius, ante diem septimum cum rigore succedens, febrem solvit, citra rigorem vero intempestive obortus, lethalis.

Nervorum distentio circa lumbos, et ex atrabilariis humoribus per venas spirituum interceptiones si adfnerint, venæ sectione solvuntur. Quum autem per tendones vehementer anteriore parte revelluntur, sudoresque circa cervicem et resiccatis iis, qui ad ossis sacri extremum pertinent, tendonibus, qui crassissimi spinam continent, qua parte maxima exoriuntur ligamenta, et ad pedes usque desinunt. Huic nisi febris et somnus accesserint, et quæ consequuntur, urinæ concoctæ, sudoresque judicatorii prodierint, vinum Creticum vinosum bibendum, et farinam coctam edendam exhibeto. Cerato quoque inungere atque illinere convenit, cruraque in pelvi calida madefacta ad pedes usque velamentis involvere, et brachia et digitos usque contegere, lumbosque a collo ad coxas molli pelle, pinguedine et cera illita, ita, ut anteriora etiam contineat, circumdare. Ex intervallis etiam fomentis per utriculos utitor, calidaque affusa, et obvoluto linteo, ipsum in conclavi decumbere jubeto. Alvum vero ne nimium, nisi glande, solvito, si ex longo tempore non dejecerit, et si quid in melius tibi processerit, bene se res habet; alioqui modi radicem ex vino odorato tritam, et daucum, mane jejuno ante perfusionem propinato, et post hæc cito farinam coctam l'oxymel et qu'on coule. Toutes les fois qu'on veut pousser par les selles ou par les urines, on donne le miel avec le vin. Quand on veut pousser décidément par les selles, on fait boire beaucoup d'hydromel coupé avec de l'eau.

41. (*Sur la dysenterie.*) Les dysenteries se terminent par des abcès ou par des tumeurs, si la fièvre ne survient ou des sueurs, à moins que les urines ne deviennent blanches et épaisses, ou que la fièvre tierce n'arrive, ou qu'il ne se fasse une crise par des douleurs, soit aux testicules, soit aux jambes ou à l'ischion.

42. (*De la fièvre bilieuse et des coliques bilieuses.*) Dans la fièvre bilieuse, la jaunisse venant avec froid avant le septième jour, fait finir la fièvre: mais si la jaunisse vient sans froid, quoique même ce soit au temps convenable, elle est funeste. On remédie par la saignée au raidissement des lombes et aux interceptions du souffle dans les veines, à raison de bile noire; mais lorsque le tiraillement violent des tendons oblige de se tenir courbé en avant, que les douleurs aiguës font venir des sueurs au cou et au visage, que les grosses parties tendineuses qui vont à l'épine se dessèchent, ainsi que celles qui s'étendent jusqu'aux pieds: dans ce cas de *colique bilieuse*, si la fièvre ne vient point, ni le sommeil, ni les urines avec des signes de coction, ni des sueurs critiques, on donnera du vin rouge de Crète, on nourrira avec des bouillies de farine cuite, l'on fera des onctions et des frictions avec des cérats, on enveloppera les jambes et les pieds dans des linges imbibés d'eau chaude, les bras et les mains pareillement. On en fera de même pour les lombes, et depuis l'ischion jusqu'au cou; on pourra aussi étendre de la cire avec de la graisse sur une peau souple, pour en couvrir les parties souffrantes; on fumigera de temps en temps avec les vapeurs d'eau chaude qu'on répandra des outres sur des charbons ardents, tenant le malade assis entouré de draps. Il ne faut point purger, à moins que ce ne soit par des suppositoires, dans le cas où le malade n'est point allé à la selle depuis long-temps. S'ils lâchent le ventre, ce sera bon; s'ils ne le lâchent point, donnez à boire du vin dans lequel vous aurez fait piler de la racine de bryoine et de carottes; il faut le prendre le matin à jeun, avant les fomentations; et manger immédiatement après beaucoup de bouillie tiède faite avec de la farine cuite. Le malade boira ensuite du vin trempé quand il voudra. Si ce remède opère, il y aura du soulagement; s'il n'opère point, tirez-en votre pronostic.

tepidam quam plurimam is edat, vinumque bene temperatum, cum volet, superbibat. Et si quidem tibi in melius processerit, bene res habet; alioqui prædictione utendum.

At morbi omnes solvuntur, aut per os, aut per alvum, aut per vesicam, aut alium quemdam ejusmodi articulum. Sudor vero omnibus communis est.

Veratrum autem exhibendum, quibus a capite fluxio fertur; at iis, qui ex abscessibus, aut ex venæ ruptione, aut ob intemperantiam, aut aliam validam quandam ob causam suppurati fiunt, veratrum minime dandum, cum nihil juvet, et si quid æger patiatur, veratrum in causa esse videbitur. Si vero exsoluto fuerit corpore, vel caput doluerit, aut aures, aut nares oppleantur, aut sputatio, aut genuum gravitas male vexet, aut corpus præter consuetudinem intumescat, quidquid horum contigerit, exhibebis, dum neque ex potibus, neque ex rebus venereis, neque ex mœrore, aut curis, neque ex vigiliis ista contingant. Et si quidem horum aliquid in causa fuerit, ad id curationem instituere oportet.

Dolores laterum, dorsi, lumborum, coxarum, qui ex itinere contingunt, et quæcumque inter respirandum, ex occasione manifesta dolorem faciunt. Plerumque namque ex crapulis, cibisque flatulentis, ad lumbos et coxas dolores venire consueverunt. Atque ex his casibus urinæ difficultas accedit. Horum vero ex via defatigatio causa est, itemque gravedinis et raucedinis.

Quæ autem ex victus ratione contingunt, horum quidem magnam partem unusquisque, pro mutata præter consuetudinem victus forma, præcipue signi-

(*Règle générale sur la terminaison des maladies.*) Toutes les maladies se guérissent au moyen de quelque évacuation, ou par la bouche, ou par l'anus, ou par la vessie, ou par quelque émonctoire. L'organe de la sueur en est un, qui est commun pour tous les maux.

45. (*Règles sur l'administration de l'ellébore.*) L'ellébore se donne utilement dans les cas où les humeurs découlent de la tête; mais dans les cas où il y a une suppuration interne, causée par un dépôt ou par une déchirure des veines; qu'elle soit un effet du tempérament ou de quelque toux violente, il ne faut point donner de l'ellébore, il n'y produira aucun bien, et si le mal empire on le lui attribuera. Quand on se sent le corps fatigué; que l'on a des maux de tête, des bourdonnements d'oreille; que l'on est obligé de se moucher souvent ou de cracher; que l'on sent des pesanteurs aux genoux; que tout le corps semble s'enfler, donnez l'ellébore: pourvu que cela ne provienne point d'excès dans le boire, ni dans les plaisirs de Vénus, ni de soucis, ni de peines, ni d'insomnies. Ces derniers cas doivent être soignés, chacun suivant sa nature.

44. (*Distinction entre les symptômes qui proviennent de fatigue et d'autres causes.*) Les maux provenant de la fatigue des voyages sont des douleurs au côté, des douleurs au dos, aux lombes et à l'ischion, et tout ce que ressentent ceux qui sont oppressés; mais la cause dans le cas dont je parle en est manifeste. On a aussi des douleurs aux lombes et à l'ischion, pour avoir trop mangé ou trop bu. On les distingue en ce que chez ceux qui les ont pour des fatigues de voyage, il s'y joint des ardeurs d'urine, souvent des enchifrenements et des enrouements. Pour connaître quand ces douleurs proviennent de fautes dans le régime, il faut examiner si on s'est éloigné de la manière de vivre accoutumée. Ceux qui ne sont pas habitués à dîner, éprouvent, s'ils dînent, des gonflements de ventre, des assoupissements, de la plénitude; s'ils soupent par-dessus, ils ont du trouble aux entrailles. Ils doivent dormir au sortir du bain, et se promener ensuite d'un pas lent pendant long-temps. Si le ventre se lâche, ils souperont et boiront du vin pur, en petite quantité; si le ventre ne se lâche point, ils s'oindront d'huile chaude, et se tiendront tranquilles, buvant du vin blanc trempé, ou du vin doux, dans le cas qu'ils aient soif. On les traite du reste, comme on traite dans le cas d'excès de boire et de manger.

45. (*Inconvénient des boissons aqueuses et des boissons trop fortes.*) Les boissons

ficationem præbet. Qui enim prandere minime soliti pransi sunt, his magnus ventris tumor adest, et dormitatio, et plenitudo. Si vero insuper cœnaverint, alvus exturbatur. His a balneo dormire confert, et a somno lenta deambulatione multos conficere circuitus, et si quidem venter emollitus fuerit, cœnare, et paucum vinum, sed meracius bibere; quod si alvum non exonerarint, corpus oleo calido inungere, et si sitis adfuerit, epoto vino aquoso albo dulci, quiescere, et si non dormierint, amplius quiescere. In reliquis similis iis victus ratio, qualis crapula gravatis, institui debet.

Ex potionibus autem, quæ quidem aquosiores sunt, tardius permeant, et velut in orbem actæ circum præcordia fluitant, neque ad mictionem decurrunt. Quibus si quis repletus fuerit, is nullum opus ex his celeriter conficiet, quæ corporis contentionem, robur, aut celeritatem ad laborem requirunt. Quam plurimum autem quiescat, donec una cum cibis concoctæ fuerint. At vero meraciores et austeriores potiones, in corpore palpitationem, et in capite pulsationem efficiunt. Hi bene habent, si insuper dormiant, et calidum aliquid ex his, quæ ipsis sunt suavissima, sorbeant. Jejunium autem ad capitis dolorem et crapulam malum est. Qui semel tantum die cibum capiunt, ii et imbecilli evadunt, et calidam urinam reddunt, præter consuetudinem vasis exinanitis, os salsum et amarum redditur, in quovis opere sunt tremuli, tempora ipsis distenduntur, neque cœnam ii perinde coquere possunt, ac si pransi essent. His minus, quam pro consuetudine, bibere convenit, mazamque liquidiorem panis loco assumere, et inter olera lapathum, aut malvam, aut ptisanam et betas. In cibo vinum, quantum videatur esse moderatum, et dilutius, et a cœna parum deambulent, donec urina decurrat, eamque reddiderint; piscibus coctis etiam utantur.

Cibi autem de se maxime indicia præbent. Allium flatum et caliditatem circa thoracem facit, capitis gravitatem et anaqueuses passent lentement; elles r ou lent et séjournent dans l'hypocondre elles ne se portent qu'avec peine aux urines. Celui qui s'en remplit, ne pourra faire facilement rien de ce qui demande, de la part du corps, de l'activité, de la force, de la célérité; il doit rester en repos jusqu'à ce que la boisson aqueuse soit digérée avec les aliments. Tous les liquides qui sont forts et âpres, donnent des palpitations dans le corps, des battements à la tête. Il faut dormir pardessus, avaler quelque chose de chaud, de ce que l'on aime le mieux. C'est mal de ne rien prendre, dans le cas de l'ivresse et des maux de tête.

46. *(Conduite à tenir quand on n'a fait qu'un repas, étant habitué à en faire deux.)* Ne faire qu'un repas, quand on est habitué à en faire deux, cela affaiblit et donne des ardeurs d'urine; la bouche en devient salée et amère; on a des tremblements, si l'on travaille; on sent des tiraillements aux tempes; et l'on ne pourra point digérer le souper, comme on ferait si l'on avait dîné. On doit alors boire moins qu'à l'ordinaire, et manger de la miche qui est moins sèche que le pain, des herbes, comme l'oseille, les mauves, les bettes; prendre la tisane; boire à ce repas le moins de vin qu'il est possible, et trempé; se promener un peu après le souper, jusqu'à ce que les urines coulent. On peut aussi souper avec du poisson cuit.

47. *(Effets de l'ail.)* L'ail donne des vents, de la chaleur à la poitrine, des pesanteurs de tête, des rapports et d'autres incommodités. Il est diurétique pour ceux qui sont habitués à son usage. Il est bon d'en prendre, quand on veut bien manger et bien boire.

48. *(Du fromage.)* Le fromage donne des vents; il resserre; il mettra le feu aux autres aliments, qu'on le mange où cuit ou cru; il est surtout très-mauvais, quand on est rassasié de boire et de manger.

49. *(Des légumes.)* Tous les légumes sont venteux, ou cuits ou crus, bouillis ou frits, surtout quand ils sont verts. N'en usez qu'avec les autres aliments. Chaque espèce à son mauvais effet particulier. Le pois chiche est venteux, tant cuit que cru; il fatigue l'estomac. La lentille est astringente, et met du trouble dans la digestion, à moins qu'elle ne soit en purée, pour en laisser les peaux. Le lupin n'a aucun de ces inconvénients. — Le suc et la tige du silphium (1) passent

(1) J'ai déjà observé, *suprà*, numéro 13, que l'on ne sait pas exactement ce qu'était le silphium, et ce que

xietudinem parit, et si quis alius dolor fieri consueverit, eum graviorem reddit. Urinam autem ciet, eaque dote est præditum. Optime autem editur ei, qui se ad compotationem comparare volet, aut jam ebrius est. Caseus flatum et adstrictionem parit, cibos incendit; crudum et incoctum edulium existit, ejusque esus inter potandum repletis deterrimus. Legumina omnia flatuosa sunt, et cruda, et elixa, et frixa, tum etiam macerata, tum viridia. Neque his, nisi cum aliis cibis, utendum. Sed horum unumquodque sua habet vitia. Cicer flatum quidem, tum crudum, tum frictum, et dolorem parit. Lens adstringit et turbationem inducit, si, cum cortice fuerit. Ex his lupinus minimum horum malorum habet. Laserpitium, tum caule, tum succo, quibusdam quidem maxime, inexpertis vero per alvum minime descendit, et choleram aridam nominatam parit, idque præcipue, si cum multo caseo, aut bubularum carnium esu misceatur. Nam et melancholicæ affectiones carnium bubularum esu ingravescunt, quod earum natura minime superari queat, neque quilibet ventriculus eas concoquere possit. Quo periculo optime defungentur, qui iis percoctis et perquam vetustis utentur. Caprinæ carnes omnia, quæ bubulis insunt, vitia habent, et cruditatem, flatusque et ructus magis movent, et choleram gignunt. Sunt autem, quæ odoratissimæ, solidæ et suavissimæ, eæque optimæ percoctæ et frigidæ. Quæ vero insuavissimæ, graveolentes et duræ, eæ pessimæ, quin etiam recentes. Optimæ etiam sunt æstate, autumno vero pessimæ. Porcelli carnes pravæ sunt, cum crudiores aut perambustæ fuerint. Nempe tum choleram magis gignent, et turbationem facient. Suillæ autem carnium optimæ sunt, præstantissimæ vero, quæ neque vehementer pingues, neque contra vehementer graciles, neque veteris victimæ ætatem assecutæ, edendæque sine pelle et subfrigidæ. In cholera sicca venter inflatur, et strepitus insunt, et laterum ac lumborum dolor, nihilque infra dejicit alvus, sed adstringitur. Ita affectus ne vomat, videto, verum ut alvus subducatur. Infuso igitur per clysterem calido, et perquam pingui, quam citissime utitor, perunctumque in calidam, quam plurimam, in solio collocatum, calida sensim affusa, demittito. Et si, cum calefactus fuerit, alvus subducatur, morbus solutus est. Huic etiam dormire confert, et vinum tenue, vetus, facilement chez ceux qui y sont habitués; si on n'y est pas accoutumé, il donne de la bile noire, surtout quand on en use avec un mélange de beaucoup de fromage et de chair de bœuf; car le bœuf irrite les affections procédant de l'atrabile.

(*De la chair de bœuf.*) La viande de bœuf est pesante de sa nature; tout estomac ne peut pas la supporter; on la digère cependant bien, quand elle est vénée et cuite comme il faut.

50. (*La viande de chèvre.*) La viande de chèvre est bonne, mais elle a tous les inconvénients de celle du bœuf; elle est pesante, venteuse; elle cause des rapports; elle donne de l'atrabile; elle a quelquefois du parfum, et la fermeté qui convient; elle est alors fort agréable. Quand elle a de la mauvaise odeur, qu'elle est dure et récente, elle est très-mauvaise.

51. (*La viande de cochon.*) Le cochon cru et fumé est malsain; il donne de la bile et du trouble dans les entrailles. La meilleure partie de porc est celle d'un cochon jeune, qui n'est ni trop grasse, ni trop maigre; il faut la manger sans la peau, et un peu froide.

52. (*Manière dont il faut traiter les cas où il y a de la plénitude dans les entrailles, non dans l'estomac.*) Quand l'atrabile domine dans le ventre qui est farci, qu'il s'y fait un grand bruit avec des douleurs aux lombes et au côté, et qu'il n'y a point de selles, gardez-vous de faire vomir, mais lâchez le ventre. Vous donnerez promptement des lavements tièdes, gras; vous ferez oindre le malade, et le ferez mettre dans un bain chaud, y faisant venir l'eau chaude peu à peu. Si après qu'on sera bien réchauffé, on va du ventre, le mal est fini. Il est bon de dormir et de boire du petit vin pur qui soit vieux. On donne aussi de l'huile, afin de calmer et de lâcher le ventre; on ne laisse prendre ni aliments, ni autre chose. Quand le mal persiste, on donne du lait d'ânesse jusqu'à ce que le ventre se lâche. Quand la bile coule, et que cependant il y a de la colique avec des tranchées, des vomissements, des suffocations, on laisse le malade en repos sans le faire vomir, et on lui fait prendre de l'hydromel.

53. (*Deux espèces d'hydropisie, l'aqueuse et la venteuse.*) Il y a deux espèces d'hydropisie : l'anasarque, qu'il est difficile de guérir, même quand elle commence

---

je présume qu'il pourrait être, d'après les indications des cas où je le trouve prescrit.

ac meracius bibere. Oleum quoque exhibeto, ut quiescat, et alvus subeat, ac solvitur morbus. A cibis atque omnibus aliis abstineat. Quod si dolor minime remiserit, lac asininum, donec purgatus fuerit, propinato. At si alvus liquida fuerit, et bilis subducatur, torminaque vexent, vomitiones et suffocationes, iis optimum est quiescere, aquam mulsam bibere, ac minime vomere.

Hydropum cum duæ sint naturæ, hic quidem, qui hyposarcidios (velut sub carne), dicitur, ubi hominem aggreditur, evitari non potest. Alter vero, cum flatibus, multam felicitatem ad curationem requirit, præcipueque multos labores, fotum et temperantiam. Sicca æger edat et acria, nempe cum hac ratione plurimam urinam reddat, et maxime viribus valeat. Quod si difficultate spirandi teneatur, anni tempus æstivum fuerit, æstas vigeat, et virium robur adsit, sanguinem ex brachio detrahere convenit. Deinde panes calidos, vino nigro et oleo intinctos, is edat, quam paucissimo potu utatur, quam plurimum laboret, suillaque ex aceto cocta vescatur, ut asperis obambulationibus reluctari possit.

Qui ventres inferiores calidos habent, iis et acres inæqualesque dejectiones prodeunt, idque iis ex colliquatione contingit. Quibus quidem si validæ vires fuerint, veratrum album ad revulsionem exhibendum. Alioqui succus tritici Sitanii crassus et frigidus exhibendus, et lentis fresum, panesque subcinericci, ac pisces, febricitanti quidem elixi, sine febre autem, assi. Vinum etiam nigrum non febricitanti dandum; alioqui aqua ex mespilis, aut myrti baccis, aut sorbis, aut palmulis, aut vitium œnanthe. Quod si febris non detineat, adsintque tormina, lac asininum calidum, modicum primum, deinde sensim progressu facto amplius, et lini semen, ac triticeam polentam, admixta hordeacea, vel fabam Ægyptiam, detracto cortice amaro, inspergens potui exhibeto, aut ova is edat semiconcreta assa, et similam, et milium, et alicam ex lacte coctam. Eaque cocta frigida edenda, hisque similia, tum potu, tum cibo assumenda.

à se former; et l'emphysémateuse, qui ne guérit pas sans un grand bonheur. Il faut, dans le traitement de l'une et de l'autre, de l'exercice, des fumigations, de la tempérance, et n'user que d'aliments secs, mordicants; c'est le moyen de faire couler les urines, et de recouvrer la santé. Quand il y a de l'oppression, qu'on est dans le printemps, que le sujet est vigoureux, à la fleur de l'âge, on doit le saigner du bras, lui donner du pain chaud trempé dans du vin et de l'huile; le laisser peu boire; lui prescrire beaucoup d'exercice, des promenades sur un terrain inégal, et l'usage de la viande de porc cuite avec du vinaigre.

54. (*Des cours de ventre avec beaucoup d'ardeurs et d'âcreté.*) Ceux qui ont le ventre échauffé, les selles brûlantes et irrégulières, sont menacés de colliquation; il faut agir en sens contraire; faire vomir si les forces le permettent, en faisant prendre l'ellébore : sinon, on donnera des crêmes faites avec le suc du scourgeon (espèce d'orge), qu'on fera prendre froides; des purées de lentilles; du pain cuit sous la cendre (1); et du poisson, bouilli quand le malade a la fièvre, frit quand il ne l'a point : dans ce dernier cas, on donne du vin rouge foncé; et s'il y a de la fièvre, la décoction de nèfles, ou de myrte, ou de pommes, ou de sorbes, ou de dattes, ou même du vin fait avec des raisins de vigne sauvage. Lorsqu'il n'y a point de fièvre, et qu'il y a des tranchées, on donne le lait de vache, peu d'abord; puis on augmente, et on le saupoudre d'un mélange de farine de graine de lin, d'orge torréfié et de fèves d'Egypte (2), pelées pour en ôter l'âcreté. On fait manger des œufs cuits demi-durs, des farines de froment, de petit mil, d'épautre, cuites dans le lait, qu'on donne froides; et autres choses pareilles, tant en aliments qu'en boissons.

55. (*Généralités pour toutes les maladies.*) Le régime est une chose capitale dans les maladies aiguës, comme dans les chroniques; aussi bien que l'observation des rehaussements dans les fièvres, et de leurs relâches, pour saisir l'à-pro-

(1) *Pain cuit sous la cendre*, ἄρτος ἐγκρυφίος, c'était la plus mauvaise espèce de pain, la moins nourrissante.

(2) On ne sait pas exactement ce qu'était la fève d'Egypte, quoique Dioscoride en donne une description qui semble assez bien faite; il y en avait dont on mangeait la racine, non le fruit. Lobel, dans ses observations, semble croire que c'était une espèce d'*arum*.

In victus ratione maximum est operæ pretium, animadvertere et observare, tum febrium intensiones, tum remissiones, non modo in acutis morbis, verum etiam in longis, quo temporum occasiones caveas, quibus cibi minime offerri debent, et quando tuto offerendi sint, cognoscas, atque etiam quando plurimum ab intensione abfuerint. Animadvertere autem eos oportet, quibus caput, vel ob exercitationes, vel cursus, vel iter, vel venationem, vel alium aliquem intempestivum laborem, dolet, vel ex rebus venereis; decolores etiam, raucedinosos, lienosos, sanguine defectos, spirituosos, sicca tussi laborantes, siticulosos, flatuosos, et venarum interceptiones; intenta quoque habentes præcordia, latera et dorsum, ac stupore detentos, obscure videntes, eosque, quibus aures tinniunt, et qui urinariam fistulam incontinentem habent, auriginosos, et quorum alvi cruda dejiciunt, quique sanguinem copiosum ex naribus, aut sede profundunt, aut qui inflationibus detinentur, si eos vehemens dolor vexet, neque superiores existant. Horum quidem nullos medicamento purgante vacuaveris. Neque enim res periculo caret, nihilque profeceris, tum etiam spontaneas liberationes et judicationes auferes.

At si cui sanguinem detrahere confert, alvum firmam reddere, atque hoc modo detrahere oportet, et inediam imperare, vinumque ei demere; deinde in reliquo convenientem victus rationem instituere, et fomentis humidis curare. Quod si condensata tibi alvus videatur, molli infuso alvum sublues. At si medicamentum purgans tibi exhibendum visum fuerit, per veratrum supra cum securitate purgabis, at deorsum eorum neminem. Optimum est autem, si ad urinas, sudores et deambulationes ægrum adducas, et levi frictione utaris, ut ne habitum densiorem efficias. Quod si in lecto decumbat, eum alii perfricent. Ac si quidem in thorace supra septum transversum affectus fuerit, eum ut plurimum desidere convenit, et quam minimum reclinari, dum vires valeant, sedentemque longo tempore oleo multo calido perfricari. At si in inferiore alvo sub septo transverso dolores teneant, jacere conducit, nulloque modo corpus moveri, præterquam frictione. Quæ vero ex inferiore alvo per urinas et pos; pour ne point présenter la nourriture à contre-temps, et pour la donner au moment où elle ne peut pas nuire, qui est lorsque le malade se trouve le plus loin de l'entrée dans le redoublement. Il faut discerner si les maux de tête viennent de quelque exercice, de courses, de voyages, de la chasse, ou de toute autre grande fatigue, comme des excès dans le commerce des femmes. On ne doit négliger aucune observation concernant le changement de couleur dans la peau, l'enrouement de la voix, les douleurs à la rate, l'extrême pâleur, les difficultés de respirer, la toux sèche, l'altération, les flatuosités, les gonflements de veines, la tension aux hypocondres, les tiraillements des côtes, les douleurs au dos, les crampes, les éblouissements, les bourdonnements d'oreilles, les incontinences d'urine, la jaunisse, les selles de matières non digérées, les hémorrhagies par le nez ou par l'anus, les douleurs fortes qui courent dans les emphysèmes. On ne doit purger dans aucun de ces cas, jusqu'à ce que le malade se trouve mieux; il y aurait du danger, et rien de bon à attendre des purgatifs; ils troubleraient le mal dans sa marche, et mettraient des obstacles à la crise. Si c'est le cas de tirer du sang, il faut, auparavant, faire que le ventre ne soit pas lâche; saignez alors; mettez à une diète sévère, et supprimez le vin; ordonnez ensuite le régime convenable en tout, et prescrivez tout ce qui concerne les fomentations et les fumigations de vapeurs; après quoi, si c'est le cas de donner des lavements émollients, on les ordonne; si c'est celui de purger, on ordonne la purgation : employez l'ellébore avec sécurité, pour faire vomir, mais non pour purger, dans aucun de ces cas dont je viens de parler. Il sera très-bon de pousser aux urines et aux sueurs, de faire faire des promenades, des frictions, pour empêcher le corps de se charger d'humeurs. Si le malade est obligé de garder le lit, un autre le frictionnera; s'il souffre de la poitrine, à la région supérieure au diaphragme, on le fera tenir assis, et quelquefois étendu, mais pas long-temps, autant seulement qu'il pourra rester ainsi sans en être fatigué, pour l'oindre fréquemment avec de l'huile chaude. Si les douleurs sont aux parties inférieures, dans la région au-dessous du diaphragme, le malade doit rester tranquille, ne faire aucun mouvement, excepté celui qu'il faut pour les frictions. Les évacuations du bas-ventre, celles des urines, des sueurs, s'établissent souvent d'elles-mêmes. Pour être utiles, elles doivent être médiocres, point en grande

sudores solvuntur, si mediocriter delabantur, sua sponte solvuntur, quæ parva sunt; sed vehementia prava existunt. Qui enim sic habent, aut intercunt, aut non sine aliis malis consanescunt, sed quæ sunt ejuscemodi aliquo firmari solent.

Potionem aquæ subter cutem laboranti concinnabis, si cantharidum trium, ablato cujusque capite, pedibus et alis, corpora, ex tribus aquæ cyathis contrita, exhibueris. Ubi vero ex epoto medicamento laborarit, calida perfundatur; ex oleo tamen prius inunctus, jejunus bibat, edatque panes calidos ex oleo.

Sanguinem sistes fici succo, lana excepto, intro ad venam apposito; aut coagulo intorto in nares immisso, vel si chalcitidem prius extensam digito apprimas, et cartilagines utraque ex parte foris comprimas, alvumque lacte asinino cocto solvas, et capiti raso refrigerantia adhibeas, si anni tempestas calida fuerit. Sesamoides sursum purgat, sesquidrachmæ pondere ex aceto mulso tritum potu exhibitum. Admiscetur etiam veratris tertia potionis parte, et ita minus suffocat.

Pilos in palpebris enascentes (trichosin vocant), curaveris, si subjectum acui foramen filum habenti, in superiore palpebræ parte acuminata et tensa perpunctione facta deorsum transmiseris, aliudque sub hoc interiore parte trajeceris, fila extensa consueris et deligaris, quoad decidant. Ac si hæc quidem sufficiant, bene se res habet; alioqui, si quid deficit, rursus eadem facienda.

Eodem quoque modo ora venarum in ano sanguinem fundere solita (hæmorrhoidas vocant), intruso in acum, quam crassissimo et maximo lanæ succido filo, deligabis. Securior enim evadit hæc curatio. Deinde compressas medicamento putrefacies, neque perfundes, donec decideriut, unamque perpetuo relinques.

quantité; trop abondantes, elles deviennent fâcheuses. Les malades en périssent, ou bien ils ne relèvent pas de leur mal, sans essuyer bien des accidents; il faut alors s'occuper à maintenir les forces.

56. (*Quelques recettes et traitements.*) Remède pour l'hydropisie. Ayez trois cantharides dont vous ôterez la tête, les ailes et les pieds; pilez le corps dans environ deux onces et demie d'eau, et faites prendre. Quand le malade sentira des ardeurs, donnez à boire de l'eau tiède. On l'oindra avant de donner le remède, qui doit être pris à jeun. On fait manger par dessus du pain à l'huile, chaud.

57. Remède pour arrêter les hémorrhagies du nez. Placez dans le nez de la laine imbibée de suc de figuier, pour l'appliquer à la veine d'où vient le sang; ou bien, l'on fait un tampon qu'on pousse bien avant; ou bien, poussez-y du colcothar naturel avec le doigt; puis pressez en dehors, en serrant les cartilages de chaque côté. On lâchera aussi le ventre avec du lait d'ânesse cuit; on rasera la tête, et l'on y appliquera des choses froides, si le temps est chaud. — Le sésamoïde (1) fait vomir donné en poudre, à la dose de demi dragme dans l'oxymel; on le met au tiers dans les préparations d'ellébore, pour les rendre moins violentes.

58. Pour le trichiasis (2), on passera un fil à travers la paupière, avec une aiguille placée entre l'œil et la paupière; on en dirigera la pointe en dehors; l'autre bout du fil sera passé de même en dehors, au moyen d'une autre aiguille qui percera la paupière auprès du premier trou; puis on arrêtera le fil avec un nœud serré; on coupera les bouts, et on laissera la partie nouée, jusqu'à ce qu'elle tombe. Si le poil est emporté, la chose est finie; s'il reste, on recommencera comme ci-devant.

59. On traite les hémorroïdes de même; on se sert d'un gros fil de laine pour garnir l'aiguille. Cette manière n'a aucun inconvénient; on oint l'endroit avec un maturatif, après la ligature, et l'on évite qu'il ne s'humecte jusqu'après la chute. On doit toujours laisser une hémorroïde; ensuite on fait prendre l'ellébore. On recommande beaucoup d'exercice, jusqu'à

(1) Il ne s'agit pas ici de la plante appelée Sélamoïde, dans le dictionnaire des drogues de Lémery, de l'édition de M. Jussieu. Il paraît, d'après les anciens, que c'était une espèce d'ellébore noir.

(2) *Trichiasis*, espèce de maladie des paupières, appelée aussi le *poil*.

Post hæc etiam, ubi vires æger resumserit, medicamentum purgans ex veratro propinabis. Deinde exercitatione sit frictio multa matutina, cursu is abstineat, ebrietate, et acribus, præterquam origano. Vomat autem septimo quoque die, aut ter in mense. Hoc enim pacto corpus optime habebit. Vinum bibat fulvum, austerum, aquosum et paucum.

Purulentis dissectos scillæ orbiculos ex aqua coquito, et ubi optime deferbuerit, diffundito, aliaque affusa coquito, dum tactui percocti et molles appareant. Deinde ubi levigatum triveris, cuminum perfrictum, alba sesama, et amygdalas recentes tritas admisce, eaque melle excepta in ecligmate exhibeto, posteaque æger vinum dulce bibat. Sorbitiones sumat, peplum album tritum acetabuli parvi mensura, aqua loturæ farinæ setaniæ maceratum et coctum, melleque affuso tepidum sorbeat, eoque modo diem transigat. Deinde, adhibita consequentium ratione, cœnam exhibeto.

Ad intestinorum difficultatem, fabarum purarum quadrantem, et duodecim rubiæ surculos tritos admisceto, et coquito, et ex pingui aliquo delingendum porrigito.

Oculis medeberis, si spodium lotum, velut farinæ massam probe subactum, non liquidum, leviter teras, acerbo uvæ immaturæ et amaræ succo humectatum, ac in sole resiccatum, ita, ut illinc possit, humectaveris. Ubi vero siccum exstiterit, leviter tritum siccum oculis illinc, eorumque angulis insperge. Humentibus iisdem medetur. Ebeni drachmam, aeris usti obolos novem, in cote terito, croci obolos tres. His tritis et levigatis vini dulcis heminam Atticam affundito. Deinde soli exposito, et contecto, ubi concoctum fuerit, eo utitor. Ad vehementes eorum dolores. Chalcitidis drachmam, uvæ expressæ partes duas, myrrham et crocum terito, musto admixto in sole excoquito, eoque intensos oculorum dolores illinito. Sit autem in vase æneo.

Uteri strangulatum, ut dignoscas, duobus digitis comprimito, et si sentit, uteri strangulatio est, alioqui, convulsio.

Ad aqua inter cutem laborantes. Pepli en suer; on ordonne des frictions de grand matin; mais point de courses vives, surtout point d'ivresse, ni d'épiceries, à la réserve de l'origan. On fait vomir une fois la semaine, ou trois fois le mois; le corps s'en portera beaucoup mieux. On fait boire du vin paille, ou jaune, trempé, en petite quantité.

60. Dans le cas des suppurations internes, des empyèmes, on coupe de la scille à tranches, qu'on fait bouillir dans de l'eau qu'on change; l'on en met d'autre, pour faire bouillir encore, jusqu'à ce que les rouelles se séparent facilement et soient bien molles. On les broie en y mettant du cumin, des sésames blancs, (1) et des amandes fraîches avec du miel. On en fait des loocks, et on donne du vin doux par-dessus; on fait aussi des crèmes de la farine de l'année, cuite avec du miel, dans lesquelles on met (2) la décoction d'environ dix-huit dragmes de pavot blanc dans l'eau. Le malade ne prend que cela dans la journée; le soir, il soupe comme il convient, suivant les circonstances.

61. Pour la dysenterie, on fait cuire ensemble trois onces de fèves mondées, une douzaine de brins de garance bien raclés; on y ajoute quelque chose de gras, et l'on en fait prendre par cuillerées.

62. Remèdes ophthalmiques. Prenez de la tutie lavée, bien broyée, douce au toucher comme du suif, que vous humecterez en la pétrissant avec du suc de verjus; vous ferez sécher le tout au soleil, pour servir comme de liniment. Quand le mélange sera sec, il s'écrasera facilement; on l'emploiera sec, mettant un peu de cette poudre aux angles des yeux.

63. Pour le larmoiement. Prenez une dragme d'ébène, une dragme et demie de cuivre brûlé, porphyrisé, un scrupule et demi de safran, le tout en poudre; versez-y neuf onces de vin doux; faites digérer au soleil, dans un verre bien bouché, pour servir au besoin.

64. Pour les douleurs aux yeux. Ayez une dragme de colcothar naturel, en poudre, sur lequel vous verserez deux dragmes de moût; ajoutez-y de la myrrhe et du safran en poudre, et faites digérer au soleil. On s'en oint les yeux dans le cas de douleurs vives; on le garde dans un vaisseau de cuivre.

65. Pour distinguer les étouffements qui viennent de la matrice. On touchera dou-

(1) C'est peut-être la même plante que les Italiens et les Espagnols emploient souvent; les premiers sous le nom de *Sesamo*, les seconds sous celui d'*Augria*.

(2) Le texte est ici fort embarrassant.

rotundi (quod meconium dicitur), acetabulum parvum Atticum potui exhibeto. Squamæ aeris, quantum specilla lata tria capiunt, cum setaniæ farinæ tenui polline agglutina. Hæc leviter trita in catapotia dato. Aquam deorsum purgant, et ex alvo stercus deturbant. In caricas singulas succi tithymalli guttas septem instilla. Deinde novo vase repositum medicamentum, et reconditum, prædicto ante cibos exhibeto. Peplum meconium dictum terito, aqua affusa excolato, et farina subactum in placentam coque, mel coctum infundens, aqua inter cutem laborantibus edendum præbeto, et vinum dulce aquosum, aut mulsam aquosam superbibendam. At quod ab excrementis meconium collegeris, recondito, ac curato.

cement le museau de la matrice avec le bout du doigt. Si la partie est sensible, le mal vient de la matrice ; sinon, il est convulsif *sympatiique*.

66. Remède pour les hydropiques (1).

(1) Les neuf ou dix lignes qui suivent ne présentent qu'un tissu de formules indéchiffrables, du moins pour moi. J'en abandonne donc la traduction, après avoir fait de vains efforts pour en tirer quelque chose de suivi et de raisonnable. Heureusement cela me paraît peu intéressant pour les médecins, quels que puissent être les désirs du public d'avoir un bon remède contre l'hydropisie. Il résulte de ces formules, qu'elles étaient composées principalement de violents hydragogues, dont quelques-uns sont prescrits en forme de masse-pains.

HIPPOCRATIS DE LOCIS IN HOMINE LIBER.

PRÆFATIO.

Præter Erotianum (1), librum hunc Cælius Aurelianus (2) et Rufus Ephesius (3) Hippocrati tribuunt, quamvis ille a Galeno (4), non nisi fugiente quasi calamo, memoretur. H. Mercurialis (5) Hippocrati eum quidem non aufert, ut tamen ab eo non sit perpolitus. Minus quoque probatur a Lemosio (6), qui similem eum invenit, in dicendi genere et ratiocinii subtilitate, libro de glandulis. Th. Reinesius eum, post Aristotelis tempora demum scriptum esse, suspicatur (7). Dan. Clericus (8) eum pro maxime genuino habet. Hallerus eum inter Hippocratis genuinos libros collocavit (9). Trillerus (10) eum etiam pro vere Hippocratico habet. Grunerus eum rejecit (11). Sprengelius (12) eum Cnidio quidam tribuit.

Misti est argumenti, anatomici, physiologici, pathologici, therapeutici. Nullum ordinem auctor servat. Methodus medendi autem ab Hippocratica, ex genuinis ejus libris nota, non dissidet. Egregia multa insunt, sed cum alienis et difficulter explicandis mista.

(1) L. c. — (2) De tard. passion. libr. 5. cap. 1. — (3) De corp. hum. part. appell. lib. 1. cap. 1. p. 3. coll. H. Steph. — (4) In glossario Hippocr. s. v. Θηριον, κρημνοι; de facult. nat. lib. 2. — (5) L. c. — (6) De opt. prædicendi rat. cap. 11. fol. 36. — (7) In var. lection. pag. 75. — (8) Hist. med. part. 1. libr. 3. pag. 120. — (9) Art. med. princ. Tom. I. pag. 51. — (10) Opusc. Vol. 2. pag. 218. — (11) L. c. — (12) Apol. d. Hipp. 1. Th. pag. 92.

TRAITÉ DES LIEUX DANS L'HOMME.

Ce Traité, si souvent cité, est presque tout pathologique, nullement diététique. Foës aurait dû, conséquemment, le placer dans la cinquième section, non dans la quatrième, d'après l'idée qu'il nous a donnée de sa division.

1. (*Hippocrate commence ce traité par une brièvе énumération des principales parties du corps, et d'abord de celles de la tête*; 1° *de l'organe de l'ouïe.*) Je dirai d'abord que le corps a une ouverture pour servir à l'ouïe. Les parties extérieures de l'oreille ne servent qu'à augmenter le son et à le rendre plus fort. Ce qui en arrive au cerveau à travers la membrane du tympan, est manifestement ce qui fait l'ouïe. Il y a un trou pour donner passage au son jusqu'au cerveau, lequel est entouré des méninges.

2. (2° *De l'organe de l'odorat.*) Pour les narines, il n'y a point proprement de trou; c'est un os percé comme une éponge : aussi entend-on les sons de plus loin qu'on ne sent les odeurs. Les parties odorantes se partagent et se divisent en passant par l'organe de l'odorat.

3. (3° *De l'organe de la vue.*) Quant aux yeux, il s'y rend, pour servir à la vision, deux petites veines (1) du cerveau, qui traversent les méninges dont il est enveloppé; elles entretiennent la vue, au moyen d'une humeur extrêmement pure, que le cerveau fournit, sur laquelle on voit dans les yeux la représentation des objets. Si ces veines se dessèchent, la vue se perd. Les yeux sont enveloppés de trois membranes qui les conservent. L'extérieure est fort épaisse, la moyenne l'est beaucoup moins; la troisième, qui contient l'humeur vitrée, est extrêmement déliée. Quand l'extérieure est blessée, cela fait une maladie. Les déchirures de la moyenne sont pleines de dangers; lorsqu'elle se déchire, on voit saillir comme

(1) Ces veines ne peuvent guère désigner ici que les deux nerfs optiques.

ARGUMENTUM LIBRI.

De corporis partibus in genere quædam; de sensibus exterioribus; de venis plurima; de nervis, suturis, articulis, aliisque partibus; de fluxionibus, febribus, ulceribus, aliisque morbis; ac de methodico auxiliorum plurimorum usu.

SECTIO I.

Caput 1. — Corporis circuli, ac morborum principium ac finis; morbis aridiora corpora magis obnoxia, minus humidiora; proprium partis alicujus affectum, affectus per consensum, et secundarios excitare; interseptum humorem fluxionum et morborum causam esse; a primogenito morbo curationis principium ducendum; partium cognatio, consensio, communicatio; partis unius affectu universum corpus affici.

Nullum, mea quidem opinione, corporis est principium, sed omnes partes ex æquo et principium et finis esse videntur. Descripto namque circulo, principium non invenitur. Eademque ratio membrorum in toto corpore. Quod enim siccius est, morbis obnoxium esse, magisque dolore solet, humidum vero minus. Morbus namque, qui in parte sicca est, fixus est, neque interquiescit. Qui vero in humida, diffluit, et alias aliam præcipue corporis partem occupat, et semper commutando quietem facit, citiusque conquiescit, cum fixus non sit.

Unæquæque vero corporis pars altera alteri, cum hinc vel illinc perruperit, statim morbum facit, venter capiti, et caput carnibus ac ventri, et reliquæ omnes eadem ratione, quemadmodum venter capiti, et caput carnibus ac ventri. Nisi enim venter moderate subducatur; et si in eum cibus immittatur, ingestorum ciborum humiditate corpus irrigat ipsa vero humiditas a ventre intersepta, magna copia ad caput viam affectat. Quo cum pervenerit, a capitis vasis minime contenta, quocunque datur, effluit, et in capitis ambitum, et in cerebrum, per os tenue, et partim quidem os subit, partim vero circum cerebrum per os tenue fert une espèce de vessie. La troisième, qui est la plus fine, présente encore de plus grands dangers, en ce que c'est celle qui conserve l'humeur où se fait la vision.

4. (*Généralités sur le cerveau et sur l'origine et la distribution des vaisseaux sanguins.*) Le cerveau a deux membranes, une extérieure très-forte, une autre qui touche le cerveau, fort déliée, et qui ne se rétablit point quand elle a été blessée. Il y a des veines qui traversent les os du crâne, après avoir traversé les chairs. Deux descendent du sommet, se portent vers les sourcils, et se terminent aux angles des yeux. Deux autres veines (1) se portent le long des tempes, entre les tempes et les oreilles; elles vont s'appliquer aux yeux, et ont un battement continuel. Ce sont les seules veines qui, au lieu d'arroser la partie, en détournent le sang. Celui qui s'en retourne, ne s'accorde pas avec celui qui va. Le premier qui veut continuer sa marche, rencontre l'autre venant d'en haut, qui veut descendre; il se fait entre les deux, qui roulent l'un sur l'autre, un choc d'où provient un battement dans les veines. La vision est, avons-nous dit, entretenue par une humeur très-pure qui vient du cerveau; s'il s'y mêle quelque chose de ces veines, cette humeur devient trouble; elle n'est plus aussi propre à représenter les objets. L'on croit voir quelquefois comme des mouches qui volent, d'autres fois des taches noires mouvantes, d'autres fois rien de bien décidé.

5. (*Continuation sur la distribution des veines.*) Il y a deux veines placées au milieu entre les oreilles et les autres veines. Ces deux se portent aux oreilles et s'y enfoncent. Deux autres, qui viennent

---

(1) Il est manifeste qu'il s'agit ici des artères temporales. J'ai déjà eu occasion de remarquer dans le traité des prédictions, numéro 11, qu'Hippocrate employait souvent le mot φλεβες, pour désigner les artères aussi bien que les veines; mais il n'est pas toujours aussi facile qu'ici de discerner s'il faut entendre une artère ou une veine par ce mot qui paraît consacré généralement à désigner les veines. Le battement ne laisse nul doute en cet endroit; quoique ce qui suit se trouve bien contraire à ce que nous savons de l'origine et de la distribution des artères et des veines, depuis la découverte d'*Harvée*. On se mettra au fait de l'état de l'anatomie du temps d'Hippocrate, par la lecture de quelques-uns des traités suivants, notamment de ceux du cœur, des glandes, des os, etc.

V. aussi la note sur le numéro 5, *infrà*.

tur. Quod si ad ventrem rursus quidem pervenerit, ventri morbum inducit. Si vero in aliam quampiam partem inciderit, ei ipsi morbum facit. Ad eumdem etiam modum reliquæ partes altera alteri morbum inducit.

Hacque ratione optimum fuerit, ægrotantes partes, per eas, quæ morbos faciunt, ad curationem accommodare. Sic enim quam optime quis ejus, quod ægrotat, principium sanaverit. Corpus autem ipsum sibi ipsi idem est, et ex eisdem constat. Non eodem tamen modo se habent ejus partes magnæ et parvæ, itemque infernæ et supernæ. Ac si vel minima corporis pars malo aliquo afficiatur, eam affectionem, qualiscunque tandem fuerit, totum corpus sentiet, quod minima corporis pars eadem omnia habet, quæ et maxima. Eaque minima pars, quidquid tandem protulerit, ad cognationem et gentilitatem refert, quæque ad suam, sive bonum, sive malum id fuerit. Ac propterea corpus ob minimæ partis cognationem dolorem aut voluptatem percipit, quod in minima partes omnes insunt, eæque ad ea, quæ sui sunt generis, singula referunt, et omnia denunciant.

CAPUT II.— De auditu, odoratu ac visu, eorumque organis, ac venis; de tribus oculorum membranis, et cerebri duabus; de venarum a capite distributione, et communicatione; de venæ cavæ distributione. Unde infecunditas, visionis exstinctio, læsio, turbatio, sanguinis mictus.

At vero corporis natura principium in artis medicæ speculatione obtinet, eaque primum, qua parte audimus, perforata est. Vacua enim circa aures loca, nil aliud, præter strepitum et clamorem, inaudiunt. Quidquid vero per membranam ad cerebrum pervenerit, id plane hac parte auditur, ubi unicum foramen per membranam circumvolventem penetrat. Ad nares autem foramen quidem non tendit, sed laxum quiddam velut spongia, eamque ob causam per longius intervallum audit, quam olfacit. Longe enim ab olfactu odor dispergitur. Ad oculos etiam venulæ tenues, ad visionem, ex cerebro, per ambientem membranam tendunt. Hæ venulæ humore purissimo de cerebro visionem alunt, in quo etiam rerum species in oculis apparent. Eædem quoque, ubi resiccatæ fuerint, visionem extinguunt.

d'auprès de l'articulation de l'os temporal, se portent d'abord vers les oreilles. Des veines qui descendent dans le bas, il y en a deux qui passent près des tendons du cou (1), qui vont aux vertèbres, et qui se terminent aux reins; celles-là se portent jusqu'aux testicules. Lorsqu'elles sont affectées, l'on pisse le sang.

6. Deux autres veines vont de la tête aux épaules; on les nomme humérales. Il y en a deux autres qui viennent encore de près des oreilles, qui passent au devant du cou de chaque côté, et qui se portent à la veine cave, surnommée veine creuse. La veine cave est formée comme l'œsophage; elle prend son origine entre l'œsophage et la trachée artère; elle va vers le diaphragme; elle entre dans le cœur; elle passe au milieu du diaphragme, et se divise ensuite pour aller aux aines et aux cuisses; elle se sous-divise à la cuisse. Une branche se porte à la jambe, jusqu'à la malléole interne. Quand (2) cette veine se coupe, l'homme devient impuissant; elle se termine au gros orteil. Une ramification de la veine cave se porte à la main gauche; il y en a une qui va sous la rate au flanc gauche, là où la rate est placée sous l'épiploon, et qui se termine au bas du thorax; elle prend son origine près du diaphragme; elle communique en montant avec l'humérale, et va au-dessous de l'articulation du coude, après s'être divisée en deux branches, dont l'une va à la rate; il y en a dans le ventre une autre à droite,

(1) *Tendons du cou.* C'est ainsi qu'Hippocrate désigne, en plus d'un endroit, les tendons remarquables qui sont à la nuque. Il s'agit, vraisemblablement ici, de l'artère ou de la veine vertébrale. Du reste, si l'on trouve une si grande différence entre l'angiologie de nos jours et celle du temps d'Hippocrate, on doit remarquer qu'une partie de cette différence provient de ce que dans l'ancienne anatomie on rapportait à la tête l'*origine* des vaisseaux sanguins, qu'on a depuis rapportée avec plus de fondement au cœur; mais le *trajet* des vaisseaux, dans les diverses parties du corps, était déjà reconnu à peu près le même dans l'ancienne anatomie, que dans celle des modernes; sur quoi je crois à propos de faire observer, qu'au sujet des vaisseaux lymphatiques, on a, depuis peu de temps, bien changé d'opinion. Adhère-t-on aujourd'hui à la doctrine de *Bartholin*, concernant leur *origine?*

(2) Ceci me paraît ne pouvoir être entendu que de la branche *artérielle* qu'il a dit aller aux aines.

Membranæ vero tres sunt oculos ipsos custodientes, superna quidem crassior, media vero tenuior, et tertia tenuis, quæ humorem conservat. Ex his superior quidem et crassissima, si læsa fuerit, morbum facit. Media vero ipsa etiam periculi plena est, et ubi rupta fuerit, foras velut vesica prominet. Tertia tenuissima, omnino periculosa, quæ humorem conservat.

Cerebri autem membranæ duæ sunt, superna quidem una crassior, altera, quæ cerebrum contingit, tenuis, neque, ubi vulnerata fuerit, coalescit.

Venæ autem ad verticem quidem per carnem permeant, et ossi cohærescunt. Ex vertice vero duæ quidem recta per carnem feruntur, qua parte supercilia clauduntur, et ad oculorum angulos desinunt. Una autem de vertice ad nares fertur, et in utramque narium cartilaginem scinditur. Aliæ duæ venæ juxta tempora feruntur, inter tempora et aures, quæ oculos premunt, semperque pulsant. Ex venis enim hæ solæ sanguine minime rigantur, sed avertitur ab ipsis sanguis. Qui vero avertitur, ei, qui influit, motum habet contrarium, et qui quidem avertitur, cum discedere cupiat; qui autem ex superioribus partibus affluit, infra procedere; hic mutuo inter se propulsa ac diffusa, et in orbem agitata, venulis pulsum præbent. Cum autem visio ex cerebro humore nutriatur, si quid humoris a venis acceperit, fluxione turbatur, neque in eo apparent rerum species, sed observari videntur interdum quidem, velut avicularum imagines, interdum vero ut lentes nigræ, nihilque de cætero exacte re vera cernere potest. Aliæ duæ venæ per medium aurium et reliquarum venarum, ad aures tendunt iisque incumbunt. Aliæ duæ venæ, ex ossis conjunctione, ad aures feruntur. Ex his autem, quæ ad inferiorem corporis partem connectuntur, duæ quidem venæ juxta cervicis tendines, et juxta vertebras feruntur, et in renes desinunt, eædemque etiam ad testes permeant, cumque hæ male affectæ fuerint, homo cruentum lotium reddit. Aliæ duæ venæ ex vertice ad humeros tendunt, et eæ sane humerales appellantur. Aliæ duæ venæ ex vertice juxta aures, per anteriorem cervicis partem, utrinque in cavam appellatatam venam deferuntur.

At vero vena cava, velut gula quidem producitur, mediaque inter guttur et gulam existens, per septum transversum fertur, et per cor, et inter septum. Ad qui marche de même. — Du reste, toutes les veines communiquent, et versent de l'une dans l'autre ; il y en a qui s'unissent entr'elles; il y en a qui, au moyen des petites veines qui en émanent, nourrissent les chairs, là où leurs extrémités communiquent encore entr'elles.

7. (*Maladies des chairs; maladies des nerfs, ou des membranes, des tendons, etc.*) Il est plus facile de guérir les maladies qui sont dans les veines, que celles qui sont dans les nerfs (1). Dans le premier cas, la maladie a un mouvement continuel ; elle est emportée par le liquide contenu dans les veines, qui n'est jamais en repos. La nature des veines est de contenir les humeurs dans les chairs. Les nerfs, au contraire, sont secs, sans cavité, et s'attachent aux os, tirant leur nourriture ordinaire des os; ils sont aussi nourris par les chairs ; ils sont plus humides et plus mous que les os, et plus fermes que les chairs. Quand la maladie les attaque, elle s'y fixe, s'y fortifie, et il est difficile de l'en chasser. On voit alors des tétanos ; il vient des tremblements dans les membres et dans le corps. Les nerfs servent à affermir les articulations; ils sont répandus dans tout le corps; ils donnent de la force aux parties, et l'on voit qu'ils sont toujours très-forts, aux endroits du corps où les chairs sont moindres. Le corps est rempli de nerfs; il n'y en a point au visage, ni à la tête, mais on y trouve des veines semblables à des nerfs, entre les chairs et les os, fort petites et très-fermes; elles sont comme des nerfs avec cavité.

8. (*Sutures des os du crâne*) (2). On

(1) On sera, d'après ce qui suit, autorisé à croire que par les nerfs, on doit entendre ici les tendons, les aponévroses, et même les membranes.

(2) Ce qui est dit ici des sutures, quoique peu conforme à nos idées, se trouvera répété à peu près de même au commencement du *traité des plaies de la tête*. Si, d'après cela, l'on se sentait disposé à faire peu de cas de l'anatomie des anciens médecins, on sera bien désabusé, en lisant le traité des fractures et celui des articulations; en voyant avec quelle attention ils considéraient la situation naturelle des parties; et l'on finira, vraisemblablement, par reconnaître que, sans pouvoir satisfaire à la curiosité physique autant que les modernes, ils retiraient de leurs connaissances anatomiques, au moins autant d'utilité pratique. Ils n'avaient point l'usage des microscopes, ni celui des injections; mais ils observaient bien ce qu'ils voyaient, et le mettaient à pro-

inguina autem et femora interiore parte scinditur, et disparationes in cruribus facit, et ad tibiarum interiorem partem juxta malleolos fertur. Eæ si sectæ fuerint, hominem infecundum reddunt, quæ et in magnos digitos desinunt. Ex vena autem cava propago in manum sinistram deducitur, et subter lienem fertur, ad sinistri lateris inanitatem, unde lien per omentum emergit. et ad thoracem desinit. Exoritur autem juxta septum transversum, et cum humerali committitur, infra cubiti articulum, ipsaque lienis gratia secatur. Alia etiam ad dextram manum, eodem modo, a cava propaginem emittit. Hæ autem omnes venæ inter se communicant et mutuo confluunt. Aliæ siquidem sibi invicem committuntur; aliæ vero per venulas, quæ a venis distenduntur, et carnes nutriunt, ea parte inter se confluunt.

Caput III. — De nervorum natura, alimento, substantia, situ, colore, robore, morbis; de pluribus capitis suturis; de ossibus universi corporis ac partium; de ossium omnium articulis, articulorum affectibus, doloribus, muco, claudicatione; ac quot ossa, tot articulos esse.

Quicunque autem a venis morbus oritur, is levior est, quam qui a nervis. Diffluit enim una cum humore in venis contento, neque quiescit, venarumque ea natura est, ut humorem contineant, et carnibus distribuant.

Nervi vero cum sicci sunt, tum cavitatibus carent, et ossi adhærescunt, maximamque partem ab osse nutriuntur, et si quoque ex carnibus alimentum habent, coloremque et robur inter os et carnem medium natura sortiti sunt, et humidiorem quidem carnosioremque quam os, sicciorem vero, et ad os magis accedentem, quam carnes, naturam obtinent. Quicunque autem morbus ad eos accesserit, eodem loco firmatur et consistit, nec nisi ægre expellitur. Præcipue vero eos appetunt distentiones, aliique morbi, ex quibus tremor corpus prehendit, quique tremorem inducunt. Nervi autem articulos constringunt, per totum corpus distenti, potissimumque validi et semper maxime crassi sunt, in his corporis partibus, in quibus paucissimæ carnes sunt, totumque corpus nervorum plenum est. At circa faciem et caput non sunt nervi, sed fibræ nervorum

voit à la tête, tantôt trois, tantôt quatre sutures. Quand il y en a quatre, on en voit une de chaque côté, allant vers l'oreille, une autre devant et une derrière. C'est le cas de quatre sutures. Lorsqu'il y en a trois, l'une est devant, les deux sont de chaque côté vers l'oreille, de même que quand il y en a quatre; mais celle de derrière manque. Ceux qui ont plus de sutures jouissent d'une meilleure santé. Aux sourcils, il y a un os qui s'y joint (1); deux autres se réunissent au menton. Ceux de la mâchoire supérieure sont unis avec ceux de la tête.

9. (*Os du tronc.*) Les vertèbres sont en plus grand nombre dans certains sujets que dans d'autres; leur plus fort nombre est dix-huit; les supérieures sont près de la tête, les inférieures mènent à l'anus. Les côtes sont au nombre de sept; elles s'articulent derrière avec les vertèbres; au-devant de la poitrine, elles s'unissent entr'elles, Les clavicules s'articulent au-devant de la poitrine près de la trachée artère; c'est là qu'elles s'unissent *au sternum;* au derrière, elles sont recouvertes par l'omoplate qui s'y incline, et qui est toujours fixée au haut du dos.

10. (*Extrémités supérieures.*) L'omoplate est attachée à l'os du bras, par un avancement qui s'articule avec l'humérus. Cet os (l'omoplate) a, dans la partie supérieure, deux éminences, l'une intérieure, *la coronoïde;* l'autre extérieure, *l'acromion;* outre l'inférieure qui s'articule avec l'humérus, *c'est-à-dire la tête de l'oplomate où est la cavité glénoïdale.* Les éminences qui sont au coude, *à la partie inférieure de l'humérus,* servent à l'articulation du radius; et un peu en dessous, c'est-à-dire, en dedans, à celle du cubitus; c'est celui-ci qui, avec le radius, fait l'articulation du coude. On y observe quatre petites éminences, deux supérieures, deux inférieures. Le cubitus en présente deux supérieures, qui servent à son articulation, et font une saillie à l'endroit où se termine l'humérus. Les deux inférieures, qui sont un peu internes, et fort rapprochées l'une de l'autre, en dedans du coude, appartiennent à l'articulation

---

fit. Peut-on croire que la conformation de la tête des Grecs fût, soit à raison de leurs coiffures, soit à raison de quelque pratique particulière, aussi différente de celle qui a lieu chez nous et nos voisins, qu'elle semble l'avoir été, d'après ce qui en est dit dans le traité des plaies de la tête?

(1) Il ne peut être question ici que des os propres du nez.

non absimiles, inter os et carnem, tenuiores et solidiores, partim etiam nervi cavitatem habentes.

Capita suturas habent, alia quidem tres, alia quatuor. Quæ quidem quatuor habent, his sunt juxta aures, utraque ex parte, et una sutura anteriore, altera posteriore capitis parte. Et sic quidem se habet caput, quod quatuor suturas habet. Quod vero tres, ad aures utrinque et anteriore parte. At velut in eo, quod quatuor habet, hac parte (posteriore scilicet), nulla sutura enascitur. Qui plures suturas habent, hi capite melius valent. Inter supercilia os intercedit, et maxillarum conjunctio in medio mento, et superiore parte ad caput est.

Vertebras hi quidem plures, hi vero pauciores habent. Quibus pauciores, his sunt duodeviginti, quarum aliæ quidem sursum ad caput, aliæ vero deorsum ad sedem feruntur.

Costæ septem, partim quidem posteriore corporis parte, ad vertebras, partim vero anteriore, in pectore inter se committuntur.

Claviculæ articulos habent, partim quidem in medio pectore, juxta guttur, eaque parte articulis connectuntur; partim vero ad humeros ad scapulas reclinatos, quæ humeris semper adhærescunt. At scapulæ ad membra articulis connectuntur, super os, quod in membro est, incumbentes.

Ab hoc osse appendices duæ protenduntur, una quidem interiore parte, altera exteriore, quæ ad scapulas ossi cohærescentes, inferiore ex parte articulis conjunguntur. Quæ vero sunt in cubiti flexu, infra quidem radio in articulum conjunguntur, juxta os natura sua cavum, paulum autem supra radium in cubiti gibbum, tum os; tum radius in eumdem locum committuntur, et articulationem in cubiti gibbo efficiunt. Ad ulnam vero appendices protenduntur valde tenues quatuor, duæ quidem superiore parte, duæ vero inferiore, et ad cubiti quidem gibbum duæ appendices adnatæ, superiore parte ex osse exoriuntur. Hæ cum osse cohærescentes, ad ossis articulum, in cubiti gibbum articulo committuntur.

Quæ vero infra sitæ sunt, et intro reclinatæ, eæ utræque ad radium, qui superiore parte ad membrum defertur, concurrentes, interiore membri parte articulo committuntur, eæque inter se interiore cubiti parte commissæ, radium appellatum efficiunt. Inferiore vero parte ad de l'os appelé radius, avec l'autre os de l'avant-bras. A la partie inférieure de ces deux os, s'articule le carpe *avec le radius*. Les tubérosités des os étant, dans cette partie, mobiles en tous sens, ne forment point d'articulation d'emboîtement, excepté dans la partie supérieure et dans l'inférieure.

11. Les mains ont beaucoup d'articulations, car tous les os s'y articulent avec leurs voisins. Les doigts présentent aussi plusieurs articulations; chacun en a trois : l'une est au-dessous de l'ongle, entre l'ongle et la tubérosité; la seconde, entre la première et une seconde tubérosité, là où se fait une des flexions des doigts; la troisième articulation des doigts est à l'endroit où ils se séparent de la main.

12. (*Bassin et extrémités inférieures.*) A l'os ischion, on remarque deux cavités, appelées cotyloïdes. C'est là que s'articulent les deux fémur. L'on voit au haut du fémur deux éminences, l'une tendant au dehors, l'autre au dedans, dont aucune ne fait l'articulation; elles se forment et se consolident avec cet os. Le fémur s'articule par un de ses deux bouts, qui entre dans la cavité cotyloïde; car son extrémité supérieure a deux bouts, l'un intérieur, rond et uni, qui fait l'articulation; l'autre plus petit, extérieur et saillant. On sent aux fesses, vers le bas, une éminence qui appartient à l'ischion. L'os de la cuisse a, dans sa partie inférieure, deux condyles qui s'articulent en charnière, ou ginglyme avec le tibia; au-dessus s'adapte la rotule, qui empêche que les humeurs des chairs ne se portent trop à l'articulation, quand la jambe est tendue. On voit au haut de la jambe deux éminences, dont l'une est interne; l'autre, *qui est externe*, n'entre point dans l'articulation du genou. *Une autre* éminence, qui est à la partie inférieure, fait son articulation avec le pied. Il y a au pied plusieurs articulations, comme aux mains; car, autant d'os, autant d'articulations. On compte aux doigts du pied le même nombre d'os qu'à ceux de la main (1).

13. On trouve encore dans le corps d'autres petites articulations, qui toutes ne sont pas égales; mais elles se rapportent toutes à celles dont j'ai parlé.

14. (*Articulations et Synovie*) Il y a aussi d'autres petites veines, outre celles dont j'ai fait mention; mais elles sont peu importantes. La synovie vient naturellement dans toutes les articulations. Lorsqu'elle est pure, les os en sont humec-

(1) Les modernes en comptent à la main un de plus qu'au pied.

manum os articulum habet. Cum autem hac parte appendices teneræ existant, duæ quidem in articulum non tendunt ; superior vero et inferior cum osse ad manum articulo committuntur.

Manus multos habent articulos. Quæ enim ossa inter se connectuntur, omnia articulos faciunt. Digiti multos habent articulos, tres unusquisque. Unum quidem sub ungue, inter unguem et tuberculum; alterum in ipso tuberculo, qua parte etiam digitos inflectunt ; tertium, qua parte digitus ex manu emergit.

In coxendicibus autem duo sunt articuli, acetabula appellata, et iis femora articulo connexa. Ad femora duæ appendices porriguntur, una quidem intus, altera foris, neutraque in articulum tendit, neque ex altera parte, sed ossi in ipso femore annexæ sunt; femur autem superiore quidem parte, qua in acetabulum immittitur, hoc modo bifidum est. In ea quidem bicipitii parte, quæ intro inclinat, in summo adnatum est rotundum ac leve, quodin acetabulum ingreditur. Altera vero pars minor, quæ in bifurculo protuberat, foras magis prominet, et inferiore parte ad nates appareт, coxendixque nominatur.

Ad genu autem femoris os hoc modo bifidum est. Huic vero bicipitio os, quod tibia appellatur, velut in cardine adaptatur. Supra id, quod adaptatum est, mola incumbit, quæ ad articulum, dum extenditur, humiditatem a carne descendere prohibet. Ad tibiam autem pertingunt appendices duæ, quæ inferiore quidem parte ad pedis malleolos desinunt ; superiore vero ad genu, non perveniunt ad articulum. Ad pedem autem tibia juxta malleolos articulum habet, aliumque infra malleolos.

In pedibus articuli multi quemadmodum etiam in manibus sunt. Quot enim ossa, tot sunt articuli , et in pedum digitis pari numero et eodem se habent modo.

Multi quoque in corpore articuli parvi sunt, non simili tamen modo in omnibus, sed aliis alii ; hi autem a nobis enumerati in omnibus similiter se habent. Aliæ quin etiam sunt aliis venæ, nec tamen effatu dignæ. Mucus omnibus a natura inest, et cum purus fuerit, bene valent articuli, ideoque facile moventur, cum sint inter se lubrici. Oboritur autem labor et dolor, ubi vexaverit, quæ a carne fluit humiditas. Inprimis quidem rigidus fit articulus. Neque enim lubrica est, quæ ex carne affluxit humiditas. Deinde sua copia valde dispersa, neque tés ; et leur mouvement est facile, parce qu'elle les lubréfie. Il est, au contraire, douloureux et pénible, quand les chairs y versent une humeur viciée. L'articulation se roidit, toutes les fois que l'humeur fournie par les chairs n'est pas onctueuse. Comme la synovie se consume dans les mouvements, si les chairs n'en sont pas continuellement arrosées, les articulations se dessèchent ; lorsqu'elle surabonde , les articulations ne pouvant contenir l'humeur, la laissent répandre autour ; elle y fait des engouements. Les nerfs qui servent à former la liaison des os, se gonflent et se relâchent. Nous voyons souvent boîter par l'une de ces deux causes. Lorsqu'elles sont fortes, on boîte davantage ; moins, quand elles sont faibles.

15. Ce que l'on mange et ce qu'on boit, va à l'estomac. Il y a des veines qui transmettent les liquides à la vessie.

16. (*Hippocrate commence ici à traiter des maladies , et d'abord des fluxions ou catarrhes.*) Les fluxions sont causées par le froid, en ce que les chairs et les veines de la tête se condensent, si le froid les frappe quand elles sont chaudes ; elles se rétrécissent donc, de manière que l'humeur qui y est contenue en est exprimée. Les chairs mêmes sont obligées de la verser en diminuant de volume. La contraction de la peau, en serrant les racines des cheveux, les fait se dresser. Les liquides comprimés ainsi, se répandent partout où ils peuvent.

17. Les fluxions sont causées par le chaud , en ce que les chairs se raréfient quand elles s'échauffent ; leurs pores sont alors élargis, et l'humeur qu'elles contiennent est atténuée ; elle cède facilement ainsi à toute compression. Plus la réfraction est grande, plus il se fait d'épanchement , surtout lorsque les chairs se trouvent pleines d'humeurs ; ce qu'elles ne peuvent plus en contenir, s'échappe alors de toutes parts. Lorsqu'une fois elles se sont fait une voie, elles s'écoulent par cet endroit , jusqu'à ce que le corps se dessèchant, la voie se rétrécit. Comme toutes les parties sont en communication, l'humidité qui s'y trouve est attirée par les parties sèches. Le corps de l'homme étant perméable, il est facile à celles qui ne sont point imbibées ni augmentées de volume, d'attirer l'humeur, surtout si ce sont les inférieures qui se trouvent sèches, et les supérieures chargées d'humidité, ainsi que cela est en effet ; car il y a dans le haut plus de veines que dans le bas ; et les chairs de la tête, qui sont plus minces , ont moins besoin d'humidité. Le chemin se trouve ainsi plus facile, des parties trop humectées vers les

a carne irrigata, semper resiccatur, cumque eam, ob multitudinem, articulus capere non possit, effluit, maleque concrescens, nervos, quibus articulus connectitur, attollit, elaxat, et dissolvit. Eamque ob causam vel magis, vel minus claudi fiunt.

Caput iv. — Eduliorum ac potulentorum receptaculum, venter; serosi humoris, vesica. Fluxionum causæ: frigus exprimendo; calor, rarefaciendo carnes, et humorem attenuando; plenitudo, obstruendo; vacuitas, patefaciendo vias. Partes inferiores superioribus sicciores, ob pauciores venas.

At vero quæ eduntur, aut bibuntur, in ventrem feruntur, et ex ventre fibræ in vesicam extenduntur, qua parte humorem transmittit.

Fluxiones autem contingunt, et perfrigerata valde carne, et supertumefacta. Propter frigus quidem fluxiones fiunt, cum capitis caro et venæ distentæ fuerint, eæque carne propter horrorem in angustum coacta et elidente, humorem exprimunt, simul etiam carnes ipsæ in angustum contractæ, vicissim exprimunt, et capilli, velut undique simul vehementer compressi, eriguntur. Hinc quod expressum fuerit, quocunque sors tulerit, fluit. Quin et ob caliditatem fluit, cum carnes rarefactæ transitus præbuerint, humorque calefactus tenuior evaserit. Quidquid enim humidum concalfactum fuerit, tenuius evadit, et quidquid cedit, fluit. Potissimum autem ubi quid valde supertumefactum fuerit, hanc ob causam, fluit.

Carnes admodum repletæ cum copiam capere nequeant, humor, qui contineri non potuit, effluit, fluitque, quocunque datum fuerit.

Omnino autem fluidis factis fluxionibus, fluidus etiam fit locus, in quem fertur, quoad fluxionis viæ præ gracilitate compressæ fuerint, cum corpus resiccatum fuerit. Cum enim corpus sibi ipsi communicet, quamcunque in partem humor obtigerit, siccitatem in se suscipit ac deducit. Neque vero ipsam deducere est difficile, cum corpus vacuum existat, minimeque præ gracilitate intumescat.

Cum autem inferiores partes siccæ evaserint, superiores vero humidæ (susèches; outre que toute partie sèche attire l'humidité. On ne peut d'ailleurs nier que les humeurs ne tendent naturellement vers le bas, quelque légères qu'elles puissent être, et quelle que soit la force qui les meut.

18. (*Sept espèces de fluxions, procédant de la tête. Première, deuxième et troisième espèce.*) Il y a sept fluxions procédant de la tête. L'une se porte au nez, l'autre aux oreilles, la troisième aux yeux. Ces trois sont visibles et manifestes pour tout le monde.

19. (*Quatrième espèce. Suppurations à la poitrine.*) Lorsque la fluxion se porte à la poitrine, à raison du froid, il s'engendre de la bile. Le catarrhe, occasioné par le froid, tombe facilement à la poitrine, parce que la voie par la trachée artère lui est facile; que la trachée est exposée à l'air, et dans un mouvement continuel. Lors donc que leurs chairs sont chargées d'humeur et de bile, comme elles ne sont jamais en repos, mais toujours agitées, elles se trouvent dans un tourment et une fatigue qui ressemblent aux lassitudes qu'on ressent dans les membres, à la suite des agitations d'un voyage: de là résultent les suppurations et les phthisies, quand la fluxion va à la poitrine.

20. (*Cinquième espèce. Phthisie dorsale.*) Quand le catarrhe se porte à la moelle de l'épine, il en résulte la phthisie dorsale, ou la phthisie aveugle.

21. (*Sixième espèce. Hydropisie particulière.*) Si le catarrhe va aux vertèbres et aux chairs, cela produit une espèce particulière d'hydropisie que l'on reconnaît, à ce que la partie antérieure de la tête, le nez, les yeux, ne sont pas œdématiés; la vue se trouble; les yeux, restant secs, prennent une couleur verte, ainsi que le reste du corps. Les humeurs ne sortent point, quoiqu'elles se précipitent en abondance de la tête, à travers les chairs, vers le derrière, s'éloignant de la partie antérieure qui demeure sèche, tandis que la postérieure en est inondée. Les humeurs tendent à l'intérieur, non à l'extérieur, et elles ne se font point d'issue par le nez. Le corps devient plus ferme dans ses parties extérieures que dans les intérieures. Les pores des premières se resserrent; elles se rapprochent mutuellement les unes des autres, et opposent une résistance, telle que la fluxion ne peut s'y procurer aucun passage; mais, à l'intérieur, tout s'élargit; les parties solides s'amincissent, et la fluxion, qui vient d'en haut, n'éprouvant de leur part que de légers obstacles, remplit les chairs d'humidités. Celle que fournissent les aliments s'y corrompt dans son mélange avec des humeurs impures qui viennent

periora enim vasa magis humida sunt cum plures venæ sint parte superiore, quam inferiore, et capitis carnes minore indigeant humiditate), tum sane sicca corporis pars humorem ex capite ducit, simulque meatus ei, quæ ducit, magis patent, quam ei, a qua ducitur. Cum enim ipsi sicci existant, ex eo sibi quæstum parant, simulque humores natura deorsum ferri solent, vel si vis modica contingat.

Caput v. — De fluxionibus a capite septem : tribus conspicuis in aures, nares, et oculos ; quatuor abditis, in thoracem, iisque frequentioribus, unde bilis, lassitudo, empyema, tabes ; in spinalem medullam, unde cæca tabes ; in vertebras et carnes, unde hydrops ; in articulos, unde arthritides, ischiades, et cedmata.

At vero fluxiones ex capite septem sunt. Quædam siquidem in nares, quædam in aures, quædam etiam in oculos decumbit. Atque hac quidem ex capite fluxiones oculis sunt conspicuæ. Ubi vero in thoracem ob frigus defluxerit, bilis existit. Quod ideo fere contingit, quod ad guttur facile defluit, cum minime sit contectum. Eos vero, qui a frigore bile vexantur, lassitudo eam ob causam detinet, quod carnes bene habitæ minime quiescunt, sed concutiuntur, concussæque molestia et lassitudine tentantur, non secus ac ex via concussæ. Quin etiam, cum in thoracem fluxio decubuerit, suppurati et tabidi fiunt. Cum vero in medullam fluxio contigerit, tabes cæca oritur. Quod si retro in vertebras et carnes defluxerit, aqua inter cutem suboritur.

Inde vero dignoscas, licet, quod anteriores partes siccæ sunt, caput scilicet, nares et oculi. Quin et oculorum caligo accedit, et una cum reliquo corpore ex virore pallescunt, neque quidquam exspuitur, ne si multum quidem defluat. Fluxio enim per mediam carnem, posteriore parte delapsa, et ab anteriore aversa, anteriores partes siccas reddit, carnemque in posteriora irrigat, eamque magis, quæ ad interiora est, ad ventrem, quam quæ ad exteriora, ad nares. Eamque ob causam corpus exteriore parte magis, quam interiore solidum existit, et foramina habet angustiora. Quæ cum tenuia sint, constipantur, ipsaque sibi ipsis me-

de la tête, de sorte que le corps ne prend qu'une mauvaise nourriture. Les chairs donc imbibées d'humeurs, et ne recevant que des aquosités, en regorgent.

22. (*Septième espèce. Sciatique et rhumatisme.*) (1) Si la fluxion coule lentement, elle produit la sciatique et les rhumatismes, après qu'elle a cessé de couler. L'humeur, venant insensiblement, est repoussée par les parties les plus fortes, qui l'obligent à se réfugier aux articulations. La sciatique et les rhumatismes s'engendrent aussi à la suite des maladies, lorsque, ce qui les produisait ayant perdu son mauvais caractère, il en reste quelque chose qui n'est pas mis dehors. L'humeur ne pouvant ni sortir, ni être contenue dans l'intérieur, fait des enflures sous la peau ; ou bien si elle quitte la place, elle se transporte vers les articulations qui cèdent, et elle y excite tantôt la sciatique, tantôt des rhumatismes (2).

23. (*Traitement de la première espèce des fluxions.*) Quand la fluxion se jette sur le nez, qui se remplit d'humeurs épaisses, il faut les atténuer, soit par des fumigations, soit par d'autres remèdes, et ne point les détourner ailleurs ; si vous les détournez, elles se porteront quelqu'autre part, où elles formeront une maladie plus grave.

24. (*Traitement de la seconde espèce.*) Lorsque le catarrhe se jette sur les oreilles, il y produit d'abord de vives douleurs, et il s'y fait sentir avec violence. Le mal persiste jusqu'à ce qu'il se soit établi un écoulement. La douleur diminue, dès que l'humeur commence à sortir. Durant qu'elle est forte, il faut y faire des applications chaudes, et infuser dans l'oreille quelques gouttes de baume de galbanum ; mettre une ventouse derrière l'oreille droite, si la gauche est la malade ; ou derrière la gauche, quand le mal est à la droite. Il n'y faut point faire de scarifications ; il suffit que la ventouse soit attractive. Si, après ces remèdes, la douleur ne diminue point, on donnera des boissons rafraîchissantes et un purgatif; point d'émétique, il ne ferait aucun bien. On rafraîchira l'intérieur de toute manière ; l'on changera les remèdes qu'on verra ne pas produire un bon effet ; si

(1) Nous passons à la dernière espèce des fluxions procédant de la tête annoncées numéro 18. Il s'agira bientôt du traitement de chacune des sept espèces.

(2) Je crois avoir lu dans plus d'un livre, qu'Hippocrate n'avait pas parlé du rhumatisme. On aura lieu de se désabuser à ce sujet, en bien des endroits, notamment en celui-ci.

dentur, nullaque hac parte fluxio ferri potest. Intra autem cum latiora sunt, tum intermedia tenuiora habent, fluxio vero cum ex altioribus delabatur, et tenuia co ıtra se objecta habeat, defluit, et carnes humiditate replet. Quin et humiditas, quæ ex cibis eodem defertur, corrumpitur, ipsaque ex commixtione corrupta, et quod cum ea ex capite defluit, corpus nutriunt. Plurimo vero humore carnes nutritæ, et morboso turgidæ, aqua inter cutem replentur. Quod si parum defluxerit, coxarium morbum et diuturnos articulorum affectus (κεδματα dicuntur), facit, si fluere cessaverit. Nam cum exiguum sit, quod affluit, et undequaque a potentioribus partibus depulsum, ad articulos se recipit. Diuturni quoque articulorum affectus, κεδματα dicti, et coxendicum morbi, iis, qui ab ejusmodi morbis convaluerunt, contingunt, quando, quod morbum facit, sanum evaserit, in carne vero quid remanserit, cui cum neque intro denuo, neque foras exitus pateat, sed in cute tuberculum creet, in ipso exitu confugit ad id, quod cedere potest, articulos nimirum, et aut articulorum diuturnos affectus, κεδματα vocant), aut coxendicum morbum parit.

Caput vi. — De manifestæ fluxionis in nares, aures, et oculos decumbentis, ac proinde coryzæ, otalgiæ, auris fistulæ, ophthalmiæ, scabiei pruriginosæ palpebrarum oculi, epiphoræ, et albuginis curatione, tum chirurgica per incisiones et ignem, tum pharmaceutica per topica et cathartica.

Quod si nares intumuerint, et pituita eaque concreta repleantur, ea ubi concreverit, aut fomentis, aut medicamentis extenuanda, minimeque avertenda est. Etenim si aversa alio feratur, omnino fluxio majorem morbum efficiet.

Cum vero ad aures fluxerit, primum dolorem exhibet, vi enim fertur. Dolorem autem exhibet quoad fistula contracta fuerit. Ubi autem fluere consueverit, non amplius infestat. At vero ei, quem dolor detinet, medicamentum natura calidum tepefactum, et metopio subactum infundendum, et retro cucurbitula admovenda, ad dextram, si sinistra auris doluerit, ad sinistram vero, si dextra. Nec vero scalpello cutis pertundenda, sed ut l'on en a donné qui aient fait empirer le mal, on emploiera les contraires. Dès que l'on aura obtenu quelque bon effet, on y insistera sans rien changer. Lorsque l'humeur se sera fait une issue, et qu'on verra couler un pus sanguinolent fétide, voici ce qu'il faudra faire : on imbibera de quelque remède dessicatif une éponge qu'on enfoncera dans l'oreille aussi avant qu'il sera possible. On fera prendre par le nez quelque remède attractif, afin de détourner vers cette partie l'humeur qui se portait aux oreilles, et l'empêcher de revenir dans la tête.

25. (*Traitement de la troisième espèce de catarrhe, ou fluxion provenant de la tête, et se jetant sur les yeux.*) Quand le catarrhe se porte aux yeux, ils s'enflamment, ils deviennent enflés. Il faut y remédier d'abord, par des applications humides ou sèches. S'ils sont enflammés, n'y mettez rien, mais appliquez un cautère actif dans les parties inférieures, ou bien détournez l'humeur par quelque purgatif, vous gardant bien de faire vomir.

26. Quand l'on sent comme du petit gravier qui roule dans les yeux, il faut faire des liniments qui provoquent abondamment les larmes; humecter et relâcher tout le corps, afin de relâcher aussi les yeux, et de procurer un larmoiement copieux, qui dissolve et emporte les petites concrétions.

27. Si le catarrhe ne se porte sur les yeux que peu à peu, y excitant des démangeaisons, on fera des liniments avec des adoucissants, propres à dessécher et à faire couler les larmes en petite quantité. On prendra en même temps par le nez quelque remède capable de faire couler environ deux onces d'humeurs dans vingt-quatre heures. L'on en usera chaque trois jours. On doit attirer l'humeur par des remèdes doux, pour la détourner des yeux et les dessécher. Les errhins qui purgent la tête, attirent les humeurs de partout, quand ils sont forts; mais s'ils sont faibles et doux, ils l'attirent des yeux seulement, et des parties voisines.

28. (*Aphorisme donné en passant sur la manière d'agir des errhins, suivant leur force.*) Quand la fluxion est dans les chairs, et le tissu celiulaire qui se trouve entre les os et les chairs des yeux, on le connaît en ce que l'écoulement de l'humeur vient de ces parties, qui la laissent suinter par compression. Il s'y fait des ulcères; on a des maux de tête; les yeux larmoient souvent, sans que les paupières s'ulcèrent; on n'y sent point alors de démangeaisons; la vue, au lieu de se troubler, est plus perçante; l'humeur ne venant point du cerveau, n'est pas salée,

trahat tantum. Quod si per hæc dolor minime sedetur, ea quæ natura refrigerant, frigida infundito, et medicamentum, quod infra dejectionem moveat, propinato, supra autem minime, cum vomitus nihil conferat, et in reliquo refrigerantibus utendum. Semperque modus, qui sanitatem non inducit, permutandus est. Quod si gravius quidem malum reddiderit, contrariam viam amplectitor. Sin vero ad sanitatem vergat, nihil omnino ex his, quæ adhibentur, auferendum, neque aliud quidquam adjungendum, aut apponendum. At ubi jam contracta fistula fuerit, multaque sanies purulenta et graveolens effluxerit, istud ita faciendum. Spongiam, sicco quodam medicamento siccandi facultate prædito imbutam, quam penitissime in aurem indito, et medicamentum purgans naribus admoveto, ut, quod prius ad aures defluebat, in nares feratur, neque id, cum morbosum existat, ad caput rursus redeat.

At vero, cum ad oculos fluxio decubuerit, oculi inflammatione et tumore vexantur. Sic affectus medicamento, aut liquido, aut sicco asperso curandus est. Quod si subito inflammationem concipiant, nihil omnino illinito, sed vel fortissimo aliquo medicamento, quam maxime infernas partes urito, vel alio quopiam alvum subducito et attenuato, cautione adhibita, ne vomitum provoces. Quod si velut lapilli decurrant, medicamentum, quod plurimam lacrymam cieat, illinito, et reliquum corpus humectum et tumidum reddito, quo oculi humidiores evadant, ac colluantur, ut concretam lacrymam decurrere facias. Cum autem paulatim in oculos fluxerit, pruritumque exhibuerit, sic affectum molli medicamento, quod siccare, simulque modicam lacrymam ciere possit, illinito, naribusque medicamentum admoveto, aut singulis diebus, aut tertio quoque die, eodem utens. Sit autem medicamentum ejus generis, quod non amplius, quam acetabulum per nares educat, idque paulatim. Quod vero oculis admovetur, siccandi facultate valeat, uti, quod oculorum medicamentum resiccarit et obturarit, etiam per nares deducatur.

At medicamenta caput purgantia, quæ quidem sunt valentia, a toto capite deducunt, quæ vero imbecillia, ab oculis, et inde a vicinis naso partibus. Quod si muco inter os et carnem subsistente, ex carne et osse in oculos fluxio decumbat, ex eo cognosces, quod his ex locis defluat. elle est muqueuse. Voici quel est le traitement convenable : on purgera la tête avec des errhins doux ; on diminuera la masse des humeurs, en donnant des aliments et des remèdes qui lâchent le ventre, afin de dessécher un peu tout le corps et de détourner les humeurs, conjointement avec les remèdes pris par le nez. Si le mal de tête ne se dissipe point, il faut faire à la tête des incisions transversales ; il les faut profondes, qui aillent à l'os, afin que le catarrhe sorte promptement par plusieurs ouvertures qui pénètrent les chairs jusqu'à l'os. Tel est le traitement dont on peut espérer du succès ; s'il ne réussit point, si par ces moyens l'humeur ne s'évacue pas, si la vision reste dans le même état, les yeux deviennent de plus en plus étincelants, et l'on finit par perdre la vue.

29. Quand il vient aux yeux des humeurs sanguinolentes, qui souillent la pureté de leur humeur naturelle, la pupille s'éraille ; elle rentre en dedans, de manière qu'elle n'est plus ronde. L'endroit où est l'humeur sanguinolente n'est point transparent, ce qui fait aussi que le champ de la vision n'est pas rond ; c'est comme si l'on mettait au-devant de l'œil quelque corps opaque mouvant. On ne voit aucun objet comme il faut. Dans ce cas, on doit appliquer le feu aux veines de l'œil qui battent sans cesse, entre les oreilles et les tempes. Après cette opération, on mettra aux yeux des remèdes humectants et relâchants. Il faut faire couler les larmes très-abondamment, afin d'entraîner l'humeur portée aux yeux, qui fait la maladie.

30. Quand il y a à l'œil quelque déchirure, on doit user de remèdes émollients et astringents, afin de resserrer la plaie, et de faire que la cicatrice soit la plus petite possible.

31. Quand il y a des taies, on doit exciter le larmoiement.

32. (*Description détaillée de la quatrième espèce de catarrhe, ou fluxion de pituite et de bile sur la poitrine et sur la trachée artère ; d'où résultent des suppurations et la phthisie ; laquelle quatrième espèce avait été légèrement décrite* n° 19.) Lorsque le catarrhe se jette sur la poitrine et qu'il y a de la bile, on le connaît en ce qu'on ressent des douleurs depuis le flanc jusqu'à la clavicule du même côté. Il y a de la fièvre, la langue est d'un blanc verdâtre à sa base ; l'on rend des crachats visqueux. Le danger de cette maladie est au septième ou au neuvième jour. Si les deux côtés sont affectés, il en est de même que lorsqu'un seul côté est malade. C'est tantôt une péripneumonie, tantôt une pleurésie. Ces maladies se

Quod in capite comprimitur, cedit, et ulcera in capite erumpunt oculique illacrymantur, palpebræ non exulcerantur, neque mordet fluxio, neque oculorum aciem hebetat, sed æger acutius cernit. Siquidem fluxio minime salsa est, cum de cerebro non procedat, verum mucosa magis. Sic affectus hac ratione curandus est. Caput medicamento non valenti purgandum, et corpus tum cibis, tum medicamentis infra subducentibus attenuandum, quo attenuato corpore fluxus resiccetur, aut per medicamentum naribus admotum divertatur. Quod si ne sic quidem convalescat, caput ad os usque secandum, non sublimibus, neque transversis secturis, sed ad os ipsum pertingentibus, et crebris quidem, quo collectus humor citius per ulcera effluat, simulque crebræ scissuræ efficiant, uti caro ad os insistat. Eaque curatio hujusmodi successum est habitura. Sin minus hæc commode præparata fuerint, non est elotus oculus, ut ista elotione acutius cernere possit, semperque potius ab incumbente humore splendescens redditur, hominisque acies extinguitur.

Quod si in ipsius visus humorem purum cruentus aliquis humor inciderit, huic pupilla intus in oculo minime esse rotunda ob eam causam apparet, quod in quo cruentum illud inest, visionem non recepit, huicque, quod cernitur, desinit rotundum esse, et ante oculos ei quædam obversari videntur, nihilque quidquam re vera, ut est, cernit. Huic venas adurito, quæ videndi aciem premunt, quæque semper pulsant, et inter aurem et tempora a natura sitæ sunt, easque ubi occluseris, medicamenta, quæ humectant oculis adhibeto, lacrymamque quamplurimam educito, uti quod in oculis consistit, et morbum facit, colluatur. Quod si rumpatur oculus, mollibus et acerbis medicamentis utendum, ut constrictum ulcus in angustum redigatur, cicatrixque tenuis fiat. Cum vero albugo fuerit, lacrymæ oculo conferunt.

Caput vii. — De fluxionis biliosæ a capite in thoracem decumbentis, et ab ea ortæ peripneumoniæ, pleuritidis, suppurati, tabis et tussis, etiam tabis a fluxione in spinam, ac icteri ortu, causis, signis diagnosticis, et prognosticis.

At cum in thoracem fluxio decubuerit, bilisque fuerit, quod hinc manifestum forment, parce que le catarrhe s'écoulant de la tête par les bronches et les artères, le poumon, dont la substance est lâche et sèche, attire à lui toute l'humidité qu'il peut. Si elle se porte à tout le poumon, il augmente de volume de chaque côté, et cela forme la péripneumonie. Si, au contraire, elle ne se porte que d'un côté, c'est une pleurésie.

(*Doctrine particulière sur la péripneumonie et la pleurésie.*) La péripneumonie est beaucoup plus dangereuse. Les douleurs en sont plus fortes au flanc et à la poitrine. La langue a beaucoup de cette couleur pâle, verte. Le gosier souffre à raison de la fluxion. Le travail est extrême, et l'oppression est à son dernier point le septième ou le huitième jour : si la fièvre ne désempare point le huitième, le malade meurt de faiblesse ou d'oppression, ou de l'une et de l'autre. Si la fièvre après s'être calmée pendant deux jours, à la suite du neuvième, reprend encore, on meurt ordinairement; ou bien il s'établit une suppuration intérieure : si la fièvre ne reprend que le douzième jour, la suppuration se fera : si le malade arrive jusqu'au quatorzième, sans fièvre, il est sauvé. Tous ceux en qui la suppuration s'établit, à la suite d'une péripneumonie ou d'une pleurésie, ne périssent point ; il y en a qui réchappent. La suppuration arrive, quand la pituite se porte au même lieu où se porte aussi la fluxion de la bile; or les fluxions de bile seule sont coulantes, et se procurent ordinairement des issues qui les terminent. Lorsque la bile est peu coulante, la suppuration s'établit et la fluxion ne discontinue point. La suppuration se fait, parce que l'on crache moins qu'il n'arrive d'humeurs au poumon. Ce qui y vient et qui y séjourne se convertit en pus. Le pus restant dans le poumon et dans la poitrine, y fait des ulcères et de la pourriture. Quand l'ulcère est établi, le poumon se fond; on le rend avec les crachats. La toux, par ses secousses, attire encore plus d'humeurs de la tête. Les petits ulcères formés dans le poumon s'ouvrent de toutes parts à cause de son mouvement; en sorte que, quand la tête même ne fournirait plus d'humeurs, les ulcères du poumon suffisent pour entretenir la maladie. Les ulcères forment quelquefois un empyème; la maladie peut alors se guérir plus facilement, surtout si l'empyème se manifeste au-dehors, comme on voit quelquefois une ouverture se faire à l'endroit où il a ramolli les chairs. Le crachement de pus diminue à mesure qu'il se ramasse : quand on remue le corps, on sent le pus fluctuer; on entend même

est, dolor lateris mollitudinem prehendit, et claviculam, quæ ei e regione respondet, febris adest, linguaque superiore parte ex viridi pallescit, et concreta exscreantur. In hoc morbo periculum septimo aut nono die instat. Ubi utraque latera doluerint, reliquaque similiter ut in priore se habuerint, hæc quidem pulmonis inflammatio est, illa vero pleuritis, eamque ob causam oriuntur.

Cum de capite per guttur et arterias asperas in pulmonem fluxio incubuerit, is nimirum sua natura rarus et siccus cum existat, quidquid humoris potest, in se attrahit, et ubi influxerit, major redditur, et si quidem in totum fluxerit, fibræ majores redditæ utrumque latus attingunt, pulmonisque inflammationem faciunt; cum vero alterum tantum, lateralis sit morbus, pleuritis dictus. Pulmonis inflammatio longe periculi plenior est, et dolores ad laterum mollitudinem et claviculas multo vehementiores habet, linguaque longe est pallidior, fauces ex fluxione dolor occupat, vehemens lassitudo detinet et spirandi difficultas sexto aut septimo die prehendit. Hunc nisi febris septimo die dimiserit, moritur, aut suffocatur, aut utrumque contingit. Quod si nono die, duobus interpositis diebus, corripiat, hic etiam ut plurimum aut moritur, aut suppuratus evadit. Si vero duodecimo die, suppuratus sit: si decimo quarto, convalescit.

Et qui ex pulmonis inflammatione, aut morbo laterali, pus intro colligunt, minime moriuntur, sed convalescunt. Purulenti vero ut plurimum fiunt, cum fluxio ad eumdem locum, velut in bilis fluxionibus, decubuerit; sed in bilis quidem fluxionibus multum defluit, et ubi defluxit, sedatur, purulentis vero, tum minus defluit, tum minime sedatur. Purulenti quin etiam fiunt, cum minus excrcant, quam ad pulmonem defluit. Quod enim in pulmone colligitur et defluit, in pus vertitur. Pus autem in pulmone et thorace collectum ulcerat et putrefacit. Et ubi ulcus exsiccatum fuerit, ab ulcerata parte, et ab eo, quod per sputum repurgatur, defluit. Ac simul quidem caput concussum magis fluit, simulque ex ulcerato thorace, et pulmone magis fluit, et ulcera motu ipso resiccantur, ut, etiamsi, quod a capite defluit, cesset, id tamen, quod ab ipsis ulceribus procedit, ad morbum faciendum satis esse possit. Fit etiam ab ulcere purulentus, et levior hic morbus est.

Fit vero etiam extra pulmonem, po- quelque bruit. On doit alors appliquer le feu. La phthisie a lieu lorsque la fluxion se porte en un seul endroit, comme dans l'empyème, par la trachée et par les bronches, qui entrent dans la composition du poumon, et que l'humeur y arrive peu à peu, n'apportant conséquemment que peu d'humidité dans le poumon. Elle s'y épaissit et se dessèche dans les bronches, parce qu'elle n'y vient pas en abondance; mais elle excite la toux, en s'attachant aux bronches dont elle remplit les cavités étroites : elle rend ainsi l'entrée difficile au souffle; d'où il résulte de l'oppression, par le besoin du souffle qui manque. On sent alors dans le poumon des picotements qui n'ont pas lieu lorsque la fluxion y découle de la tête en grande quantité. Si la fluxion devient grande, tout le corps étant surchargé d'humeurs, la phthisie se change en empyème; quand, au contraire, le corps devient sec, les empyématiques passent de l'empyème à la phthisie. Voici à quoi on connaît qu'il y a un empyème. Le malade ressent d'abord des douleurs aux flancs. Lorsque le pus s'est rassemblé, le travail est le même; la toux a lieu; les crachats sont purulents; l'oppression est considérable : si l'empyème ne s'ouvre point en dehors, on sent le pus fluctuer, faire même du bruit, comme un liquide dans une outre. Quand ces signes ne se montrent point, et que cependant il y a un empyème, on peut le conjecturer par la grande oppression, par la voix rauque. Les pieds et les genoux s'enflent, principalement du côté où est l'empyème; le thorax se courbe; il y a des lassitudes extrêmes, des sueurs dans tout le corps; on sent alternativement des froids et des chauds; les ongles deviennent crochus; on a des ardeurs au ventre; ce sont autant de signes de l'empyème.

33. (*C'est ici, ce me semble, une description détaillée de la cinquième espèce de catarrhe, annoncée au n° 20. On trouvera le traitement de la quatrième espèce au n° 34. Mais je ne sais où prendre le traitement de cette cinquième espèce, que je crois décrite ici n° 33. Peut-être y a-t-il quelque lacune dans ce qui suit, où devrait se trouver le traitement de la cinquième espèce, à la suite de celui de la quatrième.*) Lorsque le catarrhe se jette sur l'épine du dos, il se fait une phthisie, dont voici les signes. On a des douleurs aux lombes. On sent comme une espèce de vide au-devant de la tête; la bile qui se montre est alors du plus grand danger, si elle teint les yeux d'une couleur jaune. Les ongles deviennent livides : si l'on a

tissimum quidem ex rupto, et ubi caro contussa fuerit, circa quam pus colligitur, collectumque, si quis corpus concutiat, fluctuat, et strepitum facit. Et hæc quidem inustione curantur.

At vero tabes fit, cum ad eumdem locum, velut in purulento, fluxio fertur, per guttur et asperas arterias, aortas appellatas, quæ pulmonem et guttur conjungunt. Defluit autem in pulmonem sensim assidue, nec copiosam in pulmone humiditatem facit. Dum enim resiccatur, quod defluit, in gutture concrescens, nimirum cum non eluitur, sed sensim influit ac detinetur, tussim inducit, et in asperis arteriis (aortis dictis) detentum, quod influit, cum hæ angusta foramina habeant, angustiam spiritui exhibet, eamque spirandi difficultatem facit, ut ea velut deficiente, semper respirare desideret.

Quin etiam in pulmone, cum non admodum humidus existat, pruritus exoritur. Cum vero multum ex capite defluxerit, pruritus in pulmone non sit, cum siquidem copiosum sit, quod in ipsum defluit et suppurati ex tabidis hujusmodi fiunt, ubi humidius corpus redditum fuerit, contraque ubi siccius, ex suppuratis tabidi.

Suppuratos hac ratione dignoscas. Lateris mollitudinem ab initio dolor detinet; ubi vero jam pus collectum est, et dolor similiter vexat, cum tussis suboritur, tum pus excreatur, et difficultas spirandi occupat. Quod si nondum pus eruperit, in lateris mollitudine concussum, velut in utre strepitum edit. At si horum nihil adfuerit, suppuratio tamen adsit, ex his signis conjecturam facias. Magna spirandi difficultas adest; subraucum loquitur; pedes et genua intumescunt, magis vero ex ea lateris mollitudine; in qua pus inest, thorax incurvatur, et membrorum solutio oritur; sudore etiam totum corpus perfunditur; interdum quidem sibi calidus, interdum etiam frigidus videtur; ungues circumtenduntur, et venter incalescit. Atque ex his suppurati dignoscendi sunt.

Cum vero posteriore ex parte fluxio in spinam decubuerit, huic tabes ejusmodi suboritur. Lumbos dolor occupat, et anteriores capitis partes ipsi vacuæ videntur.

At vero bilis hoc modo periculi plena est, si in oculis regius morbus oboriatur, in unguibus livores suborti fuerint, corpus ulcera habeat, partesque circa ulcera lividæ fuerint, cum sudor non toto corquelque plaie sur le corps, les bords en deviennent livides aussi : les sueurs ne sont pas générales; on sue seulement de quelque partie du corps. La fièvre a lieu. Les crachats sont livides, tant ceux qui sortent que ceux qui restent dans le poumon. L'on peut tenir cela pour certain, à l'égard de ceux que le malade n'expectore point, aussi bien qu'à l'égard de ceux qu'il rend. Ceux qu'il ne rend pas font que la respiration est bruyante, et qu'on entend un grouillement dans le gosier. Le hoquet et la fièvre diminuent, tandis que le crachat reste encore arrêté dans la poitrine. Le ventre se lâche, quand le malade s'affaiblit. Lorsqu'on voit tous ces signes dans une péripneumonie ou une pleurésie, elles sont pleines de danger.

34. (*Traitement de la quatrième espèce de catarrhe.*) On soignera la pleurésie de la manière qui suit : Ne cherchez point à arrêter la fièvre avant le septième jour; ordonnez, pour boisson, ou de l'oxymel ou de l'oxycrat. Il faut en donner copieusement, afin de faciliter le crachement en humectant. On fait prendre des remèdes chauds, propres à calmer la douleur et à favoriser l'expectoration. Le quatrième jour l'on met au bain (1); le cinquième et le sixième, on fait des onctions; le huitième, on redonne le bain afin d'exciter la sueur, à moins que la fièvre ne soit prête à finir; le cinquième et le sixième, on use de plus des expectorants les plus actifs, jusqu'au huitième jour, quand la maladie va bien. Si la fièvre ne finit pas le septième jour, elle doit se terminer au neuvième, à moins qu'il ne survienne quelque autre signe fâcheux. Lorsque la fièvre a quitté, on donne des crèmes d'abord très-claires. Si le cours de ventre survient, et si le corps est vigoureux comme celui d'un jeune homme, on supprime la boisson. On donne les crèmes de froment quand la fièvre disparaît. La péripneumonie se traite de même.

35. (*Ce numéro appartient peut-être au traitement de la cinquième espèce de catarrhe.*) Dans le cas de l'empyème, on purge la tête avec des errhins qui ne

(1) On pourra être surpris de trouver ici le bain prescrit, et de n'y point voir faire mention de la saignée; mais on en conclurait mal qu'Hippocrate ne la croyait pas utile dans la pleurésie. Il n'y a qu'à se souvenir qu'il est des cas où il l'ordonne jusqu'à défaillance, dans le traitement de cette maladie. Voyez le *Traité du régime dans les maladies aiguës.*

pore, sed aliqua tantum corporis parte erumpit, et cum febre remanente ex pallido virescens exscreatur, aut si exscreatio cesset, cum adhuc in pulmone remanet ex pallido virescens. Quod ipsum contineatur, necne, dignoscendum. Cum remanet, in faucibus respirantis strepitum edit, difficultas spirandi periculi plena adest, et singultus febrisque discedit, exscreatione adhuc in pulmone existente, et debili jam ægro alvus secedit. Ista sunt pulmonum inflammationis et lateralis morbi periculosa indicia.

SECTIO II.

Caput VIII. De pleuritidis, peripneumoniæ, suppurati, tabis, et octavæ fluxionis per fauces in ventrem, curatione.

Lateralis morbi hæc instituenda curatio est. Febrem per septem dies ne sedato; potione vero, aut aceto mulso, aut aceto et aqua utendum, caque quam plurima offerenda, ut, quæ inde contingit, madefactio, exscreationem faciat. Dolor medicamentis calefacientibus sedandus, et sorbitione exhibendum, quidquid exscreationem movere possit. Balneis etiam quarto die utendum, quinto autem et sexto oleo illinendum; septimo lavandum, nisi febris dimiserit, uti ex balneo sudor oboriatur. Quinto insuper et sexto validissimis utendum exscreationem promoventibus medicamentis, quo quam facillime septimum transigat diem. Quod si neque septimo die desierit, nono desinet, nisi aliud quiddam periculum contingat. At ubi febris dimiserit, sorbitiones quam debilissimæ offerantur. Si vero vacuatio oboriatur, si quidem corpus adhuc juvenile existat, potum subducito. Quod si febris decesserit, triticeis sorbitionibus utitor. Eodemque modo pulmonis inflammationem curato.

Suppuratis caput minime validis medicamentis purgandum, sed sensim ad nares avertendum, cibisque ventrem subducentibus utendum. Et ubi morbi principium non amplius fuerit, sed fluxus divertitur, exscreatio promovenda, et tussis excitanda, et tum medicamentis, quæ infunduntur, tum cibis utendum. Cum autem exscreatio movenda est, pluribus etiam cibis, tum salsis, tum pinguibus, vinoque austero utendum, et cum hoc modo habuerit, tussis excitanda. Tabidos quin etiam, quoad reliqua curasoient pas forts, afin de détourner insensiblement le catarrhe vers le nez, et l'on donne des aliments propres à lâcher le ventre. Quand la maladie est avancée, et que les humeurs commencent à se détourner, on emploie des expectorants, tant en aliments qu'en remèdes, qui fondent et qui excitent la toux, pour faire expectorer. Les aliments doivent être un peu salés et gras; il faut choisir du vin qui ait du corps sans craindre d'exciter la toux où elle est utile (1). On traite les phthisiques de même, à la réserve qu'on ne donne pas autant d'aliments à la fois, ni d'épiceries, et qu'on les fait user de vin trempé, afin de ne pas échauffer le corps (qui est faible), par une trop grande quantité d'aliments et par du vin pur, capables chacun d'augmenter la chaleur qui excite l'affluence des humeurs.

36. (*S'agirait-il ici d'une huitième espèce de catarrhe? quoique au n° 18 il n'en ait été annoncé que sept.*) Lorsque le catarrhe se jette sur le ventre à travers l'œsophage, il se fait des collections d'humeurs dans le bas, quelquefois même aux parties supérieures. Dès le commencement, s'il y a des douleurs de ventre, il faut purger avec des laxatifs, pris séparément, ou dans la tisane crémée. On passe ensuite aux purgatifs plus forts. On use d'aliments qui lâchent le ventre, tant que la douleur persiste; lorsqu'elle a cessé, on les prend plus substantiels. On continue ce traitement, durant plusieurs jours, après que la maladie a fini. Si le malade est faible, et ne peut le supporter, on le lave d'abord avec la tisane crémée; et après qu'il a été purgé, on lui donne quelque remède fortifiant.

37. (*Traitement de la sixième espèce de catarrhe, décrite au n° 21.*) Lorsque le catarrhe se portant aux chairs près des vertèbres, fait une hydropisie, on a recours au traitement suivant. Si le malade est faible, de manière qu'il ne puisse supporter de grandes évacuations, on commence par le laver avec la tisane crémée. Après l'avoir purgé, on lui donne quelque remède corroboratif. Quand la continuité de la fluxion, à travers les chairs près des vertèbres, produit l'hydropisie, il faut appliquer le feu aux chairs près du cou. On y fait trois escarres; et lorsqu'elles sont tombées, on rapproche les bords, afin de rendre les cicatrices aussi petites qu'il est possible.

(1) On peut se rappeler ici que Morton a établi le traitement des phthisiques conformément à cette méthode active. On connaît les pilules de Morton.

bis ad eumdem modum, præterquam quod cibaria non multa simul exhibenda, neque opsonia plura, quam cibaria, et vino diluto inter cibos, ne calefaciat, utendum, et in corpore debili calorem exhibeat, et utraque simul eodem tempore calefaciant, et calore multam fluxionem inducant.

Ubi per gulam in ventrem fluxio decubuerit, infra accumulatio, interdumque supra fit. Huic quidem si dolor in ventre adfuerit, is primum medicamento aut succo subducendus, deinde medicamento valentiore utendum, cibis vero alvum subducentibus, quamdiu dolor detinuerit. At ubi dolor sedatus fuerit, cibis roborantibus utendum. Ad eumdem vero modum etiam, ubi per multos dies accumulatio detinuerit, curato. Quod si imbecillus fuerit, et præ imbecillitate ista offerri nequeant, primum quidem ptisanæ succo alvus per infusum eluenda, deinde, ubi per hunc purgaris, adstringente aliquo utendum.

Caput ix. De hydropis, ischiadis, et tabis a fluxione capitis in posticas partes, etiam de splenis tumescentis, ac pueri hydropici, curatione.

Cum autem in carnem, posteriore parte juxta vertebras, illapsa fluxio, aquam inter cutem excitarit, hunc in modum curato. Cervicis carnem, quæ in medio est venarum, tribus crustis inurito, inustum constringito, et quam tenuissimas cicatrices facito. Et ubi viam intercluseris, medicamentum ad nares admoveto, ut eo divertatur, et imbecillum rursus, donec alio avertatur, et anteriores quidem capitis partes calefacito, posteriore sverore frigerato. Et postquam partibus capitis anterioribus excalefactus tibi videbitur, cibos edat, qui corpus maxime tumefaciunt, et minime ventrem subducunt, quo fluxionis meatus anteriore capitis parte, quam maxime dilatentur.

Posteaquam vero viam intercluseris, et id, quod affluit, averteris, si quid, priusquam fluxionem ad curationem accommodaris, ad corpus pervenerit, hoc modo curare oportet. Si quidem ad cutem magis processerit, externis partibus fomentum adhibendo; si vero intro ad ventrem, neque foris conspicuum sit, medicamentum propinando, sim utramque in partem, utrinque detrahendo. Diligentia autem adhibenda est, ut quam

Après avoir opposé cette barrière à la fluxion, on doit faire user des errhins pour la détourner vers le nez, lorsqu'elle n'est pas très-forte. On tient en même temps le devant de la tête chaud, et le derrière de la tête frais. Après avoir excité de la chaleur dans le devant, on donne des aliments chauds qui ne lâchent point le ventre, afin que la fluxion se dirige entièrement sur le devant de la tête. Si lorsqu'on a resserré ainsi la fluxion, il y en avait partie qui se fût déjà portée dans le corps, avant qu'on ne lui eût donné la nouvelle direction, on y remédiera de la manière qui suit. La fluxion s'est-elle portée à la peau, on y fait des fumigations. Quand elle est à l'intérieur dans le ventre, et qu'il n'y a point de leucophlegmatie, on purge. S'il y a aussi des eaux à la peau, l'on purge et l'on fumige. On doit toujours avoir soin de vider par la partie la plus proche de l'endroit où est l'amas, soit qu'on purge par bas, soit qu'on émétise, ou qu'on évacue par quelque autre voie.

38. (*Traitement de la septième espèce de catarrhe, décrite n°* 22.) Lorsque le catarrhe produit la sciatique, on doit appliquer des ventouses, et attirer en dehors, sans scarifications; donner intérieurement des remèdes chauds, et purger, afin d'ouvrir des voies et au-dehors par les ventouses, et en dedans par le moyen des purgatifs chauds. Il arrive, quand une fluxion a été cernée, que ne trouvant par où s'échapper, elle se jette sur les articulations qui cèdent, et qu'elle donne la sciatique ou la phthisie dorsale. Il faut, dans ce cas, purger la tête par des errhins doux, jusqu'à ce que l'on parvienne à détourner les humeurs, et user du même régime que ci-devant. On donne l'élatérium pour purger (1), et l'on tient le ventre libre au moyen du lait; d'ailleurs, on ne doit pas négliger les fumigations.

39. (*Nous passons à diverses autres maladies.* 1° *Rate grossie, avec fonte de l'épiploon.*) Quand la rate devient grosse, et que le corps maigrit, la graisse de l'épiploon se fondant, laisse des vaisseaux vides, vers lesquels il se forme un courant d'humeurs; elles grossissent la rate qui se trouve placée près de l'épiploon; et dès qu'il arrive au corps quelque maladie, ces parties deviennent un des endroits où elle s'établit opiniâtrement, si l'on n'y remédie. Cet état, quoique même bien soigné, est plein de dangers. On

(1) Le texte est ici embarrassant, et vraisemblablement altéré.

proximum exitum facias, sive supra, sive infra, sive alia quavis corporis parte exitus detur.

Cum coxendicum morbus ex fluxione oritur, cucurbitula admota foras attrahere oportet, neque cutem scalpello pertundere et calefacientia propinando intus calefacere, ut exitus pateat, tum extra, ad cutem per cucurbitulæ tractionem, tum intra, ad ventrem, per caliditatem. Ubi namque fluxioni via interclusa fuerit, neque habuerit, quo procedat, via ad articulos facta, in id, quod cedit, defluit, et coxendicum morbum inducit, aut posteriorum partium tabem. Sic affecto caput medicamento imbecillo purgandum, donec alio avertatur fluxio, et victus ratione, velut antea, utendum. Medicamentum autem potui exhibeto deorsum purgans, et alvum inferiorem lacte infuso subluito, cætera fomentis curato.

Cum lien ex febre tumidus exstiterit, quod fit, cum corpus extenuatur. Ex iisdem enim et lien augescit, et corpus contabescit. Cum autem corpus extenuatur, et lien turgescit, una etiam cum corpore omentum extenuatum fuerit, ejus pinguedo colliquescit. Ubi vero partes istæ pinguedine vacuæ fuerint, et ex liene turgescente in omentum defluxerit, quod cum nimirum valde vicinum existat, et vasa vacua habeat, id excipit, atque ubi semel in corpore morbus exortus fuerit, ad id, quod morbosum est, vertitur, nisi quis recte tractet, ut, etiamsi bene tractetur, periculo non careat. Hunc sic curato. Medicamenta, per quæ aqua purgetur, potui exhibenda, et cibi maxime tumefacientes offerendi. Quod si ne sic quidem levius habeat, quam tenuissimis et levissimis crustis, quo aquam emittere possis, in umbilici ambitu inurito, et supra umbilicum unam, singulisque diebus emittito. Cumque morbus inter alios maxime periculi plenus sit, in his periclitari oportet. Nam si quidem successerit, sanum reddes, sin vero frustratus fueris, nihil gravius, quam quod eventurum erat, perpetietur.

At in puero aquam intercutem sic curato. Tumidas et aquæ plenas partes gladiolo aperito, crebroque ac parum, et a singulis corporis partibus educito, fomentisque utitor, et semper, quod apertum est, calefaciente medicamento illinito.

donne des purgatifs hydragogues, et des aliments très-nourrissants. Si cela ne suffit pas, on brûle légèrement, et superficiellement le tour du nombril pour faire sortir les humeurs. On fait aussi une brûlure au milieu du nombril même, et on tire les eaux tous les jours. Cet état est un des plus dangereux, et il convient d'y hasarder quelque chose. Si vous réussissez, le malade guérira; si vous ne réussissez point, il ne s'ensuivra, après les brûlures, quant au danger de mort, que ce qui serait arrivé sans elles.

40. (2° *Hydropisie des enfants.*) L'hydropisie, dans l'enfance, se guérit comme je vais dire. On ouvre, avec la lancette, les parties gonflées, pleines d'eau, en faisant plusieurs mouchetures. Cette pratique a lieu pour toutes les parties du corps. On fumige ensuite, et on oint chaque moucheture de quelque balsamique chaud.

41. (3° *Pleurésie sèche.*) Il y a une pleurésie sèche sans catarrhe, qui a lieu lorsque le poumon, qui est naturellement sec, se trouve desséché outre mesure, parce qu'on a enduré la soif par nécessité; il s'amincit, il devient faible, et se jette sur les côtés, au point qu'il touche la plèvre. Comme la plèvre est humide, il s'y attache, et il en résulte une pleurésie; il survient des douleurs au côté, jusqu'à la clavicule. La fièvre s'y met, et l'on rend des crachats blancs. On guérit cette maladie par une abondante boisson; on met au bain; l'on emploie les expectorants et les remèdes propres à calmer la douleur. Le mal se guérit dans sept jours; il n'est point dangereux.

42. (4° *Fièvre de réplétion, et sa contraire.*) La fièvre vient lorsque le corps étant rempli d'humeurs, les chairs se tuméfient; que la bile et la pituite restent stagnantes; qu'elles ne sont point rafraîchies faute de mouvement; que rien n'en sort, que rien n'y arrive pour les renouveler. Dès que la plénitude, la fièvre et les lassitudes qui en sont la suite, se manifestent, on doit commencer par beaucoup humecter, faire des onctions et exciter de la chaleur, afin d'ouvrir les voies et de faire sortir la fièvre par les sueurs. On continue ainsi pendant trois ou quatre jours. Si le mal ne s'apaise point, l'on purge avec des cholagogues, et l'on tâche de guérir la fièvre avant le quatrième jour. On ne doit point purger, tandis que le mal est dans sa vigueur. La maladie ne se juge point, durant que le corps est rempli d'humeurs. Il faut, pour guérir la fièvre, différer les purgations jusqu'au temps où le corps commence à se dégager. On ne donne

CAPUT X. — De arida pleuritide citra fluxionem, ejusque curatione; ac de febris generatione et curatione.

Lateralis morbus siccus citra fluxionem oritur, cum ex vehementi siti pulmo admodum resiccatus fuerit. Pulmo enim cum siccus existat, ubi amplius, quam pro natura resiccatus fuerit, gracilis evadit, et impotens redditus, ad latus præ impotentia inclinatur, ipsumque contingit, eoque contacto, cum humidum existat, ei adhærescit, et morbum lateralem facit. Tunc vero dolor ad latus et jugulum oboritur, et febris, et album excreat. Hic multis potionibus curandus est et lavandus, eique medicamentum, quod dolorem sedet, exhibendum, aliaque, quæ exscreationem faciunt. Hic intra septimum diem convalescit, neque morbus periculosus est, neque cibos exhibere oportet.

At vero febres hanc ob causam oriuntur. Cum corpore tumidiore reddito carnes intumuerint, pituita bilisque conclusæ conquieverint, nihilque refrigeretur, neque exeat, neque moveatur, neque aliud quid subeat. Cum lassitudo febris et plenitudo detinuerit, multa aqua lavandum, et liquido illinendum, et quam maxime calefaciendum, quo calor aperto per sudorem corpore exeat, hæcque consequenter tribus aut quatuor diebus facienda. Quod si non sedetur, medicamentum, quod bilem educat, propinato, et febrem perfrigerato, priusquam ad quartanam deveniat.

Neque tamen, dum corpus turgescit, medicamentum potui exhibendum. Non enim judicationem, nisi parvam, subeunt, nimirum corpore intumescente. Cum autem gracilis fuerit, propinandum, et expurgabitur.

In febre cibus minime offerendus, neque sorbitionibus alvus subducenda. In potu exhibenda calida, aqua, mulsa, et acetum cum aqua, eaque quam plurima propinanda. Potus enim minime frigidus in corpus ingestus, cum calidus existat et maneat, ex ægro corpore detrahit, sive urinas deducat, sive sudorem eliciat. Undique enim apertum corpus et respirans ac motum, quod conducat, faciet. Quod si gracilem febris urat, manifestum, quod non ob corporis tumorem febris detinet, ac si non cesset, nutrire et tumidum reddere oportet. Quod si ne sic quidem conducat, manifestum, non oportuisse per oblatos cibos febrem inducere. point d'aliments à manger, ni même de la tisane crémée, laxative; on fait boire de l'eau, de l'hydromel, de l'oxycrat, en abondance. La boisson chaude séjournant un peu, entraîne quelque chose de la maladie, soit qu'elle passe par les urines, soit qu'elle sorte par la voie des sueurs, Or, toute issue ou perspiration, excitant un mouvement intérieur, est utile au malade. Quand la fièvre attaque un corps exténué, il est manifeste que ce n'est pas le cas de la réplétion. Si la fièvre ne s'arrête promptement, on nourrit, et l'on tâche de donner de la substance; mais si l'on voit que cela ne réussit point, on reconnaît bientôt qu'en continuant ainsi, on augmenterait la fièvre. On donnera donc des purgatifs, en attaquant le mal, principalement là où il a son siége; par en haut, s'il est dans les parties supérieures; par bas, quand il est dans les inférieures. On doit, sans s'arrêter à l'état de faiblesse, donner des remèdes forts, mais non pas les mêmes, à tous les malades. On donne les remèdes très-forts à ceux qui sont vigoureux, les moins forts à ceux qui se trouvent faibles. S'il y a des ardeurs, on les tempère par les boissons et par les purées; et l'on guérit la fièvre avec des purgatifs frais, comme l'aconit (1) ou la ciguë, et autres pareils. Lorsque l'administration des rafraîchissants produit des nausées, on donne ensuite quelques réchauffants; et si les ardeurs ne cessent point, on revient aux rafraîchissants.

43. (1° *Ictère.*) On traite l'ictère de la manière suivante. On commence par nourrir avec des substances grasses; on donne des bains onctueux; on humecte le corps pendant trois ou quatre jours, tant au moyen des boissons que des aliments. Après qu'il a été humecté, on le purge; et l'on dessèche, en supprimant promptement les aliments substantiels, travaillant en même temps à évacuer les humeurs par tous les émonctoires. Les errhins qu'on donne pour purger la tête doivent être d'une force médiocre. On fait prendre aussi des diurétiques, qu'il faut administrer avant le repas, tandis qu'on travaille à évacuer les humeurs mises en mouvement, empêchant ainsi que les aliments ne tournent entièrement

(1) La médecine de nos jours ne connaît point, sous les noms de ciguë ni d'aconit, de plantes qu'elle voulût employer comme purgatives. L'on sait que l'espèce d'aconit *tue-loup*, et la ciguë, sont rangées par beaucoup d'auteurs dans la classe des poisons froids.

Huic medicamentum propinandum, quod educat, qua parte magis febris detinet, sive superiore, sive inferiore. Et si superiore, supra; si inferiore, infra. Nihilo vero minus etiam debilibus medicamenta valentia sunt propinanda, sed similiter, aut hoc modo tantum, robustis quidem ut valens, debilibus vero debile exhibeatur. Ardores autem potionibus et sorbitionibus, veluti febrem refrigerante medicamento exsolvito, cammaro, aut alio quopiam id genus. Ac ubi ex refrigerante ad nauseam devenerit, calefacientibus deinceps utitor. Quod si non cesset, refrigerantibus rursus utendum.

CAPUT XI.— Curatio ictori, ulceris ferini, et anginæ.

Morbum regium ad hunc modum curare oportet. Ubi in manus sumpseris, nutrito, lavato, et pinguefacientibus, tum potibus, tum cibis, tribus aut quatuor diebus humectato. Ubi vero corpus humectatum fuerit, purgato, ipsumque exsiccato, pinguiaque confestim submoveto, et undique admoto medicamento, si fieri possit, humiditatem educito; ad caput imbecillo purgatorio utitor, et quæ urinas ducant, propinato, et ante cibos, eo tempore, quo turbatam humiditatem repurgaris, potui exhibeto, ne post hoc tempus corpus nutriatur. Cum vero extenuatum fuerit, balneis purgato, et cucumeris agrestis radice contusa et in aquam conjecta, inde balneum parato. Medicamenta bilem educentia ne propinato, ne corpus ipsum magis conturbent. Ubi vero siccum fuerit, quod conturbatum fuit, nutrito, nullo admixto alvum subducente, aut urinas ciente medicamento, sed vino generoso, et his, quæ rubicundiorem hominem reddant. Quod si colore sit ex viridi pallescente, rursus exhaurito, neque ullo modo resiccato, ne color ille deflixus inhærescat.

Ulcus ferinum hanc ob causam corpus invadit. Ubi caro circumcirca inflammationem conceperit, et ulceris labra intumuerint, ulcusque humidum et in ulcere sanies resiccata inerit, aut ulcus compactum fuerit, putris ab ulcere sanies defluens a compacto ulcere foras ad carnem prodire prohibetur, caro autem suscipit, cum nimirum ex inflammatione sublimis existit, cumque eo pervenerit subterfluens sanies, putrefacit et attollit. Hunc medicamentis humectantes, ulcus ipsum illinere oportet, uti ex humectato ulcere foras fluxio, neque subter carnem effluat.

à la nourriture du corps. Quand il est un peu exténué, on donne les bains dans l'eau desquels on a jeté de la racine de concombre sauvage, coupée en morceaux, avec laquelle on lave. On s'abstient de purger avec des cholagogues, afin de ne pas porter de plus grand trouble dans le corps. Après qu'il est suffisamment desséché, que le trouble s'est calmé, on donne une bonne nourriture, sans purger ni pousser par les urines. On fait user de bon vin rouge et de tout ce qui est propre à donner à l'homme une bonne couleur. Si, malgré cela, la couleur jaune persiste, on exténue de nouveau le corps, mais sans le dessécher, de crainte que la couleur jaune ne s'y fixe.

44. (6° *Ulcères malins.*) On a sur le corps des ulcères malins, lorsque les chairs des environs s'enflamment, que les bords s'épaississent, que le fond est imbibé de sérosités au-dessus desquelles on voit des matières ichoreuses qui se sèchent, qui paroissent fermer la plaie. L'ichor pourri qu'elle fournit ne peut sortir à cause de celui qui s'attache aux bords. Les chairs qui en sont imbibées se météorisent et s'enflamment. Partout où cet ichor atteint, il y produit des enflures et de la pourriture. On doit traiter ces ulcères avec des humectants et des balsamiques, afin que l'humeur sorte et ne puisse se répandre dans les chairs. On emploie des réfrigérants pour empêcher les humeurs de se porter à la plaie. On travaille à rendre les chairs fermes et capables de résister à l'humeur, toutes les fois qu'elles ne sont pas déchirées. Généralement on emploie les réfrigérants et les humectants dans le traitement de tous les ulcères.

45. (7° *Esquinancie.*) L'esquinancie vient d'un sang arrêté dans les veines du cou. Il faut saigner du bras, et attirer le sang en bas, afin de dégager l'humeur qui fait la maladie.

46. (*Avis donné en passant sur les ulcères de la langue.*) On saigne de même quand il y a de grands ulcères à la langue.

47. (*Généralités pour le traitement de toutes les maladies, soit catarrhes ou autres.*) Il faut soigner les maladies dès leur commencement, et tâcher d'abord d'arrêter la fluxion quand il y a catarrhe; ou bien, si la maladie vient de toute autre cause, y obvier, dès le principe, par un traitement convenable. Quand le catarrhe est abondant, on doit le détourner; quand il est médiocre, lui opposer un bon régime.

48. (8° *Plaies à la tête.*) Quant aux plaies à la tête, si l'os est fracturé et rompu, il y a moins de danger; on fait le traitement avec des remèdes humectants.

Et quæ ad ulcus affluunt, refrigerantibus medicamentis illinenda, uti caro frigore condensata coeat, et minime diffracta rursus fluxionem immittat. Quin et reliqua ulcera refrigerantibus medicamentis oblinenda sunt, isque humectantia adhibenda.

Angina a sanguine oritur, cum sanguis in venis, quæ in collo sunt, concrescit. Sic affectis a venis, quæ in brachiis sunt, sanguinem detrahito, simulque alvum subducito, ut id, quod morbum exhibet, avellatur. Linguam quoque, cum magna ulcera habuerit, similiter tractato. Morbi quidem circa initia curandi sunt, et in his quidem, qui a fluxionibus oriuntur, primum fluxiones sedandæ. Qui vero alia ex causa, in his morbi principium sedandum et curandum. Deinde, quod influxit, si quidem copiosum est, educendum; sin modicum, victus ratione compescendum.

Caput xii. — De capitis fracturis ac fissuris, earumque per serram aut terebram curatione. De lethalibus purgationibus, vulneribus, et ulcusculis. A purgatione laborantis curatio. Bilis eruptio difficile sedatur; vomitus sedat evacuationem.

In capitis fracturis, si os quidem fractum sit et contritum, periculo vacat, et medicamentis humectantibus curandum. Quod si fissum fuerit, et fissura intro procedat, periculi plenum est. Huic serram adhibere oportet, ne sanies, per ossis fissuram affluens, membranam putrefaciat. Nam cum per augustum quidem subeat, nec tamen exeat, molestia afficit, hominemque ad insaniam adigit. Huic terebram adhibere oportet, ut, late terebrato osse, saniei exitus, neque solum ingressus pateat, et medicamentis, quæ humorem ad se attrahant utendum ac lavandum.

Febricitanti caput ne purgato, ut ne ad insaniam agatur. Caput siquidem medicamenta purgantia calefaciunt, saneque ad febrilem calorem medicamenti calor accedens insaniam excitat.

Lethalium vulnerum hæc signa sunt. Si quis, quavis ex causa male affectus, bilem atram vomitione resuderit, moritur, qui vulnus habet, quique evacuatione detentus, imbecillus ac extenuatus, derepente siccus considet, moritur.

Ubi, caliditate detento, ulcuscula in ambitu livida, imbecillo existendi eruperint, moritur.

Cum quopiam morbo detento, imbe-

Quand l'os n'est que fendu et que la fissure est intérieure, le danger est grand. On doit alors employer le trépan pour empêcher que le sang épanché ne pourrisse la dure-mère. Le sang entrant par une petite fente, et ne ressortant point, cause de grands désordres et fait délirer le blessé. Il faut établir, au moyen du trépan, une ouverture qui puisse donner issue aux matières ichoreuses. On emploie les remèdes propres à pomper les humeurs épanchées et à déterger.

49. (*Quelques aphorismes.*) Dans la fièvre, on ne doit point purger la tête avec des errhins, par la crainte d'exciter le délire. Les remèdes qui purgent la tête, l'échauffent. La chaleur produite par les remèdes, jointe à celle de la fièvre, jetterait dans le délire.

50. Les plaies sont mortelles, toutes les fois que le blessé, se trouvant déjà dans un mauvais état de santé, vomit l'atrabile à la suite du coup. Il mourra.

51. Celui qui a une plaie qui coule beaucoup, s'il s'affaiblit, s'il maigrit, et si la plaie s'affaisse et se sèche promptement, va à la mort.

52. Lorsque dans une fièvre, le malade étant déjà faible, il survient de petits ulcères dont les bords sont livides, cela est mortel.

53. Quand, après avoir pris une médecine, la maladie empire, et que le malade va par haut et par bas, il faut donner du vin d'abord trempé, puis pur; il arrête les évacuations. Ne donnez ni purgatif ni émétique.

54. Quand la bile vient d'elle-même à flots, soit par haut, soit par bas, il est très-difficile de l'arrêter. Elle ne vient d'elle-même qu'en conséquence de la violence qu'elle fait à l'intérieur; quand elle vient ainsi à la suite d'un remède, ce n'est point par une suite du mal qu'elle causait dans le corps.

55. Si vous entreprenez de soigner un homme ivre qui vomit, n'arrêtez point son vomissement.

56. On arrête par le vomissement les évacuations excessives par bas; il est ensuite facile de calmer le vomissement. Si le malade est faible, on donne un narcotique après avoir fait vomir.

57. Quand c'est le sang qui fait la maladie, il y a des douleurs; quand c'est la pituite, il y a des pesanteurs: c'est du moins l'ordinaire.

58 (*Manière de se conduire quand on ne connaît pas la maladie.*) Lorsqu'on ne connaît point la maladie, il faut, si l'on donne des remèdes, les employer qui ne soient point forts. Si le malade se trouve mieux, le chemin est ouvert, il n'y a qu'à le suivre pas à pas. Tout au con-

cillo jam existenti, livores eruperint, lethale.

Cum quis ex medicamenti potione male affectus fuerit, et infra supraque demittit, vinum primo quidem dilutum, deinde meracum frequenter sorbendum exhibeto, et sedabitur. Medicamentum autem neque purgans, neque vomitum excitans dato.

Si bilis sua sponte, aut infra, aut supra proruperit, difficilius sedatur. Quæ enim sponte fertur vi corpori illata propellitur. Quod si ex medicamento effluat, a nulla re cognata cogitur.

Cum evacuatum et vomentem curandum susceperis, vomitum ne sedato. Vomitus siquidem evacuationem sedat, facilius autem, postea vomitus sedabitur. Quod si ita affectus debilis fuerit, a vomitu medicamentum somnum concilians exhibeto.

Sanguis quidem cum morbum facit, dolorem inducit, pituita vero ut plurimum gravitatem.

CAPUT XIII. — De morbi ignoti, ægri robusti et debilis, ulcerum, fluxionis, mœrentium, et convulsionis curatione.

In morbis, quos quis minime cognoscit, medicamentum minime vehemens potui exhibendum. Quod si inde levior æger evadat, demonstrata via est, et extenuando curatio instituenda est. Sin vero, minime levius, sed ægrius habeat, contraria facienda. Si extenuare minime conducit, tumidum reddere contulerit, crebroque permutare, hoc consilio usus.

Quibus in morbis robusto ægro, quis permutatione utetur, morbo vero debili, tunc quidem audacter valentiore, quam morbus est, medicamento utendum, ut, quamvis quod sanum est, una cum ægroto educatur, nulla inde sit noxa. At ubi morbum valentiorem, ægrum vero debilem nactus fueris, debilibus medicamentis curatio instituenda est, quæ morbo superiora sint, ipsumque abducant, ægrum autem nihilo debiliorem efficiant. Ars corporum exercitatrix, quæ gymnastica dicitur, et medicina contrariæ inter se esse solent. Siquidem, quæ exercitationibus præest, nullis eget permutationibus, velut medicina. Sano namque præsentem statum permutare nihil prodest, sed ægroto.

Morbi quicunque ulcerum genere continentur, et reliquo corpore superemineant, una cum medicamentis etiam fame traire, si le malade se trouve pire. Quand la diète sévère fait du mal, il faut passer à un régime nourrissant, et changer ainsi fréquemment, d'après cet esprit, ou une chose ou l'autre. Lorsque le malade est vigoureux, et la maladie faible, si l'on est obligé de recourir au changement de remède pour découvrir le vrai traitement, on peut donner avec sécurité des remèdes plus forts même que la maladie, parce que quand ils opéreraient sur des parties saines aussi bien que sur les malades, il ne s'ensuivrait point de grands dangers : mais lorsque le mal est fort, et le sujet faible, on doit employer les remèdes les moins forts, et qui soient propres à guérir la maladie, sans affaiblir davantage le malade. La gymnastique est très-différente de la médecine. La première n'est point dans le cas d'opérer de grands changements dans le corps. A quoi bon faire des changements dans un corps qui est sain; il ne faut en entreprendre que dans le cas de maladie.

59. (*Des tumeurs et des ulcères.*) Toutes les maladies qui font des plaies avec des tumeurs et des gonflements à la surface du corps, doivent se traiter par l'abstinence et les remèdes convenables. Quand il coule des humeurs de la tête, on fait vomir. Les maladies invétérées ne se guérissent point aussi facilement que les récentes. Les vieilles plaies doivent d'abord être rafraîchies. Si les bords de l'ulcère sont calleux, il faut emporter les cals avec des remèdes pourrissants; ensuite l'on cicatrise. Si des remèdes donnent des humeurs, on traite ensuite avec d'autres, propres à exténuer le corps, qui le purgent. Cicatriser avant le temps, c'est nourrir l'humeur morbifique, c'est augmenter la cause qui fait l'ulcère. Lorsqu'il est temps de faire la cicatrice, ou de faire croître les chairs du fond de la plaie, il faut exciter une sorte de pourriture, même dans les cas des ulcères à la tête. Les chairs provenant des aliments poussent, par le dessous, celles qui sont pourries, et les élèvent malgré elles. Si le fond de l'ulcère est élevé au niveau de la peau, il faut diminuer les aliments.

60. (*Usage de la mandragore contre la tristesse excessive et les convulsions.*) Dans le cas où la tristesse rend malade jusqu'à vouloir quelquefois abandonner la vie, on fait prendre, le matin, de la racine de mandragore en boisson, à une dose qui ne puisse point jeter dans la fureur.

61. Pour guérir la convulsion, il faut mettre un brasier de feu de chaque côté du lit (1); faire prendre, en boisson, de

(1) Cet endroit a besoin d'explications

curandi sunt. Fluxione ex capite manante vomitus confert. Morbi vetusti difficilius, quam recentes curantur, verum vetustos morbos primum recentes facito. Ulcus callosum, ubi quod durum est medicamento putrefaciente expuleris, demum constringito. Medicamenta, quæ tumorem facere maxime solent, ea pura constringunt, quæ vero extenuant, ea purgant. Quod si quis, quæ nondum matura sunt constringat, corpus morbosum nutrit, quod ulcus habuerit. Et si quidem ulcus constringere ac implere opus sit, tumefacere juvat, vel si carnem in capite producere velis. Cibis enim connutrita caro, eam, quæ a medicamento computruit, propellit, et debellat. Elatam vero in tumorem et lævem cibis extenuare oportet.

Mœrore confectis et male habentibus, mortemque laqueo sibi consciscere volentibus, mandragoræ radicem mane propinato, minore tamen pondere, quam quod furorem excitet.

Convulsionem hoc modo curare oportet. Ex utraque lecti parte ignem succendito, et mandragoræ radicem propinato, minore quam quod insaniam excitet, pondere, et ad posteriores tendines sacculos calidos admoveto. A convulsione si febris prehendit, eodem die cessat, aut postero, aut etiam tertio. Ex rupto febris non ultratres, aut quatuor dies prehendit. Quod si prehendat, ratus quis ex rupto ea detineri, alia quapiam ex causa corripuit, neque ea veluti ex rupto tractanda. Cum homo distortis pedibus aut manibus fuerit, insaniam sibi inducit.

Caput xiv. — De ustione venarum, ejusque faciendæ modo, ac usu; quæ sanguinem sistit, fluxionem avertit, et cephalæam curat.

Venam autem sic inurere oportet, ut morbo, quocunque quis ægrotarit, conveniat. Si inustus quis fuerit, fluat autem sanguis, ut ne ipsi periculum afferat, ambo hæc facere licet. Si inusseris, qua parte dolor est, cujus gratia urebatur, non coalescit, verum ad fluxum contulit. Si enim perusta fuerit, minime effluit. Tunc enim utrumque venæ extremum, qua parte perustum est, recurrit, simulque exsiccatur. Quod si quid relictum fuerit, ab ea parte, quæ relicta est, profluente humectatur.

At si sanguis ex vena effluit, eam obliquam perurito. Quod si non cesset, ad hæc superiore et inferiore parte utrinque incidito, quo sanguinis fluxus avertatur. Inter-

la racine de mandragore à une dose qui ne jette point dans la fureur, et appliquer des sachets chauds (1) aux tendons de la nuque.

62. Quand la fièvre vient après des convulsions, elle les dissipe sur-le-champ, sinon dans trois ou quatre jours.

63. (*Quelques aphorismes.*) Quand il se fait quelque rupture, la fièvre ne vient qu'après le troisième ou le quatrième jour. Si elle vient pour autre cause que la rupture, il ne faut pas s'y méprendre; et la fièvre alors doit être traitée tout autrement.

64. Quand un homme souffre une extension très-forte aux pieds ou aux mains, cela le jette dans le délire.

65. (*Ustion des veines.*) Pour cautériser les veines à propos, on doit avoir égard, et à la maladie, et à l'état du sujet qu'on veut cautériser. Dans le cas d'hémorrhagie, il y a deux précautions à prendre, afin de le faire sans danger. Il faut premièrement, avant de cautériser dans l'endroit même où est le mal pour lequel on applique le feu, examiner s'il ne convient pas au contraire d'empêcher la réunion, et si l'écoulement n'y est pas utile : car, après la cautérisation, il s'arrêtera. Les deux bouts de la veine se retirent à l'endroit de la brûlure, et ils se dessèchent. Quand on laisse quelques veines sans les brûler, celles-là continuent de fluer. Secondement, pour arrêter le sang d'une veine, il convient de la brûler en travers. Lorsque la brûlure ne suffit pas, il faut quelquefois faire des incisions de côté et d'autre, en dessus et en dessous, afin de détourner l'écoulement du sang. Les remèdes appliqués ensuite réussiront mieux quand le sang ne viendra plus avec la même force.

66. Dans les maux de tête on doit saigner si les douleurs persistent; on brûle les veines, et le mal de tête passe. Donner des errhins, c'est souvent augmenter le mal.

67. (*Difficulté d'apprendre la médecine.*) Il est impossible d'apprendre la médecine vite, parce qu'il n'est pas possible d'en donner des préceptes invariables. Par exemple, celui qui, dans la peinture,

---

satisfaisantes, que je ne puis donner d'une manière assez positive. Il s'agit vraisemblablement de quelque fumigation.

(1) Cette manière de traiter les convulsions paraîtra fort extraordinaire, et d'autant plus embarrassante pour en vérifier le mérite, qu'il n'est point dit si ces sachets étaient remplis de mandragore ou d'autres anti-spasmodiques.

ceptus enim facilius, quam confertus, medicamento sedatur. In capitis dolore sanguinem ex venis detrahito. Quod si non cesset, sed diuturnus sit, venas inurito, et convalescit. Si vero caput purgaveris, magis affliges.

CPPUT XV.— Artem medicam longam esse ac difficilem, ob varium subjectum, diversos affectus, et medicamentorum effectus sæpe contrarios.

Ars medica, ut cito addiscatur, fieri nequit, propterea, quod in ea firma aliqua doctrina tradi non potest. Verbi gratia, qui uno modo, quem docent, pingere didicit, omnia novit, et qui sciunt omnes eodem modo, ideo, quod idem est, et eodem modo fit, et nunc et non nunc, neque contrario modo fieri potest, sed semper merito simile est, neque temporis occasione opus est. Ars vero medica, et nunc, et paulo post, non idem facit, et sibi contraria facit, eaque sibi ipsis contraria.

Primum alvum subducentia non semper hoc faciunt, eaque utrumque faciunt. Neque forte sic se habent alvum subducentia, ut alvum sistentibus sint contraria. Alvo suppressa, ob vehementem suppressionem, corpus tumidum redditur, pituita ad ventrem perveniente, sic suppressio alvi subductionem facit. Ubi enim pituita ad ventrem pervenerit, evacuatio contingit. Hoc vero modo, quæ natura alvum subducunt, alvum remorantur. Siquidem alvum minime subducentia reddideris; exsolvatur autem id, quod morbum facit et humectetur, postquam exsolutum fuerit, sanus evadit. Eaque ratione, quæ sistunt subducentibus alvum remorantur, vicissimque alvum subducentia sistentibus.

Eodem modo se res habet circa rubicundos et ex viridi pallescentes. Quæ tumorem corporis faciunt, ex viridi pallescentes et decolores reddunt, et quæ extenuant bene coloratos. Utriusque vero remedium est contrarium contrario adhibitum. Verbi gratia, cum intumuerit, qui ex viridi pallescit, is exsolvitur, nisi attenuans, aliquod medicamentum adhibitum fuerit, hicque intumescenti attenuans profuit. Ex his autem, quod aliquando utilitatem percepit, nunc ei, qui profuit, hic prodest, si quando ex attenuatione decolor, et ex viridi pallescens exstiterit. Si quis enim tumorem inducens medicamentum adhibuerit, color ille ex viridi pallescens sedatur.

Dolor etiam oritur ob frigus et ob ca-

apprend ce qu'on y enseigne, peut savoir dans un temps borné tout ce que les autres y savent, parce que l'on y pratique toujours les mêmes choses, et le jour et le lendemain; cela ne varie jamais. Il n'y a pas à saisir d'occasion essentielle qui ne revienne point. Mais la médecine doit, dans un temps, faire une chose, le moment d'après faire le contraire; elle a souvent à concilier des choses opposées. Les purgatifs ne sont pas toujours à propos. Quelquefois ils remplissent deux objets : ils ne sont pas toujours contraires aux remèdes qu'on donnerait pour serrer le ventre. Quand il y a une forte constipation, le corps se remplit de pituite qui se rend au ventre; de manière qu'il tombe dans la nécessité de se lâcher, par cela même qu'il est serré : car la pituite rassemblée dans le ventre devient une sorte de purgatif. De même les purgatifs dessèchent le ventre par leur nature, et font qu'ensuite les humeurs y séjournent. Lorsque vous n'administrez pas de purgatifs, si ce qui fait la maladie s'humecte et se purifie, la santé revient après que le corps s'est lavé. Les remèdes qui arrêtent préparent à l'effet des purgatifs, et les purgatifs préparent à l'effet des remèdes qui arrêtent. Pareillement pour la couleur de la peau, les aqueux ôtent la bonne couleur, et ils rendent pâle. Les fortifiants redonnent la bonne couleur. Chaque remède a son contraire. Lorsque quelqu'un est pâle et bouffi d'embonpoint, il dépérit si on ne rétablit la bonne couleur au moyen des remèdes qui l'amaigrissent. Ici les atténuants servent utilement et dissipent la pâleur; mais si elle procédait de maigreur, on rétablira la couleur naturelle en donnant des analeptiques. Les douleurs sont causées par le froid et par le chaud, par l'excès et par le défaut tant du chaud que du froid. Ceux qui ont la peau naturellement froide ressentent de la douleur quand elle s'échauffe; ceux qui l'ont naturellement chaude en éprouvent quand elle se refroidit; ceux qui l'ont naturellement sèche en éprouvent si elle s'humecte; ceux qui l'ont humide, si elle se sèche. Tout changement contre nature est suivi de douleurs : et les douleurs se dissipent par leurs contraires, indépendamment de ce qu'il y a de particulier à chaque maladie. Par exemple, les personnes d'une constitution chaude, que le froid rend malades, sont soulagées par le chaud. Il en est ainsi de tout le reste.

68. (*Contrariétés apparentes dans la médecine.*) Il y a une autre manière dont se forment les maladies. Elles viennent quelquefois par les semblables; et les mêmes choses qui ont causé le mal, le guéris-

lorem, et propter nimiam copiam, et propter paucitatem. Et in natura perfrigeratis ad cutem corporis partibus, ob nimium calorem, dolor suboritur, et in calidis natura, ob frigus. Et in siccis quidem natura, dum humectantur, et in humidis natura, dum resiccantur. Cum enim cujusque natura immutatur et corrumpitur, dolores fiunt, et sanantur contrariis, idque proprium est cuique morbo. Velut in natura calidis, ob ipsam frigiditatem male habentibus, calefiunt dolores et curantur, reliquaque eadem ratione se habent.

Alio modo, per similia morbus oritur, et per similia oblata ex morbis sanantur. Veluti stranguriam, cum non adest, idem facit, et si adsit, sedat. Tussisque eodem modo, ut urinæ stillicidium, ab iisdem fit et sedatur, interdum vero a contrariis. Alius itidem modus. Febris orta ob tumefactionem ex pituita, interdum quidem ab iisdem fit et sedatur, interdum vero a contrariis facta est. Etenim si quis interdum calida lavet, et copiosum potum exhibeat, sanus evadit, et propter tumefactionem exorta febris, oblatis tumorem inducentibus sanescit. Ac si quis medicamentum alvum sudducens, aut vomitum movens, propinare velit, ad eumdem modum ab iis, quæ excitant sedatur, et a sedantibus excitatur. Etenim si quis vomenti copiosam aquam potui exhibeat, una cum vomitu eluentur ea, quæ vomitus causa sunt. Huic quidem per vomitum vomitus sedatur; illi vero per ea, quæ sedant, quoniam ipsi per inferiora demittunt, quod intus vomitum facit. Sicque utrisque contrariis modis homo convalescit.

Ac si quidem in omnibus hoc modo se habeat, constitutum quidem sic fuerit, hæc quidem contrariis curari, quæcunque sint, et quacunque ex causa fiant; illa vero similibus, quæcunque tandem sint, et a quæcunque causa fiant. Cujus rei causa existit corporis debilitas. Corpus enim a cibis æqualibus æqualiter nutritur, a corpore vero cibi superantur. Ubi vero plus aut minus ingesserit, aut alioqui immutatus fuerit, superatur, et cibi superantur, cumque superantur, ut corpus ab oblatis vigorem accipiat, efficiunt, iique simul corpus superant, ac statim contraria efficiunt. Calida lavari, dum quidem corpus calidam admotam superat, vigere corpus facit; sin superatum fuerit, gracile reddit. Et comessatio idem, quod balneum efficiet. Hæc siquidem dum superantur, corporis vigorem sent. On voit guérir la difficulté d'uriner, par la même chose qui l'a causée (1). La toux est aussi comme la dysurie, causée et guérie par les mêmes choses. — Il y a encore une autre manière. La fièvre d'inflammation est excitée par l'inflammation, et elle se guérit tantôt par l'inflammation même, tantôt par les contraires. Quelquefois le lavage d'eau chaude, prise abondamment en boisson, rétablit la santé; et quelquefois la fièvre se dissipe, en usant de ce qui pourrait donner une inflammation. Quand on prend un purgatif ou un émétique, l'effet peut en être arrêté par des irritants, et augmenté par des calmants. En faisant boire beaucoup d'eau à quelqu'un qui vomit, on lui fait souvent rendre avec l'eau, par le vomissement, ce qui le causait. On guérit alors le vomissement, en faisant vomir. Dans un autre cas, on le guérit en le calmant, et faisant passer par bas ce qui excitait à vomir. On recouvre ainsi la santé pour le même cas, de deux manières contraires.

69. S'il en était de même pour tout le reste, on aurait du moins cette règle, qu'il faut toujours soigner, ou par des contraires, ou par des semblables, quel que soit le mal, et d'où qu'il vienne.

70. Mais il n'en est pas ainsi. La cause en est la faiblesse du corps, qui met à ceci une infinité de différences. Le corps est nourri dans toutes ses parties également, par des aliments qui sont les mêmes pour toutes; mais quand on en prend plus ou moins qu'il n'en faut, ou qu'on y fait des changements, le corps en est incommodé, et les aliments s'y font sentir. Si le corps est subjugué par la nourriture, elle pousse de tout côté; elle domine dans le corps, et y engendre aussitôt de contraires. Les bains d'eau chaude donnent de la vigueur au corps, toutes les fois que le corps leur est supérieur; mais si c'est l'eau qui a la supériorité, elle affaiblit le corps. Il en est de même des effets de la bonne chère. Les aliments donneront de l'embonpoint, quand le corps sera le plus fort. Si, au contraire, ils sont les plus forts, il en résulte des cours de ventre, et d'autres maux. Lorsque ce qui reçoit est altéré, ce qui y entre doit nécessairement s'altérer aussi.

---

(1) Le sens d'Hippocrate me paraît ici difficile à pénétrer. Voudrait-il dire, par exemple, que la morsure de la vipère, que les cantharides aussi, suppriment quelquefois les urines, et d'autres fois les font couler; que l'eau fraîche calme quelquefois la toux, et qu'elle l'irrite d'autres fois, etc. ?

faciunt; ubi vero superaverint, tum alvi dejectiones, tum varia vitia adferunt. Quando vero id, cui offertur, immutatur, id, quod offertur, immutari necesse est. Immutatum enim corpus cum evictum sit, parum est efficax, et ex quovis offensiones renovat. Hoc autem efficiunt, quæ alvum subducunt, et quæ vigorem inducunt, hæc corpus extenuatum reddunt, et reliqua omnia, quæ his contrario modo afficiuntur.

At vero ars medica brevem habet occasionem, et qui hoc novit, illud constitutum habet, et novit, quæ sint rerum species, vel non, ad quas cognoscendas occasio non est in arte medica, nempe, quod alvi subductiones per alvum non secedunt, et reliqua, quod contrario modo se habent, et quod maxime contraria non sunt maxime contraria. Hæc est autem ciborum offerendorum occasio, ut ea copia exhibeantur, quam corpus superare valeat. Quod si contingat, cibum alvum subducentem oblatum alvum subducere, et corpus tumefacientem tumefacere omnino necesse est. Si igitur cibos corpus superaverit, neque morbus, neque ex his, quæ offeruntur, contrarietas oritur, eaque est occasio, quam medicus cognitam habere debet. Ubi vero occasionem prætergressus fuerit, contrarium accidit, et antequam eo deveniant, se incalescere existimant. Quamdiu enim quod offertur corpus superaverit, id nutritur. Ubi vero hanc occasionem prætergressum fuerit, contrarium contingit, siquidem extenuatur. Quin et reliqua omnia, et quæ tumefaciunt, quoad ea corpus superaverit, prætereaque pro occasione oblata fuerint, etiam in singulis suam naturam servant, et tumorem excitant. At ubi occasionem excesserint, contraria contingunt.

Caput xvi. — Quid medicamentum; ac de medicamentis blandis et vehementibus, alvum subducentibus et sistentibus, eorumque usu.

Omnia medicamenta sunt, quæ præsentem statum dimovent, valentioria autem omnia immutant. Licet autem, si quidem velis, medicamento transmovere; sin minus, cibo. Ægrotanti vero omnia e præsenti statu dimovens opem fert. Nisi enim, quod morbum facit, dimoveris, augetur. In morbis debilibus medicamenta natura valentia minime sunt exhibenda, neque imbecillitas medicamenti paucitate metienda est. Sed in valentibus natura, valentibus medicamentis utendum; debi-

Le corps donc altéré et subjugué par les aliments, dépérit de diverses manières, ayant à résister à un grand nombre d'adversaires. Ceci est vrai aussi, et des purgatifs et des remèdes restaurants; tous peuvent finir par ruiner le corps. Il en est ainsi de tout ce qui a les qualités même les plus opposées.

71. (*Importance de l'à-propos.*) La médecine n'a qu'un petit nombre d'occasions opportunes. Celui qui les connaît, les attend; il distingue les symptômes essentiels des accidentels, qui ne tiennent point à l'occasion. Il sait que l'évacuation des selles n'est pas un effet nécessaire des remèdes purgatifs; que toutes choses ont leurs contraires, même leurs plus contraires. L'occasion opportune pour les aliments, est de les donner quand le corps peut les surmonter. Si on les donne à propos, ceux qui sont laxatifs lâchent le ventre; ceux qui sont substantiels donnent nécessairement de l'embonpoint. Toutes les fois que le corps est supérieur aux aliments, l'état est naturel, et les aliments ne produisent point d'effets contraires à ceux qu'on doit en attendre. C'est là cette occasion opportune que le médecin doit connaître. S'il ne la saisit point, le malade, au lieu de digérer facilement, sentira les aliments sur l'estomac, et il éprouvera des ardeurs. Le corps n'est nourri que de ce qu'il surmonte. Si les aliments ne sont pas pris à propos, ils ont un effet contraire à celui qu'on en attend, on maigrit. Il en est de même de toutes les choses qui peuvent contribuer à donner de l'embonpoint : elles agissent suivant les forces du corps, d'après l'occasion et d'après leur nature. Si l'occasion est manquée, elles produisent des effets contraires. Tout ce qui opère un changement dans l'état actuel de l'homme, peut être regardé comme des remèdes. Les plus forts bouleversent. On pourrait donc bouleverser le corps avec des remèdes; l'on peut y produire des changements, au moyen des aliments. Les changements sont un bien dans l'état de maladie. S'il ne s'y faisait point de changement, le mal augmenterait. On ne doit point, dans des maux médiocres, donner des remèdes forts, de crainte d'affaiblir pour un petit mal; il faut réserver les grands remèdes pour les grands maux, employer les petits pour les médiocres; et l'on ne doit point dénaturer les remèdes, mais les administrer avec leurs vertus naturelles : employez les plus forts vis-à-vis des hommes robustes, et ceux qui, de leur nature, sont moins forts, vis-à-vis des gens d'une faible constitution. Les maladies doivent être évacuées par les organes les plus voisins des parties

libus vero non valentia medicamenta danda. Neque medicamentum transmutandum est, sed singulis secundum suam naturam exhibendum, ita ut debilibus quidem, debilia natura medicamenta, valentibus vero morbis, valentia natura medicamenta exhibeantur.

Morbi autem per eam partem, cui maxime vicini esse solent, educendi. Per eam autem partem, qua singulis quam proximus est exitus, educi debent.

Hæc alvum subducunt, quæcunque lubricant et incidunt, et quæcunque in calidis attenuantur. Venter enim calidus est, et reliqua, quæ salsa sunt, et quæ ex his plurimum habent. Minime autem alvum subducunt, sed sistunt, quæcunque flatum exhibent. Humida enim resiccata flatum pariunt, quæque adstringunt, et quæ calore concrescunt, friabilia sunt et sicca. Quæcunque autem foris extenuant, ea omnia intro assumta tumefaciunt, eademque roborant, et tumorem inducunt, quæque alvum subducentia extenuant, eadem calefaciunt. Ad hæc vero etiam acida pituitosa sunt. Quæcunque autem ventrem refrigerant, eadem alvum subducunt, et quæ frigida sunt, et humida; cum vero alvum minime subducunt, calefaciunt. Calida autem in ventrem assumta, cito etiam refrigerant. Quæ vero alvum non movent, in ventre calida existunt. Ex his, quæ plenitudinem inducunt, maxime tumefaciunt. Quæ vero plurima ingesta plenitudinem non faciunt, ea alvum dejiciunt.

Caput xvii. — Artem medendi certam et constantem esse, quam qui novit, eum fortuna non indigere, sed et cum fortuna, et citra fortunam, optime facturum et successu potiturum.

Ars sane medica jam mihi tota inventa esse videtur, quæ sic comparata est, ut singulas et consuetudines, et temporum occasiones doceat. Qui enim hoc pacto artis medicæ cognitionem habet, is minimum ex fortuna pendet, sed et citra fortunam, et cum fortuna, recte eam administrabit. Firma enim est ars tota medica, ejusque præceptiones, ex quibus constat, pulcherrimæ fortuna minimum indigere videntur. Sui enim juris est fortuna, nullius imperio paret, neque felici successu caret, si quis ea instructus uti volet. Deinde quanam in re medicina fortunæ indiget? Siquidem explorata sunt morborum medicamenta, quemadmodum reor, ea, ut morbis sanitatem adaffectées : c'est là qu'elles trouvent leur issue.

72. (*Continuation du même sujet.*) Les matières, pour être évacuées par les selles, doivent être coulantes, atténuées, et de nature à s'atténuer par la chaleur; car le bas-ventre est chaud. Tout ce qui est de nature saline, ou approchant, n'est point disposé à sortir par le dos (1). Ce qui fait des vents est de nature fixe; on voit que les humeurs donnent des vents en se desséchant. Les astringents sont de cette nature, et tout ce qui au feu prend de la consistance, qui s'y dessèche, et qui devient friable (2). Tout ce qui appliqué à l'intérieur y fait aborder les humeurs, dessèche l'extérieur. Tels sont les fortifiants et les échauffants. Les purgatifs amaigrissent et échauffent; les acides aussi échauffent; les remèdes froids au ventre purgent, et aussi ceux qui sont froids et humides : quand ils ne purgent point, ils deviennent échauffants; les remèdes chauds deviennent rafraîchissants, en poussant par les selles : s'ils ne purgent point, ils échauffent les entrailles. Ceux qui occasionent le plus grand abord d'humeurs sont les plus échauffants; ceux qui, pris à grandes doses, ne procurent point ce grand abord d'humeurs, sont laxatifs.

73. Il me semble qu'aujourd'hui la médecine a fait tous les progrès qu'on peut attendre; elle apprend à connaître la nature de toutes les maladies, et à saisir le moment de l'occasion. Celui qui la possède à ce point, n'attend rien du hasard. Que le hasard le favorise ou ne le favorise point, il fera le traitement convenable. La médecine est établie sur des bases solides, qui sont en elle, sans avoir besoin du hasard. C'est la science qui fait le bonheur, quand on sait s'en servir à propos; et alors, qu'a-t-on besoin de bonheur? Si les remèdes ont, de leur nature, une faculté propre à guérir les maladies, comme cela me paraît certain, ils n'ont pas à attendre ce qu'on

(1) La doctrine de la médecine est, aussi de nos jours, que les sels sortent principalement par les urines.

(2) Le texte de la fin de ce traité est embarrassant dans plusieurs endroits. On aura pu déjà s'en apercevoir dans la traduction. Peut-être les manuscrits ont-ils été fort altérés; peut-être aussi les idées d'Hippocrate étaient fort différentes des nôtres sur plusieurs points, sans qu'on doive s'en étonner, ni accueillir avec moins d'empressement les excellentes choses qu'il nous a transmises.

ferant, minime fortunam morantur, siquidem medicamenta sunt. Quod si cum fortuna ea exhibere juvat, non magis medicamenta, quam quæ talia non sunt, una quidem cum fortuna morbis oblata sanitatem restituunt.

At vero quisquis fortunam ex arte medica, aut quovis alio negotio, penitus ejicit, negatque eos, qui probe aliquid noverunt, fortuna uti, is mihi contra quam debet, sentire videtur. Ii enim soli vel successu potiri, vel eo frustrari videntur, qui recte quid vel male facere noverunt.

Est enim prospere succedere, recte facere quod faciunt, qui sciunt. At vero successu frustrari est, cum quis, quod minime sciat, id non recte faciat. Ignaro enim quomodo prospere succedere queat? Quod si quid etiam ex animi sententia succedat, non magni certe faciendum successum habebit. Nam qui non recte facit, huic ex animi sententia succedere non poterit, cum reliqua, quæ sunt consentanea, non faciat (1).

Caput xviii. — Morborum muliebrium causa, in utero quærendas esse; uteri molestiæ, earumque medela.

Morborum omnium, qui muliebres vocantur, uteri in causa sunt. Hi enim quocunque e sede naturali moti fuerint, morbos afferunt, sive foras processerint, sive intro cesserint. Et quando quidem uteri non demisso suo osculo, neque muliebris pudendi labra attingentes, foras emoti fuerint, levissimus est morbus. Ubi autem demisso in pudendi labra osculo, in anteriora processerint, primum quidem ipso contactu dolorem exhibet, deinde obturato utero et obducto, ex eo, quod in pudendi labra se immittit, profluvium menstruum non contingit, quod, ubi collectum fuerit, tumorem et dolorem præbet. Ac siquidem inferiora petat, et aversus ad inguina incumbat, dolorem afferet. Quod si sursum se recipiens, aversus et occlusus fuerit, sic quoque propter raritatem morbum adfert, et ubi ex eo ægrotarit, ad coxendices et caput dolorem immittit. Cum vero repleti uteri in tumorem sublati fuerint, nihil effluit, et pleni evadunt. Quod ubi evenit, coxendices contingunt, et ad coxendices et inguina dolorem adferunt, ac tanquam pilæ in ventre discurrunt, caputque dolore affi-

(1) Hic definit liber in editione Halleriana.

appelle le bonheur, pour produire leurs effets. S'il y fallait le concours du hasard, ce qui n'est point remède de sa nature, le serait cependant aussi bien que les vrais remèdes, en guérissant les maladies avec l'aide du bonheur. Si l'on exclut le hasard de la médecine et de partout, on pense, à mon avis, très-juste. Disons que le bonheur est pour ceux qui se conduisent toujours bien. Il me semble qu'on réussit ou ne réussit point, suivant qu'on procède comme il faut, ou comme il ne faut pas. Bien faire, c'est réussir : c'est le partage des gens habiles ; mal faire, c'est échouer : tel est le lot des ignorants. Comment pouvoir dire que l'ignorance réussit ? On ne pourrait faire aucun cas de ce genre de succès. Il n'y en a pas de véritable pour celui qui ne se conduit pas sûrement, et qui se détermine à agir sans savoir si ce qu'il fait doit le conduire au but.

74. (1). (*Maladies des femmes.*) Les maux qu'on appelle maladies des femmes proviennent tous de la matrice. Lorsqu'elle s'agite, elle occasione des maladies, soit qu'elle se porte en dehors, soit qu'elle se retire en dedans changeant de place. Quand son museau ne s'approche pas des lèvres du vagin, au point de pouvoir être touché facilement, le mal n'est pas grand ; mais lorsqu'il s'avance considérablement, il est douloureux au toucher ; et la matrice se trouvant resserrée et bouchée, ne peut laisser couler librement les règles ; elle se gonfle en conséquence, et devient douloureuse. Si, en descendant plus bas, elle se retourne, elle fait une tumeur qui donne beaucoup de douleurs. Quand elle se retire dans le haut, sortant de ses limites, son corps se raréfie, et cela cause une maladie affligeante ; il y a alors des douleurs à l'ischion, et des maux de tête. La matrice continuant de s'enfler, les règles ne coulent plus, et son volume augmente. Les douleurs s'étendent depuis l'ischion jusqu'aux aines. La femme sent souvent la matrice se porter çà et là, comme un globe, tantôt à droite, tantôt à gauche, quelquefois par tout le ventre. Cela ne se

(1) Ce qui est dit dans ce numéro, est remarquable en ce qu'il contient, ainsi que le numéro 37 *des Prédictions*, le sommaire de presque toute la doctrine d'Hippocrate sur les maladies des femmes, qu'on trouvera longuement développé dans les quatre traités suivants, dont quelques-uns paraîtront sans doute bien longs, et qui passent généralement pour n'être pas des productions d'Hippocrate.

ciunt, modo quidem altera parte, modo vero totum, qualis etiam morbus contingit.

Hæc sane hoc modo curanda sunt. Si quidem solum foras processerit, ut inungere liceat, quocunque voles, ex graveolentium genere utitor, aut cedro, aut pulmento ex alii aut cepæ intrito (quod μυσεωτον dicitur), aut alio quodam ex graviter et male olentibus, et suffito, minimeque foveto, neque cibum aut potum urinam cientem hoc tempore exhibeto, neque calida lavato. Quod si retro cesserit, minimeque aversus fuerit, bene olentibus subdititiis medicamentis, quæ una calefaciant, utitor, veluti myrrha, aut unguento, aut alio quodam odorato simulque calefaciente. His ad volvam appositis utitor, subterque ex vino fomentum adhibeto, et calida lavato, urinamque ducentia adhibeto. Inde autem constat, si aversus non fuerit, cum se sursum receperit, fluxus contingit. Quod si aversus fuerit, fluxus non sit menstruus appellatus. Hic morbus primum hujusmodi fomento curandus. Immissis in vinum ficubus immaturis, ipsum calefacito, cucurbita ad os vasis, in quo calefit, ad hunc modum apposita. Cucurbita media dissecta et repurgata, summaque ejus parte parum rescissa, velut in utriculis fieri assolet, ipsum veluti cooperculo circumtegito, quo odor, per angustum immissus, ad uterum pertingat, et calida perfundito, medicamentisque calidis subdititiis utitor.

Ex his autem, quæ supra relata sunt, calefaciunt, quæ educunt, et quæ sunt hujusmodi : stercus bubulum, sed bubulum, myrrha, alumen, galbanum, et si quid aliud id genus. Harum quamplurimis alvum etiam medicamentis deorsum purgantibus subducito, debilibus, quæ vomitum faciunt, ut ne ex immodica purgatione evacuatio contingat.

Pessos autem subdititios si valentes desideras, sic conficito. In mel semicoctum ex medicamentis apposititiis præscriptis immitte, quæ educere possunt, et cum immiseris, glandulas ad earum instar, quæ in sedem immittuntur, efformato, easque longas et tenues fingito. Deinde mulieri supinæ, in lectulum a pedibus altius instratum reclinatæ, glandulas apponito, et panniculo illigatum, aut alia re consimili calefacito, dum colliquescat. Quod si debiliorem glandulam apponere voles, in tenue linteum obligato. At si humore plenis uteris osculum intumescat, et mensium suppressionem præbant, fluxum medicamentis subdititiis passe point sans des maux de tête. Tel est l'état. Voici le traitement : S'il n'y a que la chute de la matrice, on doit y faire, s'il est possible, des onctions avec quelques substances fétides, telles qu'on voudra, comme l'huile de cèdre, ou la pulpe d'ail et d'oignon, ou quelque chose encore plus puant. On y fait aussi des fumigations, ayant attention de ne pas brûler les parties. Durant ce temps, on n'use ni de boissons, ni d'aliments diurétiques. On ne lave point avec l'eau chaude. Quand la matrice se retire vers le haut, et qu'il n'y a point de resserrement, on fait des fumigations avec des aromatiques d'odeur agréable, tels que la myrrhe, les baumes, ou tout autre échauffant dont l'odeur soit suave. On bassine avec du vin chaud, et l'on use en même temps de diurétiques. On connaît, lorsque la matrice se porte en haut, qu'il n'y a point de resserrement, en ce que les règles coulent ; si elle est resserrée, les secours se suppriment. Il faut alors commencer par faire des fumigations, comme il suit. Après avoir fait bouillir des figues dans du vin, on met la décoction dans la moitié d'une gourde partagée en deux ; l'autre moitié sert de couvercle, et on y fait un trou pour diriger la fumée vers la matrice par un passage étroit. On y ajoute de l'eau chaude, quand il le faut. On use ensuite de remèdes chauds, dont j'ai déjà parlé. De ce nombre sont encore ici avec la myrrhe, la fiente et le fiel de bœuf, l'alun, le galbanum, et tel autre. On purge souvent avec l'élatérium, qui fait vomir quand le tempérament est délicat, ayant soin de ne pas causer de superpurgation. Si vous voulez faire des pessaires forts, ayez du miel à demi cuit, incorporez-y des remèdes chauds, tels que ci-dessus : après que le mélange sera fait, formez-en des pessaires de la figure des suppositoires. Il faut les faire longs et minces. On fera coucher la femme sur son dos ; on tiendra ses pieds élevés, et distants l'un de l'autre, pour introduire le pessaire ; on le soutiendra avec des linges chauds, ou autre chose, pour en aider le ramollissement. Si on veut que les pessaires soient moins actifs, on les enveloppe d'un linge fin. Quand la matrice est humectée de trop d'humeurs, qui gonflent son museau, et qui empêchent l'écoulement des mois, il faut y faire des applications et des parfums, de la nature de ceux dont j'ai parlé dans le premier cas, lorsqu'il était question de la chute de la matrice, comme mettant obstacle aux règles qu'on veut faire couler. Quand les mois sont trop abondants, il ne faut point échauffer, ni avec l'eau chaude, ni

procurando curare oportet, et fomentis (ut dictum est), sic adhibitis, ut in priore fluxus suppressione. Quin etiam si anteriorem in partem progressus uterus aversus fuerit, fluxionem concitare, velut in superiore mensium suppressione oportet.

Cum vero profluvium nimium fuerit, neque calida, neque alio quopiam calefacere oportet, neque urinam moventibus, neque alvum ducentibus cibis utendum. Lectus a pedibus altior sternendus, ut ne declinatio profluvio faciliorem viam præbeat, simulque adstringentibus pessis subditiis utitor. Profluvia vero, si quidem subito purgatio processerit, confestim subcruenta fiunt, si vero tardius prodierit, purulenta. Ex junioribus fere subcruenta prodeunt, seniores autem mucosos magis appellatos menses habent.

avec rien autre, ni employer de boissons diurétiques, ni d'aliments laxatifs. On doit faire coucher dans des lits plus élevés des pieds que du chevet, pour empêcher le sang de se porter vers la matrice. On ordonne, en même temps, des astringents. Les mois qui vont bien, se montrent facilement à leurs périodes réglées; quand ils s'établissent lentement, ils ont quelque chose de purulent. Les jeunes personnes rendent de bon sang; les personnes âgées rendent beaucoup de mucosités.

HIPPOCRATIS DE OFFICINA MEDICI SEU CHIRURGI LIBER.

PRÆFATIO.

Meminit hujus libri inter Hippocrateos Erotianus (1), et jam ante ejus tempora Diocles, Philotimus, Mantias, Heraclides Tarentinus, atque Asclepiades enarrationes in hunc librum scripserunt (2). Vetustissima etiam exemplaria exstitisse, et omnia quidem sub Hippocratis Coi nomine, Galenus innuit (3), etsi non negat, dubitasse quosdam, num liber Hippocratis, aut Thessali sit (4), alioque loco, quosdam eum Hippocrati, Gnosidici filio (avo Hipp. Coi), tribuisse, refert (5). Ipse etiam de genuitate libri hujus hæsitavit, illum neque ab Hippocrate, neque a filiis ejus conscriptum (6), sed post mortem demum Hippocratis editum esse (7), asserens. Hæc autem non moverunt reliquos de libris Hippocratis scriptores, ut Hippocratis ingenio, dicendique modo hunc librum indignum putarent, solo enim Grimmio excepto (8), omnes veteres recentioresque critici eum inter genuinos Hippocratis reponunt. Nec breviorem dictionem, nec magis perspicuam inter libros Hippocraticos reperias.

(1) In præf. ad ej. collect. vocabul. Hipp. (2) Cfr. Caleni comm. 1. in hunc libr. text. 5 et 22, et comm. 2, text. 29. (3) In præf. ad comm. 1. in hunc libr. (4) Comm. 1. in hunc libr. text. 5. (5) Comm. 1. in libr. Hipp. de fractur. text. 1. (6) Comm. 2. in hunc libr. text. 26. (7) Comm. 3. in hunc libr. text. 28. (8) In not. ad hunc libr. in versione ejus Hipp. oper. germanica 3. Band p. 555.

TRAITÉ DU LABORATOIRE DU CHIRURGIEN.

Le titre de ce Traité, le premier de la sixième section dans Foës, a souffert des variations dans l'antiquité, et a occasionné quelques discussions parmi les savants. Je lui donne, en français, celui qui me paraît le plus adapté aux matières qui y sont traitées, et au titre des traductions latines d'après lesquelles il est très-souvent cité ainsi, *de Officinâ Chirurgi*. Du reste, il s'y agit beaucoup des bandages.

1. (*Fondements de la médecine et de la chirurgie, les mêmes que ceux de la plupart des arts.*) On doit, en toutes choses, examiner d'abord si elles sont égales à d'autres qu'on connaît, ou inégales, si elles sont plus grandes ou plus petites; commençant par les plus aisées. Il faut voir, toucher, écouter, tout ce qui est susceptible d'être vu, touché, entendu. On doit se servir aussi de l'odorat et du goût. Il faut méditer enfin ce qui est du ressort du jugement. Ce sont là tous les moyens par lesquels nous pouvons nous instruire.

2. (*Objets qui doivent occuper le chirurgien.*) Les objets du chirurgien, dans son laboratoire, sont le malade, la situation dans laquelle il opèrera, les aides, les instruments, la lumière d'où et comment la prendra-t-il, comment se placera-t-il, quelles seront ses commodités, la manière dont il fera l'opération, la partie sur laquelle il doit opérer; se placera-t-il debout ou assis? Tout doit être comme compassé, tant ce qui concerne l'opérateur, que ce qui concerne la position du malade, et la façon de prendre le jour. Il y a deux sortes de lumières; l'une générale, qui ne dépend point entièrement de nous; l'autre artificielle: nous sommes les maîtres de celle-ci. On peut user de chacune de deux manières : ou en recevoir l'éclat directement, ou la prendre indirecte. La lumière indirecte est moins forte et d'un usage borné, mais sa douceur favorise la vue. Il faut que la partie sur laquelle on opère soit exposée directement au plus grand éclat de la lumière; qu'elle reçoive autant de rayons

ARGUMENTUM LIBRI.

Ad minima quæque ad chirurgi officium pertinentia auctor peritus se dimittit, lucis curam, standique et sedendi modum, qui chirurgo competit; plurimus tamen est in deligationibus.

Principio quænam similiter aut dissimiliter se habeant, videndum; idque ex his, quæ maximi sunt momenti, aut facillime cognoscuntur, aut quavis via et ratione comprehenduntur, quæ et visione, et tactu, et auditione percipiuntur; quæque in visionis, auditionis, tactus, narium, linguæ et intelligentiæ sensum eadunt, ex quibus omnis cognitio nostra constat.

Ista autem in manu curantis officio spectantur: æger, agens, ministri, instrumenta, lumen, quo loco, quomodo, quænam, quemadmodum et quando, corpus, quæ ad agendum sunt accommodata, tempus, modus, locus. Is, qui agit, sive sedens, sive stans, accommodate tum ad se ipsum, tum ad id, quod manu tractatur, tum ad lucem se habeat.

At lucis duo eum sint genera, commune quidem in nobis situm non est, quod autem arte constat, penes nos est. Utriusque vero duplex usus existit, aut adversi luminis, aut aversi. Aversi quidem luminis exiguus est usus, et moderatio manifesta. Quod ad adversum vero lumen attinet, ex eo, quod præsens est, et confert, id, quod manu curatur, ad luminis splendorem convertere oportet, nisi si, quæ aut latere convenit, aut conspici, turpe est. Atque hoc pacto id quidem, quod manu tractatur, lumini adversum, eum vero, qui curat, ei, qui curatur, ex adverso esse oportet, dum ne lumini officiat. Ita namque, et qui opus exercet, cernere poterit, neque, quod manu tractatur, cernetur.

Quod autem ad sese attinet, sic sedeat, ut pedes secundum eam, quæ sursum est, rectitudinem, e directo ad genua siti sint, parvo intervallo inter se conjuncti. Genua vero ad superiorem inguinum regionem paulo diducta sint, ita, ut cubitu sua positione, et in latera appositione, iis innitantur. Vestis sit decenter composita, explicata, æquabiliter, similiter, in cubitis, atque humeris.

In eo vero, quod manu tractatur, ulqu'il se pourra pour l'utilité, à moins que ce ne soit des parties qui doivent être cachées, dont la pudeur interdit la vue. Alors même, l'opéré doit toujours être placé vis-à-vis la lumière; mais l'opérateur se place immédiatement au-devant, de manière toutefois que son ombre ne lui cache point la partie qu'il doit voir clairement, sans qu'elle puisse d'ailleurs être vue des autres. Le chirurgien doit communément être assis, ayant les jambes droites, les pieds médiocrement séparés, placés chacun dans la verticale des genoux, qui seront élevés un peu au-dessus des aines, et séparés, de sorte qu'il puisse commodément y poser ses coudes, pour y trouver un point d'appui. Il faut qu'il ne soit pas gêné dans ses habits, qu'il puisse agir librement et sans effort, d'un mouvement facile et égal.

3. (*Manière dont le chirurgien doit se placer pour opérer.*) La partie sur laquelle le chirurgien opère, doit être placée au-devant de lui, mais près, soit à droite, soit à gauche, ou vis-à-vis; sa distance, telle qu'il puisse y atteindre avec les coudes. Si la partie est vis-à-vis, le chirurgien se placera de façon qu'étant assis, il puisse y atteindre et appuyer son coude sur ses genoux, sans avoir à changer de place. Quand il opère sur les parties postérieures, ses genoux ne doivent pas être plus élevés que les côtes de celui qu'il opère. S'il doit opérer dans le haut, il faut que sa main n'ait pas à s'élever plus haut que son sternum. S'il opère dans le bas, il faut qu'elle ne descende pas au-delà de l'angle droit formé par l'avant-bras avec le bras. Voilà pour le vis-à-vis. Lorsqu'il opère à droite ou à gauche, il faut qu'il n'ait à faire qu'une médiocre conversion du corps, restant toujours suffisamment appuyé sur ses pieds, mais plus sur celui du côté opposé à celui de la main dont il se sert, et les genoux restant dans la même situation qu'il leur a donnée en s'asseyant. Les autres circonstances, dans la situation de celui qui opère, se règlent d'après celles-là. Quant à celui qu'on opère, il faut que la position de son corps favorise l'opérateur. Qu'il doive être opéré assis ou debout, il sera placé de manière à pouvoir rester long-temps sans peine dans la même situation, se fléchir, se courber, s'incliner, se redresser, et prendre toutes les attitudes que le chirurgien peut demander durant l'opération.

4. (*De l'aptitude de la main pour l'opération, et des instruments.*) Que les ongles du chirurgien ne soient ni plus courts ni plus longs que le bout de ses doigts.

tra quidem et prope, et supra, et infra, et quod in hanc vel illam partem declinat, aut, quod medium est, spectatur. Ejus quidem, quod ultra et prope, termini sunt cubitorum gibbi, in anteriorem quidem partem, si genua, in posteriorem vero, si costas non pertranseant; quod ad sursum attinet, ut ne supra mammas summæ manus perveniant, deorsum autem, ut ne inferius, quam ut, pectore ad genua incumbente, summæ manus rectum angulum ad brachia faciant. Atque hæc quidem medio modo se habent. In hanc vero vel in illam partem ne extra sedem declinet, sed prout conversionem fieri convenit, corpus et eam corporis partem, quæ agit, protendat.

Stantem autem utrisque ex æquo pedibus abunde insistere oportet, sed altero insistentem agere, non eo, qui est ad agentem manum, ita, ut genu ad inguina sublatum sit perinde, atque ubi sedebat. Ac in cæteris iidem termini servandi sunt. At qui tractatur, reliqua corporis parte manu curanti subserviat, aut stans, aut sedens, quo quam facillime ita in ea figura perseveret, observans defluxionem, subsistentiam, in latus conversionem, declivitatem, sic, ut eam, quam oportet, et figuram, et formam ejus partis, quæ tractatur, quum se modico exhibet, et manu tractatur, eumque habitum servat, in quo postea contineri debet.

Ungues neque longiores, neque breviores digitorum extremis verticibus esse oportet, quos sic in usum adhibere convenit: digitis quidem summis, indice fere ad pollicem admoto, manu autem integra prona, ambabus vero adversis. Digitorum autem apta a natura habitudo est, ut magnum sit intervallum, quod est inter digitos medium, et pollex indici ex adverso constituatur. Morbo vero eos mali affici constat, quibus ex primo ortu, aut educatione, pollex ab aliis digitis contineri assuevit. Qui agit, ad opera omnia adhibeat utrasque manus, et ambas simul, cum sint similes, ad id quidem animum advertens, ut ambabus utatur recte, decore, cito, sine labore, concinne, promte.

Instrumenta certe et quando, et qualiter parata esse debeant, dicetur. Sed ea, ubi oportet, posita, juxta eam corporis partem, quæ tractatur, ita, ut ne quid opus remoretur, neque in assumendo impediat. Quodsi ab altero exhibeantur, is paulo ante paratus sit, et ubi jusseris, imperata faciat. Qui vero ægrotanti adsistunt, quod manu curatur, prout traditum fuerit, exhibeant, reliquum autem Ceux dont il fait le plus d'usage sont l'index et le pouce. Il se sert souvent de toute la main, tant en supination qu'en pronation. C'est une heureuse disposition quand le doigt du milieu se trouve bien long, et l'index aussi. C'est un vice de conformation très-nuisible, ou la suite d'une mauvaise habitude dans l'enfance, quand le pouce ne peut agir librement, et qu'il reste comme attaché aux autres doigts. Dans toute besogne, il est bon de savoir se servir des deux mains, ensemble ou séparément. Elles sont égales, et l'on doit s'exercer à se servir de l'une et de l'autre avec facilité, légèrement, adroitement, promptement, avec lestesse. Nous dirons ailleurs quels sont les instruments qu'il faut avoir, et comment on les emploie. Ils doivent être rangés chacun en sa place, suivant l'usage auquel ils sont destinés, afin que leur recherche ne fasse aucun retard. Quand vous voudrez les recevoir de la main d'un autre, il faut l'y avoir préparé un peu d'avance, pour qu'il vous les fasse passer aussitôt que l'ordre est donné. Les aides qui sont autour du malade, le contiendront dans la situation convenable, l'empêchant de se remuer sans mot dire, dociles à la volonté de celui qui préside.

5. (*Des bandages.*) Dans les bandages, il y a deux points essentiels : 1° quand on les applique, il faut de la légèreté, de la prévoyance, de l'adresse; de la légèreté, pour ne point occasioner de douleurs et avoir bientôt fait; de la prévoyance, pour que tout soit préparé d'avance; de l'adresse, pour que le bandage n'ait point mauvaise grace. Nous avons indiqué comment on acquiert ces qualités. 2° Quand le bandage est fait, il faut qu'il tienne, qu'il ne gêne point, qu'il ait une sorte d'élégance, mais avec simplicité, et qu'il soit facile de le délier. S'il s'agit de parties unies et égales, le bandage sera simple et uni; s'il s'agit de parties inégales et dissemblables, le bandage sera inégal et composé. Il y en a de plusieurs espèces : le bandage simple, le bandage circulaire, le doloire, le renversé (ou le retroussé), (1) *l'œil, le*

(1) Je me suis cru obligé, pour traduire fidèlement le texte, d'employer ici des mots que la chirurgie française n'a pas consacrés, que je sache, à des espèces déterminées de bandages. Il est très-vraisemblable qu'elle n'est pas moins féconde que l'était la chirurgie du temps d'Hippocrate, soit en bandages industrieux, soit en dénominations pour les désigner. Mais il m'a paru impossible de déterminer exactement à quelles espèces de nos

corpus in quiete contineant, tacentes, et ei, qui præest, auscultantes.

Deligationis duo sunt genera, unum ejus, quæ adhuc fit, alterum ejus, quæ jam facta est. Ad eam, quæ fit, quidem spectat, cito, sine dolore, promte, concinne. Celeritas quidem in operis absolutione, indolentia vero in agendi facilitate consistit. At promtitudo in eo, quod ad quidvis præsto est, concinnitas vero in visus delectatione spectatur. Atque ista quanam exercitatione comparentur, dictum est. Ad eam vero, quæ jam facta est, rectum et decorum pertinet. Decorum quidem in eo, quod simplex est, aut distinctum spectatur, si similibus aut æqualibus æqualia, aut similia, aut inæqualibus, et dissimilibus inæqualia, et dissimilia adhibeantur. Atque hujus generis sunt simplex, rotundum, ascia, simum, oculus, rhombus et dimidiatum, ita, ut forma formæ et affectioni partis, quæ deligatur, apte respondeat.

Rectum autem in deligatione duobus modis spectatur. Robur quidem aut appressu, aut linteorum multitudine constat. Ac ipsa quidem deligatio partim medetur, partim medentibus subservit. Atque hæc quidem in iis lex observanda est. In his autem circa deligationem maxime attendere oportet, ut appressus ita fiat, ut, quæ sunt imposita, neque abscedant, neque innitantur, sed apte quidem componantur, non cogantur, idque in externis minus, minimum vero in mediis.

Nodus et filum non deorsum, sed sursum ferantur, dum pars affecta medicis exhibetur, ad curationem accommodatur, deligatur, et ad habitum, quo postea contineri debet, comparatur. Principia non ea parte, qua ulcus est, injicienda, sed hinc vel inde nodus faciendus. Neque vero nodum facere oportet, ea parte, quam terimus, neque qua agimus, neque quæ parte inane est, ne in vanum collocetur. Nodus et filum molle sit, non magnum. Probe tamen istud attendere convenit, deligationem omnem ad loca declivia, et in acutum tenuata tendere, velut in capite ad superiorem quidem partem, in tibia vero ad inferiorem.

Deligatio a dextris ad sinistra, et a sinistris ad dextra ducatur, præterquam in capite, hoc enim in directum deligendum est. Quæ vero partes inter se opponuntur, fascia ex duobus initiis deligandæ. Quodsi ab uno incipis, ad similitudinem, per eum locum, in quo firmiter hæreat, deducenda, velut est capitis pars media, et si quid aliud est hujus generis. *rhombe, le mi-parti.* Ils doivent chacun être adaptés à la partie malade, et à la nature du mal.

6. Pour qu'un bandage soit bien fait, il y faut deux choses : 1° qu'il soit assez fort pour serrer convenablement ; 2° qu'il n'y ait pas trop de linges. Dans certains cas, le bandage est tout le remède ; dans d'autres, il contient les médicaments ; c'est suivant les circonstances. Dans l'application du bandage, il faut, quand on fait les révolutions, qu'elles ne soient ni séparées, ni croisées, mais adaptées justement à côté l'une de l'autre ; que les bords ni le milieu de la partie où il est appliqué ne soient pas trop serrés ; que le milieu le soit même un peu moins que les deux extrêmes.

7. *Des nœuds et des coutures dans les bandages. De la manière de dérouler les bandes.*) Le nœud ou la couture ne doivent jamais se faire en dessous, mais en dessus, suivant que la partie se présente naturellement, quand il ne reste que la ligature à faire, après avoir terminé les révolutions et serré. Il faut se garder de nouer sur la plaie, mais faire que le nœud soit de l'un ou de l'autre côté, suivant l'occurrence ; de manière cependant qu'il ne soit point en dedans. Les coutures, s'il y en a, seront molles, souples, point grosses. On doit faire attention que tout bandage tend à descendre, à fuir vers les endroits moins gros. A la tête, il tend vers le sommet ; à la jambe, il tend vers les pieds.

8. On bande en déroulant la bande de droite à gauche, ou de gauche à droite, excepté la tête, qu'on bande en déroulant d'avant en arrière, ou d'arrière en avant. Quand on veut rapprocher des parties qui s'éloignent, on met la bande à deux globes. Si la bande n'est roulée qu'à un globe, on commence par un endroit plan, sur lequel on appuie le bout non roulé, comme serait le milieu du front, ou tel autre. Les parties où l'on veut conserver le mouvement, telles que sont les articulations, par exemple, le pli du genou, ne doivent pas être recouvertes de la bande, ou bien elle n'y doit passer dessus que légèrement, y être large et simple, comme aussi sur la rotule, de façon que sa continuité avec le reste soit lâche. Tout le bandage doit appuyer fortement sur des parties fixes et charnues, comme le dessus et le des-

---

bandages peuvent répondre ceux qu'Hippocrate a désignés par des mots grecs qui signifient généralement *œil, rhombe, mi-parti.* Entendrait-on par *œil* les bandages fénêtrés, etc.?

Quæ ad motionem sunt idonea, velut articuli, qua parte quidem inflectuntur, quam minimis et maxime contractis linteis obvolvenda sunt, veluti poples; at ubi contenduntur, explicatis et latis, velut genu mola. Insuper quoque circumdare vinculum quoddam oportet, ad ea quidem comprehendenda, quæ circum articulos sunt, tum vero ad retinendam totam deligationem, in iis corporis partibus, quæ quiescunt, et demissiores sunt, velut supra et infra genu. In humero quidem fasciarum involutio, quæ ad alteram axillam injicitur, convenit; in inguine vero ea, quæ fit per alteram lateris mollitudinem, et in tibia, quæ supra suram. Quibus quidem sursum vinculorum evolutio elabitur, deorsum apprehensio fiat, quibus vero deorsum, contra. At in quibus hoc non datur, ut in capite, in his quam maxime æquabili loco comprehensiones facere, et minime obliqua deligatione uti oportet, quo postrema involutio firmissime circumjecta, ea, quæ vel maxime errabunda sunt, contineat. Quæ autem linteis neque commode comprehendi, neque apte retineri possunt, ea filis, per injectionem aut suturam adhibitis, retineri debent.

Vincula munda, levia, mollia, et tenuia esse oportet, eaque ambabus simul manibus involvenda, aut utrisque in vicem opus exercendum. Conveniente autem deligatione utendum, adhibita in rationem linteorum tum latitudine, tum crassitudine. Fasciarum involutarum capita dura, æquabilia, explicata sunto. Quæ sane futurum est, ut decidant, ea deteriora sunt, ubi cito decidunt; partim vero sunt ejusmodi, ut neque comprimant, neque decidant.

Quæ autem deligatio appetat, aut subligatio, aut utraque, hæc sunt. Subligatio quidem efficit, ut, quæ abscesserunt, adducantur, vel, quæ expansa sunt, coarctentur, aut contracta diducantur, aut perversa dirigantur, aut contra. Jam vero lintea paranda sunt levia, tenuia, mollia, munda, lata, nullas neque suturas, neque exstantes linorum eminentias habentia, neque adeo valentia, ut extensionem ferre possint, pauloque præstantiora, non arida, sed succo singulis accommodato madentia. In his certe, quæ abscesserunt, ita, ut sublimia quidem attingant, neque tamen comprimant. Initio autem a sana parte ducto, ad ulcus desinendum est, ut, quod subest, emulgeatur, neque præterea quidquam colligatur.

Atqui deliganda sunt recta in rectum, sous du genou. On a un appui pour le bandage d'une épaule, à l'autre épaule; pour l'aine, à l'autre aine; pour la jambe, au gras de jambe. Quand le bandage risque de glisser vers le haut, il faut prendre le contre-appui dans le bas, et le prendre dans le haut, pour empêcher le bandage de descendre. Quand les parties sont égales et unies, il faut quelquefois appliquer les révolutions de la bande l'une sur l'autre, sans biaiser, de manière que la dernière révolution paraisse la seule employée pour contenir. Si on ne peut rapprocher avec des linges, on doit mettre des agrafes, ou faire une suture.

10. Les linges pour les bandages doivent être propres, légers, doux et demi-usés. On déroule les bandes des deux mains, passant le bout roulé d'une main à l'autre. Il faut leur donner une largeur convenable; qu'elles soient assez fortes; que leurs bouts soient fermes, unis et lisses; il ne faut ni serrer trop, ni faire le bandage lâche. Si le bandage se défait aussitôt, le mal sera moindre que s'il tenait assez pour ne se défaire que dans peu.

11. On examinera dans la manière de faire le bandage, s'il est destiné à tenir les parties éloignées ou à les rapprocher, ou à les tenir, partie éloignées, partie rapprochées. Quand l'on commence par dessous, on rapproche les parties vers le dessus. En déroulant la bande, on ramène, suivant le besoin, les parties qui se séparaient, ou l'on sépare celles qui tendaient à se réunir. On redresse ce qui est de travers; on le maintient en sens contraire. On doit avoir soin, je le répète, que les linges soient demi-usés, doux, légers, propres, suffisamment larges; qu'il n'y ait point d'ourlets ni de durillons; qu'ils soient assez bons pour être tendus suffisamment, même un peu au-delà du nécessaire, sans se déchirer. Il faut, pour qu'ils s'appliquent bien, les mouiller de quelque liquide convenable. Quand il y a un abcès, le bandage ne doit que toucher le haut de la tumeur. La pression n'y doit pas être forte. Il faut commencer par serrer dans l'endroit sain, en se dirigeant pour finir à l'endroit ulcéré, afin que les humeurs s'en expriment, et qu'il ne s'y en amasse pas de nouvelles.

12. (*De la disposition préalable des parties sur lesquelles on doit appliquer le bandage.*) Les bandages s'appliquent sur les parties droites, quand on veut qu'elles se tiennent droites, ou fléchies quand on doit les laisser dans cette situation, ayant soin d'en donner une commode, qui ne fasse point de tiraillements ni d'écarts; qui

obliqua vero oblique, eo modo figurata, in quo neque dolor, neque compressio, neque relaxatio adsit, ut eum habitum non mutent, cum ad apprehensionem aut positionem sit transitus, verum ut similiter se habeant ista omnia, nempe musculi, venæ, nervi et ossa, sintque recte disposita et bene retenta. Apprehendi autem, et jacere eo habitu convenit, qui secundum naturam sit, et dolorem minime faciat. In quibus autem abscessio facta est, contra. At ubi, quæ expansa sunt, contrahere oportet, in cæteris quidem eodem modo. Ex longinquo tamen quodam intervallo contractio, sensimque progressu facto, compressio facienda est, primo quidem minimum, postea magis, ita, ut maximæ compressionis contactus terminus statuatur. In iis vero, quæ contracta sunt, diducendis, ubi quidem inflammatio adest, contrariam rationem adhibere oportet, quæ si adest, eodem quidem apparatu, contraria autem deligatione utendum.

In perversis quoque dirigendis cætera quidem eodem modo fieri debent. Quæ autem recesserunt, ea per subligationem, adglutinationem, apprehensionem adducere oportet, contraria vero contra.

Spleniorum longitudo, latitudo, crassitudo, multitudo, talis esto. Longitudine deligationem æquent, latitudine trium sint aut quatuor digitorum, crassitudine triplicia aut quadruplicia, multitudine, ut in orbem convoluta, neque plura sint, neque pauciora. At quibus ad directionem adhibentur, longitudinem, in orbem convolutione, latitudinem et crassitudinem, ex eo, quod deficit, conjiciemus, dum ne confertim compleamus.

Linteorum autem subligationes duæ cum sint, una ex loco affecto in superiorem partem, altera ex parte affecta in inferiorem partem desinit. Ad locum affectum appressus maxime fieri debet, extremis partibus minime, in reliquis vero pro ratione. Deligatio quoque magnam ejus, quod sanum est, partem occupet.

Quod ad fasciarum multitudinem, longitudinem, latitudinem attinet, multitudo quidem tanta esse debet, ut ne affectæ parti cedat, et ferularum compressionem impediat, neque pondere molesta sit, neque vinculi alteram in partem propensionem, neque effeminationem afferat. Quod ad longitudinem vero et latitudinem pertinet, tres aut quane doive pas être changée pour les applications, ni pour rouler ou dérouler les bandes, qui soit suivant la position naturelle des muscles, des vaisseaux, des nerfs, des os; de manière que le tout se trouve bien placé, sans donner des douleurs. Le contraire pourrait occasioner des abcès. Quand on a à rapprocher des parties qui se sont fort éloignées, tout ce que je viens de dire a lieu. Il faut de plus avoir l'attention de s'y prendre de loin, et l'on suit une progression croissante peu à peu dans les degrés de pression, finissant par serrer fortement. Quand, au contraire, des parties qui ne doivent pas se toucher se touchent ou se croisent, produisent quelque inflammation dans cet endroit, il faut pratiquer tout le contraire. On commence, dans ce cas, par calmer l'inflammation, et ensuite on applique le bandage.

13. (*Des compresses.*) Pareillement pour redresser les parties qui sont de travers, on bande après avoir ramené les parties qui s'étaient éloignées. On les assujettit vis-à-vis celles dont on veut les rapprocher, combinant ensemble la longueur, la largeur, l'épaisseur et le nombre de compresses. Leur longueur sera celle de l'espace occupé par le bandage; leur largeur, de trois doigts ou de quatre; leur épaisseur, de trois ou quatre plis; leur nombre, suffisant pour cerner la partie de manière qu'elles ne la dépassent point et qu'elles la couvrent. On se règlera, par l'état des parties à redresser, pour la largeur, l'épaisseur et la longueur des compresses; de sorte qu'on ne fasse pas de gros paquets en remplissant les vides. Il y a deux manières d'appliquer les compresses, l'une, en les dirigeant de la partie viciée vers l'opposite; l'autre, en allant de l'opposite à la partie viciée. On doit toujours presser fortement, en allant vers la partie malade; presser moins vers le milieu, le tout avec modération. Le bandage doit s'étendre fort avant sur les parties saines.

14. (*Du nombre, de la largeur et de la longueur des bandes.*) Quant au nombre, largeur et longueur des bandes, leur nombre sera tel qu'elles puissent embrasser toute l'étendue du mal, et recouvrir les éclisses, quand il y en a, sans faire trop de poids, ni occasioner de distorsions, ni laisser non plus de facilité au déplacement. La largeur sera de trois, quatre, cinq ou six travers de doigt; la longueur du nombre de coudées suffisant pour pouvoir faire les révolutions nécessaires à bien contenir les parties. Il faut que les bandes soient souples, point rudes. On les proportionne à l'étendue et au volume de l'endroit malade. Les fanons

tuor, aut quinque, aut sex longitudine quidem cubitos, latitudine autem digitos æquare debent. Tot itidem sint stabilimenti circumvolutiones, ut ne comprimant. Mollia autem sint, et minime crassa, quæ adhibentur, eaque omnia pro partis affectæ longitudine, latitudine et crassitudine.

Ferulæ autem leves, æquales, circa extrema resimæ sint, oportet, et ab utraque parte deligatione paulo breviores, crassissimæ vero, qua parte fractura erupit. At in partibus, quæ suapte natura incurvæ sunt, et excarnes, velut circa digitos et talos, in iis vitare ferularum appositionem juxta ea, quæ eminent, oportet, aut breviores apponere. Stabilimenta vero primam deligationem fulciant, at non comprimant. Cerato utendum molli, levi et puro.

In aqua calor et copia spectanda sunt. Calor quidem tantus, ut supra medici manum affusa ferri possit. Copia vero, ubi laxandum quidem, et attenuandum, maxima; ubi autem carne implendum et molliendum, modica optima est. In perfundendo autem ea moderatio esse debet, ut, dum pars adhuc attollitur, priusquam concidat, desistamus. Primum namque attollitur, deinde attenuatur.

In prominentibus corporis partibus positus mollis, æquabilis esse debet, et qui sursum tendat, velut in calcaneo et coxendice, ita, ut neque reflectantur, neque evertantur. Canalem toti potius parti, quam dimidiæ subjicere oportet. Ad affectum autem animum intendere convenit, et cætera, quæcumque ex eo palam oriuntur, incommoda.

Exhibitio autem, distentio, conformatio, cæteraque secundum naturam accommodata esse debent. Natura vero, quandoquidem in actionibus consideratur, ex operis actione, quonam spectet, conjectandum. Quod autem ad ista attinet, attendendus est quiescentis habitus, et communis, et qui in consuetudinem venit. In quiescente quidem, ac remisso, in rectum processus spectandus est, qualis est in manus figura; in communi extensio et inflexio, veluti ubi cubitus cum brachio ad angularem prope figuram accedit; in consueto autem, quod non alias figuras facilius ferre possunt, cujusmodi in cruribus est extensio. In eo enim habitu diu facillime sine immutatione perseverarint. In immutatione autem ex distentione in habitum aut positionem, similiter ista se habeant, mus- doivent être légers, unis, mousses des deux bouts, et un peu moins larges que vers le milieu, plus forts à l'endroit des fractures. Aux parties courbes, et à celles qui ont naturellement peu de chairs, on doit s'abstenir de mettre des éclisses qui portent sur les tubérosités; il n'y a qu'à les faire plus courtes. Il faut contenir, sans comprimer rudement; c'est le point essentiel. On emploie, en conséquence, des cérats doux, émollients, où il n'y a aucun grumeau.

15. (*Du degré convenable de la chaleur de l'eau qu'on applique aux parties, et des boîtes.*) Le degré de chaleur de l'eau sera tel, qu'on y puisse à peine tenir la main. La quantité doit être considérable, quand on veut relâcher et fondre. Il en faut peu, là où l'on veut incarner et faire remplir les vides. Lorsqu'on douche pour faire abaisser des parties qui s'élèvent trop, on discontinue avant qu'elles ne soient entièrement affaissées. Ce qui s'élève d'abord, s'affaisse ensuite un peu de lui-même. Les applications doivent être molettes et unies; elles doivent décliner dans les endroits qui ont de la saillie, comme au talon, au haut de la cuisse, pour éviter les tiraillements qui tendent à déplacer. On met la jambe, ou moitié de la jambe, dans une boîte, de manière qu'on puisse voir facilement l'endroit malade, et tout ce qui pourrait blesser.

16. (*De la situation la plus naturelle des parties.*) La situation, l'extension, la flexion, doivent se régler d'après les positions naturelles. On connaît les positions naturelles à la manière dont le membre se place dans les diverses actions, ayant égard à l'état de repos, à l'état moyen, et à celui qui est le plus habituel. A l'état de repos et de relâchement appartient quelquefois celui d'extension, par exemple, dans la main; à l'état moyen appartient non-seulement l'extension, mais aussi la flexion, par exemple, la flexion de l'avant-bras sur le coude. L'état habituel est celui dont on s'accommode mieux que de tout autre, par exemple, l'extension dans les jambes. L'extension est, en effet, la situation des jambes qu'on soutiendra le plus longtemps, sans songer à la changer. Quand la jambe, au lieu de rester dans l'extension, change de place, les muscles, les vaisseaux, les nerfs, les os, changent aussi leur position; et s'ils sont libres, ils prennent chacun la meilleure situation.

17. (*Des extensions.*) On fait une extension d'autant plus forte, que les membres sont plus gros, plus forts, qu'il y en a deux de conjugués, et que tous les deux se trouvent cassés. On tire, à cet égard,

culi, venæ, nervi, ossa, aut bene admodum sint deposita, et bene retenta.

Distentio præcipue ad ca, quæ maxima, crassissima, et æqualia, et utraque ossa fracta habent, accommodatur; secundo loco, ubi os subjectum, minime vero ubi id, quod supra, læsum est. Quæ, si justo major fiat, noxam adfert, præterquam in pueris. Partes autem ipsas paulum acclives habere oportet. Ad directionem pro exemplo proponatur, quod est ejusdem nominis, conjugatum, simile, sanum.

Frictio vim habet solvendi, vinciendi, carnem augendi, minuendi, dura quidem vinciendi, mollis solvendi, multa minuendi, mediocris implendi.

In deligando autem imprimis quidem, qui deligatur, qua parte noxia est, se maxime, dicat, esse compressum, extremis partibus minime, et fascias tam apte appositas esse, sentiat, ut stabilitæ quidem sint, non autem appressæ, non vi, sed numero, ac eo quidem die ac nocte paulo magis premi, postridie minus, tertio laxari. Postridie autem in extremis quidem partibus, tumor mollis reperiatur. Tertio vero die pars deligata, ubi soluta fuerit, gracilior deprehendatur, idque per omnes deligationes observandum est. Postera deligatione, an decenter deligatum apparuerit, cognoscendum, ac deinceps magis ac pluribus linteis adstringendum; tertio item die magis ac pluribus. Septimo vero die post primam deligationem, resoluta ossa gracilia et laxa deprehendantur. At ferulis alligata, si gracilia, sine prurigine, et ulcere fuerint, ad vigesimum a noxa diem sinere oportet. Quod si aliqua suspicio ingruit, solvere interim et ferulas tertio quoque die confirmare, convenit. Observandum autem est, ut apprehensio, depositio, et deligatio eodem sint statu.

Figurarum scopi ex consuetudine et cujusque membri natura petuntur; species vero ex cursu, via, standi et jacendi ratione, ex actione et remissione. Nam et usus roborat, otium vero colliquat. An compressione, an linteorum copia adstrictio fieri debeat, animadvertendum.

At vero, ubi sugillata, contusa, vulsa, aut tumores sine inflammatione une seconde considération de leur profondeur. L'extension doit être plus forte pour les os qui sont profonds, moindre pour ceux qui sont extérieurs (1). On a surtout à craindre le défaut d'extension suffisante, à moins qu'il ne s'agisse de rajuster les os des petits enfants. On reconnaît si le membre est redressé, en lui comparant son pareil; pourvu qu'il soit dans l'état naturel. — Les frictions ont la vertu de fondre, de réunir, d'incarner, de détruire. Les frictions douces fondent, les fortes réunissent; très-souvent répétées, elles détruisent; modérées, elles font croître les chairs.

18. (*Du degré de constriction des bandages.*) En mettant le bandage, on observera toujours si le malade se plaint qu'il est trop serré à l'endroit du mal; il ne doit pas l'être non plus sur les tubérosités. Le tout doit être arrangé de manière qu'il n'y ait pas de gêne par la grande quantité de linge, ni par une trop forte pression. Après les premières vingt-quatre heures, on doit lâcher un peu; et le troisième jour, un peu plus. Le second jour, il doit y avoir une légère enflure vers les extrémités du bandage; le troisième jour, elle doit être moindre. Ceci est général pour tous les bandages. On connaît, le second jour, à ce signe, si le bandage est serré convenablement. Après la dissipation de l'enflure, on serre davantage, et l'on met plus de linges. On peut commencer quelquefois dès le troisième jour. Tout doit être relâché le septième jour, à compter du premier jour du bandage. Les extrémités des os réduits ne doivent point saillir, ni se sentir au toucher. Quand il y a des fanons, si les parties sont un peu charnues, et s'il n'y a ni plaie ni démangeaisons, on laisse le bandage, sans le délier, jusqu'au vingtième jour. Quand il y a des raisons pour cela, l'on délie l'appareil dans le milieu, chaque trois jours, et l'on fixe de nouveau les fanons.

19. Ayez attention que le bandage, la situation de la partie, sa figure, restent toujours les mêmes. Chaque membre a une situation qui lui est naturelle et habituelle. C'est celle-là qu'il est essentiel de lui donner; les autres s'acquièrent et se maintiennent par l'exercice, en marchant, en restant debout, en courant, en travaillant, en se reposant. L'action cor-

(1) Le texte est ici obscur et fort embarrassant, par son extrême concision. Je le présente dans le sens qui me paraît le plus vrai, et conforme à ce qui peut en être induit, en l'état où il nous est parvenu.

ex vulnere fiunt, sursum quidem plurimum, paulum autem deorsum deligare oportet, dum brachium, aut crus non propendeat, initio facto ex vulnere, et maxime firmato, circa extrema minimum, circa vero media modice, et in deligando aut comprimendo vinculi extrema parte ad superiores corporis partes reducta. Quin et ista numero potius, quam vi fieri debent. Ad hæc autem maxime valent lintea tenuia, levia, mollia, pura, lata, sana, ut absque ferulis contineantur. Copiosiore item aquæ perfusione est utendum.

At ubi articuli suis sedibus elabuntur, aut iis illæsis, quæ circa ipsos sunt, nervosæ partes intorquentur, aut ossa, quæ naturaliter se mutuo contingunt, aliquo intervallo distant, aut cum divulsis iis, quæ ossa colligant, ipsa, quæ mutuo se contingebant, plurimum secedunt, aut ubi ossa prope articulum per totam ossis crassitudinem abrumpuntur, aut distorquentur, velut quæ vara dicuntur, in alteram partem inclinantia, ea vinculis deligare oportet, qua parte quidem excesserunt, remittendo, ab ea autem, in quam excesserunt, intendendo, ita, ut ubi deligata fuerint, in contrariam ac prius, quam deligarentur, partem inclinent, paulo magis, quam ex æquo, idque vinculis, spleniis, apprehensionibus, et figuris, tum etiam extensione, frictione, directione, ad hæc etiam uberiore perfusione.

Extenuata vero multum sanæ partis comprehendendo deligare oportet, ut ex affluxione contabefactæ partes, amplius, quam suapte natura extenuatæ, diverso vinculo permutatæ, ad incrementum tendant, carniumque restaurationem efficiant. Præstat autem superiorem partem, ut in tibia et femoribus, simulque alterum crus cum parte sana deligare, ut similius sit, et æque conquiescat, pariterque alimento prohibeatur, idque suscipiat. Idque linteorum numero, non appressu, laxando primum id, quod maxime indiget, et frictione, quæ carne impleat, utendo, atque perfusione absque ferulis.

Quod ad fulcra ac stabilimenta attinet, ea pectori, costis, capiti, cæterisque id genus adhibentur, partim quidem pulrobore, l'inaction dissout les forces. On examinera s'il faut assurer les bandages en serrant plus fortement, en augmentant le nombre des compresses.

20. (*Précautions générales concernant le maintien des bandages, et la position convenable, et le choix des points d'appui ou de suspension.*) Les ecchymoses, les contusions, les distorsions, les tumeurs qui viennent à la suite d'une blessure, sans inflammation, doivent être doucement repoussées vers le haut, au moyen des compresses qui pressent davantage dans le bas. On ne doit pas laisser le bras ni les jambes pendantes. Il faut leur donner un appui qui soutienne le membre depuis l'endroit où le mal commence, jusqu'à son extrémité, sans qu'il soit nécessaire que l'extrémité du membre porte sur l'appui; il suffit que le milieu soit soutenu mollement. Le bout pourra être porté par des attaches qui partent de quelque partie supérieure du corps, où elles seront fortement fixées. C'est par le nombre de compresses qu'il faut soutenir le bandage, plus que par la force employée à le serrer. Les linges doivent être doux, fins, légers, propres, larges, assez forts pour pouvoir se dispenser de mettre des éclisses; et il faut avoir soin de les arroser abondamment.

21. Quand les articulations se relâchent, que les os se tournent ou se séparent, qu'ils sont tiraillés, que les membres sont contournés ou courbés, que les os qui doivent être éloignés se rapprochent, on fait le bandage après les avoir ramenés en sens contraire, même un peu en-delà, avant de faire le bandage; et on les contient, tant par des compresses que par des bandes, et autres moyens qui concourent à les assujettir, ne négligeant ni les frictions, ni les douches multipliées.

22. Lorsque les parties s'atrophient, les bandages doivent prendre fort avant dans les parties bien nourries, afin de déterminer la nourriture à se porter vers celles qui en ont besoin, pour rétablir les chairs. Il est bon même, dans ce cas, de lier ensemble la jambe ou la cuisse saine avec la malade, afin qu'elle reste pareillement en repos, et que la nourriture se distribue, autant qu'il se peut, également à l'une et à l'autre. Le bandage ici doit être plus contenu par le nombre des compresses que par la force des ligatures, les laissant lâches où il convient, usant de frictions, d'arrosements, et point d'éclisses.

23. On prend des parties fixes pour point d'appui, comme la poitrine, les épaules, la tête et autres lieux du corps semblables. Certains bandages sont bons pour contenir et empêcher que les parties

suum gratia, ut nequid concutiatur, partim vero ad juncturarum distantias in capitis ossibus firmandas; ad tussim autem, et sternutamentum, aut aliam motionem, qualia thoraci et capiti stabilimenta admoventur, in quibus omnibus eadem deligationis commoderatio servanda est. Nam qua noxia est, eo præcipue comprimere oportet. Subjicienda igitur lana mollis, affectui accommodata, deligatione vero ea utendum, quæ non amplius comprimat, quam ut ne pulsus cieantur, aut juncturarum distantiæ ad extrema se mutuo contingant, neque circa sternutamenta et tusses partes affectas agitari prohibeat, sed ita stabilimento sit, ut neque cogantur, neque concutiantur.

lésées ne se dérangent par les chocs; d'autres sont bons, comme ceux de la tête, à serrer les sutures des os qui se dérangeraient d'avec leurs adjacents, par des efforts de toux, par des éternuments, ou par d'autres mouvements, et qui ont besoin d'être assurés. Soit qu'il s'agisse de la tête, ou de la poitrine, il faut ici que la compresse soit forte à l'endroit où est le mal: on met au-dessous du bandage, ou de la laine, ou quelqu'autre chose adaptée au mal. On doit, en faisant les bandages, prévoir le danger des secousses, faire que les extrémités qui doivent se réunir se touchent, s'adaptent comme il faut, et que ni le besoin de tousser, ni celui d'éternuer, ne fassent de déplacements dans les points par où elles se touchent.

HIPPOCRATIS DE FRACTURIS LIBER.

PRÆFATIO.

Liber hic, Hippocrate omnino haud indignus, etiam fere unanimiter, priscis et recentioribus temporibus, ipsi attributus est. Erotianus (1) enim inter vera Hippocrateos eum nominat. Nec minus Galenus eum maxime genuinum dicit, eosque stupidos vocat, qui doctrinam Hippocratis absolutissimam in eo non respiciant (2), quamvis de originibus ejus varia referat, scilicet hunc librum priscis temporibus, ex quorumdam sententia, a libro de articulis non separatum fuisse, sed librum de articulis illi adhæsisse, utriusque titulum communem κατ' ιητρειον fuisse, libri autem, qui hoc titulo inter Hippocratis opera prostat (de officina medici), non ab Hippocrate Coo, sed Hippocrate, Gnosidici filio (illius avo), conscriptum esse (3). Vero simile etiam est, librum hunc de articulis cum subsequente de articulis olim unum effecisse, cum liber de articulis eas suppleat et fracturas, et luxationes, quæ in libro de fracturis nondum dictæ fuerant (4). Hippocratem, Gnosidici filium, utriusque libri, et quidem in unicum conjuncti, auctorem a quibusdam haberi, Galenus etiam diserte refert (5). Palladius, quod ad genuinas origines libri attinet, eum prognostico, aphorismis, aliisque summe genuinis Hippocratis libris minime cedere, contendit (6).

His testimoniis internæ etiam genuitatis hujus libri notæ accedunt, bonus ordo, gravitas, brevitasque in dicendo, Ionica dialectus, quare omnes fere recentiores libris vere Hippocraticis eum apponere haud dubitarunt, uno Grimmio excepto, qui eum cum cæteris libris Hippocratis chirurgicos inter suspectos reposuit, et quidem mox post Hippocratis ævum, adeoque non ab avo Hippocratis Coi, Gnosidici filio, conscriptum esse autumat (7).

(1) L. c. (2) Comm. 2. in Epid. l. 3. (3) Libr. 6. de med. meth. cap. 3. (4) Cfr. Galeni comm. 1. in hunc libr. text. 1, et de Hipp. et Platon. decretis libr. 9. cap. 5. (5) Comm. 1. in libr. de vict. rat. in morb. acut. text. 17. (6) In scholiis ejus in hunc libr. editionis oper. Hipp. Foesii sectioni 6. annex. (7) In not. ad hunc libr. in versione Hipp. germ. ab ipso curata 3. Band p. 559.

TRAITÉ DES FRACTURES.

Ce Traité est le second de la sixième section dans Foës. J'ai cru devoir suivre la division des matières qu'il y a faites, et sa numération pour les divers articles, ainsi que je me le suis prescrit, au sujet de tous les Traités où il a établi des divisions, lors même qu'elles ne me paraissaient pas les plus naturelles. Mon intention, en cela, a été de faciliter les moyens de recourir au texte, lorsqu'on jugerait à propos de vérifier les citations des auteurs qui y renvoient. J'ai fait des divisions et des numérations à ma manière, dans tous les Traités dont Foës nous a donné la tenour de suite; et dans tous j'ai fait des alinéas, quand je les ai crus utiles.

1. (*Généralités et préceptes pour les fractures et les luxations.*) Dans les fractures et les luxations, le médecin doit commencer par faire les extensions convenables; c'est le préalable pour redresser les parties. Il faut réduire le bras et la main dans l'état de pronation, s'il y a quelque déplacement. On est moins exposé à se tromper dans cette situation que dans la supination.

2. (*Et d'abord pour la main.*) Si on ne veut pas faire le docte, on ne se trompera ordinairement point, du moins en ce qui concerne la main. Le malade la présente naturellement dans la situation convenable. Il y est déterminé de lui-même. Les chirurgiens, grands raisonneurs, sont ceux qui se trompent le plus. Il ne faut point de science pour remettre les os de la main, quand ils sont rompus. Le premier chirurgien qu'on trouve, pour ainsi dire, est en état de cela. Je me crois cependant obligé d'en écrire en détail, parce que j'en ai vu qui étaient réputés habiles, pour avoir mis le bandage à la main, tandis qu'ils y avaient, au contraire, montré de l'ignorance. C'est ainsi que les opérations de notre art sont souvent mal jugées. On se plaît, en général, à célébrer les nouveautés, et l'on fait peu de cas de ce qui est le plus utile. On néglige les moyens ordinaires, quelque avantageux qu'ils soient, pour préférer, à ce qui est bien connu, tout ce qui s'en éloigne. On va voir, au sujet de la main, quelles erreurs peuvent s'y commettre, ce qui est bon, et ce dont on doit se désabuser. Je destine ce traité à exposer la saine doctrine pour les os de tout le corps.

3. Quelqu'un qui faisait le bandage de la main (1), voulant la fixer en l'état de

(1) La suite fera voir qu'il s'agissait de la main gauche, quoiqu'Hippocrate ne

ARGUMENTUM LIBRI.

Fracturas in humero, femore, tibia, cubito, luxationes in genere, tibiæ, cubiti, auctor exponit, administrationes chirurgicas dilucide docet, cum cautelis, machinis, monitisque chirurgicis.

CAPUT I. — Extensiones ossium fractorum aut luxatorum directas optimas esse; manus luxati deligationes vitiosæ; cubiti fracti curatio et deligatio.

Eorum, quæ suis sedibus exciderunt, et fracta sunt, medicum, quam rectissimas extensiones facere convenit. Id enim maxime secundum naturam rectum est. Quodsi quid in hanc vel illam partem inclinet, præstat in pronum tendere. Levius enim eam in partem peccatur, quam in supinam.

Qui igitur nihil in consilium adhibent, plerumque nihil peccant, quippe cum, qui deligatur, æquissima natura duce manum ita porrigat. Qui vero medici sapientiam sibi falso arrogant, ii nimirum peccant. Nullius ergo est negotii manum fractam tractare, idque cuivis (prope dixerim), medico proclive est. Qua de re plura mihi dicenda sunt, quod medicos novi, qui ex figuranda manu in deligatione sapientiæ opinionem præ se ferebant, cum ex eo ignari potius existimandi essent. Verum enim vero multa hoc modo hac in arte æstimari solent. Quod enim peregrinum est, necdum constat, an utile sit, consueto, quod jam norunt, utile esse, anteponunt, quodque ab usu communi abhorret, ei, quod est probe cognitum. Exponendum igitur in medicorum erroribus de manus natura, quosnam tum docere, tum dedocere velim. Nam et aliorum corporis ossium doctrinam hæc oratio continet.

Manum itaque (quod in præsenti quæstione versatur), quidam pronam deligare visus est. Eam vero statui coegit sagittariorum habitu, cum humerum prætendunt, atque ita habentem deligavit, hunc esse, ratus, naturalem ejus habitum. Cujus rei testimonium afferebat, quod omnia cubiti ossa rectitudinem inter se habebant, tum partium æquabilitatem, quod illa ipsa eamdem directionation, la mit dans une situation forcée, comme celle d'un archer, qui éloigne l'arc, et tire à lui la corde, en avançant un peu le haut des épaules. Il serra ainsi les bandes, disant que cette situation était la naturelle. Il donnait pour preuve, que les os de l'avant-bras se trouvaient alors droits, ainsi que tous les os de la main, et que cette position présentait une parfaite égalité, manifestant à l'extérieur ce qu'elle était à l'intérieur. Il ajoutait que telle était la situation naturelle des muscles et des nerfs; il insistait toujours sur la manière dont les archers tendent l'arc. En disant cela, il s'attirait l'admiration qu'on a pour les habiles gens. Mais, en parlant des archers, il ne disait rien des autres métiers, dans lesquels on emploie aussi et la force et l'adresse; il ne faisait pas attention que, pour chaque métier, il y a des positions des mains et des membres, qui lui sont propres, et différentes entr'elles, tant pour la main droite que pour la gauche. La main, pour tendre l'arc, se place autrement que pour lâcher la fronde; autrement aussi pour jeter une pierre avec la main; différemment pour le pugilat; différemment encore quand on la laisse en repos. Autant qu'on parcourrait des métiers, autant y trouverait-on de positions de mains qui, sans être les plus naturelles, s'adaptent à la besogne qu'on s'y propose de faire. Il est naturel, lorsqu'on veut tendre l'arc, que la main se mette dans la position qui lui donne le plus de force pour cet acte. On la place donc de manière que l'avant-bras soit tendu sur l'articulation de ginglyme du bras avec l'avant-bras; en sorte que les os de l'un et de l'autre se trouvent comme d'une seule pièce. Les os de l'avant-bras, restant fortement appuyés contre l'extrémité de l'humérus, ne peuvent point se déplacer facilement, un des deux avant-bras étant bien tendu et ne cédant point, tandis que de l'autre on retire vers soi la corde de l'arc pincée avec la main, pour la lâcher ensuite promptement. C'est donc ainsi que les archers font partir avec vitesse des flèches qui vont le plus loin et le plus droit au but. Mais qu'y a-t-il de commun entre l'art de l'archer et celui de faire des bandages à des membres? Si un chirurgien bande la main ou l'avant-bras dans cette situation pour l'y laisser, l'on aura ensuite des douleurs à ajouter à celles du mal qu'on a déjà. Si, au contraire, il fait fléchir le membre, comme il doit l'être

---

le dise point expressément ici, cela étant indifférent en cet endroit.

nem præ se ferret, idque tam exterioribus partibus, quam interioribus. Ita quoque, et carnes, et nervos a natura comparatos esse dicebat, sagittariamque artem in testimonium adducebat, ex iisque tum dictis, tum factis, sapientiæ persuasionem sibi sumserat, cæterarum artium immemor, quæ aut viribus, aut artificiis opus suum moliuntur, non advertens, alium esse in alio habitum secundum naturam. Quin et in eodem opere, si res ita tulerit, aliam esse dextræ magnus figuram secundum naturam aliam sinistræ. Alius est enim habitus secundum naturam jaculatoris, alius funditoris, alius in lapidatione, alius in pugillatu, alius in quiete. Quascunque vero artis quis investigaverit, in iis non eadem secundum naturam manuum figura est, sed in unaquaque arte, et ad conveniens instrumentum, quod habet quisque, et ad opus, quod perficere intendit, manuum figuræ accommodantur. Qui autem sagittandi artem exercet, ei hanc manus alterius figuram validissimam esse, par est. Hoc enim habitu brachii pars cardinem referens, in ulnæ sede innixa, ulnæ brachii ossa perinde in directum distendit, quasi totum unum sit. Eoque statu fit recurvata articuli reflexio. Hoc igitur modo locum istum minime flecti, plurimumque intendi oportet, neque nervo, quem dextra tendit, concedere, neque ab eo superari, ita, ut plurimum quidem adducendo chorda trahatur, firmissimo autem et maxime repentino impetu emittatur. Sic enim emissæ sagittæ celeriore impetu longiusque feruntur. Deligatio vero cum sagittandi arte nihil habet commercii. Qui namque deligatum manum ita continere volet, longe alios majores, quam vulnus, dolores afferet. Quod si flectere jubeat, neque ossa, neque nervi, neque carnes amplius eodem statu consistent, sed superata deligatione alio transmutabuntur. Quid ergo utilitatis sagittariorum habitus afferat, non video. Ideoque fortasse non peccaret, qui sapientiæ opinionem sibi vindicat, si permitteret, ut vulneratus ipse manum porrigeret.

Rursus vero alius quidam medicus, supinam manum exhibens, sic componere jubebat, eoque statu devinciebat, eum, naturalem esse, ratus, tum ex cutis planitie conjecturam faciens, tum quod ossa sic se habere, secundum naturam existimaret, ex eo, quod os ad manus juncturam prominens juxta parvum digitum e directo illius ossis situm videatur, ex pour la commodité du malade, les os, les chairs et les nerfs, n'étant plus maintenus dans leur prétendue situation naturelle, forceront le bandage en se déplaçant, et la position de la main de l'archer s'évanouira. Or, on aurait évité cet inconvénient fâcheux, si, sans vouloir faire du merveilleux, on eût tout simplement laissé le malade présenter sa main (1).

4. Un autre se faisait donner la main étendue dans l'état de supination, et en faisait ainsi le bandage. Il soutenait que c'était la position naturelle. Il donnait pour preuve, que la couleur des chairs ne changeait pas, et que les os étaient alors dans leur vrai sens, puisque le condyle du poignet, placé vis-à-vis le petit doigt de la main, se trouve de cette manière vis-à-vis la tubérosité d'où l'on part pour mesurer une coudée. C'est ainsi qu'il appuyait son sentiment touchant la situation naturelle de la main, et il paraissait ne dire rien que de raisonnable. Cependant si l'on met la main en supination, elle est mal à son aise. On peut s'en assurer facilement; il n'y a alors qu'à l'étendre. Quelqu'un moins fort que vous la prenant dans cette position, vous forcera à le suivre, comme il voudra. Si vous tenez aussi un poignard, ayant le bras et la main en supination, vous ne sauriez vous en servir, tant cette attitude est gênante. Quand on fait les bandages dans cette situation, les douleurs qu'on ressent en marchant sont plus grandes; elles sont grandes aussi, en restant couché : et lorsqu'on voudra faire la flexion, les muscles, en se contractant, perdront leur position ainsi que les os. Celui dont je parle ignorait encore, outre les incommodités de la supination, que le condyle, qui fait saillie au carpe vis-à-vis le petit doigt, est une tubérosité du cubitus, tandis que la tubérosité, d'où l'on part pour commencer la mesure de la cou-

(1) Je veux citer ici l'exemple d'un de mes neveux, dont je me déterminai à faire couper les os de l'avant-bras, à l'endroit de leur première fracture, deux mois après qu'ils avaient été, en mon absence, ajustés et bandés dans l'état de supination, par un chirurgien qui jouit de la réputation d'un habile homme. Le cal s'était bien formé, mais l'enfant était entièrement estropié de la main droite, et il ne pouvait absolument pas écrire, ni tenir ferme de cette main quoi que ce fût. La cruelle opération, que l'impéritie du premier chirurgien l'obligea à subir, réussit parfaitement.

quo homines ulnam metiuntur. Atque his argumentis, eum esse naturalem habitum, contendebat, rationique consentanea dicere videbatur. Verum hic habitus, si supina manus collocetur, vehementem dolorem afferet. Eum vero habitum dolori plurimum opportunum quivis comperiet, si quis ita manum suam componat. Si quidem imbecillior robustiorem ita collocatum, ut cubiti flexura supina reflectatur, manu comprehensum, quocunque volet, deduxerit. Neque enim, si gladium hac manu teneat, eo uti possit, usque adeo violenta ista figura est. Ad hæc, si deligatam manum quis eo habitu sinat, majorem quidem dolorem, si obambulet, magnum tamen etiam, si decumbat, sentiet. Quod si quis manum flectat, musculos contrahi, et ossa aliam habere figuram prorsus, necesse est. Quin et præter cætera hujus habitus incommoda, hoc quoque accessit, quod ignorant, os ad manus juncturam juxta parvum digitum prominens, hoc quidem ad ulnam pertinere, illud autem in cubiti flexu, quod ulnam metitur, brachii caput esse. Idem vero esse os hoc et illud hic existimavit, itemque multi alii. Sed qui cubiti gibbus, sive αγκων dicitur, cui nempe innitimur, idem est, quod illud. Sic igitur manum supinam habenti hoc quidem os distorqueri videtur. Præterea vero nervi ipsi, qui a manus junctura et digitis interiore parte procedunt, supina manu distorquentur. Hi enim ad os brachii, unde ulnæ modus definitur, tendunt. Tales quidem tamque multi errores existunt de manus natura, tantaque ignoratio. Quod si quis manum fractam, velut jubeo, statuat, is os, quod est ad parvum digitum, et ad cubiti gibbum tendit, recta convertet, nervique ex manus junctura ad brachii extrema in directum procedent. Manus vero dum suspensa retinetur, eodem habitu, quo deligata, collocabitur, ita, ut ne deambulanti quidem dolorem ullum, aut decumbenti laborem ac defatigationem adferat. Hominem autem ita statui oportet, uti ossis pars, quæ prominet, clarissimo lumini, quantum conceditur, obversa sit, ut nec eum, qui compositionem aggreditur, lateat, num abunde sit in directum constituta. Neque enim peritum artificem manum admoventem os prominens contactu latere poterit.

Quando autem cubiti os utrumque fractum non est, os superius vulneratum

dée, après avoir fléchi le bras, est un condyle de l'humérus. Il pensait que les deux condyles appartenaient au même os, et bien d'autres le croyaient comme lui. Le premier seul appartient au cubitus, qui forme de l'autre bout cette éminence du coude, sur laquelle on s'appuie communément. Lorsqu'on met la main en supination, on croit *mal à propos* que le cubitus roule sur lui-même. Les nerfs et les ligaments qui vont du carpe au dedans de la main et aux doigts, sont alors tiraillés. Ces nerfs s'étendent à l'humérus, os du bras sur le bout duquel se termine la mesure de la coudée. Telles sont, et il y en a bien d'autres, les erreurs qui se commettent au sujet de la position naturelle de la main. Si l'on fait l'extension dans sa situation naturelle, ainsi que je le pratique, le cubitus se trouvera en droiture vis-à-vis le petit doigt. Les ligaments et les nerfs du carpe qui vont au bras, seront aussi en sens droit; et la main qu'on suspendra par une écharpe, restera dans la même situation dans laquelle se sera fait le bandage, sans occasioner de douleurs, ni quand on marche, ni quand on est couché. On a soin de placer d'abord le membre, de manière que la partie où l'os fait quelque saillie, soit bien exposée à la lumière, afin que celui qui opère puisse facilement voir dans l'extension, quand l'os est redressé. Le tact seul suffirait à ceux qui ont de l'expérience, pour reconnaître s'il y avait quelque os trop élevé.

5. (*Pour l'avant-bras.*) Pour l'avant-bras, lorsque ses deux os ne sont pas cassés, si le radius l'est, la cure est plus facile quoiqu'il soit le plus fort, que si le cubitus était cassé seul; tant parce que le cubitus maintient le radius en sa place, qu'à cause que celui-ci est enseveli dans les chairs, excepté près du carpe. Plusieurs muscles recouvrent le radius dans sa partie supérieure, quoique l'inférieure soit presque à nu; on l'y touche facilement. Il faut néanmoins pratiquer une extension assez forte. Quand le radius est entier, et le cubitus cassé, une moindre extension suffit. Si tous les deux sont cassés, la contre-extension doit être forte. J'ai vu un enfant en qui l'extension avait été trop violente; on la fait ordinairement trop faible. Durant l'extension, on ramène les os avec la paume de la main. On enduit ensuite la partie de quelque cérat, mais en petite quantité, sans en surcharger les linges; et l'on fait le bandage après avoir plié le bras, de manière que la main ne soit pas plus basse que le coude; qu'elle soit au contraire un peu plus élevée,

faciliorem curationem admittit, etsi crassius existit, partim quidem, quod ei sanum fundamenti loco subtenditur, partim vero quia facilius latet, nisi id circa manus juncturam contigerit. Crassior enim caro superiore parte adnata est, os vero inferius neque carnem habet, neque facile latet, extensioneque vehementiore indiget; sin vero non hoc, sed alterum comminutum fuerit, levis intensio satis est. At ubi utrumque fractum est, valentiore intensione opus est. Puerum quidem plus æquo distentum vidi, plerique tamen minus, quam res postulat, distenduntur. Intenta vero manuum volis admotis dirigenda sunt. Deinde adhibito cerato non ita quidem multo, ne deligamenta defluant, ita deligare, ut ne summa manus cubitu flexus inferior, verum paulo etiam superior collocetur, quo sanguis intercludatur, neque ad extremitatem defluat. Tum demum linteo deligare, initio ad fracturam injecto, sic, ut firmet quidem, non tamen vehementer comprimat. Ubi circa eumdem locum iterum, atque tertio fasciam involveris, sursum ea feratur, quo sanguinis affluxus retineatur, ibique desinas, eamque minime longam esse oportet. Altera vero fascia, initio quidem supra fracturam injecto, ac semel eodem voluta, tum demum deorsum feratur, minusque comprimendo longiora spatia transcurrat, quo possit ad eum locum, in quo prior finiit, recurrere. Atque hic quidem linteа ad dextram aut sinistram deducantur, aut in utramlibet partem ad fracturæ habitum accommodata huc vel illuc inclinare convenit. Posthæc splenia modico cerato illita superinjicienda, sic enim lenius et firmius hærebunt. Quæ ita deinde fasciis alligare oportet, ut permutato ordine inter se, modo quidem in dextra, modo etiam in sinistra ferantur, ac plurimum sane ab inferiore parte sursum, interdum quoque a superiore deorsum ducantur. Extremæ vero partes in angustum extenuatæ, spleniis in orbem ductis curandæ, pluribus fasciarum obvolutionibus, non confertim, sed sensim, totum corrigentes. At circa manus juncturam eas laxe variis in locis circumdare oportet.

Quod ad linteorum copiam attinet, primo duæ portiones satis esse possunt, inde autem recte esse curatum conjicies, isque est deligati terminus, si interrogatus, num prematur, ipse premi quidem

afin que le sang ne se porte pas à l'extrémité. En faisant la ligature, on commence sur l'endroit malade (1), sans appuyer ni serrer guère. Après deux ou trois tours, on dirige la bande vers le haut, en serrant davantage, pour empêcher l'affluence du sang, et on arrête la première bande qui doit être courte. On en a une seconde, qu'on commence pareillement de rouler (2) à l'endroit de la fracture. Après y avoir fait un tour, on la dirige vers le bas, et on la serre moins que la première. On lui fait parcourir plus d'espace, pour aller se terminer où la première a fini. On roule la bande de droite à gauche, ou de gauche à droite, ou dans une autre direction, en suivant toujours celle qui paraît la plus utile et la plus propre à contenir les parties dans la bonne position. On met ensuite des compresses légèrement enduites de quelque cérat, propre à les tenir adhérentes et assujéties. On les recouvre enfin d'autres bandes, allant de gauche à droite, et de droite à gauche, commençant par le bas, et faisant plus de tours de bas en haut, que de haut vers le bas. Les parties grêles et sèches doivent être recouvertes de plus de compresses, placées tout à l'entour à plusieurs reprises, par parties, sans vouloir rendre le bandage égal et uni, au moyen d'une seule compresse, tandis qu'il en faut une succession graduée vers le carpe.

6. Quant au nombre de linges suffisants pour les bandages, il faut d'abord les diviser en deux portions, *une pour la partie ascendante, l'autre pour la partie descendante.* Le signe que le bandage va bien lorsqu'il est fini, tient aux réponses du malade. Quand on lui demande s'il se sent serré, sans l'être trop, surtout à l'endroit de la fracture, il faut qu'il puisse toujours, durant qu'on fait le bandage, répondre qu'il va bien. On le reconnaît encore, à ce que pendant les premières vingt-quatre heures, le bandage reste dans le même état, sans trop

(1) *On commence sur l'endroit malade.* Ce n'est point la pratique de plusieurs chirurgiens éclairés de nos jours. Ils croient ne devoir pas commencer le bandage par l'endroit où est la fracture, quand il s'agit de deux os conjugués, tels que le péroné et le tibia, le cubitus et le radius.

(2) Hippocrate dit constamment *rouler* la bande pour exprimer les tours qu'on en fait sur la partie, en *déroulant* la bande qu'on y applique.

se dixerit, sed leviter, idque præcipue circa fracturam. Atque hæc ita se habere perpetuo fateatur, necesse est, qui deligatur. Modus vero his signis deprehenditur, si eodem die ac nocte, quo deligatus est, ipse sibi magis non minus compressus esse videatur. Postero etiam die ad summam manum exortus tumor, parvus ac mollis, moderatæ compressionis tibi erit indicio. At desinente die se minus compressum sentiat, tertioque die vincula laxa videantur. Nosse autem oportet, ex his, quæ dicta sunt, si quid desideretur, laxius, si quid superet, arctius, quam conveniat, vinculum fuisse compressum. Atque hac conjectura adhibita, deinceps vel laxiores, vel arctiores fascias admovere licebit. Tertio vero post extensionem et directionem die solvere membrum convenit, ac si primis diebus tibi moderata deligatio contigerit, istam paulo arctius constringes, initio etiam supra fracturam, ut prius injecto. Sic enim, ubi primum fracturam devinxeris, sanies ad extremam utramque membri partem exprimitur; sin alia parte prius constrinxeris, inde ad fracturam expressio fiet. Quod intellexisse quidem ad multa conducit. Inde igitur deligationem et compressionem initium ducere semper opus est. In reliquis vero ea ratio servanda est, ut, quo longius a fractura recesseris, eo minorem compressionem facias, laxa tamen numquam ex toto vincula circumducantur, sed adhærescant. Deinde pluribus linteis unaquæque deligatio vincienda. Ac interrogatus fateatur, se paulo magis, quam antea, compressum esse, maximeque ad fracturam. In reliquis eadem observanda ratio, tum quod ad tumorem, tum dolorem, tum allevationem attinet, quæ in prima deligatione. Ubi tertius advenerit dies, et vincula laxiora æger senserit, dein solvere convenit, rursusque paulo arctius vincire, idque omnibus injectis fasciis, quibus deligandus erit. Postea eadem omnia, quæ in primis deligationum circuitibus, circa ægrotum contingant. Ubi autem ad diem tertium ventum est, qui septimus est a prima deligatione, si recta deligatio fuerit, tumor in summa manu, isque non admodum magnus aderit, ac deligatus locus, cum vinculum injicietur, tenuior ac gracilior conspicietur. Septimo vero die etiam admodum tenuis, et ossa fracta facilius tractantur, et ad directionem adducuntur. Hisque hoc modo se habentibus, directione facta, deligationem ad ferulas excipiendas accommo-

serrer ni devenir plus lâche; mais le lendemain, il y aura une petite enflure à la main, qui prouvera que la constriction est celle qu'il faut. Le second jour, le malade se doit sentir moins serré; au troisième jour, le bandage doit paraître lâche. C'est ainsi qu'on reconnaît si l'on a trop bandé ou pas assez, pour y faire du changement, quand il le faut, en lâchant ou serrant davantage. — Le troisième jour, on détachera le bandage, s'il le faut, pour reconnaître si le membre est droit, et s'il a été bien tendu. Si le bandage allait bien les jours précédents, on doit le serrer un peu plus le troisième, en appliquant le commencement d'une nouvelle bande sur l'endroit malade, comme on a fait le premier jour. En commençant par l'endroit malade, on pousse les humeurs ichoreuses loin du mal, çà et là. Si l'on commençait par un autre endroit, on amènerait les humeurs vers le mal. Ceci est un article important. On choisira donc le lieu, pour commencer les bandages, d'après ce principe. On continue ensuite suivant l'occurrence, serrant moins quand on est éloigné du mal, de manière cependant que nulle part les bandes ne soient lâches; elles doivent s'appliquer juste. C'est ainsi qu'on appose, le troisième jour, les nouvelles compresses et bandes. Le malade interrogé doit pouvoir répondre, qu'il se sent plus serré qu'auparavant, surtout à l'endroit malade, assez ailleurs, tant près de l'endroit où l'enflure est venue qu'autre part, sans se trouver trop gêné ni ressentir des douleurs. On se règle, à cet égard, par les effets des bandes du premier jour. Si elles se trouvaient beaucoup trop lâches au troisième, on les déroulerait, pour serrer le tout un peu plus, et l'on y superposerait ensuite celles qui conviennent au second bandage. —Au troisième jour suivant, qui est le septième depuis le premier appareil, en supposant que tout s'est bien passé jusqu'alors, l'enflure de la main subsistera, mais elle sera moindre. Toute la partie sous le bandage se trouvera moins grosse, et comme maigrie. Tout étant alors dans le relâchement, les os se prêtent davantage au mouvement pour être parfaitement redressés, s'il le faut; dans ce cas, on les redresse, et l'on met les éclisses après avoir serré davantage, à moins qu'il n'y ait d'enflure de la main avec douleur.

(*Les éclisses se mettent le septième jour après celui du premier appareil.*) On place les éclisses par-dessus le bandage, et on les entoure d'autres bandes lâches; de manière qu'il ne résulte de l'addition des

dare oportet, paulo amplius, quam antea comprimendo, nisi quis major dolor a tumore, qui in summa manu est, excitatus fuerit. Ubi vero fascias deligaris, ferulæ sunt apponendæ, et quam maxime laxis vinculis comprehendendæ, ita, ut quiescant, neque quidquam ferularum appositio ad manus compressionem addat. Post hæc in dolore, et tolerandi facilitate, eadem, quæ in primis vinculorum circuitibus, spectentur. Abhinc tertio die, si vinculum laxum æger senserit, tum demum ferulæ, circa fracturam præcipue, firmandæ sunt, reliquaque etiam pro ratione, si quidem vinculum laxum potius fuerit, quam adstrictum. Crassiorem autem, neque tamen multo, ferulam esse oportet, qua fractura eminet. Maximaque adhibenda est diligentia, ne vel e regione pollicis ferula statuatur, verum in hanc vel in illam partem, neque e regione parvi digiti, qua ossis est eminentia in manus junctura, sed hac vel illac; sin forte conducit, his locis ferulas quasdam ad fracturam adhiberi, eas aliis breviores esse oportet, ut ne ad ossa juxta manus juncturam eminentia pertingant. Sic enim exulcerationis aut denudationis nervorum periculum imminet. Tertio autem quoque die ferulas admodum leviter obfirmare oportet, in consilium adhibentes, ut nec ultra adstringant, quam ut vinculum contineant.

Quod si sub prioribus vinculis ossa abunde esse directa, probe cognoveris, et neque pruriginis, neque exulcerationis metus ullus subsit, sic alligatas ferulas ultra vigesimum diem sinere oportet. Nam plerumque triginta ad summum diebus cubiti ossa in totum coalescunt, nihil tamen est perpetuum. Nam et natura a natura, et ætas ab ætate plurimum distat. At ubi resolveris, aquam calidam affundere, pauloque minus, quam antea, comprimendo, et paucioribus, quam prius, fasciis religare convenit, ac demum tertio quoque die resolvere, et minus quidem comprimendo, paucioribus, quam antea, fasciis deligare. Quod si alligatis ferulis ossa non recte posita, aut aliud quid vulnerato molestum esse, suspicio sit, dimidio temporis spatio, aut paulo ante solvere, itemque religare oportet. At quibus circa initia cute integra ossa foris non eminent, iis abunde est victus ratio mediocris Pauciore tamen victu

éclisses, ni de nouvelle incommodité, ni une cause d'enflure à la main. Il faut, dans ce troisième appareil, éviter, avec la même attention que dans les précédents, tout ce qui peut donner des douleurs ou occasioner de la gêne. Trois jours après, si le bandage est lâche, l'on serre de nouveau les éclisses, faisant qu'elles appuient toujours sur l'endroit malade. On resserre le reste aussi, suivant le besoin, là où le bandage se trouve plutôt lâche que serré. Les éclisses doivent être un peu plus épaisses vis-à-vis l'endroit de la fracture, là où l'os faisait saillie. On prendra garde surtout de ne placer point d'éclisses, ni au-dessus du pouce, ni au-dessus du petit doigt, à l'endroit où la première phalange s'articule avec la main; on les place ailleurs indifféremment. Mais si la situation de la fracture exige qu'il y en ait dans cette direction, on les fait un peu plus courtes, afin qu'elles n'appuient point sur les éminences qui sont au-dessus du carpe. Il y aurait à craindre qu'il ne s'y fît des ulcérations, à cause qu'il s'y trouve peu de chairs. On a soin de regarder, le troisième jour après avoir mis les éclisses, si elles ont besoin d'être serrées de nouveau, ou lâchées.

7. Lorsqu'on voit que les os sont bien maintenus par les premiers bandages, qu'il n'y a ni de prurits, ni de soupçons de quelque ulcération, on laisse ainsi les éclisses, sans toucher au bandage, jusques après le vingtième jour. Les os de l'avant-bras se reprennent dans trente jours complets. Ceci cependant souffre des exceptions. La constitution du sujet, et son âge y mettent des différences considérables. — Lorsqu'on aura défait l'appareil, on humectera la partie avec beaucoup d'eau chaude, avant que de le remettre : on serrera un peu moins qu'auparavant, et l'on ne mettra pas autant de bandes. Si depuis qu'on a mis les éclisses, on soupçonnait que les os ne sont pas rajustés droit, ou qu'il est survenu quelqu'accident à l'endroit malade, on déferait l'appareil vers le milieu du terme, ou un peu auparavant, pour faire un nouveau bandage.

8. Le régime pour ceux dont la fracture est sans plaie, dont les bouts des os ne paroissent point au-dehors, doit être modéré. Il suffira, durant les dix premiers jours, qu'ils prennent peu de nourriture, qu'ils ne fassent point d'exercice, et qu'ils usent d'aliments liquides propres à tenir le ventre libre, s'abstenant de viandes et de vin. On augmente ensuite peu à peu. Ce que je dis ici du régime peut être regardé comme un précepte, dont il faut se faire une loi dans le

ad decimum usque diem utendum, præsertim cum ex toto quiescant, ac obsonia liquida adhibenda, quæ ventrem modice deducant, vino vero et carnibus abstinendum, post hæc paulatim reficiendi. Atque ista oratio velut æqua quædam lex de fracturarum curatione instituta est. Quæ ita tractanda sunt, ut ex his justa curatio procedat; sin vero secus contingat, scire licet, in ipsa curatione aliquid vel deficere, vel redundare. Ad hæc in hoc simplici modo ad ea animum intendere oportet, quæ non admodum advertunt medici, quamvis, nisi recte procedant, curam omnem, totamque vinciendi rationem corrumpere valeant. Nam si os utrumque, aut inferius tantum fractum sit, vinctique manus mitella quadam excipiatur, quæ magna sui parte fracturam contineat, hinc vero et inde manus dependeat, huic in superiorem partem os perverti, necesse est; sin vero ossibus sic fractis summam manus partem, et eam, quæ est ad cubiti flexum mitella excipiat, quod autem in cubito est, reliquum dependeat, in inferiorem partem os depravatum erit. Oportet igitur mitella lata et molli maximam cubiti partem, et manus juncturam, æqualiter sublatam esse.

Caput II. — Brachii fracti curatio; pedis luxati curatio; cruris luxati et fracti curatio; femoris fracti curatio.

At vero brachio fracto, si quidem manu porrecta distentio adhibeatur, brachii musculus intentus deligabitur, atque ubi vinctus cubitum inflexerit, brachii musculus figuram immutabit. Brachii igitur æquissima distentio hæc est. Lignum cubitale, aut paulo brevius, cujusmodi sunt ligonum manubria, ab utraque parte fune deligatum suspensum esse oportet. Homo autem alto quodam sedili collocatus manu superincumbat, sic, ut manubrium sub ala ita statuatur, vix ut ille considere possit, sed prope suspensus maneat. Tum supposito firmo aliquo, et superdato pulvino uno scorteo, aut pluribus, ea altitudine, quæ oblique collocato cubito ad rectum angulum respondeat, præstiterit quidem ex corio lato et molli, aut fascia lata superinjecta, grave

traitement des fractures de l'*avant-bras*, pour y avoir une bonne réussite. Sinon, l'on peut être assuré qu'il s'y trouvera à la fin quelque inconvénient pour avoir trop accordé ou pas assez. Il est encore une chose à laquelle on ne fait point une attention suffisante, parce qu'elle paraît toute simple; et cependant si l'on y manque, tous les soins dans les bandages deviennent aussi inutiles que si l'on n'avait pas bien rajusté le bout des os. C'est que si les deux os de l'avant-bras sont cassés, ou même le radius seulement, et que le malade ait l'avant-bras suspendu par un ruban qui soutienne une partie de l'endroit où est le mal, de façon que la main et le coude penchent, n'étant pas chacun soutenus dans leur extrémité, il arrivera nécessairement que l'os s'arquera en montant un peu dans son milieu. Si au contraire dans la fracture supposée, on soutient l'extrémité de la main et le coude au moyen de rubans, sans soutenir tout l'avant-bras, l'os se pliera nécessairement au milieu vers le bas. On doit donc suspendre la main et tout l'avant-bras avec le coude, au moyen d'une écharpe large et molle.

9. (*Fracture de l'humérus.*) Quand l'humérus est cassé, si on fait l'extension, en tenant la main et l'avant-bras tendus avant d'appliquer le bandage, il arrivera qu'en faisant ensuite la flexion de l'avant-bras, les muscles changeront de situation. La manière de faire l'extension est celle-ci : l'on a un petit billot de la longueur d'environ une coudée, ou même moins, par exemple, un manche d'outil. On le suspend par les deux bouts, avec une courroie fixée fortement en haut, qui le maintienne dans une situation horizontale. On place le malade sur une strade un peu élevée, ayant sa main pendante; en sorte que le billot soit sous son aisselle, et que l'homme puisse à peine se remuer, étant lui-même comme suspendu par le dessous de l'aisselle. On a ensuite une petite table sur laquelle est placé un coussin de cuir ou un nombre de coussins suffisants pour que le malade puisse commodément y appuyer l'avant-bras que l'on fléchit à angle droit. Le mieux alors est d'entourer le bout du bras, avec une bande de cuir large, souple et molle, pour y suspendre quelque poids propre à faire l'extension convenable. Sinon, l'on emploie la force d'un homme vigoureux, pour tirer le bras en bas, dans cette situation. Durant ce temps, le chirurgien, placé sur un siége élevé, travaille avec la paume de la main à réduire et à ajuster l'os fracturé; ce qui est facile. Cette disposition lui est

aliquod pondus, quod modice intendat, suspendere; alioqui vir robustus sic collocatum cubitum ad cubiti flexuram vi quadam deorsum deducat. Medicus vero erectus, altero pede altiore loco collocato, ad curationem aggrediatur, et manuum palmis os componat. Quod certe facile fiet. Hæc enim intendendi ratio laudabilis est, si quis ea probe utatur. Postea injectis circa fracturam fasciarum initiis, ad deligationem accedat, cæteraque omnia, quemadmodum antea monuimus, ad curationem accommodet, easdemque interrogationes, atque eadem indicia adhibeat, ut intelligat, num moderate se habeant, necne, et tertio quoque die deligationem admoveat, magisque comprimat. Septimo, aut nono die ferulæ circumdandæ. Ac si metus sit, os non recte repositum esse, medio spatio solvere, posteaque, ubi recte collocatum fuerit, religare oportet.

Firmatur autem brachii os diebus fere quadraginta. Quos ubi excesserit, resolvendum, minusque adstrictis fasciis, ac paucioribus, vinciendum. Victus quoque ratio exquisitior quodammodo, ac diuturnior, quam antea, adhibenda, conjectura ex tumore, qui in summa manu est, ejusque viribus, sumta. Illud præterea animadvertendum, brachium suapte natura in exteriorem partem inclinari, eoque, si male curetur, distorqueri solere. Quin et reliqua omnia ossa, qua parte naturaliter distorta sunt, eo, ubi fracta curantur, facile perverti consuerunt. Si qua igitur talis est suspicio, fascia lata brachio circumjicienda, et ad pectus circumducenda. Cumque quiescere volet, inter cubiti gibbum et costas splenium quoddam multiplex involutum, aut aliud quidpiam ejusmodi, subjiciendum. Hac enim ratione incurvati ossis directio fiet, ea tamen cautione adhibita, ut ne minus ad interiorem partem ducatur.

Pes autem hominis ex multis et parvis ossibus, non secus ac summa manus, constat. Quæ neque fere frangi consuerunt, nisi ab acuto aliquo et gravi, una quoque carnosæ partis vulnus accedat. Sed de vulneratorum curatione, ubi de ulceribus agetur, dicemus. Quod si quid suo loco moveatur, aut digitorum arti- très-avantageuse, s'il sait bien se la procurer. Ensuite il fait le bandage, en commençant par l'endroit de la fracture; et le reste, comme nous l'avons dit en parlant de l'avant-bras. Il doit faire aussi les mêmes questions, et recourir aux mêmes signes, pour reconnaître s'il serre le bandage convenablement. — Le troisième jour, on met le second appareil, et on le serre davantage. Les éclisses se placent le septième jour ou le neuvième. Quand on soupçonne que l'os n'est pas dans sa situation naturelle, on délie le tout vers le milieu du terme; et après avoir ajusté les bouts de l'os, on remet le bandage.

10. *Traitement après le bandage fait dans le cas de la fracture de l'humérus.*) L'humérus se réunit communément dans quarante jours. Après ce terme, on défait le bandage et on en met un moins serré, avec moins de bandes. On observe ici un régime plus austère que pour l'avant-bras; et l'on y persiste même plus de temps, se conduisant par l'état de l'enflure de la main.

(*Précaution industrieuse et importante.*) On observera que l'os du bras est naturellement un peu contourné en dehors; et il arrive souvent qu'il n'a point sa forme naturelle, pour avoir été mal bandé. Généralement tous les os qui ont quelque contorsion ou courbure tendent, après les bandages mis à la suite des fractures, à s'écarter de la direction qui leur est naturelle, et contractent facilement des difformités. Lors donc qu'on craint cette distorsion, on assujétit le bras par une large bande, qui se roule autour du thorax, quand le bras a pris son repos; on met entre les côtes et le coude une serviette en plusieurs doubles, ou autre chose de pareil, qui oblige le bras de prendre une sorte de courbure; ayant soin en même temps d'empêcher que la face interne ne se courbe trop.

11. (*Luxation des os du pied.*) Le pied de l'homme est composé de plusieurs petits os, de même que la main. Ces os ne se cassent pas, à moins que les chairs ne soient déchirées avec la peau par quelque corps tranchant, ou écrasées sous quelque poids. Nous dirons, en traitant des cas avec plaies, la manière dont ceux-là doivent être soignés. Il se fait des luxations aux articulations des doigts du pied, ou aux os du tarse. Il faut d'abord faire la réduction, remettant chaque os à sa place, ainsi qu'il a été dit en parlant de la main; enduire de cérat, mettre des compresses et des bandes comme dans le cas des fractures, excepté qu'on ne met point d'éclisses: on bande de même *suivant l'art*,

culus, aut aliud quodpiam os ex his, quæ primam plantam constituunt (quam ταρσον vocant), in suam quodque sedem compellendum, non secus ac in manu. Curatioque adhibenda per ceratum, splenia, et fascias, non secus ac in fracturis, ferulis prætermissis, eodem modo comprimendo, ac tertio quoque die deligando. Interrogandus quoque is, qui vincitur, perinde etiam ac in fracturis, adstrictane sit, an laxa deligatio. Sanescunt autem perfecte omnia viginti diebus, nisi quæ cum tibiæ ossibus communionem habent, eique e directo respondent. Quo tempore decumbere confert, id tamen non sustinent, qui morbum parvi facientes, obambulant priusquam sani sint. Ideoque plerique non integre convalescunt, sed subinde, non injuria, eos doloris sensus commonefacit. Nam cum totum corporis onus pedes sustineant, ubi nondum sani deambulant, articuli agitati non recte curantur, eaque de causa subinde ad tibiam dolores sentiunt. Quæ vero cum tibiæ ossibus communionem habent, tum reliquis majora sunt, tum agitata longius tempus ad curationem postulant. Curandi tamen eadem est ratio. Plures autem fascias et splenia adhibere oportet, omninoque utraque parte deligare et adstringere, ut reliqua omnia, ea potissimum parte, qua os emotum est, coque primum fascias circumducere. At quoties fasciæ solvuntur, calida multa utendum. Ea namque in omnibus articulorum læsionibus liberaliter affundenda. Compressiones vero et laxamenta iisdem temporibus fieri, eadem, quæ supra, signa ostendunt. Quod et ubi religare expedit, itidem factitandum. Hi autem, si decumbere non graventur, quadraginta fere diebus in totum convalescunt; sin minus, cum his, quæ prius exposita sunt, tum etiam gravioribus malis afficiuntur.

Qui ab alto desilientes, calci vehementi cum impetu innituntur, iis ossa quidem diducuntur, venulæ, carne circum os collisa, sanguinem effundunt, tumorque ac dolor multus supervenit. Neque enim hoc os exiguum est, subterque e directo tibiæ prominet, et communionem cum venis et nervis magnis habet. Huic quoque ossi posteriore parte tendo annectitur. Curandi autem sunt cerato, splenjis et fasciis, calidaque li- et on met un nouveau bandage le troisième jour. On demande pareillement au malade combien il se trouve serré, ainsi que dans le cas des fractures. La guérison est complète dans vingt jours, excepté pour les os du pied qui s'articulent avec ceux de la jambe. Il convient de se tenir en repos pendant tout ce temps : c'est à quoi manquent les malades qui font peu de cas de leur mal. Ils veulent marcher avant que d'être guéris. Cela retarde la guérison chez plusieurs. Ils paient leur impatience par de vives douleurs. Lorsqu'ils marchent avant le temps, les articulations encore sensibles se froissent dans le mouvement, et l'on éprouve des douleurs à la jambe, tantôt à un endroit, tantôt à l'autre. — Les os du pied qui s'articulent avec ceux de la jambe sont plus gros que les autres. Lorsqu'ils sont luxés, la guérison est plus tardive. La manière de les soigner est la même. On y emploie seulement plus de compresses et plus de bandes ; on fait le bandage en croix; on serre comme pour les autres os, et l'on commence d'appliquer la bande sur l'endroit malade. Chaque fois qu'on examine l'appareil, on arrose copieusement les articulations malades d'eau chaude. On relâche et on resserre les bandages aux époques déjà marquées en parlant des autres os. La guérison parfaite demande ici environ quarante jours, avec la condition de se tenir en repos durant ce temps; sinon les malades s'exposent aux douleurs déjà dites, même très-fortes.

12. (*Dangers des chutes sur le talon en sautant d'un endroit élevé.*) Chez ceux qui, en sautant d'un endroit élevé, tombent rudement sur les talons, les os se luxent; les chairs se froissent, se meurtrissent; les sucs sont exprimés de leurs veines; il survient des enflures et de cruelles douleurs. Il y a un os gros, l'astragale, placé directement sous le tibia, qui communique avec de gros nerfs et de grosses veines; le tendon d'Achille s'insère au-dessous de sa partie postérieure, au calcanéum. On emploie ici dans les pansements plus de cérats, plus de compresses, plus de bandes, plus d'eau chaude. Il y faut un soin particulier et beaucoup d'adoucissants. Quand les chairs sous le talon sont molles et tendres, on n'y fait rien, on les laisse ainsi; quand elles sont dures et calleuses, *comme c'est l'ordinaire*, on les relâche, et on les taillade légèrement, de manière cependant à ne pas faire couler le sang. Il n'appartient pas à tout le monde de faire ce traitement dans le cas dont je parle. Si l'on fait dans ce cas le bandage autour des malléoles à la manière ordinaire, passant la bande tan-

beraliter affundenda, et pluribus fasciis utendum, tum præcipue etiam quam optima et lenissima adhibenda. Quod si cutis, quæ calcem ambit, natura mollis existiterit, sic sinere oportet; sin crassa et dura, qualis in cæteris cernitur, ea æqualiter incidenda et attenuanda est, neque tamen vulneranda. Ista autem recte deligare non est cujusvis. Si quis enim eo modo devinciat, quo cætera circa malleolos vinciuntur, partim quidem ad pedem, partim vero ad tendinem fascia circumjecta, hujusmodi fasciarum constrictiones calcem, qua collisio exstitit, sejungunt, unde ei siderationis periculum impendet. Quod si accidat, toto ævo perdurat. Nam quæ aliæ sunt siderationes, velut ubi ex decubitu negligenter collocato calce is nigrescit, aut, sive ex insigni et diuturno tibiæ aut femoris vulnere, quod calci communicatum fuerit, sive ex alio morbo, diu supini ægri decubuerint, eæ tamen iis diuturnæ et molestæ sunt, et quæ sæpe recrudescunt, nisi optima diligentia et longa quiete curentur. Quare quæcunque hujusmodi siderationes contingunt, eæ, præter aliam noxam, corpus quoque in summum discrimen adducunt. Febres enim admodum acutæ superveniunt, assiduæ, cum tremore et singultu, mentem tentantes, et quæ paucis diebus ægrum e medio tollant. Existunt quoque venarum sanguinem fundere solitarum livores, eæque veluti nauseabundæ sanguinem refundunt, et cancro propter compressionem occupantur. Possunt etiam ista incidere absque alia siderationc. Atque hæc quidem ad vehementissimas collisiones referenda sunt. Plurima tamen leviter colliduntur, ac neque magnum studium aut diligentiam requirunt, nihilo minus recte tractari debent. Ubi autem vehemens illisio incumbere videbitur, tum fulcire, tum quæ dicta sunt, facere convenit. Tum vero maxima fasciæ parte ad calcem circumjecta, partim summum pedem, partim medium, interdum etiam, quæ ad tibiam sunt, oppositis inter se ductibus obvolvere, tum vicinas partes omnes, hinc et inde, velut ante dictum est, vinculis comprehendere, neque vehementem quidem compressionem, sed multas tamen linteorum convolutiones facere. Præstat autem eodem, aut postero die, veratri potionem exhibere, tertio die solvere, ac rursus deligare. Recrudescat vero, necne, morbus, his indiciis cognoscetur. Namque ubi sanguis e venis refusus, aut quæ nigri-

tôt sous le milieu du pied, tantôt sur le tendon, ces tours de bande *en huit de chiffre* tendent à isoler le talon à l'endroit où est précisément la contusion; et il en résulte le danger d'une gangrène au talon, dont le malade reste estropié pour toujours. On voit que dans les gangrènes qui arrivent pour d'autres causes, comme lorsque l'on a remis une jambe qui noircit ensuite pour avoir été mal remise; ou à la suite des grandes blessures faites à la jambe et de celles qui sont difficiles à guérir, qui intéressent le tibia ou même le fémur, et dans tous les cas qui obligent à rester long-temps étendu sur le dos, les maux sont longs, fâcheux, pleins d'accidents et de récidives, s'ils ne sont soignés avec les plus grandes précautions, et si le malade n'observe un repos absolu. De même, dans la gangrène dont je parle, il se joint à l'inconvénient de demeurer estropié les plus grands dangers pour tout le corps; car elle entraîne des fièvres des plus aiguës, qui sont obstinées, dans lesquelles il survient des tremblements, des hoquets, des délires, et qui donnent quelquefois la mort en peu de jours. Les veines vomissent un sang noirâtre, et les chairs comprimées deviennent carcinomateuses. Ce que les autres gangrènes produisent au-dehors, celle-ci, qui est causée par une violente attrition, le fait au-dedans. Il arrive souvent que l'attrition est moins forte; il n'y faut pas alors autant de soin : mais on doit toujours se conduire avec précaution.

(*Traitement du cas ci-dessus.*) Lors donc qu'il paraît que le froissement a été violent, après avoir pratiqué ce que nous avons déjà dit, on fera le bandage de manière qu'il porte en grande partie sur le talon, passant tantôt sous cette extrémité du pied, tantôt sous le milieu, faisant aussi quelques tours de bande sur la jambe, et ayant attention que les bords des bandes soient placés les uns près des autres, ainsi que je l'ai déjà expliqué. On ne serrera guère, mais on mettra plusieurs bandes. Il sera très-bon de donner l'ellébore des le même jour ou le lendemain. Le troisième jour on déliera le bandage, pour le remettre. Voici les signes auxquels on reconnaît si le mal s'irrite ou non. Quand les humeurs qui coulent dans les veines sont fort rouges, et les endroits contus avec leur voisinage tendus, l'on doit craindre l'inflammation. Si le malade est sans fièvre, on le purgera par le haut, ainsi que je l'ai dit, mais ce n'est qu'autant qu'il n'y aurait point de fièvre. S'il y avait de la fièvre, l'on ne purgerait point; on interdirait l'usage des aliments et des purées; on donnerait l'eau pour boisson et l'hydro-

cant, quæque his vicina sunt, aliquantulum rubescunt, aut obdurescunt, periculum est, ne recrudescat. Quod si febre vacet æger, sursum purgante medicamento utendum, velut dictum est, quod idem etiam convenit, ubi febris non est assidua. Eo namque, si febris fuerit assidua, abstinendum, ut et cibis ac sorbitionibus, potioneque utendum aquæ, non vini, sed aquæ mulsæ acidæ, οξυγλυκες vocant. At si nullus recrudescentis morbi metus est, sugillata et nigrores, circumvicinæque partes, citra duritiem, aliquantulum ex virore pallescunt. Id, quod certum est in omnibus sugillatis indicium, non futurum, ut unquam morbus recrudescat. Quæ vero cum duritie livent, ea certe, ne nigrescant, periculum est. Ac danda est opera, ut pes plerumque reliquo corpore paulo altior collocetur. Sanus autem, si quiescat, intra sexaginta dies evadet.

At vero tibiam duo ossa constituunt, quorum quidem unum altero hac parte longe tenuius, illa vero parte paulo tenuius est. Cohærent autem inter se, qua parte pedem contingunt, communeque habent ossis accrementum, sed in tibiæ directione non cohærent. Ad femur vero adnato quodam osse conjunguntur, quod septum medium habet. Osque alterum, qua parte parvum digitum spectat, paulo longius producitur. Ac ossium tibiæ natura sic se habet. Atque hæc utraque ossa interdum quidem, qua pedem contingunt, una cum adnato osse suis sedibus excidunt, quandoque vero adnatum os dimovetur, quandoque etiam alterum os. Hæc sane, modo homines quiescant, minus molestiæ exhibent, quam quæ in prima manus junctura existunt. Curatio vero in utroque assimilis. Nam et hic per intentionem repositio, velut in illis, molienda. Quanquam eo valentiorem hæc intentionem desiderant, quo validius hac parte corpus est. Ut plurimum tamen duo viri satis sunt, qui in diversa contendant; sin minus valentiorem intentionem moliri proclive est. Aut enim humi defosso rotæ modiolo, aut alia quapiam re huic simili, molle aliquid ad pedem circumdare oportet, deinde loris bubulis latis pedem circumvincire, eorumque capitibus aut ad pistillum, aud ad aliud lignum alligatis, mel, point de vin. Quand il ne doit point y avoir d'inflammation, les veines, les endroits contus et leur voisinage sont bleuâtres. Il n'y a pas de tension. Ce signe est bon dans tous les cas des ecchymoses Toutes les fois qu'elles sont dures, tendues et livides, il est dangereux qu'elles ne deviennent noires. On aura soin que le pied soit tenu un peu plus élevé que le reste du corps. Le malade sera guéri dans soixante jours, pourvu qu'il ne fasse pas de mouvement.

13. (*Luxation des os de la jambe dans leur articulation avec le pied.*) A la jambe il y a deux os dont l'un est beaucoup plus mince que l'autre dans quelques endroits, et pas beaucoup plus dans d'autres. Ils s'unissent, par une de leurs extrémités, tous les deux avec les os du pied, se touchant par leurs épiphyses; ils ne se touchent point dans leur corps; ils s'articulent à l'extrémité supérieure avec le fémur l'un à l'autre, et l'apophyse du tibia qui s'y articule en a une au-dessous qui s'articule avec le péroné; de sorte que le tibia qui répond au petit doigt du pied, est dans sa partie supérieure un peu plus haut que le péroné. Telle est la disposition des deux os. Il leur arrive de se luxer à l'articulation avec le pied, quelquefois tous les deux ensemble, d'autres fois le péroné seul, certaines fois le seul tibia. Ces luxations sont moins alarmantes que celles de l'avant-bras, pourvu que le malade garde le repos. On en fait la réduction de même; mais les extensions doivent être ici plus fortes, parce que les parties du corps, en cet endroit, sont plus vigoureuses. Deux hommes y suffisent d'ordinaire; l'un pour faire l'extension, l'autre pour la contre-extension. S'ils ne suffisent point, il est facile de faire une extension plus grande. On fixe un moyeu de roue ou autre chose pareille, dans le plancher de l'endroit où se trouve le malade. On enveloppe le pied de quelques coussinets; et, après l'avoir entouré d'une large courroie de cuir de bœuf, dont on attache le bout à un long pilon ou à quelque billot, qui a une de ses extrémités engagée dans le trou du moyeu, on prend dans ce trou le point d'appui, en tirant à soi l'autre extrémité du billot. En même temps un autre fait la contre-extension par le gras de la jambe, tandis qu'un troisième, placé derrière les épaules, retient le corps dans une bonne situation.

14. (*Divers moyens de se procurer de la force pour faire les extensions et les contre-extensions.*) Il est quelquefois nécessaire d'augmenter la force de la contre-extension en enfonçant dans le plancher un

lignum, summa ejus parte in modiolum immissa, reflectere, quosdam vero a superiore parte humeris apprehensis et poplite, in diversum extendere.

Sed et superiori corporis parti vis hoc modo, si lubet, adhiberi potest. Ligno tereti, levi, alte defosso, pars ejus quædam exstans media inter crura ad interfemineum statuatur, ne corpus ad eos, qui a pedibus extensionem faciunt, delabatur. Deinde ne in crus, quod intenditur, inclinet, aliquis a latere assidens natem repellat, ne corpus circumdatur. Idem quoque fiet, si ad utramque alam ligna affigantur, brachiaque protensa serventur, alius autem, genu apprehenso, ita in diversa contendat. Quin etiam, si placet, hoc molieris aliis habenis, ad genu vel femur alligatis, si alterum rotæ modiolum ad caput defoderis, et habenis ad aliquod lignum, quod in rotæ modiolum defixum sit, religatis, contrariam ei, quæ ad pedes fit, extensionem feceris. Quin, si lubet, modiolorum loco, subtensa lecto mediocri trabecula, deinde ad ejus capita hinc et inde lignis obfirmatis, et reflexis, lora intendere licebit. Quod si placet, per asellos, ab utraque parte collocatos, extensionem molieris. Sunt et alia, quam plurima distentionum genera. Præstat autem eum, qui in magna urbe medicinam factitat, lignum habere præparatum, in quo vis omnis contineatur, quæ tam in fractis, quam luxatis omnibus restituendis, tum per extensionem, tum per vectis molitionem adhibetur. Ad hoc satis erit lignum, longitudine, latitudine, et crassitudine, quales columnæ querneæ quadrangulæ fieri assolent. Abunde igitur distento crure, articulus jam prompte reponitur. Sublimis enim in directum supra pristinam sedem tollitur. Ergo manuum palmis componere decet, partim supra prominens os urgendo, partim infra malleolum contra propellendo. Repositum articulum intentum, si fieri potest, deligare oportet; sin hora prohibeant, iis solutis, dum vinculum injectum sit, in diversa diducere. Deligandum vero eodem modo, fasciarum initiis, qua parte os prominet, similiter injectis, primisque orbibus quam plurimis eodem volutis, et spleniis plurimis ad id adhibitis, illicque potissimum adstrictis. Prætereaque hinc et inde plurimum vinculo cirbillot rond, de manière que le bout non enfoncé passe entre les cuisses du malade et s'applique au périnée, empêchant ainsi le corps de suivre tandis qu'on fait l'extension au pied. On a recours à ce moyen quand les hommes qui tirent la jambe sont insuffisants. Pendant ce temps, un homme se tenant incliné à côté, repousse la fesse pour empêcher que le corps du malade ne tourne sur la jambe qu'on étend. On parvient au même but en plaçant un bâton par derrière sous les deux aisselles du malade, qui tient les bras tendus. En même temps un homme le prenant par le genou fait la contre-extension. Quelquefois on met une seconde courroie au genou ou autour de la cuisse. On place un autre moyeu de roue du côté du chevet, et, après avoir attaché le bout de cette seconde courroie à un billot, on prend le point d'appui dans le trou du moyeu pour faire la contre-extension. Quelquefois, au lieu d'employer des moyeux de roue, on établit une planche sous le lit. On prend ensuite aux deux bouts de la planche un point d'appui pour deux billots, dont l'un du côté des pieds et l'autre de celui de la tête, afin de parvenir à une extension suffisante. Il y a bien d'autres manières de se procurer de la force pour faire les extensions. Il est très-à-propos, quand on pratique la médecine dans une grande ville, d'avoir des planches toutes prêtes, propres à faire l'extension, dans tous les cas de fractures et de luxations de tous les membres. Il suffit que ces planches, quant à la longueur, la largeur et l'épaisseur, soient telles qu'on les emploie pour faire les colonnes de chêne à quatre faces égales. *On en fixe deux verticalement vis-à-vis l'une de l'autre, sur leurs bases qu'on arrête aux pieds du lit; on en met deux autres pareillement au chevet. Il y a à chaque couple une manivelle sur laquelle on tourne les courroies qui se roulent autour des essieux qui vont d'une des planches à sa jumelle* (1).

(1) J'ai ajouté ce qu'on lit en italique, d'après les figures qui se trouvent dans la traduction du commentaire de Galien sur ce traité, par Vidus Vidius. J'ai craint que, sans cette addition, le texte qui devait être clair du temps d'Hippocrate, ne parût aujourd'hui inintelligible, quoiqu'il pût être éclairci par un endroit du traité des articles, *infrà* n° 35. Je renvoie même à ces figures, pour se faire, avec leur secours, une idée nette de ce qu'Hippocrate dit en divers endroits de ce traité et du suivant, lorsqu'on se trouvera ne les pas bien entendre au moyen du texte seul.

cumdandum. Hic vero articulus prima deligatione magis comprimendus, quam qui in manu est. Injecto vinculo pars deligata reliquo corpore superior statuatur. Situs autem is esse debet, ut pes quam minime dependeat. At corporis extenuationem talem feceris, prout gravis luxatio fuerit, siquidem nonnulla leviter, alia multum luxantur. Omnino magis et diutius in crurum, quam brachiorum vulneribus extenuandum est, quippe cum hæc illis sint majora et crassiora. Quin etiam corpus quiescere et jacere, necesse est. Solvere vero articulum tertio quoque die, posteaque deligare, neque quidquam prohibet, neque urget. Reliquaque omnia similem præcedentibus curationem habeant. At si quietus jaceat, satis esse possunt quadraginta dies, dummodo in pristinam sedem ossa reverterint; sin quiescere nolit, et crura difficilius utetur, diutissimeque vinctum gestare cogetur.

At vero, ubi ossa suis sedibus non integre restituuntur, sed aliqua ex parte deficiunt, temporis lapsu coxa, femur, et tibia emacrescunt. Ac siquidem intro luxatio facta est, exteriore parte, si extra, interiore parte attenuatio fieri solet. Plerumque tamen intro excidunt. Cum autem utraque tibiæ ossa absque ulcere fracta fuerint, validiorem intensionem requirunt. Ac si pars ossis aliqua plurimum super alteram offeratur, aliquem ex ante commemoratis intendendi modis adhibere convenit. Satis tamen esse possunt extensiones, quas per homines molimur. Nam et plerumque duo valentes viri, qui hinc et inde in diversa contendunt, satis sunt. Intendere autem in directum pro naturali habitu, ac secundum tibiæ et femoris rectitudinem oportet, sive tibiæ fractæ, sive femoris ossa intendas. Quin et utrumvis devinxeris, ita extenta utraque deliganda sunt. Neque enim eadem deligationis ratio et cruri, et manui confert. Siquidem ubi cubiti et brachii ossa fracta deligantur, manus suspensa excipitur. Ac si ea extenta deligaveris, carnium figurationes in cubiti inflexione immutantur. Nequit enim cubiti flexura longam extensionem ferre, cum non eo habitu, sed plerumque incurvata detineri consueverit. Quin et manu vulnerata, cum homines obambulare possint, eam ad cubiti flexum incur-

(*Continuation sur les luxations des os de la jambe avec le pied.*) Quand on a fait les extensions convenables, il est alors facile de réduire l'os. S'il fait saillie au-dessus de sa place naturelle, on le redresse en le pressant avec la paume d'une main à l'endroit où il s'élève, et l'on contre-pousse avec la paume de l'autre main, en appuyant sur la malléole. Après que la réduction est faite, si elle est possible, il faut appliquer le bandage; quand les courroies s'y opposent, on les détache, en faisant toujours continuer les extensions par d'autres moyens, jusqu'à ce que ce bandage soit fini. On l'applique de la manière que j'ai déjà dit (1). On doit toujours commencer par l'endroit du mal. On fait ici de même plusieurs tours de bande; on met plusieurs compresses, et l'on serre de même de côté et d'autre, dans le sens propre à maintenir l'appareil. Il faut serrer le premier appareil plus que dans les luxations de l'avant-bras. Après avoir fini ce bandage, il faut en faire un autre qui se termine vers la partie supérieure du corps, au gras de la jambe. On donne une situation telle que le pied ne puisse pencher en aucune manière. Le régime doit être d'autant plus austère, que la luxation était plus grande, car il y en a de complètes et d'incomplètes. On observe généralement un régime plus exact, et on le continue plus de temps, dans les maux de jambes que dans ceux de bras: les parties y sont plus grandes et plus grosses. Le corps doit aussi rester dans un plus parfait repos. Rien n'empêche et rien n'oblige de faire le second appareil au troisième jour. Le reste se pratique comme pour l'avant-bras, suivant les circonstances. Quand l'on reste tranquille, quarante jours suffisent à la guérison, pourvu que les os soient bien réduits. Si le malade ne reste pas en repos, il ne se servira pas facilement de la jambe, et il sera réduit à garder long-temps le bandage.

15. (*Continuation du même sujet, et fractures des os de la jambe. Différences entre le traitement pour les extrémités inférieures et pour les supérieures.*) Lorsque les os n'ont pas été réduits dans leur véritable place, les hanches, la cuisse et la jambe maigrissent à la longue. Si la luxation s'est faite à l'intérieur, l'extérieur s'atrophie; si elle est en dehors, c'est l'intérieur qui ne prend pas de nourriture. Ordinairement la luxation se fait en dedans. Quand les deux os de la jambe sont cassés sans plaie, il faut faire une

(1) Page 200.

vare opus habent. Crus vero, cum obambulando, tum stando, partim quidem extentum, partim vero prope extentum esse in inferiorem partem naturaliter soleat, nec non sane reliquum corpus vehere debeat, idcirco extensionem facile ferre, cum opus est, potest. Quin etiam in cubili plerumque hoc habitu extentum continetur. At postquam vulneratum est, ad servilem animi demissionem homines necessitate adiguntur, cum erigi nequeant, adeo, ut neque inflecti, neque exsurgere eis in mentem veniat, sed eo habitu jacentes quiescant. Has igitur ob causas, neque intensionis, neque deligationis eadem figura manui et cruri convenit. Quod si satis esse potest extensio, quæ per homines adhibetur, nihil amplius frustra laborandum est. Machinas enim admovere, ubi res non exigit, absurdum est. At si satis esse nequit per viros adhibita extensio, etiam quiddam ex violentis, quod commodum sit, admoliri opus est. Distentione abunde facta, ossa facile componuntur, et ad naturalem statum adducuntur, manuum palmis directa, et convenienter aptata. Composita autem ossa, extenta fasciis deliganda, eo primum circumjectis fasciis, sive ad dextram, sive ad sinistram ducendæ sint. Quarum tamen initia, qua parte os fractum est, injiciantur, ibique primum obvoluta, deinceps ad superiorem tibiæ partem deligando tendant, quemadmodum in aliis fracturis dictum est. Fascias vero latiores, et longiores, multoque plures in crure, quam in manu esse oportet. Atque ubi devinxeris, supra molle aliquod et æquabile deponere, ut ne in hanc vel in illam partem pervertatur, aut in anteriorem aut posteriorem partem inflectatur. Ad id vero plurimum confert pulvinum lineum, aut laneum, mollem, non durum, medium in longitudinem, aut aliud quid tale cruri supponere.

Canales namque, qui cruribus fractis supponuntur, subjici debeant, nec ne, ambigendum mihi videtur. Prosunt etenim, non tamen, quantum existimant, qui eos supponunt. Nam neque in quiete, ut putant, crus continent, neque dum reliquum corpus in hanc vel illam partem convertitur, canales prohibent, quo minus crus sequatur, nisi homo ipse diligenter advertat, neque rursus crus vel extension plus forte. Pour y réussir dans le cas où les bouts des os se croisent considérablement, on emploie quelqu'une des manières exposées ci-dessus. Les extensions faites par le bras des hommes sont souvent suffisantes. Il n'en faut même que deux pour l'ordinaire. L'un fait l'extension, l'autre la contre-extension. Elles doivent se faire en droiture, dans la direction naturelle de la jambe et de la cuisse, tant pour l'extension des os de la jambe fracturés, que pour celle du fémur. L'application du bandage se fait durant l'extension, pour la jambe comme pour l'avant-bras, mais la manière de l'appliquer n'est pas la même pour l'un et pour l'autre : car l'avant-bras doit être suspendu par une écharpe après le bandage ; et si l'on appliquait les bandes en tenant l'avant-bras étendu, la situation des muscles serait changée lors de la flexion, qui est l'état dans lequel on doit l'assujétir. Il n'est pas, en effet, naturel de tenir l'avant-bras tendu pendant un très-long temps, et l'on n'est pas accoutumé à le porter ainsi. On le tient ordinairement fléchi. Ne le fléchit-on pas naturellement au coude quand on marche, lorsqu'on y a du mal? Les jambes, au contraire, soit qu'on marche, soit qu'on reste debout, sont ou tendues dans leur partie supérieure, ou très-peu fléchies. D'après les lois de la nature, l'extension leur est nécessaire pour supporter avec moins de peine le reste du corps. Elles doivent donc pouvoir facilement la prendre quand il en est besoin : aussi dans le lit sont-elles souvent tendues. Lorsqu'un homme est blessé des jambes, son esprit se trouve réduit à une espèce de triste esclavage ; il lui est impossible de se lever ; il n'a le courage ni d'entreprendre de se tenir debout ni celui de fléchir les jambes ; il les laisse naturellement dans une extension habituelle. Reste d'après toutes ces considérations, que l'état d'extension est celui dans lequel les bandages de la jambe doivent se faire, et qu'il en est tout autrement pour les bandages de l'avant-bras.

(*Continuation du traitement pour les fractures des os de la jambe.*) Quand la force des hommes suffit à l'extension, il ne faut pas employer inutilement d'autre moyen. Il y a une sorte de barbarie à user des machines là où elles ne sont pas nécessaires ; mais lorsque la force des hommes ou des moyens pareils ne suffisent point, il faut bien avoir recours à d'autres plus puissants, dont on soit le maître.—Après une extension suffisante, il est facile de dresser les os et de les mettre dans leur situation naturelle, en se servant de la paume de la main à propos.

in hanc, vel in illam partem moveri, absque reliquo corpore prohibent. Quin etiam durum videtur, et asperum lignum subjici, nisi simul molle aliquid in ipsum imponatur. Maxime tamen est usui cum stratum substernitur, ac dum ad desidendum æger progreditur. Potest igitur cum canali, et sine eo, bene vel male res confici. Vulgo tamen persuasum est, etiam medicum minus esse culpæ obnoxium, si canalis subjiciatur, etsi minus id ex arte est. Crus siquidem super re aliqua æquabili et molli omni ex parte rectum jacere oportet, quandoquidem necesse est, ab ea perversione, quæ fit in membri depositione, quocumque aut quantumcumque se vertat, deligationem superari. Vinctus autem ad eadem, quæ prius dicta sunt, interrogatus respondeat. Nam et vinculum ejusmodi esse convenit, et tumorem extremis partibus eodem modo assurgere, eodemque modo vincula laxari, et tertio quoque die resolvi, ac postea deligari, nec non vinctam partem graciliorem esse, vinculaque arctiora et per plures fascias adhibere, eaque ad pedem laxe obvolvere, nisi fractura ad genu proxime accedat. Intendi quoque moderate ac dirigi, quoties deligantur ossa, debent. Nam si curatio recte instituatur, tumorque ex sententia succedat, cum tenuior ac gracilior vincta pars futura est, tum etiam ossa facilius adducentur, intentionique magis cedent. Septimo autem, aut nono, aut undecimo die, ferulæ, velut in aliis quoque fracturis dictum est, admovendæ.

Eæ tamen ne e regione malleolorum, ac supra tendinem, qui ex tibia in pedem fertur, insideant, adhibenda cautio est. Tibiæ vero ossa quadraginta diebus, si recte curentur, firmantur. Quod si os aliquod directione indigere suspiceris, aut alicujus exulcerationis metus sit, interjecto tempore, ubi resolveris ac probe collocaris, religato. At si alterum tibiæ os fractum sit, imbecilliore quidem intentione opus est, sed nec ea tamen deficere, aut supine adhiberi debet. Ac potissimum quidem in prima deligatione fracta omnia, quantum convenit, vel certe quam celerrime semper intendenda sunt. Quod enim non recte compositis ossibus vinculo adstrictum fuerit, id majore dolore locum urget. Reliqua curatio eadem est. Ex ossibus vero, quod ex

Quand les os sont réduits, on applique les bandes qu'on roule sur le membre toujours tendu, allant de gauche à droite. On commence par l'endroit malade, sur lequel on fait les premiers tours; on conduit ensuite la bande vers le haut de la jambe, de la manière déjà exposée pour les autres fractures. Les bandes de la jambe doivent être plus longues et plus larges que celles du bras; on en met aussi un plus grand nombre. On place ensuite la jambe sur quelque chose de mollet et d'uni, de manière qu'elle ne puisse ni tourner ni plier; il sera bon de mettre au-dessous un coussin de toile ou de peau de mouton en long, ou quelque chose de pareil.

Je ne sais si je conseillerai de placer ou non dans des boîtes les jambes dont les os sont cassés. L'utilité des boîtes n'est pas aussi grande que l'imaginent ceux qui ont adopté cette pratique. La boîte n'empêche pas de se remuer, comme ils le croient; elle ne met pas un obstacle à ce que, si le corps se porte çà et là, la jambe ne suive le mouvement, à moins que le malade n'ait lui-même le soin de l'empêcher; elle ne met pas non plus obstacle à ce que la jambe seule ne se remue d'un côté ou d'autre. Je trouve fâcheux d'enfermer la jambe dans du bois, s'il n'est bien recouvert de quelque chose de mollet. Je crois donc que les boîtes bien rembourrées peuvent être de quelque bon usage, lorsque le malade est déjà en voie de pouvoir bientôt se lever. On peut très-bien faire le traitement avec des boîtes ou sans des boîtes. Le vulgaire est trop persuadé que le médecin reste à l'abri de tout reproche quand il fait usage de la boîte; elle n'est point nécessaire dans notre art. Ce qu'il faut, c'est que la jambe soit toujours placée droite et immobile sur quelque chose de mollet, car il arriverait nécessairement que le bandage céderait, dans quelque situation qu'on voulût se mettre, si elle se penchait ou si elle se remuait, soit d'un côté, soit d'un autre. — On n'oubliera point, vis-à-vis du malade, les interrogations dont j'ai parlé ci-dessus. Il doit se faire une enflure à la partie supérieure et à l'inférieure. On relâchera l'appareil, s'il est besoin; on le renouvellera aux troisièmes jours; on trouvera le bandage lâche, *à mesure que les enflures diminuent;* on serrera davantage en augmentant le nombre des bandes; on les étendra jusqu'à leur faire faire quelques tours lâches au pied, quand la fracture n'est pas au haut de la jambe, près du genou; on fera quelque extension très-légère,

anteriore tibiæ parte (quæ αντικνημιον dicitur), intro vergere conspicitur, molestiorem curationem facit, majoremque intentionem postulat, ac nisi ossa recte componantur, latere non potest. Totum enim et carnis expers se prodit, eoque fracto homines multo tardius crure insistere queunt. Quod si os externum fractum est, tum multo levius ferunt, tum longe facilius latet, etiamsi non recte repositum fuerit, cum carnosum sit, citoque pedibus ii insistunt. Maximam quippe oneris partem os sustinet, quod anterioris tibiæ (quæ αντικνημιον dicitur), interiore parte situm est, simulque una cum crure, onus etiam, quod cruri e directo impositum est ferendo, plurimum laboris subit. Nam femoris caput, quod superiorem corporis partem subvehit, interiore cruris parte, non exteriore, idque e directo anterioris tibiæ, situm habet. Tum vero reliqua dimidia corporis pars, huc magis suo momento, quam in exteriorem partem inclinat. Adde, quod internum os externo crassius est, non secus ac in cubito, quod in directum minimo digito respondet, tenuius est, et longius. At in inferiore articulo non similiter os longius subtenditur. Neque enim similiter articulus ad cubiti gibbum, et poples flectuntur. Eas igitur ob causas exteriore quidem osse fracto celeriter, interiore vero tardius incedunt.

At vero, si femoris os fractum sit, omni ope annitendum, ut extensio, eaque non minus, quam par est, fiat. Superans enim intensio nullam læsionem afferet. Nam neque, si diducta per vim extensionis ossa religaris, sic diducta vinculo contineri poterunt, sed cum primum intensio remiserit, inter se concurrent. Hic enim carnes crassæ ac validæ deligationem superant, non ab ea superantur. In eo igitur, de quo agitur, intensio valida fieri debet, sic nullam ut in partem vertatur, nihilque deficiat. Neque enim signe magno dedecore ac noxa femur brevius redditur. Manus quidem certe brevior celari poterit, neque id magnum peccatum est. Crus vero brevius redditum hominem claudum efficiet. Id enim sanum, quod est longius, arguit, addeo, ut ei, qui male curari debeat, utrumque crus potius, quam alterum, frangi, sit conducibile. Sic enim se ipse æquis in utramque partem momentis libraverit.

pour redresser les os s'il le faut, quand on déliera l'appareil; car si tout s'est passé convenablement, les chairs étant alors relâchées et plus souples, les os se réduiront plus facilement et avec moins de peine. Au septième jour, ou au neuvième, ou au onzième, on mettra les éclisses de la manière dite au sujet des autres fractures.

17. (*Continuation du même sujet.*) On observera que les éclisses ne soient point en droiture des malléoles ni du tendon d'Achille. Le tibia se reprend dans quarante jours, si tout s'est bien passé. Lorsqu'on soupçonne qu'il a besoin d'être redressé, ou qu'on craint quelque exulcération, on défait le bandage vers le milieu du terme, et après avoir ajusté les extrémités, on le remet. — Quand le péroné est cassé, l'on n'a pas besoin d'une extension aussi forte. Il ne faut pas cependant trop la ménager ni agir mollement, surtout lors du premier appareil. On doit, dans toutes les fractures, tâcher d'ajuster les bouts tout de suite, autant qu'il est possible. Quand on fait un bandage avant que l'os ne soit encore bien remis en sa place, la partie reste long-temps douloureuse : le traitement est d'ailleurs le même. — Des deux os de la jambe, celui qui se trouve à la partie antérieure est le plus difficile à réduire, en ce qu'il y faut employer une forte extension, et que si les bouts ne sont pas ajustés parfaitement, il est impossible de le cacher; parce que l'os de cette partie est dépourvu de chairs, et presque entièrement à découvert. Il est difficile de bien marcher, et sans douleur, quand le tibia a été cassé. Lorsque le péroné est cassé, on souffre beaucoup moins; la réduction même n'en fût-elle pas parfaite, les chairs dans lesquelles il se trouve enfoncé en cachent aisément le défaut; il faut moins de temps pour que le malade se tienne sur ses pieds, car le tibia soutient la plus grande partie du fardeau. Il se trouve placé en même temps à l'intérieur de la jambe, et dans la ligne de direction du poids du corps, en sorte que c'est le tibia qui prend le plus de peine. Le condyle du fémur est au-dessous de tout le reste de notre machine; or, il s'articule à l'intérieur directement avec le tibia. Le fémur ne s'articule point avec le péroné. La moitié du poids de notre corps se porte plus vers le dedans entre les jambes qu'au dehors; aussi le tibia est-il plus fort que le péroné. Observez pareillement que le cubitus est plus fort que le radius. — Les deux os de la jambe n'ont point l'un et l'autre la même disposition dans l'articulation inférieure, à

Cum autem abunde intenderis, ac manum palmis composueris, eodem, quo antea scriptum est, modo deligandum est, tum fasciarum initiis, velut dictum est, injectis, tum iis ad superiorem partem deductis. Æger etiam ad eadem (ut prius), respondeat, iisdemque partibus doleat, ac levius habeat, et solutis vinculis similiter religetur, ferulæque eodem modo adhibeantur. Femur vero quinquaginta diebus firmatur. Insuper animadvertendum est, femur exteriore potius parte, quam interiore, ac magis anteriore, quam posteriore parte incurvari, ideoque in has partes, ubi recte non curatur, distorqueri solere. Quin etiam his partibus, quam reliquis, minus carnosum est, ita, ut, quum pervertitur, latere nequeat. Si quid igitur ejusmodi suspectum est, eadem moliri oportet, quæ in brachio distorto consuluimus. Pauca præterea lintea ad coxam et illa in orbem circumducenda, tum ut inguina, tum etiam articulus ad locum inter crura medium (qui πληκας Græcis, hoc est, gressura dicitur), denuntiatur. Quod cum alias confert, tum ut ne extremæ ferulæ ad partes vinculis carentes admotæ eas lædant. Ferulæ siquidem a nuda parte abunde utrinque semper recedere debent, in iisque admovendis ea perpetuo cautio adhibenda est, ut ne ad ossa in articulis naturaliter prominentia, neque ad nervum, qui circa articulum est, imponantur. Tumores vero in poplite, aut pede, aut alia quapiam parte, ex compressione sublati, multis lanis succidis probe carptis, vino et oleo respersis, cerato sublito, devinciendi sunt, ferulæque, si premant, cito laxandæ. Quin et tumores extenuabuntur, si sursum versus ad ferulas, tenuibus fasciis eos devinxeris, initio ab imis partibus facto, sursum procedendo. Ita enim celerrime tumor extenuabitur, et supra priorem deligationem transferetur. Hoc tamen deligationis modo utendum non est, nisi periculum sit, ne tumor pustulis aut nigritie vitietur. Tale autem nihil contingit, nisi fractura valde comprimatur, aut dependeat, aut æger manu scalpat, aut aliquid aliud, quod irritet, ad corpus offenderit.

At si quis canalem femori subjiciat, qui poplitem non excedat, is potius lædet, quam proderit. Neque enim corpus, cause que l'un est plus long que l'autre. Disons encore que la flexion du genou n'est pas non plus de même espèce que celle du coude. D'après ce que j'ai dit, l'on voit facilement pourquoi l'on marche plutôt après la fracture du péroné, plus tard après celle du tibia.

18. (*Fracture de fémur.*) Lorsque le fémur est cassé, il faut travailler de toutes ses forces à faire l'extension nécessaire. La fit-on plus forte, il n'en résultera point de mal. Quand même on appliquerait le bandage sur une extension un peu trop grande, il ne pourrait pas retenir les os dans cet état. La force des muscles ramènerait les os, aussitôt que celle qu'on a employée pour l'extension cesserait d'agir. Les muscles qui sont forts et vigoureux, loin d'être surmontés par le bandage, le surmonteraient. L'extension doit donc être ici des plus fortes, mais en droiture, pour s'assurer qu'il n'y aura point de défaut. C'est une grande honte et un désagrément fâcheux qu'une cuisse reste courte. Si un bras est trop court, dès qu'il sera couvert, l'on ne s'en apercevra point; mais une cuisse courte ne peut se cacher, parce que l'homme en devient boîteux. La jambe saine décèle la plus courte, de sorte qu'il est plus facile à un chirurgien de prévenir l'inconvénient de boîter, quand les deux jambes sont cassées, que lorsque c'est une seule; parce qu'alors l'une et l'autre se prêtent au même défaut, et le malade ne penche pas plus sur l'une que sur l'autre. — Après avoir fait l'extension convenable, et avoir dressé la partie avec les paumes des mains, on applique le bandage de la manière déjà dite, plaçant le bout de la bande sur l'endroit malade, comme il a été expliqué. On la dirige ensuite vers le haut, et on l'y fixe. On fait les mêmes interrogations au malade à l'ordinaire, s'il se sent trop serré, s'il se trouve à son aise; et l'on serre ou on lâche en conséquence. L'application des éclisses se fait de même. Le fémur se reprend dans cinquante jours. On observera qu'il est un peu plus courbé en dehors qu'en dedans, et plus en avant qu'en arrière. Il y a aussi moins de chairs à l'endroit de la courbure; en sorte que s'il s'y commet quelque faute, elle sera plus apparente. Si donc vous y en soupçonnez quelqu'une, il faudra tâcher d'y remédier, comme nous l'avons dit en parlant du bras (1). On fera quelques tours de bande sur les hanches et aux flancs, après avoir recouvert toute la cuisse jus-

(1) Page 198.

neque tibiam, sine femore moveri prohibebit. Quin popliti adhibitus molestiam afferet, et ad id, quod minime est opus, impellet. Genu namque flecti minime opus est. Si quis enim aut femore devincto, aut tibia, genu inflectat, is vinculorum rationem totam perturbabit, tum necesse erit, ut musculi alias alio habitu collocentur, et ossa fracta dimoveantur. Inprimis igitur conandum, ut poples extendatur. Canalis ergo erit usui, qui a coxa ad pedem suppositus similiter contineat, præcipueque, si ad poplitem cum canali fascia laxa circumjiciatur, velut infantes in cunis fasciari solent. Ubi enim femur in superiorem partem, aut ad latus distorquebitur, ita cum canali melius detinebitur. Canalis igitur a summo ad imum usque, aut nullus, adhibendus. Cæterum imæ calci magna cura adhibenda, ut tum in tibiæ, tum in femoris fracturis apte collocetur. Etenim si pes dependeat, tibia reliqua obfirmata, ossa in anteriore tibiæ parte gibba apparere, necesse est. At si calce plus æquo sublimius obfirmato, reliqua tibia aliquantulum dependeat, os in anteriore tibiæ parte præter modum cavum apparere, necesse est, idque eo magis, si hominis calx suapte natura grandior fuerit. Cæterum tardius firmantur omnia ossa, imbecillioreque callo obducuntur, nisi naturalem positum nacta fuerint, aut in eodem habitu immota permanserint.

Caput III. — De vulnerum ulcerumque, cum fracturis ossium junctorum, tractatione, de ossium exfoliatione, variisque impedimentis curationis ossium fractorum, eorumque remotione.

Atque ista quidem de ossis fractura, in qua neque ossa eminent, neque alioqui ulcus accessit, dicta sint. Quibus vero simplici modo, et absque fragmentis ossa fracta sunt, eodem aut postero die restituta, atque in suas sedes reposita, nec metuitur, ut fragmentum aliquod ab osse abscedat, aut etiam, quibus ulcus quidem accessit, ossa tamen fracta non eminent, neque fractura ejusmodi est, qu'au périnée, comprenant dans le bandage l'articulation du fémur avec le bassin, et l'espace entre le pubis et le genou (1). Outre qu'il est bon de bander le tout, on empêche par là que les éclisses, quand on les attachera, ne portent d'aucun bout sur la peau. Il faut en effet avoir toujours attention que les éclisses ne touchent pas la chair à nu, et qu'elles n'appuient ni sur des os saillants, ni sur des articulations. — Les enflures qu'un bandage trop serré aura occasionées au pli du genou, au pied ou ailleurs, seront soignées avec des applications de laine surge bien cardée, imbibée d'huile mêlée avec de l'eau, ou enduite de quelque cérat. On assujétit cette application au moyen d'une bande. On relâche promptement le bandage des éclisses, quand elles sont trop forcées. Les tumeurs se dissipent aussi en y mettant de légères bandes, qu'on serre de manière que les humeurs soient détournées en haut, commençant à bander la tumeur en se dirigeant vers le haut. C'est un moyen très-propre à faire passer les enflures, qu'on renvoie ainsi sous le premier bandage. On ne doit cependant pas y avoir recours, à moins que les enflures ne menacent de phlyctènes, ou de devenir noires. Or, cela n'arrive point quand le bandage de la fracture n'est pas trop serré, ou que la partie ne reste point pendante ou qu'on n'y gratte pas avec la main, ou qu'enfin on n'irrite pas la peau d'une manière quelconque.

19. Si l'on place le fémur dans une boîte qui ne passe point le pli du genou, on fera plus de mal que de bien. Elle n'empêchera point le corps et la jambe de faire des mouvements nuisibles pour la cuisse. Si la boîte passe peu au-delà du genou, elle est gênante, sans empêcher de prendre une situation nuisible, car on doit éviter toute flexion du genou. Après l'application du bandage des jambes ou des cuisses, on occasione de grands dérangements, en fléchissant les genoux, parce que les muscles changent nécessairement de place et de figure. Or, cela ne peut se faire, que les os cassés ne soient tiraillés et mis en mouvement. Il faut donc mettre tout en œuvre, pour

(1) *L'espace entre le pubis et le genou.* Les Grecs désignaient cet intervalle par un seul mot. Si, étant assis, nous rapprochons nos genoux l'un de l'autre, de manière qu'ils se touchent, les cuisses laissent entr'elles un espace vide dans lequel l'on peut facilement passer la main. Ils appelaient ὤλιχας la partie de la cuisse qui laisse cet espace vide.

ut ossium fragmenta expectari debeant, eos simpliciter curare oportet.

At quidem certe nonnulli, qui neque multum prosunt, aut obsunt, ulceribus medentur, imposito aliquo medicamento purgante, aut certe picato, aut medicamento, quod cruentis vulneribus adhibetur, aut alio quopiam, quod componere consueverunt. Ego vero eos, qui splenia vino imbuta, aut lanam succidam, vel id genus aliquid devinciunt, laudo. At ubi ulcera pura evaserint, aut jam coaluerint, tunc pluribus linteis adhibitis devincire, et ferulis dirigere conantur. Hæc sane curandi ratio, ut aliquid confert, ita neque multum lædit. Ossa tamen perinde suis sedibus firmantur, verum aliquanto plus, quam par sit, ea parte corpora intumescunt. Quin etiam breviora redduntur, quibus utraque aut cubiti, aut tibiæ ossa fracta sunt. Rursus nonnulli hujusmodi fracturis linteis statim medentur, atque utrinque fascias convolvunt, ulcus vero nudum relinquunt, et perfrigerari sinunt. Deinde ad ulcus adhibito aliquo medicamento purgante, tum spleniis vino imbutis, ac lana succida curationem instituunt. At prava est hæc curandi ratio, eaque, qui utuntur, cum in his, tum etiam in reliquis fracturis plurimum a recta intelligentia aberrare, probabile est. Inprimis enim confert, nosse, qua ratione fasciæ initium injiciendum sit, et qua parte maxime comprimendum, quantum item conferat, si quis fasciæ initium recte circumdet, et qua parte maxime convenit, comprimat, tum quantum detrimenti sequatur, si neque quis probe fasciæ initium circumjiciat, neque qua maxime parte convenit, sed hinc et inde comprimat. Ac sane quidem quid ex utrisque contingat, in superioribus dictum est, et ipsa quoque medela ejus rei testimonium adfert. Sic enim devincto tumorem ad ulcus assurgere, necesse est. Nam si sana carnosa pars, hinc atque hinc dejuncta, intermedio quodam spatio relicto, præcipue juxta illud intermedium spatium intumescat, ac decolor reddatur, cur non ista in ulcere contingent? Necessario igitur ulcus decolor, ac labris expansis evadet, lacrymosum que, ac minime suppurans reddetur, et ossa alioqui minime abscessura, abscessum facient, non ulcus pulsu

tenir le jarret tendu. C'est à quoi peut servir une boîte qui va depuis la cuisse jusque sous le pied, surtout si l'on assujettit le genou en passant un ruban large par-dessus, qui ne serre pas trop, ainsi qu'on le met aux petits enfants qu'on place dans un berceau. La boîte doit servir à empêcher que la cuisse ne se déjette en haut, ou à droite, ou à gauche; il faut donc qu'elle aille jusque sous les pieds, ou bien il ne faut pas en mettre.

20. On aura surtout attention que le talon soit bien situé, dans le cas de fracture à la jambe ou à la cuisse; car si le talon est pendant, la jambe, quoiqu'elle soit bien raccommodée, se courbera nécessairement un peu à la crête du tibia, où il se formera une convexité. Si, au contraire, le talon est trop élevé, et si la jambe n'est pas bien soutenue, il s'y formera une concavité, surtout chez ceux qui ont naturellement le calcanéum très-saillant en arrière. Il arrive à tous les os, quand ils ne sont pas dans une position naturelle, qu'ils se reprennent plus tard, quoique même ils ne bougent point, et leur cal est plus faible.

21. (*Conclusion concernant les fractures sans plaie.*) J'ai fini ce que je me proposais de dire au sujet des fractures sans plaie. Quand elles sont simples et sans esquilles, le traitement en est simple; si on les raccommode aussitôt, ou même le lendemain, et s'il n'y a pas lieu de craindre qu'il se séparera quelque fragment de l'os; ou même, quoiqu'il y ait une plaie, si les extrémités des os cassés ne sortent point en dehors, et si enfin il n'y a point d'apparence qu'il se fasse des esquilles.

22. (*Préliminaires sur le traitement des fractures avec plaie.*) Quelques-uns pansent les plaies (quand il y en a) avec des mondificatifs; en quoi ils ne font ni bien ni mal. Ils y mettent une préparation de poix, ou bien quelque emplastique bitumineux, ou quelqu'autre préparation qu'ils ont coutume de faire. J'approuve la méthode de ceux qui appliquent d'abord des compresses ou de la laine serge trempées dans du vin, ou quelqu'autre chose de pareil, et qui, lorsque la plaie s'est nettoyée, travaillent alors seulement à raccommoder le membre, pour faire ensuite le bandage. Car les os ne peuvent bien se rajuster et se remettre bout à bout, lorsque les chairs sont fort engorgées; la jambe et l'avant-bras, si leurs deux os sont cassés, risquent d'en demeurer plus courts.

23. Il y en a qui font un bandage aussitôt, appliquant tout de suite des bandes au-dessus et au-dessous, et laissant un espace vide à l'endroit de la plaie, pour lui donner la faculté de se rafraîchir. Ils

ac igneo calore affligetur. Coguntur item insuper, propter tumorem, cataplasmata imponere quod etiam iis, qui hinc atque inde devinciuntur, incommode cedit, cum ad reliquum pulsum pondus etiam inutile accedat. Tandem vero vincula resolvunt, ubi malum recruduerit, ac de reliquo curationem absque vinculo persequuntur. Nihilominus autem, etsi aliud vulnus nacti fuerint, eamdem curandi rationem adhibent. Neque enim deligationem, hinc et inde adhibitam, et ulceris perfrigerationem, verum aliud quoddam infortunium causam reputant. Neque sane ad tam multa ea de re scribenda adductus essem, nisi mihi liquido constaret, et inutilem esse hanc deligationem, et a plurimis istam medendi rationem usurpari, operæque pretium futurum, ut ista dediscerent. Atque ea, quæ supra sunt exposita, recte fuisse tradita testantur, quæ vel maxime, vel minimum comprimendæ sunt fracturæ.

Oportet autem (ut breviter dicam), quibus nulla ossis abscessio futura est, eamdem medendi rationem adhibere, quæ ubi quidem ossa absque ulcere fracta sunt, cum distentiones, aptationesque ossium, tum etiam eamdem deligationem admovere. Ulceri namque splenium tenue duplex, cerato picato illitum, circumdandum, proximæque partes cerato liquido inungendæ. Fasciæ vero, reliquaque aliquanto latius fissa esse debent, quam si ulcus non adesset, et quo primum deligatur, multo latius sit, quam ulcus. Quæ enim ulcere augustiora sunt, ulcus ipsum cingunt, quod minime convenit, sed prima convolutione totum ulbus comprehendendum, ita, ut superiore ac inferiore parte linteum excedat. Linteum igitur e directo ulceri injiciendum, pauloque minus, quam si citra ulcus esset, arctandum, deligatioque, quo supra dictum est, modo circumagenda. Sint autem semper lintea, ac præcipue in his, molliora, quam si integra cutis esset, neque pauciora, quam prius dictum est, quin etiam aliquanto plura. Ei vero, qui deligatus est, ita accommodentur, ut obfirmata, non autem appressa videantur, præcipueque, qua parte ulcus est, ea obfirmata esse, is asserat. Eademque tempora esse debent, quibus firmius adaptata, et quibus laxiora esse, sentiat, velut y mettent ensuite quelque mondificatif; ils la pansent avec des compresses imbibées de vin ou de laine grasse. Cette manière est mauvaise, et ceux qui la pratiquent commettent vraisemblablement de grandes fautes dans les autres cas de fractures, tout aussi bien que dans celles dont il est maintenant question; car une des choses les plus importantes, c'est de bien connaître comment et sur quel endroit on commencera d'appliquer les bandes; ou il faut les serrer davantage; quel bien il y aura à placer le premier bout en tel endroit, le serrant convenablement; quel sera le mal de ne le placer pas bien, et de serrer hors de propos là ou là? Nous avons déjà expliqué les grands maux qui peuvent en résulter, et nous avons pour garant la bonne pratique dans l'art. Or, il est inévitable, que si l'on fait le bandage trop tôt, comme je viens de le dire, la tumeur de la plaie n'augmente; car si, même sur un membre sain, on fait une ligature à chaque bout, laissant le milieu sans ligature, il s'y fera une enflure, et il perdra sa couleur naturelle. Comment n'en arrivera-t-il pas autant, quand il y a une plaie; l'endroit de la plaie perdra donc absolument sa couleur : ses bords se recroquevilleront; il en suintera quelque humeur, mais il ne s'y fera point de pus; les os qui ne seraient point altérés s'altéreront; il s'établira des battements dans la plaie, et il y surviendra une fièvre locale. On sera en outre obligé, à cause de la grande enflure, d'y mettre des cataplasmes qui, joints aux ligatures au-dessous et au-dessus, forment par leur poids une surcharge inutile pour la partie qui bat dessous. Ils sont enfin réduits à délier les bandes, quand le mal s'est irrité, et à finir le traitement sans bandage. Cela ne les corrige néanmoins pas. Quand il leur revient un cas pareil à soigner, ils s'obstinent à se conduire de même; ils ne veulent point accuser des accidents les bandes qu'ils ont mises, ni la manière dont ils rafraîchissent la plaie; ils ne manquent point de le rapporter à quelque contre-temps, qu'ils disent malheureusement survenu. Je n'aurais pas été si long sur cet article, si je ne savais combien ces ligatures sont funestes, et que néanmoins plusieurs sont attachés à cette méthode, dont ils devraient être désabusés.

(*Vraie manière de traiter les luxations et les fractures avec plaies simples.*) Ce que j'ai dit, fondé sur de bonnes raisons, confirme la grande vérité, qu'il faut, dans les fractures, tantôt serrer, tantôt ne point serrer, suivant les circonstances. Il me reste à établir brièvement, que

supra dictum est. Deinde tertio quoque die resolvenda, rursusque devincienda, eademque omnia, quæ supra, facienda, nisi quod in totum hæc, quam illa, aliquanto minus comprimenda sunt. Ac si rationi consentanea fiant, ulceris quidem locus, reliquaque omnia, quæ vinculo continentur, semper graciliora deprehendentur, celerioresque suppurationes erunt, quam in alia ulcerum curatione. Carunculæ quoque, quæ in vulnere nigrescunt, et emoriuntur, celerius sub hac curatione abruptæ excidunt, ulcusque hoc modo, quam aliter curatum, maturius ad cicatricem devenit. Horum autem omnium causa est, quod pars quidem vulnerata, et quæ circum vicinæ, sunt graciles redduntur. In reliquis quidem omnibus eadem curatio, quæ in fracturis absque ulcere, adhibenda, ferulæ tamen neutiquam sunt admovendæ. Propterea que hic quoque, quam alibi, copiosioribus linteis opus est, tum quod minus comprimantur, tum quia ferulæ tardius adhibeantur. Quas tamen, si admoveris, advertendum, ut ne e regione ulceris, sed ut laxiores adhibeantur, neque ut ulla magna ab iis adstrictio fiat, quod in his quoque, quæ prius scripta sunt, dictum est. Accuratam autem victus rationem, eamque longiore tempore, iis instituere oportet, quibus circa initia ulcus accedit, et quibus ossa eminent. Ac (ut in summa dicam), quo graviora vulnera sunt, eo accuratiore et longiore victus ratione utendum.

Eadem autem curatio ulceribus instituenda, quæ quidem ossibus fractis circa initia non insunt, verum aut ex nimia linteorum compressione, aut ferularum insessione, aut alia quapiam ex causa, sub ipsa curatione oriuntur. Ulcus certe subesse, ex dolore et pulsu cognoscitur, tum si tumor, qui in extremis partibus est, indurescit, appressoque digito exprimitur, cito tamen recurrit. Solvere igitur, si quid tale suspiceris, oportet, ac si quidem sub primis fasciis, aut alia quapiam devincta parte, pruritus fuerit, cerato picato in alterius vicem utendum. Quod si nihil horum quidem contingat, ulcus autem ipsum irritatum, nigrum admodum, aut sordidum deprehendatur, futurumque sit, ut carnes suppurent, ner-

dans le cas de fractures avec plaie, quand il n'y a pas lieu de craindre qu'il se détachera des esquilles, on doit mettre l'appareil de même que s'il n'y avait pas de plaie. L'extension de la partie, la manière de redresser les os sont les mêmes, et le bandage est à peu près le même. On étend sur la plaie un cérat mêlé de poix. On la recouvre d'une compresse de linge fin, doublée en deux, et l'on enduit les entours de quelque léger cérat. Les bandes et les autres linges doivent être plus larges que s'il n'y avait pas de plaie. La largeur de la première compresse surtout, doit excéder de beaucoup la largeur de la plaie, sans quoi ses bords feraient sur la plaie même une impression qu'il faut éviter. Le premier tour doit recouvrir toute la plaie, l'excéder même un peu de chaque côté. On le fait dans le sens contraire, à celui de la déchirure des chairs; l'on serre un peu moins qne s'il n'y avait pas de plaie; les compresses et les bandes doivent toujours être d'un linge doux, mais plus encore quand il y a des plaies. Leur nombre sera le même au moins que s'il n'y avait pas de plaie, ou plus grand; on l'augmentera jusqu'à ce que le malade trouve que tout est bien assujetti, sans être trop serré. Il faut qu'il sente que le bandage va bien, surtout à l'endroit de la plaie. On observera pour le lâcher ou pour le serrer, les mêmes intervalles que ci-dessus. On le détache pareillement aux troisièmes jours (1). Enfin, on se conduit en tout à peu près de même que s'il n'y avait pas de plaie, sinon en ce que le bandage doit être un peu moins serré. Quand tout va bien, l'on voit l'en-

(1) Quoique Hippocrate ne dise point expressément qu'on déliera le bandage bien plus fréquemment dans les cas avec plaie que dans ceux où il n'y a point de plaie, cela ne peut cependant pas être révoqué en doute, d'autant qu'on va voir par la suite qu'il est question, pour le cas dont il s'agit ici, de suppurations et de séparations de chairs mortes, qu'on ne peut pas soupçonner Hippocrate d'avoir laissées sous les linges, pendant l'espace de huit jours et plus, sans y regarder, et sans délier l'appareil en tout ou en partie. On pourrait même induire, en combinant toute la manière dont Hippocrate parle de ce cas, qu'il ne recouvrait guère la plaie des bandes, et qu'il y formait une espèce de bandage fenêtré, tandis que pour le cas où il y a de grosses esquilles à sortir, il employait les compresses à plusieurs chefs, sans bandes, ainsi qu'on le verra, *infrà*, numéro 24.

vique insuper excidant, hos neque ex toto refrigerare, neque quidquam istas suppurationes vereri oportet, sed de cætero quidem eodem modo curare, velut eos, quibus circa initia ulcus accessit. Lintea autem admodum laxa tumori, qui in extremis partibus existit, primum injici debent, ac deinde circumagendo sursum semper tendere, ac nullo quidem modo comprimi, verum ita aptari, ut maxime ulceri obfirmata, minus autem reliquis partibus sentiantur. Hæc autem prima lintea munda, neque augusta sunto, eaque copia, quanta, si, cum ferulis deligatio fiat, aut paulo minor. Ulceri vero splenium impositum, cerato albo illitum abunde est. Caro namque, aut nervus, ubi nigritiem conceperint, ut præterea etiam decidant, necesse est. Neque enim acribus talia, sed lenibus, velut ambusta, curare oportet. Tertio etiam quoque dic solvere, ac rursus deligare convenit, ferulas autem non apponere, tum magis etiam, quam antea conquiescere, et cibo abstinere. Animadvertendum quoque est, ubi aut caro, aut nervus excidere debeant, hoc modo multo minus late serpere, multoque citius decidere, ac proximas partes longe graciliores fieri, quam si resolutis linteis, ulcus quopiam ex medicamentis purgantibus nutriatur. Quin etiam, si, quid suppuraturum est, exciderit, citius sub illa curatione, quam sub alia, tum carne replebitur, tum celerius cicatrice obducetur. Hæc quidem in eo verturtur omnia, ut rectam et moderatam deligationem instituas. Ad quod etiam insuper conferunt convenientes habitus, et reliqua victus ratio, ac linteorum habilitas. Quod si sane recenti vulnere deceptus ossium abscessum futurum non existimaveris, quæ tamen educi debere, spes est, nullo modo formidandus est hic curationis modus. Nullum enim magnum incommodum continget, si modo rectam et innoxiam deligationem manu accommodaveris. Sub hac autem curatione os abscessurum indicatur, ubi pus copiosius ab ulcere profluit, et pars affecta impetu ad excretionem ferri videtur. Crebrius igitur ob redundantem humiditatem religare oportet, cum et alias febres excitentur, et siquidem admodum vinculis comprimantur, tum ulcus, tum proximæ partes graciles efficiuntur.

At quibuscunque quidem tenuia ad-

droit de la plaie perdre continuellement de son enflure, ainsi que toute la partie recouverte du bandage. La suppuration s'établira ainsi, plutôt qu'en suivant toute autre méthode. Les chairs noires et mortes tomberont en peu de temps, à mesure que l'endroit blessé et le voisinage se désenfleront. Le traitement se fait donc, en général, à peu près comme s'il n'y avait pas de plaie, à la réserve qu'on ne met point d'éclisses. C'est aussi pour cela qu'on y emploie un plus grand nombre de bandes, et parce qu'on les serre moins, et parce qu'on y place les éclisses plus tard, quand on y en met. On a soin alors qu'elles ne portent point sur la plaie ; on les place mollement, afin qu'elles ne fassent point de compression, conformément à ce qui a été dit. — Le régime doit être plus rigoureux et plus long-temps continué, quand il y a plaie dès le commencement, et quand les bouts des os sont en dehors. Pour le dire, en un mot, toutes les fois qu'il y a de grandes plaies, on fait observer pendant long-temps un régime sévère. On se conduit de même dans tous les cas de fractures des os, qui, après avoir été sans plaie au commencement, en ont ensuite, parce que les bandages ou les éclisses auront été trop serrés, ou pour toute autre cause. — Or, on connaît qu'il se fera quelque plaie, par la douleur de la partie, et par les battements. Les enflures des extrémités deviennent dures dans ce cas ; si l'on veut y enfoncer les bouts des doigts, elles résistent et se relèvent promptement. Quand on craint quelque chose de cette nature, il faut, après avoir défait le bandage, si l'on trouve des rougeurs, y mettre du cérat mêlé de poix, préférablement à tout autre. Si, au lieu des rougeurs, on trouve que la partie irritée est devenue noire, que les chairs sont mortifiées, et qu'après la suppuration les parties membraneuses se sépareront, on ne doit point rafraîchir la plaie, ni redouter beaucoup cet accident. On le soignera, comme s'il y avait une plaie dès le commencement. On fera le bandage en commençant par l'endroit tuméfié, serrant très-peu les bandes, et allant toujours du bas vers le haut, avec la précaution de serrer un peu plus aux endroits ulcérés. On se servira de linges propres, de bandes larges, en aussi grand nombre qu'on en emploierait si l'on mettait des éclisses, ou un peu moins. Les compresses qu'on placera sur les plaies, seront enduites de cérat blanc. Toutes les chairs et parties membraneuses qui sont noires, tomberont. Il ne faut point y faire d'applications mordantes, mais adoucissantes, comme dans les brûlures.

modum ossa abscedunt, in his haud multa mutatione opus est, tantum laxior vinctura adhibenda, ut ne pus intercludatur, sed facile effluat, sæpiusque, dum os abscesserit, resolvenda, nullæque ferulæ apponendæ. Quibus vero os grandius abscedere speras, sive id per exordia præsenseris, sive etiam postea cognoveris, non amplius eadem medela opus est. Verum membrorum quidem in directum tensiones, eodem, quo supra dictum est, modo faciendæ. Splenia vero duplicata sunto, latitudine quidem semidodrantali, neque minora, conjectura ad id tamen ex vulnere, cujusmodi fuerit, sumta; longitudine autem paulo quidem breviora, quam, ut suo circumactu membrum læsum bis comprehendant, multo tamen longiora, quam ut semel circumducantur. At multitudine tot facere oportet, quot res postulat. Hæc vino nigro austero intincta, ex medio initio facto, velut fascia, quæ ex duobus capitibus primum circumdatur, convolvenda, ac deinde alternatis capitibus asciæ modo incurvo dimittenda. Atque hæc supra ulcus, et hinc atque hinc, abhibenda sunt, ac ne comprimi quidem, verum eatenus ulceri adhærescere, ut obfirmentur, debent. Ulceri autem ceratum, quod picem habet, imponendum, aut aliquod ex iis, quæ cruentis vulneribus adhibentur, aut aliud aliquod medicamentum, quod perfusioni est accommodatum. Ac æstate quidem splenia vino subinde imbui debent, hyeme autem, lanæ mullæ succidæ, vino atque oleo madentes, superimponendæ. Pellis vero caprina substernenda, et, ut humores facile effluant, defluvia observanda, mente reputans, loca hæc, si longo tempore eodem habitu perseverent, curatu difficiles attritus contrahere.

At qui non ullo ex antedictis modis, aut ex iis, qui postea referentur, sub vinculis sanari queunt, eos maximam curam adhibere oportet, ut partem corporis fractam recte, atque e directo collocatam habeant, ea animadversione, ut excitetur potius, quam dependeat. Quod si, cui recte atque expedite opus exercere in animo est, is machinas adhibere, necesse habet, quo justa ac minime violenta distentione pars corporis fracta intendatur,

On fortifie ensuite le bandage aux troisièmes jours. On ne met point d'éclisses. On fait garder le repos et le régime plus scrupuleusement qu'auparavant. On peut être assuré que les chairs ou les membranes qui doivent tomber, se détacheront beaucoup plus tôt en suivant cette méthode; que la pourriture ne s'étendra pas à beaucoup près autant; qu'enfin, les enflures ne seront pas aussi considérables que si, après avoir délié le bandage, on avait fait le pansement avec des mondificatifs. De plus, après la chute des parties mortifiées, les chairs reviennent plus vite, et la cicatrice est plus prompte qu'en pansant de toute autre manière. Le point capital est de savoir faire un bandage convenable et modéré, dans quoi il faut comprendre aussi la bonne situation de la partie et le choix des linges convenables, sans omettre le régime. — Si, trompé par la fraîcheur de la plaie, vous n'avez pas soupçonné de séparations d'esquilles, et si vous avez cru pouvoir traiter le cas comme simple, ne craignez rien. L'inconvénient ne sera pas grand. Il n'y aura qu'à faire le bandage convenable, pour pouvoir les enlever avec la main, sans faire du mal. Il y aura un signe auquel vous reconnaîtrez qu'il doit se détacher des esquilles dans cette espèce de traitement. Le pus coulera abondamment de la plaie; il viendra comme à flots. Il faudra délier souvent le bandage, pour faciliter l'issue du pus abondant; car il surviendrait des fièvres si le bandage restait serré, et ni l'endroit de la plaie, ni les parties voisines, ne prendraient de nourriture.

24. (*Traitement des fractures avec plaie, quand il y a des esquilles.*) Lorsqu'il doit se détacher de petites esquilles, il n'y a pas de grand changement à faire. Il suffit que le bandage soit plus lâche, pour donner au pus une issue facile. On délie souvent les bandes, jusqu'à ce que les esquilles soient en dehors. On ne met point d'éclisses. Quand l'on s'attend à la séparation d'un fragment d'os considérable, soit qu'on l'ait d'abord reconnu, soit qu'on le soupçonne dans la suite, le traitement, en ce cas, n'est pas entièrement le même, que si l'on n'avait point d'esquilles à craindre. On fait bien les extensions et l'ajustement des os à l'ordinaire : mais on met, *au lieu de bandes*, des compresses en deux doubles, de la largeur d'une demi-coudée au moins, suivant l'endroit où est la plaie. Leur longueur doit être telle, qu'elles puissent faire près de deux tours du membre, ou au moins plus d'un (1).

(1) On trouve ici à peu près l'équiva-

quod præcipue in tibia facere licet. Quidam igitur crure fracto, sive vinculum aliquod, sive nullum adhibeatur, pedem summum ad lectum, aut aliquod aliud lignum, juxta lectum defossum, devinciunt. At hi quidem, ut nihil utile afferunt, ita plane nocent. Neque enim hæc pedis vinctura quidquam ad extensionem confert, cum reliquum corpus nihilo minus ad pedes defluat, eaque de causa non amplius extenditur, ac neque quidquam ad directionem conducit, quin etiam obest. Converso namque in hanc vel illam partem reliquo corpore, nihil prohibebit vinculum, quo minus pes, et annexa illi ossa, reliquum corpus sequantur. Quin si alligatus non fuerit, minor fiet perversio, cum in reliqui corporis motione minus deferatur. Possunt autem duo orbes ex corio Ægyptio consui, quales gestare consueverunt, qui diu in magnis compedibus detenti sunt, sintque hi undique tunicis cincti, qua quidem vulnus est, altioribus, ad articulos autem brevioribus. Sint præterea tumidi quidem et molles, atque ita accommodati, ut unus quidem supra malleolos, alter vero infra genu collocetur. A latere vero utroque habeat bina utrinque appensa retinacula, breviora, velut ansas, ex simplici aut duplici loro, partim quidem ex utroque malleolo, partim vero ex utroque genu. Ac superior orbis altera eadem habeat eodem modo e directo respondentia. Deinde virgæ corneæ sumantur, æquali inter se magnitudine, crassitudine quidem digitali, ea vero longitudine, ut inflexa ad suspensa retinacula apte conveniant, eo adhibito studio, ut summi virgarum fines non in corpus, sed in extremas orbium eminentias incumbant. Tria vero aut plura virgarum paria esse debent, et aliæ aliis aliquanto longiores, et breviores, ac minores, quo, si lubet, magis distendere possis. Virgæque hinc et inde ex utraque malleorum parte collocentur. Hæc igitur, si crebro molitus fueris, et justam intensionem, et ex directo æquabilem præstabunt, vulnerique nullum dolorem afferent. Nam si, quæ fiunt, expressiones, partim quidem ad pedem, partim vero ad femur, ableganter, virgæque hinc atque inde a malleolis rectius collocantur, ut ne tibiæ situm impediant, ac probe vulnus decumbat, et sustineatur. Neque vero quidquam prohibet, duas superiores virgas, si quis velit, inter se jungere, ac leve aliquid, si lubet, injicere, ita, ut injectum sublime supra vulnus exstet. Orbes On les recouvre d'autres pareilles, en tel nombre qu'on le juge nécessaire. On les applique imbibées de gros vin rouge bien foncé, comme qui déroule (1) une bande à deux chefs en doloire; commençant par le milieu, pour les conduire séparément de chaque côté de la plaie vers l'endroit opposé, sans serrer qu'autant qu'il le faut pour une juste application; on a préalablement mis sur le mal du cérat mêlé de poix, ou quelque baume, ou tout autre remède de cette nature qui s'étende facilement. Dans l'été, on mouille souvent les compresses avec le vin; dans l'hiver, on les recouvre de laine surge bien cardée, imbibée de vin mêlé avec de l'huile. On met sous le membre une peau de chèvre, pour recevoir les égouts de la plaie, observant que les matières puissent facilement s'écouler. On ne doit jamais oublier, que des membres qui restent long-temps dans la même position sur des matières putrides, sont sujets à s'ulcérer, et que les entamures s'y guérissent difficilement.

25. Toutes les fois qu'on fait le traitement, sans pouvoir appliquer des bandes, soit dans le cas dont nous parlons, soit dans ceux que je dirai ensuite, on doit s'attacher à faire en sorte que les membres restent toujours droits dans une situation naturelle, tendant plutôt vers le haut que vers le bas. On emploiera, à cet effet, l'adresse et l'industrie convenables pour se conduire, suivant les circonstances, sans faire violence au membre dont les os sont cassés. Il y en a qui, dans tous les cas de fractures, tant dans ceux où ils appliquent des bandes, que dans ceux où ils ne peuvent en appliquer, attachent le pied au lit, à quelque traverse du lit, ou à un pieu qu'ils fixent aux pieds; en quoi ils font beaucoup de mal, et point de bien. Attacher le pied n'est pas un moyen d'obliger à tenir la jambe tendue; cela n'empêche point le reste du corps de s'approcher du pied. Il n'en résulte donc aucun avantage pour l'extension et le redressement de la jambe, mais beaucoup de gêne et d'incommodité inutiles. Quand le reste du corps se tournera à droite ou à gauche, le lien du pied ne fera pas

---

lent de nos bandages à plusieurs chefs, à dix et huit chefs, etc.

(1) *Déroule.* Hippocrate se sert souvent d'un mot qui signifie *rouler* ou *dérouler*, pour dire *appliquer* une bande, parce que sans doute on présentait de son temps les bandes roulées au chirurgien qui devait en faire l'application; ainsi que cela se pratique de nos jours.

igitur, si lenes, molles, firmi et recenter consuti fuerint, virgarumque intensio, velut jam dictum est, recte facta sit, optimum erit commentum; sin horum quidquam non recte procedat, oberit magis, quam profuerit. Cætera autem artificia, aut recte, aut nullo modo molienda sunt. Turpe enim, et ab arte abhorrens, aliquid molientem in ipso artificio deficere.

Fracturas porro, tam cum ulcere, quam sine ulcere, plerique medici primis diebus lana succida curant, neque id ab arte alienum videtur. Qui sane ad recenter vulnerata, linteorum inopia, lanam comparatam habere coguntur, iis magna venia debetur. Neque enim, in linteorum penuria quidquam lana longe melius ad hæc deliganda adhiberi potest. Ea vero quam plurima, tum probe carpta, neque aspera esse debet. Pauca namque, et prava, parum habet virium. At qui, uno aut altero die lanam deligare æquum esse, putant, tertio vero et quarto injectis linteis comprimunt, tumque plurimum distendunt, ii in eo, quod in re medica inprimis est advertendum, admodum inscienter se gerunt. Tertio namque et quarto die duriter et aspere vulnera minime tractari debent, et, ut uno verbo complectar, iis diebus omni specilli demissione, aliisque, quibus vulnera irritantur, abstinendum. In totum enim pleraque vulnera tertio ac quarto die recrudescere consueverunt, tum quæ ad inflammationem et sordes tendunt, tum quæ ad febres deveniunt. Atque hoc præceptum, si quod aliud, magnum est operæ pretium, attendere. Quid enim est præcipui in re medica usus, non in ulceribus modo, verum etiam multis in aliis morbis, cum quo communionem non habeat? Nisi si quis alios quoque morbos ulcera esse dixerit. Quæ sane oratio quandam habet probabilitatem. Multis enim modis aliis cognationem habent. At qui lanis uti æquum censent, quoad septem dies præterierint, deinde tum intendere, tum componere, et fasciis devincire, ii non perinde inscientes videri debent. Nam et maxime accommodatum inflammationi tempus præterierit, et ab his dic-

que les os de la jambe et ceux qui s'y articulent, ne participent au mouvement. Ils y participeraient moins, si le pied n'était pas attaché, parce qu'il pourrait alors suivre lui-même le mouvement du corps. On fera donc deux bourrelets de cuir d'Égypte, sur des cerceaux, tels qu'on les met à ceux qui restent longtemps dans les prisons avec les fers aux pieds; on recouvrira ces bourrelets de linges doux, en suffisante quantité, pour qu'après qu'on les a mis à la jambe, l'un ne puisse monter au-dessus de son articulation avec le genou, ni l'autre descendre au-dessous de celle avec le pied; et que par leur épaisseur, ils excèdent de beaucoup l'endroit du mal, de manière toutefois que ces boudins soient unis et mollets. On y pratiquera deux enfoncements du côté droit, et autant du côté gauche, à la face supérieure dans le bourrelet d'en bas; on en fera de même à la face inférieure, dans le bourrelet d'en haut. Ces enfoncements porteront sur le cuir double du boudin, ou même sur un seul cuir, si l'on a percé celui de dessus afin d'y pratiquer les enfoncements. On aura, de plus, quelques petits bâtons de cormier, égaux entre eux, de la grosseur du doigt et de la longueur égale à la distance qui doit séparer les deux boudins. L'on fera glisser les bouts des bâtons, en les courbant un peu vers l'extérieur, dans les enfoncements pratiqués aux boudins, à l'opposite l'un de l'autre. Il faut avoir trois attelages de ces bâtons, ou même davantage, les uns un peu plus longs ou plus courts que les autres, pour maintenir la jambe exactement dans l'extension qu'on veut lui donner. Les bâtons se placent deux à deux, de chaque côté des malléoles, interne et externe. Quand on sait s'en servir, ils rempliront très-bien l'intention de maintenir la jambe droite, et dans l'extension convenable, sans causer d'incommodité à la plaie. La pression se passe ici sur les pieds et sur les cuisses; les bâtons qui portent sur le boudin du pied, de chaque côté des malléoles, ne gênent point la jambe. L'endroit du mal n'est pressé par rien, et se trouve soutenu commodément. Rien n'empêche qu'on ne lie ensemble, vers le milieu, les deux bâtons de dessus, *par une bande qui passe sur la crête du tibia*, pourvu que cette bande ne fasse point de compression à l'endroit de la plaie. Le mécanisme que je viens d'exposer est d'un usage très-utile, pourvu que les bourrelets soient mollets, bien cousus avant de les remplir, et bien assujettis; en sorte que les bâtons puissent y être solidement fixés, afin de tenir la

bus ossa laxari et bene coaptari poterunt. Ista tamen curandi ratione longe potior est, quæ per exordia fascias devincit. Hæc enim septimo die efficit uti deligationi per ferulas suscipiendæ plane idonei reddantur, quod in illa multo posterius contingit. Sed et alias quasdam habet noxas, quas longum esset percensere.

At quibus ossa fracta, cute eminentia, in suam sedem collocari non possunt, ea hoc modo reconduntur. Ferramenta facienda ad vectium similitudinem, quibus in lapidicinis utuntur, hac quidem parte latiora, altera vero angustiora. Tria autem aut etiam plura esse debent, quo maxime accommodata in usum adhibeantur. His deinde suppositis, una inter extendendum ita molitionem aggredi oportet, ut ima sui parte inferiori ossi, summa vero superiori innitantur, non secus (ut uno verbo complectar) ac si quis ad lapidem, aut lignum commovendum, validam vectis molitionem adhibeat. Sint autem ferramenta, quam maxime fieri potest, valida, nc inflectantur. In eoque magnum est subsidium, si et ferramenta sint idonea, et convenientem quis molitionem adhibeat. Ex omnibus namque machinamentis, quæ convenienter ad usum homines comminiscuntur, violentissima hæc tria existunt, aselli circumactio, per vectem molitio, et cunei adactio. Ac nisi aut unum aliquod, aut omnia adhibueris, nihil ex his omnibus, quæ magna vi nituntur, perfici potest. Quare negligenda non est hæc per vectes molitio. Hæ siquidem ratione, aut nulla alia, ossa in suas sedes reconduntur. Quod si sanc pars ossis, quæ super aliud effertur, minime idoneam vecti sedem exhibet, sed acutum quid prominet, illud scalpro utrinque limandum, quo firmius vecti insideat. Eodem autem die, aut postero, molitionem et extensionem adhibere convenit, sed non tertio, quarto vero, et quinto minime. His etenim diebus laccssita ossa, etiamsi suis sedibus restituta non sint, inflammatione tentantur, ac nihilo minus etiam, ubi restituta fuerint. Quin etiam reposito osse multo magis excitabitur nervorum distentio, quam non re-

jambe étendue, de la manière que j'ai dite : sinon, les bourrelets seront plus nuisibles qu'utiles (1). On peut y substituer quelqu'autre mécanisme, propre à remplir l'objet qu'on se propose, ou bien il ne faut en employer aucun. Il est honteux d'avoir recours à des machines, et de ne pas réussir. C'est une preuve d'impéritie.

26. (*Continuation du traitement des fractures avec plaie.*) Plusieurs soignent les fractures, pendant les premiers jours, tant celles qui sont avec plaie, que celles où il n'y a point de plaie, en y appliquant seulement de la laine surge; en quoi ils ne me paraissent nullement pécher contre les règles de notre art. On peut facilement pardonner d'employer la laine, au défaut de linges, dans les premiers temps; car il n'y a rien de plus propre à les remplacer que la laine surge ; mais il en faut mettre beaucoup et bien cardée, et avoir soin qu'il ne s'y trouve point de durillon. La laine, si l'on en met peu, ou si elle est de mauvaise qualité, ne produit point de bon effet. Lorsqu'après en avoir appliqué pendant un ou deux jours, on se détermine à faire l'extension le troisième, et à mettre le bandage, on manque notablement à la bonne pratique de la médecine. Il faut se garder de toucher rudement à quelque plaie que ce soit, le troisième jour ni le quatrième. C'est une règle générale, qu'on ne doit ,à cette époque, ni sonder les plaies, ni exciter aucune espèce d'irritation. Il se fait, le troisième et le quatrième jour, un érétisme dans les plaies. soit qu'il provienne de l'inflammation, soit que la fièvre le cause. C'est une observation aussi importante en médecine que toute autre.

(*Rapport notable entre les plaies et les maladies en général.*) Elle a un rapport direct non-seulement avec l'état des plaies pour y saisir l'à-propos, mais encore avec la plupart des maladies : à moins qu'on veuille dire que la plupart des maladies sont elles-mêmes des plaies; comme on le peut dire avec quelque fondement, puisque les unes et les autres se ressemblent à bien des égards. Ceux qui croient pouvoir employer la laine dans le traitement, s'ils le continuent

(1) Si on n'entendait pas le mécanisme des bourrelets et des bâtons dont il est question, on pourrait se les représenter d'après les deux figures que Vidus Vidius en a fait graver dans la traduction du commentaire de Galien sur ce traité. On peut voir encore ce qui en est dit dans le Mochlique, numéro 22.

posito, quod probe nosse convenit. Etenim si reposito osse nervorum distentio supervenit, in angusto spes est. Præstatque, si id sine molestia fieri possit, os retro compellere. Neque enim his, quæ plus juxto laxiora sunt nervorum distentiones et rigores accedunt, sed his quæ magis intenduntur, qua de re nunc agitur. His igitur prædictis diebus nullam molestiam exhibere oportet, sed operam dare, ut ulcus quam minime inflammatione tentetur, maximeque ad pus perveniat. Elapsis vero septem diebus, aut etiam paulo pluribus, si febris absit, neque ulcus inflammatione vexetur, tunc minus obstat, quo minus reponere tentemus, si id nos consequi posse non diffitemur. Alioqui nil opus est, frustra aut sibi molestiam, aut alteri exhibere. Ubi igitur ossa in suam sedem compuleris, discessionem factura sint, necne, quænam ad ea curandi ratio accommodari debeat, jam est expositum. Ac siquidem discessura ossa speraveris, in his omnibus deligatio ex linteis, quo dixi, modo, ut plurimum a mediis orsa, instituenda est, velut quæ ex duobus initiis primum fascia circumdatur. Ulceris autem forma in considerationem adhibenda est, quo quam minimum hiantibus ac diductis labris sub vinculo existat. Interdum etenim accommodate vinculum ad dextram ducitur, interdum vero ad sinistram, aliis etiam ex duobus initiis ortum habet.

At quæ suis sedibus ossa restitui non potuerunt, ea discessionem esse factura, nosse convenit, nec non, quæ prorsus carne nudata sunt. Nudantur vero quibusdam parte superiore, nonnullis quoque in orbem, quoquoversus carnes emoriuntur. Et nonnullis quidem sub diuturno vulnere ossa quædam cariem experta sunt, aliis vero minime, et his quidem magis, illis autem minus, ac partim quidem parva, partim etiam magna. Ob relatas igitur causas uno verbo explicari non potest, quo tempore ossa discessionem sint factura. Quædam etenim ob parvitatem, nonnulla etiam, quod in summo continentur, celerius discedunt. Alia vero minime, verum arefacta, et cariem sentientia, desquamantur. Ad hæc ainsi jusqu'au septième jour, pour faire ensuite les extensions nécessaires au redressement des os, et y appliquer le bandage, me paraissent se conduire sagement. Le temps le plus fâcheux de l'inflammation est alors passé. Tout se trouve relâché, et les os se remettent plus facilement dans leur situation naturelle. Cette méthode est cependant fort inférieure à celle d'appliquer le bandage dès le commencement (1). Celle-ci procure l'avantage de pouvoir mettre les éclisses vers le septième jour, tandis qu'en suivant celle-là, on est réduit à les mettre beaucoup plus tard. Ils s'y trouve encore d'autres inconvénients, qu'il serait trop long de déduire.

27. (*Manière de traiter les fractures avec saillie des bouts des os fracturés, opposant une forte résistance.*) Lorsque les bouts des os cassés ont de la saillie, et qu'on ne peut, au moyen des extensions, les ramener dans leur place, voici comment on s'y prend. On a des barres de fer, à peu près pareilles à celles dont les tailleurs de pierre se servent en guise de lévier, un peu plus larges et amincies d'un bout. On en a trois, ou même davantage, de différente grandeur, pour servir suivant les divers cas. On en insère une entre les bouts de l'os, par le côté aminci, et on l'a fait jouer comme un levier en appuyant sur l'os, et travaillant à en ramener ainsi les deux bouts à leur place naturelle, vis-à-vis l'un de l'autre, durant qu'on fait faire l'extension. En un mot, l'on s'en sert comme l'on ferait, si l'on avait à mouvoir une pierre ou une pièce de bois qui opposât une grande résistance. Les barres doivent être fortes pour ne point plier. On se procure ainsi une grande force, si le bout de la barre est bien placé, et si l'on sait s'en servir comme il faut. De toutes les machines inventées, celles qui augmentent le plus la force, sont au nombre de trois, le treuil, le levier et le coin. On ne saurait exécuter les ouvrages qui demandent une très-grande force, sans les employer, ou séparément, ou toutes les trois réunies ensemble. Cette manière de repousser les os est d'un grand secours. On parviendra ainsi à les ramener en leur place, ou la chose sera impossible. Quand le bout de l'os qui fait saillie ne peut pas être bien assis sur la barre, parce qu'une de ces extrémités excède trop l'autre, il faut le scier un peu, pour que la barre puisse avoir suffisamment de prise. On doit faire ceci dès le premier jour, ou le lendemain, point le

(1 En la manière enseignée numéro 23

etiam multum inter se curandi ratio differt. His igitur in totum celerrime ossa abscedunt, quibus citissime pus coit, celerrime etiam, atque optime caro producitur. Quæ enim in læsa parte caro subnascitur, ea fere in sublime ossa attollit. Totus quidem testæ ossis ambitus, si quadraginta diebus discessionem facit, recte abscedere existimandus est, cum tamen quædam sexagesimum attingant. Rariora quidem certe ossa citius, solidiora tardius, quæque etiam minora sunt, multum infra hoc spatium, atque alia aliter discedunt.

His autem de causis os eminens præcidi debet, si in suam sedem compelli nequeat, ac tantum non reponi posse videatur, si detrahi queat, si noxium fuerit, et carnem aliqua ex parte vulneret, sensusque molestiam afferat. Quin si denudatum fuerit, id quoque auferri debet. Reliqua præcidantur, necne, non multum refert. Prorsus enim constat, quæ carne in totum privantur et arefiunt, ea penitus quoque discessionem esse factura. At quæ in squamas resolvi sperantur, ea præcidi non debent. Ex propositis autem indiciis conjiciendum est, quænam penitus discessionem factura sint, ad eaque hujusmodi curatio per splenia, et vini perfusionem, velut in abscessuris ossibus ante scriptum est, adhibenda. Cavendumque, ne frigidis per exordia perfundantur, horroris enim cum febre nervorumque distentionis metus impendet. Frigida namque nervorum distentionum arcessunt, quandoque vero etiam exulcerant. Nosse autem convenit, illic brevius necessario membrum fieri, ubi utrumque os fractum et aliud super aliud excedens curatum fuerit, cuique totus etiam testæ ossis ambitus discesserit. At quibus femoris aut brachii os eminens est, ii ægre supersunt. Nam cum ossa grandiora sunt et medullosa, tum vero multi et insignes nervi simul vulnerantur, et musculi, et venæ. Ac si quidem reposueris, nervorum distentiones supervenire consueverunt, non repositis autem, febres acutæ, biliosæ, cum singultu et nigritie. Nihilo autem minus supersunt, quibus

troisième, le quatrième, ni le cinquième. Si l'on ne réussit point à remettre les os en place, le tourment qu'on y aura occasioné excitera une violente inflammation : du reste, il y en aura toujours, quoiqu'on parvienne à les rajuster. On est même plus exposé aux convulsions, quand les os sont remis, que si l'on ne peut les remettre. Il est bon d'être prévenu là-dessus, et qu'il y a peu d'espoir de conserver la vie, lorsque les convulsions arrivent. Il est donc bien essentiel, en repoussant les os en arrière, de le faire aussi doucement qu'il est possible. Les convulsions et les tétanos n'arrivent point dans le cas ou les ligaments sont relâchés, mais quand ils sont trop tendus. Or, aux jours que j'ai dit, c'est le cas d'une extrême tension : il ne faut donc exciter alors aucun trouble, afin que la plaie ne s'enflamme que le moins possible, et que la suppuration soit abondante. — Quand le septième jour est passé, ou à peu près, s'il n'y a point de fièvre ni d'inflammation à la plaie, on peut alors, avec moins d'inconvénient, s'essayer à remettre l'os, pourvu qu'il y ait espoir d'en venir à bout; mais si l'on en désespère, il ne faut pas inutilement tourmenter la partie. — Quand une fois les os sont ajustés dans leur place, le traitement qui reste à faire se réduit à ce que j'ai dit, soit qu'il y ait sujet de craindre qu'il ne se sépare quelque portion d'os, soit qu'il n'y ait pas lieu de craindre cet accident. Quand on le craint, j'ai dit qu'on emploierait les compresses à deux chefs, commençant par le milieu. On a égard à la forme de la plaie, si elle est béante, pour faire que les bords ne soient ni contournés, ni tiraillés sous les compresses. On les déroule quelquefois utilement de droite à gauche, ou de gauche à droite; d'autres fois, dans l'une et l'autre direction, au moyen de deux chefs. — Lorsqu'on ne peut absolument pas repousser le bout des os saillants, on doit savoir qu'ils s'exfolieront, s'ils ne sont pas recouverts de chairs. Ils sont quelquefois découverts du bord extérieur seulement ; d'autres fois, les chairs sont mortes tout autour. Les os se carient quelquefois dans les vieilles plaies, d'autres fois non; les uns plus, les autres moins, qu'ils soient gros ou petits. C'est pourquoi il n'est pas possible de déterminer, d'une manière absolue et générale, quand il y aura carie. — Les uns se carient promptement, parce qu'ils sont minces; d'autres se séparent, parce qu'ils font saillie. Certains ne se séparent point, mais s'exfolient en écailles, et se détruisent en se desséchant. Le traitement,

neque in suas sedes sunt condita, neque, ut reconderentur, tentatum est. Potius vero supersunt, quibus ossis pars inferior, quam quibus superior eminet. Superesse etiam possunt, sed raro quidem, quibus intro sunt condita. Curationes enim, et corporum naturæ, quod ad ferendi levitatem attinet, longe aliis aliæ præstant. Multum quoque refert an interiore parte brachii, ac femoris, ossa eminent. Multæ enim et insignes venarum productiones per interiorem partem feruntur, quarum nonnullæ, si vulnerentur, hominem jugulant. Sunt et exteriore parte quædam, verum pauciores. Quare in hujusmodi casibus, quodnam periculum impendeat, non est ignorandum, idque in tempore prædicendum. Quod si in suam sedem compellere cogeris, idque te consequi posse speres, neque multum ossa inter se cesserunt, musculique in se ipsos non contrahuntur (quod sæpe fieri assolet), his per vectem molitio cum distentione bene contulerit.

Ubi restitueris, veratrum molle eodem die propinare convenit, si eodem die restitueris; alioqui ne tentare quidem oportet. Ulcus autem eodem modo, quo capitis ossa fracta, curandum est, neque frigidi quidquam admovendum, ac cibo penitus interdicendum. Ac si quidem æger natura biliosus fuerit, nonnihil mellæ odorate in aquam instillando, eo victu sustinendus est. Si vero bile non abundet, aquæ potione utendum. Quod si febre continenti detineatur, diebus quatuordecim, ut minimum, eo victu tolerari debet; sin febre vacet, septem diebus. Deinde sensim progressu facto, pro ratione ad simplicem victus rationem revocandus. At quibus ossa intro condita non fuerint, tum eadem medicamenti potio adhibenda, tum eodem modo ulcus nutriendum, atque eodem victu perseverandum. Itidemque elatam corporis partem distendere non oportet, quin potius contrahere, quo laxior, qua parte ulcus est, efficiatur. Ossium quoque discessio longiore tempore fit, quemadmodum etiam antea dictum est. Taliaque præcipue vitanda sunt, si quis modo id honeste facere potest, cum et spes in andans ces divers cas, est différent. En général, les os se séparent du reste, d'autant plus vite que la suppuration et la régénération des chairs est plus prompte: en se formant dans la plaie, elles poussent l'os. Quand il se cerne et se sépare dans quarante jours, on peut dire que cela va bien. Quelquefois la séparation ne se fait que dans soixante jours. Les os poreux se détachent plus promptement; les os très-durs se détachent plus tard. Les plus petits, beaucoup plus vite: ainsi du reste.

28. (*Continuation du même sujet.*) D'après cela, on doit scier les bouts des os qu'il est impossible de repousser et de redresser, ne s'en fallut-il même que de peu qu'on ne le pût, toutes les fois qu'ils incommodent en blessant les chairs, et qu'ils occasionent des douleurs; et aussi quand ils sont découverts et décharnés. Pour les autres, il est assez indifférent de les scier, ou de ne pas les scier. On sait que tout os dépouillé de ses chairs se dessèche, et se sépare de lui-même. On doit reconnaître positivement, d'après les signes qui se montrent, quels sont les os qui tomberont, et les soigner avec des compresses imbibées de vin, comme je l'ai dit en parlant des os qui doivent se séparer. On se gardera d'y faire des applications de remèdes froids, dans les premiers temps, car on ferait venir la fièvre avec des frissons et des convulsions: les choses fraîches appliquées aux plaies, entraînent, en général, des convulsions à leur suite. On doit savoir que les jambes et les avant-bras dont les deux os auront été cassés, de manière que les bouts des fractures se croisent, se trouveront plus courts après le traitement; et aussi les membres où il n'y a qu'un os, quand il en a été emporté une portion en rond; mais il est rare que ceux, en qui une partie de l'humérus ou du fémur se séparent, puissent survivre. Ces os gros abondent en moelle; trop de muscles, de nerfs, de veines sont alors intéressés. Si l'on parvient à repousser les bouts de ces os et à les remettre en place, il ne manque pas de survenir des convulsions. Si on ne les remet point, il y aura des fièvres aiguës bilieuses, avec des hoquets et la gangrène. S'il en réchappe quelques-uns de ceux en qui on n'a pas remis les os, ni fait aucune tentative pour les remettre, il en réchappe aussi de ceux en qui on les a remis, mais cela est rare. La manière de faire le traitement, et le tempérament du malade, influent beaucoup en ceci. Il y a encore une grande différence, que les os du bras et de la cuisse fassent saillie vers l'intérieur ou vers

gusto sit, et pericula multa impendeant, ac nisi reposueris, imperitiæ artis existimatio tibi subeunda sit; sin reposueris, ægrum potius ad mortem præcipites, quam ad sanitatem reducas.

Ubi ossa ex toto suis sedibus moventur, aut paulum excedunt, id multo mitius in genu, quam in cubiti flexu contingit. Femoris enim articulus pro magnitudine magis succinctus, quam brachii est, atque hic unus æquabilem habet naturam, eamque rotundam. At brachii articulus, cum magnus est, tum plures habet cavitates. Adde, quod tibiæ quidem ossa longitudinem habent inter se similem, et paulum quid, ne effatu quidem dignum, quod exteriore parte est, excedit, nihilque memorabile prohibet, ex quo exterior poplitis tendo ortum ducit. Cubiti vero ossa inæqualia sunt, quodque brevius, longe plenius est, quod tenuius, multum supra articulum fertur et excedit. His tamen nervis, qui sunt ad communem ossium conjunctionem, annectitur. In brachio autem os tenue majorem connexionis nervorum partem habet, quam crassum. Atque horum quidem articulorum et ossium in cubiti flexu natura est hujusmodi. Ex quo naturæ modo, ossa quæ in genu articulo sunt, sæpius quidem elabuntur, at facilius reconduntur. Ac neque inflammatio magna, neque articuli vinculum accedit. Plurimum autem in interiorem partem excidunt, interdum vero in exteriorem, nonnunquam etiam in poplitem. Quorum omnium difficiles non sunt repositiones. Verum ubi in exteriorem ac interiorem partem moventur, homo humili aliquo sedili, crure paulo quidem sublimiore collocato, sedeat. Fereque mediocris extensio satis est, ut altera quidem parte tibiam, altera femur in diversa contendas.

At quæ sunt in cubiti flexu ossa, ma-

l'extérieur du corps. Quand la saillie est interne, il s'y rencontre des veines dont l'ouverture donne la mort. Le danger n'est pas le même quand il est externe. Il faut, dans les plaies dont il est question, connaître le danger et le prédire à propos. Quand on vous pressera de repousser les os pour les mettre en leur place, et que vous pourrez espérer de les y ramener, parce qu'ils ne sont pas entièrement éloignés, et que les muscles n'ont pas été trop violentés, le levier dont j'ai parlé vous sera d'une grande utilité, pendant qu'on fait l'extension.

29. Après avoir poussé l'os, on donne, le même jour, une préparation douce d'ellébore, quand la réduction s'est faite le premier jour; passé lequel, on ne doit point l'entreprendre. On met sur la plaie les mêmes applications que sur l'os cassé, s'abstenant de tout ce qui peut refroidir. On interdit toute espèce d'aliments. Quand le malade est bien, et qu'il n'est pas bilieux, on ajoute un peu d'oxymel doux, à l'eau. Quand il y a fièvre continue, on ne donne que l'eau pour boisson pendant quarante jours. Quand il n'y a point de fièvre, on se relâche après sept jours, pour faire passer à un régime léger. Lorsque les os n'ont pu être repoussés, on suit le même traitement, tant pour les remèdes que pour le régime. On ne fait aucune extension de la partie saillante; au contraire, on seconde sa direction, afin d'amener un relâchement dans tout ce qui forme la plaie. Les bouts de l'os se séparent dans leur temps, comme je l'ai dit. On se dispense de se charger du traitement de ces cas, autant que cela se peut honnêtement; car ils présentent peu d'espoir, et beaucoup de danger. Si vous ne remettez point les os, on vous accusera d'ignorance; si vous les remettez, le malade se trouvera plus près de la mort que de la vie.

30. (*Luxations du genou et du coude.*) Les luxations au genou, complètes ou incomplètes, sont moins redoutables que celles du coude. Le fémur, à raison de sa grosseur, est beaucoup plus fort que l'humérus; il est, de sa nature, bien proportionné, et sa surface est très-unie. L'humérus, au contraire, dans son articulation avec l'avant-bras, diminue de force en grossissant, parce qu'il s'y fait plusieurs cavités. Ajoutez encore, que les deux os de la jambe sont chacun à peu près de la même longueur. Le péroné est de bien peu plus long que le tibia; il n'oppose aucun obstacle qui mérite la peine d'en parler, là où s'insère le tendon qui vient extérieurement du pli du genou. Mais les os de l'avant-bras sont inégaux en longueur; le plus fort est le

jorem molestiam exhibent, quam quæ in genu, majoreque negotio ob inflammationem reponuntur, nisi protinus restituantur. Minus quidem certe, quam illa, suis sedibus moventur, scd ægrius in suum locum reconduntur et collocantur, insuperque inflammationem magis contrahunt, et callum obducunt. Sunt autem horum magna quidem ex parte parvæ inclinationes, interdum ad costas, interdum in exteriorem partem. Neque tamen articulus totus loco movetur, sed quodammodo in brachii cavo subsistit, qua parte os cubiti excedit. Hæc igitur, ubi in hanc vel illam partem excidunt, facile reponuntur, ac satis est, brachium in directum extendere, ita, ut unus ad manus juncturam intendat, alter sub ala comprehensum retineat. Medicus autem, altera manu ad emotum articulum admota, prominentiore palmæ parte propellat, altera vero prope articulum injecta, in contrariam partem impellat. Atque hujusmodi luxationes non ægre repositioni parent, si, priusquam inflammatione occupentur, recondantur. Ut plurimum autem magis in interiorem partem elabuntur, luxantur quoque et in exteriorem. Quæ habitu manifesta fiunt, eaque plerumque etiam absque valida intensione in suas sedes restituuntur. In his autem, quæ in interiorem partem elabuntur, articulum in naturalem sedent propellere oportet, cubitum vero in pronum magis conversum circumagere. Atque magna quidem ex parte, quæ in cubiti flexu luxationes contingunt, sunt hujusmodi. Quod si articulus in hanc vel illam partem, ultra cubiti os, quod in brachii cavum prominet, moveatur, quod quidem raro contingit, sed si accidat, non amplius similiter extensio in directum facta ad hujusmodi luxata accommodata fuerit. In hujusmodi namque extensione, quod a cubito prominet, quo minus brachium supra ferri possit, prohibet. In his igitur, quæ sic suo loco mota sunt, ejusmodi extensionem adhibere convenit, quæ prius descripta est, ubi quis brachii fracta ossa deligat, ita, ut ab ala quidem in superiorem partem tensio fiat, ab ipso autem cubiti gibbo deorsum cogamus. Hac enim maxime ratione brachium supra suum sinum sublime tollet-tur. Quod si accidat, facile in suam sedem reconduntur, ubi manuum palmis partim quidem os brachii elapsum propellentes reponimus, partim vero os cubiti, quod juxta articulum est, in partem contrariam impellimus, in utroque eo-

plus court. Le plus faible, *le cubitus*, excède l'articulation *de toute l'apophyse olécrane*, qui y tient par des ligaments, à la manière ordinaire des articulations. C'est à l'os le plus faible que s'insèrent la plus grande partie des tendons pour le mouvement du bras, non au plus fort. Telle est la disposition des os qui forment l'articulation du coude. Il en résulte que le genou se luxe plus facilement, mais l'inflammation n'y est pas grande, et l'articulation reste libre. Il se luxe ordinairement en dedans, quelquefois en dehors, quelquefois vers le jarret. Aucune de ces luxations n'est bien difficile à remettre. On fait asseoir le malade sur un siége bas, en sorte que sa cuisse ne soit guère plus élevée que la jambe. Une extension médiocre suffit. En même temps qu'on fait l'extension à la jambe, on fait la contre-extension à la cuisse.

31. (*Réduction de la luxation du coude.*) Les os du coude donnent plus de tourment et sont plus difficiles à remettre. L'inflammation devient considérable, s'ils ne sont promptement raccommodés. Ils ne se luxent pas aussi souvent que ceux du genou. On a bien de la peine à les rajuster. Il s'y forme des inflammations et des callosités; souvent les luxations sont incomplètes et ne forment que de petites inclinaisons vers les côtes, ou vers le dehors du corps; l'articulation entière ne se déboîte point; il reste une partie du cubitus dans la cavité de l'humérus, là où entre l'olécrane. Les os luxés ainsi se remettent facilement; il suffit de faire étendre le bras et l'avant-bras par un homme qui tienne le poignet, tandis qu'un autre fait la contre-extension à l'aisselle. Le chirurgien, pendant ce temps, pousse d'une main le bout du cubitus dans l'articulation, tandis que de l'autre il appuie, en sens contraire, *sur la partie inférieure de l'humérus*. La réduction se fait facilement, pourvu qu'on l'entreprenne de bonne heure, avant que l'inflammation ne survienne. Ces luxations se font ordinairement vers l'intérieur, quelquefois vers l'extérieur. Dans le premier cas, il faut, en travaillant à la réduction, donner à l'avant-bras une situation conforme à la nature, qui tienne plus de la pronation que de la supination. Les luxations de cette espèce sont fréquentes, comme je l'ai déjà dit. Si le cubitus est luxé de manière que son apophyse olécrane soit sortie d'un côté ou d'autre, de la cavité de l'humérus, ce qui arrive rarement, l'extension de l'avant-bras en droiture n'est plus ce qui convient dans ce cas. L'apophyse de l'olécrane mettrait obstacle à ce que le cubitus ne passe par-dessus le condyle

dem modo, minus tamen. Atque hæc distentio in hoc luxamento justissima videtur. Quin et intensione in directum in suam sedem recondi queat, minus tamen, quam si hoc modo intendatur.

At si in anteriorem partem brachium elabitur, quod quidem raro admodum contingit, sed quid non ejicit repentina motio? Multa namque suis sedibus excidunt, etiamsi magnum quoddam sit impedimentum. In hac autem articuli emotione magnum quiddam supra os crassius fertur, et multa nervorum contentio, nihilominus tamen quibusdam sua compage movetur. Hujus autem emotionis indicium est, quod ægri nulla ex parte cubitum flectere queunt, et articulus ad contractum manifestus est. Nisi igitur subito reconditus fuerit, graves, vehementesque inflammationes, cum febre oriuntur. Quod si statim occurratur, nullo negotio in suam sedem reponitur. Oportet autem duro convoluto, non magno, in cubiti flexu transverso imposito, derepente cubitum inflectere, et manum, quam maxime fieri potest, ad humeri caput adducere. Hæc igitur reponendi ratio iis quidem sic emotis abunde est. Quin etiam in directum distentio hunc repositionis modum adaptare potest. Prominentioribus tamen manuum palmis ad brachii partem ad flexuram quidem exstantem injectis, alter in posteriorem partem propellere, alter vero ab inferiore parte, iisdem in cubiti eminentiam injectis, in contrariam partem e regione cubiti impellere debet. Ad hunc quoque luxationis modum adhiberi potest intendendi ratio, prius descripta, qua ossa brachii fracta, ubi devincienda sunt, extenduntur. Atque ubi distentio facta est, prominentioribus manuum partibus admotis, velut prius dictum est, conformare oportet.

At si posteriorem in partem brachium exciderit, quod tamen raro contingit, is

de l'humérus, pour s'y enchasser. Il faut alors faire l'extension, en la manière que j'ai exposée pour le bandage aux os du bras, quand il y a fracture ; c'est-à-dire, qu'il faut fléchir le bras, faisant l'extension en tirant en haut par les aisselles, et la contre-extension au coude en tirant en bas. L'apophyse de l'olécrane pourra passer ainsi par-dessus le condyle de l'humérus, pour se remettre dans son articulation. Quand l'apophyse a passé, on la remet facilement dans sa cavité avec la paume de la main ; on se dirige par le condyle de l'humérus, que l'on pousse vers l'extrémité du cubitus, en pressant les deux os l'un contre l'autre, mais l'humérus plus fortement. Cette manière de faire l'extension est la meilleure. On pourrait aussi réduire la luxation du coude, en faisant l'extension le bras tendu : mais elle serait moins facile.

32. Quand l'avant-bras se luxe en avant, c'est un accident très-extraordinaire. Mais quels déplacements une violente impulsion ne peut-elle pas produire? Il se fait bien des luxations dans le sens le moins naturel, quelque grandes que soient les résistances. Or, pour la luxation dont je parle, il se présente de grands obstacles ; l'étendue du trajet que doit faire l'extrémité d'un gros os, et la force des ligaments qui doivent se prêter à une extension suffisante. Cependant cela arrive quelquefois ; et on le connaît, à ce que le malade ne peut, en aucune manière, faire la flexion. On s'en assure aussi, en touchant l'articulation. Si on ne raccommode promptement cette luxation, il survient une inflammation violente avec fièvre ; mais on y remédie facilement, quand on s'y prend tout de suite. Il faut faire un rouleau de linge, ferme, qui ne soit pas trop gros. On le place en travers au-dessus du pli du coude ; l'on fait faire ensuite la flexion, en portant la main aussi près de l'épaule qu'il est possible. Cela suffira pour pouvoir remettre les os en leur place, dans les cas de cette luxation. On peut y remédier aussi, en faisant faire les extensions le bras tendu en droiture ; en même temps le chirurgien pousse l'olécrane en arrière, en delà du pli du coude, avec les paumes des mains, tandis qu'un aide tire en bas l'endroit du pli, en droiture du bras qui est pendant. On peut aussi, pour cette luxation, employer la manière de faire l'extension dont j'ai parlé (1), en traitant de la façon d'appliquer le bandage dans le cas de fracture de l'hu-

(1) Hippocrate me paraît renvoyer ici au numero 9 de ce traité.

casus maximos omnium dolores, febresque assiduas, mere biliosas, lethales, et quæ intra paucos dies hominem e vita tollant, inducit. Quibus id accidit, ii brachium extendere nequeunt. Si ergo statim a principio effueris, vi cubitum intendere oportet, ac sponte is in suum locum restituetur. Quod si febris præoccuparit, recondi non amplius debet. Vi enim adhibita, dolor intenderetur. Ac, ut uno verbo dicam, neque ullus alius articulus, ac minime omnium cubitus, dum febris adest, in suam sedem compellendus est. Aliæ quoque graves noxæ ac molestiæ in cubiti gibbo contingunt. Nempe os istud crassius quandoque ab altero dimovetur, tuncque neque curvari, neque extendi similiter brachium potest. Id autem manifestum fit, si quis cubiti flexum, qua vena scinditur, et supra lacertum fertur, manu contingit. Quod ubi accidit, non facile in suam naturam restituitur. Neque enim ulla alia duorum inter se ossium connexio, ubi dimota est, facile in pristinam sedem reponitur, verum, diductis ossibus, eam partem turgidiorem esse, necesse est. Qua autem ratione articulus vinciendus sit, in malleoli deligatione dictum est.

Interdum vero os cubiti, brachio subjectum, frangitur, quandoque etiam cartilaginea ejus pars, ex qua tendo in posteriore brachii parte enascitur. Quod cum fit, febrem, et maligna vitia inducit. Articulus tamen suo loco manet, æqualiter enim ipsius basis hac parte excedit. Cum vero, qua parte brachii caput supereminet, discesserit, magis vagatur articulus, quam si penitus transversus frangatur. Ac (ut uno verbo complectar), minores noxæ sunt sub ossibus fractis, quam si, iis non fractis, venæ tamen ac nervi insignes iis locis conterantur. Hæc enim magis, quam illa, præcipitant, si febre continua incendantur. Verum hujusmodi quidem fracturæ raro evenire consueverunt. Interdum quoque ipsum brachii caput juxta productionem frangitur. Idque, cum longe magis noxium esse videasur, iis, quæ circa cubitum contingunt, multo est levius. Qua igitur ratione luxata singula in suas sedes reponi, potissimum-

mérus ; et après les extensions convenables, on réduit la luxation avec les paumes des mains, ainsi qu'il est déjà dit.

33. (*Continuation sur les luxations du coude et les fractures, tant au radius qu'au cubitus.*) Si l'avant-bras se luxe en arrière, ce qui est un cas fort rare, les douleurs sont alors les plus violentes de toutes celles que donnent les luxations au coude. Il s'y joint une grosse fièvre entièrement bilieuse, dont on meurt communément en peu de jours. Le malade ne peut point étendre le bras. Quand le chirurgien se trouvera arrivé à propos, il emploiera aussitôt la force convenable pour obtenir l'extension ; après quoi les os se remettront d'eux-mêmes en leur place; mais si l'opération n'est faite avant la fièvre, il ne doit point travailler à la réduction ; la douleur des extensions nécessaires augmenterait le mal. C'est un principe général, qu'il ne faut point réduire les autres luxations dans le temps de la fièvre, encore moins celle du coude; elles amènent beaucoup de troubles, et sont sujettes à de grands accidents. Quand le cubitus se sépare d'avec le radius, on ne peut bien faire ni la flexion, ni l'extension. Cette luxation se reconnaît aussi au tact, en portant la main au pli du coude, à l'endroit de la division des veines qui sont au-dessus des chairs. Il n'est pas alors facile de réduire les os à leur situation naturelle. La difficulté consiste à trouver des points fixes pour les forcer à revenir dans leur première position respective, après l'avoir perdue; et le gonflement des parties adjacentes s'oppose à leur rapprochement. Quant au bandage qui convient, je l'ai fait connaître en parlant de celui pour l'articulation de la jambe avec le pied. Il arrive quelquefois que le radius se casse là où le ligament inter-osseux reçoit les muscles qui viennent de la partie postérieure externe du bras. Cela occasione des fièvres de mauvaise nature. L'articulation reste cependant dans la place, car la base demeure au même lieu. Mais si elle se déplace, la tête excède alors sa jonction avec l'humérus ; et il se passe plus de mouvement près de l'articulation que dans le cas de la fracture seule. Je dirai ici sommairement que les fractures sont en général moins redoutables, que les cas où les veines et les nerfs souffrent de violents tiraillements, avec de fortes collisions. La mort alors est proche, si la fièvre survient et si elle persiste. Du reste, la fracture dont il est maintenant question arrive rarement. L'humérus se fracture quelquefois près de l'apophyse qui s'articule avec l'avant-bras. Je regarde cet accident comme plus terrible

que curari, conveniat, scriptum est, quodque articulum protinus in suum locum compelli, ob celerem nervorum inflammationem, maxime conferat. Etenim si, quæ suo loco mota sunt, statim recondantur, una etiam nervi contendi solent, aliquantoque tempore consuetam, tum extensionem, tum inflexione impedire. Hæc autem omnia simili modo curare convenit, tum quæ franguntur, tum quæ inter se dissident, tum quæ luxantur. Cuncta enim pluribus fasciis et spleniis, ac cerato, haud aliter, quam reliquæ fracturæ, curanda sunt. In his etiam cubiti gibbum talem prorsus habitum habere convenit, qualis, ubi brachium fractum, cubitus deligabatur. His enim omnibus, tam luxationibus, quam emotionibus et fracturis, maxime communis est habitus, nec non ad eam, quæ postea sequitur, distentionem, et ad singula extendenda, et flectenda. Inde enim similes ad utraque viæ ineundæ sunt. Præterea hoc habitu ægroto membrum facile continetur, et appensum excipitur. Ad hæc etiam, ubi callus firmandus est, si quidem porrecta manu callus obducatur, eum minime adesse præstaret, cum magno sit impedimento, parum vero prosit; sin autem manu inflexa callus obducitur, magis ex usu fuerit. At longe expeditius meliusque fuerit, si manu medio habitu collocata callus obfirmetur. Ac de habitu quidem hactenus.

Deligare vero oportet, primo fasciæ capite ad ægram partem injecto, sive fracta sit, sive exciderit, quæ dehiscat, ibique primas convolutiones circumdare, non ut ea parte maxime obfirmentur, sed utrinque firmas. Vinculo quoque cubitus et brachium communiter comprehendendum, quod utriusque multo quiem partem occupet, quam plerique solent, quo quam longissime a loco læso in hanc vel illam partem tumor exprimatur. Vinculo insuper eminentia etiam cubiti circumdanda, sive ea parte noxia sit, sive non, ut ne circa ipsam tumor colligatur. Vitandum etiam in vinciendo, quoad ejus fieri poterit, ne vinculum ad cubiti flexum multum coacervetur. Compressio quoque quam maxime qua parte noxa est facienda, cæteraque, quod ad vinculi compressionem ac laxamentum attinet, eadem, encore, et comme le plus fâcheux de tous ceux qui peuvent arriver au coude. On aura vu, quand j'aurai fini d'exposer la conduite à tenir pour le coude, quelle est la manière de remédier à toutes les luxations des extrémités, soit supérieures, soit inférieures. Il importe ici, plus encore qu'ailleurs, de remettre les os sur-le-champ, à cause de l'inflammation fâcheuse qui survient dans les parties nerveuses. Lors même qu'on raccommode le membre tout de suite, les nerfs restent cependant tendus pendant quelque temps, durant lequel ils empêchent les extensions ainsi que les flexions. Ce traitement est à peu près le même, soit pour les fractures, soit pour les luxations, qu'elles soient complètes ou incomplètes. Il faut à toutes beaucoup de compresses et beaucoup de bandes; comme aussi dans toutes les fractures, en quelques parties qu'elles arrivent. On doit, surtout pour le coude, bien observer sa forme, tant lorsqu'on applique la bande sur l'humérus que lorsqu'on l'applique sur le cubitus. On verra qu'il prend une forme particulière dans les cas de luxations parfaites, une autre dans celui des luxations imparfaites, une autre dans celui des fractures. Il y a, en conséquence, des manières de faire les extensions et les flexions convenables pour chaque cas. On s'y prend de la même façon quand le cas est le même. On doit toujours choisir celle dont le malade souffre moins et qui rend la réduction plus facile en maintenant la flexion. S'il se forme quelque ankylose, il vaut encore mieux que ce soit dans l'état de flexion que dans celui d'extension. La gêne serait grande dans le dernier cas, et l'usage du bras serait très-borné, tandis qu'on peut se servir davantage du bras, lorsqu'il reste fléchi. En voilà assez pour ce qui concerne la situation de l'avant-bras.

34. On doit toujours commencer à dérouler la première bande sur l'endroit malade, qu'il s'agisse de fracture ou de luxation, ou de déplacement. On y fait d'abord quelques tours, et l'on appuie bien pour serrer moins ensuite. On embrasse dans le bandage, et le cubitus et l'humérus; et on doit serrer plus que plusieurs ne le font, afin de repousser la tumeur plus loin du mal, en bas et en haut. On enveloppe aussi le pli du coude, que le mal soit là ou ailleurs, afin d'empêcher l'articulation de se tuméfier. On aura cependant l'attention de ne pas accumuler les linges sur l'articulation. On serre davantage sur l'endroit du mal, toutes les fois qu'on fait quelque tour de bande. On observe pour serrer ou lâ-

iisdemque temporibus singula adhibenda, quæ in ossium fractorum curatione prius scripta sunt. Tum tertio quoque die vincula resolvenda. Tertio item die laxa esse sentiantur, non secus ac in fracturis. Ferulæ quoque suo tempore circumdandæ. Nihil enim absurdum est, tam in iis, quibus ossa fracta sunt, quam quibus fracta non sunt, adhibere, nisi febris adfuerit. Quam laxissimæ autem partim quidem ad brachium adaptentur, partim etiam ad cubitum collocentur, neque eæ crassæ. Admoveri quoque eas inæquales, necesse est, ac inter se cedentes, quatenus conferat, conjectura ad flexum adhibita. Quin et splenia eadem ratione, qua ferulas diximus, sunt apponenda, sed qua parte vitium est, paulo pleniora. Temporis vero opportunitatem, cum ex inflammatione, tum ex iis, quæ supra scripta sunt, conjicere oportet.

cher lors des appareils suivants, ce que j'ai déjà dit plus haut en parlant des bandages des fractures. On détache pareillement le bandage au troisième jour. On doit le trouver alors un peu lâche. On met les éclisses quand le temps en est venu. Il n'est pas mal de les employer ici, tout comme pour les fractures ailleurs, pourvu qu'il n'y ait point de fièvre. On les mettra fort lâches à l'avant-bras et au bras. Il faut qu'elles soient légères et d'inégale longueur, accommodées à l'état de flexion du coude; il en est de même pour l'application des compresses. Du reste, elles doivent être plus épaisses sur l'endroit malade. On se règle enfin, en tout, par l'état des parties, observant attentivement si elles s'enflamment, et ne négligeant rien pour connaître ce qu'il faut faire et le moment favorable, ainsi que je l'ai dit plusieurs fois.

HIPPOCRATIS DE ARTICULIS LIBER.

PRÆFATIO.

Hunc librum originaliter præcedenti conjunctum fuisse, utrumque unum librum constituisse, ob argumenti rationem plures veteres ac recentiores scriptores assumpserunt, ut suo loco (1) dictum est. Aliorum testimoniis antiquis, Erotiani (2), Galeni (3), Palladii (4), etiam id Celsi accedit, qui libri de articulis seu Hippocratei meminit (5). Sed ipse Galenus in æstimandis ejus originibus ambiguus hæret, quosdamque hunc librum (cum præcedenti conjunctum), Hippocrati, Gnosidici filio, non Coo, tribuisse, refert. Grunerus autem eum inter recentiores primus rejecit, nec ab eodem, qui librum de fracturis conscripserat, auctore eum profectum esse, concedit (6). Ejusdem sententiæ sunt Grimmius (7), Sprengelius (8), Ackermannus (9), siquidem unum idemque argumentum non raro in utroque libro legitur, iisdemque pene verbis, nec non dictio ab ea recedit, quæ ex genuinis Hippocratis scriptis nota est. Non longe autem post Hippocratis tempora, et quidem a viro in chirurgia plurimum versato, eum conscriptum esse, extra dubitationem positum est (10).

(1) Præfatione ad librum de Fract. (2) L. c. (3) Comm. ad aph. Hipp. 46. sect. 6. aph. 29. sect. 7. comm. 1. in Hipp. libr. de aff. med. text. 1. (4) L. c. (5) De med. libr. 8. cap. 8. (6) Censur. p. 179. (7) L. c. p. 565. (8) Apol. d. Hipp. 1. Th. p. 99. (9) In Fabricii bibl. gr. ed. 4. vol. 2. p. 571. (10) Cfr. Grimmii annot. l. c.

TRAITÉ DES ARTICLES.

Ce Traité, le troisième de la sixième section de Foës, est manifestement la suite du précédent. Il ne devrait avoir d'autre titre que celui de seconde partie, quoique dans le texte grec il porte celui de περὶ ἄρθρων. J'ai voulu rendre son titre en des termes propres à le faire facilement reconnaître, dans les citations fréquentes qu'en font les auteurs qui ont écrit en latin, et qui le désignent par, de ARTICULIS. Il m'a paru que le titre des ARTICULATIONS que j'aurais pu lui donner, répondrait moins à la matière qui y est traitée que celui des ARTICLES. En le voyant intitulé des ARTICULATIONS, on aurait pu présumer qu'il serait principalement question d'anatomie, de physiologie, de la description et du mécanisme des articulations; tandis qu'il est entièrement pathologique, destiné à exposer le traitement des luxations. Il ne faut cependant pas croire que les cas des luxations et ceux des fractures aient été si exactement séparés dans ces deux traités, qu'il ne s'agisse jamais que de fractures dans le précédent, et toujours de luxations dans celui-ci. On a déjà vu le contraire, en lisant le Traité des fractures. On pourra remarquer la même chose dans la partie qu'on va lire. Si c'est un défaut d'ordre rigoureux dans la division des matières, l'on n'y aura guère égard, pourvu qu'on ne s'attache qu'au mérite des excellentes choses qui y sont dites, se souvenant que ces deux maladies se trouvent souvent réunies.

ARGUMENTUM LIBRI.

De Luxationibus omnium fere ossium, quæ luxari possunt, itemque fracturis ossium, in libro præcedenti non commemoratis.

Caput 1. — De luxatione humeri et fractura claviculæ, eorumque repositione et curatione.

Humeri articulum non modo, in alam videlicet, excidere vidi, nunquam autem in superiorem aut exteriorem partem. Non tamen, excidat, necne, contenderim, licet de eo aliquid dicere possim. Verum neque in priorem partem unquam vidi, nec excidere posse existimo. Etsi quibusdam medicis eam in partem plurimum luxari videtur. Sed maxime falluntur in iis, quorum carnes circa articulum et brachium tabes occupavit, in quibus bracchii caput in anteriorem partem prominere prorsus videtur. Atque ego, cum aliquando hujusmodi articulum excidisse negarem, eam ob rem tum apud medicos, tum apud vulgum male audivi. Solus enim ignarus, alii vero omnes periti sunt habiti, remque ita se habere, vix illis persuaderi potui. Si quis ex brachio, superiore humeri parte, carnem detraxerit, ex ea quidem parte, qua musculus sursum tendit, tendinem quoque nudarit, qui juxta alam et jugulum ad pectus fertur, brachii caput, licet non exciderit, anteriore parte multum prominere conspicietur. Natura enim brachii caput in anteriorem partem pronum est, reliquum vero brachii os in exteriorem partem incurvatur. Brachium vero lati scapularum ossis cavo adjacet, ubi ad costas porrigitur. At quum in anteriorem partem manus tota extenditur, tunc brachii caput recta cavum lati scapularum ossis spectat, neque amplius anteriore parte prominere videtur. Sed quod in proposita quæstione versatur, nunquam anteriorem in partem prolapsum vidi, neque tamen de eo, sic excidat, necne, verbis contenderim. Ubi igitur brachium in alam elabitur, cum multis contingat, complures id in suam sedem reponere norunt. Omnes autem nosse modos, quibus medici recondere consueverunt, quaque ratione his quam

1. (*Luxations de la tête de l'humérus.*) Je n'ai vu qu'une seule manière de luxation de l'humérus à l'épaule. C'est celle qui se fait en dessous, vers l'aisselle. Je ne l'ai jamais vue extérieure ni vers le haut. Je ne contesterai point que ces deux dernières ne soient possibles, quoique j'eusse quelque chose à dire à ce sujet. Quant à la luxation vers la partie antérieure, je ne l'ai jamais vue, et je la crois impossible. Les médecins s'y trompent chez les sujets dont les muscles placés autour de l'articulation et autour du bras, s'atrophient. La tête de l'humérus paraît saillante, chez ces sujets, sur la partie antérieure. Il m'est arrivé d'être blâmé par les médecins et par le vulgaire, dans un cas où je disais qu'il n'y avait pas de luxation de cette espèce. On crut que j'étais le seul qui me méprenais, que les autres avaient raison ; et j'eus bien de la peine à persuader que ce n'était pas le cas d'une luxation. Quand on dépouille la partie supérieure de l'articulation de ses chairs; que l'on met à nu les muscles et le tendon, qui vont de la clavicule et du thorax à l'humérus, en passant à l'aisselle; la tête de l'humérus paraît alors saillir fort en avant, et semble luxée antérieurement, quoiqu'elle reste en sa place : car, dans sa situation naturelle, l'humérus se porte un peu vers le devant, et il se contourne au-dessous de sa tête un peu à l'extérieur. Quand il est étendu le long des côtes, il s'articule obliquement dans la cavité glénoïde de l'omoplate. Il s'adapte en droiture avec cette cavité lorsque le bras, l'avant-bras et la main sont tendus en avant; on ne sent alors aucune saillie à l'articulation. Pour conclure donc sur le sujet dont il est maintenant question, je n'ai jamais vu l'humérus luxé à l'épaule en avant. Je ne m'obstinerai cependant point à soutenir absolument que cela soit impossible ni possible.

(*Il y a diverses manières de faire la réduction de la tête de l'humérus, dans le cas de la luxation sous l'aisselle.* Lors donc que la luxation se fait dans l'aisselle vers le bas, comme elle se fait d'ordinaire, la plupart savent la réduire. Mais dire tous les moyens qu'on emploie à cet effet, et lequel est le meilleur, cela n'appartient qu'à celui qui est bien instruit dans l'art. Il faut cependant savoir choisir le meilleur moyen, surtout quand on voit qu'il est nécessaire d'y employer beaucoup de force. Or, le meilleur, à mon avis, est celui que je décrirai le dernier.

(*Première manière, qui se divise en quatre toutes simples, mais non naturelles.*) Toutes les fois que l'humérus est sujet à

optime quis utatur, eruditi est. Modus quoque optimus adhibendus, ubi validissima vi opus esse conspexeris. Optimus vero ille est, qui postremus paulo post adscribetur.

Quibus igitur humerus frequenter elabitur, ii per se ut plurimum in suam sedem reponere possunt. Immissis enim sub alam alterius manus digitorum nodulis, articulum sursum propellunt, cubiti vero gibbum ad pectus adducunt. Ad hunc quoque modum medicus in suum locum compellit, si interiore articuli prolapsi parte, sub alam immissis digitis, ipse quidem capite ad summum humerum obfirmato, a costis reducat, genibus vero ad cubiti flexum brachio admotis, ad costas repellat. At qui reponit, manus eum habere robustas, convenit, aut ipse quidem manibus et capite id præstet, alius vero quidam cubiti gibberem ad pectus adducat. Reponitur quoque humerus, si cubito in posteriorem partem ad spinam reducto, tum altera manu, quod in cubito eminet, sursum reflectatur, altera vero articulus retro obfirmetur. Hic reponendi modus cum superiore, etsi non sunt secundum naturam, articulum tamen circumducentes in suam sedem compellunt.

At qui calce reponere tentant, ii prope ad naturalem repositionem accedunt. Homine quidem humi supino reclinato, cum, qui reponit, humi sedere, quam in partem articulus exciderit, oportet, deinde affecta manu suis manibus apprehensa, eam extendere, calce vero sub alam immisso, dextro quidem in dextram, sinistro in sinistram, in contrariam partem impellere. In alæ cavum autem immitti rotundum aliquid, quod congruat, debet. Quam ad rem maxime accommodatæ sunt parvæ admodum pilæ, ac duræ, quales multæ e corio sui assolent. Nisi enim quid tale indatur, ad brachii caput calx pervenire nequit. Manu quippe extensa ala cavatur, tendinibus hinc et inde alam adversum inter se constringentibus. Alius vero ab altera ejus, qui extenditur, parte considens, hominem ad integrum humerum contineat, ut ne, dum manus affecta in diversum tenditur, corpus circumducatur. Demum habenam mollem justæ latitudinis, quæ pilam sub alam impositam circumcat, et contineat, utroque capite prehensam, quidam supra caput ejus, qui extenditur, sedens, et os summi humeri pede calcans, in diversum contendat. Pila autem, quam maxime fieri posse luxer, on le ramène facilement à sa place. Il suffit d'insinuer à l'aisselle une main que l'on pousse fortement vers le haut, faisant en même temps rapprocher le coude du thorax. Le chirurgien tout seul remettra aussi l'humérus luxé en dedans et vers le bas, en appuyant fortement sa tête contre l'acromium, après avoir passé les mains sous l'aisselle pour diriger l'humérus, qu'il repoussera au coude vers les côtes avec ses genoux. Observez qu'il faut pour cela que ses mains soient fortes: ou bien il se contentera de presser de sa tête sur l'épaule, en opérant avec les mains, et il emploiera un aide à repousser le coude vers le thorax. On réduit aussi cette luxation, en faisant passer l'avant-bras derrière le dos; on repousse d'une main vers le haut la tête de l'humérus qui fait saillie; et l'on appuie de l'autre sur l'acromium. Cette manière et les précédentes ne sont pas naturelles. On n'y parvient à remettre la tête de l'humérus dans son articulation qu'en lui faisant faire un circuit.

2. (*Seconde manière de réduire la tête de l'humérus.*) La méthode dans laquelle on emploie le talon, pour réduire la luxation, approche plus de la naturelle. On commence par étendre à terre, sur son dos, la personne dont l'humérus est luxé; le chirurgien s'asseoit à terre, du côté de la luxation; il prend avec ses mains le bras du côté où est le mal; il en fait l'extension, en repoussant l'aisselle avec son talon droit si le mal est à l'épaule droite, ou avec le talon gauche quand le mal est à l'épaule gauche. Il a préalablement placé dans l'aisselle une pelote qui s'y adapte. On a des balles de cuir peu grosses, qui sont fermes et très-propres à cet effet. Si l'on n'en mettait point, ou quelque chose de pareil, la pression du talon n'arriverait pas jusqu'à la tête de l'humérus: car l'extension qu'on fait du bras est cause que le creux de l'aisselle se rétrécit, et que les tendons des muscles adducteurs se contractent. Il faut que, durant l'extension, un aide soit placé vers le haut, pour appuyer sur l'épaule saine, afin d'empêcher que le corps ne tourne dans les mouvements qu'on fait faire au bras malade, à gauche et à droite. Durant le même temps, un autre aide, assis au-delà de la tête du malade, tire fortement à soi les deux bouts d'une courroie placée à l'aisselle par-dessus la pelote, pour faire la contre-extension, en appuyant d'un pied sur l'apophyse acromium. La pelote doit être dirigée vers le thorax, où elle s'appliquera plus fortement que vers la tête de l'humérus.

test, intro ad latus, non ad brachii caput, accedat.

Est et alius restituendi modus, cum in erecti et stantis humerum æger sustollitur. Eum autem, qui in humerum tollit, majorem esse oportet, apprehensaque laborantis manu, sublatum humerum in alam subjicere, deinde velut sedi insidentem aliquantulum convertere, id in animum inducentem, ut ex humero suo suspensum ala hominem attollat. Ipse vero, excitato humero, ea parte se magis, quam altera, attollat, suspensique hominis brachium ad pectus suum quam celerrime compellat. In eoque habitu, ubi hominem suspensum tenuerit, insuper concutiat, quo reliquum corpus ei in contrariam partem, ex adverso brachii, quod continetur, propendeat. Quodsi levis admodum homo fuerit, huic præterea levis aliquis puer a tergo appendeat. Atque hi omnes repositionis modi ad palæstram valde sunt accommodati eo, quod nulla inferri instrumenta desiderant. Quibus tamen alibi quoque quis uti possit.

Quin etiam qui pistillo in suam sedem compellunt, prope ad naturalem reponendi modum accedunt. Pistillum autem molli quadam fascia convolvendum, quo minus elabatur, atque inter costas et brachii caput subter adigendum. At si breve quidem pistillum fuerit, collocari aliquo sedili homo debet, sic, ut ægre brachium pistillo circumducatur, fere autem longius esse pistillum oportet, prope ut stans ex eo dependeat. Deinde brachio quidem et cubito circa pistillum porrecto, ex altera corporis parte manibus ad cervicem juxta jugulum injectis, deorsum quis urgeat. Hic repositionis modus fere secundum naturam est, et recondere articulum, si probe apparetur, potest. Quin et per transversum in scala lignum quidam alius hujusmodi modus, atque etiam melior, obitur, propterea, quod suspensum corpus in hanc vel in illam partem securius ex æquo libratur. Ad id enim, quod pistilli formam habet, licet humeri articulus adhæreat, periclitatur tamen corpus, ne in hanc vel in illam oberret. At supra scalæ gradum deligari rotundum aliquid debet, quod in alæ cavum convenienter aptetur, insuperque brachii caput in suam sedem compellat.

Ex omnibus autem reponendi modis hic optimus. Lignum esto latitudinis fere quidem quinque aut quatuor digitorum, crassitudinis vero duorum, aut etiam tenuius, longitudinis autem bicubitalis,

3. (*Troisième manière.*) Il y a une autre manière de réduire cette luxation, en plaçant sur son épaule l'aisselle de l'épaule luxée. Il faut, pour cela, être plus grand que le malade. On dresse une épaule en pointe, après l'avoir insinuée sous l'aisselle luxée ; on soulève le malade, en baissant l'autre épaule, comme si on avait pris le malade entre les deux cuisses pour le porter. On saisit en même temps son bras malade, que l'on ramène subitement vers son thorax. On donne quelques saccades, afin que, durant que l'aisselle est en l'air, le poids de tout le corps puisse couler au-devant de la tête de l'humérus, que l'on retient en le dirigeant vers son articulation. Si le malade est extrêmement léger, un enfant, en l'embrassant, se suspend à sa ceinture. — Ces diverses manières de réduire les luxations de l'épaule sont bonnes au gymnase, en ce que l'on ne s'y aide point des grands secours. On peut les employer aussi ailleurs.

4. (*Quatrième manière.*) Mais ceux qui font la réduction sur une longue canne se conforment davantage à la nature. Après avoir entouré le bout supérieur de la canne de quelques linges doux, afin qu'il ne glisse point, on le place entre les côtes et la tête de l'humérus. Si la canne était courte, on ferait asseoir le malade, de manière que l'aisselle pût à peine en atteindre le bout. Il vaut mieux qu'elle soit longue, afin que le malade s'y trouve comme suspendu; tandis qu'un aide prenant l'avant-bras et le bras tendu les ramène, et que le chirurgien situé du côté sain, embrassant le malade, opère de ses mains, en appuyant sur l'épaule luxée et sur la clavicule. Cette manière de faire la réduction est conforme à la nature, et elle réussit quand on sait la mettre en usage comme il faut.

5. (*Cinquième manière.*) Il y en a une à peu près pareille, qui consiste à se servir d'une échelle à main. On place l'aisselle malade sur un échelon. Celle-ci est préférable en ce que le corps est mieux soutenu, le point d'appui sur l'échelle restant immobile. Avec la canne, le corps risque de pencher çà et là, quand même l'épaule resterait toujours sur le bout de la canne. Il faut fixer sur l'échelon quelque chose de sphérique, propre à entrer dans le creux de l'aisselle, et à repousser la tête de l'humérus.

6. (*Sixième manière.*) La meilleure de toutes les manières est la suivante : on a un morceau de planche large, de cinq ou six travers de doigt, épais d'environ deux doigts, long de deux coudées, et même un peu moins. Il est arrondi des

aut paulo minus, cujus alterum extremum rotundum sit, et angustissimum ea parte, maximeque tenue. Superciliosam autem habeat eminentiam in summa rotunditatis parte paulum exstantem, qua non latus, sed brachii caput attingit, ut, huic supposita, alæ ad costas adaptetur. Lignum quoque, quo lenius reddatur, extrema sui parte linteum, aut fasciam mollem adglutinatam habeat. Deinde ligni capite sub alam intro, quantum fieri potest, inter costas et brachii caput impulso, manus tota, ad lignum porrecta, alligari debet, ut ad brachium, et ad cubitum, et ad volam manus quam firmissime quiescat. Imprimis vero id elaborandum est, ut ligni summa pars, brachii capite superato, quam penitissime alam subeat. Post hæc trabeculæ transversæ inter duas columnas probe alligatæ, manus una cum ligno superimponenda, sic, ut altera quidem parte manus, altera corpus, ad alam vero trabecula statuatur. Demum in alteram partem manus, una cum ligno, circa trabeculam deorsum urgenda, in alteram vero reliquum corpus. Trabecula autem ita alte vinciatur, ut totum corpus sublime summis pedibus insistat. Hæc reponendi humeri ratio longe optima censetur. Justissimam enim molitionem facit, si vel solum intro magis, quam brachii caput, lignum immittatur, justissimæque fiunt in utramque partem librationes, et ossi brachii securitatem præstant. Recentia igitur opinione citius reconduntur, ac prius, quam extensio facta videatur. Quin etiam, ubi inveteraverint, hæc sola repositio restituere potest, nisi jam temporis lapsu caro quidem articuli cavitatem occupaverit, et brachii caput locum, in quem declinavit, consuetudine tritum jam sibi fecerit. Enim vero tamen ita inveteratum brachii luxum reponere mihi posse videtur. Quid non enim justa molitio moveat? Non tamen loco manere posse existimo, sed, ut consuevit, prolapsurum. Idem quoque efficies, si, per scalam vi admota, eumdem reponendi modum adhibueris. Admodum item idonea fuerit sella magna Thessalica, super quam vis adhibeatur, si recens sit luxatio. Paratum tamen lignum, velut dictum est, oportet. Sed et ægro, in sella in latus collocato, brachium cum ligno, super eam partem, in quam dorso recumbunt, transmitti debet, et in alteram quidem partem corpus, in alteram vero brachium cum ligno deorsum impelli. Idem quoque impulsio super biforum januam facta effi-

deux bouts, étréci et aminci de l'un; on met un bourrelet qui déborde un peu de chaque côté du bout aminci, lequel doit porter non sur les côtes, mais sur la tête de l'humérus, quand il sera placé sous l'aisselle de manière qu'il s'y adapte bien. On enveloppe le bois de linges usés ou de bandes pour qu'il ne soit pas rude. On fait entrer sous l'aisselle le bout où est le bourrelet, le poussant autant en avant qu'il est possible, entre le thorax et la tête de l'humérus. On attache le bras du malade étendu sur la planche, ainsi que l'avant-bras, en trois endroits, savoir, un peu au-dessous de la tête de l'humérus, au coude et au poignet, afin qu'il y reste appuyé. Il faut surtout avoir attention que le bout de la planche entre au-delà de la tête de l'humérus. On attache ensuite un fort liteau entre deux colonnes horizontalement; l'on fait passer le bois auquel est attaché le bras par-dessus le liteau, de manière que le corps soit d'un côté, le bras de l'autre, et le liteau sous l'aisselle. Le liteau est fixé à une hauteur, telle que le malade soit obligé de se tenir sur la pointe des pieds. Cette manière de réduire la luxation de l'épaule est très-supérieure à toutes les autres. Elle donne le meilleur levier, pourvu que le bout du bois soit entré au-delà de la tête de l'humérus. Les efforts en sens contraire à celui de la mauvaise situation de l'os se font ici sans danger pour l'os. Les luxations récentes se réduisent par ce moyen si promptement, que la chose est finie lorsqu'on ne croirait pas avoir fait encore les extensions suffisantes. Si les luxations sont anciennes, cet appareil est seul capable de les réduire, pourvu qu'il ne se soit point fait d'excroissance sur la cavité glénoïde, ou que la tête de l'humérus ne se soit point pratiqué, par la succession du temps, une loge calleuse. Je pense même que le moyen dont je parle serait capable d'opérer la réduction des luxations invétérées. Que ne peut-on pas attendre de la force du levier, employée convenablement! mais le membre se luxerait ensuite au moindre effort, comme cela arrive. On peut, pour cette opération, employer l'échelle à main, tout comme le liteau entre deux colonnes. On peut aussi, quand la luxation est récente, se servir très-commodément de la chaise thessalique, *dont le dossier est élevé et vertical*. Le principal, pour cette opération, consiste dans le morceau de planche auquel le bras s'attache de la manière que j'ai dit. On fait asseoir le malade de côté, sur le siége de la chaise, et le bras se place par-dessus le dossier, de sorte qu'il soit d'un côté, le corps de l'autre,

cit. Iis autem, prout sese obtulerint, utendum.

Naturam igitur alteri plurimum præstare, ut, quæ prolapsa sunt, facile recondantur, animadvertere oportet. Et certe acetabulum ab acetabulo distat, cum hoc quidem facile, illud vero ægrius superetur. Plurimum etiam discriminis habet nervorum colligatio, quæ iis quidem remissa, illis vero intenta est. Etenim in articulis humor hominibus inest, ob nervorum compagem, qui natura laxi sunt, et facile intenduntur. Complures namque ita humidos videas, ut cum velint, iis articuli sua sede citra dolorem moveantur, rursusque absque dolore restituantur. Quin et habitus quidam corporis discrimen habent. Iis enim, qui bene habitis sunt membris, et carnosis, et articulus minus elabitur, et ægrius reconditur. Ubi vero solito tenuiores et macilentiores evaserunt, tunc magis excidit, et facilius restituitur. Cujus rei argumento sunt boves, quibus tunc sua cavitate femur magis excidit, cum macilentissimi evaserunt, quod sub hyemis finem iis contingit, quo etiam tempore potissimum luxantur; si modo hujusmodi quippiam in medicina tractari debet, et certe fas est. Recte enim novit Homerus, inter omnia pecora boves eo tempore quam maxime laborare, ex iisque aratores, quod hyeme terram colunt. Iis igitur, quod maxime attenuuntur, articuli potissimum prolabuntur. Reliquæ namque pecudes brevem herbam depascere, bos non item, nec nisi altam potest. Etenim reliquis tenuia labra prominent et superior mala gracilis est. At bovi crassa quidem labra prominent, crassa quoque aut retusa superior mala est, ideoque ii tenues herbas subire nequeunt. Rursus animalia solidam ungulam habentia, ut quæ utrimque dentata sint, summis quidem labris, aut dentibus vellere possunt, et exiguæ herbæ dentes supponere, hujusmodique herba potius, quam altiore delectantur. In totum enim exigua herba alta melior est ac firmior, præterquam, quod maturius frugem effert. Ideoque hunc in modum versibus cecinit,

Sic ubi flexilibus veris gratissima bobus
Tempestas fuerit... .

quod alta herba lubentissime delectantur. Sed et alioqui natura laxiorem hunc articulum, quam cætera animalia, bos le dossier au milieu. On opère de même aussi en faisant passer le bras au-dessus d'une demi-porte. On se sert enfin de ce que l'on a le plus commodément.

7. (*Réflexions sur les causes de la facilité ou de la difficulté des réductions.*) Il faut savoir que la constitution naturelle de chaque homme met de grandes différences entre eux pour la facilité ou la difficulté de la réduction (1). Les cavités glénoïdes ne sont pas toutes de même, les unes sont plus profondes, les autres moins. Les forces des ligaments et des cartilages sont différentes aussi. Les uns sont plus extensibles, les autres moins. Il suinte dans les articulations une humeur qui les fait prêter et se rétablir. On voit bien des gens d'un tempérament humide, en qui les articulations sont si lâches, qu'ils se disloquent des membres à volonté, et les remettent à leur place, sans douleurs. La forme extérieure des corps y met encore des différences; dans ceux qui ont les membres bien charnus, les luxations sont difficiles. Les personnes maigres et décharnées y sont plus exposées. On en voit une preuve manifeste dans les bœufs : leur fémur se luxe facilement à la cavité cotyloïde, lorsqu'ils sont le plus maigres; c'est vers la fin de l'hiver : et les luxations leur arrivent souvent à cette époque. Mais peut-on, en médecine, raisonner sur les hommes d'après ce qui arrive aux animaux? Pourquoi non? Homère a dit, avec raison, que de tous les êtres vivants les bœufs sont ceux qui souffrent le plus durant l'hiver, puis les laboureurs, en ce qu'alors ils préparent les terres. Or, c'est à la fin de l'hiver que les bœufs sont sujets aux luxations, et ils sont alors très-maigres. Les autres bestiaux peuvent paître l'herbe, quoiqu'elle soit fort courte; mais le bœuf ne le peut point, à moins qu'elle ne soit un peu haute. Les autres ont le bout des lèvres minces, la mâchoire inférieure effilée : le bœuf a les lèvres épaisses, la mâchoire inférieure obtuse : il ne peut pas s'en servir pour prendre les herbes, tandis qu'elles sont courtes. Les bestiaux monongles, comme le cheval, placent facilement les dents des deux mâchoires près de la racine des herbes : ils ont des dents à chaque mâchoire; en sorte qu'ils se nourrissent bien, quoique l'herbe soit basse, ils la préfèrent même à celle qui est haute. Les herbes basses sont en général meilleures, plus nourrissantes; et elles fortifient plus que celles qui s'élèvent. C'est pour cela qu'Homère a dit :

Comme, quand le printemps du bœuf remplit l'attente.

(1) Voyez aussi *infrà*, numéro 34.

habet, ideoque inter eundum pedes reliquis magis flectit, præsertimque ubi macie et senio confectus fuerit. His omnibus de causis bovi potissimum articulus excidit. De quo certe plura a me dicta sunt, quod ista eorum omnium, quæ ante dicta sunt, fidem faciunt.

Sed ut nunc ad institutum redeat oratio, carne expertibus magis elabuntur articuli, ut et citius reconduntur, quam bene carnosis, minusque inflammatione tentantur humidis et gracilibus, quam siccis et carnosis, minusque in posterum devinciuntur. Quin et citra inflammationem mucus justo copiosior subest, atque ita lubricus magis locus fuerit. Fere enim gracilibus magis quam carnosis, articuli muco redundant. Gracilium namque carnes, qui non recte ex arte inediam toleraruut, quam obesorum, mucosiores sunt. Quibus tamen cum inflammatione mucus subest, iis ex inflammatione articulus deligatur, ac propterea, qui muco redundant articuli, non admodum excidunt, qui alioqui exciderent, nisi aut major, aut minor inflammatio accessisset. Qui igitur, reposito articulo, nullam circumjectis partibus inflammationem sentiunt, et nulla interposita mora humero absque dolore uti possunt, ii quidem nulla adhibita cura sibi opus esse existimant. Medici tamen officium est, adversus hos præsagium instituere. In hujusmodi siquidem et rursus promtius elabitur, quam quibus nervi inflammatione vexantur. Atque hæc in omnibus hominis articulis ita se habent, ac præcipue circa humerum et genu. Hæc namque potissimum luxantur. At quibus nervi inflammatione laborant, ii humero uti, quod dolor et inflammationis contentio prohibet, non possunt. Iis igitur cerato et spleniis, ac multorum linteorum vinculis mederi oportet, ac lanam mollem mundam et convolutam in alam imponere, quæ sinum expleat, tum contra vinculum quidem fulciat, et articulum inhibeat. Brachium autem ut plurimum detinendum, ut in superiorem partem vergat. Ita enim humeri caput a loco, in quem prolapsum fuit, quam longissime haberit. Humero vero devincto deinde brachium, fascia in orbem corpori circumvoluta, ad latus alligandum. Humerus quoque blande et molliter perfricandus. Multarum vero rerum experientiam medicum habere oportet, ac certe etiam frictionis. Ex eodem enim nomine non idem evenire consuevit. Nam et justo laxiorem

Parce que l'herbe, qui fait l'objet de ses désirs, croît et se hausse au printemps. De plus, les bœufs ont l'articulation de la cuisse naturellement plus lâche que les autres animaux ; aussi la fléchissent-ils davantage en marchant, surtout quand ils sont maigres et vieux. C'est par toutes ces raisons qu'ils sont plus sujets aux luxations du fémur. — Pour revenir au sujet qui nous occupe, les luxations arrivent plus facilement aux gens maigres, qu'à ceux qui ont de l'embonpoint ; et elles occasionent moins d'inflammation chez les personnes d'un tempérament humide, ou qui sont bien charnues, que chez les personnes maigres et d'un tempérament sec. La réduction de plus n'est pas aussi solide chez ces derniers. Là où la mucosité surabonde sans occasioner d'inflammation, les luxations sont plus faciles ; or, les gens maigres ont plus de mucosité aux articulations, que ceux dont les chairs sont bien nourries. On voit, en effet, que les chairs des personnes qui ont souffert mal à propos d'une abstinence forcée, non prescrites par les règles de notre art, sont bien plus muqueuses que celles des gens qui ont de l'embonpoint. Chez ceux en qui le mucus abonde avec une disposition à l'inflammation, l'articulation se raffermit par l'état inflammatoire, et il n'y arrive point de luxations, qui s'y feraient, s'il n'y avait pas quelque tendance à l'inflammation, plus ou moins forte. Ceux qui ont eu des luxations à l'épaule, et qui peuvent se servir du bras, sans douleur, bientôt après la réduction, parce qu'il ne survient point d'inflammation dans les parties voisines, croient ne devoir y donner aucune attention : il est du devoir du médecin de les avertir, qu'ils seront plus sujets aux rechutes, que si les parties nerveuses avoient souffert des inflammations. Cela est vrai, surtout pour les articulations de l'épaule et pour celles du genou, où il arrive souvent des luxations. — Quand il s'y fait des inflammations, on ne peut nullement se servir du bras ; la douleur et la tension de l'inflammation en empêchent. On y remédie au moyen des cérats, des compresses et des bandes. On place sous l'aisselle des pelotes de laine, molle et propre, qui remplissent le creux de l'aisselle, pour soutenir la partie, et faire que les bandages n'appuient pas autant sur l'articulation. On relève le bras autant qu'il est possible, tenant ainsi la tête de l'humérus éloignée de l'endroit où elle s'était placée. Il faut, après avoir fait le bandage de la partie, attacher le bras au thorax, au moyen d'un autre bandage circulaire. On fait

articulum frictio vincire, et justo duriorem solvere potest. Verum de frictione nobis alio loco tractabitur. Hunc igitur humerum mollibus manibus, tum alioqui blande, quod certe confert, perfricare convenit. Articulus autem non vi, sed quatenus id citra dolorem fieri possit, dimovendus. Omnes vero in suam sedem reponuntur, partim quidem longiore, partim etiam breviore tempore.

His autem indiciis, an brachium exciderit, intelligi potest. Atque id quidem, ubi homines justum corpus, et manus, et crura nacti sunt, si pars integra cum sana, et sana cum integra conferatur, alterius hominis articulis in considerationem non adhibitis (quibusdam enim articuli natura magis prominent), sed ipsius ægrotantis, cum integer vitiato dissimilis sit. Atque hoc recte quidem dictum est. Admodum tamen multa in his hallucinatio subest. Ac neque satis est, hanc artem tantum ratione nosse, sed et in usum exercitatione traducenda est. Multi enim præ dolore, aut alia ex causa, licet iis articuli non exciderint, haud tamen eo habitu, quo sanum corpus collocatur, restitui sustinent. Ad hujusmodi igitur habitum intelligentia et animi notione consequendum adniti oportet. Quin et brachii luxati caput in alam multo magis incumbere, quam sani, videtur. Ad hæc in superiore humeri parte locus cavus apparet, et summi humeri os, quod articulus in inferiorem locum subierit, exstare conspicitur. In quo quidem aliqua etiam hallucinatio subest, de qua, cum memoratu digna sit, postea scribetur. In eo præterea, quod excidit, cubiti gibbus magis a latere recedere, quam in altero videtur. Ac si quis vi admota adducat, istud quidem non sine dolore fieri possit. Ad hæc neque cubito extento rectam manum sursum ad aurem attollere admodum potest, neque hac vel illac, perinde ac sanum, traducere. Atque hæc quidem sunt humeri prolapsi indicia, ac reponendi modi, qui scripti sunt, curationesque eædem.

At eorum curatio, quibus humeri frequenter elabuntur; cognitione digna est, cum multi, alioqui ad omnia idonei, a certaminibus prohibiti fuerint, multi quoque ad res bellicas inutiles evaserint, eoque casu perierint. Simul quoque eam ob causam res consideratione digna est, quod neminem, qui iis recte medeatur, videam, verum partim ad curationem ne aggredi quidem, partim vero contra, quam conveniat, tum sentire, tum facedes frictions molles et douces sur l'épaule. Un médecin a besoin de savoir beaucoup de choses : il ne doit pas ignorer quel avantage il doit attendre des frictions ; elles peuvent produire des effets entièrement opposés entre eux. Elles serreront des articulations trop lâches ; elles relâcheront celles qui seront trop tendues. J'exposerai, dans un autre traité (1), la méthode de faire des frictions, et leur utilité. Dans le cas présent, les frictions doivent être faites à l'épaule, mollement, avec les mains. Je répète qu'il faut les faire doucement, pour qu'elles soient utiles. On doit se garder d'exciter des mouvements violents et d'irriter les douleurs. Elles s'apaisent toutes avec le temps, ou plus tôt, ou plus tard.

8. (*Diagnostic de la luxation de la tête de l'humérus.*) On reconnaît s'il y a luxation, lorsque le malade a son corps naturellement bien fait, en comparant le membre sain, soit bras ou jambe, avec celui qui ne l'est pas, sans avoir égard aux articulations des autres personnes. Certains les ont plus grosses, les autres moins. On compare celles du malade entre elles, pour reconnaître les dérangements qui peuvent y être survenus. Cette pratique est bonne, mais sujette à bien des erreurs. Il ne suffit pas de s'en tenir à cela, il y faut un concours de symptômes. Bien des personnes, sans avoir de luxations, ne peuvent, à raison de douleurs, ou d'autres causes, donner à leurs membres la situation qu'ils leur donnent quand ils sont parfaitement sains. Il faut savoir conjecturer et combiner les divers accidents qui changent les formes des articulations. Dans la luxation de l'épaule qui se fait en bas, la tête de l'humérus luxé descend beaucoup plus que celle de l'autre ; on trouve de plus un enfoncement au-dessus. La saillie de l'acromium est sensible, la tête de l'humérus ne remplissant plus la cavité glénoïde. Il y a cependant à cet égard encore des erreurs à éviter, dont je parlerai plus bas (2), car cela est important. Le coude du bras luxé s'éloigne plus des côtes que celui de l'autre bras. Si l'on veut l'en rapprocher de force, on ne le peut qu'avec douleur. On ne peut non plus porter la main à l'oreille du côté malade, ni mouvoir le coude de côté et d'autre. Tels sont les signes des luxations de l'épaule, dont

(1) Je ne saurais dire si ce traité existe. J'ai cherché inutilement à quel de ceux qui nous sont parvenus, ceci pourrait se rapporter avec fondement.

(2) Numéro 11.

re. Frequenter enim medici ad prolapsos humeros, in superiore humeri parte, et anteriore, qua brachii caput eminet, et posteriore quoque paulum, juxta superiorem humeri partem, ustionem adhibuerunt, quæ quidem recte adhibita fuisset, si brachium vel in superiorem, vel anteriorem, vel posteriorem partem prolapsum fuisset. Nunc vero, cum in inferiorem partem elabatur, propellit potius, quam prohibeat. Superiore enim capacitate brachii caput excludit. Sic vero ustione utendum, ut cutis sub ala digitis apprehensa, secundum eam rectitudinem potissimum, in quam brachii caput prolabitur, attrahatur, sic deinde attracta cutis candenti ferramento trajiciatur. Ferramentis autem ad id utendum, non crassis, neque admodum rotundis, sed oblongis. Manu enim impulsa celerius penetrant. Candentibus quoque adurendum, quo quam celerrime fieri potest penetrent. Crassiora namque, cum tardius penetrent, latiores crustas relinquunt, periculumque est, ne cicatrices perrumpantur. Quod etsi nihilo deterius est, deforme tamen magis et ab arte abhorrens censetur. Ubi vero adhurendo ferramentum trajeceris, in plerisque abunde erit, inferiori duntaxat parti crustas inurere. Quod si periculum minime esse videatur, ut cicatrices perrumpantur, sed magnum spatium sit interjectum, tenue specillum, quo ad illinendum utimur, per ambusta foramina trajicere oportet, cute adhuc digitis apprehensa. Neque enim alias trajicere posses. Quo trajecto, cutis laxanda est, deinde inter utramque crustam, alia tenui ferramento, donec specillo occurrat, inducenda et inhurenda. Ex his autem conjicias, quatenus cutis sub ala apprehendi debeat. Glandulæ sub ala, ut et multis aliis corporis partibus, sitæ sunt. Verum integra glandularum natura alias tractabitur, quodque existant, et quæ in quoque indicent, quamque vim habeant. Has igitur, neque quæ his interiora subsunt, prehendere oportet. Magnum namque periculum imminet, quod cum valde insignibus nervis propinquitatem habent. Quod vero extra glandulas est, id cum, extra noxam sit, quam plurimum apprehendendum. Illud autem animadvertere oportet, summe quidem sursum sublato brachio, nihil ex cute sub ala, quod extensione dignum sit, apprehendi posse. Consumitur enim ac resimatur, quum sursum brachium porrigitur. Neque vero nervi ulla ratione vulnerandi sunt, qui eo habitu in-

j'ai exposé ci-dessus la manière de faire la réduction et tout le traitement. Il est d'autant plus important d'en être instruit, que ces luxations ne sont point rares, et que bien des gens de mérite n'ont pu servir dans les combats, pour avoir essuyé cet accident. Certains ont été obligés d'abandonner les travaux de la guerre, d'autres en sont morts. Cela est important encore, parce que je n'ai vu personne qui en fît le traitement comme il se doit faire.

(*Traitement des luxations à l'épaule, avec le cautère actuel.*) Il y a des gens de l'art qui n'y touchent point; d'autres qui y touchent, pour faire tout autrement qu'il ne convient. Plusieurs appliquent le feu au-dessus de l'épaule, et au-dessous, à l'endroit où la tête de l'humérus saillit, et derrière, un peu au-dessous de l'acromium. Ces cautérisations seraient bonnes, si l'humérus était luxé vers le haut, ou en avant, ou en arrière; mais, lorsque la luxation est vers le bas, les ustions, loin de servir à la réduction, y mettent obstacle; elles rétrécissent et bouchent la voie pour la réduction de la tête de l'humérus. Voici toutefois comment on doit appliquer le feu lorsqu'il y a lieu à l'appliquer.

(*Manière d'appliquer le cautère actuel.*) On prend avec les doigts la peau de dessous l'aisselle, vis-à-vis l'endroit où la tête de l'humérus se fait sentir; on tire la peau à soi, et on la brûle avec un fer chaud, qui passe d'outre en outre. Le fer doit être effilé, pas fort pointu, assez long, et bien rouge. On fait appuyer de l'autre côté, pour qu'il passe vite. Des fers gros passeraient moins promptement; ils feraient de grandes escarres, et il serait à craindre, lors de leur chute, que les deux ouvertures, celle de l'entrée du fer et celle de la sortie, n'en fissent qu'une. Cela ne serait pas précisément un mal, mais on le regarderait comme une faute. Pourvu que le fer passe de part en part, un seul cautère appliqué à la partie inférieure suffira pour l'ordinaire. S'il n'y a pas à craindre que les deux ouvertures se réunissent, et s'il reste un grand intervalle entr'elles, on passera une petite sonde plate à travers les deux trous faits à la peau, vis-à-vis l'un de l'autre, tandis qu'on retient encore la peau; car on ne le pourrait plus après l'avoir lâchée. On l'abandonnera ensuite, et on appliquera un autre fer rouge plus petit sur le milieu de la peau, entre les deux trous, jusqu'à la rencontre de la sonde. — On doit se fixer sur la quantité de peau qu'on se propose de pincer sous l'aisselle. Il y a en cet endroit beaucoup de glandes, ainsi que dans d'autres par-

tenti sunt, et expositi. At paulum sublato brachio, multum quidem de cute apprehendes, cum nervi, quibus cautio adhibenda est, intus ac ultra id, quod apprehenditur, siti sint. An non vero in omni arte inprimis elaborandum est, ut justus in unoquoque habitus inveniatur? Atque hæc quidem circa alam fieri debent, satisque ita cutem apprehendere, ut recte ustiones adhibeantur.

Extra alam vero duobus tantum locis inurere licet, quo morbo succuratur. Uno quidem anteriore parte, inter brachii caput et tendinem, qui circa alam est. Eaque parte cutis penitus candenti ferramento, non tamen altius, perurenda. Proxima enim est vena crassa, et nervus, quorum neutrum igne tentari debet. Rursus autem exteriore parte alteram ustionem adhibere licet, multum quidem supra tendinem, qui ad alam est, paulum vero infra brachii caput. At cutis quidem penitus candenti ferramento adurenda, non tamen alte admodum infligenda plaga est. Ignis namque nervis est noxius. Mederi igitur ulceribus per totam curationem convenit, brachium nunquam vehementer, verum mediocriter, quantum ad ulcerum curationem opus est, attollendo, ut minus frigore tententur. Ambusta namque omnia tegi debent, quo et moderatam curationem recipiant, ac minus oras diducant, minorque cum profluvii sanguinis, tum convulsionis metus accedat. Ubi vero pura evaserint ulcera, et ad cicatricem pervenerint, tunc sane omnino brachium die ac nocte ad costas semper alligatum esse oportet. Quin etiam, sanatis ulceribus, eodem modo longo tempore brachium ad latus alligandum est. Hac enim potissimum ratione cicatrice obducetur, et contrahetur laxitas ea, in quam maxime brachium prolabitur. At quibus humerus in suum locum recondi minime potuit, si quidem adhuc crescunt, os brachii non æque ac integrum augeri consuevit, verum ut aliqua ex parte augeatur, altero tamen brevius evadit. Idem vero experiuntur, qui a primo ortu mustelæ cubito præditi, Græcis γαλιαγχωνες dicuntur, et duplici ex noxa tales evadunt, sive quod in utero tali luxatione teneantur, sive aliam ob noxam postea scribendam. Quin etiam quibus adhuc tenellis circa brachii caput profundæ, altæque, demersæ suppurationes contingunt, ii quoque omnes justo brevius et tenuius brachium habent, et γα-

ties du corps. Je parlerai de la nature des glandes dans un autre traité (1); j'exposerai ce qu'elles sont, les signes qu'on en peut tirer, et combien grande est leur énergie *dans l'économie animale*. On ne doit pincer aucune glande, encore moins ce qui est en delà : il y aurait beaucoup de danger; elles sont situées très-près de nerfs essentiels. Mais on pincera autant de peau qu'il sera possible ; de celle qui recouvre les glandes, cela est sans danger. Sur quoi on observera que, si le bras était fortement tendu, on ne pourrait pas absolument pincer la peau sous l'aisselle, du moins en quantité suffisante pour la pouvoir tirer à soi. Elle prête moins à mesure qu'on élève le bras. De plus, on doit toujours se garder de blesser les nerfs, qui s'allongent aussi alors avec la peau. Il suffira donc de faire élever légèrement le bras, pour pouvoir pincer beaucoup de peau ; et les nerfs, dont il faut se garder, resteront au-delà de la peau pincée. Comme on doit, dans tous les arts, se mettre bien au fait des situations du corps, convenables pour y réussir, j'ai cru à propos d'exposer quelle est la situation de l'aisselle, propre à y appliquer le feu, en la manière qu'il faut.

9. (*Continuation de préceptes sur la cautérisation.*) Hors des aisselles, il n'y a que deux endroits propres à être cautérisés utilement dans ce cas. 1° En avant, entre la tête de l'humérus et le tendon antérieur de l'aisselle *du grand pectoral* : on peut y appliquer le feu, mais à la peau seulement, sans pénétrer outre, parce qu'il y a tout auprès une grosse veine et des nerfs dont on doit se garder. 2° Il y a, sur le derrière, un autre endroit propre à la cautérisation, au-dessus du tendon postérieur de l'aisselle *du grand dorsal et du grand rond*, un peu plus bas que la tête de l'humérus. L'application du cautère ne doit pas outre-passer la peau ; le feu est l'ennemi des nerfs. Il faut ensuite panser les plaies avec soin, sans faire, durant tout le traitement, étendre le bras au-delà de ce qui est nécessaire pour le pansement, et le préserver des atteintes du froid. On recouvre les parties qui ont souffert de l'application du feu, et on les panse, suivant le besoin, en se prémunissant contre le renversement des bords des plaies, contre

(1) On pourrait induire de cet endroit que le Traité des glandes que nous avons sous le nom d'Hippocrate, et qu'on trouvera dans la seconde partie de cette traduction, est en effet un de ses ouvrages. Cependant Galien, qui a discuté cette question, ne le croyait point.

λιαγκωνες evadunt, et sive secentur, sive urantur, sive iis pus sponte erumpat, rem ita se habere, compertum est. Manu quidem validissime uti possunt, qui mustelæ cubito ab ortu sunt præditi, ii tamen brachium ad aurem attollere, extento cubiti gibbo, non valent, idque multo minus quam manum integram. At ubi jam in homines evaserint, neque humerus prolapsus restitutus fuerit, iis gracilis superior humeri pars redditur, eaque parte habitus tenuatur. Neque tamen, ubi dolor quieverit, ea quidem omnia, quæ requiruntur ad sublatum cubiti gibbum a costis ad latera adducendum, similiter præstare possunt. Quæ vero brachio ad latus, vel in priorem partem, vel in posteriorem adducto effici possunt, ad ea tractanda valent. Nam et scobinam et serram trahere, securi item cædere, et ligone fodere queunt, dum ne nimium cubiti gibbum attollant, ad aliaque omnia, quæ hujusmodi habitus postulat, efficienda, idonei habentur.

Quibus summus humerus avulsus est, iis os avulsum exstare cernitur. Est autem id juguli, et lati scapularum ossis ligamentum. Hac enim in parte hominis a cæterarum animantium natura distat. Medici igitur hoc in casu plurimum falli consueverunt. Avulso enim osse exstante, superior humeri pars depressa et cava conspicitur, ita, ut quasi humeri prolapsi curationem instituant. Equidem complures novi medicos, alioqui minime contemnendos, qui hujusmodi humeros excidisse rati, dum restituere conarentur, magnam noxam ægris inferrent, neque prius desisterent, quam vel spe, vel opinione, reponendi humeri se frustratos intelligerent. His quidem ea est curatio, quæ cæteris hujusmodi, ceratum, splenia, fasciæ, et eadem vinciendi ratio. Os tamen, quod supereminet, deorsum urgendum est, eique plurima splenia admovenda, et hac parte maxime apprimenda, brachiumque lateri annexum superiore parte detinendum. Hac enim ratione os avulsum proxime adduci poterit. Hæc autem probe nosse, et si tibi alioqui videatur, certo prædicere licet, hoc casu nullum quidem, neque parvum, neque magnum humero detrimentum contingere, locum tamen deformem reddi. Nunquam enim os illud in pristinam sedem, quale natura esse consueverat, restituitur, sed plus aut minus superiore parte turgescere, necesse est. Nam neque aliud os ullum, quod cum altero communioles hémorrhagies et contre les convulsions. Quand les plaies sont nettoyées et que les cicatrices se forment, il faut attacher le bras le long des côtes, et le laisser dans la même situation, tant le jour que la nuit. Après même que les plaies sont parfaitement guéries, on tient le bras ainsi attaché : cela affermit les cicatrices, et sert à maintenir l'humérus dans sa place.

10. (*Suites de la luxation de la tête de l'humérus.*) Chez ceux en qui la réduction de la luxation à l'épaule ne peut s'obtenir, s'ils sont encore dans l'âge de croissance, le bras malade ne grandit pas autant que l'autre. Il croît un peu, mais il reste plus court. Ceux qui ont le coude fort pointu de leur naissance, lesquels nous désignons par un mot, qui signifie coudes de belette, sont dans le même cas. Ils doivent ce vice, ou à quelque luxation qui leur est arrivée dans le sein de leur mère, ou à quelqu'autre accident. Il y a aussi inégalité dans les bras de ceux qui, étant enfants, ont eu des abcès profonds près de la tête de l'humérus ; ils sont tous coudes de belette, soit qu'on les ait incisés, ou qu'on les ait cautérisés, ou que l'abcès se soit percé de lui-même. Nul de ceux-là ne peut se bien servir du bras, ni l'étendre parfaitement, ni porter la main à l'oreille du même côté, ou du moins ils ne le peuvent pas aussi facilement avec le bras vicié qu'avec l'autre. — Lorsque la réduction de la luxation de la tête de l'humérus ne peut s'obtenir sur des personnes déjà formées, le bras s'atrophie. Après même que les douleurs sont passées, ils ne peuvent faire les ouvrages dans lesquels il faut élever le coude, en l'éloignant obliquement des côtes. Quant aux travaux pour lesquels on n'a guère à éloigner le coude des côtes, mais à le porter en avant seulement ou en arrière, ils peuvent s'en acquitter. Ils manieront la varlope, la lime, la scie ; ils se serviront peut-être de la hache ; ils bêcheront, pourvu qu'il ne faille pas élever beaucoup le coude, et ainsi du reste.

11. (*Luxation de l'extrémité humérale de la clavicule ou de l'acromium.*) Toutes les fois que l'acromium paraît déplacé, on voit, à l'endroit où la clavicule s'articule avec l'omoplate, un os saillant qu'on prend souvent pour la tête de l'humérus déplacé : *cet os est l'extrémité humérale de la clavicule.* La structure de l'homme est ici différente de celle des animaux ; et les médecins se trompent fréquemment sur cette espèce de luxation. L'os destiné à soutenir l'omoplate, s'en séparant, et changeant de situation, l'épaule semble baisser ; une cavité qu'elle laisse au haut

nem et cohærentiam habet, ubi a naturali sede avulsum fuerit, in pristinum locum revertitur. Summus vero humerus, si probe vinciatur, paucis diebus dolore liberatur.

Jugulum, siquidem ex toto transversum fractum fuerit, facilius curatur, si vero per longitudinem, ægrius. Contraque id contingit, quam quis existimet. Quod enim ex toto transversum fractum est, citius quis in suam sedem compellere, et si diligenter prospexerit, ac idoneum habitum, convenientemque deligationem adhibuerit, quod supra est, infra adducere possit. Ac etiam, si prorsus in suam sedem non collocatur, non tamen eminens ossis pars admodum acuta redditur. Quibus vero oblongum os frangitur, simile malum contingit iis, quibus ossa quædam avulsa sunt, ut ante scriptum est. Ipsum siquidem secum ipsum collocari non admodum potest, eminens tamen ossis summitas valde acuta redditur. Omnino certo scire convenit, nullam ex jugulo fracto, neque humero, neque reliquo corpori noxam afferri, nisi (quod raro accidit), præterea siderari contingat. Ad jugulum tamen fractum deformitas accedit, idque primum turpissimum, deinde vero minus turpe fit. Jugulum vero, ut et reliqua omnia ossa, quæ laxa sunt, promte coalescunt. Talia namque callum celeriter obducunt. Ubi igitur recens est fractura, vulnerati, malum re ipsa gravius esse, rati, sollicitudinem adhibent, et medici quoque rectam curandi rationem magno studio suscipiunt. Procedente vero tempore vulnerati, cum neque dolore tententur, neque aut cibum capere, aut iter facere prohibeantur, rem negligunt, itemque medici, cum nihil his in locis præstare queant, diffugientes laborantium incuriam non iniquo animo ferunt, interimque callus celeriter obducitur.

Deligandi autem ratio eadem, quæ plerisque adhibetur, curatioque cerato, spleniis, et mollibus linteis instituitur. Ac præter istam curationem, inprimis in hac manuum tractatione, providendum, et insuper est animadvertendum, ut quam plurima splenia, qua os exstat, imponantur, et plurimæ fasciæ ea præcipue parte adstringantur. Nonnulli vero jam solerter excogitarunt, ut plumbum aliquod grave superalligaretur, quo deorsum cogeretur, quod exstat. At neque forte prudenter se gerunt, qui simplicien impose, et fait prendre ce cas pour une luxation de l'humérus. J'ai connu des médecins, estimables d'ailleurs, qui ont causé bien des douleurs pour avoir travaillé dans ce cas à repousser la tête de l'humérus en sa place, le regardant comme luxé ; et qui ne cessaient qu'après avoir reconnu leur erreur, avec l'impossibilité de réussir dans leur entreprise. Le traitement doit se faire comme dans les autres cas, au moyen des cérats, des compresses, des bandes. Il y faut de même un bandage pour repousser en bas l'os qui saillit. On met plusieurs compresses, plusieurs bandes ; il faut aussi lier fortement le bras avec le thorax jusqu'au haut, afin d'obliger l'acromium à reprendre la place d'où il a été tiré. Du reste, on doit savoir, et l'on peut le prédire, si l'on veut, comme une chose sûre, que ce cas n'est nullement à redouter. Il ne peut avoir aucune suite fâcheuse, mais il laisse quelque difformité. L'acromium ne restera plus assujetti dans sa première place, il sera toujours plus ou moins haut ; l'omoplate ne communique pas avec quelque os qui lui serve de point d'appui, pour faire reprendre sa place à l'acromium, quand il l'a perdue : les douleurs ne sont point de longue durée, si le bandage est bien fait.

12. (*Fractures de la clavicule.*) Les fractures de la clavicule se guérissent plus facilement quand elle se casse directement en travers que lorsque la fracture est longitudinale. C'est tout le contraire de ce qu'on croirait ; car, lorsque la clavicule est cassée transversalement, on peut, avec du soin, lui redonner sa situation naturelle, en abaissant, avec des compresses et des bandes, le bout qui s'élève : quand même on ne parviendrait point à la contenir parfaitement, elle ne fera cependant pas de saillie très-marquée. Mais lorsque l'os est cassé obliquement, il arrive les mêmes inconvénients que dans les cas où il y a des esquilles, dont j'ai parlé ci-dessus. La clavicule ne se reprend pas facilement dans sa longueur, et il se fait, le long de la fracture, une grosse éminence. Du reste, on doit savoir que la fracture de la clavicule ne porte point de dommage au mouvement de l'épaule ni au reste du corps, à moins qu'elle ne s'exfolie, ce qui arrive rarement : elle cause quelque difformité au bas du cou, qui est considérable dans les premiers temps ; cette difformité diminue ensuite. La clavicule se reprend assez vite, comme tous les os poreux : le cal s'y forme promptement. Ceux à qui il arrive une fracture de la clavicule s'alarment d'abord, croyant que le mal est plus grand qu'il n'est réel-

ter deligant. Quin etiam sane hic modus jugulo fracto non est accommodatus. Neque enim, quod eminet, effatu memorabilem aliquam depressionem habere potest. Alii rursus intelligentes, hujusmodi deligationes huc et illuc vitiose ferri, neque, quæ eminent, in naturalem locum cogere, ipsos quidem certe devinciunt, spleniis et linteis utentes, perinde atque alii. Verum fascia quadam homine accincto, qua parte aptissime cingi solet, spleniis ad fracturæ eminentias adhibitis, ut ea parte extuberent, fasciæ caput ad cingulum anteriore parte alligant, atque ita productum in juguli directum vinculum, in posteriorem partem agunt, deinde cingulo advolutum in anteriorem partem ducunt, rursusque in posteriorem reducunt. Quidam vero fasciam cingulo non obvolvunt, sed ea ad interfemineum, ipsamque sedem, et juxta spinam circumdata, eo modo fracturam comprimunt. Hæc igitur, ubi audiuntur, inexperto quidem prope ad id, quod secundum naturam est, accedere videntur, verum si quis ad usum accommodet, inutilia comperiet. Neque enim ullam unquam firmitatem habent, ne si quis decumbat quidem, quanquam sic proxime ad firmitatem accedant, verum si decumbens aut crus inflectat, aut ipse incurvetur, fasciæ omnes movebuntur, et alioqui molesta est hæc vinciendi ratio. Nam et sedes intercluditur, et fascia in hac loci angustia universæ colliguntur. Rursus, quæ cingulo obvolvuntur, non adeo firmiter huic accincta sunt, quin cingulum sursum ferri cogatur, atque ita necesse sit, vinculo omnia relaxari. Quam proxime autem res confieri posse videatur, et si nihil magni quis præstiterit, si, quibusdam fasciis ad cingulum convolutis, plurimas alias ad priorem deligationem admoveat. Hac enim ratione tum maxime stabiles fasciæ fuerint, tum sibi mutuo opem ferant. Plurima igitur, quæ jugulum fractum consequuntur, dicta sunt.

Sed et id quoque præterea advertendum est, jugulum plerumque ita frangi solere, ut os, quod est a pectore, in superiorem partem emineat, quod est a summo humero in inferiorem partem deprimatur. Horumque ea est ratio, quod pectus quidem neque infra, neque supra admodum procedat. Articuli enim in pectore levis est agitatio. Pectus namque tum sibi ipsi, tum spinæ continenter coaptatum est. Sed jugulum quidem proxime ad humeri articulum fluitat. Colement. Se trouvant ensuite sans douleur, et voyant que cela ne les empêche ni de marcher, ni de manger, ils en tiennent peu de compte. Les chirurgiens de leur côté, reconnaissant qu'ils ne peuvent point y faire grand chose, se retirent, sans se mettre en peine de ce que le blessé néglige le mal : le cal se fait pendant ce temps.

(*Traitement dans le cas de fracture de la clavicule.*) Il convient cependant d'y appliquer un bandage, y employant les cérats, les compresses, les bandes, à peu près comme dans les autres cas. On doit même observer qu'il faut ici beaucoup de compresses graduées pour opérer la compression sur l'endroit malade. Il y a des personnes qui ont imaginé de mettre des lames de plomb dans la vue de forcer les saillies à s'abaisser. Quoique l'application du plomb ne doive pas avoir lieu ici, ceux qui mettent un bandage simple ne font pas mieux. Le plomb ne peut, en effet, empêcher les saillies de la clavicule, qui d'ailleurs deviennent insensiblement peu considérables. Certains, voyant que le bandage est toujours mobile et ne porte pas constamment sur les saillies, placent d'abord les compresses et les bandes à l'ordinaire : ils mettent ensuite une ceinture au corps du blessé, à l'endroit le plus commode ; et ils y attachent le bout d'une bande, qu'ils font passer en montant du devant sur la saillie et sur les compresses qui font une élévation. Ils les serrent fortement en passant sur la clavicule pour aller joindre la ceinture droit en arrière ; ils y passent la bande et la font revenir sur le devant, d'où ils la ramènent encore sur le derrière. D'autres, au lieu d'attacher une ceinture, font passer la bande sous le pubis et reviennent par-dessus l'épine du dos pour tâcher de contenir et bander solidement l'endroit fracturé. Ces moyens, quand on n'en a point l'expérience, paraissent très-conformes à la nature ; mais si on en use, on reconnaît bientôt leur inutilité, et l'on éprouve qu'ils ne sont pas long-temps solides, même quand le malade resterait couché : dès qu'il fléchira la cuisse ou le corps, tout le bandage se dérangera, outre qu'il est fort incommode. Sans parler de la gêne dans laquelle peut se trouver l'anus, et de celle qu'occasionent les bandes qui passent sur le périnée, il est impossible, quand on les attache à une ceinture, de l'arrêter si bien qu'elle ne remonte, ce qui relâche aussitôt tout l'appareil. On se procurera à peu près les avantages qu'on souhaite, sans cependant rien faire qui satisfasse parfaitement, si, après avoir mis le bandage qui s'attache

gitur namque sæpissime moveri, propter eam, quam cum summo humero habet, connexionem. Addc, quod, ubi vulneratum fuerit, pars ea, quæ pectori inhæret, sursum elabitur, neque fere deorsum deprimi solet, cum et natura levis sit, eique supra, quam infra, major inanitas pateat. At humerus, brachium, et quæ his connectuntur, facile a pectore et costis receduut, ac propterea multum in superiorem et inferiorem partem abduci possunt. Fracto igitur jugulo, os, quod ad humerum est, deorsum tendit. Promtius enim, una cum humero et brachio, deorsum inclinare potest, quam sursum ferri. Cum igitur hæc ita se habeant, imprudenter se gerunt, qui exstantem ossis partem deorsum cogi debere existimant. Verum inferiorem partem ad superiorem adducendum esse, perspicuum est cum ea motionem habeat, et a naturali sede recesserit. Patet igitur hanc aliter nullo modo cogi posse. Vincula namque nihilo magis adducunt, quam abducunt. Quod si quis brachium, quam maxime ad latus adductum, sursum propellat, sic, ut quam acutissimus humerus appareat, eo modo plane continget, ut cum osse, quod pectori adhærat, unde est avulsa, adaptetur. Is igitur cum recta intelligentia utetur, tum etiam optimam et celerrimam curationem instituet, qui legitimam deligationem, uti celeriter coalescat, adhibuerit, reliquaque omnia, præter commemoratum habitum, vana reputaverit. Decumbere tamen hominem, valde ad rem pertinet, et satis sunt dies quatuordecim, ut summum viginti. Quod si, cui contra juguli fractura eveniat, id, quod non admodum contingit, ita, ut os, quod est a pectore, subjiciatur, quod est a summo humero, exstet, ac super alterum feratur, nulla magna curatione hic opus est. Ipse enim humerus demissus cum brachio, invicem ossa committet, ac quælibet vivendi ratio satis fuerit, ut intra paucos dies callus contrahatur. At si non eo modo fractum fuerit, sed in hanc vel illam partem prolabatur, sublato quidem humero, cum brachio, in suam sedem reducendum erit, velut etiam antea dictum est. Ac ubi ad pristinum habitum redierit, reliqua curatio celerrime consequetur. Ut plurimum igitur, ubi alia super aliam effertur, brachium in superiorem partem propulsum restituit.

Ex his vero, quæ in superioribus partibus elabuntur, quæcumque ad latus infra tendunt, iis restitutionem subminis-

à la ceinture, on remet encore le bandage ordinaire de la fracture de la clavicule par-dessus. Ce moyen est le plus propre à donner quelque solidité au bandage, en ce que le premier est un peu contenu par le second.

(*Continuation du même sujet.*) J'ai exposé jusqu'ici presque tout ce qui concerne la manière de se conduire dans les cas de fractures de la clavicule. Il reste à dire que c'est ordinairement le segment du côté du sternum qui est saillant après la fracture : celui du côté de l'épaule s'enfonce. La cause en est que le sternum ne s'élève guère, ni ne s'abaisse, parce que les articulations des os du thorax ont peu de mouvement tant à l'épine qu'au sternum. Mais la clavicule est comme flottante du côté de l'humérus, dans son articulation avec l'acromium, où elle est obligé d'obéir à des mouvements considérables. La partie articulée avec le sternum s'élève donc un peu; elle ne descend nullement. Cet os est léger, et il trouve plus de facilité de la part des téguments à monter, que de la part des chairs à descendre; tandis que le bras et les parties qui lui sont attachées ont beaucoup de facilité à s'éloigner des côtes et du thorax, d'où il résulte qu'elles peuvent facilement monter et descendre. Lors donc que la clavicule est cassée, la partie qui tient à l'humérus est souvent obligée de descendre, et elle se tient dans la situation qui la fait descendre, parce que les mouvements du bras la mettent plus habituellement dans cette position. Puisqu'il en est ainsi, ceux-là se trompent qui, après les fractures de la clavicule, repoussent fortement en bas le bout qui fait saillie. Il est manifeste qu'on doit tâcher de relever celui qui se cache; car c'est celui-là qui a perdu sa situation naturelle. En s'y prenant autrement, on ne réduira point la clavicule : les bandages ne servent pas plus ici, pour en relever une partie, qu'ils ne peuvent servir à l'abaisser. Mais, après avoir abaissé le bras le long des côtes, si on le rehausse en le tenant toujours appliqué au côté, de manière que l'épaule s'élève en pointe le plus qu'il se pourra, le bout de la clavicule s'ajustera manifestement avec celui qui tient au sternum, dont il s'est séparé. Si l'on sait profiter de cette situation pour rajuster les deux bouts de la clavicule cassée, et qu'on les assujétisse par un bandage convenable, faisant d'ailleurs peu de compte de tous les autres moyens, on lui donnera sa vraie forme, et elle sera bientôt reprise. Il importe fort de faire tenir le malade couché : quatorze jours suffiront s'il ne se remue point, ou vingt tout au plus. Quand

traverit hominis supinus decubitus, si loco inter scapulas medio, paulo sublimius aliquid supponatur, quo pectus quam maxime in utramque partem reflectatur, brachiumque aliquis ad latus porrectum sursum adducat. Medicus vero altera manu, injecta in brachii caput vola, protrudat, altera ossa fracta componat. Sic enim quam maxime ad naturalem sedem reducet. Verum quod jam dictum est, os superius fere ad inferiorem partem subire solet. Plerisque igitur, ubi devincti fuerint, hic habitus auxilio est, ut detento ad latera cubiti gibbo, ita sursum humerus propellatur. At nonnullis quidem (ut dictum est), in superiorem partem humerus propelli debet, cubiti vero gibbus ad pectus adduci, et manus extrema ad summum humerum ab integra parte admoveri. Quod si decumbere non recuset, firmamentum quoddam, cui obnitatur, adhibere oportet, ut humerus maxime sublimis maneat; sin vero obambulet, fundam, ex mitella factam, ad cubiti eminentiam circumdatam, de collo suspensam gestare.

CAPUT II. — De Luxatione cubiti, manus, digitorum, maxillæ, ejusque fractura, de fractura nasi et auris, harumque læsionum tractatione.

At vero cubiti articulo ad latus, aut exteriorem in partem dimoto, aut subluxato, acuta ipsius parte in brachii cavo remanente, in directum distentione facta, id, quod eminet, retro et ad latus propulsandum est. Quod si prorsus in hanc vel illam partem exciderit, distentio quidem, in qua brachium fractum deligatur, adhibenda. Sic namque cubiti flexus nullo modo impedimento fuerit, potissimum vero in laterum locum prolabitur. Restituetur autem in suum locum, si quam plurimum abducendo, ut ne brachii caput acutum ossis processum contingat, suspensus circumagatur et circumflectatur, neque in directum vis adhibeatur, simul autem utraque ex parte in contrarium, impellatur, et in sedem compellatur. Ad hæc quoque contulerit, si cubiti gibbus modo quidem in supinum, modo etiam in pronum contorqueatur. Ad curationem vero, quæ ex habitu quidem pendet, spectat, summam manum paulo cubiti gibbo altiorem, brachium vero ad latera adductum tenere. Eodem quoque modo et appensio, et positio, et il arriverait que la clavicule se fracturât, de telle manière que le segment du côté du sternum s'enfonçât, et que celui du côté de l'humérus fît saillie, ce qui est très-rare, le traitement n'en serait pas plus embarrassant. Dans ce cas, l'épaule baissée avec le bras ramènera les deux bouts vis-à-vis l'un de l'autre : un bandage léger suffira; et dans peu de jours le cal sera fait. Si la fracture n'était point comme je viens de le dire, et si les segments se portaient obliquement çà ou là, ils s'ajusteraient bout à bout, en haussant l'épaule et le bras, comme je l'ai déjà dit, mais loin des côtes. Lorsqu'ils seront rajustés, le reste du traitement devient facile. On voit ainsi que le haussement de l'épaule est ordinairement propre à faire quitter à la clavicule ses mauvaises situations, pour reprendre celle qui lui est naturelle. Lorsque les segments se portent obliquement vers le haut ou vers le bas, on les rétablit en faisant étendre le malade sur le dos; l'on place sous le milieu de l'échine, le long de l'épine, quelque chose qui relève un peu, afin que le thorax puisse se bien dilater de chaque côté. On fait tenir par un aide le bras tendu le long des côtes, en rehaussant l'épaule; en même temps on rajuste le bout de la clavicule en appuyant d'une main sur la tête de l'humérus, et dirigeant de l'autre les deux segments de la clavicule rompue pour leur faire prendre la position naturelle. Mais d'ordinaire leur déplacement est tel que l'un saillit en avant et l'autre s'enfonce en dessous, ainsi que je l'ai dit. On se trouve fort bien, après que le bandage est mis, de soutenir le coude placé le long des côtes et l'épaule baissée. On attache quelquefois à cet effet la main du côté malade à l'épaule saine, après avoir fait hausser l'épaule. Si le malade consent à rester étendu sur un lit, on donnera un point d'appui au bras pour le soutenir avec l'épaule autant haussée qu'il est possible. Si, au contraire, il veut marcher, on suspend au cou un ruban, dont le milieu soit disposé en espèce de fronde, pour soutenir le coude.

13. (*Luxations du coude.*) Lorsque le coude est déplacé ou complètement luxé, soit du côté des côtes, soit en dehors, cela fait des cas différents. Si l'olécrane reste encore dans la cavité du condyle de l'humérus, on poussera obliquement par derrière la partie saillante, en faisant faire l'extension.

(*Luxations du coude complètes.*) Si la luxation est complète, d'un ou d'autre côté, quel qu'il soit, on fait l'extension comme dans le cas de la fracture du bras, puis on

facilis gestatio, et natura ac usus communiter conferunt, si modo callus, qui cito concrescit, prave non obducatur. Quantum vero ad curationem attinet, quæ linteis instituitur, ea lege articulari fieri debet, ut et acuta cubiti pars insuper devinciatur. Rursus autem maxime excandescit cubiti gibbus, febresque ac dolores, nauseam, ac meracæ bilis vomitionem movet, idque maxime ob torporem, si cubitus parte posteriore elabatur, secundum id, si anteriore. Eadem vero curatio utrisque adhibetur. In posteriora quidem prolapsus reponitur, si porrectum brachium in diversa contendatur. Cujus rei indicium est, quod extendi nequit, ut et in anteriora prolapsi, quod minime flecti potest. Hic autem, imposito duro aliquo convoluto, ubi extenderis, super id repente inflectendus est. At diductorum ossium indicium ad contactum venæ, quæ in brachio scinditur patet. Ea vero callo celeriter obducuntur. Quibus autem ex prima origine ista excidunt, iis ossa infra noxam, quæ cubito sunt proxima, longe breviora evadunt, deinde, quæ in manu, tertio, quæ in digitis sunt. Brachium vero et humerus, quod motione vertuntur, validiora fiunt. Itemque manus altera, propter opera, etiam longe validior est. At si exteriorem in partem articulus exciderit, interiore parte carnium fit imminutio; sin minus, adversa ex parte, in quam fit prolapsio. Cubiti gibbo in interiorem partem aut exteriorem prolapso, repositio quidem in communi habitu cubiti ad brachium fieri debet. Ex ala namque fascia excepta suspensio sit, extremo vero cubito suppositum pondus aliquod ad articulum appenditur, vel manibus deorsum vis adducitur. Tum sublime sublato articulo, ossa manuum volis adducuntur. Hoc in habitu deligatio, appensio, et positio, velut in manibus, fieri debet. At ubi in posteriora prolapsio facta est, derepente extensione facta, manuum palmis directio fiat, simulque hæc in directione, tum in cæteris usurpanda sunt. Quod si in priorem partem prolapsio facta sit, linteo convoluto, et in justum tumorem sublato, circumposito, inflectere, simulque dirigere oportet. At si in alteram partem inclinet, una cum directione utraque facienda sunt. Habitus vero et deligatio ad medendi curam communiter spectant. Possunt quoque et ex distentione communiter omnia contingere. Articulus autem reconditur, partim quidem in sublime elevando, partim applique le bandage. De cette manière on ne se trouve pas gêné par la flexion de l'avant-bras. La luxation se fait ordinairement du côté des côtes. En travaillant à la réduction, il faut, pour que la pointe de l'olécrâne ne touche point le condyle de l'humérus, remuer doucement à droite ou à gauche l'avant-bras, qu'on tient élevé et un peu fléchi, sans le présenter de force au bras en droite ligne. On pousse les unes vers les autres les parties qui se doivent adapter. On facilite la réduction en mettant le bras en pronation ou en supination. La partie de la cure qui consiste à mettre ensuite le bras dans une position commode, veut que la main soit plus élevée que le coude, et que le bras reste placé le long du thorax près des côtes. Cette position est la plus commode, la plus facile, la plus naturelle, celle du plus grand usage, qui suffira à tout, pourvu qu'il ne survienne point d'ankylose; or, il s'en fait facilement. Quant au bandage, c'est celui des luxations, et il ne faut pas négliger d'y envelopper l'olécrane. Les luxations du coude entraînent souvent plusieurs autres maux, la fièvre, de vives douleurs, de grandes agitations, des vomissements bilieux, des crampes, surtout quand la luxation se fait en arrière; moins quand elle se fait en avant. Le traitement est d'ailleurs le même. Quand la luxation se fait en arrière, on emploie, pour la réduction, les extensions et les contre-extensions. Le signe que la luxation s'est faite en arrière, est qu'on ne peut point étendre l'avant-bras; si la luxation est en avant, on ne peut pas le fléchir. Il faut, pour celle-ci, après avoir mis au pli du coude quelque rouleau dur, faire subitement la flexion, en même temps qu'on fait une extension suffisante.

(*Luxations du coude incomplètes.*) Les luxations incomplètes se reconnaissent par le changement de situation dans la veine du bras, que l'on trouve aisément au tact, à l'endroit de sa division en deux branches principales: elles sont souvent suivies d'ankylose.

(*Suite des luxations du coude.*) Quand le mal est contracté en naissant, tous les os au-dessous de l'ankylose sont plus courts. Cela se remarque principalement à la partie des os de l'avant-bras la plus prochaine du coude, puis aux os de la main, puis même à ceux des doigts. L'humérus et l'omoplate n'éprouvent pas autant de diminution dans leur nourriture: ils se maintiennent en leur force par leur mouvement. L'autre main prend aussi plus de nourriture par l'exercice. Les muscles extérieurs s'atrophient quand la luxation s'est faite en dedans; si elle

distentendo, partim vero circumoberrando. Idque, dum habitus in hanc vel in illam partem excedunt, celeriter fieri debet.

Manus articulus in interiorem aut exteriorem partem luxatur, plurimum autem in interiorem. Signa vero in aperto sunt. Siquidem intro prolapsio sit, digiti inflecti, si extra, intendi nequeunt. Reponitur autem, si digiti, supra mensam positi, partim quidem extenduntur, partim vero in diversa contenduntur, idque, quod eminet, aut prominentiore palmæ parte, aut calce simul protruditur, et anteriore parte deorsum urgetur. Ab inferiore vero parte, juxta os alterum molle aliquid in tumorem sublatum, si superiore quidem parte exstat, manui conversæ, sin inferiore, supinæ est supponendum. Curatio linteis perficitur. At tota manus in interiorem vel exteriorem, vel in hanc, vel illam partem prolabitur, potissimum vero in interiorem. Est, ubi ossis accrementum emovetur, interdum quoque alterum os diductum est. His valida distentio adhibenda, et os quidem eminens propellendum, alterum vero in contrariam partem propulsandum, unaque duobus modis in posteriorem partem, in latus, aut manibus supra mensam, aut calce, impulsio fieri debet. Quæ autem rursus excandescunt, et deformitatem habent, tempore quidem ad usum firmantur. Curatio linteis simul, et in manu, et in cubito perficitur, ferulæque ad digitos usque imponendæ. Hæc vero ferulis deligata crebrius, quam fracta, resolvenda, et copiosiore perfusione fovenda. At manus a primo ortu luxatio brevior fit, et carnes adversa parte, in quam luxatio facta est, potissimum imminuuntur, adulto vero ossa permanent.

Digiti articulus ubi exciderit, facile quidem videtur. Restituitur vero in directum contendendo, et, quod eminet, propellendo, contrarium autem in alteram partem impellendo. Curatio fasciis fit, et linteis. Quod si restitutus non fuerit, exteriore parte callum contrahit. Quibus autem a primo ortu, aut dum adolescunt, ossa prolapsa fuerint, ea infra luxationem breviora evadunt, et carnes adversa parte, quàm qua prolapsio facta est, potissimum imminuuntur. Adultis vero eadem magnitudine perseverant.

At maxilla paucis adhuc in totum emota est. Os enim, a superiore maxilla procedens; cum eo osse, quod sub aurem s'est faite en dehors, l'atrophie survient dans la partie opposée.

(*Traitement.*) Lorsque le coude se luxe en dedans ou en dehors, la réduction se fait de la même manière. Il suffira, pour ce qui est de la position où l'on doit mettre l'avant-bras, de dire qu'on place sous l'aisselle une double courroie solidement suspendue : l'on attache ensuite un poids au haut de l'avant-bras, près du coude, ou bien on fait l'extension à force de bras. Durant que l'articulation est ainsi comme en l'air, l'on opère la réduction avec les paumes de la main; on applique ensuite le bandage; on fixe enfin le bras, fléchi dans la situation qu'il doit garder, comme on le pratique quand on a opéré sur le bras, d'après ce que nous avons déjà dit touchant la manière de conserver aux parties leurs formes naturelles. Si la luxation s'est faite en devant, pour opérer la réduction on place un rouleau de linge bien serré sous le pli du coude, et l'on fait faire la flexion. Si enfin la luxation s'est faite dans quelqu'autre direction, on fait, suivant chaque cas, ce qui convient pour la réduction. Quant à la situation à donner ensuite, et quant au bandage, la pratique est toujours à peu près la même. On peut, absolument parlant, ramener à des extensions tout ce qui concerne la réduction. On y parvient en tenant le membre en l'air; on y parvient en l'étendant horizontalement; on y parvient en le contournant de diverses manières, et lui faisant prendre promptement telle ou telle figure.

14. (*Luxation des doigts.*) La luxation des doigts se fait en dedans ou en dehors, communément en dedans : il est facile de distinguer ces cas. Quand elle s'est faite en dedans, on ne peut serrer la main; si c'est en dehors, on ne peut l'ouvrir. La réduction s'opère sur une table. Après avoir fait l'extension et la contre-extension des doigts, on repousse en bas et en avant les os saillants avec le pouce de la main ou avec le talon du pied. On a préalablement mis quelque chose de mollet au-dessous des os qui font la saillie. On pose sur la table le dessus de la main si la luxation est au-dessous. On finit le traitement avec un bandage.

(*Luxation de la main.*) La luxation de toute la main se fait pareillement en dedans ou en dehors; plus souvent en dedans, quelquefois d'un autre côté. Il arrive que les épiphyses se déboîtent; il arrive aussi que le cubitus se luxe sous le radius. Il faut ici faire de fortes extensions avant de repousser en leur place les os qui font saillie. On les réduit par un mouvement composé, les poussant par

annexum est, quasi sub jugum cogitur, quod maxillæ inferioris capita intercludit, et uno quidem capite sublimius, altero vero depressius existit. Inferioris item maxillæ extremorum unum quidem ob longitudinem non facile elabitur, alterum vero cornicis rostro simile, et supra os jugale eminet. Simul quoque ex utrisque extremis nervosi tendines exoriuntur, ex quibus innexi sunt musculi, qui temporales et masticatorii dicuntur. Qui, quod ex iis dependent, inde appellationem et motionem sumserunt. Etenim inter edendum et loquendum, et in reliquo oris usu, maxilla superior quiescit. Capiti namque connectitur, non articulorum modo committitur. At inferior maxilla movetur. Articulatione namque a superiore maxilla et capite diducitur. Quam igitur ob causam convulsionum, ac nervorum distentionum, hic articulus, ubi contrahitur, primam de se significationem edat, aut quam ob rem temporum vulnera periculi plena sint, et altum soporem inferant, alias dicendum erit. Quod vero non admodum prolabatur, hæ causæ sunt. Illud quoque in causa est, quod nulla tanta ciborum necessitas hominem supra, quam possit hiare, cogit. In nullo autem alio habitu prolabetur, quam si quis vehementer hiando maxillam in alteram partem contorqueat. Ad id tamen, ut excidat, hoc confert, quod ex nervis aut musculis, qui juxta articulos sunt, aut ad eos annectuntur, quicumque in usu crebro dimoventur, ii in extendendo plurimum concedere solent, non secus ac coria, optime subacta, plurimum extensioni cedunt. Ergo (ut ad institutum sermonem redeam), maxilla raro quidem excidit, laxatur tamen plerumque hiando, non secus ac in aliis musculorum et nervorum immutationibus istud usu venit. Ubi vero excidit, his præcipue indiciis patet. Inferior enim maxilla in anteriorem partem prominet, et in alteram luxationis partem pervertitur, ossisque extremitas cornicis rostrum referens, ad superiorem maxillam magis intumescit, et ægri inferiores maxillas ægre committunt. Atque his, quænam repositio conveniat, satis patet. Uno enim vulnerati caput continente, alter inferiorem maxillam, homine, quam moderate potest, hiante, ad mentum, tum interiore, tum exteriore parte digitis apprehendere debet, ac primum quidem maxillam, in hanc vel illam partem manu deductam, aliquandiu commovere, tum ægro imderrière et obliquement en pressant contre la table avec les mains ou même avec le talon. La partie s'irrite quelquefois violemment, et il s'y fait des difformités; mais avec le temps on s'en sert. On applique le bandage à la main et à l'avant-bras; l'on place des éclisses qui vont jusqu'aux doigts, si tant est qu'on veuille en mettre; on les délie plus souvent que dans le cas de fracture, et l'on ne manque point d'humecter fréquemment. Quand l'accident arrive dans l'enfance, la main est plus courte et moins charnue du côté opposé à celui où la luxation s'est faite; mais la forme des os ne change point lorsque la luxation se fait après l'âge de l'accroissement.

15. (*Luxation d'un doigt.*) Si un doigt se luxe, cela se connaît facilement. On fait la réduction en tirant en droite ligne, et en faisant la contre-extension. Quand on ne le réduit point, il s'y fait une ankylose avec tumeur; si le mal est contracté en naissant, ou durant l'âge de l'accroissement, les os, au-dessous de la luxation, restent plus courts; et les muscles s'atrophient du côté opposé à celui vers lequel la luxation s'est faite: mais les os ne changent point lorsque la luxation arrive après l'âge de l'accroissement.

16. (*Luxation de la mâchoire inférieure.*) La luxation complète de la mâchoire inférieure n'a guère lieu. L'os de la mâchoire inférieure, à l'endroit d'où il tire son origine près de la supérieure, s'articule dans le dessous de l'os des tempes, qui contient fortement les deux apophyses de la mâchoire inférieure, dont l'une est articulée avec le temporal, et l'autre, plus élevée, se trouve sous l'arcade zygomatique. L'apophyse condyloïde est engagée, sur toute son étendue, dans la cavité de l'articulation; tandis que la coronoïde monte plus haut. L'une et l'autre sont contenues par des ligaments nerveux, d'où procèdent les muscles crotaphites et les masseters. On nomme ainsi les derniers, parce que, dans leurs mouvements, ils servent à la mastication, étant attachés à la mâchoire inférieure qu'ils tiennent suspendue; car, en mangeant, en parlant, et dans les autres usages qu'on fait de la bouche, la mâchoire supérieure reste immobile; elle est articulée avec la tête d'une manière fixe. C'est l'inférieure qui se meut, restant toujours comme suspendue à la supérieure et aux autres os de la tête. Dans les spasmes et le tétanos, c'est un des premiers membres où se montre l'état convulsif: aussi les plaies faites aux tempes sont-elles, pour cette raison, très-dangereuses; et elles jettent dans le coma, ainsi que je l'exposerai dans un au-

perare, ut maxillam relaxet, et simul deducentem adjuvet, eique, quam maxime fieri possit, concedat; deinde ad tres figuras simul adhibito consilio, subito impulsu in suam sedem transferre. Siquidem ex perversione ad naturalem sedem inferior maxilla deducenda est, et in posteriorem partem propellenda. Tum æger, his obsequens, maxillas committere, ac minime hiare debet. Ac reponendi quidem ratio hæc est, quæ ne alio quidem habitu administrari possit Curatio vero brevis satis est, splenia incerata adhibita, laxa vinctura alligata. Tutius autem manus admoventur homine supino reclinato, ejus capite scorteo pulvino, bene farcto, obnixo, ut quam minime cedat.

At si utraque parte maxilla luxetur, eadem certe curatio est, sed os minus committere hi possunt. Etenim iis mentum in exteriorem partem magis promovetur; minime tamen torquetur. Ac minime torqueri, potissimum ex dentium finibus deprehendes, cum inferiores superioribus ex adverso respondent. His quam celerrima repositio confert, cujus ratio supra est explicata. Alioqui, nisi intro reverterit, periculum ex febribus assiduis, et tardante alto sopore vitæ imminet. Hi namque musculi soporem altum invehunt, cum aut præter naturam intenduntur, aut alienantur. Ii quoque biliosa, sincera, pauca, alvo excernere solent, et si vomitus adfuerit, sincera vomitione reddere. Moriuntur igitur ii etiam fere decimo die.

At ubi inferior maxilla fracta fuerit, si quidem non omnino transversa fracta est, verum os adhuc cohæret, in aliquam tamen partem inclinatur, illud quidem digitis, ad linguam in latus adductam appressis, tum vero exteriore parte, quoad expediet obnitendo, dirigendum. At si dentes juxta vulnus distorti sint, et dimoti, ubi os in suam sedem collocatum fuerit, non tantum duo proximi, verum etiam plures, præcipue quidem aureo filo, vel certe lineo, inter se sunt colligandi, quoad os confirmetur. Deinde cerato, et paucis spleniis injectis, paucisque fasciis, non valde appressis, sed laxioribus, vinctura facienda. Nosse namque oportet, linteorum deligationem malæ fractæ parum quidem prodesse, si recte adhibeatur; si prave, magnopere lædere. Crebro autem circa linguam attrectando investigare, diuque renitendo tre traité (1). J'ai voulu ici faire connaître pourquoi les luxations complètes en sont extrêmement difficiles. La raison en est encore que les hommes n'usent point pour leur nourriture d'aliments qui les obligent à ouvrir la bouche au-delà de ce qu'ils peuvent faire naturellement. Or, la mâchoire ne se peut luxer qu'autant qu'après avoir ouvert extrêmement la bouche, on la tourne de quelque côté. Ce qui contribue beaucoup à cette luxation, c'est que les ligamens et les muscles qui soutiennent l'articulation, et ceux qui s'attachent à l'os de la mâchoire, sont presque toujours en mouvement; d'où il résulte qu'ils sont tous très-susceptibles d'extension, comme l'on voit les peaux bien foulées se prêter davantage aux extensions que les autres. Pour revenir à notre sujet, je dis que la luxation complète de la mâchoire inférieure est très-rare; mais il arrive souvent que, dans les efforts faits pour ouvrir la bouche, elle se luxe incomplètement. Les luxations incomplètes ont pareillement lieu dans les nerfs et les ligaments des autres membres. Lorsque la mâchoire est ainsi luxée d'une manière incomplète, on le connaît bientôt. Elle reste avancée et tournée du côté qui n'est pas luxé; l'apophyse coronoïde paraît plus grosse au haut de la joue; l'on ne rapproche qu'avec peine la mâchoire inférieure de la supérieure. Or, il est aisé de voir ici quelle est l'opération propre à réduire l'os luxé. Il faut faire tenir la tête par un aide, saisir la mâchoire au menton d'une main, la pousser en dedans et en dehors, en faisant ouvrir la bouche modérément, remuer pendant quelques instans la mâchoire, la poussant de chaque côté successivement avec l'autre main; dire au malade de la baisser, de la relâcher, pour qu'elle se prête au mouvement; puis, d'une impulsion composée de trois directions, la réduire subitement avec précaution. Il s'agit de la ramener en arrière, dans le sens contraire à celui dans lequel elle est déplacée; et il faut que le malade favorise l'opération dans cet instant, en tâchant alors de rapprocher les mâchoires, au lieu de tenir la bouche béante. Telle est la manière de faire la réduction; il n'y en a point d'autre pour réussir. Le traitement est fort court; on met par-dessus quelques compresses enduites de cérat, que l'on soutient avec un bandage lâche. On opérera plus avantageusement, si l'on fait étendre le malade sur son dos, ayant

(1) J'ai inutilement cherché à déterminer positivement duquel de ses écrits Hippocrate veut parler ici.

digitis os inclinatum dirigere convenit. Ac præstaret, id semper fieri, sed non licet.

Quod si os transversum omnino fractum sit, quod tamen raro contingit, eo quidem, quo dictum est, modo in suam sedem collocari debet. Quo facto, dentes inter se, velut ante dictum est, colligandi. Id enim magnopere ad quietem contulerit, idque magis, si quis suturis, ut decet, injectis, recte eos conjunxerit. At vero, universam manus curationem exacte scriptis prodere, non est facile, sed ea ex his, quæ scripta sunt, in animi notione reponenda est. Deinde ex corio Carthaginiensi (cujus quidem cortex exterior, si puer sit, qui vulneratus est, satis fuerit; sin adultus, ipso corio utendum), incisa habena trium digitorum, vel ea, quæ congruit, latitudine, sublita gummi maxilla, quo firmius hæreat, ad maxillam, qua transversa fracta est, extrema corii parte adglutinetur, digiti, vel paulo ampliore interposito spatio, idque inferiore parte. Incidatur autem hæc habena e regione menti, ut acutam ejus partem utrimque comprehendat. Tum altera hujusmodi habena, vel paulo latior, ad superiorem maxillæ partem adglutinanda, tantum a vulnere, quantum altera, recedens, quæ, qua parte aurem circumambit, incisuram habeat. Habenæ autem, qua parte committuntur inter se, acutæ esse debent, et ubi earum capita connecti, et colligari debent. In glutinando vero corii caro cuti obvertatur, sic enim firmius adhærescet. Deinde extendenda hæc habena, magisque ea, quæ est ad mentum, ut quam maxime utræque circa verticem se contingant, ea cautione adhibita, ne maxilla in acutum distorqueatur. Posteaque circa frontem fascia devincienda, quæ omnibus aliis injici debet, ut fieri assolet, quo vincula immota maneant. In maxillam vero sanam decumbendum, non maxillæ, sed capiti innitendo. Corpus ad decimum usque diem attenuandum, deinde non tarde reficiendum. Nam si primis diebus inflammatio non accesserit, viginti diebus maxilla firmatur. Perfecte enim callum obducit, non secus ac reliqua ossa rara, nisi siderentur. Verum de sideratione universorum ossium alia longa restat tractatio. Hæc extensio, quæ per glutinum adhibetur, firmiter hæret, facileque procuratur, et ad multas ac frequentes directiones faciendas perquam est accommodata. At la tête appuyée sur un oreiller de cuir bien rembourré, afin qu'il ne cède point: on fait en même temps soutenir la tête par un aide.

17. (*Continuation des luxations de la mâchoire, accidents qui les suivent, et fractures de cet os.*) Quand la mâchoire est luxée de deux côtés, le traitement est le même; mais il est plus difficile de faire la réduction. Le menton est alors plus avancé, la bouche n'est point tournée. On connaît si la luxation est complète en examinant les dents de la mâchoire inférieure; si elles sont de chaque côté semblablement situées, relativement à deux correspondantes dans la mâchoire supérieure. Il importe alors de faire la réduction promptement. J'ai dit comment on l'obtiendra; si on n'y parvient point, la vie est en danger, à raison de la fièvre continue qui survient avec un assoupissement comateux. La tension des muscles, et leur déplacement, produisent ici le coma. Il s'y joint des selles et des vomissements de bile pure; et l'on meurt vers le dixième jour. — Lorsque la mâchoire inférieure est cassée, si elle ne l'est point de part en part, et si l'os est encore soutenu dans sa fracture de manière cependant qu'il soit de biais en quelque endroit, on passe les doigts sous la langue de côté pour le redresser, et l'on travaille à l'extérieur, tâchant de le bien ajuster en appuyant et contre-appuyant là où il est besoin. On rassure les dents qui ont été contournées ou ébranlées par le coup; on les lie entr'elles après que l'os est ajusté, non pas deux à deux seulement, mais plusieurs ensemble, avec un fil d'or, ou bien avec un fil de lin, qu'on y laisse jusqu'à ce que l'os soit totalement raffermi. On fait ensuite un bandage un peu lâche, après avoir mis de légères compresses enduites de cérat, que l'on serre peu. Il faut savoir que le bandage, pour la mâchoire cassée, est d'une médiocre utilité, lors même qu'il est bien fait, et qu'il nuit beaucoup lorsqu'il est mal fait. On doit souvent sonder avec les doigts sous la langue, et presser long-temps sur les parties de l'os qui ne sont pas bout à bout. Le mieux serait que cette pression fût continuelle, mais la chose n'est pas possible. — Si la mâchoire est cassée de part en part, ce qui n'arrive pas souvent, on redressera l'os de la manière que j'ai dit: on liera les dents de même. Cela sert beaucoup à maintenir l'os en sa place; mais ce qui y contribuera le plus efficacement, ce sera quelques points de suture artistement faits. Il n'est pas possible de détailler dans un écrit tous les manuels chirurgicaux; on doit suppléer à ce qui y man-

medici, imprudenter ad manum proclives, cum in aliis vulneribus, tum etiam in maxillarum fracturis, facile manum admovent. Fractam enim maxillam variis modis, tum recte, tum prave devinciunt.

Quæcumque siquidem ita fractæ maxillæ deligatio admovetur, ea ossa, ad fracturam tendentia, eo potius inclinat, quam in naturalem statum reducit. Quod si maxilla inferior, qua parte ad mentum cohæret, diducatur (unica autem hæc est in inferiore maxilla junctura, at in superiore multæ; sed non est instituti nostri, longius a proposito sermone aberrare; in reliquis enim morborum generibus de his dicendum erit), si ergo dissideat, quæ in mento junctura est, eam quidem componere quivis potest. Nam, quod foras eminet, admotis digitis, intro propellere oportet, quod intro vergit, in exteriorem partem adducere, digitis annitendo. Id autem, ea distentione adhibita, ut ossa inter se distent, faciendum. Hoc enim modo facilius in suum statum redibunt, quam si quis illisa inter se ossa compellere conetur. Quod nosse in tota commentatione non est invenustum. Ossibus vero coaptatis, dentes hinc et inde, velut quoque prius dictum est, inter se sunt alligandi, curatioque cerato, et spleniis paucis, ac fasciis instituenda. Vinculum autem breve, aut varium, præcipue hic locus admittit. Etsi enim ex toto æquis non est libratus ponderibus, ad id tamen prope accedit. At fasciæ circumvolutio, si quidem dextra maxilla excesserit, dextra parte facienda. Id fieri censetur, ubi dextra manus deligationi præest. Quod si altera maxilla excesserit, ab altera parte fascia ducenda est. At si recte quidem coaptata fuerit, et, ut debet, quieverit, brevi consanescit, ac dentes integri manent; sin secus, longiore quidem tempore curatio accedit, eaque distorta, et dentes læduntur, et inutiles existunt.

Naso vero fracto, fracturæ modus unus non est. Verum qui speciosis vinculis imprudenter delectantur, cum in aliis quidem multis, tum vero in naribus vel maxime turpiter illuduntur. Hoc enim vinculum inter cætera maxime varium est, plurimisque locis asciam refert, et relictis in cute aliquot spatiis inanibus, varie admodum in rhombi formam intermittit. Qui igitur (ut dictum est), temerariam manus aggressionem studiose affectant, ii nares fractas ut devinciant, que par ce qui y est dit. On applique aussi sur l'endroit du mal un morceau de cuir de Carthage. Si le blessé est un enfant, on ne prend que le dessus du cuir; si c'est une personne faite, on le prend dans toute son épaisseur. On le coupe de la largeur d'environ trois doigts, de manière qu'il puisse recouvrir la partie où est la fracture. On l'enduit de gomme, après avoir fendu l'un de ses bouts pour le diviser en deux, afin qu'il s'applique mieux. On le place au bas de la mâchoire inférieure, sur l'étendue d'un travers de doigt, ou même plus; et l'on fait une fente qui réponde à la pointe du menton quand le cas l'exige. On colle à la mâchoire supérieure l'autre bout, qu'on a fait un peu plus large; de sorte qu'il prenne en-delà du mal, autant que celui d'en bas : il sera pareillement fendu en deux, pour en coller une portion du côté de l'oreille : on a soin, en l'appliquant, que chacune des sections des deux bouts soient peu séparées entre elles à leur origine et même à leur extrémité; on met la colle sur le cuir du côté de la chair, non du côté du poil, afin qu'elle prenne plus fort. On tend bien le cuir pendant qu'on le colle avec soin jusqu'au bout, surtout du côté du menton, afin que la bouche ne se tourne point. On met un bandeau au front *pour empêcher le cuir de se déranger dans les mouvements de la tête*, tel à peu près qu'on l'emploie pour soutenir les bandages quand on veut en mettre; l'on recommande même au blessé de ne point se tenir couché sur le côté malade, mais sur le sein, ou, ce qui est mieux, sur l'occiput. On nourrit le malade très-légèrement pendant les dix premiers jours, après lesquels on passe à des aliments plus nourrissants, quand il ne survient point d'inflammation dans les premiers jours. Dans vingt, la mâchoire est reprise. Ce terme est commun à tous les os spongieux, à moins qu'ils ne s'exfolient. Mais la nécrose de tous les os en général est un article important dont il me reste à traiter ailleurs (1) fort au long. La manière d'assujétir les os au moyen des cuirs collés, telle que je viens de l'exposer, est solide et d'un grand usage dans beaucoup de cas. On voit des chirurgiens qui opèrent sans réflexion dans les autres fractures et dans celle de la mâchoire; ils y font beaucoup de bandages différents, les uns bons, les autres mauvais. Les bandages de la mâchoire, quand elle est cassée, risquent en général de faire déjeter les

(1) Je répète ce que j'ai dit dans la note de la page 244.

avide arripiunt. Atqui uno aut altero die sibi quidem medicus placet, deligatus item æger gaudet, deinde cito ut molestum onus fastidit, satisque est medico, si variam narium deligationem ostentarit. Hæc autem vinciendi ratio omnia contra, quam oporteat, efficit. Etenim sive ob fracturam simæ nares sint, si quis eas superiore parte potius comprimat, simæ magis reddentur. Sive etiam quibusdam in hanc vel illam partem, aut cartilaginem, aut superiore parte, nares distorqueantur, manifestum est, quod nullam utilitatem ex superinjecto vinculo consequi, quin potius lædi, consueverunt. Neque enim sic ex altera narium parte splenia adaptata convenient, quanquam neque hoc faciunt, qui deligationem admovent. Maxime autem mihi deligatio prodesse videtur, si ad medium nasum, acuta sui parte, caro supra os contundatur, aut si os quoque quibusdam paululum, non autem multum, offensum sit. In iis enim nares callo obducuntur, et quamdam prominentiam oblongiorem habent. Sed neque hi sane multum molesta deligatione indigent, si modo quid vinculo opus est. Satisque est, splenium quidem inceratum supra contusum extendere, dein, qualis deligatio ex duobus initiis fieri solet, ita semel ductam fasciam circumdare. Optime autem medetur farina sitania, eluta, glutinosa, subacta, modica, ex cataplasmate imposita. Ac siquidem farina ex optimo tritico suppetit, et quæ facile duci possit, ea ad hæc omnia uti convenit. Quod si non admodum ducatur, cum pauca thuris mica, concussu elisa, in tenuissimum pollinem redacta, et aqua diluta, farina est subigenda, aut paululum omnino gummi similiter admiscendum. Quibus igitur nares inferiore parte fractæ simæ redduntur, siquidem ex anteriore parte ad cartilaginem desidunt, potest in nares aliquid, quod dirigat, immitti; sin minus, excitanda quidem hæc omnia sunt, digitis in nares, si licet, inditis; alioqui specillo pleniore, quo ad illinendum utimur, non in anteriorem partem, sed qua desidunt, in nares digitis impulso, exteriore vero narium parte hinc et inde digitis comprehensa, simul impellere et sursum attollere. Ac si omnino anteriore parte fractura fuerit, licet aliquid, velut jam dictum est, intro in nares indere, vel ex linteo derasam lanuginem, vel aliud quid tale linteo, convolutum, aut potius Carthaginiensi corio circumsutum, ea figura os, et de leur faire prendre une situation contraire à leur position naturelle. — La mâchoire inférieure se sépare quelquefois à la symphyse, au menton : cet endroit est le seul où elle ait une symphyse, tandis qu'à la mâchoire supérieure, il y en a plusieurs dont je ne dirai rien quant à présent; j'aurai lieu d'en parler en traitant d'autres maladies (1). Lors donc que la mâchoire inférieure se sépare à sa symphyse, tout homme est en état de la rajuster. Il suffit de pousser en dedans la partie qui saillit à l'extérieur, et de repousser en dehors, avec les doigts placés dans la bouche, ce qui saillit à l'intérieur, en contr'appuyant successivement sur le côté opposé : on réduira ainsi les deux bouts de l'os plus facilement que si on voulait les ramener à leur place tous les deux à la fois, les faisant froisser l'un contre l'autre. Cet avis est le seul important à donner sur cet objet. La réduction faite, on lie les dents les unes avec les autres, comme il a déjà été dit : on fait un léger bandage après avoir appliqué des compresses enduites de cérat. Il importe peu ici que le bandage soit simple ou très-composé; les parties y sont dans un équilibre presque parfait. Si c'était le côté droit qui faisait la saillie en dehors, il faudrait dérouler la bande, en commençant par le côté droit; si c'était le gauche, on commencerait par le gauche. C'est alors la main gauche du chirurgien qui déroule la bande. Lorsque la mâchoire est bien réduite, la guérison est prompte, et les dents restent fermes, pourvu que l'on garde le repos : sinon la guérison est lente; la bouche se tourne, les dents se gâtent et deviennent inutiles.

18. (*Fractures du nez.*) Il arrive au nez plusieurs espèces de fractures. Ceux qui se plaisent à faire de beaux bandages sans discernement, font souvent beaucoup de mal, mais surtout quand il s'agit du nez. On y en pratique de très-variés, des doloires, avec des tours et des contours; on y trace des rhombes sur la peau. Ces gens-là saisissent avec empressement l'occasion de quelque fracture du nez, cherchant imprudemment à montrer leur habileté. Le malade en est très-content pendant un ou deux jours; mais bientôt il s'en fatigue. Le fardeau du bandage lui devient insupportable. Le chirurgien n'en tire donc d'autre avantage, que celui d'avoir fait parade de son adresse à faire les bandages du nez élégamment. Cependant leur application produit un effet tout contraire à celui

(1) Même observation que celle des notes des pages 244 et 246.

accommodatum, ut apte hunc in locum immitti queat. At si ulterior fractura sit, nihil intro immitti potest. Etenim si anteriore parte molestum onus est, quomodo interiore non sit futurum? Inprimis igitur interiore parte nares conformandæ, et exteriore parte non remisse agendo, in suam sedem compellendæ et dirigendæ. Nam et tibi maxime nasus fractus restituitur, præcipueque eodem die, vel certe paulo post. Verum negligenter agunt medici, et primum mollius, quam oporteat, rem pertractant. Digitis enim hinc et inde, pro narium natura, quoad ejus fieri potest, ad imas nares demissis, eas ab inferiore parte sursum compellere oportet, atque ita maxime excitatas, simul etiam ab interiore parte dirigere. Deinde vero ad eam rem nullus est magis idoneus medicus, si eo studio contendere, aut id etiam tolerare velit, quam ipsius digiti indices. Hi enim maxime sunt a natura accommodati. Admoto autem utroque digito, totæ nares obfirmandæ sunt, atque ita in quiete continendæ, maxime quidem, si fieri possit, assidue, quoad confirmentur, vel certe quam diutissime, velut dictum est. Quod si istud æger præstare nequit, vel pueri, vel mulieris cujusdam digitis utendum. Molles enim manus esse convenit, sic, ut quam optime curentur nares, quibus non distortæ, sed æquabiliter ad inferiorem partem desidunt. Equidem nullus unquam nares vidi, quæ sic fractæ, si statim prius, quam callo obducantur, compellerentur, restitui non potuerint, si modo quis rectam curandi rationem insistat. Atqui homines deformitatem magno quidem pretio redimendam æstimant, eo autem studio anniti, nisi dolore aut mortis metu coacti, neque sciunt, neque sustinent, quanquam in naribus callus pauco tempore inducatur. Decem enim diebus, nisi siderentur, confirmantur. At quibus os a latere frangitur, curatio quidem eadem convenit, directio tamen ipsa non æquabiliter ab utraque parte facienda, sed quod inclinatum est, extrinsecus compellendo, ad naturalem situm adurgendum, et digitis immissis nares contrectando, quæ in interiorem partem vergunt, impigre dirigenda, quoad restituantur, istud animo reputantes, nisi protinus nares dirigantur, fieri non posse, quin pervertantur. Quibus in naturalem sedem reductis, admotos ad locum unum aut plures digitos, qua eminentia erat, ipsum aut alium quemdam continere oportet, quoad vulqu'on doit se proposer. Si la fracture expose à devenir camard, les bandes pressant sur le haut du nez en rendent davantage; pareillement si le nez est tourné de droite ou de gauche, soit dans la partie cartilagineuse, soit dans le haut, il est manifeste que le bandage, loin d'être utile, augmentera plutôt la difformité. Les compresses mises au côté ne remédieraient qu'imparfaitement à l'effet de la pression, et l'on néglige même cette précaution. Le bandage ici ne me paraît utile que dans le cas de quelque contusion aux chairs qui recouvrent la côte du nez, ou même lorsque l'os n'est que légèrement offensé. Il suffira alors de mettre sur l'endroit contus une compresse enduite de cérat, qu'on contiendra au moyen d'un seul tour d'une bande roulée à deux chefs. Un bon remède, pour ce cas, est le cataplasme, fait avec la farine de froment de l'année, bien pure, gluante et bien battue, ayant l'attention que ce cataplasme soit léger. La farine de froment, quand elle se trouve de bonne qualité, sert très-utilement dans le traitement des plaies. Lorsqu'elle n'a point cette ductilité qui la caractérise, on y mêle un peu de manne délayée dans l'eau, ou très-peu de gomme. — Quand le nez est cassé par devant, de manière que le bout penche en bas et rend camard, si le cartilage *de la cloison* est encore adhérent dans sa partie antérieure, on doit placer dans les narines quelque chose qui les soutienne, sur quoi on les dressera: ou bien on y passera les doigts, pourvu qu'ils y puissent entrer, afin de faire le redressement du nez; sinon on se servira d'une des fortes spatules qui servent à étendre les emplâtres, pour en faire entrer le petit bout dans les narines; et appuyant dessus, on raccommodera le nez au-dehors avec les doigts, en repoussant vers le haut les parties tombantes. Lors même que la fracture de la partie antérieure est complète, il est toujours possible d'introduire quelque chose dans les narines, de la manière que je viens de dire, soit de la charpie, ou quelque chose de pareil, enveloppé d'un linge pour en faire une tente. Ce qu'il y a de mieux, est un morceau de cuir de Carthage, roulé et cousu, adapté à l'endroit où l'on veut le placer. Quand le mal est situé trop haut, on ne peut y faire rien parvenir. Comment le malade, qui se trouve incommodé d'un tampon à la partie antérieure, pourrait-il supporter un corps étranger dans la supérieure? Du reste, on s'attache à donner une bonne forme à la partie extérieure et antérieure, sans négliger l'intérieure, remettant, autant qu'on le peut, tout à

nus confirmatum fuerit. Quin et impulso in nares parvo digito, subinde, quæ inclinata sunt, dirigere convenit. Ac si quid inflammationis subest, iis farina ex aqua subacta adhiberi debet. Nihilo tamen minus, etiam farina imposita, digiti similiter admovendi. At si quando ad cartilaginem in latus nares fractæ sint, eas summas perverti, necesse est, tunc que in extremas nares quiddam ex iis, quæ dicta sunt, quod eas dirigat, aut aliquid tale, immitti debet. Multa autem ad id accommodata inveniri possunt, quæ neque odorem moveant, et alioqui mollia non sint. Ego sane pulmonis ovilli frustum (quod forte tunc aderat), aliquando immisi. Inditæ enim spongiæ humorem excipere consueverunt. Deinde ex Carthaginiensis corii cortice exteriore, incisa habena pollicis latitudine, aut quanta convenit, exteriore parte naribus, qua parte inclinant, agglutinanda, posteaque, prout convenit, intendenda. Paulo autem amplius intendi debet, quoad erectæ et suspensæ nares esse videantur. Tum ita longa habena sit, ut, sub aurem abducta, sursum circa caput adduci queat. Quam quidem suo extremo fronti agglutinare, aut etiam ulterius ducere, demum circa caput volutam devincire licet. Hæc si quidem ratio simul justam directionem continet, simulque expeditam habet, si quis cupiat majorem, aut minorem narium in contrarium momentum propensionem. Etenim quibus nares in latus fractæ sunt, in reliquis quidem eadem, quæ proposita est, curatio convenit. In plerisque tamen habena insuper opus est, quæ extremis naribus agglutinata, eas in contrarium momentum propendere faciat. At quibus ad fracturam cutis quoque vulnus accessit, eos nihil eam ob rem commoveri, necesse est. Verum ulceri ceratum, quod picem habeat, aut medicamentum aliquod, cruentis vulneribus accommodatum, imponendum. Hæc siquidem facile curationem admittunt. Eodem quoque modo, ubi ossa discessionem parant, tum primum directio impigre, omni adhibita diligentia, facienda, tum etiam postea digiti ad directionem adhibendi. Hos siquidem et laxiores esse, et admoveri tamen oportet. Ex omnibus enim corporis partibus nares facillime componuntur. Habenarum vero agglutinatione, aut in contrarium momentum propensione, nihil omnino uti prohibet, neque si ulcus, neque si inflammatio adfuerit.

sa place. Le nez cassé se raccommode facilement, quand on y remédie le même jour, ou peu après. Les médecins perdent communément du temps dans ce cas, et commencent par ménager trop les parties. Il faut aussitôt y passer les doigts, forcer les parties tombantes à remonter, et redresser, autant qu'on peut, tant le dedans que le dehors. Le meilleur instrument pour cela, c'est le doigt du malade, pourvu qu'il veuille s'en servir, et qu'il ne soit pas arrêté par la crainte des douleurs. La nature les a fait très-propres à cet usage. On enfonce l'un ou l'autre doigt dans les narines, pour servir d'appui dans le redressement; puis on l'y laisse, sans le remuer, aussi longtemps qu'on peut, jusqu'à ce que les parties soient bien reprises. On peut se servir utilement des doigts d'une femme ou d'un enfant; car il faut que la main soit douce et mollette. Telle est la manière de raccommoder le nez, lorsqu'il n'est pas de travers, et que fixé par le bas, il ne penche pas plus d'un côté que d'autre. Je n'ai jamais vu de nez cassé dans le sens dont je parle, qu'il ne fût possible de le remettre parfaitement, pourvu que le cal ne fût pas fait, et qu'on y pratiquât ce qu'il faut; mais on redoute particulièrement la difformité du nez; et souvent on ne veut point faire ce qu'il faut pour s'en garantir, à moins qu'on ne soit en même temps menacé de violentes douleurs, ou du danger de mort. On manque de patience; c'est néanmoins une affaire de peu de temps. En dix jours, le cal du nez est formé, s'il ne survient pas d'exfoliation. — Quand le nez est cassé par côté, le traitement est le même. On ne place point le nez d'aplomb; on le repousse d'abord un peu plus vers le côté opposé à celui d'où il penche, afin de lui donner ensuite sa position naturelle. On place quelque chose dans les narines, pour servir de point d'appui durant qu'on le rajuste, faisant dans l'intérieur revenir à sa place, sans ménagement, tout ce qui n'y est point; persuadé qu'on doit être, que si le nez n'est pas bien raccommodé à temps, il sera certainement toujours de travers dans la suite. Après l'avoir bien ajusté, on fera tenir le doigt du malade, ou celui d'une autre personne, dans la narine du côté malade, aussi souvent et aussi long-temps qu'il se pourra, jusqu'à parfaite guérison. Le petit doigt est très-propre à être inséré dans les narines, et à y faire rétablir tout successivement en son vrai lieu. S'il survient de l'inflammation, on applique le cataplasme de farine; on en porte au-dedans avec le doigt, un peu qui a son utilité, en même temps

Ista namque nullam molestiam afferre possunt.

At vero auri fractæ vinculum omne inimicum est. Neque enim ita laxo ambitu circumdari poterit, et si magis apprimatur, plurimum officiet. Quandoquidem et integra aures sub vinculo adstricta, dolore et pulsatione, et febre vexatur. Sed et ea sunt omnino quidem pessima cataplasmata, quæ gravissima, quin etiam pleraque noxa, et abscessum procurant, cumque mucum plurimum, tum deinde molestiæ plenas suppurationes efficiunt. At his ad aurem fractam minime opus est. Proximum certe (si modo quid confert), locum habet farina glutinosa, quam neque gravem esse oportet, ac quam minime contingere conducit. Interdum namque bona medicina est, quæ tum ad aurem, tum ad cætera multa, etiam nulla adhibetur. Vitandus præterea in eam partem decubitus, corpusque extenuandum, idque potissimum, in quo auris suppuratio metuitur, præstatque etiam alvum emollire. Quod si facilis sit ad vomitum, is ex moderata aliqua purgatione ciendus est. Sed si ad suppurationem veniat, celeriter quidem aperiri non debet. Multa namque ex his, quæ suppurare videntur, quandoque etiam nullo adhibito cataplasmate, resorbentur. At si coactus aperueris, cito quidem sanescet, si in ulteriorem partem candens ferramentum adegeris. Certo tamen scire licet, aurem candenti ferramento præter trajectam, curtam, et altera minorem reddi. Si vero hujusmodi ferramentum reformides, pars in tumorem sublata non parva admodum sectione incidenda. Crassiore siquidem loco, quam quis existimet, pus contineri deprehenditur. Atque (ut breviter dicam), cætera quoque omnia mucosa, et mucos gignentia, cum lenta sint, ubi contrectantur, digitos celeriter hac vel illa parte effugiunt, eamque ob rem medici crassiore loco, quam existiment, hæc contineri deprehendunt. Nam et ex iis tuberculis, quæ ganglia nominant, quæcunque fluida sunt, et mucosam carnem continent, plerique aperiunt, in his humorem se inventuros sperantes. Ac medicus quidem opinione fallitur, nulla tamen ex hujusmodi sectione noxa imminet. Quæ vero loca aquosa aut muci plena sunt, et quibus in locis singula, si aperiantur, vel mortem, vel alia etiam nocumenta afferant, alias scribetur. Ubi igitur auris secta fuerit, omni tum cataplasmaque le cataplasme. — Lorsque dans les fractures d'un côté du nez, le cartilage de *la cloison* est fracturé aussi, il est inévitable alors que le bout du nez ne se tourne du côté opposé. On le redresse en mettant dans la narine quelque tampon, fait de ce qu'on juge à propos. On trouve facilement ce qu'il faut, qui ne doit point avoir d'odeur, ni être trop mou. Je me suis servi une fois d'un morceau de poumon de brebis; c'est ce que j'eus alors de plus commode : les éponges se gonflent trop par l'humidité qu'elles prennent. On a ensuite une bande de cuir de Carthage de la largeur du gros doigt, que l'on colle extérieurement au nez, du côté vers lequel il incline; on l'y tient appliqué autant de temps qu'il en est besoin, pour rétablir le nez dans sa position naturelle. Cette bande doit être assez longue, pour qu'elle puisse être fixée de l'autre côté, ou même faire le tour de la tête. C'est un moyen aisé, très-propre à maintenir le nez dans une bonne position, quand il a quelque disposition à se tourner d'un côté, et qu'on veut la corriger. Lorsqu'il se trouvera cassé d'un côté seulement, on fera de même le traitement, en la manière que je viens d'exposer. — Il est bon de coller le nez dans tous les cas de fracture, pour l'assurer dans la position contraire à celle que le mal lui fait prendre. Si, outre la fracture, il y a plaie, cela ne doit nullement troubler. On mettra sur la plaie un onguent fait avec de la poix, ou quelqu'un des remèdes qu'on emploie dans le traitement des plaies fraîches (1); celles du nez se guérissent facilement, lors même que des os doivent s'en détacher. Il faut, alors surtout, y porter une attention particulière pour la conservation de sa forme, et placer souvent les doigts dans les narines, sans rien égratigner. Les compressions doivent être peu fortes, mais il en faut. Le nez est une des parties du corps qui se prête le plus facilement à changer de forme. La colle et les bandes de cuir sont employées avec succès, pour rétablir et maintenir le nez dans sa position naturelle. Dans tous les cas, soit qu'il y ait inflammation, soit qu'il y ait une plaie, elles n'y feront jamais de mal.

---

(1) On pourra juger ce qu'étaient les remèdes souvent désignés dans les Œuvres d'Hippocrate, par *remèdes des plaies fraîches*, en recourant au Traité des plaies, qui se trouvera dans le dernier volume. Il suffira d'en lire les numéros 2, 25, 26, 27, 36, 37, etc. Ils étaient de la nature de ceux que nous employons à titre de dessicatifs et de défensifs.

tum, tum linamentorum usu abstinendum. Sed vel iis medicamentis, quæ cruentis vulneribus imponuntur, curatio est instituenda, vel alio quopiam, quod neque onere gravet, neque dolorem inferat. Ubi enim cartilago nudari incipit, in eaque purulenta aut mucosa subsident, id molestum est; id, quod etiam in illis curationibus evenit. In omnibus autem, quæ rursus excandescunt, ferramentum candens utraque parte trajicere, abunde suppetit.

CAPUT III. — De gibbositate, fractura costarum, de luxatione femoris, et quæ in his læsionibus agendum sint.

At quibus spinæ vertebræ ex morbis gibbum contrahunt, ea quidem magna ex parte solvi nequeunt, præcipue vero, ubi superiore parte, qua septo annectitur, in gibbum curvantur. Quæ vero infra sunt, eorum quædam, varicibus in cruribus subortis, solvuntur, magis autem, quibuscunque spina in gibbum attollitur, qui in poplitis vena suboriuntur, varices eum solvunt. Fiunt quoque et in ea vena, quæ est ad inguina. Jam vero quosdam etiam ab hoc vitio diuturna intestinorum difficultas liberat. Et quibus certe adhuc pueris, ante perfectum corporis augmentum, spina in gibbum attollitur, iis quidem corpus ad spinam augeri non solet. Verum crura et manus ad perfectionem deveniunt, illæ autem partes exiliores evadunt. Quibus etiam supra septum transversum gibbus fit, iis quidem non in latum augeri, sed in anteriorem partem, costæ solent, neque pectus in latum sed acutum tendit, ipsique spiritum difficulter et cum stridulo sono trahunt. Iis namque cavitates, quæ spiritus excipiunt et reddunt, angustiores evadunt. Quin etiam cervicem ad magnam vertebram in anteriorem partem recurvatam habere, coguntur, ut ne iis caput pronum sit. Id igitur magnam faucibus angustiam exhibet, cum intro vergit. Nam et iis, qui secundam naturam recti sunt, os illud intro inclinatum, quoad repressum fuerit, spirandi difficultatem præbet. In hujusmodi ergo habitu homines isti gutturosi magis, quam sani apparent, iidemque tuberculosi fiunt, ut plurimum tuberculis duris et crudis ad pulmonem obortis. Nam et plerisque tum gibbi, tum distentionis occasionem collectiones hujusmodi afferunt, cum quibus vicini nervi communionem habent. At quibus infra septum transversum gibbus existit,

19. (*Fracas de l'oreille externe.*) Quand l'oreille est fracassée, toute espèce de bandages est nuisible. On ne saurait les y assujettir d'une manière commode. S'ils sont bien serrés, ils feront plus de mal. L'oreille du côté sain, se trouvant ainsi comprimée, causera des douleurs; il s'y fera des battements, et la fièvre surviendra. Les cataplasmes sont aussi très-mauvais ici, en ce qu'ils font un poids, d'où il proviendra souvent des abcès; ils accumulent des mucosités, et ils font venir des suppurations pleines d'incommodités. L'oreille fracturée n'a nul besoin de cataplasmes. Le seul qu'on puisse y appliquer, est celui de farine gluante; encore faut-il qu'il soit très-léger, et qu'il ne touche point l'oreille.

Maxime générale de la plus grande importance dans bien des maladies.) C'est quelquefois un excellent remède, non-seulement contre les fracas aux oreilles, mais contre bien d'autres maux, que celui de n'en faire aucun et de garder le repos. Il faut éviter de se coucher sur la partie, et observer un régime sévère, surtout s'il y a lieu de craindre quelque suppuration à l'oreille. Il sera bon aussi de tenir le ventre lâche. On fera vomir, si le malade vomit facilement. Dès que le pus sera formé, on ouvrira l'abcès; mais souvent des maux qui menacent de suppuration, se terminent par résolution, sans le secours des cataplasmes. Quand il faudra ouvrir, le dépôt sera bientôt guéri, si l'on y passe un fer rouge d'outre en outre. Du reste, on saura que l'oreille, quand elle a été cautérisée de part en part, devient plus petite et plus courte que l'autre. Si on ne veut pas employer le fer rouge, on fait sur la tumeur une incision profonde; le pus se trouve plus profondément qu'on ne le croirait. Je dirai même sommairement qu'il en est ainsi de toutes les humeurs visqueuses, glaireuses, qui fluctuent et glissent sous les doigts du chirurgien : on les trouve, en général, dans des cavités plus profondes qu'il ne paraît. Il arrive aussi qu'on ouvre quelquefois de ces tumeurs flottantes, qu'on nomme des ganglions, qui sont charnues et muqueuses, croyant y trouver un liquide; cependant on se trompe; mais il ne résulte de l'incision aucun danger pour le malade. J'exposerai ailleurs (1) quelles sont les parties qui

(1) Ceci pourrait se rapporter à plus d'un des traités physiologiques très-précieux, qu'on trouvera dans ce qui doit suivre; mais qui ne passent pas généralement, parmi les savants, pour être d'Hippocrate.

nonnullis renum et vesicæ vitia superveniunt, sed et abscessus, ad suppurationem tendentes, circa laterum inanitates et inguina, diuturni, ac curatu difficiles, quorum neutri gibbum solvunt. Iis vero coxæ magis, quam quibus supra gibbus existit, extenuantur. Tota tamen spina his, quam illis, longior. Pubes autem et barba serior, et rarior increscit, et infecundiores existunt, quam quibus superioribus partibus gibbus contingit. At quibus jam adulto corpore gibbus contingit, iis manifesto quidem præsentis tunc morbi solutionem gibbus affert, temporis tamen progressu eadem, quæ aliis, vel magis, vel minus, se ostentant. Plerumque autem minus maligna ista existunt. Ac multi quidem, cum facile, tum salubriter, gibbum jam ad senectutem usque sustinuerunt, præsertim, quibus corpus carnosum, et pingue est redditum. Ex iis tamen pauci annum sexagesimum superarunt, plerique etiam citius moriuntur. Nonnullis quoque ad latus vertebræ in hanc vel illam partem oblique intorquentur, sed hæc omnia, aut pleraque contingunt, quod ad interiorem spinæ partem humorum collectiones fiunt. Præterea etiam quibusdam una cum morbo ad id confert habitus, in quem jacere consueverunt. Verum de his dicetur in diuturnis pulmonis morbis, ubi pulcherrimæ eventorum prænotiones de iis fiunt.

At quibus ex casu spina in gibbum curvatur, iis sane paucis in directum reducitur. Etenim, quæ per scalam fiunt, distentiones, nihil, quod ego quidem noverim, restituerunt. Ea enim potissimum hi utuntur medici, qui magnifica quadam de se opinione vulgo fucum facere student. Nam apud ejusmodi homines ista in admirationem vertuntur, si aliquem pendere, projici, aut tale quippiam viderint, semperque ista in vulgus spargunt, neque præterea quidquam pensi habent, num quid ex hujusmodi manuum aggressione rectum aut pravum consequatur. Medici tamen, qui hæc student, quos equidem novi, inepti sunt. Nam et commentum vetus est, et equidem eum vehementer laudo, qui primus excogitavit, tum hoc, tum quodvis aliud inventum secundum naturam excogitatum. Neque enim diffido, quin, si quis eo probe instructo concussionem moliatur, nonnulla reduci queant. Ad hujusmodi tamen omnia istam adhibere medelam, turpe existimavi, quod hæc curationis ratio impostores abondent en sérosité, ou qui sont pleines de mucus ; quelles sont celles qu'on n'ouvre point sans s'exposer à donner la mort, ou à causer de grands maux. Lorsqu'on aura ouvert l'oreille, on s'abstiendra de toute espèce de cataplasmes et de liniments. On pansera avec les remèdes qu'on applique sur les plaies fraîches, qui n'occasionent ni poids, ni gêne. Si le cartilage est à découvert, ou s'il s'y fait des abcès ou des dépôts muqueux avec fièvre, c'est très-fâcheux ; cela arrive cependant, en suivant même le traitement que je conseille : or, toutes les fois que le mal reverdit, on doit, sans hésiter, en venir à l'application du feu.

20. (*Bosses de l'épine.*) Les vertèbres de l'épine du dos qui font des bosses par leur déplacement, à la suite des maladies, présentent un mal ordinairement incurable, surtout si la bosse vient des vertèbres situées au-dessus de la jonction du diaphragme avec l'épine. Quand elle est au-dessous, la guérison est moins difficile.

(*Observations singulières qui me paraissent très-notables.*) La bosse se dissipe alors quelquefois, au moyen des varices qui se font aux jambes, mais surtout des varices à la veine du jarret. Il en vient encore aux veines inguinales. Une longue dysenterie en a guéri aussi quelques-uns.—Lorsque l'épine se courbe avant d'avoir passé l'âge de l'accroissement, les enfants ne grandissent guère du tronc ; les jambes et les bras prennent leur forme ; mais les membres sont toujours grêles. Si la bosse est au-dessus du diaphragme, le thorax ne s'étend pas sur les côtes, il pousse en avant ; la poitrine, au lieu d'être carrée, devient pointue ; d'où il résulte que la respiration est difficile et bruyante ; les cavités qui reçoivent l'air et le renvoient sont rétrécies. On est obligé de porter l'atlas incliné en avant, pour que le poids de la tête, joint à celui de la bosse, ne rompe pas l'équilibre. Cette situation rétrécit la voie du pharynx, pour tout ce qui doit y entrer, *et celle du larynx;* car ceux même qui sont naturellement droits, s'ils inclinent leur atlas sur le devant, ont la respiration gênée jusqu'à ce qu'ils se redressent ; c'est pour cela que toujours les bossus dont je parle ont plus l'air de poitrinaires que de gens sains ; aussi leur trouve-t-on souvent aux poumons des tubercules durs qui ne sont point susceptibles de coction. La bosse et le tiraillement des parties sont cause de ces concrétions dans les endroits où se terminent les nerfs. — Quand la bosse se forme au-dessous du diaphragme, l'on est sujet à

magis deceat. Quibus igitur secundum cervicem gibbus existit, ii, hac distentione in caput facta minus juvari posse, videntur. Caput namque, et summi humeri propendentes, parvum pondus efficiunt. Sed hos, si in pedes demissi concutiantur, magis reduci, consentaneum est. In eam enim partem demissi majus habent propensionis momentum. At quibus inferiore parte gibbus est, ii capite demisso concuti debere, magis videntur.

Si quis ergo concussione uti volet, eam recte hune in modum instituet. Scalæ scorteos pulvinos, aut laneos, in obliquum substratos, paulo ampliori, in latitudinem et longitudinem, hinc et inde spatio, quam quantum hominis corpus occupat, probe adalligare convenit. Post hæc, homine super scalam resupinato, tum pedes quidem non diductos, juxta malleolos, vinculo sane bene firmo, molli tamen, ad scalam devincire oportet. Alligare quoque supra et infra utrumque genu, itemque circa coxas convenit. Ad laterum autem inanitatem, et pectus, fasciæ laxæ sic circumjiciendæ, ut ne concussionem prohibeant. Manus vero ad latera extentæ juxta corpus ipsum, non ad scalam, demittendæ. Scala ita instructa, ad turrim aliquam altam aut domus fastigium attrahenda. Locus autem, super quem concussio fit, renitens esto. Qui vero attollunt, probe edocti esse debent, ut æqualiter, recte, et æquabili, libramento repenteque demittant, quo neque scala, in alteram partem propendens, ad terram deveniat, neque ipsi proni ferantur. Ex turri tamen, aut malo defixo, in quo insint carchesia, commodior demissio fiet, si ex trochlea, aut axe, funes laxentur. Sed fortasse molestus est longior de his sermo. Per hunc tamen apparatum maxime quis concuti potest. Quodsi superiore admodum parte gibbus existerit, omninoque concussione opus sit, eam in pedes facere, velut jam dictum est, expedit. Ita enim majus eam in partem fit propensionis momentum. Ac obfirmari quidem pectus debet valide ad scalam alligando, cervix vero quam laxissima fascia, catenus, ut dirigi possit. Ipsumque caput juxta frontem ad scalam alligandum. Manus autem porrectæ ad corpus, non ad scalam, devinciendæ. Reliquum tamen corpus solutum esse oportet, nisi, quatenus dirigi queat, alia atque alia parte fascia laxa circumdari debet. Sed videndum est, ne hujusmodi

des maladies des reins et de la vessie. Il arrive aussi des abcès aux flanes et des ulcères aux aines qui ne se guérissent que difficilement, et qui ne portent aucun amendement à l'état de l'épine. Les cuisses de ceux-ci sont plus maigres que celles de ceux qui ont la bosse en haut. Ils ont moins de poils aux parties et à la barbe qui leur vient tard; ils sont moins propres à l'acte de la génération que les autres hommes. Les bosses qui viennent après l'âge de la croissance délivrent de plusieurs maladies auxquelles les hommes sont sujets; mais les maladies générales viennent dans la suite aux bossus comme aux autres, plus ou moins; elles sont cependant, en général, moins fâcheuses pour eux. Plusieurs portent leur bosse en bonne santé jusqu'à la vieillesse, surtout ceux dont le corps est charnu, qui ont de l'embonpoint; cependant ceux-là même ne passent guère l'âge de soixante ans. La plupart meurent sans l'atteindre. Il arrive quelquefois que les vertèbres se tournent de côté, à droite ou à gauche. Ces divers accidents proviennent des déplacements dans l'épine. L'habitude de se tenir dans une mauvaise situation y contribue quelquefois aussi, comme l'état de maladie à l'épine. Je parlerai de ceci en traitant des maladies du poumon. J'y rapporterai des pronostics très-intéressants (1).

21. (*Continuation du même sujet. Hippocrate improuve la saccade sur l'échelle.*) Quand l'épine se courbe à la suite d'une chute, il y a peu d'espoir de la redresser. Je n'ai jamais su que les extensions qu'on fait pour cela avec une échelle aient été de quelque utilité. On voit pratiquer ce moyen par des médecins qui aiment les choses d'éclat. Tout le monde accourt comme à un spectacle, pour voir un homme suspendu, ou précipité d'en haut, ou traité de quelque autre manière analogue. On en parle beaucoup, et l'on s'embarrasse peu s'il résulte d'une telle entreprise du bien ou du mal pour le patient. Les médecins qui ont mis en œuvre le moyen dont je parle étaient des gens de peu de jugement. Je loue sans doute le premier qui eut cette idée, et tous ceux qui ont imaginé quelque invention en imitant la nature. Il n'est pas peut-être impossible de réussir à redresser l'épine en donnant la saccade avec beaucoup de précaution et de circonspection. Cependant je n'ai jamais eu le courage d'em-

(1) Je ne crois point que nous ayons l'ouvrage qu'Hippocrate désigne ici. On peut voir sur l'objet dont il s'agit maintenant, le Mochlique, tom. II, n° 18.

vincula concussionem prohibeant. Crura vero non ad scalam quidem, verum inter se alligentur, ut ad spinam e directo propendeant. Atque hæc quidem eo modo paranda sunt, si quis omnino ea, quæ per scalam fit, concussione opus habet. Turpe autem est, cum in omni arte, tum vero in arte medendi vel maxime, post multum exhibitum negotium, multum apparatum, multamque de se excitare opinionem, tandemque nihil opis adferre.

Inprimis autem spinæ quidem natura cognoscenda est. Ea namque ad multos morbos opus fuerit. Etenim qua parte ventrem spectat, ab interiore parte vertebræ inter se sunt æquabiles, ac mucoso et nervoso ligamento inter se devinctæ, quod, a cartilaginibus exortum, ad medullam usque progreditur. Quidam etiam alii nervi nervosi, a summo ad imum in longitudinem protensi, adnascuntur, et ab utraque parte ad earum latera porriguntur. Venarum vero et arteriarum communitates, quotque et quales sint, et unde initium ducant, quamque in quibus vim habeant, alias declarabuntur; tum ipsa dorsi medulla quibus involucris obvolvatur, unde ortum ducant, et ubi desinant, et quibuscum communionem, qualemque vim habeant. Ultra autem hunc locum vertebræ inter se cardinis modo committuntur. Nervi vero communes ad omnes, tum exterioribus, tum interioribus partibus porriguntur. Ac ex omnibus vertebris in exteriorem partem ossis, processus ex singulis unus, tum majoribus, tum minoribus eminet. His autem processibus adnata est cartilago, ex eaque nervi producuntur, nervis exterioribus assimiles. Costæ vero interiorem partem magis, quam exteriorem suis capitibus spectantes, annexæ sunt, et cum unaquaque vertebra sigillatim committuntur. Maxime autem incurvæ sunt hominis costæ, eorum modo, quæ vara sunt. Costarum vero, et ossium, quæ ex vertebris procedunt, intermedium complent utrinque musculi, qui, a cervicibus initium ducentes, ad septi transversi annexionem usque tendunt. Ipsa vero spina in longitudinem ex recto obliquatur. At osse quidem sacro ad magnam vertebram usque, juxta quam crurum nexus dependet, in gibbum incurvatur. Vesica namque, et partes naturales, rectique intestini laxitas, eo in spatio sunt constituta. At inde, ad septi transversi annexionem, ex recto in interiorem partem inclinatur. Solusque hic locus ab inploy er un moyen de cette espèce, qui me semble ne convenir qu'à des charlatans. Il paraît devoir être moins utile dans les cas où l'épine est courbée près du cou; la tête et le haut des épaules ne forment pas un poids bien grand. Il serait, à mon avis, plus naturel de donner alors la saccade la tête en haut et les pieds en bas. De cette manière, le poids du corps agirait davantage sur la portion de l'épine qu'on veut redresser; mais lorsqu'elle est courbée dans sa partie inférieure, il est naturel de donner la saccade la tête en bas. Si donc on veut avoir recours à cette manœuvre, voici la manière dont on s'y prendra. On attachera à une échelle à main, des oreilles de cuir ou de laine dont la longueur soit un peu plus grande que la hauteur d'un homme. On les liera aux montants de l'échelle, sur une longueur égale à celle de tout le corps. On y étendra l'homme par-dessus, pour l'attacher ensuite à l'échelle par les pieds, l'un à côté de l'autre, près des malléoles, avec une courroie forte, mais souple. On l'attachera de même au-dessous et au-dessus des genoux, aux cuisses, aux flancs, à la poitrine. Les courroies doivent être un peu lâches, pour ne point perdre l'effet de la secousse. Les bras seront attachés au corps, non à l'échelle. On porte ensuite l'échelle à quelque tour élevée, ou sur le faîte de la maison. L'endroit sur lequel on la laisse tomber doit être ferme, et ceux qui la tiennent suspendue doivent être fort adroits pour la lâcher également, subitement, verticalement, de manière qu'en frappant à terre, elle ne penche d'aucun côté. Cela se ferait avec moins de danger s'il y avait au haut de la tour, ou au sommet d'un mât, des poulies ou un tour avec des cordes qui serviraient à lâcher ou à retenir l'échelle. On me trouvera sans doute trop long sur cet objet: mais je n'ai pas cru entièrement inutile de décrire le moyen le plus propre à donner la saccade. Quand l'épine est courbée dans le haut, il faudrait la donner sur les pieds, comme je l'ai déjà dit. L'extension serait alors plus forte dans le sens qu'on veut la faire. Les courroies dont on lie la poitrine à l'échelle doivent être serrées; il faut que celles qui passent au cou soient lâches et ne servent qu'à le tenir dans une bonne direction. On attachera la tête par le front à l'échelle, les bras au corps, non à l'échelle: le reste du corps ne doit être attaché qu'autant qu'il le faut pour le tenir droit, en mettant des courroies çà ou là, de manière qu'elles n'empêchent pas la secousse qu'on se propose. Il est inutile d'attacher les jambes à l'échelle; il suffit de les lier ensemble pour qu'elles

teriore parte musculos adnatos habet, quos quidem ψοας nominant. Ab hac autem parte ad magnam vertebram, quæ est supra summam humerorum partem, ex recto in gibbum elevatur, imo vero hujusmodi magis apparet, quam sit. Spina namque media sui parte eminentissimos, ab utraque autem parte minores, ossium processus habet. Ipse vero cervicis articulus in anteriorem partem inclinatur.

Quibus igitur vertebræ in gibbum protuberant, iis, abrupta compage, una aut plures vertebræ magna vi foras protruduntur, quod paucis, neque ita multis contingit. Neque enim hujusmodi offensiones facile contingunt, neque in exteriorem partem expelli vertebræ prompte possunt, nisi anteriore parte vehementi ictu per ventrem vulnus accipiatur, hoc vero pacto homo intereat, aut nisi quis, ex superiore loco delapsus, in coxas aut humeros impingat. Sed et hic quoque, licet non statim, sic tamen interit.

At vero a posteriore parte non ita facile vertebræ suo loco desilire in interiorem possunt, nisi perquam grave onus aliquod irruat. Ossium enim, quæ in exteriorem partem prominent, unumquodque eam habet naturam, ipsum uti potius frangatur, quam ut ligamentis, et articulis mutuo inter se cedentibus, vi adductis, magno momento in interiorem partem inclinet. Dorsi item medulla, ex parvo spatio inflexionem habens, affligeretur, ubi vertebra dorsi medullam comprimeret, si non etiam disrumperet. Ea autem compressa, et intercepta, multis magnis præcipuisque partibus, torporem induceret, adeo, ut, multis aliis urgentibus malis, ad dirigendam vertebram medico curam intendere non liceat. Quare istud neque concutiendo, neque quapiam alia ratione, reponi posse, manifestum est, nisi quis, homine dissecto, deinde manu, immissa in ventrem, contrectando interiore parte in exteriorem protrudat. Quod mortuo quidem licet, vivente vero nequaquam fieri potest. Quorsum igitur hæc scribimus? Quoniam nonnulli existimant, se eos sanasse, quibus vertebræ, in totum articulis excedentes, interiorem in partem prolapsæ sunt. Quamvis quidem ab hac perversione facillime evadere posse, nullaque opus esse repositione, sed ejusmodi sponte sanescere, quidam existimant. Ignari autem multi sunt, ex eaque ignorantia id lucrifaciunt, quæ alios

soient en droite ligne avec l'épine. Voilà tout ce qu'il y a à faire si l'on veut donner la saccade sur l'échelle. En tout art il est honteux, et il ne l'est pas moins, en médecine, de faire beaucoup de bruit avec de grands appareils, et de chercher à faire parler de soi, pour ensuite n'opérer rien de bon.

22. (*Structure de l'épine.*) Il importe surtout de se fixer sur la manière dont l'épine est dans son état naturel : on y trouve la source de beaucoup de maladies. Les vertèbres des lombes sont égales entre elles. Vues par devant, elles ne paraissent faire qu'une seule pièce ; elles sont unies par un ligament muqueux et nerveux qui vient des lombes et qui pénètre jusqu'à la moelle de l'épine. Il y a d'autres ligaments nerveux qui les lient de chaque côté. Je parlerai ailleurs des veines et des artères qui y communiquent. Je dirai combien il y en a, quelles elles sont, d'où elles viennent, quel est leur usage, quelles sont les enveloppes de la moelle, d'où elles procèdent, comment elles se terminent, avec quoi elles communiquent, et quel est leur effet. En delà des lombes, les vertèbres sont articulées les unes aux autres en synarthrose; il y a pour chacune des ligaments nerveux à l'intérieur et à l'extérieur, d'où partent un cartilage et des tendons semblables à ceux qui se font sentir extérieurement dans les mouvements de certaines parties. Les côtes y prennent leur origine, se portant d'abord plus vers le dehors que vers le dedans, s'articulant chacune avec leurs vertèbres. Des muscles remplissent de chaque côté les intervalles entre les côtes et les vertèbres, depuis le cou jusqu'à la jonction du diaphragme avec l'épine. Dans sa longueur, elle se détourne de la ligne droite ; elle est convexe en dedans, depuis l'os sacrum jusqu'à une grosse vertèbre d'où partent les nerfs cruraux. Là sont placés le rectum, la vessie et des parties de la génération. Ensuite l'épine se courbe en dedans, jusqu'à l'endroit où le diaphragme s'y attache. On ne trouve là, à l'intérieur, d'autre muscle que celui que nous nommons le psoas. Puis l'épine se courbe encore jusqu'à la grande vertèbre qui est au-dessus des épaules. L'épine paraît cependant plus courbée qu'elle ne l'est en effet, parce que, dans son milieu, les apophyses épineuses sont beaucoup plus grandes; les transverses ne le sont pas tant. Au cou, les articulations des vertèbres les portent en avant.

23. (*Luxation des vertèbres.*) Lors donc qu'il se fait une bosse à l'épine, à raison de ce qu'une ou plusieurs vertèbres se désunissent de leurs symphyses. C'est

ista persuasione imbuunt. At istud eos in errorem imposuit, quod spinam, quæ in ea dorsi parte eminet, vertebras ipsas esse, existimant, propterea, quod eorum unumquodque attrectanti rotundum apparat, neque intelligunt, ea ossa esse, quæ a vertebris procedunt (de quibus paulo ante sermo est habitus), quodque vertebræ longe in anteriorem partem abeunt. Angustissimum siquidem inter omnia animantia homo pro magnitudine ventrem habet, a posteriore parte in anteriorem, maxime etiam ad pectus. Quum igitur ex his ossibus, quæ supereminent, aliquod valide fractum fuerit, sive unum, sive plura, ea parte locus depressior, quam hinc et inde redditur, idque iis imponit, quod vertebras intro cessisse existimant. Præterea quoque eos etiam in errorem inducunt, eorum, qui vulnerati sunt, habitus. Nam si incurvari conentur, dolore afficiuntur, cum ea parte, qua vulnerati sunt, cutis contendatur, simulque ossa fracta hoc modo potius carnem intus pungant; sin vero in anteriorem partem nitantur, levius habent. Nam et cutis, qua vulnus est, laxior efficitur, ossaque intus minus pungunt. Quin et si quis eos hac parte contingat, in anteriora inclinati cedunt, isque locus inanis et mollis ad tactum apparet. Hæc commemorata omnia insuper medicos fallunt. Ii autem cito, et sine noxa, per se convalescunt. Ejusmodi enim ossa omnia, que laxa sunt, callo celeriter firmantur.

Spina igitur etiam in sanis multis modis distorquetur. Sic enim natura et usu rem se habere, compertum est. Quin et sub senio, et doloribus, idem usu venit, siquidem contrahendi vim habent. Gibbi autem plerumque ex casu contingunt, ubi quis in coxas aut humeros cadendo impingit. In gibbo enim unam aliquam vertebram sublimem foras eminere, necesse est, eas vero, quæ hinc et inde sunt, minus. Neque ea tamen a reliquis multum desilit, sed paulum, cum singulæ in universum cedant. Eam igitur ob causam etiam dorsalis medulla ejusmodi perversiones, ubi in circulum, non in angulum pervertitur, facile tolerat.

Instrumenti autem, quo restitutio cogitur, fabricam hujusmodi instituere oportet. Lignum quidem validum oblongum, in longitudinem incisum, defoditur. Licet quoque hujus ligni loco in pariete oblongum aliquod cavum inci-

un cas rare qu'on ne voit presque jamais. Des accidents de cette espèce ne sont pas faciles; l'épine ne peut être repoussée en dehors, à moins que les cavités antérieures ne reçoivent une secousse si violente que l'homme communément en mourrait sur-le-champ. On ne saurait donc vivre long-temps dans un tel cas. Il est pareillement très-difficile que l'épine soit déplacée de derrière en avant, excepté par l'effet d'un poids énorme: chacun des os qui la composent est tel, dans la partie postérieure, qu'il s'y doit casser plutôt que de se déplacer notablement en avant; car cela ne peut arriver sans faire une grande violence aux articulations et à de forts ligaments: la moelle de l'épine en souffrirait, se trouvant obligé de céder sur un petit espace, à l'endroit où la vertèbre, au lieu de se casser, la comprimerait en se luxant. Or, la moelle épinière, comprimée et déplacée, entraînerait la paralysie de plusieurs parties considérables et importantes; de manière que le médecin ne pourrait pas remédier à ce désordre, qui serait accompagné de tant d'autres. Je ne vois point qu'on puisse espérer, dans ce cas, de redresser l'épine, ni au moyen de la saccade, ni par aucun autre. Il est manifeste qu'on n'y parviendrait qu'autant qu'on ferait la dissection de la partie, pour porter la main à l'intérieur sur les vertèbres déplacées, afin de les repousser extérieurement: mais c'est un moyen praticable sur le cadavre seulement, non sur un homme vivant. Pourquoi donc écris-je ceci? Parce que je vois des gens qui disent avoir guéri des cas dans lesquels les vertèbres étaient complètement luxées en dedans. D'autres affirment que ces sortes de luxations sont faciles à guérir; ils disent qu'il n'est point nécessaire de réduire les vertèbres, que le mal passe de lui-même sans y rien faire. Les uns et les autres se trompent, ou veulent tromper pour en faire profit, en tâchant de persuader leur habileté aux personnes disposées à les croire. Ils se trompent en ceci qu'ils confondent l'épine qu'on sent le long du dos avec la colonne vertébrale. Ils croient que les os qu'ils touchent sont les vertèbres elles-mêmes, parce qu'ils les trouvent comme arrondis. Ils ne savent point que ce qu'ils touchent n'est autre chose que les apophyses épineuses dont j'ai parlé ci-dessus; qu'à la vérité ces apophyses tiennent aux vertèbres; mais que le corps des vertèbres est beaucoup plus intérieur. La cavité du ventre de l'homme est plus petite, proportion gardée, que celle des autres animaux, dans la direction qui va des vertèbres vers le devant. Il en est de même

dere, quod vel cubiti altitudine, vel ea, quam res exigit, a solo exstet. Deinde veluti columna querna, quadrangula, in latus adhibetur, eo relicto a pariete spatio, ut aliquis pertransire, si opus sit, queat. Ac columna quidem aut tunicis, aut re quapiam molli, quæ tamen non admodum cedat, insternitur. Homo vero, ubi fomentis, aut si sustinet, multo calido balneo usus fuerit, pronus extentus reclinatur, manibus secundum naturam ad corpus porrectis et alligatis. Tum habena mollis, abunde lata et longa, duobus perpetuis loris constans, media medio pectori, quam proxime ad alas, duplici circuitu injicienda ; dein, quod ex loris restat, circa alam utrimque ad humeros obvolvendum, demum capita ad lignum aliquod, quod pistilli formam habeat deliganda, ea longitudine, quæ supposito ligno conveniat, ad quod appositum lignum illud, quod pistilli formam habet, velut obice quodam, extensionem facit. Altero autem hujusmodi vinculo, tum super genua, tum super calces dato, capita ad ejusmodi aliquod lignum deligenda. Tum alia habena, lata et mollis, ac valida, mitellæ in modum, convenienter lata et longa, circum ilia ad coxas, quam proxime, firmiter in orbem circumdanda, deinde habenæ, quod superest, unaque utrumque lori caput ad lignum, quod ad pedes est, alligandum, ac demum eo habitu simul quidem æquo libramento, simulque in directum extensio in diversa adhibenda. Neque enim magnum detrimentum hujusmodi distentio, si probe præparetur, afferri poterit, nisi si quis de industria videlicet intendi velit. At medicus, aut alius quivis robustus, ac minime imperitus, sublimiore manus parte ad gibbum imposita, alteraque manu super alteram injecta, compellere debet, animadversione adhibita, num in directum deorsum, num vero ad caput vel ad coxas compulsio facienda sit. Atque hujusmodi vis innoxie maxime adhibetur. Innoxium quoque est, gibbo aliquem insidere, simulque, dum fit distentio, sublimem se attollendo concutere. Quin etiam, super gibbum pedibus insistere ac ferri, leviterque incutere nihil vetat. Cui rei moderandæ satis idoneus fuerit eorum aliquis, qui in palæstra assueti sunt. Optime tamen vis adhibetur, si paries quidem excavationem habeat, lignum vero defossum, qua parte incisuram habet, quantum congruere videbitur, hominis spina depressius sit. Asser autem tiliaceus, aut ex alio aliquo de celle du thorax. Lorsqu'une ou plusieurs des apophyses épineuses des vertèbres se cassent, l'épine se baisse en cet endroit. Le creux qui s'y remarque en impose et fait croire que les vertèbres sont luxées vers l'intérieur. On est induit aussi en erreur par la situation dans laquelle se tiennent les blessés. S'ils veulent se courber, ils éprouvent de vives douleurs, parce que, la peau se tendant, les fragments des os entrent plus souvent dans les chairs; ils se trouvent mieux de se tenir renversés en arrière ; la peau de l'endroit où est le mal devient alors plus lâche, et les esquilles ne pénètrent pas autant dans les chairs. Si même on y porte la main, l'endroit paraît creux et vide. Ce sont autant de circonstances qui concourent à occasioner des méprises de la part du chirurgien. Ces cas-là se guérissent quelquefois parfaitement sans y rien faire. Les os fracturés sont d'une substance lâche ; le cal s'y forme facilement, comme à tous ceux de cette espèce.

24. (*Courbure de l'épine.*) L'épine du dos se courbe souvent et de bien des manières différentes chez des personnes qui jouissent d'ailleurs d'une bonne santé. C'est de la nature de l'homme. Cela peut venir aussi de sa manière de vivre. Nous voyons que la vieillesse produit cet effet, que les douleurs le produisent quand elles obligent le malade à s'incliner en se resserrant. Il vient souvent des bosses à la suite des chutes, quand on a donné des cuisses ou des épaules contre des corps durs. Il y a généralement aux bosses quelques vertèbres qui poussent plus en dehors que les autres ; mais celles qui poussent ainsi ne souffrent point de déplacement considérable, d'avec à leurs adjacentes : chacune cède insensiblement un peu, et toutes ensemble font enfin un grand déplacement. La moelle de l'épine se prête sans peine à ce changement successif, parce qu'il se fait suivant une ligne qui ne présente point d'angles sensibles. Voici par quel mécanisme on peut quelquefois parvenir à y remédier.

(*Moyens d'y remédier.*) On enchâsse une forte planche dans la terre, ou bien on la place sur l'épaisseur d'une muraille, suivant sa longueur, à une hauteur convenable, d'environ une coudée au-dessus du sol. On y établit ensuite une poutre de même longueur que la planche, laissant aux deux bouts de la planche et de la poutre un espace autour duquel on puisse passer facilement. On étend sur cette poutre des couvertures ou quelqu'autre chose d'épais et de mollet, mais qui ne cède pas trop. On parfume la personne sur laquelle on doit opérer,

ligno, non tenuis, inferatur, tum super gibbum, aut panniculus lacer multiplex, aut parvus quidam scorteus pulvinus imponatur. Quam minimum tamen subjicere conducit, ea sola cautione adhibita, ne asser importuna sua duritie dolorem aliquem afferat. Gibbus autem quam maxime e directo ad excavatum parietem statuatur, quo, qua maxime exstat, ea parte asser impositus maxime premat. Asser vero impositus ab uno aliquo, vel duobus, si opus fuerit, extrema parte vi adduci debet. Alii autem corpus in longitudinem, velut ante dictum est, in diversa contendant. Potest quoque et per axes distentio fieri, aut juxta lignum defossos, vel eorum postibus utrimque erectis paulo exstantibus, vel ad ligni verticem hinc et inde in ipso ligno defixis. Hæc autem vis tum ad vehementiam, tum ad mediocritatem est accommodata, eamque vim habet, ut si quis ad nocendum, non ad curandum eam adhibere cupiat, ad id multum valeat. Nam et distentione sola per longitudinem in diversa facta, nulla etiam alia vi adhibita, probe tamen distentio comparatur. Quin et citra distentionem, si quis assere duntaxat ad hunc modum utatur, sic quoque sufficiens compulsio fiet. Optimum igitur est, hujusmodi vim adhibere, quam tum intendendo, tum remittendo, pro cujusque arbitrio temperare licet, et quæ vel secundum naturam compulsionem facit. Quæ enim excesserunt, compressione in suam sedem redeunt. Quæ vero præter naturam coierunt, eæ, quæ secundum naturam intentiones adhibentur, componunt. Equidem nullam aliam viam, qua per vim compulsio fiat, neque meliorem, neque æquiorem invenio. Neque enim ad eam, quæ in directum fit spinæ distentionem, ab inferiore parte, et ad os sacrum appellatum, est, quod injectum vinculum retineat. Ex superiore vero parte juxta cervicem et caput, est quidem, quod prehendi queat, verum tamen illud in speciem indecorum est. Et hac parte exsuperans distentio alias quoque noxas afferre queat. Experimentum autem jam olim per utrem feci, quem homini resupinato, minime inflatum, gibbo submisi, ac deinde folle fabrili in subjectum utrem immisso inflavi. Sed parvum successit. Probe enim distento homine cedebat uter, neque flatus quidquam per vim impellebat, præterquam quod uter facile elabebatur, cum in idem, tum hominis gibbus, tum repleti utris tumor cogerentur. Si vero non ita vehementer homo extende-

après lui avoir donné un bain d'eau chaude. On l'étend ensuite, la bouche en bas, sur les couvertures, après avoir attaché doucement les bras le long du corps, et avoir passé le long du milieu de son thorax une large courroie fort longue, et en avoir entouré deux fois la poitrine, le plus près des aisselles qu'il est possible. L'excédant de la courroie est jeté de chaque côté par-dessus la tête de l'humérus, et les deux bouts en sont attachés ensuite à un long billot, où ils se terminent, de manière qu'en faisant servir ce billot de levier, on puisse les employer à faire une forte extension du côté de la tête. On attache de même le dessus des genoux et le dessus des malléoles avec d'autres courroies : on en attache pareillement une aux flancs, au-dessus de l'ischium; celle-ci doit être plus large, souple et forte. Les bouts de ces courroies sont attachés à un second billot, pour opérer la contre-extension du côté des pieds. On fait agir les deux leviers en même temps, de façon que les courroies soient tirées de chaque côté uniment, de niveau et en droite ligne. Une extension de cette espèce ne saurait produire aucun mal, pourvu qu'elle soit faite avec soin et qu'on n'ait pas le dessein de nuire. Pendant ce temps, le médecin, ou tout homme habile, plaçant les deux paumes de ses mains, l'une sur l'autre, en presse la courbure de l'épine, soit vers le bas, soit vers le haut, suivant le cas, pour l'obliger à se redresser. La violence qu'on fait n'entraîne aucun danger, je le répète. Il n'y a pas même de danger à faire asseoir sur l'endroit de la courbure quelqu'un qui y donne quelques secousses en se soulevant un peu; il n'y en a pas non plus à y monter dessus, et presser avec les pieds. Rien n'empêche enfin qu'on y frappe doucement avec les pieds. Les gens habitués aux exercices du gymnase sont propres à cette opération. Une manière très-efficace pour opérer toute la pression qu'on veut exercer sur la courbure de l'épine en employant ce moyen consiste à faire dans un mur situé près de la poutre sur laquelle l'homme est étendu, une rainure profonde, un peu plus basse que l'épine, d'autant qu'on le juge à propos : on insère dans cette rainure le bout d'une planche de tilleul, ou d'un autre bois ferme, dont l'autre bout se trouve plus élevé que l'épine, sur laquelle on fait passer la planche, après l'avoir préalablement garnie en dessous d'une étoffe doublée en plusieurs plis, ou d'un coussin de cuir. On a soin qu'il ne soit pas fort épais, parce qu'il est là seulement pour empêcher que le contact de la planche ne soit trop rude

retur, uter quidem flatu in tumorem assurgebat, sed homo prorsus magis, quam expediret, in anteriorem partem curvabatur. Atque hæc adhibito studio persequutus sum, quod pulchra est eorum doctrina, quæ tentata successu caruisse, idque quam ob rem contigerit, apparet.

At quibus ex casu, aut illabente aliquo pondere, vertebræ interiorem in partem obliquantur, iis quidem plerumque vertebra non adeo multum ab aliis recedit; sin vero aut una, aut plures multum excesserint, hominem, velut etiam ante dictum est, præcipitant, cum in anguli, non in circuli flexum hæc dimotio fiat. Iis igitur urina et stercus magis, quam quibus exteriorem in partem gibbus fit, supprimitur, pedesque ac crura tota magis perfrigerantur, potius que ista, quam quæ dixi, mortem afferunt. Quod si evadant, iis urina magis profluа redditur, et crurum impotentia ac stupore ii torquentur. Quod si superiore spinæ parte magis in anteriorem partem inclinatio fiat, totius corporis impotentia et stupor contingit. Equidem eum, qui ita affectus sit, in pristinum statum nulla via restitui posse, puto, nisi si, quæ per scalam adhibetur, concussio, aut aliqua alia ejusmodi curatio, aut qualis paulo ante commemorata est, distentio, præsidium aliquod adferre possit. Impellendi autem modum, qui simul cum distentione adhibeatur, nullum habeo, qui, quemadmodum asser, gibbum impellere possit. Quonam enim pacto ab anteriore parte per ventrem impulsio fieri queat? Sed neque hoc licet, neque tusses, aut sternutamenta, aliquid facultatis ad distentionem conferunt. Neque vero flatus in ventrem immissus quidquam efficiat. Quin et magnæ cucurbitulæ. quæ attrahendarum nimirum vertebrarum intro inclinantium gratia admoventur, magno errore mentem implicant. Propellunt enim magis, quam attrahant, id quod ignorant, qui eas admovent. Quo enim majores cucurbitulæ adhibentur, eo magis in anteriorem partem curvantur, quibus eæ admoventur, cum a superiore parte cutis simul urgeatur. Alios quoque a supradictis concutiendi modos, quos ad hanc affectionem magis accommodatos quispiam existimet, referre possem, verum quia parvam in iis fiduciam colloco, ideo non adscribo. In totum igitur, de quibus breviter dictum est, sic statuere oportet. Quæ quidem in anteriorem partem inclinant, periculo et noxæ esse obnoxia. Quæ vero in exterio-

et n'occasionne de la douleur. Le sujet doit être placé de façon que sa bosse se trouve directement au-dessous. Elle sera d'autant plus comprimée que la planche sera plus longue. Après que le tout est arrangé, on fait baisser doucement le bout de la planche qui ne tient pas au mur par un ou deux hommes, durant que d'autres font l'extension et la contre-extension de la manière dite. On peut se servir d'un tour pour tirer les courroies, ou même de mouffles fixées au sommet de pieux placés à chaque bout de la poutre et peu élevés. Ce mécanisme est propre à opérer des extensions modérées et des extensions si violentes qu'on pourrait l'employer avec succès à remplir quelque dessein cruel, au lieu de le faire servir à guérir une infirmité. La seule extension en droiture, sans y ajouter d'autre force, suffirait absolument seule. La planche seule aussi serait suffisante pour exercer sur l'épine la plus forte violence sans le secours de l'extension. Ces deux forces réunies et employées avec sagesse, en lâchant et reprenant à propos, serviront utilement, pourvu qu'on les dirige suivant l'intention de la nature. La compression abaissera ce qui s'élève trop, et l'extension faite suivant la direction naturelle séparera ce qui ne devait pas être trop rapproché; je ne connais pas de moyen plus convenable ni de mieux adapté au cas dont je traite. Je ne vois point, dans la partie inférieure, d'endroit où l'on puisse attacher plus utilement la courroie et l'y fixer pour faire l'extension. Dans la partie supérieure, on aurait le col et la tête qui présentent une place commode, s'il ne s'agissait que de bien fixer la courroie; mais la seule idée en est révoltante. Qui ne voit que l'extension faite en cet endroit pourrait être suivie d'effets les plus funestes.

(*Essais d'Hippocrate avec une outre qu'il faisait remplir de vent.*) J'ai essayé autrefois de redresser l'épine en faisant renverser un homme en qui elle était courbée, de manière qu'elle portât sur une outre vide. J'y faisais souffler dedans avec un soufflet de forgeron; mais cela ne me réussit point. Si je tenais l'homme bien placé, l'outre cédait, ou bien elle ne se remplissait point. D'ailleurs l'homme glissait continuellement toutes les fois que je voulais fixer la courbure de l'épine sur le sommet de l'outre. Lorsque je le plaçais autrement, l'outre se remplissait et le faisait courber davantage; en sorte qu'il lui en serait survenu plus de mal que de bien. J'ai rapporté ceci à dessein, parce que je crois bon de faire connaître les tentatives que l'on fait, lors même

rem partem gibbum faciunt, noxa et periculo, quod ad mortem et urinæ suppressionem ac stuporem attinet, ex toto vacare. Neque enim gibbus in exteriorem partem alvi ductus intendit, neque prohibet, quo minus fluere possint. Utrumque vero spinæ ad interiora inclinatio efficit, prætereaque multa accedunt. Alioqui multo plures crurum et manuum impotentia, et corporis stupore afficiuntur, urinaque supprimitur, quibus quidem ex gibbo vertebræ, neque intro, neque extra excesserint, sed in directum spinæ vehementer concussi fuerint. At quibus ex gibbo spina curvatur, iis talia minus contingunt.

Multa quoque alia in arte medica videre licet, ex quibus, quæ vehementia quidem sunt, cum in sese totum morbi discrimen recipiant, noxa vacant, quæ vero leviora, noxas et diuturnos morbos pariunt, et magna etiam consensione reliquum corpus afficiunt. Quandoquidem et in costis fractis tale quidpiam contingit. Quibus enim costæ fractæ fuerint, una, aut plures, velut plerisque evenit, ita, ut ossa ad interiorem partem minime perrumpant, neque nudentur, pauci quidem adhuc febre correpti sunt. Sed neque multi etiam sanguinem exspuerunt, neque multi pus interiore thorace collegerunt, aut ea, quæ fit per linamenta, curatione opus habuerunt, aut iis ossa vitiata sunt, hisque simplex victus ratio satis est. Etenim si febre assidua non detineantur, iis inedia deterior est, quam cibus, gravioremque dolorem et febrem, ac tussim excitat. Modica enim ventris plenitudo costas dirigit, vasorum vero inanitio eas pendulas facit, hæque suspensæ dolent. Ab exteriore autem parte iis quævis deligatio satis est, sic, ut cerato et spleniis, fasciisque leniter appressis, vinculum æqualæ inducatur, aut etiam laneum quiddam superimponatur. Costa vero viginti diebus callo firmatur. Celeriter namque his ossibus callus obducitur. At carne circa costas, ex plaga, aut casu, aut renixu, aut alia re quapiam ejusmodi contusa, multi jam copiosum sanguinem exspuerunt. Ductus enim, qui per obtentam unicuique costæ inanitatem feruntur, et nervi, ex præcipuis corporis partibus orium ducunt. Unde etiam multi ex tussi et tuberculis, et pure in thorace collecto, ea, quæ per linamenta fit, curatione indiguerunt, et ad costæ siderationem devenerunt. Sed et quibus carne circa costas confusa, nihil tale su-

qu'elles ne réussissent point, et d'exposer comment elles n'ont pas réussi.

25. (*Courbure de l'épine en dedans, incurable.*) Quand l'épine se courbe en dedans à la suite d'une chute, ou par le choc de quelque grand poids, il arrive rarement qu'aucune des vertèbres glisse l'une sur l'autre ; mais si tant est que plusieurs, ou même une seule, se séparent considérablement de ses voisines, cet accident donne la mort, comme je l'ai déjà dit. Le déplacement se fait sur tout le corps de la vertèbre, ou sur une portion seulement. Dans ce dernier cas, les urines et les selles se suppriment, plus que dans ceux dont l'épine est courbée en arrière. Les pieds et le reste des extrémités inférieures se refroidissent davantage, et leur état mène plus à la mort. S'ils survivent, ils sont sujets à rendre des urines en grande quantité ; les jambes deviennent très-faibles, ils ont une propension continuelle au sommeil. Je ne connais absolument pas de moyen pour ramener l'épine en arrière ; ni, si la saccade donnée au moyen de l'échelle dont j'ai parlé ci-dessus serait de quelque utilité dans ce cas, ni si l'on peut réussir de quelqu'autre façon. Je ne vois ici aucune manière de pouvoir opérer une pression convenable, en même temps qu'on ferait l'extension. Comment, en effet, comprimer à travers l'épaisseur de l'abdomen ? cela est impraticable. L'éternument, les secousses de la toux dans le temps de l'extension, ne seraient d'aucun avantage. De quelle utilité pourrait être de l'air injecté par l'anus? L'application de grandes ventouses sur les vertèbres, pour les attirer, serait une grande erreur. Elles repousseraient les vertèbres, plus qu'elles ne les attireraient. C'est à quoi ne font pas attention ceux qui les emploient dans cette vue ; plus les ventouses dont ils font usage sont grandes, plus elles repoussent, à raison de ce qu'elles tendent la peau. Je pourrais encore parler d'autres moyens, imaginés comme plus propres à repousser les vertèbres en dehors, mais je n'y ai aucune confiance, et je les omets volontiers. Pour conclure donc, je dirai que les courbures de l'épine, quand elles se font en dedans, sont pleines de dangers, et amènent au moins de grandes incommodités. Quand elles se font en dehors, elles ne sont pas dangereuses : on n'a ni la mort à craindre, ni des suppressions d'urine, ni d'assoupissement léthargique. La bosse en arrière ne fait point de compression sur les conduits de l'abdomen, et n'y empêche pas le cours des liquides ; tandis que la propulsion des vertèbres, vers l'intérieur, produit l'un et l'autre de ces deux mauvais ef

pervenit, tardius tamen ii dolore liberantur, quam quibus costa perfecta est, atque in his casibus dolor locum magis repetit. Proindeque nonnulli hujusmodi noxas, ubi costa perfecta sit, magis negligunt. Quin etiam ii, si modo sapiant, diligentiorem curandi rationem desiderant. Nam et victui subtrahendum, totoque corpore quam maxime quiescere conducit, et venere abstinendum, tum eduliis pinguibus, et quæ faucium asperitatem inducant, tum etiam validis omnibus. Vena quoque in cubito secanda, et quam maxime habendum silentium. Supra locum contusum splenia non multiplicia, sed multa, et tota contusione longe latiora inducere, tum cerato sublinere, et linteis latis, fasciisque latis et mollibus devincire convenit, modiceque apprimere, ut, qui deligatur, neque valde compressum vinculum, neque item laxum esse, dicat. Primum autem ab ipso colliso ordiri vinculum debet, ibique maxime firmari. Et a media fascia injicienda deligatio, ita, ut cutis, quæ circa costas est, neutram in partem inclinet, sed æquabili momento feratur, singulisque diebus, aut tertio quoque die deligandum. Præstat quoque, alvum levi aliquo medicamento, quod eam dejiciat, mollire, ac decem quidem diebus corpus extenuare, deinde rursus alere, et implere. Sed, dum extenuamus, adstrictior, ubi vero ad pleniorem habitum ducimus, paulo laxior deligatio adhibenda. Quod si ab initio quidem æger sanguinem exspuat, quadraginta diebus circa curationem et deligationem diligentia adhibenda; alioqui fere viginti dierum curatio abunde est. Ex magnitudine autem vulneris temporis ratio est ineunda. At qui hujusmodi contusa parvi fecerint, iis etsi nullum deterius malum contingit, at locus certe contusus mucosam magis, quam antea, carnem continet. Ac quidpiam hujusmodi intus relinquitur, neque curatione quidem probe exprimitur, deterius certe se res habet, si circa os ipsum mucosum relinquatur. Neque enim amplius æque a carne os attingitur, osque morbis opportunius redditur, multisque jam ob ejusmodi causas ossa longo tempore vitiantur. Quod si non, quæ juxta os sunt, sed ipsa caro mucosa sit, sic quoque tamen subinde morborum et dolorum reversiones fiunt, si quis forte corpore sit affecto. Idcirco deligatione tum bona, tum valde accommodata uti convenit, quoad, quæ in contuso facta est, humoris effusio, exsiccata et absorpta fuerit, et fets. On la voit suivie d'une foule de maux, tels que la faiblesse des jambes, celle des bras, celle de tout le corps, et les difficultés d'uriner. Ces accidents ont même lieu lorsque l'épine a souffert une violente secousse sur elle-même, quoiqu'elle ne se courbe ni en avant ni en arrière; mais ils n'arrivent pas, lorsque les bosses se forment insensiblement.

26. (*Fracture des côtes.*) On voit, en médecine, bien des accidents qui paraissent terribles par eux-mêmes, qui cependant ne sont pas funestes; ils se terminent avec la crise du mal. D'autres plus faibles en apparence, engendrent des maladies chroniques, de mauvais caractère, et affectent insensiblement tout le corps. La fracture des côtes en fournit des preuves. Quand une ou plusieurs côtes se cassent, si les pointes des os ne se portent pas en dedans, et si les côtes ne sont pas mises à nu, il est très-ordinaire qu'on guérisse sans fièvre. Il y en a beaucoup qui ne crachent point le sang; et l'on ne voit guère, dans ce cas, de suppurations internes, ni de carie des côtes. On doit, dans le traitement, prescrire un régime modéré; car, lorsqu'il n'y a point de fièvre continue, en ordonnant une diète trop sévère, on s'expose plus à augmenter les douleurs, à faire venir la fièvre, et à causer la toux, qu'en prescrivant un régime modéré. Lorsque l'abdomen se trouve un peu plein, il soutient les côtes relevées; tandis que s'il est vide elles s'affaissent. Un bandage simple à l'extérieur suffit. On applique des compresses enduites de cérat, recouvertes d'une bande lâche qui fasse une pression médiocre et égale. On met par-dessus quelque étoffe de laine. Le cal des côtes se forme dans vingt jours; car ces os se reprennent vite. Mais lorsqu'à l'occasion de quelque coup, ou d'une chute, ou de tout autre accident, les chairs des côtes sont fortement contuses, sans que les os se fracturent, il survient ordinairement des crachements de sang. Les vaisseaux qui rampent le long des côtes, dans les intervalles qui les séparent l'une de l'autre, prennent leur origine, de même que les nerfs, des parties les plus nobles du corps. Il arrive donc souvent alors qu'il s'établit des toux, des tubercules et des suppurations internes. Lors même que ces accidents n'ont pas lieu, ceux en qui les muscles d'alentour des côtes ont souffert des contusions, en guérissent avec plus de peine que ceux dont les côtes sont cassées. Le retour des douleurs à l'endroit blessé est plus fréquent chez les premiers que chez les derniers. — On voit bien des personnes qui négligent davantage le cas des contusions

locus integra carne expleatur, ossisque caro increscat. At quibus malum inveteraverit, locusque dolore vexatur, et caro aliquantum mucosa est, iis ustio optime medetur. Et si quidem caro mucosa sit, ad os usque ustio pertingere debet, neque tamen os ipsum incalescere; sin vero in intermediis costis fuerit, ne sic quidem in summo adurere convenit, ea tamen cautio adhibenda, ne adurendo in ulteriorem partem penetres. Quod si circa os contusio esse videatur, eaque adhuc recens sit, neque dum vitiatum os fuerit, si valde exiguum quidem locum occupet, sic, velut dictum est, adurere convenit; sin vero oblongus locus sit, qui circa os attollitur, pluribus locis demittendum erit candens ferramentum. De costæ autem sideratione, ubi curationem per linamenta tractabimus, dicetur.

Femoris articulus, ubi coxendice excidit, quatuor in partes promovetur, in interiorem quidem sæpissime, deinde in exteriorem, interdum vero in posteriorem et anteriorem, sed raro. Quibus igitur interiorem in partem excessit, iis crus, alteri collatum, longius, duabus de causis, merito apparet. Ossi enim, quod a coxendice procedit, et ad superiorem pectinis partem fertur, femoris caput insidet, et articuli cervix in acetabulo fertur, exterioreque rursus parte nates excavantur, nimirum cum femoris caput in interiorem partem defluxerit. Summa item femoris pars ad genu, et tibia similiter, ac pes, in exteriorem partem ferri coguntur. Pede igitur extra vergente, medici imperiti huic sanum, non hunc sano admovent, ac idcirco crus offensum integro multo longius apparet. Multaque etiam alias in his hallucinatio subest. Sed neque ad inguen crus flectere, similiter atque sanum possunt. Quin et femoris caput in interfemineo tactu prominere conspicuum est. Ac his quidem indiciis, femur interiorem in partem elapsum esse, colligitur. Quibus igitur articulus elapsus fuerit, neque tentatus reponi potuerit, aut neglectus fuerit, ii, crus circumvolvendo, velut boves ingrediuntur, plurimamque molestiam sano crure sustinent, cogunturque, ad lateris inanitatem et prolapsum articulum incurvi, et obliqui esse. In sano vero crure nates rotundæ eminere coguntur. Si quis etenim integri cruris pede in exteriorem partem converso incederet, reliquum totum corpus in crus affectum, ut ab eo veheretur, que celui de la fracture; cependant le premier sera traité avec plus de soin, si l'on est sage; il y faut un régime sévère, observer un grand repos, s'interdire l'acte vénérien, les huiles et les graisses, tout ce qui échauffe le gosier, et ce qui nourrit beaucoup. On doit se faire saigner du bras et parler peu. On applique sur l'endroit contus des compresses légères, mais fort larges, qui ne soient pas plissées à plusieurs doubles. Elles doivent embrasser au-delà de la contusion. On les enduit de cérat; on les maintient avec des bandes larges et lâches, qui ne serrent guère au-delà de ce qu'il faut pour soutenir les compresses. On les déroule sur deux chefs, commençant par appliquer le milieu sur l'endroit contus; on observe que la peau ne se ride point en cet endroit. On lève l'appareil tous les jours, ou de deux jours l'un. Il est bon de tenir le ventre libre, au moyen de quelque minoratif. On fait observer une diète sévère pendant les dix premiers jours; après quoi on permet plus de nourriture. On tient aussi le bandage un peu plus serré, pendant tout le temps du régime austère; puis on le lâche insensiblement. Si dans le commencement il y a eu crachement de sang, on continue les soins et le bandage pendant quarante jours. S'il n'y a pas eu de crachement de sang, vingt jours de soins suffisent pour l'ordinaire. On se conduit, à cet égard, suivant la grandeur du mal. Tous ceux qui négligent ces sortes de contusions, quand même il ne leur arriverait rien de pire, ont au moins quelques engorgements dans les chairs de l'endroit qui a été contus. Or, si ces engorgements ne se détruisent point, et si l'on n'y remédie pas, ils sont d'autant plus fâcheux, qu'ils se trouvent dans des endroits voisins des os. Cela fait que les chairs ne s'y appliquent plus aussi intimement, et que les os contractent des dispositions maladives, d'où j'ai vu souvent provenir des caries lentes. Quand même les engorgements ne se porteraient point jusque sur les os, les chairs au moins sont engorgées. Or, cela fait qu'on est sujet à de fréquentes récidives de douleurs en cet endroit, toutes les fois que le corps devient malade ailleurs. D'après ces raisons, on ne doit pas se dispenser de soigner la partie contuse, et d'y tenir un bandage, jusqu'à ce que tout l'engorgement soit fondu, que les ecchymoses soient dissipées, et que les chairs soient devenues bien souples au-dessus des os, pour qu'ils prennent toute leur nourriture. S'il arrive que faute d'y avoir donné les soins convenables, l'endroit reste douloureux, et que l'engorgement

protruderet. Atqui fieri potest, ut crus affectum corpus sustineat. Cogitur ergo, hunc in modum integri cruris pede in interiorem partem, non exteriorem converso, ingredi. Hoc enim pacto crus sanum tam eam corporis partem, quæ sibi, quam quæ cruri affecto imminet, maxime sustineat. Incurvati autem ad lateris inanitatem, et articulos, pusilli apparent, et ad latus cruri integri baculo inniti coguntur. Hac enim parte conti renixu indigent, cum in eam et nates inclinent, et corporis pondus feratur. Inclinari item eos, necesse est, cum manum e regione cruris affecti ad obliquum femur obfirmare cogantur. Neque enim crus affectum corpus sustinere potest, ubi per vices mutanda crura sunt, nisi ad terram appressum contineatur.

His igitur figurationum modis uti coguntur, quibus intro prolapsus articulus minime reconditus fuerit, nihil providente ægro, quonam habitu facillime consistat, cum casus ipse edoceat, ex his, qui ad manum sunt, eum, qui maxime sit accommodatus, eligere. Neque enim, quibus ulcere pes aut tibia laborat, ii admodum crure incedere possunt, codemque modo infantes gradiuntur. Affecto namque crure in exteriorem partem converso, gressum faciunt. Ac duplex eis, quo opus habent, commodum accedit. Neque enim corpus æque sustinetur eo crure, quod incessu extra fertur, atque eo, quod intro, cum ei e directo onus non incumbat, sed multo magis illi, quod in incessu supponitur. Huic siquidem tum in ipso ingressu, tum in alterna crurum permutatione, e directo pondus incumbit, quod eo habitu crus sanum celerrime supponi queat, si affecto quidem crure, exterius, sano, interius ambulatio fiat. At quod ad præsentem sermonem attinet, non parvi est momenti, habitum corpori quam accommodatissimum per se invenire.

Qui igitur ad perfectum incrementum nondum devenere, iis, si prolapsus articulus non reconditur, femur, tibia, et pes breviora evadunt. Neque enim iis ossa æque in longum augentur, verum breviora fiunt, ac præcipue femur. Crusque totum carne vacuum, minime torosum, effeminatum, et tenuius redditur, partim quidem, quod sua sede privatur articulus, partim vero, quod suo munere fungi nequit, cum naturalem statum non

des chairs persiste, le meilleur remède sera l'application du feu. Quand l'engorgement se borne aux chairs, on cautérise jusqu'à l'os exclusivement, sans le toucher. Si c'est dans l'intervalle des côtes, on ne se borne point à cautériser la peau; on va plus loin, en ayant cependant attention de ne pas pénétrer jusqu'à l'intérieur de la poitrine. Quand la contusion porte directement sur l'os, si elle est récente, si la côte n'est pas cassée, et si le mal ne s'étend pas fort loin, l'on cautérise de la manière exposée ci-dessus : lorsque l'enflure s'étend beaucoup le long de la côte, on applique plusieurs boutons de feu. Je dirai la manière dont on traite la carie des côtes, en parlant des pansements avec des tentes et des bourdonnets.

27. (*Luxations de la tête du fémur de quatre manières. Première manière, en dedans.*) Quand la tête du fémur sort de son articulation, il se luxe de quatre manières différentes; souvent en dedans, souvent en dehors, rarement en avant ou en arrière. — Lorsque le fémur se luxe en dedans, on trouve la jambe plus longue, en la comparant avec l'autre. Deux causes paraissent y contribuer. La tête du fémur porte alors sur l'os pubis, qui s'articule avec l'ischium, et le grand trochanter porte sur les bords de la cavité cotyloïde. Les fesses présentent une espèce de creux, quand le fémur a glissé vers l'entre-cuisse. Le bout du fémur qui est au genou, la jambe et le pied sont alors obligés de se porter en dehors. Les médecins sans expérience, voyant que le pied est tourné en dehors, rapprochent sa jambe de la jambe de l'autre pied, pour comparer ensemble les deux jambes, au lieu de rapprocher celle qui est droite de celle qui ne l'est point. Cela fait que celle-ci leur paraît plus courte qu'elle ne l'est effectivement. Cette manière d'adosser les deux jambes est encore cause d'une autre erreur; car ils ne peuvent point faire rapprocher vers le milieu le haut de la cuisse malade, comme celui de la saine. Dans le cas qui nous occupe, la tête du fémur est saillante à l'entre-cuisse. On la trouve au tact, vers le périnée. Tels sont les signes de la luxation du fémur en dedans.

(*Manière dont on marche dans ce cas.*) Lorsque le fémur est ainsi luxé, et qu'il n'a pu être réduit, ou qu'on a négligé le mal, on marche en tournant la jambe, comme font les bœufs, et la jambe saine prend beaucoup de peine. On est obligé de tenir les flancs courbés et pliés du côté où est la luxation. Les fesses, en marchant, se relèvent et s'arrondissent comme une bosse du côté sain. Si l'on

retineat. Usus enim quidam nimiam mollitiem, tum etiam id, quod in longum augeri prohibet, quodammodo tollit. Gravissime igitur habent, quibus, dum in utero continentur, elabitur hic articulus, secundum hos, quibus in summa infantia idem contigit, minime vero omnium, qui adulti istud perpessi sunt. Ac adulti quidem, qua ratione incedant, dictum est.

Quos vero adhuc in infantia hic casus detinet, plerique quidem in dirigendo corpore negligenter se gerunt, maleque ad sanum crus convolvuntur, manu, quæ e regione ejus est, se ad terram obfirmantes. Quin etiam adulti nonnulli, qui hac calamitate vexantur, rectam ambulationem segniter curant. At qui in infantia hanc calamitatem experiuntur, ii, si liberaliter educati fuerint, sano quidem crure recto utuntur, verum scipionem alæ, quæ sano cruri respondet, suppositum circumferunt. Quidam etiam utrique alæ scipionem subjiciunt. Crus vero affectum suspensum detinent, quoque id brevius est, eo levius habent. Sano autem crure nihilo minus habent roboris, quam si integrum utrumque esset. Ejusmodi tamen omnibus cruris carnes emolliuntur, eæque ut plurimum exteriore parte magis, quam interiore. Ferunt autem nonnulli, Amazonas masculam suam prolem statim ab infantia, partim ad genua, partim ad coxendices, luxare consuevisse, quo videlicet claudi fierint, ac neque mares feminis insidias tenderent, eisque ad manuarias operas uterentur, et coriariam, fabrilem, et quod vis aliud sedentarium opus exercerent. Quæ quidem vera, necne, sint, ignoro. At quod ista contingant, quibus statim ab infantia articuli luxantur, certo scio. In coxis quidem certe in interioremne partem, an in exteriorem elabatur articulus, multum interest. In genibus vero interest etiam non nihil, sed minus tamen. Suus autem utrique proprius claudicationis modus inest.

Brevioribus enim sunt membris, quibus exteriorem in partem prolapsus articulus fuerit. Recti autem minus stant, quibus in interiorem partem exciderit. Eodem quoque modo, si ad malleolum luxatio contingat, quibus in exteriorem partem excidit, ii quidem vari fiunt, verum stare possunt. At quibus in interiorem partem articulus prolapsus est, ii voulait marcher sur la partie externe du pied de la jambe saine, on serait obligé de faire porter une grande partie du poids du corps par la cuisse malade; mais elle ne pourrait le soutenir. Il résulte de là qu'on marche de force sur la partie interne du pied, du côté sain, non sur sa partie externe. De cette manière, la jambe saine porte non-seulement sa moitié du poids du corps, mais aussi une grande partie de l'autre moitié, qui, dans l'état naturel, serait portée par la jambe qui est malade. Comme le corps se trouve plié aux flancs et à l'articulation, on devient petit. En marchant, l'on s'appuie sur un bâton, du côté sain, vers lequel on est obligé de se plier. On a besoin de repousser ainsi de terre la ligne du centre de gravité. Le poids des fesses et de tout le corps est dirigé vers le bâton. On est obligé de marcher voûté, parce qu'il faut tenir le bras du côté malade, appliqué le long de la cuisse, pour la soulever avec la main. Cette cuisse ne saurait ni soutenir le fardeau du corps, ni changer de place, si elle n'était elle-même soutenue par la main, quand en marchant elle va appuyer à terre. Telle est la manière dont marchent de force ceux qui ont le fémur luxé en dedans. Ce n'est point chez eux l'effet d'une grande réflexion qui les détermine à prendre cette figure. La nécessité enseigne à trouver la situation la plus commode. Il arrive souvent, quand on a une plaie à la jambe ou au pied, qu'on marche de cette manière; les petits enfants savent eux-mêmes la trouver. Ils marchent sur le dehors du pied sain, quand ils en ont un dont ils ne peuvent pas bien appuyer. Cela leur procure deux avantages dont ils ont besoin : *celui de tirer le poids de dessus la jambe malade, et celui de le transporter sur celle qui est saine.* La ligne du poids du corps ne passe plus par le milieu, quand on marche sur le dehors d'un pied; elle en passe encore plus loin, si on marche aussi sur le dedans de l'autre pied; car elle porte beaucoup plus sur le côté dont on fait toucher à terre le bord extérieur du pied, en relevant successivement les jambes. Il est donc facile de faire ainsi supporter une plus grande partie du poids du corps à la jambe saine, en marchant sur le bord extérieur de son pied, et sur le bord intérieur du pied de la jambe malade. Pour terminer cette petite digression *de mécanique naturelle*, disons qu'il est beau de voir comment le corps trouve de lui-même la situation qui lui est la plus avantageuse.

(*Parties qui s'atrophient dans ce cas, et difformités qui s'ensuivent.*) Quand la luxation du fémur arrive avant l'âge de l'ac-

valgi quidem efficiuntur, minus vero stare queunt.

At vero quænam ossa augeantur, res sic se habet. Quibus quidem ad malleolum tibiæ os loco motum est, iis certe pedis ossa, quod proxime vulneri juncta sunt, minimum augentur. Tibiæ vero ossa augentur quidem, neque certe multo minore copia, verum carnes imminuuntur. At cum articulus ad malleolum sua sede secundum naturam manserit, ad genu vero suo loco emotus fuerit, iis tibiæ os, quod vulneri sit proximum, non æque augeri, sed brevius reddi consuevit. Pedis autem ossa imminuuntur quidem, verum non æque, ac paulo ante dictum est, cum pedis articulus integer maneat. Quod si eo etiam, sicuti cum varus est, uti possent, iis adhuc minus pedis ossa imminuerentur.

Quibus vero coxendicis articulus luxatur, iis femoris os, quod proxime vulnus attingat, non æque augeri solet, sed sano brevius redditur. His tamen neque tibiæ os, neque pedis ossa eodem modo augeri prohibentur. Quod ideo accidit, quod femoris articulus, qui cum tibia committitur, et tibiæ, qui cum pede sua naturali sede manet; iis tamen totius cruris carnes imminuuntur. Quod si crure uti possent, etiam magis ossa augerentur, velut prius quoque dictum est, femore excepto, minusque carne destituerentur, quamvis id multo magis, quam sanis contingat. Cui rei indicio sunt, qui a prima origine, aut antequam ad perfectum incrementum devenerint, brachio luxato, mustellæ cubito præditi evadunt. Hi siquidem os brachii breve, cubitum vero ac summam manum sanis paulo exiliora habent, idque ob antedictas causas, quod brachium, cum læso articulo proximum sit, idcirco brevius redditur. Cubitus autem non ideo noxæ æque patet, quod brachii articulus, qui ad cubitum est, pristinam naturam retinet. Manusque rursus etiam longius a noxa, quam cubitus abest. Has igitur ob causas enumeratas, ossa quædam incremento destitui, quædam etiam incrementum suscipere contingit. Ad pleniorem autem manus, et brachii habitum, multum manus labor profuerit. Qui namque mustellæ cubito præditi sunt, manuarias operas, quas etiam altera manu præstant, ut plurimum hac manu suscipiunt, idque nihilo pejus, quam altera. Neque enim manicroissement, et qu'on n'a pu parvenir à la réduire, la cuisse, la jambe et le pied restent plus petits; les os n'acquièrent pas leur longueur, surtout le fémur; la jambe est maigre, sans chairs, et faible, tant parce que le fémur se trouve hors de son articulation, que parce qu'il ne peut faire les mouvements auxquels la nature l'avait destiné. C'est l'exercice modéré qui fortifie principalement les parties, et qui les fait croître. Ceux donc en qui la luxation arrive dans le sein de leur mère, en sont le plus grièvement affectés; puis ceux en qui elle arrive durant l'enfance; on est moins incommodé de la luxation, quand elle arrive après l'adolescence. C'est de ceux-là que je parlais, en exposant la manière dont on est forcé de marcher. Quant à ceux à qui l'accident arrive dès l'enfance, la plupart, au lieu de marcher droits, pervertissent entièrement leur forme. Certains traînent leur corps sur la cuisse saine, s'appuyant à terre, du côté de la main malade. On en voit cependant quelques-uns qui marchent debout. On en voit aussi qui marchent en appuyant de la main contre la terre, parmi ceux en qui la luxation arrive après l'adolescence; comme l'on en voit qui marchent debout, parmi ceux qui ont été luxés dans l'enfance, s'ils vivent avec des personnes qui s'attachent à donner une bonne éducation aux enfants. Ils portent une béquille, qu'ils placent sous l'aisselle du côté sain. Certains sont obligés d'en porter une de chaque côté, tenant habituellement en l'air la jambe affectée, qu'ils portent ainsi d'autant plus facilement, qu'elle est plus courte et moins nourrie. Le côté sain n'est pas moins vigoureux que si l'autre n'avait aucun mal. Ils ont tous, généralement, les chairs de la jambe malade molles; celles de l'extérieur, communément plus molles que celles de l'intérieur. On dit que les amazones luxent le fémur de leurs enfants mâles, dès qu'ils sont nés, ou au genou, ou à l'ischium, afin qu'ils restent estropiés et soient hors d'état de subjuguer les femmes. Ils les font servir aux ouvrages qui sont ailleurs le partage des personnes du sexe : à travailler le cuir, le cuivre, ou autre chose qu'on travaille restant assis. Cela est-il vrai? je ne saurais l'assurer (1); mais je connais d'une manière assurée les suites des luxations. Il y a une grande différence pour celles de la cuisse à l'ischium, quand le fémur est luxé en dedans, ou qu'il l'est en dehors.

(1) C'est ici l'endroit dont j'ai voulu parler dans ma note sur le numéro 25 du Traité des airs, des eaux et des lieux.

bus, ut cruribus, corporis onus fertur, sed sunt levia earum opera. Ob exercitationem autem neque in manu, neque in cubito, iis, qui mustellæ cubitum habent, carnes imminuuntur. Quin etiam brachium ad pleniorem habitum inde non nihil juvatur. At ubi coxendicis articulus a primo ortu, aut etiam in ipsa infantia, sua compage emotus, ad interiorem partem inclinarit, carnes eam ob causam magis, quam in manu imminuuntur, quod ii crure uti nequeunt. Atque hæc ita se habere, quæ paulo post dicentur quodammodo testabuntur.

At quibus in exteriorem partem femoris caput excessit, iis crus juxta alterum extensum merito quidem brevius apparet. Neque enim femoris caput, velut cum intro luxabatur, ossi insidet, sed juxta os, quod natura inclinatum est, in carne humida et cedente firmatur, ideoque brevius apparet. Interiore vero parte ad locum inter crura medium (gressuram et πληχαδα nominant), femur magis contrahitur, et gracilius evadit. Exteriore autem parte nates in gibbum magis extumescunt, extra nimirum femoris capite elapso. Quin et superius nates apparent, eo, quod hac parte caro femoris capiti cedit. Extrema vero femoris pars ad genu, et tibia, et pes introrsum spectare, conspiciuntur. Verum neque inflectere perinde, ac sanum crus possunt. Atque hac quidem sunt extra prolapsi femoris notæ.

Quibus igitur jam adultis luxatus articulus reconditus non fuerit, iis crus totum brevius conspicitur, neque ingressu terram calce contingere possunt, sed ima planta terræ insistunt, paululumque summis digitis interiorem in partem luxatio facta est, partim quidem, quod femoris caput, et articuli cervix, quæ naturaliter obliqua est, majori coxæ parti subjecta est, partim vero, quod summus pes in exteriorem partem inclinari non cogitur, sed prope ad rectitudinem corporis accedit, et interiorem in partem etiam convertitur. Quum igitur articulus carnis locum, in quem elapsus est, consuetudine tritum fecerit, et caro lentorem contraxerit, temporis tractu doloris expers evadit. Tuncque, si velint, absque baculo incedere possunt, et corpus affecto crure sustentare. Iis ergo, eo, quod crure utuntur,

(*Luxation du fémur à l'articulation du genou.*) S'il s'agit de la luxation au genou, que l'os luxé soit placé à la partie extérieure ou à l'intérieure, cela y met aussi quelque différence, mais point si grande. On boite, dans chaque cas, d'une manière qui n'est pas la même. Quand la luxation en est en dehors, la jambe se trouve plus courte. Ceux en qui elle est en dedans ont cependant plus de peine à se tenir debout. Pareillement, ceux qui sont luxés aux malléoles ont les jambes courbées vers l'intérieur, quand la luxation est en dehors; ils peuvent cependant se tenir droits. Les jambes sont courbées vers l'extérieur, quand la luxation est en dedans, et l'on ne peut pas se tenir aussi droit.

28. (*Réflexions générales sur le dépérissement des os et des chairs, dans les cas de luxation.*) Pour ce qui concerne l'accroissement des os, quand il y a luxation à l'articulation de la jambe avec le pied, ce sont les os du pied qui ne prennent pas leur accroissement; ceux de la jambe acquièrent leur grosseur et leur longueur ordinaires, ou peu s'en faut; mais ils ne sont pas aussi garnis de chairs. Si la luxation est au genou, les os de la jambe ne grandissent pas autant. Elle devient moins longue qu'elle ne l'eût été; ses os sont les plus voisins en dessous du mal. Ceux du pied, plus éloignés, souffrent aussi dans leur accroissement, mais moins que lorsque la luxation est à l'articulation du pied. Quand on peut se servir du pied, en appuyant sur son bord interne, les os du pied prennent plus d'accroissement. Si la luxation est au haut de la cuisse, le fémur n'arrive point à sa grandeur ordinaire; il est l'os le plus voisin en dessous du mal; il devient plus court que celui de l'autre cuisse. Ceux de la jambe ne perdent pas tant de leur accroissement, ni même ceux du pied, parce que l'articulation de la jambe avec la cuisse, et celle du pied avec la jambe, restent dans l'état naturel. Les chairs, cependant, de tout le côté des extrémités inférieures, perdent beaucoup de leur nourriture. Si l'on pouvait se servir de la jambe, les os et les chairs du côté malade, à la réserve de ceux de la cuisse, prendraient plus de nourriture, et ils se couvriraient de plus de chairs; ils en auraient cependant toujours moins que du côté sain. La preuve de ceci est qu'à la suite de la luxation de la tête de l'humérus, arrivée en naissant, ou dans la jeunesse, avant d'avoir atteint tout l'accroissement, ceux qui deviennent coudes de belette (1) ont l'humérus plus court; mais

(1) *Coudes de belette.* Voyez, *suprà*, n° 10.

minus, quam quibus paulo ante dictum est, carnes emolliuntur, idque plus aut minus contingit. Fere autem magis ad interiorem partem, quam exteriorem effeminantur. Ac eorum quidem nonnulli, quod crus flectere non possunt, calceum sibi inducere nequeunt. Quidam etiam id possunt. At quibus in matris utero hic articulus sua sede emotus fuerit, aut, cum adhuc augentur, vi exciderit, neque reconditus fuerit, aut etiam morbo elapsus, atque sua compage motus fuerit (horum enim pleraque contingunt), eorum quidem nonnullis, si sideratum femur fuerit, suppurationes diuturnæ, et quæ curationem per linamenta desiderent, contingunt, quibusdam etiam ossa nudantur. Eodem vero modo, tum quibus sideratur os femoris, tum quibus non sideratur, multo brevius redditur, ac neque velut sanum augeri solet. Hujus etiam tibiæ ossa paulo quidem, quam alterius, breviora evadunt, ob easdem causas, quæ etiam antea sunt commemoratæ. Atque hi incedere possunt, nonnulli quidem eo modo, quo quibus jam adultis elapsus articulus reconditus non fuit, quidam etiam toto pede insistunt, inter ambulandum tamen, ob cruris brevitatem, utramque in partem inclinari coguntur. Hæc autem sic contingunt, ubi in his, quæ ad corporis habitum spectant, diligenter, et in quibus oportet, recte fuerint, a pueris educati, priusquam ad ambulationem confirmentur, ac nihilo minus etiam diligenter et recte, ubi confirmati fuerint. Summam vero curam postulant, quibus in prima infantia hic casus incidit. Si enim ea in infantia negligantur, iis totum crus prorsus inutile, et incrementi expers redditur, ac universi cruris carnes magis imminuuntur, quam sani. At multo sane minus, quam quibus interiorem in partem exciderit, idque ob usum et laborem, ita, ut statim uti crure valeant, velut etiam de his, qui mustelæ cubito præditi sunt, paulo ante dictum est. Nonnullis quoque partim quidem statim a prima origine, partim vero sub morbo, amborum crurum articuli exteriorem in partem prolapsi sunt. Iis igitur ossa quidem hujusmodi vitiis patent at carnes minime effeminantur. Sed et pleniora crura evadunt, nisi si quid interiore parte paulum deficit. Eam vero ob causam pleniora sunt, quod utroque crure pariter utuntur. Eodem enim modo inter ambulandum ab utraque parte jactantur, iique valde prominentibus natibus conspiciuntur, eo, quod articuli suo loco excesse-

ils n'ont ni la main, ni l'avant-bras, guère plus courts que de l'autre côté. Ceci est conforme à ce que nous avons déjà dit. Le bras est, dans ce cas, la partie la plus voisine au-dessous du mal. L'avant-bras qui a un mouvement suffisant dans son articulation, n'est pas, à beaucoup près, autant privé de nourriture ; ni même la main, qui est encore plus éloignée du mal. Or, telles sont les causes qui privent ou font jouir les os de leur accroissement ; l'exercice et le travail contribuent principalement à la nourriture du bras et de la main. Les coudes de belette peuvent faire un grand nombre d'ouvrages qui s'opèrent des mains ; ils se servent de celle du côté malade, tout comme de celle du côté sain. L'avant-bras n'a point à supporter le poids du corps, et les ouvrages auxquels ils travaillent sont de peu de peine. L'usage que font les coudes de belette de la main et de l'avant-bras, empêche ces parties de s'atrophier. Il y a plus, le bras même en profite un peu ; mais quand la tête du fémur est luxée en dedans, soit de naissance, soit dans l'enfance, les jambes prennent moins de nourriture que n'en prend l'avant-bras dans le cas dont je parlais, principalement à cause qu'on ne peut se servir des jambes. La suite confirmera ce que je dis ici.

29. (*Luxation du fémur en dehors.*) Quand la luxation du fémur se fait en dehors, la jambe, comparée avec celle de l'autre côté en la manière qu'il le faut, paraît beaucoup plus courte. La tête du fémur ne porte point directement sur l'os, comme quand la luxation est en dedans. Elle y appuie de côté, et n'est soutenue que par des chairs molles qui cèdent. La cuisse forme comme un arc vers l'entre-cuisse ; elle s'atrophie. La fesse s'élève en bosse, les muscles cédant à la pression du fémur en dehors. L'extrémité du fémur au genou incline un peu en dedans ; la jambe aussi, et le pied. On ne peut cependant les fléchir en dedans, autant que la jambe et le pied du côté sain. Tels sont les signes de la luxation du fémur en dehors. — Quand elle arrive dans l'âge fait, si on peut la réduire, la jambe reste toujours courte. En marchant, on ne peut appuyer du talon. On ne touche la terre que de l'extrémité de la plante du pied, que l'on traîne en tournant un peu les doigts en dedans. Le corps peut un peu plus appuyer sur la jambe que dans les cas de la luxation en dedans, tant à raison de ce que la tête du fémur, et son col qui est naturellement incliné, se trouvent porter davantage sur l'ischium, qu'à raison de ce que le pied n'est pas obligé de se por-

runt. Quod si neque his ossa vitientur, neque gibbosi supra coxendices evadant (quosdam enim hujusmodi vitia prehendunt), nisi ergo tale quid contingat, de cætero satis salubriter vitam traducunt. Minus tamen ii reliquo corpore, capite excepto, incrementi suscipiunt.

At quibus posteriorem in partem femoris caput elapsum est, quod paucis contingit, ii neque ad articulum luxatum, neque admodum ad poplitem crus extendere possunt. Atque id multo minus, quam quibus hoc vitium jam pridem contigit, quod hi inguinis, et poplitis articulum magis extendere possunt. Præterea etiam illud animadvertendum, quod et valde utile, et magni est momenti, ac plerosque latet, neque sanos poplitis articulum extendere posse, nisi una quoque inguinis articulum extendant, præterquam, si pedem valde sustollant; sic enim posse. Hi ergo neque eodem modo poplitis articulum, sed multo ægrius, flectere possunt, nisi una quoque inguinis articulum inflexerint. Multa quoque alia in corpore hujusmodi cognationes habent, et circa nervorum contractionem, et musculorum habitum plurima, et cognitu digniora, quam quis existimet, conspiciuntur. Quod etiam in intestinorum natura totiusque ventris, ac in uteri erroribus, et contractionibus cernere licet. De quibus alias cum his, quæ nunc dicuntur, consentiens sermo habebitur. Quod ad præsentem sermonem attinet, neque crus extendi, (velut jam dictum est), potest, brevisque duabus de causis apparet, tum quod non extenditur, tum quia ad natium carnem prolapsum est. Ea etenim est ossis coxendicis natura, qua parte et femoris cervix, et caput inest. At ubi commissura excidit, declive in exteriorem natis partem deferri solet. Inflectere tamen crus, si modo dolor non prohibeat, ægri possunt, tibiaque et pes fere recta conspiciuntur, neque in hanc vel illam partem admodum inclinata. Ad inguen vero, præcipue etiam, si quis locum attingat, caro aliquanto mollior sentitur, præsertim cum articulus alteram in partem prolapsus sit. Ad nates autem, si quis attrectet, femoris caput aliquanto etiam magis protuberare videtur. Atque hæ quidem notæ sunt, ubi posteriorem in partem femur elapsum est.

Cui ergo jam adulto prolapsum reconditum non fuerit, is quidem, ubi tempus ter en dehors, et qu'ainsi le centre de gravité du corps reste plus près du milieu, et se rapproche même du côté sain. Lors donc que la suite du temps et le mouvement ont épaissi la loge, où le haut du fémur s'est niché, les douleurs disparaissent. On finit par marcher sans le secours d'une canne, toutes les fois qu'on se sent bien; la jambe du côté malade devient enfin en état de porter sa part du poids du corps. L'usage qu'on en fait la rend nécessairement moins maigre, que dans le cas de la luxation en dedans; elle l'est cependant toujours plus ou moins. Communément elle s'atrophie davantage du côté du dedans que de celui du dehors. Quelques-uns ne sauraient se chausser, parce qu'ils ne peuvent pas bien fléchir la jambe; d'autres se chaussent. — Lorsque la luxation dont nous parlons s'est faite dans le ventre de la mère, ou durant l'âge de l'accroissement, par un accident quelconque, et qu'elle n'a pas été réduite; ou même lorsqu'elle est le produit de quelque maladie, comme on le voit souvent, soit qu'il se soit fait une carie à la tête du fémur, soit que, sans carie, l'os ait été mis à découvert, le fémur est dans tous ces cas beaucoup plus court que du côté sain; car il ne prend pas le même accroissement. La jambe aussi est un peu moins longue, par les raisons que j'ai précédemment données. On peut cependant marcher; certains le font de la manière que j'exposais, en parlant de ceux en qui la luxation est arrivée dans l'âge fait. D'autres, en marchant, s'appuient de tout le pied; mais ils boitent, parce qu'ils ont la jambe plus courte. On ne marche avec cette luxation, qu'autant que dans l'enfance les parents ont soin d'habituer les enfants à se tenir bien; car si on est négligé à cet égard durant les premières années, on perd l'usage de la jambe; elle s'atrophie en entier, moins cependant que lorsque la luxation s'est faite en dedans, à cause qu'on l'exerce toujours un peu, et qu'on en fait quelque usage; car il est possible de se servir de la jambe, du moins comme les coudes de bclette dont je parlais plus haut (1), se servent de l'avant-bras et de la main. — Il y a des gens en qui les fémurs sont tous deux luxés en dehors, soit de naissance, soit à la suite de quelque maladie. Les os des cuisses éprouvent de chaque côté ce que je viens de dire, et les chairs s'atrophient de même. Les jambes sont cependant assez bien nourries, à la réserve de la partie intérieure. Elles pren-

(1) Numéro 28.

aliquod intercesserit, et dolor quieverit, articulusque in carne volvi assueverit, ambulare potest, inter ambulandum tamen vehementer ad inguina eum inflecti, necesse est, idque duabus de causis, tum quod ob ante dicta crus multo brevius efficitur, tum etiam quia longe abest, ut calce terram contingat. Si namque vel paululum conetur, hoc pede ferri, nulli alteri rei innixus, is utique in posteriorem partem decidet, cum coxendices plurimum, præter pedis ingressum, in posteriorem partem eminentes, et spina in coxendices incumbens, magno momento illuc ferantur. Vix autem ima pedis planta consistit, ac ne sic quidem, nisi se ipse ad inguina incurvarit, prætereaque alterius cruris poplitem inflectat. Quandoquidem ita necesse est, ut manu, quæ est a parte affecti cruris, superiori femoris parti objecta, ad quemlibet ingressum firmetur. Quæ res certe efficit, ut ad inguina aliquantulum incurvari cogatur. In alterna enim crurum inter ambulandum vicissitudine, super crure affecto corpus ferri nequit, nisi admota manu crus illud terræ obfirmetur, præsertim, cum articulus corpori non substet, sed ad coxendicem posteriorem in partem promineat. Ii tamen absque baculo incedere, si alias assueverint, possunt, propterea, quod pedis gressus pristinam directionem servat, neque exteriorem in partem inclinat. Quo circa conto, cui innitantur, nihil indigent. At qui si femoris apprehensi loco, alæ, quæ ad crus affectum est, subjecto scipioni inniti velint, ii longiore quidem supposito scipione, erectiores incedent, pede tamen humi non innituntur. Quod si pede inniti velint, breviorem esse baculum oportet, eosque insuper ad inguina inflecti, necesse est.

At carnium imminutiones iis etiam pro ratione, velut ante dictum est, contingunt. Quibus enim crus suspensum est, et qui nihil laborant, iis vel maxime imminuuntur, minimum vero, ubi plurimum ingressu utuntur. Crus tamen integrum non modo nihil utilitatis consequitur, verum etiam deformius redditur, si affecto crure ad terram innixi utantur. Illi enim dum subservit, tum in exteriorem partem coxendicem prominere, tum poplitem inflecti, necesse est. Quod si affecto crure terram non contingat, sed eo suspenso scipioni innitatur, eo sane pacto crus integrum robustius evadet, cum et naturaliter habeat, et exercitatione manent l'une et l'autre leur nourriture, parce qu'elles travaillent chacune également. On se jette en marchant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les fesses sont relevées en bosse de chaque côté, à cause de la saillie des deux fémurs. On reste droit de tout le tronc au-dessus de l'ischium, à moins qu'il ne se soit fait une carie aux extrémités des os, comme on l'a vu quelquefois. S'il n'arrive rien autre, on jouit d'ailleurs d'une bonne santé. Le reste du corps ne prend cependant pas sa taille ordinaire, à la réserve de la tête.

30. (*Luxation du fémur en arrière.*) Lorsque la tête du fémur, en se luxant, se porte en arrière, ce qui est rare, on ne peut tendre la cuisse, ni guère le jarret. On parviendra à tendre, avec peu de peine, la cuisse à l'aine et au genou, lorsque la luxation sera ancienne. Ceci doit être bien retenu; cela aura son usage, et c'est digne de remarque. On ignore communément que ceux même qui n'ont aucun mal ne sauraient tendre le jarret, sans faire l'extension à l'aine, à moins qu'ils ne lèvent beaucoup le pied, et qu'ils le peuvent en élevant le pied. Dans le cas de la luxation en arrière, on ne peut non plus fléchir le jarret; ou bien c'est avec beaucoup de peine, et en fléchissant la cuisse à l'aine dans le même temps.

(*Remarque notable sur les sympathies.*) Le corps humain présente bien d'autres dépendances pareilles, soit dans les extensions des nerfs, soit dans l'action des muscles, et dans plusieurs fonctions qui sont mutuellement liées avec d'autres, et qui méritent plus d'être observées qu'on ne le pense communément. Il y a de ces dépendances dans le mouvement des intestins, dans le jeu de tous les viscères du bas-ventre, surtout dans les spasmes et dans les déplacements de la matrice çà et là. Nous en parlerons dans un autre traité (1). On y verra plusieurs phénomènes sympathiques, analogues à celui dont je parle. Pour revenir à mon sujet, je disais que dans le cas de la luxation qui nous occupe, on ne peut étendre le jarret. J'ajoute que la jambe se trouve plus courte pour deux raisons : et parce qu'on ne peut pas l'étendre, et parce que l'os de la cuisse se trouve enfoncé dans les muscles fessiers. Telle est la disposition de l'ischium et de la tête, ainsi que du col du fémur; que ces deux-ci doivent remonter dans les chairs en glissant le long de l'ischium, quand la tête du fémur sort de l'articulation, se trouvant poussée en arrière. On pourra cependant

(1) Même note ici qu'à la page 244.

gis corroboretur. Cæterum hæc ad artem medicam nihil pertinere, dixerit fortasse quispiam. Nimirum quid attinet de his, quæ nullam amplius curationem admittunt, copiosiorem adhuc doctrinæ sermonem facere? Istud vero plurimum refert. Eadem enim notione, cum ista inter se separari nequeant, comprehenduntur. Danda siquidem opera est, ne, quæ curationem admittere possunt, incurabilia evadant, prospicientes, quanam potissimum ratione prohibeamus, quo minus eo deveniant, ut incurabilia reddantur. Quæ vero nullam curationem admittunt, prospicere etiam oportet, ne maxime noxa efficiantur. Prædictiones autem splendidæ et laude dignæ ex eo existunt, quod dignoscimus, quonam, et quanam ratione, aut quando res quæque exitum habitura sit, sive eo tendat, ut curationem recipiat, sive curationis spem adimat. At quibus vel a primo ortu, vel alioqui, dum adhuc augentur, articulus hoc modo in posteriorem partem prolapsus, ac minime reconditus fuerit, sive per vim, sive per morbum hic casus inciderit (multæ namque luxationes hujusmodi per morbos fiunt, quibusnam vero in morbis ista contingant paulo, post scribetur). Si prolapsus igitur articulus restitus non fuerit, os femoris breve quidem redditur, crus autem universum, eo, quod nulli est usui, vitiatur et incremento destituitur, longeque gracilius evadit, quod nihil ad usum cedit. In iis etiam poplitis articulus vitium sentit. Nervi namque ex prædictis causis intenduntur. Ideo neque poplitis articulum extendere possunt, quibus hunc in modum coxa elapsa est. Quæcunque enim (ut breviter dicam), corpori usum aliquem præstant, ea, si quis in eo laboris genere, quod cuique est consuetum, moderate exerceat, hac quidem parte bene valent, augentur, et ad maturam senectutem perveniunt; sin contro otientur, neque in usum veniant, morbis patent, incremento privantur, celeriterque consenescunt. Inter quæ maxime id articuli et nervi sentiunt, si in usum non veniant. Iis igitur de causis hoc in luxationis genere majorem, quam in cæteris, noxam accipiunt. Crus namque totum, tum quod ad ossium, tum quod ad carnium naturam spectat, incremento destituitur. Ii ergo, ubi in viros evaserunt, crus suspensum et inclinatum habentes, super altero, baculo uno, aut etiam altero innixi, feruntur.

At quibus priorem in partem femoris caput prolapsum est (quod paucis contin-

fléchir la cuisse, si la douleur n'en empêche point. La jambe et le pied paraissent assez droits, n'inclinant guère ni vers la droite ni vers la gauche. Les chairs semblent au toucher un peu plus molles près des aines, vers l'endroit dont la tête du fémur se trouve le moins éloignée. Sur le derrière, on la sent en la touchant; elle fait faire une bosse marquée aux fesses. Tels sont les signes de la luxation du fémur en arrière. — Si la luxation est arrivée dans l'âge fait, sans qu'il ait été possible de la réduire, l'on pourra marcher avec le temps, après que les douleurs seront dissipées et que le fémur sera habitué à des mouvements dans sa loge; mais en marchant, on est obligé de fléchir beaucoup le corps aux aines, en deux sens différents, pour deux raisons. De côté, parce que la jambe est plus courte, comme je l'ai déjà dit; en avant, parce qu'en marchant on ne touche presque point la terre du talon. Si l'on voulait essayer d'appuyer de tout le pied, seulement un instant sans le secours d'un bâton, ou d'autre chose qui soutînt le corps par derrière, on serait aussitôt renversé sur le dos; le poids des fesses et de la cuisse déplacée en arrière, faisant passer la ligne du centre de gravité en delà de la plante du pied et du talon. On ne peut donc y appuyer dessus, à moins qu'on ne penche le corps en avant, et en pliant au génou la cuisse saine; car, pour marcher, on a besoin de soutenir de la main le haut de la cuisse du côté malade à chaque pas, ce qui ne se peut sans plier un peu les hanches; la cuisse malade ne saurait porter le poids de tout le corps, quand l'autre est en l'air, s'il n'était supporté en partie dans le même temps par la main, au défaut d'une bonne articulation. Celle qui s'est formée est, dans ce cas, au derrière de sa place naturelle. On parvient cependant à marcher sans bâton, quand on s'y est habitué; car la plante du pied reste plate, sans incliner en dehors. Cela fait qu'on n'a pas besoin d'un contr'appui. Au lieu de se soutenir de la main sur la cuisse, on prend, si l'on veut, une canne, ou même une béquille, qui se place sous l'aisselle du côté malade, et l'on marche alors plus droit; mais on n'appuie point du pied à terre. Quand on veut appuyer du pied, il faut se servir de la canne; on est alors obligé de plier le corps à la ceinture. L'atrophie a lieu dans ces luxations, pour les mêmes raisons que dans les précédentes. Mais chez ceux qui tiennent la jambe habituellement en l'air, sans la faire travailler, elle maigrit davantage; chez ceux qui s'en servent beaucoup, elle ne maigrit nullement. Quand on se

git), ii perfecte quidem crus extendere possunt, incurvari vero ad inguen minime. Quin et laborant, si poplitem inflectere cogantur. Crus vero longitudine æquale conspicitur, idque ad calcem maxime. Sed pes summus minus aliquanto in anteriorem partem propendere potest. Crus autem universum naturalem rectitudinem servat, neque in hanc vel illam partem tendit. Dolore quoque ii statim præcipue afficiuntur, urinaque inprimis potius, quam aliis in luxationibus supprimitur. In his enim femoris caput proxime ad insignes nervos incumbit, et ad inguen quidem intumescunt, isque locus contentus conspicitur, ad nates autem in rugas magis contractus et summe gracilis. Atque hæ quidem dictæ sunt notæ eorum, quibus hunc in modum femur prolapsum est. Quibus igitur jam adultis articulus hic elapsus reconditus non fuerit, ii, ubi dolor conquieverit, et articulus eo in loco, in quem excidit, verti assueverit protinus fere erecti absque baculo ingredi possunt, idque admodum erecti, nimirum cum affectum crus neque ad inguen, neque ad poplitem facile incurvare queant. Ideoque, quod ad inguen flecti nequeunt, toto crure ad ingressum magis erecto, quam cum valebant, utuntur. Interdumque pedem per terram trahunt, ut, qui superiores articulos non facile inflectant, et toto pede inambulent. Neque enim minus hi calce, quam anteriore pedis parte incedunt. Quod si multum progredi possent, vel plane calci insisterint. Nam et bene valentes, quo longius iter faciendo procedunt, hoc magis calci insistunt, pede uno defixo, alterum attollentes. Quibus ergo hoc modo luxatio contigit, ii magis adhuc calce, quam pedis parte anteriore impingunt. Pedis enim pars anterior, cum crus reliquum extentum est, non æque ac si inflexum fuerit, in priorem partem flecti potest. Neque contra pessimus reddi potest, crure inclinato, veluti extento. At crus quidem, cum bene valet, quomodo diximus, a natura constitutum est. Cum vero prolapsus articulus repositus non fuerit, ob commemoratas causas, velut dictum est, ii inambulant. Ad nates tamen, et carnosam tibiæ posteriorem partem, atque e regione posterioris partis, crus altero gracilius redditur. At quibus tenella adhuc ætatate sic luxatus articulus reconditus non fuerit, vel a prima origine id contigerit, iis quoque femoris os aliquanto magis, quam tibiæ aut pedis, imminuitur. Carnes tamen omni ex

réduit à marcher des mains à terre, la jambe du côté sain, qui n'est alors d'aucun service, se déforme entièrement; la cuisse saine, obligée d'aider la malade, se courbe, et la jambe contracte l'état habituel de flexion au jarret. Si l'on tient la jambe du côté malade habituellement en l'air, en se servant de la béquille, le côté sain prend plus de nourriture, et il se fortifie par l'exercice. Quelqu'un dira, peut-être, que tout ceci est étranger à la médecine. A quoi bon insister long-temps sur des états incurables? Je réponds qu'on le doit. Les divers états se tenant par le même lien, on ne peut les séparer; il faut d'ailleurs connaître, au sujet des maux incurables, comment ils s'engendrent, afin de tâcher de les prévenir toutes les fois que c'est possible. Il faut les connaître aussi, pour les empêcher de devenir plus graves; pour en faire des pronostics clairs et certains, dans lesquels on distingue les issues des divers états, quels sont ceux qui admettent la guérison et ceux qui n'en admettent point. — Quand la luxation en arrière est de naissance, ou qu'elle s'est faite durant l'âge de l'accroissement par quelque accident, ou à la suite d'une maladie, (car des maladies en occasionent souvent de cette espèce, et nous dirons ailleurs quelles sont ces maladies) si on ne réduit la luxation, le fémur reste court. Toute la cuisse s'altère, elle s'atrophie par le non-usage. L'articulation du jarret s'altère aussi; les nerfs sont dans un état de tension, par les raisons déjà dites. On ne peut néanmoins tendre bien le jarret, à cause des douleurs. Pour le dire sommairement, toutes les parties du corps dont on fait usage, et qu'on tient dans un exercice modéré pour les besoins auxquels elles sont destinées, se maintiennent en bon état, prennent leur accroissement et parviennent lentement à la vieillesse. Celles dont on ne se sert point, qui restent dans l'inaction, contractent un état maladif, ne croissent point et vieillissent vite; cela arrive surtout aux articulations et aux nerfs que l'on n'exerce plus. On le voit dans cette espèce de luxation, tout comme dans les autres. Toute la jambe perd de sa nourriture, tant pour ce qui concerne les os que pour ce qui concerne les chairs. On est, lorsque l'âge de l'adolescence a passé, réduit à la nécessité de porter le corps appuyé sur un bâton d'un côté, ou même de tous les deux.

31. (*Luxation du fémur en avant.*) Mais ceux dont le fémur est luxé en avant, ce qui n'arrive que rarement, peuvent tenir la jambe très-bien tendue, et ils ne sauraient fléchir la cuisse à la ceinture; ils

parte, præsertimque ex posteriore regione, imminuuntur, vel ut jam supra dictum est. Qui ergo recte educati fuerint, ii, dum augentur, crure quidem, etsi altero aliquantum breviore, uti possunt, baculo tamen, qua parte crus læsum est, innitentes. Neque enim absque calce imam plantam ad usum demittere admodum queunt, quod in aliis claudicationibus quibusdam licet. Cujus rei ea causa est, quam paulo ante retulimus. Idcirco igitur baculo insuper indigent. At qui neglecti fuerint, neque crus in terram demittunt, sed suspensum habent, iis ossa quidem, quod ad incrementum attinet, potius, quam iis, qui eo utuntur, imminuuntur, carnes vero multo etiam magis.

CAPUT IV.—De luxationibus femoris, patellæ, cruris, pedis, digitorum et pedis et manus, earumque curatione.

Circa articulos autem, quod ad directionem spectat, crure ii aliquanto magis capti sunt, quam quibus aliter luxatio contigerit.

In summa igitur articuli, qui prolabuntur, et luxantur, non eodem semper modo excidunt, et luxantur, sed interdum quidem longe amplius, interdum vero multo minus. Et qui quidem longe amplius luxantur, aut excidunt, majore molestia in totum recunduntur, ac nisi reponantur, in his ossa, carnes, corporis habitus, et magis ac manifestius debilitantur, et depravantur. At ubi minus prolabuntur, et luxantur, hæc quidem ossa facilius reconduntur, cumque frustra tentata aut neglecta repositio fuerit, iis minores, magisque innoxæ, quam quibus paulo ante dictum est, debilitates contingunt. Atque in reliquis quidem articulis per sane multum interest, major ne interdum, an minor luxatio fiat. Verum tum femoris, tum brachii capita, quam simillimas inter se utraque luxationes patiuntur. Cum namque rotunda sint, simplicem ac levem rotunditatem habent. Sinus autem ea excipientes rotundiores sunt, iisque adaptantur. Quo fit, ut articuli dimidium in his suo loco excedere non possit. Ob rotunditatem enim, aut exteriorem in partem, aut interiorem luxabitur. Ergo, quod ad præsentem sermonem attinet, in ont même de la peine à faire la flexion au genou. La longueur de la jambe ne paraît point altérée, si on a égard à la situation des talons ; mais la pointe du pied reste un peu courbée vers le bas. La jambe est droite sans s'incliner de côté ni d'autre; ce cas est le plus douloureux. L'urine s'y supprime plus facilement que dans les autres luxations. La tête du fémur se niche près de nerfs très-importants. Cet os fait une élévation à l'aine, où l'on trouve une tension ; les fesses sont ridées et maigres. Tels sont les signes de la luxation du fémur en avant. Si elle arrive dans l'âge fait, on peut marcher presque droit et sans canne, après que les douleurs ont cessé, et que la tête du fémur a contracté l'habitude du mouvement dans le lieu qu'elle s'est pratiqué. On porte même le corps très-droit ; car on ne fléchit ni à la ceinture, ni au genou. Ce défaut de flexion à l'aine fait qu'en marchant on tient toute la jambe plus droite que si l'on n'avait pas de luxation. On traîne un peu le pied sur la terre, faute de pouvoir lever la cuisse et la jambe. On marche donc sur toute la plante du pied, non sur la pointe ; car on n'appuie pas moins du talon, que si l'on n'avait aucun mal. Si même on pouvait, dans cet état, marcher longuement, on finirait par n'appuyer que du talon. Les personnes qui n'ont point de luxation, à mesure qu'elles marchent davantage, appuient plus du talon en élevant l'autre pied. Celles qui sont luxées de l'espèce de luxation dont il est maintenant question, touchent la terre du talon plus que du devant du pied. La pointe du pied ne peut pas se tendre aussi facilement quand on a la jambe tendue, que lorsqu'on l'a fléchie; et tout le pied ne s'aplanit pas aussi bien quand on a la jambe fléchie que lorsqu'on la tient tendue. Telle est la dépendance du pied vis-à-vis de la jambe, dans l'état naturel. Ceux en qui le fémur est luxé en avant marchent donc en la manière que je viens de dire, par ces raisons. La fesse et le mollet de la jambe du côté malade sont plus maigres. — Lorsque la luxation s'est faite dans l'enfance, et qu'elle n'a point été réduite, ou qu'elle est de naissance, le fémur prend moins d'accroissement que n'en prennent les os de la jambe et ceux du pied ; il en prend cependant plus que dans les trois autres espèces de luxation. Les chairs perdent de leur nourriture dans tout le membre, mais surtout à la partie postérieure de la cuisse, comme j'ai déjà dit. Si l'on a eu soin de l'éducation de l'enfant, il pourra, en grandissant, se servir de la cuisse, quoique plus courte que l'autre, et marcher

totum jam prolabuntur, alioqui minime excidunt. Interdum tamen ii magis quidem, interdum minus a naturali sede exsiliunt, magisque id femori, quam brachio usu venit. Nonnulla siquidem ex luxatis, quæ a primo ortu contigerunt, si parva luxatio fuerit, in naturalem statum redire possunt, præsertimque ad pedis articulos. Quibus a primo ortu crus varum efficitur, eorum plerique curari possunt, nisi magna admodum emotio exstiterit, aut etiam pueris ætate paulo amplius provectis ista contigerint. Quam celerrime his igitur curationem adhibere, optimum est, priusquam et pedis ossium, et carnis in tibia perquam magnus defectus contingat.

Vari igitur non uno modo, sed pluribus fiunt. Plerumque siquidem non ex tota sede sua elapso articulo, sed quod re aliqua detentus eo habitu assuevit, pes varus efficitur. In eorum autem curatione animadvertendum est, ut tibiæ quidem os ad malleolum, quod extra spectat, interiorem in partem propellatur et dirigatur, contra vero os calcis e directo exteriorem in partem repellatur, quo ossa, quæ exstant, tum circa medium, tum circa transversum pedem, inter se concurrant. Digiti vero, una cum pollice, interiorem in partem repente inclinentur, atque hunc in modum cogantur. Adhibito autem cerato, quod copiosam resinam recipiat, et spleniis et fasciis mollibus, neque paucis, neque admodum appressis, deligatio instituenda, neque aliter fasciæ circumducendæ, quam si pes manibus componeretur, quo pes paulo magis ad valgum spectare videatur. Tum solea quædam, ex corio non admodum duro, aut plumbo paranda, eaque non ad cutem posita adalliganda, sed cum jam postremas fascias appositurus est. Ubi jam devinctus fuerit, unius cujusdam lintei, ex quibus deligatio constat, caput, ad fascias, quæ in inferiore parte pedis exsistunt, e regione parvi digiti assuendum, deinde sursum intendendum, ut dum moderate habere videatur, supra carnosam tibiæ partem posteriorem prominentem circumducatur, atque ita firmiter collocatum hæreat. Ad summum, quasi quis ceram fingat, ea ad justam naturam distenduntur, manibus, nec non deligatione, in naturalem statum reponantur, neque magna vi, sed leniter cogantur. Ita vero fasciæ assuendæ, ut, quemadmodum opus est, membrum excipiatur. droit, en s'appuyant sur une canne du côté malade. Il n'est guère possible, dans ce cas, d'appuyer du pied à terre, sinon avec le talon, quoiqu'on le puisse dans d'autres cas qui font boiter. J'en ai exposé les raisens ci-dessus, et c'est là ce qui oblige à se servir d'une canne. Lorsque l'éducation de l'enfant a été négligée, il ne se sert point de la jambe pour l'appuyer à terre ; il la tient en l'air. Les os prennent moins de nourriture que s'il s'en servait ; les chairs, pareillement, acquièrent moins de consistance. Quant aux articulations, elles s'ankylosent plus tôt que dans les autres espèces de uxation du fémur.

32. (*Réflexions générales sur les luxations et sur les bancroches.*) Je dirai en somme, que les luxations complètes et incomplètes ne sont pas toujours les mêmes. Il y a dans chacune le plus et le moins. Quand la luxation parfaite ou imparfaite est plus forte, la réduction est plus difficile. Si on ne peut l'obtenir, les ankyloses et les autres accidents sont plus considérables, soit en ce qui concerne les os, soit pour la violence faite aux muscles et pour la difformité du membre. Quand la luxation parfaite ou imparfaite est moindre, la réduction est plus facile. Si l'on n'y réussit pas ou si on la néglige, les ankyloses sont moindres et moins fâcheuses que dans les cas dont nous parlions plus haut. Les articulations mettent encore des différences pour le plus ou le moins, dans les luxations complètes et dans les incomplètes. Les articulations de la tête du fémur et de celle de l'humérus sont telles que leurs luxations, soit complètes, soit incomplètes, ont entre elles beaucoup de ressemblance. Les extrémités de ces os sont rondes, elles ont une épiphyse terminée en forme de demi-globe ; les cavités qui la reçoivent sont creusées en la même forme. Cela est cause que la luxation ne peut guère s'y faire à demi. Quand la tête a commencé à se dégager, elle doit achever de glisser en s'éloignant de la circonférence, pour rentrer ou pour sortir. Elle sort donc entièrement, ou ne sort point du tout. Dans le premier cas, elle prend des positions plus ou moins éloignées de la naturelle ; cela arrive surtout à l'humérus. — On voit certaines luxations qui sont de naissance, et qui, si elles ne sont pas bien grandes, peuvent être réduites, principalement celles des os du pied. Les jambes de ceux qui naissent bancroches peuvent être ordinairement redressées, pourvu que la courbure en dehors ne soit pas forte. Ce défaut se guérit aussi quand il est contracté dans l'enfance. Il faut y remédier promptement, avant que le mal ne s'invétère et

Nam et aliæ claudicationes alium excipiendi modum postulant. Tum calceus plumbeus parandus, supra vinculum inducendus, eo modulo, qualem Chiæ crepidæ habebant. Verum neque eo opus est, si quis recte manibus componat, tum rectam fasciarum deligationem adhibeat, tum recte excipiat. Atque hæc quidem est curatio, quæ neque sectionem, neque ustionem, neque aliam varietatem ullo modo postulat. Ista namque opinione celerius curationi cedunt. Tempore tamen superanda sunt, quoad justo habitu corpus incrementum acceperit. Cum vero calcei ratio ineunda erit, accommodatissimi erunt calcei, arbylæ dictæ, quibus lutum calcatur. Hoc namque calceamenti genus minime a pede superatur, sed ipsum potius continet. Maxime quoque accommodata est cretensis calceamenti ratio.

At vero quibus tibiæ ossa luxata, accedente vulnere, commissura, quæ est ad pedem, penitus eminent, ea sive intro, sive extra vergant, minime reponenda sunt, sed sinenda, ut, qui velit, ea reponat medicus. Id enim manifesto nosse oportet, eos, quibus ista reposita permanserint, interituros, paucisque diebus duraturos. Convulsione namque sublati, pauci diem septimum superant. Sed et pes, et tibia, ad gangrænam deveniunt, eaque sic affore, certo nosse, convenit. Ac neque veratrum, eodem die exhibitum, iterumque epotum, mihi videtur auxilio futurum, proxime tamen, si quid aliud, facere, quod certe non existimo. Quod si neque reposita, neque ab initio tentata fuerint, eorum plerique supersunt. Tibia vero, et pes, eo, quo æger velit, modo obfirmanda, tantum ne dependeant, neve moveantur. Curatio vero cerato, quod picem habeat, et spleniis, vino madentibus, paucis, non admodum frigidis, instituenda. Frigus namque in hujusmodi affectibus convulsionem arcessit. Accommodata quoque est curatio per betæ folia, aut tussilaginis, aut alterius hujusmodi, in vino nigro austero semicocta, ulceri, adjectisque partibus imposita. Ulcus autem ipsum cerato tepido illinendum. Quod si tempus hibernum sit, lanæ quoque sordidæ, vino et oleo tepido, madentes imponendæ, ac desuper irrigandæ. Neque omnino quidquam deligandum, aut circumponendum. Probe enim nosse convenit, hujusmodi affectibus appressionem, et pondus, omnem afferre noxam. Accommodata autem ad ea nonnulla sunt ex medicamentis, quæ ne devienne considérable, tant aux os du pied qu'aux muscles de la jambe. Il y a plusieurs manières d'être bancroche. La plupart sont sans luxation, du moins complète. Cela tient uniquement à la situation du pied qui se tourne. On doit y opposer les secours de l'art, repousser et redresser les jambes aux malléoles, faire rentrer en dedans ce qui se porte au dehors, assujettir le péroné en dirigeant convenablement ce qui le force à se porter hors de sa place; de manière que le tout soit maintenu droit et sans saillie, dans sa situation naturelle, tant dans le milieu du pied que dans les bouts; arranger les doigts de façon qu'ils se dirigent successivement vers le gros orteil; après quoi on assujettit le tout avec des compresses enduites d'un cérat chargé de résine, et avec des bandes larges, point trop serrées. Ce bandage doit être fait tout comme si l'on voulait former artistement un pied avec l'adresse des mains, en lui donnant cependant un peu de courbure, dans le sens contraire à celle qu'il avait prise. On a une semelle de cuir qui ne soit pas bien dur, ou de plomb; on la met, non sur la chair, mais par-dessus le bandage, avant de faire le dernier tour de bande. En finissant, l'on arrête un des bouts de la dernière bande près du petit orteil, avec un point de couture. On dirige l'autre bout insensiblement vers le gras de la jambe, pour l'y arrêter fixement de même. En un mot, on doit faire comme si l'on formait un pied de cire, et sa jambe, disposant tout l'extérieur de la manière la plus naturelle, redressant, avec les mains, ce qui a besoin d'être redressé, lâchant et pressant à propos, sans rien forcer par le bandage, qui doit seulement être superposé. On fait des points de couture aux bords des bandes, afin d'avoir comme un moule qui tient la partie dans la situation qu'on veut donner; car il y a diverses manières d'être bancroche, ainsi que je l'ai déjà dit. On met ensuite par-dessus le bandage la semelle de plomb, comme s'en servaient ceux de l'île de Chio. On n'en aura même pas besoin, si l'on a bien dressé la partie, si le bandage est bien fait, et si le tout est dans une bonne position. Tel est le traitement. On voit qu'il n'y faut ni couper, ni brûler, ni faire d'autre opération. Il remédie au mal plus promptement qu'on ne l'imaginerait. On doit cependant le continuer jusqu'à ce qu'il se soit fait quelque accroissement dans la forme convenable. Lorsqu'il sera temps de prendre des souliers, on chaussera le pied avec ce que nous appelons *patins à boue;* ceux-ci ne cèdent point à la mauvaise forme que le pied donne souvent

cruentis vulneribus imponuntur, ea nimirum, quibus convenit, ut lanæ impositæ vino madentes diutius permaneant. Ex iis vero medicamentis, quæ cruentis vulneribus admoventur, quæcunque intra paucos dies solvuntur, et quæ resinam recipiunt, non æque ut illa, accommodata exsistunt. Horum enim ulcerum purgatio, cum multo tempore madeant, in longius tempus protrahitur, atque ex iis nonnulli utiliter deligantur. Nosse tamen certo convenit, necesse esse, hominem turpiter claudicare, cum pes superiorem in partem retrahatur, luxataque ossa extra eminere conspiciantur. Neque enim ullum ex his ossibus fere, nisi paululum quid, nudatur, neque abscedit, verum tenuibus, imbecillisque cicatricibus obducitur, idque, si longo tempore quieverint; alioqui periculum est, ne aliquod ulcusculum, quod curationem non recipiat, relinquatur. Verum quod ad præsens institutum attinet, qui hac ratione quidem curantur, servantur. At ubi repositus articulus remanserit, intereunt.

Eadem quoque ratio est, ubi cubiti ossa ad manus articulum facto vulnere, vel interiorem in partem, vel exteriorem, emineant. Certo enim tenendum est, eum, cui recondita ossa permanserint, supra posito mortis genere intra paucos dies interiturum; quibus vero neque reposita sunt, neque repositio tentata, eos multo plures superesse. His autem, quæ dicta est, curatio idonea exsistit, Claudicationis quoque habitum deformem, manusque digitos imbecillos, et inutiles reddi, necesse est. Ubi namque interiorem in partem ossa luxantur, digiti inflecti, si in exteriorem, extendi nequeunt. At quibus tibiæ os ad genu, accedente vulnere, vel ad interiorem, vel ad exteriorem partem foras eminet, id si recondatur, magis quidem eos adhuc præcipitat, quam cæteros, licet etiam illis periculum intendatur. Verum si non reposito osse curationem adhibueris, hac sola quidem ratione spes salutis superest. Eo autem majus conjunctum periculum hæc ossa habent, quo superiora, ac validiora, a robustioribusque prolapsa fuerint.

Quod si os femoris ad genu cum ulcere luxetur, id, si repositum quidem perman-

aux souliers ordinaires; au contraire, ils contiennent le pied. Les brodequins de Crète sont encore d'un bon usage.

33. (*Luxations avec plaie, et saillie de l'extrémité des os luxés.*) Toutes les fois qu'il y a luxation à l'articulation du pied avec la jambe, et plaie, si les bouts des os saillent au dehors, il faut s'abstenir de travailler à faire la réduction. Laissez la entreprendre à celui qui aura cette témérité. On doit savoir qu'après la réduction, si elle persiste, le malade mourra ou ne vivra que peu de jours (1) : peu passeront le septième ; ils meurent avec des convulsions; la gangrène se met aussi au pied et à la jambe. On peut être assuré que les choses se passeront comme je le dis. Je ne crois d'aucune utilité, ni de donner l'ellébore le même jour, ni de le répéter le lendemain. Cela pourrait être bon s'il y avait quelque chose de pareil à faire; mais je ne le crois point. La plupart réchappent pourvu qu'on n'ait pas travaillé à la réduction. Il faut laisser le pied et la jambe s'arranger comme le voudra la nature, pourvoir seulement à ce que la partie ne reste point pendante et ne reçoive pas de mouvement, y mettre du cérat fait avec la poix, des compresses imbibées de vin, qui ne soient guères froides : le froid dans ce cas donne des convulsions. Les feuilles de bette ou de tussilage, ou autres pareilles, à demi cuites dans du gros vin noir, sont d'une bonne application, tant sur la plaie que tout autour, après l'avoir enduite d'un cérat liquide. Si c'est dans l'hiver, on met de la laine surge trempée dans un mélange de vin et d'huile, dont on l'arrose par-dessus, sans mettre de bandage ni apposer autre chose. On doit savoir que toute espèce de ligature et de poids est ici un mal. On emploie utilement aussi quelques balsamiques, de ceux qui se mettent aux plaies fraîches. On laisse pendant long-temps la laine surge imbibée de vin. Les balsamiques qui s'évaporent promptement, et dans lesquels il entre de la résine, ne sont pas autant adapté à cet état que l'application de la laine. La mondification de ces sortes de plaies est très-lente; elles fournissent

(1) On ne regarde pas aujourd'hui la réduction dans les cas des luxations avec plaie et saillie des os luxés comme aussi absolument dangereuse et mortelle qu'Hippocrate le croyait, fondé sans doute sur un grand nombre d'observations qui le lui avaient persuadé. Notre ville présenterait seule plusieurs exemples de ces cas très-effrayants où la réduction a parfaitement réussi.

serit, majore adhuc vi, et celerius, quam supra dicta, hominem præcipitat, repositum vero non majore periculo caret, quam superiora, una tamen hæc salutis spes est. Eadem ratio est, et in articulis, ad cubiti gibbum, et in cubito, et in brachio. Ex his enim, ubi luxata cum ulcere eminent, ea omnia si reconduntur, mortem, non reposita spem salutis afferunt. At iis, qui evadunt, claudicatio adest. Articuli autem superiores, si recondantur, mortem magis afferunt. Sed et iidem non repositi periculum majus habent. At si, cui superiores articuli luxati cum ulcere foras emineant ii, utcunque recondantur, mortem magis afferunt, non repositi quoque majori periculo sunt expositi. Sed et quænam curatio mihi maxime accommodata esse videatur, jam exposita est. Jam vero quibus digitorum, aut pedis, aut manus articuli luxati, cute vulnerata excesserint, osse non fracto, sed ab ipsa connexione avulso, iis, si repositi permanserint, convulsionis quidem periculum, nisi recta curatio adhibeatur, impendet. Operæ pretium tamen est, ubi prædixeris, multa cautione, et diligentia opus esse, ad repositionem aggredi. Facillima autem, maximeque efficax et artificiosa est repositio, quæ per vectis molitionem fit, velut etiam supra in ossibus fractis, et eminentibus dictum est. Deinde quam maxime quiescere convenit, ac decumbere, modicoque cibo uti. Præstat quoque et levi aliquo medicamento sursum purgare. Ulcus autem aut medicamentis, quæ cruentis vulneribus protinus imponuntur, et perfundi sunt idonea, curandum est, aut buphthalmi foliis, aut iis, quæ fractis calvariæ ossibus subveniunt, nihilque, quod valde sit frigidum, admovendum. Ac primi quidem articuli minimum periculo sunt obnoxii. Superiores majus periculum habent. Eodem autem, vel certe postero die recondendi sunt, tertio aut quarto minime. Quarto enim die recrudescentis mali notæ maxime eduntur. Quibus ergo non protinus reposito contigit, hi dies transmittendi sunt. Quidquid enim intra decem dies reconditum fuerit, contineri solet. Quod si recondito articulo convulsio accedat, is protinus expellendus est, et calida subinde perfundendus, totumque corpus, tum præcipue circa articulos, calide, blande, ac molliter continendum. Verum inclinatum magis, quam intentum totum corpus esse convenit. Exspectandum tamen est, ut reconditi digitorum articuli beaucoup d'humeurs. On peut quelquefois, sur la fin, y appliquer un bandage. On ne doit pas ignorer que, de nécessité, le blessé restera cruellement estropié; l'on verra le bout des os saillants au-dehors. L'os d'ordinaire ne s'exfolie pas ou fort peu; il ne se carie point, mais il se recouvre de quelques légères cicatrices qui sont très-faibles. Il faut pour cela tenir pendant long-temps la partie dans un parfait repos, sinon on s'expose à quelque ulcère incurable. Telle est la manière de traiter le cas dont nous parlons, pour tâcher de conserver la vie. Si on fait la réduction, et si elle persiste, la mort est assurée. — J'en dis autant de la luxation au poignet avec plaie et avec saillie des bouts des os au-dehors. On doit être persuadé que la mort est aussi certaine si on fait la réduction et si elle persiste. Mais quand on ne réduit point la luxation, et que de plus on n'essaie pas de la réduire, plusieurs en réchappent. Le traitement convenable est celui que j'ai déjà exposé. Le membre reste fort défiguré. Si la luxation est en dedans, on ne peut point fléchir les doigts; si elle est en dehors, on ne peut pas les tendre. — Quand l'os de la jambe, dans une plaie au genou, sort en dehors, soit du côté interne, soit de l'externe, la mort est plus assurée si l'on entreprend la réduction que si on ne l'entreprend point; quoique cet état soit par lui-même très-dangereux, la seule manière de le traiter avec quelque espoir de conserver la vie est de ne pas tenter la réduction. Le mal devient d'autant plus grave que l'os dont il provient se trouve dans une partie plus élevée, qu'il est plus fort, et que celui avec lequel il s'articulait est plus fort aussi. Quand c'est le fémur dont la luxation occasionne la plaie au genou, si on en fait la réduction, et si elle persiste, la mort est plus certaine et plus prompte que lorsque c'est le tibia. Il y a moins de danger à traiter le mal sans essayer la réduction. Cette manière est même la seule qui donne espoir de conserver la vie. — Il en est de même de l'articulation du coude.

Enfin, pour me résumer, dans toute luxation avec plaie et saillie d'os, la réduction donne la mort. Si vous ne réduisez point, il y a quelque espoir de guérison; mais le membre sera estropié. Les réductions sont plus mortelles dans les articulations supérieures que dans les inférieures. Le danger est grand aux premières, quoique même on n'en tente point la réduction. Quand la luxation est aux articulations supérieures, avec plaie et saillie d'os, il y aura mort plus certainement si on réduit, grand danger

abscedere debeant. Plerumque enim ita contingit, si vel levis inflammatio subsit, adeo, ut nisi in imperitiæ culpam apud vulgum medicus incurreret, nihil omnino reponi oporteret. Atque ossa, quidem ad articulos foras eminentia, ubi recondun-tur, hunc in modum, velut dictum est, periculum adferunt.

At quæcunque ad digitorum articulos ex toto præciduntur, ea plerumque sunt innoxia, nisi quis sub ipso vulnere in animi deliquium incurrat, iisque ulceri-bus quævis curatio satis erit. Sed et quæ non ad articulos, verum ad aliam quan-dam ossium rectitudinem præciduntur, etiam hæc innoxia sunt, et adhuc cæteris promtiorem curationem recipiunt. Quæ item in digitis ossa fracta cute eminent, non ad articulos, et in pede, et manu, et in tibia nonnullis ad malleolos, et in cubito, quibusdam ad primam palmæ partem, plerumque citra noxam fiunt, si non protinus animi defectio oppresserit, aut quarto die febris assidua accesserit. Carnium tamen sideratione contingunt, et in vulneribus sanguinem profunden-tibus, et in valentibus constrictionibus, tum in ossium fracturis, plus æquo com-pressis. In aliis item, quæ vinculis vio-lenter intercepta fuerint, plerumque de-cidunt. Et ex his complures evadunt, nec non quibus in femore carnis et ossis pars aliqua excidit, et quibus in brachio. Minus autem ex brachio, et tibia cum quid decidat, hi adhuc facile tolerant, et supersunt. Quibus igitur fractis ossibus sideratione et denigrationes confestim contingunt, iis quidem, cum jam antea ossa cesserint, celeres corporis abrupti-ones fiunt, et quæ casura sunt, cito deci-dunt. At quibus integris ossibus denigra-tiones contingunt, iis quidem carnes celeriter etiam emoriuntur, ossa autem, tum qua parte nigrities terminatur, tum qua nudata sunt, tarde abscedunt. Partes autem corporis, quæ infra terminos de-nigrationis fuerint, ubi jam prorsus emor-tuæ fuerint, et dolorem non senserint, ad articulos auferendæ, ea cautione, ut ne vulnus inferatur. Nam ubi, qui exciditur, dolet, neque, dum, qua parte exciditur, corpus emortuum fuerit, ne sub dolore animus deficiat, admodum periclitatur. Ejusmodi vero animi defectiones multos jam confestim e medio sustulerunt.

si on ne réduit pas. Quel doit donc être le traitement? je l'ai déjà dit. — Quant aux luxations des doigts du pied ou de la main, sans fracture, avec la saillie des os que leur nature comporte, si on fait la réduction, il y a du danger qu'il ne survienne des convulsions, à moins que le mal ne soit bien soigné. On peut cependant la faire après avoir annoncé combien le mal exige de soins et de pré-cautions. La manière la plus aisée et même la plus efficace et la plus indus-trieuse pour obtenir la réduction est d'y employer un petit tour à manivelle, tel que nous l'avons dit ci-devant, en traitant des fracture (1). On doit ensuite prescrire un grand repos, faire garder le lit, nourrir peu. Il est très-bon de donner un émétique léger. La plaie sera traitée avec quelque balsamique, de ceux qui s'em-ploient sous forme coulante dans le pan-sement des plaies fraîches. On emploie les feuilles de l'œil-de-bœuf (buphthal-mum) et tous les remèdes usités dans le traitement des plaies de la tête avec frac-ture. On ne doit y mettre rien de froid. Le mal est peu dangereux aux dernières phalanges. La réduction doit être faite le même jour ou le second, point le troi-sième ni le quatrième; tous les symp-tômes s'irritent alors beaucoup. Quand donc la réduction n'a pas été faite dans le commencement, on laisse passer quel-ques jours; la réduction peut se faire utilement jusqu'au dixième. S'il survient des convulsions après la réduction, il faut la défaire aussitôt, arroser copieu-sement la partie, humecter tout le corps, le tenir chaud, l'oindre surtout aux ar-ticulations, et tenir l'endroit malade plu-tôt fléchi que tendu. Il est à craindre qu'il ne se fasse quelque abcès dans l'ar-ticulation malade pour peu d'inflamma-tion qu'on y aperçoive. En sorte que, si ce n'était la crainte de passer pour igno-rant aux yeux du peuple, on ne devrait guère entreprendre la réduction de la luxation, tant il est dangereux de la faire toutes les fois surtout qu'il y a sail-lie des extrémités des os luxés, avec plaies, comme je l'ai déjà souvent dit.

34. (*Continuation du même sujet et des cas avec gangrène.*) Quand les doigts sont entièrement déplacés de leur articulation, le mal est ordinairement sans danger, à moins qu'on ne tombe en syncope dans l'accident, et le traitement en est léger. Il en est de même quand les phalanges sont cassées net dans l'intervalle des ar-ticulations. Ce cas n'est point dangereux; il se guérit plus facilement encore que le précédent. Si les extrémités des os des

(1) Voyez le Traité des fractures, n° 14.

Ac femoris quidem os, hoc modo nudatum, octogesimo die abscedere vidi. Verum tibia huic homini vigesimo die circa genu detracta fuerat, mea autem sententia etiam citius. Neque enim simul, sed ut consultius quid fieret, visum est. Tibiæ vero ossa ex hujusmodi nigritie, quæ ex ipsis nudata fuerunt, fere ad mediam tibiam sexagesimo die mihi deciderunt. Curatio sane quidem curationi præstat, quo maturius, vel serius, nudata ossa decidant. Pressus item a pressu, et validitate, et imbecillitate differt, quo etiam celerius, aut tardius, nervi, carnes, arteriæ et venæ denigratæ emoriantur. Quæ enim non valide intercepta emoriuntur, ex his nonnulla ad ossium nudationes non deveniunt, sed in summo magis decidunt, in quibusdam vero neque nervus denudatur, sed magis summæ partes decidunt. Eas igitur ob causas tempus intra, quod horum singula judicatione solvuntur, certo numero comprehendere non licet. At certe ejusmodi curationes suscipiendæ sunt, quippe cum ad aspectum ipsum magis, quam ad medicationem, sint formidabiles. Iisque omnibus levis medicatio satis est. Ipsa enim per se sola solvuntur. Ea quoque in victu adhibenda diligentia, ut, quoad ejus fieri poterit, febri adversetur, et justo habitu corpus collocetur. Justus autem hic corporis habitus, ut neque in sublime sublatum sit, neque deorsum spectet, sursum tamen magis, idque præcipue, quoad circumcirca ex toto abruptum fuerit. Tunc enim profluentis sanguinis periculum impendet. Eam igitur ob causam vulnera declivia non collocari, sed contra debent, quandoquidem procedente jam tempore, atque ubi ulcera pura fuerint, non amplius accomodatus est hic habitus, sed recta positio, interdumque in declive tendens convenit. Temporis namque successu horum nonnullis ossis decessiones contingunt, atque ideo fasciis primum injectis, velut subligaminibus, opus habent. In his autem sperandum est, fore, ut procedente tempore cruentis dejectionibus corripiantur. Nam et plerisque in his, quæ denigrantur, et in sanguinis ab ulcere profusionibus, cruentæ dejectiones superveniunt. Atque id plerumque fit, jam judicatione absolutis denigrationibus et sanguinis eruptione. Ferturque id impetu largo et vehementi, sed neque multis diebus perseverat, neque lethale est. Nam neque ii cibos admodum aversantur, neque alias inedia conducit.

doigts cassés à quelque distance des articulations saillent au-dehors, on en fait la réduction sans danger. Il y a bien des fractures complètes des os au pied, à la main, à la jambe, aux malléoles, au coude, au carpe, qui, même près des articulations, sont souvent sans danger, pourvu qu'il n'y ait pas eu de syncope lors de l'accident, et que le quatrième jour il ne survienne point de fièvre continue. Cependant les chairs se gangrènent dans des plaies qui ont rendu beaucoup de sang (1), ou bien après de fortes contusions qui ont excessivement comprimé les os, y ont occasionné des fractures; ou après des constrictions de liens si violentes qu'elles sont suivies de la chute des os. Toutefois on échappe communément à ces cas sans y laisser la vie; comme aussi quand on perd une partie de la cuisse, tant de l'os que des chairs, ou une partie du bras. Les accidents sont moindres quand c'est une partie de la jambe ou de l'avant-bras, et on en réchappe plus facilement. — Lorsqu'à la suite des fractures il vient subitement des gangrènes avec noirceur de la partie, tout le corps dépérit; et si les os ont été emportés, les chairs qui doivent tomber se séparent promptement; mais si les os restent sains, quoique la partie devienne noire, les chairs se sépareront dans peu, et les os s'exfolieront lentement dans la partie où ils sont à découvert, là où la noirceur se termine. On doit emporter depuis l'articulation tout ce qui est au-dessous de la gangrène, ayant soin de ne pas toucher à ce qui a vie; car si l'on touche à ce qui est sensible en coupant dans un endroit qui ne serait pas encore entièrement mort, on s'expose à causer des douleurs qui jettent dans des défaillances. Or, les défaillances dans ces cas ont souvent donné la mort. J'ai vu un fémur à découvert, dans un cas pareil à ceux dont je parle, qui s'exfolia le quatre-vingtième jour. La jambe du malade avait été emportée au genou le vingtième, ce qui était trop tôt, à mon avis. Je pensais que le tout ne devait pas être séparé en même temps, mais qu'il fallait attendre encore pour plus de sûreté. Les os de la jambe, en un autre cas, se trouvant à découvert, tandis que les chairs étaient affectées de noirceur, s'exfolièrent le soixan-

(1) *Qui ont rendu beaucoup de sang.* Cela signifie sans doute *de grands délabrements, avec grande effusion de sang.* Car on sait que la gangrène n'est guère à craindre quand l'effusion de sang est abondante, à moins qu'il n'y ait un grand désordre dans l'état des parties.

At femur coxa elapsum, ubi interiorem in partem prociderit, hac ratione reconditur. Hæc quidem proba, et justa, et secundum naturam repositio est, sanequeadgloriam fere comparata, si quis hujusmodi ostentationem affectet. Homo a pedibus, ex transversa mediæ domus trabe, vinculo valido, molli tamen et lato suspendatur, quatuor inter se circiter digitis, aut etiam minus, distantibus. Supra genua quoque insuper lorum latum, ac molle, quod ad eamdem trabem pertingat, circumdandum. Crus vero affectum duobus digitis amplius, quam alterum intentum esse debet. Caput quoque duos fere cubitos, aut paulo amplius, aut minus, a terra recedat. Manus autem ad latera porrectæ re aliqua molli alligandæ. Eaque omnia supino decumbenti homini apparanda, ut quam paucissimo tempore suspensus maneat. Homine suspenso peritus aliquis, neque imbecillus, cubitum, inter femora trajectum, inter caput femoris elapsum, et interfemineum medium collocare debet, deinde altera manu ad eam, quæ est interposita conjuncta, rectus adstans, repente ad suspensi hominis corpus annexus, sublimis quam maxime æquabili libramento appendere. In hac sane reponendi ratione omnia, quibus secundum naturam opus est, suppeditantur. Nam et corpus ipsum suspensum suopte pondere extensionem facit, et qui appensus est, simul quidem extendendo caput femoris e regione sui acetabuli sublime ferri cogit, unaque cubiti osse molitionem facit, et in pristinam sedem retrudit. Vincula autem quam optime quidem accomodata esse oportet, id certe advertendo, ut qui sublimis appenditur, quam validissimus exsistat.

Quemadmodum igitur supra quoque dictum est, multum homini homo natura præstat, in eo, quod vel facilis, vel difficilis repositio fiat. Itemque cur multum intersit, supra, cum de humero ageremus, dictum est. Nonnullis enim absque ullo apparatu, sed ex modica intensione, quæ manuum directione fit, levique agitatione, femur intro revertitur. Multis etiam crus, qua commissura est, inflectentibus, id facta circumactione jam in suam sedem revertit. At multo sæpius evenit, ut non cuilibet cedat apparatui. Quocirca, quæ quidem in quavis arte in singulis plurimum præstant, scire convenit, in usum

tième jour à mi-jambe dans toute leur épaisseur. — Le traitement met une grande différence pour la célérité ou la lenteur de l'exfoliation quand les os sont à découvert. Les compressions plus ou moins fortes apportent bien des différences dans le temps que les nerfs, les chairs, les artères, les veines emploient à tomber en pourriture après que la noirceur a commencé. Quand la mort s'empare des parties qui n'ont pas été fort serrées, souvent elle ne pénètre pas assez profondément pour mettre les os à découvert; les nerfs mêmes quelquefois ne sont pas mis à nu. Il ne tombe que les chairs de la surface. Il est par conséquent impossible de déterminer avec précision le nombre de jours nécessaire pour la terminaison du mal. On doit toujours en entreprendre le traitement; il est plus effrayant que redoutable; on le voit se guérir presque de lui-même. On doit cependant faire observer un bon régime, afin d'éviter la fièvre autant qu'il est possible. Il ne faut pas manquer de tenir le corps dans de bonnes situations, c'est-à-dire ni élevé, ni penchant vers le bas. Il vaut encore mieux le tenir un peu élevé, jusqu'à ce que la séparation du mort avec le vif soit faite. Les hémorrhagies sont à craindre pendant ce temps; il ne faut donc pas que l'endroit malade penche vers le bas, mais en sens contraire. Après un temps suffisant, lorsque la plaie se nettoie, la situation doit être changée. On peut alors tenir le corps droit ou penchant vers le bas. Le temps amène les exfoliations et la nécessité des bandages. Il faut s'attendre qu'il pourra survenir des dysenteries. On en voit communément à la suite des gangrènes, comme aussi après les hémorrhagies causées par des ulcères. Cela arrive surtout quand la gangrène et les hémorrhagies sont déjà jugées. On a des selles précipitées et copieuses, mais la dysenterie ne dure que peu de jours; elle n'est point mortelle. Le malade conserve l'appétit, et il n'est point nécessaire de le mettre à un régime très-austère.

35. (*Réduction de la luxation du fémur faite en dedans.*) Passons à la manière de réduire la luxation du fémur, nous occupant d'abord du cas où elle s'est faite en dedans. Voici une méthode, bonne, directe, conforme à la nature; elle a même quelque chose d'éclat qui peut lui donner un mérite auprès de ceux qui l'aiment. On suspend par les pieds, à une poutre du plancher, la personne en qui est la luxation, avec une forte courroie souple et large. Les pieds doivent être séparés entre eux d'environ quatre doigts ou moins. On attache aussi au-dessus des

vero ea adhibere, quæ ad singula accommodari videbuntur. Extendendi ergo rationes etiam a me in superioribus dictæ sunt, ut ex his, quæcunquæ suppetet, in usum adhiberi possit. Vehementem enim in diversas partes extensionem fieri oportet, ut in alteram quidem crus, in alteram vero corpus adducatur. Nam si probe extensio fiat, femoris caput supra pristinam sedem sublime efferetur, sicque in sublime evectum non jam facile prohibeatur, quo minus in sua ipsius sede considat, adeo, ut etiam quævis molitio ac directio satis sit. Sed enim parcior extensio fieri consuevit, ideoque majorem molestiam repositio adfert. Neque ergo pedibus solum, verum etiam supra genu vincula injici, necesse est, quo non magis genu, quam coxendicis articulus deligatione intendatur. Atque hunc in modum ad pedes extensionem apparatam esse convenit. Sed et neque ad pectus solum, et alas, circumjecto vinculo, in diversa contentio fieri debet, verum etiam loro longo, duplici, valido, leni, ad interfemineum injecto, quod posteriore quidem parte juxta spinam porrigatur, anteriore vero per jugulum ad aliud initium contra tendat, ita vis adhibenda est, his quidem una parte, aliis altera distensionem molientibus, ita tamen, ne lorum, quod ad interfemineum demittitur, supra femoris caput porrigatur, sed inter caput et interfemineum medium deducatur. In ipsa vero extensione femoris quidem caput obnixo pugno exteriorem in partem propellendum. Quod si, qui trahitur, sublimis pendeat, inserta manu, eique altera conjuncta, simul quidem extendendum, et in exteriorem partem impellendum. Alius autem femur ad genu leviter interiorem in partem dirigat.

Operæ pretium vero esse, etiam supra dictum est, ut, qui in percelebri civitate medicinam factitat, lignum sibi comparet quadrangulum, sex fere cubitorum, aut paulo majus, latitudine bicubitali, cujus crassitudo dodrantalis satis est. Id præterea hinc et inde in longitudinem sectionem habeat, ne molitio convenientem altitudinem excedat. Postes insuper asellos continentes, breves, validos, utraque parte insertos habeat. Tum satis quidem est, si in dimidia ligni parte, nihil tamen prohibet, quo minus etiam per totum, quinque aut sex fossulæ longæ, quatuor genoux une autre courroie souple et large venant de la même poutre. On tend les courroies du côté du malade, d'environ deux doigts de plus que du côté sain. La tête est élevée au-dessus du sol de deux coudées, plus ou moins. Les bras sont liés mollement le long du corps. Durant qu'on fait cette préparation, l'homme est étendu sur son dos, afin de ne le tenir suspendu que le moins de temps possible. Dès aussitôt qu'il est en l'air, celui qui opère, qui doit être et capable et vigoureux, glisse sa main à l'entre-cuisse; il la porte au périnée et de là sur la tête du fémur, et, embrassant la moitié du bassin des deux bras, il se laisse aller subitement *avec le malade* dans la direction la plus convenable, d'un endroit élevé où ils étaient placés, et il ne se tient suspendu en l'air qu'un moment. La réduction s'obtient par ce moyen d'une manière tout-à-fait conforme aux lois de la nature. Le poids du corps fait l'extension; celui qui opère, durant le temps qu'il contribue à l'extension par son poids, place la tête du fémur vis-à-vis la cavité cotyloïde, se servant d'un de ses bras en guise de levier. Les courroies qui tiennent le malade en l'air doivent être bien disposées et très-fortes. — La diverse nature des hommes met, comme je l'ai dit, de grandes différences dans la difficulté ou la facilité des réductions. Je l'ai déjà observé en parlant des luxations à l'épaule (1). Il y a des gens dont le fémur se luxe à la plus petite occasion. Une légère extension avec quelque mouvement au moyen des seules mains suffit alors pour la réduction. Il y en a d'autres en qui la réduction s'opère par la simple flexion de la cuisse, en la roulant d'un demi-tour. Mais il arrive plus souvent qu'on ne peut parvenir à la réduction qu'avec beaucoup de peine. Il importe de connaître tous les puissants moyens que l'art fournit à cet effet pour les employer suivant le besoin. J'ai rendu compte ci-devant (2) des diverses manières de faire les extensions, afin qu'on puisse se servir de celle qui conviendra le mieux. La contre-extension doit être de même force que l'extension, tant au corps qu'à la jambe. Lorsque les extensions seront bien faites, la tête du fémur se remettra en sa place du moment qu'elle se trouvera libre, n'étant retenue par aucun obstacle. Dès qu'une fois elle est dégagée et que rien ne l'empêche de retourner à sa place, la plus petite impulsion dans sa direction, le plus léger

(1) *Suprà*, n° 7.
(2) Traité des fractures, n° 14.

inter se digitis distantes, incisæ sint. Quibus trium digitorum latitudo eadem que altitudo sufficit. In medio vero alte exsculptum cavum in quadratam figuram ad tres fere digitos, lignum habere oportet, in quod, ubi opus esse videbitur, lignum cavo accommodatum, superiore autem parte teres, defigatur. Defigendumque id, ubi conferre videbitur, medium inter femoris caput et interfemineum. Quo erecto prohibetur corpus, quo minus concedat, cum a pedibus trahitur. Interdum namque hoc ipsum solum loco extensionis, quæ a superiore parte in diversa adducitur, abunde est. Interdum vero, dum crus utrinque extenditur, hoc ipsum lignum, in hanc vel illam partem laxius incumbens, idoneum fuerit, ut caput femoris exteriorem in partem molitione impellat. Ea de causa excisæ sunt fossulæ, ut ad quam congruere videbitur, demisso vecte ligneo, aut juxta ipsa articulorum capita, aut in ea penitus impacto, una cum extensione, vel externam, vel interiorem in partem, prout conducere videbitur, molitio adhibeatur. Idque sive teretem, sive latum vectem esse expedit, cum alius aliis articulis magis accommodatus sit.

Hæc autem per vectem molitio, cum concussione, ad omnes crurum articulos reponendos perquam est accommodata. In eo autem, quod in quæstione versatur, rotundum vectem esse, convenit. Ubi vero exteriorem in partem prolapsus est articulus, latus est accommodatus. Atque post hæc machinamenta, si vis adhibeatur, non videtur mihi ullus articulus repositione frustrari posse. Quanquam etiam alios hujus articuli recondendi modos quis inveniat. Etenim si magnum hoc lignum medium, et ad latera postes duos pedales habeat, ea altitudine, quæ idonea esse videatur, utraque ex parte unum, tum lignum transversum super postes tanquam scalæ gradus imponatur, deinde integro crure inter postes transmisso, quod affectum est, supra gradum adaptetur. Verumtamen ad altitudinem et ad articulum, qua parte prolapsus est, facile aliquid accommodari debet. Nam et gradus moderato altior constituendus, et vestem multiplicem, prout congruere videbitur, corpori substernere oportet. Post hæc lignum, convenienti longitudine, et latitudine ad malleolos usque cruri subjicien-

secours doit lui suffire. On manque ordinairement par le défaut d'extension suffisante. C'est là ce qui rend les réductions difficiles et laborieuses. Il faut donc attacher des courroies, non-seulement aux pieds, mais aussi au-dessus des genoux, afin de ne pas s'exposer dans l'extension à tirailler l'articulation du genou plus que l'extrémité supérieure du fémur. Voilà les précautions à prendre quant à l'extension vers l'extrémité inférieure. Pour la contre-extension, il ne suffit point de passer des courroies sous les aisselles et au thorax; il faut en passer une au périnée, qui soit large, souple, forte et double, dont la partie inférieure soit tendue le long de l'épine et vienne s'unir à la partie supérieure au-dessus de la clavicule. C'est ainsi que doit s'opérer la contre-extension, dans la direction opposée à celle de l'extension. La courroie du périnée ne doit point passer sur la tête du fémur, mais à côté, entre le fémur et le périnée. Durant l'extension, on pousse avec le poing la tête du fémur en dehors. Si celui dont on veut réduire la luxation est suspendu, après avoir passé une main dans l'entre-cuisse, on la joint avec l'autre main; l'on augmente l'extension avec les deux mains jointes en poussant la tête du fémur en dehors. Dans le même temps, un aide poussant doucement sur le genou le ramène légèrement en dedans. — D'après ce que j'ai déjà dit (1), il convient, quand on pratique la médecine dans une grande ville, d'avoir une pièce de bois équarrie, longue d'environ six coudées ou même plus, large de deux coudées; il suffit qu'elle ait un empan d'épaisseur. On fait à chaque bout deux entailles, une de chaque côté, dans le sens de la longueur de la pièce, afin d'y assujettir le mécanisme à la hauteur convenable (2). Il consiste en des ais forts, avec des courts essieux, qu'on tourne au moyen de manivelles. Il suffi-

(1) Traité des fractures, n° 14.

(2) Galien nous apprend que, de son temps, cet appareil était fort en usage sous le nom de *banc d'Hippocrate*. J'ajoute qu'on trouve dans les œuvres de Paré la description d'une machine pour réduire les luxations de la tête de l'humérus, gravée sous le nom d'*ambi d'Hippocrate*, quoiqu'il ne soit pas question d'*ambi* dans les œuvres d'Hippocrate. Ceci n'est point dit pour nuire à la réputation de Paré, dont les écrits ne peuvent, à mon avis, être trop souvent lus. J'observe, au contraire, que l'ambi de Paré est une suite naturelle du mécanisme prescrit ci-dessus au n° 6.

dum, sic, ut ultra femoris caput, quoad ejus fieri poterit, feratur, et ad crus, quoties æquum videbitur, alligandum. Deinceps, dum crus extenditur, sive et per lignum fiat, quod est in pistilli formam, sive per aliquod aliud, quod ad extendendum sit idoneum, una crus supra gradum, cum alligato ligno, deorsum adurgendum, et ab aliquo homo supra commissuram ad coxam est continendus. Hac enim via simul quidem distensionis vi femoris caput supra cavitatem sublime attolletur, simulque molitione in pristinam sedem protrudetur. Hæ omnes commemoratæ cogendi rationes validæ sunt, omnesque, si quis recte ac probe apparatas habeat, calamitatem superant. Ac quemadmodum ante dictum est, longe imbecilliore extensione, magisque vulgari apparatu, plerumque hic articulus reconditur.

At vero ubi exteriorem in partem femoris caput luxatum fuerit, eodem, quo supra dictum est, modo, ab utraque parte extensiones faciendæ. Molitio autem per latum vectem, una cum extensione, adhibenda, ab exteriore parte ad interiorem adurgendo, ad nates ipsas aut paulo supra vecte apposito. Ad sanam autem coxam, juxta nates, quis manibus obfirmatis, ut ne corpus cedat, aut alio aliquo hujusmodi vecte superjecto, et ex aliqua conveniente fossula firmato, contra obluctetur, ac femoris luxati partem, quæ ad genu est, ab interiore parte in exteriorem leviter deducat. Huic vero luxationis modo suspensio minime convenit. Ejus enim, qui appenditur, cubitus, femoris caput e suo cavo protruderet. Huic tamen luxationis modo convenientem per subjectum lignum molitionem comminiscetur aliquis, si exteriore parte admoveatur. Sed quid plura? Nam si recte et probe extensio fiat, recte quoque molitio adhibeatur, quis articulus hoc modo prolapsus non restituatur! Quodsi posteriorem in partem femur prolapsum sit, extendere quidem, et in diversa ducere, quo modo dictum est, oportet, instratoque ligno multiplici stragulo, quo mollissimum sit, et homine prono reclinato, hunc in modum extensio adhibenda. Una autem cum extensione, quomodo in gibbosis spinæ affectibus, per asserem deorsum impellendum est, assere e natium rerait qu'il y eût dans le milieu de la pièce un gros trou carré. Rien n'empêche qu'on en fasse cinq ou six, à la suite l'un de l'autre, distants chacun d'environ 4 doigts (1). On place un piquet rond d'en haut dans l'un de ces trous, lorsqu'il le faut, entre le périnée et la tête du fémur; quelquefois ce piquet opère tout seul la contre-extension nécessaire; il empêche le corps de suivre l'extension qui se fait aux pieds. Quelquefois même, tandis qu'on fait l'extension et la contre-extension, ce piquet sert de levier, en l'enchâssant légèrement dans le trou carré pour agir contre la tête du fémur, et la repousser en dehors. C'est pour ces divers usages qu'on fait creuser les trous carrés dans la pièce de bois, tant pour servir à faire les contre-extensions que pour donner des points d'appui quand il faut agir contre les parties luxées par le moyen de leviers ronds ou plats, soit du dedans au dehors, soit du dehors vers le dedans; car il faut user de divers moyens, suivant la diverse situation des membres. L'action du levier, durant l'extension, est d'un grand secours dans toutes les luxations du fémur. Pour le cas dont il est maintenant question, le levier doit être rond : il est bon qu'il soit plat quand la luxation du fémur s'est faite en dehors. En profitant de tous les avantages que fournit la méthode que j'expose, il me semble qu'il n'y a point de luxation qui ne puisse être réduite. On peut encore ajouter d'autres moyens pour parvenir au même but. Si, vers le milieu de la grosse pièce de bois, on attache par exemple deux morceaux de planche de chaque côté verticalement, avec un fort liteau dessus qui les unisse en travers, fait comme l'échelon d'une échelle à main. La cuisse saine se place alors sous le liteau, la malade s'arrange dessus; en sorte qu'elle se trouve médiocrement élevée : l'on a préalablement mis sous le corps une suffisante quantité de couvertures en plusieurs doubles; on attache de plus avec des courroies un bâton le long de la cuisse, lequel prend aussi près de la tête du fémur qu'il est possible, et qui descend le long de la jambe jusqu'à la malléole, où il est fixé mollement. Durant qu'on fait l'extension et la contre-extension, soit qu'on emploie le piquet pour cette dernière, soit qu'on la fasse par quelque autre moyen, la cuisse malade est appuyée sur le liteau, et un aide soutient le corps un peu élevé à l'endroit de l'articulation. De cette manière, l'ex-

(1) L'usage de ces trous, ou petites fosses, se trouve encore expliqué dans le nº 20 du Mochlique.

gione, magisque in inferiorem, quam superiorem partem collocato. Incisura vero in pariete ad asserem directa non sit, sed paulum deorsum spectans, et ad pedes inclinata. Hæc reponendi ratio hujusmodi luxato articulo, tum maxime secundum naturam, tum etiam validissima est. Asseris autem loco abunde fortassis fuerit, aliquem insidentem, aut manibus annitentem, vel derepente pedibus consistentem, una quoque cum extensione sublimem ferri. Ex prædictis vero alia nulla reponendi ratio hujusmodi luxato articulo secundum naturam est.

At si anteriorem in partem luxatum fuerit, idem certe extendendi modus convenit. Vir autem cum manibus robustissimus, tum etiam peritissimus, superiore alterius manus parte ad inguen obfirmata, eamdemque altera manu insuper comprehendens, una quidem luxatum articulum deorsum, simulque ad anteriorem genu partem propellat. Hic enim reponendi modus huic luxationi maximè secundum naturam convenit. Sed et suspendendi ratio prope fere ad naturam accedit. Eum tamen, qui appenditur, gnarum esse oportet, ut ne cubiti molitione articulum expellat, sed circa medium interfemineum, et juxta os sacrum appensionem faciat. Laudandus quoque is est, qui per utrem hunc articulum recondere tentarit. Nonnullos tamen vidi, qui ob ineptiam, tam ea, quæ extra, quam quæ in posteriorem partem erumperent, per utrem reponere tentarent, neque adverterent, hoc modo articulum potius expelli, quam restitui. Constat certe eum, qui primus id excogitavit, quæ intro luxata fuerunt, per utrem reponere tentasse. Nosse igitur convenit, ubi usus expetit, utre utendum esse, scire tamen licet, multa alia utre præstantiora esse. Uter autem non inflatus inter femora collocatur, sic, ut quoad ejus fieri potest, maxime sublimis ad interfemineum adducatur, tum a patellis genu initio ducto, fascia femora inter se vinciantur, quæ ad eorum mediam partem tendat, deinde imposito folle fabrili in partem ex multis solutam, flatus in utrem immittitur, ac distendi cogitur. Homo vero in latus decumbere debet, et

tension dégage la tête de l'humérus facilement : on la repousse vers la cavité cotyloïde, dans sa place naturelle, en agissant avec la force du levier s'il en est besoin. Toutes ces diverses manières sont bonnes et suffisent pour réduire les luxations, quand on sait bien s'en servir, Mais, comme je l'ai déjà dit, il y faut communément moins d'appareil, et on les réduit souvent par des moyens ordinaires.

36. (*Réduction de la luxation du fémur faite en dehors.*) Lorsque la tête du fémur est luxée en dehors, l'extension et la contre-extension se font de la manière déjà dite. Le piquet, si on veut s'en servir en guise de levier, doit ici être plat : on le fait jouer durant l'extension pour ramener le fémur du dehors vers le dedans, en l'appliquant sur la fesse ou un peu plus haut. Un aide soutient le corps du côté sain en appuyant avec les mains pour empêcher qu'il ne cède à la force du levier; ou bien avec un autre levier placé de même dans un des trous pratiqués à cette fin sur la grosse pièce de bois. Dans le même temps, on pousse doucement le fémur pris au genou du dedans en dehors. Le procédé de la suspension ne peut avoir lieu pour la réduction des luxations de l'espèce dont il s'agit maintenant, *celles en dehors*. Le bras du chirurgien qui se suspendrait repousserait le fémur loin de la cavité cotyloïde, en agissant sur la cuisse luxée : on pourra pousser le fémur au moyen d'un bâton attaché à la cuisse, pour agir dans le cas de cette luxation comme dans la précédente. Il est inutile d'en dire davantage là-dessus. Comment, après une légitime extension avec sa contre-extension, la luxation de la cuisse en dehors ne se réduirait-elle point en y appliquant l'action du levier convenablement !

37. (*Réduction de la luxation du fémur faite en arrière.*) Lorsque la luxation s'est faite en arrière, l'extension et la contre-extension se font comme ci-dessus. On repousse en même temps le fémur avec une planche qui porte sur la fesse, de la manière que j'ai exposée plus haut, lorsque je parlais de la courbure de l'épine (1). Cette planche doit agir contre la partie supérieure de l'ischium, plus que contre la partie inférieure. La rainure dans le mur pour recevoir la planche, au lieu d'être horizontale, doit être un peu inclinée vers les pieds. Cette manière de faire la réduction dans ce cas est très-conforme à la nature : elle est en même temps très-puissante. Il suffi-

(1) Numéro 24.

crus affectum superiore parte habere. Atque hujusmodi quidem est apparatus. Plerique tamen deterius, quam ego dixi, apparant. Neque enim femorum magnam partem, sed genua tantum devinciunt, neque præterea intensionem admovent, quæ tamen necessario adhiberi debet. At nonnulli, rem facilem nacti, luxationem etiam restituerunt. Verum hoc pacto non admodum facilis impulsio est. Inflatus enim uter, qua potissimum parte tumet, articuli caput, quod molitione impelli maxime debet, non attingit, sed fere tota sui parte medius inter femora, vel circa medium, vel adhuc inferius collocatur. Ad hæc femora etiam ipsa curva natura sunt comparata. Superiore enim parte carnosa sese contingunt, inferiore vero in angustum tenuantur, ita, ut etiam femorum natura utrem ab eo loco expellat, in quem maxime immitti oportebat. Si quis igitur parvum utrem immittat, fieri nullo modo poterit, ut vis exigua articulum impellat. Quod si utre utendum sit, femora inter se magna ex parte colliganda, unaque cum corporis extensione uter inflandus. In hoc vero repositionis modo utraque crura extrema parte simul deliganda.

At vero in tota arte inprimis quidem tibi allaborandum est, ut, quod ægrum est, ad sanitatem reducas. Quod si ea multis modi restitui potest, is, qui minimum habet molestiæ, eligendus. Istud enim ad bonum virum, et artis peritum, spectare magis videtur, si popularem auram non affectet. Verum (quod ad præsens institutum attinet), tam domestici sunt quidam extendendi corporis modi, ut promte in rem præsentem expediri possint. Nempe quidem, si lora mollia et lenia non adfuerint, sed vel ferreæ catenæ, vel rudentes nautici, vel funes, ea vincula, qua parte injici debent, aut etiam amplius, fasciis aut lanearum panniculorum segmentis convolvenda, tum vinculis vincienda. Homine vero in lecto ex iis, quorum est copia, firmissimo et maximo bene extento, lecti pedes, vel a capite, vel qui a pedibus sunt, aut exteriore, aut interiore parte, prout conferre videbitur, ad januæ limen obfirmandi. Ad alios autem pedes lignum quadratum transversum, quod ab uno

rait souvent d'employer la force des mains pour opérer la réduction sans le secours de la planche, ou même de faire une pression subite avec le pied, en montant dessus, durant qu'on fait les extensions. Aucune autre des manières employées pour obtenir la réduction dans cette espèce de luxation n'est conforme à la nature.

38. (*Réduction de la luxation du fémur sur le devant.*) Lorsque le fémur est luxé en avant, les extensions se font de la même manière. En même temps, un homme, qui doit être vigoureux et habile, pousse fortement en bas et en arrière la tête du fémur avec la paume d'une main sur laquelle il appuie la paume de l'autre. Cette manière est conforme à la nature. La suspension (1) présente aussi, dans ce cas, quelque chose de naturel ; mais il faut éviter, en se suspendant avec le luxé, que le bras n'agisse en guise de levier. On doit à cet effet se suspendre entre le périnée et l'os sacrum.

39. (*Continuation du même sujet. Usage de l'outre.*) Je loue les tentatives faites pour la réduction dans ce cas au moyen d'une outre. Mais je connais des gens qui, par ignorance, ont essayé aussi la réduction avec l'outre dans le cas de la luxation en dehors; ils ne voyaient point qu'au lieu de réduire le fémur, ils l'éloignaient plus de son articulation. Celui qui inventa ce moyen l'essaya sans doute pour les luxations en dedans. Il faut donc se fixer sur les cas où l'outre peut être utile. Si tant est qu'on doive s'en servir, on placera l'outre vide entre les cuisses aussi haut qu'il se pourra; on attachera ensuite avec une courroie les deux cuisses, depuis les genoux jusqu'à mi-cuisse; puis, avec un soufflet de forgeron à deux chambres, on remplira l'outre à force. Le malade doit être couché de manière que l'endroit où est la luxation soit porté par l'outre. Tel est cet appareil. Bien des gens le disposent moins bien que je ne viens de le dire. Ils se contentent d'attacher ensemble les deux genoux, au lieu de faire monter les courroies jusqu'à mi-cuisse, et ils ne font point d'extension, qu'il faut cependant faire. Malgré cela, ils parviennent quelquefois à la réduction quand ils rencontrent des cas faciles, Il n'est toutefois pas aisé de produire utilement un grand effet par l'outre; elle n'agit pas principalement sur la tête du fémur, qu'il faut forcer : son action se répand partout, jusque vers le milieu des cuisses, entre lesquelles elle se trouve placée, ou même plus bas. De plus, les

(1) *La suspension*, Voy. n° 35.

ad alterum pedem pertingat, objiciendum, ac si id quidem exiguum exstiterit, ad lecti pedes deligandum; sin crassum, sine vinculo relinquendum. Post hæc vinculorum capita, tum a capite, tum a pedibus, utraque ad pistillum, vel ad aliquod aliud hujusmodi lignum alligentur. Vinculum vero directo ad corpus, vel paulo etiam supra collocetur. Per pistilla vero, quæ erecta existunt, conveniens extensio fiat, quorum alterum ad limen, alterum ad objectum lignum obfirmatur. Tum sic retro adductis pistillis extensio facienda. Ad hoc autem satis esse poterit scala, firmos gradus habens, lecto supposita, ad cujus gradus, liminis et ligni appositi loco, pistillis convenienter hinc et inde firmatis. eodem modo vinculorum distensio adhibeatur.

Femoris item articulus, sive interiorem in partem, sive in priorem luxatus fuerit, hunc etiam in modum reconditur. Scalæ in terram defixæ homine insidente, tum crus quidem integrum leviter extentum, qua commodum videbitur, alligandum, ex affecto autem vas fictile aqua plenum appendendum, aut sporta, in quam conjecti lapides fuerint. Est et alius reponendi modus, si interiorem in partem luxatio contigerit. Trabes justa alitudine inter duas columnas deligatur, cui ab una parte, quæ pro magnitudine natium exstet, æger se applicet, obvolutoque pectori stragulo, homo contiguæ trabis parti insideat, tum pectore ad columnam lata quadam habena adducto, demum crus integrum, ne circumoberet, ab aliquo quidem contineatur, læso vero pondus, quantum convenire videbitur, ut etiam supra dictum est, appendatur. Inprimis igitur nosse convenit, ossium omnium juncturas, ut plurimum ex capite et acetabulo constare, ac in quibusdam cavum acetabuli formam referre, in nonnullis vero sinus leviter esse depressos.

Prolapsi autem omnes articuli maxime quidem protinus, dum adhuc sunt calidi, cuisses, de leur nature, plus grosses du haut que du bas, où il y a moins de chairs, repoussent nécessairement l'outre de l'endroit où il faudrait qu'elle agit le plus. Si l'on n'emploie qu'une petite partie de l'outre, il est impossible avec une petite force d'obtenir un grand effet, nécessaire pour certaines réductions. Lors donc qu'on voudra se servir de l'outre, on liera les cuisses ensemble sur une assez grande étendue, et l'on fera les extensions. Durant que l'outre se remplit, on laisse les cuisses attachées jusqu'à ce que la réduction soit obtenue. Il faut toujours, dans notre art, ramener à l'état naturel ce qui s'en est écarté : parmi les moyens pour réussir, quand il y en a de simples, on doit les préférer. Ils sont toujours les plus convenables, j'ajoute même les plus industrieux, pour qui ne cherche point à capter l'admiration du peuple.

(*Diverses espèces de liens et autres choses propres à faire les extensions.*) Quant à l'objet qui nous occupe maintenant, on a des moyens familiers qui se présentent sous la main pour faire les extensions et les contre-extensions. Si l'on ne peut se procurer des courroies de cuir, fortes, molles et souples, on se servira de cordes, de chaînes même, après les avoir enveloppées de linges, de bandes, ou même de laine. Un lit, quel qu'il soit, peut servir, pourvu qu'il soit fort, à l'effet d'y opérer une bonne extension. Il faut pour cela qu'il soit bien fixé sur le sol ou dans le sol. Il y faut aussi une pièce de bois en travers, qui aille d'un pied du lit à son correspondant, tant du côté du chevet que de celui des pieds; mais elle n'est nécessaire qu'autant que le lit ne serait pas bien bon. On attache les bouts des liens *extenseurs et contre-extenseurs* à deux pieux, l'un du côté des pieds, l'autre du côté du chevet; les deux autres bouts sont préalablement attachés au corps de la manière convenable, en sorte que les traits aillent un peu en montant vers les pieux, et qu'ils soient un peu tendus, tandis que les pieux sont droits, enfoncés par le bas dans le sol, ou fixés contre un seuil de porte qu'on a placé au bas des pieds du lit, et appuyés dans leur montant contre les traverses du lit. On fait les extensions en éloignant les pieux du lit par leur bout supérieur. Une échelle mise sous le lit, dont les échelons soient bien forts, peut tenir lieu du seuil de porte, ou d'une pièce de bois mise en travers pour y appuyer le bout inférieur des pieux durant l'extension.

(*Diverses manières de faire les extensions pour réduire les luxations du fémur.*) On fait encore la réduction du fémur de la manière suivante, quand il est luxé

vel certe quam citissime recondendi. Nam et qui reponit, facilius ac citius reponet, ægroque longe minorem molestiam affert, si priusquam locus intumuerit, articulus recondatur. Omnes item recondendi articuli ante emolliri et dimoveri debent. Sic enim facilius reverti solent. In omnibus autem articulorum repositionibus imperanda abstinentia est, præcipue quidem ubi maximi sunt et repositu difficilimi articuli, minimum vero ubi minimi, et qui facile reconduntur.

At vero ubi digitorum articulus exciderit, sive primus, qui ad manum est, sive secundus, sive tertius, eadem et æqualis est reponendi ratio. Maximi tamen articuli ægrius semper restitui solent. Prolabuntur autem quatuor in partes, aut sursum, aut deorsum, aut utrinque ad latus, sed seorsum maxime, minime in latus, idque, dum vehementer moventur. Ex utraque vero parte, in quam excesserunt, velut superciliosa quædam eminentia in extrema ora labro similis apparet. Si quidem igitur in superiorem aut inferiorem partem exciderit, cum hic locus levior, quam qui ad latera sit, simulque prolapsus articulus parum excesserit, facilis repositio est. Reponendi autem ratio sic habet. Digito extremo vel fascia, vel alia quapiam hujusmodi ratione obvoluto, ne ea parte prehensus, dum intenditur, elabatur, unus quidem manum supra primam juncturam, alter digiti partem obvolutam prehendat, tum ad sese probe uterque extendat, unaque prolapsum articulum in suam sedem impellat. Quod si in latus excidit, eadem quidem extendendi ratio adhibetur. Ubi namque lineam tibi excessisse videbitur, simul, dum extenditur, protinus in locum suum impellendus. Alius vero quidam ab altera parte digitum repellat, id observans, ne rursus eam in partem elabatur. Idoneam quoque repositionem præstant lacertæ vimineæ, ex palmis contextæ, σαυραι Græcis dictæ, ubi in diversa digitum contendendo, altera manu lacertam, altera primam manus junctura prehendas. en dedans, et quand il est luxé en avant. On place le luxé sur une échelle à main, de manière que la cuisse saine soit attachée mollement aux échelons, et que la cuisse luxée soit pendante de l'autre côté de l'échelle; l'on y suspend, en la manière convenable, un grand vase qu'on remplit d'eau, ou une corbeille dans laquelle on met des pierres. — Autre manière de réduction pour le cas de la luxation en dedans. On place un soliveau entre deux colonnes suffisamment élevées; on y met le luxé à califourchon, en un endroit adapté, pour y placer le périnée; et on l'attache par le corps à la partie de la colonne plus élevée que le soliveau, avec quelque courroie large. Un aide retient la jambe du côté sain, afin qu'elle ne cède point; on suspend quelque poids du côté malade, de la manière déjà dite.

(*Réflexions générales sur les luxations.*) On doit savoir que toutes les articulations des os ont une tête et une cavité. Il y en a dont la cavité est longitudinale, d'autres dont elle est ronde. Il faut toujours, pour la réduction, ramener la tête dans la cavité. Il est avantageux d'y travailler d'abord après la luxation, tandis que les membres sont encore fort chauds, sinon le plus tôt possible. La réduction est plus facile et moins douloureuse lorsque les parties ne sont pas encore enflées. Il faut, avant de la commencer, humecter et assouplir les membres luxés. On doit donner ensuite peu de nourriture, surtout quand il s'agit de gros membres, dont la réduction est pénible. Cette précaution est superflue pour les luxations des petites articulations, et pour celles qui se réduisent facilement.

40. (*Réduction des doigts et du genou.*) Quand les doigts sont luxés à la première phalange, à la seconde ou à la troisième, la manière de faire la réduction est la même. Celle des gros membres est toujours plus difficile. Les doigts se luxent de quatre manières, en haut, en bas, à droite et à gauche, plus communément en haut, rarement de côté; ou bien il faut pour cela des mouvements très-violents. Là où est la luxation, on voit comme deux rebords opposés. Quand elle s'est faite en haut ou en bas, la réduction est plus aisée, parce que les os glissent plus facilement, et qu'ils ont moins d'espace à parcourir que lorsqu'elle s'est faite de côté. La manière de réduire consiste à tirer à soi le doigt en tournant; on le tient fortement par le bout avec un linge ou autre chose qui l'empêche de glisser dans l'extension. Un aide, dans le même temps, tire à lui le carpe en sens contraire. L'os luxé se remet

Repositus articulus linteis tenuissimis, cerato neque nimis liquido, neque nimis duro, sed mediocri consistentia, illitis, quam celerrime deligari debet. Quod enim durum est, a digito abscedit, quod liquidum et molle, digiti calore diffluit et evanescit. Digiti autem articulus tertio aut quarto quoque die solvendus, ac (ut in totum dicam), si quidem inflammatio occupavit, crebrius, sin minus, rarius. Atque hæc communiter de omnibus articulis dicta sunto. Restituitur digiti articulus decimo quarto die. Ac digitorum manus et pedis eadem est curandi ratio. In omni vero articulorum repositione victu tenui, et inedia, etiam ad septimum diem utendum, ac siquidem inflammatio subsit, crebrius, sin minus, rarius resolvendum. Semper autem afflictum articulum quietem agere, et quam optimo habitu collocatum esse oportet.

Genu, cubiti gibbo, ob succinctam et commodam ejus naturam, benignius est, ideoque facilius excidit. Sæpius autem interiorem in partem, sed et in exteriorem, et posteriorem prolabitur. Hoc autem reponit subita conflexio aut excalcitratio, aut si ad convolutum fasciæ globum, in poplitem immissum, ut derepente genibus flexis corpus in suras, et talos subsidat, permiseris. Potest quoque moderata extensione, non secus ac cubiti gibbus, cum posteriorem in partem prolapsum est, suum in locum reverti. Ubi vero in hanc vel illam partem excidit, conflexione, aut excalcitratione reconditur. At quæ moderata extensione fit restitutio, omnibus communis est. Quodsi non revertit, neque cum posteriorem in partem, neque cum alias in partes excessit, flecti admodum queat. Femoris vero et tibiæ pars anterior imminuitur. At quibus interiorem in partem excidit, ii valgi magis evadunt, exterioribus autem partibus imminuuntur. Quibus autem exteriorem in partem excidit, ii vari magis, claudi vero minus efficiuntur. Crassiore autem ossis parte gestantur. At quibus a primo ortu, aut dum adhuc

ainsi en sa première place. Si la luxation s'est faite de côté, les extensions se font de la même manière. On repousse promptement l'os luxé, dès qu'on sent qu'il a passé la ligne de contact de l'articulation. Un aide soutient le doigt du côté opposé, et le repousse, en l'empêchant de céder à l'impulsion qu'on lui donne au moment de la réduction. On l'a fait quelquefois en se servant d'un tissu de fil de palmier, que nous nommons le *lézard*, dont on enveloppe le doigt à plusieurs tours, à l'effet de faire commodément l'extension nécessaire : on a suffisamment de prise dans le carpe pour opérer la contre-extension. Dès que la réduction est faite, l'on met un petit bandage, après avoir enduit la partie d'un cérat, qui ne soit ni trop mou, ni trop ferme. S'il était ferme, il ne s'appliquerait pas bien au doigt; s'il était liquide, il se dissiperait et s'évaporerait promptement, à raison de la chaleur de la main. On défait le bandage tous les trois ou quatre jours, plus souvent quand il y a de l'inflammation, moins souvent lorsqu'on n'y en soupçonne point. Ce précepte a lieu dans toutes les luxations. L'articulation des doigts se raffermit parfaitement dans quatorze jours. Le traitement pour les luxations des doigts du pied est le même que pour celles des doigts de la main. Il faut, après toutes sortes de réductions, faire observer un bon régime; nourrir très-légèrement pendant les sept premiers jours; délier souvent le bandage, quand il y a de l'inflammation, rarement quand il n'y en a point; faire observer le repos du membre malade, et avoir soin de le maintenir dans une bonne situation.

41. (*Réduction du genou.*) Le genou est d'une nature plus traitable que le coude. L'engrènement des os y est plus facile et moins profond. Il se luxe aussi plus facilement. Sa luxation se fait pour l'ordinaire en dedans, quelquefois aussi en dehors et même en arrière. La réduction s'obtient en fléchissant le genou; en regimbant fortement, ou en laissant tomber subitement son corps sur les genoux et les talons, après avoir mis au jarret une grosse pelote de linge bien assujettie. On peut aussi réduire la luxation du genou, quand elle est en arrière, en faisant les extensions comme pour la réduction du coude; mais quand elle est d'un côté, quel qu'il soit, la réduction s'obtient en fléchissant ou en regimbant. La manière de faire la réduction au moyen des extensions est la même que pour toutes les luxations. Lorsque la réduction du genou ne s'opèrera point, on ne pourra le fléchir; que la luxation soit

corpus augetur, luxatio facta est, ii, quomodo prius dictum est, se habent.

Articuli circa malleolos luxati valida extensione, quæ per manus, aut per alia hujusmodi adhibetur, opus habent, ac directione, quæ simul utrumque efficiat. Hoc vero omnibus commune est. At quæ in pede contingunt, velut ea, quæ in manu, curationem recipiunt. Quæ vero cum tibia consensionem habent, et a primo ortu excidunt, aut etiam, dum corpus adhuc augetur, luxantur, eamdem, quam in manu, repositionem habent. At quibus ex alto desilientibus, et in calcem innixis, ossa dissident, venæ subter cutem effunduntur, ac nervi contunduntur, ubi hæc gravia facta fuerint, periculum quidem est, ne ex sideratione iis per totam vitam negotium exhibeatur. Fluxa siquidem iis ossa evadunt. Quia vero nervi inter se consensionem habent, tum vel præcipue, quibus ex fractura vel vulnere in tibia, aut femore, aut ex dissolutione nervorum, qui cum his communicant, aut ex negligentiore decubitu, calx denigrata fuit, iis etiam ex talibus recrudescere mala consueverunt, tum vero ubi ad sideration em febres acutæ, singultuosæ, mentem alterantes, et quæ citissimam mortem afferant, accesserint, idque cum venarum sanguinem fundentium livoribus. Recrudescentis morbi indicia sunt, ubi sanguis e venis in cutem effusus, et quæ nigrescunt, quæque his vicina sunt, duritiem et ruborem aliquem contraxerunt. Quod si cum duritie livescunt, ut nigrescant, periclitantur, sin autem sublivida, aut etiam livida, et mollia sugillata fuerint, aut aliquantulum ex virore pallida et mollia, hæc in hujusmodi omnibus bono sunt. Ad horum curationem, si quidem febris absit, veratrum exhibendum, alioqui non dandum, sed in potu aqua mulsa acida (οξυγλυκυ dicitur), si opus est utendum. Deligatio vero, quæ articulis convenit, et quæ ad omnia magis adhibeatur. Ad collisa pluribus linteis, et mollioribus, mincreque compressione utendum, plurima fasciæ, parte ad calcem circumjecta, in arrière ou de côté : la partie antérieure de la cuisse et de la jambe s'atrophiera. Quand la luxation est en dedans, l'on porte la jambe plus en dehors; et c'est la partie extérieure qui s'atrophie davantage. Quand la luxation est en dehors, on porte la jambe plus en dedans, et l'on est moins bancroche; le poids du corps tombe davantage sur le tibia; c'est la partie interne qui s'atrophie le plus. Ceci est encore subordonné au temps auquel la luxation est arrivée, si elle est de naissance ou de l'âge de l'accroissement.

42. (*Luxation des os du pied.*) Les luxations des malléoles demandent de fortes extensions, soit avec les mains, soit par le moyen de quelque mécanisme commun pour les autres luxations. — Celles qui arrivent à un os des pieds ou des mains sont facilement réduites. Que les os de la jambe participent aux luxations du pied ou non qu'elles soient de naissance ou venues dans l'âge de l'accroissement, elles se réduisent de la même manière que celles des os de la main. Mais, quand en sautant d'en haut et tombant sur le talon, les os se luxent avec contusion des nerfs et ecchymoses des veines, si le coup est très-violent, il y a tout lieu de craindre qu'il ne survienne quelque gangrène, et qu'on ne s'en ressente pendant toute la vie. Les os se fracturent, et les nerfs qu'ils avoisinent ont de grandes communications. Or, toutes les fois qu'après des fractures d'os, à la suite de quelque blessure à la jambe ou à la cuisse, les nerfs voisins perdent leur action; et que par les mauvaises situations ou par quelque défaut de soins les os du talon se carient, on est exposé à beaucoup de maux. Indépendamment de la gangrène, on a des fièvres aiguës, avec des hoquets, avec des délires et avec grand danger de mort, souvent précédées d'hémorrhagies d'un sang noir et livide. Les signes que le mal est grave sont les ecchymoses, leur noirceur, la dureté et la rougeur des parties voisines. Si à la dureté se joint la couleur livide, on doit craindre que la noirceur ne succède. Quand les parties voisines ne sont que pâles ou blafardes, quoique les ecchymoses soient jaunâtres ou même noires, pourvu que le tout soit sans tension, il n'y a point de danger. Dans le traitement, on fera prendre l'ellébore, s'il y a de la fièvre; s'il n'y en a pas, on ne le donne point. On fait user pour boisson d'hydromel acidulé. On met le bandage des luxations; beaucoup de compresses molles sur les endroits contus, et l'on serre moins. On enveloppe tout le talon avec soin, de manière qu'il

ta. Figuratio ea sit, quæ deligationi convenit, ut ne in calcem expressio fiat, neque ferulis utendum. At quibus pes ipse solus, aut cum adnato osse excessit, interiorem quidem in partem magis excidit, ac nisi recondatur, et coxa, et femur, et tibiæ pars luxationi ex adverso respondens, temporis successu extenuatur. Repositio eadem, quæ primæ junctura manus, contensio vero valida. Curatio autem pro lege articulorum adhibetur; quod si quiescant, minus quam in prima manus junctura morbus recrudescit. Et quietem agentibus tenuior victus ratio imperanda. Quæ vero a primo ortu, aut cum adhuc corpus augetur, contingunt, eam, quæ supra comprehensa est, tractationem habent.

ne soit point serré par la bande. On n'applique point d'éclisses.

Quand le pied se luxe, ou seul, ou avec l'apophyse *du péroné*, la face supérieure de l'astragale se place communément en dedans. Par la suite du temps, la hanche, la cuisse, la jambe, s'atrophient du côté opposé à celui où la luxation s'est faite. La réduction s'obtient de la même manière que celle du carpe. Il faut que les extensions soient fortes. Le traitement est celui des luxations en général. Le mal s'irrite moins facilement qu'au carpe, pourvu qu'on garde le repos. Le régime doit être plus sévère si l'on fait des mouvements. Quand la luxation est de naissance, ou qu'elle est arrivée durant l'âge de l'accroissement; ce que nous avons dit à ce sujet pour les autres a lieu aussi pour celles-ci.

HIPPOCRATIS MOCHLICUS.

PRÆFATIO.

Perantiquus omnino hic liber est, ejusque Erotianus (1), inter Hippocrateos meminit, idem et Galenus etiam voces difficiles in eo occurrentes explicarunt (2), nec liber hujus testimonio caret, quippe qui variis locis genuinum, ac omnibus receptum Hippocratis fetum mochlicum esse, profitetur (3), quamvis alio loco (4), eum mutilum difficilemque, et ex libro de articulis et de fracturis potissimum excerptum, illustratione per commentarium indignum judicaverit. Inter recentiores Fœsius (5) maxime ejus genuinam originem defendet, in eo, quæ Hippocrates fuse in aliis dixerat, in angustos fines ac veluti pugillares ab ipso contracta esse, asserens. Obscuritas ambiguitasque dictionis autem eum omnino suspectum reddunt, quare etiam Hier. Mercurialis (6), Lud. Lemosius (7), Grunerus (8), Grimmius (9), Ackermannus (10) aliique unanimiter eum rejiciunt. Initium libri ex libro de naturâ ossium excerptum est. Vix decem voces proprias continet (11).

(1) L. c. (2) In glossariis. (3) Præcipue in comment. 1. In lib. Hipp. prorrhet. libr, I, texte 4. (4) Comm. 1. In Hipp. de fract. libr. text. 1. (5) In not. 1, ad hunc libr. in edit. oper Hipp. (6) In cens. libr. Hipp. (7) In judicio oper. Hipp. libro de optima prædicendi ratione annexo. (8) In cens. libr. Hipp. (9) In not. ad vers. oper. Hipp. germ., t. III, p. 577. (10) In Fabricii bibl. gr. Ed. 4, vol. II, p. 672. (11) Cfr. Halleri art. med. princ., t. I, p. 408.

LE MOCHLIQUE.

Ce Traité n'est proprement qu'une récapitulation du Traité des Fractures et de celui des Articles, faite sommairement de main de maître, en faveur de ceux qui ne veulent pas charger leur mémoire de tout ce qu'on a vu dans les deux traités précédents.

1. (*Brièvе description de la plupart des os.*) Il est dans la nature des os que ceux des doigts soient simples, et leurs articulations pareillement; mais ceux de la main et du pied sont très-différents. Leur articulation est fort variée; ils se trouvent plus gros au tarse. Il y en a un au talon qui sort presque en dehors; il sert en une manière particulière à l'insertion des tendons placés derrière. La jambe a deux os qui se rapprochent l'un de l'autre, en haut et en bas. Le moins gros est en dehors; il répond au petit doigt; il s'étend plus que le tibia en diminuant de grosseur, et prenant une légère courbure vers le genou, où se remarque un tendon à la partie externe du jarret. Les deux os de la jambe ont, chacun dans le bas, une épiphyse sur laquelle se meut le pied. Ils en ont une autre vers le haut, où le fémur s'articule avec le tibia d'une manière simple, comme dans des rainures pratiquées sur son condyle; la rotule est par-dessus. Le fémur est courbé en avant et en dehors. Sa tête est terminée par une épiphyse ronde, d'où part un ligament qui l'attache à la cavité cotyloïde du bassin. Elle s'y insère obliquement, et s'emboîte moins profondément que celle du cubitus avec l'humérus. L'ischium est lié avec l'os sacrum au-dessous de la grosse vertèbre, au moyen d'un ligament cartilagineux. L'épine est courbée diversement depuis l'os sacrum jusqu'à l'atlas. Vis-à-vis l'anus et les lieux où sont les organes de la semence et la vessie urinaire, elle se courbe en avant; elle devient ensuite droite jusqu'au diaphragme, à l'endroit où sont les muscles psoas; après quoi elle fait une courbure dont la convexité est en dehors, jusqu'à la grosse vertèbre du dessus des épaules : mais elle paraît plus courbée là qu'elle ne l'est en effet, à raison de ce que les apophyses épineuses sont plus longues. Au col, la con-

ARGUMENTUM LIBRI.

Descriptione ossium generali præmissa, curatio fracturarum nasi, auris, luxationis maxillæ, humeri, cubiti, manus et digitorum, femoris, genu, cruris, et pedis describitur. Regulæ adjectæ sunt ad repositiones et remotiones ossium generatim spectantes ; defortitatum spinæ tractatatio; machinæ extensoriæ et deligationum modi. Animadversiones variæ circa luxationes et fracturas.

Ossa hunc in modum a natura sunt comparata. Digitorum quidem, tum ossium, tum articulorum, simplex est junctura. In manu vero et pede, cum multa alia varie connectuntur, tum maxima sunt, quæ supremo loco committuntur. Calcis unum os est, quale foras prominet, quo etiam a posteriore parte tendines tendunt. Tibiæ duo ossa sunt, supra, et infra cohærentia, medio vero loco distantia. Quod exterius tendit, parvum, et juxta parvum digitum paulo tenuius. Plurima vero hac parte distantia, minoreque momento ad genu inclinatio est, ex quo exterior poplitis tendo ortum habet. Inferiore autem parte communem habent ossis accretionem, qua pes movetur, et superiore parte alteram, ubi femoris articulus simplex, et longitudine succinctus movetur, tuberculorum speciem referens, et patellam habens. Ipsum vero femur exteriore, et anteriore parte incurvatur. Ejus caput ossis est accrementum rotundum, ex quo nervus, qui in coxendicis acetabulo est, originem ducit. Cujus aliquantulum obliqua est connexio, minus tamen quam brachii. Coxendix autem magnæ vertebræ, quæ est ad os sacrum, ex vinculo cartilaginoso et nervoso inhærescit. At spina a sacro quidem osse ad magnam vertebram usque in gibbum curvatur. Vesicaque et genituræ pars destinata rectique intestini, quod est inclinatum, ibi sedem habet. Inde vero ad septum transversum recta interiorem in partem inclinata tendit, qua parte lumborum musculi, ψοαι dicti, exsistunt. Ab vexité est en avant, les vertèbres sont toutes lisses à leur partie antérieure, s'unissant parfaitement l'une avec l'autre. Elles se trouvent assujetties par des cartilages et des ligaments sur le derrière, où elles s'articulent mutuellement par synarthrose. L'épiphyse épineuse y présente une saillie marquée, avec un cartilage, d'au-dessous duquel sortent des nerfs en s'inclinant. Il y a aussi, depuis le col jusqu'aux lombes, des muscles qui remplissent les vides de la colonne vertébrale et les intervalles des côtes. Les côtes s'attachent avec des ligaments aux vertèbres depuis le bas du col jusqu'aux lombes. Sur le devant elles s'unissent au sternum; certaines par le moyen d'un cartilage souple. La figure qu'elles forment est plus approchante de la rhomboïdale que dans tous les autres animaux. L'homme est celui dont la cavité du thorax est respectivement la moins grande. Dans les intervalles de l'épine où il n'y a point de côtes, les apophyses transverses sont plates et courtes : les côtes qui s'articulent aux apophyses transverses y sont unies par des ligaments simples. Les clavicules sont rondes sur le devant, ayant un peu de mouvement sur le sternum. Elles sont plus fortes vers l'acromium, qui vient des omoplates, d'une manière différente dans les divers sujets. L'omoplate est cartilagineux vers l'épine dans l'enfance ; il est libre en tous sens, hors dans son articulation avec l'humérus. Sa forme, dans la partie externe, est fort irrégulière; sa tête et son col sont cartilagineux dans l'enfance. L'omoplate ne s'oppose pas à quelque mouvement dans les côtes, n'étant adhérent qu'à l'humérus. La tête de celui-ci y est attachée par un ligament rond (1). Cet os est courbé en arrière, un peu incliné sur le devant ; il ne se rend point à la cavité glénoïde par une ligne droite. Vers le coude, il grossit ; on y voit un condyle ferme tuberculeux, dans lequel sont deux cavités, l'une qui reçoit l'apophyse coronoïde quand l'avant-bras est fléchi ; l'autre reçoit l'olécrane quand il est étendu. C'est là que se trouvent l'origine et le passage du nerf qui s'engourdit dans certaines positions du coude.

2. (*Fracture du nez.*) Quand le nez est cassé, rajustez la fracture aussitôt qu'il sera possible. Si elle est au cartilage, vous ferez, avec un morceau de cuir de Carthage recouvert de charpie ou toute

(1) Ce n'est pas précisément un ligament, mais un tendon de la portion articulaire du biceps.

ea quoque parte ad magnam vertebram, quæ est supra summam humerorum partem, recta in gibbum elevatur, imo vero hujusmodi magis apparet, quam sit. Posteriores enim vertebrarum processus ea parte maxime eminent. Ipse autem cervicis articulus anteriorem in partem inclinat. Vertebræ autem interiore parte inter se sunt æquabiles, exteriore vero cartilaginibus et nervis continentur. Eæ quoque in posteriore medullæ spinalis parte, articulorum modo, inter se committuntur. Parte autem posteriore processum acutum habent, cum adnata cartilagine, unde exoriuntur nervi, qui proni feruntur, non secus ac musculi a cervice ad lumbos adnascuntur, qui costarum et spinæ intermedium complent. Costæ vero ad vertebrarum interstitia nervo annectuntur, a cervice ad lumbos interiorem in partem tendentes. Anteriore autem parte ad pectus, laxum et molle extremum habentes, forma præ cæteris animantibus maxime recurva cernuntur. Hac enim parte homo mole est angustissima. Qua costæ non sunt, processus obliquus, brevis et latus, ad singulas vertebras nervo annexus est. At pectus sibi ipsi cohæret, qua parte costæ annectuntur, obliqua interstitia habens, laxum quoque et cartilagineum. Claviculæ parte anteriore rotundæ, ad pectus quidem breves motus, ad summum vero humerum crebriores habent. Summus autem humerus ακρωμιον dicitur), ex lato scapularum osse ortum ducit, in plurimis non æquabiliter. Latum vero scapularum os ad spinam cartilagineum reliqua parte laxum, foris inæquabile, cervicem et cavum cartilagineum habens, ex quo costæ motionem ducunt, quod facile inter ossa, si brachium demas, dissolvitur. Hujus caput ex cavitate nervulo annexum est, teneram cartilaginem et rotundam adnatam habens. Ipsum autem exteriore parte incurvum, et anteriore obliquum, ad cavitatem recta non fertur. Quod vero est ad cubiti gibbum, latum, tuberculosum, oblongas cavitates habens, et solidum, posteriore parte cavum est, in quod cubiti processus adnatus (qui κορωνη dicitur), ubi manus extenditur, inseritur, quo etiam torpidus nervus, qui ex medio cubiti ossium interstitio enascitur, terminatur.

Nasus autem confractus eodem momento conformari potest. Si quidem igi-

autre chose non irritante, un tampon qui sera placé dans la narine. On rapproche les parties séparées, qu'on contient par le moyen d'un emplâtre étendu sur de la peau : c'est là tout le bandage. — Autre traitement. Raccommoder la partie sur-le-champ, l'assujettir avec l'emplâtre de soufre, et tenir souvent le doigt dans la narine pour que le tout s'arrange bien, en repoussant dans le sens qu'il convient. Le tampon de cuir est ici nécessaire. Quand il y a plaie, et des os qui doivent se séparer, ne faites rien qui irrite le mal.

3. (*Fracture des cartilages de l'oreille.*) Pour l'oreille dont le cartilage est fracturé, n'employez ni cataplasme, ni bandage : s'il en faut absolument, qu'il soit léger; il vaut mieux contenir au moyen d'un emplâtre : s'il s'y fait un dépôt, on le connaît à la tumeur. Dans les parties charnues, abondantes en humeur, on est sujet à se tromper en ouvrant. Il y a en effet des parties qui sont sèches, d'autres humides; il y en a certaines où l'on ne peut faire d'incision sans un danger imminent de mort. Si on applique le feu à l'oreille de part en part, elle guérit facilement. — Faites-vous quelque incision, appliquez les topiques des plaies fraîches, que vous soutiendrez d'un très-léger bandage.

4. (*Mâchoire luxée.*) La mâchoire est sujette à des convulsions; elle se remet alors à sa place d'elle-même; rarement se luxe-t-elle complètement; c'est principalement en faisant une grande ouverture de la bouche. Cela n'arrive même qu'autant qu'en ouvrant fortement la bouche on la tourne de quelque côté. Elle se luxe alors, parce que les ligaments se trouvent relâchés d'un côté. Les signes de la luxation de la mâchoire inférieure sont que le menton avance, qu'elle est tournée du côté opposé à celui de la luxation, et qu'on ne peut fermer la bouche. Quand la luxation est des deux côtés, le menton avance davantage. La bouche n'est pas tournée; on le connaît en ce que les dents de la mâchoire inférieure se trouvent au-dessous et vis-à-vis de leurs correspondantes dans la supérieure. Lorsque la luxation est double, si elle n'est bientôt réduite, l'on meurt dans dix jours, avec une fièvre continue, des engourdissements et l'état comateux. Tant est grande la force des muscles convulsés! Le ventre se trouble; il rend des matières en petite quantité, point mêlées. Ce que l'on rejette, si on vomit, est de même. Il y a moins de danger quand la luxation n'est que d'un côté. La manière de réduire pour chaque cas est la même. Le malade assis ou cou-

tur cartilago desidit, derasam lintei lanuginem carthaginiensis corii cortice, aut aliqua alia re, quæ non irritet, convolutam, in nares immittere oportet. Id autem deligatio præstat. Est et alia curatio, ubi simul injecto sulfure cum cerato statim nasus componitur, deinde digitis immissis explorando continetur, et in alteram partem convertitur. Carthaginiense vero corium sinendum donec callum obduxerit, sive ulcus adfuerit, sive ossa discessionem factura sint. Neque enim committendum ut sic maxime recrudescant.

Auri fractæ neque vinculum, neque cataplasma adhibendum. Quod si, quo sit opus, ceratum quam maxime leve, aut sulfuris adglutinatio conveniet. At quibus aures ad suppurationem tendunt, iis pus crassiore loco reperitur. Tibi autem imponent, quæcunque submucosa et humida carne plena sunt, ac neque ex hujusmodi sectione detrimentum contingit. Ubi autem, et quænam mortifera exsistant, ea sunt apposita. Aures cito sanescunt, si in utramque partem ferramentum candens adigatur. Mutila tamen et minor candenti ferro præter trajecta auris redditur. Quod si aperta fuerit, levi aliquo medicamento, quod cruentis vulneribus adhibetur, imposito opus erit.

Maxillæ autem frequenter quidem convelluntur, et restituuntur, raro vero excidunt, maxime quidem hiantibus. Neque enim hic casus incidit, nisi quis vehementer os aperiendo in alteram partem torqueat. Idque magis incidit, quod nervi in obliquum etiam, ubi contorquentur, concedunt. Cujus rei hæ notæ sunt: maxilla inferior in anteriorem partem prominet, et in alteram luxationis partem pervertitur, ægri maxillas committere nequeunt. Quod si utraque parte maxilla prolabatur, prominet magis, os ii minus committunt, minime distorquentur, quod dentium fines indicant, cum inferiores superioribus ex adverso respondeant. Utraque igitur maxillæ parte prolapsa, nisi statim reposita fuerit, hi intra decimum diem fere ex febre assidua et segni sopore moriunché, on appuie sa tête; on prend le menton, qu'on pousse des deux mains, en avant et en arrière par trois mouvements, celui d'avant, celui d'arrière, et celui d'en haut. Ne négligez, dans le traitement, ni les émollients, ni la situation convenable, ni les mouvements à imprimer au menton. Ainsi se fait la réduction.

5. (*Luxation de la tête de l'humérus*). La luxation de la tête de l'humérus se fait communément en bas. Je n'en ai point vu qui se fût faite autrement. Il paraît à la vérité luxé en avant, lorsqu'on a les chairs autour de l'articulation très-maigres, comme les bœufs les ont pendant l'hiver, saison dans laquelle ils sont plus sujets aux luxations; il en est de même quand ils se trouvent exténués, minces, desséchés, et que leurs articulations sont surchargées d'humeurs sans inflammation; car s'il y avait de l'inflammation, elle contiendrait les os en leur place. Les bouviers qui alors aiguillonnent les bœufs pour tâcher de faire remettre l'os en sa place, sont dans une grande erreur, qui provient de leur peu d'attention à la manière dont le bœuf porte naturellement ses jambes de devant. Il y a à cet égard quelque rapport entre la structure de l'homme et celle du bœuf. Homère a remarqué que les bœufs sont très-maigres dans l'hiver. Après la luxation de l'humérus, si elle n'est point réduite, on ne peut point faire les ouvrages qui demandent que le bras soit élevé obliquement loin des côtes. J'ai dit quelle espèce de luxation y a lieu. Si elle est de naissance, les os les plus voisins viennent moins longs. Cela se voit dans ceux que nous nommons coudes de belette. Les os de l'avant-bras sont moins affectés que celui du bras; ceux de la main encore moins. Les os situés au-dessus ne le sont point. Il en est de même pour l'atrophie des chairs. L'atrophie se fait plus remarquer du côté du membre opposé à celui de la luxation. Elle est plus considérable quand la luxation s'est faite dans l'âge de l'accroissement, moins quand elle est de naissance. Il arrive aux nouveau-nés des suppurations profondes à l'entour de l'articulation, qui en imposent et causent l'atrophie, comme si l'humérus était luxé. Lorsque la luxation vient dans l'âge fait, l'humérus luxé n'est pas moins long que l'autre. Il n'y a plus alors lieu à un défaut d'accroissement de l'os, mais à l'atrophie des chairs. Celles-ci augmentent ou diminuent journellement, dans les divers âges, et suivant l'état du corps. Quand l'acromium se déplace, on voit un vide près de sa place. C'est ce vide qui fait croire, lorsque l'acromium est déplacé, que l'hu-

tur. Hi enim musculi hujusmodi soporem invehunt, alvus paucis et sinceris exturbatur, et si vomitus adfuerit, ejusmodi vomitione refundunt. At si altera parte maxilla excidat, minor est noxa, eadem tamen utrorumque est repositio. Homine decumbente aut in sedili collocato, capite prehenso, utramque maxillæ partem ambabus manibus, tum interiore, tum exteriore parte, apprehendere, ac tria simul facere oportet, in directum ac in posteriorem partem propellere, et corpus commovere. Curatio per malagmata, figurationes, et menti exceptionem perficitur. Ista enim ad repositionem faciunt.

At vero humerus inferiorem in partem excidit, aliam in partem excidere, non audivi. Videtur siquidem in anteriorem partem excidere, quibus carnes, quæ circa articulum sunt, natura extenuatæ fuerint, quale quid etiam in bobus per hyemen ob macilentiam cernitur, et magis excidit, ac extenuatis, aut gracilibus, aut siccis, iisque, quibus humiditates circa articulos citra inflammationem continentur. Ipsa enim colligaret quidem. Ex quo, qui boves curant ac stimulant, in iisque repositionem tentant, errant, tum quia eos latet quemadmodum bos crus ad usum jactet, tum quia etiam homini ita constituto hic habitus communis est. Quibus quoque accedit Homeri auctoritas, quod boves tunc maxime graciles exsistunt. At quibus humerus recondi non potuit, ii, quæ cubito in latus a costis sublato fiunt, non admodum præstare possunt. Quibus igitur potissimum excidat, et quomodo habeant, dictum est. Quibus vero a primo natali die ista contingunt, iis ossa potius, quæ ad luxationem proxime accedunt, brevia fiunt (quale quid tunc iis, qui mustelæ cubito præditi sunt, et γαλιανκωνες Græcis dicuntur, usu venire solet), quod cubito minus, adhuc autem minus manui accidere videtur. Quæ vero supra sunt, nihil tale sentiunt, sed, quæ vicinitatem habent, valde emaciantur. Imminuuntur autem maxime, quæ altera luxationis parte sunt, et quæ incrementum accipiunt, minus tamen quodammodo, quam quæ talia sunt ab ortu. Quin et profundæ suppurationes circa junctura recens natis præcipue ad humerum fiunt, iisque non secus ac luxata efficiunt. Quod si adultis ista contingunt, mérus est luxé (1); mais on trouve dans ce dernier cas la tête de l'humérus sous l'aisselle, et l'homme ne peut ni élever le bras ni le tourner çà et là. L'examen de l'autre épaule donne encore un indice. — La réduction s'obtient en plaçant le poing sous l'aisselle, en appuyant de la tête contre l'acromium, et faisant, avec l'autre main, rapprocher le coude de la poitrine (2); ou bien on fait passer la main du bras luxé derrière le dos pour faire tourner la tête de l'humérus; ou bien l'on appuie de la tête contre l'acromium, en se servant des mains sous l'aisselle pour ramener la tête de l'humérus; et l'on pousse avec le genou le coude près de la poitrine; ou bien l'on fait pousser le coude par un aide au lieu de se servir du genou, comme dans la précédente manière de réduction; ou bien l'on met son épaule dans l'aisselle sous celle qui est luxée; ou bien l'on place son talon sous l'épaule luxée, après avoir garni l'aisselle d'une pelote; le talon droit, si la luxation est du côté droit; ou bien on place l'épaule luxée sur un liteau ou même sur un échelon d'échelle à main; ou bien l'on ne fait pratiquer les mouvements nécessaires pour la réduction qu'après avoir lié le bras sur un morceau de bois. Le traitement demande que le bras soit, après la réduction, retenu le long du thorax, que la main soit tenue à la hauteur du coude, et que l'épaule soit repoussée vers le haut; c'est la situation pour le bandage. Si l'on ne fait la réduction, l'épaule s'atrophie. — La séparation de l'acromium d'*avec la clavicule* en impose comme s'il y avait luxation de l'humérus. On ne perd nullement l'usage du bras, quoique la réduction ne se fasse point. La manière d'obtenir la réduction et celle de faire le bandage sont les mêmes.

6. (*Ce numéro est l'abrégé du N° 13 du Traité des Articles, concernant les luxations du coude*). Dans la luxation incomplète du cubitus, faite du côté du thorax ou en dehors, l'os restant articulé avec l'humérus, on pousse obliquement en arrière à l'endroit de la tumeur, après avoir fait les extensions. Quand la luxation est

(1) Voyez le Traité des Articles, n. 11.

(2) Il faut, en lisant la fin de cet article, se rappeler ce qui a été enseigné touchant la réduction dans les six premiers numéros du Traité des Articles: à moins de quoi la fin du numéro présent paraîtrait inintelligible. Cette observation s'applique aussi à toute la doctrine présentée sommairement dans le Mochlique.

ossa quidem non minuuntur. Neque enim causa est, cur alia non æque simul augeantur. At carnium imminutiones fiunt, quod hæc in dies et augentur, et minuuntur, idque per ætates et corporis habitus, qui in eo obtinent. Præterea etiam indicio est id, quod ad summum humerum est avulsum et cavum, propterea quod summo humero avulso et cavo, brachium prolapsum esse, existimant, brachii autem caput in ala cernitur. Neque enim attollere ipsum queunt, neque huc vel illuc traducere. Quod similiter ex altero humero deprehenditur. His autem rationibus reponitur, si pugno quidem, in alam injecto, caput sursum propellas, manum vero præterea ad pectus adducas, aut si retroducendo ita, ut circumoberet, compellas. Aut capite ad summum humerum objecto, manibus vero in alam injectis, brachii caput abducas, cubiti autem gibbum genibus protrudas, aut genuum loco alterum cubiti gibbum ad latus adducere, ut prius, jubeas; aut si, supposito in alam humero, æger in humero insideat; aut ubi calce, adhibitis his, quæ alæ cavitatem compleant, ad dextrum humerum dextro usus fueris; aut ubi per pistillum, aut scalæ gradum coegeris, aut, una cum ligno ad manum porrecto, super trabeculam transversam converteris. Curatio perficitur eo habitu, ut brachium ad costas adducatur, manus summa ac humerus sursum detineantur, sicque sursum deligatio fiat, et appensio. Quod si repositus humerus non fuerit, summus humerus etiam extenuatur. Summus humerus avulsus speciem quidem prolapsi humeri exhibet, nullo tamen privatur, neque in pristinum statum restituitur. Idem habitus tum in deligatione, tum in suspensione, qui etiam luxato convenit, et pro deligationis lege.

At vero cubiti gibbi articulo in latus, aut exteriorem in partem dimoto quidem, aut sublaxato, acuta ejus parte in brachii cavo remanente, distentione in directum facta, eminentia retro et ad latus propellere oportet. Quod si prorsus in hanc vel illam partem exciderit, distensio quidem, in qua brachium deligatur, adhibenda. Sic namque cubiti flexus nihil impediet. Potissimum vero ex laterum parte excidit. In suum autem locum

complète, soit d'un côté ou d'autre, on fait l'extension en mettant l'avant-bras dans la situation qu'on lui donne pour rajuster l'humérus fracturé. L'olécrâne, après la flexion du coude, ne portera point ainsi d'obstacle à la réduction. — Le coude se luxe principalement du côté du thorax. On le ramènera à sa place, en faisant une forte extension, afin que l'apophyse olécrâne ne soit point arrêtée par le condyle de l'humérus. On tourne doucement le cubitus durant qu'il est en l'air, sans le repousser de force en droite ligne, tâtant de tout côté pour tâcher de lui faire reprendre sa situation. Il est même bon de mettre le bras successivement en pronation et en supination. — La situation à donner après la réduction est de soutenir la main un peu plus élevée que le coude, l'avant-bras fléchi, et le bras placé le long du thorax. C'est la plus propre à fortifier l'articulation et la plus commode. C'est la naturelle, celle qui est le plus d'usage. On prendra garde qu'il ne se fasse point d'ankylose; or, il s'en fait quelquefois promptement. — Le traitement est le même que pour toutes les luxations. Quant au bandage, il doit porter sur l'olécrâne. — La luxation du coude expose à des maux violents, à des fièvres aiguës, à de vives douleurs, à des nausées, à des vomissements de bile crue, à des crampes, surtout quand elle s'est faite en arrière, moins quand elle s'est faite en avant. La manière d'y remédier est la même. — On réduit la luxation, lorsqu'elle est en arrière, en ramenant le bras dans l'extension à l'état de tension. Un de ses signes est que l'on ne peut tendre le bras. Si elle est en avant, on ne peut le fléchir. Il faut dans ce cas, après avoir attaché au pli du coude quelque chose de dur, faire la flexion subitement à la suite des extensions. — Le signe des luxations incomplètes se prend de la position de la médiane, en y touchant. — Si la luxation est de naissance, les os inférieurs sont plus courts du côté luxé, commençant par ceux de l'avant-bras, puis ceux de la main, enfin ceux des doigts. L'humérus et l'omoplate grossissent; l'autre main devient plus forte, plus habile aux divers ouvrages. L'atrophie est du côté opposé à l'endroit du mal, en dedans, quand la luxation s'est faite en dehors. — Lorsque la luxation du coude s'est faite en dedans, on doit faire l'extension en fléchissant l'avant-bras et le rapprochant du bras. On suspend sous l'aisselle une double courroie; l'on attache quelque poids à l'avant-bras, vers le coude, et durant que le membre est ainsi en l'air, on ramène l'os en sa place avec les paumes des mains.

dirigitur, quam plurimum abducendo, ne caput brachii acutum ossis processum attingat. Suspensum vero circumagere et circumflectere oportet, neque vim in directum adhibere, simulque in contrarium in utramque partem impellere, et in sedem compellere. Ad hæc quoque contulerit, cubiti gibbum modo quidem pronum, modo etiam supinum contorquere. Repositio autem est, quæ ex habitu quidem pendet, si summa manus paulo cubiti gibbo altior, brachium vero ad latera adductum teneatur. Sic quoque et appensio, et facilis gestatio, et natura, et usus in commune conferunt, si modo callus, qui celeriter increscit, prave non obducatur. Curatio per lintea pro lege articulari institui debet, et cubiti eminentia insuper deligari. Rursus autem maxime excandescit cubiti gibbus, febresque, dolorem, nauseam, ac meracæ bilis vomitionem movet, idque maxime, si in posteriorem partem, ob torporem, secundum id, si in anteriorem elapsus sit. Curatio eadem adhibenda. Reconditur vero, ubi in posteriora excidit, si porrectum brachium in diversa contendatur. Cujus rei indicium est, quod minime flecti potest. Hic autem, imposito duro aliquo collecto, super id, ubi extenderis, derepente flectendus est. At dissidentium inter se ossium indicium, qua vena in brachio scinditur, ad contactum patet. Hæc vero celeriter callo obducuntur. Quibus a primo ortu ista contingunt, iis ossa infra noxam breviora evadunt, plurimum vero, quæ cubito sunt proxima, deinde ea quæ in manu, postremo quæ in digitis. Brachium autem, et humerus, propter nutritionem validiora evadunt. Manus item altera, propter opera, etiam longe validior est. At carnium imminutio, siquidem in exteriorem partem articulus prolapsus est, interiore parte fit; sin minus, contra, quam exciderit. Cubiti autem gibbus, ubi interiorem in partem, aut exteriorem exciderit, in habitu quidem angulari cubiti ad brachium communi reponitur. Ex ala namque fascia excepta suspensio facienda, ad cubitum vero summum suppositum pondus aliquod juxta articulum appendendum, vel manibus adurgendum. Tum, suspenso in sublimi articulo, ossa manuum volis adducenda. Hoc in habitu deligatio, appensio, et positio, velut in manibus, fieri debet. At ubi posteriorem in partem excidit, derepente extensione facta, manuum palmis dirigendum, simulque hæc in directione, tum in ceteris, usurpanda sunt. Quod si priorem in

On fait ensuite le bandage dans la même situation, et on y tient le bras assujetti pour fortifier l'articulation.

Si les luxations *incomplètes* (1) sont en arrière, on fait étendre le bras subitement; et avec les paumes de la main, on donne aux os la direction propre à les ramener dans leur place, comme dans toutes les luxations. Si elles sont en avant, on garnit le pli du coude de quelque pelote, et l'on fait faire la flexion. Lorsqu'elles sont de côté ou d'autre, on doit, pour opérer la réduction, faire l'extension et la flexion. Les précautions à prendre pour le bandage et le maintien d'une bonne situation sont les mêmes.

Toutes les luxations se réduisent au moyen des extensions. Il faut, pour certaines, élever un des os au-dessus de l'autre, quelquefois les rapprocher, d'autres fois tourner et faire des tâtonnements à l'entour. Quand on élève les os l'un au-dessus de l'autre, cherchant çà et là, on doit le faire vite.

7. (2) (*Luxation de la main*). La luxation des doigts de la main se fait communément en dedans ou en dehors; il est facile de le distinguer. Quand elle s'est faite en dedans, on ne peut fermer la main; si c'est en dehors, on ne peut l'ouvrir. La réduction s'opère sur une table. Après avoir fait l'extension et la contre-extension des doigts, on repousse en bas et en avant les os saillants avec la paume de la main ou avec le talon du pied; l'on a préalablement mis quelque chose de mollet au-dessous des os dont se sont séparés ceux qui font la saillie. On pose sur la table le dessous de la main, quand la luxation est au-dessus. L'on fait tourner la main si la luxation est au-dessous. On finit le traitement avec un bandage. — La luxation de toute la main se fait pareillement en dedans ou en dehors, plus souvent en dedans, quelquefois d'un ou d'autre côté. Il arrive que l'épiphyse se déboîte; il arrive aussi que la luxation se fait vis-à-vis le cubitus seul, ou le radius seul. Il faut ici faire

(1) Ce dont j'ai fait ici un alinéa particulier me paraît devoir être entendu des luxations incomplètes, à moins de quoi Hippocrate serait tombé dans de vaines répétitions, qui ne peuvent raisonnablement lui être attribuées.

(2) Ce numéro 7 est, dans le texte comme dans ma traduction, mot pour mot le même que les numéros 14 et 15 du Traité des Articles. — J'ai averti ailleurs que je m'étais assujetti, pour ces traités, à suivre les numéros des divisions faites par Foës.

partem prolapsio facta sit, circum linteum convolutum, et in justam molem sublatum, inflectendo simul directio facienda; sin alteram in partem inclinarit, cum directione simul utraque facienda sunt. Ad curam autem communiter habitus et deligatio spectant. Possunt enim ex distensione communiter omnia contingere. Repositiones vero partim quidem in sublime elevando, partim distendendo, partim vero circumoberrando fiunt. Idque, dum habitus in hanc vel in illam partem excedunt, celeriter adhibetur.

Manus articulus interiore aut exteriore parte luxatur, plurimum vero interiore. Cujus rei signa manifesta sunt. Siquidem intro prolabitur, digiti ipsi in totum flecti, si extra, intendi nequeunt. Repositio fit digitis supra mensam positis, si partim quidem extenduntur, partim etiam in diversa contenduntur, idque, quod eminet, aut prominentiore palmæ parte, aut calce, simul in anteriorem partem protrudatur, et inferiore parte ad alterum os, molle aliquid in tumorem sublatum supponatur, si superiore quidem parte eminet, manu conversa; sin inferiore, supina. Curatio linteis perficitur. At tota manus in interiorem, vel exteriorem, vel in hanc, vel illam partem luxatur, interiorem vero maxime. Est ubi ossis accrementum emovetur, interdum quoque alterum quoque os dissidet. His valida distensio adhibenda, et os quidem eminens protrudendum, alterum vero contra propulsandum, unaque duobus modis in posteriorem partem et in latus, aut manibus supra mensam, aut calce impulsio fieri debet. Quæ vero rursus excandescunt, et deformitatem habent, tempore quidem ad usum firmantur. Curatio linteis simul cum manu et cubito adhibetur, ferulæque ad digitos usque apponendæ. Hæc ferulis deligata crebrius, quam fracta resolvenda, et copiosiore perfusione fovenda. At manus a primo ortu luxata brevior evadit, et carnes altera ex parte, quam luxatio facta est, potissimum imminnuntur, adulto vero ossa permanent.

Digiti articulus luxatus facilis quidem cognitu, neque scriptione indiget. Repode fortes extensions durant qu'on repousse en leur place les os qui font saillie. On les pousse d'un mouvement composé, par derrière et obliquement sur une table, avec les mains ou même avec le talon. La partie s'irrite violemment quelquefois, et il s'y fait des difformités : mais avec le temps on s'en sert. On applique le bandage à la main et à l'avant-bras. L'on place des éclisses qui vont jusqu'aux doigts, si tant est qu'on en veuille mettre. On les délie plus souvent que dans les cas de fracture; et l'on ne manque point d'humecter fréquemment. Quand l'accident arrive dans l'enfance, la main est plus courte et moins charnue du côté opposé à celui où la luxation s'est faite, mais les os ne changent point lorsque la luxation se fait après l'âge de l'accroissement. — Si un doigt se luxe, cela se connaît facilement. On fait la réduction en le tirant en droite ligne, et faisant la contre-extension. Quand on ne le réduit point, il s'y fait une ankylose avec tumeur. Si le mal est contracté en naissant, ou durant l'âge de l'accroissement, les os au-dessous de la luxation restent plus courts, et les chairs s'atrophient du côté opposé à celui vers lequel la luxation s'est faite : mais les os ne changent point, lorsque la luxation arrive après l'âge de l'accroissement.

8. (1) *Luxations de la tête du fémur.* — *Luxation en dedans.*) La tête du fémur se luxe de quatre manières, plus communément en dedans, puis en dehors, ainsi du reste. Pour diagnostic général, comparez l'autre jambe. Le signe pathognomonique de la luxation en dedans est la tête du fémur qu'on trouve près du périnée. Ce qui concerne la flexion de la cuisse diffère suivant les diverses espèces de luxation. Une jambe, *celle du côté sain*, paraîtra plus longue que l'autre, à moins que vous ne rameniez les deux jambes en droite ligne avec le milieu du corps. Le pied et le genou se portent en dehors. — Quand la luxation est de naissance, ou qu'elle est venue durant l'âge de l'accroissement, la cuisse perd de sa longueur, la jambe perd moins, et ainsi de suite. La partie s'atrophie en dehors. On a de la peine à se tenir droit. Il y en a qui ne marchent que sur le côté sain; ils se traînent en tournant. Si on les oblige à marcher debout, ils s'appuient sur un bâton, ou même sur deux, et ils tiennent en l'air la cuisse malade; plus elle est courte, moins ils en sentent le poids. — Quand la luxation s'est faite

(1) Voyez le n. 27, et même le 28, du Traité des Articles.

nitur autem in directum contendendo, et quod eminet, protrudendo, et quod contra est, retrudendo. Curatio vero est accommodata, quæ per lintea fit deligatio. Nisi enim restitutus fuerit, exteriore parte callum contrahit. Quæ a primo ortu, aut dum adolescunt, ossa prolapsa fuerint, ea infra luxationem breviora evadunt, et carnes adversa ex parte, in quam prolapsio facta est, potissimum imminuuntur. Adulto vero ossa eadem magnitudine permanent.

Femoris articulus quatuor modis excidit, plurimum interiorem in partem, deinde in exteriorem, aliis vero modis similiter. Hujus rei iudicium commune quidem alterum crus, intro vero emoti proprium, ubi in interfemineo coxæ caput tactu percipitur, neque similiter crus inflectunt. Crus vero multo longius videtur, nisi utroque in medium adducto distensionem feceris. Etenim pes et genu exteriorem in partem feruntur. Si igitur a primo ortu, aut dum incrementum accipiunt, exciderit, femur brevius evadit, quam calamitatem minus tibiæ, cetera vero pro ratione sentiunt. Carnes autem imminuuntur, maxime tamen parte exteriore. Ii in dirigendo corpore negligenter se gerunt, et ad sanum crus convolvuntur. Quod si cogantur, scipione uno, vel duobus, innixi incedunt, crus vero attollunt. Quo enim brevius, eo levius est. Quod si jam adultis istud accidit, ossa quidem eadem magnitudine perseverant, carnes tamen, quo ante dictum est modo imminuuntur, et crus circumvolvendo, velut boves incedunt. Ad lateris autem inanitatem incurvantur, sani cruris extra prominente coxendice. Hoc enim, ut subeat ad vehendum necesse est, illud vero ut extra feratur. Neque enim vehere potest, non magis quam quibus pes ulcere laborat. Ad cruris quoque sani latus baculo corpus fulciunt. Crus vero laxum manu super genu posita adurgent, quo inter ambulandum corpus vehat. Coxendice infra si utatur, infra etiam ossa minus imminuuntur, carnes vero magis.

At exteriorem in partem emoti femoris, contraria tum signa, tum status sunt, ge

après l'âge de l'accroissement, les os ne perdent rien de leur longueur; mais les chairs diminuent en la manière dite. On marche en contournant le membre, à la façon des bœufs : on courbe la hanche, en se penchant sur l'ischium du côté sain : c'est une nécessité : il faut lui faire porter le poids du corps, pour en soulager l'autre côté. On est à cet égard dans le même cas que si l'on avait le mal au pied. On prend le bâton du côté sain, sur lequel on appuie obliquement, en repoussant de terre le poids du corps. On se sert aussi de la main du côté sain, de laquelle on s'appuie au-dessus du genou, pour se soutenir et se soulever en marchant. Quand on se sert ainsi du bas de la cuisse, l'os perd moins de sa nourriture dans la partie inférieure, mais les muscles supérieurs s'atrophient davantage.

9. (1) (*Luxation du fémur en dehors*). Quand le fémur se luxe en dehors, sa situation est dans le sens opposé. Les signes sont aussi dans le sens directement contraire, et le genou ainsi que le pied se tournent un peu en dedans. Si le mal est de naissance ou de l'âge de l'accroissement, le fémur ne prend pas toute sa longueur. Par la même raison, l'ischium, dans la partie supérieure, perd aussi quelque chose de sa forme naturelle. Ceux en qui le fémur se luxe souvent en dehors et sans inflammation ont les extrémités chargées d'humeurs; de même que ceux en qui le pouce de la main se luxe avec facilité. On voit quelquefois ces luxations arriver chez certaines personnes plus ou moins facilement, par un effet de leur constitution. Il y en a d'autres en qui elles arrivent très-difficilement. Chez certains, la réduction est facile; chez quelques-uns, elle est impossible. Quand la luxation est facile, la réduction se fait sans peine. Les suites sont différentes, suivant que la luxation est de naissance ou de l'âge de l'accroissement, ou causée par maladie, surtout suivant que la cause en est quelque maladie. Dans ce dernier cas, l'os se carie quelquefois. Les accidents seront encore différents suivant le traitement, au point qu'avec beaucoup de soin on peut parvenir à marcher sans canne et sans pencher plus d'un côté que d'autre. Si on livre à eux-mêmes les enfants dont le fémur est luxé en dehors, ils en resteront fortement estropiés; s'ils sont soignés avec attention, ils se serviront utilement de la cuisse luxée; ils l'auront

(1) Voyez le Traité des Articles, n. 29 et le n. 7.

nuque ac pes introrsum paulo spectant. Quidus hæc, dum adhuc adolescunt, aut a primo ortu contingunt, iis crus non æque augetur, eademque ratione coxæ articulus paulo supra eminens non similiter. Quibus vero frequenter extériorem in partem citra inflammationem prolabitur, ii humidiore crure utuntur, non secus ac manus pollex, qui maxime suapte natura excidit, quibus quidem magis aut minus excidit, partim vero ægrius aut facilius prolabitur. Est ubi celerius recondi spes est, et quibus nullam curationem recipit, interdumque sæpius excidit, et curationem admittit. A primo vero ortu aut in adolescentia, aut per morbum, ubi ista contingunt, ac præcipue certe per morbum, interdum quibusdam os sideratur, quin etiam quibusdam non omnia eveniunt, minus tamen, quam quibus intro luxatio facta est, depravantur, si proba et diligens curatio adhibeatur, adeo, ut toto pede insistentes, plurima adhibita diligentia, in utramque partem propendeant. Quæ si in infantia neglecta fuerint, vitiantur, adhibita vero cura, toto crure utilitatem sentiunt, minusque quodammodo imminuuntur. At quibus hunc in modum utraque ossa exciderunt, his noxis afficiuntur, pleniores quidem sunt, præterquam interiore parte admodum prominentibus exteriorem in partem natibus conspiciuntur, et femoribus introrsum obtortis. Ii nisi siderentur, aut gibbosi superiore coxæ parte evadant, salubriter quidem degunt, corpore tamen minus, capite excepto, augentur.

Quibus autem posteriorem in partem femur prolapsum est, hæ notæ adsunt, pars anterior mollior est, posterior prominet, pes rectus est, crus inflectere non nisi cum dolore queunt, extendere vero minime, his crus brevius evadit. Sed neque hoc, nisi valde sustollant, tum ad poplitem, tum ad inguen extendere possunt, neque in plurimis superior articulus primus flecti incipit. Quod commune est articulis, nervis, musculis, intestinis, uteris, aliisque hujusmodi. His coxendicis os declive in natem fertur, quam ob causam, quodque crus extendere nequeunt, breve evadit. Totius cruris carnes in omnibus imminuuntur. In quibus autem maxime, aut ubi ista contingant, même moins courte. Lorsque les deux fémurs sont luxés en dehors, ils ont les cuisses courbées en dehors, mais grosses, excepté dans leur côté interne. Les fesses se relèvent en bosse. Ils jouiront d'une bonne santé, pourvu qu'il ne survienne point de gangrène aux bosses qui se font au-dessus de l'ischium. Toutes les parties du corps perdent de leur grandeur naturelle, à la réserve de la tête.

10. (1) (*Luxation du fémur en arrière*). Lorsque le fémur est luxé en arrière, les signes sont de la souplesse sur le devant, une tumeur derrière, avec impossibilité de tendre la cuisse en arrière. On porte le pied assez droit; l'on ne peut fléchir la cuisse qu'avec douleur, nullement l'étendre. La jambe est plus courte. On ne peut faire la flexion au jarret, non plus qu'à l'aine, à moins qu'on n'élève le pied. Il arrive même souvent qu'on ne peut, en aucune manière, faire la flexion du jarret, par sympathie de la jambe avec la cuisse. L'on voit pareillement des sympathies entre les nerfs, les muscles, les intestins, la matrice et autres parties. Le fémur appuie sur la fesse le long de l'ischium, c'est ce qui fait la cuisse courte, et ce qui empêche l'extension. La jambe est toujours atrophiée, plus particulièrement dans les parties marquées ci-dessus (2). Dans le corps humain, toute partie qui est en exercice se maintient en sa vigueur; elle se vicie par le repos, excepté dans les cas de fatigue, de fièvre, d'inflammation. Le fémur déplacé, passant dans les chairs quand la luxation se fait en dehors, se trouve conséquemment plus court; se plaçant sous un os quand elle se fait en dedans, il se trouve plus long. Lorsque la luxation vient après l'âge de l'accroissement, et qu'elle ne peut être réduite, on marche courbé de la ceinture; et le jarret fléchissant du côté sain, on n'appuie point de toute la plante du pied. On peut marcher sans bâton, si l'on veut, en plaçant la main au-dessus du genou, du côté luxé. On ne peut cependant pas marcher long-temps, mais un peu. L'atrophie des chairs est en raison du non-usage de la cuisse malade, même de la saine. Le mal est plus grand dans ceux en qui la luxation est de naissance, ou de l'âge de l'accroissement, ou venue par cause de maladie, ou du non-usage des nerfs et des articulations. Les genoux en sont affectés par les rai-

(1) Voyez le Traité des Articles, n. 30.

(2) *Les parties marquées ci-dessus.* Ce sont les parties opposées au côté vers lequel la luxation s'est faite.

dictum est. Corporis pars quæque, ubi sua munia obierit, robur quidem accipit, si vero otietur, vitiatur, præterquam si lassitudine, febre, aut inflammatione tentetur. Quod etiam exteriorem in partem prolapsum est, eo, quod in interiorem, eo, quod supra os prominet, longius. Quibus igitur adultis repositum non fuerit, ii ad inguina curvati incedunt, et alterum poplitem inflectunt, ima pedis planta vix terram attingunt, manu crus prehundunt, si absque baculo incedere velint. Qui si longior fuerit, non ingredientur, quod si ingrediantur, brevem esse oportet. Carnium autem fit imminutio, si laborent, et crus in usum admittatur, velut ante dictum est. Quod et integro cruri pro ratione accidit. At quibus ex primo ortu, aut per adolescentiam, aut per morbum affectio ista, aut luxatio contingit (quibus vero in morbis id fiat, dicetur) ii maxime, propter nervorum et articulorum ignaviam, noxam sentiunt. Genu quoque ob enumeratas causas vitium sentit, quo inflexo, baculo uno aut duobus innixi, incedunt. Crus vero integrum, qui in usum admittitur, bene habitum est.

At quibus priorem in partem femur excidit, iis contraria signa adsunt, posteriore parte molle est, anteriore prominet, crus hi minime inflectunt, maxime vero extendunt, pes rectus est, crus æquale, calx summus paulum contractus, aut hi statim dolore præcipue conflictantur, urinaque imprimis in his luxationibus supprimitur. Femoris enim caput ad insignes nervos incumbit, loca anteriora contenta sunt, neque incrementum sumunt, morbis et maturæ senectuti obnoxia redduntur, posteriora in rugas contracta. Quibus adultis ista contingunt ii recti inambulant, calce magis incedentes. Ac si admodum progredi valeant etiam valde (calce incedunt). Pedem autem per terram trahunt. Femur minimum imminuitur ob usum, præcipue vero posteriore parte. Toto crure erectiones mediocri baculo ad crus affectum indigent. Quibus vero ex prima origine adolescentibus hæc contingunt, ii, si probe et diligenter curentur, crure non secus ac adulti utuntur. At neglectis pausons déjà dites ; ils se fléchissent, et l'on est obligé, pour marcher, de se servir d'un bâton ou même de deux. La cuisse saine prend plus de chairs parce qu'on la met plus en exercice.

11. (1) (*Luxation du fémur en avant.*) Quand le fémur est luxé en avant, les signes sont de la souplesse sur le derrière, et une tumeur sur le devant, avec impossibilité de fléchir la cuisse : elle est tendue. Le pied est droit, la jambe reste de même longueur ; le talon est un peu tiraillé. Les douleurs sont aussitôt très-fortes. Il y a des suppressions d'urine : car la tête du fémur, dans cette espèce de luxation, fait des compressions sur des nerfs importants. Les parties antérieures sont dans une tension qui les prive de nourriture, qui les met en un état de maladie et de vieillesse prématurée. Les postérieures sont flasques, ridées. Lorsque cette luxation arrive après l'âge de l'accroissement, on marche droit en appuyant du talon. Si l'on pouvait marcher long-temps, on n'appuierait que du talon, et l'on traînerait le pied. La cuisse s'atrophie très-peu : la raison en est qu'on s'en sert. L'atrophie a lieu principalement sur le derrière. On tient la jambe tendue ; on a, en marchant, quelque besoin de canne pour le côté malade. Quand la luxation arrive dans l'enfance ou durant l'âge de l'accroissement, si l'on a soin de l'enfant, il parvient à la facilité de marcher dont jouissent ceux en qui elle se fait après l'accroissement. Si on les néglige, la cuisse malade qui est dans l'état de tension devient plus courte ; il se fait des ankyloses. L'atrophie des chairs et le défaut d'accroissement dans les os y suivent ici la loi générale.

12. (2) (*Réduction des luxations du fémur*). Les extensions pour la cuisse doivent être fortes. La manière de réduire est la même, soit qu'on n'y emploie que les mains, ou bien qu'on se serve d'une planche (3) ou d'un levier (4). Si la luxation est en dedans, le levier doit être rond. Si elle est en dehors, il doit être plat (5). On se sert aussi de l'outre (6)

(1) Voyez le traité des articles, n. 3.

(2) Voyez le Traité des Articles, n. 35, 36, 37, 38 et 39.

(3) *D'une planche.* Traité des Articles, n. 37.

(4) *D'un levier.* Traité des Articles, n. 35, vers la fin et au commencement.

(5) *Le levier doit être rond... plat...* Traité des articles, *ibid.*, n. 35 et 36.

(6) *De l'outre.* Traité des Articles, n. 39.

lum extentum est. Ipsi enim, quod ad rectum habitum maxime spectat, articulis capti sunt. Ossium autem et carnium imminutiones pro ratione contingunt.

Coxæ autem valida quidem distensio et directio communis est, quæ vel manibus, vel assere, vel vectis molitione præstatur. Et luxationem quidem, quæ ad interiora fit, rotundo, quæ ad exteriora, lato vecte moliri decet, præcipue vero, quæ ad exteriora. Quæ certe in interiorem partem prolapsa sunt, utribus ad eam cruris partem, quæ in angustum tenuatur, oppositis curare convenit, simulque cum distensione et crurum deligatione suspensio adhibenda, diductis paulum pedibus. Deinde manibus implexis quemdam appensum esse oportet, qui inter dirigendum simul utraque præstet. Istaque reponendi ratio luxationi ad anteriora, et ceteris, abunde convenit, minime vero ei, quæ fit in exteriora. Lignum etiam, velut in humero, ad manum subtentum, quibus ad interiora luxatio facta est, convenit, aliis vero minus. Deorsum autem impelles, cum distensione præcipue anteriorum aut posteriorum partium, aut manu, aut pede, insidere, aut assere uti conveniet.

Genu cubiti gibbo ob succinctam et commodam ejus naturam benignius est, ideoque facilius excidit, et reponitur. Sæpius autem interiorem in partem, sed et in exteriorem, et posteriorem prolabitur. At reconditur subita conflexione, et excalcitratione, aut si circa obvolutum fasciæ globulum in poplite positum, ut derepente corpus in genua flectatur, permiseris. Idque præcipue luxationem in posteriora restituit. Possunt quoque, quæ posteriorem in partem luxantur, moderata extensione, non secus ac cubiti gibbus, suum in locum reverti. Quæ vero in hanc vel illam partem excesserunt, conflectio, aut calcium impulsio, aut extensio reponit, præcipueque hæc, quod posteriorem in partem excidit. At quæ adaptée à la cuisse, quand elle est maigre, dans le cas de la luxation en dedans. Si pour l'extension on veut employer la suspension (1), on lie les jambes un peu séparées l'une de l'autre. Celui qui se suspend en embrassant le luxé remplit (2) deux objets pour redresser la partie. Cette manière peut suffire dans les luxations en dedans et en avant; elle ne vaut rien dans celles en arrière. Le bâton attaché à la cuisse, comme dans le cas de la luxation de l'humérus, convient pour celle du fémur en dedans, point pour les autres. Dans celles en avant ou en arrière, on emploie les mains pour repousser le fémur en sa place, dans le temps de l'extension, ou bien on se sert du pied, ou même de la planche.

13. (3) (*Ce n'est que la répétition du n. 41 du Traité des Articles.*) Le genou est plus traitable *que le coude*, tant à raison de la simplicité de son articulation que par la disposition des parties *charnues;* aussi se luxe-t-il et se réduit-il plus aisément. Il se luxe communément en dedans, quelquefois en dehors, et même en arrière. Les réductions s'obtiennent en fléchissant le genou, en regimbant fortement, en s'asseyant précipitamment à terre sur les genoux, après avoir garni le jarret de quelque pelote. On peut, quand le genou est luxé en arrière, faire la réduction comme celle du coude, au moyen des extensions suffisantes. Quand il l'est en dedans ou en dehors, on y réussit, au moyen des extensions et des flexions, mais principalement quand il l'est en arrière. Il est important de faire les extensions convenables pour toutes les luxations. Lorsque la réduction du genou ne s'opèrera point, on ne pourra le fléchir si la luxation est en arrière; très-peu, si elle est d'autre manière. La partie antérieure de la cuisse et de la jambe s'atrophiera. Quand la luxation est en dedans, on porte la jambe plus en dehors, et c'est la partie extérieure qui s'atrophie davantage. Quand la luxation est en dehors, on porte la jambe plus en dedans, et l'on est moins bancroche : le poids du corps tombe davantage sur le tibia; c'est la partie interne qui s'atrophie plus. Ceci est encore subordonné au temps auquel la luxation est arrivée, suivant qu'elle est de naissance ou de l'âge de l'accroissement.

---

(1) *La suspension.* Traité des Articles, n. 35.

(2) *Deux objets.* Il fait en même temps et l'extension et la réduction.

(3) Voyez le Traité des Articlet, n. 41.

moderata extensione fit, restitutio, omnibus communis est. Ac nisi repositio facta fuerit, neque ubi posteriorem in partem excidit, sed neque cum alias in partes excessit, flecti admodum queunt, femoris vero et tibiæ os anteriore parte imminuitur. Ac si interiorem in partem excidit, ii valgi magis evadunt, exterioribus autem partibus imminuuntur. Quod si exteriorem in partem prolapsum est, vari magis, claudi vero minus efficiuntur. Crassiore namque ossis parte gestantur, ac interioribus partibus imminuuntur. At quibus a primo ortu, aut dum adolescunt, luxatio facta est, ii, quomodo prius dictum est se habent.

Quæ circa malleolos luxantur, valida extensione, quæ per manus aut alia hujuscemodi adhibetur, opus habent, ac directione, quæ simul utrumque efficiat. Quod omnibus commune est. Quæ vero in pede contingunt, velut ea, quæ in manu fiunt, curationem accipiunt. Quæ cum tibia consensionem habent, et a primo ortu exciderint, aut dum adhuc corpus augetur, luxentur, eamdem, quam in manu, curationem habent. At quibus ex alto desilientibus, in calcem innixis, ossa desident, venæ subter cutem effunduntur, ac nervi contunduntur, ubi hæc gravissima, contigerint, periculum quidem est, ne iis siderata ossa per totam vitam negotium facessant. Obtorta siquidem ossa evadunt, nervi quoque consensione inter se conspirant. Quibus item ex fractura, vel vulnere, vel in tibia, vel femore, vel ex nervorum dissolutione, qui cum his communicant, aut alioqui ex negligentiore decubitu, calx denigrata fuerit, iis quoque ex talibus recrudescere mala, consueverunt. Interdum ad siderationem febres accedunt valde acutæ, singultuosæ, cum tremoris sensu, mentem alterantes, et quæ præcipitem mortem afferunt, prætereaque venarum sanguinem fundentium livores, et canceratio-nes. Recrudescentis morbi indicia sunt, ubi sanguis, e venis sub cutem effusus, et quæ nigrescunt, quæque his vicina duritiem aut ruborem aliquem contraxerint. Etenim si cum duritie livescunt, ut nigrescant, periclitantur. Quod si sublivida, aut livida et mollia fuerint, et dif-

14. (1) Les luxations aux malléoles demandent de fortes extensions, soit avec les mains, soit par le moyen de quelque mécanisme commun pour les autres luxations. — Celles qui arrivent aux os des pieds ou des mains sont facilement réduites, soit que les os de la jambe y participent ou qu'ils n'y participent point, qu'elles soient de naissance, ou venues dans l'âge de l'accroissement; elles se réduisent de la même manière que celles de la main. Mais quand, en sautant d'en haut et tombant sur le talon, les os se luxent avec contusion des nerfs et ecchymoses des veines, si cela est violent, il y a tout lieu de craindre qu'il ne survienne quelque gangrène, et qu'on ne s'en ressente pendant toute la vie : les os se détruisent, et les nerfs qui les avoisinent ont de grandes communications. Or, toutes les fois qu'après des fractures d'os, à la suite de quelque blessure à la jambe ou à la cuisse, les nerfs voisins perdent leur action, et que par les mauvaises situations, ou par quelque autre défaut de soin, les os du talon se carient, on est exposé à beaucoup de maux. Indépendament de la gangrène, on a des fièvres aiguës, avec des hoquets, avec des délires, et avec un danger de mort précédée d'hémorragies d'un sang noir et livide. Les signes que le mal est grave sont les ecchymoses, leur noirceur, la dureté et la rougeur des parties voisines. Si à la dureté se joint la couleur livide, on doit craindre que la noirceur ne succède. Quand les parties voisines ne sont que pâles ou blafardes, quoique les ecchymoses soient jaunâtres ou même noires, pourvu que le tout soit sans tension, il n'y a point de danger. Dans le traitement, on fera prendre l'ellébore, s'il y a de la fièvre; s'il n'y en a pas, on ne le donne point. L'on fait user pour boisson d'hydromel acidulé. On met le bandage des luxations, beaucoup de compresses mollettes sur les endroits contus; on serre peu, on humecte beaucoup; l'on enveloppe le talon avec soin, ayant attention de ne point le serrer avec la bande. On n'applique point d'éclisses.

15. (2) (*Luxation du pied*). Quand le

(1) Tout ce numéro 14, et la plus grande partie du numéro suivant sont la répétition littérale du numéro 42 du Traité des Articles, à la réserve de quelques mots, qui n'y mettent aucune différence notable.

(2) Ce numéro 15 est la répétition de la fin du numéro 42 du Traité des Arti-

fusa, aut ex virore aliquantulum pallida et mollia, hæc in omnibus hujusmodi bono sunt. Curatio vero, siquidem febris absit, per veratrum confert, alioqui non exhibendum, sed potui aqua mulsa acida (ὀξυγλυκυ vocant) si opus est, exhibenda. Deligatio, quæ articulos componat, atque in his magis convenit. Ad collisa pluribus etiam linteis et mollioribus utendum. In his minor compressio, et copiosa aqua convenit, plurima fasciæ parte ad calcem circumjecta. Figuratio ea sit, quam deligatio requirit, ut ne in calcem expressio fiat, supra genu ducta sit, beneque illic disposita, neque ferulæ adhibendæ.

At ubi pes, vel solus, vel cum adnato osse excessit, interiorem in partem magis excidit, ac nisi recondatur, coxæ, femoris, et tibiæ pars ex adverso luxationi respondens, temporis successu extenuatur. Repositio eadem, quæ primæ juncturæ manus debetur, contentio vero vehementior, curatio pro lege articulorum. Quod si quiescant, minus quam in prima manus junctura morbus recrudescit, et quod quietem agunt, tenuior victus ratio imperanda. Quæ vero a primo ortu, aut dum adolescunt, contigerunt, eam, quæ prius dicta est, tractationem postulant. Deinde nonnullæ ex prima origine luxationes, si parum elapsæ fuerint, in statum naturalem dirigi possunt, præsertim vero, ubi pes intro convertitur et varus efficitur. Neque enim id uno modo contingit. Hujus autem curationem instituunt, quasi ceram fingendo partibus conformatis ceratum, quod resinam accipiat, adhibitum, lintea copiosa, soleæ, aut plumbea lamina, non ad cutem alligata, ad quæ partis exceptionem, et corporis habitum accommodatum esse oportet.

Quod si luxata vulnerata cute exstent, sinere ea præstat, ita sane, ut non dependeant, neque retro adducantur. Curatio vero cerato, quod picem habeat,

pied se luxe, ou seul, ou avec l'apophyse du péroné, la partie supérieure de l'astragale se place communément en dedans. Par la suite du temps la hanche, la cuisse, la jambe, s'atrophient du côté opposé à celui où la luxation s'est faite. La réduction s'obtient de la même manière que celle du carpe; il faut que les extensions soient fortes. Le traitement est celui des luxations en général. Le mal s'irrite moins qu'au carpe, pourvu qu'on garde le repos. Le régime doit être plus sévère si l'on fait des mouvements. Quand la luxation est de naissance, ou qu'elle est arrivée durant l'âge de l'accroissement, ce que nous avons dit à ce sujet pour les autres doit s'appliquer à celles-ci. Il y a des luxations incomplètes du pied, qui sont de naissance, auxquelles on remédie : le pied est plus ou moins contrefait; il y a en cela divers degrés. On y remédie dans l'enfance, en opérant comme qui fait un pied de cire. On l'assujettit avec du cérat de résine, de fortes bandes, des semelles, des lames de plomb qui ne s'appliquent point immédiatement à la peau. Il s'agit de donner une bonne forme, et de la maintenir.

16. (1) (*Luxations avec plaie.*) Si dans le cas des luxations avec plaie, les bouts des os saillent au dehors, il est mieux de les laisser, pourvu qu'ils ne soient point pendants, que de les réduire de force. Le traitement se borne au cérat de poix, à des compresses trempées dans le vin, à des applications de feuilles de végétaux. Il faut garantir la partie de l'impression du froid dans l'hiver, appliquer de la laine surge. On se garde de travailler à redonner la forme naturelle, et de faire de bandage. Il faut un régime sévère. On évite tout ce qui ferait beaucoup de poids, ce qui occasionnerait du froid. On ne serre rien; on ne fait violence à rien : point de réduction. Tout cela est pernicieux. On ne sera qu'estropié, si l'on est soigné comme il faut. Si l'accident est à l'articulation du pied avec la jambe, le pied se retirera vers le haut; ainsi du reste. Si la luxation est ailleurs, l'os s'exfolie peu; le bout se recouvre d'une légère cicatrice. Les plus mortels de ces accidents sont ceux des os plus gros dans les parties plus près du tronc. Il n'y a d'espoir de conserver la vie qu'autant

---

cles, à la réserve des dernières lignes, tirées du numéro 32 du même Traité des Articles, page 426-428.

(1) Voyez le Traité des Articles, n. 33.

aut spleniis vino madentibus calidis (his enim omnibus frigus nocet), instituenda, et foliis, per hyemem autem lanis sordidis. Ac neque integumenti gratia quidquam imponendum, neque deligandum, victus ratione tenui utendum. Frigus, pondus multum, compressio, vis adhibita, habitus corporis constitutus, hæc sane omnia certam habent perniciem. Mediocriter autem curati turpiter claudi fiunt. Etenim si ista in pedibus contingant, pes contrahitur, et si qua alia in parte, idem pro ratione evenit, ossa non admodum abscedunt. Parum enim nudantur, et tenuibus circum cicatricibus obducuntur. Horum quæ maxima, et quæ valde supra, periculi sunt plenissima. Unica vero spes salutis, si non reponantur, præterquam quæ sunt ad digitos, et ad summam manum. Ac in his, ubi periculum prædixeris, ad repositionem aggredi oportet, aut primo, aut altero die; sin minus, ad decimum, quarto minime. Repositio fit per vectium molitionem, curatio autem qualis in capitis ossibus, et per calida. Veratro quoque etiam statim, deinde, quibus repositio facta est, uti præstat. In reliquis probe nosse convenit, ad repositionem maximorum præcipue et superiorum, etiam celerrimas mortes consequi. Pes autem, ubi excessit, convulsione et cancro tentatur. Quod si, repositione facta, quid hujusmodi supervenit, sola spes est, si qua restat, ut ejiciatur. Neque enim ab his quæ laxant, verum ab his quæ intendunt, convulsiones fiunt.

At præcisiones, quæ in articulo, aut circa ossa contingunt, dum non superiore parte, sed ad pedem, aut prope ad manum fiunt, ex his supersunt, nisi statim fere animi defectione intereunt. Iis eadem curatio, quæ capiti, et per calida debetur. Ex sideratione tamen carnium, tum ubi vulnera sanguinem profundentia constringuntur, tum ubi ossium fracturæ comprimuntur, et ex vinculis denigrationes contingunt, et quibus pars femoris et brachii excidit, ossaque et carnes decidunt, multi supersunt, cum, si qua alia, facile tolerentur. Quibus igitur ossa fracta sunt, celeres quidem circum abruptiones fiunt, ossa autem, qua parte nudantur, decidunt, tardius tamen. Infe-

qn'on ne fait point de réduction, à moins que ce ne soit aux doigts, aux dernières phalanges. Avertissez même que le cas est dangereux, et ne l'entreprenez que le premier ou le second jour ou le dixième, jamais le quatrième. La réduction s'obtient au moyen de petits leviers. Le traitement se fait ensuite avec des remèdes chauds, comme pour les plaies de la tête. On donne l'ellébore sur-le-champ. Il est bon de le donner aussi après la réduction. On doit savoir qu'ailleurs la réduction est mortelle, surtout celle des gros os approchant du tronc; elle cause une mort prompte. Quand c'est le pied qui est luxé, à la réduction succèdent des convulsions, des gangrènes. On peut encore, après la réduction, conserver quelque espérance en luxant de nouveau, si tant est qu'il reste de l'espoir. Les convulsions ne se guérissent pas au moyen des tensions, mais en relâchant.

17. (*Luxations très-violentes avec délabrement.* ((1). Quand les os sont brisés dans l'articulation ou tout proche, on en réchappe, pourvu que ce ne soit point dans des membres près du tronc, mais au pied ou à la main, et qu'il ne survienne pas de défaillances. Le traitement se fait avec des remèdes chauds, comme celui des plaies à la tête. Les gangrènes des chairs, les strictions pour arrêter l'hémorrhagie des blessures, les fracas d'os, les noirceurs occasionnées par des liens trop serrés, les chutes d'une portion de cuisse ou de jambe, causent de grandes pertes dans les chairs et dans les os. Cependant, on en réchappe souvent, quand d'ailleurs tout le reste va bien. Après des fractures d'os, il se fait de grands délabrements, et les os se séparent; s'ils sont mis à nu, ils tombent plus lentement; il faut alors couper ce qui est mort au-dessous du mal, se gardant de toucher à ce qui est sain, à cause des douleurs; car la douleur jette dans des défaillances que la mort suit. Dans un des cas dont je parle, le fémur s'exfolia le quatre-vingtième jour. La jambe avait été coupée le vingtième. Une autre fois les os de la jambe se séparèrent dans le milieu le soixantième jour. La séparation sera plus ou moins prompte, suivant les compressions qu'on fera pendant le traitement. — Dans les autres cas où les choses se passent plus doucement, les os ne tombent point, et ils ne sont pas mis à nu. On peut espérer que le mal sera superficiel. Le mal est souvent plus épouvantable que dange-

(1) Voyez le Traité des articles, n° 34.

riores autem vulnere et sano corpore partes, cum prius sint mortuæ, insuper auferre oportet, ea cautione adhibita, ut dolorem evites. Simul enim cum animi defectione intereunt, femoris os in hoc casu octogesimo die resolutum est. Tibia autem vigesimo die detracta fuit. Tibiæ quoque media ossa sexagesimo die resoluta sunt. In his celeriter aut tarde ut ossa decidant, medicæ compressiones in causa sunt. In cæteris vero, quæ leviter tractantur, ossa quidem non decidunt, neque in his carnes, sed summæ partes nudantur. Ista autem ad curationem assumere oportet. Plurima enim formidabilia magis sunt, quam noxia. Curatio lenis esto, quæ per calida, et diligentem victus rationem institui debet. Profluentis sanguinis, et frigoris periculum impendet. Habitus corporis, ut ne acclivis sit, deinde, ut pus subsidat, æqualis, aut quicunque talibus, iisque, quæ denigrantur, accommodatus exsistit. Sanguinis profluvia, ac cruentæ dejectiones, circa judicationem largæ quidem, sed paucorum dierum his contingunt. Neque vero hi cibos aversantur, neque admodum febribus corripiuntur, neque quidquam vacuandum.

Quæ interiorem in partem fit vertebrarum perversio, quod ad urinæ suppressionem et stuporem attinet, lethalis est. Quæ vero exteriorem in partem incurvantur, eorum plurima minus sunt noxia, quam quæ concutiendo non excesserunt, quod illa in sese morbi discrimen recipiunt, hæc vero in magnam corporis partem gliscunt, et in præcipuis partibus eveniunt. Quale quid in costis cernitur, quæ fractæ paucæ quidem febre, et sanguinis sputo, ossisque vitio tentantur, sive una, sive plures fractæ sint, curatioque simplex convenit absque inedia, si febris absit, deligatio quoque pro lege fracturarum. Callus vero viginti diebus, quod laxum os est, inducitur. At circumcirca contusis costis, tuberculosi et tussiculosi evadunt, ac ea, quæ per linamenta fit, curatione opus habent, costæque sideratione tentantur. Ad unamquamque enim costam nervi ab omnibus partibus ducuntur. At quæ ex casu in gibbum incurvantur, ea minus in directum agi possunt, verum ægrius diriguntur, quæ sunt supra septum transversum. Quibus quoreux. Les pansements doivent être doux, le régime sévère. Redoutez les hémorrhagies. Préservez la partie du froid. Tenez le blessé dans une situation telle qu'il ne penche point vers le mal, et qu'elle facilite l'issue du pus. Cherchez tout ce qui peut le soulager, observez attentivement les couleurs des plaies qui visent au noir. Il survient au temps de la crise des hémorrhagies abondantes et des dysenteries qui durent peu de jours; l'appétit ne se perd point, quoiqu'il y ait de la fièvre, et il n'y a pas à prescrire d'évacuation.

18 (1). (*Courbures de l'épine. Luxation des côtes. Bosses.*) Les courbures de l'épine en dedans sont mortelles quand elles amènent la suppression d'urine et l'insensibilité. Celles en dehors sont souvent sans danger, quand elles proviennent de violences faites à l'épine sans luxation des vertèbres, et qu'elles se bornent à des compressions, quoique le mal se passe dans des parties du corps considérables, et très-importantes. C'est ainsi que la fracture des côtes est souvent sans fièvre, sans crachement de sang et sans gangrène, soit qu'il y en ait plusieurs de cassées, ou une seulement. Le traitement en est simple. Il n'y a point d'évacuation à faire, à moins que la fièvre ne survienne. Le bandage à l'ordinaire suffit, et le cal est formé dans vingt jours. L'os est ici d'une substance poreuse. Mais les fortes contusions des côtes occasionnent des tubercules avec des toux obstinées, des suppurations internes, et des caries aux côtes. Chacune d'elles a des nerfs qui communiquent avec toutes les parties de la poitrine. Si elles se déplacent, il est très-difficile de les ramener à leur première situation, surtout celles qui sont vers le haut du diaphragme. Lorsqu'il se fait des bosses à l'épine dans l'enfance, les parties du tronc perdent de leur accroissement; mais non les jambes, ni les bras, ni la tête. Quand la bosse arrive dans l'âge fait, elle délivre pour un temps de quelque mal qui a pu l'occasionner; ensuite viennent les mêmes incommodités qui affligent ceux en qui elle s'est faite dans l'enfance, sinon qu'elles sont un peu moins fortes. On en est moins tourmenté, quand l'on est bien charnu et gras. Il est toutefois rare qu'avec cet état on arrive à l'âge de cinquante ans. — Les vertèbres se tournent quelquefois par côté : la manière dont on se couche, la situation habituelle du corps y contribuent beaucoup, et peuvent servir à le

(1) Voyez au Traité des articles les numéros 20, 25 et 26.

que a puero id contingit, ea non augentur, sed vel crura, vel manus, vel caput. Adultis gibbus si fiat, statim quidem a morbo liberat, successu tamen temporis per eadem, quæ junioribus sui significationem edit, minus tamen maligne habent. Ac facile tolerant, quibus corpus carnosum et pingue redditur, horum tamen pauci ad sexagesimum annum vitam produxerunt. Sed et vertebræ in obliquum intorquentur. Ad id etiam conferunt habitus, in quos decumbunt, de quibus prænotiones fiunt. Multi vero etiam sanguinem exspuerunt, suppuratique exstiterunt. Quibus curatio diligens instituenda, et deligatio pro more. Victus ratio primis diebus exquisita esse debet, deinde plenior, quies, silentium imperandum, habitus corporis accommodandus, alvus subducenda, venere abstinendum. Sed et quibus sanguis non exspuitur, ii dolorem magis sentiunt, temporeque recidivas potius pati solent, quam quibus costa perfracta est. At quibus mucosum quiddam relinquitur, id doloribus sui memoriam commovet. Curatio ustione perficitur, si in quibusdam quidem ab osse, ad os usque, candens ferramentum demittas, ipsum autem non attingas. Quodsi in intermediis costis fuerit, non in ulteriorem partem penetrandum, neque in summo adurendum. Alioqui sideratio sequetur, et curatio per linamenta experiunda, de quibus dicentur omnia, quæ intro subire, aut sub visum cadere oportet. Verbis vero non satis explicari possunt, neque cibaria, potiones, calor, frigus, corporis habitus. Tum quod medicamenta partim quidem sicca, partim vero humida, quædam etiam fulva, quædam nigra, quædam vero etiam alba, nonnulla quoque acerba, eaque hoc modo adhibita, cum victus ratione, ulceris curationem faciunt.

Reponendi et dirigendi quædam lex est, tum quæ per vectis molitionem instituitur, tum per cuneolum. Suppositus quidem asellus abducere, vectis vero adducere solet. Quæ autem reponenda aut dirigenda sunt, ea extensione facta, in ea figura, in qua unumquodque supra sinum suum sublime attolletur, adurgenda. Quod vero excessit, suprà id, unde excessit, protrudendum. Istud autem manibus, aut appenprédire. Il en est résulté souvent des crachements de sang et des suppurations internes (1). Le traitement consiste en bandages, régime sévère dans le commencement, un peu relâché ensuite, repos, silence, bonne situation, purgations, privation du coït. S'il n'y a point de crachement de sang, on a plus de douleur et de plus fréquents retours de symptômes, que lorsque les côtes sont fracturées. La mucosité qui se rassemble dans les poumons renouvelle les accidents. Le traitement demande quelquefois l'application du feu entre les côtes, sans les toucher ni passer d'outre en outre ; on prévient ainsi les gangrènes extérieures. On applique ensuite des balsamiques. Les événements font connaître ce qu'il y a à faire. On ne peut tout dire ici, ni sur la nourriture liquide à prescrire, ni sur la boisson, ni sur le froid à éviter, ni sur les meilleures situations à donner, ni sur les remèdes, tant secs que liquides. Dans les traitements des ulcères, on en emploie de noirs, de roux, de blancs, d'astringents. Le régime doit être pareillement varié,

19. (*Observations générales*). La réduction et le redressement des parties s'obtiennent par des forces, dont l'action se réduit à celle du coin et du levier. Le tour agit en séparant les parties ; le levier en les rapprochant. On les force par l'extension à se redresser et à se réduire en leur place, en élevant celles qui en sont sorties et les y présentant. On emploie, à cet effet, les mains, la suspension, le tour à manivelle, ou autre chose pareille. La réduction des parties luxées aux mains s'obtient facilement par parties. Au carpe et au coude, il faut employer beaucoup de force. La réduction au carpe se fait en droite ligne ; celle de l'avant-bras se fait le bras plié au coude, dans la même situation, qu'on doit maintenir ensuite avec l'écharpe. Quand il s'agit des doigts du pied, de ceux de la main, du carpe, on repousse les os saillants, ou avec les mains sur une table, en appuyant fortement de la paume des deux mains posées l'une sur l'autre, ou bien avec le talon, après avoir mis quelque chose de mollet au-dessous de la partie qui fait saillie. On pousse en même temps adroitement, en avant ou en arrière, ou d'un côté ou d'un autre, suivant que l'os luxé se trouve situé deçà ou

(1) Foës soupçonne avec raison quelque transposition dans ce qui suit. Il est manifeste qu'une partie doit être placée plus haut.

sione, aut asellis, aut ad aliquid injectis vinculis, præstatur. Manibus igitur ad partes utimur, primam vero manus junctura, et cubiti gibbum adurgere satis est; eam quidem, quæ est ad manuum juncturam, recta ad cubiti gibbum, cubiti autem gibbum eo habitu, ut ad brachium rectum angulum efficiat, qualem in brachio, quod manui subtenditur, reddit. In quibus vero pedis aut manus digitos, in manus junctura, aut spinæ ex gibbo inclinatione, quod excessit, intro cogere et adurgendo compellere convenit. In reliquis quidem propulsiones, quæ manibus fiunt, abunde sunt. Eminentia vero supra aliquid collocata, calce aut sublimiore palmæ parte, in suam sedem propellere oportet, ita, ut qua exstant, mollis globulus accommodate supponatur, altera autem ex parte peritus aliquis retro et deorsum protrudat, sive interiorem, sive exteriorem in partem prolapsa sint. Quæ in obliquum inclinant, partim protrudere, partim retrotrudere utrinque, et ex altera parte oportet. At spinæ ex gibbo inclinationes, quæ quidem interiorem in partem fiunt, neque sternutamento, neque tussi, neque flatu immisso, neque cucurbitula restituuntur, verum aliqua distensione opus est. In errorem autem inducuntur, quod, velut aliquando fractis vertebris contingit, etiam spinæ introrsum inclinationes præ dolore intro luxationem fecisse videantur. Hæc vero celeriter et facile coalescunt. Quæ exteriorem in partem incurvantur, partim quidem quæ supra sunt, in pedes distensio, partim vero quæ infra contrario modo facta restituit. Impulsio vero cum distensione, aut insidendo, aut pede, aut assere fieri debet. Quæ in hanc vel illam partem obliquantur, si quæ admoveatur distensio, ac præterea corporis habitus, adhibita victus ratione, restituit.

Quæ ad usum sunt accommodata, ea omnia lata, blanda, specie valida esse oportet. Neque lintea ante, convoluta esse debent, præparata tamen, ante quam vis adhibeatur, omnia moderata, tum longitudine, tum latitudine, tum crassitudine. Velut in femoris distensione, quod est ad malleolum, et supra genu, deligari debet, et per hæc quidem eodem distensio fieri. Juxta lumbos autem delà. Quant aux courbures de l'épine qui sont dans le milieu du dos, je ne vois point de quelle utilité peuvent être les éternuments, les efforts de toux, l'application d'une outre, celle des ventouses. Il y faudrait des extensions. On s'est souvent mépris, en confondant des fractures des apophyses épineuses des vertèbres, avec leur luxation. L'espèce de douleurs qui s'y joignait a fortifié l'erreur (1). Le cal se forme facilement et vite, après la fracture de ces apophyses. Lorsque la bosse est en dehors, l'extension du côté des pieds avec la contre-extension du côté de la tête, et la pression, soit avec le pied, soit en s'assayant dessus, ou au moyen d'une planche, peuvent être mises en œuvre, faisant concourir le régime avec l'assujétissement dans une bonne position.

20 (1). (*Continuation des observations générales*). Il faut que tout soit bien prêt, que chaque chose ait la force, la souplesse qu'elle doit avoir. On fait l'arrangement de tout, avant que de s'en servir; on s'assure que les longueurs, les largeurs, les hauteurs soient telles qu'il convient. Par exemple, quand on doit faire l'extension de la cuisse, on attache des courroies aux malléoles et au-dessus du genou. On en met d'autres près de l'anus, qui passent sur le thorax et sous le dos. Toutes ces courroies s'attachent par leur bout, ou au haut de pieux qui serviront en guise de levier, ou à des tours à manivelle. Si l'on fait l'opération sur le lit, il ne faut point appuyer le bout inférieur des pieux contre les pieds du lit, mais contre quelque pièce forte, fichée à terre en travers, pour servir de point d'appui; tandis qu'avec le haut du pieu tiré à soi, on produira l'extension; ou bien l'on enfonce à terre des moyeux de roue; ou bien encore on met une échelle à main sous le lit, pour y établir le point d'appui.

(*Usage du banc d'Hippocrate, à peu près tel qu'on l'a dans le Traité des articles, numéro* 35). Le mécanisme qui sert pour tous les cas est la pièce de bois équarrie de la largeur de deux coudées sur une longueur de six, avec ses deux tours à manivelle, un à chaque bout, et les petites fosses, pour y placer les piquets de la forme d'un échelon d'échelle à main. On peut employer à cet usage les liteaux, sur lesquels on fait étendre le bras pour

(1) Voyez le Traité des articles, numéros 23, 24 et 25.

(2) Voyez Traité des articles, numéros 35 et 36.

et circa axillas, et ad interfemineum, et femur, vincula injici debent, ac media sui parte, partim quidem ad pectus, partim vero ad dorsum tendere. Hæc vero ad id, quod subter est, quo omnia extenduntur, deliganda, sive ad pistillares fustes, sive ad asellum. In lecto igitur si istud moliare, hæc quidem lecti fulcra ad januæ limen offirmare oportet, ad latera vero lignum validum transversum objicere, pistillaribus autem fustibus, qui supra sunt, ad hæc obnixis, distensionem facere, aut rotæ modiolis defossis, aut scala disposita, utramque in partem impellere. In usu autem communi est asser sex cubitorum, latitudinis bicubitalis, crassitudinis dodrantalis, duos humiles asellos hinc et inde habens. In medio quoque columellas habeat, in quas velut scalæ gradus expoliti infiguntur, quæque ad subsistendum moderata id lignum magnitudine se habeant, velut in demisso humero contingit. Cava quoque levia exsculpta veluti quosdam alveos habere oportet, quatuor digitorum latitudine et altitudine, tantumque inter se distare, quantam ad directionem, in ipsa per vectem molitione, satis esse videatur. In medio vero cavum in quadratam figuram exsculptum esse debet, in quod columella immittatur, quæ juxta interfemineum posita defluere corpus vetet, quando aliquanto laxior immissa molitionem quamdam faciet. Oportet autem tabellæ ligneæ, aut quæ summum in pariete quodammodo insculptum habeat, extremum protrudere, et in alteram partem vi impellere, supposito molli aliquo, quod conveniat.

Quibus ex palato os discessit, iis medius nasus desidit. Quibus vero caput colliditur, aut re aliqua incidente, aut frangente, aut apprimente, eorum nonnullis ex capite in fauces acria veniunt, et ex capitis vulnere. Ac ad jecur et femur partium, ubi alia super aliam effertur, et luxationem fecerunt, notæ redundant, et quatenus, quaque ratione, quantumque inter se differant, considerandum. Quibus quoque acetabulum perruptum est, et quibus nervus aliquis divellitur, et quibus os adnatum perfractum, tum quibus et quanam ratione unum etiam, aut duo, (in quibus os geminum est) et quænam eos pericula circumstent, aut spes affulgeant, quibus

la réduction de la tête de l'humérus (1). Les petites fosses sont creusées d'environ quatre travers de doigt en profondeur, et autant en largeur, laissant entr'elles l'intervalle nécessaire pour *que leur séparation résiste suffisamment, quand on y appuiera* de petits leviers, lorsqu'ils sont nécessaires à la réduction. Celle du milieu sert à y fixer le pieu, contre lequel porte le périnée, et qui l'empêche de céder : ou bien, si ce pieu est lâche, *lorsque la contre-extension s'opère par des courroies du côté du tronc*, il peut servir de levier, pour aider à la réduction, *dans le cas de la luxation du fémur en dedans*. On s'aide encore pour la réduction, en comprimant là où il convient, avec une planche rembourrée, arrêtée dans un mur par l'un de ses bouts.

21. (*Sur quelques accidents de coups à la tête, et continuation des observations générales, qui ont commencé au numéro* 19). Quand les os qui forment le palais tombent, le vomer reste comme en l'air. Si l'on reçoit des contusions à la tête, sans plaie, soit à raison d'une chute, ou de quelque coup avec un instrument contondant, ou d'une forte pression, il descend alors de la tête des humeurs âcres qui tombent dans le gosier, qui ont lieu aussi quand il se fait une plaie à la tête. Le foie de même, s'il est lésé, a (aussi bien que le fémur quand il se luxe, et les os du palais quand ils tombent) ses signes propres qui font juger de l'état qu'on ne voit point, par les changements qui se manifestent au dehors, dont il faut observer toujours le degré, le mode, et les différences. Par exemple, dans les déplacements de la tête du fémur, la cavité cotyloïde est-elle fracturée? est-ce l'épiphyse du fémur? ou bien est-elle seulement séparée? Les ligaments sont-ils rompus? en quelle manière? Deux accidents se sont-ils réunis ensemble? Il y aura, suivant ces divers cas, de grandes différences dans le danger, dans les espérances pour la guérison, dans les sujets de crainte pour la mort, dans l'espoir de la réduction, dans la manière de traiter, dans le temps propre à agir ou ne pas agir, dans les remèdes à employer ou à rejeter L'espoir et les craintes se règlent d'après toutes ces circonstances. On a, pour les luxations, égard à leur époque. Sont-elles de naissance, ou venues dans l'âge de l'accroissement, ou immédiatement après, ou plus tard? Cela détermine en quel cas on sera estropié; pourquoi, et pourquoi non;

(1) Voyez le Traité des articles, numéro 6.

desperatio, et quando tristis exitus impendet, aut certa salus imminet, et quænam repositionem, aut manus tractationem, et quando postulent, et quænam minime, aut quando non. In his tum spes, tum pericula prædicenda, tum qualia, et quando sub manus tractationem veniant, spectanda. Tum quæ a primo ortu luxata adhuc incrementum accipiunt, aut jam acceperunt, et quodnam citius, et quodnam tardius, quodque claudum et quanam ratione, quodque minime exsistat; tum quam ob causam, et quodnam imminutionem sentiat, et quanam parte, et quonam modo, ac quibus ista minus contingit. Est etiam animadvertendum, quod fracta citius aut tardius coalescunt, aut perversiones et ossium ferruminationes fiunt, eorumque curationes, quibus ulcera statim, aut quibus postea contingunt, quibus etiam ossa fracta minora evadunt, quibus minime, quibus fracta cute eminent, et quanam parte magis exstant, quibus loco emoti, aut exserti articuli compingantur, et quasnam ob causas, in quibus sensui patent, in quibus mentis agitatione comprehenduntur. Ad affectiones et curationes spectant, quæ legitimis de deligatione præceptis continentur, præparatio, exhibitio, distensio, frictio, deligatio, suspensio, collocatio, habitus, temporum et victus ratio. Quæ laxa sunt, citissime coalescunt, contra vero, quæ contrario se habent modo. In perversionibus incurvi fiunt, carne privantur, et nervis. Quod repositum, et longius multo locum, unde excessit, superabit, quam quod loco motum est. Nervi, qui in motu sunt, et loco humore flaccessente, ii facile cedunt, qui vero non, minus. Optimum, ubi quid excidit, citissime reponi. Si febris occupaverit, non tentanda repositio, neque quarto die, minime vero cubiti gibbum quinto die. Quæcunque etiam torpidum habent sensum, ubi inflammatio remiserit, quam citissime reponere, optimum. Divulsa in nervis, aut cartilaginibus, aut adnato osse, aut dissidentia circa juncturas, in pristinum statum restitui nequeunt, sed in plerisque celeriter callum contrahunt, usus autem servatur. Partes extremæ facile excidunt. Quæ facile excidunt, minime inflammatione tentantur. Quæ vero minime incalescunt, iis, si diligens curatio non adhibeatur, maxime rursus excidunt. Extensio eo habitu, quo maxime superattollentur, fieri debet, natura et loco in considerationem adhibito. Qua s'il y aura des os plus courts, s'il y aura atrophie des chairs, en quels endroits et non ailleurs. Observez quels sont les os, dont le cal se forme plus tôt ou plus tard; de quel côté sont tournés les bouts des os cassés ou luxés; quand est-ce qu'il y a des ankyloses; si les plaies sont faites, en même temps que l'accident, ou venues après, avec fracture de petits os, ou sans fracture. Les bouts des os fracturés ou luxés sortent-ils en dehors? beaucoup ou peu? Quelle était leur situation et la structure de leur articulation? Quels sont les dérangements manifestes aux yeux? Quels sont ceux qui se connaissent par le raisonnement? — Le traitement se modifie d'après des lois qui règlent également et les bandages, et les préléminaires, et la situation des membres avant de faire les extensions, et l'ajustement des parties bout à bout, et la réduction en leur vraie place, et la position à donner pendant tout le traitement, pour conserver la forme naturelle, et ce qui concerne les divers temps et le régime. — Les os poreux se reprennent vite, les os denses lentement. Les parties qui se contournent, qui se courbent, s'atrophient et perdent de leur force. L'os réduit se trouve quelquefois au tact, loin du lieu qu'il occupait avant la réduction. Les ligaments qui sont dans un mouvement fréquent et dans des parties humides, se relâchent plus facilement que les autres. — Dans toutes les luxations, faites la réduction promptement; jamais dans le temps de la fièvre, ni le quatrième jour ni le cinquième, surtout s'il s'agit du coude. S'il y a engourdissement, il faut réduire vite, dès que l'inflammation sera calmée. Les ligaments, les cartilages, les épiphyses, quand il y est fait des tiraillements violents ou des séparations dans leur union, ne reviennent jamais à leur premier état. Cela occasione souvent des ankyloses, qui ne privent pas entièrement de l'usage des parties. Les luxations des os plus éloignés du tronc se réduisent toujours avec moins de peine. Plus le membre se luxe facilement, moins il y survient d'inflammation; mais la réduction n'est pas solide, et il se luxe de rechef, si on n'y prend garde : ce qui n'arrive point de même en ceux en qui elle a produit une inflammation. — On fait les extensions en droiture, tenant la partie élevée, jusqu'à ce que le bout de l'os a outre-passé le lieu dans lequel il doit rentrer. On le dirige alors en arrière, obliquement ou de côté, et on le repousse subitement en faisant lâcher. Les membres qui se luxent souvent se réduisent sans peine. Cela provient du relâchement dans les ligaments des articulations, de leur élonga-

parte excesserunt, directio fiat, retro recta et in obliquum, propellenda autem celeri revulsione adhibita. Jam vero cito revellere per circumactionem licet. Quæ frequentissime excidunt, nullo negotio reponuntur. In causa est nervorum aut ossium solutio, nervorum quidem longitudinis, aut incrementi, ossium vero acetabuli æquabilitas, capitis levitas. Consuetudo usum facit. In causa quoque est corporis dispositio, et habitus, et ætas, et mucus, qui sine inflammatione subest.

Quibus ulcera statim facta sunt, aut ossibus cute exstantibus, aut postea ex pruritu, aut asperitate, ea quidem ubi senseris, confestim solvito, ulceri cerato picato imposito, deligatoque fasciæ initio super vulnus injecto, ac in reliquis perinde te gerito, ac si ea parte læsio nulla exsisteret. Hoc namque modo ea pars maxime extenuabitur, et citissime circumabrupta excidet, et repurgata ulcera celerrime coalescent. Ferulæ neque ad ipsum ulcus admovendæ, neque apprimendæ. Et in quibus non magna ossa absunt, ita se gerendum, et in quibus magna ossa absunt, et cum multa suppuratio adsit, non amplius ista, neque eodem modo faeienda, sed nudatur pars recrementorum, quæ moram traxerunt, gratia. At quæcunque magna ossa cute eminent, iis, sive reponantur, sive non, deligatio quidem non convenit, sed distensio. Orbes conficiuntur, quales compedes, quorum unus quidem juxta malleolum, alter ad genu in crure adaptetur. Hi lati, leves, et validi sunto, circulos habentes. Virgæ autem corneæ eam convenientem, tum magnitudinem, tum crassitudinem habeant, ut distensionem moliantur. Habenas vero utrimque in extremis finibus habeant, quibus ad annulos alligentur, ita, ut extremi fines orbibus innixi, vim adhibeant. Curationem perficiunt ceratum picatum calidum, habitus corporis, pedis et coxendicis positio, exquisita victus ratio. Quæ supereminent, ossa, eodem, aut postero die reponito, quarto aut quinto die minime, sed ubi gracilia evaserint. Repositio vero per vectium molitionem facienda est, aut ossis, quod reponitur, si firmamentum non habeat, impedimenta præcition, de tout ce qui peut rendre les têtes des os et leur cavité plus glissantes, de ce qui peut donner à leur tête une figure approchante du cône, comme le grand exercice. La forme naturelle, le tempérament, l'âge, l'abondance d'une mucosité relâchante, y contribuent aussi.

22 (1). (*Des cas avec plaies.*) Quand il se fait une plaie dans l'accident même, avec saillie d'os; ou bien à la suite de l'accident, en conséquence soit d'égratignures, soit de déchirures; il faut, aussitôt qu'on en sera instruit, défaire le bandage, appliquer sur la plaie du cérat de poix, remettre ensuite le bandage en commençant par-dessus la plaie, et continuer comme s'il n'y avait point de plaie. C'est le vrai moyen de diminuer les enflures, de faciliter la séparation de ce qui doit tomber, et de voir la plaie se bien nettoyer. On ne mettra point d'éclisses auprès, et on n'y fera point de forte constriction. Ce que je dis ici est pour le cas où il ne s'agit point de grands os; mais là où il y a de grands os, et une suppuration abondante, il ne faut plus se conduire de même. On doit alors s'attacher presque uniquement à tenir la plaie nette de ses ordures. Toutes les fois qu'il y a des saillies de grands os en dehors de la peau, soit qu'on les réduise, soit qu'on n'en fasse pas la réduction, les bandages ne conviennent point. Il suffit de placer les parties dans l'état de tension, qu'on maintient au moyen des bourrelets, en forme d'entraves. On en met un au-dessus des malléoles, un autre au-dessous du genou, quand il s'agit de la jambe. Il faut qu'ils soient épais, forts, et garnis d'un cerceau : des bâtons de cormier, de grosseur et longueur convenables, maintiennent l'extension. On les attache de chaque bout à leur bourrelet, au moyen de liens qui partent du cerceau. Le remède à appliquer est la poix chaude. On a grande attention à la position du pied et de la cuisse. On ne néglige point le régime. Des os saillants doivent être réduits le jour même, ou le lendemain; on y emploie les forces du levier. Si la réduction est impossible, il faut couper ou scier les parties qui l'empêchent. Les os mis entièrement à découvert s'exfo-

(1) Voyez le Traité des fractures, numéros 18, 23, 25 et 27. Il en résultera beaucoup de lumières sur la doctrine d'Hippocrate, dans le traitement des cas dont il va traiter. Mais elle pourra toujours paraître ici un peu confuse; et je serais disposé à croire qu'il s'est glissé quelque altération dans le texte.

denda. Quin etiam nudata ossa decident, et breviora evadent. At articuli partim quidem magis, partim vero minus luxantur, et qui quidem minus, facile reconduntur. Quibusdam quoque majora, tum ossium, tum nervorum, et articulorum, ac carnium vitia contingunt. Femur autem, et brachium, quam simili inter se modo contingunt.

lient, et le membre en devient plus court. Les luxations sont tantôt complètes, tantôt incomplètes; ces dernières se réduisent plus facilement. Les premières causent de plus grands désordres dans les os, dans les ligaments, dans les articulations, dans les muscles. Les luxations de la tête de l'humérus, et celles de la tête du fémur, ont beaucoup d'analogie.

HIPPOCRATIS DE CAPITIS VULNERIBUS LIBER.

PRÆFATIO.

Optimis Hippocratis scriptis hic liber accensendus est, nec ii genuitatis nota ulla deest. Quod enim externas attinet, Erotianus eum in recensione operum Hippocratis nominat (1), Galenus ejus permultis in locis meminit (2), omnesque, qui judicium suum de hoc opere tulerunt, summe genuinum id prædicant. Internæ autem notæ potissimum sequentes sunt : brevis atque nervosa, non raro obscura dictio, Ionica dialectus, et quod theoria vix ulla dictis supponitur (3). Spurii autem quid in ultima ejus parte adjectum esse, Galenus jam monuit (4).

ARGUMENTUM LIBRI.

Descriptione anatomica præmissa, læsiones ossium capitis, et fissura, et contusione describuntur, simul cum methodo chirurgica iis medendi, præsertim etiam terebræ ope.

Hominum capita neque inter se similiter habent, neque suturæ capitis in omnibus eodem loco sitæ sunt. Verum cuicunque parte anteriore caput prominet, quod fit, cum ossis pars rotunda plus reliquo eminet, huic suturæ in capite ad litteræ T similitudinem a natura sunt accommodatæ. Breviorem namque lineam transversam ad ossis prominentiam a na-

(1) L. c. (2) Comm. in Hipp. libr. de diæta in morb. acut. 4. procem., meth. med. cap. 6, cet. (3) Cfr. Gruneri censura, Grimmii not. ad hunc libr. in edit. germ., t. III, p. 597. Ackermannus, l. c. cet. (4) Comm. 4 in Hipp. libr. de diæta in morb. acut. et in explan. voc. Hipp. s. v. εκλυεσθω, σφαχερος.

TRAITÉ DES PLAIES DE LA TÊTE.

1. (*Généralités sur les sutures des os du crâne.*) Tous les hommes n'ont point les os de la tête de même, ni leurs sutures (1). Chez ceux dont le front est pointu, l'os coronal faisant un avancement rond, la suture du coronal s'efface. La partie qui passe sur le milieu du sommet de la tête, et qui s'étend constamment jusqu'au derrière du col, représente la lettre T, *tau*. Ceux dont l'occiput est pointu ont leur suture dans un sens directement contraire; elle s'efface postérieurement, s'alonge sur le sommet, et se partage en deux au front. Si la tête est renflée de chaque côté, les sutures ressemblent à la lettre H, *eta*; elles sont composées de deux lignes longues, qui descendent obliquement de chaque côté ; une plus courte, passant par le milieu du sommet de la tête, s'y réunit. Quand la tête ne fait point de renflements, et qu'elle s'élève en pointe, les sutures sont à peu près en forme de la lettre X, *chi*. Les deux lignes, venant du front, se joignent au milieu de la tête, avec les deux qui viennent de derrière (2).

2. (*De la nature des os de la tête.*) Les os de la tête sont composés de deux lames. La supérieure est forte et dense. Placée sous les chairs, elle est partout de la même couleur. L'inférieure qui appuie sur les méninges, a pareillement la couleur osseuse. Ces lames, à proportion qu'elles s'éloignent de la partie supérieure et de l'inférieure, c'est-à-dire de leurs portions, dont l'une est dense et l'autre forte, communiquent entr'elles par le diploé, qui est poreux, très-fragile et plein d'aspérités ; en sorte que toute la substance de l'os, à la réserve des petites portions supérieure et inférieure, peut être comparée à une éponge. Il y a dans l'intérieur une foule de petits points charnus. Si on les presse avec les doigts, on en fait sortir du sang. On y trouve aussi

(1) Galien, au commencement de son Traité des os, dit, au sujet des sutures, à peu près la même chose qu'Hippocrate ici. On y observe, souvent, de nos jours, des variétés; mais il s'en faut bien qu'elles cadrent parfaitement avec la doctrine qui suit.

(2) Voyez la note troisième sur le numéro 8 du Traité *des lieux dans l'homme*.

tura productam habet, alteram vero per medium caput in longitudinem ad cervicem perpetuo tendentem. At cui posterior capitis pars prominet, huic suturæ contra, quam in priore naturaliter se habent. Brevior namque linea transversa ad ossis prominentiam naturaliter producitur, longior vero, per medium caput in longitudinem ad frontem perpetuo tendens, a natura constituta est. Cui autem utraque corporis parte, tum anteriore, tum posteriore, os prominet, huic suturæ ad litteræ H similitudinem a natura sunt accommodatæ. Lineæ vero longiores ad utramque prominentiam transversæ a natura productæ sunt, brevis autem per mediam capitis longitudinem in longam utramque lineam desinit. At cui neutra parte caput prominet, hic suturas litteræ X similes habet. Lineæ vero ita a natura productæ sunt, ut altera quidem transversa ad tempora perveniat, altera per medium caput in longitudinem feratur.

Ad medium autem caput duplex os est, idque tum summa sui parte, et æquabilitate, qua carne tegitur, tum infima, qua membranam contegit, et inferior est ossis æquabilitas, durissimum et densissimum est a natura constitutum. Quodque recedit a supremo et infimo osse, a durissimis et densissimis, ad molle et minus densum, quodque magis cavum est, accedit, ad interiora usque, quibus inter se connectuntur. Eaque maxime cava et mollissima, plurimumque pervia sunt. Ac totum capitis os, si supremam atque infimam partem admodum exiguam demas, spongiæ simile, multasque carnes humidas similes in se habet, quas si quis digitis conterat, ex ipsis sanguis prodierit. Insunt quoque in osse venulæ tenues, et cavæ, sanguinis plenæ. Quod quidem ad duritiem, mollitudinemque, ac cavitatem spectat, sic se res habet, quod vero ad crassitudinem et tenuitatem, hoc modo.

Totius capitis os id tenuissimum, et maxime imbecillum, quod ad sinciput est, idque quam minimam et tenuissimam carnem hac capitis parte in se habet, cerebrumque plurimum eò loco subest. Cumque hæc ita se habeant, ubi tela ictusque æquales fuerint magnitudine, vel minores, tum etiam æqualiter vulneratus, aut levius, os hac capitis parte magis colliditur, frangitur, et medium desidit, sub eoque casu magis moriuntur ægri, ægriusque curantur, et mortem evitant, quam si qualibet alia capitis de petites veines, creuses, pleines de sang. Voilà ce qui en est à l'égard de leur densité, de leur cavité, de leur porosité. Voyons comme ils sont à raison de leur épaisseur plus ou moins grande.

3. (*Des dangers des plaies à la tête, suivant les os qui y sont intéressés.*) La partie osseuse la plus mince de toute la tête, est à l'endroit de la fontanelle (1); elle s'y trouve aussi recouverte de moins de chairs. Une grande portion du cerveau y est placée au-dessous. De là vient que si l'on y reçoit des blessures plus ou moins grandes, elles sont toujours dangereuses; soit qu'elles soient faites par des traits, ou bien par des coups, dont il s'en suit des contusions ou des fractures. L'os rentre facilement en dedans; et le danger de mort augmente, avec les difficultés de la guérison. Des plaies égales, ou même moindres que celles qui ailleurs ne seraient point funestes, donneront ici la mort; et si ailleurs elles devaient être mortelles, on mourra en moins de temps quand on les a reçues sur cette partie. Le cerveau est promptement et fortement affecté de tout ce qui porte sur les chairs, et sur les os de la fontanelle; l'os y étant plus mince qu'ailleurs, recouvert de peu de chairs, et le cerveau s'y trouvant placé dessous, en grande partie. — Ensuite vient l'os des tempes, qui s'articule avec la mâchoire inférieure, dont le mouvement est près des tempes, et qui, dans sa partie inférieure, renferme l'organe de l'ouïe, le long duquel s'étend une grosse veine creuse (2).

4. La partie osseuse, la plus forte de la tête, est l'occiput et le derrière de l'oreille; elle résiste plus que tout le devant. On y trouve aussi plus de chairs qui sont plus épaisses; et des blessures grandes ou petites, faites en cet endroit par des traits ou autrement, y occasionent des contusions moins fortes, ou de moindres fractures que dans toute autre partie de la tête. Si l'homme devait en mourir, la mort arriverait plus tard. L'os se carie plus lentement, et le cerveau au-dessous ne suppure pas sitôt. Outre

(1) Les anatomistes n'ignorent point que chez nous, l'endroit où les os de la tête sont les plus minces, est la partie écailleuse des temporaux, non la fontanelle, excepté dans l'enfance. La doctrine constante d'Hippocrate, sur cet objet, pourrait faire présumer que dans son pays et de son temps, il n'en était pas de même; car il est difficile de croire qu'il se soit trompé à cet égard.

(2) Hippocrate entend peut-être ici l'artère carotide interne.

parte istud accidat. Ac ubi æqualia fuerint vulnera, aut æque vehementer aut levius quis percussus fuerit, cum alioqui vulnus lethale sit, intra brevius tempus ex vulnere moritur, qui hac capitis parte, quam qui alia vulneratus est. Cerebrum namque ad sinciput celerrime et maxime sentit offensas, quæ in carne et osse fiunt, cum hoc loco tenuissimo osse, et exigua carne tegatur, magnaque ex parte sub sincipite situm sit.

Ex reliquis ossibus, quod est ad tempora, maxime est imbecillum. Committitur enim inferna maxilla cum calvaria, moveturque in temporibus sursum et deorsum articuli in modum, auditioque etiam huic est vicina, venaque cava et valida per tempora fertur.

At ex universi capitis osse id, quod secundum verticem est, et post aures, validius est, quam id totum, quod parte anteriore continetur, carnemque copiosiorem et altiorem in se habet. Saneque sub hoc casu, ubi ex læsionibus et telis omnibus æqualibus, et similibus, majoribusque ac minoribus, similiter aut gravius quis fuerit vulneratus, hac capitis parte os minus frangitur et colliditur. Ac si alioqui ex vulnere homo periturus sit, diutius vitam trahet, qui posteriore capitis parte vulnus accepit. Longiore namque intervallo os ob crassitudinem pus colligit, ipsumque infra ad cerebrum transfundit. Minor quoque cerebri portio hac parte capitis subest, fereque plures servantur ex iis, qui parte capitis posteriore, quam qui anteriore vulnus acccperunt. Ex vulnere etiam capitis, quacunque parte acceptum sit, ubi alioqui ex vulnere quis fuerit periturus, hyeme, quam æstate diutius vivit.

Ubi vero a telo acuto, et levi, impressum in osse vestigium fuerit, idque solum ita, ut neque findatur, neque colli-datur, aut medium desidat, quod æque in anteriore capitis parte, ac posteriore, accidere potest, ex his mors etsi consequitur, non æquo tamen jure contingit. At ubi nudato osse sutura in vulnere conspicitur, quacunque corporis parte vulnus exstiterit, minime omnium vulneri ac telo resistit, si forte telum in ipsam suturam incubuerit, tumque vel maxime, si telum sincipite, juxta debilissimam capitis partem, exceptum fuerit, suturæque in ulcus incurrant, et telum ipsas suturas attigerit.

Vulnerum ossis capitis tot sunt genera, et sub quoque genere plures sunt in vulnere fracturæ formæ. Os sub vulnere qu'il n'y est pas en aussi grande quantité, l'épaisseur de l'os le défend. Il en réchappe beaucoup plus de ceux qui sont blessés au derrière de la tête, que de ceux qui le sont sur le devant. Quand l'accident arrive dans l'hiver, si l'on doit en mourir, on vivra plus de temps que si c'était dans l'été.

5. Lorsque des traits bien affilés et légers n'ont laissé qu'une faible empreinte sur l'os, sans fente, ni fracture, ni enfoncement en dedans, comme cela arrive quelquefois à la partie antérieure, ainsi qu'à la postérieure, on ne doit pas naturellement en mourir, quoiqu'on voie des cas où l'on en périt. Mais si après avoir découvert l'os, on trouve que le coup a porté sur une suture en quelque endroit que ce soit; l'os y étant plus faible, aura moins résisté au coup qui aura porté sur la suture, principalement si elle est à la fontanelle, qui est le lieu le plus faible de la tête; car les sutures sont la partie la moins forte des os.

6. (*Diverses manières dont les os de la tête sont affectés dans les plaies. 1° Contusion avec fente.*) Les os peuvent, dans les plaies de la tête, être offensés de plusieurs manières, qui se sous-divisent chacune en d'autres. Premièrement l'os offensé peut se fendre; et cela n'arrive point, sans quelque contusion de la partie adjacente à la fente. Un trait ne fendra point, sans faire de contusion plus ou moins grande. C'est la première espèce de lésion; mais il y a des fentes de plus d'une espèce. Les unes sont très-minces, et si profondes qu'elles ne paraissent point (quoique la cause ait produit son effet), ni immédiatement après le coup, ni même les jours suivants, durant lesquels les accidents augmentent jusqu'à causer la mort. Il y en a d'autres plus grandes et plus profondes. Certaines sont plus longues, d'autres moins. Elles sont ou droites, ou courbes.

7. (*2° Contusion seule.*) L'os peut être contus, sans qu'il s'y fasse de fente; c'est la seconde manière, dont il y a aussi plusieurs espèces. La contusion est plus ou moins grande, et elle entre plus ou moins avant dans la substance de l'os. Il est intéressé dans toute son étendue, ou dans une partie seulement, soit en long, soit en large. Ni l'espèce de contusion, ni sa grandeur, ne s'aperçoivent tout de suite à l'œil. On ne peut voir immédiatement après le coup, combien forte est la contusion d'un os, ni jusqu'où elle s'étend, comme on ne peut voir certaines fentes qui se prolongent au-delà de l'endroit où elles paraissent.

8. (*3° Dépression.*) L'os s'enfonce quelquefois dans sa substance, vers la lame interne avec des fentes autour, à moins de

finditur, ossique rimam habenti, siquidem fissum fuerit, collisionem accedere, necesse est. Quodcunque enim telum os findit, idem os plus minusve collidit, idque, ubi rimam facit. Hocque unum est. Rimarum autem variæ sunt formæ. Nam et tenuiores sunt, et tenuissimæ, ita, ut neque quædam conspicuæ sint, neque protinus a vulnere, neque quibus diebus dolores augeri, et mortem homini adferre assolent. Rursus nonnullæ crassiores, et latiores exsistunt, quædam etiam latissimæ, et aliæ quidem longius protenduntur, aliæ brevius, quædam etiam in rectum tendunt, quædam rectissimæ, nonnullæ quoque magis et minus curvantur, quædam per summa ducuntur, quædam altius penetrant, aliæ autem per totum os ad imum usque tendunt.

Contundi autem os potest, osse naturaliter se habente, ut et rima nulla ad ossis contusionem accedat. Atque hic alter modus est.

At contusionis plures sint formæ. Nam plus aut minus, et altius per totum os contusio pervadit, aut minus alte, neque per totum os, et ampliorem aut minorem, tum longitudinem, tum latitudinem occupat. Sed nulla earum, qualinam specie, aut quanta magnitudine exsistat, oculis dijudicari potest. Neque enim ubi quid contusum est, et malum accessit, statim sub ipso vulnere contusio oculis est conspicua, ut neque rimæ quædam, quæ procul a fisso osse longius excurrunt.

Os medium desidit, ubi a natura sua intro recedit, una cum rimis, alioqui medium non desideret. Quod enim medium desidit, ab alio osse, naturaliter se habente, abruptum, fractumque intro cedit, itaque sane huic casui rimam accedere, necesse est. Atque hic tertius est modus. Multis autem modis os medium desidit. Namque hoc majorem et minorem ossis partem occupat, aut magis et altius ad imum penetrat, aut minus, et in superficie exstat.

Ac ubi telum in osse vestigium reliquit, utique rima adjici poterit, et ad rimam collisum aut magis, aut minus accedere, necesse est, cum qua etiam parte rima accessit, eadem teli vestigium appareat, et rima sit in osse, qua teli vestigium et collisum continetur. Quartus hic modus est, cum teli vestigium in osse remanet. Teli autem sedes dicitur, cum os suo statu permanens manifestum fecerit, qua telum insederit. In unoquoque vero genere plures sunt formæ, quoi il ne pourroit se faire de dépression. La partie séparée du reste à l'endroit des fentes, entre dans son épaisseur, le fonds demeurant dans l'état naturel. Ici la fente se joint à la contusion. C'est la troisième manière dont les os peuvent être offensés. Il y a de même plusieurs espèces de dépressions. Elles ont plus ou moins de profondeur, ou ne sont que superficielles, et elles s'étendent sur une plus ou moins grande portion de l'os.

9. (*4° Empreinte.*) L'os conserve quelquefois toute l'empreinte du coup. Il faut, pour cela, qu'il y ait solution de continuité, et contusion plus ou moins grande. Tout l'espace qui est emporté représente l'empreinte du trait; et l'on peut regarder comme autant de fentes les bords qui entourent cette empreinte, au-dessous de laquelle il y a contusion. Cette manière est la quatrième dont les os sont offensés. On y voit l'empreinte du trait sur l'os. Nous la nommons aussi l'empreinte (1). Elle a lieu quand, le reste de l'os restant dans son état, on voit à découvert tout l'espace où le trait a passé. — Chaque lésion de l'os a ses diverses espèces. Nous avons déjà dit, au sujet de la fente avec contusion, et de la contusion seule, qu'il y en avait de plusieurs sortes : *nous l'avons observé aussi de la dépression.* Quant à l'empreinte, il y en a de longues, de courtes, de rondes; elles sont plates ou concaves, ou d'autre figure, suivant celle du trait qui fait l'empreinte. Il y en a de plus ou moins profondes, d'étroites, de larges, de très-larges, de superficielles. Toute ablation de quelque portion d'os sur son épaisseur, en largeur ou en longueur, est une empreinte, pourvu que l'os adjacent à l'empreinte reste en son état, sans être altéré et déprimé. Il y aurait, dans ce dernier cas, dépression en cet endroit, non empreinte.

10. (*5° Contre-coup.*) L'os est quelquefois offensé, par contre-coup, ailleurs qu'à l'endroit blessé; autre part que là où il est mis à découvert. Cette manière est la cinquième; lorsque cela arrive, il n'y a point de remède. Comment connaître alors en quel endroit de la tête est le mal?

11. (*En quel cas la perforation est nécessaire.*) Ces diverses lésions demandent la perforation, dans le cas de la contusion et de la fente, quoiqu'elles ne soient pas manifestes aux yeux; plus certainement encore si elles le sont : dans celui de l'empreinte aussi, quand il s'y joint

(1) Galien remarque, avec raison, que le trait ou l'arme quelconque, qui donne lieu à cette quatrième lésion de l'os, doit être un fer bien affilé.

Quodque ad collisum et rimam attinet, sive hæc utraque ad teli vestigium accedant, sive collisum duntaxat fiat, varias, esse tum collisi, tum fissi species, jam dictum est. At ipsum teli vestigium per se fit longius et brevius, magis curvum, aut rectum, aut rotundum, suntque pro teli figura multæ aliæ hujuscemodi species. Nam et ipsum alte magis aut minus descendit, angustiusque est, aut latius, aut amplissimum, si præcisio adjuncta sit. Præcisio autem, quantamcunque longitudinem et latitudinem ossis occupet, ad teli vestigium refertur, dummodo alia ossa, quæ præcisionem continent, in suo statu maneant, neque una cum præcisione a suo statu recedant, et media desidant. Sic enim os medium desideret, neque amplius teli vestigium esset.

Os sub vulnere frangitur alia capitis parte, quam qua ulcus est, et os nudatum est. Quintus hic modus est. Huicque calamitati nullis remediis subvenias. Neque enim, ubi istud contingit, quanam ratione istud homo patiatur, aut quanam capitis parte, ex ejus percunctatione deprehendas.

Ex his fracturæ modis ad sectionem veniendum suadet, tum ossis collisio, quæ et oculis non patet, et aliquo modo manifesta est, tum rima, sive oculos lateat, sive sit conspicua. Quin et ubi teli vestigium in osse remanet, sive ad id præterea rima et collisio accesserit, sive collisio sola absque rima, tunc etiam ad sectionem veniendum. Os autem medium, ex naturali statu desidens, parum sectione indiget, tum quæ maxime deorsum insederunt, maximeque perfracta sunt, minime sectione utendum suadent. Neque ubi teli vestigium per se remanet, citra rimam, et collisionem, sectione opus est, neque si præcisio magna lataque fuerit. Præcisio enim, et teli vestigium, ad idem referuntur.

Imprimis autem ad vulneratum attendere oportet, quanam capitis parte, numne imbecilliore vulnus acceperit, et capillos circa vulnus animadvertere, qui si telo præcisi, et in vulnus impacti sint, os carne nudatum esse, vero est simile. Quod si sic, os a telo noxam accepisse, asserendum. Hæc quidem certe longe ante, quam homini manus admoveas, considerandæ ac dicenda sunt. Ubi vero jam admoveris, os carne nudatum sit, necne, conandum, ut aperte intelligas, idque sub conspectum veniat. Quod si oculis non patuat, specillo considerandum. Ac ubi quidem os carne nudatum, neque a la fente ou la contusion. La perforation n'est point toujours nécessaire dans la dépression. Elle est inutile, lorsque la partie déprimée se trouve entièrement fracturée ; elle est inutile aussi dans l'empreinte, lorsqu'il n'y a ni fente ni contusion, et dans tous les cas où une grande portion d'os est détachée par ablation. Or, l'empreinte est une ablation.

12. (*Il faut, dans le traitement, avoir égard à la manière dont le coup a été porté.*) On doit, dans les plaies de la tête, considérer, d'abord, comment le mal s'est fait, et s'il est dans les parties faibles. On examine l'état des cheveux autour du coup. Si le trait les a coupés et emportés dans la blessure, l'os risque de se trouver dépouillé de ses chairs ; et dans ce cas, il est à présumer qu'il aura été offensé. Quand c'est ainsi, il convient de l'annoncer avant de toucher à la plaie ; ensuite on tâche de s'assurer si l'os est à découvert ou non. Quand il se montre tel aux yeux, la chose est manifeste ; dans le cas contraire, on cherche à s'en assurer avec la sonde. Dès qu'on a découvert l'os, et qu'on l'a trouvé offensé, on établit le diagnostic, combien le mal est grand, et comment il doit être traité. On interroge le blessé sur la violence du coup et sur la manière dont il a été porté. Quand on ne peut parvenir à découvrir si l'os est offensé ou non, on questionne encore avec plus de soin, surtout lorsque l'os se trouve nu, pour bien connaître comment le coup a été reçu, avec toutes les circonstances. Souvent les contusions et les fentes ne se manifestent point sur l'os ; c'est principalement d'après les questions faites au blessé, qu'on induit s'il y en a ou s'il n'y en a point. Au défaut de la sonde, qui n'en donne pas la connaissance, il faut se diriger par le raisonnement et d'après les événements. La sonde ne fait point connaître ces espèces d'altération dans l'os ; mais elle montre les dépressions et les empreintes, et les grandes fractures qui se manifestent ensuite aux yeux.

13. Il se fait aux os des fentes invisibles ou visibles, ou des contusions invisibles, ou des dépressions, principalement quand un ennemi blesse de dessein prémédité ; quand on reçoit un coup d'en haut, ou qu'on tombe d'un lieu élevé, lors même qu'on est renversé sur un sol uni ; si l'on est atteint d'un trait lancé avec force ; si l'on est frappé par quelqu'un plus fort que soi ; si en tombant, on donne de l'os contre un corps qui résiste. Toutes les fois qu'on est tombé d'un endroit très-haut, sur quelque chose de dur et d'obtus, il est très-dangereux qu'il n'y ait quelque fente, ou contusion, ou dépression. Si la chute

vulnere integrum deprehenderis, primum inspecto malo, quantum sit, quamque operam requirat, ejus, quod in osse subest, dignotionem facere oportet. Interrogandus quoque vulneratus, qualiter et quonam modo vulnus acceptum sit. Sin vero minime conspicuum est os, necne, vitium aliquod habuerit, multo adhuc magis interrogatione utendum, nudato etiam osse, qualiter, et quonam modo vulnus illatum sit. Ubi enim ossa collisa aut fissa non apparent, esse tamen solent, primum ex sauciati responsione citra specillum res est exploranda. Neque enim specillo hoc ossis vitium deprehenditur, neque si quam in se noxam senserit, necne. Sed ubi teli vestigium remanet, aut os a naturali statu recedens medium desidit, aut vehementer perfractum est, id specillo arguitur, quod et oculis intuenti manifesto notum est.

Frangitur autem os rimis obscuris et conspicuis, et colliditur collisionibus minime patentibus, et a naturali suo statu recedens medium desidit, tum præcipue, cum alter alterum, de industria sauciare cupiens, vulnerat, aut cum ex superiore loco telum emittitur, aut ictus infligitur, utrolibet modo contingat potius, quam si ex complanato loco, et si quis manu telum continens vel jaciat, vel feriat, vel cum robustior imbecilliores vulnerat. Ex iis, quibus ex casu partes, quæ circa os sunt, autos ipsum vulneratur, qui ex maxime sublimi loco in durissimum, et obtusissimum quid cadit, is periclitatur, ne os perrumpatur, aut collidatur, aut a naturali suo statu intro medium desidat. At qui ex complanato loco potius, et in mollius quiddam cadit, ei minus istas offensiones, aut nullo modo os sentiet. Ex telis autem, quæ in caput illabuntur, et, quæ juxta os sunt, vulnerant, quod ex maxime sublimi, et minime complanato loco incidit, quodque durissimum, maxime obtusum et grave, minimeque leve, aut minime acutum et molle fuerit, id os rumpere, ac collidere poterit. Ac præcipue sane periculum est, ne ea os sentiat, ubi talia contigerint, sicque vulnerari os contingat, ut e directo telo occurrat, sive manu, sive jactu vulnus infligatur, sive quid in ipsum illabatur, sive corruens vulneretur, seu quomodolibet vulnerati os telo obviam eat. At tela, quæ in obliquum distrahunt, sub his os minus rumpitur, et intro ad caput contunditur, licet os carne nudatum sit. Quædam se fait dans un sol uni et égal, sur quelque chose de mou, ces accidents sont rares, ou même ils n'arrivent point. Quand donc on a été frappé par un trait venant d'en haut; quand on est tombé d'un lieu élevé sur un endroit raboteux, sur quelque corps dur, obtus; qu'on n'a rencontré, en tombant, ni de corps pointu ni de corps mou, il y a tout à présumer que l'os est fendu, ou contus, surtout si le coup a porté directement; si le trait a été lancé en face; si le blessé se trouvait près de celui qui l'a frappé; s'il allait lui-même au-devant du coup. Mais si l'arme qui a fait la blessure a porté obliquement sur l'os, il y a moins à craindre de fentes et de contusions, quoique même l'os ait été mis à nu; car quelquefois, dans ces plaies, l'os n'est nullement dépouillé de ses chairs.

14. (*Avoir égard aussi à la nature des corps dont on a été blessé.*) Les armes qui sont rondes, obtuses, plates, pesantes, dures, sont celles qui font principalement des contusions aux os, des dépressions, et des fentes visibles ou invisibles. Elles font aussi des contusions aux chairs, des déchirures et des tiraillements; elles les brisent. Les plaies que ces armes font s'étendent obliquement et en rond; elles sont profondes; elles causent une suppuration très-abondante; elles sont humides et longues à se nettoyer, car toute la partie des chairs contuses doit suppurer. Quand l'arme est effilée et pointue, ou qu'elle a un tranchant mince et délié, elle tranche dans l'os, comme dans les chairs; elle fait ce que nous nommons empreinte ou ablation. J'ai déjà dit que l'empreinte est une vraie ablation. Ces sortes d'armes ne font ordinairement ni contusions, ni fentes, ni dépressions.

15. Outre les questions propres à éclaircir des circonstances essentielles qui ne se manifestent point dans l'examen de l'état des os, on trouve bien des signes importants dans la grandeur de la plaie et dans l'état du blessé; s'il est dans l'assoupissement; s'il a eu des éblouissements ou des vertiges; s'il a été renversé par terre.

16. (*Embarras que les sutures apportent au diagnostic du véritable état de la plaie, et au traitement.*) Quand l'os se trouve dépouillé de ses chairs, et que cela se rencontre sur quelque suture, il est difficile d'y distinguer les empreintes; tandis qu'elles se reconnaîtront facilement, lorsqu'elles ont lieu dans tout autre partie de l'os. Les sutures étant plus âpres que la surface des os il est aisé de confondre ce qui provient de la suture avec ce qui provient de l'empreinte; à moins que celle-ci ne soit fort grande. Il se joint

enim sic illata vulnera, neque os carne detegunt.

Sub telis sane, quæ rotunda sunt, orbiculata, omni ex parte plana, retusa, gravia, et dura, os maxime finditur, tum rimis conspicuis; tum obscuris, et colliditur, et a naturali statu recedens medium desidit. Eadem quoque carnem contundunt, maturant, et lacerant. At sub hujusmodi telis vulnera ad latera, et in orbem aliquantulum cava, purulentaque magis redduntur, atque humida, longioreque tempore repurgantur. Carnes enim collisas, et laceratas, in pus versas, necesse est, fabescere. Tela vero oblonga, magna ex parte tenuia, acuta, et levia, carnem magis incidunt, osque similiter, quam collidant. Idque etiam, quod incidit, teli vestigium inducit. Præcisio enim, et teli vestigium, ad idem referuntur. Ac tela hujusmodi neque magnopere os collidunt, neque finduntur, neque, a naturali statu recedens medium desidere, faciunt.

Cæterum præter id, quod oculis tuis subjicitur, quidquid in osse tibi apparere videbitur, etiam ex ægro requirendum (etenim magis aut minus vulnerati hæc sunt indicia). Tum si æger alto sopore detentus fuerit, aut tenebræ oculis offusæ, aut si vertigo prehenderit, aut ipse conciderit.

At ubi, osse a telo nudato, vulnus ad ipsas suturas fieri, contigerit, teli vestigium, quod in alio osse relictum, necne fuerit, conspicuum est, si in suturis ipsis exstiterit, asserere est difficile. Fallit enim sutura ipsa, reliquo osse asperior, neque constat, sitne illic sutura, an teli vestigium, nisi admodum magnum teli vestigium relictum sit. Accedit quoque ad teli vestigium plerumque rima ipsa, in suturis exsistens, fractoque osse rimam asserere, idco difficilius est, quod ubi plurimum frangi contingit, ad suturam ipsam rima exsistit. Promte enim os hac parte, ob eam, quam a natura habet, imbecillitatem, frangitur et elaxatur, aut quia sutura promte frangi, ac elaxari solet. Reliqua vero ossa, suturam ambientia, quod sutura sunt robustiora, citra fracturam permanent. At fractura, ad suturam exsistens, suturæ etiam laxatio est, quam, ubi fracta fuerit, et elaxata, num id a teli vestigio in sutura exsistente contingat, asserere non est facile. Verum rimam, ubi ex colliso contigerit, difficilius est asserere. Suturæ enim, rimæ speciem referentes, et reliquo osse asperiores, medici judicium et visum quelquefois des fentes aux empreintes, surtout si elles sont aux sutures: et il est très-difficile de s'assurer de ces fentes, quoique ordinairement elles aient lieu. Il est naturel que l'os cède, et qu'il se brise, à un endroit où sa substance est faible et mal liée, ainsi qu'elle l'est aux sutures; tandis que les os, aux bords de la suture, se trouvant plus forts, ne céderont point. Il se fera cependant, sous l'empreinte, des fentes dans la suture, dont les parties se briseront, de manière à ne point le laisser reconnaître. Les sutures, à raison de leur aspérité naturelle, trompent les yeux du médecin, à moins qu'il ne s'y fasse des délabrements ou des ablations considérables. J'ai déjà dit que les ablations étaient de vraies empreintes. Il faut donc, quand la blessure intéresse l'os aux sutures, méditer sur les manières dont il peut être offensé. Le même coup et la même plaie feront beaucoup plus de ravages sur les sutures, qu'ils n'en produiraient en un autre endroit des os. Il y faut faire ordinairement des perforations; mais on ne doit point les pratiquer sur la suture même. On pratique la perforation, si elle est nécessaire, un peu de côté sur la substance de l'os. Voilà, au sujet du traitement des plaies de la tête, ce que je voulais dire touchant la manière de reconnaître les lésions qui ne s'y manifestent point.

17. (*Proscription des lotions et des bandages dans les plaies de la tête.*) On ne lave point les plaies de la tête, ni avec du vin, ni avec autre chose. On n'emploie point de liniments dans leur traitement. On n'y fait point de bandage, à moins que la blessure ne soit au front, ou dans un endroit non chevelu, ou près des sourcils et des yeux. Les plaies, faites en ces endroits, comportent plus les bandages et les applications des cataplasmes, qu'en tout autre lieu de la tête. On trouve un appui commode pour tout le front, dans le reste de la tête. On doit observer que les bandages causent souvent des enflures et des inflammations, tant à la plaie que tout autour, à raison de la quantité de sang qui s'y porte, et il ne faut, même au front, mettre de bandes et de cataplasmes que le moins qu'on peut, durant tout le traitement. Dès que l'inflammation sera apaisée, et la tumeur affaissée, on discontinuera l'application des cataplasmes et des bandages; dans toutes les autres plaies de la tête, on s'abstient de bandages et de liniments, à moins qu'il ne faille faire des incisions.

18. (*Utilité des incisions dans les chairs, surtout quand les os sont mis à découvert.*) Les plaies, tant celles de la tête que celles du front, demandent des incisions,

fallunt, nisi os vehementer dissectum sit, et elaxatum. Præcisio autem et teli sedes eodem referuntur. Sed ubi suturas vulnus attigerit, et in osse telum insederit, mentem adhibere oportet, ut, qua noxa os afficiatur, inveniamus. Ab æqualibus enim magnitudine telis, aut similibus, aut longe etiam minoribus, similiter ac multo levius vulneratus, longe gravius offenditur, qui osse ad suturas telum excepit, quam qui alia parte, ex iisque plerumque sectione indigent. Ad ipsas tamen suturas non est sectio adhibenda, verum ubi ab his recesseris, si sectionem adhibes, in osse proximo facienda. De capitis autem vulneribus, eorumque curatione, quaque ratione latentes ossis affectiones deprehendi debeant, sic censeo.

Capitis ulcus nulla re madefaciendum, ac ne vino quidem, aut quam minimum. Neque vero cataplasmata, neque per linamenta curationem postulat. At neque comprimendum capitis ulcus est, nisi in fronte sit, aut in parte pilis nudata, aut circa supercilium et oculum. Harum enim partium ulcera cataplasmatis et deligationis usum magis requirunt, quam quæ alia reliqui capitis parte fiunt, cum a reliquo capite frons universa contineatur, ulcera vero, quacunque in parte fiant, ob sanguinis fluxum, ab iis, quibus continentur, ad inflammationem et tumorem adducantur. At neque in his, quæ in fronte sunt, toto tempore cataplasmate et deligatione utendum, sed ubi inflammatio cessarit, et tumor conquieverit, ab his desistendum. In reliquis autem capitis ulceribus, neque linamentis, neque cataplasmate et deligatione utendum, nisi sectione opus sit.

Sectionem autem postulant capitis et frontis ulcera, ubi os quidem carne nudatum fuerit, aut sub telo noxam aliquam sensisse videatur. Ipsa vero ulcera, ubi non satis idoneam habent longitudinem et latitudinem, qua perspici possit, numquid os sub telo male affectum sit, aut qualemnam noxam senserit, aut quantum quidem carnis collisum sit, et quantum offensionis os senserit, contraque, num os a telo inviolatum manserit, nilque mali senserit, et quanam curatione tum ulcus, tum caro, tum ossis offensio opus habeat. Ejusmodi sane ulcera sectionem postulant. Atque etiam ubi os quidem carne nudatum fuerit, ulcera autem obliquam quandam cavitatem habeant, abunde cavum incidere oportet, ubi medicamentum, quodcunque opus fuerit, non

toutes les fois que l'os est dépouillé de ses chairs; toutes les fois qu'il y a lieu de présumer qu'il est lésé, et que l'ouverture de la plaie n'est pas d'une largeur et d'une profondeur suffisantes pour voir l'os. Les incisions y sont nécessaires, pour reconnaître s'il a été offensé du coup; combien et comment il l'a été; combien est grande la contusion des chairs; si l'os a un mal quelconque, ou s'il n'a point été atteint; s'il a aucunement souffert, pour reconnaître enfin quel traitement on doit faire, tant pour l'os que pour les chairs, et pour toute la plaie. Toutes les fois qu'on ne peut avoir ces connaissances sans des incisions, il faut en faire. Il en faut aussi, lors même que l'os n'est point dépouillé de ses chairs, si la plaie est profonde et contournée, et lorsque les remèdes convenables ne peuvent pas pénétrer jusqu'au fond. Il en faut ordinairement dans toutes les plaies rondes et profondes. On y fait une incision longitudinale, suivant la direction des fibres de l'homme; et l'on rend la plaie longue, de ronde qu'elle était.

19. On fait, sans inconvénient, des incisions dans tous les endroits de la tête, à la réserve des tempes et au-dessous. Là où se trouve l'artère temporale, n'incisez point cette partie; il surviendrait des convulsions. Si l'on fait des incisions à la tempe gauche, la droite tombe dans le spasme: quand on incise à la tempe droite, le spasme se montre à la gauche.

20. Lorsque vous voulez faire des incisions aux plaies de la tête, à raison de ce que l'os est dépouillé de ses chairs, pour voir s'il a été offensé ou non, faites-les aussi grandes qu'il le faut sans hésiter, puis remplissez la plaie de charpie. Cela vous donnera la facilité de voir, le lendemain, le mal à découvert. Après avoir mis la charpie, on applique des cataplasmes de fine farine d'orge, cuite avec du vinaigre; on les fait aussi gluans qu'il se peut.

21. Le lendemain, en ôtant la charpie, on voit si l'os a été offensé. Quand on n'y aperçoit point de mal, qu'on a cependant lieu de présumer qu'il y en a, d'après la manière dont le coup a été porté; il faut le racler avec la rugine, en long et en large, suivant sa situation, même en travers, pour reconnaître les fentes et les contusions sans dépression qui peuvent s'être faites à raison de la nature de l'os. La rugine est un excellent moyen pour faire découvrir ces espèces de lésions. S'il y a une empreinte on doit aussi racler l'os et les parties voisines, dans la crainte que des fentes ou

facile pervenire potest. Sed et ulcera orbiculata, et admodum cava, ejusmodi quoque incidere oportet, ut, orbe in longitudinem bifariam diviso, prout est hominis natura, ulcus longum efficiatur.

At in capitis sectione cæteræ quidem capitis partes tuto secari possunt, tempus vero, et quod adhuc supra est, juxta venam, quæ per tempora fertur, hæc inquam regio secari non debet. Nervorum enim distentione prehenditur, qui sectus est. At si sinistra tempora secta fuerint, dextra convulsio prehendit; sin ad dextra sectio fuerit, sinistra convelluntur.

Ubi igitur, ossium carne nudatorum causa, ulcus in capite secatur, ut cognoscas, sub telo os aliquod vitium senserit, necne, vulnus ea magnitudine superiore parte, quantum opus esse videbitur, secari debet. Cum autem inciditur, carnem, quæ ossi et membranæ adhæret, ab osse diducere oportet. Tum linamentis ulcus implendum, quæ in posterum diem quam minimo labore ulcus amplissimum exhibeant. Admotis linamentis, cataplasmate, quamdiu linamenta adhibentur, utendum, maza ex tenuissima polenta, ex aceto subacta et incocta, ut quam maxime glutinosa reddatur.

Postridie, exemtis linamentis, ubi os affectum conspexeris, si ejusmodi plaga in osse fuerit, non sit tibi conspicua, neque dijudices, os mali aliquid in se receperit, necne, telum autem ad os pervenisse, ipsumque offendisse, videatur, id scalpro rasorio in altitudinem et longitudinem, prout ex hominis natura, radendum est, atque etiam, si transversum os fuerit, ob rimas, quæ in conspectum non veniunt, aut collisionem non apparentem, ubi os medium non desederit, neque sua natura ab altero capitis osse intro recesserit. Ubi namque os deraseris, magis deprehendes ossis ex telo affectiones, si alioqui in conspectum non venerint. Ac si teli vestigium in osse conspiciatur, ipsum quoque eradendum est, tum circum ambientia ossa, ne, cum sæpe ad teli vestigium fissum et collisum, aut collisum tantum accedat, ea postea lateant, neque in conspectum veniant.

Postquam autem os scalpro eraseris, si quidem ossis vulnus ad sectionem tendere videatur, intra triduum ad sectionem veniendum, neque id spatium citra sectionem superandum, idque præcipue, si calida anni tempestate ab initio curationem susceperis. At si os quidem fissum des contusions seulement ne viennent à se manifester ensuite.

22. (*Temps auquel on doit perforer l'os, et précautions à prendre.*) Après avoir raclé avec la rugine, si le mal paraît demander la perforation, on trépanera, sans attendre au-delà du troisième jour. Il ne faut point laisser passer plus de temps, surtout pendant l'été, quand on a été appelé dès le commencement. Lorsqu'on a tout lieu de croire que l'os est offensé, d'après l'exposition de la manière dont le coup a été reçu; que l'arme était de nature à devoir endommager l'os; que le blessé se trouvait bien à portée de celui qui l'a frappé; qu'il est tombé dans des vertiges, dans un état comateux : tandis que cependant on ne peut découvrir, avec la rugine, ni fente, ni contusion, ni autre altération dans l'os. Il faut le teindre d'un mélange de quelque substance très-noire : on le recouvre ensuite d'un linge imbibé d'huile, avec un cataplasme par-dessus. Le lendemain, après avoir défait l'appareil et avoir nettoyé la plaie, l'on racle l'os. S'il n'est pas sain, s'il s'y est fait quelque fente ou quelque contusion, le reste de l'os sera blanc; les fentes et les contusions, imprégnées du mélange noir, seront teintes de cette couleur qui se manifestera à côté du blanc. Il faudra donc racler de nouveau, en allant plus bas. Quand on parvient à emporter, avec la rugine, tout ce qui a été noirci par le mélange, soit à raison de quelque fente qui ne paraissait point, soit à raison de contusion, le mal est moindre, si l'on peut ainsi l'enlever. Mais quand on ne peut parvenir par ce moyen à le détruire dans sa profondeur, c'est alors le cas fâcheux d'en venir au trépan. Lorsqu'on y est réduit, il faut bien prendre garde que l'os ne s'altère ensuite par quelque manquement dans la manière de panser les chairs de la plaie. Car, après que l'os a été scié, et qu'il est bien à découvert, qu'il soit sain en effet, ou bien qu'il le paraisse, gardant néanmoins quelque partie du mal produit par le coup, il risque bien plus de s'exfolier et de se détruire si les chairs qui l'entourent sont mal pansées, s'il y survient des inflammations, si elles sont comprimées, puisque l'os est susceptible d'inflammation. Il l'est même beaucoup, il contracte tous les vices des chairs adjacentes; il s'échauffe, il s'enflamme, il s'y fait des pulsations, et il éprouve toute espèce d'altérations qui doivent nécessairement opérer sa destruction.

23. (*Indication à prendre de l'état des chairs de la plaie.*) C'est un mal que les chairs soient humides, mollasses, et que

sum susceperis, aut collisum, aut utrumque, ex vulnerati sermonibus de vulneris magnitudine conjecturam faciens, quod a robusto vulnus illatum sit, si alter ab altero vulneratus fuerit, quodque telum, quo vulnus est inflictum, ex eorum est genere, quæ noxam inferunt, tum quia æger vertigine correptus fuerit, aut tenebræ oculis offusæ, aut alto sopore detentus conciderit. Quæ quidem ubi inciderint, nisi dignoscas, osne fissum sit, aut collisum, aut utroque modo vitiatum, neque alia ratione conspicere liceat, super os atramentum scriptorium, medicamento aliquo nigro liquato maceratum, inducendum, ulcusque subjecto linteo, oleo madefacto, deinde cataplasmate ex maza imposito deligandum, postridie vero ulcere resoluto ac repurgato os deradendum. Et si integrum non fuerit, sed fissum et collisum, reliquum quidem os erasum album erit. At fissum et collisum, in se medicamentum nigrum dilutum recipiens, reliquo osse albo existente, nigrum conspicietur. Verum iterum rimam ipsam, in conspectum venientem, alte radere oportet. Ac si quidem radendo rimam ejusmodi nigram visam exemeris et deleveris, collisum quidem os plus aut minus fuit, ex quo rimam accepit, quam scalper rasorius delevit. At rima deleta res minus terret, minusque negotii exhibet. Ubi vero altius descendit, neque radendo eximi potest, in hoc casu ad sectionem deveniendum est. Cæterum sectione utentem in reliquo ad ulceris curationem intentum esse, oportet, cavendumque est, ne os a male curata carne aliquid vitii contrahat. Os enim sectionem expertum, et alioqui nudatum, integrum tamen, aut quod a telo offensionem accepit, sed integrum videtur, magis periclitatur, ne purulentum evadat, quamvis id alias futurum non sit, tum si caro os ambiens male curetur, tum inflammationem concipiat, et constricta sit. Igneum enim evadit, multoque ardore redundat, saneque os ipsum ex superjectis carnibus calorem, incendium, perturbationem, pulsum, cæteraque vitia, quibus caro vexatur, in se inducit, ex hisque hoc modo purulentum evadit.

Vitiosa autem est ulceris caro humida, et nimia uligine marcescens, idque longo tempore repurgari. Sed quam celerrime quidem ulcus ad suppurationem adducere oportet. Hac enim ratione ulcus ambientes partes minime inflammatione vexabuntur, ipsumque purum citissime la plaie ne se nettoie que lentement. Il faut qu'il s'y établisse une bonne suppuration le plus tôt possible : c'est le moyen de prévenir les inflammations des bords de la plaie, et de la voir se nettoyer dans peu. Toutes les chairs déchirées ou meurtries par le coup doivent tomber en suppuration. La plaie deviendra plus sèche, à mesure qu'elle se nettoiera. Aux chairs flasques et humides, il en succédera de saines et de sèches, qui ne formeront point d'excroissance. Ceci s'applique pareillement à la membrane qui recouvre le cerveau. Après avoir appliqué le trépan, avoir enlevé la couronne osseuse, et avoir mis la méninge à découvert, on doit la nétoyer et la sécher, de crainte que si elle restait long-temps abreuvée d'humidité, elle ne formât quelque excroissance. Si cela arrivait, elle risquerait de se pourrir.

24. (*Conditions d'une bonne exfoliation dans le cas de l'empreinte.*) La partie de l'os qui doit s'exfolier et se séparer du reste, dans le cas de l'empreinte, ou même parce que l'os est à découvert, se sépare dès qu'elle est entièrement privée de sang; l'os se dessèche faute de sang, qu'il ne reçoit plus. Avec le temps, et au moyen de divers remèdes, on hâte l'exfoliation, en mettant plus ou moins de dessicatifs sur l'os et sur la plaie, après l'avoir nettoyée. La partie desséchée, devenue sans vie, se détache en écailles de celle qui reçoit du sang et qui a vie.

25. Dans les cas des fentes et des contusions, quand la lésion est grande, fort étendue, le danger est moindre, si le péricrâne est sain; quoique même il y ait plusieurs fentes et qu'elles soient profondes, le danger est moindre, et il ne sera pas difficile de les emporter. Il ne faut point trépaner dans ce cas. Il ne faut point essayer d'enlever les parties osseuses avant qu'elles ne se séparent vers le haut d'elles-mêmes. Elles seront poussées en haut par les fibres osseuses qui se formeront en dessous. Il s'en engendre du diploé à l'endroit où l'os est resté sain, et la partie supérieure seule s'exfoliera. On en hâtera la génération, et l'os montera plus vite si l'on fait suppurer la plaie promptement, et si on la tient bien nette. Quand même la contusion de l'os s'étendrait de la lame supérieure jus-

evadet. A telo namque tum concisas, tum collisas carnes, in pus verti ac tabescere, necesse est. At ubi repurgatum ulcus fuerit, siccius evadat, oportet. Sic enim citissime sanescet, et caro sicca minimeque humida succrescet, neque hoc pacto in ulcere caro modum excedet. Eadem quoque est ratio membranæ cerebrum ambientis. Ea enim protinus, osse secto et exemto denudata, quam citissime purgari, et siccari debet, ne, si diutius madescat, tum nimia uligine marcescat, tum in tumorem assurgat. His enim ita se habentibus periculum est ne ipsa putrescat.

At vero in capitis vulnere os, quod ab alio quovis osse abscessurum est, sive teli vestigium in osse relictum sit, sive alioqui os plurimum nudatum sit, plerumque abscedit, ubi exsanguc redditum fuerit. Resiccatur enim sanguis in osse tempore, et sub plurimis medicamentis. Abscedet autem celerrime, si quis quam citissime repurgato ulcere, in reliquo tum ulcus, tum os siccet, idque plus aut minus. Quod enim citissime resiccatum est, et in testulam abiit, ideo ab alio osse, vitam et sanguinem habente, potissimum absolvitur, et cum exsangue et siccum reddatur, ab eo, quod vitam et sanguinem habet, valde abscedit.

Ossa, quæ a suo naturali statu recedunt, et media desidunt, fracta aut late admodum præcisa, hæc minus habent periculi, ubi membrana integra fuerit, quæque rimis pluribus et latioribus intus fracta sunt, minus etiam periculo sunt obnoxia, et facilius eximuntur, neque horum quidquam sectione indiget, neque cum periculo ossa auferre tentandum prius, quam sponte sursùm cedant. Sursum autem os educi, priore laxato, et carne subnascente est, consentaneum, quæ ex ossis meditullio, ubi ossa inter se connectuntur, et ab eo, quod sanum est, succrescit, si superior tantum ossis pars corrupta sit. Hac vero ratione tum caro celerrime succrescet, et pullulabit, tum ossa sursum educentur, si quis ulcus quam citissime in pus mutatum repurget. Quod si os totum utraque ex parte, tam superiore, quam inferiore, deorsum ad membranam insederit, sub eadem curatione et ulcus citissime sanescet, et ossa deorsum indidentia celerrime sursum educentur.

At puerorum ossa et tenuiora sunt, et ob eam causam molliora, quod sanguine magis redundant, et cava sunt, non dura, non densa, non solida, et si sub tequ'à l'inférieure, près des méninges, en traitant ainsi la plaie, on suivra le moyen le plus prompt et celui avec lequel la partie supérieure se régénère le plus tôt dans le cas de dépression.

26. Les os des enfants sont plus minces et moins durs que ceux des hommes faits, c'est pourquoi ils ont plus de sang et ils sont plus spongieux. Ils ne sont pas aussi fermes ni aussi denses, aussi ne résistent-ils pas autant. De sorte que les mêmes coups, ou même des coups moins forts, dont un enfant sera frappé, autant ou moins fortement que ne le serait un homme fait, produiront un plus grand désordre sur le premier. Ses os se carieront davantage et plus vite que ceux du second. S'ils doivent en périr l'un et l'autre, l'enfant mourra plus tôt.

27. (*Précautions concernant le diagnostic et le pronostic.*) Lors donc que l'os est dépouillé des chairs, il faut donner toute son attention à tâcher de découvrir, quand on ne peut s'en assurer avec les yeux, s'il s'est fait des fentes et des contusions, ou bien des contusions sans fentes, ou même l'une et l'autre. Quelle de ces lésions qu'il y ait dans l'os, on le perforera pour faire sortir le sang, au moyen d'un petit perforatoire qu'on emploiera avec beaucoup de précautions, se souvenant que les os, dans la jeunesse, ont moins d'épaisseur que dans la vieillesse.

28. (*Pronostic des cas désespérés.*) Quand on doit périr des plaies de la tête, parce qu'il est impossible d'en obtenir la guérison, il faut connaître, par les signes, ce qui doit arriver, et le prédire d'avance. Lorsqu'il y a fracture, fente, contusion ou toute autre lésion dans la substance de l'os; que l'on n'a ni raclé avec la rugine, ni trépané, en croyant, par erreur, que cela n'était pas nécessaire, et que l'os était sain, la fièvre se déclare ordinairement le quatorzième jour dans l'hiver, le septième dans l'été. La plaie prend alors une couleur pâle, elle rend peu d'une humeur ichoreuse; il y survient des inflammations gangréneuses; les chairs sont gluantes et ressemblent à de la viande gardée long-

lis æqualibus, et imbecillioribus, æquale aut etiam levius vulnus acceptum sit, junioris pueri os magis et citius, minorique spatio, purulentum evadit, quam senioris, ac si alioqui ex vulnere moriendum sit, junior seniore citius perit.

Verum ubi os carne nudatum fuerit, animi intentione adhibita conandum est, ut dignoscas, si minus id licet oculis videre et cognoscere, num os fissum sit et collisum, an collisum tantum, vel num ad teli vestigium collisio, vel rima, vel utrumque accesserit. Ac si quid horum senserit, per exiguam terebram perforato osse, sanguis detrahendus, subinde adhibita cautione, quod os juvenum, quam senum tenuius sit, et per summa magis feratur.

At ubi quis ex capitis vulneribus periturus est, neque ulla ratione sanitatem recipere, neque servari potest, hunc ex his notis moriturum, dignoscere licet, et ex his, quæ ei contingunt, quod eventurum est, prædicere. Ubi os fractum, aut fissum, aut collisum, aut quocunque modo fractum esse, quis intellexerit, neque per errorem raserit, aut secuerit, tanquam sectionem non postulet, aut os integrum exsistat, ante decimum quartum diem hyeme plerumque febris invadet, æstate vero post septimum. Quod ubi contigerit, ulcus coloris expers evadit, ex eoque sanies parva effluit, et quod in eo inflammatum est, emoritur, glutinosumque fit, ac salsamentum refert, colore fulvum, et aliquantulum lividum, tunc que os corruptione vitiari incipit, et nigrescit. leve exsistens, ad extremum autem subpallidum et exalbicans evadit. Cum vero jam purulentum extiterit, pustulæ in lingua exoriuntur, et cum delirio mors contingit, plerosque etiam altera corporis parte nervorum distensio invadit. Si quidem sinistra capitis parte ulcus fuerit, dextram corporis partem convulsio prehendit; sin vero dextra capitis parte ulcus fuerit, sinistra corporis pars convulsione corripitur. Quidam etiam attoniti fiunt, eoque modo æstate ante septimum diem, aut decimum quartum. hyeme pereunt. Idem quoque hæc indicia significant, tum in senioris vulnere, tum junioris. Cæterum ubi febrem occupasse, vel aliquod aliud signum huic adesse, cognoveris, minime differendum est, sed os ad membranam usque secandum, aut scalpro eradendum, facile autem secatur et eraditur. Tum in reliquis ea curatio adhibenda, quæ commoda videbitur, ad id, quod fit, oculos intendendo.

temps sans sel; la peau jaunit, elle devient livide; l'os commence alors à se carier. Il s'y fait des taches noires; il est cependant encore lisse; sa couleur change peu à peu entièrement, passant du blanc au brun. Quand il est tout-à-fait carié, il survient des phlyctènes à la langue, et le blessé meurt dans le délire. Souvent tout un côté du corps tombe dans le spasme: si la plaie est au côté gauche de la tête, le spasme occupe le côté droit du corps; il s'empare du côté gauche quand la plaie est au droit. D'autres meurent dans un état apoplectique.

(*Nécessité de se presser d'appliquer le trépan dans certains cas.*) On meurt ainsi avant le septième jour si c'est en été, avant le quatorzième dans l'hiver; les accidents sont les mêmes dans l'une et l'autre saison. Quand la fièvre prend promptement, ou même quand la plaie est plus ancienne, on doit, dès que la fièvre se montre avec quelques-uns des autres symptômes, ne pas différer à perforer l'os jusqu'aux méninges, ou racler avec la rugine. L'os, dans ces circonstances, oppose peu de résistance: on voit ensuite ce qui reste à faire.

29. Si, à la suite d'une plaie de tête, qui a mis l'os à découvert, avec besoin ou sans besoin d'y appliquer le trépan, le blessé a le visage d'une rougeur érysipélateuse avec enflure, et un œil ou tous les deux enflammés, si ces parties sont douloureuses quand on y touche, s'il y a de la fièvre avec des frissons, quoique la plaie aille bien à la vue, quant à ce qui concerne les chairs et l'os; quoique le tout enfin se passe bien, à la réserve de l'enflure au visage; quoiqu'il n'ait pas été commis de faute dans le régime, il faut néanmoins purger par bas avec quelque cholagogue. Cette purgation fera finir la fièvre et affaisser la tumeur du visage; elle ramènera à l'état naturel. En prescrivant le remède, on se règle sur le tempérament et sur les forces du blessé.

30. Au sujet du trépan, quand il est nécessaire d'en venir là, je dirai que si vous êtes appelé au commencemeet du mal, vous ne devez point d'abord scier l'os jusqu'aux méninges. Il n'est pas bon

At ubi in capitis vulnere, sive serra fuerit adhibita, sive non, nudato tamen osse, tumor rubicundus ad erysipelatis naturam accedens, in facie et oculis utrique, vel altero subortus fuerit, quique ad contactum doleat, ac febris et rigor corripiat, ulcus vero ipsum, quod ad carnem osque attinet, ad aspectum recte habeat, quæque ulcus ambiunt, bene habeant, excepto facici tumore, eique nullum aliud peccatum in reliqua victus ratione accesserit, medicamento, quod bilem moveat, homini alvus purganda est. Quo sic purgato, tum febris remittit, tum tumor subsidit, sanusque evadit. Medicamentum autem exhibendum pro hominis robore, virium illius habita ratione.

At vero de sectione, ubi eam in homine usurpare necesse fuerit, sic statuendum. Si, per exordia suscepta curatione, ad sectionem venias, non protinus os ad membranam usque secari debet. Neque enim expedit, membranam diutius osse nudatam male affici, verum demum putrescit, et nimio humore marcescit. Aliud quoque periculum subest, si os ad membranam sectum protinus auferatur, ne in ipso opere terebra membranam vulneret. Verum inter secandum, ubi parum admodum abest, ut os ipsum totum sectum sit, jamque labat, ab ipsa sectione desistendum, permittendumque, uti os sponte sua discedat. Secto enim ossi, et inter secandum relicto, mali nihil contingere potest. Tenue namque jam fit, quod relictum est. In reliquo ea curatio instituenda, quæ ulceri conferre videatur.

Inter secandum autem terebra sæpius, ne os incalescat, auferenda, et in aquam frigidam demergenda. Terebra enim, dum circumagitur, incalescens, os calefaciendo et resiccando incendit, efficitque, ut plus ejus ossis, quod sectionem ambit, abscedat, quam quod abscedere debuerat. Quod si protinus os ad membranam secare velis, ipsumque postea eximere, eodem modo sæpius terebra extrahenda est, et in aquam frigidam immergenda. At si per initia curationem non aggressus fueris, sed eam, ab altero tibi traditam, tardius susceperis, terebra cava et serrata statim os ad membranam excidendum, eaque sæpius exemta, cum alias, tum specillo per ambitum demisso, terebræ via explorauda. Nam et longe citius os secatur, si, ubi suppuratum exsistit, et pure manat, sectio adhibeatur, sæpiusque in summo fluitans apparet, qu'elles restent long-temps à découvert; elles risqueraient de s'altérer et de se pourrir. On court encore un autre danger en trépanant tout de suite jusqu'aux méninges, celui de les blesser dans l'opération.

(*Manière de trépaner. Il ne faut point le premier jour enlever entièrement la couronne de l'os trépané.*) Quand donc on est arrivé très-proche des méninges, et que l'on sent déjà la couronne de l'os s'ébranler, il faut discontinuer pour la laisser tomber après d'elle-même. On ne doit pas craindre qu'en la laissant ainsi, il en résulte quelque mal; ce qui reste, et par quoi elle tient encore, étant assez mince pour que la nature achève de le séparer. On continue de traiter ensuite la plaie suivant le besoin.

31. (*Il faut durant l'opération tremper la scie du trépan dans l'eau fraîche.*) Durant qu'on trépane, l'on retire souvent l'instrument, afin qu'il n'échauffe point l'os: on le trempe dans de l'eau fraîche. Les dents de la scie, en s'échauffant dans leurs révolutions multipliées, échaufferaient l'os: il se dessècherait, il se brûlerait. Les exfoliations seront conséquemment ensuite plus grandes aux bords de l'os, à l'endroit où la couronne s'en détache. Supposé qu'en trépanant vous vouliez arriver jusqu'aux méninges et emporter la couronne, il ne faut pas du moins manquer de retirer souvent le trépan et de le rafraîchir dans l'eau. — Quand vous n'avez pas été appelé dans le commencement, et que vous vous trouvez chargé tard d'un blessé qui auparavant était dans les mains d'un autre, il faut alors, si c'est le cas du trépan, l'appliquer tout de suite et le pousser jusqu'aux méninges, ayant l'attention de le retirer souvent et de tâtonner avec la sonde, çà et là, sur le chemin de la scie du trépan. Il expédie d'autant plus vite que l'os sur lequel il agit se trouve carié ou gâté. On sent quelquefois l'os trembler dès le haut, surtout si la plaie se trouve aux endroits où il est plus mince qu'ailleurs. Faites bien attention à la manière dont vous conduirez l'instrument, appuyant davantage là où l'os est plus épais, tâtant souvent avec la sonde et essayant, par des petits mouvements, de faire partir la couronne. Du reste, on enlève tout

idque vel maxime, si ea capitis parte vulnus inflictum sit, qua os tenue potius, quam crassum exsistit. Quare adhibenda cautio est, ne te in admovenda terebra ista lateant, sed qua parte os crassissimum esse videbitur, in eam semper adigenda terebra est, sæpius considerando, osque dimovendo educere tentandum. Quo educto, reliqua curatio, prout ulceri conferre videbitur, adhibenda. At si per initia suscepta curatione, protinus os excisum a membrana auferre velis, eodem modo per specillum terebræ circuitus subinde considerandus, et in ossis partem crassissimam terebra semper adigendo, osque dimovendo educere tentandum. Ubi terebræ usus inciderit, si ab initio suscepta curatione os perforandum est, non est ad membranam perveniendum, sed tenuis ossis pars, velut in sectione scriptum est, relinquenda.

ce qui doit être enlevé, et on panse ensuite suivant le besoin.

(*Sonder souvent la profondeur de l'ouverture tracée par la scie du trépan.*) Quand vous avez été appelé dès le commencement, si vous vouliez trépaner tout de suite jusqu'aux méninges, il faudrait pareillement sonder souvent dans la trace de la scie du trépan, appuyer davantage là où l'os est plus épais, et donner quelques mouvements pour faire partir la couronne de l'os; il est cependant mieux, quand on trépane dans les premiers jours, de ne pas arriver jusqu'aux méninges, et de laisser tenir la couronne au reste de l'os par une lame très-mince, ainsi que je l'ai dit.

HIPPOCRATIS EPIDEMICORUM S. DE MORBIS POPULARIBUS LIBRI I ET III (1).

PRÆFATIO.

Quamvis Erotianus (2) omnes septem de morbis popularibus libros inter genuina Hippocratis opera collocet, tamen non sine magna restrictione eos Hippocratisi Coo jure attribui posse, indubitata apud omnes confessio est (3). Minime enim hi libri ejusdem dignitatis atque auctoritatis sunt. Primus enim et tertius nulla nota genuitatis, externa aut interna, carent, quare etiam, nullo plane repugnante, pro germanis habentur. Multo minus secundus, quartus, et sextus criticam explorationem sustinent; quintus denique et septimus liber manifeste, et ex omnium fere opinione, nothi sunt.

Primus et tertius liber Galeni testimonium præ se ferunt, qui non solum utrumque προς εκδοσιν conscriptum esse, ipse prædicat (4), sed etiam multos antiquos scriptores citat, qui, istos libros ab Hippocrate Coo profectos esse, uno ore confitentur (5). Neque notæ his duobus libris inditæ, seu internæ, repugnant, quo minus ii pro vere genuinis habeantur. Thasus, Larissa, Abdera, Cyzicum, Melibœa urbes in libris ipsis memorantur, in quibus auctor morbos, quos enarrat observaverit, et hæ quidem morborum historiæ sic traditæ sunt, ut et constitutiones epidemicæ generatim describantur, in quibus primus Hippocrates docuit,

(1) Cette préface s'applique aux sept livres des Epidémies. (2) L. c. (3) Cfr. Foesii præf. in hunc libr. in ed. oper. Hipp. (4) Comm. 2 in epid. Hipp. libr. 1, text. 1, de resp. diff. lib. 3, cap. 1, comm. 1, in epid. 6. (5) Ut Mnemon Sidites, medicus sectæ Cleophanti, tempore Ptolemæi Evergetæ vivens, Zeuxis, Sabinus Metrodorus, Zeno, Herophileus, Appollonius Empiricus, Heraclius Tarentinus, et Erythræus, Bachius, Quintus, Lycus Macedo, Satyrus, Phicianus. Vid. Galeni comm. in Hipp. epid. locis diversis.

DES ÉPIDÉMIES, LIVRE PREMIER.

Il y a sept livres d'épidémies dans le recueil que nous avons sous le nom des OEuvres d'Hippocrate; mais on ne croit généralement point qu'ils soient tous partis de la même main. On ne regarde comme incontestablement d'Hippocrate, que le premier et le troisième livre. Ces deux sont de la plus grande authenticité. Il faut convenir que les autres leur sont très-inférieurs, même le cinquième et le septième, quoique tous soient encore des ouvrages précieux. L'ordre qui règne dans le premier et dans le troisième, lequel est manifestement une suite du premier, ne se retrouve dans aucun des autres cinq livres. Ils contiennent cependant chacun d'excellentes choses. Il y a bien des observations chirurgicales dans le cinquième et le septième. Je me conforme à l'opinion générale des anciens et des modernes, en ne plaçant parmi les œuvres légitimes d'Hippocrate que le premier et le troisième livre des épidémies. Ils ont été souvent traduits et commentés en latin. Le public jouit, depuis 1767, d'une traduction de ces deux morceaux en notre langue, par M. Desmars, médecin de Boulogne, qui y a joint des observations très-intéressantes; elles concernent la manière d'entendre quelques endroits du texte difficiles, et des altérations survenues peut-être dans la distribution des observations des maladies et des descriptions des constitutions. Mon assujettissement à suivre l'édition de Foës, comme je l'ai exposé dans ma préface, ne m'a point permis de me conformer à la distribution que M. Desmars a cru devoir adopter, quoiqu'elle paraisse bien entendue.

SECTION PREMIÈRE. — PREMIÈRE CONSTITUTION.

1. (*Constitution de l'atmosphère.*) A Thase, vers l'équinoxe de l'automne, il y eut, pendant environ cinquante jours, jusque vers le coucher des Pléiades, des pluies fréquentes, peu froides, comme avec les vents du midi.

quid anni tempora, aerisque status, ad morbos populares inducendos conferant, et ægrorum historiæ enarrentur, quæ vero non omnes ad constitutiones epidemicas, quas generatim descripsit, sed aut ad alias constitutiones epidemicas, aut etiam ad sporadicos morbos pertinent (6).

Hos libros ante reliquos Hippocratis libros conscriptos esse, Grimmius (7) putat, cui Ackermannus (8) assentit, ea imprimis ductus ratione, quod ad præsagia generalia, eaque justa in morbis formanda, in quibus cum plurima laude Hippocrates versatus est, morborum observatio diuturna necessaria sit, ipseque Hippocrates exemplum observationum suarum in his libris dederit. Docuit adeo per exempla non pauca, quæ in his libris leguntur, qua ratione medicus præsagia ex morborum decursibus deducere debeat, ut adeo et inde pateat, hos Hippocratis libros, forte cum aliis pluribus morborum historiis, quæ temporis injuria interierunt, reliquis ejus libris, qui ad semioticen pertinent, quasi pro fundamento fuisse.

Contrarium tamen Galenus asseruisse videtur, quæ Hippocrates in epidemicorum libris conscripsit, ex dictis in prognostico consequi, existimans (9), ut adeo tempus, quo hi libri conscripti sint, dubium reddatur.

In utroque hoc libro inscriptiones sectionum, Galeno jam monente, ab Hippocrate non sunt. Eodem monente (10), etiam litterarum characteres duodecim, historiis morborum, quæ in libro tertio proponuntur, adscripti, non ab Hippocrate, sed a Mnemone Pamphylo additi sunt (11).

Quod cæteros epidemicorum libros attinet, Thessalum quosdam pro horum librorum auctore habuisse, Galenus refert, ipse vero quintum et septimum librum Hippocratis, et Thessali adeo doctrina indignos censet (12). Genuitatem omnium sex epidemicorum librorum autem recentiori tempore unus Sponius defendit (13).

---

(6) Monente Galeno, comm. 2, in epid. 3, text. 71. (7) L. c., t. I, p. 449. (8) Cfr. Fabricii bibl. gr., t. II, éd. 4e, p. 523. (9) In præf. ad comm. 1, in epid. 1. (10) Comm. 2, in epid. 3. (11) Vid. de his characteribus Foesii explicationes in ed. oper. Hipp. (12) Libr. II, de diffic. respir., cap. VIII, et lib. III, cap. I. (13) In præf. ad aph. nov.

2. L'hiver fut doux; il y eut peu de vents de nord, de la sécheresse. Pour le dire en un mot, il ressemblait au printemps.

3. Dans le printemps, des vents du nord, du froid, peu de pluies.

4. L'été fut souvent nébuleux, sec. Les vents étésiens, *nord-est*, soufflaient rarement, peu, par intervalles.

5. La constitution fut donc généralement chaude et sèche.

6. (*Maladies qui régnèrent.*) Il y eut peu de fièvres ardentes avant le printemps, qui fut froid, et qui succéda à une constitution tout-à-fait opposée : elles furent douces. On n'y voyait guère d'hémorrhagies, et l'on n'en mourait point. Il survenait des tumeurs aux oreilles, d'un côté, souvent de tous les deux, sans fièvre, les malades restant levés. Il s'y faisait quelquefois de petites inflammations, mais cela finissait absolument sans danger. Il ne s'y fit aucune suppuration, comme dans d'autres cas. Ces tumeurs étaient molles, étendues, sans inflammation, sans douleur; elles se dissipèrent chez tous sans amener de changements notables. Les enfants en avaient, les adultes, les gens dans la fleur de l'âge, la plupart de ceux qui fréquentent le gymnase, qui s'exercent à la palestre, peu de femmes. Il y eut beaucoup de toux sèches, de toux sans crachats. La voix devenait rauque subitement, quelquefois lentement. Il survenait des inflammations douloureuses aux testicules, de chaque côté, ou d'un seulement, avec fièvre chez presque tous, sans fièvre chez certains. Ils ne furent point, pour cela, dans le cas d'avoir besoin d'opérations chirurgicales.

7. (*Il y eut bien des phthisies, et elles furent général ment mortelles.*) Avant le commencement de l'été, durant son cours, et à la fin de l'hiver, plusieurs individus épuisés de maladies chroniques s'alitèrent phthisiques : leur état, incertain jusqu'alors, se décidait. Il y en eut qui, menacés de phthisie par leur tempérament, commençaient par tomber d'abord dans cette maladie. Il en périt un grand nombre de ceux-là. J'ignore même si, de ceux qui s'alitèrent, il en survécut un seul pendant long-temps. Ils mouraient plus vite que ne meurent communément les phthisiques; tandis qu'on soutenait facilement des fièvres

Secundus liber obscura, brevia, varia, diversa, a se sejuncta continens, Galeno ex adversariis Hippocratis, in quæ ille recordationis causa conjecerat, quæ in eo occurrunt, collectus esse videtur (14). Thessalum hæcce collegisse, idem putat (15), simul autem afferens, plures putasse, Thessalum quædam ex propriis, aliosque etiam libro quædam adjecisse. Critici recentiores omnes huncce librum primo et tertio postponunt, eumque genuinis libris non accensent, excepto Trillero, qui ejus origines autenticas tuetur (16).

Quartus liber, Foesio putante (17), observationes continet, quas factas in perigrinationibus suis auctor in adversaria sua conjecerat. Galenus eum nec ab Hippocrate, nec a Thessalo compositum, sed recentiorem esse, affirmat (18), quamvis subinde etiam, easdem hunc librum cum secundo et sexto origines habere, et a Thessalo ex adversariis Hippocratis excerptum, editumque esse, contendat (19). Sed recentiorem esse Hippocratis ævo, et his quidem temporibus conscriptum, quibus cynici philosophi florebant, Hallerus ex loco probat, ubi de cynico dicitur, qui auctorem ad ægrotum deduxerit (20). Oratio cæterum libro fere eadem est, quæ secundo et sexto; omnia absque ordine dicta sunt, multa incerta, non satis elaborata, ex aliis Hippocratis libris repetita.

Quintum librum Celsus (21) quidem, ut etiam Quinctilianus (22), et Plutarchus (23), pro genuino habent. Galenus tamen undique eum spurium esse, et ab Hippocrate, Coi nepote, originem traxisse, declarat (24), Hallerus autem, eum ipso Coo Hippocrate non indignum censet, quamvis eum non receperit, potissimum, quod venæ ab arteriis in eo distinguuntur (25). Ordo etiam turbatus et neglectus est, crebroque repetita sunt, que antehac dicta fuerant, ipsumque

(14) Comm. 2, in epid., libr. II, text. 1. (15) In præf. ad comm. 1, in epid., libr. VI. (16) In epist. ad J. Freind. in opuscul., vol. II, p. 209. (17) In præf. ad epid. 4, in ed. oper Hipp. (18) Libr. III, De diff. resp., cap. I. (19) Comm. ad 6, epid. (20) Vid. Hall. bibl. med. pract., t. I, p. 77. (21) Libr. VIII, De re med. cap. IV. (22) Instit. orat., p. 45. (23) De profect. in virtutib., p. 22. (24) Libr. De diff. resp., cap. I. (25) L. c., p. 74.

très-longues dont on ne mourait point, comme je le dirai bientôt. La phthisie fut, durant ce temps, la seule maladie cruelle et qui causa beaucoup de morts.

8. (*État des phthisiques depuis l'invasion de la maladie jusqu'à la fin.*) Voici quel était cet état. Fièvre avec frissons, continue, aiguë, qui ne cessait jamais entièrement. Elle tenait du caractère des doubles-tierces, plus forte un jour, moins le lendemain; mais plus encore de celui des maladies très-aiguës. On y voyait des sueurs partielles, continuelles, de grands froids aux extrémités, qu'on ne pouvait réchauffer; des troubles aux entrailles, avec peu de selles bilieuses, point mêlées, peu liées, brûlantes, fréquentes; des urines claires, sans couleur, crues, en petite quantité, quelquefois épaisses, sans sédiment; ou si elles en déposaient, il était mauvais, cru, et ne venait point à temps. On entendait une petite toux fréquente qui n'amenait que peu de crachats cuits, et avec beaucoup de peine. Ceux en qui la maladie était plus violente n'expectoraient rien de cuit; ils périssaient avec des crachats toujours crus. La plupart se plaignaient, depuis le commencement jusqu'à la fin, de douleurs au gosier. Il était rouge, enflammé; il en coulait peu d'humeurs tenues, âcres. Le dépérissement était prompt, le dégoût général jusqu'à la fin. Point de soif, délire chez plusieurs aux approches des derniers jours. Tel était l'état des phthisiques.

9. (*État des fiévreux dont la plupart réchappèrent.*) Vers la fin de l'été et durant l'automne, beaucoup de fièvres continues, violentes. Elles étaient longues; on les supportait néanmoins facilement. Il y avait des troubles d'entrailles qui ne produisaient rien de fâcheux. Les urines étaient de belle couleur, limpides, mais en petite quantité; avec le temps, elles prenaient de la coction à l'époque de la crise. Peu de toux, point fatigante; point de dégoût. La nourriture était facile. En somme, cet état était fort différent de celui des phthisiques, dont la maladie n'allait point suivant sa marche ordinaire, qui avaient de petites sueurs, des frissons, des redoublements erratiques, avec une fièvre continue qui prenait, chez la plupart, un caractère de double-tierce. La maladie dont il s'agit maintenant se jugeait, pour le plus tôt, le vingtième jour; chez plusieurs, le quarante-huitième; chez plusieurs aussi, le quatre-vingtième; cela n'était pas constant; il y

dicendi genus ostendit, hunc librum ad genuinos, saltim ad elaboratiores, Hippocratis non pertinere. Ultimam libri partem ex septimo epidemicorum libro conflatam, et additam esse, Galenus notat (26).

Sextus liber, secundo valde similis, eodem modo, quam hic, scriptus esse videtur, eaque continens, quæ Hippocrates in commentariis suos conjecerat, uti res viderat, aut per meditationem eruerat, ab alio deinde, quem Thessalum fuisse, Galenus ex antiquioribus refert (27), ex his Hippocratis adversariis editus. Hippocratem auctorem non fuisse, ex argumento etiam elucet, siquidem omnia absque ordine dicta sunt, disjectis sententiis, ad semioticem, diæteticen et physiologiam pertinentibus, iisque fragmentis historiarum morborum interspersis, quos Hippocrates forsan non observaverat, eaque scribendi modo obscuro, brevissimo, fere peculiari conscripta sunt (28).

Septimus denique liber eodem fere modo, quam quintus elaboratus, et unum forsan cum auctorem habens, quem Galenus spurium esse, expresse dicit (29), ex Grimmii mente (30), a medico e Cnidia schola conscriptus est, cum quintus e Coa schola processerit.

LIBER I.

ARGUMENTUM LIBRI.

Continet tempestates trium annorum, quales in Thaso fuerunt, indeque ortos epidemicos morborum status duorum annorum, in quorum altero febres recurrentes dominatæ sunt, ardentes in altero. Ad has febres pertinent plerique inter quatuordecim ægrotos, quorum hic morbi recensentur, funesti plerique, ut tamen femina gravida ipsa, cum suo fœtu, salva evaserit.

Caput I. — Status primus.

In Thaso ad autumnum circiter æquinoctium, et sub vergiliarum occasum,

(26) Cfr. Grimmii notæ, l. c., t. II, p. 550. (27) Præf. ad comm. in 1, libr. VI, epid. (28) Vid. Galeni comm. 2, in libr. VI, epid. Hipp. (29) Libr. De diff. resp., cap. I. (30) L. c., t. II, p. 560.

en eut même chez lesquels elle se termina sans crise. La plupart de ceux-ci ne furent pas long-temps sans fièvre; ils avaient des rechutes qui se jugeaient ensuite au bout de leur période. Plusieurs restaient malades jusqu'à l'hiver.

10. De ce que j'ai dit sur cette constitution, il résulte qu'elle fut mortelle pour les phthisiques seulement; les autres supportaient le mal assez facilement, et les fièvres n'étaient point mortelles.

SECONDE CONSTITUTION.

11. (*Constitution de l'atmosphère.*) A Thase, les orages, avant l'automne, ne furent point à l'ordinaire; il s'élevait subitement des vents du nord et du midi, avec des pluies et des ouragans. Cela dura jusqu'au coucher des Pléïades, pendant plus de cinquante jours.

12. Durant l'hiver, les vents nord-est régnèrent; beaucoup de pluies fort abondantes, des neiges, des variations fréquentes dans l'atmosphère. Les froids ne furent pas excessifs. Après le solstice d'hiver, quand le zéphir commence à souffler, les pluies furent copieuses. Beaucoup des vents du nord-est, des neiges et des eaux sans fin, avec des orages et des ouragans qui durèrent jusqu'à l'équinoxe.

13. Le printemps fut froid. Des vents du nord, des pluies, des orages.

14. L'été peu chaud. Les vents étésiens étaient continuels. D'abord, après le coucher d'Arcturus, les vents de nord recommencèrent, et beaucoup de pluies.

15. L'hiver fut généralement sain, toute l'année ayant été humide et froide.

16. (*Maladies qui régnèrent.*) Avant le printemps, il y eut un grand nombre de maladies. Les ophthalmies commencèrent; elles étaient humides, douloureuses, avec des larmes d'humeur crue, un peu graveleuse, et il s'y faisait peu d'abcès; elles répétaient souvent: elles ne finirent que tard, vers l'automne.

17. Durant l'été et l'automne, des dysenteries, des ténesmes, des lienteries, des cours de ventre bilieux avec beaucoup de matières claires, crues, mordi-

pluviæ multæ, continentes et leves fuerunt, non secus ac spirantibus austris. Hyems austrina, quæ flatus aquilonares parvos, et justo majores siccitates habuit, atque etiam in totum veri similis fuit. Ver autem austrinum, frigidum, parvas habens pluvias. Æstas ut plurimum nubila, in qua ab imbribus cessatio fuit. Anniversarii venti (qui etesiæ dicuntur), parum, tenuiter, disjunctim, segregatimque spiravere.

Exsistente igitur toto nos ambientis aeris flatu austrino, et ad magnas siccitates vergente, ante ver quidem, quod superior status subcontrarius et aquilonius factus fuerit, paucis febres ardentes contigerunt, cæque valde mites, et facillime consistentes, quæ neque sanguinis ex naribus profusionem, nisi paucis, neque mortem attulerunt. Multis vero aurium tumores subnascebantur, qui in alteram partem vergebant, plerisque etiam in utramque, iisque febre vacuis et in erectum stantibus, nec decumbentibus, etsi nonnullis paulisper incalescebant. Omnibus absque noxa extincti sunt, neque cuiquam, velut ii, qui alias sui ortus causas habent, suppurationem fecerunt.

Horum autem ea fuit natura, ut molles et laxi essent, magni, diffusi, aut sparsi, sine inflammatione et dolore, omnibusque sensim, et sine ulla significatione evanescerent. Fiebant ista quidem adolescentibus, juvenibus, ætate florentibus, atque horum plurimis, qui in palæstra et gymnasiis exercebantur, mulieribus vero paucis contingebant. Multis tusses aridæ et inanes, quibus cum tussi nihil educebatur, nec ita multo post voces raucescebant. Quibusdam vero ex temporis intervallo inflammationes, cum dolore, in alterum testem erumpebant, quibusdam etiam in utrosque. Alii quidem febribus corripiebantur nonnulli vero sine febre persistebant. Atque adeo hæc ipsa plurimis gravia et molesta fuere. De reliquo autem, quod ad ea attinet, quæ ad chirurgiam spectant, in his inculpate habebant.

Ante vero æstatis initium, et per ipsam æstatem, atque etiam ad hyemem, eorum multi, qui jam longo intervallo consumti erant, tabefacti decubuerunt, siquidem et multis, de tabe in dubium venientibus, ipsa tunc est confirmata. Est ubi etiam eos, qui natura erant ad tabem promte comparata, tum primum occupavit. Ex his multi, atque etiam plurimi, interierunt. Atque haud scio, si quis ex cantes, quelquefois aqueuses. Il y avait des amas d'humeurs bilieuses qui donnaient des douleurs, des amas de sérosités piquantes qui faisaient des suppurations, des ardeurs d'urine sans vice dans les voies urinaires, mais provenant d'ailleurs; des vomissements bilieux, pituiteux; des rapports d'aliments non digérés, remontant de l'estomac; des sueurs; toutes les marques enfin d'humidité surabondante. On avait ces maux sans fièvre, sans s'aliter, souvent avec fièvre, de la manière que je le dirai bientôt. Quelques-uns en qui ils se réunissaient tous, tombaient enfin dans la phthisie.

18. Dans l'automne et l'hiver, des fièvres continues, peu de fièvres ardentes, des continues marquées par des rehaussements le soir, des quotidiennes, des doubles-tierces régulières, des quartes erratiques. Chacune de ces espèces était commune, à la réserve des fièvres ardentes. Ceux qui étaient atteints de ces dernières ne les avaient pas bien fâcheuses; ils n'avaient ordinairement ni hémorrhagie, ni délire, ni de symptômes graves. Les crises en étaient régulières; elles finissaient la plupart le quatorzième jour. J'ignore que personne, durant ce temps, soit mort de la fièvre ardente, ni qu'il y ait eu des frénésies. Les fièvres tierces étaient beaucoup plus nombreuses, bien plus fâcheuses; elles avaient cependant une marche régulière, bien marquée, surtout dans les quatre premières périodes. Après la septième, elles se terminaient exactement, sans qu'il y eût de rechute.

19. Les fièvres quartes se déclaraient chez quelques-uns dès le commencement; chez un bon nombre de malades elles succédaient à d'autres maux. Leur durée était longue comme à l'ordinaire, même plus longue. Les quotidiennes, les continues avec rehaussement le soir, et les erratiques étaient fort nombreuses et obstinées; qu'on s'alitât, ou qu'on ne s'alitât point, elles durèrent chez plusieurs jusqu'au coucher des Plëïades, même jusqu'à l'hiver. Les convulsions étaient fréquentes, surtout chez les enfants; la fièvre s'y joignait; d'autrefois les convulsions se joignaient à la fièvre; elles se soutenaient long-temps chez la plupart, sans danger cependant, à moins que l'état ne fût funeste d'ailleurs.

decumbentibus etiam modico tempore superfuit. Celerius vero interierunt, quam talia transigi solent, præsertim cum alios, et diuturniores, et cum febribus conjunctos pertulerunt, nec interierunt, de quibus paulo post scribetur. Solus namque et eorum, qui tunc viguerunt, maximus morbus, multos tabes ipsa peremit.

Eorum autem plurimis hujusmodi affectus aderant, febres horroris sensu insignes, assiduæ, et acutæ, in totum quidem non desinentes, sed quæ erant ex semitertianarum genere, uno die leviores, altero vero insuper ingravescentes, omninoque vehementius increscentes. Sudores autem perpetui, non tamen per totum corpus diffusi, extremorum refrigeratio multa, quæ vix quidem incalescebant. Alvi conturbatæ, biliosa, pauca, sincera, tenuia, mordacia egesserunt, crebroque assurrexerunt. Urinæ tenues, crudæ, decolores atque paucæ, aut crassitudinem et paucum, quod desideret, habentes, neque probe consistentes, sed in quibus ea, quæ subsidebant, cruda, et intempestiva erant. Tussiendo vero pauca, densa, concocta rejiciebant, et quæ paulatim, ac non nisi ægre educerentur. Qui autem violentissime conflictabantur, iis ne parva quidem concoctio adfuit, sed perpetuo cruda ii exspuebant. Horum etiam plurimis fauces statim, et ad extremum usque, rubore, et inflammatione affectæ doluerunt, fluxionibusque parvis, tenuibus, et acribus tentati, cito consumti, maleque vexati sunt, perpetuo cibos omnes aversabantur, neque siti capiebantur, multique circa mortem delirabant. Atque ista quidem tabidis contigerunt.

Jam vero ad æstatem et autumnum febres multæ, assiduæ, neque violentæ prehendebant, istaque diu laborantibus, non his, qui cætera moleste habebant, contigerunt. Alvi plurimis valde placide conturbatæ sunt, nihilque effatu dignæ noxæ attulerunt, urinæque plurimis boni quidem coloris, et puræ aderant, sed tenues, et quæ tendem judicationis tempore concoquebantur. Hi non admodum tussiculosi erant, neque ea, quæ tussi rejiciuntur negotium exhibebant, neque cibum non aversabantur modo, verum etiam exhibendi illius facilem faciebant copiam. In summa igitur afficiebantur, qui tabescebant, non quomodo cæteri tabidi solent, sed febribus cum horroris sensu correpti parum insudabant, interdum alii vagas quodammodo, et errabundas accessiones habebant, neque in 20 (1). Il y avait des fièvres continues sans la moindre intermittence, qui redoublaient toutes en double-tierce, ayant le redoublement violent un jour, moins fort le lendemain. Ce furent les plus fâcheuses de toutes, les plus longues, pleines de mauvais symptômes. Commençant d'abord doucement, croissant continuellement, augmentant aux jours critiques, et passant à l'état le plus terrible, elles donnaient peu de relâche, et bientôt après un court relâche, elles redoublaient de plus fort, à l'approche d'autres jours critiques. Il y avait des frissons absolument irréguliers, courts et rares chez certains malades, beaucoup de sueurs chez les uns, très-peu chez les autres, ne soulageant point, au contraire empirant le mal. Les extrémités froides chez la plupart sans pouvoir les réchauffer. Les insomnies n'étaient point générales; il y avait des assoupissements comateux, des troubles d'entrailles douloureux, même excessivement; les urines, pour l'ordinaire, ou claires, crues, sans couleur, donnant à la longue quelques signes de coction critique, ou bien épaisses, mais bourbeuses, ne donnant point de sédiment, ne se séparant point, ne donnant aucun signe de coction, ou donnant peu de sédiment cru, mauvais. Enfin, tous les symptômes étaient de mauvaise espèce. A cette fièvre se joignait une toux dont je ne puis dire si elle fut utile ou non. Ces divers symptômes obstinés, tourmentants, sans ordre, erratiques, non critiques, s'établissaient chez ceux qui étaient les plus malades, et chez ceux qui l'étaient le moins. Après s'être un peu calmés, ils reprenaient bientôt de nouveau. La fièvre, chez un petit nombre, se jugeait au plus tôt le quatre-vingtième jour; encore quelques-uns rechutèrent-ils; en sorte qu'elle dura, chez presque tous, jusqu'à l'hiver; elle finit, chez plusieurs, sans crise. Les symptômes étant si fâcheux et si obstinés, les malades avaient un dégoût général, principalement ceux qui se trouvaient le plus mal. La soif n'était pas fort incommode.

---

(1) Hippocrate va décrire en détail une fièvre rémittente qui ressemble, en bien des choses, à une maladie que nous observons depuis long-temps comme épidémique, chaque automne, à Toulouse. Je crus, il y a quelques années, devoir la faire connaître telle qu'elle se montre ici, par un mémoire que la société royale de médecine inséra dans le premier volume de son recueil.

totum febres desinebant, sed quæ in speciem tertianarum insultus facerent. Inter eos autem, quibus erant brevissimi morbi, ii ad vigesimum diem judicatione solvebantur, plerisque vero ad quadragesimum, nonnullis etiam ad octogesimum. Est ubi ne sic quidem, sed errabunde, et nulla observata judicatione, quibusdam desinerent.

Horum quoque plurimis, quæ non longo post intervallo remiserant, febres reversiones fecerunt, iisdemque dierum ambitibus post ipsas reversiones judicabantur, earumque nonnullæ ægros ita produxerunt, ut sub hyemem affligerentur. Ex his autem omnibus, qui in hac status conditione descripti sunt, solis tabidis lethalia contigerunt, in aliis vero febribus nequaquam obvenere.

Caput II. — Status secundus.

Ante autumnum in Thaso tempestates non tempestivæ, sed cum multis austris, et aquilonibus repentinæ, et humidæ prorupere. Taliaque ad vergiliarum occasum usque, et sub vergilias ipsas exstitere. Hiems autem aquilonia, aquæ multæ, vehementes, magnæ, nives, hisque intermixta ut plurimum aeris serenitas. Atque ista omnia contingebant, nec certe admodum inopportuna erant frigora. Jam vero post brumale solstitium, eoque tempore, quo spirare incipit favonius, extremæ hyemis frigora magna fuere, aquilones multi, nives et pluviæ continenter multæ, cœlumque, cum ventorum turbine nimbosum et nubilum, eaque ipsa non remiserunt, sed se ad æquinoctium extenderunt. Ver autem frigidum, aquilonium, pluviosum nubilumque, neque admodum æstuans æstas fuit. Venti anniversarii continenter spiravere, statimque ad arcturum, perflantibus aquilonibus, aquæ admodum multæ.

Exsistente igitur anno toto humido, frigido, et aquilonio, ad hyemem quidem, ut plurimum bene valuerunt, ante ver autem plerique omnes moleste, et graviter vitam traduxerunt.

Primum itaque lippitudines fluentes, cum dolore, humentes, et crudæ obortæ sunt, sordes in oculis concretæ (quas lemas vocant,) parvæ, nec sine difficultate multis erumpebant, quæ cum plurimis revertissent, tandem ad autumnum reliquerunt.

Jam vero per æstatem, et autumnum, ex intestinorum levitate, et torminibus, continuaque et inani egerendi cupiditate Comme le mal était long, les symptômes très-fâcheux, le dépérissement considérable, il se faisait des dépôts, tantôt très-grands, auxquels les forces ne pouvaient suffire, tantôt petits, et qui n'étaient d'aucune utilité, qui se répétaient et rendaient l'état pire. On y voyait des dysenteries, des ténesmes, des lienteteries, des diarrhées; chez quelques-uns des hydropisies, des anxiétés et des nausées : soit que ces derniers accidents s'y réunissent, ou qu'ils ne s'y réunissent point, quand ils étaient très-forts, ils emportaient promptement le malade. Il y avait de petites éruptions qui n'étaient d'aucune utilité, qui ne répondaient point à la grandeur du mal, et qui disparaissaient promptement; des parotides qui ne délivraient de rien, qui n'indiquaient rien; quelques dépôts aux articulations, surtout à celle du fémur avec l'ischium, rarement critiques, qui se dissipaient en peu de temps.

21. Il mourait des malades de tout âge, mais surtout de petits enfants à la mamelle, et de plus grands, de sept, huit ou dix ans. On éprouvait quelquefois les symptômes seulement que j'ai décrits les premiers, d'autres fois ceux seulement que j'ai décrits les derniers. Les plus heureux de tous, ceux qui se sauvaient des plus grands dangers, c'étaient ceux en qui le mal causait la strangurie, en qui il se faisait des dépôts dans la voie des urines. Cela arrivait principalement aux enfants, même à plusieurs qui ne s'alitaient point dans la maladie. Il se faisait alors, dans peu de temps, un grand changement : si le ventre se fondait en selles de mauvais caractère, elles s'arrêtaient promptement. Le dégoût passait, la fièvre s'adoucissait. La strangurie était longue, laborieuse; les urines abondantes, épaisses fort variées, rouges, mêlées de pus, douloureuses. Tous ceux-là échappaient : je n'ai pas su qu'il en soit mort un.

22. (*Conclusion à la suite de la description des diverses maladies de cette constitution.*) On observera que, lorsque le mal doit finir sans danger, il y a toujours de la coction dans les excrétions, ou des dépôts favorables et critiques. La coction annonce l'approche de la crise et le retour de la santé. La crudité, le manque de coction, les dépôts qui tournent mal, annoncent le défaut de crise, le grand désordre, la longueur de la maladie, la

laborarunt, alvique fluidæ, biliosa, tenuia multa, cruda, et mordacia, nonnunquam etiam aquosa dejecerunt. Plerisque etiam circumfluï, non sine dolore, humorum affluxus contigere, biliosi, aquosi, strigmentosi, purulenti, et qui urinæ difficultatem facerent, non ex proprio aliquo renum vitio, sed quod istis alia in aliorum vicem succederent. Vomitiones pituitosæ, biliosæ, et crudorum ciborum eductiones, ac sudores aderant, atque omnibus undequaque diffluebat humiditas multa. Multis autem hæc fiebant, qui erecti et stantes a febribus erant vacui, plerisque etiam febre correptis, de quibus mox scribetur. In quibus vero descripta omnia deprehendebantur, ii jam quidem ad autumnum, et sub hyemem, non sine labore tabidi evadebant. Febres erant assiduæ, atque eorum paucis quibusdam ardentes, diurnæ, nocturnæ, semitertianæ, tertianæ exquisitæ, quartanæ, erraticæ.

Atque enumeratarum febrium singulæ multis oboriebantur, ardentes vero omnino paucis, iique ex ægrotantibus minimum laborarunt. Nam neque sanguis ex naribus, nisi paucus admodum, iisque paucis profluxit, neque delirarunt, cæteraque omnia placide tulere. Horum plurimis, bene admodum constituto, et compositio judicationis ordine, febres ardens cum intermissione in septemdecim diebus solvebatur, atque haud scio, an quisquam tunc ex hac ipsa interierit, aut ad phrenitim devenerit. At vero tertianæ plures quidem, quam ardentes, et laboriosiores fuerunt, atque in his omnibus rite et ordine a primo insultu, ad quaternos circuitus processere, in septem vero absolute judicabantur, neque horum cuiquam reverterunt. Quartanæ autem multis per initia certo et rato quartanæ tenore cœperunt, quibusdam vero non paucis ex aliis febribus, et morbis, secessus in quartanas fiebant, longæque his pro consuetudine, atque etiam interdum longiores contingebant. Sed et quotidianæ, nocturnæque, et errantes multæ diuque pleris que perseveravere, tum erectis, tum decumbentibus, horumque plurimos febres sub vergilias et in hyemem usque, comitabantur. Multos autem statim ab initio, præcipueque pueros, convulsiones cum febre tentabant, quæ etiam febribus succedebant, erantque hæc plurimis diuturna quidem, innoxia tamen, nisi si quibus cætera omnia perniciem adferrent.

At vero continuæ quidem omnino febres erant, nihilque intermittebant, sed mort ou des rechutes. Pour juger lequel arrivera, on apprend par les autres ce qui a précédé; on examine soi-même ce qui se passe, et l'on pronostique ce qui viendra. Cela demande une grande attention.

23. (*Réflexions générales sur les objets de la médecine et sur ses moyens.*) La médecine a deux objets : guérir le mal et ne rien faire qui nuise. Trois choses se réunissent dans notre art : la maladie, le malade, le médecin. Le médecin, ministre de l'art, s'oppose à la maladie; le malade doit concourir avec le médecin.

24. (*Quelques aphorismes.*) Aux maux de tête joints à des douleurs de cou avec pesanteur, sans fièvre ou avec fièvre, succèdent des frénésies, des convulsions, des vomissements couleur de rouille, quelquefois une mort prompte.

25. Dans les fièvres ardentes ou autres fièvres, quand il y a douleurs de cou, sentiment de pesanteur aux tempes, éblouissement, tension d'hypochondres avec douleur, il survient une hémorrhagie du nez.

26. Lorsqu'il y a sentiment de pesanteur à toute la tête, il vient des vomissements bilieux ou pituiteux, surtout chez les enfants. Ils sont d'ailleurs sujets aux convulsions, les femmes aussi; elles sont encore sujettes à des maux causés par la matrice.

27. Les vieillards, ceux en qui la chaleur naturelle s'éteint, sont sujets à des paralysies, à des manies, à la privation de la vue.

TROISIÈME CONSTITUTION.

28. (*Constitution de l'atmosphère.*) A Thase, avant le coucher d'Arcturus, vers la fin de l'été, beaucoup de pluies abondantes et des vents nord-est. A l'équinoxe d'automne, jusqu'au coucher des Pléïades, de petites pluies avec les vents du nord.

omnes invadebant earum febrium more, quæ ad tertianarum naturam proprius accederent, uno quidem die leviores, altero vero vehementiores, omnium, quæ tunc contingerent, violentissimæ, longissimæ, et laboriosissimæ per initia leves, et in totum perpetuo increscentes, diebus judicatoriis insultus habebant, et in deterius procedebant. Quæ etiam, cum parum allevassent, celeriter rursus ex intermissione vehementius invadebant, et diebus judicatoriis magna ex parte deterius affligebant. In his omnibus rigores incomposite et errabunde contingebant, paucissimique, et minimi, verum in cæteris febribus majores, ut et sudores multi, his vero perpauci, nihilque allevantes, sed contra noxam afferentes. His magna extremorum perfrictio, quæ vix etiam recalescerent. Neque penitus pervigiles erant, maxime vero hi etiam vicissim sopore gravabantur. Alvi omnibus quidem conturbatæ erant, maleque affectæ, istis vero multo pessime. Horum autem plurimis urinæ aut tenues erant, crudæque, et decolores, aliquantoque post intervallo nonnihil concoctæ, non sine judicatoriis signis, aut crassitudine quidem præditæ, verum turbidæ, nihil consistentes, aut subsidentes, neque concoctæ, aut paucæ, vitiosæ, crudæ, subsidentes, et in summa pessimæ omnes. Tusses quidem febres comitabantur, sed neque, quam utilitatem aut noxiam tunc tussis attulerit, licet scribere. Diuturna itaque et difficilia hæc erant, valdeque incomposite et errabunde, atque citra solutionem, horum plurima tum his, qui exitialiter valde, tum his, qui nequaquam ita se haberent, permanebant. Si quibus enim aliquantulum intermitterent, in iis celeriter reversiones faciebant. Est, ubi quibusdam iisque paucis, ad octogesimum diem cum brevissime judicatione solverentur, nonnullis repeterent, ut etiam in hyemen eorum plurimi ægrotarent. Plerosque vero omnes absque judicatione deserebant. Hæc autem tum his, qui superstites erant, tum iis, qui moriebantur, ex æquo contigerunt.

Cumque multa, æque varia, esset in morbis judicationis cessatio, maximum sane et pessimum signum plerosque omnes ad extremum usque prosecutum est, quod cibos omnes aversarentur, iique maxime, qui cætera quoque exitialiter haberent. In his vero febribus non admodum inopportune siticulosi erant. Longo autem progressu temporis, cum et labores multi, malaque corporis extenuatio fieret, his hu-

29. Durant l'hiver, les vents du nord, de la sécheresse, des vents fort froids, des neiges.

30. Aux approches de l'équinoxe du printemps, des pluies copieuses; au printemps, des vents de nord, de la sécheresse, de petites pluies, du froid.

31. Au solstice d'été, peu de pluies, de grands froids jusqu'à la canicule. Après la canicule, jusqu'au coucher d'Arcturus, de la chaleur, des chaleurs suffocantes qui ne venaient point par degrés, continuelles, accablantes; point d'eau : les vents étésiens soufflèrent vers le temps du coucher d'Arcturus. On eut des pluies par les vents du midi, jusqu'à l'équinoxe d'automne.

(*Maladies qui régnèrent. Paralysies.*) Dans cette constitution, les paralysies commencèrent vers l'hiver, et elles furent nombreuses. Certains moururent très-promptement. Cette maladie fut assez épidémique. Les santés allèrent d'ailleurs assez bien jusqu'aux approches du printemps. Les fièvres ardentes commencèrent avant le printemps, se soutinrent jusqu'à l'équinoxe et jusqu'à l'été. La plupart de ceux que la maladie avait pris dans le printemps et au commencement de l'été en réchappèrent; il en mourut peu; elle devint mortelle après les pluies, dans l'automne; plusieurs en périrent.

33. (*Fièvres ardentes. Les hémorrhagies y furent généralement salutaires.*) Dans les fièvres ardentes, les hémorrhagies du nez qui coulèrent au temps convenable, et abondamment, furent toutes salutaires. Je ne crois pas qu'il en soit mort dans cette constitution un seul qui ait eu d'hémorrhagie en son temps et abondantes. Philiscus, Épaminon et Silenus sont morts; mais l'hémorrhagie qui parut le quatrième et le cinquième jour ne fut que peu de chose. Presque tous les malades avaient des frissons aux temps de la crise, surtout ceux qui n'avaient point eu d'hémorrhagie. Les redoublements commençaient avec des frissons, et ils finissaient par des sueurs. Certains eurent des ictères le sixième jour; ceux-là se purgeaient par les urines; ou bien il survenait dans les entrailles des trou-

morum secessus aut viribus superiores, aut minores, quam ut prodessent quidquam, succedebant, sed qui confestim intro recurrerent, et in deterius contenderent. Atque his aderant intestinorum tormina, crebræ et inanes egerendi cupidines, intestinorum levores, et alvi fluentes, nonnullis etiam aqua inter cutem cum hujusmodi enumeratis casibus, aut sine his, contingebat. Ex his vero quidquid violenter urgebat, aut statim e medio tollebat, aut prorsus nihil conferebat. Papulæ parvæ, quæ nec satis pro dignitate morborum excretioni respondebant, sed contra celeriter disparebant, aut aurium tumores oboriebantur, qui sensim, et sine ulla significatione, evanescebant. Nonnullis ad articulos, præcipueque ad coxendicem, decumbebant, paucis decretorie desinebant, sed celeriter rursus pristinum habitum assequebantur.

Ex quovis autem hominum genere interibant quidem, atque ex his plurimi pueri, jam a lacte depulsi, iique, quibus ætas paulum processerat, octennes, aut decennes, necdum etiam puberes. Atque ista quidem his non sine superius descriptis, multis vero superiora absque his contingebant. Quibus autem ad urinæ difficultatem res tota se converterat, in eamque humorum secessus fierent, iis hoc unum utile, omniumque efficacissimum signum fuit, quod etiam plerosque omnes ab imminenti maximo discrimine vindicavit. Accidit vero plurimis, urinæ difficultatem potissimumque his ætatibus fieri, itemque aliis multis, qui etiam in morbis erecti obambulabant. Hic quoque subita quædam, et magna omnium mutatio aderat. Alvos namque si contigisset fusas fuisse, eæ confestim pessime cogebantur, et ad omnes cibos alacres erant, posteaque placidæ febres tentabant. Verum quæ ad urinæ difficultatem spectabant, ea his diuturna et molesta fuere, urinæque copiosæ, crassæ, et variantes, et rubræ, partimque cum dolore purulentæ. Atque hi omnes superstites evasere, neque eorum quenquam interiisse, cognovi.

In quibus vero casibus nullum periculum suspectum est, eorum, quæ exeunt, maturationes omnes, num undique tempestive procedant, considerandæ sunt. In quibus etiam, num abscessus bono sint, aut cum judicatione fiant, videndum est. Concoctiones judicationem brevi fore, et certam salubritatem portendunt. Cruda vero et incocta, quæque in malos abscessus vertunt, aut judicationis cessables qui les soulageaient, ou une hémorrhagie abondante, comme il arriva à Héraclide, malade chez Aristocyde. Il eut une hémorrhagie par le nez et du trouble dans les entrailles, et se purgea par la vessie; il fut jugé le vingtième jour. Il n'en fut pas de même du domestique de Phanagorée; il n'eut rien de cela, il mourut. Les hémorrhagies furent fréquentes, surtout chez les petits enfants et chez les jeunes gens. La plupart de ceux qui n'en avaient point moururent. Les vieillards avaient des jaunisses ou des troubles d'entrailles, ou bien des dysenteries comme Rion chez Silène.

34. (*Les dysenteries.*) Les dysenteries devinrent épidémiques dans l'été. Ceux qui avaient eu des hémorrhagies finissaient par la dysenterie, comme Myllus et le fils d'Eraton, qui, après une hémorrhagie très-abondante, tombèrent dans un état purement dysentérique.

35. (*Maladies où l'humeur était erratique.*) L'humeur se portait çà et là chez plusieurs malades. Certains, avant la crise, n'eurent pas d'hémorrhagie. Il se faisait des parotides qui disparaissaient; après quoi il survenait des pesanteurs au flanc gauche et au haut de l'ischium, avec des malaises au temps critique. Ils rendaient un peu d'urines claires et quelque peu de sang par le nez. Antiphon, fils d'Aristobule, eut une hémorrhagie le vingt-quatrième jour; il guérit, et fut jugé définitivement le quarantième.

36. (*État des femmes.*) Il y eut plusieurs femmes malades, moins cependant que d'hommes. Il n'en mourait pas autant. Leurs couches furent généralement difficiles; elles tombaient malades après avoir accouché. Plusieurs de celles-ci mouraient. La fille de Télebalus mourut le sixième jour, à la suite des couches. Les règles prenaient la plupart de celles qui étaient malades. Quelques-unes eurent des hémorrhagies par le nez. Les hémorrhagies se déclarèrent chez plusieurs filles dès le commencement. Il y en eut qui avait l'hémorrhagie et les règles. La fille d'Aïtharse eut d'abord les règles avec une hémorrhagie abondante du nez. Je

tionem, aut dolorem, aut diuturnitatem, aut mortem, aut eorundem reversiones significant. Horum autem quodcunque maxime futurum sit, ex aliis considerandum. Summa cura annuti oportet, ut præterita enarres, præsentia cognoscas, et futura prædicas. Duoque ista elaboranda sunt, ut in morbis commodes, aut ne quid offendas. Artem tria ista circumscribunt, morbus, æger, et medicus, qui artis est administer, ægrumque oportet una cum medico morbo reluctari.

Capitis et cervicis dolores, et gravitates, si febres comitentur, aut sine iis accidant, phrenitide quidem laborantibus ad convulsiones desinunt, præsertim ubi æruginosa vomitione refuderint. Sed et eorum nonnulli celeriter intereunt. Qui febribus ardentibus aliisve conflictantur, cum cervicis dolore, et temporum gravitate, si tenebricosa caligo oculis obversatur, præcordiorumque contentio sine doloris sensu affuerit, iis sanguis e naribus profunditur. Qui vero toto capite gravitatem sentiunt, cum oris ventriculi morsu, et stomachi fastidio, ii biliosa et pituitosa vomitione rejiciunt. Quibus in casibus plerumque pueris convulsiones maxime fiunt. Eadem etiam mulieribus contingunt, prætereaque obscœnorum locorum dolores; grandioribus autem natu, et quos jam calor defecit, partium resolutiones, aut insaniæ, aut cæcitates.

Caput iii. — Status tertius.

Paulo ante arcturum, sub ipsoque arcturo, imbres copiosi et magni, spirantibus aquilonibus, in Thaso fuerunt, circa æquinoctium autem, et ad vergilias usque, parvæ et modicæ pluviæ austrinæ. Hiems. aquilonibus perflata, justo majores siccitates, frigidos ventos, et magnas nives habuit. Ad æquinoctium autem maxima frigora. Ver aquilonium, exsuperantes siccitates, modicæ pluviæ, et frigidæ. Circa æstivum solstitium aquæ paucæ, frigora magna ad canem usque. Post canem vero, ad arcturum usque, per calidam æstatem, æstus magni, qui non per intervalla, aut sensim fierent, sed tum perpetui, tum vehementes. Non pluebat, anniversarii venti spiravere. Ad arcturum autem pluviæ austrinæ, ad aequinoctium usque.

In hac temporis conditione ad hiemem partium resolutiones cœperunt, multosque invaserunt, ex quibus nonnulli celeriter interierunt, mire quippe vulgariter grassabatur hic morbus, cetera vero integre degebant. Febres aun'ai pas su qu'il en soit mort quelqu'une de celles qui furent dans ce cas. Mais toutes les femmes grosses qui tombaient malades avortaient, autant que j'ai pu le savoir.

37. (*Observations sur les urines.*) Presque tous les malades rendaient les urines de belle couleur, claires, faisant quelque petit dépôt, avec quelques selles bilieuses. Chez beaucoup d'autres, la maladie, après la crise, se terminait en dysenterie, comme chez Xénophane et chez Critias. Après avoir rendu beaucoup d'urines aqueuses, sans couleur, limpides, ils en eurent, après la crise, qui déposaient un bon sédiment, avec tous les autres signes d'une crise salutaire, ce qui est digne de remarque. Cela arriva aussi à Bion chez Silenus, à Cratie, logée chez Xénophane, au fils d'Aréton, à la femme de Mnésistrate : tous tombèrent dans la dysenterie. Il reste à savoir si c'est pour avoir eu les urines aqueuses.

38. (*Crises heureuses le onzième jour, vers l'équinoxe d'automne.*) Vers le coucher d'Arcturus, *vers la fin de l'été et à l'entrée de l'automne*, il y eut des crises le onzième jour, qui ne furent pas suivies de rechute, comme on pouvait le craindre. On tombait alors dans un état comateux, surtout les enfans, et nul n'en mourait.

39. (*Terminaison funeste des fièvres ardentes en phrénésie, chez ceux qui les eurent vers la fin de l'automne, et description de la fièvre ardente, quand elle devait prendre une mauvaise tournure.*) Les fièvres ardentes se soutenaient à l'équinoxe d'automne jusqu'au coucher des Pléïades et à l'entrée de l'hiver. La plupart des malades tombaient alors dans la frénésie, et ceux-ci n'échappaient guère. Cela était arrivé rarement dans l'été. Quand la fièvre ardente devait être funeste, elle s'annonçait ainsi dès le commencement. Les malades avaient d'abord une fièvre aiguë, quelques frissons, insomnie, soif, des malaises généraux. Ils ne pouvaient rester dans la même place. Quelques légères sueurs au front et aux clavicules; jamais de sueur générale, beaucoup de délire, des frayeurs, de la tris-

tem ardentes ante ver cœperunt, et ad æquinoctium usque, et ad æstatem perseveraverunt. Quos itaque statim, sub ipsa veris et æstatis primordia, morbus invasit, plerique omnes superstites evaserunt, paucique interierunt. Cum vero autumnus esset pluviœque impeterent, lethales erant, pluresque peribant.

Inerant vero in febribus ardentibus affectiones hujusmodi, ut qui bene et largiter sanguinem e naribus profudissent, ii vel ex eo maxime servati viderentur, neque ullum, cui modo sanguis bene profluxisset, hoc in statu mortuum videre licuit. Philiscus siquidem, et Epaminon, ac Silenus, quod his quarto die, et quinto de naribus parum stillaverit, mortem obierunt. Plerique igitur omnes ægri, appetente judicatione, rigore corripiebantur, iique potissimum, qui sanguinem e naribus non profudissent, atque hi insuper, novo suborto rigore, exsudarunt. Quosdam etiam sexto die morbus regius prehendit, verum istos per vesicam expurgatio, aut commota alvus, aut larga sanguinis e naribus profusio sublevavit, quale quid Heraclidi, qui apud Aristocyden decumbebat, contigit, quippe qui largum e naribus sanguinem profudit, et alvum conturbatam habuit, et per vesicam perpurgatus est. Vigesimo autem die judicatione est liberatus, non quomodo Phanagoræ famulus, qui, cum ipsi nihil horum quidquam evenisset, periit. Plurimis sanguis e naribus erumpebat, præcipue tamen adolescentibus, et ætate florentibus atque eorum bona pars periit, qui sanguinem e naribus non profuderunt. Ætate autem provectioribus res sese in morbum arquatum vertebat, aut iis alvi commotæ, aut intestinorum difficultates aderant, quale quid Bioni, qui ad S.lenum decumbebat, contigit.

Ætate etiam intestinorum difficultates populariter vagatæ sunt, et quidam eorum, qui morbis conflictabantur, quibus etiam sanguis e naribus eruperat, hunc exitum habuerunt, ut in difficultatem intestinorum incideret, quale quid Eratonis puero, et Myllo accidit, qui post multam sanguinis e naribus profusionem, in difficultatem intestinorum delapsi sunt, et periculo exemti.

Copiosus igitur præcipueque hic humor fluitabat. Siquidem nonnullis, impendente judicatione, sanguis e naribus non profluxit, sed ad aures enati tumores disparuerunt. Quibus evanescentibus, ad sinistri lateris inanitatem, summam-

tesse, froid aux extrémités, aux pieds, surtout aux doigts des mains, des redoublements aux jours pairs. La plupart étaient dans un grand travail le quatrième jour; la sueur était communément froide; les extrémités ne pouvaient se réchauffer, elles restaient pâles et froides. On n'avait point soif. Les urines étaient noires, en petite quantité, transparentes. Le ventre n'allait point. Ceux-là n'avaient pas d'hémorrhagie du nez, ou bien elle était de quelques gouttes. Nul ne fut dans le cas d'avoir des rechutes; ils mouraient le sixième jour des sueurs. Tous ces symptômes se montraient en ceux qui tombaient dans la phrénésie; de ceux-ci, la plupart avaient la crise le onzième jour, certains le vingtième. Ceux qui n'avaient point de frénésie dès le commencement, le troisième ou le quatrième jour, et qui étaient assez bien pendant le premier temps, tombaient dans la violence de la maladie le septième.

40. (*Conclusion de cette troisième constitution.*) Il y eut donc beaucoup de maladies. La mortalité tomba principalement sur les enfants, sur les jeunes gens, sur ceux, dans la fleur de l'âge, qui avaient la peau unie d'un brun clair, peu velue, les cheveux et les yeux noirs; sur ceux qui menaient une vie oisive, qui avaient la voix claire-aiguë casse, sur les bègues. Ceux d'un tempérament vif et violent, surtout plusieurs femmes de ce caractère, finirent par la mort. Dans cette constitution, il y eut quatre sortes de terminaisons favorables: 1° l'hémorrhagie par le nez; 2° des urines abondantes, avec beaucoup de sédiment d'une bonne nature; 3° des troubles d'entrailles, avec des selles bilieuses au temps convenable; 4° les dysenteries. Chez plusieurs, la crise se fit par une seule de ces voies; chez d'autres par toutes les quatre. Ceux-ci étaient plus tourmentés; mais tous guérissaient. Tous les symptômes dont j'ai parlé se trouvaient aussi chez les filles et chez les femmes. L'état de celles en qui les choses se passaient bien, et de celles qui avaient leurs règles abondamment, se terminait par la guérison. Je n'ai point appris qu'il en soit morte une seule de celles qui eurent quelqu'un de ces bons signes. La fille de Philon eut une hémorrhagie abondante; mais elle soupa, hors de propos, copieusement, le septième jour; elle mourut.

41. (*Quelques aphorismes.*) Chez ceux qui larmoient dans les fièvres, surtout

que coxendicem, gravitas decubuit, doloribusque post judicationem obortis, atque urinis tenuibus prodeuntibus, pauca e naribus sanguinem profundere cœperunt. Ac circiter quartum et vigesimum diem Antiphonti, Critoboli filio, humores in sanguinis e naribus profluvium secesserunt, quod ubi desiit, integre circa quadragesimum diem judicio est absolutus. Mulieres præterea multæ ægrotarunt, minus tamen, quam viri, nec ita multæ obierunt. Plurimæ autem difficulter partum ediderunt, atque a partu insuper laborarunt, ipsæque potissimum obierunt, non secus ac Telebuli filia, quæ sexto a partu die interiit. In febribus itaque plurimis menses apparuerunt, nonnullis etiam sanguis ex naribus profluxit, multisque virginibus id tum primum contigit. Est, ubi etiam sanguis e naribus, quibusdam vero menstruæ purgationes erumperent, quale quid in Dætharsis filiæ virgine tum primum apparuit, cum larga sanguinis e naribus profusione. Atque haud scio, quibus horum quidquam rite evenerit, an ex iis quæquam periit. In quas vero pægnantes morbus forte incidit, hac omnes, quod sciam, abortionibus periclitatæ sunt; plurimis vero urinæ bene quidem coloratæ, tenues autem, et pauca habentes subsidentia, cum dejectionibus tenuibus, et biliosis; plerisque vero alioqui judicatis morbus in intestinorum tormina desiit, quale quid Xenophani et Critiæ accidit. Urinæ etiam quibusdam dilutæ, multæ, liquidæ, tenues post judicationem fuerunt, in quibus, cum reliqua etiam probe judicata forent, multa subsedere. Atque hoc quidem recensere, æquum videtur, in quibus fuere Bion, qui apud Silenum decumbebat, Cratia, quæ cum Xenophane versabatur, Aretonis puer et Mnesistrati uxor, qui omnes postea in difficultatem intestinorum delapsi sunt. An vero idcirco id contigerit, quod urinæ dilutæ prodierint, animadversione dignum est.

Multi circa Arcturum undecimo die judicatione absoluti sunt, neque his, quæ ob justam causam fieri solent, morborum reversiones recurrerunt. Sub hoc tempus autem sopore opprimebantur, atque inter hos puores pueri, qui omnium vel maxime morte exempti sunt. Ad æquinoctium vero, et ad vergilias usque, et sub hiemem, febres ardentes accidebant. Quin etiam tunc plurimi perpetuo cum febribus delirio corripiebantur, atque dans les ardentes, on peut s'attendre à une hémorrhagie par le nez, quand le reste d'ailleurs n'est pas funeste; mais si leur état est terrible, le larmoiement annonce la mort.

42. Dans les fièvres, les parotides avec douleur qui font cesser la fièvre, sans persister ni suppurer, sont suivies de diarrhée ou de dysenterie; ou bien l'on est délivré par des urines épaisses qui déposent, comme cela arriva à Hermippe de Clazomène.

43. (*Observation sur les crises et les rechutes.*) Ce que nous connaissons des crises est tantôt le même, tantôt différent. Les deux frères qui étaient logés près du théâtre d'Epigène, tombèrent malades à la même heure; le plus âgé eut la crise le septième jour; le plus jeune, le huitième. Le mal revint chez tous les deux à la même heure; il avait discontinué pendant cinq jours. Ils eurent l'un et l'autre, après le retour du mal, une crise définitive le quatorzième jour. Chez plusieurs, la crise était au cinquième; le mal s'arrêtait pendant sept jours, ils étaient jugés le troisième après la rechute. Dans d'autres, la crise venait le septième; il y avait trois jours de bon; ils étaient jugés le troisième. Quelquefois on était jugé le sixième; et, après cinq jours de repos, le mal revenait pendant trois. Il y en eut en qui le mal se suspendait un jour seulement, et qui étaient jugés le lendemain, comme Evagonthe, fils de Daïpharse. Chez certains, il se faisait une crise le sixième jour; le mal s'arrêtait pendant six jours, et il était jugé le quatrième après la crise, comme chez la fille d'Aglaïde. Tel était le type de la maladie dans cette constitution chez la plupart. Je ne connais aucun malade qui ait échappé en qui le retour du mal n'ait eu lieu, en quelqu'une de ces manières; et tous ceux en qui il répétait ainsi réchappaient. Je n'ai pas même appris qu'aucun ait eu de nouvelles rechutes. Ceux qui mouraient périssaient communément le sixième jour, comme Epaminondas, Silène et Philisque fils d'Antagore. — Ceux qui avaient des parotides étaient tous jugés le vingtième jour. Elles s'affaissaient chez tous, et ne suppuraient point. Le mal se portaient vers la vessie. Elles suppurèrent

ex his plerique omnes moriebantur, æstate autem pauci tales evadebant. Invadentes itaque febres ardentes, quibus præsens immineret pernicies, satis indicabant. Nempe statim ab initio febris acuta, cum modico insuper rigore, prehendebat, vigiles erant, impotentes animi, sitibundi, æstuatione, et corporis incontinenti jactatione conflictabantur, cum parvo, tenuique sudore, circa frontem et claviculas oborto, nullo tamen per totum corpus diffuso, multum deliri erant, timore et omni mœrore confecti, ac velut animum despondentes, extrema paulatim frigus concipiebant, pedes summi, maximeque manuum summitates, diebus paribus accessiones contingebant. Plerisque vero omnibus maximi labores die quarto aderant, sudoresque longissime subfrigidi, nec extrema amplius recalescebant, sed livida et frigida permanebant, nec amplius ægri sitiebant. Urinæ his erant nigræ, tenues, et paucæ, alvique restiterant, ac ne his quidem, quibus hæc acciderent, sanguis e naribus profluxit, sed paucus stillavit, neque horum cuiquam res ad recidivam devenit, verum sexto die cum sudore ii perierunt. Phreniticis autem contigerunt quidem descripta non omnia, sed his fere undecimo die, quibusdam etiam vigesimo, judicatione solvebantur. Quos statim ab initio circa tertium aut quartum diem phrenitis non prehenderat, sed qui primo tempore moderate se habebant, iis circa septimum diem morbus ad vehementiam devenit.

Magnus itaque fuit morborum numerus, atque ex ægris præcipue interibant adolescentes, juvenes, ætate florentes, quique erant glabro corpore, cute subalbida, extenso et nigro capillitio, et nigris oculis, otiose et segniter vitam degentes, voce alta, exili, aspera, balbi, iræ præcipitis et acerbæ, plurimæque hujusce generis mulieres peribant. At vero hoc in statu ex quatuor maxime signis servabantur ii, quibus aut ex naribus bene sanguis profluxisset, aut urina multa, in qua, quod desidebat, copiosum, et laudabile erat, per vesicam processisset, quique aut per alvum turbulenta, biliosa, tempestive demitterent, aut in difficultatem intestinorum delaberentur. Multis ne usu venit, ut non ab uno ex descriptis signis judicarentur, sed ut plurimi per omnia percurrerent, et gravius habere viderentur. Sed hi omnes, quibus ista contingerent, incolumes evaserunt. Mulieribus item et virgunculabondamment chez Cratistonacte, logé à Héraclium, et chez la servante de Skimnus, le peintre : l'un et l'autre périrent. Il y en eut qui eurent la crise le huitième jour. Le relâche était de six jours; ils étaient jugés le huitième après la crise. Cela arriva à Phanocrite, logé chez le peintre Gnathon.

Les fièvres ardentes ayant persisté à l'entrée de l'hiver, vers le solstice du Capricorne jusqu'à l'équinoxe du printemps, et se tournant à la frénésie, il mourait plusieurs malades. Les crises varièrent. Chez la plupart, elles arrivaient le cinquième jour, à compter de l'invasion. La fièvre était suspendue pendant quatre jours, et le cinquième de la reprise le mal était jugé : ce qui en tout fait quatorze jours. Il fut jugé ainsi chez la plupart des petits enfants et des vieillards. Il y en eut cependant en qui la crise se fit le onzième. Ils avaient quatorze jours de repos, et ils étaient jugés définitivement le vingtième. Si quelques-uns avaient des frissons le vingtième, alors le jugement était différé au quarantième. Presque tous avaient des frissons lors de la première crise. La plupart de ceux qui avaient eu ces froids lors de la première crise, les avaient aussi lors de la crise de la reprise. Il y eut moins de frissons pendant le printemps, plus pendant l'été, plus encore durant l'automne, et beaucoup plus durant l'hiver : les hémorrhagies commençaient à disparaître.

44. (*Réflexions générales sur la manière dont les médecins peuvent reconnaître les diverses espèces de maladies.*) Nous nous mettons au fait de tout ce qui concerne la nature des maladies en général, et la nature particulière de leurs espèces, en observant l'état du malade, le malade lui-même, ce qu'il prend, la manière dont il est servi. Tout cela contribue à des changements en bien ou en mal. On doit observer aussi la constitution de l'atmosphère en général et en détail, l'habitude, le régime, le genre d'occupation habituelle, l'âge du malade, son tempérament, ses discours, son silence, ses idées, son sommeil, ses rêves, les picotements qu'il ressent, ses larmes, les rehaussements du mal, les excrétions, les urines, les crachats, les vomissements; comment les symptômes se succèdent; les abcès, s'ils sont critiques

lis evenerunt paulo ante memorata signa omnia. Decernebat autem, si quibus aut horum quippiam optime fieret, aut liberaliter muliebria apparerent, nullaque, (quod sciam) ex his, quibus horum quid optime factum esset, interiit. Philonis namque filia, cum liberaliter ex naribus sanguis effluxisset, quod septimo die intempestivius cænaverat, mortem obiit.

Quibus invitis per febres acutas, atque adeo ardentes, lacrymæ effluunt, in his, dum cætera exitialiter non se habent, sanguinis ex naribus profluvium expectandum est. In his siquidem, qui male habent, non sanguinis eruptionem, verum mortem portendunt. Quibus, febre judicatorie desinente, tumores ad aures in febribus cum dolore suborti neque conquiescunt, neque suppurantur, eos biliosum alvi profluvium, aut intestinorum difficultas, aut quod in urinis crassis subsidet, liberat, quale quid Hermippo Clazomenio evenit. Quod vero ad judicia attinet, ea, ut satis perspicere licet, aut sunt inter se similia, aut dissimilia. Velut in duobus fratribus apparuit, qui ad theatrum Epigenis habitabant, quibus, cum eadem simul hora morbus cœpisset, ætate profectiori sexto die, juniori vero septimo decrevit, reversus utrique eadem simul hora, dies quinque intermisit, atque ex reversione uterque simul in totum die decimo septimo est judicatione liberatus. Plurimis autem quinto die decrevit, septem intermisit, et post reditum die quinto judicatio facta est. Quibusdam etiam septimo die decrevit, diebus septem intermisit, et ex recidiva die tertio judicatio facta est. Nonnullis quoque morbus die septimo judicatus est, cumque diebus tribus intermisisset, septimo decrevit. Aliquibus die sexto morbus decrevit, atque ubi dies sex intermisisset, tribus diebus prehendit, quos etiam, ubi uno die reliquisset, altero rursus prehendit, et judicatus est, quemadmodum Evagonti, Daipharsis filio, contigit. Aliis sexto die decrevit, septem intermisit, et ex repetitione die quarto judicatus est, quale quid Aglaidæ filiæ usu venit. Plurimi igitur eorum, qui tunc ægrotarunt, hunc habuerunt morbi tenorem, atque haud scio an eorum cuiquam, qui superfuerunt, rite factæ morborum reversiones non recurrerent, omnesque, quod sciam, servabantur, quibus hoc recidivæ genus contigit, neque hoc modo ægrotantium cuiquam morbum rursus repetivisse, me-

ou mauvais; les sueurs, les froids, les frissons, la toux, l'éternument, le hoquet, la respiration, les vents rendus par haut, par bas, sans bruit ou avec bruit, les hémorrhagies, les hémorroïdes; ce qui vient à la suite de tous ces divers symptômes.

(*Sur les fièvres.*) Les fièvres, sont les unes continues (1). Certaines durent pendant le jour et quittent dans la nuit (2); d'autres prennent pendant la nuit et quittent pendant le jour. Il y en a de doubles tierces, de tierces, de quartes, d'autres dont l'accès ne vient que tous les cinq jours, tous les sept, tous les neuf jours. Parmi les fièvres continues, il y en a qui sont des maladies très-aiguës, très-fortes, très-cruelles. La moins meurtrière de toutes, et en même temps la plus longue, mais la moins dangereuse, est la fièvre quarte. Non-seulement elle est telle de sa nature, elle préserve de plus d'autres grandes maladies. Quant à la double tierce, il s'y joint souvent des maladies aiguës; c'est aussi la plus mortelle des *intermittentes*. Les phthisies et tous les autres maux chroniques redoublent principalement en double tierce. La quotidienne nocturne n'est guère mortelle; elle est obstinée. La diurne l'est encore davantage. Elle dégénère quelquefois en phthisie. La septenaire est longue, point mortelle. Celle dont les accès viennent chaque neuf jours est plus longue, point mortelle.

---

(1) *Certaines durent pendant le jour et quittent pendant la nuit.* Ceci me paraît embarrassant; et je ne trouve rien qui satisfasse, en cet endroit, dans les médecins traducteurs, commentateurs, ou interprètes. Il semble que cela ne peut être dit que de quelques fièvres intermittentes; et ce qui suit nous autorise à l'entendre ainsi.

(2) *D'autres prennent pendant la nuit et quittent pendant le jour.* Nous observons souvent cela dans le commencement des fièvres lentes.

mini. Moriebantur autem plurimi ex his morbis sexto die, velut Epaminondas, Silenus, et Philiscus, Antagoræ filius.

Quibus tubercula ad aures enascebantur, ea die vigesimo decernebant. Sedata autem sunt iis omnibus, quibus non suppurarunt, ad vesicam tamen sese converterunt. Cratistonacti, qui ad Heraclium decumbebat, et Scymni, fullonis, ancillæ suppurarunt, et perierunt. Nonnullis vero morbus die septimo decrevit, novem intermisit diebus, reversus est, et ex recidiva quarto die judicatus est. Phanocritus, qui apud Gnathonem, pictorem, decumbebat, septimo die judicatione est absolutus. Sub hiemem vero circa brumale solstitium, ad æquinoctium usque, febres ardentes, et phrenitides perdurabant, multique peribant. Judicationes tamen varie eciderunt, plurimisque quinto ab initio die morbus decrevit, quarto intermisit, reperiit, et ex recidiva quinto die judicatio facta est, omnino diebus quatuordecim. Atque hunc in modum pueris plurimis, quin etiam natu grandior bus, judicatio facta est. Nonnullis vero undecimo die morbus decrevit, decimo quarto repetiit, perfecteque vigesimo judicatus est. Quodsi qui vigesimo novo insuper rigore corriperentur, iis quadragesimo die morbus decrevit. Plerique autem omnes sub primam judicationem denuo rigebant. Quin etiam quidam, per exordia sub judicium ipsum novo rigore correpti, adhuc in ipsis morborum reversionibus una cum judicatione riguerunt. Vere autem rigebant omnino pauci, æstate plures, per autumnum adhuc plures, sub hiemem longe plurimi. At sanguinis e naribus profluvia cessarunt.

CAPUT IV.—Exhausta præcipua hujus libri materia, et quibusdam temporum circumscriptis definitionibus, prænotionis termini in morbis proponuntur, quibus velut universal bus scopis præsentium dignotio, et futurorum præsensio continentur.

Quænam in his, quæ ad morbos spectant, dignotio facienda sit, facile discemus, ex communi omnium, et cujusque propria natura, ex morbo et ægroto, ex his, quæ offeruntur, et eo, qui offert. Nam et ex his melius vel gravius se habent. Præterea ex universali ac particulari æris conditione, et regionis cujusque, ex consuetudine, victus ratione, vitæ genere, ex cujusque ætate, ægri sermonibus, moribus, silentio, imaginationibus, somnis, vigiliis, ex insomniis, quæ, qualia,

45. (1) La fièvre tierce régulière finit bientôt ; elle n'est point mortelle. Celle dont les accès ne viennent que chaque cinq jours est la plus mauvaise de toutes, elle précède la phthisie, et lorsqu'elle s'y joint, la mort s'ensuit. Chacune de ces fièvres a son type, sa marche, aussi bien que les redoublements dans les fièvres continues. Celles-ci commencent quelquefois d'une manière brusque, et croissent de plus en plus jusqu'au plus fort de leur période, pour diminuer lors de la crise, et après. D'autres commencent doucement, croissent de jour en jour, et éclatent au temps de la crise. Il y en a de douces en commençant, qui s'irritent ensuite, puis se calment jusque vers le temps de la crise, et après. Les variations dans l'intensité du mal sont communes à toutes les espèces de fièvres et à toute maladie. Il faut y avoir beaucoup d'égard pour y adapter le régime. On en tire de plus bien des signes importants, dont j'ai déjà parlé ailleurs, et dont je parlerai encore, qui ne doivent pas être négligés, et qu'il faut méditer, soit pour le pronostic de la gravité du mal et du danger de mort, soit pour la prescription des remèdes ; s'il faut agir, ou ne pas agir, et comment.

42. (*Quelques aphorismes.*) Les maux qui redoublent aux jours pairs se jugent aux jours pairs, comme ceux qui redoublent aux impairs se jugent aux impairs. Les périodes pour les crises aux jours pairs sont au quatrième jour, au sixième, au huitième, au dixième, au quatorzième, au vingt-huitième, au trente-quatrième, au quarante-huitième, au cinquantième, au quatre-vingtième, au centième ; pour les jours impairs, au premier, au troisième, au cinquième, au septième, au neuvième, au onzième, au dix-septième, au vingt-unième, au vingt-septième, au trente-unième. Il faut savoir que si la maladie est jugée dans d'autres jours, il arrive des rechutes et des choses funes-

(1) La fin du numéro précédent et le commencement de celui-ci embarrasseront les lecteurs médecins attachés à connaître et apprécier la doctrine d'Hippocrate ; j'y trouve des difficultés que la méditation du texte n'a pu m'éclaircir.

et quando obveniant, videndum est, vellicationibus, pruritibus, lacrymis, ex accessionibus, dejectionibus, urinis, sputis, vomitionibus. Videndæ sunt etiam, quæcumque fiunt morborum vicissitudines et ex quibus, in quos succedant, et quinam abcessus perniciem, aut solutionem portendant. Sed et sudor, rigor, perfrictio, tussis, sternutationes, singultus, spiritus, eructationes, flatus silentes, strepitum cientes, sanguinis eruptiones, ora venarum ex ano sanguinem fundere solita, Græci hæmorrhoidas dicunt. Atque ex his, quæ per hæc contingunt, consideranda sunt.

Febrium hæ quidem sunt continuæ, hæ vero interdiu prehendunt, noctu intermittunt, aut noctu prehendunt, interdiu intermittunt. Sunt et semitertianæ, tertianæ, quartanæ, quintanæ, septimanæ, et nonanæ.

In febre autem continua morbi sunt valde præcipites, maximi, et gravissimi, præcipueque lethales.

At omnium est tutissima quartana, placidissima, longissima. Non enim solum per se ipsa talis est, verum etiam ab aliis magnis morbis vindicat.

In ea vero, quæ semitertiana dicitur, tum morbi acuti accidunt, tum etiam præter cæteras ista præcipue lethalis est Quin etiam tabes, et quicunque alii morbi longi affligunt, in hac potissimum detinent.

Nocturna non admodum lethalis est, longa tamen. Diurna longior, nonnullis autem ad tabem vergit.

Septimana longa est, non tamen lethalis. Nonana hac adhuc longior, sed non lethalis.

Tertiana exacta celerem habet judicationem, neque lethalis est.

Quintana autem omnium est pessima. Hæc nempe ante tabem, aut jam contabescentibus ubi supervenerit, perimit.

Insunt autem in singulis hisce febribus, tum continuis, tum intermittentibus, formæ, constitutiones et accessiones hujuscemodi. Videlicet quidem continua quibusdam, ubi incepit, floret, et viget maxime, et in gravius tendit, circa judicium vero in ipsoque judicio extenuatur. Nonnullis vero leniter ac latenter incipit, increscit autem in dies, exacerbaturque, sed sub judicium in ipsoque judicio abunde emicat. Est, ubi ex moderatis initiis augescit, et exacerbatur, et simul atque aliquantisper vigorem acceperit, ad judicium usque, sub ipsumque judicium, rursus se remittit. Atque hæc in omnem febrem, omnemque morbum tes. On doit observer attentivement ces époques, et les crises qui y arrivent, soit pour la guérison, soit pour la mort, soit pour des tournures que la maladie y prend vers le mieux ou vers le pire; à quelle période se fait le jugement des fièvres erratiques, à quelle période celui des fièvres tierces, des fièvres quartes, des fièvres dont les accès ne viennent que chaque cinquième jour, chaque septième, chaque neuvième.

OBSERVATIONS DE QUATORZE MALADES.

(*Premier malade.*) Philisque habitait près du rempart. Il s'alita dès le premier jour avec fièvre aiguë. Il eut la seconde nuit des sueurs laborieuses. — Le lendemain, un lavement le mena bien. La nuit se passa tranquillement. — Le troisième jour, au matin et jusqu'à midi, il parut sans fièvre. Le soir, fièvre aiguë avec sueur, soif, la langue sèche, les urines noires. La nuit fut agitée. Point de sommeil, délire complet. — Le quatrième, tout augmenta : urines noires, la nuit fut plus supportable, les urines de couleur moins mauvaise. — Le cinquième, vers midi, quelques gouttes de sang par les narines, les urines variées, avec nuages ronds, éparpillés, qui ressemblaient à de la semence virile; point de sueurs. Un suppositoire avait fait rendre quelque peu de vents. La nuit fut laborieuse : un peu de sommeil, quelques paroles en délire; toutes les extrémités froides, qu'on ne pouvait plus réchauffer, urines brunes, un peu de sommeil. Le matin perte de parole, sueur froide, les extrémités livides. — Le seizième, il mourut vers midi. La respiration fut constamment fort grande, comme chez quelqu'un qui revient d'une défaillance. La rate s'était élevée, et faisait comme une bosse. Les sueurs étaient toujours froides; les redoublements aux jours pairs (1).

---

(1) Quoiqu'il ne soit presque point question des remèdes ordonnés, ni du régime prescrit dans le traitement de ce malade et de ceux qui suivent, on doit

cadere solent. Ex his autem, bene subductaratione, victum offerre, necesse est.

Jam quoque multa alia præcipua signa his sunt cognata, de quibus partim aliquando scriptum est, partim vero scribetur. Quæ tecum animo reputans, perpendendum, considerandumque, quodnam præceps periculum et mortem portendat, aut quodnam superstitem ægrum fore indicet, et cuinam admovendus cibus, necne, et quando, et quantus, et cuinam cibus futurus sit.

Quæ diebus imparibus invasiones habent, ea diebus paribus decernunt. Quorum vero accessiones imparibus diebus fiunt, ea imparibus judicantur.

Circuituum autem, qui diebus paribus judicant, primus est decretorius quartus, sextus, octavus, decimus, decimus quartus, vigesimus octavus, trigesimus, quadragesimus octavus, sexagesimus, octogesimus, et centesimus. Circuituum vero, qui diebus imparibus judicant, primus est tertius, quintus, septimus, nonus, undecimus, decimus septimus, primus et vigesimus, septimus et vigesimus, et trigesimus primus.

Considerandum autem est, quod si quid aliter, extra hos præscriptos dies, decernat, recidivas fore, perniciemque portendi. Animumque advertere, et nosse oportet, his in temporibus futuras judicationes, ad salutem aut perniciem tendere, vel momenta in melius aut deterius facere. Prætereaque videndum est, quibusnam circuitibus febres errantes, quartanæ, quintanæ, septimanæ judicationes subeant.

CAPUT V. — Ægroti quatuordecim.

Æger primus.

Philiscus, qui propter mœnia habitabat, primo die decubuit, eumque febris acuta prehendit, cum sudoribus, et nocte laborriosa. Postridie ingravescentibus omnibus, ex alvi dilutione meliuscule habuit, cum nocte quieta. Die tertio mane, et ad meridiem usque, liber a febre esse visus est, ad vesperam vero febris acuta invasit, cum sudore et siti, lingua inaruit, nigrum lotium æger reddidit, nox gravis et molesta fuit, non dormivit æger prorsusque deliravit. Quarto graviora evaserunt omnia, urinæ nigræ, nox facilior fuit, et urinæ melius coloratæ. Quinto, circa meridiem. parum, idque sincerum, e naribus stillavit; urinæ variæ, in quibus sublimia quædam innatantia rotunda, genitali semini similia, dispersa, inerant, neque residebant. Huic

(*Second malade.* SILÈNE habitait à Platamon, près la maison d'Euaclide. Il eut la fièvre à la suite de fatigues, d'excès de vin et de femmes. Il avait commencé par sentir un poids au front et à toute la tête, avec de la tension au cou. Le premier jour, il rendit par les selles des matières bilieuses non mêlées, écumeuses, fort colorées, en quantité; les urines noires, qui faisaient un dépôt brun; grande soif, langue sèche; la nuit, point de sommeil. — Le second jour, fièvre aiguë, des selles en grande quantité, plus claires, écumeuses, urines brunes, grande agitation dans la nuit, un peu de délire. —Le troisième, tout s'empira. Gonflement considérable aux deux hypochondres jusqu'au nombril, mais assez souple; les selles brunes en petite quantité, l'urine bourbeuse; point de sommeil dans la nuit; beaucoup de paroles, des ris,

---

croire, avec Freind, et tous les médecins raisonnables, qu'Hippocrate a omis d'en faire mention, ne s'attachant ici qu'à l'exposition des symptômes. Il a regardé le traitement curatif, comme une suite qui se déduisait naturellement de ses autres traités. Lors donc qu'il fait mention dans celui-ci de quelque remède, il en parle vraisemblablement alors comme d'une chose notable. — Cette remarque m'a paru nécessaire et suffisante pour répondre à des reproches déplacés, qu'on aurait pu se croire en droit de faire à Hippocrate, et aux médecins ses admirateurs, à raison du trop petit nombre de remèdes mentionnés dans les épidémies. Est-il permis de supposer qu'il n'a point prescrit de saignée durant les premiers jours, dans une foule de cas inflammatoires, lui qui regardait ce remède comme si nécessaire, et qui en parle si souvent ailleurs. Pourquoi Hippocrate et les médecins de l'école de Cos auraient-ils développé dans les autres traités tant de connaissances en matière médicale, s'il n'en eût dû être fait presque aucun usage? — Enfin, on ne peut disconvenir que le régime, qui semble à la vérité faire la principale base du traitement des maladies, dans bien des traités de pratique, que nous avons sous le nom d'Hippocrate, ne soit omis, aussi bien que la prescription des remèdes dans le premier et le troisième livre des épidémies? Voudrait-on en conclure qu'Hippocrate n'ordonnait rien dans ces épidémies, même concernant le régime?

supposita glande, flatuosa pauca prodierunt, nox gravis fuit, somni parvi, verba cum delirio, extrema undiquaque frigida, quæ nec etiam ad calorem amplius revocari poterant, urinam nigram æger reddidit, aliquantulum dormivit; sub diem vox defecit, sudor frigidus obortus est, summitates livescebant. Die sexto circa meridiem obiit. Spiratio huic perpetuo quasi intro revocanti, et ingeminanti, rara, et magna fuit, lien in gibbositatem rotundam sublatus est, et ad finem usque sudores frigidi pe severaverunt. Accessiones diebus paribus invaserunt.

Æger secundus.

Silenum, qui in Platæmone habitabat, juxta Evalcidis ædes, ex laboribus compotationibus, et exercitationibus intempestivis, ignis, hoc est febris vehementissima prehendit. Cœpit autem ex lumbis laborare, et capitis gravitate teneri, cum cervicis distensione. Primo die ex alvo biliosa, sincera, spumantia, abunde saturata, et affatim colorata multa prodiere. Urinæ nigræ, in quibus nigra subsidebant, sitibundus æger erat, lingua insuper arida, nocte nihil dormivit. Altero die febris acuta fuit, dejectiones plures, tenuiores, spumantes, urinæ nigræ, nox inquieta et gravis, aliquantulum æger deliravit. Tertio omnia graviora evasere, præcordiorum contentio utrimque ad umbilicum promissa, submoilis, dejectiones tenues, nigricantes, urinæ turbidæ, nigræ, nox insomnis, verba multa, risus, cantus, continere æger se non potuit. Quarto eadem affligebant omnia. Quinto per alvum secessere sincera, biliosa, levia, pinguia, urinæ tenues, pellucidæ paulum æger ad intelligentiam rediit. Sexto circa caput tenuis, et paucus sudor obortus est, cum extremorum frigore et livore, multa corporis incontinentia, et jactatio, nihil demisit alvus, urinæ restiterunt, febris acuta. Septimo voce defectus est, corporis summa non amplius ad calorem revocari poterant, nihil æger minxit. Octavo sudor frigidus per omnia membra diffusus est, cum pustulis rubentibus, rotundis, parvis, varis non absimilibus, quæ permanebant, neque abscessum faciebant. Alvus vero parum concitata, stercora tenuia, crudis similia, multa, non sine labore, demisit, urina cum dolore mordax reddebatur, corporis summa paulisper ad calorem reducebantur, somni exigui erant, ac veluti sopores, vox defecit, urinæ tenues, et perspicuæ. Nono eadem fere omnia. Decimo potum æger non cadu chant, agitation continuelle. — Le quatrième, l'état fut le même. — Le cinquième, les selles bilieuses, point mêlées, grasses, gluantes, les urines claires, transparentes, en petite quantité ; la connaissance revint. — Le sixième, quelques sueurs autour de la tête, les extrémités froides, plombées, beaucoup d'agitation, point de selles, les urines arrêtées, fièvre très-forte. — Le septième, point de parole, on ne peut plus réchauffer les extrémités, pas une goutte d'urine. — Le huitième, sueur froide de tout le corps ; une éruption rouge accompagnait la sueur. Il restait de petits taches rouges, rondes, comme des piqûres de cousins, sans suppuration. Il fut rendu beaucoup de matières dures, crues, avec douleur et quelque irritation dans les entrailles. Les urines cuisantes, mordantes. Les extrémités se réchauffèrent un peu. Quelque peu de sommeil, comateux, point de parole, les urines claires, transparentes. — Le neuvième, de même. — Le dixième, état comateux. Le malade ne voulait pas boire. Le sommeil, point assuré. Les selles continuaient de même. Les urines étaient fréquentes, déposant un sédiment épais, comme du son d'orge, blanchâtre. Les extrémités redevinrent froides. — Le onzième, mort. La respiration avait été continuellement grande, comme chez quelqu'un qui revient d'une défaillance. Il y avait un battement continuel à l'hypocondre, L'âge, environ vingt ans.

(*Troisième malade.*) Hermophon avait une forte fièvre. Il rendait des selles claires, avec ténesme dans le commencement, puis bilieuses, un peu épaisses. Point de sommeil ; les urines brunes, claires. — Le cinquième jour au matin, surdité. Tout s'empirait. La rate s'éleva avec tension dans l'hypochondre. Il y avait quelques selles bilieuses, brunes, délire obscur. — Le sixième, délire, sueur dans la nuit, froid. Le délire persistait. — Le septième, frissons, soif. Délire pendant la nuit. La connaissance revint. Il y eut du sommeil. — Le huitième, fièvre. La rate diminuait. La connaissance était parfaite. Douleur aux aines ; d'abord rougeur au-dessous de l'endroit où était la tumeur de la rate ; douleur ensuite aux deux jambes. La nuit fut tranquille. Les urines étaient de meilleure couleur, avec un peu de sédiment — Le neuvième jour, sueurs. La maladie fut jugée. Elle s'arrêta. — Cinq jours après, la maladie revint. Tumeur à la rate ; fièvre aiguë ;

piebat, sopore detinebatur, somni autem exigui erant. Ab alvo similia prodibant, minxit æger affatim subcrassum in matella depositum. Quod subsederat, hordei tosti, non exacte moliti crassioribus frustulis simile erat, album, summa corporis iterum frigida. Undecimo die obiit. Huic per exordia ad extremum usque spiratio magna et rara fuit, et continens præcordiorum palpitatio. Ætatis annum agebat fere vigesimum.

Æger tertius.

Herophontem febris acuta prehendit, alvus circa initia pauca, et cujusmodi in crebra, et inani egerendi voluntate solent, demisit, deinde vero tenuia, biliosa, et copiosa. Somnum nullum capiebat, urinæ nigræ, et tenues erant. Quinto die mane surditas obvenit, exasperata sunt omnia, lien sublatus intumuit, cum præcordiorum contentione, ex alvo pauca percurrebant, desipuit. Sexto delirabat, sub noctem sudor obortus est, frigus, delirium perseverabat. Septimo corporis summa perfrixerunt, siticulosus fuit, deliravit, sub noctem ad mentem rediit, dormivit. Octavo febricitavit, lien imminuebatur, prorsus ad intelligentiam rediit. Ad inguen doluit, primumque ei tumor subortus est, qua lieni e directo respondebant, deinde dolor ad utramque tibiam transiit, nox facilis, urinæ melius coloratæ, in quibus quædam alba subsidebant. Die nono, sudore oborto, morbus decrevit, intermisit. Quinto post reversus est die, simulque lien in tumorem sublevatus est, febris acuta, rursusque surditas. Tertio post recidivam die imminuebatur lienis tumor, minorque surditas erat, dolor crura invasit, nocte, sudore oborto, ad decimum septimum diem judicatus est, neque in morbi reversione æger deliravit.

Æger quartus.

Philini uxorem in Thaso, quæ filiam pepererat, cum ex naturæ præscripto purgationes procederent, cæteraque leviter haberet, decimo quarto post partum die, ignis, hoc est febris vehementissima, cum rigore prehendit. Huic circa exordia oris ventriculi dolor contigit, et præcordiorum dextrorum, locorum muliebrium dolores, purgatio defecta est. Ex subdito autem pesso ipsa quidem allevata sunt, capitis vero, et cervicis, lumborumque dolores persevebant, somni non aderant, extrema frigida, sitibunda erat, alvus adusta pauca demittebat. Urinæ tenues, et per initia decolores. Sexto die ad noctem multum ægra nouvelle surdité.—Le treizième jour après la rechute, la rate diminua; surdité moindre; douleurs aux jambes; sueur dans la nuit.—Le quatorzième il fut jugé. Il n'y eut pas de délire dans la rechute.

(*Quatrième malade.*) A Thase, la femme de Philinus, qui avait accouché d'une fille, fut prise, quatorze jours après ses couches, de la fièvre avec froid. Dans le commencement elle avait des maux de cœur, avec douleur à l'hypochondre droit. Les vuidanges allaient mal. La perte s'arrêta; un pessaire la soulagea. Il y avait des douleurs obstinées à la tête, au cou, à la région lombaire; point de sommeil; les extrémités froides; de la soif; ardeur aux entrailles; peu d'urines, claires, point colorées dans les premiers jours. — Le sixième jour, délire, à plusieurs reprises, durant la nuit, avec des intervalles lucides. — Le septième, de la soif, des selles bilieuses, fort colorées. — Le huitième, frissons, forte fièvre; beaucoup de convulsions; grand travail; beaucoup de paroles dans le délire. Un suppositoire fit aller du ventre. Il fut rendu beaucoup de sérosités avec de la bile. Point de sommeil. — Le neuvième, convulsions. — Le dixième, la connaissance revint un peu. — Le onzième, il y eut un peu de sommeil. Elle se souvenait de tout. Le délire revint bientôt. Elle rendait, durant les convulsions, beaucoup d'urines, souvent sans que ceux qui la servaient le sussent. Elles étaient épaisses, blanches, comme elles sont quand on les remue après un long séjour dans le pot. Elles ne déposaient point, on les eût prises pour des urines de jument. Telles étaient celles que je pus voir. — Le quatorzième, des palpitations dans tout le corps; beaucoup de paroles dans le délire. Elle y retombait sans cesse, avec des intervalles lucides. — Le dix-septième, perte de parole. — Le vingtième, mort.

(*Cinquième malade.*) La femme d'Epicrate, logée chez Archigène, fut prise, à la fin de sa grossesse, d'un froid violent. On ne pouvait, me disait-on, la réchauffer. — Le lendemain, même état. —Le troisième jour, elle accoucha d'une fille, et tout allait à l'ordinaire.—Le second jour après les couches, fièvre violente,

deliravit, rursusque ad intelligentiam rediit. Septimo siticulosa, dejectiones biliosæ, in plenum et affatim coloratæ. Octavo novo rigore suborto, febris acuta prehendit, convulsiones multæ. non sine dolore, multum ægra deliravit. Glande subdita ad desidendum exsurrexit, multaque prodierunt, cum bilioso affluxu. Somnum capere non poterat Nono convulsiones, decimo ægra aliquantulum mente constabat, undecimo dormivit, omnia in memoriam subierunt, sed statim rursus deliravit. Convulsa autem urinam confertim multam reddidit, raro ab iis, qui assidebant, admonita, crassam, albam (quale quid in subsidentibus urinis visitur, quæ longo intervallo in matula depositæ, et reservatæ returbantur), eaque non subsidebant, sed colore et crassitudine veterini generis urinas referebat. Atque istiusmodi fuerunt urinæ, quas videre licuit. Ad decimum quartum diem totum corpus palpitationes occuparunt, multum ægra loquebatur, aliquantulum mente constabat, sed confestim rursus desipuit. Circa decimum septimum voce defecta est, vigesimo obiit.

Æger quintus.

Epicratis uxor, quæ apud Archigeten decumbebat, cum jam partus instaret, vehementi rigore correpta est, nec (ut aiebant) incaluit, et postridie eadem adfuerunt. Tertio die filiam peperit, cetera que omnia rite atque ordine processerunt. Altero a partu die eam febris acuta prehendit, cum oris ventriculi, et locorum muliebrium dolore Quæ quidem omnia ex subdito pesso allevata sunt, sed tum capitis, tum cervicis ac lumborum dolor invasit, neque somni ulli aderant. Ex alvo ægra pauca, biliosa, tenuia, et sincera demisit, cum urinis tenuibus, et nigricantibus. Sexto, postquam febris corripuit, die, sub noctem deliravit. Septimo exasperata sunt omnia, cum pervigilio ægra desipuit, sitibunda fuit, ex alvo biliosa omnia, abundeque colorata, secesserunt. Octavo rursus suborto rigore, liberalius acquievit Nono, iisdem perseverantibus. decimo molestus crurum, rursusque oris ventriculi dolor invasit, cum capitis gravitate, et absque delirio, aliquanto plus ægra dormivit, alvus substitit. Undecimo ægra melius coloratas urinas, cum copioso sedimento reddidit, levius habuit. Decimo quarto, subortu novo rigore, febris acuta prehendit. Decimo quinto biliosa, flava, subfrequentia, vomitione refusa sunt, ex sudore febris reliquit. Sub noctem febris acuta, urinæ maux d'estomac et douleur aux parties. Un pessaire dissipa ces symptômes; mais la tête, le cou, les lombes étaient douloureux. Point de sommeil. Le ventre rendait quelques matières bilieuses, claires, point mêlées; les urines, brunes, claires. — Le sixième jour, à compter depuis la fièvre, elle tomba dans le délire. — Le septième, tout augmenta. Point de sommeil, délire, soif, des selles bilieuses, fortes en couleur. — Le huitième, des frissons, assez de sommeil. — Le neuvième, de même. — Le dixième, grandes douleurs aux jambes. Les maux d'estomac revinrent. Mal de tête, point de délire, beaucoup de sommeil, cessation des selles. — Le onzième, l'urine était d'une bonne couleur, avec sédiment. La malade se trouvait mieux. — Le quatorzième, fièvre violente, avec frissons. — Le quinzième, vomissement de matières bilieuses, jaunes, un peu épaisses; sueur sans fièvre, grosse fièvre dans la nuit. Urine épaisse, avec sédiment blanc. — Le seizième, le mal augmenta dans la nuit, avec agitations. Point de sommeil, délire. — Le dix-huitième, soif. La langue était brûlée. Point de sommeil, grand délire, des douleurs aux jambes. — Le vingtième au matin, quelques frissons; état comateux. La malade paraissait tranquille. Il y avait du sommeil. Vomissement d'un peu de matières bilieuses, noires. Surdité dans la nuit. — Le vingt-unième, pesanteur dans tout le côté droit, avec douleur et un peu de toux; urines épaisses, bourbeuses, rougeâtres, sans sédiment; le reste mieux. La fièvre ne quittait cependant point. Le gosier devint bientôt douloureux et rouge; la luette se rétrécit; il en découlait continuellement une humeur âcre, piquante, salée. — Vers le vingt-septième jour, point de fièvre. Les urines déposaient. Douleurs au côté. — Le trente-unième, la fièvre reprit. Des matières bilieuses tourmentaient les entrailles. — Le quarantième, il y eut vomissement d'un peu de matières bilieuses. — Le quatre-vingtième, la maladie fut parfaitement jugée. Il n'y resta plus de fièvre.

(*Sixième malade.*) Cléonatide, logé au-dessus d'Héraclium, fut pris d'une fièvre anomale. Il y eut, dans le commencement, des maux de têtes, et des douleurs au côté droit et ailleurs. Il se sentait comme tout moulu. Les redoublements

crassæ, quæ album habebant sedimentum. Quibus decimo sexto ad noctem ingravescentibus, moleste ægra habuit, non dormivit, deliravit. Decimo octavo sitibunda fuit, lingua retorrida, non dormivit ægra, multum deliravit, crurum dolor infestavit. Ad vigesimum mane, parvo suborto rigore, sopor tenuit, ægra placide dormivit, biliosa pauca, nigra vomuit, sub noctem surditas oborta est. Circiter vero vigesimum primum sinistrum latus undique gravitas, cum dolore occupavit, parva insuper suborta tussi, urinæ crassæ, turbulentæ, subrubræ, quæ depositæ non subsederunt. Cætera vero levius habuit, neque a febre immunis fuit. Statim per exordia faucium dolor et rubor adfuit, columella contracta fuit, fluxio acris, mordax, et falsa, ad extremum perseveravit. Ad vigesimum septimum diem febre libera, urinæ cum sedimento aderant, latus aliquantulum doluit. Ad trigesimum vero quartum febris corripuit, alvum biliosa conturbarunt. Quadragesimo pauca biliosa vomuit. Octogesimo judicatione prorsus est absoluta, et febre liberata.

Æger sextus.

Cleonactidem, qui supra Heraclium decumbebat, ignis, hoc est febris vehemens, vago et incerto quodam ordine, prehendit. Capitis, et lateris sinistri, circa initia dolor adfuit, cæterorumque membrorum perinde ac ex lassitudine labores. Febrium accessiones aliæ subinde, absque ullo ordine, et nunc quidem sudores, nunc vero minime. Febrium insultus ut plurimum diebus decretoriis fere invadebant. Ad vigesimum quartum diem extremæ manus frigescebant, vomitione refusa sunt biliosa, flava, subfrequentia, non longe vero post virulenta, quibus omnibus levatus est. Circiter trigesimum sanguis fluere ex utraque nare cœpit, idque inconstanter paulatim ad judicationem usque, sed nec cibum æger aversabatur, nec siticulosus toto tempore fuit, neque vero insomnia torquebatur, urinæ tenues, non tamen decolores erant Ad quadragesimum vero æger subrubra minxit, cum sedimento multo rubro, levius habuit. Post quæ varie se habuerunt urinæ, ut quæ interdum sedimentum haberent, interdum vero nequaquam. Sexagesimo urinis sedimentum multum, album et leve adfuit, remissa sunt omnia, febris intermisit. Urinæ vero iterum tenues quidem, boni coloris tamen. Die septuagesimo, à febre liber fuit, quæ dies decem venaient irrégulièrement, sans ordre. Tantôt des sueurs, tantôt point de sueurs, souvent précédées de rehaussements, mais surtout vers les jours critiques. — Vers le vingt-quatrième jour, il eut le bout des mains froides; il vomit des matières bilieuses, jaunes, un peu vertes, à diverses reprises. Il en était fort soulagé. — Vers le trentième, il commença de rendre du sang par les deux narines, et cela de loin en loin, jusqu'au temps de la crise. Il ne fut jamais ni dégoûté, ni altéré, ni sans sommeil; mais les urines étaient blanches, point entièrement sans couleur.—Vers le quarantième, il rendit des urines un peu rouges, qui déposaient beaucoup de sédiment très-rouge. Il se trouvait mieux ensuite. Les urines varièrent, tantôt avec, tantôt sans sédiment. — Le soixantième, beaucoup de sédiment aux urines, doux, uni, blanc. Tout se calma. La fièvre diminua. Les urines ne coulaient pas abondamment, mais la couleur en était belle. — Le soixante-dixième, la fièvre cessa pour dix jours. — Le quatre-vingtième, la fièvre reprit fortement, avec des frissons. Le sédiment des urines fut rouge. La maladie fut complètement jugée.

(*Septième malade.*) Methon fut pris de la fièvre, avec douleur et pesanteur aux reins. — Le second jour, il but beaucoup d'eau; le ventre se lâcha copieusement. — Le troisième, pesanteur à la tête. Quelques selles bilieuses, claires, rougeâtres. — Le quatrième, tous les symptômes s'aggravèrent. Le sang coula un peu de la narine droite, à deux reprises. La nuit agitée; les selles comme au troisième jour; les urines brunes, avec un nuage brun, éparpillé; point de sueur. — Le cinquième, hémorrhagie abondante d'un sang pur par la narine gauche; des sueurs. La maladie fut jugée. Après la crise, insomnie et délire; urines claires, brunes. On lui fit des lotions à la tête. Il dormit; il reprit la connaissance. Il n'eut point de rechute, mais de fréquentes hémorrhagies, même après la crise.

(*Huitième malade.*) Erasine, qui habitait près la fosse du Bouvier, tomba malade, avec fièvre, après souper. La nuit fut agitée. — Le premier jour, il fut tranquille; mais la nuit suivante fut ora-

intermisit. Octogesimo, rigore oborto, febris acuta prehendit, sudor multus, urinis sedimentum rubrum, leve adfuit. Quibus perfecta judicatio successit.

Æger septimus.

Metonem ignis, hoc est febris vehemens, prehendit, cum lumborum gravitate, et dolore. Postridie, ex liberaliore aquæ potu, alvus recte demisit. Tertio capitis gravitas tenuit, dejectiones tenues, biliosæ, aliquantulum rubentes prodierunt. Quarto exasperata sunt omnia, bis ex nare dextra sanguis paulatim effluxit, nox laboriosa, dejectiones eædem, quæ die tertio, urinæ nigricantes, quæ sublime quiddam in medio innatans sub nigrum, divulsum, nec subsistens habebant. Quinto die ex nare sinistra liberaliter sanguis sincerus effluxit, sudore oborto judicatus est. Post judicationem autem, cum pervigilio, præter rationem æger loquebatur, urinæ tenues et nigricantes erant. Post capitis perfusiones quievit, mente constitit. Huic morbus non revertit, verum etiam post judicationem crebro sanguis e naribus erupit.

Æger octavus.

Erasinum, qui ad Bootæ torrentem habitabat, febris a cœna vehemens corripuit, noctem turbulentam transegit. Primus dies quietus fuit, nox laboriosa. Postridie, ingravescentibus omnibus, sub noctem æger deliravit. Tertio die laboriose habuit, multum deliravit. Quarto gravissime, per noctem vero nihil dormivit, somnia aderant, et ratiocinationes, deinde deteriora, magna et imprimis animadvertenda, timor et magna corporis incontinentia. Quinto mane æger compositus erat, omninoque ad intelligentiam redierat. Ad meridiem vero valde insanivit, neque se cohibere poterat, summa corporis frigida et liventia, urinæ crudæ, sub solis occasum defunctus est. Huic ad extremum usque febres cum sudore aderant, præcordiorum tumor et contensio, non sine dolore. Urinæ vero nigræ, sublimia quædam in medio innatantia rotunda habebant, neque subsidebant, et ex alvo stercora demissa sunt. Sitis continua, non magna tamen. Convulsiones cum sudore sub mortem multæ.

Æger nonus.

In Thaso Critoni, erecto et obambulanti, pes vehementer dolore ex pollice cœpit, eodem die decubuit cum horrore, et stomachi fastidio, aliquantulum incalescens, sub noctem desipuit. Postridie per totum pedem, et ad talum tumor sugeuse. — Le second, tout s'empira. Il délira jusqu'à la nuit. — Le troisième jour, grand travail; beaucoup de délire. — Le quatrième, pire encore; point de sommeil de toute la nuit. Des rêves et des propos sans raison. Tout au plus mal; des symptômes des plus sinistres; des frayeurs; une agitation continuelle. — Le cinquième, le matin, il était revenu à lui. Il connaissait tout. Avant midi il tomba dans un délire furieux. On ne pouvait le contenir. Les extrémités étaient froides, plombées; les urines supprimées. Il mourut vers le coucher du soleil. Les sueurs furent continuelles durant la fièvre. Les hypochondres élevés, tendus, douloureux. Les urines noires, avec des nuages ronds; des sueurs; des selles stercoreuses. La soif ne fut jamais bien forte. Beaucoup de convulsions se joignirent aux sueurs, aux approches de la mort.

(*Neuvième malade.*) Cliton, à Thase, commença par ressentir une vive douleur au gros orteil, comme il se promenait. Le même jour, il s'alita avec des frissons, des envies de vomir. Il se réchauffa un peu. Il tomba dans le délire. — Le second jour, tout le pied fut enflé, rouge jusqu'aux malléoles, avec tension et de petites phlyctènes noires; fièvre aiguë; vomissement; des selles point mêlées. Il mourut le second jour de la maladie.

(*Dixième malade.*) Un Clazomenien, demeurant près le puits de Phryénithide, fut pris d'un grand chaud. Il eut d'abord mal de tête, douleur au cou, aux lombes. Il devint sourd tout de suite. Point de sommeil; fièvre violente; les hypochondres élevés, pas fort tendus; la langue sèche. — Le quatrième jour, délire dans la nuit. — Le cinquième, agitations. Tout augmente. — Le onzième, il y eut quelque relâche. Le malade rendit par le bas, des matières claires, de couleur d'eau, en quantité, jusqu'au quatorzième. Il supporta cette évacuation sans en paraître fatigué. Le ventre s'arrêta ensuite durant long-temps. Les urines furent claires, de bonne couleur, avec quantité de nuages éparpillés; point de sueurs. — Le seizième, les urines

bruber, et contensus, pustulæ parvæ, nigræ, febris acuta, insania correptus est. Ex alvo mere biliosa plurima processerunt. Postridie, ex quo laborare cœperat æger mortuus est.

Æger decimus.

Clazomenius, qui ad Phrynichidæ puteum decumbebat, igne, hoc est vehementissima febre, correptus, per exordia ex capite, cervice, et lumbis dolere cœpit. Confestim surditas invasit, neque somni aderant, febris acuta prehendit. præcordium in tumorem sublatum fuit, neque valde contensum, lingua arida. Die quarto sub noctem æger deliravit. Quinto cum molestia exasperata sunt omnia ad undecimum vero aliquantulum remiserunt, alvus ab initio, ad decimum quartum usque, multa, tenuia, aquæ similia transmittebat Quod ad dejectiones attinet, commode habebat, deinde alvus suppressa est. Urinæ per totum morbum tenues quidem, boni tamen coloris erant, et sublime quiddam in medio innatans multum, non nihil dispersum habebant, neque subsidebant. Ad decimum sextum paulo crassiores urinas æger reddidit, quibus paulum inerat sedimenti, non nihil allevatus est, meliusque sibi constabat. Decimo septimo rursus tenues profluxerunt. secundum utramque aurem tumor, cum dolore, subortus est, somni non aderant, delirabat æger, crurum dolore vexabatur. Vigesimo judicatione a febre vindicatus est, non sudavit, omninoque ad intelligentiam rediit. Circa vigesimum septimum vehemens coxendicis dolor obortus, statimque sedatus est. Quæ autem ad aures erant, tubercula neque conquiescebant, neque suppurabant, verum dolebant. Ad trigesimum primum ex alvi profluvio aquosa excrementa multa, et cujusmodi in difficultate intestinorum esse solent, prodierunt, crassas urinas æger reddidit, tubercula circa aures conquieverunt. Circa quadragesimum vero oculi dextri dolor subortus est, hebetior visus fuit, constitit.

Æger undecimus.

Dromeadæ conjugem, postquam filiam peperisset, cæteraque omnia rite atque ordine procederent, postridie rigor, cum febre acuta, prehendit. Primo statim die præcordii dolor invasit, non sine stomachi fastidio, horrore, magnaque corporis incontinentia, neque iis, qui post consecuti sunt, diebus somnum capere potuit. Spiratio rara, magna, subitoque revulsa, ac velut retracta fuit. Postridie ejus diei, quo rigor cœpit, ex alvo comavaient un peu de consistance; elles déposaient un peu. Il était un peu soulagé. Il reprenait bien sa connaissance. — Le dix-septième, les urines devinrent claires; il se déclara deux parotides douloureuses. Point de sommeil. Il délirait; il avait en outre des doulenrs aux jambes. — Le vingtième, il fut jugé. Point de fièvre. Il n'y eut pas de sueurs. La connaissance était entière. — Le vingt-septième, grandes douleurs à l'ischium, du côté droit; elles furent bientôt apaisées. Les parotides ne s'affaissaient point, ni ne suppuraient. Elles étaient toujours douloureuses. — Le trente-unième, diarrhée abondante, aqueuse et dysentérique. Les urines devinrent épaisses. Les parotides s'affaissèrent. — Vers le quarantième, douleur à l'œil droit; la vue était trouble. La santé se rétablit complètement.

(*Onzième malade.*) La femme de Dromiadé avait accouché d'une fille depuis deux jours. Tout allait bien, lorsqu'elle fut prise d'une fièvre violente, avec froid. — Dès le premier jour, elle se plaignit de douleurs à l'hypochondre, d'envies de vomir, de froid. Elle était fort agitée. Point de sommeil. Sa respiration était grande, profonde, avec une prompte inspiration. — Le second jour, à compter du frisson, elle rendit par le bas des matières louables. Les urines étaient épaisses, blanches comme elles le sont quand on les agite après un long séjour dans le pot; elles ne déposaient point. La nuit, il n'y eut pas de sommeil.— Le troisième vers midi, frissons; fièvre violente; les urines de même que le second jour. Douleur à l'hypochondre; envies de vomir; agitations dans la nuit; point de sommeil; sueurs froides dans tout le corps; la chaleur revenait bientôt,— Le quatrième, quelque soulagement aux hypochondres; mais des pesanteurs et des douleurs de tête. Il y eut des soupçons d'état comateux; quelques gouttes de sang rendues par le nez. La langue était sèche : la malade altérée. Urines claires, huileuses; un peu de sommeil. — Le cinquième, altération; agitations; urines dans le même état. Le ventre ne rendait rien. Vers midi, grand délire, avec des intervalles lucides. La malade se leva; elle tomba dans l'assoupissement, avec quelques froids. Dans la nuit, sommeil, délire. — Le sixième au matin, frissons, auxquels la chaleur succéda

mode stercora processerunt, urinæ crassæ, albæ, turbulentæ, cujusmodi esse solent, quæ subsederunt, ubi in matella multo tempore depositæ returban ur, neque subsidebant, noctu ægra nihil dormivit. Tertio ad meridiem, novo suborto rigore, febris acuta prehendit, urinæ similes, præcordii dolor, stomachi fastidium, et nausea aderant, nox difficilis fuit, neque ægra dormivit, sudor per totum corpus frigidus diffusus est, statim tamen rursus ad calorem rediit. Quarto præcordii dolor aliquantum remisit, sed, una cum dolore, capitis gravitas adfuit, sopore non nihil detenta est, nares paucum stillarunt sanguinem, lingua valde resiccata, sitibunda fuit, urinæ tenues, oleosæ, parum ægra dormivit. Quinto siticulosa, nauseabunda, urinæ eædem, ex alvo nihil secessit, circa meridiem valde ægra deliravit, confestimque rursus parum ad intelligentiam rediit, ubi surrexisset, sopore detenta est, paulum perfrixit, nocte dormivit, deliravit. Sexto die mane novus subortus est rigor, celeriterque ægra recaluit, sudor toto corpore dimanavit, extrema frigescebant, deliravit ægra, spiratio magna et rara fuit. Paulo post, convulsionibus a capite subortis, celeriter defuncta est.

Æger duodecimus.

Incalescens quidem cœnavit, bibitque largius nocte, omnibus vomitu refusis, febris acuta prehendit, cum præcordii dextri dolore, inflammatio subinanis ad interna vergebat, nox molesta et difficilis fuit. Urinæ vero per initia crassæ, rubræ, quæ in matula depositæ non subsidebant, lingua valde resiccata, non admodum erat siticulosus. Quarto die febris acuta invasit, undique dolores urgebant. Quinto æger minxit leve, oleosum, multum, febris acuta detinebat. Sexto ad vesperam plurimum deliravit, neque nocte dormivit. Septimo exasperata sunt omnia, urinæ similes erant, verba multa æger profundebat, neque se continere poterat Ex alvo irritata liquida, et turbulenta, cum lumbricis, secesserunt, nox perinde laboriosa fuit. Mane vero ex rigore febris prehendit acuta, sudor calidus subsecutus est, non multum æger quievit. Ex somno perfrictio, crebra spiratio, ad vesperam multum deliravit. Paulo post vero nigrorum, paucorum biliosorum, vomitus est subsecutus. Nono perfrictio, magnum delirium, neque æger dormivit. Decimo crurum dolor invasit, ingravescebant omnia, desipuit æger. Undecimo mortuus est.

bientôt ; sueur de tout le corps avec les extrémités froides. Délire, respiration grande, suivie bientôt de convulsions à la tête. Mort prompte.

(*Douzième malade.*) Un homme soupa ayant grand chaud, et but beaucoup. Dans la nuit, il rendit tout par le vomissement. Fièvre violente ; douleur à l'hypochondre droit, inflammation intérieure à l'hypogastre ; nuit agitée ; urines d'abord épaisses, rouges, sans sédiment ; langue sèche ; peu d'altération. — Le second jour, forte fièvre ; douleur dans tout le corps. — Le cinquième, urines ténues, huileuses, abondantes ; forte fièvre. — Le sixième au soir, grand délire, et point de sommeil dans la nuit. — Le septième, tout augmentait. Les urines dans le même état. Le malade ne cessait de parler. On ne pouvait le contenir. Il rendait des vers par le bas, avec irritation dans les entrailles, et beaucoup d'eaux troubles. La nuit fut aussi laborieuse. Le matin, frissons et forte fièvre ; sueurs chaudes, à la suite desquelles le malade paraissait sans fièvre. Il dormit un peu. Après ce sommeil, frissons, crachats ; le soir, grand délire, vomissement subit de quelques matières noires, bilieuses. — Le neuvième, frissons ; grand délire ; point de sommeil. — Le dixième, douleurs aux jambes. Tout empirait. Délire. — Le onzième, mort.

(*Treizième malade.*) Une femme logée au quai, grosse de trois mois, fut prise d'une forte fièvre. Elle eut d'abord des douleurs des reins. — Le troisième jour, douleur au cou, à la tête, à la clavicule et à la main droite. Bientôt elle ne put parler. La main droite était paralysée, avec des convulsions. Délire complet ; nuit fort agitée ; point de sommeil ; troubles d'entrailles, avec éjection de quelques matières bilieuses, point mêlées, en petite quantité. — Le quatrième, la parole revint. Les convulsions et les douleurs restaient. L'hypochondre se tuméfia avec douleur. Point de sommeil ; délire complet ; troubles dans les entrailles ;

Æger decimus tertius.

Mulier quædam, quæ in littore decumbebat, trimestri fetu gravida, igne, hoc est, vehemente febre, correpta est, statimque ex lumbis dolor invasit. Die tertio cervicem, caput, circa jugulum manumque dextram ,dolor occupavit. Celeriter vero lingua voce defecta est, manus dextra non sine convulsione elanguit, quale quid in partium resolutionibus, levibusque siderationibus contingere solet, deliravit ægra prorsus, nox difficilis et laboriosa fuit, neque dormivit ægra, ex conturbata alvo biliosa, sincera, et pauca secesserunt. Quarto vox linguam defecit, eorumdem convulsiones, et undique dolores perdurabant, præcordia cum tumore dolor occupavit, somnum non capiebat, prorsus ægra deliravit, alvi perturbatio aderat, urinæque tenues, nec probati coloris reddebantur. Quinto febris acuta prehendit, cum præcordiorum dolore, penitus ægra deliravit, alvi recrementa biliosa erant, sub noctem sudor obortus est, et a febre vindicata. Sexto ægra ad mentem rediit, allevarunt omnia, ad jugulum vero sinistrum perseverabat dolor, sitibunda erat, urinas tenues reddidit, neque quievit Septimo tremor corripuit, aliquantulum soporata est, non nihil deliravit, juguli et brachii sinistri dolores perseverarunt, cætera vero allevarunt, ad se plane ægra rediit. Tribus autem diebus defecit febris, ab eaque immunis visa est, undecimo febris rediit, et novo insuper orto rigore, febris vehemens corripuit. Ad decimum vero quartum diem biliosa, flava, crebra vomitione sunt refusa, obortoque sudore, a febre judicatione est liberata.

Æger decimus quartus.

Melidia, quæ ad Junonis ædem decumbebat, ex capite, cervice, et pectore, vehementer dolere cœpit, confestimque febris acuta prehendit. Menstruæ vero purgationes paucæ visæ sunt, horumque omnium continentes erant dolores. Sexto die profundus eam sopor corripuit, stomachi fastidium, et æstuatio, horror, malarum rubor, deliravit ægra. Septimo, profuso sudore, febris intermisit, dolores perseverabant, febris rediit, somni parvi aderant. Urinæ per totum morbum laudabilis fuere coloris, cæterum tenues. Alvi recrementa tenuia, biliosa, mordacia admodum pauca, nigra, graveolentia prodierunt. In urinis subsiderunt alba et levia, sudor dimanavit, die undecimo judicatione integre est absoluta.

urines blanches, sans bonne couleur. — Le cinquième, forte fièvre; douleur à l'hypochondre; délire complet; sueurs dans la nuit; point de fièvre. — Le sixième, la connaissance revint, tout s'amenda. La douleur persistait. — Le septième, tremblements, état comateux, petit délire; la douleur persistait à la clavicule: il y en avait à la main gauche; les autres étaient calmées. La connaissance était parfaitement revenue. La fièvre quitta pour trois jours. — Le onzième, rechute; frissons; et la fièvre à la suite. — Le quatorzième, vomissement de matières jaunes, assez abondantes; sueurs; la maladie fut jugée; la fièvre disparut.

(*Quatorzième malade.*) Melidie, logée près du temple de Junon, commença par un mal de tête, de cou et de poitrine. Bientôt après, grosse fièvre. Elle eut un peu de règles. Le mal continua ainsi jusqu'au sixième jour. — Le sixième jour, état comateux, angoisses, frissons, rougeurs au visage; un peu de délire. — Le septième jour, la fièvre s'arrêta. Les douleurs restaient. La fièvre revint. Il y eut quelque sommeil. Les urines, durant toute la maladie, furent d'une bonne couleur, mais en petite quantité. Les selles étaient claires, bilieuses, mordicantes, en fort petite quantité, noires, fétides. Les urines déposaient un sédiment blanc, uni. La malade sua. Elle fut jugée parfaitement le onzième jour.

LIBER III.

ARGUMENTUM LIBRI.

Ejusdem cum primo pretii est, modique, et continuus utique cum posteriori statu, ad quem duodecim priores ægroti manifesto pertinent. Alter hujus libri status pestilentialis est, non quod vera pestis hic describitur, sed quod omnium morborum, eo tempore grassantium, summa fuit malignitas.

CAPUT I. — Ægroti duodecim.

Æger primus.

Pythio ad Telluris ædem habitabat. Huic statim primo die tremor ex manibus, febris acuta, et mentis vacillatio cœpit. Quæ omnia postridie exasperata sunt, et tertio eadem perseveravere. Quarto, ex alvo pauca, sincera, biliosa transmissa sunt. Quinto invaluerunt omnia, tremores perseverarunt, somni exigui aderant, alvus constitit. Sexto sputa fuerunt varia, aliquantulum rubra. Septimo os perperam distractum est. Octavo, ingravescentibus omnibus, etiamnum tremores permanebant. Urinæ vero a principio quidem, et ad octavum usque diem tenues, decolores, sublime quiddam in medio innatans nubilum habebant. Decimo, sudoribus provocatis, paulumque maturioribus redditis sputis, judicatus est, et sub judicium ipsum urinæ aliquantisper tenues visæ sunt. Post judicationem vero, quadragesimo tandem die, circa sedem suppuratio facta est, et in stranguriam abscessus transiit.

Æger secundus.

Hermocrates, qui secundum novum murum decumbebat, igne, hoc est vehementissima febre, correptus est. Cœpit ex capite, lumbisque dolere, præcordia molliter contendebantur. Lingua vero per exordia deusta fuit, confestimque surditas obnata est, somni non aderant, sed nec admodum sitibundus erat. Urinas crassas, rubras, quæ in matella depositæ non subsidebant, reddidit. Ex alvo vero exusta, non pauca, demissa sunt. Quinto die urinas minxit æger tenues, suspensum quid in medio habentes, neque subsidentes. Sub noctem desipuit. Sexto aurigine tentatus est, in-

DES ÉPIDÉMIES,

LIVRE III (1).

(*Premier malade.*) PYTHION, qui demeurait près le temple de la Terre, fut d'abord attaqué d'un tremblement de mains. — Le premier jour. Fièvre aiguë; délire. — Le second, tout s'aggravait. — Le troisième, de même. — Le quatrième, quelques selles, point mêlées, bilieuses. — Le cinquième, tout s'aggravait encore. Il y eut quelque peu de sommeil. Le ventre s'arrêta. — Le sixième, crachats variés, un peu rouges. — Le septième, la bouche se tourna. — Le huitième, tout s'aggravait. Les tremblements persistaient. Les urines, depuis le commencement jusqu'au huitième jour furent toujours claires, sans couleur; il y avait des nuages. — Le dixième, des sueurs, des crachats un peu cuits. La maladie fut jugée. Les urines, au temps de la crise et après, furent un peu blanches. — Le quarante-huitième. Il survint au fondement un abcès, qui se termina avec strangurie.

(*Second malade.*) HERMOCRATE, logé près de la muraille neuve, fut pris d'une fièvre aiguë. Il commença par avoir des maux de tête, des douleurs aux jambes, l'hypochondre un peu tendu, la langue

(1) Je dirai ici, pour les amateurs de l'érudition dans l'antiquité, qu'on trouve à la fin de chacune des vingt-huit histoires des maladies rapportées dans le troisième livre des épidémies quelques signes composés de cinq ou six lettres chacun, qu'on regarde comme des caractères algébriques, employés pour représenter brièvement le résultat-pratique de chacune de ces observations, relativement surtout au pronostic. Foës nous apprend que ces caractères, qu'il a expliqués d'une manière fort vraisemblable, se voient dans plusieurs manuscrits; qu'ils manquent dans d'autres. Ils ne se trouvent point à la suite des quatorze observations du premier livre. On ignore s'il faut les rapporter à Hippocrate ou à quelqu'un de ses successeurs dans l'école de Cos, ou à des temps postérieurs. Ils sont du moins antérieurs à Galien, qui en parle. On peut regarder les histoires elles-mêmes, et du premier et du troisième livre, à raison de leur élégante brièveté, comme des espèces de tableaux algébriques, dont Hippocrate avait senti tous les avantages.

gravescebant omnia, neque sibi satis æger constabat. Septimo moleste habuit, urinæ tenues, similes erant, identidem subsequentibus diebus se gessit. Ad undecimum autem diem allevari omnia visa sunt. Sopor cœpit, urinæ crassiores, subrubræ, deorsum tenues erant, neque subsidebant. Paulisper æger ad intelligentiam rediit. Decimo quarto a febre immunis fuit, non sudavit, dormivit, prorsus mente constabat, urinæ eædem. Ad decimum septimum revertit morbus, incaluit, deinceps febris erat acuta, urinæ tenues. Rursus autem vigesimo die judicatus est, a febre æger immunis fuit, neque sudavit. Hoc toto tempore cibum aversabatur, mente constabat, loqui non valebat, lingua resiccabatur, non sitiebat, sopore tentatus aliquantulum dormivit. Circiter vero quartum et vigesimum denuo incaluit, alvus fluida, liquida, et tenuia multa demisit, et proximis deinceps diebus febris acuta prehendit, lingua exusta est. Septimo et vigesimo æger obiit. Huic per totum morbum surditas permansit, urinæ, crassæ et rubræ, non subsidebant, aut tenues, et decolores, et suspensum quid in medio innatans habebant. Cibum vero æger capere non valebat.

Æger tertius.

Quidam, in Dealcis hortis decumbens, ex longo intervallo capitis gravitate, et temporis dextri dolore conflictatus, ex levi vero occasione, igne, hoc est vehementi febre, correptus decubuit. Postridie ex sinistra nare paucus sincerus sanguis effluxit. Alvus autem stercora probe demisit. Urinæ tenues, in quibus varia inerant suspensa quædam, in medio innatantia, hordei tosti, non exacte moliti, crassioribus frustulis fere similia, genitaleque semen referentia. Tertio die febris acuta prehendit, dejectiones nigræ, tenues, spumantes processere, et, quæ in iis secessibus subsidebant, livida erant, sopore aliquantulum premebatur, cum desurgeret, moleste habebat. Quæ in urinis subsidebant livida, et aliquantisper glutinosa erant. Quarto biliosa, flava, pauca, vomitione rejecit, paulumque intermittens, virulenta. Ex nare sinistra paucus sincerus sanguis defluxit, dejectiones eædem, urinæque erant, paucus tenuisque sudor circa caput et jugulum obortus est, lien sublatus intumuit, femur e directo respondens dolor prehendit. Præcordiorum dextrorum contensio submollis fuit, nocte non dormiardente. La surdité vint sur-le-champ. Point de sommeil; soif médiocre; urines épaisses, rouges, sans sédiment; les selles brûlantes, assez copieuses. — Le cinquième jour, urines claires, avec nuages; point de sueur; délire dans la nuit. — Le sixième. Ictère. Tout s'aggravait. Point de connaissance. — Le septième. Agitations; urines claires, sans nuages. Tout alla de même les jours suivants. — Le onzième. Tout semblait aller mieux. L'état comateux commença. Les urines devinrent épaisses, un peu rouges, blanchissant dans le bas, mais ne déposant point; quelques retours de raison. — Le quatorzième. Point de fièvre. Point de sueurs; sommeil; connaissance parfaite; urines comme ci-dessus. — Le dix-septième. Le mal revint, avec de la chaleur. La fièvre fut forte les jours suivants. Les urines claires. — Le vingt-unième. Il fut jugé encore. Point de fièvre; point de sueurs; dégoût continuel. La connaissance restait, mais le malade ne pouvait discourir. Langue sèche sans soif; sommeil comateux. — Le vingt-quatrième. Nouvelle chaleur. Le ventre s'humecta. Beaucoup de selles liquides; fièvre aiguë les jours suivants; langue brûlée. — Le vingt-septième. Mort. La surdité fut continuelle. Les urines épaisses et rouges, sans sédiment; ou blanches sans couleur, avec quelques nuages. Dégoût extrême.

(*Troisième malade.*) Un malade logé au jardin de Dealque avait un mal de tête, avec douleurs à la tempe droite. Au bout de quelque temps, il tomba, non sans cause, dans une fièvre brûlante. Il s'alita. — Le second. Il rendit un peu de sang pur, de la narine droite. Les selles étaient naturelles. Les urines claires avec de petits nuages, semblables à de la semence virile ou à de la farine d'orge suspendue dans de l'eau. — Le troisième. Grosse fièvre; selles noires, claires, écumeuses, déposant quelque chose de livide; tendance à l'assoupissement; grande agitation dans le malade, quand il se levait. Le sédiment des urines plombé, visqueux. — Le quatrième. Vomissement de matières bilieuses, jaunes, en petite quantité, auxquelles succédaient après quelque temps des matières verdâtres. La narine gauche rendit un peu de sang pur. Les déjections et les urines comme ci-dessus; sueurs autour de la tête et au bas du cou. La rate s'éleva; douleur à la cuisse du même côté; tension pas bien forte à l'hypochondre droit; dans la nuit, sommeil, et un peu de délire. — Le cinquième. Beaucoup de selles noires écumeuses, qui déposaient du noir. Point de sommeil dans la nuit; dé-

vit æger, aliquantulum deliravit. Quinto dejectiones fuere copiosiores, nigræ, spumantes, in quibus subsidebant nigra; nocte nihil æger dormivit, desipuit. Sexto dejectiones nigræ, pingues, glutinosæ, fœtidæ erant, dormivit æger, meliusque mente constabat. Septimo, lingua valde resiccata, sitibundus erat, non dormivit, deliravit, urinas tenues, neque probe coloratas, reddidit; octavo alvi recrementa nigra, pauca, coacta, quievit, ad sese rediit, neque valde siticulosus fuit. Nono, oborto rigore, febris acuta invasit, insudavit, æger perfrixit, deliravit, dexter oculus perversus est, lingua resiccata, siticulosus æger erat, et insomnis. Decimo in iisdem versabatur. Undecimo prorsus per omnia æger mente constabat, febre liber, insudavit, urinæ tenues ad judicationem visæ sunt. Duos dies a febre integer remansit, quæ decimo quarto repetiit, mox vero nocte non quievit, omnino desipuit. Decimo quinto urinam turbidam reddidit, cujusmodi fit ex his, quæ, ubi subsederunt, commoventur, febris acuta prehendit, penitus desipuit, non quievit, genua, et tibias dolor occupavit. Ab alvo autem, ex glande supposita, stercora nigra exierunt. Decimo sexto urinæ tenues sunt redditæ, quæ suspensum quiddam in medio innatans nubilosum habebant, æger deliravit. Decimo septimo mane extrema frigescebant, tegumentis convolutus est, graviter febricitavit, sudore per totum corpus dimanante allevatus est, paulo plus intelligebat, neque febre liber, sitibundus erat. Vomitione refusa sunt biliosa, flava, pauca. Ex alvo vero stercora prodierunt, ac mox paulo nigra, pauca, tenuia. Urinæ tenues, neque laudabilis erant coloris. Decimo octavo sopore detentus est, neque ad intelligentiam redierat. Decimo nono eadem perseveraverunt, urinæ tenues erant. Vigesimo dormivit æger, in totum mente constabat, sudore correptus a febre immunis fuit, nec sitivit. Urinæ vero tenues erant. Altero et vigesimo paululum desipuit, non nihil sitivit, præcordiorum dolor, et continens ad umbilicum palpitatio occupavit. Quarto et vigesimo in urinis subsidentia inerant, penitus æger mente constabat. Vigesimo septimo coxendicis dextri dolor cœpit, urinas tenues æger reddidit, in quibus subsidentia inerant, de reliquo vero placidissime habuit. Ad vigesimum nonum oculus dexter doluit, urinæ tenues redditæ sunt. Quadragesimo pituitosa, alba, copiosa, lire. — Le sixième. Selles noires, graisseuses, gluantes, fétides. Il y eut du sommeil, un peu de connaissance. — Le septième. Langue sèche; soif; point de sommeil; délire; urines claires, de mauvaise couleur. — Le huitième. Selles noires de matières liées, en petite quantité; sommeil; connaissance rétablie; soif médiocre. — Le neuvième. Frissons et redoublement de fièvre; sueurs; des froids; du délire; l'œil droit tourné; langue sèche; soif; insomnie. — Le dixième. De même. — Le onzième. Parfaite connaissance; point de fièvre; sommeil; urines claires. Vers le temps de la crise, calme de deux jours entiers, sans fièvre. — Le quatorzième. Retour de la fièvre; sommeil de peu de durée : délire complet. — Le quinzième. Urine trouble, comme quand on en remue le sédiment. Forte fièvre; délire complet; point de sommeil; douleur aux genoux et aux jambes. Un suppositoire fit rendre des matières stercorales noires. — Le seizième. Urines claires avec quelques nuages. Délire. — Le dix-septième au matin. Les extrémités froides; fièvre forte; sueurs de tout le corps. Quelque amendement, quelque connaissance. La fièvre persistait. Soif; vomissement de matières bilieuses, jaunes, en petite quantité; urines claires, point de bonne couleur. — Le dix-huitième. Le malade était sans connaissance. État comateux. — Le dix-neuvième. De même. Urines claires. — Le vingtième. Il y eut du sommeil. La connaissance revint parfaitement. Sueurs; point de fièvre; point de soif : mais les urines étaient claires. — Le vingt-unième. Un peu de délire; un peu de soif; douleur à l'hypochondre; battements au nombril, qui ne discontinuent point. — Le vingt-quatrième. Les urines déposaient. La connaissance était parfaite. — Le vingt-septième. Douleur à l'ischium du côté droit. Les urines étaient claires, et déposaient. Tout le reste allait assez bien. — Le vingt-neuvième. L'œil droit était douloureux, les urines claires. — Le quarantième. Le malade rendit des selles pituiteuses, blanches, en quantité. Il sua beaucoup de tout le corps. Il fut parfaitement jugé.

Section II.

(*Quatrième malade.*) A Thase, Philiste, qui avait un mal de tête depuis long-temps, s'alita enfin dans un état comateux. Les excès de boisson, donnant lieu à sa fièvre continue, la rendirent plus terrible. Elle débuta dans la nuit par un grand chaud. — Le premier jour, il vomit des

alvus dejecit, sudore multo ex toto corpore diffluente, perfecta judicatione est absolutus.

Æger quartus.

Philistes in Thaso ex longo intervallo capite dolebat, tandemque etiam altissimo sopore aliquantulum correptus decubuit. Obortis autem ex comessationibus febribus assiduis, ingravescebat dolor, nocte primum incaluit. Primo die biliosa, pauca, vomitione refudit, flava primum, deinde vero æruginosa plurima. Ab alvo autem stercora exierunt, nox implacida fuit. Postridie surditas obvenit, febris acuta, cum præcordiorum dextrorum contensione, quæ intro æger vergebant. Urinas tenues, et perspicuas reddidit, in quibus suspensum quiddam in medio innatans paucum, semini genitali simile, inerat. Circa meridiem vehementer insanivit. Die tertio permoleste habuit. Quarto convulsionibus exagitatus est, exasperata sunt omnia. Quinto sub tempus matutinum defunctus est.

Æger quintus.

Chærion, qui apud Demænetum decumbebat, ex potu, igne, hoc est febre vehementissima correptus est, statimque capitis gravitas, cum dolore, occupavit, non dormivit æger, alvus perturbata secessus tenues, et aliquantulum biliosos demisit. Tertio die febris acuta invasit, et capitis tremor, præcipue vero labri inferioris, pauloque post rigor, convulsiones, omnino æger desipuit, nox molesta fuit. Quarto quievit æger, paulisper dormivit, deliravit. Quinto laboriose habuit, exasperata sunt omnia, delirium, nox molesta, æger non dormivit. Sexto eadem perseveravere. Septimo, novo suborto rigore, febris acuta prehendit, et per omnia membra diffuso sudore judicatus est. Huic per totum morbum ex alvo dejectiones biliosæ, paucæ, sinceræ prodierunt. Urinæ tenues erant, boni coloris, quæ sublime quiddam in medio innatans nubilosum habebant. Ad octavum urinas melioris coloris, in quibus subsidentia inerant candida, et pauca, reddidit, ad intelligentiam rediit, a febre immunis fuit, quæ nono repetiit. Ad decimum quartum autem graviter febricitavit, insudavit. Decimo sexto biliosa, flava, copiosa, vomitione rejecit. Decimo septimo, novo desuper orto rigore, febris acuta invasit, et sudore dimanante a febre judicatione absolutus est. Urinæ post morbi reversionem et judicatio- matières bilieuses, en petite quantité, d'abord jaunes, ensuite fort vertes. Il rendit par l'anus des matières stercorales. — Le second, surdité; fièvre forte, tension à l'hypochondre droit, qui rentrait en dedans. Urines tenues, transparentes, avec des nuages comme de la semence virile; un peu de délire maniaque vers midi. — Le troisième jour, mal.—Le quatrième, convulsions. Tout s'empirait. — Le cinquième au matin, mort.

(*Cinquième malade.*) Chœrion, qui était logé chez Demœnete, fut pris d'une forte fièvre, à la suite d'excès dans le boire Il eut d'abord des douleurs à la tête, qu'il sentait lourde. Il ne pouvait dormir. Il avait des troubles d'entrailles, et ne rendait que peu de matières bilieuses. — Le troisième jour, fièvre violente, tremblements de tête, notamment de la lèvre inférieure. Bientôt après, frissons et convulsions, délire complet, nuit agitée. — Le quatrième, le malade fut assez tranquille. Il dormit un peu. Il délirait. — Le cinquième, tout s'empirait. Délire, nuit agitée, point de sommeil, — Le sixième, de même. — Le septième, frissons, avec redoublement de fièvre, sueurs. La maladie fut jugée. Les sueurs furent générales. Pendant toute la maladie, les selles étaient bilieuses, en petite quantité, point mêlées. Les urines, de bonne couleur, avec des nuages. — Vers le huitième, le malade rendit des urines de bonne couleur, qui déposaient un peu de sédiment blanc. La connaissance était bonne. Il n'y avait point de fièvre. — Le neuvième, la fièvre revint. — Le quatorzième, fièvre violente, sueurs. — Le seizième, vomissement de matières bilieuses, jaunes, abondantes. — Le dix-septième, frissons et forte fièvre; sueurs. La maladie était jugée. Il n'y avait plus de fièvre. Depuis la crise et le retour de la fièvre, les urines furent de bonne couleur, déposant un sédiment. Il n'y eut point de délire. — Le dix-huitième, il y eut un peu de chaleur, de la soif, les urines claires, avec des nuages; un peu de délire. — Vers le dix-neuvième, point de fièvre, quelques douleurs au col. Les urines avaient le sédiment. — Le vingtième, la maladie fut jugée complètement.

(*Sixième malade.*) La fille d'Eurynacte fut prise de la fièvre. Elle ne fut point altérée durant toute sa maladie. Elle était d'un grand dégoût. Elle rendait quelque peu de matières par le bas. Les urines étaient claires, en petite quantité, point de bonne couleur. Au commencement de sa fièvre, elle avait des

nem melioris erant coloris, atque in his subsidentia inerant, neque per recidivam mentis alienatio adfuit. Decimo octavo paulum æger incaluit, atque insuper sitibundus, urinæ tenues, sublime quiddam in medio innatans nubilosum habebant, aliquantulum æger deliravit. Ad decimum nonum a febre immunis fuit, cervicis dolor occupavit, urinis subsidentia inerant. Vigesimo perfecta judicatione absolutus est.

Æger sextus.

Euryanactis filiam virginem, ignis, hoc est febris vehementissima, prehendit. Sine siti autem perpetuo permansit, neque cibos ullos admittebat. Alvus pauca demisit, urinæ tenues, paucæ, neque probi coloris erant. Incipiente autem febre, ad sedem dolor erat. Sexto vero die a febre immunis fuit, non sudavit, judicata est. Quod ad sedem enatum erat, paulum suppuravit, simulque judicatione disruptum est. A judicatione septimo die, rigore correpta, aliquantulum incaluit, sudavit. Octavo vero post judicationem die non admodum riguit, posteaque extremorum frigus semper adfuit. Ad decimum, post eum, quem habuerat sudorem, ægra deliravit, rursusque statim ad mentem rediit. Ista autem (ut ferebant), ex degustata uva huic contigerant. Ubi autem duodecimum diem intermisisset, plurimum rursus desipiebat. Alvus conturbata, biliosa, pauca et sincera, tenuia, mordacia reddidit, crebro ægra desurgebat. Septimo vero die, ex quo postremum delirasset, mortua est. Hæc ab ipso morbi exordio ex faucibus doluit, et continuum ruborem habuit, gurgulioque retractus est, destillationes multæ, parvæ, tenues, acres, aderant. Tussiebat ægra, neque concoctum quidquam educebat. Toto morbi tempore omnis generis cibos aversata est, neque quidquam appetivit, non sitiit, neque quidquam effatu dignum bibit, taciturna erat, nihil loquebatur, mœror et animi desperatio inerat. Erat autem nativa quædam ac congenita ad tabem propensio.

Æger septimus.

Quæ apud Aristionem erat, et angina conflictabatur, primum ex lingua laborare cœpit. Vox obscure se prodebat, lingua rubens, et resiccata erat. Primo die horruit, incaluit. Tertio rigor, febris acuta prehendit, colli tumor subruber, douleurs au fondement. — Le sixième jour, elle fut sans fièvre. Il n'y avait point de sueur. La maladie était jugée. L'endroit douloureux au fondement donna un peu de pus en dehors. Avec la crise, l'abcès se rompit. — Le septième jour après la crise, elle eut des frissons ; elle se réchauffa un peu ; il vint des sueurs. — Le huitième après la crise, il y avait encore des frissons, pas bien forts ; mais depuis ce jour, les extrémités restèrent toujours froides. — Vers le dixième, à des sueurs succéda le délire ; la connaissance revint bientôt. On prétendait qu'il avait été occasionné pour avoir mangé du raisin. Cependant le délire, après s'être dissipé, revint le douzième jour avec des troubles d'entrailles, des selles de matières bilieuses, en petite quantité, point mêlées, cuisantes. La malade était obligée de se lever souvent. — Elle mourut le septième jour après le retour du délire. Elle se plaignait dès le commencement de douleurs au gosier, qui fut toujours rouge, avec un resserrement de la luette et un flux d'humeurs tenues, âcres, qui y excitaient des picotements ; elle toussait, et ne rendait point de crachats mûrs ; le dégoût était général. Elle n'eut fantaisie de rien manger, durant tout le temps de son mal. Elle n'avait même aucune soif, et ne but presque point. Elle se tenait tranquille, ne disant rien, paraissant triste et détachée de tout. Il y avait dans son tempérament quelque chose qui tendait à la phthisie.

(*Septième malade.*) Celle qui était malade chez Aristion, d'une esquinancie, commença par se plaindre de mal à la langue. La parole était embarrassée. La langue rouge, sèche. — Le premier jour, froid, puis chaud. — Le troisième, froid et redoublement de fièvre ; enflure rouge et dure, tant au haut de la poitrine qu'au cou, des deux côtés ; extrémités froides, livides ; respiration élevée. La boisson était rendue par le nez. La malade ne pouvait l'avaler. Suppression d'urines et de selles. — Le quatrième, tout s'empirait. — Le cinquième, elle mourut suffoquée.

(*Huitième malade.*) Un jeune homme près la place des Menteurs fut pris d'une forte fièvre à la suite d'un travail, de fatigues et de courses auxquelles il n'était pas habitué. — Le premier jour, il y eut des troubles d'entrailles, selles bilieuses, claires, en grande quantité. Les urines étaient claires, brunes. Point de sommeil, de la soif. — Le second, tout augmentait. Les selles devinrent plus fréquentes et plus abondantes. Point de

durus, et in pectus utraque ex parte imminebat, extrema frigida, livida, spiratio sublimis, potus per nares refluebat, neque devorare ægra quidquam poterat, dejectiones et urinæ restiterunt. Quarto exasperata sunt omnia. Quinto angina periit.

Æger octavus.

Qui ad Mendacium forum decumbebat adolescens, ex lassitudinibus, laboribus, ac cursibus, præter consuetudinem, igne, hoc est febre vehementissima, correptus est. Primo die conturbata alvus, biliosa, tenuia multa reddidit. Urinæ tenues et nigricantes erant, somnum æger non cepit, sitibundus fuit. Postridie exasperata sunt omnia, dejectiones plures erant, et importuniores, neque æger dormivit, mens perturbata fuit, aliquantulum æger insudavit. Tertio inquiete habuit, sitibundus, nauseabundus, multa corporis jactatio, et angustia, extrema livida et frigida, præcordiorum contensio submollis utrinque. Quarto æger somnum non cepit, pejus habuit, septimo obiit. Ætas erat annorum prope viginti.

Æger nonus.

Mulier ad Tisamenum molestis volvuli casibus appetita fuit, multis vomitionibus conflictabatur, potum continere non poterat. Dolores circa præcordia aderant, qui in inferioribus secundum ventrem locis, cum torminibus assiduis, urgebant. Non sitiebat ægra, incalescebat, extrema perpetuo frigescebant, stomachi fastidio ægra laborabat, vigil erat. Urinas paucas, tenues reddidit; alvi recrementa arida, tenuia, pauca. Nil amplius juvare poterat; defuncta est.

Æger decimus.

Ex his, quæ circa Pantimiden erant, mulier quædam, ex infantuli fetus abortione, primo die igne, hoc est febre vehementissima, correpta est. Lingua resiccata, siticulosa erat, æstuabunda, cum insomnia; alvus conturbata ex multis tenuibus, et crudis. Postridie, novo oborto rigore, febris acuta prehendit, venter multa reddidit, ægra non dormivit. Tertio die inaugebantur dolores, quarto ægra deliravit, septimo defuncta est. Alvus per totum morbum recrementis multis tenuibus, crudis, fluxit, urinæ paucæ, tenues erant. Febris ardens. sommeil. La connaissance se troublait. Il y eut quelque sueur. — Le troisième, agitations, soif, angoisses, mouvements continuels. Le malade ne pouvait rester un moment en place; délire, extrémités livides et froides; tension, pas bien forte, à l'hypochondre, de chaque côté.— Le quatrième, tout s'empirait. —Le septième, le malade mourut. Son âge était d'environ vingt ans.

(*Neuvième malade.*) La femme malade d'une passion iliaque violente chez Tisamène avait de grands vomissements; elle ne pouvait garder la boisson. Des douleurs aux hypochondres et au bas-ventre; point de soif. On pouvait la réchauffer, mais non des extrémités, qui furent froides jusqu'à la fin. Il y eut une agitation continuelle; point de sommeil; les urines en petite quantité. Elle mourut sans que rien pût la soulager.

(*Dixième malade.*) Une des femmes de service de Pantimide eut, dès le premier jour, grosse fièvre avec langue sèche, soif, insomnie, troubles d'entrailles et déjections abondantes de matières crues, claires. — Le quatrième, délire. — Le septième, elle mourut. Le ventre alla durant toute la maladie. Les selles étaient fréquentes. Les matières claires crues; les urines en petite quantité. La fièvre était une fièvre ardente.

(*Onzième malade.*) Une autre fut prise d'une forte fièvre à la suite de fausses couches au terme de sept mois. Dès le commencement, elle tomba dans un assoupissement comateux, qui fut suivi d'insomnie avec douleur aux lombes et mal de tête. —Le second jour, troubles d'entrailles, avec quelques déjections d'abord claires. — Le troisième, les déjections augmentèrent, et devinrent de plus mauvaise nature. Point de sommeil dans la nuit. — Le quatrième, délire, frayeurs, tristesse, convulsions à l'œil droit; sueurs autour de la tête, un peu froides; point de soif; insomnie. Les selles ne cessèrent de fatiguer jusqu'à la fin. Les urines étaient en petite quantité, claires, brunes; les extrémités froides, livides. — Le sixième, de même. — Le septième, elle mourut de la frénésie.

(*Douzième malade.*) La femme logée place des Menteurs, après avoir accouché d'un garçon, à ses premières couches, fut prise d'une fièvre violente; elle fut altérée dès le commencement. Elle se plaignait des maux de cœur. Sa langue était sèche. Il y avait des troubles dans les entrailles, avec des déjections d'un

Æger undecimus.

Alteram ex abortivo fetu circiter quintum mensem, ignis, hoc est febris vehementissima, prehendit. Per exordia vero sopore, rursusque insomnia, detinebatur, cum lumborum dolore, et capitis gravitate. Secundo die alvus turbata est, primumque pauca, tenuia, et sincera dejecit. Tertio plura et pejora, nocte nihil dormivit ægra. Quarto mens emota fuit, metus atque animi ægritudo inerat, dexter oculus perversus est, sudor paucus, et frigidus, circa caput dimanavit, extremitates frigidæ. Quinto exasperata sunt omnia, multum deliravit ægra, confestimque rursus ad intelligentiam rediit, siticulosa erat, insomnis. Alvus per totum morbum multis et intempestivis fluxit. Urinæ paucæ, tenues, nigrescentes erant, extrema frigida, sublivida. Sexto eadem perseverarunt. Septimo phrenitide extincta est.

Æger duodecimus.

Quæ in Mendacium foro decumbebat, tum primum laboriose masculum enixa, igne, hoc est febre vehementissima, correpta est. Statim per exordia sitibunda, ex stomachi fastidio, et oris ventriculi dolore, laborabat, lingua resiccata erat, alvus tenuibus, paucis, perturbata fuit, neque ægra somnum cepit. Postridie, novo aliquantulum suborto rigore, febris acuta prehendit, modicus circa caput sudor frigidus dimanavit. Tertio non sine dolore ab alvo cruda, tenuia, multa demissa sunt. Quarto novus obortus est rigor, exasperata sunt omnia, pervigil ægra fuit. Quinto moleste habuit. Sexto eadem perseverarunt. Ex alvo vero liquida multa secessere. Septimo, novo suborto rigore, febris acuta corripuit, sitis multa aderat, et incontinens corporis jactatio. Ad vesperam frigidus toto corpore diffusus est sudor, perfrixit ægra, extremorum frigus, quæ nec jam ad calorem revocari poterant. Iterumque sub noctem oborto rigore, extrema non recalescebant, neque ægra dormivit, aliquantulum deliravit, confestimque rursus ad intelligentiam rediit. Octavo circa meridiem recaluit, sitivit, sopore oppressa fuit, nauseabunda. Biliosa, pauca, non nihil flava vomitione refudit, nox inquies, non dormivit ægra, multum confertas urinas reddidit, idque non sentiens. Nono remissa sunt omnia, sopore detenta est, ad occasum suborto aliquantulum rigore, pauca, biliosa, vomuit. Decimo rigor, febrilis insultus, nepeu de matières claires. Point de sommeil. — Le second jour, petit froid et redoublement de fièvre. Un peu de sueur froide autour de la tête. — Le troisième, beaucoup de déjections crues, claires, avec douleur. — Le quatrième, frisson, et rehaussement en tout; insomnie. — Le cinquième, mal. — Le sixième, de même, beaucoup de selles liquides. — Le septième, frissons et rehaussement de fièvre, grande soif; agitations vers le soir; sueurs froides de tout le corps; froid; les extrémités froides, qu'on ne pouvait plus réchauffer. Dans la nuit, nouveaux frissons. Les extrémités restèrent froides. Point de sommeil; un peu de délire, suivi bientôt du retour de la connaissance. — Le huitième, vers midi, elle se réchauffa. Soif, état comateux, agitations continuelles, vomissement de matières bilieuses, en petite quantité, jaunâtres; nuit inquiète, point de sommeil. La malade pissa abondamment, sans le sentir. — Le neuvième, tout s'apaisait. L'état était comateux. Il y eut un petit frisson, et vomissement d'un peu de bile. — Le dixième, froid et rehaussement de fièvre, pas un moment de sommeil. Le matin, beaucoup d'urines qui déposaient. Les extrémités se réchauffèrent. — Le onzième, vomissement de matières vertes, bilieuses, des frissons. Bientôt après, les extrémités redevinrent froides. Le soir, des sueurs, du froid, vomissement copieux. La nuit fut très-laborieuse. — Le douzième, vomissement copieux de matières noires, de mauvaise odeur; un hoquet fréquent, de la soif fatigante. Le treizième, vomissement copieux de matières de mauvaise odeur; froid vers midi; perte de la parole. — Le quatorzième, le sang coula par le nez. La malade mourut. Elle eut constamment la diarrhée et des froids. Elle était âgée d'environ dix-sept ans.

SECTION III. — CONSTITUTION PESTILENTIELLE.

On croit communément que c'est à cette constitution qu'appartient la cruelle maladie décrite par Thucydide, d'une manière si frappante: quoique celà soit vraisemblable, à raison de l'époque fixe de la peste dont parle l'historien, et du temps où vivait Hippocrate, je n'en vois pas de preuve bien certaine. L'éclaircissement de cette question est indifférent pour la pratique de notre art.

1. (*État de l'atmosphère.*) L'année fut pluvieuse et chaude; les vents en général soufflèrent peu. Il y avait précédemment

que quidquam ægra quievit. Mane urinam multam, in qua nulla subsidentia inerant, reddidit, extrema recaluerunt. Undecimo vomuit virulenta, biliosa, non ita multo post rigore correpta est, rursusque extrema frigescebant. Sub occasum sudor, rigor, vomuit ægra multum, noctem moleste tulit. Duodecimo multa, nigra, fœtida vomuit, singultus multus adfuit, et sitis molesta. Decimo tertio rigore correpta, nigra, graveolentia, multa vomitu effudit. Circa meridiem vero voce defecta est. Decimo quarto sanguis per nares effluxit, defuncta est. Huic per totum morbum alvus lubrica, et horroris sensus adfuit. Ætas erat annorum fere septendecim.

Caput II. — Status pestilens.

Annus austrinus, imbribus abundans, atque in totum a ventis tranquillus fuit. Quum autem paulo superioribus anni temporibus justo majores siccitates viguissent, sub Arcturum, spirantibus austris, multum pluit. Autumnus obscurus, nebulosus, cum aquarum abundantia, hiems austrina, humida et levis. Longo vero post solis conversionem intervallo, juxta æquinoctium, extremæ hiemis frigora adfuerunt, jamque sub æquinoctium ipsum aquilonares venti, cum nivibus, non ita diu spiravere. Ver rursus austrinum, a flatibus quietum, aquæ multæ, et continentes ad canem usque. Æstas serena, calida, æstus præfocantes magni. Anniversarii venti (etesias vocant), pauci disjunctim spiravere. Sub Arcturum, rursus spirantibus aquilonibus, aquæ multæ.

Exsistente igitur anno austrino, humido, et leni, hieme quidem salubriter agebant, præter tabidos, de quibus mox scribetur.

Ante ver autem, una cum frigoribus consecutis, ignes sacri plurimi, partim quidem aliqua de causa, partim quidem sine ea, contingebant, atque hi maligni quidem multos sustulerunt. Multi ex faucibus laborabant, voces vitiatæ erant, febres ardentes, una cum phrenitide, serpentia oris ulcera, pudendorum tubercula, lippitudines, carbunculi. Alvi perturbatæ, cibos ægri aversabantur, et hi quidem partim siticulosi, partim sine siti erant. Urinæ turbulentæ, multæ, malæ, reddebantur. Sopore ut plurimum ægri detinebantur, rursusque pervigiles. Morborum solutiones prorsus nullæ, partimque difficiles, aquæ inter cutem, tabidi eu des sécheresses; mais vers le coucher d'Arcturus, *à la fin de l'été et au commencement de l'automne*, les pluies furent très-abondantes, avec les vents du midi.

2. Durant l'automne, le ciel fut sombre, chargé de nuages; il donna beaucoup d'eau.

3. L'hiver fut pluvieux, chaud. Les froids vinrent tard, long-temps après le solstice du capricorne, vers l'équinoxe; alors parurent les vents du nord-est, et des neiges qui ne durèrent guère.

4. Le printemps fut pareillement chaud, et sans vents; les pluies coulèrent en abondance jusque vers la canicule.

5. L'été fut serein, chaud: on étouffait. Les vents étésiens soufflèrent peu, par intervalles.

6. A l'entrée de l'automne, vers le coucher d'Arcturus, les pluies recommencèrent de nouveau.

7. (*Maladies qui régnèrent.*) L'année ayant donc été chaude, humide et douce, les santés allèrent bien durant l'hiver. J'en excepte des phthisiques, dont je parlerai ensuite.

8. Avant le printemps, lorsque les froids arrivèrent, il y eut beaucoup d'érysipèles. Les uns paraissaient produits par quelques causes; les autres venaient sans cause; ils tuèrent beaucoup de monde. Bien des gens avaient des maux de gorge. Les sons de la voix changeaient. Il y eut des fièvres ardentes, avec des frénésies, des aphthes à la bouche, des tumeurs aux parties naturelles, des ophthalmies, des anthrax, des troubles d'entrailles, un dégoût extrême; quelquefois de l'altération, d'autres fois point; les urines troubles, abondantes, de mauvaise qualité. Il y eut bien des assoupissements comateux, souvent suivis d'insomnies, bien des matières crues, des crises difficiles, des hydropisies, des phthisies en quantité. Tels furent les maux épidémiques. Certains malades en avaient plusieurs à la fois; beaucoup en moururent. On était malade de la manière suivante.

9. (*Description des érysipèles pestilentiels.*) On avait des érysipèles pour le moindre sujet; un petit mal s'étendait bientôt à tout le corps; il se portait surtout à la tête chez les sexagénaires, pour peu qu'on le négligeât; chez ceux mêmes qu'on soignait, il se faisait de grandes inflammations.

10. L'érysipèle croissait et s'étendait partout. Souvent il se formait des dépôts qui mettaient en suppuration les muscles et les ligaments avec des chutes d'os. L'humeur qui s'y ramassait ne ressemblait point à du pus, mais à une matière putride, la fluxion étant abon-

multi. Atque hi quidem morbi populariter vulgabantur. Ex enumeratorum autem generum unoquoque laborabant multi et moriebantur plurimi, eorumque singulis hunc in modum accidit. Multis certe ignis sacri occasio, ex contemnendis, valdeque parvis ulcusculis, toto corpore oblata est, præcipue vero sexagenariis circum caput, vel si quid paululum negligeretur. Nonnullis autem, etiam inter curationes ipsas, magnæ inflammationes contingebant, multusque ignis sacer celeriter ubique populabatur. Horum igitur plurimis abscessus ad suppurationes vertebant, carniumque, et ossium, ac nervorum, ex decidentia, mutilationes magnæ fiebant. Neque vero contracta fluxio puri erat affinis, sed aliud quoddam putredinis, et fluxionis multæ, ac variæ genus. Quibus itaque circa caput hujusmodi aliquid contigit, totius capitis, et menti glabrationes, ossiumque denudationes, et prolapsus acciderunt, multæque fluxiones fiebant, istaque partim in febribus, partim sine his aderant. Atque hæc terrorem potius, quam periculum denuntiabant. Quibus namque talium maturatione res ad suppurationem devenit, eorum plerique superstites evadebant. At vero quos inflammatio quidem, sacerque ignis, reliquerat, nullumque hujusmodi abscessum creaverat, ii frequentes periere.

Similiter quoque, et quacunque corporis parte oberrarunt, ista contigerunt. Multis siquidem brachium ac cubitus totus defluebant. Nonnullis vero ista latera male vexabant, aut anteriorum, aut posteriorum aliquid. Est, ubi etiam femur integrum, aut tibia, aut pes totus denudabantur. Horum autem omnium gravissime urgebant, quæ circum pubem, pudendaque contingebant. Atque ea quidem fuit eorum, quæ cum ulcere aut occasione aliqua externa contigerunt, conditio. Multis autem, una cum febribus ipsis, aut ante febrem, atque etiam post febres ipsas, inciderunt. Illud vero ipsis inerat, ut quæcunque per suppurationem abscederent, si vel insignis aliqua alvi perturbatio, aut probarum urinarum transmissio exstitisset, per ea ipsa solutio procederet; sin quibusdam nihil horum contigisset, temereque, et sine ulla solutionis significatione, evanescerent, ea mortem inferebant. Longe igitur plurimos sacer ignis vere appetivit, qui et per æstatem, et sub autumnum consequebatur. Magna vero perturbatio quibusdam inerat, et ad fauces tubercula, linguæque inflammationes, et quæ secundum dentes dante, de consistance et de couleurs diverses. Ceux donc en qui il s'en portait une partie a la tête perdaient les cheveux en entier et le poil de la barbe. Les os étaient mis à nu; ils se détachaient même avec un écoulement copieux d'humeurs. Cela arrivait sans fièvre et avec fièvre. Mais ces maux étaient plus effrayants que funestes. La plupart de ceux en qui il se forma des suppurations avec coction réchappèrent. Il en périt plusieurs de ceux en qui l'érysipèle et l'inflammation disparaissaient sans faire quelque dépôt; les mêmes choses arrivaient à ceux chez qui l'humeur se portait ailleurs qu'à la tête. Il y eut donc des bras, des avant-bras, qui furent presque entièrement dévorés. Il en fut de même au tronc, aux talons, aux côtés, et devant et derrière. Il y eut des fémurs mis à nu, des os des jambes et des pieds entièrement décharnés. Le pire était quand l'humeur attaquait les parties de la génération. Voilà pour les plaies dont la cause externe était manifeste. Il arrivait aussi des plaies à raison des fièvres, durant la fièvre, avant et après. Et les fièvres furent mortelles pour tous ceux en qui elles finissaient sans laisser de signe, sans faire quelque dépôt, ou sans exciter de troubles dans les entrailles, avec des évacuations louables, ou un écoulement d'urines, avec un sédiment de matières cuites. Les érysipèles furent beaucoup plus généraux le printemps. Ils se prorogèrent cependant durant l'été et l'automne.

11. (*Les maux de gorge.*) Les tumeurs du gosier, les inflammations à la langue et les abcès aux mâchoires, causèrent aussi bien des embarras chez quelques malades.

12. (*Les enrouemens.*) Les changements dans la voix présentèrent des symptômes divers; et ils furent souvent des signes remarquables, en ce qu'elle s'altérait et devenait rude chez ceux qui commençaient de tomber dans la phthisie et chez ceux qui étaient menacés, ou de fièvre ardente, ou de frénésie.

13. (*Les fièvres ardentes.*) Les fièvres ardentes commencèrent avant le printemps. Les frénésies de même, après les froids. Ces maladies étaient à cette époque fort générales, très-violentes, et souvent mortelles. Voici le caractère de ces fièvres ardentes. On commençait de tomber dans un espèce d'assoupissement, avec des anxiétés et des frissons. Il se déclarait une fièvre violente, sans beaucoup de soif, sans délire. On rendait quelques gouttes de sang par le nez. Les redoublements venaient communément aux jours pairs. Dans le redoublement, on perdait la mémoire, l'usage des mem-

abscederent. Multisque vocis vitiatæ, et præpeditæ, facta est significatio, potissime quidem his, qui tabescere cœpissent, atque etiam febre detentis, et phreniticis.

Cœperunt itaque febres ardentes, et phrenitides ante ver, post ea, quæ præcesserunt, frigora, plurimique tunc diu ægrotarunt, gravibusque, et lethalibus casibus conflictati sunt. Erat autem febrium ardentium, quæ obvenerant, constitutio hujusmodi. Per initia sopore detinebantur, cum stomachi fastidio, et horroris sensu, febris acuta, neque magnopere ægri sitiebant, aut delirabant. Ex naribus paucus stillavit sanguis. Plurimos accessiones diebus paribus invadebant. Atque sub ipsas accessiones oblivio, membrorum exsolutio, et vocis defectio contingebant. His quidem pedes summi, et manus, frigidiores evadebant, multoque maxime circa accessiones, deinde vero lente, nec probe ii recalescebant, rursusque ad intelligentiam redibant, et loquebantur. Eos autem aut perpetuus sopor, non somnolentus, detinebat, aut vigiliæ cum laboribus. Horum plerisque alvus recrementis crudis, tenuibus, multis turbabatur. Urinæ multæ, tenues, neque judicatorii, neque boni quidquam habebant. Neque aliud quidquam in ita affectis decernebat, neque enim rite sanguis e naribus profluebat, neque aliud quidquam eorum, quæ abscedere nata sunt, judicatione tentabatur, moriebaturque unusquisque, uti sors ferebat, vago et incerto ordine, plerumque circa judicationes, quidam vero longius producti cum vocis defectione, nonnulli etiam cum sudoribus. Quæ quidem his, qui perniciose haberent, contingebant. Quin et similia phreniticis fiebant. Atque hi omnino sine siti erant. Neque phreniticorum quispiam vehementer insanivit, sicut in cæteris usu venire solet, sed ex mala alia quadam, et languida in somnum degravatione graviter peribant.

Aliæ insuper etiam febres viguerunt, de quibus mox scribetur. Multis os serpentibus ulceribus affectum, ulcerosumve fuit, fluxiones ad pudenda multæ, exulcerationes, tubercula intus et extra, circum inguina. Lippitudines humentes, longæ, diuturnæ, non sine doloribus, palpebris, foris et intus, adnascerbantur quædam, quæ multorum aciem perderent, *ficos* nominant. Enascebantur vero cum aliis in ulceribus multa, tum in pudendis.

Carbunculi æstate multi atque alia, bres, la parole. Les extrémités étaient toujours froides, surtout durant les redoublements. Elles se réchauffaient ensuite, mais jamais bien. La connaissance revenait, et les malades parlaient ; ils étaient continuellement dans un état ou comateux sans bon sommeil, ou bien dans l'insomnie avec agitation. La plupart avaient des troubles d'entrailles, avec des déjections de matières crues, claires, abondantes, beaucoup d'urines claires qui ne presentaient rien de critique, ni d'utile. Il ne se faisait dans cet état aucune crise ; point d'hémorrhagie, ni de dépôt favorable. Ils mouraient, les uns d'une manière, d'autres d'une autre, avec divers symptômes. Au temps du jugement, ils perdaient communément la parole, et se répandaient en sueurs. Voilà ce qui se passait ordinairement, quand ils devaient périr.

14. (*Les frénésies.*) Les frénésies amenaient des symptômes à peu près semblables. Les malades n'étaient pas fort altérés ; ils n'avaient point de délire violent, comme dans les autres frénésies. Ils périssaient dans une sorte d'assoupissement funeste.

15. (*Les aphthes.*) Il y avait aussi d'autres espèces de fièvres, dont je parlerai incessamment. Bien des personnes eurent à la bouche des aphthes qui s'ulcéraient.

16. (*Les tumeurs aux parties naturelles.*) Il y eut quantité de fluxions sur les parties naturelles avec des plaies, des tumeurs aux aines, les unes internes, d'autres externes.

17. (*Les ophthalmies.*) Les ophthalmies étaient humides, obstinées, de longue durée; elles causaient beaucoup de tourments, elles attaquaient les paupières, tant au dehors qu'au dedans. Il y en avait qui faisaient perdre la vue, qui laissaient des tumeurs qu'on nomme des *fics*.

18. (*Les ulcères et les tumeurs en diverses parties.*) Il se faisait aussi beaucoup d'ulcères ailleurs, notamment aux parties naturelles ; on vit beaucoup d'anthrax durant l'été, et les autres maux que nous désignons par le nom de *pourriture ;* de grandes tumeurs, avec des dartres rongeantes.

19. (*Affections du bas-ventre.*) Quant à ce qui concerne l'état du ventre, il présenta bien des choses terribles. Plusieurs malades tombaient d'abord dans le ténesme, principalement les enfants, et ceux qui n'avaient pas encore atteint l'âge de puberté. La plupart en périssaient. Il y eut bien des lienteries, des dysenteries des plus fâcheuses. Les déjections étaient bilieuses, graisseuses, claires et aqueuses. La maladie de plusieurs consistait principalement en cet état. Ils avaient de

quæ putredinis nomine donantur; pustulæ item magnæ; serpentia ulcera plerisque magna.

Quantum autem ad alvum spectabat, plerisque circa eam multa, et noxia evenere. Primum quidem crebræ, et inanes, egerendi voluntates multis molestæ, inprimis vero pueris, atque iis omnibus, qui pubertatem nondum attigerant, eorumque plurimi peribant. Multi intestinorum levitate vexabantur, quidam difficultate intestinorum, neque hi admodum moleste. Alvus autem biliosa et pinguia, et tenuia, et liquida demittebat, ac multis quidem eo morbus ipse decubuit, tum circa febres, tum in febribus.

Tormina cum doloribus aderant, itemque convolutiones malignæ, multis in corpore existentibus ac suppressis exitus. At neque exeuntia dolores tollebant, multæque corporis partes affectæ erant. Atque ad ea, quæ adhibebantur, non facile habebant. Purgationes nempe plurimos magis offendebant. Eorum vero, qui ita habebant, plerique quidem subito moriebantur, multi etiam diutius perdurabant. Atque, ut semel absolvam, tum qui diuturnis, tum qui acutis tentabantur, morbis, ex ventris vitio omnes fere periere. Omnes namque venter pariter sustulit. Omnes autem, in quos sane incidi, præter præscriptos omnes morbos, quibus vexabantur, cibos equidem aversabantur. Plerique vero, præcipueque hi ipsi, et qui eodem modo affecti erant, sed et ex aliis, qui etiam perniciose haberent. Siticulosi partim quidem erant, partim vero siti vacui. Ex his, quos febres aliaque vexabant, nullus intempestive potum sumsit, sed quoad potionem licebat, eam instituere vivendi rationem, quam velles. Urinæ autem copiosæ prodibant, neque potioni ingestæ respondebant, verum plurimum superabant, multumque etiam vitiosæ erant urinæ redditæ. Nam neque crassitudinem, neque concoctionem habebant, neque probe expurgabantur. In multis namque probæ per vesicam expurgationes bono sunt. Plurimis vero colliquationem perturbationemque, et dolores, et moram, et judicationis cessationem portendebant. Sopore autem detinebantur, inprimis quidem phrenitici, et qui febre ardente laborabant, quin etiam cæteris in omnibus maximis morbis, quod cum febre contingebant. Omnino vero plerosque aut gravis sopor comitabatur, aut tenues et parvi somni.

Multa alia præterea passim vulgata sunt febrium genera, tertianæ, quartanæ, la fièvre, ou ils n'en avaient point. Mais ils étaient tourmentés de douleurs d'entrailles et de tranchées. Quelquefois ils rendaient beaucoup de matières, d'autres fois rien. Ce qui sortait ne les soulageait point, L'humeur n'obéissait pas aux remèdes; les purgations mettaient souvent dans un état pire. Les choses étant ainsi, plusieurs malades périssaient misérablement. D'autres languissaient long-temps. Pour conclure enfin, parmi ceux qui furent long-temps malades, et parmi ceux qui le furent peu de temps, il en mourut beaucoup des maux d'entrailles. On pourrait dire que ce fut ce mal qui les emporta tous. Des malades que je vis, il n'y en eut pas un qui, outre les divers symptômes dont j'ai parlé, n'eût aussi un dégoût extrême. Quoiqu'il fût encore plus marqué chez ceux qui périssaient avec des signes de mal aux entrailles, il l'était chez les autres aussi. Quant à la soif, il y en avait d'altérés, d'autres ne l'étaient point. Nul ne l'était beaucoup; ils se laissaient conduire pour la boisson comme on voulait.

20. (*État des urines.*) Les urines coulaient en quantité beaucoup plus abondantes que la boisson. Mais elles étaient d'un fort mauvais caractère. On n'y voyait rien d'épais. Point de signes de coction, pas plus que dans les selles. Or, la purgation par les urines est ordinairement de la plus grande utilité. Elles donnaient au contraire, chez la plupart, des signes de colliquation, de trouble, de travail et de crudité.

21. (*État de la tête.*) Les frénétiques et les fiévreux de fièvre ardente étaient la plupart dans l'assoupissement. L'état comateux régnait chez tous ceux qui se trouvaient atteints de quelque grand mal avec fièvre; en général ils étaient presque tous dans un coma profond. S'il y avait quelque bon sommeil, il était court et rare.

22. (*Plusieurs espèces de fièvres régnèrent dans cette constitution pestilentielle.*) Il y eut encore beaucoup d'autres espèces de fièvres épidémiques : de tierces, de quartes, de quotidiennes nocturnes, de continues, de chroniques, d'erratiques, d'asodes (1); de fièvres sans caractère marqué. Toutes ces fièvres étaient avec des troubles. Il y avait des mouvements dans les entrailles, des frissons, des sueurs non critiques. Les urines étaient comme je les ai déjà décrites. Les maux

(1) La fièvre asode se trouve décrite dans le Traité du régime des maladies aiguës, numéro 37, tome. 1, page 219 et suiv.

nocturnæ, assiduæ, diuturnæ, incertæ et vagæ, implacidæ, inconstantes. Atque hæ omnes non sine multa perturbatione contingebant. Plerisque etenim alvus cum horroris sensu turbabatur, sudores nihil decernebant, urinæque, quales supra descripsimus. Eorum vero plerisque hæc erant diuturna. Neque enim decernebant, quæ iis ipsis abscedebant, quod cæteris usu venire solet. Omnino quidem omnibus difficiles erant judicationes, aut nullæ, aut diuturnæ, his vero quam maxime. Atque horum pauci circa octogesimum diem judicatione absolvebantur, magna autem ex parte iis temere defecerunt. Horum etiam pauci ex aqua inter cutem moriebantur, erecti et stantes. Plerosque vero etiam præter alios morbos tumores agitabant, ac præ cæteris tabidos.

Maxime autem, et gravissime, afflixit tabes, plurimosque interemit. Nempe cum multis ad hiemem cœpisset, hi magna ex parte decubuerunt, partim vero, erecti, et stantes, pertulerunt, Ineunte autem vere, eorum qui decubuerant plerique perierunt, reliquorum vero nullum tusses reliquerunt, verum æstate remiserunt.

At sub autumnum omnes decubuerunt, multique interierunt, eorum vero plerique diu traxerunt. Horum itaque plurimi ex his derepente pessime affligi cœperunt, crebri erant horrores, plerumque febres assiduæ, acutæ, sudores etiam intempestivi, multi, continenter frigidi, refrigeratio multa, vixque ægri recalescebant. Alvi variis modis subsistentes, rursusque illico lubricæ, atque eorum, quæ pulmones offendebant, per inferna transmissio. Urinarum illaudatarum abundantia, corporis extenuationes malæ. Tusses autem omnino quidem multæ aderant, multaque recta, et liquida educebant, neque vero admodum laboriose. Quod si etiam quadantenus laborarent, rursus tamen valde placide, et molliter, omnibus ex pulmone purgatio procedebat, fauces non admodum mordebantur, neque salsugines quidquam infestabant. Viscida nihilominus, et alba, liquidaque et spumosa multa ex capite descendebant. Longe vero maximum malum tum hos, tum etiam cæteros comitabatur, ciborum fastidium, uti paulo ante scriptum est. Nam neque ad potionem neque ad cibum ægri alacriter habebant, sed valde siti vacui degebant. Corporis gravitas inerat, et sopore ægri detinebantur. Ac fere omnes tumoribus corripiebantur, et in aquam inter cutem devenaient longs. Les dépôts ne terminaient pas la maladie, comme il arrive d'ordinaire.

23. (*Observations sur les crises de cette constitution.*) Les crises étaient difficiles; souvent il n'y en avait point, et les maladies devenaient chroniques, surtout chez ceux qui n'avaient point de crise. Chez quelques-uns, mais en petit nombre, elle n'arriva que le quatre-vingtième jour. Chez la plupart, la maladie se terminait à l'aventure, sans qu'on pût dire comment.

24. (*Terminaisons en hydropisie.*) Certains malades, mais peu, moururent hydropiques, sans garder le lit. Les œdèmes se joignaient souvent à d'autres maladies; ils étaient communs chez les phthisiques.

25. (*Caractère de la phthisie dans cette constitution.*) La phthisie surtout fut funeste; elle enleva un grand nombre de malades. Plusieurs commençaient d'en être atteints dans l'hiver. Les uns s'alitaient; les autres marchaient. Les premiers moururent, la plupart avant le printemps; les autres furent tous généralement tourmentés d'une toux qui finissait vers l'été; mais à l'automne, ils s'alitèrent, sans en excepter un, et il en mourut la plus grande partie; les autres traînèrent long-temps. Chez la plupart, le mal commençait d'une manière violente; ils avaient de grands frissons, et souvent une fièvre continue, aiguë, avec des sueurs importunes et inutiles. Les froids revenaient souvent durant toute la maladie; ils étaient considérables. Le malade ne pouvait se réchauffer. Le ventre se bouchait souvent; puis il se lâchait, l'humeur se portant du poumon vers le bas. Les urines coulaient abondamment, sans utilité; elles étaient colliquatives. La toux était presque continuelle durant tout le temps, et amenait assez facilement beaucoup de crachats, mêlés de matières cuites et de pituite. Ceux qui étaient même bien malades, crachaient sans grand travail. On ne ressentait rien de fort piquant à la gorge ni de salé, rien qui fatiguât le gosier. Il découlait de la tête beaucoup d'une humeur visqueuse, blanche, aqueuse, écumeuse; un des plus grands maux qui les affligeait cruellement était le dégoût dont j'ai ci-devant parlé. La boisson ne leur faisait aucun plaisir; ils n'avaient point soif. Ils sentaient le corps pesant, et avaient une tendance à l'assoupissement comateux. La plupart s'œdématiaient; ils finissaient par l'hydropisie; aux approches de la mort, ils tombaient dans des frissons et dans le délire.

26. (*Quelles furent les personnes plus attaquées de telle ou telle maladie régnante*

evadebant. Horrore concutiebantur, et sub mortem delirabant.

Erat autem tabidorum species ex iis, qui glabri erant, subalbidi, lentis colorem referentes, subrubri, cæsiis oculis, pituita alba redundantes, et quibus scoptula operta alarum instar a tergo exstabant, atque prominebant, mulieresque eodem modo se habebant, itidem, et qui ad atram bilem generandam essent idonei, et subsanguinei. Atque hos febres ardentes, et phrenitides, et intestinorum difficultates tentabant. Juvenes crebræ et inanes egerendi cupiditates, pituitosos longa alvi profluvia, acria et pinguia ventris recrementa biliosos vexabant.

Omnibus autem, quos paulo supra descripsimus, ver quidem erat molestissimum, plurimosque sustulit, æstas vero placidissima, minimeque multi perierunt. Per autumnum rursus et sub vergilias, multi interierunt, quartana febre detenti.

Mihi porro videtur æstas illa merito multum profuisse. Æstivos namque morbos succedens bruma solvit, et brumales adveniens æstas dimovet. Quanquam quæ tunc fuit æstas, ex sese non satis suæ naturæ constabat, verum derepente calida, austrina, et a ventis silens fuit, nihilominus tamen ad aliam temporis conditionem mutata profuit.

Per vero magni in arte æstimo, posse de iis, quæ scripsimus, cogitationem recte suscipere. Eorum namque usum, qui calluerit, is mihi non magnopere videtur in arte aberrare posse. Exacte autem tenere oportet propriam cujusque temporum anni conditionem, et statum, morbumque ipsum, et quidnam commune sit constitutioni cum morbo, quidnam et mali constitutio, aut morbus, inter se commune habeant, et quisnam morbus diuturnus sit, et exitium afferat, aut quisnam diuturnus, et ex quo ægri evadant, et quisnam præceps et exitialis, aut quisnam præceps et salutaris. Atque ex his ipsis tum judicatoriorum dierum series observanda est, tum etiam prædicendi facultas suppetit. Ac in his exercitato proclive est, instituendæ victus rationis tempus, et modum cognoscere, et quibusnam ea præscribenda sit.

Caput III. — Ægroti sexdecim.

Æger primus.

Parius quidam in Thaso, qui supra Dianæ fanum decumbebat, febre acuta correptus est, statim quidem assidua, ardens, *dans cette constitution.*) La phthisie attaquait les hommes peu velus, dont la peau était d'un blanc tirant sur le rouge comme les pois chiches, qui avaient les yeux bleus, les omoplates relevées en aile; ceux qui abondaient en pituite. Elle attaquait aussi les femmes de ce tempérament. Les mélancoliques et les gens d'un tempérament sanguin étaient atteints de la fièvre ardente, de la frénésie et de la dysenterie; les jeunes gens, du ténesme; les tempéraments flegmatiques, de diarrhées chroniques. Ceux dont la bile était âcre avaient les déjections brûlantes, graisseuses.

27. (*Saisons dans lesquelles les maladies de cette constitution furent plus ou moins funestes.*) Le printemps fut la saison la plus funeste à tous, celle où il mourut le plus de malades. L'été fut la moins cruelle : durant son règne, il en périt très-peu. Dans l'automne, et vers le coucher des Pléiades, il mourut un grand nombre de ceux qui avaient la fièvre quarte. Or je trouve que l'été devait en effet être d'un grand avantage contre cette espèce de constitution. Comme les approches de l'hiver dissipent communément les maladies d'été, l'arrivée de l'été met en fuite celles d'hiver. Quoique l'été ne fût point d'abord suivant sa nature ordinaire, qu'il devint subitement fort chaud, suffoquant, et qu'il ne fût point rafraîchi par les vents, il devait cependant être utile, par le grand changement qu'il produisit dans l'atmosphère.

28. (*Conclusion.*) Je regarde comme un point important dans notre art de méditer sur tout ce que je viens d'écrire. Quiconque saurait bien en user me paraît pouvoir se mettre à l'abri de beaucoup de fautes. Il faut réfléchir sur les constitutions diverses des saisons et des maladies, sur ce que celles-ci ont de commun avec celles-là, et voir en quoi celles-là sont bonnes contre celles-ci; comment elles les détruisent, ou les fortifient, les rendant longues ou mortelles. Étudier à quoi tient la violence du mal, la mort qu'il donne, les retours qu'il fait, afin de pouvoir y reconnaître l'ordre des crises, et les prédire. La science s'en puise dans l'étude dont je parle. Celui qui la possède connaît quels sont les malades qu'il peut soigner avec succès, quand et comment il doit *les diriger.*

SEIZE MALADES.

(*Premier malade.*) A Thase, le fils de Parion, logé après le temple de Diane,

dente, siticulosa. Per exordia sopore detinebatur, rursusque vigiliis vexabatur. Alvus inter initia turbulenta, urinæ albæ. Die sexto æger oleosam urinam reddidit, deliravit. Septimo exacerbata sunt omnia, æger non dormivit. Quin et urinæ similes, et mens perturbata. Ex alvo vero biliosa, et pinguia prodiere. Octavo deinceps æger parum ex naribus stillavit, vomitione refusa sunt virulenta, pauca, aliquantulum ille quievit. Nono eadem perseveravere. Decimo cuncta remiserunt. Undecimo sudor, sed non toto corpore, dimanavit. Corporis quidem summa perfrixerunt, sed mox æger recaluit. Duodecimo graviter febricitavit, alvi recrementa biliosa, tenuia, copiosa. In urinis suspensum quid in medio innatans inerat, deliravit æger. Decimo septimo permoleste habuit; nam neque somni aderant, neque tamen febris intendebatur. Vigesimo sudor undique profluxit, pervigil æger fuit, dejectiones biliosæ, cibum æger aversabatur, sopore detentus est. Vigesimo quarto recidiva contigit. Trigesimo quarto æger a febre immunis fuit, alvus non substitit, moxque æger recaluit, Quadragesimo sine febre, alvus non diù substitit, cibum æger aversabatur rursus, aliquantulum febricitavit, idque perpetuo inordinate, partim quidem a febre liber, partim vero non. Nam si quando intermitteret, allevaretque, statim repetebat. Cibariis etiam multis vilibus et vitiosis æger utebatur. Circa recidivas somni mali, æger deliravit. Urinas tunc reddebat crassas quidem, verum turbulentas et pravas. Ex alvo coacta, moxque diffluentia demittebantur. Febriculæ assiduæ aderant, dejectiones multæ tenues. Centesimo et vigesimo die æger defunctus est. Huic alvus ab initio continenter biliosis, liquidis, multis diffluebat, aut si consisteret, fervida et cruda dejiciebat. Urinæ per totum morbum malæ. Sopore fere æger detinebatur, nec sine doloribus, eratque insomnis, cibos aversabatur, assidueque febris ardens vexabat.

Æger secundus.

Quæ in Thaso ad frigidam decumbebat, ubi filiam enixa est, nec purgationes irent, eam tertio die febris acuta cum horroris sensu corripuit. Ex longo tamen ante partum intervallo ex febre decumbebat, cibumque fastidiebat. Post rigorem autem febres fuerunt assiduæ, acutæ cum horrore. Octavo, proximisque diebus, multum ægra deliravit, statim fut pris d'une fièvre aiguë. Elle était d'abord continue, ardente, avec soif. Il fut, dès le commencement, dans l'état comateux, auquel succéda l'insomnie. Durant les premiers jours, il y avait des troubles d'entrailles; les urines étaient blanches. — Le sixième jour, ses urines ressemblaient à de l'huile, et il tomba dans le délire. — Le septième, tout augmentait. Point de sommeil. Les urines persistaient les mêmes, le délire pareillment. Le ventre rendit des matières bilieuses, grasses. — Le huitième, quelques gouttes de sang par le nez, vomissement de matières verdâtres, un peu de sommeil. — Le neuvième de même. — Le dixième, tout s'amendait. — Le onzième, sueurs partielles. Le malade eut des froids, mais il fut bientôt réchauffé. — Le douzième, fièvre violente, selles bilieuses de matières claires en quantité. Les urines faisaient le nuage. Délire. — Le dix-septième, mal; point de sommeil. Cependant la fièvre n'augmentait pas. — Le vingtième, sueurs générales, insomnies, selles bilieuses, dégoût, assoupissement comateux. — Le vingt-quatrième, le malade rechuta. — Le trente-quatrième, point de fièvre; le ventre ne s'arrêta point; l'état de chaleur revint. — Le quarantième, point de fièvre aussi; le ventre s'arrêta, mais non pour long-temps; le dégoût était grand, la fièvre revint aussi un peu, d'une manière très-vague; tantôt fièvre, tantôt point de fièvre. S'il venait du soulagement et quelque cessation de fièvre, bientôt elle reprenait. Le malade ne voulait que des aliments de fantaisie. Le sommeil était mauvais. Dans les reprises du mal, il y avait du délire; les urines étaient alors épaisses, troubles; elles ne sortaient qu'avec peine; elles se supprimaient, puis revenaient en abondance; il y avait de petites chaleurs continuelles; les selles étaient copieuses, claires. — Le cent-vingtième jour, le malade mourut. Le ventre rendit continuellement, depuis le premier jour, des matières bilieuses, détrempées, en quantité; ou bien, quand elles s'arrêtaient, c'était pour fermenter dans les entrailles, et il en sortait quelques crudités. Ses urines furent toujours mauvaises. L'assoupissement comateux ne discontinua guère; il était remplacé par de l'agitation et de l'insomnie. Le dégoût fut constant, la fièvre presque toujours ardente.

(*Second malade.*) A Thase, une femme qui demeurait au nord tomba, le troisième jour après avoir accouché d'une fille, dans une fièvre violente, ses lochies

que ad intelligentium rediit. Alvus perturbata, multa, tenuia, aquosa, bile permixta demisit; absque siti ægra erat. Undecimo mente constabat, sopore tamen detinebatur, urinas multas, tenues et nigras reddidit, pervigil erat. Vigesimo corporis summa paulum perfrixerunt, moxque calor rediit, non nihil mente mota est, pervigilavit. Alvi dejectiones eædem perseverarunt, urinæ dilutæ, multæ, Vigesimo septimo a febre immunis fuit, alvus substitit. Non longe vero post ad coxendicem dextram vehemens enatus dolor diu tenuit, febres rursus subsecutæ, et urinæ aquosæ. Quadragesimo circa coxendicem dolores allevarunt, sed tusses assiduæ humidæ, multæ, tenuerunt, alvus suppressa est, cibum ægra fastidiebat, urinæ eædem. Febres vero in totum quidem non desinebant, sed errabundas, et incertas habebant accessiones, et partim quidem sic, partim vero non prehendebant. Sexagesimo tusses absque ulla judicationis significatione defecerant. Neque enim ulla sputorum concoctio extitit, neque aliud quidquam eorum, quæ abscedere solent. Maxilla dextra convulsa est, sopore ægra detinebatur, rursus deliravit, statimque ad mentem rediit. Ceterum a cibis averso erat animo, maxilla quidem loco restituta est, alvus autem biliosa pauca transmisit, febris intentior fuit, nec sine horrore, proximisque diebus ægra voce defecta est, rursusque ad intelligentiam rediit, et sermocinata est, octogesimoque expiravit. Urinæ huic perpetuo nigræ, tenues et dilutæ fuerunt, soporque comitabatur, cibos ægra non sumebat, animum despondebat, pervigil, iracunda, implacida, mens atrabile tentabatur.

Æger tertius.

Pythionem in Thaso, qui supra Herculis fanum decumbebat, ex laboribus et lassitudinibus, negligenterque subducta victus ratione, rigor vehemens et febris acuta prehendit. Lingua resiccata erat, siticulosus æger, bile abundans, somnum non cepit. Urinæ nigricantes, sublime quid in medio suspensum habebant, neque subsidebant. Altero sub meridiem die corporis extremorum frigus cepit, precipueque circa manus et caput, sermone et voce æger defectus est, longo intervallo brevem spiritum traxit, revocatus est calor, sitiit æger, noctem quietam duxit, sudor circa caput parum motus est. Tertio die quiete habuit, ad vesn'allant point. Depuis long-temps, elle avait de temps en temps la fièvre, qui l'obligeait de s'aliter, et du dégoût. Dès le premier frisson, la fièvre devint continue, redoublante, avec des frissons. — Le huitième jour et les suivants, grand délire; mais la connaissance revenait bientôt. Troubles d'entrailles, avec beaucoup de selles claires, aqueuses et bilieuses; point de soif. — Le onzième, la connaissance était revenue; mais il y avait de l'assoupissement comateux, beaucoup d'urines claires, noires; point de sommeil. — Le vingtième, quelques frissons, suivis bientôt de la chaleur; un peu de délire; les selles de même; urines aqueuses, en abondance. — Le vingt-septième, point de fièvre; le ventre s'arrêta, mais non pour long-temps; douleurs à la hanche droite fort obstinées; la fièvre revenait par temps; les urines étaient toujours aqueuses. — Le quarantième, la douleur de la hanche s'apaisa; mais il vint une toux fréquente avec crachats; le ventre ne rendait rien; le dégoût était grand; les urines étaient les mêmes; la fièvre ne désemparait point, avec des redoublements erratiques; tantôt il en venait, tantôt il n'en venait point. — Le soixantième, la toux finit sans signes; les crachats n'avaient pas été mûrs, et il ne se montrait aucun signe de coction; la mâchoire se tourna à droite; il y avait assoupissement comateux; le délire revint, et la connaissance lui succéda; la malade refusait de prendre de la nourriture. La convulsion de la mâchoire se dissipa; le ventre rendit un peu de matières bilieuses; la fièvre fut très-forte; il y eut des froids. Les jours suivants, la parole fut perdue; le délire allait et venait; la malade reprenait quelquefois la parole. — Le quatre-vingtième, la malade mourut. Les urines avaient été continuellement abondantes, ou noires, ou aqueuses. L'état comateux, le découragement, l'insomnie, des emportements, témoignaient que la tête était infestée d'atrabile.

(*Troisième malade.*) A Thase, Pythion, logé au-delà d'Héraclium, fut pris d'un grand froid avec fièvre violente, à la suite de peines, de travail, et de mauvais régime. Sa langue était sèche; il était altéré, plein de bile; il ne pouvait dormir. Les urines étaient brunes, faisant des nuages. Il ne sua point. — Le deuxième jour, vers midi, les extrémités se refroidirent, surtout les mains et la tête; il était sans voix, sans parole. La respiration était courte. La chaleur revint enfin, après un long temps. Il y avait de

peram vero, sub solis occasum, aliquantulum perfrixit, perturbatio cum nocte laboriosa, nihil æger dormivit. Ex alvo vero pauca stercora coacta transmissa sunt. Quarto mane æger quievit, sub meridiem autem exasperata sunt omnia, perfrixit, sermone et voce destitutus est, deterius habuit, tandem recaluit. Urinas reddidit nigras, suspensum quiddam in medio innatans habentes, noctu placide habuit, et somnum cepit. Quinto allevari visus est, ceterum in ventre gravitas cum dolore tenuit, sitibundus fuit, nox molesta. Sexto mane quidem placide æger se gessit, sub occasum vero dolores intenderunt, gravius æger habuit. Vesperi autem ex parvo per alvum infuso venter probe reddidit, noctu æger somnum cepit. Septimo die magna corporis æstuatione, et stomachi fastidio conflictabatur, et quadam corporis implacidi-tate tentabatur, oleosam urinam reddidit, noctu turbatio multa, delirabat æger, somnum nullum capiebat. Octavo mane quidem aliquantulum dormivit, confestimque perfrictio cepit, et vocis defectio, spiratio exilis, et imminuta, ad vesperam autem calor rursus rediit, æger deliravit. Jam vero appetente die, paulo levius habuit, alvi recrementa sincera pauca, biliosa. Nono sopore æger detinebatur, æstuatione, et stomachi fastidio tentabatur, cum excitaretur, neque valde sitibundus erat. Sub solis autem occasum æger magna corporis inquiete tenebatur, deliravit, nox prava. Decimo mane vox defecit, frigus multum, febris acuta, magna sudoris copia, defunctus est. Hic diebus paribus gravius habebat.

Æger quartus.

Qui ex phrenitide laborans primo die decubuit, æruginosa, et virulenta, multa, tenuia, vomitione refudit, febris horroris sensu insignis prehendit, sudor copiosus, assiduus, toto corpore dimanavit æger, capitis et cervicis gravitas, non sine dolore. Urinæ tenues, in quibus sublimia quædam in medio suspensa, parva, dispersa inerant, neque subsistebant. Ex alvo stercora affatim prodierunt, multum æger deliravit, nihil dormivit. Postridie mane vox defecit, febris acuta invasit, sudavit æger, non intermisit. Totum corpus palpitationes occuparunt, nocte convulsiones. Tertio die graviora evaserunt omnia. Quarto æger mortuus est.

la soif. La nuit se passa tranquillement : il sua un peu de la tête. — Le troisième jour, le malade fut tranquille. Le soir, vers le coucher du soleil, il eut un peu de froid. La nuit fut fort agitée. Il n'y eut pas un moment de sommeil. Il fut rendu par les selles un peu de matières liées. — Le quatrième, de la tranquillité le matin. Tout redoubla vers midi. Du froid, perte de la voix et de la parole. Tout s'empirait. La chaleur revint à la longue. Les urines étaient noires ; elles faisaient quelques nuages. Dans la nuit, il y eut du sommeil. — Le cinquième, le malade parut soulagé ; il sentait cependant un poids dans le ventre, avec des douleurs ; il était altéré. La nuit fut agitée. — Le sixième, il fut tranquille durant la matinée. Le soir, nouveau travail ; il y eut un redoublement ; le ventre se vida bien au moyen d'un lavement. Il y eut du sommeil dans la nuit. — Le septième, agitation continuelle ; anxiétés ; urines huileuses. Les malaises durèrent toute la nuit. Le délire vint. Pas un moment de sommeil. — Le huitième, un peu de sommeil le matin. Le froid vint bientôt, la perte de la parole s'y joignit. La respiration était courte et précipitée. Le soir, le malade se réchauffa, et il tomba dans le délire. Au jour, il fut un peu mieux. Il y eut de petites selles de bile pure. — Le neuvième, l'état était comateux, avec des agitations par intervalles. Peu de soif. Vers le coucher du soleil, l'état s'empira ; le délire vint. La nuit fut très-fâcheuse. — Le dixième, au matin, il n'y avait point de parole. Grand froid, fièvre violente, beaucoup de sueurs. Le malade mourut. Les redoublements furent constamment aux jours pairs.

(*Quatrième malade.*) Un malade qui avait une frénésie vomit le premier jour, après s'être alité, beaucoup de matières vertes, claires ; la fièvre le prit par froid. Il suait, et il sentait à la tête et au cou un poids avec des douleurs. Ses urines étaient claires ; on y voyait quelques petits nuages éparpillés. Les sueurs s'arrêtèrent, il rendit beaucoup de matières par les selles. Son délire était grand ; il ne ferma point l'œil. — Le deuxième jour, le matin, il avait perdu la parole. Fièvre violente et sueurs. Il n'eut aucun relâche. Il y avait des battements dans tout le corps. La nuit, des convulsions. — Le troisième, tout augmenta. — Le quatrième, il mourut.

(*Cinquième malade.*) A Larisse, un homme chauve se plaignit subitement de

Æger quintus.

Calvum in Larissa, ex femore dextro dolor derepente occupavit, nihilque adhibitis remediis est profectum. Primo die febris acuta, ardens, sensim prehendit, comitabanturque dolores. Postridie femoris quidem dolores remiserunt, febris autem intensa est, implaciditate quadam corporis æger tenebatur, somnum non capiebat, corporis summa frigebant, urinarum copia profluxit, sed nec eæ laudabiles erant. Tertio die femoris quidem dolor cessavit, verum mentis alienatio, perturbatioque adfuit, et multa corporis incontinentia, jactatioque. Quarto sub meridiem celerrime æger periit.

Æger sextus.

Abderæ Periclem febris acuta, continua, cum dolore prehendit, sitis multa, æstuatio, et stomachi fastidium aderat, potum æger continere non valebat. Aliquantulum autem, tum ex liene, tum ex gravitate laborabat. Primo die sanguis multus ex nare sinistra profluxit. Febris tamen intensior erat, urinas æger reddidit multas, turbulentas, albas, quæ nec depositæ subsidebant. Postridie graviora evaserunt omnia. At certe urinæ quidem crassæ erant, verum quæ magis subsiderent, stomachi fastidium, et æstuatio allevata est, æger dormivit. Tertio die febris remissa est, urinæ copiosæ, concoctæ, in quibus multum subsidebat, profluxerunt, noctem quietam æger habuit. Quarto sub meridiem sudor multus, calidus toto corpore dimanavit, a febre judicatione æger est absolutus, nec recidivam passus est. Morbus erat acutus.

Æger septimus.

Abderæ virginem, quæ ad viam Sacram decumbebat, febris ardens prehendit. Sitibunda autem erat, et pervigil, eique tum primum muliebria profluxerunt. Sexto die vehemens stomachi fastidium adfuit, rubor, horror, cum molesta corporis jactatione. Septimo eadem perseveraverunt. Urinæ tenues quidem, verum probati coloris erant, alvus commode habebat. Octavo surditas, febris acuta cepit, insomnis, æstuabunda, cum horroris sensu, mentis ægra erat compos, urinæ eædem. Nono ac proximis diebus, eadem perseverarunt, atque adeo permansit surditas. Decimo quarto mentis perturbatio, febris remissio. Decimo douleurs à la cuisse droite. Nul remède ne le soulageait. — Le premier jour, fièvre ardente, fort aiguë, qui ne diminuait point, ni les douleurs non plus. — Le deuxième, les douleurs de la cuisse diminuèrent. La fièvre se soutenait. Le malade était fort agité. Point de sommeil. Les extrémités étaient froides. Abondance d'urines, non utiles. — Le troisième, les douleurs de la cuisse cessèrent; mais le délire vint, avec beaucoup de malaise et d'agitation. — Le quatrième jour, le malade mourut dans un redoublement violent.

(*Sixième malade.*) A Abdère, Périclès tomba malade de fièvre aiguë continue avec des douleurs; beaucoup de soif; des anxiétés. Il ne pouvait garder la boisson. Il sentait des douleurs à la rate, et des pesanteurs à la tête. — Le premier jour, il eut une hémorrhagie par la narine gauche. La fièvre était cependant très-forte; il rendit beaucoup d'urines troubles, blanches, qui ne déposaient point. — Le deuxième, tout augmenta, mais les urines devinrent épaisses; elles faisaient quelque dépôt. La grande agitation diminua. Il y eut du sommeil. — Le troisième, la fièvre s'adoucit. Il y eut abondance d'urines cuites, qui déposaient beaucoup. La nuit fut tranquille. — Le quatrième jour, beaucoup de sueur générale, chaude. La maladie fut jugée. La fièvre quitta, et ne revint plus. Le mal était aigu.

(*Septième malade.*) A Abdère, une fille, logée rue Sacrée, fut atteinte d'une fièvre ardente. Il y avait de la soif, de l'insomnie. Les règles vinrent le premier jour. — Le sixième, beaucoup d'anxiétés, de la rougeur, des frissons. La malade ne savait comment se tenir. — Le septième, de même. Les urines étaient claires, mais de bonne couleur. Il n'y avait point de mouvement dans les entrailles. — Le huitième, la malade perdit l'ouïe. La fièvre était violente; point de sommeil; agitations continuelles; des frissons. La connaissance persistait. Les urines restaient les mêmes. — Le neuvième, de même. Les jours suivants aussi. Toujours surdité. — Le douzième, la connaissance se troubla. La fièvre diminuait. — Le dix-septième, grande hémorrhagie du nez. La surdité diminua un peu. Agitation continuelle durant les jours suivants. Il y avait toujours de la surdité et du délire. — Le vingtième, douleurs aux pieds. La surdité et le délire diminuaient.

septimo multum ex naribus profluxit, surditas non nihil est levata, proximisque diebus stomachi fastidium, et surditas aderat, et delira ægra erat. Vigesimo pedum dolor cepit, surditas et delirium intermisit, paucus ex naribus sanguis prorupit, sudoribus ægra a febre liberata est. Quarto et vigesimo febris repetiit, rursusque surditas, pedum dolor perseveravit, mens emota est. Septimo et vigesimo, copiosis obortis sudoribus, a febre ægra immunis fuit, surditas reliquit, pedum dolor aliquantulum tenuit. In reliquo vero perfecta judicatione absoluta est.

Æger octavus.

Abderæ Anaxionem, ad Threicias portas decumbentem, febris acuta prehendit, lateris dextri dolor continens tenebat, tussis erat sicca, neque quidquam primis diebus æger exspuebat. Siti cruciabatur, atque insomnia, urinæ probe coloratæ erant, copiosæ et tenues. Sexto die æger deliravit. Fotus vero nihil profecerunt. Septimo moleste habuit. Nam et febris intendebatur, neque dolores remiserant, et tusses infestabant, et difficilis spiratio inerat. Octavo, secta in cubito vena, multus sanguis, prout debuit, effluxit, dolores certe remiserunt, verum tusses siccæ perseverarunt. Undecimo leniores fuerunt febres, paucus sudor circa caput prodiit, etiamnum tusses tenebant, et, quæ ex pulmone prodibant, liquidiora erant. Decimo septimo æger cœpit pauca, et concocta exspuere, allevatus est. Vigesimo, sudore oborto, febre liber fuit, a judicatione vero melius habuit. Sitis autem vexabat, nec probæ pulmonis expurgationes erant. Septimo et vigesimo rediit febris, tussivit æger, concocta plurima eduxit, in urinis alba, multa subsidebant, sitis desiit, somnum æger cepit. Trigesimo quarto, sudore per totum corpus diffuso, febre liberatus, et prorsus est judicatione absolutus.

Æger nonus.

Abderæ Heropythus, rectus, et obambulans, ex capite doluit, neque vero multo post decubuit. Is habitabat ad superiorem tractum, febris erat ardens, acuta. Statim initio plurima biliosa vomitione refusa sunt, sitis aderat, et magna corporis jactatio, et incontinentia. Urinæ tenues, nigræ, in quibus interdum quidem suspensum quiddam in medio innatans sublime erat, interdum vero non. Nox laboriosa, febrium accessiones subinde variæ, ac plerumque inordinatæ. Le nez donna un peu de sang. Il y eut des sueurs; la fièvre cessa. — Le vingt-quatrième, la fièvre revint, la surdité aussi, et la douleur aux pieds. La connaissance se perdit.—Le vingt-septième, sueurs abondantes; point de fièvre, point de surdité. La douleur aux pieds persista. Tout le reste fut jugé complètement.

(*Huitième malade.*) A Abdère, Anaxion, logé près de la porte de Thrace, tomba malade d'une violente fièvre, avec une douleur continuelle au côté droit. Toux sèche, sans crachats; soif, insomnie, urines claires, de belle couleur, fluant abondamment. — Le sixième jour, délire. Les fomentations au côté ne servaient de rien. — Le septième, mal. La fièvre toujours forte. Les douleurs ne diminuaient point. La toux tourmentait. La respiration était difficile. — Le huitième, je saignai au bras (1). Le sang sortit en abondance, comme il faut. Les douleurs diminuèrent; la toux persista sèche. — Le onzième, la fièvre diminua. Il y eut quelque sueur à la tête. La toux devint un peu moins sèche. — Le quatorzième, le malade commença de rendre quelques crachats cuits. Il était soulagé, mais il avait soif; et l'évacuation par les crachats n'était pas bonne. — Le vingtième, il sua. Il était sans fièvre, se trouvant bien après la crise. — Le vingt-quatrième, la fièvre revint, avec la toux; il y eut beaucoup de crachats mûrs. Les urines déposaient quantité de sédiment blanc. L'altération se dissipa. Le sommeil revint. — Le trente-quatrième, sueur générale. Point de fièvre. Tout fut jugé.

(*Neuvième malade.*) A Abdère, Héropite avait des maux de tête, pour lesquels il ne gardait point le lit. Il fut, au bout de quelque temps, obligé de s'aliter. Je parle de celui qui habitait sur la place Haute. La fièvre ardente le prit; elle

(1) Je pense, comme Freind, que cette saignée ne fut pas la première, et qu'Hippocrate en rend compte, comme ayant été faite le huitième jour, à cause de la persévérance de la douleur au côté, et la toux et de la difficulté de respirer.

Sub decimum vero quartum diem æger obsurduit, febres intendebantur, urinæ eædem. Vigesimo itemque proximis diebus permultum æger deliravit. Quadragesimo multus e naribus sanguis erupit magisque ad sese æger rediit, surditas inerat quidem, verum minus vexabat, remiserunt febres. Consequentibus diebus crebro, et paulatim sanguis e naribus profluxit. Ad sexagesimum vero diem desierunt quidem sanguinis e naribus eruptiones, verum coxendicis dextræ vehemens dolor tenuit, ac febres intendebantur. Neque vero multo post inferiorum omnium partium dolores exorti sunt. Contigit autem, ut aut febres majores essent, surditasque juncta, aut ista quidem remitterent, et allevarent, verum inferiorum ad coxendices partium graviores fierent dolores. Jam vero ad octogesimum remiserunt quidem omnia, verum nihil dereliquit. Nam et urinæ probati coloris, in quibus plura subsidebant, prodierunt, et deliria sunt imminuta. Circiter centesimum alvus biliosis multis perturbata est, nec pauco tempore talia multa procedebant, tandemque intestinorum difficultas cum dolore vexavit, cætera commode habebant. In totum autem tum febres reliquerunt, tum surditas desiit. Centesimo prorsus æger est judicatione absolutus, febris erat ardens.

Æger decimus.

Abderæ Nicodemus ex venere et potu febre correptus est. Per initia autem stomachi fastidio, et oris ventriculi dolore, cum siti, conflictabatur. Lingua exusta est, urinæ tenues ac nigræ. Postridie febris invasit, cum horroris sensu, et stomachi fastidio, nihil æger dormivit, biliosa, flava, vomitione sunt refusa, urinæ eædem perseverabant, noctem quietam æger transegit, somnum cepit. Tertio die imminuta sunt omnia, et tranquillitas adfuit. Sub solis occasum rursus corpore implaciditate æger aliquantulum tentatus est, noctem permoleste tulit. Quarto rigor cepit, febris magna, omnium dolores aderant, urinæ tenues erant, ac suspensum quiddam in medio innatans habebant. Sexto multum æger deliravit. Septimo allevatio fuit. Octavo cætera remiserunt omnia. Decimo, sequentibusque diebus, dolores quidem tenuerunt, verum leviores erant. Accessiones vero, et dolores, hunc perpetuo diebus fere paribus invaserunt. Vigesimo æger urinam reddidit albam, cui crassi- était violente. Il y eut, dès le commencement, des vomissements de beaucoup de matières bilieuses; soif, grande agitation, urines limpides, de couleur noire, tantôt faisant des nuages, tantôt sans nuages. Les nuits étaient fâcheuses. Les redoublements venaient sans suite; ils étaient presque tous irréguliers. — Vers le quatorzième jour, il perdit l'ouïe. La fièvre redoubla. Les urines restaient les mêmes.—Le vingtième, grand délire, et les jours suivants. Le quarantième, hémorrhagie du nez abondante.—La connaissance était bien. La surdité persistait, mais moindre. La fièvre diminuait. L'hémorrhagie revint fréquemment les jours suivants, en petite quantité. — Vers le soixantième, les hémorrhagies s'arrêtèrent; mais il vint de fortes douleurs aux hanches. La fièvre persistait toujours. Peu de temps après, il fut pris de douleurs aux parties inférieures. Il arrivait que la fièvre augmentait avec la surdité, qui était très-grande; ou bien que l'une et l'autre diminuaient, et que les douleurs des hanches et des parties inférieures croissaient.—Vers le quatre-vingtième, tout s'apaisa, mais rien ne cessa entièrement. Il fut rendu des urines de bonne couleur, qui déposaient beaucoup de sédiment. Le délire était moindre.—

Vers le centième, il y eut beaucoup de selles bilieuses, qui continuèrent longtemps; il y en eut même de dysentériques qui causaient des douleurs; les autres coulaient facilement. La fièvre se termina enfin; la surdité finit. La fièvre ardente fut jugée le centième jour.

(*Dixième malade.*) A Abdère, Nicodème fut pris de la fièvre, à la suite de débauches de femmes et de vin. Il eut, dans le commencement, des anxiétés, des cardialgies, de la soif, la langue brûlante, les urines claires, noires. — Le deuxième jour, redoublement de fièvre avec frissons, agitations continuelles, point de sommeil, vomissements de matières bilieuses, jaunes; les urines de même. Durant la nuit, il y eut du calme, du sommeil. — Le troisième jour tout s'apaisa. Le malade se trouvait bien. Vers le coucher du soleil, il retomba dans des agitations. La nuit fut laborieuse. — Le quatrième, frissons suivis de fièvre violente. Douleurs dans tout le corps. Urines claires faisant des nuages. Beaucoup de délire. — Le septième, le malade se trouvait bien. — Le huitième, le malade était mieux. — Le dixième, et les jours suivants, il y eut des dou-

tudo inerat, nec deposita subsidebat, copioso sudore profuso, visus a febre liber esse. Sub vesperam autem rursus incaluit, iidemque dolores vexarunt, horror adfuit, sitis, æger non nihil deliravit. Quarto et vigesimo copiosam urinam albam reddidit, in qua multa subsidebant. Sudore calido copioso per totum corpus diffuso, a febre judicatione est absolutus.

Æger undecimus.

Mulier quædam in Thaso austera, et aspera, ex mœrore manifesto recta adhuc, et obambulans, insomnia, et ciborum fastidio tentata est, siti, et magna corporis æstuatione premebatur. Habitabat autem ad Pyladis ædes in Plano. Primo die, appetente nocte, metus, sermones multi, animi ægritudo, febricula levis cepit, mane convulsiones multæ vexarunt. Ac sicubi convulsiones illæ multæ intermitterent, delirabat, obscæna loquebatur, dolores multi, vehementes, et continentes aderant. Postridie, eadem perseverarunt, somnum non cepit, febris ingravescebat. Tertio convulsiones certe cessarunt, sopor vero, atque in somnum degravatio tenuit, rursumque expergefacta est, exsiliit, neque sese continere poterat, multum delirabat, febris erat acuta. Eadem autem nocte sudor copiosus, calidus, toto corpore dimanavit, a febre ægra immunis fuit, somnum cepit, omnino ad sese rediit, judicatione est absoluta. Ad tertium vero diem urinæ nigræ, tenues erant, habebantque in medio suspensum quiddam innatans, rotundum admodum, neque id subsidebat. Sub judicium autem muliebria copiosa profluxerunt.

Æger duodecimus.

Larissæ virginem quamdam febris ardens et acuta prehendit, pervigil erat, sitibunda, lingua fuliginosa, arida. Urinas ægra probati quidem coloris reddidit, tenues tamen. Postridie moleste habuit, non dormivit. Tertio die alvus aquosa multa transmisit, proximisque diebus talia commode prodierunt. Quarto urinam tenuem, paucam reddidit, quæ suspensum quid in medio innatans sublime habebat, neque subsidebat, sub noctem deliravit. Sexto ex naribus sanguis abunde multus effluxit, atque ubi inhorruisset, sudore copioso calido per totum corpus diffluente, ex febre immunis judicatione liberata est. In febribus autem, jamque peracta judicatione, tum primum muliebria descenderunt, quod leurs qui diminuaient toujours : et les redoublements venaient constamment aux jours pairs. — Le vingtième, les urines furent blanches, épaisses, sans sédiment. Le malade sua beaucoup. Il paraissait sans fièvre; mais le soir il eut de la chaleur, des douleurs, beaucoup de frissons, de la soif, un peu de délire. — Le vingt-quatrième, il rendit quantité d'urines blanches avec sédiment. Il sua copieusement de tout le corps. La fièvre disparut. La maladie fut jugée.

(*Onzième malade.*) A THASE, UNE FEMME DE CARACTÈRE INQUIET, logée à la plaine près de Pylade, eut quelque sujet de chagrin qui lui fit perdre le sommeil; elle n'était point alitée, elle avait un grand dégoût, de la soif, de l'agitation. — Le premier jour, à l'entrée de la nuit, elle avait des frayeurs; elle parlait beaucoup, elle s'emportait; il y avait peu de fièvre. Le matin, il y eut beaucoup de convulsions; quand elles cessaient, le délire venait. Elle disait des paroles sales; elle était continuellement dans de grandes agitations. — Le deuxième jour, de même. Point de sommeil. Fièvre violente. La même nuit elle sua abondamment de tout le corps. Point de fièvre. Le sommeil revint; la connaissance était parfaite. Le mal fut jugé. — Vers le troisième jour, des urines noires avec des nuages considérables, ronds. Point de sueurs. Les règles coulèrent abondamment dans la crise.

(*Douzième malade.*) A LARISSE, UNE FILLE fut prise de fièvre ardente, violente, avec insomnie et soif. La langue était sèche, couleur de suie. Les urines, de belle couleur, mais claires.—Le deuxième jour, des douleurs, point de sommeil. — Le troisième, des déjections aqueuses, en abondance, qui continuèrent les jours suivants, sans que la malade en parût incommodée. — Le quatrième, les urines étaient claires, en petite quantité, faisant des nuages. Point de sueurs. Délire dans la nuit. — Le sixième, hémorrhagie du nez abondante. Il y eut des frissons; une sueur abondante, générale. La fièvre finit. La maladie fut jugée. Durant la fièvre, après la crise, les règles parurent pour la première fois. La malade était jeune. Elle eut des malaises dans tout le corps, des frissons, de la rougeur au visage, des douleurs aux yeux, des pesanteurs de tête. Ces symptômes ne revinrent point. La maladie était jugée. Les redoublements avaient été aux jours pairs.

illibatæ virginitatis erat. Prorsus vero stomachi fastidio laborabat, horrebat, faciei rubor aderat, oculorum dolor et capitis gravitas. Huic morbus non repetiit, sed judicatione est absoluta. Dolores diebus paribus invadebant.

Æger decimus tertius.

Abderæ Apollonius, diu rectus et obambulans, morbum sustinuit. In tumorem autem ei elata erant viscera, et consuetus hepatis dolor longo tempore perseveravit, ac tunc sane etiam auriginosus factus est, flatibus abundabat, et colore erat subalbido. Ex intempestiviore vero potu, et bubulæ esu, aliquantulum primum incaluit, decubuit. Deinde cum lacte usus esset copioso crudo, et cocto, caprillo, et ovillo, vitiosaque victus ratione, insignes omnium offensiones factæ sunt. Nam et febres exasperatæ sunt, neque memorabile aliquid ex ingestis alvus reddidit, urinæ tenues et paucæ, neque somnum æger capiebat, mala inflatio aderat, sitis multa, sopore detinebatur, præcordia dextra cum dolore intumuerant, extrema undiquaque frigescebant, aliquantulum æger delirabat, omnium, quæ dixisset, capiebat oblivio, mente emovebatur. Ad decimum quartum diem, ex quo, suborto rigore, incaluit, decubuit, vehementer insanivit, clamor, perturbatio, sermo multus, mox contra repressus est, atque tum sopor invasit. Deinde vero alvus perturbata, copiosa, biliosa, sincera et cruda demisit, urinæ nigræ, paucæ, tenues erant, magna corporis implaciditas, alvi recrementa varia. Nempe vel nigra, pauca, et virulenta, vel pinguia, cruda, et mordacia dejecit, ac tandem etiam lacti similia reddere visa est. Sub vigesimum quartum diem allevatio fuit, in reliquo quidem eadem perseveravere, verum aliquantulum æger ad intelligentiam rediit, (ex quo namque decubuerat, nihil meminit,) statimque rursus desipiebat, atque in deterius omnia tendebant. Circa trigesimum vero diem febris acuta invasit, alvi recrementa copiosa, et tenuia, delirus fuit, extrema perfrixerunt, vox defecit. Quarto et trigesimo vita defunctus est. Ex quo eum vidi, huic perpetuo alvus turbulenta fuit, urinæ tenues, nigræ, sopore detentus et insomnis, extremitates frigidæ, per totum morbum æger deliravit. Phrenitide periit.

Æger decimus quartus.

Mulierem in Cyzico, gemellas laboriose enixam, cum non admodum par-

(*Treizième malade.*) A Abdère, Apollonius resta long-temps sans s'aliter; il allait et venait, ayant le ventre tuméfié, et une douleur habituelle au foie. Ce mal le suivait depuis long-temps, lorsqu'il tomba dans la jaunisse. Il avait beaucoup de vents. Sa peau était d'un jaune clair. Ayant un jour trop bu, et mangé trop de bœuf, il sentit d'abord un peu de chaud, et il fut obligé de s'aliter. Il usa abondamment de lait cuit et cru de chèvre et de brebis, tenant un mauvais régime, dont il se trouva fort incommodé. Il vint une forte fièvre; et le ventre ne rendait presque rien. Les urines étaient claires, en petite quantité. Point de sommeil. Le ventre était tendu, plein de vents. Il y avait grande soif, disposition à l'état comateux. L'hypochondre droit était élevé, douloureux; les extrémités un peu froides. Le malade délirait un peu; il oubliait tout ce qu'il avait dit. La connaissance n'y était plus.—Le quatorzième jour, à compter depuis qu'il s'était alité avec des frissons, il criait; il y avait de grands troubles, beaucoup de paroles et de sueurs. Ensuite l'état comateux se déclara. Il y eut beaucoup de selles bilieuses, de matières crues point mêlées; les urines étaient noires, en petite quantité, et comme de la rouille. Tantôt elles étaient grasses, crues, mordicantes. D'autres fois elles ressemblaient à du lait. — Vers le vingt-quatrième, il y eut de l'amendement. Les autres symptômes restaient les mêmes; mais la connaissance revenait un peu. Le malade ne se souvenait de rien, depuis qu'il s'était mis au lit. Le délire revint bientôt. Tout s'empira. — Vers le trentième, fièvre violente; abondance de selles claires; délire, extrémités froides; point de parole. — Le trente-quatrième, le malade mourut. Durant tout le temps, à compter du jour que je le vis, il y avait eu du trouble dans les entrailles, des urines claires, noires, de l'assoupissement comateux sans bon sommeil, du froid aux extrémités, du délire. Il mourut enfin frénétique.

(*Quatorzième malade.*) A Cyzique, une femme, après avoir accouché de deux jumelles avec beaucoup de douleurs, et n'avoir eu que peu de vidanges, fut atteinte d'une forte fièvre, qui commença par des frissons. Elle sentait la tête et le cou pesants, douloureux. Le sommeil manqua dès le premier jour. Elle restait dans un silence morne, ne voulant rien faire de ce qu'on lui disait. Les urines coulaient en petite quantité, sans cou-

tus purgamenta processissent, primum quidem febris corripuit, horroris sensu insignis, et acuta, capitis et cervicis gravitas non sine dolore tenuit. Inter exordia insomnia vexata est, taciturna autem erat, tetrico et supercilioso vultu, et quæ nullis persuasionibus flecti poterat. Urinas tenues, et decolores reddidit, siti premebatur, ac ut plurimum stomachi fastidio laborabat, alvus inordinate quidem, et inconstanter perturbatur, rursusque consistebat. Sexto die sub noctem multum ægra deliravit, somnum non cepit, circaque undecimum vehementer insaniit, ac rursus ad intelligentiam rediit. Urinas nigras, tenues, moxque, ubi aliquantulum intermisissent, oleosas reddidit, et ab alvo multa, tenuia, et turbulenta prodiere. Decimo quarto convulsionibus multis appetita est, extrema erant frigida, neque amplius ægra ad mentem rediit. Urinæ restiterunt. Decimo sexto voce defecta est. Decimo septimo pleuritide periit.

Æger decimus quintus.

Dealcis uxorem in Thaso, quæ in plano decumbebat, febris horroris sensu insignis, et acuta ex mœrore prehendit. Ab initio autem pannis contegebatur, et ad finem usque semper taciturna fuit, manibus palpabat, evellebat, scalpebat, floccos legebat, lacrymas fundebat, moxque ridebat, somnum non capiebat, alvus irritata nihil demittebat, parum nec nisi commonefacta ægra bibebat. Urinæ tenues, et paucæ erant, febres ad manus contactum leves apparebant, summa corporis frigescebant. Nono die multum ægra deliravit, ac mox composita fuit, et taciturna. Decimo quarto spiratio rara, magna, longo tempore tenuit, rursusque brevis. Decimo septimo irritatione turbulenta commota est alvus, deinde potus ipsi pertransibant, neque consistebant, omnium sensum ægra perdiderat, cutis erat distenta, et arida. Vigesimo multum obloquebatur, ac mox composita fuit, vox defecit, et brevem spiritum trahebat. Primo et vigesimo defuncta est. Huic perpetuo, ad finem usque, ea spiratio rara, et magna aderat, nihil omnino sentiebat, semper pannis contegebatur, aut sermones multos fundebat, aut fere usque taciturna erat. Phrenitide laboravit.

Æger decimus sextus.

Melibœæ adolescens quidam, ex comessationibus, liberaliore potu, ac veleur. Il y avait de la soif, beaucoup d'anxiétés. Le ventre se lâchait par temps avec troubles; d'autres fois il s'arrêtait. — Le sixième jour, il y eut beaucoup de délire dans la nuit. Pas un moment de sommeil.—Le onzième, elle tomba dans un délire maniaque, après lequel la connaissance revint. Les urines étaient noires : elles s'arrêtèrent, puis devinrent huileuses. Il y eut abondance de déjections claires, avec des troubles dans les entrailles. — Le quatorzième, beaucoup de convulsions; les extrémités froides. La malade n'avait plus de connaissance. Les urines s'arrêtèrent. — Le seizième, perte de la parole. — Le dix-septième, mort. C'était une frénésie.

(*Quinzième malade.*) A Thase, la femme de Dealque, logée à la plaine, fut prise, à l'occasion de quelque chagrin, d'une forte fièvre qui commença par froid. Elle s'enveloppait dans ses couvertures, en gardant un profond silence. Elle cherchait du bout des doigts des fétus, faisant comme qui les arrache, ou qui les carde. Elle pleurait, puis riait. Point de sommeil. Point de déjections, mais de l'irritation aux entrailles. Elle buvait un peu, quand on le lui disait. Les urines étaient claires, en petite quantité. La fièvre ne paraissait pas forte au toucher. Les extrémités étaient froides.— Le neuvième jour, il y eut grand délire, suivi de sueurs, la malade gardant toujours le silence. — Le quatorzième, respiration rare, grande, avec longue inspiration et courte expiration. — Le dix-septième, le ventre se lâcha, avec trouble et irritation. La boisson passait promptement. Les urines ne cessaient point. La malade était insensible à tout. Sa peau était tendue, sèche. — Le vingtième, elle parlait beaucoup; elle sua de nouveau, et perdit la parole. Sa respiration devint courte. — Le vingt-unième, elle mourut. La respiration, jusqu'à la fin, avait été rare, grande; il y avait de l'insensibilité pour toutes choses. La malade s'enveloppait sans cesse dans ses couvertures, restant constamment sans mot dire, ou parlant sans fin. — C'était une frénésie.

(*Seizième malade.*) A Mélibœe, un jeune homme, après s'être fort échauffé à boire, et avec les femmes, fut obligé de s'ali-

nere, longo tempore incaluit, et decubuit. Horrorem autem sentiebat, et æstuabundus erat, pervigil, neque siti premebatur. Alvus primo die stercora multa demisit cum magno humorum affluxu, proximisque diebus aquæ similia plurima prodiere. Urinas æger reddidit tenues, paucas, decolores. Spiratio erat rara, magna, ex longis intervallis. Præcordiorum contentio submollis aderat, utrinque promissa, perpetua, et continens cordis palpitatio, urinam æger minxit oleosam, paulatim mente motus est, compositusque erat, et taciturnus, cutis resiccata, et distenta, alvi recrementa vel multa et tenuia, vel biliosa, et pinguia. Decimo quarto exasperata sunt omnia, mente æger motus est, valde deliravit. Vigesimo vehementer insanivit, corporis incontinentia, et jactatio aderat, æger nihil minxit, potionem vix continebat. Quarto et vigesimo ex phrenitide periit.

ter. Il avait des frissons, une agitation continuelle, insomnie, soif. — Le premier jour, il rendit beaucoup de matières stercorales, et de très-liquides. Il y eut, les jours suivants, un grand cours de ventre aqueux. Les urines étaient claires, en petite quantité, de mauvaise couleur. La respiration était rare, grande, comme par intervalles. Les hypochondres étaient tendus sur toute leur longueur, des deux côtés. Il y eut des palpitations de cœur continuelles. L'urine devint huileuse, le délire fut tranquille. On contenait facilement le malade. Sa peau était sèche, tendue. Les déjections coulèrent abondamment, claires ou bilieuses, et grasses. — Le quatorzième jour, tout s'irrita. Le délire devint violent, très-grand. — Le vingtième, le malade tomba dans un délire maniaque. Il s'agitait sans cesse. Il n'urina point. A peine pouvait-il garder la boisson. — Le vingt-quatrième, il mourut. C'était une frénésie.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

PRÆFATIO.

Omnes Hippocratis libros aphorismi germanitate superant, siquidem veterum nullus est, recentiorumque valde pauci exsistunt, qui origines eorum genuinos in dubium vocaverint. Non solum enim Erotiani (1), et Galeni (2), sed etiam commentatorum in eos antiquorum, qui ad nos pervenerunt, Oribasii (3), (si commentarii, qui ejus nomen gerunt, ab eo scripti sunt), Philithei (4), Palladii (5) prostant genuitatis testimonia. Recentiores autem critici, H. Mercurialis (6), Lud. Lemosius (7), Hallerus (8), Grunerus (9), Grimmius (10), cæterique, aphorismos scriptis, a Hippocrate Coo ipso profectis apponere, nullo modo hæsitarunt, quamvis non plane desint, qui aphorismos quidem Hippocratis doctrinam continere, sed ab alio quodam, post Hippocratem, ex ipsius libris excerptos esse, contendant (11).

Compendia autem aphorismos esse, eorum, quæ ab Hippocrate ipso in aliis libris scripta sunt, jam Galenus monuit (12), qui scriptos eos esse ab Hippocrate, jam sene, et post libros epidemicorum, haud obscure innuit. Sed non solum ex libris epidemicorum genuinis, primo scilicet et tertio, sed etiam ex libro de diæta in acutis, multa deducta aphorismi continent, ita, ut aphorismos ex serioribus Hippocratis laboribus fuisse, pateat.

(1) L. c. (2) In comm. multisque in locis. (3) Comm. ed. Guintheri, Bas. 1533, p. 7. (4) Comm. interpr. Corado Spir. 1587. (5) Comm. in libr. Hippocr. de fract. in Foes. ed. Hippocr. sect. 6. ed. Genev. p. 918. (6) Cens. oper. Hipp. p. 15. (7) Jud. oper. Hipp. p. 22. (8) Art. med. princ., t. I, p. 460 et bibl. med. pr., t. I, p. 39. (9) Cens. libr. Hipp., p. 43. (10) In vers. oper. Hipp., germ., t. II, p. 507. (11) Ut Gerard Vossius libr. de philosophia, p. 83, Jo. Conr. Dieterichius in præf. ad Iatreum Hippocraticum Giessæ 1655, p. 11. (12) Libr. 1, de crisibus, cap. 6.

LIVRE Ier.

DES APHORISMES.

J'avais traduit depuis long-temps les Aphorismes, lorsque j'ai eu connaissance de la traduction française que M. Lefebvre de Villebrune en a donnée au public. J'aurais supprimé la mienne et adopté celle de M. Lefebvre, si j'avais cru pouvoir disposer ainsi de son ouvrage, dont tous les médecins, ses confères, doivent lui être fort redevables.

Du reste, les Aphorismes d'Hippocrate sont comme des maximes générales, qu'il cherchait à se faire dans sa pratique, à mesure que l'observation de la marche et de l'issue des maladies lui présentait divers événements. Il ne regardait pas sans doute tous ses aphorismes comme des règles sans exception, mais comme des vérités d'une étendue assez grande pour mériter d'être recueillies. Tout homme doué d'un certain génie et de sagacité, exerçant une profession quelconque, sera déterminé par bien des circonstances à tâcher de faire comme lui. On sent qu'un recueil de cette espèce ne peut jamais être terminé et fini; puisqu'on l'augmenterait et le corrigerait sans cesse, si l'on poussait plus loin sa carrière. Aussi convient-on unanimement qu'Hippocrate, en publiant les aphorismes dans sa vieillesse, pensait qu'ils devaient être revus et corrigés. On trouvera répandues çà et là, dans les écrits que nous avons sous son nom, notamment dans les derniers livres des Epidémies, bien de ces sentences médicales qui pourraient être transportées à la suite des Aphorismes; et j'en ai averti en marge à côté de ces propositions.

Quoiqu'on ne puisse pas dire qu'il règne un ordre bien exact dans la distribution des Aphorismes en sept livres, il est du moins facile d'observer que dans les deux premiers livres, il est principalement question de ce qui concerne le régime et les évacuations.

J'avais promis, dans la préface, de marquer par une étoile les sentences aphoristiques qui n'ont pas aujourd'hui d'autorité. Cela m'a paru téméraire pour un particulier, et ne pouvait être bien exécuté que par une société de médecins grands praticiens. J'ai donc cru ne pouvoir mieux faire que de donner simplement le texte avec de courtes notes sur quelques endroits.

Divisionem aphorismorum in sectiones VII Galeno quidam adscribunt; dubitare autem licet, quin Galenus illius primus auctor exstiterit. Ipse enim hujus divisionis non meminit, antiquiores autem aphorismorum textus citans, eos ita memorat, ut, longe antiquiore tempore in has sectiones distributos fuisse, perspiciatur. Aliæ etiam antiquæ divisiones aphorismorum exstiterunt, ut Sorani, qui eos in tres partes, et Rufi, qui eos in quatuor divisit (13).

Sectionibus septem aphorismorum a quibusdam sectio octava adjicitur, aphorismos continens, quos Galenus, nisi ignoraverit, nullo commentario, quem in reliquos fusissimum dedit, dignos existimavit. In optimis quoque codd. MSS. aphorismi hi additi non leguntur. In quibusdam vero inveniuntur, et quidem in aliis plures, in aliis pauciores. Numerus eorum autem est XVIII, quos omnes sectioni septimæ appendicis loco addidimus, quamvis Fœsius solummodo sex priores communicaverit. Cæteri ex editione opusculorum Hippocratis aphoristicorum, a Rud. Zwingero curata, suppleti sunt.

Sed non solum hi aphorismi additi, sed etiam non pauci, cæteris interspersi, non melioris auctoritatis, manifeste spurii sunt, siquidem jam Galenus plures pro suspectis habuit (14), aliosque citra ordinem interjectos (15), alios mutilos (16) putat (17). In septima sectione præsertim complures reperiuntur aphorismi, ex prioribus sectionibus, maxime ex quarta repetiti (18).

Cæterum alium textum Oribasium habuisse, certum est, certum quoque, textum antiquæ versionis quam Bosquillon edidit, a vulgato textu Galeni admodum recedere. Oribasii autem textus ei, quem Galenus edidit, postponendus est, et temporibus Oribasii, ideoque Juliani imperatoris, multo recentior (19), quamvis Bosquillon contrarium credat (20).

---

(13) Teste auctore commentarii, Oribasio adscripti. (14) E. g. aph. 61, sect. 4. (15) E. g. aph. 53, sect. 4. (16) E. g. aph. 58, sect. 6. (17) Commentariis ad hosce aphorismos. (18) E. g. aph. 46, 49, 53, 57, 60, 61, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 76. (19) Vid. Gruneri censura libr. Hipp., p. 47. (20) In præf. ad ed. aphor., p. 9.

1. L'art est long, la vie courte; l'occasion passe vite; l'épreuve est trompeuse, le jugement difficile. Non-seulement le médecin doit faire ce qu'il faut, mais le malade aussi; et les serviteurs, et tous les entours.

2. Dans les troubles d'entrailles et les vomissements spontanés, on connaît si l'évacuation des matières qui sortent est utile, en ce que le malade s'en trouve mieux, et qu'il la supporte sans peine. Il en est de même de l'évacuation des vaisseaux par la saignée; si elle se fait à propos, elle soulage. Sinon, il arrive tout le contraire. Il faut, en prescrivant les évacuations, avoir égard au pays, à la saison, à l'âge et à l'espèce de la maladie qui veut ou ne veut point d'évacuations.

3. L'embonpoint athlétique poussé au plus haut degré est glissant. Il ne peut se soutenir dans cet état. Devant nécessairement varier, il ne croîtra point. Il faut donc qu'il diminue. Il est conséquemment utile de descendre de soi-même d'un bon état, pour obliger le corps à recommencer de monter, et le mettre ainsi à l'abri de grandes chutes, sans pousser jamais les choses à l'extrême. Il faut avoir égard au tempérament de la personne dont il s'agit. Les évacuations poussées à l'extrême sont pareillement dangereuses : il ne faut pas non plus restaurer avec excès.

4. Une diète tenue et sévère est toujours dangereuse dans les maladies chroniques. Elle l'est aussi dans certains cas de maladies aiguës. Comment l'inanition ne serait-elle pas nuisible? la réplétion l'est.

5. Les malades souffrent un dommage considérable d'une diète trop austère. Le mal qui provient d'un défaut de nourriture est plus grand que celui qui vient d'un peu d'excès. Par la même raison, un régime sévère et soigneux est mauvais pour ceux qui se portent bien; les fautes qui y seraient ensuite commises seraient plus nuisibles. Un genre de vie précautionné dans lequel on s'impose de manger peu est moins sain que celui dans lequel on fait quelque petit excès.

6. Aux grands maux, les grands remèdes.

7. Quand la maladie est violente, avec des symptômes terribles dès les premiers jours, on doit user du régime le plus austère. Si le mal est moindre et admet une diète moins sévère, on se relâche sur le régime à proportion que la maladie est moins forte.

8. Lorsque le mal est dans son plus haut degré, usez alors de la diète la plus tenue.

ARGUMENTUM LIBRI.

Breves sententiæ ex omni medicinæ ambitu, quarum optimæ sunt, quæ ad signa morborum acutorum et eventus spectant, physiologicæ autem multo infirmiores. Ordo aliquis est, etsi aliena aliqua admiscentur. Prima sectio potissimum de sanorum hominum victu agit; altera de victu ægrotorum; tertia de ætatibus et anni temporibus, morbisque congruis; quarta de purgatione alvi, et signis et præsagiis mortis; quinta de mulieribus; sexta et septima iterum de signis et præsagiis, ex lotio et dejectionibus desumtis. Verum aliena plurima in quaque sectione intercurrunt.

SECTIO I.

1. Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Neque vero satis est, ad ea, quæ facto opus sunt, præsto esse, sed et ægrum, et eos, qui præsentes sunt, et res externas, ad id probe comparatos esse oportet.

2. In alvi perturbationibus, et vomitionibus, quæ sponte eveniunt, si, qualia oportet, purgentur, conducit, et facile tolerant; sin minus, contra evenit. Itidem et vasorum evacuatio, si, qualis debet, fiat, conducit, et facile tolerant; sin minus, contra fit. Adhibenda igitur consideratio et loci, et tempestatis anni, et ætatis, et morborum, in quibus hæc fieri debent, necne.

3. Bene habita athletarum valetudo, ad summum progressa, ubi ad plenitudinis extremum pervenerit, lubrica est, cum non possit eodem statu permanere, neque quiescere. Quandoquidem vero non quiescit, neque jam potest in melius progredi, reliquum est, ut in deterius labatur. His igitur de causis pleniorem illum corporis habitum haud cunctanter solvere expedit, quo corpus alterius nutricationis initium sumat. Neque tamen eo deveniendum, ut vasa extreme concidant (periculosum enim), sed qualis fuerit ejus, qui sustinere debet, natura, eousque progrediendum. Eadem vero ra-

9. Il faut savoir juger le malade. Pourra-t-il, avec une diète tenue, suffire contre la force du mal; ou sera-t-il obligé de céder le premier, et n'y suffira-t-il point faute d'une nourriture suffisante; ou bien la maladie cédera-t-elle, et s'affaiblira-t-elle la première?

10. Quand le mal est d'abord dans sa vigueur, il faut d'abord une diète tenue. Quand le fort du mal doit venir dans la suite, on diminue peu-à-peu la nourriture avant et durant l'époque de sa violence : on nourrit davantage au commencement, afin que le malade y suffise.

11. Dans les rehaussements, on retranche *de la nourriture :* ce serait un mal d'ajouter. Toutes les fois qu'il y a des périodes de redoublements, il faut, à leur arrivée, retrancher.

12. Quels seront les rehaussements, et les constitutions de la maladie, cela se juge d'après la nature des maladies, d'après les saisons de l'année, et d'après les successions des redoublements, soit que leurs périodes reviennent chaque jour, ou tous les deux jours, ou à de plus longs intervalles. On le juge aussi par les symptômes. Par exemple, dans la pleurésie, le crachement paraît-il de bonne heure, elle sera courte; longue, s'il vient tard. Les urines, les déjections, les sueurs, la facilité ou la difficulté des crises font connaître, à la manière dont elles viennent, la brièveté ou la durée des maladies.

13. Les gens vieux supportent le mieux l'abstinence; puis ceux d'un âge fait; nullement les jeunes gens; encore moins les enfants; et entre ceux-là, moins ceux qui sont plus actifs.

14. Durant l'accroissement la chaleur naturelle est plus forte. Il faut donc plus de nourriture, sinon le corps dépérit. Les vieillards ont peu de chaleur. Ils doivent user un peu d'échauffants. Beaucoup à la fois les suffoqueraient. Leurs fièvres sont moins aiguës, parce que leur corps est froid.

15. Les entrailles dans l'hiver et le printemps sont naturellement très-chaudes. On dort davantage. On a besoin de plus d'aliments, la chaleur naturelle étant alors plus forte. Jugez-en d'après ce qui se passe chez les jeunes gens et chez les athlètes.

16. La nourriture liquide convient à tous les fébricitants, aux jeunes enfants, et à tous ceux qui y sont habitués.

17. Prendra-t-on la nourriture une fois le jour seulement, ou deux, en plus grande quantité ou en moindre, et par parties? Ayez égard à l'habitude, au pays, à la saison, à l'âge.

18. Dans l'été et dans l'automne, on

tione evacuationes, ad extremum deductæ, periculosæ, contraque refectiones, ad summum progressæ, periculosæ.

4. Tenuis et exacta victus ratio, cum in morbis longis semper, tum in acutis, ubi non admittitur, parum tuta est. Ac rursus victus, qui ad summam pervenit tenuitatem, gravis, siquidem ad extremum perductæ plenitudines graves sunt.

5. In tenui victus ratione delinquunt ægri, ob quod magis læduntur. Quodcunque enim peccatum in tenui, quam in paulo pleniore victus ratione, gravius esse solet. Idcirco etiam sanis parum tuta est tenuis, quoniam errata gravius ferunt. Eam igitur ob causam tenuis, et accuratus victus, paulo pleniore, maxima ex parte periculosior est.

6. Ad summos morbos summæ ad unguem adhibitæ curationes optime valent.

7. Cum ergo morbus est peracutus, extremos protinus obtinet labores, et extreme tenuissima victus ratione necessario utendum. Cum vero non est, sed pleniorem victum adhibere concessum est, tam a tenui victu se subducere oportet, quam morbus ab extremis recesserit.

8. Cum morbi summa est vehementia, tum vel tenuissima victu uti necesse est.

9. Ad conjectura etiam ex ægro facienda, an cum eo victu satis esse possit, ad morbi vigorem usque, an non prius ille deficiat, neque cum tali victu satis esse possit, vel prior morbus deficiat, et obtundatur.

10. Quibus igitur statim vigor adest, iis protinus victus tenuis exhibendus. Quibus vero postea vigor futurus est, iis sub ipsum vigoris tempus, et paulo ante, cibus subtrahendus. Antea vero uberior cibus exhibendus, quo æger satis esse possit.

11. In exacerbationibus cibum refugere oportet, exhibere enim noxium. Et quæcumque per circuitus ingravescunt, in ipsis accessionibus reformidare oportet.

12. Morbi, et anni tempestates, et circuituum collatæ inter se vicissitudines, sive quotidie, sive altero quoque die, sive etiam per majora intervalla fiant, accessiones, et morborum conditiones indicabunt. Quin etiam et per ea, quæ mox apparent, eadem indicantur, quale quid in morbo laterali laborantibus, sputum, si statim circa initia subappareat, morbum brevem, si vero posterius videatur, longum futurum denuntiat. Urinæ quoque, et alvi excrementa, et sudores, ubi apparuerint, judicatu faciles, vel difficiles, digère avec peine; dans l'hiver, le plus facilement; puis dans le printemps.

19. Dans les maladies qui ont des périodes de rehaussements, ne donnez point d'aliments aux temps qui précèdent les crises; au lieu de forcer à en prendre, supprimez-en.

20. Dans le temps des crises, et après les crises parfaites, ne mouvez rien; ne changez rien, ni par des remèdes ni par une irritation quelconque. Laissez aller.

21. Y a-t-il des matières à évacuer, videz-les par où le mal se porte, par les organes convenables.

22 Purgez et mouvez les humeurs cuites, jamais les crues, ni au commencement des maladies, à moins qu'il n'y ait orgasme; mais il n'y en a pas communément.

23. Ne jugez point des évacuations par leur quantité. Sont-elles comme elles devraient être; et le malade en est-il soulagé? Alors, dussent-elles mener jusqu'à la défaillance, il faut les laisser aller; pourvu que les forces du malade y suffisent.

24. Dans les maux aigus, usez rarement de remèdes, même au commencement, et regardez-y bien, avant d'en prescrire.

25. Quand on purge à propos, cela se connaît, parce que le malade se trouve mieux, et qu'il n'en est pas trop fatigué. Il en est tout autrement dans le cas contraire.

LIVRE II.

DES APHORISMES.

1. Quand, dans une maladie, le sommeil est laborieux et pénible, mauvais signe; quand il soulage bon signe.

2. Le sommeil qui calme le délire est bon.

3. Sommeil, insomnie, l'un et l'autre trop forts, sont mauvais.

4. Ni la réplétion, ni la faim, ni toute autre chose qui excède les bornes de la nature, n'est bonne.

5. Les lassitudes spontanées annoncent des maladies.

6. Quand les malades ne sentent point leurs maux, c'est signe que la connaissance s'aliène.

7. Quand le corps a dépéri lentement, rétablissez-le peu à peu au moyen de la nourriture; s'il a dépéri dans peu de temps, redonnez de même promptement la nourriture suffisante.

8. En relevant de maladie, si on mange sans recouvrer des forces, c'est signe que le corps prend trop de nour-

et breves, vel longos fore morbos, indicant.

13. Senes facillime jejunium tolerant, secundum eos, qui constantem ætatem degunt, minimum adolescentes, ex omnibus vero præcipue pueri, atque inter ipsos, qui ad actiones obeundas promtiores existunt.

14. Quæ increscunt, plurimum calorem innatum obtinent, plurimo igitur indigent alimento; alioqui corpus absumitur. In senibus vero cum paucus calor insit, idcirco sane paucis fomitibus indigent, a multis namque extinguuntur. Eandem etiam ob causam neque senibus, quod eorum corpus est frigidum, febres perinde acutæ contingunt.

15. Per hyemem, et ver, ventres natura calidissimi, somnique longissimi. Per ea igitur tempora copiosiora cibaria exhibenda, siquidem plurimus est calor nativus, ideoque copiosiore indigent alimento. Quod indicant ætates, et athletæ.

16. Victus ratio humida, cum febricitantibus omnibus, tum pueris maxime, atque aliis, qui ejusmodi victu uti consueverunt, confert.

17. Animadvertendi sunt etiam, quibus semel, aut bis, et quibus copiosior, aut paucior, aut per partes, cibus offerendus est. Aliquid autem tempori, regioni, ætati, et consuetudini concedendum.

18. Per æstatem, et autummum, cibos gravissime ferunt, per hyemen facillime. Ver post hyemem secundum locum obtinet.

19. Quibus per circuitus accessiones contingunt, nihil dato, neque cogito, sed de ciborum accessione ante judicationes detrahito.

20. Quæ judicationem subeunt, aut jam perfecte subierunt, ea neque moveto, neque medicamentis, neque aliis irritamentis innovato, sed sinito.

21. Quæ educere oportet, quo maxime vergunt, eo ducito, per loca convenientia.

22. Cocta medicamento purgante educito, ac moveto, minime cruda, neque per initia, nisi suopte impetu ad excretionem ferantur, quod fere non accidit.

23. Quæ prodeunt, copia minime æstimanda, sed ut, qualia expedit, prodeant, et æger facile ferat. Atque ubi ad animi defectionem usque educere oportet, id etiam faciendum, si æger sufficere queat.

24. In morbis acutis raro, et per initia, medicamentis purgantibus utendum, rituré; si au contraire on dépérit sans manger, c'est signe qu'il faut vider (1).

9. Lorsqu'on veut purger, il faut humecter le corps.

10. Plus vous nourrissez un corps chargé d'humeurs, plus le mal augmente.

11. Les aliments liquides nourrissent plus que les solides.

12. Des reliquats après les crises font souvent des rechutes.

13. Lorsque la crise se fait, la nuit qui précède le rehaussement est fâcheuse; la suivante, communément bonne.

14. Avec le cours de ventre, les changements dans la nature des déjections sont bons, à moins qu'elles ne tournent à un mauvais caractère.

15. Quand on a mal de gosier, ou des éruptions à la peau, examinez les déjections: si elles sont bilieuses, c'est signe que tout le corps participe au mal; sont-elles comme d'une personne en santé, on prendra de la nourriture sans crainte.

16. Quand on a faim, il ne faut pas beaucoup travailler.

17. Quand on a mangé au-delà du besoin, cela rend malade. La manière dont on guérit en est la preuve.

18. Les aliments qui nourrissent abondamment et vite passent facilement.

19. Dans les maladies aiguës, les prédictions de vie ou de mort ne sont jamais bien assurées.

20. A-t-on dans la jeunesse le ventre lâche, on sera constipé dans la vieillesse. Si l'on est constipé étant jeune, l'on aura le ventre lâche quand on sera vieux.

21. On apaise la faim par la boisson du vin.

22. Les maux qui viennent de replétion se guérissent en vidant. Ceux qui viennent d'évacuations, en remplissant. Il faut ainsi, dans les autres maux, leur opposer les contraires.

23. Les maladies aiguës se jugent en quatorze jours.

24. Le quatrième jour est indice du septième. Avec le huitième jour, commence le second septenaire. Il faut observer le onzième, car il est le quatrième dans le second septenaire. Observez aussi le dix-septième, qui se trouve le quatrième jour, à compter du quatorzième inclusivement, et le huitième à compter du onze.

25. Les fièvres quartes d'été sont communément courtes; celles d'automne, longues, et durent souvent jusqu'à l'hiver.

---

(1) Cet aphorisme pourrait, d'après le texte même, qui est embarrassant, être pris en un sens fort différent. J'ai cru devoir adopter celui-ci.

idque diligenti ante adhibita circumspectione faciendum.

25. Cum purgantur, quæ purgari decet, confert, et facile tolerant, ubi contra accidit, difficulter.

SECTIO II.

1. Quo in morbo somnus laborem facit, lethale ; quodsi juvet somnus, minime lethale.

2. Ubi delirium somnus sedaverit, bonum.

3. Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum denuntiant.

4. Neque satietas, neque fames, neque aliud quidquam bonum, quod supra naturæ modum fuerit.

5. Lassitudines, sponte obortæ, morbos prænuntiant.

6. Quibus pars aliqua corporis dolet, et qui fere dolorem non sentiunt, iis mens ægrotat.

7. Attenuata longo temporis intervallo corpora lente reficere oportet, at quæ brevi, celeriter.

8. Si quis ex morbo cibum capiens vires non recipiat, copiosiore alimento corpus uti, significat. Quod si cibum minime capiente istud contingat, evacuatione indigere, sciendum est.

9. Cum quis corpora purgare volet, ea ad fluxum bene comparata faciat, oportet.

10. Impura corpora quo plus nutrias, eo magis lædas.

11. Potu, quam cibo, refici proclivius est.

12. Quæ per morbos post judicationem intus relinquuntur, morborum reversiones facere consueverunt.

13. Quibus judicatio contingit, iis nox accessionem præcedens gravis, quæ vero sequitur, plerumque levior esse solet.

14. In alvi fluxionibus dejectionum mutationes, nisi ad pravas commutentur, juvant.

15. Cum fauces ægrotant, aut tubercula in corpore exoriuntur, excretiones in considerationem adhibendæ. Si namque biliosæ sint, corpus simul ægrotat ; at si sanorum similes exstiterint, secure corpus nutrias.

16. Cum inedia premit, laborare minime convenit

17. Ubi copiosior præter naturam cibus

26. Il vaut mieux que la fièvre vienne sur la convulsion, que la convulsion sur la fièvre.

27. Quand le malade se trouve soulagé sans cause apparente, ne vous y fiez point. Ne craignez pas trop non plus une augmentation de mal, qui vient sans cause apparente. Ces changements n'ont rien de solide. Ils ne persistent point, et communément ne durent pas longtemps.

28. Quand avec une fièvre forte le corps du malade reste dans le même état sans dépérir, ou bien qu'il dépérit plus que le mal ne le comporte, l'un et l'autre de ces cas est mauvais. Le premier désigne que le mal sera long ; le second, que le malade est faible.

29. Dans les commencements des maladies, si vous croyez avoir à faire quelques remèdes, faites-les tout de suite. Il est bon de rester tranquille au plus fort du mal.

30. Au commencement des maladies et à leur fin, tous les symptômes sont moins forts. C'est dans la vigueur du mal qu'ils ont toute leur force.

31. Être bien nourri dans la convalescence, sans que le corps en profite, cela est mauvais.

32. Pour l'ordinaire, les malades qui dans la convalescence ont grand appétit les premiers jours, et qui ne vont pas mieux, finissent enfin par tomber dans le dégoût. Ceux au contraire qui sont dégoûtés dans le commencement, même beaucoup, et qui acquièrent ensuite de l'appétit, recouvrent mieux la santé.

33. En toute maladie, avoir sa pleine connaissance et recevoir convenablement tout ce qui est administré, c'est un bon signe. Le contraire est mauvais.

34. En toute maladie, ceux dont le mal est analogue à leur tempérament, à leur constitution, à leur âge et à la constitution de la saison, risquent moins que ceux dont le mal est opposé à quelqu'une de ces circonstances.

35. En toute maladie, il est mieux que la région ombilicale et l'hypogastre aient un certain volume. Quand ces parties sont très-plates et comme fondues, cela est mauvais. C'est même un signe fâcheux, quand il faut purger par bas.

36. Prendre des purgatifs en état de santé, cela affaiblit bientôt le corps, comme aussi d'user d'un mauvais régime.

37. Quand le corps est vigoureux, il cède difficilement à l'effet des remèdes.

38. Les aliments et la boisson agréables au goût, fussent-ils un peu moins sains, doivent être préférés à de plus sains qui sont désagréables.

bus ingestus fuerit, id morbum creat, quod etiam curatio indicat.

18. Eorum, quæ universim et celeriter alunt, celeres quoque excretiones esse solent.

19. Morborum acutorum non in totum certæ sunt prænuntiationes, neque salutis, neque mortis.

20. Quibus per juventutem alvi sunt humidæ, iis senescentibus exsiccantur; quibus vero in juventute alvi siccæ sunt, iis, cum senes evadunt, humectantur.

21. Famem vini potio solvit.

22. Morbos ex repletione, ut curat evacuatio, sic eos, qui ex evacuatione fiunt, repletio, et in cæteris contrarietas remedio est.

23. Morbi acuti intra dies quatuordecim judicatione terminantur.

24. Quartus septenariorum index est. Octavus alterius septimanæ principium. Undecimus etiam spectandus dies, siquidem alterius septimanæ quartus est. Rursus quoque spectandus decimus septimus, is siquidem a decimo quarto quartus est, et ab undecimo septimus.

25. Quartanæ æstivæ fere breves exsistunt, autumnales vero longæ, præsertim quæ ad hyemem pertingunt.

26. Convulsioni febrem advenire præstat, quam convulsionem febri.

27. Si quæ non pro ratione levant, iis non oportet fidere, neque admodum metuere mala, quæ præter rationem eveniunt. Ex his enim multa incerta esse, neque multum perdurare, neque diutius perseverare consueverunt.

28. Corpus eorum, qui non omnino leviter febricitant, in eodem consistere, et nihil concidere, vel etiam magis, quam ratio postulat, extenuari, malum. Illud siquidem morbi diuturnitatem, hoc vero imbecillitatem significat.

29. Per morborum initia, si quid movendum videtur, moveto. Cum vero vigent, quiescere præstat.

30. Circa initia, et fines, omnia sunt levissima, at circa vigores vehementissima.

31. Si cui ex morbo cibum probe sumenti corpus nihil proficit, malum.

32. Ut plurimum omnes male habentes, circa initia quidem cibum bene sumentes, neque quidquam proficientes, ii tandem rursus cibum aversantur. At qui circa initia quidem vehementer cibos fastidiunt, postea vero eos probe assumunt, in melius degunt.

33. Mente constare, et bene habere ad

39. La vieillesse est généralement moins exposée aux maladies que la jeunesse : mais les maladies chroniques, lorsqu'elles attaquent les vieillards, les emportent.

40. Les humeurs qui font les enrouements et les enchifrenements ne viennent pas à maturité chez les vieillards.

41. Avoir de fréquentes et de fortes défaillances sans cause manifeste, c'est signe de mort prochaine.

42. Guérir une forte apoplexie, chose impossible. Si elle est légère, la guérison en est difficile.

43. Ceux que le mal étrangle (1), et qu'il détruit sans cependant ôter la vie, ne réchappent point quand ils en sont au point de rendre l'écume par la bouche.

44. Les gens d'une constitution extrêmement grasse meurent plus de mort subite que les maigres.

45. L'épilepsie dans les jeunes gens finit avec les changements qu'amènent l'âge, les voyages, un nouveau genre de vie.

46. De deux maux établis en même temps dans des lieux différents, le plus fort empêche qu'on ne sente l'autre autant que s'il était seul.

47. Les douleurs et la fièvre sont plus fortes durant la formation du pus qu'après.

48. En tous mouvements du corps, si vous les discontinuez quand il commence d'être fatigué, les douleurs cessent aussitôt.

49. Ceux qui sont habitués à certains travaux depuis long-temps en sont moins fatigués, quoique peu vigoureux et vieux, que ne le seraient des gens robustes et jeunes non habitués.

50. Ce à quoi on est accoutumé, quoique peu sain, cause moins de troubles dans le corps que les choses nouvelles. Il est donc bon de faire des changements pour y habituer le corps.

51. Vider abondamment et tout de suite ou remplir, réchauffer ou refroidir; enfin exciter sur-le-champ de grands mouvements quelconques dans le corps, sont choses contraires à notre nature. Toute forte impression est nuisible : mais on peut faire des changements sans crainte, si on procède insensiblement, et par des degrés successifs.

52. Quand on procède d'après la rai-

(1) Il s'agit vraisemblablement ici d'une esquinancie. Certains interprètes, en lisant différemment un mot du texte, entendent cet aphorisme des personnes qu'on étrangle, et de celles qui sont noyées.

ea, quæ offeruntur, quovis in morbo bonum, contra vero malum.

34. Per morbos minore sunt periculo, quorum naturæ, et ætati, et habitui, et anni tempestati, morbus magis cognatus fuerit, quam quibus in horum aliquo minime cognatus fuerit.

35. Quovis in morbo partes, quæ sunt ad umbilicum, et imum ventrem, crassitudinem habere præstat, valde autem tenues esse, et tabefactas, pravum. Ad inferiores autem purgationes hoc etiam parum tutum.

36. Qui inculpata sunt corporis sanitate, dum per medicamenta purgantia repurgantur, cito exsolvuntur, et qui pravo utuntur cibo.

37. Qui bene habito sunt corpore, ad medicationes moleste habent.

38. Cibus et potus paulo pejor, suavior tamen, melioribus quidem, sed minus gratis, anteponendus.

39. Ut plurimum quidem senes juvenibus ægrotant minus. At qui ipsis morbi diuturni contingunt, eos fere ad mortem comitari solent.

40. Raucedines, et gravedines, in valde senibus non coquuntur.

41. Qui crebro, et vehementer, citra manifestam causam, animo linquuntur, repente moriuntur.

42. Valida quidem apoplexia nullo modo sanatur, levis vero non facile.

43. Ex strangulatis, et dissolutis, necdum mortuis, ii minime ad vitam redeunt, quibus spuma circa os collecta fuerit.

44. Natura admodum crassi celerius intereunt, quam graciles.

45. Ex comitialibus juvenes mutatione potissimum ætatis, et regionum, et victuum, liberationem accipiunt.

46. Cum duo dolores simul minime eundem locum occupant, vehementior alterum obscurat.

47. Dolores, et febres, contingunt magis circa puris generationem, quam eo confecto.

48. Quovis in corporis motu, simul ac laborare cœperit, quies confestim lassitudinis est remedium.

49. Qui solitos labores ferre assueverunt, etiamsi invalidi sunt, aut senes, eos facilius ferunt, quam qui non assueti, quamvis robusti, et juvenes.

50. Quæ ex longo temporis intervallo assueta sunt, quamvis deteriora, insuetis minus molesta esse solent. Quare ad insolita etiam facienda mutatio.

51. Confertim et repente vacuare, vel son, quoiqu'on n'obtienne point ce qu'on attend, l'on ne doit pas passer à autre chose, tandis que ce qui a déterminé à commencer persiste.

53. A-t-on le ventre lâche quand on est jeune, l'on relève plus facilement de maladie que si on l'avait serré; mais dans la vieillesse on guérira plus difficilement, car dans l'âge avancé le ventre se serre.

54. La haute taille a quelque chose de noble et qui sied bien dans la jeunesse. Dans la vieillesse, elle est incommode et pire que la petite taille.

LIVRE III.

DES APHORISMES.

Il est principalement question, dans le troisième livre, des effets des diverses saisons. On y verra aussi quelles sont les maladies propres aux divers âges.

1. Les changements des saisons sont surtout ce qui cause les maladies, et dans les diverses saisons, les variations du froid, du chaud; comme aussi, tout le reste que les saisons amènent.

2. Certains tempéraments sont incommodés, d'autres se trouvent bien, de l'hiver ou de l'été.

3. Certaines maladies sont plus ou moins graves suivant les saisons. Il y a des âges aussi qui s'accommodent mieux de telles saisons, de tel pays, de tel régime.

4. Quand, dans une saison, il y a des jours partie froids, partie chauds, on doit s'attendre à des maladies du caractère de celles de l'automne.

5. Les vents du midi rendent l'ouïe dure et la vue trouble; ils donnent des pesanteurs de tête, ils engourdissent le corps et ils l'affaiblissent; cela s'observe dans les malades, quand ces vents sont forts. Si le vent du nord souffle, ce sont des toux, des maux de gorge, des constipations, des dysuries, des frissons, des points de côté, des maux de poitrine. Si le vent est fort, on doit pareillement s'attendre à ces effets sur les malades.

6. Lorsque l'été ressemble au printemps, on doit s'attendre à beaucoup de sueurs dans les fièvres.

7. Dans les grandes sécheresses, règnent les maladies aiguës. Si la plus grande partie de l'année a été de telle ou telle constitution, soyez assuré qu'ordinairement les maladies de cette constitution règneront.

8. Quand les saisons se succèdent dans leur ordre, conservant chacune leur constitution naturelle, les maladies sont d'un meilleur caractère, et leur crise est plus facile; mais si les saisons sont dé-

implere, vel calefacere, vel refrigerare, vel utcunque aliter corpus movere, periculosum. Quod siquidem nimium, naturæ inimicum. Verum quod paulatim fit, securum est, tum vel maxime, si quis ab uno ad alterum transierit.

52. Cum quis omnia recta ratione facit, neque tamen pro ratione succedit, non est ad aliud progrediendum, si manet, quod ab initio visum est.

53. Quicunque alvos habent humidas, ii quidem, si juvenes sunt, melius degunt, quam qui siccas habent. At in senectute pejus degunt, cum ipsis senescentibus fere resiccentur.

54. Longa corporis statura, in juventute quidem degenda, liberalis, nec indecora, in senectute vero inutilis, et brevitate deterior.

SECTIO III.

1. Tempestatum anni mutationes potissimum morbos pariunt, et in ipsis anni tempestatibus magnæ mutationes frigoris, vel caloris, aliaque pro ratione ad hunc modum.

2. Naturæ hæ quidem ad æstatem, aliæ vero ad hyemem, bene vel male habere consuevere.

3. Morbi alii ad alias anni tempestates bene vel male habere consuevere, et ætates quædam ad anni tempestates, et loca, et victus rationes.

4. Per anni tempestates, quando eodem die modo calor, modo frigus fit, autumnales morbos exspectare convenit.

5. Austri auditionis hebetudinem, et visionis caliginem inducunt, et capitis gravitatem, corpus torpidum, et languidum reddunt, cum sic invaluerint, ista in morbis patiuntur; sin aquilonia tempestas fuerit, tusses movet, fauces exasperat, alvos indurat, urinam supprimit, horrores excitat, laterum et pectoris dolores. Cum sic invaluerit, ejusmodi in morbis exspectanda sunt.

6. Cum æstas veri similis fuerit, in febribus copiosos sudores exspectare oportet.

7. Per squalores febres acutæ fiunt, et si quidem annus magna ex parte talis exstiterit, qualem temporis conditionem effecerit, tales fere quoque morbos exspectare oportet.

8. Temporibus, bene et ordine constitutis, et tempestivam tempestivitatem servantibus, morbi qui facile consistant, rangées, les maladies n'ont point de caractère marqué, et leur jugement en devient difficile.

9. En automne règnent ordinairement les maladies les plus cruelles et les plus mortelles. Le printemps est la saison la plus saine, la moins mortelle.

10. L'automne est terrible pour les phthisiques.

11. Quant aux saisons, si l'hiver est sec et froid, et le printemps humide et chaud, il y aura nécessairement dans l'été des fièvres aiguës, des ophthalmies et des dysenteries, surtout chez les femmes, et chez les hommes d'un tempérament humide.

12. Mais si dans l'hiver les vents de midi règnent, s'il est pluvieux ou doux, et le printemps sec et avec des vents du nord, les femmes grosses, dont le temps des couches tombe au printemps, avorteront pour le moindre sujet. Celles qui porteront leur fruit à terme accoucheront d'enfants faibles, mal constitués, qui mourront dans peu, ou seront chétifs, et mèneront une vie maladive. Les autres personnes auront des dysenteries et des ophthalmies sèches. Les vieux tomberont dans des catarrhes qui les enlèveront promptement.

13. Quand l'été est sec et avec des vents du nord, l'automne pluvieux et avec les vents du midi, on a des maux de tête qui durent jusqu'à l'hiver, des toux, des enrouements, des enchifrenements, même des phthisies.

14. Mais si l'automne est avec des vents du nord et sans pluies, il est sain pour les hommes d'un tempérament humide et pour les femmes. Les autres auront des ophthalmies sèches, des fièvres aiguës, des enchifrenements; quelques-uns, des affections mélancoliques.

15. Des différentes constitutions de l'année, les sèches sont en général plus saines que les humides, et moins mortelles.

16. Dans les temps humides s'engendrent communément les fièvres lentes, les cours de ventre, les pourritures (1), les épilepsies, les apoplexies, les esquinancies. Dans les temps secs, les phthisies, les ophthalmies, la goutte, les stranguries, les dysenteries.

17. Les constitutions du jour dans lesquelles le vent du nord souffle serrent le corps et le rendent ferme, agile; font la couleur de la peau bonne, rendent l'ouïe fine, resserrent le ventre; stimulent les yeux, augmentent les douleurs de la poitrine, s'il y en a. Celles au contraire où

(1) *Les pourritures*, les dépôts putrides.

et solvantur, fiunt. In male vero constitutis, qui neque facile consistunt, neque facile solvuntur.

9. Per autumnum omnino morbi acutissimi, et maxime exitiales. Ver autem saluberrimum, et minime exitiale.

10. Autumnus tabidis malus.

11. Quod autem ad anni tempestates attinet, si quidem hiems plus æquo sicca, et aquilonia fuerit, ver autem valde pluvium, et austrinum, febres acutas, et lippitudines, et intestinorum difficultates ad æstatem oriri necesse est, præcipue vero in mulieribus, et viris, natura humidioribus.

12. At si hiems austrina, et valde pluvia, et placida fuerit, ver autem plus justo siccum, et aquilonium, mulieres quidem, quibus partus ad ver imminet, ex quavis causa abortiunt. Quæ vero pepererint, imbecillos et morbosos infantes edunt, ita, ut vel statim intereant, vel tenues, et valetudinarii vivant. Cæteris autem mortalibus difficultates intestinorum, et lippitudines aridæ oriuntur, senioribus vero defluxiones, brevi interficientes.

13. Si vero æstas plus æquo sicca, et aquilonia, autumnus vero admodum pluvius, et austrinus fuerit, capitis dolores ad hiemem oriuntur, et tusses, et raucitates, et gravedines, nonnullis etiam et tabes.

14. Si vero aquilonius sit, et sine pluviis, iis quidem, qui natura sunt humidiore, et mulieribus commodus, reliquis autem lippitudines erunt siccæ, et febres acutæ, et diuturnæ, nonnullis vero etiam melancholiæ.

15. Ex anni autem conditionibus in totum magnæ siccitates assiduis imbribus sunt salubriores, minusque lethales.

16. Per assiduos imbres morbi magna ex parte oriuntur, cum febres longæ, tum alvi fluxiones, putredines, comitiales, apoplexiæ, et anginæ; per magnas autem siccitates, tabitudines, lippitudines, articulorum dolores, urinæ stillicidia, et intestinorum difficultates.

17. At status temporum quotidiani, aquilonii quidem, corpora densant, valentiora, expeditiora, bene colorata, et melius audientia reddunt, alvos exsiccant, oculos mordent, et si thoracem dolor aliquis prius habuerit, cum magis irritant. Austrini autem corpora exsolvunt et humectant, gravem auditum, et capitis gravitatem, et vertigines asserunt, oculis et corporibus difficilem motionem inducunt, et alvos humectant.

le vent du midi règne, affaiblissent le corps, le relâchent, rendent l'ouïe dure, causent des maux de tête, des vertiges, émoussent la vue, donnent de la pesanteur à tout le corps, et humectent le ventre.

18. Quant aux saisons, dans le printemps et au commencement de l'été, les enfants et les jeunes gens se portent mieux; dans l'été et au commencement de l'automne, les vieillards; durant la fin de l'automne et l'hiver, ceux de moyen âge.

19. Ce n'est point que toutes les maladies ne viennent en toute saison; mais il y en a qui en certaines saisons viennent plus souvent, et sont plus violentes.

20. Au printemps règnent les affections maniaques, les affections mélancoliques, les épilepsies, les hémorrhagies, les angines, les enchifrenements, les enrouements, les lèpres, les toux, les dartres, les diverses taches et les éruptions rongeantes, les tumeurs, les affections goutteuses.

21. Dans l'été, partie des maux précédents et les fièvres continues, les fièvres ardentes, les fièvres tierces, les quartes, les vomissements, les diarrhées, les ophthalmies, les douleurs d'oreille, les maux d'yeux, les ulcérations de la bouche, les abcès aux parties naturelles, les pustules aqueuses.

22. En automne, plusieurs des maux d'été et les fièvres quartes, les fièvres erratiques, les maladies de la rate, les hydropisies, les phthisies, les stranguries, les lienteries, les dysenteries, les sciatiques, les esquinancies, les asthmes, les affections iliaques, les épilepsies, les affections maniaques, et les affections mélancoliques.

23. L'hiver, les pleurésies, les péripneumonies, les léthargies, les enchifrenements, les enrouements, les toux, les points de côté, les douleurs des lombes, les maux de tête, les vertiges, les apoplexies.

24. Quant aux divers âges, il en est ainsi. Les petits enfants et les nouveaunés sont sujets aux aphthes, à des vomissements, à des toux, à des insomnies, à des frayeurs, à des inflammations au nombril, à des humidités aux oreilles.

25. Lorsque la dentition approche, viennent les inquiétudes aux gencives, les fièvres, les convulsions, les diarrhées. Ces maux sont plus grands chez ceux qui poussent les dents canines, chez ceux qui ont le plus d'embonpoint, et chez ceux qui ont le ventre plus constipé.

26. A mesure qu'ils croissent, viennent les maux de gorge, les courbures de la tête sur la seconde vertèbre, les

18. Quod autem ad anni tempora attinet, vere quidem, et prima æstate, pueri, et his ætate proximi, optime degunt, et maxime valent, æstate vero, et quadantenus autumno senes; reliqua autumni, et hiemis parte, qui inter has ætates sunt medii.

19. In quibusvis anni temporibus omnis generis morbi oriuntur, nonnulli tamen in quibusdam tum fiunt, tum excitantur.

20. Vere quidem insania, melancholiæ, comitiales, sanguinis profusiones, anginæ, gravedines, raucitates, tusses, lepræ, impetigines, vitiligines, et pustulæ ulcerosæ plurimæ, et tubercula, et articulorum dolores.

21. Æstate autem horum nonnulli, et febres assiduæ, et ardentes, et tertianæ plurimæ, et quartanæ, vomitiones, alvi profluvia, lippitudines, aurium dolores, oris exulcerationes, genitalium putredines, et sudamina.

22. Autumno vero etiam æstivi multi, et quartanæ febres, atque erraticæ, lienes, aquæ inter cutem, tabes, urinæ stillicidia, intestinorum levitates, et difficultates, coxendicum dolores, anginæ, crebri anhelitus, volvuli, comitiales, insaniæ, et melancholiæ.

23. Hieme vero morbi laterales, pulmonum inflammationes, lethargi, gravedines, raucitates, tusses, dolores pectorum, laterum et lumborum, capitis dolores, vertigines, et apoplexiæ.

24. Per ætates hæc eveniunt, parvis et recens natis pueris, serpentia oris ulcera, aphthæ dictæ, vomitiones, tusses, vigiliæ, pavores, circa umbilicum inflammationes, aurium humiditates.

25. Ad dentitionem vero progressis, gingivarum stimulantes prurigines, febres, convulsiones, alvi profluvia, idque præcipue cum caninos dentes emittere cœperint, et iis, qui maxime crassi sunt, et alvos duras habent.

26. At iis paulum ætate progressis, tonsillarum inflammationes, vertebræ, quæ ad occipitium est, interiorem in partem impulsiones, crebræ anhelationes, calculi, lumbrici rotundi, alii tenues, et minuti, in recto intestino orti, ascarides dicti, verrucæ, Græcis ἀκροχορδόνες dictæ, satyriasmi, strumæ, et tubercula, præcipue vero prædicta.

27 Adhuc autem ætate provectioribus, et ad pubertatem progressis, ex iis multa et febres diuturnæ magis, et sanguinis ex naribus profluvia.

28. At magna ex parte pueris morbi difficultés de respirer, le calcul de la vessie, les vers strongles, les ascarides, les verrues, les satyriasis, les stranguries, les écrouelles et autres tumeurs, principalement celles que je viens de nommer.

27. Quand ils sont plus avancés en âge et qu'ils atteignent la puberté, ils sont sujets à plusieurs des maux précédents : leurs fièvres deviennent plus longues, et ils ont souvent des hémorrhagies.

28. Les maux de l'enfance se jugent, les uns en quarante jours, d'autres en sept mois, certains en sept ans. D'autres durent jusqu'à la puberté. S'ils persistent après, et chez les filles au-delà du terme de leurs règles, ils durent ordinairement très-long-temps.

29. Chez les jeunes gens règnent les hémoptysies, les phthisies, les fièvres aiguës, les épilepsies et autres maladies, surtout les précédentes.

30. Les gens les plus âgés ont des asthmes, des pleurésies, des péripneumonics, des léthargies, des frénésies, des fièvres ardentes, des diarrhées chroniques, des choléra-morbus, des dysenteries, des hémorrhoïdes.

31. Les vieillards ont des difficultés de respirer, des catarrhes avec toux, des stranguries, des dysuries, des douleurs aux articulations, des coliques néphrétiques, des vertiges, des apoplexies, des cahexies, des démangeaisons à la peau, des insomnies, des cours de ventre, des larmoiements, la roupie, la vue trouble, la cataracte, des duretés d'oreille.

LIVRE IV.

DES APHORISMES.

Dans le commencement du quatrième livre, il s'agit particulièrement des purgatifs et de la nature des selles; mais, après le vingt-huitième aphorisme, il y est traité indistinctement de divers objets.

On trouve une suite d'aphorismes concernant les fièvres depuis le n° 42 jusqu'au 67, et concernant les urines, depuis le n° 68 jusqu'à la fin.

1. Purgez les femmes grosses, s'il y a orgasme; mais depuis le quatrième mois seulement jusqu'au septième, rarement hors de ce temps. Craignez pour un fœtus trop jeune ou trop avancé.

2. Dans les purgations, il faut mettre hors du corps les humeurs dont l'excrétion spontanée soulage; mais arrêtez l'évacuation de celles dont l'excrétion incommode.

3. Le signe qu'on purge des humeurs qui doivent être évacuées, c'est que le

judicatione solvuntur, partim quidem intra quadraginta dies, partim vero intra septem menses, nonnulli intra annos septem, quidam etiam ad pubertatem progressis. Qui vero pueris perseverarint, neque circa pubertatem soluti fuerint, aut feminis circa mensium eruptionem, ii diu perseverare consueverunt.

29. Adolescentibus autem sanguinis spuitiones, tabes, febres acutæ, comitiales, aliique morbi, præcipue tamen prædicti.

30. His vero, qui hanc ætatem superarunt, crebri anhelitus, morbi laterales, pulmonum inflammationes, lethargi, phrenitides, febres ardentes, diuturna alvi profluvia, choleræ, intestinorum difficultates, et levitates, sanguinis per ora venarum, quæ in ano sunt, profusio, αἱμορροΐδες Græcis dictæ.

31. At senibus spirandi difficultates, destillationes, tussim inferentes, stranguriæ, urinæ difficultates, articulorum, et renum dolores, vertigines, apoplexiæ, mali corporis habitus, totius corporis pruritus, vigiliæ, alvi, oculorum et narium humiditates, visus hebetudines, gravedines, auditus graves.

SECTIO IV.

1. Uterum gerentibus medicamenta purgantia sunt exhibenda, si humor impetu fertur ad excretionem, quarto mense, et ad septimum usque, his tamen minus. In minoribus autem, et grandioribus fetibus subtimide se gerere oportet.

2. In medicamentorum purgantium usu, qualia etiam sponte prodeuntia utilia sunt, talia e corpore educere convenit, quæ vero contrario modo prodeunt, cohibere.

3. Si, quæ purgari decet, purgentur, confert, et leviter ferunt, contra vero, graviter.

4. Æstate quidem superiores ventres potius medicamentis purgato, hieme vero inferiores.

5. Sub canis ortum, et ante canis ortum, molestæ sunt per medicamenta purgationes.

6. Graciles, et facili vomitione utentes, medicamento per superiora purgare oportet, reformidantes hiemem.

7. At difficili vomitione utentes, et modice carnosos, per inferiora, æstatem reformidantes.

8. Tabescentes vero, reformidantes per superiora purgationes.

9. Atra bile abundantes largius per malade s'en trouve mieux, et qu'il supporte facilement l'effet du purgatif. Dans le cas contraire, il en est incommodé.

4. Dans l'été, purgez de préférence par le haut; dans l'hiver, par le bas.

5. Au temps de la canicule et peu auparavant, les purgations molestent.

6. Purgez par le haut les gens maigres, ceux qui vomissent facilement, préférant l'été à l'hiver.

7. Purgez par le bas ceux qui vomissent difficilement, ceux qui ont de l'embonpoint, préférant l'hiver à l'été.

8. Dans les phthisies, redoutez les purgations par le haut.

9. Purgez abondamment par bas les gens travaillés de la bile noire, en suivant toujours la méthode d'employer des moyens contraires au mal.

10. Dans les maladies aiguës, s'il y a orgasme, purgez sur-le-champ. Il est, en ce cas, dangereux de différer.

11. Quand l'on a des tranchées dans la région ombilicale et aux lombes, des douleurs qui ne cèdent ni aux purgatifs ni autrement, il se forme une hydropisie sèche, une *tympanite*.

12. Dans les lienteries, il est mal de purger par le haut durant l'hiver.

13. Quand vous devez donner l'ellébore à des personnes qui vomissent difficilement, humectez auparavant le corps par une nourriture plus abondante et par le repos.

14. Lorsqu'on a pris l'ellébore, il faut tenir le corps en mouvement, ne se livrer ni au sommeil ni au repos. L'effet qu'on éprouve sur mer montre assez combien l'agitation du corps influe pour le vomissement.

15. Voulez-vous que l'ellébore agisse davantage, tenez le corps en mouvement. Voulez-vous en diminuer l'effet, gardez le repos, et tâchez de dormir.

16. L'ellébore est dangereux pour les personnes en bon état : il les jette dans des convulsions.

17. N'avoir point de fièvre, et être dégoûté avec des maux d'estomac, des vertiges et la bouche amère, signe de besoin de purgation par le haut.

18. Les douleurs dans les parties au-dessus du diaphragme désignent, s'il y a lieu à la purgation, qu'il faut évacuer par le haut; celles d'au-dessous du diaphragme, par le bas.

19. Ceux qui, après avoir pris médecine, sont purgés sans être altérés, ne cessent d'aller que lorsque la soif arrive.

20. Être sans fièvre et avoir des tranchées, avec des douleurs aux genoux et aux lombes, signe de besoin de purgation par le bas.

21. Les déjections noires comme du

inferiora, simili ratione adhibita, contraria purgandi via.

10. In valde acutis, si suopte impetu ad excretionem humor feratur, medicamento purgante eodem die utendum. Siquidem in his cunctari, malum.

11. Quibus intestina contorquentur, circa umbilicum labores adsunt, et lumborum dolor, qui neque medicamento purgante, neque alia ratione solvitur, in siccum hydropem confirmatur.

12. Qui alvi intestinorum levitate infestantur, eos hiberno tempore per superiora medicamento purgare, malum.

13. Qui, veratro sumto, non facile per superiora purgantur, iis ante potionem corpora copiosiore cibo, et quiete, præhumectato.

14. Ubi quis veratrum potione sumserit, corporum quidem motiones magis, quam somnum et quietem inducito. Nam vel navigatio, turbari motione corpora, indicat.

15. Ubi veratrum magis ducere voles, corpus moveto, ubi vero sistere, somnum conciliato, neque moveto.

16. Veratrum iis, qui sano sunt corpore, periculosum, convulsionem enim inducit.

17. Si cui, sine febre, cibi fastidium, oris ventriculi morsus, tenebricosa vertigo contigerint, et os amarulentum fuerit, hæc necessariam esse per superiora purgationem indicant.

18. Dolores supra septum transversum, purgatione indigentes, medicamentum, quod per superiora purget, necessarium esse, indicant; at qui septo transverso sunt inferiores, per inferiora.

19. Qui, sumta potione medica, dum purgantur, non sitiunt, ii purgandi finem non faciunt, donec sitiverint.

20. Si dolor, intestina torquens, et genuum gravitas, et lumborum dolor citra febrem adfuerint, medicamento, quod per inferiora purgat, opus esse, significant.

21. Nigræ dejectiones, qualis sanguis niger, sponte procedentes, et cum febre, et citra febrem, pessimæ, eoque pejores, quo plures earum colores deteriores fuerint. A medicamento autem melius, quoque plures colores fuerint, non pravi.

22. Per quorumvis morborum initia bilem atram supra vel infra prodire, lethale.

23. Quibus per morbos acutos, aut diuturnos, aut vulnera, aut alium quemvis modum extenuatis, bilis atra, aut vesang noir, si elles sont spontanées, soit avec fièvre, soit sans fièvre, sont très-pernicieuses; plus il y a de couleurs mauvaises, plus elles sont fâcheuses. Si elles coulent après l'administration d'un purgatif, c'est un bien; et plus la couleur en est variée, mieux cela va.

22. Toutes les fois qu'au commencement des maladies on rend spontanément de la bile noire par haut ou par bas, c'est mortel.

23. Quand dans les maladies aiguës ou chroniques, après des blessures, ou dans tout autre état dont le corps est grevé, on rend de la bile noire, l'on meurt le lendemain.

24. La dysenterie qui commence par de la bile noire, est mortelle.

25. Du sang rendu par le haut, de quelque manière que cela arrive, est une mauvaise chose; mais rendu par bas, il est utile, quoique même il soit rendu noir.

26. Lorsque, dans la dysenterie, on rend comme des chairs, c'est mortel.

27. Chez ceux qui, dans les maladies aiguës, ont eu des hémorrhagies abondantes, par où qu'elles soient venues, le ventre se lâchera dans la convalescence.

28. Les déjections bilieuses s'arrêtent si l'on perd l'ouïe; après l'avoir perdue, on la recouvre quand il vient des déjections bilieuses.

29. Dans les fièvres, les frissons qui viennent au sixième jour rendent difficile le jugement de la maladie.

30. Toutes les maladies aiguës dans lesquelles le redoublement vient le lendemain, à la même heure qu'il a pris la veille, sont de jugement difficile.

31. Quand, dans les fièvres, on se sent comme moulu, il se fait des abcès aux articulations, mais surtout des parotides.

32. Lorsqu'on relève de maladie, là où l'on sent les douleurs, là se font les abcès.

33. Si, avant la maladie, on avait des douleurs quelque part, elle se fixe là.

34. Lorsqu'ayant la fièvre, on se sent tout-à-coup suffoqué sans qu'il y ait de tumeur au gosier, c'est mortel.

35. Lorsqu'ayant la fièvre, le cou se tourne subitement, et qu'on a de la peine à boire, sans qu'il y ait de tumeur au gosier, c'est mortel.

36. Les sueurs dans les fièvres sont bonnes, quand elles commencent le troisième jour, le cinquième, le septième, le neuvième, le onzième, le quatorzième, le dix-septième, le vingt-unième, le vingt-septième, le trente-unième, le trente-quatrième : ces sueurs jugent les maladies. Quand elles viennent autre-

lati sanguis niger subierit, ii postridie moriuntur.

24. Intestinorum difficultas si ab atra bile ortum duxerit, lethalis.

25. Sanguis, supra quidem, qualiscunque fuerit, emissus, malus ; infra autem si niger dejiciatur, bonus.

26. Intestinorum difficultate vexato si veluti carunculæ dejiciantur, lethale.

27. Quibus per febres sanguinis copia undecunque profluxerit, iis, cum reficiuntur, alvi humidiores evadunt.

28. Quibus biliosæ sunt dejectiones, hæ, oborta surditate, cessant, et quibus adest surditas, his exortis biliosis dejectionibus, finitur.

29. In febribus, si rigores contingant sexto die, difficilem eæ habent judicationem.

30. Quibus accessiones fiunt, quanamcunque hora febris demiserit, si postero die eadem, qua antea hora prehenderit, judicatio difficilis esse solet.

31. Quibus per febres lassitudinis sensus inest, iis ad articulos, potissimumque circa maxillas, abscessus oriuntur.

32. Iis vero, qui ex morbis convalescunt, si pars aliqua laboraverit, illic abscessus fiunt.

33. Sed et si pars quæpiam ante morbum laboraverit, in eam se morbus obfirmat.

34. Si febre vexato, nullo exsistente in faucibus tumore, repentina accidat strangulatio, lethale.

35. In febre vexato, collum repente perversum, ac vix deglutire posse, nullo exsistente tumore, lethale.

36. Sudores febricitantibus boni, qui cœperint tertio die, quinto, septimo, nono, undecimo, decimo quarto, decimo septimo, vicesimo primo, vicesimo septimo, tricesimo primo, et tricesimo quarto ; ii enim sudores morbos judicant. Qui vero tales non sunt, laborem, et morbi longitudinem, ejusdemque reversionem significant.

37. Sudores frigidi, in febre quidem acuta oborti, mortem ; in mitiori autem, morbi prolixitatem significant.

38. Et ubi in corpore sudor inest, ibi morbum esse, enuntiat.

39. Et qua corporis parte calor inest, aut frigus, ibi morbus est.

40. Et ubi toto corpore mutationes contingunt, ut si corpus refrigeretur, rursumque calefiat, vel color alius ex alio oriatur, morbi longitudinem significat.

41. Sudor copiosus de somno, citra ment, elles désignent l'embarras, la longueur de la maladie et des rechutes.

37. Les sueurs froides dans une fièvre violente sont mortelles ; avec une fièvre modérée, elles désignent la longueur du mal.

38. Là où se montre la sueur, c'est signe que là est le mal.

39. Là où est la chaleur ou le froid, là est le mal.

40. Quand il se fait des changements dans tout le corps, qu'il passe du froid au chaud, du chaud au froid, qu'il change de couleur, c'est signe que le mal sera long.

41. Des sueurs abondantes à la suite du sommeil, sans cause manifeste, désignent que le corps est surchargé de nourriture ; mais si elles viennent chez quelqu'un qui ne prend point d'aliments, c'est signe qu'il a besoin d'être vidé.

42. Des sueurs abondantes coulant sans cesse, si elles sont froides, annoncent une plus grande maladie ; si elles sont chaudes, maladie moindre.

43. Des fièvres continues qui ont des redoublements en tierce sont dangereuses ; les intermittentes, quelque période que suivent leurs accès, ne sont pas dangereuses.

44. Dans les fièvres qui se prolongent, il vient des tumeurs ou des douleurs aux articulations.

45. Quand à la suite des fièvres, il vient des tumeurs ou des douleurs aux articulations, accusez-en le trop de nourriture.

46. Avoir des frissons dans une fièvre non intermittente, lorsqu'on est déjà faible, c'est mortel.

47. Dans les fièvres continues, les crachats livides, les sanguinolents, les fétides, les bilieux, sont tous mauvais. Si cependant on les rend facilement, c'est bon. Il en est de même, quant aux excrétions qui se font tant par les selles que par les urines. Si cependant il n'y a point de bonne évacuation par ces voies, c'est mauvais.

48. Dans les fièvres continues, avoir l'extérieur froid, l'intérieur brûlant, et soif, c'est mortel.

49. Dans les fièvres continues, si l'on a des convulsions aux lèvres, aux sourcils, aux yeux, aux narines ; si on ne voit plus, si on n'entend plus, étant déjà faible, quel de ces signes qui paraisse, la mort est proche.

50. Dans les fièvres continues, l'oppression jointe au délire est mortelle.

51. Dans les fièvres, les dépôts qui ne se dissipent point à la première crise désignent qu'elles seront longues.

52. Dans les fièvres ou autres maladies,

manifestam causam obortus, corpus copiosiore uti cibo, significat. Quod si cibum non assumenti istud contingat, quod evacuatione opus fit, indicat.

42. Sudor copiosus calidus, aut frigidus, semper fluens, frigidus majorem, calidus minorem morbum significat.

43. Febres, quæ tertio quoque die vehementius affligunt, neque intermittunt, periculosiores. Quocunque autem modo intermiserint, extra periculum esse significant.

44. Quibus adsunt febres longæ, iis tubercula vel ad articulos dolores innascuntur.

45. Quibus tubercula, aut ad articulos dolores post febres longas oriuntur, ii copiosioribus cibis utuntur.

46. Si, febre non intermittente, rigor frequenter incidat, ægro jam debili, lethale est.

47. In febribus non intermittentibus exscreationes lividæ, sanguineæ, graveolentes, et biliosæ, omnes malæ, bene autem si prodeant, bonæ, tum per alvi excretiones, tum per urinas. At si quid eorum, quæ non juvant, per hæc loca excernatur, malum.

48. In febribus non intermittentibus, si partes externæ sint frigidæ, internæ vero urantur, et siti vexentur, lethale est.

49. In febre non intermittente, si labrum, aut supercilium, aut oculus, aut nasus pervertatur, si æger non videat, si non audiat, imbecillo jam corpore, quidquid ex his evenerit, in propinquo mors est.

50. Quando in febre non intermittente difficultas spirandi, et delirium contigerit, lethale.

51. In febribus, quæ abscedunt, si primis judicationibus non solvantur, morbi longitudinem significant.

52. Quibus in febribus, aut aliis morbis, oculi ex voluntate illacrymant, iis nihil absurdi accidit; at quibus præter voluntatem, absurdius.

53. Quibus per febres ad dentes glutinosus humor obnascitur, iis vehementiores fiunt febres.

54. Quibus tusses siccæ, leviter irritantes, in febribus ardentibus diu perseverant, ii non multum siti vexantur.

55. Ex glandularum inflammationibus febres omnes malæ, præter diarias.

56. Febricitanti si sudor contingat, non deficiente febre, malum. Prorogatur enim morbus, multamque significat humiditatem.

les larmoiements qui viennent pour cause n'ont point d'inconvénient. S'ils viennent sans cause, ils sont funestes.

53. Quand, dans les fièvres, les dents se recouvrent de matières gluantes, le mal s'empire.

54. Les toux sèches, qui sont produites par quelque irritation dans les fièvres ardentes, sont communément sans soif.

55. Toutes fièvres occasionnées par des tumeurs aux aines, sont mauvaises, si elles durent plus de vingt-quatre heures.

56. La sueur qui vient dans les fièvres, sans qu'elles cessent, est mauvaise; elle annonce la longueur du mal, et désigne qu'il y a trop d'humide.

57. Dans l'état convulsif, et dans le tétanos, la fièvre survenant les dissipe souvent.

58. Si dans les fièvres ardentes il survient des frissons, la maladie finit.

59. La fièvre tierce pure est jugée en sept périodes au plus tard.

60. La surdité survenue dans les fièvres, se dissipe par l'hémorrhagie du nez ou par des selles.

61. Les fièvres qui se terminent aux jours pairs, sont sujettes à des rechutes.

62. Les ictères qui arrivent dans les fièvres avant le septième jour, sont mauvais, à moins que le ventre ne s'humecte et ne rende des selles liquides.

63. (1) Les ictères qui, dans les fièvres, arrivent le septième jour ou le neuvième, ou le onzième, ou le quatorzième, sont bons, pourvu qu'il n'y ait point de dureté à l'hypochondre droit. S'il y en a, ils sont mauvais.

64. Dans les fièvres, sentir du feu à l'estomac, et comme des morsures au cardia, c'est mauvais.

65. Dans les fièvres aiguës, les convulsions et les fortes douleurs aux viscères sont mauvaises.

66. Dans les fièvres, les frayeurs ou les convulsions occasionnées par des songes ne valent rien.

67. Dans les fièvres, la respiration entrecoupée est mauvaise; elle est un signe d'état convulsif.

68. Dans les fièvres, les urines qui, après avoir été épaisses et avoir coulé en petite quantité, deviennent abondantes et claires, sont bonnes. Cela arrive sur-

(1) Dans beaucoup d'éditions des aphorismes, on en trouve un ici fort connu des médecins, qui le citent souvent, et qui s'applique très-bien aux fièvres intermittentes. Je ne le traduis point, parce que je me suis imposé de suivre l'édition des Œuvres d'Hippocrate de Foës, où il n'est pas.

57. Si cui, convulsione aut distentione nervorum detento, febris successerit, morbum ea solvit.

58. Febre ardente detento, si rigor successerit, solutio contingit.

59. Tertiana exquisita septem circuitibus, ut longissime, judicatur.

60. Quibus per febres aures obsurduerunt, sanguis ex naribus profluens, aut alvus exturbata, morbum solvit.

61. Febricitantem nisi diebus impariibus febris dimiserit, reverti ea solet.

62. Quibus per febres morbus regius ante diem septimum obortus fuerit, malum.

63. Quibus in febribus quotidie rigores fiunt, quotidie febres solvuntur (1).

64. Quibus per febres die septimo, aut nono, aut undecimo, aut decimo quarto, morbus regius obortus fuerit, bonum, nisi præcordia dextra dura fuerint; alioqui minime bonum.

65. In febribus circa ventriculum æstus vehemens, et oris ventriculi morsus, malo est.

66. In febribus acutis convulsiones, et circa viscera dolores vehementes, malum.

67. In febribus per somnos pavores, aut convulsiones, malo sunt.

68. In febribus spiritus offensans malo est, convulsionem namque indicat.

69. Quibus non sine febre urinæ sunt crassæ, grumosæ, et paucæ, si ab iis copiosæ, et tenues prodeant, juvant. Præcipue vero tales redduntur, quibus ab initio, vel non ita multo post, sedimentum inest.

70. Quibus per febres urinæ sunt returbidæ, quales veterini generis, iis capitis dolor vel adest, vel aderit.

71. Quibus septimo die judicatio contingit, iis urina rubram die quarto nubeculam habet, aliaque pro ratione.

72. Quibus urinæ pellucidæ, albæ, malæ, præcipue vero in phreniticis apparent.

73. Quibus sublata præcordia murmurant, lumborum succedente dolore, iis alvi humectantur, nisi flatus deorsum erumpant, aut urinæ copia prodeat. Atque hæc in febribus contingunt.

74. Quibus speratur aliquid ad articulos abscessurum, urina copiosa, et crassa, et alba reddita, abscessu liberat, qualis in febribus cum lassitudinis sensu quarto tout quand elles déposent dès le commencement de la maladie, ou bientôt après.

69. Quand, dans les fièvres, on rend des urines troubles comme celles des juments, ou l'on a mal de tête, ou il viendra bientôt.

70. Dans les maladies qui doivent être jugées le septième jour, les urines donnent, le quatrième jour, un nuage rouge, et le reste à l'avenant.

71. Les urines blanches limpides sont mauvaises. On les observe telles, surtout dans les frénésies.

72. Les hypochondres élevés, borborisants, avec des douleurs aux lombes, annoncent que le ventre s'humecte, à moins qu'on ne rende des vents ou qu'il n'arrive un flux d'urine. Ceci s'observe dans les fièvres.

73. Quand on craint un dépôt sur les articulations, l'écoulement abondant d'urines épaisses et blanches, telles qu'on commence quelquefois de les rendre le quatrième jour des fièvres qui sont avec un sentiment de lassitude extrême, délivre du dépôt. On en est aussi délivré bientôt par une hémorrhagie du nez.

75. Rend-on du sang ou du pus par les urines, signe d'ulcère aux reins ou à la vessie.

73. Quand, dans des urines épaisses, il y a des matières comme des fibres charnues, ressemblant à des cheveux, cela vient des reins.

76. Quand avec des urines épaisses, on rend comme du son, il y a des gales à la vessie.

77. Lorsqu'on pisse le sang sans effort, c'est un signe de déchirure dans quelque petit vaisseau des reins.

78. Ceux qui rendent du gravier avec les urines sont attaqués de la pierre.

79. Quand on pisse du sang, qu'on rend des caillots, qu'on est sujet à des stranguries avec des douleurs à l'hypogastre, qui s'étendent au périnée, la vessie est malade.

80. Si l'on pisse le sang ou le pus, si l'on rend de petites écailles, et si l'urine est fétide, ce sont des signes d'ulcère à la vessie.

81. Quand il se fait des tumeurs à l'urètre, l'on guérit par la formation du pus et par la rupture de l'abcès.

82. Des urines abondantes dans la nuit sont une suite de peu de selles.

(1) Hic aphorismus in editione Fœsiana desideratur.

LIVRE V.

DES APHORISMES.

On trouvera dans ce livre une suite d'aphorismes concernant les filles et les femmes,

die quibusdam ferri incipit. Quod si ex naribus etiam sanguis effluxerit, tum brevi admodum solutio fit.

75. Si sanguis, aut pus, cum urina redditur, renum aut vesicæ exulceratio significatur.

76. Quibus cum urina crassa exiguæ carunculæ, aut veluti capilli simul feruntur, iis a renibus excernuntur.

77. Quibus cum urina crassa furfuri similia quædam simul exeunt, iis vesica psora laborat.

78. Qui sponte sanguinem cum urina effundunt, iis in renibus venulam ruptam esse, significat.

79. Quibus in urina arenosæ sunt subsidentiæ, iis vesica calculo laborat.

80. Si quis sanguinem, et grumos, cum urina fundat, et stranguriam habeat, dolorque in imum ventrem, et interfemineum incidat, quæ ad vesicam attinent, laborant.

81. Si quis sanguinem, et pus, et squamulas, cum urina fundat, gravisque odor adsit, vesicæ exulcerationem id significat.

82. Quibus in urinæ fistula tuberculum innascitur, eo in pus verso, et rupto, solutio contingit.

83. Urina, copiose de nocte reddita, paucam alvi dejectionem significat.

SECTIO V.

1. Convulsio ex veratro lethalis.

2. Convulsio, quæ in vulnus incidit, lethalis.

3. Ex copioso sanguinis fluxu convulsio, aut singultus contingens, malum denuntiat.

4. Ex profusa purgatione convulsio, aut singultus succedens, malum.

5. Si ebrium quempiam vox deficiat derepente, convulsus moritur, nisi eum febris prehendat, aut qua hora crapula solvi solet, ad vocem redeat.

6. Qui nervorum distentione corripiuntur, intra quatuor dies pereunt, quos si effugerint, sanescunt.

7. Comitiales quibus ante pubertatis annos contingunt, depositionem accipiunt. At quibus quintum et vigesimum annum agentibus fiunt, eos fere ad mortem usque comitantur.

8. Qui morbo laterali laborant, nisi intra dies quatuordecim repurgentur, iis in suppurationem deponitur.

9. Tabes præcipue contingit ætatibus, après le vingt-neuvième jusqu'au soixante-troisième.

Les aphorismes qui précèdent le vingt-neuvième roulent sur divers objets. Il s'y agit des convulsions, des phthisiques, du froid, du chaud, etc.

1. Les convulsions à la suite de l'ellébore sont mortelles.

2. Les plaies qui jettent dans des convulsions sont mortelles.

3. Le hoquet ou des convulsions après une grande perte de sang par le dos sont une mauvaise chose.

4. Le hoquet ou des convulsions à la suite d'une superpurgation sont une mauvaise chose.

5. Si, dans l'ivresse, on perd subitement la parole, on meurt dans des convulsions, à moins que la fièvre ne vienne, ou qu'on ne recouvre la parole au temps vers lequel l'ivresse finit.

6. Quand on tombe dans le tétanos, on meurt dans quatre jours; mais si l'on passe ce temps, on recouvrera la santé,

7. L'épilepsie qui prend avant l'âge de puberté se guérit; mais si elle vient à l'âge de vingt-cinq ans, elle accompagne communément jusqu'au tombeau.

8. Dans la pleurésie, si, dans quatorze jours, le poumon ne se purge par les crachats, il se formera une suppuration interne.

9. La phthisie vient principalement depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente-cinq.

10. Ceux qui échappent à l'esquinancie, et dont l'humeur se jette sur le poumon, en meurent dans sept jours; s'ils vivent au-delà, il s'établit une suppuration.

11. Dans la phthisie, lorsque le crachat jeté sur les charbons répand une odeur fétide, et que les cheveux tombent de la tête, c'est signe mortel.

12. Les phthisiques qui perdent les cheveux, et qui tombent dans la diarrhée, sont menacés de mort prochaine.

13. Ceux qui crachent du sang écumeux le crachent du poumon.

14. La diarrhée survenant dans la phthisie est un signe mortel.

15. Quand, à la suite d'une pleurésie, il se fait une suppuration, si, en quarante jours, à compter du temps où l'abcès s'est crevé, le poumon se purge par les crachats, le mal finit; mais si le poumon ne se purge dans ce terme, on tombe dans la phthisie.

16. Les boissons chaudes incommodent si l'on en use souvent; elles relâchent les chairs, affaiblissent les nerfs, engourdissent l'esprit, causent des hémorrhagies, des lipothymies, et enfin la mort.

quæ sunt ab anno decimo octavo, ad trigesimum quintum.

10. Qui anginam effugiunt, iis in pulmonem vertitur, iique intra dies septem intereunt, quos si evaserint, suppurati fiunt.

11. In tabe vexatis, si sputum, quod tussi rejiciunt, carbonibus infusum, gravem odorem emittat, et capilli et capite defluant, lethale est.

12. In tabidis, si capilli e capite defluant, ii, succedente alvi profluvio, moriuntur.

13. Qui spumantem sanguinem sputo rejiciunt, iis ex pulmone educitur.

14. Tabe detento succedens alvi profluvium lethale.

15. Qui ex morbo laterali suppurati fiunt, si intra dies quadraginta, ex quo ruptio facta est, repurgentur, liberantur; alioqui in tabem transeunt.

16. Calidum eo frequentius utentibus has affert noxias, carnium effeminationem, nervorum impotentiam, mentis stuporem, sanguinis profluvia, animi defectiones, ad quæ mors sequitur.

17. Frigidum vero convulsiones, nervorum distensiones, denigrationes, et rigores febriles.

18. Frigidum ossibus adversum, dentibus, nervis cerebro, dorsali medullæ, calidum vero utile.

16. Perfrigerata excalefacere oportet, præter ea, quæ sanguinem effundunt, aut brevi effundent.

20. Frigidum ulcera mordet, cutem obdurat, dolorem insuppurabilem facit, denigrationes, rigores febriles, convulsiones, nervorum distensiones.

21. Quandoque tamen in nervorum distensione absque ulcere, in juvene quadrati corporis, æstate media, frigidæ copiosa perfusio caloris revocationem efficit; calor autem hæc sanat.

22. Calidum suppurationem movens, non in omni ulcere, maximum securitatis judicium exhibet, cutem emollit, extenuat, dolorem tollit, rigores, convulsiones, nervorum distensiones mitigat, capitis gravitatem solvit, ossium vero fracturis plurimum confert, sed præcipue his, quæ carne nudata sunt, iisque maxime, qui in capite ulcera habent. His etiam, quæ a frigore emoriuntur, aut exulcerantur, et herpetibus exedentibus, sedi, pudendo, utero, vesicæ, iis omnibus calidum gratum, et judicationem faciens, frigidum vero inimicum, et interimens.

23. At frigido in his utendum, unde sanguis profluit, aut paulo post fluxurus

17. Les choses froides (1) donnent des spasmes, des tétanos; elles causent des taches noires; elles provoquent des frissons fébriles.

18. Le froid est l'ennemi des os, des dents, des nerfs, du cerveau, de la moelle épinière, et le chaud est leur ami.

19. Il faut réchauffer ce qui est refroidi, à moins qu'il n'y ait hémorrhagie, ou que vous ne la craigniez.

20. Le froid est mordant pour les plaies; il durcit la peau, il excite des douleurs qui ne sont point suivies de suppuration; il fait venir des taches noires; il cause des frissons fébriles, des convulsions, des tétanos.

21. (2) Il est arrivé cependant qu'au milieu de l'été une abondante aspersion d'eau froide a rappelé la chaleur chez un jeune homme qui avait de l'embonpoint, et qui était attaqué du tétanos sans avoir de plaie. Or, les choses chaudes sont le remède du tétanos.

22. Lorsque la chaleur fait suppurer une tumeur, ce qui n'arrive point à toutes, c'est un grand signe de bonne issue. La chaleur relâche; elle fait fondre; elle dissipe les douleurs; elle soulage dans les frissons, dans les convulsions, dans les tétanos; elle fait passer les pesanteurs de tête; elle est très-utile dans les fractures d'os, surtout lorsqu'ils sont dépouillés de leurs chairs, notamment dans les plaies de la tête; elle sert contre les froids mortels; elle est bonne pour les plaies, bonne contre les dartres rongeantes, contre les maux de l'anus, coutre ceux des parties naturelles, ceux de la matrice et ceux de la vessie. Dans tous ces cas, le chaud est bon, il hâte les crises; le froid, au contraire, est mauvais et mortel.

23. Il faut user de froid dans les cas d'hémorrhagie, ou quand on la craint, non sur les parties elles-mêmes, mais sur les environs de l'endroit d'où le sang coule; contre toutes les inflammations dont la phlogose d'un rouge frais est entretenue par un sang nouveau (le froid noircirait les inflammations anciennes); contre les érysipèles non ul-

(1) Cet aphorisme, et plusieurs des suivants, où il est parlé du froid ou du chaud, contiennent la même doctrine qu'on trouve dans le Traité de l'usage des liquides, et peuvent très-bien s'entendre de l'eau froide et de l'eau chaude.

(2) Il semble, à la manière dont Hippocrate s'énonce ici, qu'il regarde le fait comme extraordinaire. Toutes les fois il est conforme à la cure prescrite pour le tétanos, à la fin du troisième livre du Traité des mal., qu'on trouvera tome III.

est, non supra ipsas partes, sed circa eas, unde profluit, adhibito ; et si quæ inflammationes, aut incendiosa quædam, ad rubrum, et subcruentum, ex recenti sanguine vergunt, ad ea admoto. Inveterata namque denigrat. Erysipelas etiam non ulceratum juvat, siquidem exulceratum lædit.

24. Frigida, veluti nix, et glacies, pectori sunt adversa, tusses movent, sanguinis eruptiones, et destillationes efficiunt.

25. Articulorum tumores, et dolores, absque ulcere, et podagricas affectiones, et convulsa, hæc magna ex parte frigida large effusa levat, et minuit, doloremque solvit. Moderatus namque torpor dolorem solvendi facultatem habet.

26. Aqua, quæ cito calescit, et cito refrigeratur, levissima.

27. Quibus bibendi de nocte appetentia est, iis admodum sitientibus, si obdormierint, bono est.

28. Odoramentorum suffitus muliebria educit, et ad alia plerumque utilis esset, nisi capitis gravitatem inferret.

29. Uterum gerentibus purgantia medicamenta exhibenda sunt, si humor impetu feratur ad excretionem, quarto mense et ad septimum usque, sed his minus. In majoribus autem, et grandioribus fetibus subtimide se gerere oportet.

30. Mulierem utero gerentem morbo quopiam acuto corripi, lethale.

31. Mulieri uterum gerenti vena secta abortionem facit, idque potissimum si fœtus grandior fuerit.

32. Mulieri, sanguinem vomitione rejicienti, menstruis erumpentibus, solutio contingit.

33. Mulieri, menstruis deficientibus, sanguis ex naribus profluens bono est.

34. Mulieri utero gerenti, si alvus multum profluat, abortionis periculum est.

35. Mulieri, uteri strangulatu vexatæ, aut difficultate partus laboranti, sternutatio succedens bono est.

36. Mulieri menses decolores, neque semper eadem periodo procedentes, purgationem indicant esse necessariam.

37. Mulieri uterum gerenti, si mammæ derepente gracilescant, abortionis periculum est.

38. Mulieri utero gemellos gerenti si altera mamma gracilis evadat, alterum ea abortu edit, et si quidem dextra mamma gracilescat, marem, si vero sinistra, feminam.

39. Si mulier, quæ neque gravida est, cérés ; s'ils étaient ulcérés, le froid y serait nuisible.

24. Les choses froides, comme la neige et la glace, sont contraires à la poitrine; elles excitent la toux, les hémorrhagies, les catharres.

25. L'eau froide répandue en abondance sur des articulations douloureuses, sur les parties attaquées de la goutte, dans tous les cas, enfin, de douleurs sans plaie et de convulsions, soulage, diminue et arrête les douleurs. Un petit engourdissement est un calmant.

26. L'eau qui se chauffe promptement, et qui se refroidit de même, est très-légère.

27. Ceux qui sentent des envies de boire la nuit font bien de se coucher avec soif.

28. Les parfums aromatiques sont emménagogues et bons à beaucoup d'autres choses, pourvu qu'ils ne donnent pas de pesanteurs de tête.

29. *Répétition du premier aphorisme du quatrième livre.*

30. Les fièvres aiguës sont mortelles pour les femmes grosses.

31. Les saignées font faire des fausses couches, surtout quand la grossesse est avancée.

32. Le vomissement de sang chez les femmes se dissipe avec l'apparition des règles.

33. L'hémorrhagie du nez, au défaut des règles, est un bien.

34. La diarrhée, dans la grossesse, risque de faire faire des fausses couches.

35. Dans les affections hystériques, et dans le travail de l'enfantement, l'éternûment est bon.

36. Quand le sang des règles manque de couleur, et qu'elles ne viennent point régulièrement à leurs périodes, c'est signe de besoin de purgation.

37. Si la gorge de la femme grosse s'affaisse subitement, elle avorte.

38. Quand la grossesse est de deux jumeaux, et que la gorge s'affaisse, si la mamelle droite s'affaisse seule, la femme avorte d'un mâle; si c'est la gauche, elle avorte d'une fille.

39. La femme qui n'est point grosse, ni ne relève pas de couches, si elle a du lait, est dans le cas de suppression des règles.

40. Lorsque le sang se porte fortement aux mamelles des femmes, c'est un présage de manie.

41. Quand vous voulez savoir si une femme est grosse, faites-lui boire de l'hydromel, avant son coucher, sans souper; s'il lui donne des tranchées, elle est grosse; s'il n'en donne point, elle ne l'est pas (1).

(1) Gorter a parfaitement bien évalué

neque peperit, lac habet, ei menstrua defecerunt.

40. Mulieribus, quibus ad mammas sanguis in tumorem colligitur, furor significatur.

41. Si nosse velis, num mulier conceperit, ei dormituræ aquam mulsam propinato, et si ventris tormina eam corripuerint, mulier concepit; sin minus, non concepit.

42. Mulier prægnans, si marem gestat, coloratior est, si feminam, minus colorata.

43. Mulieri prægnanti erisypelas in utero, lethale.

44. Quæ præter naturam tenues utero gerunt, abortiunt, donec pleniores evadant.

45. Quæ, mediocri corporis habitu præditæ, fœtus bimestres, aut trimestres, absque occasione manifesta, abortione excludunt, iis uteri acetabula (Græci κοτυληδονας vocant), mucoris plena sunt, neque præ pondere fœtum continere possunt, sed abrumpuntur.

46. Quæ præter naturam crassæ non concipiunt, iis omentum os uteri comprimit, neque priusquam extenuentur, prægnantes efficiuntur.

47. Si uterus, qua parte ad coxam incumbit, suppuratus fuerit, eum per linimenta, medicamento convenienti illita, curari, necesse est.

48. Mares uteri dextra parte, feminæ sinistra magis gestantur.

49. Ut secundæ excidant, sternutatorio naribus apposito, eas et os comprimito.

50. Mulieri si voles menstrua sistere, cucurbitulam quam maximam ad mammas appone.

51. Quæ utero gerunt, iis uteri os connivet.

52. Mulieri uterum gerenti si lac copiosum e mammis effluat, fœtum imbecillum id indicat. Quod si solidæ mammæ fuerint, valentiorem fœtum hæc significant.

53. Quæ fœtus corrupturæ sunt, iis mammæ extenuantur. Quod si contra duræ evadant, dolor erit vel in mammis, vel in coxis, vel in oculis, vel in genibus, neque fœtum corrumpunt.

54. Quibus os uteri durum est, iis connivere os uteri, necesse est.

55. Quæcunque utero gerentes febribus detinentur, et vehementer extenuantur, citra manifestam causam, eæ difficulter, et cum periculo pariunt, aut in abortionis periculum incidunt.

42. Si la femme est grosse d'un garçon, elle a bonne couleur; si c'est d'une fille, la couleur est moins bonne.

43. L'érysipèle de la matrice, dans l'état de grossesse, est mortel.

44. Les femmes très-minces sont sujettes à avorter jusqu'au temps où elles prennent plus de corps.

45. Quand la femme a assez de corps, et qu'elle avorte au terme de deux ou trois mois, sans cause manifeste, c'est signe que la matrice est pleine de mucosités, et que, ne pouvant retenir le fœtus trop pesant, elle le laisse aller.

46. Lorsqu'avec de l'embonpoint la femme ne peut concevoir, c'est signe que l'omentum comprime l'orifice de la matrice. Elle ne fera point d'enfant, à moins qu'elle ne maigrisse.

47. Dans les ulcères profonds qui arrivent à la matrice, qui se déplace en se portant vers l'os ischium, il faut panser, en introduisant des digestifs, sur de la charpie longue, *avec des bourdonnets* (1).

48. Les fœtus mâles sont communément placés à droite, les femelles à gauche.

49. Pour procurer la sortie de l'arrière-faix, donnez un sternutatoire, faisant tenir la bouche et les narines fermées.

50. Si l'on veut arrêter les règles, on le peut en appliquant une très-grosse ventouse aux mamelles.

51. La matrice de la femme grosse est fermée.

52. Si la femme grosse perd beaucoup de lait par les mamelles, c'est signe que le fœtus est faible. Lorsque les mamelles sont fermes, elles désignent le bon état du fœtus.

53. Quand la femme grosse doit avorter, ses mamelles s'affaissent. Si elles reprennent leur consistance, elles deviennent douloureuses; ou bien il survient des douleurs, soit à l'ischium, soit aux yeux, soit aux genoux, et la femme n'avorte point.

54. Quand l'orifice de l'utérus est ferme, la matrice est nécessairement bouchée.

---

cet aphorisme, et plusieurs autres concernant l'état de grossesse, dans son Commentaire des aphorismes, sous le titre de *De Medicina hippocratica*. Il est manifeste qu'Hippocrate a trop généralisé quelquefois des observations particulières dont il n'avait vraisemblablement qu'un petit nombre. Cela s'applique surtout à bien des choses qu'il nous a transmises concernant les femmes et la grossesse.

(1) Cette doctrine, et celle de quelques-uns des aphorismes précédents, ou des suivants, se trouve la même dans le long Traité des maladies des femmes.

56. In fluore muliebri, si convulsio accedat, et animi defectio, malo est.

57. Mensibus copiosioribus profluentibus, morbi contingunt, et non prodeuntibus ab utero, morbi eveniunt.

58. Ad recti intestini, et uteri inflammationem, renesque purulentos, stranguria succedit. At, jecore inflammatione laborante, succedit singultus.

59. Si mulier non concipiat, scire autem expetit, num conceptura sit, vestibus undique obvolutæ per inferna suffitum apponito, et si odor quidem ad nares, et os usque, per corpus tibi pervadere videatur, ipsam non ex sese infecundam esse, scito.

60. Si mulieri utero gerenti purgationes eant, fœtus ut bene valeat, fieri non potest.

61. Si mulieri purgationes non prodeant, neque horrore, neque febre succedente, ciborum vero fastidia ei accidant, gravidam esse existimato.

62. Quæ frigidos et densos habent uteros non concipiunt, neque quæ præhumidos habent, si quidem in ipsis genitura extinguitur. Et quæ plus æquo siccas, et adurentes, alimenti namque inopia semen corrumpitur. At quæ ex utrisque moderatam nactæ sunt temperiem, eæ fecundæ evadunt.

63. Eadem vero ratio est in maribus, aut enim propter corporis raritatem spiritus foras dissipatur, ità, ut ne semen transmittat, aut propter densitatem humor foras non excernitur, aut ob frigiditatem non accenditur, ut ad eum locum cogatur, aut ob caliditatem hoc idem contingit.

64. Lac exhibere capite dolentibus, malum; malum item et febricitantibus, et quibus præcordia sublata murmurant, et siticulosis; malum quoque et quibus biliosæ sunt dejectiones, quique febre acuta laborant, et quibus copiosa sanguinis dejectio facta est. At tabidis lac dare convenit, non valde admodum febricitantibus, et in febribus longis, et languidis, dum nullum ex supra commemoratis signis adfuerit, et præter rationem extenuatis.

65. Quibus cum ulceribus tumores conspiciuntur, ii fere neque convelluntur, neque in furorem aguntur. At iis derepente evanescentibus, quibus quidem id a tergo incidit, convulsiones, et nervorum distensiones fiunt; quibus vero a fronte, furores aut lateris dolores acuti, aut puris collectio, aut intestinorum difficultas, si rubri tumores fuerint.

55. Les femmes grosses qui ont la fièvre, ou qui dépérissent beaucoup sans cause manifeste, auront des couches laborieuses, ou bien elles seront en danger si elles avortent.

56. Lorsque, durant les règles, on a des convulsions et des défaillances, c'est mauvais.

57. Si les règles coulent très-abondamment, il en résulte des maladies; si elles ne coulent point, la matrice causera des maladies.

58. Dans les inflammations au rectum ou à la matrice, on a des stranguries. On en a aussi dans les suppurations des reins. Si le foie est enflammé, on a le hoquet.

59. Quand une femme ne conçoit point, et qu'on veut savoir si elle concevra, il faut l'envelopper d'un drap, et lui faire des fumigations aromatiques par bas. Si l'odeur passe à la bouche, si elle arrive à l'intérieur de ses narines, ce n'est point par sa faute qu'elle ne conçoit pas.

60. Quand la femme grosse a des règles, il n'est pas possible que le fœtus jouisse d'une bonne santé.

61. Quand les règles ne viennent point, et que la femme a des maladies avec du dégoût, sans qu'il y ait ni frissons ni fièvre, croyez qu'elle est grosse.

62. Celles qui ont l'utérus froid et épais n'engendrent point, ni celles qui l'ont humide. La semence s'y perd. Celles aussi qui ont l'utérus trop sec et ardent, perdent la semence; elle a besoin de nourriture. Celles dont la matrice garde le juste milieu sont propres à concevoir.

63. Il en est de même des hommes. S'ils ont le corps trop poreux, ils perdent le souffle qui s'échappe du corps, et ne peut se porter à la semence. S'ils ont les chairs trop fermes, l'humide surabondant ne peut sortir. S'ils sont froids, le chaud ne peut se rassembler en un même lieu. S'il y a excès de chaud, c'est encore un autre vice.

64. Il est mal de donner du lait à ceux qui ont mal de tête, à ceux qui ont la fièvre, à ceux qui ont les hypochondres élevés et des borborygmes, à ceux qui sont fort altérés, à ceux qui ont des fièvres aiguës, à ceux dont les selles sont bilieuses, à ceux qui rendent beaucoup de sang par le dos. Le lait est bon pour les phthisiques, lorsqu'il n'y a pas beaucoup de fièvre. On le donne dans les longues fièvres lentes, dans les cas d'affaiblissement, pourvu qu'il n'y ait aucun des signes ci-dessus; et dans tous les cas de dépérissement, sans cause manifeste.

65. Ceux dont les plaies sont accompagnées de grandes enflures ne tombent

66. Si magnis et pravis exsistentibus vulneribus tumor non conspiciatur, ingens malum.

67. Molles boni, at crudi mali.

68. Ei, qui parte capitis posteriore dolet, recta in fronte incisa vena prodest.

69. Rigores mulieribus quidem initium ducunt ex lumbis magis, et per dorsum ad caput perveniunt; quin etiam viris parte corporis posteriore magis, quam anteriore, veluti ex cubitis, et femoribus. Quod et indicat cutis raritas, quam etiam pilus ostendit.

70. Qui quartanis corripiuntur, fere convulsione non tentantur. Quod si prius corripiantur, deinde quartana succedat, liberantur.

71. Quibus cutis obtenditur arida et dura, ii sine sudore moriuntur. At quibus laxa et rara, cum sudore vitam finiunt.

72. Qui morbo regio laborant, non multum flatulenti sunt.

SECTIO VI.

1. In diuturnis intestinorum levitatibus, si ructus acidus, qui antea non exstitit, succedat, bonum est signum.

2. Quibus nares natura sunt humidiores, et genitura humidior, ii morbosiore sunt valetudine, at quibus contraria sunt, salubriore.

3. In longis intestinorum difficultatibus cibi fastidia malum denuntiant, et cum febre pejus.

4. Ulcera undiquaque glabra, maligna.

5. Dolores, et in lateribus, et in pectore, et in cæteris partibus, num multum differant, perdiscendum.

6. Renum et vesicæ vitia in senibus ægre curantur.

7. Dolores qui ad ventrem fiunt, sublimes quidem, leviores; non sublimes vero, vehementiores.

8. Aqua inter cutem laborantibus orta in corpore ulcera non facile sanantur.

9. Pustulæ latæ raro pruriginosæ.

10. Capite dolenti, ac vehementer laboranti pus aut aqua, aut sanguis, per nares, vel os, vel aures effluens morbum tollit.

11. Melancholicis affectibus, et renum vitiis succedentes hæmorrhoides (hoc est sanguinis profluvium per ora venarum, in ano sanguinem fundere solita); bono sunt.

point facilement dans des convulsions ni dans des délires. Mais si les enflures se dissipent promptement, quand le mal est derrière, on est menacé de convulsions et de tétanos; quand il est devant, de délire maniaque, de points de côté, de suppuration interne (*d'empyème*), de dysenterie, si l'endroit de la tumeur est fort rouge.

66. Quand, dans les grandes et fortes blessures, il ne se fait point d'enflure, c'est très-mauvais.

67. Les tumeurs molles sont peu dangereuses. Celles dont la matière reste crue sont mauvaises.

68. Dans les douleurs du derrière de la tête, il est bon d'ouvrir la veine du front.

69. Les froids prennent communément, chez les femmes, par les lombes, pour monter à la tête le long du dos; chez les hommes, les froids commencent plus communément par derrière que par devant, comme par les coudes ou par le derrière des cuisses, surtout s'ils ont la peau lâche, ce qu'on connaît à ce qu'elle est moins ou plus velue.

70. Quand on a la fièvre quarte, on éprouve rarement des convulsions; et si l'on en avait avant la fièvre, elle en délivre.

71. Les gens qui ont la peau dure et ferme meurent sans suer. Ceux qui l'ont lâche et poreuse, suent en mourant.

72. Ceux qui ont la jaunisse sont peu sujets à des oppressions de poitrine.

LIVRE VI.

DES APHORISMES.

Je ne vois aucun ordre pour la distribution des matières dans le sixième livre des aphorismes, ni dans le septième.

1. Dans les longues lienteries, si on a des rapports acides qu'on n'avait pas auparavant, c'est bon signe.

2. Ceux qui ont naturellement le nez ou les parties naturelles humides jouissent en général d'une moins bonne santé que ceux qui sont dans le cas contraire.

3. Dans les longues dysenteries, le dégoût est mauvais signe, encore plus quand il y a fièvre.

4. Quand les poils tombent tout autour des plaies, elles sont de mauvais caractère.

5. Il faut, dans les douleurs de côté, dans celles de la poitrine et des autres parties, avoir égard aux divers caractères de la douleur.

6. Les maladies des reins et de la ves-

12. Diuturnum sanguinis profluvium per ora venarum, quæ in ano sunt (hæmorrhoidas dicunt), curanti, nisi una servetur, periculum est, ne aqua inter cutem aut tabes succedat.

13. Singultu detento si sternutamenta accedant, ea singultum tollunt.

14. Aqua inter cutem detento, ubi aqua ex venis in ventrem confluxerit, morbus solvitur.

15. Longo alvi profluvio detento spontanea accedens vomitio alvi profluvium solvit.

16. Morbo laterali, aut pulmonum inflammatione conflictato, succedens alvi profluvium, malum.

17. Lippitudine laborantem alvi profluvio corripi, bonum.

18. Cui vesica persecta fuerit, aut cerebrum, aut cor, aut septum transversum, aut tenue quoddam intestinum, aut ventriculus, aut jecur, lethale est.

19. Os cum persectum fuerit, aut cartilago, aut nervus, aut genæ tenuis particula, aut præputium, neque augetur, neque coalescit.

20. Si sanguis in ventrem præter naturam effusus fuerit, ut in pus vertatur, necesse est.

21. Insanientibus si varices aut sanguinis profluvium per ora venarum quæ in ano sunt (hæmorrhoides dicuntur) accesserint, insaniæ solutio.

22. Rupta, quæ ex dorso ad cubiti articulos descendunt, venæ sectio solvit.

23. Metus et tristitia, si diu perseverent, melancholiæ istud indicium est.

24. Ex tenuioribus intestinis si quod persectum fuerit, minime id coalescit.

25. Erysipelas, foras effusum, intro verti, minime bonum, at ab interioribus foras, bonum.

26. Quibus in febribus ardentibus tremores contingunt, delirium solvit.

27. Qui pus thorace colligunt, aut aqua inter cutem laborant, si uruntur, aut secantur, et pus aut aqua confertim effluxerit, omnino intereunt.

28. Eunuchi neque podagra laborant, neque calvescunt.

29. Mulier podagra non laborat, nisi cum menstrua defecerint.

30. Puer podagra non tentatur ante venereorum usum.

31. Oculorum dolores meri potio, aut balneum, aut fomentum, aut venæ sectio, aut medicamentum purgans exhibitum solvit.

32. Balbi longo alvi profluvio maxime corripiuntur.

sie se guérissent difficilement chez les vieillards.

7. Dans les douleurs du ventre, s'il y a du météorisme, c'est moins mauvais; s'il n'y en a point, c'est plus mauvais.

8. Les plaies des hydropiques se guérissent difficilement.

9. Les exanthèmes étendus donnent moins de démangeaisons.

10. Dans les maux de tête avec des douleurs vives, si l'on rend du pus ou de l'eau, ou du sang par les narines, ou par la bouche, ou par les oreilles, c'est guérison.

11. Les hémorrhoïdes dans la mélancolie et dans les maladies des reins sont bonnes.

12. Quand on traite des hémorrhoïdes invétérées, si l'on n'en laisse une, on s'expose à causer l'hydropisie ou la phthisie.

13. Quand on a le hoquet, s'il arrive des éternûments, il finit.

14. Dans l'hydropisie, si l'eau résorbée par les veines se porte vers les selles, c'est guérison.

15. Dans une diarrhée ancienne, le vomissement spontané emporte la diarrhée.

16. Dans la pleurésie et la péripneumonie, la diarrhée survenant est mauvaise chose.

17. La diarrhée survenant dans les ophthalmies est bonne chose.

18. Les blessures faites à la vessie, au cerveau, au cœur, au diaphragme, aux intestins grêles, à l'estomac, au foie, sont mortelles.

19. Un os cassé ne repousse point, ni un cartilage, ni un nerf. Le bas de la joue ne se reprend point (1), ni le prépuce.

20. S'il s'épanche du sang dans la capacité du bas-ventre, il faut nécessairement qu'il s'y pourrisse.

21. Les varices et les hémorrhoïdes délivrent du délire maniaque.

22. Les douleurs causées par quelque effort, qui se portent depuis le dos jusqu'aux coudes, sont soulagées par la saignée.

---

(1) Cet aphorisme a beaucoup exercé les interprètes praticiens. Je le présente sous le sens qui me paraît le plus raisonnable. La première partie de l'aphorisme ne serait cependant pas admise aujourd'hui. Ce qui concerne le bas de la joue a sa vérité, quand le conduit de Stenon est intéressé. Du reste, on ne peut disconvenir que le cinquième, le sixième et le septième livre ne contiennent quelques aphorismes dont l'autorité est très-suspecte, et quelques autres peu importants.

33. Qui acidum eructant, non admodum morbo laterali tentantur.

34. Qui calvi sunt, iis varices magni non fiunt. At quibus calvis exsistentibus varices succedunt, iis rursus capillitium gignitur.

35. Aqua inter cutem laborantibus tussis accedens malo est.

36. Urinæ difficultatem venæ sectio solvit. Secandæ autem sunt interiores.

37. In angina detento si tumor in cervice oriatur, bonum, foras enim morbus vertitur.

38. Quibus cancri occulti oriuntur, eos non curare præstat. Curati namque cito percunt, non curati vero diutius perdurant.

39. Convulsio ex repletione, aut vacuatione oritur, ita vero etiam singultus.

40. Quibus ad præcordia dolores, citra inflammationem, oriuntur, iis febris succedens dolorem solvit.

41. Quibus suppuratum aliquod in corpore exsistit, neque de se significationem edit, iis ob puris aut loci crassitudinem sui indicium non exhibet.

42. Morbo regio laborantibus jecur durum fieri, malum.

43. Lienosi, qui difficultate intestinorum corripiuntur, iis post longam succedentem intestinorum difficultatem, aqua inter cutem, aut levitas intestinorum accidit, iique moriuntur.

44. Quibus ex stranguria volvulus succedit, ii intra diem septimum moriuntur, nisi febre accedente copiosa urina effluat.

45. Ulcera annua quæcunque fuerint, aut longius tempus habuerint, os abscedere, est necesse, et cicatrices cavas fieri.

46. Qui gibbosi ex anhelatione, et tussi fiunt, ante pubertatem moriuntur.

47. Quibus venæ sectio, et medicamentum purgans confert, iis vere venam secare, aut medicamentum purgans exhibere, convenit.

48. Lienosis accedens intestinorum difficultas, bono est.

49. Podagrici morbi, intra diem quadragesimum deposita inflammatione, subsistunt.

50. Quibus persectum fuerit cerebrum, iis febrem et bilis vomitionem succedere, necesse est.

51. Quibus bene valentibus capitis dolores derepente contingunt, quique statim voce deficiunt, et stertunt, intra dies septem ii pereunt, nisi febris eos prehenderit.

23. Les ruptures des intestins grêles ne se reprennent point.

24. Quand les frayeurs et la tristesse durent long-temps, elles jettent dans la mélancolie.

25. Si un érysipèle se porte du dedans au dehors, c'est bon; s'il passe du dehors au dedans, c'est mauvais.

26. Si dans les fièvres ardentes il y a des tremblements, ils finissent quand le délire survient.

27. Si dans le cas d'un abcès interne, ou d'une hydropisie, on tire tout le pus ou toute l'eau en une seule fois, au moyen de l'incision ou de l'ustion, les malades périssent.

28. Les eunuques ne sont point sujets à la goutte, ni à devenir chauves.

29. Les femmes ne sont sujettes à la goutte qu'autant qu'elles n'ont plus leurs règles.

30. Les garçons ne sont point attaqués de la goutte avant l'âge viril.

31. Les douleurs aux yeux se guérissent quelquefois par l'usage du vin pur; d'autres fois par les bains ou par les fomentations, ou par la saignée, ou par la purgation.

32. Les bègues sont plus sujets que les autres à de longues diarrhées.

33. Rarement les personnes sujettes à des rapports acides sont-elles pleurétiques.

34. Les chauves ne sont guère sujets à de grandes varices, mais s'il leur en vient, ils cessent d'être chauves.

35. La toux qui survient aux hydropiques est mauvaise.

36. La dysurie se guérit par la saignée; il faut la faire aux veines internes, *à la basilique*.

37. Quand dans l'angine il y a une tumeur à la gorge au dehors, c'est bon.

38. Dans les cancers occultes, il est bon de ne faire aucun remède; si on les traite avec des médicaments, on meurt plus tôt. On peut vivre long-temps en n'y appliquant point de remèdes.

39. Les convulsions viennent et de trop de plénitude et d'inanition. Il en est de même du hoquet.

40. Les douleurs à l'hypochondre sans inflammation se dissipent si la fièvre survient.

41. Quand, dans les suppurations internes, on n'a point de signe particulier, la profondeur du lieu et la consistance épaisse du liquide, sont des obstacles à le découvrir.

42. Dans la jaunisse, c'est un mal que le foie devienne dur.

43. Ceux qui, ayant des affections de rate, tombent dans la dysenterie, si

52. Spectare vero oportet quæ etiam ex oculis per somnum subapparent. Etenim si quid ex albo, non commissis palpebris, subappareat, neque id ex alvi profluvio, aut medicamenti potione contingat, pravum signum est, et lethale admodum.

53. Deliria quæ cum risu fiunt tutiora. At quæ studio adhibito, periculosiora.

54. In morbis acutis, cum febre, gemebundæ spirationes, malæ.

55. Podagræ vitia vere, et autumno, fere moventur.

56. Morborum melancholicorum periculosi decubitus, aut corporis siderationem, aut convulsionem, aut furorem, aut cæcitatem denuntiant.

57. At corporis siderationes contingunt ea ætate maxime, quæ est a quadragesimo ad sexagesimum.

58. Ubi omentum exciderit, computrescere, necesse est.

59. Quibus, coxendicis dolore conflictatis, coxendicis articulus suo loco excidit, ac rursus recipitur, iis mucores innascuntur.

60. Quibus, diuturno coxendici dolore conflictatis, femoris caput suo loco excidit, iis crus tabescit, et claudicant ii, nisi urantur.

SECTIO VII.

1. In acutis morbis extremorum refrigeratio mala.

2. Caro livida, ex osse ægrotante, malum denuntiat.

3. Ex vomitione singultus, et oculi rubentes, malo sunt.

4. Ex sudore horror, minime bonus.

5. Ex furore intestinorum difficultas, aut hydrops, aut vehemens mentis emotio (εκστασις dicitur), bono est.

6. In morbo diuturno ciborum fastidium, et sinceræ dejectiones, malum denuntiant.

7. Ex multo potu rigor, et delirium, malum.

8. Ex rupto intro tuberculo, exsolutio, vomitio, et animi defectio contingunt.

9. Ex sanguinis profluvio deliratio, aut etiam convulsio, malo est.

10. Ex morbo tenuioris intestini (ileum dicunt) vomitio, aut singultus, aut convulsio, aut delirium, malum.

elle persiste, deviennent hydropiques ou lientériques, et ils périssent.

44. Quand de la strangurie on tombe dans la passion iliaque, on meurt dans sept jours, à moins que, la fièvre survenant, on ne rende une grande abondance d'urines.

45. Les ulcères qui durent une année ou davantage occasionnent nécessairement quelque séparation des parties osseuses; et les cicatrices en seront profondes.

46. Les bosses qui, avant l'âge de la puberté, sont occasionnées par des toux violentes ou par des attaques d'asthme, donnent la mort.

47. Ceux qui se trouvent bien de la saignée et de la purgation doivent faire ces remèdes au printemps.

48. Dans les maux de rate, la dysenterie qui survient est un bien.

49. Les affections goutteuses qui s'enflamment, s'apaisent dans quarante jours.

50. Quand le cerveau est blessé, il arrive nécessairement et fièvre et vomissement de bile.

51. Quand, dans un état de bonne santé, on est surpris subitement de douleur à la tête, avec perte de la parole et ronflement, on meurt dans sept jours, si la fièvre ne s'y joint (1).

52. Il faut regarder comment sont les yeux dans le sommeil: si l'on y voit du blanc, les paupières restant entr'ouvertes, sans qu'il y ait ni diarrhée ni l'effet d'un purgatif, le signe est mauvais et menace de mort.

53. Les délires dans lesquels le malade rit, sont moins funestes; ceux où il témoigne du chagrin sont très-dangereux.

54. Dans les maladies aiguës avec fièvre, la respiration bruyante est funeste.

55. Les affections goutteuses se renouvellent ordinairement au printemps et à l'automne.

56. Les dépôts d'humeurs, dans l'état mélancolique, menacent d'apoplexie, ou de convulsions, ou de manie, ou de perte de la vue.

57. L'apoplexie attaque surtout entre l'âge de quarante et de soixante ans.

58. Quand l'épiploon sort de l'abdomen, il est inévitable qu'il ne se corrompe.

59. Quand, à raison de douleurs de sciatique répétées, le fémur se déplace et se réduit facilement, il y a dans la cavité cotyloïde des amas de mucosité.

60. Quand, à raison de douleurs de

(1) On voit manifestement ici l'apoplexie.

11. Ex morbo laterali pulmonis inflammatio malo est.

12 Ex pulmonis inflammatione phrenitis malum denuntiat.

13. Ex vehementibus ardoribus convulsio, aut nervorum distensio, malo est.

14. Ex ictu in capite accepto stupor aut desipientia, malo est.

15. Ex sanguinis sputo puris sputum, malum.

16. Ex puris sputo tabes, et fluxus; ubi vero sputum sistitur, moriuntur.

17. Ex jecoris inflammatione singultus malo est.

18. Ex vigilia convulsio, vel delirium, malum.

19. Ex ossis nudatione erysipelas.

20. Ex erysipelate putredo, aut suppuratio.

21. Ex vehementi, et conspicuo in ulceribus arteriarum percussu, sanguinis eruptio.

22. Ex diuturno partium, quæ ad ventrem attinent, dolore, suppuratio.

23. Ex sincera alvi egestione intestinorum difficultas.

24. Ex osse persecto delirium, si ad vacuum usque penetravit.

25. Ex medicamenti purgantis potione convulsio lethalis.

26. Ex vehementi partium quæ ad ventrem attinent dolore extremorum refrigeratio mala.

27. Mulieri utero gerenti, si crebra et inanis desidendi voluntas (tenesmum dicunt) accesserit, abortum ea facit.

28. Os quodcunque, vel cartilago, vel nervus in corpore præcisus fuerit, neque augetur, neque coalescit.

29. Alba pituita vexato si vehemens alvi profluvium succedat, morbum id solvit.

30. Quibus per alvi profluvia spumosa sunt alvi excrementa, iis ea ex capite defluunt.

31. Quibus per febres sedimenta, hordei tosti, non exacte moliti, crassioribus frustulis similia, in urinis contingunt, longam fore ægritudinem hæc denuntiant.

32. At quibus biliosa sedimenta, supra vero tenuia fuerint, acutum morbum ea significant.

33. Quibus disparatæ sunt urinæ, iis vehemens est in corpore turbatio.

34. Quibus in urinarum summo bullæ consistunt, renum morbum, eumque longum fore, hæc significant.

35. At quibus summa urina pinguis sciatique invétérées, le fémur se luxe, la jambe s'atrophie, et l'on reste boiteux, si le feu n'y est appliqué.

LIVRE VII.
DES APHORISMES.

1. Dans les maladies aiguës, le refroidissement des extrémités est mauvaise chose.

2. Quand l'os est malade, la lividité des chairs est un mauvais signe.

3. Dans le vomissement, le hoquet et la rougeur des yeux sont de mauvais signes.

4. Le froid sur la sueur est mauvais signe.

5. Quand la manie se change en dysenterie, ou même en hydropisie, ou en délire morne, le changement est bon.

6. Dans une maladie chronique, le dégoût et les déjections crues, *dont les matières ne sont pas mêlées*, sont de mauvais signes.

7. A la suite des excès de vin, les frissons et le délire sont mauvais.

8 Après qu'une tumeur est ouverte en dedans, se trouver très-abattu, avoir des vomissements et des défaillances, sont de mauvais signes.

9. A la suite d'une perte de sang, le délire et les convulsions sont de mauvais signes.

10. Dans la passion iliaque, le vomissement, le hoquet, les convulsions, sont de mauvais signes.

11. Si la péripneumonie succède à la pleurésie, c'est mauvais.

12. Si la frénésie succède à la péripneumonie, c'est mauvais.

13. Avec des chauds violents, tomber dans des convulsions et dans le tétanos, c'est mauvais.

14. Après une blessure de la tête, la stupeur ou le délire sont de mauvais signes.

15. A la suite du crachement de sang, cracher le pus, c'est mauvais.

16. A la suite des crachats purulents, tomber dans la phthisie et dans le cours de ventre, c'est mauvais. Quand le crachat s'arrête, la mort arrive.

17. Dans l'inflammation du foie, le hoquet est mauvais.

18. A la suite des insomnies, tomber dans les convulsions et dans le délire, c'est mauvais.

19. Quand l'os est à découvert, l'érysipèle survient aux chairs d'alentour.

20. A la suite de l'érysipèle vient la suppuration (1) ou la pourriture.

---

(1) *Suppuration.* La pratique apprend

est, et conferta, iis renum morbum, eumque acutum, hoc significat.

36. Quibus vero, renum vitio affectis, prædicta signa contingunt, doloresque circa spinæ musculos fiunt, si quidem ad loca exteriora ferantur, abscessum extra fore, exspecta. Quod si dolores ad loca interna magis vergant, abscessum quoque interius potius futurum, sperandum.

37. Qui sanguinem vomitione refundunt, si quidem citra febrem id contingat, salutare; cum febre vero, malum. Curandum vero refrigerandi, et adstringendi vim habentibus.

38. Destillationes in superiorem ventrem intra vigesimum diem in pus vertuntur.

39. Si quis sanguinem et grumos mejat, et stranguria laboret, dolorque ad interfæmineum, imum ventrem, et pectinem pertingat, partes ad vesicam pertinentes male affici, hoc significat.

40. Si lingua derepente incontinens, aut aliqua corporis pars siderata evadat, id atram bilem indicat.

41. Si senioribus, supra modum purgatis, singultus accidat, non bonum.

42. Si febris non ex bile orta prehenderit, aqua calida, et copiosa, capiti affusa, fit febris solutio.

43. Mulier ambidextra non fit.

44. Suppurati cum uruntur, aut secantur si pus purum et album effluat, evadunt; quod si subcruentum, et cænosum, et graveolens fuerit, pereunt.

45. Qui ex purulento jecore aduruntur, ii, ubi pus purum fluxerit, et album, supersunt, quod pus in tunica ipsis conclusum est; sin vero, qualis amurca, fluat, ii pereunt.

46. Oculorum dolores, exhibita meri potione, et copiosæ aquæ calentis balneo, venæ sectione curato.

47. Aqua inter cutem laborantem si tussis detineat, desperatus est.

48. Urinæ stillicidium (stranguriam vocant), et mejendi difficultatem, vini meri potio, et venæ sectio solvit. At secandæ sunt interiores.

49. In angina detento, si tumor, et rubor in pectore contingant, bonum, foras siquidem morbus vertitur.

50. Quibus cerebrum sideratione tentatum est, ii intra tres dies intercunt.

21. Les grands battements dans les plaies y annoncent quelque hémorrhagie.

22. Les douleurs qui persistent longtemps dans les viscères du bas-ventre y présagent quelque suppuration.

23. Une humeur dominante, au point de se montrer seule dans les déjections, est un précurseur de dysenterie.

24. Le délire survient après une fracture des os qui pénètre jusqu'à l'intérieur (1).

25. Les convulsions à la suite d'un purgatif sont un signe mortel.

26. Dans les violentes douleurs d'entrailles, le refroidissement des extrémités est un mauvais signe.

27. Les ténesmes dans la grossesse menacent de fausses couches.

28. *Même assertion que celle de l'aphorisme* 19, *livre* 6, *au sujet des os, des cartilages et des nerfs.*

29. Dans la leucophlegmatie, une forte diarrhée qui survient est guérison.

30. Dans les diarrhées, les selles écumeuses viennent de la tête, *qui est le siége de la pituite.*

31. Dans les fièvres, les sédiments de l'urine qui ressemblent à des grumeaux d'orge, mal moulu, annoncent la longueur de la maladie.

32. Les sédiments bilieux, avec des urines claires dans le haut, désignent la violence du mal.

33. Les urines qu'on nomme séparées, *qui sont crues, dans lesquelles on aperçoit divers grumeaux,* désignent un grand désordre dans tout le corps.

34. Les urines sur lesquelles on voit des bulles qui s'y soutiennent, désignent quelque vice des reins, et que la maladie sera longue.

35. Les urines sur lesquelles on voit beaucoup de matières grasses désignent quelque mal aigu dans les reins.

36. Lorsque les signes précédents (2) se montrent avec des douleurs aux reins et aux muscles de l'épine, si les douleurs se portent au-dehors, attendez-vous à un abcès à l'extérieur; mais si les douleurs sont profondes, le dépôt se fera intérieurement.

37. Le vomissement de sang, sans fièvre, est salutaire; avec la fièvre, il est

---

qu'il n'y a guère de bonne suppuration dans les érysipèles. Ceci ne peut donc être entendu que d'un suintement âcre, qui occasionne quelquefois une suppuration dans les parties adjacentes.

(1) Il s'agit donc ici de la fracture des os du crâne.

(2) *Précédents,* n. 34 et 35.

Quod si hos effugerint, sani evadunt.

51. Sternutatio ex capite fit, concalefacto cerebro, aut perhumectata capitis inanitate. Aër enim intus contentus extra effunditur. Strepitum autem edit, quod ei per angustum est transitus.

52. Quibus jecur vehementer dolet, iis succedens febris dolorem solvit.

53. Quibus sanguinem ex venis detrahere convenit, iis vere vena secanda est.

54. Quibus inter septum transversum, et ventriculum, pituita concluditur, et dolorem exhibet, neque in alterutrum ventrem viam habet, iis, per venas in vesicam pituita versa, morbi fit solutio.

55. Quibus jecur aqua plenum in omentum eruperit, iis venter aqua impletur, iique moriuntur,

56. Anxietudinem, oscitationem, horrorem, vinum, æquali aqua temperatum, epotum, solvit.

57. Quibus in urinaria fistula tuberculum innascitur, eo in pus verso, et rupto, dolor solvitur.

58. Quibus ex occasione aliqua cerebrum concussum fuerit, eos protinus voce deficere, necesse est.

59. Corporibus, humida carne præditis, famem inducere convenit, fames siquidem corpora exsiccat.

60. Si febre detento, nullo exsistente in faucibus tumore, derepente suffocatio succedat, nec nisi is ægre devorare is queat, lethale.

61. Si febre detento cervix pervertatur, neque devorare queat, nullo in cervice tumore exsistente, lethale.

62. Ubi toto corpore mutationes, et corpus universum perfrigeratur, rursusque incalescit, nec subinde calorem commutat, morbi longitudino denuntiatur.

63. Sudor multus calidus, aut frigidus, semper fluens, humoris copiam inesse significat. Hæc igitur robusto quidem superne, debili vero inferne deducenda.

64. Febres non intermittentes, si tertio die vehementiores evadant, periculo obnoxiæ. Quoque autem modo intermiserint, periculum abesse, id indicat.

65. Quos febres longæ exercent, iis tubercula, vel in articulis dolores innascuntur.

mauvais; on y remédie au moyen des rafraîchissants et des astringents.

38. Les catarrhes au ventre supérieur (1) suppurent dans vingt jours.

39. *Répétition de l'aphorisme* 79, *livre* 4.

40. Quand la langue s'embarrasse subitement, ou qu'un membre se paralyse, c'est un effet de l'atrabile.

41. Les vieillards qui, dans le cas de superpurgation, ont le hoquet, sont dans un état fâcheux.

42. Quand la fièvre n'est point causée par la bile, on la guérit avec des effusions abondantes d'eau chaude sur la tête.

43. La femme ne devient pas ambidextre (2).

44. Lorsqu'on use du fer ou du feu pour ouvrir un dépôt interne, si le pus coule blanc et pur, le malade réchappera; si le pus est sanieux, boueux, fétide, il mourra.

45. Lorsqu'on a appliqué le feu pour ouvrir un abcès au foie, si le pus coule blanc et pur, le malade réchappera, car l'abcès est alors dans une poche; si le pus coule comme de la saumure, il mourra.

46. Quand vous soignez des malades qui ont des douleurs aux yeux, faites saigner, après avoir ordonné l'usage du vin en boisson, et des lotions d'eau tiède.

47. L'hydropique qui tousse, est hors d'espérance.

48. On guérit de la strangurie par l'usage du vin; on en guérit par la saignée, mais il faut saigner aux veines internes, *à la basilique*.

49. *Répétition de l'aphorisme trente-septième, livre sixième. On a dû remarquer dans les trois précédents la relation du quarante-sixième avec le trente-unième, livre sixième; du quarante-septième avec le trente-cinquième; et du quarante-huitième avec le trente-sixième du même livre sixième.*

50. Ceux en qui une partie du cerveau tombe en sphacèle, périssent au troisième jour. S'ils survivent, ils en réchappent.

51. L'éternument se fait, parce que le cerveau s'échauffe, ou parce que les vides dans la tête se remplissent d'humide; l'air renfermé s'en échappe donc,

(1) Est-il question ici de la tête ou de la poitrine? Le texte n'éclaircit point ce doute. Gorter s'est déterminé pour la poitrine sans hésiter.

(2) Les gens sensés ne sauraient se déterminer à laisser cette assertion parmi les aphorismes d'Hippocrate. Je ne l'ai mise ici que pour ne pas interrompre l'ordre de la numération dans les citations qu'on en peut faire.

66. Quibus longa tubercula, aut in articulis dolores ex febre fiunt, ii copiosioribus cibis utuntur.

67. Si febricitanti quis cibum exhibuerit, sano quidem robur, et ægrotanti morbus.

68. Quæ per vesicam excernuntur spectare oportet, an qualia sanis subeunt. Nam quæ his minime sunt similia, ea morbosiora; quæ vero sanis similia, minime morbosa.

69. Et quibus dejectiones, si residere permiseris, neque moveris, veluti strigmenta subsident, et si paucæ sunt, parvus est morbus; sin vero multæ, magnus. Iis, alvum infra purgari, conducit. Quod si minime purgata alvo sorbitiones exhibueris, quo plures dederis, eo magis nocebis.

70. Quæ cruda deorsum secedunt, ab atra bile sunt, si plura, major; si pauciora, minor est morbus.

71. In febribus non intermittentibus excreationes lividæ, cruentæ, biliosæ, et graveolentes, omnes malæ. Cum vero probe secedunt, bonæ. Per alvum etiam, et vesicam, et ubicunque, quod secedit, substiterit minime purgatum, malum.

72. Corpora cum quis repurgare volet, fluxilia reddere oportet. Quod si supra fluxilia reddere voles, alvus sistenda est; si vero infra, humectanda.

73. Somnus, vigilia, utraque si modum excesserint, morbus.

74. In febribus intermittentibus, si externa frigeant, interna vero urantur, et sitis detineat, lethale.

75. In febre non intermittente, si labrum, aut nasus, aut oculus, aut supercilium pervertatur, si æger neque videat, neque audiat, et jam debilis sit, horum quidquid acciderit, lethale.

76. Albæ pituitæ aqua inter cutem succedit.

77. Ex alvi profluvio intestinorum difficultas.

78. Intestinorum difficultati levitas intestinorum succedit.

79. Ex sideratione os abscedit.

80. Ex sanguinis vomitione tabes, et puris per superiora purgatio. Ex tabe fluxio e capite, ex fluxione alvi profluvium, ex alvi profluvio purgationes per superiora retentio, ex qua mors.

et il se fait du bruit quand il sort, parce qu'il passe par une voie étroite.

52. Les douleurs au foie se dissipent, si la fièvre survient (1).

53. Ceux à qui la saignée est bonne se feront saigner au printemps (2).

54. Lorsque la pituite renfermée entre le diaphragme et le ventre, ne peut se procurer d'issue par les selles, ni par les crachats; si elle est résorbée par les veines qui se déchargent dans la vessie, la maladie finit.

55. Lorsque le foie étant inondé d'eau, il s'en décharge sur l'omentum, le ventre se remplit d'eau, et l'on meurt.

56. L'état d'anxiété avec bâillement et frissons, se dissipe en buvant du vin coupé, à partie égale, avec de l'eau.

57. *Répétition de l'aphorisme quatre-vingt-unième, livre quatrième.*

58. Quand il s'est fait une commotion dans le cerveau pour quelque cause que ce soit, on doit nécessairement perdre la parole.

59. Quand le corps est chargé d'humeurs, faites-lui supporter la faim : elle dessèche.

60, 61 et 62. *Répétition des aphorismes trente-quatrième, trente-cinquième et quarantième du livre quatrième.*

63. Quand il y a des sueurs abondantes ou froides, ou chaudes, il faut vider par haut, si le corps est vigoureux; par bas, s'il est faible.

64, 65 et 66. *Répétition des aphorismes quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième du livre quatrième.*

67. Donner de la nourriture à un fébricitant, quand il tourne vers la santé, c'est augmenter ses forces; quand il va mal, c'est augmenter celles de la maladie.

68. Il faut examiner les urines du malade; voir si elles sont comme dans l'état de santé. Si donc elles sont telles, c'est bon; si au contraire elles ne sont pas comme dans l'état de santé, c'est mauvais.

69. Si dans les déjections, après les avoir laissé reposer, et ayant soin de ne pas les agiter, on observe comme des raclures de boyaux, quand il y en a peu, la maladie est petite; quand il y en a beaucoup, elle est grande. Il faut purger dans ce dernier cas; et si avant de purger vous donnez de la nourriture qui ait de la consistance, plus vous en donnerez, plus vous ferez de mal.

70. Les déjections crues proviennent

(1) Cet aphorisme coïncide avec le quarantième du livre sixième.

(2) Celui-ci coïncide avec le quarante-septième du livre sixième.

81. Ex sanguinis sputo puris, sputum et fluor, ubi autem sputum retinetur, moriuntur.

82. Qualia etiam, quæ per vesicam, et alvum, et carnes excernuntur, et sicubi alias corpus a natura recesserit, inspicere oportet. Si parum, parvus est morbus, si multum, magnus; si admodum multum lethale istud est.

APPENDIX.

APHORISMI SPURII ET NOTHI.

1. Qui supra quadragesimum annum phrenitici evadunt, ii vero minime convalescunt. Minori namque periculo sunt obnoxii, quorum naturæ, et ætati, morbus familiaris fuerit.

2. Quibus oculi in morbis sponte illacrymant, bonum; quibus vero non sponte, malum.

3. Quibus per febres quartanas sanguis ex naribus fluxerit, malo est.

4. Sudores diebus judicatoriis vehementer, et velociter suborti, periculosi, et qui ex fronte guttarum et scaturiginum instar propelluntur, quique copiosi sunt, et valde frigidi. Ejusmodi namque sudorem cum vi, et summo dolore, expressioneque diuturna prodire, necesse est.

5. Ex morbo diuturno alvi deductio mala est.

6. Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat; quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat; quæ vero ignis non sanat, ea insanabilia reputare oportet.

QUI SEQUUNTUR A FOESIO OMISSI SUNT.

7. Tabes maxime fiunt ab anno octavo decimo usque ad quintum et tricesimum.

8. Quæ secundum naturam ad tabem disposita sunt, omnia quidem vehementia, quædam vero etiam lethalia. Secundum autem, si quidem in eo tempore ægrotet, cum tempus ipsum una cum morbo impugnat, velut cum febre ardente æstas, cum hydrope hyems. Natura enim longe superior est, lieni vero plus affert timoris.

9. Lingua nigra, atque cruenta, si quid horum signorum abest, non valde malum; morbum enim minorem declarat. toujours de l'atrabile. Plus il y en a, plus aussi la maladie est grande; moins il y a de déjections crues, moins la maladie est forte.

71. *Répétition de l'aphorisme quarante-septième du livre quatrième.*

72. Quand vous voulez purger le corps, il faut faciliter l'issue des humeurs; si donc vous devez purger par haut, resserrez le ventre; si c'est par bas, humectez-le.

73. Dormir et veiller sont de mauvais signes, l'un et l'autre, quand ils passent les bornes ordinaires.

74 et 75. *Répétition des aphorismes quarante-huitième et quarante-neuvième du livre quatrième.*

76. A la suite de la leucophlegmatie, vient l'ascite.

77. A la suite de la diarrhée, la dysenterie.

78. A la suite de la dysenterie, la lienterie.

79. A la suite du sphacèle, vient la carie.

80. Le vomissement de sang amène la phthisie, et l'éjection du pus par la bouche. La phthisie est accompagnée de fonte d'humeurs venant de la tête; cette fonte d'humeurs amène la diarrhée. Avec la diarrhée, la purgation par en haut s'arrête; lorsque cette évacuation finit, la mort arrive.

81. A la suite du crachement de sang, viennent les crachats de pus et le cours de ventre. Quand le crachement finit, on meurt (1).

82. On observera les évacuations par la vessie, celles par le dos, et celles par les chairs. *Les sueurs*, pour voir en quoi elles s'éloignent de l'état naturel. Si elles

---

(1) On observera facilement le rapport que ces deux aphorismes ont entr'eux, et avec les aphorismes quatorzième du livre cinquième, quinzième et seizième du livre septième.

(2) On remarquera aussi la grande analogie de cet aphorisme, avec le soixante-huitième et soixante-neuvième de ce même livre septième.

(3) On croit assez généralement que les sept derniers aphorismes de ce septième livre ne sont point d'Hippocrate. On a déjà dû remarquer le grand nombre de répétitions qui se trouvent dans ce livre septième. On pense que les sept derniers aphorismes ont été ajoutés par quelqu'un des successeurs d'Hippocrate, à la brève collection des sentences médicales, faite par lui-même dans sa vieillesse. L'aphorisme quatre-vingt-huitième est entièrement conforme à une des raisons employées par l'auteur du traité in-

10. Hæc igitur in febribus acutis notare oportet, quando quis moriturus sit, et quando evasurus.

11. Testis dexter frigidus et convulsus, lethale.

12. Ungues nigri, et digiti manuum et pedum frigidi, contracti, vel remissi, mortem in propinquo esse, ostendunt.

13. Labia livida, aut etiam resoluta, et inversa, et frigida, lethalia.

14. Aures frigidæ, pellucidæ, contractæ, lethales sunt.

15. Et tenebricosa vertigine laborans, et lucem aversans, et somno ac ardore multo detentus, desperatus.

16. Et qui in rabiem actus furit intrepide, et non agnoscit, et neque audit, neque intelligit, jam moribundus est.

17. Morituris signa hæc fiunt manifesta, et ventres attolluntur, atque inflantur.

18. Terminus vero mortis est, si animæ calor supra umbilicum ad locum septo transverso superiorem ascenderit, et omne humidum fucrit combustum. Postquam pulmo, et cor, humorem amiserint, calore in mortiferis locis coacervato, caloris spiritus confertim exhalat, unde totum cum toto constitit. Rursus partim quidem per carnes, partim vero per spiracula in capite, unde vivere dicimus, relinquens anima, corporis tabernaculum, et frigidum, et mortale simulacrum, una cum bile, et sanguine, et pituita, et carne, deditione tradit.

s'en éloignent peu, la maladie est moindre ; si elles s'en éloignent beaucoup, elle est mortelle (2).

83. (3) La frénésie, après l'âge de quarante ans, est une maladie plus fâcheuse ; car il y a moins de danger, en général, à avoir les maladies de son tempérament et de son âge.

84. *Répétition de l'aphorisme cinquante-deuxième du livre quatrième.*

85. Dans les fièvres quartes, les hémorrhagies du nez sont un mauvais signe.

86. Des sueurs abondantes qui viennent subitement aux jours critiques, sont dangereuses quand elles coulent du front en grosses gouttes non interrompues, et qu'elles sont froides et abondantes. Elles ne peuvent couler ainsi que par une extrême violence, avec beaucoup de labeur, et en conséquence d'une expression continue des sucs des chairs.

87. La diarrhée, dans une maladie chronique, est mauvaise.

88. Les maux que les remèdes ne guérissent point, le fer les guérit ; si le fer ne les guérit, ce sera le feu ; mais si le feu ne le peut, on doit les regarder comme incurables (1).

---

séré dans le recueil des Œuvres d'Hippocrate, qui a pour titre : *de l'Art.*

(1) On a ajouté dans diverses éditions quelques autres aphorismes, qui ne sont point dans celle de Foës ; on pourrait, indépendamment des traités écrits aphoristiquement, tels que ceux des pronostics, des humeurs, des prédictions, augmenter le nombre des aphorismes d'une foule de sentences aphoristiques, dont j'ai noté les plus remarquables à la marge de quelques-uns des traités précédents ; notamment au livre des épidémies, et au traité des lieux dans l'homme. Me renfermant dans des aphorismes véritablement d'Hippocrate, je ne mettrai point dans cette classe les écrits placés dans la seconde partie de cette traduction, dont celui qu'on nomme ordinairement les Coaques, si célébré par les anciens médecins, n'est véritablement qu'un recueil d'aphorismes, dans lequel on ne trouve ni discussions, ni raisonnements.

10. Aider la nature à rétablir ses forces épuisées, plutôt que surcharger ses organes.

11. Traiter de front les complications morbides.

12. Empêcher vivant, et diriger soigneusement l'homme contrefait, [illegible] malade et prématuré dans sa voie.

13. Laisser mourir, et diriger soigneusement l'homme qui naît, afin de prévenir ses maladies et sa mort.

14. Le bonheur véritable [illegible] ne peut être [illegible] que par la vertu.

15. Le bonheur [illegible] consiste dans la santé, et la santé dans [illegible] la vertu.

16. Il faut [illegible] [illegible] [illegible]

SECONDE PARTIE,

CONTENANT

LES OEUVRES ATTRIBUÉES OU A SON FILS THESSALUS, OU A SON GENDRE POLYBE.

HIPPOCRATIS JUSJURANDUM.

PRÆFATIO.

Hunc libellum Hippocrati vere attribuendum esse, non desunt veterum testimonia, Scribonii Largi (1), Erotiani (2), auctoris vitæ Hippocratis secundum Soranum (3), S. Hieronymi (4), Gregorii Nazianzeni (5), Theodori Prisciani (6), Suidæ (7), quibus etiam Avenzoar (8), assentit. Huc etiam locum in Aristophanis comœdiis (9), referri posse, Trillerus (10) ostendit. Auctor quoque commentarii aphorismorum Hippocratis, qui Oribasio adscribitur, juramentum ad libros Hippocrateos retulit, exstatque adeo in eum commentarius, Galeno adscriptus, quem Johannitius, sive Honain, medicus Sirius, arabice vertisse dicitur (11).

Ex recentioribus genuinas origines defendunt: Lud. Lemosius (12), Fœsius (13), Opsopœus (14), Jo. Henr. Meibo-

(1) In Epist. ad Caj. Julium Callistum, composit. med. præmiss. ed. Jo. Rhod., pag. 2. (2) In præf. ad ej. coll. vocabul. Hipp. Cfr. Prolegom., sect. III, § 6, n. 1. (3) Qui saltem refert: Hippocratem studiosos artem docuisse, debito addito jurejurando. Cfr. Proleg., sect. II, § 10. (4) In Epist. ad Nepotian. de vita clericor. II, et Epist. ad Heliodorum III. (5) In orat. funebr. in Cæsarium fratr. XII, ed. Colon. 1690, pag. 166, ubi Hippocrates adjurator dicitur. (6) In Gynæc., lib. 4, cap. 6. (7) In lexico s. v. Ἱπποκρατης. (8) In Thesir, lib. 2, tr. 1,

LE SERMENT.

Quoique cette pièce, la première de la première section de Foës soit fort connue, sous la dénomination du SERMENT D'HIPPOCRATE, on n'a point de raison légitime d'en regarder Hippocrate comme l'auteur, et l'on ignore si elle lui est antérieure ou postérieure.

cap. 5. (9) In Thesmophoriozusis, ubi personæ Mnesilochus, Agathon, Euripides. Mnesilochus muliebri indutus veste, ad agendum eo melius Euripidis apud fœminas causam, juramentum ab Euripide exigit, ut succurrere velit, si quid adversi sibi contigerit: consentit Euripides in augustiis anhelans, trepidansque, et per Ætherem, Jovis domicilium, jurat; sed Mnesilochus hoc nondum contentus juramento, ut majore sibi obstringat fidem, acritus instat, hincque interrogat: Τι μαλλον; η την Ἱπποκρατους ξυνοικιαν; quid amplius? num per Hippocratis contubernium (Deorum scilicet juras?) Jurat igitur in hunc modum Euripides: Ομνυμι τοινυν παντας αρδην τους θεους, juro ergo omnes omnino Deos. (10) Vid. ej. Hippocrates falso atheismi accusatus, in opuscul., vol. 2, pag. 165. Cfr. etiam Bœrneri noct. Guelph., pag. 141. (11) Cfr. Fabricii bibl. Gr., ed. II, libr. 2, cap. 23, n. 47. not. (12) In judicio opp. Hipp. (13) In not. ad hunc libr. in edit. opp. Hipp. (14) In præf. ad Hipp. opusc.

mius (15), Jac. Sponius (16), Conringius (17), Heidenus (8), Trillerus (19), Fr. Bœrnerus (20), Grunerus (21), Ackermannus (22), aliique (23).

Sunt tamen qui contradicant, et de genuitate dubitent, potissimum quia Galenus hujus libri non meminit. Pro spurio igitur jusjurandum habent: Jac. Segarra (24), Jo. Bapt. Silvaticus (25), Garsias Carrerus (26), Hier. Mercurialis (27), Gundlingius (28), Schulzius (29). Hallero videtur contra hunc librum facere, quod auctor jubeat, calculi sectionem iis hominibus relinqui, qui peculiariter ei administrationi se dederint (30).

Vero simile est, libellum quidem maxima ex parte ab Hippocrate originem trahere, sed cum additamentis serioris ævi, ad quæ potissimum locus ab Hallero citatus pertinet, ad nostra tempora pervenisse (31).

ARGUMENTUM LIBRI.

Formula hæc est, qua novellus medicus ad honestum artis exercitium, adque debitam præceptoribus suis gratitudinem se adstringit. Quæ medici esse debeat erga suum præceptorem observantia et cultus; quæ vitæ integritas; quæ apud ægros præstare, quæ vitare ipsum oporteat.

Per Apollinem medicum, et Æsculapium, Hygiamque et Panaceam jurejurando affirmo, et Deos Deasque omnes testor, me, quantūm viribus et judicio valuero, quod nunc juro, et ex scripto spondeo, plane observaturum.

Præceptorem quidem, qui me hanc artem edocuit, parentum loco habiturum,

(15) In comm. ad jusjur. Hippocr., pag. 8. (16) In præf. ad aphorism. nov. (17) In antiq. Academ., p. 263 et 107. (18) In apolog., pag. 55. (19) L. c. (20) In noct. Guelph., pag. 135. (21) In censura, lib. Hipp. (22) In instit. hist. med., pag. 72. (23) Cfr. Turnebi advers., cap. 21. Stollii hist. med., pag. 810. (24) In comment. in lib. II. Galeni de nat. facult., cap. 3. (25) In controvers. med. 82. (26) In Comm. in l. Gal. de loc. affect. disp. 76. (27) In prælect. Patavin. et cens., pag. 37. (28) In otior., part. 3, cap. 3. (29) In hist. med., pag. 287. (30) Vid. ej. bibl. med. pract., tom. I, pag. 65. (31) Cfr. Sprengel's, Apologie des Hippocr., 1 th., pag. 77.

1. Je jure par Apollon, médecin, par Hygie (1), par Panacée (2), et par tous les dieux et déesses, que je prends à témoins, que j'accomplirai de tout mon pouvoir, et selon mes connaissances, ce serment tel qu'il est écrit.

2. Je regarderai comme mon père celui qui m'a enseigné la médecine; je l'aiderai à vivre et lui donnerai ce dont il aura besoin. Je regarderai ses enfants comme mes propres frères. S'ils veulent apprendre cet état, je le leur enseignerai sans argent, ni obligation par écrit; je leur ferai connaître ses principes, je leur en donnerai des explications étendues; je leur communiquerai généralement toute la doctrine, comme à mes enfants, à eux et aux disciples qui auront été immatriculés et qui auront prêté le serment suivant l'usage de la médecine, mais non à d'autres qu'à ceux-là.

3. J'ordonnerai aux malades le régime convenable, d'après mes lumières et mon savoir. Je les défendrai contre toutes choses nuisibles et injustes. Je ne conseillerai jamais à personne d'avoir recours au poison, et j'en refuserai à ceux qui m'en demanderont. Je ne donnerai à aucune femme de remèdes pour la faire accoucher avant son terme. Je conserverai ma vie pure et sainte, aussi bien que mon art. Je ne taillerai point les personnes qui ont la pierre; je laisserai cette opération à ceux qui en font profession. Lorsque j'entrerai dans une maison, ce sera toujours pour assister des malades, me tenant pur de toute injustice et de toute corruption avec les hommes et les femmes, esclaves ou libres. Tout ce que je verrai ou que j'entendrai dans le commerce des hommes, soit dans les fonctions ou hors des fonctions de mon

(1) Déesse de la santé.
(2) Déesse de la guérison.

eique, cum ad victum, tum etiam ad usum necessaria, grato animo communicaturum et suppeditaturum. Ejusque posteros apud me eodem loco quo germanos fratres fore, eosque, si hanc artem addiscere volent, absque mercede et syngrapha edocturum. Præceptionum quoque et auditionum, totiusque reliquæ disciplinæ, cum meos et ejus qui me edocuit liberos, tum discipulos qui medico jurejurando nomen fidemque dederint, participes facturum, aliorum præterea neminem.

Victus quoque rationem, quantum facultate et judicio consequi potero, ægris utilem me præscripturum, eosque ab omni noxa et injuria vindicaturum.

Neque cujusquam precibus adductus, alicui medicamentum lethale propinabo, neque hujus rei auctor ero.

Neque simili ratione mulieri pessum subdititium ad fetum corrumpendum exhibebo : sed castam et ab omni scelere puram, tum vitam, tum artem meam perpetuo præstabo.

Neque vero calculo laborantes secabo, sed magistris ejus artis id muneris concedam.

In quamcunque autem domum ingressus fuero, ad ægrotantium salutem ingrediar, omnem injuriæ inferendæ et corruptelæ suspicionem procul fugiens, tum vel maxime rerum venerearum cupiditatem, erga mulieres juxta ac viros, tum ingenuos, tum servos.

Quæ vero inter curandum, aut etiam medicinam minime faciens, in communi hominum vita, vel videro, vel audiero, quæ minime in vulgus efferri oporteat, ea arcana esse ratus, silebo.

Hoc igitur jusjurandum si religiose observaro, ac minime irritum fecero, mihi liceat, cum summa apud omnes existimatione perpetuo vitam felicem degere, et artis uberrimum fructum percipere. Quod si illud violavero et pejeravero, contraria mihi contingant.

ministère, et qui ne devra point être rapporté, je le tiendrai secret, le regardant comme une chose sacrée.

4. Ainsi puissé-je vivre long-temps, réussir dans mon art, et devenir célèbre dans tous les siècles, comme je garderai ce serment, sans en violer un seul article. Si j'y manque et me parjure, qu'il m'arrive tout le contraire.

HIPPOCRATIS LEX.

PRÆFATIO.

Hic libellus ab Erotiano (1) inter Hippocraticos relatus, a Ludov. Lemosio (2), et nuperrime a Sprengelio (3) genuinis Hippocratis scriptis adnumeratus, primum Hier. Mercuriali (4), rejectus, nec a Mario Zuccaro (5), Hallero (6), Grunero (7), Grimmio (8), Ackermanno (9) agnitus est.

ARGUMENTUM LIBRI.

Præscribenda iis, qui medicinam facere instituunt, ne ignari atque imperiti, sub medicorum persona irrepentes, nomen artis turpiter prostituant.

Omnium profecto artium medicina nobilissima. Verum propter eorum, qui eam exercent, ignorantiam, eorumque qui temere de his judicant, omnibus artibus jam longe inferior habetur. Cujus quidem erroris ista mihi potissimum esse causa videtur, quod soli arti medicæ nulla in urbibus, præterquam ignominiæ, præfinita pœna est, quæ eos qui ex ea constant minime attingit. Qui quidem personarum, quæ in tragœdiis producuntur, maxime similes esse videntur. Quemadmodum enim illi quidem formam, habitum, et personam histrionis referunt, neque tamen histriones sunt : sic et medici nomine quidem multi, re ipsa perpauci.

Qui enim medicinæ scientiam sibi vere et apte comparare volet, is horum omnium compos esse debet, ut naturam nactus sit, doctrinam, locum studiis aptum, institutionem a puero, industriam et tempus.

Imprimis igitur natura opus est, quâ

(1) In præf. ad coll. voc. Hipp. (2) In judicio opp. Hipp. (3) In Apologie des Hipp. 1. Th. pag. 85. (4) In cens. oper. Hipp. (5) Vid ej. Hippocr. epidemial observ. p. 1. cap. 4. (6) In bibl. med. pract. T. 1. pag. 66. (7) In censura libr. Hippocr. (8) In edit. oper. Hippocr. germ. (9) In instit. hist. med. pag. 72.

LA RÈGLE POUR CONNAITRE LES VRAIS MÉDECINS.

On peut voir, au sujet du titre donné à cette pièce, l'avant-propos de M. Dacier, qui l'a traduite avec un petit nombre de traités de la collection des Œuvres d'Hippocrate.

1. (*Avant-propos.*) La médecine est le plus illustre de tous les arts ; mais l'ignorance de ceux qui la professent et celle de ceux qui jugent le médecin, sont cause qu'elle a passé pour le plus méprisable. Cela provient, à mon avis, principalement de ce que la médecine est la seule profession pour laquelle il n'y a point dans les villes de peine portée contre ceux qui l'exercent mal. On ne les punit que par l'ignominie ; mais l'ignominie ne blesse point les hommes qui en sont pétris. Il en est d'eux comme des acteurs muets du théâtre : ils ont la figure, l'habit et le masque des véritables personnages, ils ne le sont pourtant point. On voit ainsi beaucoup de médecins d'apparence et de nom, très-peu qui le soient réellement.

2. (*Six choses nécessaires pour faire un bon médecin.*) Pour faire tout ce qui constitue le médecin, il faut ces six choses : des talents naturels, une bonne éducation, de bonnes mœurs, avoir étudié jeune, l'amour du travail et le temps.

3. (*Influence de chacune de ces six choses.*) La première, et la principale, sont les talents naturels. Si la nature est contraire, tout est inutile ; mais si elle a donné de bonnes dispositions, on parvient à apprendre notre art, qu'on ne peut posséder sans intelligence, qu'il faut étudier jeune et dans un lieu propre à l'apprendre. Il faut de plus travailler beaucoup et long-temps, afin que la science, devenant comme naturelle, croisse ensuite d'elle-même, pousse des racines et porte ses fruits.

repugnante irrita sunt omnia, eadem vero ad optimum quodque viam commonstrante, artis doctrina paratur, quam ex institutione a puero, in loco ad disciplinam probe a natura accommodato, cum prudentia sibi comparare oportet. Ad hæc longi temporis industriam accedere necesse est, quo disciplina veluti gravidata, feliciter et bene crescendo, maturos fructus efferat.

Quomodo enim, quæ terra producuntur, eadem omnino ratione medicæ artis cognitio se habere videtur. Natura namque nostra, agri, doctorum præcepta, seminum rationem habent. Institutio a puero tempestivæ sationi respondet. Locus vero disciplinæ accommodatus, aëri ambienti, ex quo iis, quæ e terra nascuntur, alimentum suppetit. Diligens studium agricultura est. Tempus autem omnia hæc ad plenam nutritionem confirmat.

Quibus certe omnibus ad artem medicam collatis, ejusque vera cognitione percepta, hoc modo urbes obeundo, non solum verbo, sed etiam opere medici existimationem tueri oportet.

At vero imperitia malus est thesaurus, malæque opes reconditæ, iis qui eam tum opinione ipsa, tum revera possident, securitatis animi et lætitiæ expers, timiditatis et audaciæ nutrix. Ac timiditas quidem impotentiam, audacia vero artis ignorationem arguit. Duo sunt enim scientia et opinio, quorum illa scientiam, hæc ignorationem parit. Hæc vero cum sacra sint, sacris hominibus demonstrantur, profanis vero nefas, priusquam scientiæ sacris initiati fuerint.

4. L'étude de la médecine peut être comparée à la culture des plantes ; notre nature, c'est-à-dire l'esprit naturel, c'est la terre : les préceptes sont la semence ; commencer de bonne heure, c'est jeter cette semence dans la bonne saison : les bonnes mœurs sont comme le bon air qui nourrit la semence et la fait croître. Le travail, c'est toutes les façons qu'il faut donner à la terre pour la rendre fertile ; enfin, la longueur du temps, c'est ce qui fortifie, nourrit et mûrit toutes choses.

5. Ceux qui apportent ces six choses dans l'art de guérir, en prennent une véritable connaissance. Ils doivent être réputés dans les villes pour de vrais médecins, de fait et non pas de nom seulement. Ils peuvent s'y montrer avec confiance. Mais l'ignorance est un méchant fonds pour ceux qui le possèdent, un mauvais trésor dans tous les temps, l'ennemi de la sûreté et de la bonne confiance, la source de l'audace et en même temps de la timidité ; car la timidité est fille de la faiblesse, comme l'audace de l'ignorance.

6. (*Conclusion.*) Il n'y a que deux choses, la science et l'opinion. La première fait qu'on sait, la seconde qu'on ignore.

Les choses sacrées ne doivent être montrées qu'aux personnes pures ; et c'est un sacrilége de les communiquer aux profanes avant qu'ils aient été initiés aux mystères de la science.

HIPPOCRATIS DE ARTE LIBER.

PRÆFATIO.

Meminit hujus libri Erotianus (1), et multa ejus citat testimonia, sed omnes recentiores, qui de eruenda genuitate scriptorum Hippocratis solliciti fuerunt, eum rejiciunt. Totus utique in ratiocinio versatur. Eum ab Hippocrate antiquiore Gnostici filio, scriptum esse, ut Suidas putat (2), non credibile est, cum doctrinas scholæ alexandrinæ contineat (3).

ARGUMENTUM LIBRI.

Apologia medicorum, quos defendit absque culpa esse, si quando ægros fatum abripuerit ; vel ipsos enim pecasse ægros, vel morbum naturæ vires superasse ; utrumque magis probabile fieri, quam peritum medicum in culpa fuisse.

Caput 1. — In artium et operum alienorum calumniatores, oratio vehemens, copiosa, potens.

Nonnulli turpiter insectandis artibus artificium suum collocant, neque id, quod facere se credunt, meo quidem judicio, obtinent, sed suæ scientiæ ostentationem faciunt.

At eorum aliquid, quæ nondum inventa sunt, invenire, quodque invenisse, quam non invenisse præstiterit, similiterque imperfecta ad finem deducere, id mihi videtur illius esse munus, qui intelligens existimari expetit. Qui vero ea, quæ ab aliis sunt inventa, inhonestorum verborum artificio contaminare contendit, neque quicquam corrigit, sed a peritis inventa apud imperitos traducit, is sane prudentiæ existimationem tueri velle non videtur, sed potius naturam suam, aut ignorationem malitiose prodere. Solis enim artium ignaris hoc opus competit, qui ambitiosius quidem contendunt, neque tamen improbitate sua ullo modo præstare possunt, ut aliorum

(1) L. cit. (2) L. cit. (3) Cfr. Sprengel's Apol. d. Hipp. 1. Th. pag. 84.

TROISIÈME PIÈCE,

DE L'ART.

Ce petit traité est la troisième pièce dans la première section de Foës,

1. (*Préliminaires.*) Bien des gens s'exercent à décrier les arts ; ce n'est pas, à mon avis, qu'ils espèrent les détruire ; leur intention n'est que de montrer de l'esprit. Mais le vrai but d'un bon esprit, c'est ou de trouver des choses nouvelles qui soient utiles au public, ou de perfectionner celles qu'on a déjà inventées. Car, de prétendre flétrir par de vains discours le travail des autres sans les redresser, et seulement pour diminuer auprès des ignorants le mérite des découvertes ; c'est moins la marque d'un bon esprit, qu'une preuve d'ignorance et de mauvais naturel.

Comme les ignorants et les méchants sont naturellement remplis d'envie, ceux de cette classe peuvent bien mettre leur malice à tâcher de faire tomber ce qui est bon, et à tourner en ridicule ce qui a des défauts ; mais ils n'accompliront pas leur dessein. Que chacun soutienne son art suivant ses forces, contre des agresseurs insolents et téméraires ; je veux ici défendre la médecine de ses injustes calomniateurs. S'il y a dans ce dessein de la hardiesse, en considérant le caractère de ceux que j'attaque, l'art que je défends rendra mon entreprise aisée. Les principes sur lesquels il est établi me fourniront des moyens suffisants.

2. (*Premier raisonnement pour prouver que la médecine existe.*) On peut assurer d'abord qu'il n'y a point d'art d'une chose qui n'existe pas : car il est absurde qu'une chose soit de quelque manière, à moins qu'elle n'existe ; en effet, qui est-ce qui peut concevoir la manière d'être d'une chose qui n'est point : et, s'il est impossible de voir ce qui n'est pas comme on voit ce qui est, quel moyen peut-on avoir de le connaître ? et comment serait-il possible d'assurer de ce qui n'est pas, qu'il est bon ou mauvais ? Si cela était possible, je ne vois pas comment on pourrait distinguer les choses qui ne sont point d'avec celles qui sont, que l'on voit de ses yeux ou que l'on connaît par l'esprit. Les choses qui

opera vel recta calumnientur, vel non recta reprehendant. Eos igitur, qui in alias artes hoc modo invadunt, coerceant, si possint, quibus hæc cura est, quorumque id interest.

Hæc autem nostra oratio adversus eos instituitur, qui hoc pacto artem medicam quæstus gratia insectantur, animos quidem attollens, propter eos quos reprehendit, abundans vero, propter artem, cui opem fert, potens quoque ob sapientiam, qua est exculta.

Caput II. — Artem omnem exsistere, et artibus nomina ex speciebus imponi.

Ac sane omnino nulla mihi esse ars videtur, quæ non exsistat. Absurdum enim est, quod non sit, esse putare. Quandoquidem eorum, quæ non exsistunt, quamnam quis essentiam intueri queat, et enunciare quod sint? Si enim, quæ minime exsistunt, velut ea, quæ exsistunt, videre licet, haud scio, quanam quis ratione ea quæ non sunt animo complecti queat, non secus ac ea, quæ sunt, quæ quidem quod sint, et oculis intueri, et mente comprehendere licet. Neque istud aliter contingere potest, sed ea quæ sunt perpetuo cernuntur et cognoscuntur; quæ vero non sunt, neque cernuntur, neque cognoscuntur.

Demonstratarum igitur artium formæ cognoscuntur, neque ulla est, quæ non ex forma quadam cernatur. Et sane arbitror, eas per formas nomina accepisse. Præter enim rationem est, existimare ex nominibus formas productas esse, neque id fieri potest. Nomina namque lege quadam naturæ sunt sancita. Formæ vero, non sancita, sed veluti quædam naturæ sunt progermina. Ac ista quidem, si quis ex iis, quæ ante dicta sunt, non satis intelligit, in aliis commentationibus apertius docebuntur.

Caput III. — Quid sit medicina? Et quod arti, non fortunæ curatio tribuatur.

Medicinæ igitur (circa quam præsens versatur oratio) demonstrationem instituam, ac primum mea quidem opinione definiam, medicinam esse, quæ sane in totum a morbis ægros vindicet, morborumque vehementiam obtundat, neque iis, qui a morbo victi sunt, manum admoveat, cum, id medicinam præstare non posse, probe constet.

Quod igitur tum hæc præstet, tum etiam semper præstare possit, sequenti oratione persequar. Simulque, dum artem esse demonstro, earum rationes, qui sont peuvent toujours s'apercevoir, et c'est par là que l'on connaît leur existence. Les arts qui sont se connaissent en ce qu'on les voit, et il n'y en a pas un seul qui ne soit vu par quelque espèce : ce sont même, je crois, les espèces qui leur ont donné le nom. Il serait ridicule de penser que les espèces naissent des noms; cela est impossible. Les noms sont des êtres de convention; au lieu que les espèces sont de vraies productions. Si l'on n'entend pas ceci suffisamment, il faut qu'on ait recours à d'autres traités (1).

3. Quant à la médecine qui fait le sujet de celui-ci, je prétends démontrer qu'elle est, et ce qu'elle est. Je commencerai par la définir ainsi que je la conçois.

4. (*L'auteur entre en matière. Il commence par donner la définition de la médecine.*) La médecine est un art qui guérit les malades ou qui apaise leurs douleurs, et qui n'entreprend point ceux que le mal a mis dans un état incurable; car ce qui est sans remède, la médecine sait ne pas tenter de le guérir. Je vais employer ce discours à prouver qu'elle fait ce qu'elle promet, et qu'elle est toujours capable de le faire. Je réfuterai en même temps les raisons de ceux qui attaquent cet art par les endroits où chacun le croit le plus faible.

5. (*Première proposition. Il y a des malades guéris entre les mains des médecins.*) Ma première proposition sera telle que personne ne pourra la nier. On conviendra que quelques malades qui se sont jetés entre les bras de la médecine ont été guéris : mais ils ne l'ont pas été tous; et c'est ici qu'on s'élève contre la médecine. Ses ennemis disent que, de plusieurs malades attaqués du même mal, ceux qui obtiennent la guérison la doivent à un heureux hasard, nullement aux règles de l'art. Pour moi, je n'ai garde de vouloir priver la fortune de ce qui lui est dû, et je pense que les malades bien soignés ont toujours la bonne fortune, comme ceux qui sont mal traités l'ont mauvaise. Mais comment est-il possible que ceux qui ont été guéris aiment mieux l'attribuer à toute autre chose qu'à l'art, lorsque c'est en l'employant et en suivant ses règles qu'ils ont été guéris. Ils n'ont point voulu se fier à la fortune pour ce en quoi ils ont appelé l'art à leur secours. Ils sont donc à cet égard quittes de reconnaissance envers la fortune, mais non point envers l'art. Ils ont vu une espèce de l'art dans ce en quoi ils se sont livrés et

(1) A ceux de grammaire, de philologie.

eam se turpiter insequi existimant, diluam, prout eorum quisque aliquid efficere se posse arbitratur. Hinc igitur orationis exordium faciam, in quo etiam omnes assentientur. Namque plerosque arte medica curatos sanitati esse restitutos, in confesso est; quod vero non omnes, ob hoc jam ars ipsa in reprehensionem incurrit.

Eique objiciunt, qui eam criminantur, morbis detentos, quique eos evaserunt, fortunæ, non artis beneficio evasisse. Ego vero ut fortunæ quidem quavis in re nonnihil tribuo, ita certe censeo, male a morbis curatis ut plurimum adversam fortunam, bene vero curatis prosperam fortunam contingere. Deinde vero, qui sanati sunt, cuinam alteri quam arti hoc beneficium acceptum referant, siquidem huic se committentes et subservientes, sanitatem sunt consecuti? In quo enim arti sese commiserunt, inanem fortunæ formam neglexerunt, adeo ut a referenda fortunæ gratia liberi sint, ab ea autem, quæ arti debetur, liberare se non possint. Cui cum sese commiserunt ac crediderunt, in ejus formam intuentes, ipsius etiam facultatem re confecta cognoverunt.

CAPUT IV. — Qui ægri, medico non usi, convaluerunt, eos artis aut victus ope sanos evasisse; artemque ex recto et non recto dignosci.

Atque hoc sane loco objiciet nobis adversarius, multos jam ægros etiam citra medici opem sanitati restitutos, quod equidem non diffiteor. Ac fieri mihi posse videtur, ut qui medicum non adhibent, iis ex arte medica feliciter succedat, neque tamen intelligant, rectumne quid in ea, an pravum insit, sed quod per se curatis, eadem, quæ, si medicis adhibitis curati fuissent, contigerunt.

Quod ipsum sane magnum est artis exsistentis argumentum, et quod inter præclaras habenda sit, quando qui ne eam quidem esse existimant, ejus ope servati conspiciuntur. Qui enim etiam non adhibitis medicis ex morbis convaluerunt, ut intelligant omnino necesse est, se quod aliquid vel fecerint, vel non fecerint, idcirco sanitatem esse consecutos. Aut enim inediam, aut copiosiorem cibum et potum, aut sitim, aut balnea, aut eorum abstinentiam, aut labores, aut quietem, aut somnum, aut vigiliam, aut eorum omnium promiscuum usum adhibentes, sanitatem consecuti sunt. Quos ex eo ipso, quod utilitatem senserunt, abandonnés à ses règles, et ils ne peuvent méconnaître son existence dans l'opération qu'il a faite.

6. (*Première objection: Bien des malades guérissent sans médecin.*) Mais, dira-t-on, beaucoup de malades ont été guéris sans médecin. Qui en doute! n'est-il pas très-possible que, sans avoir appelé de médecin, ils soient tombés entre les bras de la médecine. Ce n'est pas qu'ils aient connu ce que la médecine approuve, ni ce qu'elle rejette; mais c'est qu'ils ont réussi à faire les mêmes remèdes qui leur auraient été ordonnés par de bons médecins s'ils en avaient appelé; et c'est une grande preuve de l'art et de son pouvoir, que ceux-là même qui n'y croient pas, ne laissent pas de devoir leur salut à ses règles. Car il faut de toute nécessité que ces malades qui ont recouvré leur santé sans médecin conviennent qu'ils se sont guéris en faisant certaines choses, ou en ne faisant rien. En effet, ils se sont sauvés en mangeant beaucoup, ou en ne mangeant point; en buvant, ou en s'abstenant de boire; en se baignant, ou en ne se baignant pas; par le travail ou par le repos, par les veilles ou par le sommeil, ou par le mélange de ces différentes choses. Et puisqu'ils ont été soulagés, il faut de toute nécessité qu'ils reconnaissent qu'il y a quelque chose par laquelle ce soulagement a été opéré. Comme aussi, si le mal s'est empiré, il y a nécessairement quelque chose qui a produit l'état pire. Il y en aura peu, à la vérité, qui soient en état de discerner quelle a été précisément la chose salutaire, la nuisible. Mais le malade qui pourra faire ce discernement et louer ou blâmer avec justice le régime qu'il aura suivi, trouvera aussi que celui qui l'a sauvé est une partie de la médecine. Les fautes même qu'il aura faites ne sont pas de preuves moins éclatantes de l'existence de la médecine; car ce qui lui a fait du bien ne lui a été bon qu'à cause qu'il s'en est servi à propos, comme ce qui lui a fait du mal ne lui a été mauvais que par les raisons contraires. Or partout où le bon et le mauvais ont certains modes, comment se peut-il qu'il n'y ait point d'art? Pour moi, je pense qu'il ne peut point y avoir d'art, là seulement où il n'y a ni bien ni mal; mais que dans tout ce, où l'un et l'autre peut se trouver, il faut nécessairement un art, loin d'assurer qu'il n'y en a point.

7. (*Continuation de la réponse à l'objection prise de ce que plusieurs malades guérissent sans médecin.*) J'avoue que si la médecine et les médecins n'opéraient la guérison des malades que par des remèdes purgatifs ou par des astringents,

quidnam sit, quod juvet agnoscere, omnino necesse est, et si qua in re læsi sunt, tum eos læsos esse, tum quidnam sit quod læsit.

Neque enim, quæ utilitate et noxa distincta sunt, est cujusvis cognoscere. Qui igitur ægrotavit, si eam victus rationem, per quam sanitatem adeptus est, laudare vel vituperare noverit, ea omnia ad artem medicam pertinere comperiet. Neque vero minus, quæ offenderunt, quam quæ profuerunt, artem esse, comprobant. Siquidem hæc quod recte adhibita fuerint, profuerunt, illa vero ob incommodum eorum usum nocuerunt. Quanquam ubi rectum et pravum suis finibus circumscribitur, quis hoc artem esse non existimet? Neque enim artis nomine istud donandum existimo, in quo neque rectum, neque pravum inest. At ubi utrumque adfuerit, quis non hoc ex arte potius, quam sine arte effici fateatur?

CAPUT V. — Medicinam artem esse ex pharmaceuticis, diæteticis, et therapeuticis operibus probat; ipsamque propter quid et ad aliquid fieri; spontaneum vero et fortuitum nihil esse.

At hæc certe si in re medica, aut apud medicos, curatio ex purgantibus aut sistentibus medicamentis tantum constaret, parum efficax nostra esset oratio. Nunc vero qui inter medicos maxime celebrantur, et victus ratione, et aliis etiam modis cnrationes faciunt, quæ non medicus modo, sed ne plebeius quidem omnino rudis, ex arte profecta esse, negare audeat.

Quando igitur nihil, neque in bonis medicis, nêque in arte medica est inutile, sed in iis, quæ nascuntur aut parantur quamplurimis, insunt quædam curationum et medicamentorum species, non est certe, quod quis eorum, qui citra medici operam curati sunt, ad id quod temere fit, hujus causam re vera referre debeat. Quod enim temere fiat, nihil prorsus esse constat. Siquidem quicquid fit, propter aliquid fieri deprehenditur, et ad aliquid refertur. At quod temere fit, nullo modo subsistere videtur, sed nomen tantum inane esse. Ars autem medica ex his esse cernitur, quæ ob aliquam causam providentia quadam sunt instituta, prætereaque etiam subsistere conspicietur. Atque ad eos, qui fortunæ sanitatem acceptam ferunt. Arti vero eam denegant, hujusmodi oratione quis uti possit.

ma réponse pour le malade qui s'est guéri lui-même serait faible; mais l'on voit des médecins des plus habiles guérir des malades par le régime, comme par toute autre sorte de remèdes. Or, à moins de vouloir passer pour insensé, plus encore que pour ignorant, on ne peut pas disconvenir que l'emploi que la médecine fait du régime ne soit un effet de l'art. Comme il n'y a rien d'inutile dans la médecine, ni dans les bons médecins, et que l'on voit des espèces de remèdes et de guérison dans la plupart des cas où la nature opère, aussi bien que dans ceux qui sont l'effet de l'industrie des hommes, ceux qui ont été guéris sans médecins ne peuvent plus attribuer leur guérison au hasard avec quelque fondement.

8. (*Examen de ce qu'est le hasard en médecine.*) Le hasard, quand on vient à l'examiner, se trouve n'être rien. Tout ce qui se fait a une cause certaine, et cette cause se trouve encore en avoir une autre qui l'a produite. On ne voit point que le hasard puisse exister dans la nature. C'est (1) seulement un nom *donné par l'ignorance, à ce dont elle n'a pas connu les causes.* Mais la médecine se voit, et se verra toujours, démontrée dans des effets produits par des causes qui ne manquent pas de les amener tels qu'elle les attend. Voilà ce qu'on peut répondre à ceux qui rapportent leur guérison à la bonne fortune, pour ne pas l'attribuer à l'art.

9. (*Seconde objection consistant en ce qu'il meurt un grand nombre de malades soignés par les médecins.*) Quant à ceux qui allèguent contre la médecine tant de malades qui sont morts entre ses bras, j'admire quelle raison si évidente ils peuvent avoir pour s'en prendre plutôt à l'ignorance des médecins qu'à l'indocilité des malades, comme s'il était seulement possible que le médecin ordonnât ce qu'il ne faut point, et qu'il fût impossible que le malade fît quelque faute contre ses ordonnances. On est plus fondé à croire que le malade a pu ne pas exécuter l'ordre du médecin, qu'à dire que le médecin a ordonné ce qu'il ne fallait pas au malade. En effet lors-

(1) L'auteur dit : *c'est seulement un nom*; mais comme il a établi plus haut qu'il n'y a point de nom des choses dont il n'y a pas d'espèces, j'ai cru devoir ajouter cinq ou six mots et exprimer plus particulièrement, d'après ses idées, ce que c'est qu'on nomme hasard, pour prévenir l'objection. *Le hasard a un nom, donc il existe.*

CAPUT VI. — Controversiæ in artem medendi, quod morientium jacturam non prohibeat, respondet.

At vero, qui ex morientium calamitatibus artem funditus delere conantur, miror, quanam satis justa oratione elati, in morientium intemperantiam causam non rejiciunt, sed eorum, qui medicinam exercent, prudentiam accusant, quasi medicorum sit, quæ non conveniant præscribere, in ægrorum autem facultate non sit, aliquid contra imperata admittere.

Atqui longe magis est rationi consentaneum, ægros non posse imperatis obsequi, quam medicos ea quæ minime conveniunt imperare. Hi enim sana mente et corpore, tum præsentia, tum ex præteritis, quæ cum præsentibus similiter se habent, in considerationem adhibentes, ad curationem aggrediuntur, adeo ut qui curatus est, aliquando fateatur, se illorum ope a morbo liberatum. Illi vero, neque quo morbo, neque quam ob causam laborent, neque quid ex præsentibus eventurum sit, neque quid ex his, quæ sunt ejusmodi, fiat, intelligentes, imperata facere jubentur, præsenti quidem morbo afflicti, eventum vero rerum metuentes, et morbo quidem gravati, cibis vero vacui, ea quæ morbo grata sunt potius eligunt, quam quæ ad sanitatem conferunt, non quod mori desiderent, sed quod toleranter ferre morbum nequeunt.

Hos vero sic affectos utrum est vero similius, quæ a medicis imperantur, quam alia, quæ non imperantur, facere, an medicos ejusmodi, quales antea exposuimus, ea quæ minime conveniunt imperare? Nonne longe æquius est, eos quidem recte imperare, illos vero, ut par est, parere non posse, eamque ob causam mortem incurrere? quorum quidem causam, qui non recta ratione reputant, in eos qui culpa vacant rejiciunt, illis absolutis, qui maxime culpæ sunt obnoxii.

CAPUT VII. — Quod morbus medicinæ instrumenta superet, ægrumque enecet, morbi vim, non artem causam esse.

Non desunt autem, qui artem medicam reprehendunt, eo, quod nullus iis, qui a morbis sunt superati, manus admovere velit, dicentes, eos quidem morbos, quos curatione aggrediuntur, posse per sese sanari, eos vero qui auxilio indigent, non posse. Quasi vero, qui ex morientium calamitatibus artem funditus delere conantur, miror, quanam satis justa oratione elati, in morientium intemperantiam causam non rejiciunt, sed eorum, qui medicinam exercent, prudentiam accusant, quasi medicorum sit, quæ non conveniant præscribere, in ægrorum autem facultate non sit, aliquid contra imperata admittere.

Atqui longe magis est rationi consentaneum, ægros non posse imperatis obsequi, quam medicos ea quæ minime conveniunt imperare. Hi enim sana mente et corpore, tum præsentia, tum ex præteritis, quæ cum præsentibus similiter se habent, in considerationem adhibentes, ad curationem aggrediuntur, adeo ut qui curatus est, aliquando fateatur, se illorum ope a morbo liberatum. Illi vero, neque quo morbo, neque quam ob causam laborent, neque quid ex præsentibus eventurum sit, neque quid ex his, quæ sunt ejusmodi, fiat, intelligentes, imperata facere jubentur, præsenti quidem morbo afflicti, eventum vero rerum metuentes, et morbo quidem gravati, cibis vero vacui, ea quæ morbo grata sunt potius eligunt, quam quæ ad sanitatem conferunt, non quod mori desiderent, sed quod toleranter ferre morbum nequeunt.

Hos vero sic affectos utrum est vero similius, quæ a medicis imperantur, quam alia, quæ non imperantur, facere, an medicos ejusmodi, quales antea exposuimus, ea quæ minime conveniunt imperare? Nonne longe æquius est, eos quidem recte imperare, illos vero, ut par est, parere non posse, eamque ob causam mortem incurrere? quorum quidem causam, qui non recta ratione reputant, in eos qui culpa vacant rejiciunt, illis absolutis, qui maxime culpæ sunt obnoxii.

CAPUT VII. — Quod morbus medicinæ instrumenta superet, ægrumque enecet, morbi vim, non artem causam esse.

Non desunt autem, qui artem medicam reprehendunt, eo, quod nullus iis, qui a morbis sunt superati, manus admovere velit, dicentes, eos quidem morbos, quos curatione aggrediuntur, posse per sese sanari, eos vero qui auxilio in-

qu'un véritable médecin entreprend un malade, il est sain et de corps et d'esprit; il est capable de raisonner sur l'état présent de la maladie, de le comparer avec ce qu'il a vu de semblable, ou d'approchant, dans des cas où il a guéri des malades de leur propre aveu; au lieu que le malade ne sait ni quel est son mal, ni ce qui l'a causé. Il ignore ce que sa maladie peut devenir, et ce qui est arrivé en de semblables rencontres. Il reçoit des ordonnances, tourmenté du présent, effrayé de l'avenir. Il est plein de son mal et vide de nourriture. Il cherche bien plus ce qui le flatte, que ce qui peut le guérir; ce n'est pas qu'il veuille mourir, mais il a de l'aversion pour le remède. En cet état, lequel est plus vraisemblable? ou que le malade obéit comme il faut au médecin, sans faire autre chose que ce qui lui est ordonné; ou que le médecin, qui a les qualités dont j'ai parlé, lui ordonne ce qu'il ne faut pas? N'y a-t-il pas plus d'apparence que le médecin ordonne bien, et que le malade, quelquefois à la vérité hors d'état d'obéir, n'obéit pas et meurt pour n'avoir pas fait ce qui a été ordonné. Mais ceux qui jugent mal des choses accusent de sa mort celui qui en est innocent, et en déchargent celui qui en est souvent coupable.

10. (*Troisième objection prise de ce que les médecins n'entreprennent pas la cure de toutes les maladies.*) Il y en a d'autres qui condamnent la médecine sous prétexte que les médecins n'entreprennent pas les malades qui sont déjà vaincus par le mal. Ils disent qu'elle se charge volontiers des maux qui se guériraient assez d'eux-mêmes; mais qu'elle ne touche pas à ceux où l'on aurait le plus besoin de son secours. S'il y avait un art de médecine, ajoutent-ils, elle guérirait les derniers comme les premiers. Ceux qui tiennent ce langage auraient plus de raison de se plaindre d'un médecin qui ne les traiterait pas de la folie, qu'ils n'en ont d'accuser la médecine comme ils le font : car celui qui demande d'un artiste ce qui n'est pas de son art, ou qui demande ce qui passe les forces de la nature, est, sans le savoir, dans un état hors de raison, plus prochain de la folie que de l'ignorance. Nous pouvons faire tout ce qui se peut opérer par les instruments de l'art et par ceux de la nature; nous n'en avons point d'autres. Mais quand le mal est plus fort que tous les instruments de la médecine, il ne faut pas attendre que la médecine puisse le détruire : sans aller plus loin, de tous les caustiques dont la médecine fait usage, le feu naturel est celui qui brûle au plus

digent, non attingere; oportere autem, siquidem ars sit, omnibus ex æquo curationem admovere. Qui ergo hujusmodi verbis utuntur, si medicos accusant, quod talia dicentium, tanquam delirorum, curam non suscipiunt, multo certe justius, ob ea, quam ob illa incusant. Si quis enim artis facultatem, ad ea quæ artis non sunt, aut naturæ, ad ea, ad quæ minime apta est, requirat, is istud non intelligit, magis ad insaniam cum ignorantia conjunctam, quam ad imperitiam accedere. Quorum enim facultatem tum per naturæ, tum per artium instrumenta consequimur, eorum nos opifices profiteri possumus, aliorum non item.

Si quid igitur homini contigerit, quod medicinæ instrumenta superet, id, ne sperandum quidem est, ab arte medica evinci posse. Atque ut exemplo rem ipsam doceamus, ignis eorum omnium, quæ in medicina urendi facultatem habent, summe urit, eo vero minus alia pleraque. Atqui certe ex levioribus, quæ sunt præstantiora, an curari possint, nondum plane constat. Ex potentissimis autem quis dubitet, ea, quæ præstantiora sunt, curari non posse? In his enim quæ ignis non efficit, an non ea, quæ ab ipso superari nequeunt, satis arguunt, alia opus esse arte, quam ea, quæ igne utitur ut instrumento? Eadem vero mihi dicenda sunt de his, quæ medicinæ subserviunt, in quibus singulis, si res medico non succedit pro animi sententia, meo quidem judicio, in morbi vehementiam, non in artem ipsam culpa rejicienda est.

Qui igitur eos reprehendunt, qui victis a morbo manus non admovent, non minus adhortantur ad ea suscipienda, quæ attingere fas non est, quam quæ fas est. In eoque apud eos, qui nomine tenus medici sunt, admirationem sibi conciliant, ab artis vero peritis ridentur. Neque vero hujus artificii periti tam imprudentes aut reprehensores, aut laudatores morantur, sed eos, qui recta ratione judicant, quemnam ad finem deductæ artificum actiones perfectæ sint, et quanam in re deficientes, imperfectæ. Ac præterea earum imperfectarum actionum, quænam ad artifices, quænam etiam ad ipsa effecta sint referendæ. Quæ igitur alias artes spectant, aliud tempus aliamque orationem postulant. Quæ vero ad medicinam pertinent, quænam sint et quomodo dijudicanda, partim quidem superiore, partim vero præsenti oratione dicentur.

haut degré. Elle en emploie bien d'autres, mais plus faibles. On doute, avec raison, dans les cas qui ont besoin de caustiques, si les maux les plus forts d'un certain degré ne résisteront pas au feu. Mais est-il douteux que le feu n'arrêtera point les plus forts du premier degré. Or, pour ces maux où le feu se trouve faible, il est évident qu'on ne doit rien attendre d'un art qui n'a point d'instrument plus fort que le feu. Il en est de même de tous les autres instruments qui servent à la médecine; et je pense qu'un médecin doit, lorsqu'il les emploie sans en retirer l'avantage qu'il en espérait, en accuser, non l'art, mais la supériorité du mal.

11. (*Continuation du même sujet.*) Il en est de ceux qui reprochent aux médecins de ne pas entreprendre les malades surmontés par la maladie, comme de ceux qui demanderaient à tout autre art de faire ce qui n'en dépend pas, ainsi que ce qui en dépend. On peut se faire admirer des médecins de nom, en proposant des vues aussi déraisonnables; mais on passe pour insensé devant les vrais médecins. Ceux qui possèdent l'art, ne s'occupent ni des louanges ni des reproches de ces sortes de personnes. Ils considèrent seulement celles qui savent discerner quand et en quoi les opérations de l'art sont parfaites ou imparfaites, et si l'imperfection vient de l'ouvrier ou du sujet. On pourra dans d'autres discours traiter ce qui concerne les autres arts: pour ce qui est de la médecine, nous avons déjà fait voir ce qu'elle est, et nous allons montrer comment on doit la juger.

12. (*Seconde proposition. Il y a des maladies plus cachées les unes que les autres.*) Tous ceux qui possèdent cet art conviennent qu'il y a deux classes de maladies: les unes qui affectent des parties visibles, et elles sont en petit nombre; les autres qui attaquent des parties cachées, leur nombre est fort grand. Les maladies qui se jettent sur l'intérieur sont cachées. Celles qui paraissent au dehors par des rougeurs, par des tumeurs sont manifestes. On peut, par la vue et par le tact, discerner s'il y a de la dureté, de l'humidité, de la froideur, de la chaleur, et reconnaître enfin les qualités qu'elles ont ou qu'elles n'ont point. Il ne doit jamais se faire de faute dans leur cure. Non qu'elle soit facile, mais c'est qu'on a une méthode sûre de la trouver. Il ne suffit pas pour la découvrir, de le vouloir; il faut encore être capable de la chercher. Ceux qui joignent le travail à un heureux naturel en sont capables.

13. (*Difficultés que la médecine ren-*

CAPUT VIII. — Quid morbi manifesti, quid obscuri, et multos in corpore esse ventres.

Sunt enim apud eos, qui artem istam probe callent, morbi partim quidem non obscuri, iique pauci, partim vero non manifesti, iique multi. Qui enim ad internas corporis partes vertunt, obscuri; qui vero ad corporis superficiem erumpunt, aut tumorem faciunt, manifesti. Sui enim copiam faciunt, tum visu, tum tactu, ut eorum durities et mollitudo sentiatur, et quinam calidi, quinam frigidi, et quorum in singulis præsentia aut absentia tales existunt.

Atque in eorum quidem omnium remediis non peccatur; non quo sint facilia, sed quod inventione constant. Et sane non sunt a quibusvis inventa, sed ab his, qui recta inveniendi facultate valent. Valent autem tum qui in bonis disciplinis liberaliter sunt educati, tum qui a natura non infeliciter sunt comparati. Hoc igitur modo ad manifestos morbos curandos artem facultate abundare oportet. Neque sane eam in minus manifestis deficere convenit. Sunt autem hi, qui ad ossa et cavitatem internam vergunt.

Neque vero unam corpus habet, sed plures. Duæ namque sunt, quæ cibum recipiunt, et demittunt, aliæque præter has plures, quas ii norunt, quibus ista curæ sunt. Quæcumque enim membra carnem in orbem circumdatam habent, quam musculum nominant, ea omnia cavitatem habent. Quidquid enim minime coaluit, sive pellicula, sive carne tegatur, cavum est, quod, dum homo valet, spiritu quidem, dum vero ægrotat, sanie plenum est. Habent itaque brachia hujusmodi carnem, habent et femora, habent et tibiæ. Quin et in partibus carnis expertibus hujusmodi caro inest, qualem in bene carnosis inesse diximus. Nam et thorax dictus, quo jecur concluditur, et capitis orbis, in quo cerebrum comprehenditur, ipsumque dorsum, cui annexi sunt pulmones, hæc omnia prorsus sunt vacua, multis intervallis referta, quæ fere vasorum naturam obtinent, cum res eas continent, quæ partim quidem eum, qui eas possidet, juvant, partim etiam lædunt. Ad hæc etiam venæ sunt multæ, et nervi; non ii quidem in carne extantes, sed ad ossa protensi, articulos colligant. Quin etiam ipsi articuli, in quibus ossium, quæ moventur, connexiones volvuntur. Quorum nihil est, quod non aliquantu-

contre dans le traitement des maladies internes.) L'art abonde en ressources dans les maladies visibles. Il ne doit pas en manquer pour celles qui ont leur siége caché, savoir celles qui attaquent les os ou les ventres, *les cavités*. Le corps humain n'a pas un ventre seulement; il a plusieurs ventres ou cavités. On en compte deux, pour recevoir ou pour rendre les aliments; et il y en a bien d'autres connus de ceux qui ont étudié ces matières. Car toutes les parties qui ont une chair ronde, qu'on appelle muscles, ont une cavité. J'entends par cavité tout ce où il n'y a pas continuité, peu importe que ce soit la peau ou la chair qui le recouvre. Si c'est sain, c'est plein de souffle; au lieu que c'est plein de mauvais sang, lorsque c'est malade. Or, les bras ont de ces chairs, les cuisses en ont, les jambes en ont aussi. De plus, les parties même qui n'ont pas de chairs ont une structure pareille. Par exemple, ce qu'on nomme le foie se trouve caché: la boîte qui renferme le cerveau, et le thorax qui couvre le poumon, ces diverses parties forment des cavités séparées en plusieurs autres, qui sont comme autant de vases remplis d'humeurs, nuisibles ou utiles à celui qui les porte. Il y a encore des nerfs et des veines sans nombre, qu'on ne peut apercevoir partout, comme dans les chairs. Il y en a qui rampent sur les os. Parlerai-je des ligaments, des articulations, des cartilages, des articles dans lesquels les os se meuvent, dont il n'y a pas un qui ne soit humecté par des sucs écumeux, et qui n'ait de petites cavités ou cellules, comme on le découvre par la sanie qui en sort en quantité quand ils s'entr'ouvrent, ce qui cause souvent de si vives douleurs. Toutes ces parties sont dérobées à la vue; les yeux ne sauraient les apercevoir. C'est par cette raison que l'art a distingué les maladies qui y surviennent, d'avec celles qui y arrivent dans les parties visibles, et que ces maladies sont appelées cachées. Il ne faut pas croire, néanmoins, qu'elles soient plus fortes que la médecine. Celle-ci en vient à bout lorsqu'il est possible.

14. (*Outre que le mal est caché dans le corps du malade, celui-ci sait rarement rendre bien compte de son état.*) Cette possibilité dépend, et de la manière dont les malades font le rapport de leur mal, et de l'habileté du médecin qui les interroge pour le découvrir. Il peut parvenir quelquefois à le connaître et à le voir comme à l'œil; mais il faut beaucoup plus de travail et plus de temps que pour une maladie externe. Les maux

lum spumosum sit, et circa se latibula habeat, quæ sanies ipsa arguit, quæ iis apertis copiosa, et multis molesta effluit.

CAPUT IX. — Morbos manifestos oculis et sensibus deprehendi; abditos mentis ratiocinio; et ægros pati, non ob medentem, sed ob ægri vel morbi naturam.

Neque enim sane eorum, quæ dicta sunt, quidquam oculis intuenti conspicere licet. Ideoque non manifesti morbi a me appellati sunt, et ab arte esse censentur, non tamen quia non manifesti naturam nostram evincunt, sed, si modo fieri potest, ab ea superantur. Potest autem fieri, cum et ægrorum naturæ se ad investigationem exhibent, et qui pervestigaturi sunt ad industriam recte sunt a natura comparati. Neque enim sine multo labore et longo tempore oculis cernuntur et cognoscuntur. Quæ namque oculorum aspectum effugiunt, ea mentis acie comprehenduntur.

Quæ vero ex eo ægris contingunt, quod non protinus statim affectus cernitur, eorum culpa non in medicos, sed tum in ægrotantis, tum in morbi naturam rejicienda est. Ille enim, cum neque doloris causam oculis cernere, neque auditione cognoscere queat, ratiocinatione consequitur. Qui namque obscuro morbo laborant, si quid de morbo medicis indicare conantur, id ex opinione potius, quam ex certa cognitione denunciant. Neque enim, si certo scirent, ipsis se committerent, cum ejusdem sit prudentiæ, tum morborum causas cognoscere, tum omnibus præsidiis, quæ morbos augeri prohibeant, eos curare nosse. Cum igitur ex his, quæ denunciata sunt, non liceat ad aliquam certam cognitionem pervenire, alio sane, qui curationem instituit, respicere debet. Hujus igitur moræ causa ad corporum naturam, non ad artem ipsam referenda est. Hæc enim ubi morbum percepit, curationem instituendam censet, id unum spectans, ne temeritate magis quam consilio, et ut facilitate potius quam vi curationem adhibere videatur. Illa vero si tamdiu morbum ferre possit, ut a medico recte perspici possit, curationem etiam bene feret.

Sin vero interim dum morbus cognoscitur, a morbo evicta fuerit, vel quod serius ad medicum accesserit, vel ob morbi celeritatem æger peribit. Neque enim, qui ex æquo ad curationem procedit, morbus celer existimandus est, que les malades souffrent en attendant, parce qu'on ne découvre point promptement la maladie, ne doivent pas être imputés à la médecine, mais, ou à la manière dont s'expliquent les malades, ou à la qualité du mal. Le médecin qui ne peut ni voir de ses yeux la partie qui souffre, ni l'apprendre du malade, est obligé d'avoir recours au raisonnement. Il faut convenir que ce que les malades rapportent des maladies internes, ils le disent plus sur leur opinion que d'après des notions exactes. S'ils avaient la connaissance de leur maladie, ils ne seraient pas entre les mains des médecins. Car, la même science qui fait connaître les maladies, en apprend aussi les remèdes. Ainsi donc, comme le médecin ne peut point trouver la connaissance sûre et manifeste de la maladie dans le rapport qui lui en est fait, il doit la chercher ailleurs; et l'on ne peut pas imputer ces longueurs à l'art, mais à la nature des corps qu'il traite,

15. (*La médecine ne peut dans les maladies internes se décider que lentement.*) La médecine ne demande qu'à connaître le mal, et qu'à le guérir. Mais elle veut se conduire avec prudence et non avec témérité. Elle compte sur son industrie plus que sur sa force. Il faut aussi que le mal soit tel que l'art puisse le guérir, et qu'il lui laisse le temps de le connaître. Et si, lorsque la maladie est connue, elle se trouve trop forte, soit parce que l'on aura trop tardé à appeler le médecin, soit parce que telle était la nature de la maladie, il faut que le malade périsse; mais il est rare que des maladies soient trop fortes lorsque le remède suit de près. Elles ne sont victorieuses, pour l'ordinaire, que parce qu'elles le devancent, et elles ne le devancent que parce qu'elles se cachent dans le corps, et se dérobent aux yeux; ou parce que les malades diffèrent trop long-temps d'avoir recours aux médecins.

16. (*Parallèle des difficultés qu'on trouve dans l'exercice de la médecine, avec celles qui se rencontrent dans les autres arts.*) Par tout ce que je viens de dire, il paraît bien plus juste d'admirer l'art de la médecine quand il guérit quelqu'une de ces maladies cachées, que s'il entreprenait ce qu'il ne saurait exécuter. Voit-on rien de semblable dans les autres arts qui ont été inventés jusqu'ici? tous ceux qui travaillent au feu demeurent oisifs et inutiles: si le feu leur manque, ils remettent à faire leur ouvrage jusqu'à ce que e feu soit allumé. La plupart des arts

sed qui prævertit. Prævertit autem tum ob corporum densitatem, in qua non conspicui morbi delitescunt, tum etiam propter ægrotantium negligentiam, qua curationem differunt, sed tum demum morbis correpti curationem expetunt.

CAPUT X. — Medicinæ vires, facultates auxiliatrices, certa signa.

Quare artis facultatem admirari longe certe æquius est, si quem ex obscuro morbo laborantem restituerit, quam si, quæ fieri non possunt, aggressa fuerit. Neque vero in ulla quapiam arte jam inventa tale quidpiam inesse conspicitur, verum ex his quæcumque igne opus suum perficiunt, si eis desit, ab omni opere feriantur, ubi vero cum contrectarunt, in opere continentur. Et quæcumque in facile emendabili materia opus suum exercent, ut in lignis quædam, aliæ in coriis, quædam etiam stylo, ære, ferro, atque id genus aliis quamplurimæ. Quæ tamen opera ex his et per has perficiuntur, quanquam facile emendari possunt, non tamen celeritatem magis ad opificium requirunt, quam ut rite minimeque perfunctorie tractentur. Sed si quod instrumentum desuerit, ab opere quiescunt, et quamvis illis mora sit ad emolumentum incommoda, ea tamen pluris æstimatur.

At vero medicina, his quidem ex pure in thorace collecto, aliis vero ex hepate et renibus, aliis etiam ex omnibus, quæ ventre continentur laborantibus, cum ea intensa oculorum acie contueri nequeat (quod certe omnes apertissime vident), aliarum tamen facultatum subsidia adhibuit. Ex vocis namque claritate et tarditate, et destillationibus, quæ singulis, qua exitus datur, defluere consueverunt, earumque partim quidem odoribus, partim coloribus, modo etiam tenuitate ac crassitudine diligenti trutina ponderatis, tum jam affectarum partium, tum vero ad affectum opportunarum signa colligit. Ubi vero ista de se significationem præbuerint, neque ea sponte natura dimittit, necessarias vias quasdam invenit, per quas vi impulsa citra noxam ea emittat, remissa vero et languida, artis peritis, quæ porro facienda sunt plane indicat.

CAPUT XI. — Ab excrementis morborum signa et remedia inventa esse, et medicum opere, non verbo præstare.

Ac partim quidem ignem in nobis connatum, cibi potusque acrimonia, ut pituitam diffundat, cogit, partim vero spi- s'exercent sur des matières où l'ouvrage peut être corrigé, telles que le bois, le cuir, l'airain, le fer et autres matières semblables. Cependant, loin de précipiter le travail dans les ouvrages, on y donne tout le temps nécessaire pour les faire comme il faut, quoiqu'ils puissent être réparés pour recevoir toute la perfection dont ils sont susceptibles. Si quelque instrument manque, on s'arrête, et l'ouvrage reste imparfait. Dans tous ces arts où la lenteur est plus incommode qu'utile, elle est cependant approuvée. La médecine est le seul dans lequel, quoique les fautes y soient presque toujours irréparables, on veut que l'artiste satisfasse à l'impatience, sans être arrêté par la pratique des règles de l'art. Cependant elle est privée de la faculté de voir et de toucher une infinité de maux. Elle ne voit ni le mal de ceux qui souffrent du foie, ni de ceux qui se plaignent des reins, ni de ceux qui ont un abcès dans la poitrine ou dans toute autre cavité. Elle a inventé d'autres moyens pour se conduire. Elle considère, par exemple, si la voix est claire ou rauque. Elle examine toutes les humeurs qui sortent du corps par certaines voies. Et, tirant les conséquences de leur odeur, de leur couleur, de leur consistance ou de leur fluidité, elle juge de la qualité du mal et de l'état du malade. Elle parvient même, au moyen de ces signes, non-seulement à découvrir ce qu'il a souffert, mais ce qu'il peut souffrir encore. Après avoir ainsi connu les maladies par leurs signes, si la nature ne suffit pas pour leur guérison, l'art apprend à y exciter de doux efforts en l'agaçant de manière qu'elle se débarrasse, sans aucun risque, de ce qui la surcharge.

17. (*La nature est le guide du médecin dans l'emploi de divers moyens qu'il met en œuvre.*) C'est dans les efforts de la nature qu'un médecin attentif et habile voit la manière dont il aura à se conduire. Si la pituite abonde, le médecin, avec des viandes et des breuvages âcres, excite la chaleur naturelle à la pousser en dehors. Par des courses pénibles en des lieux escarpés, elle oblige la respiration à donner aux sens un nouveau témoignage de ce qu'elle veut apercevoir visiblement. Elle a quelquefois recours à des sueurs qu'elle attire par des exhalaisons d'eaux chaudes. Dans certains cas, ce qui sort de la vessie est plus propre à faire connaître la maladie que tout ce qui sort des chairs. Aussi, l'art a-t-il trouvé des remèdes à boire ou à manger, qui, étant plus chauds que les humeurs chaudes, les fondent et les

ritum ipsum, tanquam morbi delatorem, itinere et cursu per acclivia facto, morbum prodere cogit, quo conjectura colligatur, quid sibi in his visum fuerit, quæ ut conspicerentur fabricata est. Quin etiam sudores prius commemoratis ciendos esse, ex aquarum calidarum exhalationibus colligit.

Quædam præterea per vesicam prodeuntia, evidentius morbum ostendunt, quam quæ per carnes exeunt. Hujusmodi igitur cibos et potus adinvenit, qui, cum calidis succis sint calidiores, eos et eliquant et fluxiles reddunt, qui nunquam effluerent, nisi hoc illis contingeret. Itaque alia ex aliis, et alia per alia, tum corpus pervadunt, tum morbum denunciant, ut proinde nemini mirum videri debeat, si ad eorum cognitionem longius tempus requiratur, eosque pauci aggrediantur, cum per aliorum expositionem ad medici curantis cognitionem narratione devenerint.

Quod igitur ars medica adhibendi remedii abundantem per se habeat rationum facultatem, quodque merito morbis, qui corrigi nequeunt, manus non admoveat, aut in iis aggrediendis inculpatam se exhibeat, tum præsens oratio manifeste indicat, tum viri hujus artis periti, re ipsâ lubentius quam verbis demonstrant, qui non tam orationis dictioni student, quam quod vulgi fidem ex his, quæ vidit firmiorem, quam ex his, quæ audierit, ipsos sibi comparaturos existimant.

font couler; tandis qu'elles n'auraient point coulé sans la violence qui leur a été faite. Mais comme il y a différents vices, il y a aussi divers remèdes et divers signes pour annoncer au médecin la conduite qu'il doit tenir suivant les cas.

18. (*Il y a de l'injustice à demander aux médecins de se déterminer promptement.*) Il ne faut donc pas être surpris des défiances des médecins, ni de leur lenteur à reconnaître ces maladies avant d'entreprendre de les guérir, puisqu'ils sont obligés d'avoir recours à une espèce de négociation, dans laquelle l'état des malades ne s'explique que par des truchements.

19. (*Conclusion. Avec l'observation qu'il serait inutile de discourir plus longuement sur cet objet.*) Que la médecine ait une méthode propre à découvrir les remèdes qui peuvent procurer la guérison ou le soulagement, et qu'elle ne manque pas de raisons solides pour ne pas entreprendre des maladies incurables, ou du moins pour dissiper les reproches injustes faits aux médecins qui soignent sans succès ceux qui en sont atteints. C'est ce qui paraît, par tout ce que j'ai dit jusqu'ici, beaucoup mieux encore par les preuves manifestes qu'en donnent journellement les personnes habiles dans l'art. Elles prouvent plus volontiers par des effets que par des paroles. Elles ne cherchent point à faire admirer leur éloquence, persuadées que l'on doit plutôt se rendre à ce qu'on voit de ses yeux, qu'à tous les raisonnements.

HIPPOCRATIS DE PRISCA MEDICINA LIBER.

PRÆFATIO.

Liber ab Erotiano (1) memoratus, a Galeno silentio prætermissus, et, Schulzio (2) excepto, ab omnibus recentioribus pro spurio habitus est. Illum, Acronis Agrigentini, Empiricorum principis, scholam sapere, Herm. Conringius notat (3). Manifesto autem liber post Aristotelem scriptus est, cujus hypotheses, et quatuor potissimum qualitates, refutat. De medicinæ primævo ortu auctor ceterum subtiliter et probabiliter disputat, a gravitate et brevitate Hippocratis alienissimus.

ARGUMENTUM LIBRI.

De artis medicæ antiquitate, inventione, certitudine, ac præstantia; de victus ratione quædam in genere, tum in specie de sorbitione, potu, pane, ac vino, de qualitatibus primis, ac secundis, ac postremo, de fluxionibus, humoribus, flatibus nonnulla.

CAPUT I. — Medicinam exstare, principiorum hypothesis, artis opifices, inventa, observationes, usus communis, et adfectiones comprobant.

Qui de medicina dicere aut scribere conantur, et suæ quæstionis genus calidum, aut frigidum, aut humidum, aut siccum, aut aliud quidvis proposuerunt, ii, dum rem brevi contrahunt, et idem morborum et mortis in universum causæ principium, unum vel duo constituunt, in multis quidem quæ dicunt, plane errasse arguuntur. At vero justius artis

(1) L. cit. (2) Hist. med. pag. 226. (3) In introduct. in art. med. pag. 46.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE.

Ce Traité, qui forme le quatrième morceau de la première section de Foës, se trouve cité bien souvent comme un écrit d'Hippocrate. Il n'est guère possible de croire, après l'avoir lu et le précédent, qu'ils soient tous les deux d'un même auteur : ou bien il faudrait convenir au moins qu'il serait tombé, au commencement de celui-ci, dans des répétitions inutiles.

1. (*La doctrine de la médecine a été mal à propos réduite à l'hypothèse qui fait dépendre toutes les maladies du froid et du chaud, du sec et de l'humide.*) Tous ceux qui ont entrepris de parler ou d'écrire de la médecine, et qui ont établi leur doctrine sur l'hypothèse du froid et du chaud, du sec et de l'humide, réduisant ainsi à un ou à deux principes la cause de la mort et des maladies de tous les hommes, se sont manifestement trompés dans la plupart des choses qu'ils ont avancées. Il est d'autant plus juste de s'en plaindre au nom de la médecine, que la réalité de cette science est reconnue, que les occasions où on l'emploie tous les jours sont des plus importantes, et qu'on honore infiniment les habiles gens qui la professent. Il y a sans doute, dans cet art, de bons et de méchants ouvriers. Cela fait même une nouvelle preuve de son existence. Il n'en serait pas de même si l'art n'était pas, et si l'on n'y avait fait des découvertes. Tous les hommes en seraient également ignorants; le hasard seul déciderait des remèdes à faire aux malades. Mais l'on voit dans la médecine, comme dans les autres arts, des ouvriers d'un mérite très-différent les uns des autres, et pour la tête et pour la main.

2. (*La médecine n'a pas besoin d'hypothèses. Elles doivent être laissées à ceux qui se livrent à l'étude des sciences moins solidement établies.*) Je pense donc qu'il ne convient point, dans cet art, d'avoir recours à de vaines hypothèses, comme on est obligé de le faire, en traitant des choses entièrement obscures et douteuses, qui ne fournissent rien de mieux à ceux qui entreprennent d'en parler ou d'en écrire. Celui qui veut traiter des mouvements et de l'ordre qui règnent

nomine reprehendendi sunt, quæ re vera existit, quamque omnes in rebus maximis adhibent, cujusque peritos artifices summis honoribus dignantur. Sunt autem opifices, alii quidem mali, alii vero multum præstantes. Quod sane minime contingeret, si prorsus non exsisteret ars medica, nihilque in ea vel observatione, vel inventione constaret, omnesque illius ex æquo inexperti et ignari essent, ægrotantiumque rebus fortuna præesset. Verum aliter se res habet, sed non secus ac in reliquis omnibus artibus, opifices longe inter se, tum manu, tum mente præstant, sic etiam in arte medica. Quamobrem equidem ipsam non censeo in inani quæstione versari oportere, sicuti quæ sunt obscura et dubia, de quibus si quis dicere velit, eum rei de qua agitur accommodatam quæstionem proponere necesse est. Velut si quis de rebus sublimibus, aut sub terra positis disserat, aut earum naturam se nosse profiteatur, ea vera sint, necne, neque iis, qui disserunt, neque iis, qui audiunt, satis fuerit manifestum. Neque enim datur, ad quod quis veri cognitionem referat.

At vero in medicina jam pridem omnia subsistunt, in eaque principium et via inventa est, per quam præclara multa longo temporis spatio sunt inventa, et reliqua deinceps invenientur, si quis probe comparatus fuerit, ut ex inventorum cognitione ad ipsorum investigationem feratur. Qui vero, his omnibus rejectis ac repudiatis, aliam inventionis viam aut modum aggreditur, et aliquid se invenisse jactitat, is cum fallitur, tum alios fallit. Neque enim istud ullo pacto fieri potest. Quas autem ob causas istud fieri nequeat, postea ostendam, ubi artem esse, dixero ac docuero. Ex quo etiam manifestum fiet, nihil omnino alia ratione inveniri posse.

Ac mihi quidem maxime videtur, qui de hac arte disserere instituit, quæ plebeiis nota sunt dicere debere, cum de nullo alio vel quærere, vel dicere conveniat, quam de morbis, quibus ii ipsi tentantur. Cum igitur rudes sint, neque morbos quibus ægrotant nosse, neque quomodo oriantur, aut desinant, neque quas ob causas increscant, aut minuantur, iis est facile; ab alio vero inventos et expositos, proclive, cum nil aliud quisque recordetur, quam quæ sibi contigisse audit. Quod si quis popularium dans les cieux, par exemple, ou dans l'intérieur de la terre, quelque persuadé qu'il soit des raisons d'un système qu'il aura adopté, ne peut pourtant jamais en être bien assuré lui-même, ni détruire entièrement les doutes des autres, et les convaincre sans réplique, parce qu'il lui manque une règle de vérité, à laquelle il puisse rapporter tout le reste. Mais cette règle se trouve dans la médecine. Cet art, qui subsiste depuis longtemps, a découvert des principes sûrs, et une route constante, par laquelle on est parvenu, depuis plusieurs siècles, à une infinité de choses dont l'expérience a confirmé la vérité, sans le secours des hypothèses. Ce n'est pas qu'il ne manque encore beaucoup à la médecine, pour sa perfection; mais le moyen de trouver ce qui lui manque, c'est que des gens habiles en fassent la recherche, tâchant d'arriver à ce qui est inconnu par ce qui est connu, dont il faut nécessairement partir. Tout homme qui rejette les règles approuvées, et qui, prenant un chemin nouveau, se vante d'avoir découvert quelque chose dans l'art, se trompe lui-même et trompe les autres : car cela est impossible, ainsi que je vais tâcher de le faire voir, en montrant ce que c'est que la médecine. Il s'ensuivra évidemment qu'on ne doit y faire aucune recherche par des chemins différents de celui qu'on a tenu jusqu'ici.

(*La médecine ne doit s'occuper que de choses qui puissent être mises à portée de tout le monde, puisqu'elle n'est fondée que sur l'observation.*) Il me semble premièrement qu'en traitant de cet art, il faut principalement s'attacher à des choses dont tout le monde puisse convenir; puisque les discours et les recherches d'un médecin ne doivent avoir d'autre objet que les maladies auxquelles tout le monde est sujet. Il est vrai que, comme le peuple est fort ignorant, il ne saurait de lui-même connaître ni comment ses maladies se forment, ni comment elles finissent, ni ce qui les irrite, ni ce qui les adoucit. Mais cela lui devient aisé, quand une autre personne, au fait des découvertes de l'art, le lui explique; d'autant plus qu'il n'y a rien dont on se ressouvienne avec moins de peine, que de ce que l'on a ressenti. Un médecin qui ne pourrait se faire entendre au plus ignorant d'entre le peuple, ni le désabuser et le convaincre au sujet de son mal, serait encore loin de la vérité; et il aurait inutilement recours à des suppositions. On n'aurait jamais trouvé la médecine dans le commencement, s'il y eût fallu des hypothèses. On ne se serait même pas donné la peine de la chercher.

sententiam non assequitur, nec se audientibus conciliat, is quod vere existit non assequetur, et neque propterea ulla proposita materia indiget.

Caput II. — Inventa alimenta naturæ ac adfectui idonea, medicinam existere ac necessariam esse declarant.

Principio sane neque inventa fuisset, neque investigata ars medica, neque enim ea ægrotis opus esset, si eadem victus ratio iis offerretur, qua qui valent, utuntur, quin etiam alia victus ratio contulisset, nisi essent istis alia meliora.

At nunc necessitate homines coacti, artem medicam invenerunt et investigarunt, quod ægrotis oblata bene valentium victus ratio nihil contulerit, ut ne nunc quidem confert. Ad hæc superioribus equidem seculis, neminem istam bene valentium victus rationem et alimoniam, qua nunc utuntur, inventurum fuisse, existimo, si idem cibus et potus homini, bovi et equo, et cæteris præter hominem animantibus satis fuisset, ea nempe, quæ ex terra oriuntur, fructus, herbæ et fœnum, quibus nutriuntur et augentur, et sana degunt, nullo alio victu indigentia. Quanquam equidem initio hominem eodem alimento usum esse existimo.

At cibaria, quibus nunc utuntur, non nisi arte inventa et excogitata, longoque temporis intervallo in usum deducta mihi videntur, cum nimirum ex robusto et firmo victu, intemperatis et nimium valentibus ingestis cibariis, in multos et graves morbos homines inciderent, in quos etiam hoc tempore, si iisdem uterentur, incurrerent, ex quibus gravibus doloribus et morbis correpti, brevi vitam cum morte commutarent. Etsi vero est simile, his malis minus conflictatos fuisse propter consuetudinem, quamvis tunc quidem graviter laborarint, et plurimos quidem imbecilliore natura præditos, interiisse, eos vero qui viribus præstarent, diutius, extitisse, non secus ac hoc tempore quidam ex valentibus cibariis facile, alii non nisi cum multis doloribus et molestiis vindicantur. Eaque sane necessitate mihi adducti illi videntur consentaneum naturæ alimentum investigasse, et id quo nunc utimur invenisse. Triticum igitur macerantes, et omnino pinsentes, Quel besoin de la médecine auraient eu des malades qui auraient observé la même manière de vivre et mangé les mêmes viandes que les hommes sains, si l'on n'eût fait la comparaison de leur état avec celui de ceux dont le régime était différent, et s'il n'eût été reconnu que l'un était meilleur que l'autre. C'est nécessairement l'observation d'un bien ou d'un mal manifeste, qui a fait chercher et découvrir cet art. On l'a découvert en voyant que les malades se trouvaient fort mal d'user des mêmes aliments que les hommes sains, comme cela se voit encore. Et de même, pour remonter plus haut, le régime et les viandes dont se servent aujourd'hui les hommes en santé, n'auraient pas été trouvés, si les mêmes choses dont les chevaux, les bœufs et tous les autres animaux se nourrissent, leur avaient été suffisantes, comme l'herbe, le foin, les fruits et les autres productions de la terre. Tous les animaux qui en sont fort bien nourris, vivent sains et dispos, sans avoir besoin d'autre nourriture. Les hommes s'en nourrirent d'abord, comme les bêtes : et les aliments préparés dont ils se servent aujourd'hui n'ont été inventés dans la suite du temps, que parce que cette première nourriture, qui était trop simple, trop indigeste, leur causait de grands maux ; de même qu'elle en causerait aujourd'hui : car il ne faut pas douter qu'elle ne donnât des douleurs violentes, de cruelles maladies et même la mort. Il est vrai que l'habitude la rendait alors moins dangereuse et plus supportable, mais elle ne laissait pas d'être fort nuisible. Ceux qui n'avaient pas l'estomac assez fort pour la surmonter, mouraient bientôt ; et ceux qui étaient plus robustes, résistaient plus long-temps : comme nous voyons tous les jours que les uns surmontent aisément des aliments forts ; d'autres, au contraire, avec beaucoup de peine et de travail. Voilà comment la nécessité a obligé les hommes à chercher un régime convenable à leur nature, et leur a fait trouver celui dont nous nous servons aujourd'hui. Après avoir donc battu et lavé le froment, l'avoir bien purgé, l'avoir fait moudre et tamiser, ils l'ont pétri, l'ont fait cuire, et en ont fait du pain. De l'orge, ils en ont composé des gâteaux, le faisant bouillir et rôtir avec différentes choses. Ils ont fait le mélange des aliments les plus forts avec les plus faibles, afin de les accommoder et de les proportionner à la nature et aux forces de l'homme ; dans la pensée, que tout ce que l'on mange de trop fort, et que la nature ne peut surmonter, cause des douleurs, des mala-

molis frangentes, cribrantes, subigentes, et assantes, panem confeecerunt. Ex hordeo vero mazam, et plurima alia magna circa eam adhibita opera coxerunt, assarunt, miscuerunt, valentiaque et intemperata cum imbecillibus temperantes, omnia pro hominis natura et viribus composuere, rati cibos valentiores ingestos, quod à natura superari non possent, dolores, morbos, et mortem afferre, eos vero, qui a natura superarentur, alimentum, incrementum et sanitatem præstare. Huic autem invento, quodnam justius aut convenientius quam medicinæ nomen imponi queat? quandoquidem ad hominis sanitatem, nutritionem et salutem inventum est, quod in illius victus rationis vicem succederet, ex qua dolores et morbi nascuntur.

Caput III. — De victu sanorum, et ægrorum; robusti, ac imbecillis; de victu pleno, tenui et exquisito; de aridi et liquidi, ut sorbitionum et potionum, inventione, et usu; unde medica ars, ejusque artifex, et medicus.

Quod si quis hanc ipsam artem esse non existimet, non absurde prorsus sentiat. Cujus enim artis propter usum et necessitatem nemo rudis est, sed omnes periti, illius artificem aliquem vocari fas non est. Quanquam inventum hoc longe præstans est, et multa arte ac observatione constat. Quinetiam ad hodiernum usque diem, qui rei gymnasticæ et viribus reficiendis præsunt, eadem via investigando semper aliquid inveniunt, quo quis pro cibo et potu usus, reliquis in certamine longe superior et seipso robustior evadat.

Medicinam igitur, quam omnes ægrorum causa inventum esse fatentur, in considerationem adhibeamus, num et nomen et artifices habeat, ipsisque superior esse velit, et undenam originem traxerit. Ac mea quidem opinione (quod supra dixi) nemo ad medicinam investigandam animum applicaturus fuisset, si eadem victus ratio et ægris et sanis accommodata esset. Quare etiam ad hunc usque diem barbari et græcis finitimi, apud quos nullus est medicinæ locus, eadem victus ratione, qua sani ad voluptatem utuntur, neque eo, quod expetunt, abstinent, neque sibi temperant.

dies et la mort même : tandis qu'au contraire, ce qu'elle peut surmonter fait la bonne nourriture, procure l'accroissement et la santé.

4. (*Les premiers hommes qui se sont occupés des différentes manières de se nourrir, dans l'état de santé, ont été les premiers médecins.*) Or, quel nom plus propre pourrait-on donner à cette invention que celui de médecine, qui signifie la manière de remédier au mal; puisque cette invention n'a été trouvée que pour procurer une bonne nourriture, pour entretenir la santé des hommes, et pour veiller à leur conservation, en les préservant d'un régime sans règles, d'où proviennent les douleurs et les maladies. Si l'on veut soutenir que cette première invention n'est pas un art, on le peut sans absurdité; car, dans une chose que personne n'ignore aujourd'hui, que chacun sait également pour ses nécessités et pour son service, il serait contre l'usage de dire que l'on y pratique un art. Mais du moins est-il certain que cette pratique et cette invention sont très-importantes, qu'elles sont le fruit d'un grand art et d'une forte réflexion. C'est ainsi que nous voyons, encore aujourd'hui, des personnes préposées dans les lieux des exercices, pour entretenir et pour augmenter les forces des athlètes, faire tous les jours de nouvelles découvertes, en cherchant par la même voie quels sont les aliments ou les boissons les plus propres à produire cet effet.

5. (*La médecine proprement dite a pris pareillement son origine dans l'examen des effets des divers régimes, quand les hommes sont malades.*) Examinons maintenant comment cette médecine, que tout le monde appelle médecine, qui a été inventée pour le soulagement des malades, comment, dis-je, elle a mérité ce nom; comment elle a des artistes; comment il y en a de meilleurs les uns que les autres, et comment elle s'est formée. Je crois fermement, ainsi que je l'ai déjà dit, que personne ne se serait avisé de la chercher, si les mêmes viandes et le même régime eussent été propres aux malades et aux sains. Nous voyons encore chez les nations qui n'ont point l'usage de la médecine, chez tous les barbares, et même chez les peuples de Grèce leurs voisins, qu'ils suivent durant la maladie le même régime que dans l'état de santé. Ils rapportent tout au plaisir du moment; ils ne s'abstiennent point de ce qu'ils désirent. Mais chez ceux où l'on a cherché et trouvé la médecine, il paraît que l'on a suivi les mêmes pensées, et qu'on a eu les mêmes vues que celles dont j'ai déjà parlé. On

At vero qui medicinam perscrutando invenere, eamdem, quam qui a me superiore oratione dicti sunt, sententiam secuti, primum quidem (ut sentio) de suis cibis copiam detraxerunt, deinde pro multis paucos sumserunt. Quod cum ægrotantibus quibusdam satis esset, palamque prodesse non tamen omnibus constaret, verum quod erant quidam ita affecti, ut ne paucos quidem cibos conficere possent, quibus sane imbecilliore quodam cibo opus esset, sorbitiones invenerunt, valentes cibos paucos multa aqua diluentes, eorumque vim temperatione et coctione detrahentes. Quod, si qui neque sorbitiones superare possent, iis etiam detractis, potiones substituerunt, observantes, ut et usu et copia moderatæ essent, neque justo copiosiores, neque meraciores, neque pauciores exhiberentur.

Imprimis autem animadvertere oportet, quibus in morbis sorbitiones minime conveniunt, sed continuo ubi assumtæ sunt, febres ac dolores exacerbari, ex quo efficitur, ut quod assumtum est morbum quidem foveat et augeat, corpus vero imminuat, et imbecillius reddat. At vero, qui ita affecti cibum siccum, aut mazam, aut panem quantumvis modicum assumunt, ii decuplo magis atque manifestius lædunter, quam si sorbitione utantur, neque aliam ob causam, quam quod cibus viribus sit valentior, quam affectus requirat, tum quod cui sorbere, ei edere minime convenit. Quo namque plura comederit, eo pejus afficietur, si vero pauca, etiam dolebit. Atque ad id sane referuntur omnes doloris causæ, quod valentissima edulia maxime et evidentissime homini, tam sano quam ægro, sunt noxia.

Quamnam igitur aliam habuisse mentem videtur, is, qui medicus, et omnium confessione artifex vocatur, cum victus rationem, qua ægri utuntur, invenit, aut qui ab initio omnibus mortalibus victum illum, quo nunc utimur, loco illius agrestis ac ferinæ victus rationis adinvenit et apparavit? Mihi equidem eadem esse ratio, et uno eodemque modo excogitata videtur. Hic enim ea quæ occurrerent, et a natura humana bene valente propter feritatem et incommoderationem superari non poterant, ille vero, quæ quivis quomodo libet affectus minime superare poterat, detrahere studuit. At quid inter hoc et illud est discriminis? a commencé à retrancher des viandes, et à en donner beaucoup moins aux malades qu'aux gens sains. Voyant que cette diminution réussissait et faisait du bien à quelques-uns, mais qu'elle ne suffisait pas à d'autres qui étaient trop malades et trop faibles pour digérer même cette petite quantité, on a cru que ces derniers devaient avoir besoin d'une espèce d'aliments plus faibles. On a donc inventé la nourriture détrempée, ce que nous appelons *sorbitions*, en mêlant un peu d'aliments forts avec beaucoup d'eau, et en leur faisant perdre de leur force par ce mélange et par la manière de les faire cuire. Quand il s'est trouvé des malades qui n'ont pas même pu supporter cette nourriture, on l'a supprimée, et l'on en est venu à la nourriture liquide, aux simples boissons, dont on a réglé l'usage, la qualité, la quantité, afin de ne les donner ni trop souvent, ni trop fortes, ni trop légères. On voit, chez les malades à qui les sorbitions sont nuisibles au lieu de leur être bonnes, que le mal et la fièvre croissent toutes les fois qu'ils en prennent. Il paraît manifestement qu'elles donnent des forces et de la vigueur à la maladie, non au malade qui en est affaibli et exténué. Tous ceux qui, dans cet état, prendront des aliments solides, des gâteaux d'orge ou du pain, seront, quoiqu'ils n'en mangent que très-peu, plus malades encore que s'ils avalaient des sorbitions : et cela ne vient que de la trop grande force de cette nourriture, pour leur faiblesse. Il en est de même de ceux qui ne doivent avaler que des sorbitions. S'ils mangent beaucoup, ils en seront fort malades; s'ils mangent peu, ils le seront moins, mais ils le seront. Tous ces effets se réduisent à ceci : que la trop grande force des aliments nuit évidemment dans les maladies, comme dans l'état de santé. Quelle différence peut-on donc mettre entre la découverte de l'homme, qui a trouvé le régime convenable aux malades, qui pratique ce que tout le monde appelle la médecine, qu'on reconnaît généralement pour médecin : et entre l'invention de l'homme, qui, dans les premiers temps, changea l'ancienne nourriture sauvage et agreste en la manière de vivre que tous les hommes suivent aujourd'hui. Pour moi, je pense que c'est la suite d'une même méthode, et une même invention. Le premier a supprimé généralement une nourriture trop forte et trop sauvage, que la nature humaine ne pouvait pas surmonter dans un état de santé. Le dernier a interdit ensuite des aliments, qu'il a vus être trop forts dans certains cas, et dans des circonstances particulières. Il n'y a d'autre

nisi quod hoc multiplici et vario magis genere constat, et plus habet negocii, originem autem præbuit, quod prius fuit institutum.

Caput iv.— Ægros sanorum victu, quam ferarum sanos magis lædi ; medicinam in victu invento præcellere ; famis vehementem esse vim ; mala, tum a vacuatione, tum a repletione varia nasci; medicos navium gubernatoribus similes esse ; eorumque delicta prodi.

Quod si quis in considerationem adhibeat, atque inter se conferat, tum ægrotantium, tum bene valentium victus rationem, is eam, quæ ferarum est et cæterarum animantium, illa quæ ægrorum est, magis noxiam inveniet. Si quis enim morbo tentetur, neque omnino difficili et intolerabili, neque prorsus levi, sed quem neque qui peccat sit cogniturus, si panem, aut carnem, aut aliud quiddam eorum quod sanos juvet, comedat, non multum quidem, sed longe parcius, quam sanus poterat; contra vero aliquis sanus, natura non omnino imbecilla, neque rursus robusta, aliquid eorum quæ bovi aut equo prosunt, comedat, nempe ervum, aut hordeum, aut aliud quidpiam ejusmodi, non multum quidem, sed multo minus quam ferre possit : quamvis id sanus fecerit, non minus utique gravabitur aut periclitabitur, quam qui ægrotus panem aut mazam intempestive assumsit. Ex quibus omnibus colligitur, artem medicam via quadam investigatam et inventam esse. Quod si re vera, quemadmodum existimant, quæ quidem sunt valentiora læderent, quæ vero imbecilliora, tum ægros, tum sanos juvarent et nutrirent, res facili negocio conficeretur. Longe enim tutius ageretur, si res ad imbecillimum deducatur.

At nunc non levius peccatur, neque minus læditur, si quis pauciora et infra modum assumat. Fames enim plurimum potest in hominum natura, tum ad sanitatem et imbecillitatem, tum ad mortem inferendam. Multa vero alia mala et varia quidem ex plenitudine oriuntur, neque vero minus gravia ex inanitione, ut proinde in his maxima insit varietas, et magna diligentia requiratur. Modum enim quadam conjectura colligere oportet. Modum autem, neque pondus, neque ullum alium numerum, ad quem ista re-

différence, à mon gré, sinon que le champ de ce dernier étant plus varié et plus étendu, demandait par conséquent plus de méditation et plus d'expérience ; mais la première invention est la mère de la dernière.

6. (*Parallèle des mauvais effets qui doivent résulter des manquements dans l'un et l'autre régime.*) Si l'on examine le régime des gens sains, en le comparant avec celui des malades, on trouvera que les aliments ordinaires seraient encore plus pernicieux dans l'état de maladie que la première nourriture rude et sauvage ne pourrait l'être dans l'état de santé. Par exemple, qu'une personne qui se trouve attaquée d'une maladie qui n'est ni trop grave, ni absolument sans danger, ne connaissant ce à quoi elle s'exposera, mange du pain, parce qu'elle en désire, ou de la viande, ou enfin de quelqu'autre chose bonne à ceux qui se portent bien ; qu'elle en mange beaucoup moins que si elle était en santé ; que, d'un autre côté, quelqu'un se portant bien, dont le tempérament ne soit ni trop fort ni trop faible, mange de ce dont se nourrissent les bœufs ou les chevaux, comme des orobes, de l'orge et autres productions de cette nature, qu'il en mange beaucoup moins qu'il ne pourrait, il est certain que le dernier ne se trouvera pas aussi incommodé de cette nourriture sauvage que le sera celui qui est malade, du pain, de la viande ou du gâteau mangés mal à propos. On peut donner ceci en preuve que l'art de la médecine a été découvert par la méthode que je dis.

7. (*Erreur de ceux qui pensent que les aliments trop forts sont les seuls nuisibles.*) S'il n'y avait, comme quelques-uns le pensent, que les viandes trop fortes qui fussent nuisibles, et que les plus faibles fussent également bonnes à la nourriture des sains et de tous les malades, rien ne serait plus aisé que de trouver un bon régime. Il n'y aurait qu'à prendre le parti le plus sûr, et les réduire tous à une nourriture très-faible ; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. La faute n'est pas moindre, et le mal est aussi grand de ne pas nourrir assez, que de nourrir trop. Car la faim a un grand pouvoir sur la nature de l'homme, soit pour le guérir, soit pour l'affaiblir ou pour le tuer. Comme la réplétion cause une infinité de maux différents, l'inanition en produit aussi qui ne sont pas moins terribles. Voilà pourquoi cette dernière espèce de médecine est plus étendue que la première, et demande plus d'exactitude et plus de soin. Il s'agit de trouver une proportion convenable. Or, il n'y a ni mesure, ni

feras, ut exacte cognoscas, non ullum alium invenias, quam corporis sensum. Quocirca istud adeo exacte cognoscere, ut leviter in utramque partem pecces, operosa res est. Quanquam equidem vehementer hunc medicum laudarim, qui parum peccet. At exacta certitudo raro cernitur.

Quare medicorum plerique malorum navium gubernatorum mihi simillimi videntur, qui, si tranquillo mari navem regunt, nemo eos peccare deprehendat. Quod si eos vehemens ventus aut tempestas oppresserit, jam omnibus manifeste constat, eorum imperitia et culpa navem fuisse perditam. Ad hunc sane modum improbi plerique medici, dum leviter affectos curant, in quibus vel gravissimi errores commissi, nihil periculi admittunt (cum multi hujusmodi morbi ac longe frequentius quam graviores, hominibus contingant), in iis quidem si delinquant, plebeios latent, ubi vero in magnum et vehementem, ac periculosum morbum inciderint, tum ipsorum ars et errores omnibus sunt conspicui. Horum enim cujusque vindices pœnæ præsto sunt, neque in longum differuntur.

Caput v. — Affectus ab intempestiva vacuatione ac repletione, et a cibis præter consuetudinem adsumtis, aut non adsumtis oboriri; ac priscam medicinam non abjici, sed admirationi esse.

Quod autem non minores affectus ex intempestiva vacuatione, quam repletione homini contingant, ex bene valentibus probe cognoscas. Quibusdam enim semel tantum cibum sumere confert, idque quod conferat sibi constituerunt. Quidam etiam prandere ob eamdem causam, quod iis conferat, coguntur. Quod non iis contingit, qui propter voluptatem aut alium quemvis casum, horum alterutrum facere student. Plerisque enim nihil refert utrumlibet secuti, vel semel tantum cibum capere, vel prandere etiam assuescant. Quidam vero si quid incommode fecerint, non facile degunt, verum eorum utriusque die altero vic nec temere exacto, supra modum gravis oritur affectio. Si enim pransi fuerint, quibus prandere non conducit, ii continuo graves totoque corpore et mente segnes evadunt, cum oscitatione, somnolentia, multaque siti. Quod si insuper etiam cœnaverint, et flatus et poids, ni nombre, qui puisse nous servir à la déterminer plus exactement que le sentiment du corps qui la reçoit; et comment le connaître de manière à ne point errer, ni par le trop, ni par le trop peu. C'est là le difficile. Je regarderai comme très-louable le médecin qui ne commettra en ceci que de petites erreurs. Car de n'en commettre aucune, cela ne peut manquer d'être fort rare.

8. (*Les médecins ignorants ne sont à leur aise que quand les maladies se guérissent facilement d'elles-mêmes.*) Il me semble que la plupart des médecins sont comme les méchants pilotes. Les fautes que ces derniers font dans la bonace ne s'aperçoivent pas. Mais s'ils sont surpris d'un vent furieux, s'ils sont battus par une violente tempête, alors on voit manifestement leur ignorance, et que le vaisseau ne périt que par leur faute; il en est de même des mauvais médecins. Quand ils traitent des maladies légères, dans lesquelles ils peuvent faire les plus grandes méprises (et le nombre de celles-là est heureusement bien plus grand que celui des maladies très-sérieuses), alors toutes leurs bévues sont cachées pour les ignorants; mais si, par malheur, ils rencontrent une maladie violente et dangereuse, tout le monde s'aperçoit et de leur ignorance dans l'art et de leurs fautes. La punition n'en est pas long-temps retardée, elle les suit de près.

9. (*L'inanition ne cause pas moins de maux que la réplétion.*) Que l'inanition hors de propos cause autant de maux que la réplétion, on peut s'en convaincre par l'exemple de ceux qui jouissent d'une bonne santé. Les uns se trouvent fort bien de ne faire qu'un repas, ils s'en sont imposé la règle. D'autres sont forcés, pour le maintien pareillement de leur santé, d'en faire deux; ils dînent, parce qu'ils s'en trouvent bien. Je ne parle point de ceux qui font l'un et l'autre, suivant l'occasion, ou même par débauche. Car il y a bien des gens qui peuvent indifféremment, sans en ressentir d'incommodité notable, ne faire qu'un repas, ou en faire deux, quoiqu'ils n'y soient point accoutumés. Mais il y en a qui ne sauraient s'écarter du régime qui leur est nécessaire, sans en être fort malades le jour même. Ceux qui ne dînent point, s'ils viennent à dîner, se sentent d'abord lâches, pesants de corps et d'esprit; ils bâillent, ils sont assoupis et brûlent de soif. Si là-dessus ils soupent, des vents, des tranchées leur déchirent le ventre. C'est ainsi que plusieurs personnes sont tombées dans de grandes maladies pour avoir fait deux repas, tandis qu'elles étaient accoutumées

tormina excitantur, et venter erumpit. Ac multis magni morbi origo fuit, si cibos, quos semel absumere consueverant, bis assumsissent, nec quidquam amplius. Ad hæc si quis prandere consuetus, atque cui prandere conducit, non prandeat, protinus ubi tempus præteriit, statim gravis impotentia exoritur, tremor, et animi defectio, ad hæc oculi pallidiores fiunt, urina crassa et calida redditur, os amarulentum evadit, viscera ei pendere videntur, tenebricosa vertigine corripitur, vehementer irascitur et mœret. Ista vero omnia cœnare volenti contingunt, neque cibos, quos priori cœna assumsit, qui prandere consuevit, conficere potest, sed cum torminibus et strepitu descendunt, et alvum concludunt, ipsi vero noctem inquietam agunt, et insomniis perturbatis ac tumultuosis vexantur, quod plerisque etiam morbi initium exstitit.

Quæ quas ob causas his accidunt, considerandæ sunt. Nempe quod is opinor, qui semel tantum cibum assumere consuevit, non exspectaverit idoneum tempus, dum venter hesternos cibos plane confecerit, superaverit, emollitus fuerit, ac conquieverit, sed in ipsum ferventem et fermentatum recentes ingesserit. At hujusmodi ventres multo tardius concoquunt, majoreque otio et quiete opus habent. Qui vero prandere consuevit, quoniam, ubi quamprimum alimento corpus indiguit, prioribus cibis consumtis, nec habuit amplius quo frueretur, non statim ipsi novum alimentum adfuit, ideo fame imminuitur et contabescit. Quæcunque enim ejusmodi hominibus accidunt, ad famem referenda censeo. Quinetiam iis omnibus, qui duos aut tres dies sine cibo transierint, eadem contingere dico, quæ de his, qui minime prandent, diximus. Ac ejusmodi naturas, quæ celeriter ac vehementer suorum delictorum incommoda percipiunt, equidem reliquis imbecilliores esse censeo. Qui vero imbecillus est, proxime ad eum, qui ægrotat, accedit, estque imbecillior, qui ægrotat, multoque gravius afficitur, si quid intempestive fecerit.

Cum autem ejusmodi exacta diligentia in arte medica adhibenda sit, quod est certissimum, semper assequi difficile est. Multa tamen in re medica, tam exactam diligentiam obtinent, de quibus dicetur. Neque sane priscam artem medicam, ideo quod omnium exactam diligentiam non habeat, quasi ars nulla sit, aut non recte à n'en faire qu'un seul; quoiqu'elles n'eussent toutefois mangé que les mêmes viandes auxquelles elles étaient habituées. D'un autre côté, quand ceux qui ont coutume de dîner ne dînent point, à peine l'heure est-elle passée qu'il leur survient des langueurs, des tremblements, des faiblesses; leurs yeux deviennent pâles, les urines épaisses et échauffées, la bouche amère. Ils sentent un tiraillement aux entrailles, comme si elles allaient tomber; ils ont des vertiges; ils se mettent facilement en colère, et ils sont tristes et chagrins. Ils ne sont plus, lorsque l'heure du souper arrive, en état de digérer leur souper ordinaire. Les aliments se précipitant avec des borborygmes et des tranchées, leur ventre se serre. Le sommeil est mauvais, plein d'agitation et de songes. C'est encore par là qu'ont souvent commencé de très-grandes maladies.

10. (*Explication des accidents qui proviennent de l'inanition et de la réplétion.*) Examinons d'où proviennent ces divers accidents. Je pense que celui qui est accoutumé à ne faire qu'un repas, n'est incommodé du dîner, que parce qu'au lieu de donner à son estomac et aux autres parties le temps de jouir parfaitement de ce qu'il a mangé la veille, d'en faire l'assimilation, d'en séparer ce qu'il y a d'inutile, et de se reposer, il le remplit de nouvelles viandes dans le temps de la coction et de la fermentation. Ces sortes d'estomacs digèrent bien plus lentement que les autres; ils ont besoin d'un plus grand relâche, et d'un plus long repos. Au contraire celui qui, étant accoutumé à dîner, ne dîne point, éprouve les accidents dont j'ai parlé, parce qu'il n'a pas donné de nourriture à son corps, dès qu'il en a eu besoin, quand la dernière était consumée, et qu'il ne restait plus rien pour le nourrir. C'est la faim qui le mine, qui le consume. J'attribue son état uniquement à la faim. Tous les hommes qui seraient deux ou trois jours sans manger, éprouveraient les mêmes accidents. Les tempéraments qui se ressentent violemment et promptement des moindres fautes, je les regarde comme plus faibles que ceux qui ne s'en ressentent point. L'état le plus prochain de cette faiblesse de tempérament, est celui de maladie. Il y a cette différence, que la faiblesse étant ici plus grande, la plus petite faute de régime s'y doit faire sentir plus fortement. La médecine demande donc, à cet égard, une très-grande exactitude. Il est sans doute extrêmement difficile de l'atteindre à un degré de justesse: mais l'art a trouvé diverses méthodes pour en approcher, qu'il faut toutes bien con-

investigata, rejiciendam censeo ; verum cum prope ad veritatem accedere liceat, simulque eo ratiocinando pervenire, multo magis admiranda veniunt, quæ sunt ex magna ignoratione eruta, velut probe et recte, non autem fortuite inventa.

CAPUT VI. — Solas qualitates primas nec sanitatis, nec affectuum causas esse, sed a diverso pane diversas oboriri hominum affectiones.

At vero nunc ad eos, qui nova quadam ratione artem ex proposita materia investigant, nostra revertatur oratio. Si quidem est calidum, aut frigidum, aut siccum, aut humidum, quod hominem lædit, et eum qui recte mederi volet, oportet calido per frigidum, frigido per calidum, sicco per humidum, et humido per siccum opitulari. Exhibeatur mihi aliquis natura non admodum robusta, sed imbecilliore, qui triticum crudum et inelaboratum edat, quale ex area sustulit, et carnes crudas, et aquam bibat. Ex qua victus ratione non dubium est, quin muta et gravia sit perpessurus. Nam et doloribus conflictabitur, et imbecillo erit corpore, et ventriculus corrumpetur, neque diu vitam tolerare poterit. Quodnam igitur ita affecto præsidium comparandum, calidumne, an frigidum, an siccum, an humidum, siquidem horum quodque simplex est? Namque si quod lædit ab his ipsis est diversum, contrario dissolvere convenit, velut ipsi fatentur. Est enim certissima et evidentissima medela, sublatis quibus utebatur cibis, pro tritico panem exhibere, et pro crudis carnibus, coctas, et insuper vinum propinare. Neque fieri potest, quin his commutatis convalescat, nisi diuturniore ista victus ratione prorsus fuerit corruptus.

Quid ergo dicemus? Num si, a frigido male affecto, calida hæc exhibita profuerunt, an contraria? Equidem quid ad interrogata respondere debeat, multum dubitaturum existimo Qui enim panem ex tritico apparat, calidum, aut frigidum, aut siccum, aut humidum tollit. Quod namque in ignem et aquam mittatur, multisque aliis modis confectus sit, quorum singula propriam facultatem et naturam obtinent, eorum quidem quæ natura exsistunt, quædam rejiciuntur, aliis vero temperantur et commiscentur. Nam et hoc sane novi plurimum referre, utanaître, et desquelles nous parlerons en son lieu. Ce n'est pas une raison de rejeter l'ancienne médecine, comme faite ou établie sur des mauvais principes, sous prétexte qu'elle n'est pas arrivée à une exactitude entièrement parfaite. On doit au contraire l'admirer, d'autant plus qu'elle a approché de cette perfection, et qu'elle a trouvé dans un temps d'ignorance la route que la raison doit suivre, pour en approcher encore davantage.

11. (*Discussion de l'hypothèse du froid et du chaud, du sec et de l'humide.*) Quant à ceux qui cherchent cet art dans une méthode nouvelle, et qui veulent en établir les fondements sur des hypothèses, je leur demanderai si c'est ou le chaud ou le froid, ou le sec ou l'humide, qui nuisent à l'homme : et s'il est vrai qu'un habile médecin doit corriger chacune de ces qualités par leurs opposées, remédier au chaud par le froid, au froid par le chaud, à l'humide par le sec, enfin au sec par l'humide. Qu'on me donne un homme d'un tempérament faible, que cet homme mange du blé comme on l'apporte de l'aire, qu'il mange de la chair crue, qu'il ne boive que de l'eau, ils doivent convenir qu'avec ce régime il éprouvera beaucoup de maux. Des grandes douleurs surviendront; l'estomac se dérangera, le corps s'affaiblira, sa vie ne sera pas longue. Mais quel secours faudrait-il lui donner? du froid? du chaud? du sec? de l'humide? Laquelle choisir de ces qualités simples? Si c'est l'une des quatre qui fait tout le mal, il faut opérer la guérison par son opposée, ainsi qu'ils le prétendent. Toutefois le remède le plus sûr et le plus prompt, sera de changer la nourriture, de donner du pain au lieu du blé, de la viande cuite au lieu de la crue, et d'y ajouter du vin. Ce changement rétablira nécessairement l'homme supposé, à moins que la trop longue durée du mauvais régime ne l'ait tout-à-fait perdu. Dira-t-on après cela, que ses maux étaient causés par le froid? qu'ils ont été dissipés par le chaud? Ou bien qu'ils étaient causés par le chaud, et qu'ils ont été guéris par le froid? Je suis persuadé qu'il serait très-difficile de prouver la vérité de réponses pareilles.

12. (*Examen de ce qui est nécessaire dans les aliments devenus de première necessité, tels que le pain.*) Quand on prépare le pain, on ôte du blé le chaud, le froid, le sec, l'humide. On y emploie aussi de l'eau, du feu, et plusieurs autres choses dont chacune a ses qualités et ses vertus. Il perd une partie de ce qu'il avait ; et ce qui en reste, se trouve mêlé et composé. Je suis assuré qu'il y a bien de la différence, pour le corps de l'homme, entre le

turne quis pane puro, aut non puro, aut ex tritico, cortice non repurgato, an purgato, an copiosa aqua subacto, aut nullo modo subacto, an excocto, aut crudiore, aliisque præterea innumeris. Similiter quoque de maza. Quorum cujusque magnæ sunt facultates, ac nihil inter se similes. At qui hæc subducta secum ratione non reputat, quonam modo is affectum ullum, quo quis detinetur, cognoscere poterit, cum ab eorum quoque hoc vel illo modo afficiatur et immutetur, atque ex his et bene valentium omnium, et ex morbo convalescentium, et ægrotorum vita constet? Ex quo sane efficitur, ut nihil neque ad cognitionem utilius, neque magis necessarium exsistat.

CAPUT VII. — De primis ac secundis qualitatibus, seu facultatibus, et earum mixtione et secretione, quibus bene aut male afficitur homo.

Ut recte convenienterque ratiocinando investigasse mihi videantur, et ad hominum naturam accommodate primi ista invenisse, artemque dignam judicasse, quæ ad Deum auctorem ex majorum institutis referretur. Nam neque sicco, neque humido, neque calido, neque frigido, neque horum quoquam hominem lædi existimaverunt, neque horum aliquo ei opus esse. Sed quod in unoquoque potentius esset, et supra naturam humanam, adeo ut ab ea superari non posset, id lædere censuerunt, et tollere conati sunt. Est autem valentissimum, inter dulcia dulcissimum, inter amara amarissimum, inter acia acidissimum, et quod in re quaque summum est. Hæc enim in homine inesse, eique nocere videbant. In homine namque inest et amarum, et salsum, et dulce, et acidum, et acerbum, et insipidum, aliaque sexcenta, quæ pro copia et viribus, varias habent facultates. Et hæc quidem mixtione et mutua inter se contemperatione, neque cernuntur, neque quenquam molestia afficiunt.

At ubi horum quidpiam secretum fuerit, et per se exstiterit, tunc et conspicuum sit, et hominem molestia afficit. Quinctiam ex cibariis, quæ minime nobis conveniunt, quæque in corpus ingesta homini sunt noxia, eorum quodque aut amarum est, et minime temperatum, aut salsum, aut acidum, aut alio quodam modo intemperatum et vehemens, ideoque perturbationem in corpore efficiunt, non secus ac ea, quæ ex corpore excernuntur. pain fait avec du blé qui a été lavé, ou avec du blé qui ne l'a pas été; entre le pain blanc et le pain bis; entre celui que l'on a pétri avec beaucoup ou avec peu d'eau; entre celui qui est bien ou mal cuit; et que mille autres circonstances y mettent des différences considérables. Il en est de même des gâteaux d'orge. On y trouve des propriétés sans nombre tout-à-fait différentes, dont l'une ne ressemble en rien à l'autre. Comment celui qui ne les a jamais examinées, et qui ne les considère point, peut-il connaître les maladies des hommes, tandis que chacune de ces choses y produit tels ou tels changements sensibles, et que d'elles dépend la vie des gens sains, des convalescents, des malades. Rien n'est plus important que de bien connaître toutes ces différentes qualités. Ceux qui ont cherché l'art de la médecine par une méthode convenable, en ont trouvé les différences relativement à la nature de l'homme; et cette invention a paru si merveilleuse, qu'on l'a attribuée et qu'on l'attribue encore à un Dieu. Ces premiers auteurs n'ont pas estimé que ce fût le froid ou le chaud, le sec ou l'humide qui fissent du bien ou du mal à l'homme: mais ils ont cru que la source de ses maux était un excès de force, dans chaque chose que la nature humaine ne peut surmonter; et ils ont cherché à le retrancher. Ce qu'il y a de plus fort, des choses douces, par exemple, c'est ce qui est très-doux; des amères, ce qui est très-amer; des acides, ce qui est très-acide; et ainsi de chaque chose, ce qui est porté au plus haut degré. Il ont vu, et que toutes ces qualités se trouvaient dans l'homme, et que toutes lui sont quelquefois nuisibles. En effet, il y a dans l'homme, l'amer, le salé, le doux, l'acide, l'acerbe, l'insipide, et cent (1) autres, qui ont des puissances différentes, suivant leur quantité et le degré de leur force. Toutes ces choses bien mêlées, et tempérées les unes par les autres, ne sont point sensibles, et ne font aucun mal; mais lorsqu'il y en a quelqu'une qui se sépare, et qui se trouve seule, elle devient sensible et fait un grand ravage dans le corps. Il en est de même des aliments. Ceux qui ne nous sont pas propres, sont ou amers, ou salés, ou acides, ou intempérés, ou enfin trop forts. C'est pourquoi ils nous causent les mêmes incommodités que les humeurs dont j'ai parlé; mais

(1) Le texte, au lieu de *cent*, dit *mille* et *dix mille*. Cette expression, prise même abusivement, m'a paru trop forte, surtout s'il ne s'agit, comme il le paraît, que de qualités relatives au goût.

At edulia, quæ homo nunc edit aut bibit, ea hujus intemperati et præstantis succi minimam partem habere constat, panem dico et mazam, atque his finitima, quibus homines copiose et semper uti consuevere, præter ea, quæ ad voluptatem et satietatem condiuntur, et apparantur. Ex quibus quamvis magna copia ingerantur, turbatio et facultatum corporis secretio minime contingit, sed robur, incrementum, et alimentum, idque nullam aliam ob causam, quam quod probe contemperata, nihil habent intemperati neque vehementis, sed omnia unum fiunt, et simplex, et validum.

Neque vero mihi satis compertum est, qui hac oratione utuntur, et artem medicam ab ista via ad materiam propositam abducunt, quonam tandem modo homines ex materia proposita curaturi sint. Neque enim (opinor) ipsis est inventum, quidnam sit per se calidum, aut frigidum, aut siccum, aut humidum, ac nullius alterius particeps. Verum ut sentio, iidem apud illos potus et cibi exsistunt, et ii quibus omnes utimur, sed huic calidi, illi frigidi, huic sicci, illi humidi nomen apponunt. Quandoquidem illud dubitationem habet, si medicus, ut aliquid calidum ægro offeratur, imperet, cum si protinus quæratur, quidnam illud sit, vel nugari cogatur, vel ad horum aliquid consugere.

Quod si fit calidum quoddam acerbum, aliud vero calidum insipidum, aliud quoque calidum turbulentam in corpore motionem excitans (sunt enim et alia calida, quæ contrarias inter se facultates habent), quidnam eorum offerri debeat, utrum calidum et acerbum, vel calidum et insipidum, an frigidum simul et acerbum (tale namque quoddam est), an frigidum et insipidum? Namque equidem novi, plane contrarium in eorum quoque evenire, neque in homine solum, verum etiam in corio et ligno, cæterisque plerisque, homine longe hebetiorem sensum habentibus. Neque enim calidum est, quod magnam vim habet, verum acerbum et insipidum, cæteraque de quibus dixi, tum in homine, tum extra hominem, in iis, quæ eduntur aut bibuntur, vel foris illinuntur, vel quacunque forma corpori admoventur.

Frigidum quidem et calidum inter omnes facultates, minimum in corpore posse, has ob causas existimo. Quamdiu enim calidum et frigidum inter se permixta fuerint, molestia neutiquam afficeux qui nous sont convenables, n'ont nullement de ces qualités intempérées, ou trop fortes. Tels sont le pain, le gâteau d'orge, et autres de semblable nature, dont l'homme est accoutumé à se nourrir, et dont il mange abondamment. Je ne parle point ici des ragoûts et de ces viandes préparées uniquement pour flatter le goût ou pour irriter l'appétit, qui sont pernicieuses. Je parle de la nourriture commune, qui ne cause aucun trouble, ni aucune séparation dans les parties des humeurs de notre corps; qui sert à le fortifier, à le nourrir, et à le faire croître. Elle ne produit tout ce bien qu'à cause qu'elle est si bien tempérée, qu'il n'y a rien de dominant, rien d'intempéré, rien de trop fort. Tout y est corrigé, au point de la pouvoir considérer somme simple, homogène, et toutefois assez forte.

13. (*Inconséquences dans la pratique de la médecine chez ceux qui font dépendre les maladies du froid et du chaud, du sec et de l'humide.*) Je ne puis point concevoir comment les partisans de cette doctrine, qui éloigne la médecine de sa vraie route, pour l'égarer dans des hypothèses, parviendront à traiter les malades selon leur système; car je ne crois pas qu'ils aient rien trouvé qui soit de lui-même chaud ou froid, sec ou humide, sans participer à quelque autre qualité; ni qu'ils aient d'autres viandes et d'autres breuvages que ceux dont nous nous servons; mais il leur plaît d'appeler ceci chaud, cela froid, ceci sec, cela humide. Or, ils ne sauraient manquer d'être fort embarrassés, lorsqu'ils auront à ordonner de prendre du chaud, puisque le malade demandera aussitôt quelle chose chaude; de sorte que les voilà obligés, ou de déraisonner, ou de descendre à quelque chose de moins simple. Si donc le chaud est toujours allié, uni dans une chose avec l'acerbe, dans une autre avec le fade, dans celle-là avec le nauséabond; et s'il y a bien d'autres qualités qui se trouvent unies avec le chaud, même de celles qui sont de nature contraire, quelle de ces choses chaudes emploiera-t-on? La chaude et acerbe, ou la chaude et fade, ou bien une chose acerbe et froide; car il y en a qui sont acerbes et froides, aussi bien que de fades et froides. Cependant nous savons d'une manière non équivoque que chacune de ces quatre espèces produit des effets tout contraires, non-seulement sur l'homme, mais encore sur le cuir, sur le bois, et sur beaucoup d'autres corps bien moins sensibles que celui de l'homme.

14. (*Il faut, dans la médecine, considérer des êtres moins simples que le froid, le*

ciunt. Contemperationem enim et commoderationem habet frigidum a calido, et calidum a frigido. At ubi alterum ab altero sejunctum fuerit, tunc offendit. Quo itaque tempore frigus innascitur et hominem affligit, primum ex eo ipso calidum indidem ex homine præsto est, sine ullo præsidio atque apparatu, idque tum in sanis, tum in ægrotantibus efficit.

CAPUT VIII. — Quo magis incaluit corpus, eo magis refrigeratur, et quo frigidius redditum est, eo calidius redditur; nec a calido simplici, sed a calido et amaro, aut simili, febres oboriri.

Quod si quis sanus hyeme, sive lotione frigida, sive quovis alio modo corpus refrigerare volet, quo plus id fecerit, si plane corpus non congelarit, is ubi vestimenta sumpserit, et sub tectum se receperit, eo magis et vehementius corpore incalescet. At vero si multum calefieri, vel balneo calido, vel copioso igne cupiat, moxque cum eadem veste, eodemque loco quo quis perfrigeratus fuerat, commorari, is multo frigidior, atque alias magis inhorrescere conspicietur. Aut qui in magno æstu, ventulo per flabellum excitato, hoc modo sibi frigus conciliare parat, is decuplo majorem ardorem et æstum sentiet, quam qui horum nihil fecerit.

Atque istis sane sunt multo majora, quæ qui per nives, aut alia frigora, itinere facto, supra modum pedibus, vel manibus, vel capite perfrigerati, noctu patiuntur, cum vestibus contecti, et loco calido se continentes, pruritu et ardore divexantur, quibusdam etiam pustulæ velut igne ambustis attolluntur, neque id iis sine caloris sensu accidit. Tam facile eorum alteri alterum succedit. Quibus et sexcenta alia adjicere possem, verum quæ circa ægrotos accidunt, spectemus.

An non quibus rigor exoritur, iis acutissima febris instar flammæ emicat? Et quæ non adeo vehementer affligit, sed intra breve tempus quiescit, et alioqui fere innoxia, quæque, quandiu adfuerit, calore totum corpus pervadit, ea maxime in pedes desinit, in quibus rigor et fri-

chaud, le sec et l'humide, et s'en tenir à l'acide, au doux, au fade, à l'acerbe, etc.) Ce n'est pas le chaud, c'est l'acerbe, c'est le fade, et les autres qualités dont j'ai parlé, qui produisent un grand effet, tant au dedans qu'au dehors de l'homme, soit qu'elles se trouvent dans le boire ou dans le manger, soit qu'on les applique extérieurement avec les choses dont on se frotte, ou de toute autre manière. En un mot, le froid et le chaud sont, à mon avis, de toutes les qualités, celles qui ont le moins de pouvoir sur notre corps, par les raisons que voici.

15. (*Les quatre qualités simples sont peu nuisibles dans l'économie animale.*) Pendant que le froid et le chaud sont bien mêlés ensemble, ils ne sauraient faire de mal, car alors le froid est tempéré par le chaud, le chaud par le froid. A la vérité, s'ils sont séparés, et que l'un ou l'autre domine, ils commencent à nuire; mais, dans ce cas même, si c'est le froid qui nous gagne, le mal qu'il nous cause est peu durable; nous avons le chaud intérieur, qui vient aussitôt pour le combattre de toutes ses forces, sans avoir besoin d'autre secours ni d'autre préparation; et il agit efficacement chez les malades, aussi bien que chez les gens sains. C'est ce que l'expérience confirme. Si un homme qui se porte bien se refroidit beaucoup pendant l'hiver, ou en se baignant dans l'eau froide, ou de quelque autre manière que ce puisse être; plus il sera refroidi, à moins que son corps ne soit entièrement gelé, plus il se réchauffera lorsqu'il aura pris ses habits, et qu'il se sera mis à couvert. Tout de même, si quelqu'un se chauffe beaucoup, ou dans un bain chaud, ou auprès d'un grand feu; et qu'ensuite avec le même habit, il se tienne dans un lieu où un autre a un peu froid, celui-ci en aura certainement beaucoup plus, et il paraîtra gelé envers celui-là. Il en est de même de quelqu'un qui, dans un grand chaud, s'évente pour se donner de la fraîcheur. La chaleur qu'il ressent ensuite est dix fois plus grande que s'il ne s'était point donné de vent.

16. (*Continuation du même sujet.*) Mais ceci est encore plus sensible dans ceux qui, pour avoir marché sur la neige ou sur la glace, ont souffert un très-grand froid aux pieds, aux mains, à la tête. Lorsque la nuit vient, et qu'ils sont bien couverts, ne ressentent-ils pas des démangeaisons excessives avec des chaleurs brûlantes, quoique même ils ne se soient guère approchés du feu. Il leur survient même quelquefois de petites vessies sur la peau, comme il en survient à ceux qui se sont brûlés. Ils n'éprouvent point

gus vehementissimum diutissime perdurarunt. Rursus ubi sudor eruperit, et febris decesserit, multo vehementius perfrigescit, quam si per initia non prehendisset. Ab eone igitur, quid magnum aut grave expectes, aut cujusnam magni præsidii indigeat, cui contrarium tam cito succedit, quod ejus vires sponte aufert?

At objiciat aliquis febre ardente, aut pulmonum inflammatione, vel aliis vehementibus morbis detentos, qui neque calore cito liberantur, neque frigori calor succedit. Istud vero mihi magno argumento esse videtur, quod neque calidum simpliciter febricitantium, neque ipsum solum affectionis causa sit, sed est et amarum et calidum idem, et calidum et acutum, et falsum et calidum, aliaque innumera, ac rursus frigidum aliis facultatibus conjunctum. Hæc sunt igitur, a quibus noxa provenit, sed et calidum adjunctum est, robur ac veluti principatum habens, quod incitat, et una cum eo, cui conjunctum est, auget, nullam tamen peculiarem vim, quam conveniat, majorem obtinet. Atque ista ad hunc modum se habent. Ad hæc vero accedunt indicia inprimis quidem manifestissima, quorum jam pridem omnes sæpius usum accepimus, et in dies periclitationem percipimus.

Caput ix. — De fluxionibus in nares et oculos irruentibus, coryzam, et palpebrarum aliarumque partium exulcerationes generantibus.

Siquidem ubi nobis gravedo exoritur, et ex naribus humor effluit, qui priore, et eo, qui quotidie per nares, fertur, cum longe sit acrior, nasum non modo in tumorem attollit, et calentem summeque ferventem exurit. Quod si longiore tempore perseveraverit, et manum admoveas, etiam locus exulceratur minime carnosus et durus. At vero narium ardor tum sedatur, non cum fluxio fit, et inflammatio adest, sed cum humor crassior, et minus acris exstiterit, ac concoctus, eique, qui prius aderat, magis permixtus. Quibusdam vero ex sola frigiditate, et nullius alterius accessione, hic affectus plane excitatur. Qui omnes liberantur, si ex frigore quidem percalescant, ex ardore vero perfrigescant, quæ celeriter contingunt, et nullius concoctionis indicia durant tout le temps que le froid dure, tant il est vrai que ces deux contraires se suivent de près pour se détruire l'un l'autre. Je pourrais citer encore plusieurs autres exemples : mais voyons maintenant ce qui arrive aux malades.

17. (*Considérations sur le froid et le chaud, prises dans l'état de maladie.*) N'est-il pas vrai que dans les fièvres, ceux qui ont des frissons violents ont ensuite une chaleur ardente; si le froid n'est pas long, la fièvre n'est ni longue, ni, pour l'ordinaire, dangereuse. Suivant que le froid aura duré, il survient une chaleur proportionnée; de sorte toutefois que cette chaleur, en finissant, ne manque point de se retirer aux pieds, à la partie dans laquelle le froid a été ou plus violent ou plus long. Enfin, lorsque la fièvre s'en est allée par les sueurs, le malade se sent beaucoup plus de fraîcheur que s'il n'avait pas eu de fièvre. Donc puisque les deux contraires se suivent si promptement, et tempèrent eux-mêmes leurs excès opposés, quel mal peut-il en arriver? Et qu'est-il besoin, pour cela, d'y recourir comme à de grands remèdes?

18. (*Objections prises de la fièvre ardente, et de l'état d'inflammation.*) Ceux, dira-t-on, qui ont des fièvres ardentes, des inflammations au poumon, ne sont pas délivrés promptement du chaud, et ne sentent pas ce secours du froid. Je réponds que c'est pour moi un signe manifeste qu'alors le chaud ne fait pas la fièvre, et qu'il n'est pas la seule cause du mal. Mais, comme il y a un chaud amer, un chaud acide, un chaud salé, et mille autres de différente nature, de même que des froids de plusieurs natures, voilà les causes de la maladie. Le chaud s'y trouve sans doute, mais il n'exerce ici des effets fâcheux qu'autant qu'une autre qualité se joint à son action, l'irrite et l'augmente; car de lui-même il n'a d'autre force et d'autre vertu que celle d'échauffer, qui lui est propre.

19. (*Preuves prises de l'état d'enchifrenement; des fluxions sur les yeux, etc.*) Nous avons tous là-dessus une expérience entre plusieurs autres, qui me paraît des plus claires et des plus concluantes. Lorsqu'on s'est enchifrené au froid, et qu'il survient un écoulement abondant d'humeurs par le nez, n'est-il pas vrai que cette humeur devient plus caustique et plus piquante à proportion qu'elle commence de couler; qu'elle fait enfler le nez; qu'il s'enflamme et devient brûlant au point qu'on peut sentir la chaleur en y portant la main. Si la même fluxion dure long-temps, l'humeur fait des ex-

gent. Reliqua autem omnia, quæ ex humorum acrimonia et incommoderatione oriri assero, eodem modo sedantur, commoderata et concocta.

At fluxiones in oculos irruentes ex vehementi et cujusvis humorum acrimonia, palpebras quidem exulcerant, et quibusdam genas, subjectasque oculis partes, ad quas confluxerint, erodunt, tunicam etiam pupillam ambientem rumpunt et exedunt. Dolor autem et ardor summaque inflammatio tandiu detinet, dum fluxio concocta fuerit, et crassior evaserit, lemæque ab iis redditæ fuerint. Concoquitur vero ubi mutua fuerit permixtio, contemperatio et cum aliis coctio.

Caput x. — Ex facultatibus humorum exsuperantibus morbos oriri; ac morbos alteratione, purgatione et temperatione solvi, qualitatesque contrariis emendari.

Quin etiam quæ in fauces feruntur, ex quibus raucedines oriuntur, anginæ, erysipelata, et pulmonum inflammationes, hæc omnia primum quidem salsa, humida et acria demittunt, et in his morbi confirmantur. At vero ubi crassiora et magis cocta fuerint, omnemque acrimoniam deposuerint, tum jam et febres, et quæ molestia afficiebant, desinunt. Eas vero rei cujusque causas existimare oportet, quæ quidem cum adsunt, hoc modo provenire necesse est, et quibus in aliud temperamentum commutatis, cessare. Quando igitur ab ipsa pauca caliditate et frigiditate, nulliusque alterius facultatis participe, hæc contigerint, hac ratione cessabunt, si ex frigido in calidum, et ex calido in frigidum commutata fuerint. Commutantur vero ad eum, quem dixi, modum.

Præter hæc quæcunque hominem male afficiunt, ea omnia ex facultatibus oriuntur. Veluti quidem, si amarus humor aliquis, quem bilem flavam nuncupare solemus, effusus fuerit, quænam anxietates, æstus et impotentiæ detinent! Quibus interdum liberati, vel spontanea purgatione, vel medicamento, si quid horum tempestive contingat, doloribus plane et calore defunguntur. At quandiu ista sublata, incocta et minime contemperata fuerint, nulla arte, neque dolores, neque coriations à cette partie, toute dure et décharnée qu'elle est. Cette ardeur enfin se dissipe, mais comment? Non pas tandis que l'humeur coule et qu'il y a inflammation, mais lorsque l'humeur devient plus épaisse, moins âcre, plus cuite, et parfaitement tempérée, au moyen de celle qui est destinée à se séparer dans cette partie. Il est vrai qu'il y a des enchifrenements que l'on voit manifestement être produits par le froid seul, sans aucune autre cause; et ceux-là se guérissent par le chaud; de même que les maux qui sont causés par le chaud seul se guérissent par le froid, sans autre remède. Cela se fait en peu de temps; il n'y faut point de coction. Pour tous les autres dérangements, que je prétends provenir de l'âcreté et de l'intempérie des humeurs, ils ne finissent que lorsque les humeurs sont bien cuites et tempérées. Combien encore ne voit-on pas de fluxions sur les yeux, causées par toute sorte d'âcretés qui ulcèrent les paupières, rongent le haut des joues et toutes les parties qui sont au-dessous des yeux, déchirant et détruisant jusqu'à la membrane épaisse qui couvre la prunelle. Quand et comment se terminent les douleurs, l'ardeur et l'inflammation qu'elles causent? Ce n'est qu'après que les humeurs sont cuites, qu'elles sont devenues épaisses, et sont changées en une matière purulente. Or, cette coction se fait par le mélange et la juste température des humeurs. Il en est ainsi des fluxions qui, en tombant sur la gorge, causent les enrouements, les esquinancies, les érysipèles, les inflammations du poumon. Il y a toujours des humeurs salées et piquantes. Ce sont ces qualités qui constituent et entretiennent ces maladies : mais lorsqu'elles deviennent plus épaisses, et que par la coction elles ont perdu toute leur âcreté, alors, et non pas plus tôt, la fièvre cesse; tout le mal se dissipe.

(*Caractère essentiel des causes des maladies.*) Or, ne doit-on pas prendre pour les causes de chaque maladie ce qui étant d'une certaine façon est nécessairement suivi de telle maladie? qui, en changeant, est aussi suivi d'un changement dans l'état du malade? et qui, en disparaissant, le laisse sans maladie? Toutes les fois donc qu'une maladie viendrait ou de chaud ou de froid, sans qu'aucune autre qualité y contribuât, elle devrait finir quand on aurait changé le chaud en froid, et le froid en chaud. Il y a quelques cas où cela se passe en effet ainsi, comme je l'ai déjà dit. Mais dans tous les autres cas, les maux qui arrivent aux hommes viennent des autres qualités.

febres finientur. Et quibus quidem acuti, acres et æruginosi humores instant, quinam furores, et viscerum ac thoracis lancinationes, animique abjectio inde oriuntur! Neque prius hæc quiescunt, quam emaciati, dejecti, et aliis permixti fuerint. Multis autem variisque modis concoqui, permutari, tenuari, et in humorum naturam crassescere possunt. Ideoque in istis, et judicationes, et temporum numeri, magnum pondus habere mihi videntur. At nihil istorum sine calido aut frigido contingere solet, cum neque putrescere, neque incrassari possit.

Quid vero hoc ipsum esse dicemus? Nempe eorum contemperationem esse, verum ea cum mutuo inter se fiat, tum vim habere. Quandoquidem calidum nullius alterius permixtione, quam frigidi calidum esse desinet, neque contra frigidum, quam calidi. At reliqua omnia, quæ in homine insunt, quo pluribus permiscentur, eo mitiora et meliora evadunt. Isque tum demum optime affectus est, ubi concoquit, et quietem agit, nihilque in eo exsistit, quod propria facultate præpolleat. Ac de his quidem abunde mihi dixisse videor.

CAPUT XI. — Certam naturæ cognitionem artis esse medicæ universæ : et medico necessariam, eamque in cujusque constitutione ac diæta versari.

At vero medici quidam et sophistæ, fieri non posse, dicunt, ut quis artem medicam cognoscat, nisi idem noverit quid sit homo, et quænam ejus prima generatio et compositio. Equidem, quæ ab his de natura vel dicta vel scripta sunt, non tam ad artem medicam, quam ad pictoriam spectare, existimo. At manifestam naturæ cognitionem non aliunde quam ex arte medica haberi censeo, quam is facile percipiet, qui universam artem medicam probe complexus fuerit.

Quo quidem plerique mihi pervenisse videntur, et istorum notitiam habuisse, ut quid sit homo, quænam ejus ortus causæ, reliquaque certe cognoscerent. Quandoquidem naturæ cognitio mihi medico esse necessaria videtur, isque omni studio contendere debet (si modo quid recte præstare volet), ut intelligat, quonam

20. (*Autre preuve que les maladies proviennent de l'altération des humeurs, en ce que la guérison dépend ou de leur coction, ou de leur évacuation.*) Par exemple, lorsqu'une certaine humeur appelée *bile jaune* se sépare et se répand dans le corps, quelles inquiétudes, quelle chaleur, quel accablement ne sent-on point! on en est quelquefois bientôt délivré, au moyen d'une évacuation naturelle, ou par le secours d'un remède donné à propos. On se trouve aussitôt sans chaleur, ainsi que sans les autres symptômes. Mais tandis que cette humeur reste crue, exaltée, et point mêlée, il n'y a pas moyen d'arrêter la fièvre ni les douleurs. Quand on a des humeurs âcres, piquantes, de cette espèce que nous appelons *bile verte*, quelle rage! quels déchirements d'entrailles et de poitrine! on est dans une espèce de désespoir. Ces accidents ne cessent qu'après que cette bile est purgée, affaiblie, et mêlée avec les autres humeurs. Or, il y a plusieurs différentes voies pour parvenir à la cuire, à la changer, à l'affaiblir, et à lui donner la consistance des bonnes humeurs. C'est à quoi sert merveilleusement la connaissance des crises et de leurs époques. Ce n'est ni le chaud ni le froid sur lesquels il faut opérer; ils ne peuvent ni se cuire ni s'épaissir : que faut-il donc en dire? qu'ils sont véritablement susceptibles d'être mêlés, et que leur mélange fait que les opposés s'y détruisent réciproquement. Le chaud a beau être mêlé avec toute autre chose, il ne cessera d'être chaud que lorsqu'il sera mêlé avec le froid, et le froid ne cesse d'être froid que lorsqu'il est mêlé avec le chaud, au lieu que les autres qualités qui se trouvent dans l'homme, gagnent par leur mélange, en ce qu'elles deviennent douces et louables : et l'homme ne se porte jamais mieux que lorsque ces humeurs sont bien cuites, qu'elles se tiennent en paix, et qu'aucune ne domine.

21. En voilà assez, je crois, pour ceux qui font consister la médecine dans les hypothèses du froid et du chaud, du sec et de l'humide.

22. *Inutilité en médecine des recherches des sophistes sur la nature de l'homme.*) Je veux dire quelque chose de certains sophistes, du nombre desquels sont même des médecins, qui prétendent que, pour bien connaître la médecine, il faudrait savoir auparavant ce que c'est que l'homme dans sa nature; comment il a d'abord été créé et formé. Pour moi, je pense que tout ce que ces sophistes et ces médecins écrivent de la nature est moins utile aux médecins qu'à des faiseurs de livres; et que ce qu'on peut

modo quis ad ea, quæ comeduntur et bibuntur, se habeat, et quidnam cuique ex singulis eveniat, neque simpliciter tantum existimet caseum malum esse edulium, quod qui se eo ingurgitat, dolorem sentiat, sed noscat, quemnam dolorem, et quasnam ob causas inferat, et cuinam ejus usus minime sit accommodatus. Cum enim alii plerique sint, tum cibi, tum potus, natura pravi, non tamen eodem modo hominem afficiunt. Quod ita se habere hac oratione, veluti exemplo, confirmo. Vinum merum copiosius epotum hominem quadam imbecillitate afficit, idque qui vident, omnes noverunt, eas esse vini vires, et in ipsum noxam referunt, sed et quasnam hominis partes præcipue afficiat, novimus.

Quod et in reliquis ita plane constat. Caseus siquidem (quoniam hoc in medium protulimus) non omnibus est noxius, sed sunt nonnulli, qui ubi eo se expleverint, ne tantillum quidem offenduntur, quin etiam gracilibus mirum in modum conferre perhibetur; quidam etiam non nisi cum molestia degunt. Horum autem naturæ ac ratione inter se differunt. Quod in corpore caseo est inimicum, ab eo excitatur et commovetur. In quibus ejusmodi humor plurimus in corpore redundat, quoque majorem dominatum in corpore habuerit, eo gravius affici æquum est. Quod si universæ hominum naturæ infestus esset, omnibus utique noceret. Quæ si quis noverit, nullo modo ab eis offendatur. In iis vero, qui ex morbis convalescunt, ac præterea longis morbis conflictantur, multi velut instructa acie conflictus fiunt, partim sponte, partim ex iis, quæ sine delectu offeruntur.

Plerosque autem medicos novi, qui non secus atque idiotæ, si quid forte eadem die innovassent, lavando videlicet, aut deambulando, vel alienum aliquem cibum edendo. Quæ omnia etsi adhibuisse quam omisisse præstiterat, nihilominus tamen in eorum aliquod causam rejecerunt, cum quidem causam non agnoscerent, et id fortasse, quod forte maxime erat commodum, prorsus extinguerent. Quod certe minime facere convenit, sed novisse oportet, quid balnei usus intempestivi efficiat, quid item defatigatio. Neque enim ista eodem modo male afficiunt,

apprendre de bien certain touchant la nature de l'homme, doit être puisé dans la médecine; qu'il est même impossible d'éclaircir ces questions si l'on n'est instruit à fond de notre art, et si l'on ne l'a embrassé dans toute son étendue. J'ai vu assez de gens qui savaient tout ce dont traitent ces auteurs, qui discouraient sur ce que c'est que l'homme, sur les causes qui l'ont produit, etc. Mais ce qui est principalement et indispensablement nécessaire à connaître touchant la nature de l'homme, pour tout médecin qui veut réussir à bien exercer notre art, se réduit à savoir qu'est-ce que l'homme par rapport à ce qu'il mange, à ce qu'il boit, et les changements que chaque chose peut faire en lui.

23. *Il importe aux médecins de connaître en quoi tel aliment ou telle boisson sont bons ou mauvais, par exemple, le fromage, le vin, etc.*) Il ne suffit pas de dire simplement : le fromage est mauvais, parce qu'il cause des douleurs à celui qui en mange trop ; il faut encore savoir quelles douleurs; comment telles parties du corps, et lesquelles, en sont incommodées. Car parmi les choses qu'on mange et qu'on boit, il y en a beaucoup qui sont mauvaises, qui cependant n'affectent pas l'homme de la même façon. Le vin pur par exemple, quand on en prend avec excès, rend l'homme faible. Tous ceux qui en feront l'expérience connaîtront que telle est la vertu du vin; qu'il est seul la cause de cette faiblesse. On sait encore sur quelles parties de l'homme il agit : je veux donc que l'on découvre de même ce qu'il y a de certain à l'égard de chaque chose. Car le fromage, puisque nous nous sommes servi de cet exemple, n'est pas contraire à tout le monde; il y a bien des gens qui en mangent beaucoup sans en ressentir aucun mal. On trouve même qu'il est merveilleux pour des personnes maigres. Il est vrai aussi que certaines gens ne sauraient en manger sans en être incommodés. Cela vient de la différence des tempéraments, et cette différence consiste en ce que l'humeur, qui est ennemie du fromage, ne pouvant manquer d'être mue et excitée par sa présence, ceux en qui cette humeur est la plus abondante et la plus forte doivent aussi en être les plus incommodés. Si le fromage était contraire à la nature de l'homme, il ferait mal à tous les hommes également. Des médecins qui connaîtraient parfaitement toutes ces choses ne tomberaient dans aucun inconvénient. Il se présente par exemple dans les convalescences, de même que dans les longues maladies, beaucoup de symptômes fâcheux, dont

neque quidquam aliud, ut neque repletio, neque hic vel ille cibus. Qui igitur hæc singula, quemadmodum se ad hominem habeant, ignorat, is neque, quæ ab iis proveniunt, cognoscet, neque iis recte uti poterit.

Caput xii. — De multis ac variis figuris partium.

At vero mihi etiam cognoscendæ affectiones videntur, quæ homini, tum a facultatibus, tum a figuris proveniunt. Facultatem quidem intelligo, extremas humorum qualitates et vires nosse; figuras vero, ea quæ in homine insunt. Quædam enim cava sunt, et ex latitudine in angustum coacta, quædam etiam expansa, alia solida et rotunda, alia lata et pendentia, alia distenta, alia longa, alia densa, alia rara et florida, alia vero spongiosa et laxa. Videndum certe quidnam ex his humorem ex reliquo corpore ad se attrahat et pelliciat, utrum quæ cava et expansa, an solida et rotunda, an quæ cava et ex latitudine in angustum contracta sunt, id maxime efficere possint. Ac mea quidem sententia, quæ ex cavo et lato in angustum contracta sunt. Ista vero ex rebus externis manifeste percipere licet. Veluti quidem, si ore hiante fueris, nullum humorem attraxeris, ubi vero protensis labris constrinxeris ac compresseris, prætereaque fistulam admoveris, quidquid libuerit, attrahes. Hoc vero, quæ admoventur, cucurbitulæ ex latitudine in angustum contractæ declarant, quæ cum in usum fabricatæ sunt, ut ex carne trahant et avellant, aliaque id genus permulta.

Est autem earum, quæ intra hominem sunt, partium natura et figura ejusmodi, vesicæ, capitis, et uteri in mulieribus, eæque maxime attrahere, et semper attracto humore refertæ conspiciuntur. Quæ vero cava sunt et expansa, ea affluentem quidem humorem omnium maxime recipiunt. Verum non perinde attrahunt. At solida et rotunda neque attrahunt, neque affluentem humorem recipiunt, qui certe circum elabitur, cum sedem, in qua perles uns viennent d'eux-mêmes sans qu'on y ait contribué, d'autres proviennent des choses dont on a usé témérairement et sans connaissance. J'ai vu bien des médecins qui, tout ainsi que les gens du peuple les plus ignorants, ne manquaient jamais d'attribuer ces accidents à ce qu'on avait fait ce jour-là d'extraordinaire. Si on s'était baigné, si on s'était promené, si on avait mangé de quelque chose qu'on n'eût pas été accoutumé de manger, ils s'en prenaient uniquement à cela, quoique souvent il était mieux de l'avoir fait que de ne l'avoir pas fait. Quand on ignore la cause du mal, on condamne au hasard, et l'on défend quelquefois ce qu'il y a de meilleur et de plus utile. L'inconvénient dont j'ai parlé est très-grand. Pour l'éviter, un médecin doit savoir quels sont les effets d'un bain pris à contre-temps, ceux d'une grande fatigue, etc.; car il ne résulte pas les mêmes inconvénients de ces deux choses, ni de toute autre, ni même de la réplétion de telle ou telle viande. Or, tout médecin qui ne connaîtra point ce que chaque chose est par rapport à l'homme ne pourra ni en connaître les effets, ni s'en servir à propos.

24. (*Il faut encore connaître les maux qui proviennent des facultés de l'homme et de la figure des parties.*) Il faut encore, à mon avis, qu'il sache distinguer les maux qui viennent aux hommes, des facultés qui sont en eux, et ceux qui viennent de la figure des parties. J'appelle facultés le souverain degré et la force des humeurs; j'appelle figure la conformation des parties qui composent le corps humain. Car les unes sont creuses et vont en s'étrécissant; les autres sont également étendues; celles-là sont solides et rondes, celles-ci plates et pendantes; il y en a de larges et de longues, de fermes et serrées, de rares et cachées, de spongieuses et molles. Parmi ces parties, quelles croit-on les plus propres à attirer l'humidité d'un autre corps? Celles qui sont creuses et également étendues, ou les solides et rondes, ou celles qui sont creuses et qui vont en se rétrécissant. Ce sont sans doute les dernières : l'on peut du moins s'en assurer pour les parties extérieures. Par exemple, un homme qui ouvre la bouche ne peut point attirer les liquides, mais s'il avance les lèvres en les joignant et en les pressant ensemble des deux côtés, de manière qu'il n'y ait qu'une petite ouverture au milieu, ou que même il prenne un chalumeau, il attirera les liquides comme il voudra sans aucune peine. C'est ainsi que les ventouses ont été imaginées avec un ventre large et un

maneat, non habeat. Spongiosa autem et rara, velut lien, pulmo et mammæ, prope admota maxime exsugunt, eaque præcipue accedente humore indurescunt et augentur. Neque enim, si in ventriculo humor insit, eumque foris contineat, et singulis diebus evacuetur, verum cum eum in seipso receperit, eumque vacua et rara, ac parva penitus imbiberint, pro raro et molli durus et densus evadit, neque concoquit, neque emittit. Istaque illi ex figuræ natura contingunt.

Quæ vero flatus eorumque convolutiones in corpore efficiunt, ea in cavitatibus ac laxioribus spatiis, velut ventre et thorace, strepitum et sonitum excitare, æquum est. Cum enim non sic impleant, ut consistant, sed mutationes et motiones habeant, ab ipsis strepitum et evidentes motiones fieri, necesse est. Quæ vero tum carnosa, tum mollia, in iis stupores et repletiones, quales jugulatis, fiunt. Quod si in latum et renitens incurrat, eique aliquid resistat, quod natura neque sit adeo robustum, ut vim ejus sustinere, neque ab eo male affici queat, neque ita molle et rarum, ut in se recipiat et cedat, sed tenerum, floridum, sanguine præditum, et densum, velut hepar, ob densitatem quidem et latitudinem renititur, neque cedit, flatus vero subiens increscit, robustior efficitur, et impetu in id, quod obluctatur, fertur; verum quia tenerum et sanguine præditum, doloris expers esse non potest. Easque ob causas tum gravissimi creberrimique dolores eo in loco excitantur, tum suppurationes et tubercula quamplurima. Quæ etiam circa septum transversum, sed longe minore vi contingunt. Septi enim transversi natura in latum protensa et renitens, cumque sit nervosior et robustior, ideo doloribus minus opportuna. In his tamen et dolores et tubercula exoriuntur.

Permultæ præterea, tum intra, tum extra corpus exsistunt figurarum formæ, quæ pro affectuum ratione magnopere

cou étroit pour attirer les humeurs des chairs. Il y a dans la nature plusieurs autres choses semblables : or, parmi les parties du corps humain, celles qui ont cette figure sont la vessie, la tête et la matrice. Ce sont des parties qui attirent manifestement. Aussi sont-elles toujours pleines de l'humidité qu'elles ont attirée ; celles qui sont creuses et également étendues contiennent mieux que les autres l'humidité qui y est apportée ; mais elles ne peuvent l'attirer. Pour celles qui sont solides et rondes, elles ne peuvent ni l'attirer, ni la contenir. Elle s'écoulera tout autour, ne trouvant point de lieu qui l'arrête et la retienne. Les parties spongieuses et rares comme la rate, le poumon, les mamelles, boivent l'humidité qui les approche : il arrive de là qu'elles se gonflent et deviennent dures. Il en est de même des parties qui contiennent des humeurs dans une cavité, de l'estomac, par exemple, ou de toute autre dans laquelle il s'y en verserait tous les jours, sans pouvoir les répandre, parce qu'elle en est aussi entourée. Celles-ci s'en abreuvent, se l'incorporent ; de sorte que toutes rares, spongieuses et petites qu'elles peuvent être, elles deviennent denses, fermes et dures, s'il ne se fait ni coction ni évacuation de l'humeur. Or, cela leur arrive à cause de leur figure.

25. (*Observations sur ce qui fait ce qu'on appelle des vents, qui se font vivement sentir au foie et au diaphragme.*) Toutes les choses qui causent des vents et des tranchées dans le corps doivent nécessairement faire du bruit dans les parties creuses et spacieuses, telles que la poitrine et le ventre. Car, comme elles ne les remplissent pas de manière à s'y tenir fixes en une même place, mais qu'au contraire elles y ont des mouvements, elles doivent y faire du bruit et des impressions sensibles. Si les vents compriment des parties charnues et molles, ils y produiront des engourdissements et un sentiment de plénitude, comme si on les meurtrissait. Lorsqu'ils rencontrent une partie large qui leur soit opposée, et où ils trouvent de la résistance, si cette partie n'est naturellement ni assez forte pour résister à leur effort sans en sentir du mal, ni assez molle et lâche pour leur céder et leur donner passage, mais qu'elle soit tendre, vermeille, sanguine et serrée comme le foie, sa densité et sa largeur font qu'elle résiste et ne cède point. Les vents, irrités par la résistance, en deviennent plus forts, et comme cette partie est tendre et sanguine, il ne se peut qu'elle ne ressente de grands maux. Voilà pourquoi

differunt, tam in ægris quam in bene valentibus, velut capita parva aut magna, cervices graciles aut crassæ, longæ aut breves, ventres longi aut rotundi, thoracis et costarum latitudo aut angustia, atque alia sexcenta, quorum omnium differentias novisse oportet, quo, cognita cujusque causa, eas recte observare possis.

Caput xiii. — De humorum facultatibus.

De humorum autem facultatibus, quemadmodum etiam antea dictum est, quid eorum quisque in homine efficere possit, considerandum, quasque inter se cognationes habeant. Quod est, si dulcis humor in aliam formam mutetur, non per alterius contemperationem, sed ab aliis separatus, qualisnam plurimum futurus sit, amarus, an falsus, an acerbus, an acidus.

Certe omnium humorum, qui assumuntur, acidus minime accommodatus fuerit, siquidem dulcis omnium maxime accommodatus exsistit. Ad hunc modum, si quis rerum externarum naturam investigando assequi possit, is semper ex omnibus, quod melius est, facile eliget. Optimum vero id est, quod longissime abest ab eo, quod humanæ naturæ minime est accommodatum.

l'on souffre souvent des douleurs si violentes dans le foie, qui se terminent même par des tumeurs et par des abcès. La même chose arrive au diaphragme, mais avec moins de violence. Le diaphragme est, à la vérité, une partie ferme et qui résiste : or, comme elle est plus tendineuse, elle est plus forte et moins sensible : cela ne fait cependant pas que l'on n'y ressente des douleurs, et qu'il ne s'y forme quelquefois des abcès.

26. (*Sur les figures d'une foule d'autres parties.*) Il y a sans doute bien d'autres espèces de figures à observer, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du corps, très-différentes entre elles, et qui contribuent diversement aux accidents qui arrivent, soit aux personnes saines, soit aux malades : la tête grosse ou petite, le cou gros ou même long ou court, le ventre pendant ou rond, la poitrine et les flancs larges ou étroits, et mille autres choses dont on doit connaître parfaitement les différences, afin d'être par là en état de découvrir les véritables causes des accidents.

27. (*Sur les humeurs et Conclusions.*) Il faut, pour les qualités des humeurs, savoir, comme je l'ai déjà dit, ce que chacune d'elles peut opérer sur l'homme, et connaître leur affinité réciproque. Je veux dire qu'il faut savoir, par exemple, si l'humeur douce se change en une autre espèce, non par aucun mélange, mais d'elle-même, en dégénérant de sa première nature; quelle est la première altération qu'elle subit; si elle devient d'abord amère, salée, acerbe ou acide. Certainement l'acide est le plus nuisible de tous les états par où elle peut passer lorsque son état doux serait le plus utile. Celui qui, par ses recherches sur ce qui se passe à l'extérieur, sera parvenu à bien juger l'intérieur, se trouvera capable de prendre le meilleur parti en toutes choses. Or, le meilleur parti est toujours celui qui s'éloigne le plus de l'incommode et du nuisible.

HIPPOCRATIS DE MEDICO LIBER.

PRÆFATIO.

Serioris ævi hunc librum esse, extra omne dubium positum est, nec Erotianus eum memorat. Foesio tamen is ad artis dignationem maxime pertinere videtur, et Hippocratis esse (1). Critici omnes eum rejiciunt, cum rara auctor in Græcia bella esse agat, et discipulum jubeat in extera castra peregrinari, qualia tempora post Perseum in Græcia fuerunt, non Hippocratis ævo, quo bellum Peloponesiacum tot annis sævivit.

Melior inscriptio foret : de officina medici, chirurgi nempe, quam auctor fuse describit, ut ad minutias descendat, medicamentorum vero et herbarum nullam rationem habeat, unde etiam vero simile est, libellum post divisionem artis prodiisse.

ARGUMENTUM LIBRI.

Medicum idoneo tum corporis, tum animi cultu illustrat ; medicam officinam medico, loco, luce, instrumentis, medicamentis, operationibus, cucurbitularum admotione, scarificatione, phlebotomia, telorum extractione, ulceribus, et tuberculis exstruit.

Caput I. — Qui cultus tum animi, tum corporis medicum deceat.

Hoc scripto medico imperamus et dicimus, quomodo officinam medicam instruere debeat. Ad ejus quidem auctoritatem mihi pertinere videtur, ut perspiciat, quoad ejus natura feret, bene colorato et optime habito sit corpore. Qui enim bona non sunt corporis habitudine, vulgo existimantur cæterorum curam non recte habere posse. Deinde ejus cultus mundus esto, vestis sit decora, et unguentis utatur bene olentibus, citra omnem odoris suspicionem. Istud enim jucundum esse ægrotantibus solet.

Eum quoque spectare oportet, ut animi temperantiam excolat, non taciturnitate solum, verum etiam reliqua totius vitæ moderatione. Quod illi ad compa-

(1) In notis ad hunc libr.

DU MÉDECIN.

Cette pièce est la cinquième de la première section dans l'édition de Foës.

1. (*Avis sur l'extérieur du médecin.*) Cet écrit est destiné à des préceptes briefs et à des avis concernant ce qui est le plus nécessaire à un médecin. Il doit d'abord, quant à son extérieur, être d'une couleur et d'un embonpoint tels que son tempérament le comporte. Si le public lui voyait le corps piètre et perdu, comment le croirait-il capable de soigner la santé des autres? Son vêtement doit être net, et son corps propre, n'ayant absolument aucune odeur. Il se rendra par-là agréable aux malades, dont plusieurs ont l'odorat extrêmement délicat.

2. (*Sur ses qualités intérieures.*) Quant à l'intérieur, il doit être plein de prudence ; je n'entends point cette prudence qui se borne à savoir se taire. Sa manière de vivre doit être des plus réglées ; les bonnes mœurs et la sagesse contribuent beaucoup à sa réputation. Il doit être réservé et humain ; la promptitude et la hardiesse ne peuvent manquer d'attirer le mépris, quand même elles serviraient à gagner plus d'argent, car il est difficile de ne les employer qu'à propos. On estime ces qualités dans le médecin, lorsqu'il en use rarement.

3. (*Sur son maintien.*) Quant au maintien, il doit être grave, sans austérité, craignant de passer pour fier ou misanthrope. Celui qui rit continuellement, et

randam gloriam plurimum adfert adjumenti. Bonis etiam ac honestis sit moribus, unaque gravitatem cum humanitate conjunctam habeat. Temeraria namque proclivitas et promptitudo, quamvis valde sit utilis, despectui est. At considerandum, quando his uti liceat. Eadem enim apud eosdem, cum rara sunt, æstimantur.

Quod ad gestum attinet, vultu sit ad prudentiam composito, non aspero tamen, ne superbus et inhumanus videatur. Qui vero in risum effusus est, et supra modum hilaris, molestus habetur, quod vel inprimis vitandum est. Æquum autem in omni vitæ consuetudine se præstare debet. Nam cum omnibus in rebus multum sit in justitia præsidii, tum vero medico, cum ægris, non parum est commercii. Hi enim se illi tractandos submittunt, isque nunquam non fere cum mulieribus virginibusque conversatur, resque magni pretii contrectat, a quibus omnibus sibi temperare debet. Atque his tum animi, tum corporis virtutibus, eum præstare oportet.

CAPUT II. — In medici officina locus idoneus, lux commoda, ægri sella. Instrumenta chirurgica et medicamenta sunt.

Quæ vero ad artem medicam præcepta pertinent, ex quibus artifex habendus est, et a quibus discendi initia sumi debent, ab initio nobis breviter ob oculos ponenda. Quæ ergo in officina medica curantur, ea propemodum discenda sunt. Ac primum quidem domus locus tam commodus habeatur, ut neque accedens ventus molestiam afferat, neque sol aut splendor gravis sit. Lucis enim splendor, ut non sit curantibus molestus, non item tamen iis, qui curantur. Is ergo prorsus vitandus est, per quem oculos offendi contingit. Atque hoc quidem de lumine præcipitur. Deinde vero ut nequaquam splendori facies sit adversa. Oculorum enim aciem debilem molestia afficit, cum quævis occasio debiles oculos perturbare possit. Atque hic luminis usus esto.

Sellæ, quoad ejus fieri potest, altitudine sint æquales, ut illis sese accommodent. Æris, præterquam in instrumentis, nullus usus esto. Talis enim supellectilis usus, apparatus quidam molestus esse mihi videtur. Aqua iis, qui curantur, potui commoda et pura exhiberi debet. Detersoriis puris et mollibus utendum, ad oculos quidem, linteis; ad vulnera vero, spongiis. Hæc enim per se magno auxilio esse videntur.

se montre toujours gai, devient incommode.

4. (*Sur ses mœurs.*) Tout ceci est à observer soigneusement, mais surtout on doit se montrer toujours juste. L'amour de la justice sert en tant d'occasions! Il trouve bien sa place chez les médecins vis-à-vis des malades. Ceux-ci se livrent entièrement entre leurs mains. Ils leur abandonnent à toute heure leurs femmes, leurs filles, leurs effets les plus précieux. Les médecins doivent donc être bien sûrs d'eux-mêmes. Voilà quant au cœur, à l'esprit et au corps.

5. *Concernant ce qui est plus particulièrement propre à l'exercice de l'art de la médecine, et spécialement de la chirurgie.*) Passons aux avis concernant l'art de la médecine. Pour y devenir bon ouvrier, il faut commencer par le choix de celui de qui on se propose d'apprendre l'art. Ceux qui l'enseignent ont chez eux tout ce qui s'y emploie. Il faut d'abord avoir égard à la situation de la maison; elle doit être telle que le vent n'y porte point d'agitation, ni le soleil trop de clarté. La lumière vive est incommode à ceux qui servent, mais davantage encore aux malades. Il faut absolument se mettre à l'abri de ce grand jour, qui fait mal aux yeux. Les malades donc, au lieu de le recevoir en face, le prendront par derrière: sinon la faiblesse de leurs yeux, qui ne peuvent supporter le moindre éclat, en souffrirait beaucoup. En voilà assez quant à cet article. Les siéges doivent être proportionnés à la taille du malade. Point d'ornement de cuivre, excepté pour les instruments. Je regarde comme un luxe hors de propos l'emploi qui s'en fait ailleurs. Les malades doivent être fournis d'eau bonne à boire, bien pure. Que ce dont ils s'essuient soit propre et doux. Pour les yeux, il faut des linges; pour les plaies, il faut des éponges. La propriété qu'ont les éponges de se gonfler d'elles-mêmes les rend très-utiles. Tous les instruments doivent être bien à la main, de la grandeur, du poids et de la finesse qui conviennent.

Instrumenta autem omnia ad usum apte comparata esse oportet, convenienti magnitudine, gravitate et tenuitate. Quæ vero admoventur, omnia quidem ut conferant, attendendum, potissimumque, si ad laborantem partem diutius adhærescere debeant, cujusmodi sunt vincula, medicamenta, et ad ulcus adhibita lintea et cataplasmata, quæ diutissime in affectis partibus commorantur. At vero, quæ postea consequuntur, horum ablatio, refrigeratio item, et perpurgatio, et aquæ perfusio, parvi cujusdam sunt temporis. In quibus, si quid faciendum, magisne an minus adhibendum sit, diligenter attendere oportet. Permagni enim interest, an his tempestive usus fueris, an vero ea neglexeris.

Caput III. — De deligatione, et ustione, sectione celeri ac tarda, de sectionum gladiolis acutis, ac latis, ac de eorum usu.

Est autem medicinæ accommodata deligatio, ex qua qui curatur utilitatem percipit. Hæc autem duo, quibus utendum est, maxime juvant comprimere ubi expedit, et remisse deligare. Quod ad anni tempora videndum, quando contegere oporteat, necne, simulque, ne imbecillitatis ignarus, utra horum utendum sit, hæreas. Deligationes autem concinnæ, et ad speciem comparatæ, quæque nihil prosunt, repudiandæ. Sunt enim ejuscemodi molestæ, et omnino ad ostentationem factæ, ac plerumque ei, qui curatur, noxam afferunt, qui non tam ornatum, quam utilitatem requirit.

At vero in iis quæ manus operam postulant, et sectione aut ustione efficiuntur, celeritas ac tarditas ex æquo commendantur, cum utraque opus sit. Nam quibus quidem una sectione manus opera perficitur, ea celeriter fieri debet. Nam cum sine dolore sectio minime contingat, debet id, quod dolorem facit, quam minimo tempore adesse, quod fiet celeriter administrata sectione. At ubi multas fieri sectiones necesse est, tarda manuum opera utendum. Qui enim celeriter sectionem adhibet, continentem multumque dolorem infert. At qui intermittit, allevationem quamdam iis qui curantur exhibet.

Quod de instrumentis etiam dicatur. Gladiolis enim acutis et latis ut utendum, ita non in omnibus id ex æquo fieri edicimus. Quædam namque corporis partes velocem habent sanguinis impetum, quem continere non est facile, cujusmodi sunt

Quant à ce qui s'applique, faites attention que l'application s'en fasse bien, surtout lorsque les choses doivent rester long-temps sur la partie malade, comme sont les compresses, les bandes, les remèdes dans la cure des plaies, et les cataplasmes; lever l'appareil, rafraîchir et nettoyer les plaies, les arroser, tout cela se fait en peu de temps; l'attention ici consiste à déterminer s'il faut y revenir plus ou moins souvent. L'à-propos ou l'hors de propos y mettent une bien grande différence. Dans la manière de faire les bandages, pour les rendre le plus utiles, ayez égard principalement à deux choses : que la pression porte sur le point convenable, et que le bandage ne soit pas trop serré. Ayez aussi égard à la saison de l'année; il y a des temps dans lesquels il faut se garantir plus attentivement de l'impression de l'air. Il faut connaître encore les parties faibles qui ne veulent point être aussi serrées. Faites peu de cas de ces bandages recherchés, qui ne sont bons que pour l'ostentation; pure superfluité, dont le malade reçoit souvent du dommage. Il s'embarrasse peu de l'élégance, c'est l'utile qu'il veut. Quant aux opérations qui se font ou par section ou par brûlure, on y demande également la promptitude et la lenteur; il y faut, en effet, l'un et l'autre. La section se fait-elle d'un seul coup d'instrument; il faut la faire en un instant. Car, comme on ne peut couper sans occasionner une vive douleur, il faut, pour la rendre moins fâcheuse, la faire courte. Mais lorsqu'il fait couper à plusieurs reprises, l'opération doit se faire lentement; si l'on se hâte, la douleur forte est continuelle. Et en s'arrêtant, on donne quelque relâche au patient. Quant aux instruments, nous dirons qu'il n'est pas indifférent de se servir également de bistouris larges ou effilés. Il y a dans le corps, des parties où le sang se porte en abondance, où il n'est pas facile de l'arrêter : telles sont les veines variqueuses et d'autres. La section, lorsqu'on y en fait, doit être petite, afin de pouvoir plus facilement arrêter l'hémorrhagie; or, il est quelquefois nécessaire d'en faire couler du sang. Mais aux parties qui ne présentent aucun danger, et dont le sang ne s'écoule pas si facilement, usez de larges bistouris. C'est le moyen de décharger la partie d'un sang qui ne coulerait point sans cela; outre qu'il est honteux dans une opération de ne pas arriver à l'endroit où l'on veut aller.

6. (*Concernant les ventouses.*) On se sert des ventouses de deux manières.

varices, et aliæ quædam venæ, quarum angustas sectiones esse oportet. Sic enim numquam fiet immodica profusio, ab his tamen sanguinem interdum detrahere conducit. In his vero partibus, in quibus nihil inest periculi, et quæ tenuem sanguinem minime continent, latioribus gladiolis utendum, alioqui sanguis nequaquam profluet. Est autem turpissimum per manus operam non assequi quod cupias.

CAPUT IV. — De cucurbitulis, scarificatione, et venæ sectione et volsellis.

At vero cucurbitulæ duobus modis utiliter admoveri possunt. Cum enim procul ab exteriore carne fluxio constiterit, ejus circulum parvum esse oportet, ipsa vero ventrem minime amplum habeat, sed qua parte manu apprehenditur, prominens sit, et minime gravis. Quæ enim est ejuscemodi, in directum trahit, et procul distantes serosos humores ad carnem probe revellit. At dolore per carnis magnitudinem disperso, in reliquo quidem similis, sed circulus magnus sit. Hoc enim pacto, quod dolorem movet, ex plurimis partibus, quo oportet, adducere comperies. Neque enim circulus magnus esse potest, quin caro ex pluribus locis contrahatur. Quæ vero gravis est, ad superiores partes vergit, ab inferioribus tamen magis detrahit, ita ut plerumque morbos minime attingat. Instantibus igitur fluxionibus, proculque a superioribus partibus positis, lati circuli multa simul ex reliqua carne attrahunt. Quod facit ut inde tracta humiditas, ad serosum humorem, in inferioribus partibus collectum apponatur, et ea quidem, quæ molestiam afferunt, relinquantur, quæ vero nihil nocent, detrahantur. Quin et de cucurbitulæ magnitudine, ut partibus, quibus admoveri debet, sit usui, conjectura capienda est.

Cum vero pertundere voles, altius scalpellum adigere oportet. Sanguis enim ex locis manus opera dissectis conspicuus profluere debet. Alioqui ne circulum quidem attractum pertundere oportet. Laborantis namque loci caro contenta magis est. Gladiolis autem recurvis, in summo non valde acutis utendum. Prodeunt enim quandoque humores serosi, glutinosi et crassi, qui in incisuris, si angustæ fuerint, ne subsistant, periculum est.

Ac vero brachiorum venæ vinculis comprehensæ detinendæ. Quæ enim eas integit caro, in multis non probe venæ coaptata est. Quæ cum lubrica exsistat, utrorumque sectiones sibi invicem respondeant. Quand la fluxion est profonde, il faut que le cou en soit étroit, le ventre aussi; et le manche qu'on tient à la main doit être long, en sorte cependant qu'elle pèse peu. Les ventouses de cette espèce tirent en droite ligne, et amènent vers la peau les mauvaises humeurs qui sont profondes. Mais si le mal n'en est pas éloigné, et qu'il s'étende en largeur, la ventouse, semblable, quant au reste, à celles que je viens de décrire, doit avoir le cou large; elle est ainsi propre à attirer le plus de parties vers le lieu où on l'applique; car il n'est pas possible, qu'ayant le cou plus large, elle n'étende son action sur une plus grande surface. Si elle est en même temps pesante, en pressant davantage sur la peau, elle attire de plus bas, et elle laisse souvent une partie des humeurs de la surface; comme aussi, lorsque la fluxion est profonde, si le cou est large, la ventouse exerce son action sur les environs; d'où il résulte que l'humidité attirée de la surface nuit à l'attraction des mauvaises humeurs qui sont plus bas : elles restent, et l'on en tire de la surface qui ne nuisaient point. Quant à la grandeur des ventouses, sa détermination dépend des parties du corps auxquelles on doit les appliquer. Faut-il les scarifier, faites les incisions perpendiculaires à la peau; car le sang doit couler abondamment. Sinon à quoi bon faire des taillades sur l'endroit gonflé? La chair est ici plus molle et moins sensible : les bistouris qu'on y emploie doivent être recourbés de la pointe, assez larges. On trouve quelquefois des humeurs gluantes et épaisses qu'on s'exposerait à laisser, si les incisions étaient trop petites.

7. (*Ceci paraît relatif à la saignée.*) Les veines du bras doivent être maintenues par des ligatures. Dans bien des sujets, elles ne sont pas fort adhérentes aux chairs, la peau glisse dessus, et il arrive qu'on la coupe sans percer la veine. Cependant elle se gonfle pour avoir été piquée : le cours du sang est arrêté, et souvent il s'y fait du pus. Il résulte alors deux maux de cette opération : la douleur pour le malade et la honte pour celui qui a opéré. Observation qui a lieu dans tous les cas semblables.

8. (*Il paraît ici que du temps d'Hippocrate il n'y avait pas proprement de dentis-*

pondentes fieri nequeunt. Vena enim contecta intumescit, et sanguis fluxus impeditur, ob idque in multis pus colligitur. Ac sane duplici de causa ejusmodi manus opera noxia videtur, tum quod ei, qui secatur, dolorem, tum vero ei, qui secat, dedecus adfert. Quod ipsum in omnibus fieri præcipitur. Atque ea sunt in officina medica instrumenta, quibus artificiose uti eum, qui discit, necesse est. Volsellis enim, quibus tum dentes, tum columellæ comprehenduntur, quemlibet uti licet, cum simplex earum usus esse videatur.

CAPUT V. — De tuberculis et ulceribus, ac de ulceruum viis quatuor.

De tuberculis autem et ulceribus, quæ inter majores morbos recensentur, istud tenendum est. Tubercula quidem coercere ac dissolvere posse, eorumque concretiones prohibere, maxime ad artem pertinere. Deinde vero ea in locum conspicuum et quam brevissimum contrahere, ipsamque concretionem æquabilem per totum reddere. Nisi enim æquabile fuerit, ne rumpatur et ulcus ægre curabile evadat, periculum est. Æquabile itaque reddere, et ex æquo omne concoquere oportet, ac neque ante tempus aperire, neque, ut sponte rumpatur, sinere. Quæ vero æquabilem habent concoquendi vim, alibi dicta sunt.

At vero ulcera quatuor progrediendi modos mihi habere videntur. Unum quidem in profundum, cujusmodi sunt fistulosa, cicatrice obducta, et intus cava. Alterum, quo ad superiora tendunt, velut quæ super excrescentem carnem habent. Tertium in latum, qualia quæ serpentia dicuntur. Quartus modus est, qui solus secundum naturam motus videtur. Atque eæ quidem sunt carnis calamitates, quæ omnes communem habent utilitatis rationem. Quorum quidem signa alibi demonstrata sunt, et quænam curatio adhibenda sit. Quanam autem ratione, quod coaluit, dissolvi possit, et quod impletum est, aut cavum redditum, aut quod in latitudinem progressionem fecit, de eorum signis in aliis libris, quantum conveniebat, dictum est.

CAPUT VI. — De facultate et usu cataplasmatum; militiam chirurgis utilem esse; ac de telorum extractione.

De iis vero quæ in cataplasmate adhibentur sic habeto. Quo in morbo imponendorum linamentorum accuratus usus esse videtur, ipsi ulceri accommodentes.) J'ai parlé des instruments dont ne peut se passer celui qui se destine à apprendre la médecine. Quant aux pinces pour arracher les dents, et aux instruments pour agir sur la luette, tout le monde en a, et s'en sert; tant leur usage est simple !

9. (*Des tumeurs.*) Les tumeurs et les plaies sont des maladies des plus considérables. Le grand art pour les tumeurs, est de les dissoudre, et de les empêcher de se durcir. Si elles prennent cette dernière tournure, il faut tâcher de les réduire au moindre volume, de les fixer dans un endroit apparent, et de les rendre lisses quand elles sont inégales et raboteuses; sinon il est à craindre qu'elles ne s'excorient, et ne dégénèrent en un ulcère de cure difficile. Quand les tumeurs (*les loupes*) tombent, il faut rendre la cicatrice bien plénière, surtout ne pas les enlever témérairement, ni les ouvrir, que la matière ne soit cuite. Nous avons traité ailleurs des moyens propres à procurer la coction.

10. (*Des modes des plaies, et des ulcères.*) Quant aux plaies et aux ulcères, l'on y observe quatre modes. L'une en profondeur : telles sont les fistules avec cicatrice et cavité en dessous. L'autre en élévation, comme les carnosités. La troisième en largeur : on les appelle alors des dartres. Enfin la quatrième, qui est la seule favorable, se passe en mouvement (*ou suppuration*) : voilà ce qui arrive aux chairs. Chacun de ces modes peut avoir son utilité. Nous avons ailleurs exposé les signes propres à ces quatre espèces différentes, et la manière de les traiter. Comment on parvient à résoudre les congestions, à remplir les vides, à contenir ce qui relève ou ce qui s'étend par côté. Il ne faut rien négliger au sujet des cataplasmes et des linges qui les assujettissent. Que surtout les linges posés sur la plaie soient bien ajustés. Le cataplasme placé avec art tout autour est d'une grande utilité, outre qu'il maintient l'appareil. Les matières dont il est

datum linamentum adhibeto, quod cataplasmate apponitur, ad ulceris ambitum utitor. Hic enim cataplasmatis usus multum habet artis, plurimumque utilitatis præstat. Siquidem quod ulceri circumponitur juvandi facultatem habere videtur, et linamentum continere. Partes vero ulceris exteriores cataplasma juvat. Atque eorum quidem usum talem esse convenit.

Quod ad tempora attinet, quibus horum singulis utendum sit, et quemadmodum eorum, quæ scripta sunt, facultates addiscere oporteat, hæc a nobis prætermittuntur, quandoquidem majorem artis medicæ diligentiam exigunt, et ad eum pertinent, qui magnos jam in arte progressus fecerit. Ad hæc vero consequitur vulnerum in militia acceptorum tractatio, quod ad telorum extractionem, cujus in urbium commerciis parvus usus exsistit. Quandoquidem civiles et hostiles expeditiones raræ fere sunt, quæ sæpissime assidueque circa externa bella contingere solent. Is igitur, qui hanc manus operam exercere volet, externos exercitus sequatur, oportet. Hac enim ratione ad eam usum exercitationem sibi comparabit. Ac de his, quod maxime ad artem mihi pertinere videtur, hoc dixisse satis est.

Quod artis et ejus, quæ huc spectat, manus operæ non minimum munus est, tela in corpus subeuntia certis notis deprehendere. Ex quo efficitur ut ignorari non possit, quando is, qui vulnus acceperit, minime convenientem manus operam expertus fuerit. Qui autem signorum cognitionem habuerit, is solus rite ad curationem aggredietur. At de his omnibus in aliis libris scriptum est.

fait, servent à la guérison, en agissant sur les chairs voisines : tel est son usage. Quant à son opportunité, aux circonstances qui demandent qu'on lui donne telle ou telle vertu, nous n'en parlerons pas ici : cela demande bien des connaissances, et suppose un homme déjà avancé dans l'art.

11. (*Des plaies des armées.*) Il nous reste à dire, au sujet des plaies des armées, qu'il y faut pour l'extraction des dards, une chirurgie dont on a peu d'exemples dans les villes. Il arrive rarement que les citadins soient sujets à des accidents qui sont très-communs dans les guerres faites au loin. Celui donc qui veut se rendre habile pour ces cas doit suivre les armées, et s'éloigner de sa patrie ; c'est le seul moyen de s'exercer en une partie de l'art qui est des plus industrieuses. Les signes propres à faire connaître la présence d'une pièce d'arme cachée dans les chairs sont une des plus belles parties de la chirurgie. La persévérance de ces signes fait facilement reconnaître l'ignorance de celui qui a traité ces plaies. Il n'appartient qu'à ceux qui les connaissent d'en entreprendre la cure. Nous avons suffisamment traité ailleurs de tout cela.

HIPPOCRATIS LIBER DE DECENTI HABITU, AUT DECORO.

PRÆFATIO.

A nullo veterum hic liber inter Hippocraticos memoratur, nec ullus recentiorum criticorum eum pro genuino habet, alienissimum quippe a mente Hippocratis. Vero simile est, philosophum Stoicum, aut medicum, Stoicorum dogmatibus imbutum, auctorum esse (1).

ARGUMENTUM LIBRI.

Medicus hic instruitur iis omnibus quæ ipsi apud ægrotum observanda sunt, ut doctus, prudens, sedulus, ac pervigil habeatur.

CAPUT I. — Sapientiæ utilitas; medicorum verorum ac falsorum differentia, ac notæ.

Qui sapientiam istam, quæ in vitæ communione versatur, ad multa esse utilem allegant, ii mihi non temere facere videntur. Multæ namque ad ambitiosam quamdam operam comparatæ videntur, eæ videlicet, quæ de nulla re utili quæstiones agitant. Harum tamen partes ad illas referri possunt, cum nulla otiositas, neque vero improbitas adsit. Quod enim otiosum est, nihilque agit, ad improbitatem viam affectat, ad eamque tendit. Vigilantia vero et ad aliquid mentis contentio earum disputationes, ad nullam utilitatem spectantes, ad se pertrahit, et ad vitæ honestatem refert. Majorem enim apud alium sibi gratiam conciliat, si ad artem traducatur, eique decus et gloriam comparat. Quæcunque namque neque ad turpem quæstum sunt comparatæ, neque illiberales, eæ via quadam artificiale opus suum efficiunt, quod nisi extra culpam sit, publicatur. Adolescentes enim iis sese committunt, ubi vero adoleverint, præ pudore, eorum conspectum sine sudore non sustinent. At senes ef-

(1) Cfr. Bernard. Epist. ad Reiskium in vita Reiskii, ab illius conjuge edita, pag. 263.

DE LA DÉCENCE.

Ce petit Traité, plein d'une excellente morale, commence par une sortie contre les Sophistes.

1. (*Avant propos.*) C'est avec fondement que les amateurs de la sagesse la recommandent comme utile dans une foule d'occasions, mais surtout dans le train ordinaire de la vie. Il y a bien des espèces de sagesse, *de philosophie*, qui me paraissent vides. Je parle de celles qui discourent au long sur des choses inutiles. On peut cependant en retenir absolument quelque partie, savoir ce en quoi il n'y a ni utilité ni méchanceté. J'ai dit méchanceté; car le superflu et l'inutile sont bien proche du mal, et y jettent souvent. Cependant, tout ce qui réveille l'attention, et qui accoutume l'esprit à une certaine application, nous habitue aussi à bien vivre. C'est le cas de ces discussions sur des objets qui ne sont par eux-mêmes d'aucune utilité. On préfère, avec raison, celles qui ont pour objet la perfection de quelque art, qui serve à l'honneur et à la gloire des hommes. Tout ce où l'on ne se propose ni le lucre, ni rien de bas, je le regarde comme un art qui mérite de la méthode. Mais surtout, qu'il soit innocent, ou bien qu'il devienne le partage des esclaves. Les jeunes gens tombent souvent entre les mains des personnes qui ne savent que discourir. Lorsque la maturité de l'âge est arrivée, ils ne peuvent plus les regarder sans indignation, et quand ils sont vieux, ils rendent de dépit quelque loi pour en délivrer la ville. Ces personnes sont habiles à former des assemblées, où ils débitent leurs tromperies avec industrie. Elles se répandent dans tous les cercles de la ville : vous les reconnaîtriez facilement à leurs habits et à toute leur allure. Ils vont magnifiquement vêtus. Fuyez-les avec d'autant plus de soin qu'ils en auront mis davantage à leur parure.

2. (*Parallèle des vrais sages, en opposition avec le tableau des sophistes.*) Observez combien sont différents ceux dont l'extérieur n'a rien de recherché ni de superflu. A leur habit simple et modeste,

fecti, propter amarulentiam, eas publica legum sanctione urbibus expellunt. Ii enim, conventu facto, ambitiosa et quæstiosa sua professione decipientes, in urbium circulis versantur.

Quos ex vestitu et cæteris ornamentis quis cognoscere poterit. Quin etiam quo sumptuosius ornati fuerint, eo majore odio aversandi et ab eis, qui eos conspexerint, fugiendi. Ex usu autem fuerit contrarium in his spectare, quibus non inest exquisitus neque curiosus ornatus, qui sese ex cultus venustate et frugalitate, non tam ad superfluam curiositatem, quam ad optimam existimationem, prudentiam, et animi moderationem comparaverunt. Ad incessum vero eo semper sunt habitu, minime diffluentes aut superflui, in hominum concursibus graves, ad respondendum appositi, adversus altercantes difficiles, in similium familiaritatibus contrahendis prospicientes, erga omnes moderati, ad emotiones taciturni, ad respondendum arguti et tolerantes, in occasione prudenter captanda appositi et accommodati, in victu frugales et paucis contenti, ad sustentandam occasionem tolerantes, oratione efficaces, qui quidquid doctrina acceperunt, in medium proferunt, et facultate dicendi utuntur, ad gratiam comparati, et pro gloria quæ inde provenit, decertare parati, doctrinam suam ad veritatis lucem repurgantes.

Caput II. — De naturæ cum sapientia copulatæ præstantia, et medicum esse non verbo, sed opere.

Ad hæc igitur prædicta omnia præcipue dux est natura. Etenim si adfuerit his, qui artibus instructi sunt, ad prædicta omnia aditus erit amplissimus. Usus namque, qui tum in sapientia, tum in arte ei adjuncta doceri nequit, in doctrinam cadet, ut inde initium ducatur. Defluit autem natura et sapientiæ permiscetur, ut cognoscantur, quæ ab ipsa natura facta sunt. Multi etenim in utrisque rationibus superati, neutiquam utrisque ad rerum demonstrationem usi sunt.

Si quis igitur eorum aliquid, quæ ratione proponuntur, ad veritatem expenderit, nequaquam iis suppeditabuntur, quæ a natura insunt. Isti itaque consimili cum illis via progressi deprehenduntur. Quapropter veritate nudati omnem improbitatem atque ignominiam induunt. Præclara enim res est, quæ ex opere, quod quis didicit, proficiscitur, oratio. Quidquid enim artificiose factum on voit qu'ils méritent l'estime des honnêtes gens; l'on reconnaît leur prudence et leur modération. Toujours les mêmes, ils n'ont dans la démarche rien de fastueux, ni de vain. Sérieux dans l'abord, ils donnent des réponses pleines de douceur; mais ils sont redoutables dans la dispute, et vont toujours au but. Ils sont agréables dans le commerce avec leurs amis, modérés envers tout le monde; gardant le silence quand les autres s'agitent, méditant avant de répondre, patiens et habiles à saisir l'occasion. Sobres dans leur nourriture, ils se contentent de peu, et savent, suivant le cas, soutenir l'abstinence. Clairs dans leurs discours, ils ne cachent rien de ce qu'ils ont appris; et le débitant avec grace et facilité, ils se font honorer de tous ceux qui les entendent. Ils n'avancent dans leurs discours rien qui ne soit vrai jusqu'à pouvoir être démontré. C'est à la nature premièrement qu'on est redevable de toutes ces qualités. Quand on les possède, on fait dans les arts de rapides progrès : car dans la sagesse et dans l'art qui l'enseigne, il faut commencer par quelque chose que les maîtres ne donnent point. La nature s'y fond ensuite, de sorte cependant que l'on reconnaît toujours ce qu'elle y a mis. Aussi voit-on bien des gens qui, manquant, et du côté de la nature et du côté des maîtres, ne s'attirent aucuns éloges dans l'occasion; et si quelqu'un les pousse jusqu'à demander la démonstration de ce qu'ils avancent, la nature ni l'art ne viennent point à leur secours. Ils ont suivi cependant à peu-près la même méthode, que ceux dont nous parlions tout à l'heure; mais se trouvant dépourvus de ce qui y est le plus nécessaire, ils se couvrent de turpitude, et finissent par se remplir de méchanceté.

3. (*C'est dans l'œuvre, non dans le raisonnement, que consistent les bonnes leçons.*) La bonne leçon est celle qui émane de l'œuvre. Toute œuvre de l'art provient du raisonnement; mais un raisonnement artisé, qui n'est pas accompagné de l'œuvre, décèle quelque vice dans la méthode. Opiner et ne pas faire, est une preuve d'ignorance et d'erreur dans l'art. En médecine surtout, l'opinion isolée est un crime pour ceux qui la suivent et un grand mal pour les malades. On prend confiance en ses propres raisonnements; on se fie, avec cette illusion, à des choses qui se trouvent démenties dans l'épreuve, comme le mauvais or se reconnaît à la fournaise. Ce que l'on dit souvent, LA FIN L'A FAIT VOIR, ne rend pas plus sages

est, a ratione profectum est. Quidquid autem artificiose dictum est, non autem factum, viam et rationem artis expertem arguit. Opinabile siquidem sine actione, inscientiæ et nullius artis indicium est. Opinatio enim præcipue in arte medica, ea quidem utentibus crimini vertitur, his vero, qui ea indigent, exitium adfert. Si namque, suis verbis persuasi, existimant, se opus ex scientia profectum novisse, quemadmodum aurum adulterinum igni probatur, tales se ipsi etiam produnt. Quanquam ejusmodi prædictio iis, qui cognatam habent naturam, ad intelligentiam nullius est solatii, quod finis quam rectus sit, cognitio indicet. Ad horum arti tempus expeditam viam constituit, aut his qui simili via insistunt, facultates manifesto suppeditat.

Caput III. — Quæ sapientiæ et medicinæ communia, societatis utriusque causæ.

Quapropter prædicta singula colligere oportet, et sapientiam ad medicinam traducere, et medicinam ad sapientiam. Medicus enim philosophus Deo æqualis habetur. Nam neque multum inter se differunt, et quæ ad sapientiam requiruntur, in medicina insunt omnia : pecuniæ contemptio, pudor, verecundia, modestia in vestitu, existimatio, judicium, lenitas, occursatio, mundities, sententiarum elocutio, utilium ac necessariarum in vita purgationum cognitio, earumque liberatio, superstitiosi. Deorum metus aversatio, præstantia divina. Habent enim, quæ faciunt ad demonstrandam incontinentiam, quæstuosam et sordidam professionem, inexplebilem habendi sitim, cupiditatem, detractionem, impudentiam. Siquidem ista spectant ad eorum cognitionem, cum quibus conversantur, et ad usum eorum quæ ad contrahendam amicitiam pertinent, quoque animo erga liberos et pecunias esse oporteat.

Hactenus igitur cum sapientia communionem, eorumque etiam plurima habet medicus. Nam et Deorum cognitionem ipse potissimum animo complectitur, cumque aliis in affectibus et casibus medicina multum Deos colere comperitur, tum vero medici Diis plurimum concedunt. Neque enim ipsa supervacaneam potentiam sibi arrogat, cum siquidem ipsi multa aggrediuntur, in multis vero ab iis superantur. In quibus autem medicina nunc superior exsistat, hinc manifestum erit. Nam et via ejus quædam secundum sapientiam se habet hoc modo.

les imprudents dont je parle ; tandis que cependant le temps a manifesté la bonté de la méthode que les autres suivent dans l'art, et la manifeste chaque jour à ceux qui veulent la suivre.

4. (*Conclusion sur la nécessité de la philosophie dans la médecine.*) Concluons, après avoir senti la vérité de tout ce qui précède, qu'il faut allier la sagesse à la médecine. Le médecin vrai philosophe est un demi-dieu. L'art de la sagesse et celui de la médecine se tiennent de près. Tout ce que donne le premier, la seconde le met en usage. Mépris de l'argent, modération, décence, modestie, honneur, bonté, affabilité, propreté, gravité, juste appréciation de toute espèce de besoin dans la vie, courage contre les événements, et réflexions sur la toute-puissance de la Divinité. Les médecins sont exposés sans cesse aux occasions propres à décéler la luxure, ou la bassesse, ou l'intempérance, ou la cupidité, ou la médisance, ou l'audace. On les reconnaît à la manière dont ils se conduisent avec ceux qui les emploient, aussi bien qu'à celle dont ils vivent avec leurs amis, ou avec leurs enfants, et à l'état de leurs biens. A tous ces égards, la médecine doit participer à la sagesse ; mais elle y tient principalement en ce qui concerne la connaissance de la Divinité, vers laquelle elle est ramenée sans cesse. En voyant les divers accidents de la vie, les médecins sont continuellement obligés de reconnaître sa toute-puissance.

5. (*La médecine ramène sans cesse vers la Divinité.*) Ils ne sauraient attribuer à leur art un vain pouvoir, se voyant souvent déchus de ce qu'ils entreprennent. Et lorsque la médecine réussit, c'est à la Divinité qu'elle en est redevable. Voilà comment la médecine conduit à la sagesse. Ceux même qui ne croient pas à la Providence sont obligés de la reconnaître, en examinant ce qui se passe dans nos corps, ce qu'elle y opère dans les changements des formes, et pareillement dans les guérisons qui suivent les opérations de la main, ou qui succèdent à l'usage tant des remèdes que d'un bon régime. C'est ce dont il est le plus important d'être convaincu.

6. (*Autres qualités nécessaires au médecin.*) Outre ce que nous avons dit, on reconnaît la nécessité que le médecin ait

Etenim illis ipsis (quod tamen non existimant) pro confesso ita se habere concedunt, quæ circa corpora obveniunt, quæ sane per totam ipsam procedunt, dum transformantur aut permutantur, partim quidem per manus operam sananur, partim vero per auxilia aut victus rationem curationem accipiunt. Præcipuum vero omnium caput est, ut horum cognitio habeatur.

Cum igitur prædicta omnia ita se habeant, medicum urbanitatem quamdam sibi adjunctam habere convenit. Austeritas enim tum sanis, tum ægris difficilem accessum præbet. Observare autem eum maxime oportet, ut ne multas corporis partes nudet, neque cum plebeiis de rebus multis, sed tantum necessariis, confabuletur. Hoc enim vis quædam ad eliciendam curationem esse solet. Horum vero nihil neque nimis curiose, neque ex opinione agat.

Caput iv. — Medicum omnis generis instrumenta parata habere oportet, et quæ sufficiant in peregrinatione.

In istis autem omnibus videndum, ut hæc tibi sint ad facultatem, ut decet, præparata. alioqui, cum opus fuerit inopia semper aderit. Horum vero omnium diligens in re medica cura habenda est, cum omni habitu demisso, quæ ad frictionem, illitionem, et perfusionem pertinent, ut cum concinna manuum tractatione adhibeantur. Quoad linamenta concerpta, splenia, vincula, ea, quæ ex temporis conditione petuntur, medicamenta, tum ad vulnera, tum ad oculos comparata, et ex his, quæ ad genus quodque referuntur, uti tibi sint accommodata, instrumenta, machinæ, ferramenta denique. Horum namque penuria mentis inopiam et detrimentum affert.

Alter vero tibi sit apparatus simplicior, quoad manus operam utaris, ad peregrinationes accommodatus. Promptissimus autem est, qui via quadam et ratione comparatur. Neque enim fieri potest, ut omnia medicus enumeret. Medicamenta autem, tum eorum simplices facultates, tum, si quæ descriptæ sunt, probe tibi memoria teneantur. In animi etiam notione reponantur, quæ ad morborum curationem pertinent, eorumque modi, quot, et quomodo in singulis se habeant. Hoc enim in re medica principium, medium et finem obtinet. Malagmatum quoque genera ad singulos usus præparata habeas, potiones item incidendi facultate præditas, ex descriptione quelque chose de plus. L'austérité est repoussante pour ceux qui se portent bien, encore plus pour les malades. Il doit surtout s'observer beaucoup, ne pas montrer à nu les parties du corps, ne pas parler longuement devant les gens peu instruits, et ne dire que ce qui est nécessaire. Le bon médecin néglige les moyens étrangers, qui ne sont d'aucun secours pour la guérison. Il ne veut rien d'inutile ni de fantastique.

7. (*Précautions nécessaires dans l'exercice de la médecine et de la chirurgie.*) Tenez toujours prêt ce qui vous est nécessaire : ou bien il vous manquera quelque chose dans l'occasion. Il faut s'accoutumer dans la médecine à faire, avec toute sorte d'habits, et avec une certaine adresse dans la main, les frictions, les liniments et les lotions, les bourdonnets, les compresses et les bandages de diverse espèce, les remèdes pour les plaies, et les collyres; il faut avoir toujours prêts chez soi les instruments, les machines, et toute espèce de ferrements nécessaires. En manquer, c'est un défaut de prévoyance qui nuit au malade. Il faut en avoir de légers, de commodes à porter en voyage. Pour trouver le tout promptement, il faut le placer avec ordre : car il n'est pas possible d'emporter tout avec soi : mais on doit avoir présens dans son esprit, et y conserver gravés, autant qu'il est possible, les remèdes simples et leurs vertus, ainsi que les cures des maladies, leurs diverses formes, et les symptômes qui les accompagnent. C'est en ceci que consiste principalement toute la médecine, le commencement, le milieu et la fin.

8. (*Concernant la matière médicale.*) Il faut savoir aussi ce qui concerne le mélange des drogues, pour les divers usages qu'on veut en faire; quelles sont les boissons incisives et leurs préparations, suivant les espèces différentes. Soyez prêt à l'égard des potions purgatives, sans négliger la connaissance des lieux où viennent les remèdes, ni leur espèce, leur volume, leur vétusté, et le reste suivant l'occasion et le besoin, afin de ne pas vous trouver dépourvu dans les visites, et exposé à ne pouvoir faire ce qui doit être fait.

præparatas, cuique generi accommodatas. Ad manum etiam sint, quæ ad medicamentorum purgationes faciunt, ex locis convenientibus desumpta, eo, quo decet, modo, pro suo quæque genere et magnitudine præparata, tum quæ ad vetustatem diligenter sunt reposita, tum quæ recentia pro temporis occasione in usum veniunt, reliquaque ad eamdem rationem, ut his adornatis, cum ad ægrotum ingressus fueris, nequaquam animo hæreas, cum singula habeas ad id, quod fieri debeat, apposite accommodata.

Priusquam vero ad ægrum ingrediaris, fac cognitum habeas, quid agendum sit. Pleraque enim non ratiocinatione, sed auxilio indigent. Eventa igitur per experientiam cognita, prædicenda (id enim gloriam adfert, et cognitu est facile. In ingressu autem te meminisse convenit sessionis, demissi habitus, vestitus, gravitatis, breviloquentiæ, ut ne quid perturbato animo facias, ut ægro assideas, in omnibus diligentiam adhibeas, ut ad ea, quæ objiciuntur, respondeas, et ad omnes perturbationes animi constantiam adferas, tumultus verbis castiges, et ad omnia subministranda te promptum exhibeas. Ad hæc primum apparatum te memoria tenere oportet; sin minus, videndum, ut in reliquis, quæ, ut in promptu sint, præcipiuntur, opinione tua minime excidas.

CAPUT V. — Quæ medico apud ægrotum advertenda: ubi prudentia advertatur, sedulitas, vigilantia.

Crebro ægrum invise, diligentem considerationem adhibeas, ut iis, qui decepti sunt, per mutationes occurras. Facilior enim tibi cognitio suppetet, simulque te promptius expedies. Instabiliter enim moventur, quæ in humidis consistunt, ideoque facilem, cum a natura, tum a fortuna mutationem habent. Quæ nisi in tempore, cum subministrari oportet, percipiantur, suo impetu præoccupant et interimunt, cum non adsit quod opem afferre possit. Multa enim simul concurrunt quæ molestia afficiunt. At quod sigillatim consequitur, promptum quidem magis et ad experientiam accommodatum.

Observandi sunt autem ægrotorum errores, quibus multi frustrati sunt in oblatis assumendis, quandoquidem exosis simplis potionibus, aut medicationibus, aut curationibus medio sublati sunt. Quod quidem se fecisse minime fatentur, sed culpam in medicum conferunt.

9. (*Précautions avant de faire la visite des malades.*) Tâchez, avant d'aller chez les malades, de savoir ce qu'il y aura à faire. C'est de soulagement qu'ils ont besoin, non de raisonnements. L'expérience réfléchie apprend à prévoir ce qui doit arriver. Cela n'est pas toujours très-difficile, et le médecin en retire beaucoup de gloire. En entrant, ne négligez ni la manière de vous asseoir et de placer votre habit, ou le manteau, ni votre maintien. Souvenez-vous de parler peu; gardez-vous de vous troubler et de troubler les autres. Abordez les malades avec précaution. Que vos réponses se sentent du calme de votre esprit, non de l'agitation qui vous entoure; et qu'elles fassent connaître que vous êtes prêt à agir suivant le besoin. Ordonnez ensuite ce qui convient; sinon, annoncez ce qui pourra survenir, et à quoi l'on peut s'attendre.

(*Nécessité de visiter souvent les malades, et d'y tout examiner.*) Visitez souvent le malade, pour prévenir les changements qui surviennent. Il vous sera ainsi plus facile de connaître le mal, et de vous préserver d'erreur. Les affections des humeurs varient à raison de leur propre nature, ou par accident. Si l'on manque de prévoyance pour saisir l'occasion, et agir à temps, le mal s'empire promptement; il emporte le malade par le concours d'une foule d'accidents insurmontables, qui auraient pu céder, s'ils eussent été prévus et attaqués à propos, en profitant de l'expérience d'un cas pareil; observez aussi les fautes commises par les malades, qui trompent souvent au sujet des remèdes. Il y en a plusieurs qui meurent par leur infidélité, à cause de l'aversion qu'ils ont pour les potions désagréables ou pour d'autres remèdes. L'on se garde bien d'en convenir, et l'on jette le blâme sur le médecin. Ne négligez point ce qui concerne l'emplacement des lits, relativement à la saison de l'année et au genre de maladie. Il y a des lits élevés sur des estrades, d'autres dans des endroits bas, enfoncés, obscurs. Qu'ils soient loin de tout bruit et des odeurs, surtout de celle du vin, qui est des plus mauvaises, ou bien faites-les changer. Tout ceci doit être fait avec tranquillité et avec adresse, de manière que les malades ne s'en aperçoivent presque pas. Car il est essentiel qu'ils ne voient pas de craintes, mais de la sérénité. Il faut savoir les détourner de leurs goûts, mê-

In considerationem vero etiam adhibendi sunt eorum decubitus, partim quidem pro anni tempestate, partim vero pro suo quoque genere. Quidam enim in sublimibus, alii vero in subterraneis et obscuris locis decumbunt.

CAPUT VI. — Strepitus et odores vitandos esse, prudentiam medicum decere, indoctis ægrum non committendum.

Strepitus quoque et odores, vinique præcipue (hic enim deterrimus est,) fugiendi et permutandi. Quæ omnia placide et succincte facienda, ita ut plerumque in ipsa administratione ægrum celet, hilari et sereno vultu esse jubeat, eumque a suis cupiditatibus deterreat, et simul quidem cum amarulentia vehementer increpet, simulque eum commonefaciendo et blande excipiendo consoletur, neque quidquam eorum quæ instant aut facta sunt, ipsis indicet. Idcirco enim multi ob commemoratam instantium aut, post futurorum prædictionem, ad extremorum alterutrum detrusi sunt.

Adsit autem ex discipulis aliquis, qui præsit, quo præceptionibus citra amarulentiam utatur, et quod imperatum est, subministretur. Ex his vero deligendi, qui jam in arte provecti sunt, ut ea, quæ sunt usui, exhibere, vel secure offerre sciant, neque in intervallis quidquam te lateat.

Nullius vero rei curam plebeiis unquam committas, alioqui ejus, quod male factum est, reprehensio ad te redundabit. Quod si minime fuerit ambiguum, ex quibus, quod via et ratione tractatum est, procedat, neque tibi vituperationem comparabit, et rei eventus ad genus referetur. Quamobrem ista omnia dum fiunt, iis, qui ad istorum cognitionem incumbunt, prædicito. Cum igitur hæc ad comparandam existimationem et vetustatem, tum in sapientia, tum in medicina, tum in reliquis artibus valeant, medicus eas, de quibus diximus, partes complecti debet, et semper alteram sibi ipsi superimponere, observare ac custodire, et in opere ipso cum cæteris communicare. Hæc enim ab omnibus propter nominis splendorem observantur, quique hac via incedunt, gloriam tum apud majores, tum apud posteros sibi comparabunt. Qui, et si non multarum rerum cognitionem habent, earum tamen usu assiduo prudentiam assequuntur.

lant à propos une certaine sévérité avec de la douceur et de l'autorité. Donnez-leur des consolations, sans leur faire connaître le mal où ils sont, ni celui qui les attend. Plusieurs, pour avoir manqué à cette attention, ont augmenté le mal présent, et accéléré le futur.

(*Concernant les élèves ou aides.*) Il faut avoir un élève qui recevra les ordonnances avec docilité, et les fera mettre à exécution de la manière que vous aurez prescrite. Choisissez-le parmi ceux qui sont déjà avancés dans l'art, capables d'ajouter quelque chose au besoin, de ne commettre aucune faute dans l'administration, et de vous instruire exactement de tout ce qui se passe dans l'intervalle de vos visites. Il ne faut, en aucune manière, livrer ce soin à des ignorants, ou bien vous supporterez tous les blâmes de ce qui sera mal fait. Mais s'il n'y a nulle équivoque pour savoir à qui doit être attribuée l'œuvre, on ne pourra vous donner un blâme que vous ne méritez pas, et votre œuvre sera estimée suivant son mérite. Annoncez donc d'avance à ceux à qui il convient tout ce qui doit se passer.

(*Conclusion.*) Puisque ce que nous venons de dire concernant l'honneur et la décence trouve également son application dans l'art de la sagesse, et dans celui de la médecine, et dans les autres, le médecin en prendra tout ce qui lui convient particulièrement, sans négliger ce qui lui est commun avec les autres hommes. Ce qui fait la bonne renommée doit être généralement pratiqué de tout le monde. Tel est le moyen d'être estimé de ceux de nos jours et de ceux qui viendront après. S'il y en a qui soient privés du mérite de la science, qu'ils aient du moins celui de la prudence dans les diverses circonstances.

HIPPOCRATIS PRÆCEPTIONES.

PRÆFATIO.

Hic liber etiam, cum duobus superioribus, ab Erotiano prætermissus est, nec ab eo, nec a Galeno lectus esse videtur. Orationis series cum illis duobus superioribus fere consentiens, a reliquis multum differt.

Fœsius (1), ut solet, librum non rejicit, nec Schellhammer (2). Critici autem omnes eum spuriis adnumerant. Auctor sectæ empiricæ medicus fuisse videtur. Principium et finis tamen Hallero ex Hippocrate sumptus videtur, cujus etiam brevitatem referat et gravitatem (3).

ARGUMENTUM LIBRI.

Breves quædam præceptiones his continentur, quibus ad artem medendi tum adipiscendam, tum exercendam, medicum instruit.

Caput I. — De tempore, occasione, curatione, exercitatione, ratiocinatione, experientia, recordatione; naturam moveri, ac doceri; ac rationem solam in curationibus non satis esse.

Tempus dicendum est, in quo occasio consistit. Occasio autem, in qua tempus non multum. Medicatio in tempore fit, aliquando etiam occasionem requirit. Qui igitur ista norit, ad curationem aggredi debet, neque prius ad ratiocinationis persuasionem, quam ad usum, cum ratione conjunctum animum adhibere. Ratiocinatio enim in eorum quæ sensu comprehenduntur recordatione quadam consistit. Sensus namque, evidenti imaginatione conceptus, primam eorum, quæ subjecta sunt, perpensionem suscipit, et ad cogitationem transmittit. Hæc vero ubi receperit, frequenterque quibus,

(1) L. cit. (2) In libr. De nat. (3) Cfr. ej. Bibl. pract. T. I. pag. 68.

AVIS.

Le petit morceau qu'on va lire contient, comme le précédent, quelques maximes générales qui peuvent devenir une source de bien des réflexions pour un médecin philosophe, et lui être fort utiles.

1. (*Réflexions sur l'occasion ou l'à-propos. La connaissance s'en acquiert par l'observation, non par des raisonnements.*) Le temps renferme l'occasion. L'occasion est un court espace du temps. La guérison se fait dans le temps, et quelquefois dans l'occasion. Il faut, connaissant bien ces trois choses, entreprendre la guérison, en se conduisant, non par des raisonnements vraisemblables, mais par ce qui est d'observation, d'accord avec le raisonnement. Car le raisonnement n'est que le souvenir bien ordonné des événements connus par les sens. Les événements sont des choses évidentes, et les sens sont l'intermède immédiat pour les transmettre à l'esprit; celui-ci, aprés avoir reçu plusieurs fois l'impression de ce qu'ils aperçoivent dans les événements, dans leurs antécédents et dans leurs conséquents, la conserve comme un dépôt dans la mémoire. Je dis donc, que le raisonnement est louable, mais que toutefois il doit être fondé sur des phénomènes, et même s'en étayer dans toute son étendue. Il doit, pour cela, consulter la mémoire, pour qu'elle les lui fournisse dans leur ordre, les uns à la suite des autres. Il paraît que la nature a plusieurs différentes causes de ses mouvements *ou changements* qui servent à la faire connaître, parce que ce qui les suit est de nécessité infaillible; mais l'esprit ne les apprend de la nature que de la manière que je viens de dire. C'est par cette voie seulement qu'il a pu marcher vers la vérité. Au lieu que toutes les fois que les raisonnements n'ont pas été un enchaînement évident de faits certains, mais seulement une suite de quelques suppositions vraisemblables, il a pu tomber dans des jugements d'une fâcheuse conséquence, comme quelqu'un qui entreprendrait de voyager seul dans un pays sans chemins. C'est ainsi que des personnes qui exercent la médecine sur des principes supposés en doivent être punis par de mauvais succès. Mais les malades innocents n'ont-ils point assez de leur maladie, sans qu'il s'y joigne

quando et qualiter convenit, ista conservarit, in sese reponit et recordatur. Ratiocinationem igitur plurimum laudo, siquidem ex fortuita occasione initium ducat, et ipsam delationem ex apparentibus via quadam persequatur. Ex his enim quæ manifesto perficiuntur, si ratiocinatio initium duxerit, in mentis potestate, quæ ab aliis singula recipit, esse deprehendetur.

Quamobrem existimandum est, naturam a multis et cujuslibet generis rebus, vi quadam cogente, moveri ac doceri. Mens autem ubi ab ea acceperit, quemadmodum ante dixi, postea ad veritatem deducit. Quod si non ex evidenti incursione, verum ex probabili rationis fictione initium ducatur, plerumque gravem et molestam infert affectionem. Ii vero nulla via rem ipsam aggrediuntur. Quidnam enim mali contingat, si mercedem auferant, qui medica opera publice male exercent? At nunc ægrotis ipsis, cum sint extra culpam, non satis esse vis morbi visa est, nisi etiam medici imperitia accederet.

Ac de his quidem hæc satis dicta sunt, nisi quod nullum ex his, quæ sola ratione concluduntur, fructum percepere licet, verum ex his, quæ operis demonstrationem habent. Fallax enim et ad errorem proclivis asseveratio, quæ est cum garrulitate conjuncta. Quocirca his quæ fiunt in universum insistere oportet, et circa ea vel maxime versari, si quis facilem et eum extra culpam habitum, quem certe medicinam vocamus, sibi comparare velit. Maximam enim utilitatem tum ægrotis, tum iis, qui illorum res administrant, comparabit. Neque vero pigeat, ex plebeiis sciscitari, si quid ad curandi opportunitatem conferre videatur. Sic enim censeo artem universam commonstratam fuisse, quod singula ex fine observata, et ad eadem aggregata fuerint.

CAPUT II. — Præcepta de occasione fortuita, mercede paciscenda, et ægri curatione suscipienda.

Animum igitur adhibere oportet fortuitæ occasioni, quæ plerumque se offert, quæque cum utilitate et lenitudine potius conjuncta est, quam cum pollicitatione et facti defensione. Utile vero etiam eorum ægro offeruntur, varietatem constituere. Neque enim asseverare oportet, quæ, quod unum aliquod exhibitum remedium profuturum sit. Affectiones et-

la peine de l'imprudence du médecin. Pour ne pas changer de sujet, je dis que l'on doit se garder d'espérer de bons succès fondés sur le seul raisonnement; qu'il faut les attendre d'après des faits constatés. Les personnes qui se montrent avec un grand étalage de paroles ne sont bien assurées de rien, et trompent souvent. L'observation exacte des événements, faite sans y négliger les circonstances, est ce qui mène le mieux à cette pratique ferme et sûre que nous appelons médecine. C'est avec elle qu'on deviendra très-utile aux malades et à leurs amis.

2. (*Le médecin ne doit pas dédaigner de prendre des instructions des gens même les plus simples. Il lui convient d'être fort réservé dans ses assertions.*) Il ne faut pas faire difficulté de prendre des instructions des personnes les plus simples, s'il paraît qu'elles savent quelque chose de décisif pour l'occasion. C'est ainsi, je pense, que tout notre art s'est formé, recevant de toutes parts pour rassembler un grand nombre de faits. Il ne faut donc pas manquer de faire attention à ce que ce hasard peut présenter, si cela se confirme plusieurs fois; il faut l'écouter avec douceur dans le dessein d'en profiter, et ne point repousser les autres en avançant qu'on peut s'en passer, avec de longs éloges des guérisons qu'on a opérées. Il est sage d'avoir des doutes sur les choses qu'on ordonne au malade, se gardant d'assurer que le remède qu'on conseille est le seul convenable. Il ne faut point d'obstination là-dessus; car, soit à cause des circonstances, ou à cause des changements, il n'y a point de maladie dans laquelle il ne faille avoir une certaine défiance.

3. (*Le médecin doit-il traiter de son paiement?*) Voici un point qui mérite d'être examiné, car il entre pour quelque chose dans la médecine. Si vous commencez par parler de votre salaire, le malade reste persuadé que vous ne l'abandonnerez point. Mais si vous n'en parlez pas, il peut craindre que vous le négligiez, et que vous ne préposiez personne pour les soins ordinaires. Or, de pareilles réflexions sont, à mon avis, fâcheuses et même nuisibles au malade: il est donc bon de convenir du salaire, excepté dans les maladies aiguës. D'ailleurs, comme la rapidité de celles-ci ne présente point l'occasion deux fois, le bon médecin doit ici songer à sa gloire plutôt qu'à son profit. Il vaut mieux, dans ces cas, avoir à se plaindre de l'ingratitude de ceux qu'on a conservés que s'assurer du paiement des personnes qui sont en danger. Il est vrai que l'on

enim omnes ob varias casuum attributiones et mutationes, diuturniore quadam mora assident.

Quin et istud, ut consideretur, admonitione indiget. Si namque a mercede initium duxeris (quod ad totum negotium aliquid confert), ægroto quidem istam injicies opinionem, te, eo relicto, non discessurum. Quod nisi cum eo conveneris, quod et eum neglecturus sis, neque de quibusdam ad rem præsentem necessariis sis admoniturus. De mercede igitur constituenda curam habere oportet. Ejusmodi enim animi inductionem ægro inutilem esse existimamus, idque multo magis in morbo acuto. Morbi enim celeritas, cum nullam ad reversionem occasionem exhibeat, bonum medicum minime impellit, ut suam utilitatem quærat, verum ut potiorem suæ existimationis rationem habeat. Itaque longe satius est, a morbo servatis exprobrare, quam perniciose habentes emungere. Quanquam ægroti nonnulli hospitii jus, aut notitiam quamdam, præponendum existimant, qui negligentia quidem digni sunt, non tamen pœna puniendum judicant. Quocirca his inconstantiæ fluctibus agitatis, sicuti decet, te oppones. Qui enim genuinus est medicus, is mediusfidius fide magis quam duritate in medendo utetur Quare ab initio de toto affectu diligenter inquirere, et quædam ad curationem conferentia subministrare oportet, ægrumque percurare et minime negligere.

Neque vero exigendæ mercedis cupiditate duci oportet, nisi ut ad artem ediscendam tuos instruas, suadeoque, ne in eo inhumaniter nimis te geras, sed et opum affluentiam et facultates despicias, interdumque gratis cures, ita, ut memoris gratitudinis potiorem quam præsentis existimationis rationem habeas. Quod si vel hospiti, vel egeno largiendi occasio se offerat, his vel maxime succurrendum est. Qui enim erga homines humanum se exhibuerit, is artis amore teneri censetur. Multi namque ægri, cum sciant se morbo minime salutari teneri, etiam medici probitate sanitati restitutos esse, celebrari gaudent.

Sanitatis autem causa ægris præesse præclarum est, et bene valentium curam gerere, ut ne ægrotent. Quin et sanorum quoque cura venustatis causa suscipienda est.

voit des malades qui aiment mieux prétexter le droit d'hospitalité, ou la facilité qu'il y avait à traiter leur maladie, que récompenser les soins de celui qui les a guéris. Ils sont dignes de mépris, non de vengeance. On doit toujours conserver la modération avec des malades, comme avec des malheureux livrés à une mer orageuse. Et quel est le médecin, s'il a de l'humanité, qui n'exerce son art avec bonne foi, plutôt qu'avec dureté et rigueur? Après vous être bien informé de toute la maladie, faites un plan général du traitement, et ne négligez rien pour parvenir à la guérison. Vos vues, quant au salaire, doivent se borner à celui qui est nécessaire pour se perfectionner dans l'art. Je recommande de ne point donner dans le faste, de mépriser le superflu et la fortune, de voir des malades quelquefois gratuitement, préférant le plaisir de la reconnaissance à celui d'un vain luxe. S'il se présente des cas à secourir un étranger ou un pauvre, ce sont les premiers auxquels vous devez aller. On ne peut point aimer la médecine sans aimer les hommes. Il y a des malades qui, apprenant le danger où ils ont été, célèbrent les secours qu'ils ont trouvés dans la bonté de leurs médecins, payant par cette espèce de tribut ce qu'ils leur doivent pour la santé. Il est honorable de diriger la conduite des hommes pour les faire jouir de la santé; il est honnête d'avoir soin de ceux qui se portent bien, pour les empêcher de tomber malades, et même pour les conserver dans leurs grâces naturelles. Ceux qui sont plongés dans l'abîme de l'ignorance n'entendront point ceci; car, comme ils se disent médecins sans connaître l'art, ils prouvent par leur conduite que leur élévation n'est que sur la pointe de leurs pieds et sur le besoin de gagner de l'argent. Ils se font payer des pauvres comme des riches: aussi fiers dans le bonheur que bas et humbles dans les mauvais succès, ils s'abandonnent au luxe, se souciant peu des fautes qu'ils commettent dans l'art, avec l'assurance de l'impunité. Le bon médecin travaille de toutes ses forces à n'en commettre aucune, et c'est en cela qu'il mérite le nom d'ouvrier dans l'art. Celui-ci, pour parvenir à traiter les maladies d'une manière irréprochable, ne néglige absolument rien, même vis-à-vis l'indigence la plus pressante, car il n'est point sans foi ni sans justice. Ceux-là recherchent les maladies qui peuvent leur faire de la réputation, et n'entreprennent point celles qui sont dangereuses. Ils évitent de se trouver avec les autres médecins, refusant l'aide de ceux qui laissent les méchants. Le ma-

Caput III. — Qui medici præceptionibus percipiendis apti, qui inepti; duplex ægrorum error; medicorum consilia probanda, contentiones vitandæ.

Qui igitur in ignorantiæ profundo submersi sunt, in prædicta minime percipiunt, cum medici nomine indigni, re ipsa comprobent, quam repente evecti sint; fortunæ tamen egentes, per divites quosdam ex angustiis emergunt, utrique ex eventu nominis celebritatem adepti, et in pejus ruentes, luxu diffluunt, et quæ in arte nulli rationi reddendæ sunt obnoxia negligunt, quibus bonus medicus viget, et ipsius artis opifex nuncupatur. Qui medelas inculpatas facile perficiens, nihil horum peccat, ne in summa quidem opum penuria. Neque enim infidus est, velut qui injuste se gerunt. Qui certe ad curationem non accedunt, ubi vident, miserabilem esse affectionem et ejulatibus plenam, aliorum medicorum congressum fugiunt, et improbos laudant, quod improbum auxilium detestentur.

Ægroti vero dolore conflictati in utraque improbitate natant, cum sese pleniori in arte curationi ad finem usque non commiserint. Morbi nempe cujusdam remissio magnum affert ægro solatium. Quapropter cum sanitatem maxime cupiant, eumdem semper remediorum usum recipere recusant, medici varietatem imitantes. Sumptuum quidem magnificentia cum ægroti careant, morum improbitatem venerantur, et ingrati evadunt, utque facultatum copiam consequi possint, de mercede plurimum laborant, cum vero sani esse velint, quæstum tamen ex fœnore et agricultura percipere negligunt. Atque de tam insigni admonitione ista satis sint. Ægroti enim remissio et intensio medici administratione moderantur.

Neque sane indecorum fuerit, si medicus in rei præsentis angustia circa ægrum versatur, imperitiæ etiam tenebris circumfusus, alios quoque arcessi, jubeat, quo communi consilio quæ in rem ægri sunt, disquirantur, et illi ad præsidiorum facultatem operas suas conferant. Ubi enim assidue urget affectio, morbusque increscit, plurima in animi angustia ad rem præsentem oportuna elabuntur. Tunc igitur confidenti animo esse oportet. Neque enim unquam tale quid definio, cum id ad artem pertinere censeatur, de eo minime ambitiose contendere, seipsos ludibrio exponere.

lade, livré entre leurs mains, éprouve toutes les funestes suites de n'avoir point cherché dans l'art un secours plus réel. Il y aurait toujours trouvé du moins du soulagement, et cette ressource, quoique souvent insuffisante, est, dans certains cas, bien grande pour les malades. La même raison qui les fait avoir recours aux charlatans, le désir d'une entière guérison, fait souvent aussi qu'ils ne savent point user de patience et continuer long-temps le même remède (1).

Maintenant, si vous voulez faire une comparaison des malades ingrats avec les médecins, vous trouverez que les malades manquent pour l'ordinaire de reconnaissance. Les pauvres sont d'abord doux et soumis, ensuite méchants et ingrats; les riches, tandis qu'ils sont malades, s'épuisent en promesses pour s'assurer des soins du médecin. Ils s'excusent ensuite sur ce que leurs fermiers ne les paient pas. Mais en voilà assez sur cet objet. Le médecin se conduira donc, comme je l'ai dit, suivant la violence ou la moindre force du mal.

4. (*De l'à-propos des consultations.*) Un médecin, embarrassé sur l'état d'un malade, et troublé par la nouveauté d'un cas qu'il n'a point vu, ne doit pas avoir honte d'appeler d'autres médecins pour examiner ensemble le malade et travailler de concert à le secourir. Il arrive souvent, dans une maladie rebelle dont le mal ne s'apaise point, que le trouble fait échapper bien des choses qui demandent la présence d'esprit. Il faut de la fermeté dans ces cas, et ne point s'effrayer. L'on regarde comme une chose essentielle dans l'art de rester victorieux dans une consultation, ou d'autoriser son avis en blâmant celui des autres. Je suis intimement persuadé que jamais un médecin ne portera envie à un autre sans se rendre méprisable. Ce n'est la pratique ordinaire que des charlatans des places, mais il est vrai que ceux-là y sont fort portés. Les consultations n'ont pas été imaginées d'après des idées aussi fausses, puisqu'il est reconnu, en médecine, qu'avec la plus grande abondance de lumières, il y a toujours encore quelque chose à désirer.

5. (*Le médecin doit inspirer du courage aux malades.*) Après les trois points dont je viens de parler (1), en voici un qui caractérise le médecin initié dans l'art.

---

(1) Le texte est très-obscur en cet endroit. Il a été vraisemblablement altéré. J'ai tâché d'en tirer un sens raisonnable.

(2) Numéro 2, numéro 3 et numéro 4.

Hoc namque jurejurando affirmare audeam, medicum ratione utentem, alterum nunquam invidiose calumniaturum. Sic enim animi impotentiam prodet. Verum id promptius faciunt, qui forensem quæstum sectantur. Quanquam neque hoc perperam excogitatum videtur, cum in omni copia inopia insit.

CAPUT IV. — Quod medicus ægrum spe erigere, naturam seu bonum habitum servare, sudaria, ac odores, comptam ac poeticam orationem vitare debeat.

Præter hæc autem omnia magnum fuerit exsistentis artis argumentum, si quis rectam curationem instituens, compellando ægros cohortari non desinat, ne nimium animo perturbentur, dum salutis tempus prævertere student. Hoc nempe inutile esse censemus, neque si id imperarit, peccabit. Ipsi enim ægri ob affectionem doloris plenam animum despondentes, vitam cum morte commutant. Cui vero ægri cura commissa est, si ea, quæ ad artis inventionem faciunt, demonstraverit, quod naturam conservare, non alienam inducere debeat, præsentem fructum reportabit, aut ei statim nulla fides adhibebitur. Est enim hominis bona habitudo, natura quædam arte singulari a natura comparata, motum non alienum adhibens, sed valde concinna, tum spiritu, tum calore, tum humorum concoctione, et in universum ex omni victus ratione, reliquisque omnibus comparata, nisi aliquod ab ortu aut initio erratum adfuerit. Quod tamen si adfuerit, siquidem exile sit, conandum, ut ad priorem naturam reducatur. Præter naturam enim censetur, quod imminutum est, etiam quod temporis spatio contigit.

Vitanda autem etiam frictio per sudaria, propter medendi auctoritatem odorque ambitiose affectatus. Ut enim peregrinus cultus immodicus calumniam, ita modicus venustatem tibi comparabit. Est namque in parte dolor modicus, in toto multus.

Neque vero gratiam, qua tibi homines demerearis, substraho, cum sit medici præstantia digna. Eorum autem, quæ per instrumenta adhibentur, et demonstrationis eorum quæ significant, reliquorumque ejusmodi, memoriam adesse oportet.

Quod si vulgi tibi audientiam comparare voles, id non valde gloriose insti-

C'est de savoir encourager les malades et de les empêcher de se troubler l'esprit, durant le temps qu'ils ont à passer avant d'arriver au rétablissement de la santé. Les alarmes du malade sont chose très-nuisible, et le médecin qui sait les prévenir ou les arrêter n'est pas peu utile. Combien de malades abrègent eux-mêmes leur vie en se laissant accabler de leur mal. Lors donc qu'on est chargé de soigner un malade, on gagnera sa confiance, en lui montrant que notre art consiste à suivre la nature, non à en faire une nouvelle. Si l'on prend une autre voie, on se verra bientôt frustré. En effet, la santé de l'homme est un état donné par la nature, laquelle n'emploie pas d'agents étrangers, mais une certaine harmonie entre le souffle (1), le chaud et l'élaboration des humeurs. Elle travaille toujours à faire concourir pour la santé, et les aliments, et le jeu de toutes les parties du corps, à moins qu'il n'y ait quelque vice de naissance dès le commencement. Mais s'il en survient un, quelque petit qu'il soit, le médecin doit alors faire ses efforts pour rétablir les choses dans leur premier état : tout dérangement est contre nature, lors même qu'il survient lentement.

6. (*Le médecin doit fuir le luxe et les discours recherchés.*) Il faut, pour la décence dans l'art de guérir, éviter l'affectation à se frotter la tête avec des mouchoirs. Les parfums sont inutiles aussi. Une parure recherchée ne manque point d'exciter la raillerie : il faut, à la vérité, de la propreté pour la décence. L'amour de la propreté est comme une espèce de maladie. Le mal est petit, tant qu'elle est bornée dans d'étroites limites. Elle devient dangereuse, si elle acquiert trop d'étendue. Je ne veux donc point vous ôter la bonne grâce, le médecin en a besoin. Mais ce qui lui importe véritablement, c'est de connaître le rapport qu'ont entre eux les organes du corps, les signes qu'ils donnent, et les choses de cette espèce. Si dans une assemblée vous voulez tenir de beaux discours, je ne crois point que cela soit fort glorieux ; n'allez pas du moins vous autoriser des passages des poètes : les citations de cette sorte décèlent la paresse et l'ignorance de celui qui les fait, loin de prouver sa science. Car toute recherche est blâmable, fût-elle le fruit d'un grand travail, lorsqu'elle n'a point un rapport direct au but qu'on doit se proposer. Cela est vrai, surtout dans la médecine, qui

(1) Voyez le Traité des vents, numéro 2 et suiv.

tuas, neque tamen cum ostentatione poetica fiat. Industria enim impotentiam arguit. Neque certo probo industriam, multo labore partam, in alium usum transferri, quod per se sola, ut eligatur, grata fit. Inanem enim fuci laborem cum ambitiosa ostentatione tibi impones.

Caput v. — Præcipit medico decorum, continuam exercitationem, et præscriptionem diætæ idoneæ.

Optabilis autem dispositio, qua quis longe absit, ut grandis natu ad discendum accessisse videatur. Quod quidem nihil præsentium perficit, absentium vero memoria toleranda est. Incidit igitur omne genus infortunii cum vehementi pernicie, quod decorum negligit, tum in definitionibus et denunciatione, tum maximis juramentis Deorum causâ interpositis, dum medicus morbo præest, cum assidua lectione, et plebeiorum tumultuantium instructione, et priusquam in morbo quid agat incertus sit, congregati sant. Talibus igitur ubi præessem, non tamen de curandi ratione cum illis conferrem, verum ut auxilium ferrent, audacter peterem. Venustæ enim cognitionis intelligentia apud istos sparsa est. Cum igitur hi ex necessitate indocti exsistant, eos ad utilem exercitationem cohortor, ubi præceptorum cognitione destituuntur. Quis enim varie diffusam præceptorum cognitionem habere exacte cupiat, citra exercitationis manuum securitatem? Quare hoc unum suadeo, ut eorum verbis quidem animum advertant, opus autem in substrahenda victus ratione interpellent, neque eam diutius instituant.

Ægri enim diuturnam appetentiam erigit indulgentia, quæ interdum morbum fovet. Si quis cæco, quantum opus est, morem gerat, is velut res horrenda vitari debet, et gratia vitanda, per quam unitas deperit.

Caput vi. — Præcepta concisa de aere, ætate, linguæ obscuritate, de morbi imperturbatione, de crisi, de causa levi, de morbo, de exercitatione, de loco amæno.

Aeris repentina turbatio vitanda est. In ætatis vigore omnia gratiora sunt, in desinente vero ætate, contra.

fournit seule des raisons qui par elles-mêmes ont assez d'attrait. Ne ressemblez point au frélon qui fait beaucoup de bruit et point d'ouvrage.

7. (*Le médecin doit avoir étudié la médecine dès sa jeunesse.*) Je plains les médecins qui se sont mis tard à étudier notre art. Il est tel que la connaissance de ce qu'on voit par soi-même ne suffit pas. Il y faut la connaissance du passé. Or, comment leur mémoire pourra-t-elle se charger de tout ce qu'il y a à apprendre dans la tradition? Ils tombent donc dans un abîme d'infortune. Ils finissent par se mettre peu en peine de la justesse des définitions et de la vérité de leurs promesses. Ils abondent en serments, dont ils prennent les dieux à témoins, et en discours, dans lesquels ils louent perpétuellement leurs lectures; comme s'ils voulaient instruire les amis du malade, qui, effrayés de son état, s'y rendent en foule pour savoir ce qui sera ordonné. Toutes les fois que je me trouverais appelé avec ces gens, je n'entrerais point dans un raisonnement sur la maladie à soigner, mais je leur demanderais promptement le remède. Car, ils peuvent avoir quelque connaissance de ce qui est à faire; mais comme ils sont essentiellement dépourvus de science, je ne voudrais entendre que leur pratique, qui peut être utile, et je rejetterais les connaissances qu'ils affectent des principes de l'art. On ne saurait d'autre part connaître à fond l'étendue des principes de la médecine, sans être constamment et depuis long-temps versé dans la pratique. On peut donc laisser parler ceux qui passent pour les posséder; mais il reste à les examiner de près, avant de les laisser agir,

8. (*Il faut une certaine sévérité dans le régime.*) Une diète sévère, pourvu qu'elle ne soit pas trop longue, augmente l'appétit des malades. L'indulgence prolonge la maladie. Quel mal n'y aurait-il point à accorder à un aveugle tout ce qu'il demanderait, et souvent même ce qu'il demande comme l'unique grâce.

9. (*Quelques vérités détachées, dont certaines peuvent être regardées comme des aphorismes en médecine.*) Il faut éviter les changements subits de l'air.

10. Dans la grande jeunesse, tout est agréable; c'est le contraire dans la vieillesse.

11. La difficulté de se faire entendre en parlant peut venir des suites d'une maladie, ou du vice des oreilles des autres, ou d'une précipitation à prononcer autre chose avant d'avoir fini. Ce défaut, quand il ne provient pas de quelque grande

Linguæ obscuritas aut propter affectionem contingit, aut propter aures, ut si altera superinferat, priusquam priora enunciarit, aut si antequam id, quod mente conceptum est, eloquatur, aliud insuper animo concipiat.

Hoc quidem his, qui artium studio tenentur, præcipue contingit, citra visioni subjectam appellatam affectionem. Ætatis, cum parvum subjectum exsistat, valde magna interdum est facultas.

In morbo non perturbari, diuturnitatem indicat, judicatio vero morbi dissolutio est. Parva causa curationibus solvitur, nisi quis præcipuus locus affectus sit. Quandoquidem ex dolore per consensionem exortus affectus affligit, quidam per alterius consensionem vexantur. Vociferatio dolore afficit. Præ laboris vehementia indulgens concessio, locus amænus utilitatem affert.

maladie, arrive souvent à ceux qui cultivent les sciences.

12. La jeunesse tient lieu quelquefois de remède, dans de légères affections.

13. La persévérance de la maladie dans le même état est une preuve qu'elle sera longue.

14. Les maladies se terminent par des crises.

15. Il faut peu de chose pour guérir, à moins que le mal n'ait attaqué quelque partie essentielle.

16. Comme on souffre quelquefois du mal des autres par sympathie, de même certains maux causent des affections sympathiques (1), provenant de douleurs situées ailleurs.

17. Il faut de la complaisance envers ceux qui sont dans de grands maux.

18. Le grand bruit incommode, surtout dans les maux violents.

19. Il est utile d'ordonner une habitation saine.

---

(1) Le texte très-concis est ici un peu équivoque, et même obscur.

HIPPOCRATIS DE JUDICATIONIBUS LIBER.

PRÆFATIO.

Quidquid in hoc libro continetur, fere totum in aliis Hippocratis libris sparsim reperitur, potissimum vero in libro de locis in homine, prognostico, prorrheticis et aphorismis, ejusque cum inter genuina Hippocratis opera non meminerint Erotianus atque Galenus, suspectio nascitur, ipsum a discipulo quodam conscriptum esse, qui dictione atque brevitate Hippocratem imitari studuit. Aliud fuit principium libelli in codicibus MSS. quibus Calvus usus est (1), nec ille integer ad nos pervenisse videtur (2). Grunerus eum medico cuidam e schola cnidia tribuit (3).

ARGUMENTUM LIBRI.

Judicationes complectitur morborum ad salutem, et perniciem prodeuntium, quæ ex dejectionibus, urinis, sudoribus, abscessibus, symptomatibus, diebus judiciariis et consimilibus depromuntur; et quæ in febribus, aliisque morbis, tum bona, tum mala sunt.

CAPUT I. — Qui sudores, quæ dejectiones, urinæ, et magna signa etiam ad melius, securamque crisin portendant.

Judicationum, quæ brevi meliorem fore statum portendunt, eadem fere quæ sanitatis signa sunt.

Sudores enim optimi, et citissime febrem sedare censentur, qui decernentibus diebus contingunt, et febrem ex toto finiunt.

Boni etiam æstimandi, qui ex toto corpore proveniunt, et leviorem morbum reddunt. Qui vero horum nihil præstant, inutiles, si contingant.

(1) Vid. editio Hipp. F. Calvi latina.
(2) Cfr. Grimmius, l. c. 2. Bd. S. 578.
(3) l. c. pag. 108.

DES CRISES,

C'EST-A-DIRE

DES JUGEMENTS DES MALADIES.

Ce Traité, qui est le troisième dans la seconde section de Foës, est écrit aphoristiquement, ainsi que le premier livre des Prédictions, dont M. Lefebvre-Villebrune a donné une nouvelle traduction, publiée avec celle qu'il a faite des Pronostics. On trouvera le premier livre des Prédictions, placé d'après la division de Foës, à la suite du traité des Jours critiques.

Il serait impossible de présenter sommairement en marge tous les objets dont il est question dans chacun des divers numéros des divisions que j'ai cru devoir faire à ce Traité, et au premier des Prédictions, sans charger extrêmement les marges. Cela fait que je me suis borné, pour les notes marginales de ces deux Traités, à quelques points qui paraissent les plus essentiels.

1. Les signes des crises qui doivent dans peu se terminer à bien sont les mêmes que ceux de la santé.

2. (*Sur les sueurs.*) Les meilleures sueurs sont celles qui arrêtent promptement les fièvres, qui arrivent aux jours critiques, et qui délivrent absolument de la fièvre. Elles sont bonnes aussi lorsque, coulant de tout le corps, elles rendent le mal plus supportable. Celles qui ne produisent aucun de ces effets ne sont pas utiles.

3. (*Sur les selles.*) Les déjections doivent s'épaissir quand la maladie va vers la crise (1). Qu'elles soient un peu jaunes et point trop puantes; il est bon aussi qu'il y ait des vers.

4. (*Sur les urines.*) La meilleure des urines est celle qui dépose un sédiment blanc et uni, jusqu'à ce que la maladie soit jugée. C'est signe qu'il n'y a point de danger, et que le mal ne sera pas long.

5. Si la maladie cesse la sueur venant, et qu'on observe dans l'urine un sédiment blanc, la fièvre, dans ce cas, revient le même jour, et se juge sans danger, le cinquième jour, définitivement.

6. Chez ceux qui doivent guérir dans peu, cela se manifeste par de très-grands

(1) Voyez le numéro 10.

Morbo autem ad judicationem tendente, dejectionem crassiorem reddi oportet; subfulva vero, nec admodum graveolens esto.

Lumbricos etiam sub judicationem exire, commodum est.

Urina optima est, quæ per totum morbi tempus, quoad judicationem subierit, albissimum, leve, et æquale habet sedimentum. Securum enim, et brevem fore morbum, indicat.

Si suborto sudore morbus cesset, et urina fulva cum sedimento albo conspiciatur, iis eodem die febris revertitur, quæ quinto die sine periculo judicatur.

Qui paucissimo tempore sani futuri sunt, iis in totum maxima signa contingunt. Ii enim citra dolorem et periculum perseverant, noctu dormiunt, cæteraque securitatis signa præ se ferunt.

Caput II. — In febre non lethali doloris capitis, quæ causa, et quando solutio. Febrium acutarum et ardentium judicium quibus diebus, et per quæ fiat, et quid in his icterus portendat.

Quibus in febre minime lethali capitis dolor est, aliaque signa circumsistunt, in his bilis superat.

Qui primis diebus dolore vexati, quarto et quinto die magis urgentur, hi sub septimum diem febre liberantur.

Febrium vero judicationes iisdem numero diebus contingunt, quibus homines moriuntur, et quibus superstites evadunt.

Levissimæ enim febres, et cum securissimis signis, quarto die, aut prius finiunt. Maxime vero lethales, et quæ cum periculosissimis signis contingunt, quarto die, aut prius interficiunt.

Primus igitur earum impetus sic finitur, alter ad septimum deducit, tertius ad undecimum, quartus ad decimum quartum, quintus ad decimum septimum, sextus ad vigesimum.

Hæ igitur in acutissimis morbis accessiones per quatuor fiunt, et ad viginti dies producuntur. Fieri vero non potest, ut horum quidquam integris exacte diebus numeretur. Neque enim anni, neque menses, integris diebus constare solent.

In febribus ardentibus bona signa, si qualia in sanis scripta sunt exsistant, minora quidem tertio die remissionem fore indicant, crassiora vero in crastinum omnino, sed crassa eodem die.

Febribus ardentibus si post septimum diem morbus regius succedat, sudoris indicium est. Neque enim exsudare morsignes. Ils sont sans douleur, tranquilles, dorment bien pendant la nuit, et le reste à l'avenant d'un bon état.

7. (*Sur le temps des crises.*) Ceux qui, dès les premiers jours, souffrent beaucoup, et dont le mal augmente fort le quatrième et le cinquième jour, ceux-là sont délivrés de la fièvre le septième.

8. Les fièvres se jugent les mêmes jours numériquement, auxquels les malades meurent ou échappent. Lorsqu'elles sont douces, et que leurs signes sont bons, elles finissent le quatrième, ou même plu stôt. La première période finit donc ainsi; la seconde va jusqu'au septième; la troisième, jusqu'au onzième; la quatrième, jusqu'au quatorzième; la cinquième, jusqu'au dix-septième; la sixième, au vingtième jour. Cet ordre de maladies aiguës qui procède de quatre en quatre, et s'étend jusqu'à vingt, ne comprend pas de jours parfaits, et ceci ne doit pas se compter à la rigueur. Les années elles-mêmes, et les mois, ne quadrent pas parfaitement avec leurs divisions en jours.

9. Dans les fièvres ardentes, les meilleurs signes sont ceux qui sont décrits dans l'état des gens sains.

10. Les excréments qui ont peu de consistance annoncent la délivrance dans trois jours; s'ils sont plus épais, c'est pour le lendemain; s'ils sont bien épais, c'est pour le jour même.

11. Dans les fièvres ardentes, si le septième jour il survient une jaunisse, c'est signe de sueurs. En général, ces maladies ne tendent par elles-mêmes, ni aux sueurs, ni à aucune autre excrétion. Elles guérissent par violence. Le chaud se retirant, et l'humidité survenant, il se fait une crise; et il arrive quelque évacuation par les urines ou par les selles, ou une hémorrhagie par les narines, ou un flux abondant d'urines ou de sueurs, à raison de la grande humidité, ou bien un vomissement; les femmes ont, de plus, la voie des règles. Tout ceci fait crise, ou même ce qui en approche; mais alors les crises sont moins marquées, et différentes de celles que je viens de dire.

12. (*Fièvres ardentes passant à la lipyrie ou à l'épiale. Avec ce que les jaunisses ont de relatif aux crises.*) Quand il arrive un ictère dans la fièvre ardente, le septième jour ou après le septième, avec grande inquiétude et avec des crachats abondants (ceci, du reste, s'applique aux autres espèces de fièvres, tout comme à l'ardente), si la fièvre ne se relâche point après ces signes, c'est une marque qu'au lieu des crises annoncées ci-dessus, on verra un abcès dans quelque grosse tumeur, ou de violentes douleurs à raison

bus, neque alias usquam abscessum facere consuevit, sed sanescit.

Cum calor discesserit, et humiditatem ad se attraxerit, febri judicationem fieri, necesse est, et urinas, aut etiam alvi egestiones procedere, aut sanguinis ex naribus fluxionem, vel copiosam mixtionem, aut ob humiditatem vehementem, sudorem, aut vomitum. Mulieri vero etiam mensium via patefit. Hæc igitur præcipue judicationem faciunt, aut quodcunque ad hæc proxime accedit. Subit autem et alias judicationes, minus quidem quam has.

At si morbus regius in febre ardente septimo die, aut postea contingat, ægreque multum sputum procedat, tam in ardentibus quam in aliis febribus, si nullus ex his signis contingentibus febris dimittat, has judicationes pro illis fieri necesse est, aut majorum tuberculorum abscessus contingere, aut dolores vehementes ex abscessu, aut humorum ex calore colliquationes.

Caput III. — Ardentis febris ad salutem, mortem, diuturnitatem judicia: in lipyriam et epialam mutatio; huic succedens icterus bonus, malus, anceps; tertianarum et acutarum febrium judicia.

Eorum, quæ febrem ardentem denuntiant, judicationes et remissiones longiorem morbum ostendunt. Si vero vehementia fuerint, fere mortem adferunt. Reliquæ febres ardentes securæ septimo, aut decimo quarto finiunt.

Solet autem in lipyriam transire, fereque quadraginta diebus occupat, et in epialam, hoc est, febrem algidam, desinit. Et lipyria eodem die prehendit, et dimittit; capitis etiam dolor oritur. Quod si cum lipyria febris per quadraginta dies non demiserit, sed longius deducta fuerit, doloreque caput detinuerit, ac deliraverit, eum purgato.

At febre ardente finiente, si morbus regius succedat, non solet amplius sudare, neque alibi usquam abscessum facere, sed sanus evadit.

Tertiana ut plurimum septem circuitibus judicatur.

Quibus in molestis febribus septimo, nono, aut decimo quarto die morbi regii oriuntur, bonum est, nisi dextra præcordia obduruerint; sin minus, res in dubium venit.

Acuti morbi intra dies quatuordecim fere judicantur.

de l'abcès, ou quelque colliquation d'humeurs produite par le chaud.

13. Les crises et les rémissions dans la fièvre ardente annoncent qu'elle sera longue. Si la maladie est violente, la mort s'ensuit pour l'ordinaire. Les autres fièvres ardentes (1) *qui n'ont point ces rémissions* sont moins dangereuses, et se terminent le septième ou le quatorzième jour. Elle se termine aussi en lipyrie (2), et dure, d'ordinaire, quarante jours, passant à l'épiale. La lipyrie a des symptômes qui prennent et quittent le même jour, avec de grands maux de tête. Quand la lipyrie ne finit point dans les quarante jours, qu'il y a des douleurs de tête et du délire, insistez sur les purgations. Mais de quelque manière que finisse la fièvre ardente, si la jaunisse survient, il n'est pas ordinaire que les sueurs retournent, ou qu'elle se termine d'autre manière que par le recouvrement de la santé.

14. La fièvre tierce se termine ordinairement en sept périodes.

15. Chez ceux qui ont des fièvres fortes, si la jaunisse survient le septième jour, ou le neuvième, ou le quatorzième, c'est bon, pourvu qu'il n'y ait pas de dureté à l'hypochondre droit, sinon c'est douteux.

16. Les maladies aiguës se jugent ordinairement en quatorze jours.

17. (*Sur les sueurs.*) Dans les fièvres, les sueurs jugent la maladie, si elles arrivent le troisième jour, et le cinquième, et le septième, et le neuvième, et le onzième, et le quatorzième, et le vingt-unième, et le trentième. Si elles n'arrivent point ces jours-là, elles présagent bien du travail.

18. (*Sur les urines.*) La coction dans les urines qui se cuisent peu à peu, et qui sont cuites aux jours critiques, ter-

(1) Ce numéro me paraît très-embarrassant et obscur.

(2) Quoique les mots *lipyria* et *epialus* soient assez communs dans les ouvrages des médecins modernes qui ont écrit en latin, et qui les ont pris des Grecs, je pense qu'on n'est pas assez fixé sur leur parfaite signification pour pouvoir les rendre en d'autres termes consacrés par les Français à désigner telle ou telle espèce de fièvre. Cela m'a déterminé à les conserver dans ma traduction, d'autant plus qu'on aurait, je crois, bien de la peine à trouver, comme un caractère propre à aucune des fièvres que nous connaissons aujourd'hui, ce qui est dit en cet endroit de la lipyrie et de l'épiale. On peut joindre ici la note sur le numéro 3 du Traité *des airs, des eaux et des lieux*.

Sudores febricitanti si tertio, quinto, septimo, nono, undecimo, decimo quarto, vigesimo primo, et trigesimo die contingunt, hujusmodi sudores morbos judicant. Qui vero non sic contingunt, labores portendunt.

Urinarum concoctiones paulatim maturescentes, si diebus judicatoriis concoctæ fuerint, morbum solvunt.

Urinas cum ulceribus conferre oportet. Ulcera namque si repurgando pus album rejiciant, celerem curationem denuntiant; sed si ad saniosos humores convertantur, maligna evadunt. Ad eumdem etiam modum urinæ prænuntiant.

Si ex dolore tenues evadunt, occasionem, ex qua morbus adest, ratione colligere oportet, eamque inspicere, cum sedatur. Si enim hæc deficiat, aliaque signa, qualia oportet, accedant, nullam esse morbi solutionem, est existimandum.

Si capitis dolor adsit, ex quo febris succedat, neque hæc sedetur, dolore non cessante, febris judicatione non finitur.

Plurima sane ejusmodi sunt judicationis longæ ad melius tendentis, quæ etiam cernuntur in his, quæ ad sanitatem tendunt.

Præcordiorum tumores molles, doloris expertes, et tactui cedentes, longiores quidem, sed minus formidandas, quam his contraria tubercula, judicationes faciunt. Ad eumdem se habent modum reliqua ventris tubercula.

Caput iv. — Podagricorum morborum ex urinis, sudoribus, et dejectionibus judicia ad salutem, mortem et diuturnitatem.

Ex urinis, si partim quidem reddita pura sit, partim vero subsidentiam albam, et levem habeat, longiorem judicationem, aut minorem, quam optima urina, securitatem portendit.

Quod si quandoque urina subrubra fuerit, subsidentiamque subrubram ac levem habeat, longe quidem diuturniorem, quam prior, hæc morbum significat, admodum tamen salutarem.

Quibus pedum dolores contingunt, ii citra inflammationem diebus quadraginta desinunt.

In his pleraque longa judicatione in melius tendunt. Quæ ad mortem inclinant, intra diem et noctem judicantur; quæ debilitatis signa sunt, velut epoto medicamento, alvo sursum et deorsum exturbata, anxietudine, et aliis id genus. mine la maladie. Il faut comparer ce qui les concerne à ce que nous voyons dans les plaies. Si les plaies se purgent par un pus blanc, c'est signe de prochaine guérison; si, au contraire, il est trouble, sanieux, elles prennent une mauvaise tournure. Tirez même présage des urines. Si, après le travail de la crise, elles deviennent claires, il faut examiner la cause qui a occasionné la maladie; et si les urines continuent d'être claires durant qu'elle s'apaise, ou même qu'elle a disparu, croyez que la maladie ne se terminera pas, quoique même les autres signes soient tels qu'il convient.

19. Si dans le mal de tête la fièvre survient, et si le mal persiste lorsque la fièvre s'apaise, elle n'est point critique. *Elle n'annonce rien pour la guérison du mal de tête.*

20. (*Des crises lentes.*) Bien des signes d'une crise lente, tendante vers le bien, sont les mêmes que ceux de la santé.

21. De petites élévations molles aux hypochondres, sans douleur, et qui cèdent au tact, rendent la crise longue, mais moins fâcheuse que si les tumeurs étaient différentes. Il en est de même des tumeurs qui se font dans d'autres parties du ventre.

22. Les urines qui ne sont pas claires quand on les rend, quoique le sédiment en soit blanc et uni, annoncent que la crise sera plus longue et moins sûre que lorsque l'urine est bonne. Si elles sont rougeâtres et le sédiment rougeâtre aussi, quoique doux, la crise sera encore plus longue, mais très-salutaire.

23. Toutes maladies goutteuses, sans inflammation, se terminent en quarante jours. Tout s'y montre comme dans une crise lente qui tend à guérison. Si elles vont à la mort, la crise est d'un jour et une nuit.

24. Les signes de la faiblesse sont les mêmes que ceux qui surviennent après avoir pris un remède purgatif; trouble dans le ventre, avec évacuations par haut et par bas, anxiétés et autres symptômes semblables. Ces signes doivent disparaître dans vingt-quatre heures, sinon regardez-les comme mortels.

25. De toutes les sueurs, les plus mauvaises sont les froides qui se font autour du cou. Elles annoncent, et longueur de maladie, et mort.

26. Les déjections de plusieurs couleurs durent véritablement plus long-temps que les noires et que les autres qui sont mortelles; elles sont néanmoins funestes. On y remarque des filaments, des morceaux de membranes, du sang, du vert, du noir, et cela quelquefois tout ensemble, d'autres fois séparé.

Horum igitur signa si die ac nocte solvuntur, satis est; alioqui lethalia reputanda sunt.

Sudores pessimi frigidi, quique circa cervicem oboriuntur; hi enim mortem, et morborum longitudinem prænuntiant.

Alvi dejectiones variæ, nigris, aliisque exitialibus dejectionibus, diuturniores quidem, nihilo tamen minus perniciosæ. Cujusmodi sunt ramentis similes, biliosæ, cruentæ, porri colorem referentes, nigræ; eæque interdum simul quidem omnes, interdum etiam singulæ per se dejiciuntur.

Urina quandoque quidem pura reddita, quandoque vero sedimentum album, et leve habens, tardiorem minoremque securitatem, quam optima urina portendit.

Si per multum tempus urina fulva et tenuis fuerit, periculum est, ne, quoad concocta fuerit, æger sufficere non possit. Quod si alioqui salutaria signa fuerint, his abscessum fore in locis septo transverso inferioribus, exspecta.

In febribus, si urina mutationes habet, temporis longitudinem indicat, ægrumque tum ad deteriora, tum in alteram partem necessario commutari.

Si urinæ primis minime sint similes, sed ex crassis tenues evadant, et omnino tenues, eæ difficilem, et minime certam judicationem faciunt.

Caput v. —Judicia morborum deprompta ex sudoribus frigidis et copiosis, corporis calore ac frigore, dejectionibus, venis pulsantibus, facie, hypochondriis, manuum palpitationibus, dyspnœa, vigiliis, tetano, ictero, singultu, et judiciariis diebus.

Sudores frigidi, cum acuta quidem febre lethales; cum mitiore vero morbi longitudinem denuntiant.

Et quacunque corporis parte calor aut frigus inest, ibi morbus est; eique celeres in toto corpore mutationes contingunt.

Quod si corpus perfrigescat, aut rursus incalescat, calorque subinde mutetur, ista morbi longitudinem portendunt.

Si febricitanti sudor succedat, neque febris desinat, malo est; producitur enim morbus, et humiditatem id significat.

Febricitanti sudores frigidi contingentes febrem longam denuntiant.

Sano sudor copiosus immodice contingens morbum portendit, æstate quidem minorem, frigore vero majorem.

Quæ eodem concedunt, si consistere

27. L'urine qui tantôt est claire, et qui tantôt dépose un sédiment blanc et égal, persiste dans cet état pendant plus de temps que ne dure celle qui est bonne. Si elle est rousse et claire durant longtemps, il est à craindre que le malade ne puisse pas suffire, jusqu'à ce qu'elle soit cuite; lorsque les autres signes sont à la vie, craignez quelque dépôt dans les parties au-dessous du diaphragme.

28. Dans les fièvres, les urines changeantes désignent la durée du mal, et le malade affaibli se trouvera nécessairement tantôt pire, tantôt mieux.

29. Si les urines sont d'abord inégales, et deviennent épaisses, de claires qu'elles étaient, puis redeviennent claires et persistent, la crise est difficile et point sûre.

30. Les sueurs froides avec fièvre aiguë sont mortelles; si la fièvre est plus douce, elles désignent longueur du mal.

31. Dans le corps, là où il y a tantôt chaud, tantôt froid, là est le mal.

32. Quand le corps tantôt se refroidit, et tantôt se réchauffe, avec changement de couleurs qui se succèdent l'une à l'autre, le mal sera long.

33. Si, lorsque la sueur survient dans les fièvres, le mal ne diminue pas, mauvais signe; car cela sera long, et il y a surabondance d'humeurs.

34. Les sueurs froides survenant dans la fièvre annoncent qu'elle sera longue. — La sueur copieuse coulant sans cesse chez celui qui se porte bien, annonce quelque maladie; moins si c'est en été, davantage dans le temps froid.

35. Les excréments qui sortent par l'organe qui leur est consacré, laissez-les sortir: s'ils déposent comme des râclures, et qu'il y en ait peu, la maladie est légère; s'il y en a beaucoup, elle est considérable. Dans ce cas, il est bon de laver le ventre (1).

36. Toutes les fois que dans les déjections du ventre il y a de la bile noire, si elle abonde, le mal est grand; s'il y en a peu, il est moindre.

37. Lorsque les veines battent, que le front est tendu, que les hypochondres sont élevés, point souples, la maladie est longue et ne se terminera pas sans convulsion ou hémorrhagie abondante du nez, ou douleurs violentes.

38. Et les soubresauts dans les mains sont des signes de fièvre très-longue, ou de crise prochaine, tendant à un état pire, d'ordinaire à la mort.

---

(1) Cet endroit, s'il paraissait obscur, s'expliquerait par l'aphorism soixante-neuvième, livre septième.

permiseris, veluti ramenta subsident, si parum, parvus est morbus, si multum, magnus. His alvum subluere confert.

Quibus in inferiore per alvum dejectione bilis atræ quid subest, si copiosius, major est morbus, si parcius, minor.

Si venæ pulsent, et facies bene habita fuerit, præcordia minime mollia, sed sublata, diuturnus morbus significatur, neque sine convulsione, aut copiosa ex naribus sanguinis profusione, aut vehementi dolore solvitur.

In manibus etiam palpitationes admodum longam febrem, aut brevem in pejus tendentem judicationem indicant, prætereaque plurima, quæ ad mortem inclinant.

His, qui brevi perituri sunt, maxima signa per initia contingunt. Nam et difficilem habent spirationem, neque noctu dormiunt, et periculi plena signa ostentant.

In febre continente, qui quarto, et septimo die laborat, neque undecimo die judicationem subierit, is plerumque perniciose habet.

Qui distensione (tetanus dicitur,) corripiuntur, intra quatuor dies pereunt, quos si effugerint, convalescunt.

In febribus ardentibus, si morbus regius et singultus quinto die contingat, lethalis est,

Morborum reversionibus tentantur, quibus citra febrem vigiliæ vehementes, aut turbulenti somni adveniunt, aut corporis robur solvitur, aut singulorum membrorum dolores adsunt, et quibus febres, non accedentibus solutionis signis, neque diebus judicatoriis, quiescunt.

Quod si deficiente febre, et accedente sudore, urinam fulvam, albam subsidentiam continentem reddiderint, his eodem die febris reversionem sperato. Ejusmodi vero reversiones quinto die citra periculum judicantur.

At si, judicatione facta, urina rubra subsidentiam rubram continens reddita fuerit, his quoque febris reversio eodem die contingit, ex eaque pauci servantur.

Febris ardens cum reversionem facit, plerumque etiam sudorem profundit, præsertim si post reversionem tot diebus, quot prius, detineat. Tertio etiam febris revertitur, nisi post reversionem die impari demiserit.

Et plerumque, si non coctæ fuerint urinæ, neque alia signa secundum rationem processerint, morbus judicatorio die revertitur. Interdum vero, his ejus-

39. Ceux qui doivent mourir dans peu de temps ont, dès le commencement, les symptômes très-violents. La respiration est laborieuse. Ils ne dorment point la nuit, et tous les signes annoncent le danger.

40. Dans la fièvre continue, si le mal augmente le quatrième jour et le septième, et s'il n'est pas jugé le onzième, c'est ordinairement funeste.

41. Tous ceux qui tombent dans le tétanos périssent en quatre jours; s'ils échappent le quatrième, ils se sauvent.

42. Dans les fièvres ardentes, si, au cinquième jour, la jaunisse et le hoquet surviennent, il arrive des rechutes mortelles.

43. Lorsque sans fièvre il y a des insomnies obstinées, ou un sommeil très-agité, le corps s'affaiblit, ou il survient des douleurs dans les membres.

44. Toutes les fois que la fièvre s'arrête sans signes critiques, aux jours non critiques; et même lorsque la sueur survient à la fin de la fièvre, quoique l'urine fasse un dépôt blanc, si en sortant elle est rousse, attendez-vous au retour de la fièvre le jour même; mais ces retours sont sans danger, et se jugent le cinquième jour.

45. Si, après la crise, l'urine en sortant est rouge, et si elle dépose un sédiment rouge, on tombe en rechute de la fièvre le même jour, et peu se sauvent.

46. La rechute de la fièvre ardente amène ordinairement la sueur, surtout si elle doit durer autant que la première maladie. La fièvre reprend même souvent une troisième fois, à moins que la rechute ne se termine un jour impair; que de plus, les urines soient cuites; qu'il en soit de même des autres signes *qui doivent s'être montrés pareillement à des jours impairs*, et qu'enfin la rechute soit venue dans un jour critique.

47. Si l'urine est épaisse, blanche, telle que celle qui, au quatrième jour, préserve des dépôts (1) dans les fièvres avec de grandes lassitudes, il survient quelquefois, au quatrième jour aussi, une hémorrhagie du nez, qui ne termine pas la maladie. La guérison se fait en rendant du pus.

48. Les hémorrhoïdes qui fluent sont un bien pour les malades d'un tempérament atrabilaire, qui sont dans la frénésie.

49. Ceux qui, à la fin d'une maladie, tombent dans la manie, sans autre cause, en sont délivrés s'il leur survient des dou-

(1) Voyez le soixante-treizième aphorisme, livre quatrième.

modi relictis, etiam die judicatorio reversionem facit.

Caput vi. — Judicia recidivarum, abscessus, quartanarum, melancholiæ phreniticæ, maniæ, suppuratorum, dolorum partium inferiorum, magni morbi, febrium ardentium.

Quibus judicationis tempore exorta ad aures tubercula non suppurantur, his solutis morbi reversio, pro recidivarum ratione, simili circuitu contingit. In his ad articulos aliquid abscedere posse, sperandum est.

Si urina crassa fuerit, qualis alba in morbis cum lassitudinis sensu quarto die accidit, ab abscessu liberat.

Horum vero quibusdam etiam sanguinis ex naribus profluvia contingunt, quæ quarto die minime liberant, neque morbos, quos pus prodiens sanat.

Atra bile vexatis, et phrenitide detentis, sanguinis profluvium per ora venarum, quæ in ano sunt, bonum est.

Qui insania corripiuntur, aut per se a morbis liberantur, iis dolor ad pedes aut pectus subiens, aut vehemens tussis oborta, insaniam solvit. Quod si soluta insania nihil ex his accidit, cæcitas sequitur.

Qui inter loquendum hæsitant, aut balbutiunt, ut nec labris moderari queant, si hæc cessent, purulenti evadunt.

Vehementem in locis inferioribus dolorem surditas solvit, aut copiosus ex naribus sanguis profluens.

Insania magnum morbum, invadendi consuetudine jam familiarem, solvit.

Quibus in febribus ardentibus coxendicum dolor est, oculorum perversio, aut cæcitas, aut testium tumores, aut mammarum elevatio, hæc febrem ardentem solvunt, aut etiam sanguinis ex naribus profluvium.

In febre ardente si rigor corripiat, sudorem evocare solet.

Febre ardente detento, rigore succedente, solutio contingit.

Tremores in febribus delirium solvit.

Quibus in febribus aures obsurduerunt, his, nisi febris solvatur, furorem contingere, necesse est. Solvit autem sanguis ex naribus effluens, aut alvus biliosa effundens, aut intestinorum difficultas, aut coxendicum, aut genuum dolor succedens.

Febribus si rigor succedat, febris solvitur.

leurs au pied ou à la poitrine. Si ces douleurs ne viennent point, on perd la vue quand la manie finit.

50. Ceux qui ont un embarras dans la parole qui les oblige à répéter le même son, sans être maîtres du mouvement de leurs lèvres en guérissant de cet état tombent dans l'empyème.

51. Une violente douleur dans les parties inférieures, se guérit par la surdité ou par une abondante hémorrhagie du nez.

52. Une épilepsie dont les accidents sont fréquents se guérit par la manie.

53. Quand dans la fièvre ardente il survient des douleurs à l'ischium, ou des distorsions d'yeux, ou perte de la vue, ou tumeur aux testicules, ou gonflement aux mamelles, c'est guérison; comme aussi, s'il survient hémorrhagie du nez.

54. Dans la fièvre ardente, le froid survenant est un indice de sueur.

55. Les tremblements dans la fièvre ardente finissent avec le délire.

56. Toutes les fois que dans les fièvres la surdité qui survient ne termine pas la maladie, on tombe nécessairement dans la manie; mais on en guérit par l'hémorrhagie du nez, par des selles bilieuses, ou par la dysenterie, ou par des douleurs à l'ischium ou aux genoux.

57. Le froid qui survient après la fièvre la termine (1).

58. Quand on a des douleurs subites avec des élévations aux hypochondres, et qu'il survient de violentes douleurs aux fausses côtes, elles finissent avec la saignée ou la purgation par bas; car la fièvre ne s'établit pas fortement dans des parties affaiblies.

59. Dans l'hydropisie, l'écoulement des eaux, au moyen des veines par les urines ou par les selles, est guérison.

60. Dans la leucophlegmatie, une violente diarrhée est guérison.

61. Ceux qui, avec une longue diarrhée, sont atteints de la toux, ne sont délivrés que lorsqu'il leur survient de vives douleurs aux pieds.

62. S'il se prépare quelque changement dans la nature du mal, le malade n'ayant pas de diarrhée, et ses envies d'aller n'aboutissant qu'à des vents, c'est signe qu'il n'y a pas d'humeurs; et vous verrez prospérer ce que vous donnerez aux malades dans cet état.

63. Dans la passion iliaque, donnez beaucoup de vin, pur, et peu à peu, jus-

(1) *La termine.* Cela veut dire, vraisemblablement, que le froid suspend la violence de la fièvre.

CAPUT VII. — Judicia repentinorum dolorum, hydropis, leucophlegmatiæ, diarrhœæ, volvuli, cephalalgiæ, ophthalmiæ, convulsionis, tetani.

Quibus dolores derepente oriuntur, præcordia sursum attolluntur, si dolores vehementes ad notham costam contingant, his venæ sectio, et deorsum purgatio solutionem adfert. Neque enim locis invalidis vehemens febris invadit.

Aqua intercute detentis, si aquosus humor per venas in alvum, aut vesicam effluat, solutio contingit.

Si pituita alba detento vehemens alvi profluvium succedat, solutio contingit.

Qui alvi profluvio diutius cum tussi detinentur, non liberantur, nisi dolores vehementes ad pedes contigerint.

Si velit naturæ perversio fieri, ubi nullum amplius alvi profluvium adfuerit, aut inanis alvi egestio corripuerit, flatus enim foris exsistentes superveniunt. Manifestum igitur nullum humorem habent, ut proinde, quæ ita habenti adhibentur, tuta esse noscas.

Si tenuioris intestini morbus superveniat, vinum frigidum copiosum, meracum, paulatim propinato, quoad somnus, aut crurum dolor oboriatur, quem etiam febris, aut intestinorum difficultas solvit.

Capitis morbo vehementer affecto, si pus per aures, aut nares effluxerit, morbum solvit.

Quibus per sanitatem derepente capitis dolores obveniunt, confestimque vox deficit, ac qui stertunt, intra dies septem ii pereunt, nisi febris eos prehenderit.

Ex capite vehementer dolenti quicunque ex superioribus locis afficiatur, cucurbitulam ei admoveto. Coxendicum et genuum dolor, et crebra spiratio, quidquid horum contigerit, solvit.

Lippitudine laboranti, alvi profluvio detineri, bonum.

Convulsione aut corporis distentione vexato, si febris superveniat, ea morbum solvit.

Si febre detentum convulsio prehenderit, febris eodem die, aut postero, aut tertio desinit.

Quando manibus et pedibus distentus in maniam incidit, si manuum venæ pulsant, faciesque robusta, nec non hypochondria non mollia, sed elevata sint, diuturnus morbus est, absque convulsione.

qu'à ce que le sommeil ou un mal de jambes arrive.

64. La dysenterie arrête la fièvre. L'éjection de pus par les oreilles ou les narines arrête les maux de tête dans les maladies.

65. (*Il s'agit ici de l'apoplexie.*) Ceux qui, en santé, tombent subitement dans des maux de tête, qui perdent subitement la parole, et qui ronflent, meurent dans les sept jours, si la fièvre ne survient.

66. Dans les maux de tête, appliquez les ventouses aux parties supérieures affectées. S'il survient des douleurs à l'ischium, ou aux genoux, ou une grande oppression, quel des trois qui arrive, les maux de tête s'arrêtent.

67. Dans les ophthalmies, être pris de la diarrhée, c'est bon.

68. Dans le spasme ou le tétanos, la fièvre qui survient termine le mal.

69. Dans la fièvre, le spasme qui survient l'arrête le même jour, ou le lendemain, ou le troisième jour.

70. Quand on a le spasme aux mains et aux pieds, on est menacé de manie.

71. Quand il y a des pulsations aux veines des mains, que le front est tendu, les hypochondres durs et élevés, la maladie sera longue, mais sans spasme (1).

(1) Ceci paraît contraire au numéro 37, et Foës n'en donne point la traduction. On peut cependant concilier les deux passages.

HIPPOCRATIS DE DIEBUS JUDICATORIIS LIBER.

PRÆFATIO.

Doctrina hippocratica in hoc libello quidem legitur, judice Mercuriali (1), sed, ut antecedens, ille aphoristico dicendi genere excerpta ex aliis scriptis Hippocratis, et potissimum quidem ex libro de morbis, et de internis affectionibus, indeque Cnidiorum sententias, continet (2). Nec Erotianus, nec Galenus eum memorant.

ARGUMENTUM LIBRI.

Artis medicæ esse judicia, quæ medico, ut de morbis judicia ferat, noscenda sint; de variis signis et affectibus, ex quibus desumuntur judicia.

CAPUT I. — Quæ medico noscenda et advertenda, ut non fallatur in arte.

Artis magnam partem esse duco, posse, quæ recte scripta sunt, speculari. Qui enim hæc noverit, iisque utitur, is mihi in arte non multum falli videtur. Unamquamque sane tempestatum anni, et morborum conditionem exacte addiscere oportet, et quisnam morbus bonus, quis periculo conjunctus, aut in temporis conditione, aut in morbo, quinam morbus longus sit et lethalis, longus quinam salutaris, acutus quinam lethalis, acutus quinam salutaris. Ex quibus tum judicatoriorum dierum series contemplanda est, tum etiam prædicendi facultas suppetit. Prætereaque ex his, quibus, et quando, et quamnam victus rationem præscribere oporteat, cognoscere licet.

Maximum igitur in ægris, qui superstites futuri sunt, signum est, si febris ardens, cæterique morbi, eodem modo præter naturam non fuerint. Nihil enim in his, quæ sunt secundum naturam, neque formidandum, neque lethale contingit. Secundum vero, si ipsa etiam anni tempestas una cum morbo minime repugnet. Neque enim fere contingit ut humana natura universi vim superet.

(1) l. c. (2) Cfr. Halleri Bibl. med. pr. T. 1. pag. 80.

DES JOURS CRITIQUES.

Nous laissons à ce Traité sa dénomination usitée ; mais le vrai titre est DE CE QUI A RAPPORT AUX CRISES. On y trouvera de brièves descriptions assez bien faites d'un petit nombre de maladies, notamment de la péripneumonie, avec la manière dont elles se terminent.

1. Je regarde comme une grande partie de l'art, de savoir se bien préparer à observer, d'après ce qui nous a été transmis; car celui qui en est instruit, et qui en use à propos, me paraît ne pouvoir pas faire de grandes fautes dans l'art. Or, il faut connaître exactement la constitution des saisons et celle des maladies en général ; pour chaque maladie séparément, ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais, tant dans sa nature générale qu'en elle-même ; pour les signes, ceux qui annoncent la durée du mal et ceux qui présagent le danger. Quant à la durée, tout ce qui s'y manifestera ; si la maladie est aiguë, tout ce qui peut mener à la mort.

2. (*Peinture d'un état qui annonce la guérison.*) Il faut connaître l'ordre successif de ce qui concerne les crises, afin de l'observer ; on en tire de quoi faire des prédictions. On en tire aussi des règles pour connaître en quoi doit consister le régime des malades, et quand, comment, avec quoi il faut les traiter. Le premier et le plus grand de tous les signes que le malade survivra, c'est que la maladie, et tout ce qui y a rapport, ne soit pas contre sa nature ; car ce qui vient en conséquence des lois naturelles n'est pas mortel. Le second, c'est que la saison concoure avec la maladie. La nature de l'homme n'est pas elle seule plus forte que celle de l'univers. Observez ensuite la figure du malade, si elle est sèche ; les veines des mains et celles des angles des yeux, si elles sont en repos, tandis qu'auparavant elles ne l'étaient point ; la voix, si elle devient plus faible et plus douce ; la respiration, si elle est longue et point élevée ; dans ces cas, la maladie se calmera le jour suivant. Il faut donc regarder attentivement à ces choses, qui ont rapport aux crises.

Deinde si faciei partes extenuentur, et venæ, quæ in manibus sunt, et oculorum angulis, ac superciliis, quiescant, cum antea minime quiescerent, huic si vox remissior, et exilior, spirationque rarior, et tenuior fuerit, in sequentem diem morbi remissio contingit.

Hæc igitur ad judicationem in considerationem adhibenda sunt, et si linguæ bifurculum velut saliva alba obducitur, sique in summa lingua hoc idem contigerit, minus tamen. Siquidem igitur parva hæc exstiterint, ad tertium diem morbi remissio exspectanda est; si vero aliquanto crassius, in crastinum; si autem adhuc crassius, eo ipso die.

Quin etiam oculorum alba per initia quidem morbi nigrescere necesse est, si morbus invaluerit. Hæc igitur si pura exsistunt, perfectam sanitatem, remisse quidem, tardius, vehementer vero, citius contingere, denotant.

Caput II. — Acutorum morborum hepar obsidentium, quales peregrinatio et per deserta loca profectio, descriptio, causæ, signa, symptomata.

At vero acuti morbi ex bile oriuntur, cum ad jecur confluxerit, et ad caput pervenerit. Sic vero afficitur : jecur intumescit, et propter tumorem ad septum transversum expanditur ; statimque ad caput, præcipue vero ad tempora dolor ingruit, neque æger auribus acute audit, sæpe vero oculis non videt, horrorque et febris invadunt. Hæc igitur per morbi initia ei contingunt, et quandoque valde quidem, quandoque etiam minus intermittunt ; quoque magis morbi tempus processerit, eo corporis dolor major est, oculorum pupillæ dissipantur, eorumque acies hebescit, sique digitum ad oculos admoveris, hunc non percipiet, eo, quod non videt. Istud autem, quod non videat, hinc cognosces, quod admoto digito non nictatur, et floccos ex vestibus stragulis detrahit, si quos videat, pediculos esse ratus.

Cumque jecur ad septum transversum magis explicatum fuerit, æger delirat, sibique ante oculos reptilia, et varias cujusvis generis feras ferri existimat, et homines armatos, cum quibus pugnare videtur, et tanquam videat ejusmodi, loquitur, irruit, minaturque, si quis eum exire non permittat. Et si surrexerit, crura attollere nequit, sed cadit, pedesque perpetuo sunt frigidi, cumque dormit, et somno exsilit, horrendaque insomnia videt. Quod autem per somnos

(*Examen de la langue.*) Ayez encore égard à la ligne longitudinale de la langue, si elle est humectée de salive blanche, de même que la pointe, ou si elle l'est moins. Lorsque ces signes favorables sont peu sensibles, le changement en mieux n'arrivera que le troisième jour ; s'ils sont bien sensibles, c'est pour le lendemain ; s'ils le sont très-fort, c'est pour le jour même. Observez le blanc des yeux, il se ternit nécessairement quand le mal est violent. Lors donc que le blanc des yeux est brillant, c'est signe de santé ; s'il l'est moins, elle approche lentement ; s'il l'est beaucoup, elle se hâte.

3. (*Peinture de l'état fâcheux de certaines maladies aiguës.*) Les maladies aiguës proviennent de la bile qui se précipite au foie et se porte à la tête. Voici donc ce qui arrive. Le foie se gonfle et s'applique au diaphragme, à raison de son augmentation de volume. Aussitôt il survient des douleurs de tête, surtout aux tempes et aux oreilles ; l'ouïe diminue, et souvent la vue s'obscurcit ; le frisson et la fièvre arrivent. Ce sont là les altérations qu'on remarque au commencement, tantôt plus, tantôt moins. A mesure que le temps de la maladie s'écoule, et que le travail dans le corps est plus grand, les prunelles des yeux errent et s'obscurcissent. Si vous présentez le bout du doigt aux yeux du malade, il ne s'en aperçoit point, parce qu'il ne voit plus. Vous le reconnaîtrez à ce qu'il ne clignote point à l'approche du doigt. Quand il voit, il arrache des fétus des linges, les prenant pour des insectes, et à mesure que le foie s'applique davantage au diaphragme, le malade tombe entièrement dans le délire. Il croit voir des serpents et toute espèce de bêtes féroces ; il croit voir des soldats armés et se battre avec eux, il tient les mêmes propos que s'il les voyait réellement ; il veut sortir, il menace ceux qui l'en empêchent ; s'il se lève, il ne peut soulever ses jambes, et il tombe ; ses pieds sont toujours froids ; quand il dort, il s'agite et voit dans ses songes des choses horribles. Nous le connaissons parce qu'il s'éveille en sursaut, épouvanté. Quand il revient à lui, il raconte ses songes, qui sont analogues à ce que nous lui voyons faire et lui entendons dire. Tel est son triste état. Il perd quelquefois la parole pendant vingt-quatre heures. La respiration est haute, fréquente ; il y a des passages subits du délire à la raison. Si quelqu'un l'interroge, il répond sagement, il entend tout

exsiliat, et terreatur, cognoscimus, cum ad mentem redierit. Insomnia enim ejusmodi exponit, et quæ corpore gessit, quæque lingua locutus est. Istaque ejusmodi patitur; interdum verò per totum diem ac noctem voce privatur, cum multa et conferta respiratione. Cum delirium cessavit, statim ad mentem redit, et si quis eum interroget, recte respondet, et omnia, quæ dicuntur, intelligit, deinde rursus paulo post iisdem prostratus doloribus decumbit. Hic morbus potissimum in peregrinatione contingit, et si quando per deserta loca quis iter fecerit, et si etiam aliter invadit.

Caput III. — Tetani triplicis descriptio, judicatio.

Nervorum distensiones duæ, vel tres. Siquidem ex vulnere nervorum distentio contingit, sic æger afficitur : maxillæ velut ligna rigescunt, os æger aperire non potest, oculi frequenter illacrymantur, et contrahuntur, dorsum rigidum est, neque crura, neque manus, neque spinam æger inflectere potest. Cum vero lethalis fuerit, potus et edulia, quæ prius æger devoravit, per nares interdum exeunt.

In distentione ad posteriora (opisthotono dicta), in reliquis eodem, ut plurimum modo afficitur æger. Oritur autem cum ad posteriores cervicis tendines, aut ex angina, aut uva, aut locis ad tonsillas purulentis, quis affectus fuerit. Quibusdam etiam ex capite, cum febres supervenerint, convulsio contingit. Jam vero etiam ex vulneribus in posteriora distrahitur, et præ dolore dorsum et pectus rigescit, et lamentatur. Is vehementer convellitur, ut vix ab iis, qui adsunt, contineatur, quin e lecto excidat.

Alia nervorum distentio minus est prioribus lethalis, ex iisdem autem oritur, eodemque modo totum corpus convellitur. At febris ardens non similiter, ut prædicta, oritur. Semel enim natura sua prehendit, ut accendi necesse sit. Sitis igitur multa, et vehemens febris hominem detinet. Lingua autem exasperata finditur, et resiccatur, coloreque primum quidem pallida est, uti consuevit, procedente vero tempore nigrescit. Quod si quidem per initia nigrescat, celeriores judicationes contingunt; si postea, tardiores.

Caput IV. Ischiadis et icteri dignotio atque judicatio.

Coxendicum morbi plerisque ex his ce qu'on lui dit, et il retombe ensuite bientôt dans les mêmes accidents. Cet état arrive surtout dans les maladies occasionnées par de longs voyages, si on a parcouru des lieux déserts, et autrement aussi.

4. (*Du tétanos et opisthotonos.*) Il y a deux ou trois espèces de tétanos. Quand il survient à la suite d'une blessure, les mâchoires se serrent comme du bois, on ne peut ouvrir la bouche. Les larmes coulent abondamment des yeux, ou bien ils se retirent en dedans. Le dos est roide. On ne peut fléchir ni les jambes, ni les bras, ni l'épine. La boisson et les aliments qu'on avait avalés auparavant ressortent par le nez. Dans l'espèce appelée opisthotonos, les accidents sont les mêmes, et il a lieu, lorsque les tendons de derrière le cou sont pris, à raison d'une esquinancie, ou des affections de la luette et des autres parties du gosier, qui tombent en suppuration. Le spasme arrive aussi quelquefois dans des fièvres qui attaquent la tête. Celui qui provient des blessures se porte, comme l'opisthotonos, aux parties postérieures : la douleur roidit le dos et étrangle la poitrine. Les tiraillements sont si violents qu'on a peine à contenir le malade et à empêcher qu'il ne tombe du lit.

5. (*La fièvre ardente.*) La fièvre ardente ne vient pas de la manière que nous venons de dire pour le tétanos. Sa nature se montre d'abord telle qu'on y reconnaît nécessairement un grand feu. On commence par une soif violente et une grosse fièvre; la langue se gerce, devient âpre et sèche. Sa couleur est d'abord naturelle, puis elle noircit; et si elle noircit dans le commencement, les crises seront plus promptes; si c'est lentement, elles seront tardives.

6. (*La sciatique.*) Les sciatiques arrivent d'ordinaire à raison de ce qu'on aura long-temps supporté le soleil, les cuisses étant exposées à son ardeur; et l'humeur des articulations se sera desséchée par la chaleur. — Le signe de ce desséchement et de l'épaississement, est que le malade ne peut ni se tourner, ni mouvoir les membres, à cause de la douleur des ar-

potissimum causis oriuntur, si quis diutius in sole versetur, et coxendices incaluerint, humorque, qui in articulis inest, ab ardore resiccatus fuerit. Quod autem resiccetur, et concrescat, id magno est indicio. Æger enim articulos præ dolore, qui in eis est, inflectere, aut movere non potest, et eo quod spinæ vertebræ constrictæ sunt. Dolor autem magis est ad lumbos, et vertebras, quæ ex obliquo coxendicym sitæ sunt, et ad genua. Dolor autem acutus, et æstuosus, plurimo tempore in inguinibus, sed etiam in coxendicibus insistit, et si quis eum erigat, non transmovetur, ingemiscit autem, quam maxime potest, præ dolore. Interdum vero etiam convulsio, et rigor, et febris supervenit. Oritur autem a bile, et pituita; oritur quoque etiam a sanguine; et dolores ab omnibus morbis sunt similes, et rigor et febris levis interdum prehendit.

Morbus regius acutus est, et qui celeriter necat. Color totus mali punici corticem refert, vehementer autem ex viridi pallescit, et quemadmodum lacerti virides, simile ei corpus est. In urina, quod subsidet, velut ervum fulvum; et febris, et horror levis detinet. Interdum vero etiam vestem stragulam habere non sustinet, sed matutino tempore jejunus intus mordetur et raditur, deinde ut plurimum viscera strepitum edunt, et si quis eum erigat, aut alloquatur, non sustinet. Hic fere intra dies quatuordecim moritur, quos si effugerit, convalescit.

Caput v. — Peripneumoniæ, et febrium diagnosis, et judicatorii dies.

In pulmonis inflammatione hæc eveniunt: febris vehemens detinet, crebra est, et calida respiratio, anxietudo et impotentia vexat, et corporis jactatio, dolorque ad scapulas, jugulum et mammam, in pectore pondus, et deliria. Interdum vero, quoad tussis cœperit, sine dolore est, sed illa longior et molestior est. Primis diebus sputum album, et spumosum exspuit; lingua vero flava est, sed procedente tempore nigrescit. Si igitur per initia nigrescat, celeriores sunt liberationes; postea vero tardiores. Tandem etiam lingua finditur, et si digitum admoveris, adhærescit. Morbi autem liberationem, non secus ac in morbo laterali, lingua denotat. Hæc contingunt diebus ut minimum, quatuordecim, ut plurimum vero, uno et viginti; quo tempore æger vehementer tussit, unaque cum tussi rejicit, primum quidem copiosa sputa, et spumosa, at septimo ac octavo ticulations et d'une adhésion dans les vertèbres. La douleur la plus forte est aux lombes inférieures, aux vertèbres, qui sont près de l'isehium, et aux genoux. Elle se fait sentir souvent aux aines et aux cuisses. Quand on lève le malade, il ne peut se remuer. La violence extrême du mal lui arrache des cris, quelquefois il tombe dans des convulsions. Le froid survient avec des tremblements et la fièvre. La sciatique procède de la bile; elle procède aussi du sang. Il y a, du reste, dans tous les maux douloureux quelques ressemblances. Quelquefois le tremblement du froid et la fièvre sont médiocres. Il faut cependant y avoir égard.

7. (*L'ictère aigu.*) Il y a un ictère aigu et qui tue promptement. Toute la peau est couleur d'écorce de grenade; elle tire sur le vert comme la peau des lézards verts. Le sédiment des urines est à peu près de même couleur, roux comme les orobes; le frisson et la fièvre sont médiocres. Quelquefois le malade ne peut supporter aucune couverture. Il sent le matin des morsures à l'intérieur, comme si l'on y passait des râcloirs, quoiqu'il n'ait pas de nourriture dans les entrailles, et elles font ordinairement du bruit. Lorsqu'on veut le lever ou lui parler, il se fâche. La mort survient communément en quatre jours. S'il les passe, il guérit.

8. (*La péripneumonie.*) La péripneumonie est ainsi. Fièvre forte, respiration fréquente, expiration chaude, anxiétés, faiblesse et affaissement, avec douleur aux omoplates, à la clavicule, sous les mamelles, poids dans la poitrine, et des délires. Il arrive quelquefois qu'il n'y a pas de douleur, jusqu'à ce qu'on commence de tousser, mais alors la maladie est plus longue et plus dangereuse. Dans le commencement, le crachat est une salive blanche et écumeuse; la langue est jaune; dans la suite, elle noircit. Si elle est noire au commencement, les changements sont prompts; ils sont lents quand elle ne noircit qu'avec le temps. A la fin elle se gerce; et si vous y appliquez le bout du doigt, il y adhère. Les changements sont annoncés dans la péripneumonie par l'état de la langue, comme dans la pleurésie; la maladie dure quatorze jours au moins; elle se prolonge ordinairement jusqu'à vingt jours, et pendant ce temps la toux est fréquente. Le sang se purge par les crachats; on les rend d'abord en quantité; ils sont écumeux, mêlés de salive. Le septième et le huitième jour, lorsque la fièvre est dans toute sa vigueur, il faut que la péripneumonie s'humecte; que le

die, cum febris in vigore, et humida pulmonis inflammatio fuerit, crassius, aliqui minime, nono vero et decimo die, aliquantulum ex viridi pallescens, et subcruentum, duodecimo autem ad decimum quartum usque, copiosum et purulentum. Quibus a natura humidæ insunt corporis affectiones, iis vehementior morbus est. At quibus natura et morbi conditio sicca est, hi minus conflictantur.

Atque de judicatoriis diebus jam quidem etiam antea a me dictum est. Judicantur autem febres die quarto, septimo, undecimo, decimo quarto, decimo septimo, uno et vigesimo. Ex his vero acutis trigesimo, deinde quadragesimo, postea sexagesimo. Ubi vero hos numeros superant, diuturna jam evadit febrium conditio.

crachat s'épaississe ; que du moins au neuvième et dixième jour il blanchisse, et soit mêlé de peu de sang ; et que depuis le douzième jusqu'au quatorzième, il soit abondant, épais, semblable à du pus. Dans ceux dont la constitution est humide, le mal est violent ; il est modéré dans ceux qui l'ont sèche.

9. (*Époques des crises.*) Quant aux jours critiques, j'en ai déjà parlé. Les fièvres se jugent le quatrième jour, le septième, le onzième, le quatorzième, le dix-septième, le vingt-unième. Il y en a d'aiguës qui se terminent le trentième, le quarantième, ensuite le soixantième. Quand la fièvre passe outre, la maladie devient chronique.

HIPPOCRATIS PRORRHETICORUM LIBER I.

PRÆFATIO.

Celeberrimi quidem vetustissimis jam temporibus, Prorrheticorum s. Prædictorum (prædictionum) libri duo fuerunt; ab Hippocrate autem ipsos vere profectos esse, Erotianus expresse negat (1), quamvis verba ejus ita quoque intelligi possint, ut posteriorem duntaxat Hippocratis esse, non concedatur (2). Eosdem libros a quibusdam Draconi, Hippocratis filio, a quibusdam Thessalo adscribi, Galenus, et non uno quidem loco, affert (3), simulque putat, libros hos ex Prognostico, Aphorismis, et Epidemicorum libris conflatos esse, multis tamen falsis interspersis (4). Sed Cælius Aurelianus librum Hippocratis prædictivum (utrumque librum conjunctim) ceu vere Hippocraticum citat (5).

Hieronymus Mercurialis (6) libros hos aut pro talibus habet, in quibus germanis spuria intermista sint plurima, aut pro libris, a posteris Hippocratis, discipulisve, editis, et tempore Ptolemæorum sub Hippocratis titulo venditis, quorum tamen auctores plurima vera ab Aphorismis, Prognostico et Epidemicis mutuaverint. Lemosius in judicio de his libris (7) plane Galenum sequitur. Foesius (8) utrumque librum ad Hippocratem refert, primum, quod Hippocratis majestatem verbis, sententiis, stylo, brevitate testatur; alterum, quod Celsus plurimas ex eo sententias latinas fecit. Auctorem tamen utriusque libri eumdem esse non posse, expresse dicit.

Librum primum Prorrheticorum quamvis non plane alienus ab Hippocrate sit, pro vere Hippocrateo habere, multa vetant, quare etiam recentiores, ut Hallerus (9), Grunerus (10), Grimmius (11),

(1) L. c. (2) Cfr. Fabrici Bibl. gr. ed. 4. Vol. II. pag. 535. (3) Comm. 2. in 1. praed. text. 52. comm. 1. in 1. praed. text. 4 et 15. (4) Comm. 1. in Hipp. epid. 3. text. 29. (5) Acut. morb. lib. 1. cap. 12. et libr. 3. cap. 15. (6) Cens. op. Hipp. pag. 27. (7) Judic. oper. magn. Hippoc. cap. 9. fol. 34. (8) Praef. ad praed. lib. x. in ed. oper. Hipp. (9) Bibl. med. pract. T. 1. pag. 79. et art. med. princ. T. 2. pag. 125. (10) Cens. libr. Hipp. pag. 57. (11) Hipp. Werke 2. Band pag. 566.

DES PRÉDICTIONS,

LIVRE PREMIER.

Ce Traité est le cinquième des sept qui composent la seconde section dans Foës. Il y est intitulé *Prædictorum Liber primus*. M. Lefebvre-Villebrunc, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, dans l'avis à la tête des Pronostics, en a donné une bonne traduction enrichie des renvois aux Sentences coaques, qui y ont du rapport. Le plan, auquel je suis assujetti pour la distribution des divers traités qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate m'a obligé de séparer ce premier livre des Prédictions, du second, lequel a dû faire partie du premier volume de ma traduction, en me conformant à l'ordre annoncé dans ma préface.

Or, comme les lecteurs auraient pu être étonnés de trouver au commencement du premier volume un traité intitulé second livre des Prédictions, avant d'avoir vu le premier livre, cela a fait qu'en plaçant dans le premier volume le morceau que Foës intitule *Prædictorum liber secundus*, προρρητικῶν βιβλιόν β. Je ne lui ai donné dans le premier volume d'autre titre que celui de Prédictions. Cependant, afin de laisser au lecteur la faculté de se reconnaître dans l'édition de Foës, j'intitule celui-ci livre premier des Prédictions. Celui qui commence page 75 du premier volume, est donc ce qui fait le second livre de Prédictions dans Foës.

1. (*Présages généraux concernant la frénésie et le délire.*) Ceux qui tombent dans l'assoupissement dès le commencement de la maladie, qui ont des insomnies, avec mal de tête et douleurs aux lombes, aux hypochondres, au cou, sont menacés de tomber dans la frénésie. La morve qui coule de leur nez est un signe mortel, surtout si ceci arrive le quatrième jour, à dater du commencement de la maladie.

2. Les déjections rouges sont toujours mauvaises, mais principalement dans ceux-ci :

unanimiter eum rejiciunt. Multa enim in eo obscura esse, minus firma omnia, dissimilis generis symptomata coacervata, jam Galenus (1) notavit. Grimmius (2) illum ad hos pertinuisse, autumat, quibus in Æsculapii Coi templo asservatis Hippocrates usus fuerat. Etenim generaliter in plerisque, aut in omnibus ægrotantibus vera præsagia in hoc libro non leguntur, sed particulariter vera, et in quibusdam tantum ægris evenientia. Nomina etiam ægrotorum, in quibus, quæ scripsit, evenisse vidit, auctor adposuit, quæ negavit Galenus ab Hippocrate præter Epidemicorum libros usquam citari, et non raro ex particulariter veris phænomenis concludens generalia præposuit. Vocibus aut insolitis utitur, aut insolitum in sensum detortis. Vero omnino simile est, librum hunc ex adversariis, in quæ morborum observationes atque mutationes conjectæ (forsan ab ipso Hippocrate) erant, a medico, qui plurimos morbos nondum observaverat, compositum esse (3).

Libro secundo quidem testimonia de germana ejus origine desunt, Celso, qui tamen librum ipsum non memoravit, sed loca tantum non pauca ex eo latina fecit, et Cælio Aureliano exceptis, ipseque auctor in hoc libro etiam de prædictionibus ab aliis acceptis dicit, quod Hippocrates vix fecisset. A criticis recentioribus autem, Hallero (4), Grunero (5), Grimmio (6), ipsi locus inter vere ab Hippocrate conceptos libros non denegatus est. Stylus enim Ionismum et puram Hippocratis dictionem redolet (7), ordo, quo liber conscriptus est, bonus est, plurima vera et præclara, ita, ut hic secundus liber inter eos referri debeat, qui Hippocratem quidem non dedeceant, quos vero ab eo ipso conscriptos esse saltim, non extra omnem dubitationem positum est (8). Sprengelium autem hæcce argumenta haud movere potuerunt, quin librum hunc secundum cum primo plane rejecerit. (9).

3. La langue sèche et épaisse est un signe de frénésie.

4. Avec des insomnies et de l'agitation, l'urine claire, dans laquelle il se fait des nuages noirâtres, venant après les sueurs, est un signe de frénésie.

5. Les rêves des frénétiques se rendent souvent manifestes par des gestes et par des signes extérieurs.

6. Le crachement fréquent, s'il s'y joint quelqu'autre signe, est un indice de frénésie.

7. Grand feu à l'hypochondre, avec fièvre et froid, c'est mauvais, surtout s'il y a sueur.

8. Le délire, dans un état de grande faiblesse, est très-mauvais, comme on l'a vu dans la maladie de Thransynonthe.

9. Les violentes frénésies jettent dans des tremblements.

10. Le vomissement de matières vertes, dans les maux de tête, avec surdité et insomnie, sont bientôt suivis du délire.

11. Les maux de gorge, dans les maladies aiguës, tels que la voix en devient grêle, petite, avec suffocation qui oblige à tenir la bouche ouverte, sans pouvoir facilement la fermer, jettent dans le délire et la mort.

12. Dans le délire, être tranquille au commencement, mais passer souvent dans l'état contraire, et cracher souvent, c'est mauvais.

13. Dans la frénésie, les selles blanches, comme celles d'Archécrate, sont mauvaises. L'assoupissement les suit.

14. Les tremblements qui surviennent dans les violents délires que l'atrabile cause sont de mauvais caractère.

15. Ceux qui délirent fortement, et qui par-dessus ont la fièvre avec des sueurs, tombent dans la frénésie.

16. Les frénétiques boivent peu, sont sensibles au bruit, et sujets à des tremblements.

17. La voix entrecoupée après un vomissement avec agitation, et le regard fixe, amènent la manie. Cela arriva à la femme d'Hermodzyge; elle mourut dans un violent délire.

18. Dans la fièvre ardente, le tintoin avec faiblesse de vue et pesanteur au front, signe de délire avec bile noire.

19. Ceux qui délirent, dont la parole est entrecoupée, ont des tremblements

(1) Comm. 2 in 1. prorrh. text. 36 et 52. (2) L. c. (3) Vid. Fabricii bibl. gr. ed. IV. Vol. II. pag. 536. (4) Bibl. med. pract. T. 1. pag. 38. et art. med. princ. T. 1. pag. 193. (5) L. c. (6) L. c. 1. Bd. pag. 171. (7) Cfr. Obsopoei praef. ad Hipp. jusjur. aphor. etc. pag. 28. (8) Vid. Fabricii bibl. gr. l. c. (9) L. c. pag. 83.

LIBER I.

ARGUMENTUM LIBRI.

Quid in morbis salutare quid perniciosum sit, item quid bonum, quid malum prænuntiet, sigillatim prosequitur, singulis exacte propositis, quæ in omnibus pene morbis circa ægrotantes evenire solent.

Caput I. — Præsagia eorum, qui in principio soporosi fiunt; phrenitidem quæ significent; desipientiæ, quæ pessimæ. Insaniam adfore quid portendat; phrenitidis signa mala; quid de melancholia, et quid de acute delirantibus præsagiendum.

Qui inter initia sopore detenti, capitis, lumborum, præcordiorum, cervicis dolore, ac insomnia conflictantur, eos considerare oportet, num sint phrenitici. In his narium stillatio perniciem ostentat, idque præcipue, si quarto inter initia die contingat.

Alvi prærubra proluvies, cum in omnibus quidem morbis, tum vero vel maxime in prædictis, malo est.

Lingua ex resiccatione densa, et aspera, phrenitidem portendit.

In iis, qui præter rationem perturbantur, et vigiliis torquentur, urinæ decolores, nigris sublimamentis interspersæ, cum tenuibus sudoribus circa caput obortis, phrenitidem prænuntiant.

Quin et quæ in phreniticis manifesta apparent insomnia, providenda sunt.

Excreatio frequens et irrita, siquidem aliud quoddam signum affuerit, phrenitidem portendit.

Relicti in præcordiis æstus cum febre, in qua totius corporis habitus perfrigeratur, malo sunt, idque præsertim, si cum sudoribus contingat.

Desipientiæ, quæ jam admodum fractis, et debilitatis viribus succedunt, pessimæ sunt, non secus ac Thrasynonti.

Vehementes phrenitides in tremorem desinunt.

Vomitus virulenti et æruginosi, cum capitis dolore, surditate, et insomnia, promptam insaniam significant.

Ubi fauces in morbis acutis dolent, graciles sunt, parvæ, et suffocantur, atque ubi os hiarit, non prompte adduci dans la langue : le tremblement devient universel, et ils tombent dans la fureur. Leur état est mortel s'il s'y joint une extrême sécheresse.

20. Tremblement dans la langue, signe de raison qui s'aliène.

21. Selles bilieuses pures, avec écume surnageante, mauvaise chose, surtout lorsque la douleur des lombes et le délire précèdent.

22. Dans ceux-ci, des douleurs vagues au côté annoncent le délire.

23. Perdre la parole et avoir le hoquet, c'est très-mauvais.

24. Perdre la parole à la suite d'une purgation, c'est très-mauvais.

25. Perdre la parole et avoir la respiration laborieuse, entrecoupée, cela donne à craindre le délire.

26. Les délires furieux pour peu de chose désignent l'atrabile.

27. Les agitations continuelles avec froid, fièvre et sueurs dans les parties supérieures, annoncent la frénésie, comme chez Aristagore, quelquefois même la mort.

28. Les fréquents changements dans les frénésies sont suivis de tétanos.

29. (*Concernant les urines.*) Rendre son urine sans le sentir, c'est mortel. L'urine est-elle pareille à celle des malades quand on en a troublé le sédiment? C'est à examiner (1).

30. (*Concernant des palpitations dans tout le corps.*) Ceux dont tout le corps palpite, venant à perdre la parole, sont-ils dans un état proche de la mort? A examiner.

31. Dans les frénétiques, le crachement fréquent, avec froid, annonce le vomissement de matières noires.

32. (*Concernant la surdité.*) La surdité et les urines rouges, sans sédiment, mais avec quelques nuages, annoncent le délire; l'ictère survenant est mauvais. Un délire obscur par-dessus l'ictère, mauvais encore. Il arrive cependant que ces malades recouvrent la parole et la raison : je crois même qu'il leur survient un cours de ventre, comme cela arriva à Hermippe, et il mourut.

(1) Lisez la description de l'état du quatrième malade du premier livre des Epidémies.

ac claudi possit, mentis emotionem portendi oportet. Ex his phrenitis perniciosa est.

In phreniticis initio moderatum esse, sedatum et facilem, crebro vero permutari, malum est, quin et sputatio frequens mala est.

Albicans dejectio in phreniticis malo est, quod Archecrati accidit. Num et in his torpor fit? His si rigor contingat, pessimum.

In furiosa et vehementi mentis emotione succedentes tremores malignitatem denuntiant.

In graviter et acute mente emotis, si febris iterum repetat cum sudore, phrenitici evadunt.

Phrenitici parum bibunt, ex levibus strepitibus facile irritantur ac percelluntur, tremuli sunt.

Ubi post vomitum anxiosum vox stridula est, oculi squalidi, et pulvere obsiti, insania portenditur, non secus ac Hermozyæ conjugi accidit, quæ vehementi insania correpta, voce defecta interiit.

CAPUT II. — Insania et melancholia unde prænoscenda; varia deliriorum signa et omnia. Quid porro phrenitidem ominetur; et signa ejusdem perniciosa.

In febre ardente, si tinnitus aurium cum visus hebetudine fiant, et ad nares accedat gravitatis sensus, furiosa mentis emotio indicatur.

Desipientiæ cum voce stridula, et linguæ convulsione tremula, voces quoque ipsæ tremulæ, mentis vehementem alienationem significant. In his durities, aut asperies perniciem minatur.

Linguæ tremulæ instabilem mentem, et a sede constantiæ deturbatam significant.

In biliosis et sincerisdejectionibus spumosa efflorescentia malo est, iis præsertim quos antea lumborum dolor, ac desipientia vexavit.

In his leves, et per intervalla, lateris dolores delirium significant.

Vocis defectiones cum singultu, pessimæ.

Vocis defectiones cum virium exsolutione, pessimæ.

In vocis defectione respiratio, velut in iis, qui suffocantur, conspicue elata, et visui exposita, perniciosa est. Num vero etiam delirium prænuntiet, animadvertere oportet.

Quæ pauco tempore feroces fiunt mentis emotiones, in ferinas evadunt.

33. La surdité dans les maladies aiguës pleines d'agitation, mauvais signe.

34. (*Concernant le délire.*) Les délires obscurs, avec tremblement et tâtonnement des mains pour chercher des fêtus, signe certain de frénésie. On le vit dans Didymaque, à Cos.

35. L'assoupissement à la suite du froid, menace de délire.

36. Douleur à l'ombilic avec battements, c'est bien proche du délire, mais la crise se fait quelquefois par une éruption de vents avec bruit. La douleur au gras des jambes tient aussi du délire.

37. S'il se fait des nuages dans l'urine, après la disparition des douleurs à la cuisse, signe de délire dans ceux qui ont des bourdonnements d'oreille.

38. Le ventre est lâche, il y a des lassitudes, des maux de tête, de la soif, de l'insomnie, un délire sourd, grande faiblesse; attendez-vous à un délire complet.

39. (*Prédictions générales.*) Suer, surtout de la tête, dans les maladies aiguës, avec des impatiences, mauvaise chose; plus mauvaise encore, si l'urine est noire et la respiration précipitée.

40. Les faiblesses qui ne viennent pas à la suite des évacuations, sont mauvaises.

41. Être constipé et rendre avec effort des matières noires comme des crottes de chèvre, mauvaise chose, lorsque l'hémorrhagie du nez s'y joint.

42. Douleur aux lombes persévérante, avec fièvre pleine d'agitations, et sueurs, mauvaise chose. La voix tremblera-t-elle, comme cela arrive dans le froid de la fièvre ? A examiner.

43. Les grands et subits changements des extrémités, mauvaise chose. Et la soif qui quitte et reprend, mauvaise aussi.

44. Le passage de la douceur et de la modération à la violence et à la témérité, mauvaise chose.

45. Voix aiguë, signe de tiraillement à l'intérieur vers les hypochondres.

46. La vue s'obscurcit, s'affaiblit, le regard devient fixe, le malade voit comme à travers des nuages, mauvaise chose.

47. La voix aiguë et cassée, mauvaise.

Corporis jactationes et incontinentiæ, in febre, cum perfrictione, et superiorum partium tenui sudore, phrenitim denuntiant (quod in Aristagora expertum est), atque etiam perniciem.

Crebræ in phreniticis permutationes convulsiones denuntiant.

Si quibus urinæ non recordantibus, nec admonitis effluunt, pernicies portenditur. Animadvertendum etiam est, num et ab iis tales reddantur, quales fiunt, ubi subsidentiam conturbaveris.

Quos palpitationes in totum occupant, num plerumque voce defecti pereunt?

Crebræ in phreniticis sputationes cum perfrictione non longe postea nigrorum vomitum affuturum indicant.

Surditas cum urinis prærubris, non subsidentibus, et sublimamentis, mentis emotionem minantur. In his morbo regio corripi, malum est. Quin etiam malo est, ex morbo regio fatuitas, aut stupiditas. Hos quidem vox deficere solet, absque sensuum læsione. Quin et alvus nonnunquam affatim prorumpit, quale quid Hermippo contigit, et mortuus est.

In præcipitibus, et turbulentis morbis obveniens surditas perniciem minatur.

Dementiæ, in quibus tremuli fiunt ægri, obscure aut vix quidem desipere videntur, aut aliquid investigantium more sensim contrectant, et palpant, miro quodam modo phrenitim prænuntiant, non secus ac Didymarcho in Co contigit.

Ubi rigori torpor succedit, mentis alienatio significatur.

Caput III. — Dolores circa umbilicum palpitantes, et circa suram, et dolor circa femur dissipatus, quid prænuntient? Præsagia ex lumborum dolore, voce, siti, responsione, oculis, dentibus, respiratione, facie, egestionibus alvi, et urina.

Dolores circa umbilicum cum palpitatione mentis quidem alienatæ significationem quamdam præbent. Sub judicationem vero his plurimus et creber flatus, cum singulari contentione prodit. Quin et ad suram dolores in his mentis alienationem indicant.

Femoris dolore evanescente, si quid sublime per urinam innatet, mentis emotionem exspectare oportet, taliaque, qualia circa aurium sonitus contingunt.

Ubi alvus humescit, æger lassitudine, capitis dolore, siti, vigiliis torquetur, obscure loquitur, et ad motum est impo-

48. Le serrement des dents dans ceux qui n'ont pas coutume de les tenir serrées, funeste. La respiration suffocante, dans ce cas, est des plus mauvaises.

49. Bonne couleur avec une mine sombre, mauvaise chose.

50. Les selles qui deviennent écumeuses, et dont les matières ne sont pas mêlées, annoncent un rehaussement.

51. La suppression des urines à la suite du froid dans les maladies aiguës est très-mauvaise.

52. Des signes funestes, à la suite desquels on se trouve soulagé sans cause, annoncent la mort.

53. Dans des maladies bilieuses aiguës, les déjections blanches, écumeuses bilieuses, sont mauvaises; et aussi les urines qui ont ce caractère. La douleur du foie s'y joindra-t-elle?

54. (*Concernant la perte de la parole.*) Dans les fièvres, la perte de la parole, avec convulsions qui amènent un délire muet, est funeste.

55. La perte de la parole à la suite de grands maux est mortelle.

56. (*Pronostics généraux.*) Les fièvres qui proviennent des douleurs aux hypochondres sont de mauvais caractère.

57. La soif qui finit sans cause dans les maladies aiguës est mauvaise.

58. De grandes sueurs qui accompagnent les maladies aiguës sont mauvaises.

59. La difficulté d'uriner est mauvaise, et aussi les efflorescences rouges ou vertes qui surnagent au-dessus de l'urine. Il est mauvais encore de la rendre en petite quantité, goutte à goutte.

60. Les vomissements de diverses matières sont mauvais, surtout s'ils sont continus.

61. Des sueurs au temps critique, qui sont continuelles et avec inquiétude, sont mauvaises; encore plus, si elles sont froides.

62. Le vomissement de matières pures, point mêlées, est mauvais.

63. Le profond assoupissement est-il toujours mauvais?

64. La perte de connaissance avec froid, mauvaise. La perte de mémoire, mauvaise aussi.

65. Après le tremblement avec froid, ne pouvoir se réchauffer, mauvais.

tens, in his casibus vehementem mentis emotionem exspectare oportet.

In gravibus malis tenues maxime circa caput sudores oboriri, et corporis incontinentia quadam jactari, malum indicat: tum vero præcipue pernicies intenditur, si ista cum urinis nigris contigerint, et spiritus magnus, et concitatus adfuerit.

Quæ præter vacuationem fiunt impotentiæ, neque vacuatione exsistente, perniciem intentant.

Ubi alvus intercepta est, et arcte conclusa, parvaque et nigra, caprorum stercoribus similia, nec nisi coacta emittit, hoc casu sanguis e naribus erumpens periculo est.

Si lumborum dolor diu detinet, cum æstu implacido, tenui sudore circa caput et thoracem oborto, pernicies denuntiatur. Num plerumque ii tremuli evadunt, et vox velut in rigore conspicue tremula exsistit?

Celeres extremorum corporis ad utraque extrema permutationes perniciem denuntiant. Quin et sitis hujusmodi (hoc est celeriter in contrarium permutata), malo est.

Ab homine moderato ferox et audax responsum malum portendit.

Quibus vox in morbis acuta redditur, iis præcordia intro trahuntur, et tendunt.

Hebescentes oculi, et obtusi, improbandi sunt. Quin et fixi, ac caligine obducti, malum portendunt.

Vox acuta, et stridula, malo est.

Dentium stridor, quibus per sanitatem minime est consuetus, periculum denuntiat. Suffocatio in his valde prava.

Bene colorata facies, et valde tetrica, ac superciliosa, perniciem intentat.

Alvi recrementa, si in spumosa et sincera desinant, mali incrementum significant.

Urinarum in præcipitibus malis ex perfrictione interceptiones, pessimæ.

Quæ perniciem minantur, ea si absque ulla significatione allevant, mortis periculum denuntiant.

Caput iv. — Egestiones et urinæ in acutis biliosis, quæ malæ, vomitus qui, quæ ignorantia et oblivio, et perfrigeratio, et ardor in lateribus, et æstuans rigor, et flammea facies, et oculi distorsio etc., mala sint.

In gravibus malis, et biliosis, exacte candicantes, spumantes, et circumbiliosæ egestiones malo sunt. Quin et hujusmodi

66. Les sueurs chaudes après le froid, mauvaises; quand il s'y joint une douleur de côté brûlante, et que le froid survient de nouveau, cela est mauvais aussi.

67. Les frissons avec le chaud annoncent du danger. Le visage enflammé avec des sueurs et des frissons dans le dos sont des avant-coureurs de convulsions.

68. Ne pouvoir dormir, à la suite des sueurs, et retomber dans le chaud, mauvais état.

69. Tournement d'yeux, avec des douleurs des lombes qui répètent, mauvais.

70. Douleurs de poitrine, avec sueurs et assoupissement, mauvais. La fièvre ardente survenant amène promptement la mort.

71. Le malade vomit des matières noires, il refuse la nourriture, il est dans le délire, il a une légère douleur au pubis, sa mine est féroce, il ferme les yeux. Ne lui faites point de remèdes, car son état est mortel. Ni à ceux qui s'enflent, qui ont des vertiges ténébreux, des faiblesses quand ils se remuent, qui refusent la nourriture, dont la pâleur est extrême, ni à ceux qui sont dans l'assoupissement avec fièvre et brisement de tout le corps, car leur état est mortel.

72. Douleur au cardia, avec tension aux hypochondres et mal de tête, ceci est de mauvais caractère, et la respiration y est intéressée; meurent-ils promptement, comme il arriva à Dysode? Il lui survint des urines fermentées (1) et fort rouges.

73. La douleur du cou est mauvais signe dans toute fièvre; très-mauvais lorsqu'on craint que le malade ne tombe dans la manie.

74. Les fièvres comateuses, celles avec brisement de tout le corps, celles qui troublent la vue, celles qui jettent dans une insomnie continuelle, celles qui sont accompagnées de sueurs, sont toutes de mauvais caractère.

75. *Présages de suppression d'urines.* Des frissons fréquents dans le dos, quittant et prenant brusquement, qui incommo-

(1) *Fermentées.* Faut-il entendre ceci des urines tendant à la putréfaction? Galien l'entend des urines qui, étant gardées, se gonflent et augmentent de volume dans peu de temps.

urinæ damnantur. In his animadvertendum est, num jecur affectum sit.

Vocis in febribus defectiones, quæ convulsionis speciem præ se ferunt, in vehementem mentis emotionem cum silentio vertunt, et perniciem ostentant.

Vocis ex dolore defectiones tandem cum summo cruciatu mortem afferunt.

Ex præcordiorum doloribus obortæ febres malignæ sunt.

In præcipitibus malis, si sitis temere, ac præter rationem cesset, malo est.

Sudor in febribus acutis multus et copiosus damno est.

Quin et laboriosæ urinæ damnantur; atque ab his detentæ rubræ quædam efflorescentiæ, et æruginosæ, parvæque veluti quædam stillæ apparentes.

Vomitiones quoque variæ malo sunt, præsertim si continenter, et assidue prodeant.

Summi totius corporis perfrictiones in diebus judicatoriis, cum angore, et corporis inquietudine, si sine sudore fiunt, damno sunt; præcipue vero damnantur, qui ex his superveniunt rigores.

Vomitiones sinceræ, et cum angore, aut incontinenti corporis jactatione, damnandæ sunt.

Animadvertendum est diligenter, num profundus et altus sopor omnino damnari debeat.

In rigore familiares non agnoscere, et eorum, quæ gesta sunt, oblivisci, malum indicat.

Ex rigore perfrictiones, quæ ad calorem non revocantur, malæ sunt.

Ex perfrictione exsudantes, ad calorem revocati periculum denuntiant; præsertim vero, si accidat lateris æstus cum dolore, et subinde rigeant, malum impendet.

Rigores cum æstu non nihil periculi denuntiant, et facies incensa cum sudore in his malum significat. Insuper posteriorum partium frigus convulsionem provocat.

Ex sudoribus pervigiles, et ad calorem revocati, male habere judicantur.

Ex recursatione dolorum in lumbis oculi perversio, et distorsio, malo est.

Dolor in pectore fixus, cum torpore, malum denuntiat. Hi si suborta febre exæstuent, celeriter mortem oppetunt.

Caput v. — Medicamentis purgare quos non oporteat; oris ventriculi dolor, qui malus; colli dolor quando pessimus; febres, quæ malignæ; vomitiones, quæ et quibus malæ; de puerpe-

dent fortement, annoncent une suppression d'urines douloureuse.

76. (*Continuation de pronostics généraux.*) Les fièvres avec agitation et anxiété, sans vomissement, qui ont des paroxismes, sont mauvaises.

77. Froideur et raideur, signes mortels.

78. Éjection de peu de matières bilieuses, sans le sentir, quand on a sa connaissance, comme cela arrive dans le flux hépatique, mauvais signe.

79. (*Concernant les vomissements d'un peu de bile, suivis d'hémorrhagie.*) Des vomissements de peu de matière bilieuse sont mauvais, surtout s'il y a insomnie obstinée. L'hémorrhagie du nez survenant est mortelle.

80. (*Concernant la suppression des lochies.*) Si les lochies, après les couches, s'arrêtent avec fièvre et douleur aiguë au côté, il survient un délire mortel.

81. (*Concernant les fréquentes déjections dans les fièvres ardentes.*) Dans les fièvres ardentes, si à de fréquentes déjections aqueuses et bilieuses, avec de légers sentiments de froid, il se joint des tournements d'yeux, c'est un mauvais signe, surtout s'il y a assoupissement sans sommeil.

82. Y a-t-il douleur qui des lombes aille au cardia, avec fièvre, frissons et vomissement d'eaux claires en quantité? avec délire, perte de la parole, vomissement de matières noires? la mort est proche.

83. Dans l'apoplexie subite, s'il survient une petite fièvre qui dure longtemps, elle est mortelle. Cela arriva au fils de *Numenius*.

84. Les yeux fixes dans les maladies aiguës, mauvais signe.

85. La fièvre est avec agitation extrême, sans vomissement; il y a douleur aux lombes; le délire est violent; doit-on croire qu'il surviendra des déjections noires?

86. La douleur de gosier, avec étranglement, agitation, suffocation, est très-sinistre.

87. Ceux qui prennent la respiration avec le bruit des gens qu'on étrangle, tandis que l'articulation des deux premières vertèbres n'est pas dérangée, continuent jusqu'à la mort de respirer comme si quelqu'un les étranglait.

ris, oculorum distortione, et sideratione.

Qui nigra vomitione refundunt, cibos aversantur, desipiunt, ad pubem non nihil dolent, cum aspectu feroci, et clausis oculis, eos medicamentis purgare tutum non est. Neque vero subtumidos, aut tenebricosa vertigine vexatos, aut eos, qui vel leviter moti animo deficiunt, aut cibos aversantur, et decolores sunt; ut nec eos, qui in febre exsoluti, aut fracti decumbunt, si sopore tententur, purgatione aggredi tutum est.

Oris ventriculi dolor, cum præcordiorum contentione, atque etiam capitis dolor, malignum quidpiam, et suspiriosam quamdam affectionem indicat. In his certe animadvertendum est, num derepente moriantur, velut in Dysode evenit, cui urinæ valde fermentatæ, et prærubræ aderant.

Cervicis dolor in omni quidem febre malo est, in his vero pessimus, in quibus vehementem insaniam metuimus.

Febres, quæ soporem, lassitudinemve inducunt, aut quibus caligant ægri, insomnia, ac tenuibus sudoribus vexantur, malignæ sunt.

Crebri ex dorso horrores, subinde locum commutantes, graves et difficiles, laboriosam urinæ suppressionem minantur.

Quin et corporis æstuatione, et jactatione conflictati, citra vomitum ingravescentes, male habent.

Corporis perfrictio cum rigiditate perniciem denuntiat.

Tenues ex alvo, absque mordacitatis sensu, prodeuntes dejectiones, ei, qui sibi bene constat, malum portendunt, velut non nunquam jecinoroso contingit.

Vomitiones exiguæ, biliosæ, malo sunt; tum vero potissimum, si pervigilio conflictentur ægri. In quibus stillans nasus perniciem minatur.

Quibus ex partu purgamenta alba subsistunt, cum febre, et surditatem, ac acutum lateris dolorem afferunt, eæ in vehementem, et perniciosam mentis emotionem incidunt.

In febribus ardentibus, cum aliqua summi corporis perfrictione, ac egestionibus aquæ similibus, et crebris, oculorum perversio, et distortio malum significat; tum vero præcipue, si alto quodam stupore (quem catochon vocant) deprehensi detineantur.

Siderationes, quæ repente contingunt, si insuper febris mediocris accedat, quæ

88. (*Signes précurseurs de l'opisthotonos.*) Douleurs de tête avec stupeur et délire, constipation, regard féroce, visage rouge, signes précurseurs de l'opisthotonos.

89. (*Continuation de pronostics généraux.*) Le froid avec tremblement, avec tournement d'yeux, avec fièvre et grande inquiétude, c'est mortel; l'assoupissement chez ceux-ci est mauvais.

90. Dans les fièvres, la douleur aux hypochondres, avec perte de la parole, est de mauvais caractère, quoique les sueurs la diminuent. Dans ce cas, la douleur passant à l'ischium, avec fièvre ardente, quoique le ventre se lâche, est funeste.

91. Ceux qui dans les fièvres perdent la parole avec tremblement après la crise, et qui tombent dans l'assoupissement, meurent.

92. Ceux qui ont une chaleur ardente, un délire obscur avec assoupissement, dont les hypochondres ne se soutiennent pas dans le même état, dont le ventre est enflé, qui ne veulent pas prendre de nourriture, qui suent, sont-ils menacés d'oppression? Et s'ils rendent *dans les urines* des matières qui ressemblent à la semence, le hoquet surviendra-t-il? L'urine écumeuse les soulage, et leur ventre se lâche.

93. Lorsque dans l'état comateux on rend des matières écumeuses, la fièvre rehausse fortement.

94. Ceux qui, avec mal de tête, perdent la parole, suant et ayant la fièvre, dont le ventre se lâche sous eux, seront malades longuement; qu'ils soient pris d'un froid violent avec tremblement, cela n'est pas funeste.

95. Il y a tremblement des mains, douleur de tête, de cou, surdité; les urines sont noires, attendez-vous à des déjections noires, et craignez l'événement.

96. La perte de la parole avec prostration de forces est funeste.

97. La douleur de côté, avec des crachats bilieux disparaissant sans raison, sera suivie de délire.

98. Dans le cas de douleurs de cou, avec état comateux, sueurs et ventre tuméfié; si par l'effet des remèdes le ventre est purgé de matières non bilieuses, le malade, supposé qu'il réchappe, languira long-temps. Les selles non bilieuses sont-elles utiles dans ce cas, et

diu trahat, perniciem minantur, quale quid Numenii filio contigit.

Caput VI. — Recursiones ex lumborum dolore ad ventriculum, quæ funestæ. Trementes ac soporosi, qui moriantur. Singultum quid indicet.

Ex lumborum dolore ad os ventriculi recursationes, cum febre, horrore, multorum tenuium et aquosorum vomitu, delirio, vocis defectione, eæ in nigrorum vomitionem desinunt.

In præcipitibus malis oculi obseratio, aut perfractio, mala est.

Considerandum est in æstuabundis, et corporis jactatione citra vomitum, et lumborum dolore conflictatis ægris, si audacter desipuerint, num nigra per secessum proditura sint?

Dolentes fauces, absque tumore, cum labore, et molestia, ac suffocatione, præceps exitium minantur.

Qui spiritum trahunt cum voce strangulabunda, si cervicis vertebra intro subsidet, iis ad exitum, velut ex convulsione, respiratio ducitur.

Ex capite dolentes, et alto stupore, (catochum vocant) detenti, ac delirantes, cum alvi interceptione, et ferociente intuitu, floridi, in scapulas rigescunt, ac posteriorum partium distentione tentantur.

Febribus et lassitudinis sensu detento, cum oculorum perversione, rigor perniciem minatur. Atque in hujusmodi casibus soporati malum denuntiant.

Præcordiorum dolores in febribus, cum loquendi impotentia, si sudore non solvantur, maligni sunt. In his dolores ad coxendices, cum ardente febre, atque alvus affatim prorumpens, perniciem ostentant.

Quibus cum febribus voces post judicationem deficiunt, ii tremore et sopore correpti intereunt.

Quibus ardore conflictatis, fatuitate, et alto stupore, (quem catochum dicunt) detentis, præcordia variant, et in contrarias subinde affectiones transmutantur, ac venter in tumorem præter naturam sublatus est, cum ciborum interceptione, et tenui circa caput et thoracem oborto sudore, in his animadvertendum est, num, si concitatus et magnus spiritus, aut genituræ similis excretio accidat, singultum prænuntiet, aut etiam ex alvo spumantia, et biliosa proditura sint. Eos splendescens quiddam, aut coruscans per

propres à dissiper la tuméfaction du ventre?

99. Dans la tension du ventre, que les remèdes lâchent, s'il s'élève subitement, il y a quelque chose de convulsif; comme on le vit chez le fils d'Aspasius. Le froid avec tremblement survenant alors est mortel. Le spasme vint après l'enflure. La maladie fut longue, et il se jeta sur la bouche des matières putrides vertes.

100. Des douleurs aux lombes, lentes, qui viennent peu à peu, et se portent à l'hypochondre avec fièvre et refus de nourriture, s'il s'y joint un violent mal de tête, seront bientôt suivies de convulsions et de la mort.

101. Des frissons qui viennent principalement aux approches de la nuit, avec redoublement, insomnie ou sommeil et délire, le malade qui pisse quelquefois sous lui; tout cela tend à des convulsions et au coma.

102. Ceux qui, suant dans le commencement, rendent des urines brûlantes, qui passent indistinctement et brusquement au froid et au chaud, qui tombent dans l'assoupissement, dans le coma, dans des convulsions, sont en un état funeste.

103. (*Concernant l'état des femmes grosses.*) Les femmes grosses qui se plaignent de la tête, qui sont assoupies, avec un sentiment de pesanteur, n'ont qu'un mal léger. Peut-être même leur est-il bon d'avoir quelques convulsions.

104. (*Suite des prédictions concernant l'état convulsif.*) Les douleurs de cou au-dessous de la glotte, avec étranglement, ont quelque chose de convulsif; surtout si elles prennent leur origine de la tête, comme cela arriva à la cousine de Thrasimont.

105. Dans les convulsions avec tremblement, qui viennent sur la sueur, et qui se répètent souvent, la crise se fait avec des frissons qui sont précédés d'ardeur aux entrailles.

106. Douleur aux lombes et à la tête, et au cardia, avec efforts violents pour cracher; cela tient de l'état convulsif.

urinam redditum juvat; alvus vero in his etiam commovetur.

In sopore affectis ægris, spumantibus prodeuntibus dejectionibus, febris acuta ingravescit.

In febre cum sudoribus vocis ex capitis dolore defectiones, si per se resolvuntur ægri, ac præter voluntatem excrementa demittunt, malumque remitti videtur, diuturniorem morbum metuere oportet. In his novus subortus rigor damnandus non est.

Quibus manus sunt tremulæ, cum capitis et cervicis dolore, levi aliqua surditate affecti, nigricantes reddunt urinas et densas. In his casibus nigrorum progressum exspectare, et suspectum habere oportet.

Vocis defectiones cum virium exsolutione, alto stupore, (catochon vocant) detentis, perniciem minantur.

Lateris dolor, cum biliosis sputis, temere ac præter rationem evanescens, ægros in vehementem et furiosam mentis emotionem agit.

CAPUT VII. — Oculi dolor quomodo solvatur. Alvi circumtentio, oris putrefractio viridis, dolores e lumbis ad præcordium et caput revoluti exitiosi, affectiones rigentes in quid desinant. Præsagia quædam perniciosa, et signa convulsionum quid indicantia.

Ex cervicis dolore cum sopore, et sudore, inflata alvus, siquidem ex medici industria liquida demittat, cum aliqua proluvie, deinde, quæ biliosa non sunt, restitent, hujusmodi asservata diuturniorem morbum efficient. In his animadvertendum est, num proluvies alvi non biliosæ benigniores sint, ac flatuoso tumori conducant?

Alvus circumtensa, ex medici industria liquida demittens, convulsionis significationem quamdam præ se fert, quod Aspasii filio contigit. In his novus subortus rigor perniciem facit. Ex his casibus convulsione tentato, ac inflato, ubi diutius morbum traxerit, ex ore putrida et virulenta prodeunt.

Lumborum dolores diuturni, qui sensim fiunt, circum præcordia involuti, cum febre, et ciborum fastidio, si intensum capitis dolorem advehunt, non sine convulsionis specie celeriter interficiunt.

Qui subinde rigore prehenduntur, et sub noctem aliquanto gravius habent, pervigiles, in somnis nugantes, aut delirantes, interdum sese lotio perfundentes,

107. Le froid qui, dans la crise, rend la parole embarrassée, est aussi convulsif (1).

108. Défiez-vous de selles brunes, rendues avec tourment, peu d'urines et aqueuses.

109. Avoir le gosier un peu écorché, le ventre flatueux sans rien rendre, sentir des douleurs de tête au front, chercher des fétus, se trouver brisé, ne pouvoir supporter les couvertures; quel de ces symptômes qui augmente, c'est très-mauvais. L'assoupissement, dans ces cas, amène l'état convulsif; il se joint de la pesanteur à la douleur de tête au front, et l'urine ne se rend qu'avec travail.

110. L'urine s'arrête avec les frissons qui sont accompagnés de convulsions, comme il arriva à cette femme qui après le froid tomba dans les sueurs.

111. Les évacuations, par les selles, de matières qui ne sont pas mêlées, marquent constamment que le mal augmente; surtout dans ceux à qui il survient des tumeurs autour des oreilles *des parotides*.

112. Les insomnies avec des agitations, sans qu'il soit possible de contenir le malade par aucune crainte, annoncent des convulsions; surtout s'il s'y joint de la sueur.

113. Des sentiments de froid au cou, au dos et dans tout le corps, suivis d'urines écumeuses avec défaillances et obscurcissement dans la vue, annoncent que la convulsion approche.

114. Les douleurs du coude et du cou menacent de convulsions; il y en a qui procèdent des sinus frontaux, et passent à la gorge avec éjection abondante de crachats. La sueur dans le sommeil y est bonne. Le soulagement qui suit les sueurs est-il généralement bon? Elles sont bon-

(1) Je lis cette prédiction, comme on la lisait du temps de Galien, quoique le mot σπασμῶδες ne s'y trouve plus dans nos éditions.

ii in convulsiones cum sopore tendunt.

Quibus circa initia tenues suboriuntur sudores, et urinæ concoctæ emittuntur, cum magna totius corporis æstuatione, si præter rationem perfrigescant, et rursus celeriter perurantur, et torpore, sopore, aut convulsione tententur, ii perniciose affecti sunt.

Uterum gerentibus capitis dolores, cum sopore, et gravitate, malo sunt. Quin et hujusmodi naturæ convulsionibus quibusdam forte sunt obnoxiæ.

Faucium gracilium dolores suffocantes convulsionem minantur, tum vero præcipue, si ex capite originem ducunt, quale quid Thrasynontis consobrinæ contigit.

Tremores, quæ convulsiones accedunt, cum sudoribus, recidivas minantur. In his judicationem facit novus obortus rigor, qui prius ardore circa ventrem oborto provocatur.

Lumborum et capitis, ac oris ventriculi dolor, cum forti excreatione, convulsionem suspectam facit.

Quin etiam non nihil metuendus est cum judicatione rigor.

Caput viii. — Qui sublivida, turbulenta egerunt, quæ in his signa mala, convulsoria et bona. Quid in febribus convulsionem et mentis emotionem portendat.

Ex ventre, quæ prodeunt, sublivescentia, et turbulenta, urinæ etiam tenues, ac dilutæ, suspectæ sunt.

Fauces leviter exasperatæ, et alvus ad inanes et irritas exsurrectiones obmurmurans, frontis dolores, in ægris palpitantibus et more investigantium sensim contrectantibus, delassatis, et ex stragulis, aut vestimentis dolentibus, et si, quæ ex his increscunt, molestiam exhibent. Somnus in his multus convulsionem minatur, et frontis dolores graves, ac mictio molesta est.

In iis, quibus rigores imminent, urina restitat, et in convulsoriis affectionibus, velut huic mulieri contigit, quæ, ubi inhorruit, sudore correpta est.

Quæ in sinceras tendunt vacuationes omnibus quidem ingravescentis mali significationem præbent, his vero, (supra dictis) vel maxime. Atque in hujusmodi casibus ad aures tubercula exoriri solent.

Turbulentæ, et valde confidentes e somno exsurrectiones convulsiones minantur, præsertim vero, si cum sudore contingant.

Cervicis et dorsi perfrictiones, et quæ nes du moins dans les douleurs des parties inférieures (1).

115. Ceux qui dans les fièvres suent avec mal de tête et constipation, sont menacés de convulsions.

116. Des déjections liquides et grenues, rendues avec froid et fièvre, ne sont d'aucune utilité. S'il s'y joint des frissons avec tremblements, si la vessie et les entrailles s'en ressentent, cela est mauvais. S'y joindra-t-il un état comateux et convulsif? Je n'en serais point surpris.

117. Dans les fièvres aiguës, les efforts de vomir pour ne rendre presque rien, ne sont pas bons; et les selles blanches sont très-mauvaises. Si ce qui sort n'est pas gluant, on tombe dans le délire, avec chaleur excessive; l'on passe ensuite à l'assoupissement comateux. De telles maladies sont longues. Dans la crise y aura-t-il sécheresse et difficulté de respirer?

118. Les douleurs erratiques qui vont des lombes au cou, amènent des paralysies passagères, des spasmes, des aliénations d'esprit. Se termineront-elles par des convulsions? On voit dans cette maladie bien des variations.

119. Les convulsions de la matrice sans fièvre sont légères. On l'a vu dans Dorcade (2).

120. La suppression d'urine, avec douleur de tête, menace de convulsion. Les défaillances et l'assoupissement qui surviennent ne sont pas funestes. Cet état est-il un précurseur du délire?

---

(1) C'est ici une prédiction dont il me semble que le texte a été altéré. Le vrai sens en est très-difficile à saisir entièrement. Je l'ai traduit aussi littéralement que j'ai pu, en m'attachant à en tirer quelque chose de raisonnable.

(2) Il est question de la malade Dorcade dans les coaques, livre troisième, chapitre troisième, sentence quarante-cinquième.

totum corpus videntur pertingere, insuper et spumantes mictiones, cum animi deliquio, ac oculorum hebetatio, convulsionem in proximo esse significant.

Cubiti, cervicisque dolores convulsionem minantur. Ex facie autem prodeunt ista, fauciumque sonitus crebri, cum salivatione. Iis sudores in somnis bono sunt; nempe et ex sudore levari plurimos, consentaneum est. Quibus si dolores inferiores partes occupent, toleratu faciles evadunt.

In febribus tenuiter exsudantes, cum capitis dolore, et alvo intercepta, ad convulsiones proni sunt.

Quæ inter se non cohærent, sed facile dissolvuntur, et aliquantulum friabilia sunt alvi recrementa, liquida, cum summi totius corporis perfrictione, non sine febre, improbanda sunt. Ac præter hæc, si rigores vesicam, et ventrem, cum dolore invadant. Proinde in his ex sopore aliquod convulsionis periculum impendere, nemini mirum videri debet.

In gravibus, et præcipitibus malis distorqueri, velut qui vomitione conflictantur, malum est; quin et albæ alvi egestiones molestæ sunt. Quæ ex his prodeunt non viscosa in vehementem mentis emotionem, cum multo ardore agunt; videndumque est, num postea soporati, ac torpescentes evadant. Qui ex his conflictantur, diutius laborant. In his animadvertendum est, num imminente judicatione arescentes difficultate spirandi teneantur.

Quæ ex lumbis in cervicem, et caput redundant, et levis siderationis more resolutionis sensum inducunt, convulsionem, ac mentis emotionem minantur. Videndumque est, num talia convulsione solvantur. Qui hujusmodi conflictantur, varie morbum trahunt, atque eadem diutius perseverant.

Mulieres, quæ ab utero prompte strangulantur, idque sine febre, in convulsiones propensæ sunt, quod etiam Dorcadi contigit.

Vesica intercepta, præsertim cum capitis dolore, convulsionem minatur. Quæ his cum torporis sensu exsolvuntur, molestiam exhibent, non tamen perniciem afferunt. Videndumque est, num tale quid etiam mentem excutiat.

Quin etiam considerandum est, utrum ossium ad tempora præcisiones convulsionem provocent, an vero madido vulnus inflictum, an circa initia sanguis magna copia effluens, convulsionem arcessit.

Febricitanti cum sudore sputa defluen-

121. La fracture des os des tempes cause des convulsions. Ou bien (1) est-ce pour s'être blessé dans l'ivresse, ou pour avoir perdu d'abord une grande quantité de sang, que la convulsion survient ?

122. Si durant la sueur, avec fièvre, on crache abondamment, et plus que de coutume, cela annonce-t-il que le ventre se lâchera dans peu de jours? Je le crois. Ou bien surviendra-t-il quelque abcès aux articulations?

123. (*Concernant le délire.*) Les délires survenus pour peu de chose désignent l'atrabile. S'ils proviennent de la suppression des mois, comme cela arrive souvent, ils sont funestes. Il faut examiner si ces femmes sont sujettes aux convulsions. La perte de la parole, avec assoupissement, est-elle un état convulsif, comme il le fut chez la fille de Scyte au commencement de ses règles?

124. Ceux qui dans les convulsions ont les yeux étincelants et le regard fixe, perdent la connaissance, et ils seront malades longuement.

125. (*Suite de prédictions concernant les hémorrhagies.*) Les hémorrhagies qui se font du côté opposé sont mauvaises : comme si dans la tumeur de la rate, le sang coule du côté droit; et pour l'hypochondre de même. La chose est encore pire s'il y a des sueurs.

126. Les hémorrhagies du nez avec de petites sueurs et du froid, sont de mauvais caractère, et très-fâcheuses.

127. Les déjections noires à la suite des hémorrhagies, sont mauvaises; les

(1) On est bien autorisé, d'après ce numéro et quelques autres, à croire que plusieurs de ces prédictions sont des expositions du résultat de quelques observations particulières, non des règles générales.

tia levia sunt, et minime maligna. In quibus videndum est, num ad aliquot dies alvi madescant, quod equidem reor. Animadvertendum quoque est, num his ad articulos aliquid abscessurum speres.

Quæ sensim feroces fiunt mentis emotiones, in vehementes, et melancholicas evadunt. Quod si ex muliebrium suppressione accidat, in ferinas tendunt; qualia sæpius contingunt. Videndum igitur, num feminæ hujusmodi convulsionibus sint obnoxiæ. Animadvertendum quin etiam est, num vocis defectiones, cum alto sopore, convulsionem quoque minentur, qualiter Cerdonis filiæ, comparentibus muliebribus purgationibus, contingere cœpit.

Quibus, dum convelluntur, oculi fixi, et immoti splendent, iis mens e sede constantiæ deturbatur, et diutius morbum trahunt.

Quæ ex parte adversa, et præpostere fiunt sanguinis eruptiones, malo sunt, velut in lienis tumore, si ex nare dextra effluat. Quod et circa præcordia eodem modo se habere exspectandum est. Majus autem malum denuntiatur, si cum tenui circa frontem et thoracem sudore istud contingat.

Ubi sanguis ex naribus effluit, cum tenuibus sudoribus, et corporis totius perfrictione, morbi malignitas, et pernicies denuntiatur.

A sanguinis eruptione, nigrarum dejectionum pertransitus malo est. Quin et prærubra damno sunt, præcipue vero, si sanguinis ista eruptio quarto die contingat, quod animadvertendum est quibus ista contingunt, ii tandem sopore, et convulsione conflictati moriuntur, ac forte prægressis nigris dejectionibus, et ventre in tumorem sublato.

Qui ex vulnere, cum tenui sudore sanguinem fundunt, ii maligne habent, et inter loquendum derepente moriuntur.

In præcipitibus malis, quæ post paucam sanguinis eruptionem surditas obvenit, malum denuntiat. In his sanguinis egestio perniciem affert, surditatem tamen discutit.

Lumbis dolentibus, si oris ventriculi dolor accesserit, futuræ per hæmorrhoidas vacuationis signum est, ac forte etiam eam præcessisse significat.

CAPUT IX. — De variis convulsionum, et mentis emotionum, præcipue in mulieribus, causis et signis. De convulsis et hæmorrhagiis quomodo judicandum.

Qui statis temporibus sanguinem fun-

rouges aussi, si elles surviennent le quatrième jour. Amèneront-elles l'assoupissement? Ceux à qui cela arrive passent à l'état convulsif. Est-ce lorsqu'avec les déjections noires le ventre est élevé?

128. Les blessures avec hémorrhagie et sueur sont de mauvais caractère; on meurt en parlant, sans qu'on s'en doute.

129. La surdité dans les maladies aiguës, après une courte hémorrhagie et des déjections noires, est mauvaise. L'hémorrhagie y est fâcheuse, mais elle guérit de la surdité.

130. Dans la douleur des lombes, les cardialgies présagent l'hémorrhagie. Je crois même que l'hémorrhagie les précède.

131. Dans le cas d'hémorrhagies qui viennent à des temps fixes, s'il survient de la soif, de l'agitation, de la faiblesse, sans que le sang coule, on finit par l'épilepsie.

132. Des malaises subits avec insomnie s'apaisent au sixième jour par une légère hémorrhagie; si la nuit est fâcheuse, avec sueurs jusqu'au lendemain et délire, l'hémorrhagie sera abondante: l'urine aqueuse en est-elle un présage?

133. Ceux qui ont de fréquentes hémorrhagies, tombent avec le temps dans des maux de ventre, si les urines ne donnent des signes de coction.

134. Dans le froid des crises, les hémorrhagies très-fortes sont très-mauvaises.

135. Ceux qui sentent la tête lourde, avec douleur au sinciput et insomnie, auront une hémorrhagie, surtout s'ils ont de la tension au cou.

136. Ceux qui tombent subitement dans l'insomnie, avec grande agitation, auront une hémorrhagie. Sera-t-elle précédée de frissons?

dunt, si siticulosi sint, molestiam ac virium exsolutionem sentiant, nec sanguinem effuderint, in morbum comitialem transeunt.

Qui statim sine ratione perturbantur, pervigiles sunt, sanguinem e naribus stillant, sexto die allevantur, noctu laborant, ac postridie tenui sudore correpti, et in somnum delati delirant, iis largam sanguinis e naribus fluxionem affore, spes est. Ac forte etiam tale quid diluta urina significat.

Quibus sanguinis fluxus diu perseveravit, in his temporis processu alvus male habet, nisi urinæ concoctionem præ se ferant.

Sanguinis eruptiones vehementes, cum totius corporis perfrictionibus judicatoriis, pessimæ sunt.

Qui capite gravati ad sinciput dolorem sentiunt, pervigilio torquentur, iis sanguinis eruptionem fore spes est, tum vero præsertim, si aliquis tensionis sensus in cervice apparet.

Qui insomnia vexantur, cum subita corporis jactatione, et inquietudine, iis sanguinem erupturum sperare oportet, idque præsertim, si non antea quid profluxerit. Animadvertendum vero, num id post horroris sensum contingat.

Cervicis dolor, oculi prærubri, sanguinis eruptionem prænuntiant.

Qui suppressa alvo sanguinem ex naribus fundunt, aut novo subinde oborto rigore corripiuntur, iis fortasse alvus intestinorum levitate laborat, et obdurescit, aut tenues lumbrici, (ascarides dicti) infestant, aut utrumque.

Quibus lumborum dolor in caput, et manus recursat, et torpore affecti, oris ventriculi dolorem sentiunt, tenuibus ac serosis humoribus abundant, ii liberaliter sanguinem profundunt. At vero his cum mentis perturbatione alvus effunditur.

Quibus ex frequenti et larga sanguinis eruptione nigrorum recrementorum copiosa fit dejectio, cum alvi contentione, aut suppressione, et dolore, ii sanguinem profundunt, cum aliqua vero fluxione bene habent. Ac forte hi frigidos, crebros, tenues sudores emittunt. In his returbida urina mala non est, neque, quod in ea subsidet, genitali femini simile. Crebro autem dilutas urinas reddunt.

Quibus pauca sanguinis e naribus stillatio, cum surditate, et torpore obveniens, molestiam quamdam exhibet, iis vomitio, et alvi perturbatio confert.

Quibus ex rigore febres adsunt, cum lassitudinis sensu, in iis muliebrium pro-

137. Douleur de cou, yeux rouges, signes d'hémorrhagie.

138. Ceux dont le ventre se ferme, qui ont des hémorrhagies et des frissons, tomberont-ils dans la lienterie; ou bien est-ce que les excréments se durcissent, ou qu'il y a des vers ascarides? ou est-ce l'un et l'autre?

139. Ceux dont les douleurs passent des lombes à la tête et aux mains, avec assoupissement et cardialgie, qui abondent en humeurs ichoreuses, ont des hémorrhagies abondantes; et leur ventre se lâche avec grand trouble.

140. Ceux qui, sur des hémorrhagies abondantes et fréquentes, rendent fréquemment des selles noires, ont des hémorroïdes, lorsque les hémorrhagies s'arrêtent. De legers écoulements les soulagent. Leur surviendra-t-il des sueurs froides abondantes? L'urine trouble n'est pas mauvaise ici, ni même le sédiment semblable à de la semence; mais communément leur urine est aqueuse.

141. Après quelques gouttes de sang rendues par le nez, tomber dans la perte de la vue et dans l'assoupissement, c'est chose dangereuse. Le vomissement alors est bon, et même le mouvement dans les entrailles (1).

142. Celles qui à la suite du froid ont la fièvre avec de grandes lassitudes, peuvent s'attendre aux règles; si leur cou est douloureux, il y aura hémorrhagie.

143. On peut s'attendre aussi à une hémorrhagie du nez, quand la tête bat, et que les oreilles bourdonnent. Il y aura hémorrhagie, si les règles sont détournées, surtout si c'est accompagné de chaleur à l'épine du dos: peut-être même y aura-t-il de la dysenterie.

---

(1) J'adopte ici la manière dont Foës dit que cette prédiction se lit dans quelques manuscrits.

fluvium exspectare oportet. Quod si cervicis dolor prehenderit, sanguinis ex naribus eruptionem fore, spes est.

Quin etiam sanguinis ex naribus eruptionem sperare oportet, in his, quæ caput concutiunt, et aurium sonitus excitant, aut mulicbria deturbatum iri spes est, idque præsertim, si ad spinam ardor sentiatur. Fortassis autem et intestinorum difficultas exspectanda est.

Quin et quæ contingunt circa ventrem palpitationes, cum præcordiorum contentione oblonga, et intumescente, sanguinis ex naribus profluvium denuntiant, idque quandoque cum horroris sensu.

Caput x. — Narium hæmorrhagiæ varia in morbis præsagia. Quid porro circa narium stillicidia observandum.

Larga, vehemens, et multa sanguinis e naribus eruptio interdum ad convulsiones deducit, ex quo venæ sectio liberat.

Frequentes desidendi labores, pauca aliquantulum flava, glutinosa, excernentes, cum paucis alvi recrementis, præcordiorum, et lateris dolore, morbum regium prænuntiant. Animadvertendum vero, utrum ex istorum suppressione ii exsolvantur, an fortasse sanguinem profundant. In his lumborum tensio, et dolores, sanguinis erupturi fidem faciunt.

Præcordiorum contentio, cum capitis gravitate et surditate, ad hæc, quæ oculorum aciem perturbant, sanguinis eruptionem ex naribus prænuntiant.

Sanguinis e naribus stillationes, quæ undecimo die contingunt, molestiam exhibent, tum vero præcipue, si denuo nares stillare cœperint.

Quibus ubi inhorruerint, judicatorii sudores simul contingunt, postridie vero si horror repetierit, et temere pervigilent, iis forte sanguinem e naribus erupturum sperare oportet.

Liberalium ab initio sanguinis eruptionum cursum rigor sistit.

Rigores, ubi sanguinis eruptioni succedunt, diuturni fiunt.

Quibus capitis, et cervicis dolor, et totius corporis impotentia, cum tremore adest, ab iis sanguinis eruptio liberat. Quin etiam ista tempore dissolvuntur.

In his, quæ ad aures abscedunt, urinæ, quæ celeriter, et parvo tempore concoquuntur, damno sunt. Quin et perfrigerari, itidem malum est.

In his, qui quodam sopore, aut morbo regio detinentur, nec admodum sentiunt, et quibus singultus adest, alvus affatim prorumpit, fortassis etiam supprimitur,

141. Les battements dans le ventre, avec tension qui s'étend un peu dans l'hypochondre, et avec élévation, annoncent l'hémorrhagie. On a alors quelques frissons.

145. Une hémorrhagie du nez violente, et très-abondante, est propre à jeter dans des convulsions. La saignée en est le remède.

146. De fréquentes et petites selles, jaunâtres, glutineuses, et peu de matière fécale, avec douleurs à l'hypochondre et au côté, annoncent l'hémorrhagie.

147. Les écoulements de sang par le nez, goutte à goutte, au onzième jour, sont fâcheux, surtout s'ils s'arrêtent.

148. Dans les sueurs critiques, des frissons qui reviennent le lendemain avec insomnie, sans cause, me paraissent annoncer une hémorrhagie.

149. Quand des hémorrhagies abondantes viennent dès le commencement, le froid en arrête l'écoulement.

150. A la suite des hémorrhagies, les froids sont longs.

151. On a mal de tête, douleur au cou, une certaine faiblesse dans tout le corps, avec des tremblements; les hémorrhagies en guérissent, le temps tout seul en guérit aussi.

152. (*Suite des prédictions concernant les parotides.*) Dans les dépôts qui se font autour des oreilles, les urines cuites promptement et sans cause ne servent de rien. Les frissons y sont mauvais.

153. Dans l'assoupissement, avec ictère et diminution de sensibilité, si le hoquet survient, le ventre se lâchera, ou peut-être se serrera. Ce sont des signes d'une grande faiblesse. Arrivera-t-il quelque dépôt aux oreilles?

154. Si les urines s'arrêtent avec des frissons, mauvais signe; surtout lorsqu'il y a assoupissement. Faut-il s'attendre à quelque dépôt autour des oreilles?

155. Des urines bourbeuses, qui déposent un sédiment boueux et brun, sont mauvaises : désignent-elles quelqu'affection des hypochondres? Je crois que c'est

atque ii exsolvuntur. Videndum, num abscessus ad aures in his exspectare oporteat.

Urinæ, quæ cum rigore restitant, damno sunt, idque præsertim, si altus sopor prægressus sit. Animadvertendum est, num in his abscessus ad aures sperare oporteat.

In alvi recrementis, quæ cum torminibus dejiciuntur, sedimentum limosum, sublividum malo est. Ac fortasse quidem ad præcordia dextra dolor adest, et in his vires exsolvuntur. Videndum, num abscessus ad aures paulo post cum dolore excitentur. In his omnibus alvus affatim prorumpens periculum intentat.

In pervigiliis quibusdam, quæ cum angore et anxietate fiunt, ad aures abscessus maxime obveniunt.

In tenuioris intestini morbis graveolentibus cum febre acuta, et ex longo intervallo tumescentibus præcordiis, qui ad aures oboriuntur, abscessus, mortem adferunt.

Ex surditate abscessus ad aures contingere consentaneum est, præsertim vero, si implaciditas quædam, aut inquies corporis jactatio succedat. Ac inter hos, in iis, qui sopore detinentur, ista magis sperare oportet.

In leviter sideratis abscessus, qui ad aures contingunt, malo sunt.

CAPUT XI. — Ex hæmorrhagia convulsio; alvi, quæ icterum subindicent; futuræ narium hæmorrhagiæ præsagia et de eadem judicia. De ictericorum præsagiis et parotidibus. Abscessus juxta aures quibus accidant, et de iisdem judicia.

Quæ convulsionis in morem affligunt, cum alto stupore, quem catochon vocant, abscessus ad aures excitant.

Convulsio, cum tremore, corporis jactatione, et implaciditate, ac alto stupore, quem catochon vocant, parvulorum circa aures obortorum abscessuum spem facit.

Considerandum, in quibus speramus abscessus circa aures futuros, num ex capite doleant, aut superiorum partium tenues sudores oboriantur, aut novus insuper rigor, ac deinde, num alvus affatim prorumpat, aut aliquo sopore detineantur. Videndum quoque, num urinæ dilutæ, cum sublimibus quibusdam innatantibus albidis, et quæ varie exalbescunt, et graveolent, abscessus ad aures excitent. Ac forte quidem, quibus hujusmodi urinæ adsunt, iis crebra e naridu côté droit. Se formera-t-il dans peu quelque dépôt douloureux aux oreilles? Le cours de ventre qui survient est toujours funeste.

156. C'est principalement dans les insomnies obstinées avec grande agitation, que se font les dépôts autour des oreilles.

157. Dans les affections iliaques, les matières étant très-puantes; si l'hypochondre reste long-temps élevé, les tumeurs aux oreilles sont mortelles.

158. Il est vraisemblable qu'à la suite de la perte de l'ouïe, il se fera un dépôt aux oreilles, mais surtout s'il y a une grande agitation ou un état comateux.

159. Les dépôts aux oreilles, avec perte de sentiment, ne sont pas bons.

160. Les rehaussements qui se font avec spasmes et assoupissement, amènent les dépôts aux oreilles.

161. Quand il y a des spasmes, des convulsions, de grandes agitations, de l'assoupissement, on peut présumer qu'il se fera quelque dépôt aux oreilles dans les rehaussements.

162. Vous attendez un dépôt aux oreilles. Le malade a-t-il douleur de tête? Sue-t-il des parties supérieures? Le ventre est-il lâche? Y a-t-il de l'assoupissement? Les urines sont-elles aqueuses avec des nuages blancs, et différemment blancs, et de mauvaise odeur? Les urines étant telles, y a-t-il quelques gouttes de sang rendues par le nez? La langue est-elle lisse, point âpre?

163. Dans ceux qui ont fièvre aiguë avec oppression, ictère, dureté des hypochondres et froid, il se forme de grands dépôts aux oreilles.

164. S'il y a état comateux, agitations, hypochondres douloureux, quelques légers vomissements, attendez-vous à un dépôt autour des oreilles; mais, auparavant, observez l'état du visage.

165. Déjection de matières fécales noires, état comateux manifeste, sont des avant-coureurs d'un dépôt autour des oreilles.

bus stillatio contingit. An et his quidem lingua levis est (ac minime aspera)?

In spirituosis, et anhelatoribus, morbo regio laborantibus, et febre acuta, cum præcordiorum duritie et tumore, si corporis summa perfrigerentur, magnorum circa aures abscessuum exortum fortassis exspectare oportet.

Qui sopore detinentur, cum corporis incontinenti jactatione, præcordiorum dolore, et pauca vomitione, in iis tuberculorum ad aures exortum sperare oportet. Sed et antea, quæ circa faciem contingere solent, in considerationem adhibere convenit.

Alvo stercora nigra demittente, si sopor apparcat, tubercula ad aures excitat.

Tusses, cum crebra oris salivatione, abscessum circa aures emolliunt.

In capitis dolore sopor, et surditas, aliquem ad aures abscessum effundunt.

Præcordiorum contentio, cum sopore, corporis incontinenti jactatione, et capitis dolore, tubercula ad aures attollit.

Graves aurium abscessus, qui citra judicationem sensim conquiescunt, et dissipantur, damno sunt.

166. La toux avec crachats délivre de dépôt aux oreilles.

167. Dans les maux de tête, l'état comateux et la surdité aboutissent à un dépôt autour des oreilles.

168. Tension de l'hypochondre, avec assoupissement, agitation et mal de tête, annoncent tumeur autour des oreilles.

169. Les tumeurs aux oreilles qui s'affaissent insensiblement sans crise, ne sont pas bonnes.

---

(1) Ce qui compose le second livre des prédictions dans l'édition des Œuvres d'Hippocrate, grec et latin, par Foës, est une pièce qui a dû, d'après ma préface, se trouver immédiatement après les pronostics, et presque à la tête de la première partie de ma traduction. On l'y trouve en effet.

HIPPOCRATIS COACÆ PRÆNOTIONES.

PRÆFATIO.

Solo Dureto excepto, qui hunc librum pro summe germano Hippocratis habuit, et saltim ab discipulo ejus quodam scriptum esse putavit (1), omnes, qui de Hippocratis libris judicaverunt, antecedente Galeno (2); eum pro spurio habent. Erotianus ejus plane non meminit, nec Foesius illum magni æstimat (3). Et sane ipsum hujus libri argumentum germanis ejus originibus repugnat. Multa in eo leguntur incerta, minus probata, et quidem dicendi genere obscuro, obsoleto, minus aut anxie cohærente. Quæ bona sunt, ex aphorismis et epidemicis excepta esse, reliqua falsa, jam Galenus monuit (4).

Ante Hippocratis tempora hunc librum jam exstitisse, cum prorrheticorum primo libro ab uno eodemque auctore, aut saltim iisdem sub circumstantiis conscriptum, et in Æsculapii Coi templo asservatum esse, Grimmius suspicatur (5).

ARGUMENTUM LIBRI.

Febrium, et aliorum morborum, citra febrem, et cum febre, corporis universitatem, aut partes obsidentium, symptomata apparentia, et supervenientia theorematibus explicantur, quibus, quæcunque salutaria, aut perniciosa ægrotantibus oboritura sint, eorum prænotiones traduntur.

CAPUT I. — De frigoribus, et febribus.

Qui ex rigore perfrictione detinentur, cum capitis ac cervicis dolore, vocis

(1) In comment. in Coac. præn. nr. 1. (2) Comm. 2. in epid. 2. text. 3. comm. 3. text. 7. comm. 1. in epid. 3. text. 4. (3) In præf. ad hunc libr. in edit. Hipp. (4) Comm. 2. in epid. 3. (5) L. c. 2. Band., pag. 568.

PRÉNOTIONS (1) COAQUES,

LIVRE PREMIER.

CONCERNANT LES SYMPTOMES, LES PAROXYSMES ET LES CRISES DES FIÈVRES.

Sentence 1re. Ceux qui ont des frissons, avec tremblement, douleur de tête, mal au cou; qui ne parlent plus, qui suent; meurent lorsqu'ils semblent ressusciter.

(1) Cet ouvrage, qu'on désigne ordinairement sous le nom de Coaques simplement, et qui est cité sans cesse dans les livres de médecine, n'est point regardé par les savants comme un écrit d'Hippocrate; et leur opinion me paraît très-fondée. Il est cependant fort estimé; car, malgré ses imperfections, son autorité en médecine est des plus grandes. On croit qu'il a été composé par quelque médecin de la célèbre école de Cos, dont Hippocrate a été le membre le plus illustre. On ne peut point assurer si ce recueil de sentences fut antérieur, ou postérieur à notre Hippocrate. J'adopterai, dans leur numération, l'ordre que Duret leur a donné, parce qu'il me paraît assez commode, quoiqu'il ne puisse pas toujours servir à trouver ce qu'on y chercherait d'après sa division dans la distribution des matières. Il serait même impossible d'y mettre un ordre propre à remplir cet objet, à moins de répéter plusieurs fois un grand nombre de sentences qui se rapportent à plus d'une matière. — Duret a divisé ce recueil en trois livres. Il a voulu que le premier renfermât en général ce qui concerne les symptômes, les paroxysmes et les crises des fièvres. — Le second livre contient ce qui concerne les maladies des parties communes aux deux sexes, avec fièvre ou sans fièvre. Il l'a sous-divisé en vingt-six chapitres, dont le premier traite du mal de tête; le second, de l'assoupissement; le troisième, des maux d'oreilles; le quatrième, des parotides; le cinquième, de la face; le sixième, des affections des yeux; le septième, de la langue et des autres parties de la bouche; le huitième, de la voix; le neuvième, de la respiration; le dixième, du cou; le onzième, des hypochondres; le douzième, du dos et des lombes; le treizième, des hémorrhagies; le quatorzième, de la palpita-

defectione, ac tenui sudore, ii, ubi vires resumpserint, ac sese velut recollegerint, moriuntur.

Corporis jactationes et incontinentiæ, cum perfrictione, pessimæ.

Ubi totum corpus ita perfrixit, ut obrigeat, perniciem affert.

Ex perfrictione metus ac animi abjectio, præter occasionem, in convulsionem tendit.

Urinarum ex perfrictione interceptiones pessimæ.

In rigore familiares non agnoscere, malum. Malum quoque, eorum, quæ gesta sunt, oblivisci.

Rigores cum sopore non nihil periculi denuntiant, et facies incensa, cum sudore, malignitatem in his significat. Insuper posteriorum partium frigus convulsionem provocat. Ac omnino posteriorum partium refrigeratio convulsionem minatur.

Crebri ex dorso horrores, subinde locum commutantes, graves sunt et difficiles. Laboriosam quippe urinæ suppressionem minantur. His tenuiter exsudare, pessimum.

Continenter et assidue vexans rigor, imbecillo jam corpore, lethalis est.

Qui crebro tenuiter exsudant, ac subinde rigent, ii perniciose habent, et tandem sub mortem suppurati, et alvum conturbatam habere deprehenduntur.

Qui rigores ex dorso proficiscuntur, graviores sunt et molestiores. Ubi vero quis decimo septimo die rigore correptus, quarto ac vigesimo die insuper riguerit, difficulter habet.

Qui subinde inhorrescunt, ex capite laborantes, tenuiter exsudantes, ii maligne habent.

Qui subinde inhorrescunt, sæpe tenui sudore corripiuntur, difficili morbo laborant.

Rigores multi cum torpore malignum quiddam denuntiant.

Rigores, qui in sextum diem incidunt, difficile judicium adferunt.

Qui per sanitatem crebro inhorrescunt, ii ex sanguinis fluxu purulenti evadunt.

Ubi horror in malis subinde incidit, cum difficultate spirandi, tabes denuntiatur.

Ex pulmonis suppuratione, interdum dolores circa ventrem ac claviculam, et cum incontinenti corporis jactatione aliquantulum stertere, sputi copiam in pulmone indicant.

Qui subinde inhorrescunt, ac incontinenti corporis jactatione, cum lassitudinis

2. Les inquiétudes avec le froid, pernicieuses.

3. Se réchauffer et rester raide, funeste.

4. Après le froid, avoir peur et perdre courage mal à propos, cela est suivi de convulsions.

5. Suppression d'urine après le froid, très-mauvaise.

6. Perdre la connaissance ou la mémoire après le froid, mauvais.

7. Dans la fièvre ardente, les frissons qui reviennent sont funestes. Les rougeurs au front, avec sueurs, de même.

8. Les froids fréquents partant du dos, et venant à l'improviste, sont pernicieux; ils annoncent une suppression d'urine avec douleur. Les sueurs venant par-dessus sont très-mauvaises.

9. Froid dans la fièvre continue, le malade étant déjà épuisé, c'est mortel.

10. Suer souvent et avoir froid, c'est mortel. A la fin se manifestent des suppurations internes, et des troubles dans les entrailles, *des cours de ventre.*

11. Les froids qui viennent du dos, sont plus mauvais que les autres. S'ils

---

tion, du tremblement, et de la convulsion; le quinzième, de l'angine; le seizième, de la pleurésie et de la péripneumonie; le dix-septième, de la phthisie; le dix-huitième, de ceux qui ont mal au foie; le dix-neuvième, de l'hydropisie; le vingtième, de la dysenterie; le vingt-unième, de la lienterie; le vingt-deuxième, des maladies de la vessie; le vingt-troisième, de l'apoplexie; le vingt-quatrième, de la mélancolie; le vingt-cinquième, du froid des lombes; le vingt-sixième, des tumeurs. Vient ensuite un corollaire, sur des précautions relatives à la saignée. — Le troisième livre est sous-divisé en quatre chapitres, dont le premier renferme le pronostic pris de l'état général du corps dans toutes les maladies. Le deuxième chapitre contient ce qui regarde les plaies; d'abord celles de la tête, ensuite celles de tout le corps. Il est suivi d'un appendix sur les maladies propres aux divers âges. Le troisième comprend ce qui concerne les maladies des femmes. Le quatrième, ce qui regarde les excrétions par le vomissement, par les sueurs, par les urines et par les selles. — On y trouvera, en général, les mêmes choses qui sont dans les prédictions, les pronostics, les aphorismes, etc., avec beaucoup plus de détails, et quelquefois une admirable précision jointe à des détails suffisants, notamment au chapitre quinze et seize du livre second, et ailleurs.

sensu, et lumborum dolore conflictantur, iis alvi effunduntur.

Qui subinde rigore prehenduntur, et sub noctem aliquando gravius habent, pervigiles, in somnis nugantes ac delirantes, interdum sese lotio perfundentes, ii in convulsionem tendunt.

Continentes in præcipitibus malis rigores malo sunt.

Virium exsolutiones ex rigore, cum capitis dolore, perniciem denuntiant. Cruentæ in his urinæ malo sunt.

Rigor cum posteriorum partium distentione mortem adfert.

Quibus, ubi inhorruerint, judicatorii simul sudores contingunt, postridie vero si horror repetierit, et qui temere pervigilant, absque concoctione, iis forte sanguinem erupturum sperare oportet.

Urinæ, quæ cum rigore restitarunt, malum et convulsionem prænuntiant, tum vero præcipue, si antea alto sopore æger detentus fuerit. In his autem abscessus ad aures sperare oportet.

Rigores, velut in iis febribus, quæ propius ad tertianarum naturam accedunt, si in medio ingravescunt, febre nullum ordinem servante, maligni valde sunt. Quæ vero contra ingravescunt, in convulsione vexatis, cum rigore et febre, perniciem denuntiant.

Quæ ex rigore fiunt vocis defectiones tremore solvuntur, atque eos, qui subinde novo rigore corripiuntur, succedentes tremores judicant.

Qui ex rigore virium exsolutiones et capitis dolores sentiunt, ii in dubium de vita veniunt. In his cruenta urina malum denuntiat.

Quibus rigor adest, iis urina restitat.

In febre convulsio, manumque ac pedum dolores, malignum quiddam prænuntiant. Malignus quoque ex femore doloris impetus. Sed et neque genuum dolor probari potest. Quin et surarum quoque dolores maligni sunt, ac mentis emotio, tum vero præcipue, si sublime quid in urina innatet.

Ex præcordiorum dolore obortæ febres malignæ sunt. In his profundus ac altus sopor pessimus.

Qui in febre non intermittente tenuiter et crebro exsudant, cum præcordiorum distentione, ii ut plurimum maligne habent, atque in his dolores in humeri caput ac claviculas affixi pravi sunt.

Febres, quæ proxime ad tertianarum naturam accedunt, cum incontinenti corporis jactatione, malignæ sunt.

In febre mutum esse malo est.

viennent le dix-septième jour et le vingt-quatrième, la guérison est très-difficile.

12. Avoir froid, avoir mal de tête, et suer, mauvaise chose.

13. Avoir froid, et suer abondamment, chose funeste.

14. Être assoupi, et avoir beaucoup de froid, funeste.

15. Des frissons au sixième jour, sinistre.

16. Des frissons fréquents dans la convalescence, à la suite des hémorrhagies, suppuration interne.

17. Frisson et difficulté de respirer, dans le temps du travail de la maladie, signes de phthisie.

18. Dans l'empième du poumon, des douleurs de temps en temps, au ventre et aux clavicules, avec agitation et gonflement, signes de l'abondance des matières dans les poumons.

19. Ceux qui ont des frissons, qui sont agités, qui se sentent rompus, et qui ont des douleurs aux lombes, se videront abondamment par les selles.

20. Ceux qui ont des frissons avec des redoublements, aux approches de la nuit, perdent le sommeil et tombent ensuite dans le délire. Il leur arrive de rendre l'urine sous eux en dormant. Cela finit par des convulsions.

21. Des frissons continuels dans les maladies aiguës, funeste.

22. Faiblesse après le froid, avec douleurs de tête, funeste.

23. Dans ce dernier cas, urines sanguinolentes, funeste.

24. Le froid dans l'opisthotonos, est suivi de mort.

25. Il y a eu des froids et des sueurs critiques; les frissons sont revenus le lendemain sans cause; point de sommeil après la coction. Je pense qu'il y aura hémorrhagie.

26. Que les urines s'arrêtent avec le froid, cela est mauvais, et doit faire craindre des convulsions, surtout s'il y a de l'assoupissement. On peut cependant espérer un dépôt à l'entour des oreilles, *quelque parotide.*

27. Dans les fièvres rémittentes qui tiennent des tierces, les frissons qui arrivent vers le milieu avec le rehaussement, la fièvre n'ayant pas de type réglé, sont très-mauvais; et les redoublements de ceux qui ont des convulsions avec froid, sont mortels.

28. Les pertes de parole qui viennent du froid, finissent avec le tremblement; et la crise des frissons est le tremblement.

29. Le mal de tête après le froid, mauvais. Si l'urine sanguinolente s'y joint aussi, c'est mauvais.

Delassati ægri, caligine obducti, pervigiles et sopore detenti, cum tenui sudore recalescentes, male habent.

Lassitudine laborantes cum horrore, judicii modo leviter exsudantes, celeriter ad calorem revocati, male habent, tum vero præsertim, si ista insuper sanguinem e naribus stillarint. Circa hæc aurigine admodum fœdati, et largius colorati, moriuntur, iisque album alvi recrementum prodit.

Febres ad tertianarum naturam accedentes, vagæ et errantes, ubi in dies pares transierint, molestiam exhibent.

Qui in diebus judicatoriis, cum angore, aut incontinenti corporis jactatione, absque sudore perfrigerantur, atque omnino qui sine sudore perfrigerantur, citra judicationem, male habent.

Quin et qui subinde riguerunt, post hæc sincera vomitione refuderunt, anxietate vexati, tremuli in febre, malum portendunt. Quin etiam ex rigore vox intercepta perniciem denuntiat.

Qui vero post sanguinis ex naribus eruptionem ex tenuibus sudoribus perfrigescunt, male habent.

Ex tenuibus sudoribus pervigiles, ad calorem revocati, male habent.

In febre tenuiter exsudantes maligne habent.

Quibus, prodeunte egestione alvi biliosa, ad pectus morsus ac amaritudo sentitur, ii male habere judicantur.

In febribus, alvo a flatibus distenta, flatum non erumpere, malum.

Lassitudine conflictati ægri, singultuosi, et alto stupore, (quem catochum vocant) detenti, malo habere significantur.

In crebris et tenuibus ex dorso horroribus tenuiter exsudantes, ægri moleste habent. Laboriosa quippe urinæ interceptio significatur. In his tenuiter exsudare malo est.

Præter consuetudinem aliquid facere, ut, verbi gratia, aliquid propensius curare, et magno studio eniti, prius non consuetum, aut contra, pravum et delirio proximum.

Quæ cum malignis signis allevamentum adferunt, et quæ cum bonis non remittunt, molesta sunt, et difficilia.

In præcipitibus malis tenues, circa caput maxime sudores oboriri, et corporis incontinentia quadam jactari, malum indicat, tum vero præcipue pernicies intenditur, si ista cum urinis nigris contigerint, et spiritus magnus et concitatus adfuerit.

30. Dans le froid l'urine se supprime.

31. Dans la fièvre, les convulsions, avec douleurs aux pieds et aux mains, sont mauvaises; le transport des douleurs de la cuisse ailleurs est mauvais; la douleur aux genoux n'est pas bonne; au gras des jambes, elle est de mauvaise augure, et présage l'aliénation d'esprit, surtout si les nuages de l'urine restent suspendus, *sans se déposer*.

32. Les fièvres provenant de douleurs aux hypochondres, sont de mauvais caractère; s'il s'y joint de l'assoupissement, c'est encore pire.

33. Ceux dont la fièvre est continue, qui ont des sueurs et l'hypochondre tendu, sont dans un mauvais état; si des douleurs se fixent à l'acromium et à la clavicule, c'est encore pire.

34. Les fièvres rémittentes qui tiennent des tierces, si elles sont pleines d'agitation, sont de mauvais caractère.

35. Dans la fièvre ne pouvoir parler, mauvais.

36. Se sentir moulu, avoir la vue trouble, ne pouvoir dormir, être assoupi, suer légèrement, passer souvent du froid au chaud, très-mauvais signes.

37. Si dans les fièvres aiguës où l'on se sent brisé, après avoir sué au temps critique, à la suite d'un grand froid, l'on retombe dans la chaleur, cela est mauvais, quoique même on rende alors un peu de sang.

38. L'ictère poussé à un haut degré de couleur donne la mort; dans ce cas, les déjections sont blanches.

39. Les fièvres rémittentes erratiques qui tiennent des tierces, et qui passent à des rehaussements aux jours pairs, sont rebelles.

40. Être agité et suer aux jours critiques avec froid, mauvais signe; et tout froid qui n'est pas critique, même sans suer, est mauvais.

41. Mauvais aussi les frissons qui sont suivis de vomissements de matières crues, avec de grandes agitations et un tremblement fébrile; de même que la perte de la parole, à la suite du froid.

42. Et les froids qui reprennent après de petites sueurs, sont mauvais aussi.

43. Suer, ne point dormir, et retomber dans le chaud, mauvais.

44. Ceux qui suent légèrement dans les fièvres, les ont de mauvais caractère.

45. Avec selles bilieuses, sentir une douleur ardente à la poitrine, de l'amertume à la bouche, mauvais.

46. Dans les fièvres avoir le ventre enflé, et ne pas rendre des vents, mauvais.

47. Se sentir moulu, avoir le hoquet, et tomber dans l'assoupissement, mauvais.

Celeres summitatum corporis in utraque extrema permutationes perniciem denuntiant. Quin et sitis hujusmodi (hoc est, celeriter in contraria permutata), malo est.

In homine moderato ferox et audax responsio, et vox acuta, malum portendunt. Iis præcordia intro trahuntur, et tendunt.

Qui ex sudoribus perfrigerantur, ac celeriter recalescunt, male habere judicantur.

Qui in gravibus malis tenuiter exsudant, et quadam corporis incontinentia jactantur, male habent.

Qui temere ac præter rationem, nulla exsistente vasorum inanitione, impotentes fiunt, ii male habent.

In febre distractio, velut a vomitu, in exscreationem desinens, malum portendit.

Torpor in contraria celeriter permutatus perniciem denotat.

Perpusillæ sanguinis e naribus stillæ damno sunt.

Ac penitus quidem in gravi morbo sitim temere ac præter rationem cessare malum est.

Qui ad manus contactum resiliunt male habere judicantur.

Quibus in febre ardente tumores, cum somnolentia et torpore, obveniunt, eos lateris dolor accedens, cum levi partis alicujus sideratione, necat.

In præcipitibus malis strangulatus, gracilescentibus faucibus, perniciem minatur.

Ubi jam pernicies imminet, parvi tremores, et æruginosa vomitio, et in quibus inter potandum strepitus quidam percipitur, quique præ siccitate murmur quoddam sentiunt, et qui ob spiritum tussiculosum ægre devorant, in gravibus malis perfrigeratis perniciose habere judicandi sunt.

Manuum ac pedum tumores, cum rubore, perniciem denuntiant.

Qui vehementer efflant, et reflexis sunt palpebris, ac per somnum leviter suspiciunt, aurigine admodum fœdati, et largius colorati, moriuntur. In his album alvi recrementum præcedit.

In febribus vehementes mentis emotiones, cum taciturnitate, in eo, qui voce defectus non est, perniciem minantur.

Ubi livores in febre fiunt, prope affore mors significatur.

Quibus cum febre, lateris dolore accedente, alvus aquosa multa bile permixta transmittens allevationem adfert, qui

48 et 49. Des froids au dos, qui se répètent souvent, et sont promptement suivis de chaud, sont mauvais; ils annoncent une suppression d'urine douloureuse; la sueur qui s'y joint est mauvaise (1).

50. Faire contre sa coutume, comme désirer ce qu'on n'aime pas, ou tout au contraire, mauvais signe qui est prochain du délire.

51. Les maux qui s'adoucissent tandis que les signes mauvais restent, ou qui augmentent tandis que les signes sont bons, seront rebelles.

52. Dans les maladies aiguës, les sueurs inquiétantes, qui coulent principalement de la tête, sont mauvaises; surtout s'il s'y joint des urines noires, et si la respiration est pénible. Tout cela est mauvais.

53. Les changements fréquents dans les extrémités, *relativement au froid et au chaud*, durant la nuit, sont mauvais.

54. Des réponses fières dans un homme modéré, c'est mauvais.

55. Lorsque la voix devient aiguë, les hypochondres sont tiraillés en dedans.

56. Si, ayant froid après la sueur, on retombe bientôt dans le chaud, c'est mauvais.

57. Dans les maladies aiguës, suer avec inquiétude, c'est mauvais.

58. Perdre les forces, sans cause apparente, sans évacuation, c'est mauvais.

59. Dans les fièvres, des tiraillements comme si on voulait vomir, qui se terminent à des crachats, sont mauvais.

60. Engourdissement passant d'une des extrémités à l'autre, mauvais.

61. Quelques gouttes de sang seulement, mauvais.

62. C'est très-mauvais dans la fièvre aiguë, que la soif finisse sans cause.

63. Ceux qui font des sursauts dès qu'on les touche, sont très-malades (2).

64. Dans la fièvre ardente, des enflures avec assoupissement et stupeur, s'il survient douleur au côté, annoncent l'état apoplectique et la mort.

65. Dans les maladies aiguës, l'étranglement du gosier qui se rétrécit, est funeste.

66. Dans ceux qui sont déjà très-mal; de petits tremblements et le vomissement de matières verdâtres sont mortels.

67. Ceux qui, dans les maladies aiguës, font du bruit en avalant ou les liquides

---

(1) Duret renvoie ici, avec raison, à la sentence huitième dont ces deux-ci ne sont pas exactement une répétition.

(2) Ce texte est ici obscur et ambigu. J'adopte celui des sens qu'il présente le plus naturellement.

deinde vero cibos aversantur, et sudoribus diffluunt, cum bene colorata facie, ac humescente alvo, et ubi dolor aliquis oris ventriculi succedit, ii diutius morbum trahentes, pulmonum vitiis laborantium more, intereunt.

Febrium initio si atra bilis sursum aut deorsum prodeat, lethale est.

Quibus adsunt superiorum partium tenues sudores, cum perfrictionibus, nec sine febre, ii corporis incontinentia et phrenitide vexati, præceps periculum denuntiant.

Dolores sensim ingravescentes si ad jugulum et superiores partes transeant, perniciem minantur.

In longis periculis sedis dolor mortem affert.

In his, qui propter imbecillitatem non vident, nec audiunt, aut quibus labrum, aut oculus, aut nasus pervertitur, mors denuntiatur.

In febribus ex glandularum tumoribus dolores morbi diuturnitatem prænuntiant.

Judicationis cessationes in febribus, temporis quidem longinquitatem, non tamen perniciem inducunt.

Ex vehementibus doloribus obortæ febres, diuturnæ.

Dementiæ, in quibus ægri sunt tremuli aut aliquid, investigantium more, sensim contrectant, aut palpant, phrenitim prænuntiant. Quin et ad suram dolores in his mentem emovent.

Qui in febre assidua voce defecti jacent, et oculis conniventibus nictantur, hi evadunt quidem, si post sanguinis ex naribus fluxum, ac vomitum, ad loquelam, et ad se ipsos redeant. Sin vero secus accidat, cum spirandi difficultate celeriter intereunt.

Qui accessione correpti postero die gravius habent, iis malum denuntiatur.

Quibus tertio die subsistit accessio, et quarto ingravescit, malum denuntiatur. Ac metus est, ne hujusmodi accessiones phrenitim inducant.

Febres si alio die, quam judicatorio, desierint, recidivam metuere oportet.

Qui circa initia tenuiter febricitantes ad judicationem, cum capitis pulsatione, et urina tenui ingravescunt, eos mentis emotione, ac insuper pervigilio corripi, nil mirandum est.

In præcipitibus malis corporis motio, jactatio, ac turbulentus somnus, nonnullis convulsionem portendit.

Turbulentæ cum confidentia expergefactiones, quæ mentem emovent, malo sunt, ac convulsiones minantur, præser-

ou les solides, et qui avalent avec peine, et en toussant, mourront quand le froid viendra.

68. Des taches rouges aux pieds et aux mains, funeste.

69. Souffler en dormant, jeter ses membres çà et là, les yeux entr'ouverts, mauvais signes.

70. *Répétition exacte de la sentence trente-huitième.*

71. Ceux qui, dans les fièvres, sont dans le délire sans parler, n'ayant pas cependant perdu la parole, sont très-mal.

72. La couleur livide dans la fièvre, est bientôt suivie de mort.

73. Ceux qui, dans la fièvre, avec douleur au côté, éprouvent quelque soulagement à la suite d'un cours de ventre aqueux; qui tombent dans le dégoût, dans les sueurs, avec des rougeurs au visage; en qui le ventre reste lâche, et qui ont des faiblesses, sont longuement malades, et meurent comme les péripneumoniques.

74. Rendre, dès le commencement de la fièvre, de la bile noire par en haut et par bas, c'est mortel.

75. Ceux qui, dans la fièvre, suent des parties supérieures, avec froid et avec des agitations, deviennent frénétiques, et meurent dans le fort du mal.

76. Des douleurs courtes et vives aux clavicules, qui montent aux parties supérieures, sont funestes.

77. Dans les maladies longues et dangereuses, les douleurs au fondement sont un signe de mort.

78. Quand ceux qui sont déjà affaiblis perdent la vue ou l'ouïe, que leurs lèvres se tournent, ou les yeux ou les narines, la mort est proche.

79. Les douleurs aux aines dans les fièvres, présagent la longueur de la maladie.

80. Dans les fièvres, le défaut de crise prolonge le mal, mais ne le rend pas mortel.

81. Les fièvres, à la suite de vives douleurs, sont longues.

82. Le délire, avec tremblement et avec tâtonnement des mains, sont des signes de pleurésie (1).

83. Quand dans la fièvre continue on reste étendu, sans parole, et qu'on clignote, si l'on rend du sang par le nez,

(1) On peut douter, avec raison, de la vérité et du mérite de cette sentence. La même réflexion s'applique pareillement à quelques autres que les médecins reconnaîtront facilement, sans qu'il soit besoin d'en avertir.

tim vero, si cum sudore contingant. Quin et cervicis ac dorsi perfrictiones convulsiones portendere videntur, ac multo magis, quæ totum corpus pervadunt, in quibus mictiones membranularum speciem referunt.

Desipientiæ cum sopore convulsiones minantur.

Quæ sensim feroces fiunt, mentis emotiones, ferinæ evadunt. Quin et convulsiones quoque prænuntiant.

Temerarii ventris tumores in morbis longis convulsiones afferunt.

Qui statim sine ratione perturbantur, pervigiles sunt, sanguinem e naribus stillantes, sexto die noctu allevantur, postridie vero laborantes, tenui sudore correpti, et in somnum delati delirant, iis larga sanguinis e naribus profusio morbum solvit. Cujus rei indicio est diluta urina.

Qui cum his, quæ supra dicta sunt, furiosa et vehementi mentis emotione tenentur, ii, si tremuli evadunt, maligne habere judicantur.

Desipientia cum difficultate spirandi, et sudore, lethalis est. Quin etiam cum difficultate spirandi, et singultu, mortem adfert.

Quæ in phreniticis manifesta apparent insomnia, probanda sunt.

In phrenitide albicans dejectio, ac torpor, malum denuntiat. His succedens rigor pessimus.

In phreniticis cum omnia circa initia moderate et sedate se habeant, ac subinde permutentur, malum denuntiatur.

In vehementi et furiosa mentis emotione accedente tremores exitio sunt.

Vehementi insania detenti, tremuli, cum crebra sputatione, metus est, ne phrenitici evadant.

Vehementer et acute mente emoti, si febris iterum repetat, phrenitici evadunt.

Phrenitici parum bibunt, ex levibus strepitibus facile irritantur, tremuli sunt, aut convulsionibus tentantur.

In intensa phrenitide tremores lethales.

Desipientiæ, quæ circa necessaria fiunt, pessimæ, et quæ ex his ingravescunt, exitium portendunt.

Desipientiæ cum voce stridula, linguæ revulsione, ac ipsi quoque tremuli vehementem mentis alienationem significant. In his durities, aut asperitas perniciem minatur.

Desipientiæ, quæ jam admodum fractis et debilitatis viribus succedunt, pessimæ sunt.

ou s'il survient un vomissement, la parole et la connaissance retourneront, et l'on guérira; mais si cela n'a lieu, on passera à l'oppression, et bientôt à la mort.

84. Avoir le redoublement le lendemain du premier jour de la maladie, mauvaise chose; être sans redoublement le troisième, et en avoir le quatrième, mauvais encore. Ces redoublements aboutissent-ils à la frénésie?

85. Les fièvres qui finissent aux jours non critiques, font des rechutes.

86. Toutes les fois que les fièvres s'annoncent d'une manière terrible dès le commencement, avec battements dans la tête et peu d'urines, il faut s'attendre que le mal redoublera dans le temps de la crise, et ne pas s'étonner s'il y a délire.

87. Dans les maladies aiguës, être agité, jeter les membres çà et là, avoir le sommeil troublé, c'est, chez plusieurs, le prélude de convulsions.

88. S'éveiller en sursaut, d'une manière farouche, être dans le délire, dans des convulsions, c'est funeste; surtout s'il y a des sueurs : les froideurs au cou et au dos sont des compagnes de la frénésie, même celles qui occupent tout le corps; les urines sont alors écumeuses.

89. Le délire avec l'assoupissement, signes de convulsion.

90. Les délires un peu farouches sont à redouter; ils présagent les convulsions.

91. Dans les maux longs, les élévations du ventre sans cause présagent des convulsions.

92. De grandes agitations dès le commencement, des insomnies, quelques gouttes de sang rendues par le nez, avec un soulagement qui est suivi de nuit fâcheuse, et de sueurs le lendemain, ainsi que d'assoupissement et de délire : attendez-vous à une hémorrhagie abondante qui dissipera tous ces symptômes. L'urine aqueuse, qui n'est pas trop colorée, et qui dépose, annonce la délivrance.

93. Les délires mélancoliques, auxquels il se joint des tremblements, sont funestes.

94. Les délires avec respiration courte, sont mortels. Mortel aussi, le hoquet avec oppression.

95. Dans la frénésie, s'endormir et avoir des songes agréables, c'est bonne chose.

96. Dans la frénésie, les selles blanches et l'assoupissement sont mauvaise chose : le froid par-dessus cela, très-mauvais.

97. Dans la frénésie, si les symptômes ordinaires de cet état se montrent dès le commençement, et si ensuite ils aug-

Crebræ in phreniticis permutationes convulsiones denuntiant, ac pravæ sunt.

Crebæ in phreniticis cum perfrictione sputationes nigrorum vomitionem prænuntiant.

In his, qui varie morbum trahunt, et mente moventur, si subinde sopor incidat, prænuntia, exspectandam esse nigram vomitionem.

Quæ convulsionis in morem affligunt, ea altum stuporem, (catochum vocant,) inducunt.

Parvi in longis morbis aurium tumores, si subinde sanguis e naribus profluat, et tenebricosa vertigo excitetur, exitio sunt.

Febres vertiginosæ, et cum tenuis intestini morbo, et sine hoc, perniciem intentant

In anhelatoribus et suspiriosis febris postea acuta, cum præcordiorum contentione perfrigeratis, magnum circa aures tumorem exspectare oportet.

Lumborum atque inferiorum partium dolores, quibus febris etiam accedit, si relictis inferioribus septum transversum appetant, tum vero præsertim exitio sunt, si aliquod periculosum signum accesserit. Quod si reliquorum signorum nullum periculum ostenderit, futuræ suppurationis metus est.

In pueris febris acuta, cum alvi suppressione et pervigilio, calces velut jactare, ac colorem mutare, et ruborem contrahere, convulsionem minatur.

Qui statim sine ratione perturbantur, pervigilio torquentur, nigra et compacta ex alvo demittunt, interdum sanguinem e naribus profundunt.

Qui insomnia vexantur, cum subita corporis jactatione et inquietudine, iis sanguinem e naribus erupturum sperare oportet, idque præsertim, si quid antea profluxerit. Animadvertendum vero, num in modice perfrigeratis id post horroris sensum contingat.

At vero, qui per accessiones tussiunt, et tenuiter exsudant, ii maligne habere judicandi sunt.

Ad lateris dolorem insuper accedente strangulatu suppurationis futuræ spes est.

Quibus per febres assiduas pustulæ toto corpore enascuntur, lethale est, nisi quid purulentum abscedat. In his vero præcipue adnasci ad aures tubercula solent.

In præcipiti morbo si partes externæ perfrigerentur, internæ vero urantur, ac sitis urgeat, malum denuntiatur.

mentent et s'accumulent : c'est mauvais.

98. *Répétition de la sentence quatre-vingt-treizième.*

99. Les frénétiques qui crachent souvent, et dont la bile noire cause l'aliénation, tomberont-ils dans le tremblement?

100. Ceux qui délirent tombent dans la frénésie au retour du redoublement.

101. Les frénétiques qui ne peuvent boire que peu, qui sont sensibles au moindre bruit, tombent dans des tremblements ou dans le spasme.

102. Les tremblements dans les violentes frénésies, sont mortels.

103. Les délires, dans les choses les plus importantes, sont plus opiniâtres, *que ceux qui roulent sur de légers objets.* S'ils augmentent, ils sont mortels.

104. Les délires avec voix rauque et convulsions à la langue, annoncent des tremblements et la fureur. La peau sèche est ici un signe funeste.

105. Le délire, dans un état de faiblesse, est très-mauvais.

106. Des convulsions fréquentes dans la frénésie, funeste.

107. Le crachement, joint au froid dans la frénésie, annonce des vomissements noirs.

108. S'il y a beaucoup de variations dans la marche de la maladie, du délire et de l'assoupissement, dites qu'on peut attendre un vomissement noir.

109. Les tremblements avec des convulsions, sont suivis de somnolence.

110. Les tumeurs autour des oreilles, dans les maux longs, ne sont pas fâcheuses : lorsqu'elles viennent avec des hémorrhagies et des vertiges ténébreux, elles sont mortelles.

111. Les fièvres avec vertige, qu'il y ait des sueurs ou non, sont mortelles (1).

112 et 113. Dans les affections du poumon, la fièvre redoublant avec tension à l'hypochondre et frissons, présage une grosse parotide.

114. Des douleurs avec fièvre, qui quittent les lombes et les parties inférieures, pour monter au diaphragme, sont mortelles; surtout s'il y a quelques autres mauvais signes. Mais si les autres signes ne sont pas mauvais, on peut espérer qu'il se fera un empyème.

115. Les enfants qui ont une fièvre aiguë, le ventre constipé, avec insomnie, qui frappent du pied, qui changent souvent de couleur, de manière que la rou-

(1) Cette sentence a embarrassé les interprètes. J'adopte le sens que lui donnait Holier, ἰθέων, au lieu de ἐιλέων ou ἰλέων

Febres assiduæ, quæ tertio quoque die intenduntur, in periculum ducunt.

Si quibus aliquando febris intermiserit, periculum abesse significat.

In febribus longis, aut tubercula, aut dolores ad articulos proveniunt, quos neque tamen temere fieri existimandum est.

In præcipiti morbo capitis dolor, et præcordia revulsa, nisi sanguis ex naribus profluat, ad phrenitidem deveniunt.

Febres lipyriæ, non nisi per choleram effusa bile, solvuntur.

Morbus regius si ante diem septimum accesserit, malum significat; septimo autem, nono, undecimo, ac decimo quarto, judicationem adfert, dum præcordia non induret. Quod si secus contingat, res in dubium vertitur.

Crebræ, iisdem perseverantibus casibus, morborum reversiones, impendente judicatione sanguinem profundentes, nigram vomitionem excitant. Quin etiam tremulos ægros faciunt.

Qui in febribus tertianis ingravescunt dolores, tertianarum naturam assumunt, et sanguinis grumos per secessum egerunt.

In febribus venæ, quæ est in cervice, pulsatio et dolor rem ad intestinorum difficultatem deducit.

Frequens coloris cum calore mutatio bono est.

In bile redundantibus magna spiratio, cum febre acuta, et præcordiorum contentione, abscessum juxta aures promovet.

Qui ex longa valetudine sese recolligentes cibum bene sumunt, ac nihil proficiunt, ii maligne relabuntur.

Si venæ temporum in febribus pulsent, et facies bene habita fuerit, absque præcordiorum mollitie, longum fore morbum sperare oportet, qui nec sine liberali sanguinis ex naribus profusione, aut singultu, aut convulsione, aut coxendicum dolore, desinet.

Alvus in febre ardente affatim prorumpens mortis periculum adfert.

Febris ardens ex laborioso ventris dolore perniciem minatur.

Febre ardente laborantibus si aurium sonitus, cum visus hebetudine, et ad nares gravitate, accedant, nisi sanguis ex naribus profluat, furiosa et vehemens mentis emotio metuenda est.

In febribus ardentibus tremores delirio solvuntur.

Sanguinis ex naribus fluxus in febre ardente, quarto die obveniens, malo est, geur domine, sont menacés de convulsions.

116. De grandes agitations dès le commencement avec insomnie et déjections noires, dures, sont quelquefois suivies d'hémorrhagies.

117. Les insomnies, dans les premiers jours, avec grande agitation, sont suivies d'hémorrhagies, surtout s'il a été rendu quelques gouttes de sang. L'hémorrhagie arrive-t-elle aussi, lorsqu'à un léger froid succèdent les frissons ?

118. Tousser et avoir de petites sueurs dans les redoublements, mauvais.

119. La suffocation après la douleur du côté, annonce l'empyème.

120. Dans les fièvres continues, des rougeurs répandues sur tout le corps, sont mortelles; s'il s'y fait quelque dépôt avec suppuration, c'est souvent des parotides.

121. Dans la fièvre aiguë, geler au-dehors et brûler en dedans, et avoir soif, mauvais signes.

122 et 123. Les fièvres continues qui redoublent le troisième jour, sont dangereuses : mais si l'intervalle était sans fièvre, le danger cesse.

124. Dans les fièvres longues, il se fait des tumeurs aux articulations, ou bien il y arrive des douleurs. Elles ne sont pas toujours inutiles.

125. Dans les fièvres aiguës, le mal de tête avec l'hypochondre tiraillé en dedans vers le haut, s'il ne se fait d'hémorrhagie par le nez, sera suivi de frénésie.

126. La fièvre lipyrie, *dans laquelle l'extérieur est glacé, et en même temps l'intérieur brûlant*, ne se guérit que par le choléra-morbus.

127. L'ictère qui vient avant le septième jour est mauvais : s'il vient le septième jour, le neuvième, le onzième, le quatorzième, il est critique, pourvu qu'il ne dessèche pas l'hypochondre; autrement il est douteux.

128. Les fréquentes rechutes qui portent sur les mêmes parties, sont suivies, au temps de la crise, de vomissements, de matières noires et tremblements.

129. Lorsque le mal redouble tous les trois jours, il dégénère en fièvres tierces, et le sang est rendu en caillots (1).

130 et 131. Dans les fièvres, les battements des veines du cou avec douleur, se terminent par la dysenterie : le fré-

(1) Duret a cru ne devoir pas tenir compte du dernier membre de cette sentence. Foës remarque qu'il est vraisemblablement dû à quelque observation particulière.

nisi aliud quippiam bene ceciderit. Quod si die quinto contingat, minus adfert periculi.

In febre ardente laborantibus, cum aliqua summi corporis perfrictione, egestionibus aquæ similibus et crebris, oculis periculum intenditur, tum vero præcipue, si alto stupore, (quem catochum vocant,) detineantur.

Febrem ardentem succedens rigor solvit.

Febres ardentes, quæ recurrere solent, quatuor diebus de se significationem exhibent, deinde exsudant. Sin minus, die septimo et undecimo.

De febre ardente laborantibus dies quatuordecim, aut allevando, aut perimendo, decernunt.

Ex febre ardente, nisi, qui circa aurem fit, abscessus suppuret, non admodum liberantur.

Qui lethargo, seu veterno conflictantur, ex manibus tremunt, somnolenti sunt, male colorati, tumidi, pulsus habent tardos et lentos, ac oculorum genas inferiores sublatas, quibus sudores superveniunt, alvique subtumescunt, ii impotentes sunt, ac biliosa effundunt. Quod si resiccatæ fuerint, urinæ alvique recrementa clam prodeunt, urinæ, quales in veterino genere redduntur, neque potum, neque aliud quidquam postulant. Mentis vero compotes facti de cervicis dolore conqueruntur, ac incertos sonitus per aures impetu ferri sentiunt.

Qui vero ex lethargo evadunt, magna ex parte pus intro colligunt.

Quos febris detinet, si tremor absque judicatione conquiescit, iis temporis successu abscessus cum dolore purulenti ad articulos decumbunt, et vesica dolet.

Quos febris detinet cum faciei rubore, et capitis vehementi dolore, in iis si venæ pulsent, sanguinis fluxus plerumque exspectandus est. Quos vero stomachi fastidia vexant, cum oris ventriculi morsu, et crebra sputatione, iis vomitio adfutura est. Quibus autem ructus adsunt, flatus, ventris sonitus cum inflatione, iis alvus exturbatur.

Quibus febris assidua diutius cum securitate trahitur, si neque ex dolore, neque ex inflammatione, neque ex alia ulla manifesta causa contingat, in iis abscessum, cum dolore et tumore, præcipueque ad inferiores partes, sperare oportet. Maxime autem in his exspectare abscessus oportet, qui trigesimum annum superarunt. Tum vero in his considerandi sunt abscessus, ubi febris vigesi-

quent changement de couleur dans le chaud, est bon ici.

132. Dans les bilieux, la respiration grande, la fièvre aiguë, la tension des hypochondres, sont suivis de dépôt autour des oreilles.

133. Quand après des maladies chroniques, on a bon appétit, et qu'on ne se rétablit point, il se prépare une mauvaise rechute.

134. Ceux qui dans les fièvres ont des battements aux tempes, avec bonne couleur au visage et l'hypochondre dur, seront long-temps malades; cela ne finira point sans une abondante hémorrhagie du nez, ou convulsion, ou douleurs de sciatique.

135. Le dévoiement d'estomac, dans la fièvre ardente, est mortel.

136. A la suite des violentes douleurs de ventre, la fièvre ardente est mortelle.

137. Dans les fièvres ardentes, les bourdonnements d'oreille avec obscurcissement dans la vue, et sentiment de pesanteur au bas du front, sont des signes de délire mélancolique, s'il ne survient une hémorrhagie.

138. Dans la fièvre ardente, le délire met fin aux tremblements.

139. Dans la fièvre ardente, l'hémorrhagie du nez au quatrième jour, est mauvaise; à moins qu'il ne s'y joigne quelqu'autre bon signe; mais au cinquième jour, elle est moins dangereuse.

140. Dans les fièvres ardentes, quand il y a des frissons, des selles aqueuses, bilieuses, fréquentes, des clignotements, c'est mauvais, surtout si on passe à l'état de stupeur.

141. La fièvre ardente finit par des frissons *qui viennent subitement et au temps critique*. Duret.

142. Si les fièvres ardentes donnent des signes au quatrième jour; et s'il y a ensuite de la sueur, elles reprennent ordinairement, du moins au septième ou au huitième jour.

143. Les fièvres ardentes sont jugées, *communément*, le quatorzième jour, ou pour la guérison, ou pour la mort.

144. Si les parotides qui viennent dans les fièvres ardentes ne suppurent pas, il y a peu d'espoir.

145. La léthargie donne des tremblements de mains, de l'assoupissement, mauvaise couleur, des enflures, le pouls lent, des gonflements sous les yeux, des sueurs, des tuméfactions de l'abdomen, des éjections de matières bilieuses de mauvaise nature, qui se durcissent si elles sont retenues; la vessie et le ventre se lâchent sans le sentir; l'urine est comme celle des chevaux. On ne demande

mum diem præterierit. Majoribus autem natu minus accidunt, etsi febres longo tempore detinent. Quæ vero febres intermittunt, incertoque ac vago ordine prehendunt, eæ autumno præcipue in quartanam fere transeunt, idque in his maxime, qui trigesimum annum superarunt. Per hyemem vero abscessus potius accidunt, et tardius cessant, minusque recurrunt.

Quibus autem sæpius recidivæ contingunt, si sextum mensem superaverint, in tabem coxariam fere incidunt.

Quæcunque febri ex adverso respondent, nisi abscessum faciant, malignitatem denuntiant.

Febres, quæ neque diebus criticis, neque post apparentes solutionis notas dimittunt, repetere solent.

In præcipitibus morbis judicatio in quatuordecim diebus exspectanda est.

Tertiana exacta quinto, aut septimo, aut ad summum nono circuitu terminatur.

Febricitare incipientibus sanguinis stillationes cum sternutatione accedentes, et, quod in urina desidet, album quarto die visum, septimo solutionem affore, denuntiant.

Morbi vero præcipites et acuti, effluente ex naribus sanguine, judicatione absolvuntur, idque die judicatorio, ac sudore copioso exorto, urinaque purulenta ac vitrea affatim reddita, in qua, quod subsidet, laudabile sit, aut abscessu effatu digno, et alvo mucosa et sanguinea dejiciente, ac derepente prorumpente, vomitionibusque non pravis, sub judicationem contingentibus.

Profundi somni, neque turbulenti, judicii firmitatem denuntiant, turbulenti vero non sine corporis offensione instabiles sunt, et infirmi.

Quibus ex naribus fluxiones, quæ septimo, nono, aut decimo quarto die contingunt, ut plurimum a febribus vindicant. Eodem vero modo et biliosus alvi fluxus, et qualis in intestinorum difficultate fieri assolet, ac genuum et coxendicum dolor, urinaque sub judicationem concocta, et vero in mulierc mensium profluvium.

Quibus per febres alicunde sanguis largiter effluxerit, iis, dum sese recolligunt, alvi humescentes effunduntur.

Qui per febres tenuiter exsudant, cum capitis dolore, et alvo intercepta, ad convulsiones proni sunt.

Quæ sensim feroces fiunt, mentis emoni à boire, ni quoi que ce soit; quand on recouvre la connaissance, on se plaint de douleurs au cou et de bourdonnement aux oreilles.

146. Dans les fièvres, lorsque les tremblements finissent sans crise, on doit craindre avec le temps un dépôt douloureux au fondement qui suppurera, et des douleurs à la vessie.

147. Dans les fièvres, les rougeurs au front, avec douleurs de tête et pulsation des veines, annoncent ordinairement l'hémorrhagie.

148. Dégoût, mal d'estomac, et crachement, signes de vomissement. Les vents par haut ou par bas, les grouillements et l'élévation du ventre, signes d'évacuations par bas.

149. Ceux qui ont pendant long-temps une fièvre continue, qui ne présente rien de dangereux, sans douleurs ou inflammation, ni autre cause apparente, doivent s'attendre qu'elle finira par quelque dépôt et des enflures, surtout dans les parties inférieures, principalement après l'âge de trente ans. Il faut songer à ces dépôts, lorsque la fièvre passe le vingtième jour. Dans les vieillards, ils arrivent moins souvent, et après une plus longue durée de la fièvre. — Lorsque la fièvre va et vient sans ordre fixe, elle se règle en fièvre quarte, principalement dans l'automne, chez ceux qui ont passé l'âge de trente ans. — En hiver, les abcès sont plus ordinaires, la fièvre se guérit plus difficilement, et est moins sujette à des récidives.

150. Dans les rechutes fréquentes, après les six mois, il est vraisemblable qu'il se prépare des douleurs de sciatique.

151. Toutes les fois qu'il y a signe de dépôt, et qu'il n'arrive point, c'est mauvais.

152. Les fièvres qui disparaissent à des jours non critiques, et sans signes salutaires, font des rechutes.

153. Les fièvres aiguës sont jugées en quatorze jours.

154. La fièvre tierce parfaite se juge en cinq ou sept périodes (1); si elle passe outre, elle arrive à la neuvième période.

155. Ceux qui, au commencement de la fièvre, rendent quelque goutte de sang par le nez, avec éternument, et dont l'urine fait un dépôt blanc le quatrième jour, peuvent espérer la guérison au septième.

156. Les maladies aiguës se guérissent par l'hémorrhagie du nez au temps criti-

(1) Voyez la note sur le numéro 78 des pronostics.

tiones ferinæ evadunt, et convulsiones portendunt.

Convulsio in febre suborta, eademque die desinens, bono est.

Convulsio in febre suborta, febrem primo die, aut postero, aut tertio finit. Quod si horam, qua prehendit, superet, nec desinat, malo est.

Qui per febres intermittentes, inæqualiter incalescentes, alvum habent flatibus distentam, pauca transmittentem, iis post judicationem, lumborum dolore suborto, alvi prorumpunt. Qui autem ad manus contactum exardescunt, torpore, siti, ac corporis incontinenti jactatione vexantur, ii alvo intercepta gravati exsolvuntur. Interdum vero etiam prærubra in pedibus ambusta eadem denuntiant.

Hibernæ quartanæ fere in morbos acutos transeunt.

Caput II. — De capitis dolore.

In febre acuta continens capitis dolor, cum gravibus aliis signis, mortem minatur. Quod si neque alia præterea signa mala sunt, et viginti dies superat, aut sanguinis ex naribus, aut puris effluxum, aut abscessus ad inferiores corporis partes denuntiat. Præcipue quidem in his, qui nondum trigesimum quintum annum attigerunt, fluxiones, in senioribus autem abscessus sperare convenit. Si vero dolor vehemens circa frontem ac tempora affligat, fluxiones expectandæ sunt.

Qui capitis doloribus, et aurium tinnitibus, citra febrem, aut tenebricosa vertigine, et vocis tarditate, manuumque stupore tentantur, in iis, aut siderationem, aut morbum comitialem, aut etiam oblivionem sperare convenit.

Capite dolentes, et alto stupore (quem catochum dicunt), detenti, ac delirantes, cum alvi interceptione, et ferociente intuitu, floridi, in scapulas rigescunt, ac posteriorum partium distentione tentantur.

Quæ caput quodammodo concutiunt, cum intensa oculorum rubedine, ac manifesto delirio, perniciem denuntiant. Neque tamen hoc ad mortem comitatur, verum circa aurem tumorem excitat.

Dolor capitis cum sedis ac pudendorum dolore, torporem ac impotentiam adfert, vocemque exsolvit, neque ista molestiam exhibent. Verum ex his somnolenti, ac singultuosi, nono mense evadunt, et voce libera reddita in integrum restituuntur.

que; par des sueurs abondantes; par des urines purulentes, qui, étant claires, font un dépôt utile et coulent abondamment; par un abcès convenable; par des selles muqueuses sanguinolentes, qui coulent de suite abondamment; par des vomissements qui ne sont pas pénibles au temps de la crise.

157. Le sommeil profond, point troublé, annonce une bonne crise; s'il est troublé avec douleur, la crise n'est pas sûre.

158. C'est au septième, au neuvième, au quatorzième jour, que les hémorrhagies du nez, terminent ordinairement les fièvres. Pareillement les cours de ventre bilieux dysentériques, les douleurs aux genoux, à l'ischium; les urines cuites par la crise; et chez les femmes, les règles.

159. Dans les fièvres, après les hémorrhagies par quelque partie que le sang ait coulé, le malade, en se rétablissant, a le ventre lâche.

160. Dans les fièvres, les sueurs, les constipations, les maux de tête, sont souvent suivis de convulsions.

161. *Répétition de la sentence quatre-vingt-dixième.*

162. La convulsion dans les fièvres, si elle finit le même jour, est bonne.

163. Les convulsions qui surviennent dans la fièvre, l'arrêtent le jour même, le lendemain, ou le troisième jour (1). Si elles reprennent encore à la même heure à laquelle elles venaient, et que la fièvre ne finisse pas, c'est mauvais.

164. Ceux qui, dans le relâche de la fièvre, ont des chaleurs irrégulières, dont le ventre est élevé et coule peu, ont au temps critique, des douleurs aux lombes, et des selles abondantes.

165. Ceux dont la peau est brûlante au toucher, qui sont dans l'assoupissement avec soif, et qui sont fort agités, périssent le ventre plein de matières qu'ils ne peuvent rendre. Il arrive quelquefois que des rougeurs aux pieds, comme des brûlures, se joignent à ces signes.

166. Les fièvres quartes d'hiver se changeront vraisemblablement en fièvres aiguës.

COAQUES, LIVRE II.

Chapitre premier. — Concernant le mal de tête.

Sentence Ire. Le mal de tête violent et continu dans la fièvre aiguë, joint à quel-

(1) Observez que cette coaque est directement contraire à d'autres endroits d'Hippocrate.

Lumbricis vero tenuibus et longis (qui ascarides dicuntur), in capitis dolore vexatis, consequente surditate, et sopore, tubercula ad aures excitantur.

Qui capitis dolore vexantur, ac alto stupore (quem catochum vocant), cum dolore detinentur, oculos habent prærubros, in iis sanguinis profluvium sperandum est.

Quæ caput concutiunt, et aurium sonitus excitant, sanguinem e naribus profundunt, aut mulieri menstrua deturbant, idque præsertim, si ad spinam ardor consequatur. Fortasse etiam difficultas intestinorum exspectanda est.

Qui capite gravati ad sinciput dolorem sentiunt, pervigilio torquentur, iis sanguinis eruptionem fore, spes est, tum vero præcipue, si aliquis contentionis sensus ad cervicem pertingat.

Vomitus virulenti et æruginosi in capitis doloribus, cum surditate et insomnia, promptam insaniam significant.

Quibus capitis et cervicis dolor, ac totius corporis impotentia quædam cum tremore adest, ab his sanguinis eruptio liberat, fortassisque ista tandem dissolvuntur. Verum interim vesicæ intercipiuntur.

In gravibus et acutis capitis doloribus, cum torpore et gravitatis sensu, proclives sunt convulsiones.

Ex capitis dolore liberat pus e naribus effluens, aut sputa crassa, et inodora. Liberat quoque ulcerum eruptio, interdum vero et somnus, ac alvi fluxus.

Moderatus capitis dolor, cum inexhausta siti, aut sudore febrem non solvente, gingivarum abscessus, aut circa aures tubercula denuntiat, nisi alvus erumpat.

Capitis dolor, cum sopore, et gravitatis sensu, quodammodo convulsionem arcessit.

Qui capitis dolore, siti, levi pervigilio detinentur, obscure loquuntur, ad motum impotentes, humescente alvo lassitudine vexantur, in iis fortasse insania metuenda est.

Qui capite dolent, cum levi aliqua surditate, manuum tremore, cervicis dolore, nigricantes reddentes urinas et densas, ii, si nigra vomitione refuderint, perniciose habere suspicandi sunt.

Tenuiter exsudantes, cum capitis dolore, et alvo intercepta, ad convulsiones proni sunt.

qu'autre mauvais signe, est mortel. S'il n'y a pas d'autre mauvais signe, et s'il passe le vingtième jour, il annonce un écoulement de sang ou de pus par le nez, ou quelqu'abcès dans les parties inférieures; l'écoulement, dans les jeunes gens surtout qui n'ont pas encore trente ans; l'abcès aux parties inférieures, dans les vieillards. On doit principalement attendre l'écoulement, s'il y a douleur et tension au front et aux tempes.

2. Des maux de tête sans fièvre, avec des bourdonnements, vertige ténébreux, embarras dans la langue, et des crampes aux mains, sont des menaces d'apoplexie, d'épilepsie ou de léthargie.

3. Des maux de tête qui jettent dans le délire avec stupeur, constipation, et les yeux hagards, si le sujet est vigoureux, menacent d'opisthotonos.

4. Des battements médiocres à la tête, si les yeux deviennent rouges, avec un délire violent, sont mortels. On ne mourra cependant pas, s'il survient une hémorrhagie ou une parotide,

5. Les maux de tête, avec douleur à l'anus et aux parties de la génération, jettent dans la faiblesse, et font perdre la parole. Cela n'est pas dangereux pour la vie. Mais au neuvième mois, viennent et l'assoupissement et le hoquet; et la parole recouvrée, ils périssent dans cet état.

6. Rendre des vers ascarides avec le mal de tête, et tomber dans l'état comateux, se guérit par une parotide (1). — *Duret rejette cette sentence, et veut qu'on la lise de la manière suivante.*

L'état comateux et la surdité, occasionnés par des maux de tête, se dissipent par une parotide.

7. Les douleurs de tête avec assoupissement pénible, et les yeux rouges, sont signes d'hémorrhagie.

8. Des battements à la tête, et des bourdonnements, annoncent une hémorrhagie; et dans les femmes, les mois, surtout si l'on sent des chaleurs à l'épine; peut-être aussi la dysenterie.

9. La tête lourde, avec des douleurs au sommet et insomnie, sont des signes d'hémorrhagie, surtout s'il y a quelque tension au cou.

10. Dans les maux de tête, les vomissements de matières vertes avec surdité et insomnie, sont bientôt suivis de délire furieux.

11. Les douleurs à la tête et au cou, avec faiblesse générale et tremblement,

(1) Les coaques 5 et 6 ont exercé les interprètes, sans qu'ils en aient pu dire rien de fort satisfaisant.

Caput III. — De alto et veternoso sopore.

Sopor profundus et altus omnino damnandus est.

Qui inter initia sopore detenti, capitis, lumborum, cervicis, præcordiorum dolore, ac insomnia conflictantur, considerandi, num phrenitici evadant. In his narium stillatio perniciem ostentat, tum vero vel maxime, si quarto die, aut inter initia contingat. Alvi quoque prærubra proluvies malo est.

Qui sopore oppressi circa initia, tenuiter exsudantes, concoctas urinas emittunt, cum magna corporis æstuatione, citra judicationem vero perfrigescunt, et rursum ex brevibus intervallis perurunturtorpore, sopore, aut convulsione tentati, perniciose affecti sunt.

Somni, quales sopore oppressis, et totius corporis perfrictiones, perniciem ostentant.

Sopore, lassitudine, ac surditate tentatos, alvus erumpens, et ad judicationem rubra demittens, juvat.

Qui sopore detinentur, cum incontinenti corporis jactatione, præcordiorum dolore, et parva vomitione, ii tubercula ad aures habent. Sed et antea circa faciem tumores apparent cum sopore.

Quibus in morbis subita fit mentis perculsio, cum inquieta corporis jactatione, iis sanguinis eruptionem fore, spes est.

Qui sopore, corporis inquietudine, præcordiorum dolore affliguntur, cum frequenti et pauca sputatione, iis tubercula ad aures exoriuntur, ac fortassis sopore tentati ad aliquam convulsionem deveniunt.

Quibus sopore conflictatis, fatuitate, et alto stupore (quem catochum vocant), detentis, præcordia variant, ac venter in tumorem præter naturam sublatus est, cum ciborum fastidio, ac alvi interceptione, tenui circa caput, et thoracem oborto sudore; in his animadvertendum est, num concitatus et magnus spiritus, aut genituræ similis excretio prodiens, singultum prænuntiet, alvus vero fortassis etiam biliosa demittat. Eos splendescens quiddam per urinam redditum juvat; alvus vero in his etiam commovetur.

Ubi cerebrum sideratione periclitatur, quidam tribus diebus, quidam etiam septem moriuntur, quos si evaserint, servantur. Ex quorum numero pereunt, finissent par une hémorrhagie; elles se dissipent aussi avec le temps, et laissent des douleurs à la vessie.

12. La suppression d'urine dans les violents maux de tête, avec assoupissement et pesanteur, annonce l'approche du spasme.

13. Les maux de tête se terminent par du pus sortant du nez, par des crachats épais et sans odeur, par l'éruption d'une foule de petites tumeurs qui s'abcèdent, quelquefois par le sommeil, par le ventre qui se lâche.

14. Une douleur de tête médiocre, avec soif et chaleur d'entrailles, ou avec des sueurs qui ne terminent pas la fièvre, sont des signes de dépôt aux gencives ou autour des oreilles, si le ventre ne se lâche.

15. Le mal de tête, avec assoupissement et pesanteur, prépare quelque convulsion.

16. Avoir mal à la tête avec soif, insomnie, confusion d'idées, abattement des forces, brisement général à la suite d'un cours de ventre, sont-ce des signes de délire?

17. Le mal de tête avec dureté d'ouïe, tremblement des mains, douleurs au cou, urines noires, épaisses, vomissement noir, sont des signes mortels.

18. Avoir mal de tête, suer et être constipé, signes de convulsion.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE II. — DE L'ASSOUPISSEMENT ET DU COMA.

Sentence 1re. L'assoupissement est-il toujours funeste?

2. L'assoupissement avec douleurs à la tête, aux lombes, à l'hypochondre, et insomnie, présage-t-il la frénésie? Si le nez coule, c'est signe de mort, surtout si c'est au quatrième jour ou au commencement; le cours de ventre fort rouge est ici pernicieux.

3. Au sujet de l'assoupissement, les sueurs dès le commencement de la maladie, les urines douloureuses, la fièvre ardente, les frissons subits et irréguliers, les ardeurs brûlantes, avec assoupissement et coma, sont mortels.

4. Le sommeil et le froid dans l'assoupissement, sont mortels.

5. Dans l'assoupissement avec brisement de tout le corps et surdité, le cours de ventre est utile, s'il vient au temps critique.

6. L'assoupissement avec agitation, douleurs à l'hypochondre, et de petits

quibus per sectionem os disparatum apparuerit.

Quibus, ex posteriore parte ossibus fractis, capitis dolor inest, vehemens et crassa e naribus fluxio malo est. Ii, dolore antea ad oculum suborto, rigore corripiuntur. Quin etiam ossium ad tempora effracturæ convulsiones arcessere solent.

CAPUT IV. — De aurium affectionibus.

Auris intensus dolor, cum febre acuta, ac cæteris aliquanto gravioribus signis, juvenes quidem intra septimum diem, aut etiam celerius, cum delirio necat, nisi puris copia ex aure, aut sanguis ex naribus effluat, aut aliud quoddam laudabile signum exstiterit. Ætate autem provectiores tardius, aut minus tollit. Nam et in his aures ante suppurant, et delirium minus infestat. Sed et in hac ætate multis morbus revertitur, ac proinde interficere solet.

In præcipitibus et turbulentis morbis obveniens surditas malo est. Quin et in longis morbis malum portendit, ac in his ad coxendices labores convehit.

In febribus enata surditas alvum remoratur, et sistit.

Aures frigidæ, pellucidæ, contractæque, perniciem minantur.

In præcipitibus morbis murmur edentes, ac tinnientes, aures mortem prænuntiant.

Aurium sonitus, cum visus hebetudine, et ad nares gravitatis sensu, mentis excessum, ac sanguinis ex naribus profluvium præsagiunt.

Qui surditate, cum capitis gravitate, ac præcordiorum contentione vexantur, si oculorum acies perturbatur, in iis sangunis e naribus fluxum sperare oportet.

In acuta febre aures obtusæ vehementem insaniam portendunt.

Gravi surditate tentati, dum aliquid prehendunt tremuli, linguæ resolutione ac torpore affecti, male habere judicantur.

Procedente morbo surditas, ac urina subrubra, cum nullo sedimento, sed cum sublimamentis in medio innatantibus, mentis emotionem prænuntiant. In his morbo regio corripi malum est. Quin etiam malo est ex morbo regio fatuitas. Hos, voce defectos, absque sensuum læsione præfocari contingit. Ac fortassis etiam in his alvus male afficitur.

vomissements, est suivi de dépôt autour des oreilles; il se fait auparavant des élévations autour du front, pendant l'assoupissement.

7. Les délires subits, avec agitation, présagent les hémorrhagies.

8. L'assoupissement, avec agitation et douleur à l'hypochondre, et fréquent crachement, annonce des tumeurs autour des oreilles.

9. Les assoupissements sont-ils des avant-coureurs des convulsions?

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE III. — DES MAUX D'OREILLES.

Sentence 1re. De violentes douleurs aux oreilles, avec fièvre aiguë et quelqu'autre symptôme sinistre, tuent les jeunes gens au septième jour, après les avoir jetés bientôt dans le délire; à moins qu'il ne coule ou du pus par les oreilles, ou du sang par le nez, ou qu'il ne paraisse quelqu'autre bon signe. Les vieillards en meurent moins et plus tard; leurs oreilles sont disposées à suppurer; et ils délirent moins facilement; mais ils sont communément exposés aux rechutes, et enfin ils en meurent.

2. La surdité dans les maladies aiguës, avec agitation, est mauvaise; mauvaise aussi dans les maladies chroniques; elle est accompagnée de douleurs à l'ischium.

3. La surdité, dans les fièvres, constipe.

4. Oreilles froides, transparentes, contractées, signes de mort prochaine.

5. Bruit dans les oreilles et bourdonnement, signe funeste dans les maladies aiguës.

6. Bourdonnement avec trouble dans la vue et sentiment de pesanteur au bas du front, signes de délire et d'hémorrhagie.

7. Devenir sourd avec pesanteur de tête et douleur à l'hypochondre, et ne pouvoir supporter la lumière, signes d'hémorrhagies.

8. La surdité, dans la fièvre aiguë, présage la manie.

9. L'extrême surdité, suivie aussitôt de tremblement, avec embarras dans la parole et assoupissement, sont de mauvais signes.

10. Devenir sourd à proportion que la maladie avance, et rendre l'urine rouge qui ne fait point de dépôt, mais seulement des nuages, signes de délire.

Caput v — De parotidibus.

Quæ cum dolore exoriuntur, ad aures tubercula, perniciem minantur.

In febribus, ex prægresso dolore, rubores, ad aures subnascentes, ignis sacri in facie spem faciunt. Quin et convulsiones, cum vocis privatione, et virium exsolutione, ad hæc consequi par est.

In plurimis graveolentibus dejectionibus, cum febre acuta, præcordiorum contentione, ex longo intervallo oborta ad aures tubercula, mortem adferunt.

Tubercula ad aures excitata in leviter sideratis malo sunt.

In diuturnis morbis non suppurantia aurium tubercula mortem adferunt. Iis autem alvi fere demittuntur. Quin et in his considerandum, in quibus speramus abscessus circa aures futuros, num ex capite doleant, num superiorum partium tenuibus sudoribus diffluant, num etiam subinde novum rigorem sentiant, an forte etiam alvi affatim perrumpant, aut aliquo sopore detineantur. Videndum quoque, num et in his urina diluta, cum sublimis quibusdam in medio suspensis, albidis, et aliquantum variantia, exalbicantia, aut graveolentia, appareant.

Tussiculæ, quæ cum crebris oris sputationibus procedunt, tubercula ad aures emolliunt.

In tumoribus ad aures, urinæ, celeriter, ac pauco tempore concoctæ, damno sunt. Quin et perfrigerari itidem malum est.

In diuturnis morbis suppurati ad aures tumores, nisi pus admodum album, ac sine odore reddant, exitium, præcipue mulieribus, afferunt.

Ex præcipitibus morbis, in febribus ardentibus maxime, tubercula ad aures exoriuntur, ac nisi judicatorie solvantur et maturescant, aut sanguis ex naribus profluxerit, aut crassum sedimentum urina acceperit, ægros interimunt. Prius vero hujusmodi tumores subsidunt, ac conquiescunt. Sed et insuper febres ipsas in considerationem adhibere convenit, utrum intendantur, an remittant, atque ita de tota re sententiam ferre.

In surditate, ac torpore, ex naribus substillatio molestiam quamdam exhibet. Iis vomitio, ac alvi perturbatio conveniet.

Ex surditate tubercula ad aures exoriri consentaneum est, idque præsertim, si anxietas quædam contingat. Quin etiam

11. Tomber alors (1) dans l'ictère, c'est mauvais; mauvais encore, si à l'ictère se joint la perte de raison. Il leur arrive de mourir suffoqués, conservant l'usage des sens avec la perte de la parole; peut-être aussi le ventre est-il affecté.

12. Avec la surdité et l'assoupissement, rendre quelque peu de sang par le nez, c'est mauvais; le vomissement les soulagera, et aussi la purgation par bas.

13. La surdité fait présumer qu'il se fera quelque dépôt autour des oreilles, surtout s'il y a beaucoup d'agitation. Ces dépôts arrivent principalement quand il y a assoupissement.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE IV. — DES PAROTIDES.

Sentence 1re. Les tumeurs douloureuses autour des oreilles, sont des symptômes fâcheux.

2. Des tumeurs à l'oreille, venues dans la fièvre à la suite du mal, avec rougeur, sont des signes d'un érysipèle qui viendra au visage. Il arrive aussi des convulsions, avec perte de parole et des faiblesses.

3. Les parotides dans la passion iliaque dont les déjections sont fétides, avec fièvre aiguë, hypochondre tendu, et longtemps météorisé, sont suivis de mort.

4. Les parotides dans la paralysie ne sont d'aucune utilité.

5. Si les tumeurs aux oreilles, dans les maladies aiguës, ne suppurent, elles sont mortelles. Peut-être le ventre se lâchera. Les douleurs de tête présagent-elles les tumeurs aux oreilles? viennent-elles (2) avec des sueurs? avec des frissons? avec des cours de ventre? avec l'assoupissement? et l'urine est-elle aqueuse, donnant des nuages blancs, avec un sédiment point uni, blanchâtre, de mauvaise odeur?

6. Les parotides diminuent la violence des toux, dans lesquelles on ne rend que de la salive.

(1) Cette sentence et la précédente sont réunies en une seule dans Foës.

(2) Quoique la série d'interrogations qui suit, ne présente rien de déterminé dans le texte, je penche à croire qu'elle désigne que les douleurs de tête et les parotides seront fâcheuses, lorsque les conditions dont il est question auront lieu.

iis, qui sopore detinentur, tumores ad aures sperare magis oportet.

Surditatem in febribus enatam, sanguinis ex naribus profluvium, ac alvi perturbatio tollit.

CAPUT VI.—De faciei, nec non oculorum affectionibus.

Facies ex tumida depressa, ac vox levior, ac remissior evadens, spiritus quoque rarior ac lenior, postero die remissionem fore, denuntiat.

Faciei corruptela lethalis est, minus tamen, si ob pervigilium, aut inediam, aut alvi perturbationem contingat. Nam quæ ex his causis orta est corruptelæ species, una die, aut nocte, in integrum restituitur. Hujusmodi autem faciei hæ sunt notæ : oculi concavi, nares acutæ, collapsa tempora, frigidæ aures contractæque, cutis dura, color pallidus, aut niger. Ad hæc quoque livescens palpebra, aut labrum, aut nasus, mortem in propinquo esse, significat.

Vultus bene coloratus, tetricus ac superciliosus, in morbo acuto malo est. Insuper frons contracta phrenitidem denuntiat.

Bene colorata facies, cum sudoribus diffluentibus, absque febre, vetusta stercora subesse, aut inordinatam victus rationem, præ se fert.

Narium rubores alvi liquidæ et diffluentis sunt indicia.

Quæ ad præcordia aut pulmonem dolores faciunt, si in pus vertuntur, malum denotant.

Oculorum claritas, ac eorum album ex nigro aut livido clarum fieri, ad judicationem confert. Ac quo celerius clarescunt, eo celeriorem judicationem, at quo tardius, eo tardiorem significant.

Caligine obducti oculi, aut eorum album rubescens, aut livescens, aut nigris venis refertum, nihil probi præ se fert. Malum quoque est, et lucem refugere, aut illacrymare, aut perverti ; atque ex his alterum minorem esse, perniciem denuntiat, et oculos crebro disjicere, gramias ac parvas sordes ipsis adhærescere, aut albescentem humorem concretum et tenuem (ægida nominant), habere, aut eorum album augeri, nigrum autem imminui, aut nigrum a superiore palpebra contegi. Vitiosa quoque est oculorum cavitas, et vehemens oculi foras expressio, ac splendoris elisio, adeo, ut pupilla extendi nequeat ; et cilia retorta, ac fixi oculi, ac continenter conniventes, coloris

7. Dans le cas de parotides, des urines qui donnent promptement des signes de quelque légère coction, ne sont d'aucune utilité ; et les frissons alors sont funestes.

8. Dans les maladies aiguës, la suppuration des parotides, si le pus n'est blanc et sans odeur, est mortelle, surtout pour les femmes.

9. Des maladies aiguës, les fièvres ardentes sont principalement celles où il se fait des tumeurs autour des oreilles. Si elles ne sont pas critiques, et si elles ne viennent pas à maturation, ou s'il ne se fait une hémorrhagie par le nez, ou si les urines ne donnent un dépôt épais, on meurt. Il arrive souvent que ces tumeurs s'affaissent.

10. (1) Il faut étudier aussi la fièvre, examiner si elle augmente ou diminue ; et juger d'après.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE V. — DE LA FACE.

Sentence 1re. Le visage désenflé, la voix plus douce et plus faible, la respiration plus longue et plus aisée, annoncent le mieux pour le lendemain.

2. La face défigurée est mortelle, si elle ne provient d'insomnie ou de cours de ventre. Ce signe précède la mort de vingt-quatre heures.

3. Avec la face défigurée on a les yeux creux, le nez pointu, les tempes rétrécies, les oreilles froides et contractées, la peau sèche, la couleur verdâtre ou noirâtre, les paupières livides, ou les lèvres, ou les narines (2), la mort est proche.

4. La couleur du visage montée en rougeur, avec les yeux hagards, dans les maladies aiguës, c'est mauvais signe. S'il s'y joint des mouvements au front, la frénésie est proche.

5. Rougeur au visage, et des sueurs sans fièvre, cela annonce des matières retenues dans le ventre, ou un désordre dans le régime.

6. Les rougeurs au nez sont des signes de ventre lâche. S'il y a des douleurs à l'hypochondre ou aux poumons, il s'y fait du pus, et le signe est mauvais.

---

(1) Cette sentence et la précédente sont réunies en une seule dans Foës.

(2) Voilà le *facies Hippocratica*.

immutatio, aut palpebras per somnum non committere, perniciem ostentant. Quin et distortus oculus malo est.

In febre ortus oculorum rubor diuturnam alvi malignitatem præ se fert.

Erumpentes circa oculos eminentiæ, dum ægri ex morbo recreantur, prorumpentis alvi spem faciunt.

Cum oculorum perversione, febribus, et lassitudinis sensu detento, rigor perniciem minatur. Atque in hujusmodi casibus soporati malum denuntiant.

Lippitudine affecto suborta febris solutionem affert. Sin minus, cæcitatis, aut mortis, aut etiam utriusque metus est.

Quibus cum lippitudine capitis dolor accedit, et longo tempore perseverat, cæcitatis metus impendet.

Lippitudine laborantem sponte alvus profluens juvat.

Oculi hebescentes et obtusi, concreti ac caligantes, malum portendunt.

Oculorum hebetatio, cum animi defectione, promptam convulsionem denuntiat.

In præcipiti malo rectus oculorum obtutus, ac motus pernicitas, somnus turbulentus, pervigilium, interdumque sanguinis ex naribus stillationes, nihil boni denuntiant.

Qui in febribus ad tactum nullum ardoris sensum præ se ferunt, phrenitici fiunt, idque magis, si sanguis fluxerit.

Caput vii. — De lingua, et reliquis oris partibus.

Lingua circa initia quidem horrida, in eodem vero colore perseverans, procedente tempore ubi exasperatur, livescit, finditur, mortem denuntiat. Quod si admodum nigrescat, decimo quarto die judicationem promittit. Periculi autem maxime plena est nigra, et ex virore pallescens.

Linguæ bisulcum, velut saliva alba obductum, febris remissionem indicat, eo quidem, quod agnatum est, crasso exsistente, eodem die; si vero tenuius fuerit, postridie; perendie quoque, si adhuc tenuius fueris. Eadem etiam significatio est, si hæc circa summam linguam contingant, minus tamen firma.

Lingua tremula, cum narium rubore, et alvo humecta, si reliqua, quæ sunt circa pulmonem, nullam judicationis significationem præ se ferant, malo est, ac celeres perniciosas purgationes denuntiat.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE VI. — DES AFFECTIONS DES YEUX.

Sentence 1re. Des yeux nets, dont le blanc passe du terne ou du brun au brillant, c'est signe de crise. Si ce changement est prompt, la crise est prochaine; s'il est lent, elle sera lente.

2. Les yeux pleins de nuages, ceux dont le blanc devient rouge ou terne, ceux dont les veines noircissent, sont un mauvais signe.

3. Il est mauvais aussi de fuir la lumière, ou de larmoyer, ou de tourner les yeux, ou d'en avoir un qui soit moins bien que l'autre, d'agiter la prunelle, d'avoir les paupières chassieuses, le globe couvert d'un voile en tout ou en partie; mauvais aussi quand le blanc se rapetisse, ou que le noir s'élargit, ou qu'il se recouvre de la paupière supérieure.

4. Mauvais encore, quand les yeux s'enfoncent, ou qu'ils sortent en dehors, ou qu'ils étincèlent au point que la prunelle ne saurait se dilater au-delà, ou si les paupières s'éraillent, ou si les yeux restent fixes, ou s'ils restent fermés, ou s'ils changent de couleur, ou si en dormant on ne ferme pas les paupières, tous ces signes sont funestes. L'agitation continuelle des yeux est mauvaise aussi.

5. Les rougeurs des yeux, quand il n'y a pas de fièvre, sont un signe de quelque mal d'entrailles chronique.

6. Des élevures autour des yeux dans les convalescences, annoncent des cours de ventre.

7. Tourner les yeux dans une fièvre violente et avoir des frissons, c'est un signe mortel; si l'assoupissement s'y joint, c'est mauvais aussi.

8. Quand on a une ophthalmie, la fièvre survenant en délivre; sinon craignez l'aveuglement, ou même, et l'aveuglement et la mort.

9. Quand dans l'ophthalmie il survient un mal de tête qui dure long-temps, on risque de perdre la vue.

10. Dans l'ophthalmie, une diarrhée venant naturellement est bonne.

11. Quand la vue se perd, ou que les yeux restent fixes, ou qu'ils voient trouble, c'est mauvais.

12. L'obscurcissement de la vue avec faiblesse, annonce l'approche de la convulsion.

13. L'obscurcissement de la vue dans les maladies aiguës, et le mouvement rapide des yeux avec sommeil agité ou insomnie, auxquels se joint quelquefois une petite hémorrhagie par le nez, sont des signes de convulsion.

Lingua præter rationem mollis reddita, ac nauseabunda, cum sudore frigido, ab alvo liquida, nigræ vomitionis significationem affert. In his lassitudinis sensus malum denuntiat

Linguæ tremulæ quibusdam etiam alvum humectam non nunquam reddunt. In his autem si nigricent, etiam mortem denuntiant. Ac fortassis lingua tremula instabilem mentem, et a sede constantiæ deturbatam significat.

Linguæ densæ et peraridæ phrenitidem portendunt.

Dentium collisio, aut stridor, præter consuetudinem a teneris contractam, insaniam ac mortem denuntiat. Quod si jam deliranti istud accidat, prorsus exitiale est. Quin et dentes resiccari, perniciem denotat.

Dentis sideratio abscessum ad gingivas enatum solvit.

Ad dentis siderationem vehemens accedens febris, cum delirio, mortem minatur. Quod si serventur ægri, ulcera pus colligent, et ossa abscedent.

Quibus ad palatum humor colligitur, plerumque in pus vertitur.

In vehementibus circa maxillas doloribus periculum est, ut os fluctuet.

Contractum labrum biliosæ alvi perruptionem denuntiat.

Sanguis ex gingivis, cum humecta alvo profluens, perniciem minatur.

In febre sputi exscreationes lividæ, nigræ, biliosæ, subsistentes, quidem malæ sunt, si vero pro ratione excernantur, utiles.

Quibus falsa sputa cum tussi subsistunt, iis corpus velut efflorescentibus pustulis rubescit, ante obitum vero exasperatur.

Exscreatio frequens, siquidem etiam aliud quoddam signum affuerit, phrenitidem portendit.

Caput viii. — De voce.

Vocis defectiones, cum virium exsolutione, pessimæ.

Quæ brevi tempore durant, feroces mentis emotiones, malæ sunt, et ferinæ evadunt.

Quos vox cum febre, et absque ulla judicatione deficit, ii tremuli intereunt.

Vocis defectiones in febre, quæ convulsionis speciem præ se ferunt, et in mentis emotionem cum silentio desinunt, perniciem ostentant.

Quibus voces cum dolore deficiunt, ii

14. Ceux qui au toucher ne sont pas chauds, deviennent frénétiques, principalement s'il n'y a pas d'hémorrhagie(1).

COAQUES, LIVRE II.

Chapitre VII. — De la langue et des autres parties de la bouche.

Sentence 1re. La langue qui se ride dès le commencement, restant dans sa couleur, qui devient âpre à mesure que le mal augmente, ensuite livide et se gerse, est un signe funeste. Si elle noircit beaucoup, c'est signe qu'il y aura crise le quatorzième jour. Si elle est noire et pâle, c'est pire.

2. Lorsque la langue est recouverte dans sa ligne du milieu comme d'une salive blanche, c'est signe que la fièvre finira dès le jour même, si l'enduit reste épais ; s'il est délayé, c'est pour le lendemain ; s'il l'est encore davantage, pour le troisième jour. La pointe de la langue donne les mêmes signes, mais moins.

3. Le tremblement de la langue avec rougeur de nez et cours de ventre, si d'ailleurs le poumon ne donne aucun signe, est mauvais et annonce de funestes évacuations par bas.

4. Si la langue s'humecte sans cause, dans une fièvre avec grande agitation, et qu'il y ait sueur froide et cours de ventre, c'est signe de vomissement noir. Se sentir en même temps brisé, c'est mauvais.

5. Le tremblement de langue est joint quelquefois avec le cours de ventre ; si alors elle noircit, c'est signe de mort prochaine. Le tremblement de langue est-il un précurseur du délire ?

6. La langue sèche, âpre, signe de frénésie.

7. Claquer des dents, grincer aussi, sont signes de manie et de mort prochaine, à moins qu'on n'ait cette habitude dès l'enfance ; si cela arrive à celui qui est déjà dans le délire, c'est très-funeste. Il est funeste encore d'avoir les dents sèches.

8. Les dents cariées tombent, s'il se fait abcès autour des gencives.

9. Les dents sphacélées, la fièvre survenant et le délire, c'est mortel. S'ils survivent, il y aura plaie avec pus, et les os se sépareront.

---

(1) Je laisse ici cette sentence pour ne rien innover, quoiqu'elle soit certainement au moins hors de sa place.

tandem, non sine summo cruciatu vitam, cum morte commutant.

Vocis defectiones, cum virium exsolutione, ac alto sopore, (quem catochum vocant,) perniciem minantur.

Confractæ voces, post medicamenti purgantis potionem, considerandæ, num pravæ sint. Horum plerisque tenues sudores diffluunt, et alvi humectantur.

In vocis defectione respiratio, velut iis, qui suffocantur, conspicue elata et visui exposita, perniciem minatur. Animadvertendum etiam est, num delirium prænuntiet.

In febre cum sudore vocis ex capitis dolore defectiones, si per se resolvuntur ægri, ac præter voluntatem excrementa demittantur, malumque remitti videatur, diuturni morbi metus est. In his subinde obortus rigor damnari non debet.

Vehementes insaniæ, cum vocis defectione, perniciem intentant.

Vocis defectiones rigore subinde correptis lethales; fereque ii capitis dolore conflictari solent.

Vocis defectiones, cum virium exsolutione, in acuta febre sine sudore, sunt quidem lethales, cum sudore vero minus, at temporis diuturnitas significatur. Ac fortasse quidem quibus ex morbi reversione tale quid contingit, securissime habent. Ex iis autem maximo in periculo versantur, quibus sanguis ex naribus perfluit, et alvi effunduntur.

Vox acuta ejulabunda, ac oculorum hebetudo, convulsionem minantur. His dolores ad inferiores partes demissi toleratu sunt faciles.

Alvi solutio, quæ præter rationem accidit, cum voce tremula, in his diutius perseverante perturbatione, pernicies intentatur.

Crebræ, et quæ cum sopore quodam consistunt, vocis defectiones, tabem denuntiant.

Caput ix. — De respiratione, et de cervice.

Spiratio frequens quidem et parva, aut inflammationem, aut dolorem principalium partium indicat, magna vero, et ex longis intervallis, delirium, aut convulsionem. Et frigidus quidem spiritus lethalis est; mortem quoque affert febriculosus, et fuliginosus, frigido tamen minus. Et magnus quoque foras exspiratus, parvus vero intro; et parvus foras, magnus vero intro. Pessimus quidem, ad mortemque proxime accedit, et qui pro-

10. S'il se fait au palais un amas d'humeurs, communément il suppure.

11. Des douleurs fortes à la mâchoire menacent de la chute de l'os.

12. Si la lèvre se serre, c'est signe de cours de ventre prochain.

13. Les gencives saignantes avec le ventre lâche, sont un signe funeste.

14. Dans la fièvre, les crachats livides, noirs, bilieux, sont tous mauvais; mais s'ils sont tels à des temps convenables, ils sont bons.

15. Lorsque le crachat et la toux s'arrêtent, la peau prend une couleur rouge, comme s'il y avait des exanthèmes; et elle devient âpre avant la mort.

16. Le crachement fréquent, s'il s'y joint quelqu'autre signe, présage la frénésie.

COAQUES, LIVRE II.

Chapitre viii. — De la voix.

Sentence 1re. La perte de parole avec faiblesse, est très-mauvais.

2. Les délires tendant à la férocité sont redoutables et terribles.

3. La perte de parole, dans la fièvre, après le temps de la crise, menace de tremblement et de mort.

4. Perte de parole dans la fièvre avec convulsion et délire sourd, c'est mortel.

5. Perdre la parole par excès de douleur, est mortel.

6. La perte de parole avec délire et assoupissement, est funeste.

7. La voix entrecoupée après un remède purgatif, est-elle mauvais signe? La plupart ont des sueurs, et vont abondamment.

8. La perte de parole avec respiration élevée, telle que dans ceux qui meurent étranglés, est mauvaise. Annonce-t-elle la frénésie?

9. La perte de parole dans la fièvre des sueurs, si l'on rend ses selles sous soi, et qu'on en revienne, annonce que la maladie sera longue. Les frissons survenants chez ceux-ci ne sont pas mauvais.

10. Les délires avec perte de parole, funestes.

11. La perte de parole qui vient dans les frissons, est mortelle; il y a ordinairement mal de tête.

COAQUES, LIVRE II.

Chapitre ix. — De la respiration.

Sentence 1re. La respiration fréquente et courte désigne inflammation et dou-

tensus est, ac urgens, et obscurus, duplicataque intro revocatio, qualis inspirationem conduplicantibus. Facilis autem spiratio in omnibus morbis, qui cum febre acuta infestant, et in quadraginta diebus judicantur, magnum habere ad salutem momentum, existimanda est.

Cervix dura, cum dolore, et maxillarum connexio, ac jugularium venarum palpitatio vehemens, cum tendinum distentione, perniciem minantur.

Faucium gracilium præfocantes dolores, ubi ex capitis dolore ortum duxerint, convulsiones adferunt.

Cervicis ac dorsi perfrictiones, quæ etiam totum corpus pervadere videntur, convulsiones denuntiant, in quibus urinæ hordei tosti, non exacte moliti, crassioribus frustulis similia continent.

Quibus ad fauces irritamenta fiunt, iis moderata aurium tubercula excitantur.

Vehementer dolentes fauces, absque tumore, cum labore et molestia, præceps exitium minantur.

Quibus spiritus retrahitur, et vox strangulabunda est, iis cervicis vertebra intro desidet, et ad exitum, velut ex convulsione quadam, respiratio ducitur.

Fauces leviter exasperatæ, et alvus inanibus exsurrectionibus fatigata, frontis dolores, in ægris palpantibus, et more investigantium sensim contrectantibus, aut dolore affectis, si quæ ex his increscunt, molestiam exhibent.

Vehementes faucium dolores aurium tubercula, et convulsiones excitant, itemque cervicis, ac dorsi dolores.

Convulsiones, cum febre acuta, perniciem denuntiant.

Cervicis cubitorumque dolores convulsiones minantur, ex facie autem ad fauces ista procedunt.

Pallidis, gracilibus, et crebra oris salivatione laborantibus, in somnis sudores boni sunt. Nempe quidem et horum plurimos sudore levari, non improbandum. Quibus si dolores ad inferiora decumbant, toleratu faciles exsistunt.

In dorsi ac pectoris dolore cruentæ mixtionis suppressio laboriosum exitum affert.

Cervicis dolor in omni quidem febre malum; in his vero pessimum, in quibus etiam vehementis insaniæ metus est.

Pectoris dolor cum febre, et alvus perturbata cum torpore, nigras dejectiones præ se ferunt.

Ubi fauces in morbis acutis graciles sunt, parvæ ac dolentes, atque ubi os hiarit, si gracile appareat, nec facile leur dans les organes respiratoires. La respiration grande et longue désigne le délire ou le spasme.

2. La respiration froide est mortelle. La respiration brûlante et fumante, mortelle aussi; mais moins que la froide.

3. Longue expiration et courte inspiration, comme aussi longue inspiration et courte expiration, signes mortels, prochains de la mort.

4. Et encore (1) la respiration longue, comme aussi celle qui ne s'aperçoit point, et celle dont l'inspiration se fait en deux reprises, ainsi qu'on le voit dans ceux qui l'ont haute: *dans les enfants qui pleurent, par exemple.*

5. Mais la respiration aisée dans la fièvre est toujours bonne, lors même que la crise ne se fait qu'au quarantième jour; elle est d'un bon augure pour la guérison.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE X. — DU COU.

Sentence 1re. Cou douloureux et dur, mâchoires serrées, battement des jugulaires, et tension des tendons, funeste.

2. Gosier qui se serre avec étranglement à la suite de violents maux de tête, funeste.

3. Des froids qu'on rapporte au cou et au dos, et qui se répandent dans tout le corps, sont signes de convulsions; les urines sont briquetées.

4. Quand on sent des tiraillements à la gorge, il se fait des parotides, ou bien les tiraillements arrivent quand elles finissent.

5. Le gosier douloureux, serré, avec agitations, signe très-funeste.

6. Toutes les fois que la respiration est très-élevée, et la voix étouffée, c'est le cas de la seconde vertèbre luxée. La respiration, dans ce genre de mort, est comme dans ceux qu'on étrangle.

7. Le gosier un peu âpre, les borborygmes avec efforts d'aller, inutiles, et douleur au front; palper, et ne pouvoir supporter les couvertures ni les vêtements, quel que ce soit de ces symptômes qui augmente, c'est funeste.

8. Les violentes douleurs au gosier préparent des parotides ou des convulsions, et aussi les douleurs au cou et au dos.

(1) Cette sentence est réunie avec les trois précédentes et la suivante, en une seule dans Foës.

contrahi possit, mentis emotionem metuere oportet, indeque succedens phrenitis perniciosa est.

Ubi febricitanti fauces exulcerantur, si aliud quoque ex gravioribus signis affuerit, periculorum denuntiandum est.

Per febres repente strangulari, et devorare non posse, citra tumorem, malum est.

Collum neque converti, neque devorare posse, plerumque lethale.

Caput x. — De hypochondriis.

Præcordia vero, sine ullo doloris sensu, æqualiter mollia esse oportet. At inflammatione tentata, aut inæqualiter affecta, aut dolore vexata, non contemnendæ ægritudinis notas præ se ferunt.

Præcordia vero tumida, dura ac dolentia, si in universum sic affecta sunt, maximum quidem malum portendunt; si vero altera parte duntaxat, ex sinistra minus periculum impendet. Cæterum per exordia quidem mortem prope affore ista denuntiant, ubi vero vigesimum diem superarunt, et febris detinuerit, in pus vertuntur. Atque intra primum circuitum istud contingit, ac sanguinis e naribus fluxus plurimum conducit. Etenim plerumque his caput dolet, et oculorum acies hebescit; atque tum sanguinis eruptio magis exspectari debet, idque circa quintum et trigesimum ætatis annum. In senioribus vero non item.

At vero molles, et doloris expertes, tumores longiore spatio finiuntur, nec ita grave periculum afferunt. Quod si neque intra sexaginta dies desinunt, ac febris detinet, suppurationem exspectare oportet. Idem vero, haud secus quam in præcordiis, perpenditur in tumoribus, qui circa ventrem fiunt, nisi quod hi, quam illi, minus suppurant; minimum vero, qui sub umbilico constituuntur. Atque hi quidem in tunica concluduntur, illi autem sursum diffunduntur. Ex quibus etiam mortem magis afferunt, quicunque intro rumpuntur. Reliquas autem suppurationes, quæ quidem foras erumpunt, maxime sane conducit, in quam maxime exiguum, et acutissimum locum colligi; quæ autem intro vergunt, ut neque tumore, neque dolore, neque colore, manifestas foris notas edant. Quod vero contra fit, pessimum est. Harum autem quædam, propter puris crassitudinem, nullam de se significationem ostendunt. Ad recentes præcordiorum tumores, inflammationis expertes, ac dolo-

9. Les convulsions, avec fièvre aiguë, sont pernicieuses.

10. Les douleurs au cou et au coude amènent des convulsions; elles commencent communément par le front.

11. Les troubles à la gorge, avec étranglement et crachats, seront soulagés, s'il survient des sueurs et du sommeil. Les sueurs, avec soulagement, sont-elles en général fort utiles? S'il y survient du travail aux entrailles, elles sont utiles.

12. Dans les douleurs au dos et à la poitrine, l'urine sanguinolente s'arrêtant, est un signe des plus funestes.

13. La douleur au cou est mauvaise dans toute fièvre; très-mauvaise, quand il y a lieu de craindre la frénésie.

14. Dans le mal de poitrine avec fièvre, les troubles des entrailles, avec un sentiment de morsure, sont un signe de déjections noires.

15. Dans les maladies aiguës, avoir le gosier serré, avec douleur et étouffement, ne point refermer la bouche après le bâillement, menace de délire; et la frénésie qui survient est mortelle.

16. Le gosier ulcéré avec fièvre, et quelqu'autre des signes fâcheux, c'est sinistre.

17. Suffocation subite dans les fièvres, et ne pouvoir boire sans douleur, sont de mauvais signes.

18. Si, dans les fièvres, le cou se tourne subitement, et qu'on ne boive qu'avec difficulté, n'y ayant pas de tumeur, le signe est mortel.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XI. — DES HYPOCHONDRES.

Sentence 1re. L'hypochondre doit être mollet, sans douleur ni inégalité. S'il y a inflammation et inégalité avec quelque douleur, le mal n'est pas léger.

2. Une tumeur dure aux hypochondres est très-mauvaise, si elle s'étend partout; si elle n'est qu'à un côté, le moins fâcheux est le gauche.

3. Si c'est dès le commencement (1), c'est signe d'une mort prochaine. Si le malade passe le vingtième jour, la fièvre persistant, il y a suppuration.

4. Dans la première période, il arrive quelquefois une hémorrhagie des narines, et c'est fort bon s'il y a mal de tête et trouble dans la vue; c'est alors princi-

(1) Cette sentence, avec les deux précédentes et la suivante, sont réunies en une seule dans Foës.

res, qui in ipsis fiunt, murmur circa præcordia exortum solvit, sed potissimum quidem, ubi per urinas ac dejectiones elapsum fuerit; sin minus, ubi etiam hoc ipsum transmissum fuerit. Quin etiam ad infernas sedes devolutum juvat.

Præcordiorum pulsus, cum turbatione mentem emovet, idque præcipue, si oculi frequenter moveantur.

Oris ventriculi dolor, ac præcordiorum pulsus, cum febre, in qua totus corporis habitus perfrigeratur, malum denuntiant; idque præsertim, si cum tenuibus sudoribus contingunt.

Ingruentes ad præcordia dolores cum alias pravi sunt, tum vero, si alvos profundant. Deteriores autem, si parvo tempore fiant. Quin et inde suborta ad aures tubercula, aliæque suppurationes, malignitatem præ se ferunt.

Oris ventriculi dolores, cum intestinorum cruciatu, interaneorum animalia dejiciunt.

Oris ventriculi dolor, seniori crebro adveniens, repentinam mortem denuntiat.

Præcordia sublata, subsistente alvo, malum denuntiant, præcipue vero in his, qui ex longo intervallo contabescunt, et quibus alvi diffluunt.

Quibus præcordia inflammatione tentantur, et pus colligunt, iis sub mortem nigra dejiciuntur.

Præcordiorum contentio, cum sopore, et incontinenti corporis jactatione, capitis dolore vexato, tubercula ad aures excitat.

Ex præcordiorum tumore biliosis spiratio magna, et febris acuta, tubercula ad aures suscitat.

In præcordiorum dolore, cum aliquo murmure, succedens lumborum dolor, in febribus, alvos plerumque humectat, nisi flatus eruperit, aut urinæ copia prodierit.

In præcordiis ex longo intervallo afflictis, et graveolente alvo, subnatum ad ures tuberculum mortem adfert.

Ex præcordiorum doloribus alvus, aliquantum viscida paulatim transmittens, stercoracea pauca effundit, ac fortassis sanguinem profundit.

Quos derepente, absque febre, præcordiorum, aut oris ventriculi dolor, aut crurum, et inferiorum partium, affligit, quibusque alvus intumescit, iis venæ sectio, aut alvi fluxus solutionem adfert. Iis febricitare noxium est. Nam et longæ et vehementes febres subnascuntur, ac tusses, et spirandi difficultas, atque sinpalement qu'il faut attendre l'hémorrhagie, surtout dans ceux de l'âge de trente-cinq ans : moins chez ceux qui sont plus âgés.

5. Les tumeurs molles et sans douleur font la crise plus lente ; elle est moins dangereuse ; mais s'ils passent le soixantième jour, la fièvre persistant, il y a suppuration.

6. Les signes qui se montrent au ventre, annoncent même chose que ceux aux hypochondres ; mais la suppuration a moins lieu, et point sous l'ombilic.

7. (1) Des suppurations qui se font au-dessus de l'ombilic, les unes sont enkystées, d'autres sont répandues dans les viscères, *poumon, ou foie, ou rate,* etc.

8. Ces suppurations, si elles percent en dedans, sont mortelles. De celles qui percent en dehors, les meilleures sont celles qui se forment plus violemment et plus vite.

9. De celles qui percent en dedans, les moins mauvaises sont celles qui sont sans douleur, sans tumeur, et qui ne donnent pas de changement de couleur à l'extérieur. Le contraire est mauvais.

10. Il y en a de celles-là dont le pus est épais, et qui ne donnent point de ces signes *extérieurs mauvais.*

11. Les tumeurs aux hypochondres dont nous parlons, si elles sont sans inflammation se dissipent avec les douleurs qu'elles donnaient, au moyen des borborygmes à l'hypochondre, et surtout au moyen des évacuations par les urines et par les selles, ou bien par le secours du temps tout seul. C'est un bien quand la tumeur descend.

12. Battement dans l'ypochondre, avec agitation, c'est signe de délire, surtout s'il y a de fréquents mouvements dans les yeux.

13. Mal au creux de l'estomac, et battement à l'hypochondre avec fièvre; mauvais, surtout s'il s'y joint des sueurs.

14. La douleur à l'hypochondre est toujours mauvaise, même quand le ventre est lâche ; plus mauvaise encore, lorsque n'étant que médiocre, il survient des parotides. Elles sont de mauvais caractère, et les autres dépôts aussi.

15. Les cardialgies, avec violentes douleurs d'entrailles, précèdent la sortie de quelque animal par le dos, *des vers ascarides,* etc.

16. De fréquentes cardialgies dans la vieillesse annoncent une mort prochaine.

---

(1) Cette sentence, avec la précédente et les quatre suivantes, n'en font qu'une dans Foës.

gultus fiunt. Quibus in solutionem spectantibus vehemens coxarum dolor, aut crurum, aut purulenta sputatio, aut oculorum orbitas succedit.

Qui præcordiorum doloribus, oris ventriculi, jecoris, ac earum, quæ sunt circa umbilicum, partium conflictantur, cruenta alvi dejectione liberantur; secus autem, moriuntur.

Præcordia non mollia, et facies bene habita, non nisi liberali sanguinis ex naribus profluvio, aut convulsione, aut coxendicum dolore, solutionem accipiunt.

Præcordiorum dolores in febre, ægro fari nequeunte, si absque sudore solvantur, malum indicant. His ad coxendices dolores decumbunt.

Quæ contingunt in febre circa ventrem palpitationes, mentis emotiones adferunt. Quin et sanguinis ex naribus profluvium, cum horroris sensu, interdum accedit.

Dolores in febre ad præcordia afficientes, sine sudore soluti, maligni sunt. In his dolores ad coxendices, cum ardente febre, atque alvus affatim erumpens, perniciem ostentant.

Dolores circa umbilicum, cum palpitatione, mentis quidem alienatæ significationem quamdam præbent. At iis, sub judicationem, conferta et crebra pituita cum dolore prodit.

Ex alvi suppressione sublata, præcordia malum denuntiant, præcipue vero in his, qui ex longo intervallo contabescunt, et quibus alvi humectantur.

Anxietate vexatis præcordiis oborta ad aures tubercula mortem adferunt.

Alvi durities cum dolore, in febribus horroris sensu insignibus, ac sibi fastidio laborantibus, nisi paulum humectata alvo purgationem faciat, ad suppurationem tendet.

Supra umbilicum labor, ac lumborum dolor, qui remediis non cedit, in hydropem siccum desinit.

Caput xi. — De dorsi et lumborum affectionibus.

Diuturni lumborum dolores, qui cum febre, ad tertianæ naturam proprius ac-

17. Météorisme des hypochondres, et constipation, mauvais, surtout dans les phthisies lentes et avec diarrhée.

18. L'inflammation à l'hypochondre tourne en suppuration dans ceux qui, avant la mort, ont des déjections noires.

19. Tension à l'hypochondre, avec délire, agitation et mal de tête, signe de parotides.

20. Fièvre aiguë, respiration grande à la suite d'une tumeur aux hypochondres chez les bilieux, signe de parotides.

21. Dans les douleurs d'hypochondres, avec borborygme et fièvres, si la douleur des lombes survient, le ventre se lâche pour l'ordinaire, à moins qu'on ne rende des vents ou de l'urine abondante.

22. Avec douleurs à l'hypochondre anciennes, et déjections fétides, les parotides sont mortelles.

23. Avec des douleurs à l'hypochondre, rendre par le dos quelques mucosités et des matières en petite quantité, est-ce signe d'hémorrhagie (1) ?

24. Toutes les fois que sans fièvre il survient du travail aux hypochondres, des cardialgies, des douleurs aux jambes et aux parties inférieures et que le ventre s'élève, la saignée en délivre, ou le cours de ventre. Si la fièvre s'y joint, elle est fâcheuse et forte. La toux, les difficultés de respirer, le hoquet arrivent. Lorsqu'on guérit, il y a des douleurs de sciatique, des maux de jambes, des crachements de pus, la perte de la vue.

25. Les douleurs aux hypochondres, au creux de l'estomac, au foie, aux lombes, se guérissent si le sang coule; sinon on meurt.

26. Les duretés aux hypochondres, avec le visage bien coloré, ne se dissipent point sans hémorrhagie abondante du nez, ou convulsions, ou douleurs sciatiques.

27. Les douleurs aux hypochondres, avec fièvre, dans celui qui a perdu la parole, se dissipant sans sueurs, c'est mauvais; il survient des douleurs à l'ischium.

28. Les battements au ventre, dans la fièvre, annoncent le délire. L'hémorrhagie qui survient est avec frissons.

29. Les douleurs aux hypochondres, qui redoublent avec la fièvre, se dissipant sans sueurs, c'est mauvais; il survient des douleurs à l'ischium. Si à cela se joint le cours de ventre, dans la fièvre ardente, c'est mortel.

---

(1) Cette sentence est encore une de celles qui ont beaucoup exercé les interprètes.

cedente, ingravescunt, sanguinis grumosi secessuri spem faciunt.

Lumborum dolores sanguinis profluvium excitant.

Ex lumborum dolore liberales sunt, et largæ, sanguinis fluxiones.

Quibus lumborum dolor in caput recursat, et manus torpore affectæ, ac oris ventriculi dolorem sentiunt, aut aurium sonitus, ii liberaliter sanguinem profundunt. Sed et his alvus effunditur, et mentis perturbatione ut plurimum tentantur.

Quæ ex dorsi dolore initia ducunt ægritudines, difficiles.

In intenso lumborum dolore, et alvi subductione largiore, sumto veratro, spumosorum crebra vomitio prodest.

Spinæ perversionem, et spirandi difficultatem, sanguinis fluxus liberat.

Dolentibus lumbis si oris ventriculi dolor accesserit, futuræ per hæmorrhoidas vacuationis signum est, aut etiam eam præcessisse significat.

Quæ ex lumbis in cervicem et caput redundantia, levis siderationis more, resolutionis sensum inducunt, convulsionem ac mentis emotionem minantur. Videndumque est, utrum talia convulsionibus solvantur, an in hujusmodi habentibus alvi male habeant, atque eadem diutius perseverent.

Ex recursatione doloris in lumbis oculorum perversio, aut distortio, mala est.

Dolor in pectore fixus, cum torpore, suborta febre malum indicat, iique celeriter mortem oppetunt.

Lumborum dolores ad os ventriculi recursantes, cum febre, horrore, si tenuia et aquosa vomitione rejecerint, delirarint, voce defecti sint, ii post nigrorum vomitionem moriuntur.

Lumborum ac tenuioris intestini diuturni dolores, et circum præcordia labores, in ægris una cum febre cibum fastidientibus, eos dolor intensus ad caput progressus, non sine convulsionis specie, celeriter interficit.

30. Les douleurs à l'ombilic, avec battements, tiennent au délire. Au temps de la crise il viendra des débordements de pituite, qui sortira avec efforts.

31. *Répétition de la sentence dix-septième.*

32. Dans les douleurs à l'hypochondre, avec grande agitation, les parotides sont mortelles.

33. Le ventre étant dur, avec douleur, fièvre, frisson et dégoût, s'il y a quelques déjections liquides, sans ramollissement du ventre, il se fera une suppuration.

34. Dans les douleurs au-dessus de l'ombilic et aux lombes, si elles ne passent avec des purgatifs, il y aura hydropisie (1) sèche.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XII. — DU DOS ET DES LOMBES.

Sentence 1re. Les douleurs aux lombes qui durent long-temps, et rehaussent tous les trois jours avec fièvre, annoncent des caillots de sang par le dos.

2. Les douleurs aux lombes amènent l'hémorrhagie.

3. Les hémorrhagies venant à la suite des douleurs aux lombes, sont abondantes.

4. Ceux qui, à la suite des douleurs aux lombes, ont des maux de tête, des crampes aux mains, des cardialgies et des bourdonnements d'oreilles, auront une hémorrhagie abondante, et le ventre se lâchera, Il y a ordinairement des pertes de connaissance.

5. Les douleurs au dos, dès le commencement de la maladie, annoncent que la guérison sera difficile.

6. Dans les douleurs aux lombes, avec tension et déjections abondantes, le vomissement de matières écumeuses et copieuses, procuré par l'ellébore, est utile.

7. Les distorsions dans l'épine, et les difficultés de respiration, se guérissent par l'hémorrhagie.

8. Les cardialgies sont des signes qui se joignent à l'hémorrhagie, dans les fortes douleurs des reins, et qui la précèdent.

9. Que les douleurs des lombes passent au cou et à la tête ; qu'elles soient accompagnées de paralysie, de délire paralytique, avec des tremblements, cela se guérit-il par la convulsion ? On passe ainsi d'un mal à l'autre.

(1) On trouve une sentence, à ce sujet, plus satisfaisante dans les aphorismes, liv. IV, n. 11.

Qui lumborum dolore conflictantur, ii male habent. Num his tremores fiunt, et maculæ rubentes, quales in tibiis, cum rigore?

Considerandum est in lumborum dolore conflictatis, et anxietate citra vomitum, et paulisper ferociter desipientibus ægris, num nigra per secessum proditura sint.

Lumborum et oris ventriculi dolor, cum forti screatione, convulsionem quodammodo suspectam facit.

Subabsurdus est, qui cum judicatione rigor sit.

Lumborum dolor, absque causa manifesta crebro invadens, morbi malignitatem indicat.

Lumborum dolor, cum æstu implacido et anxio, malum significat.

Lumborum contentio ex mensium copia, suppurationem fore indicat. Quin et varie prodeuntia, glutinosa, graveolentia, strangulatum cum antea commemoratis inducentia, suppurationem denuntiant. Fortassis vero et tales aliquantum delirare contingit.

Qui lumborum et lateris dolore absque ulla occasione tentantur, ii in morbum regium incidunt.

CAPUT XII. — De sanguinis eruptione.

Ex sanguinis eruptionibus vehementes diebus judicatoriis obvenientes perfrictiones, pessimæ.

Sanguinis ex parte adversa profluvium malum est, velut si in lienis tumore ex dextra nare effluat. Et circa præcordia idem spectari oportere, existimandum est.

Qui ex vulnere subinde rigentes sanguinem profundunt, ii maligne habent, ac inter loquendum derepente moriuntur.

Quibus quinto die liberales sanguinis profusiones contingunt, et sexto, novo

10. Agitation des yeux, venant de ce que le mal des lombes monte, mauvais signe.

11. Douleur à la poitrine, avec sueurs et engourdissement, on meurt promptement avec la fièvre.

12. Fréquent passage de la douleur des lombes au creux de l'estomac, avec fièvre, frissons, vomissement de quelques matières aqueuses, perte de connaissance et de la parole, vomissement de matières noires, la mort est proche.

13. Des douleurs longues aux lombes et aux flancs, avec travail aux hypochondres, dégoût, fièvre, s'il survient de violents maux de tête, l'on meurt bientôt avec des convulsions.

14. Les douleurs aux lombes sont mauvaises. Surviendra-t-il des tremblements, des taches, dans le froid? Lorsqu'il y a grande agitation sans vomissement, et un peu de délire féroce, y a-t-il à craindre des matières noires?

15. Douleur aux lombes, avec cardialgie, et difficulté de cracher, cela tient à l'état convulsif.

16. Le frisson, avec la crise, est très-dangereux.

17. Le fréquent retour des douleurs aux lombes, sans cause, est signe d'une convalescence laborieuse.

18. La douleur aux lombes, avec assoupissement et anxiétés, est mauvaise.

19. La douleur des lombes, avec perte chez les femmes, est signe de suppuration, ainsi que les écoulements de diverse espèce, de mauvaise odeur, avec des suffocations; elles sont alors sujettes à de légers délires.

20. Ceux qui ont des douleurs aux lombes et au côté, sans cause, tombent dans l'ictère.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XIII. — DES HÉMORRHAGIES.

Sentence 1re. De forts frissons, à la suite des hémorrhagies dans les crises, sont toujours très-mauvais.

2. L'hémorrhagie, du côté opposé, est mauvaise; par exemple, dans la rate grande (1), celle du côté droit; et de même pour les hypochondres.

3. Les plaies qui amènent des hémor-

(1) J'ai déjà dit que la rate grande, *lien magnus*, était une maladie fort analogue au scorbut, si elle n'était pas le scorbut même. Du reste, cette sentence peut très-bien s'entendre de la rate grande, *lien magnus*, sans la rapporter au scorbut.

oborto rigore, corripiuntur, septimo perfrictionibus tentati celeriter recalescunt, iis alvi male afficiuntur.

A sanguinis eruptione nigrorum per alvum egestio malo est. Quin et prærubræ ac æruginosæ dejectiones damno sunt. Quibus ejusmodi sanguinis eruptiones quarto die contingunt, tandem sopore et convulsione conflictati moriuntur; prægressis nigris dejectionibus, et ventre in tumorem sublato.

In præcipiti malo, quæ post sanguinis eruptiones, et nigrorum per alvum refusiones, surditas obvenit, malum denuntiat. In his sanguinis egestio perniciem affert, surditas autem solvit.

Quibus sanguinis eruptiones diu perseverant, in iis temporis progressu alvus male afficitur, nisi urina concocta prodierit. Ac fortassis tale aliquid diluta urina denuntiat.

Quibus ex larga, et frequenti sanguinis eruptione, copiosa fit nigrorum dejectio, qui vero cum alvi suppressione sanguinem profundunt, iis alvus dolore conflictatur una autem cum quibusdam flatibus tolerabilius ferunt. Ac forte hi copiosis, frigidis, et tenuibus sudoribus diffluunt. In his returbata urina mala non est, neque, quod in ea insidet, genitali semini simile. Ut plurimum autem hi dilutas urinas reddunt.

Quibus cum surditate, et torpore, paucus e naribus sanguis stillat, non nihil molestiæ exhibet; iis vomitus et alvi perturbatio confert.

Quæ magnæ sunt in principiis sanguinis eruptiones, dum ægri vires recolligunt, alvos effundunt.

Largæ sanguinis ex naribus eruptiones, per vim suppressæ, interdum convulsiones arcessunt, quibus liberat venæ sectio.

Sanguinis e naribus stillationes, quæ undecimo die contingunt, molestiam afferunt, tum vero præsertim, si his sanguis stillarit, aut rursus nares stillare cœperint.

In copiosa sanguinis fluxione, aut singultus, aut convulsio, malum denuntiant.

rhagies avec sueurs, sont de mauvais caractère; elles mènent à la mort, le moins qu'on s'y attend.

4. Du quatrième au cinquième jour, hémorrhagie abondante; au sixième, frisson; au septième, des froids dans tout le corps, et grands chauds qui succèdent; il y a travail au ventre.

5. Après des hémorrhagies, les déjections noires sont mauvaises; les rouges ou vertes sont mauvaises aussi. Les hémorrhagies arrivent au quatrième jour; ceux qui tombent dans l'assoupissement passent au spasme; ils meurent, le ventre élevé, en rendant des matières noires.

6. La surdité dans les maladies aiguës, après une hémorrhagie et des selles noires, est mauvaise. La perte de sang est ici mortelle. La surdité en peut délivrer.

7. Les hémorrhagies abondantes lâchent le ventre à la longue, à moins que ce ne soit un écoulement d'urine qui survienne. Les urines aqueuses l'annoncent-elles?

8. Ceux qui ont souvent des hémorrhagies abondantes, suivies de déjections noires, si l'hémorrhagie s'arrête, ont des hémorrhoïdes avec douleur de ventre. S'ils rendent des vents, leurs douleurs s'apaisent. Ces personnes sont-elles sujettes à des sueurs avec des frissons? L'urine trouble, dans ce cas, n'est pas mauvaise, ni le sédiment qui ressemble à la semence; mais, pour l'ordinaire, leurs urines sont aqueuses.

9. Ceux qui, à la suite de la surdité et de la stupeur, rendent quelques gouttes de sang par le nez, sont dans un état fâcheux; le vomissement leur est bon, et aussi le trouble des entrailles.

10. Les grandes hémorrhagies, dès le commencement, lâchent le ventre dans la convalescence.

11. Arrêter par force les abondantes hémorrhagies du nez, c'est s'exposer aux convulsions. La saignée en délivre.

12. Quelques gouttes de sang, au onzième jour, sont un mauvais signe, surtout s'il vient une seconde fois, et s'il répète.

13. Après l'hémorrhagie abondante, le hoquet ou la convulsion sont mauvais.

14. Ceux qui, jusqu'à l'âge de sept ans, se portent bien avec le visage pâle, et qui, en avançant en âge, éprouvent des difficultés de respirer, avec des envies de manger de la terre, donnent des signes de sang gâté et de faiblesse (1).

15. Dans les maladies chroniques, les petites hémorrhagies sont funestes.

16. Le vertige ténébreux, au commen-

(1) Ceci tient, en quelque chose, aux pâles couleurs des filles.

In his, qui ad septimum progressi sunt, cum coloris fœdatione, inter ambulandum spiratio coacervata, et terræ appetentia, sanguinis eruptionem, ac virium exsolutionem denuntiat.

Diuturnis in morbis parvæ apparentes sanguinis ex naribus fluxiones perniciem ostentant.

Tenebricosas vertigines, circa initia, sanguinis ex naribus fluxio solvit.

Ubi sanguis ex naribus effluxit, totius corporis perfrictio, cum tenuibus sudoribus, morbi malignitatem denuntiat.

In corporis perfrictione, cum torporis sensu, sanguinis detractio mala est.

Qui suppressa alvo sanguinem ex naribus fundunt, et una cum sanguinis profluvio subinde rigent, iis alvus intestinorum levitate laborat, et obdurescit, aut tenues lumbrici (ascarides dicti), infestant, aut utrumque.

Qui statis temporibus sanguinem fundunt, si siticulosi sint, neque sanguinem profuderint, comitiali morbo pereunt.

Ex venis in ano sanguinem fundere solitis, aliquantum apparentibus, tenebricosæ vertigines obortæ parvam ac sensim factam partium resolutionem indicant, ex quo liberat venæ sectio. Et quidquid hujusmodi apparere solet mali aliquid denuntiat.

Caput xiii. — De palpitatione, tremore et convulsione.

Quos palpitationes in totum occupant, num voce defecti intereunt?

Ex tremoribus, quæ convulsiones fiunt cum sudoribus, recidivas minantur. In his judicationem facit novus subinde ortus rigor. Sed is prius ardore circa ventrem exorto provocatur. Somnus in his multus convulsionem minatur, et frontis gravitates, ac mictio molesta est.

In uteri strangulatu non antea expertæ convulsiones faciles sunt.

cement des maladies, se dissipe par l'hémorrhagie.

17. Des frissons, avec de petites sueurs, à la suite des hémorrhagies, c'est mauvais.

18. La saignée, dans l'état de stupeur avec froid, est mauvaise, *mortelle*.

19. Ceux dont le ventre est serré, et qui ont une hémorrhagie avec des frissons à la suite, tombent dans la lienterie. Leur ventre se durcit, ou bien ils rendent des vers ascarides, ou même il arrive l'un et l'autre.

20. Lorsqu'on est habitué à des hémorrhagies, à des temps fixes, si elles manquent, et que la soif s'y joigne, on meurt épileptique.

21. Les hémorrhoïdes ne coulant que très-peu ou fort lentement, s'il survient des vertiges ténébreux, cela annonce de loin quelque paralysie. La saignée en préserve. Toutes les hémorrhoïdes qui coulent ainsi sont un signe sinistre.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XIV. — DE LA PALPITATION, DU TREMBLEMENT ET DE LA CONVULSION.

Sentence 1re. Ceux qui ont des palpitations dans tout le corps, meurent-ils en perdant la parole?

2. Ceux qui palpitent et tombent dans des convulsions, avec des sueurs qui répètent, ont des frissons dans la crise; elle se fait avec des ardeurs au ventre. Beaucoup de sommeil, des convulsions, un sentiment de pesanteur au front, et l'écoulement abondant d'urines, sont ici des signes fâcheux.

3. Les convulsions de la matrice sans fièvre, sont un mal léger.

4. Le crachat abondant, avec sueurs dans la fièvre, n'a rien de fâcheux; le ventre, dans ce cas, s'humecte, et peut-être se porte-t-il quelque chose aux articulations.

5. Ceux dont les yeux, dans la fièvre, sont étincelants, fixes, n'ont pas leur parfaite connaissance, et seront longuement malades.

6. Les tremblements qui prennent avec convulsions et assoupissements, annoncent un dépôt autour des oreilles.

7. Le tremblement, l'agitation, les petites parotides, annoncent la convulsion avec travail aux oreilles.

8. Fièvre, délire et convulsions, sont des précurseurs du tétanos.

9. La convulsion à la suite d'une blessure, est un signe mortel,

10. La convulsion venant sur la fièvre, est funeste, non pas dans les enfants.

Cum convulsionibus, et sudore febrienti defluentia sputa minime mala sunt. His præterea alvi aliquantulum madescunt, ac fortassis aliquid ad articulos abscessurum, sperandum est.

Quibus in convulsionibus oculi intente splendent, iis mens non constat, et diutius morbum trahunt.

Quæ convulsionis in morem affligunt, cum alto stupore, quem catochum vocant, tubercula ad aures attollunt.

In tremulis, et anxietate vexatis, parvi ad aures tumores excitati, convulsionem denuntiant, si alvus male affecta sit.

Convulsiones, et nervorum distentiones, succedens febris solvit.

Ex vulnere convulsio lethalis.

Convulsio febri succedens periculum denuntiat, minimum vero pueris.

Adultiores, et qui septimum annum excesserunt, convulsione in febre non prehenduntur, alioqui periculum denuntiatur.

Convulsionem solvit febris succedens acuta, quæ prius non aderat, aut si prius adfuit, ingravescens. Confert autem et urinæ vitreæ copiosus pertransitus, et alvi fluxio, et somnus. Convulsiones autem derepente ortas febris solvit, ac alvi fluxus.

Loquendi impotentia in convulsionibus multum perseverans malo est. Quæ vero parum durat, aut linguæ siderationem, aut brachii, aut eorum, quæ in dextra parte sunt, denuntiat. Solvitur autem magna urinarum confertim et derepente prodeuntium abundantia.

Sudores autem partim quidem sensim procedentes juvant; partim vero universim effusi, et quæ affatim fiunt sanguinis detractiones, nocent.

In nervorum distentionibus, et iis, quæ in posteriorem partem fiunt, dissolutæ maxillæ mortem afferunt. Quin etiam lethale est, in posteriorum partium distentione sudare, et corpus dissolvi, ac in eodem malo per nares revomere, aut ubi per initia vox defecta fuit, clamare, aut nugari. Postridie enim affuturam mortem significat.

Après l'âge de sept ans, la fièvre ne jette point dans des convulsions, ou bien c'est funeste.

11. La fièvre aiguë, si elle n'y était pas auparavant, emporte les convulsions. Si elle y était, le redoublement pourra les emporter. Des urines abondantes, glaireuses, y sont bonnes, et aussi les évacuations du ventre.

12. Des convulsions qui viennent promptement, se terminent par la fièvre et par le cours de ventre.

13. Dans les convulsions, perdre entièrement la parole, c'est mauvais; la perdre un peu, cela annonce la paralysie de la langue, ou du bras, ou de tout le côté droit; on en est délivré, s'il survient promptement un flux abondant d'urines.

14. Des sueurs modérées sont nuisibles. Si elles sont trop copieuses, et s'il s'y joint des hémorrhagies, elles sont nuisibles.

15. Dans le tétanos et l'opisthotonos, la mâchoire inférieure tombante est signe mortel. La sueur dans l'opisthotonos est mortelle aussi, de même que la paralysie de tout le corps, et les matières du vomissement rendues par les narines, et les cris qui surviennent après la perte de la parole, et l'imbécillité, tout cela annonce la mort pour le lendemain.

16. L'opisthotonos avec fièvre se termine en rendant des urines dont le dépôt est glaireux, semblable à de la semence.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XV. — DE L'ANGINE.

Sentence 1re. L'esquinancie dans laquelle on ne voit rien de changé au cou ni au gosier, qui suffoque en empêchant fortement la respiration, tue le même jour ou le troisième.

2. Quand l'on trouve une tumeur et des rougeurs au gosier, le danger est à peu près le même, si ce n'est que la maladie est plus longue.

3. Toutes les fois qu'il y a de la rougeur au gosier, au cou et à la poitrine, il en réchappe plusieurs, pourvu que les rougeurs ne reviennent pas après avoir disparu.

4. Mais si les rougeurs disparaissent, et que la tumeur ne se porte point au dehors, et qu'il n'y ait pas de pus rendu par la voie des crachats, sans douleur aux jours critiques, cet état est mortel. S'établira-t-il quelque suppuration interne? On est en sûreté, quand la rougeur et l'abcès se portent promptement à l'extérieur.

Febres, cum posteriorum partium distentione, urinæ genitale semen referentes solvunt.

CAPUT XIV. — De faucium inflammatione.

Anginæ, in quibus neque in collo, neque in faucibus, quidquam apparet, sed quæ vehementem suffocationem, ac spirandi difficultatem adferunt, eodem, aut tertio die necant.

Quæ vero tumorem, ac ruborem, in collo capiunt, in reliquis quidem eodem modo se habent, verum diuturniores sunt.

Præcipue autem malum prorogatur, quibus non solum fauces, sed cervicem quoque, et pectus una, rubor occupat. Maxime vero potest inde secunda valetudo contingere, si rubores ad interna minime revertantur. Quod si evanescant, neque in exteriores partes conversum sit tuberculum, neque pus facile et sine dolore exscreatur, aut neque ista diebus judicatoriis contingant, perniciem denuntiant. Ac fortasse etiam suppurati fiunt. Securitatis autem indicium est, ruborem et abscessus ad externas quam maxime partes vergere.

Erysipelas vero foris quidem exstare, utile; intro autem vergere, lethale. Cujus quidem rei indicium est, cum rubore evanescente pectus gravatur, et ægrius spiritum trahit æger.

Quibus angina ad pulmonem divertit, partim quidem intra septem dies pereunt, partim vero liberati, pus intro colligunt, nisi pituitosa sursum educantur.

Quibus in vehementi pulsatione stercus derepente dijicitur, lethale.

Angina laborantibus subarida sputa, gracilescentibus faucibus, malum prænuntiant.

In anginis linguæ tumores, absque ulla significatione evanescentes, periculum denuntiant. Quin etiam dolores, citra evidentem causam disparentes, perniciem ostentant.

Angina laborantes, nisi celeriter cocta exspuant, perniciose habent.

5. Que l'érysipèle se porte du dedans au dehors, c'est utile; du dehors au dedans, c'est mortel. Il passe au dedans, quand, la rougeur disparaissant, on sent un poids à la poitrine, et la respiration plus difficile.

6. Lorsque l'esquinancie se jette sur le poumon, on meurt dans sept jours. Si l'on en réchappe, il se fait un empyème qui n'est précédé d'aucun crachement pituiteux.

7. Ceux qui, pressés par la violence de l'étouffement, rendent des matières par le dos sans le vouloir, vont périr.

8. Dans l'esquinancie, rendre des crachats presque secs et en petite quantité, c'est mauvais.

9. Dans l'esquinancie, l'enflure de la langue disparaissant sans cause, est un signe funeste; comme aussi, lorsque les douleurs disparaissent sans cause.

10. Ne pas cracher bientôt de matières cuites, dans l'esquinancie, c'est funeste.

11. Dans l'esquinancie, les douleurs de tête *très-violentes* sans cause, et avec fièvre, sont un signe funeste.

12. Dans l'esquinancie, les douleurs aux jambes sans cause, et avec fièvre, c'est funeste.

13. Dans l'esquinancie, la douleur à l'hypochondre, sans crise, avec faiblesse et assoupissement, tue sans qu'on s'y attende, quoiqu'on paraisse aller beaucoup mieux.

14. Dans l'esquinancie dont les tumeurs disparaissent sans cause, s'il survient de la douleur à la poitrine et de la tension au ventre, on rendra des selles purulentes, quand il ne s'annoncera pas d'ailleurs quelqu'autre terminaison.

15. Dans l'esquinancie, tout ce qui ne manifeste pas le mal au-dehors est funeste. Ici viennent des douleurs chroniques aux jambes et des suppurations laborieuses.

16. Dans l'esquinancie, les crachats glutineux, épais, très-blancs, arrachés avec peine, sont mauvais, et toute coction de cette espèce est mauvaise. Une abondante évacuation par bas jette dans la paralysie et tue.

17. Dans l'esquinancie, des crachats fréquents, presque secs, filamenteux, avec toux et douleur de côté, sont funestes; comme aussi, cracher à la suite de la boisson, et n'avaler qu'avec peine, c'est mauvais.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XVI. — DE LA PLEURÉSIE ET DE LA PÉRIPNEUMONIE.

Sentence 1re. Les pleurétiques qui, dès le commencement, rendent des cra-

In angina, absque ulla significatione, redundantes in caput dolores, cum febre, periculum indicant.

In angina, absque ulla significatione, delati ad crura dolores, cum febre, perniciosi.

Angina laborantibus citra judicationem, præcordii dolor, cum impotentia et torpore obveniens, latenter necat, etsi moderate admodum habere videantur.

Angina laborantibus, absque ulla significatione, gracilescentibus faucibus, dolor intensus, ad pectus aut ad alvum progressus, purulentas dejectiones facit. Alioqui autem tale quid solutionem præ se fert.

In angina quæcunque conspicuum dolorem non produnt, periculi plena sunt. Quin etiam diuturni sunt, qui ad crura progrediuntur, dolores, ægreque ad pus deducuntur.

Sputa ex angina viscida, crassa, exalbida, vi educta, malum denuntiant, omnisque ejusmodi maturatio mala est. In his multa deorsum purgatio, levis siderationis modo, mortem adfert.

Sputa ex angina subarida, crebra, per tussim, et cum lateris dolore educta, perniciem minantur. Atque ea, quæ inter potandum per tussim rejiciuntur, quæque difficulter deglutiuntur, malum portendunt.

Caput xv. — De pleuritide, et pulmonum inflammatione.

In morbo laterali, quibus circa initia in totum purulentæ sunt spuitiones, ii tertio die aut quinto moriuntur. Quos si superent, nec longe melius habuerint, septimo, aut nono, aut undecimo, suppurati fiunt.

Quibus in morbo laterali in dorso rubor excitatur, et humeri incalescunt, alvusque biliosa et graveolentia exturbat, ii vigesimo primo die periculum subeunt; quem si superaverint, servantur.

Morbi laterales sicci, et in quibus nihil exspuitur, gravissimi sunt. Metuendi chats de différente couleur et consistance, meurent au troisième jour ou au cinquième ; s'ils réchappent, c'est différé au septième ou au neuvième, ou bien ils commencent à suppurer au onzième.

2. Les pleurétiques qui ont des rougeurs au dos, de la chaleur aux épaules, qui souffrent davantage s'ils sont assis, et dont le ventre rend des matières vertes très-puantes, périssent le vingtième jour avec cette évacuation; mais s'ils passent ce terme, ils guérissent.

3. Les pleurésies sèches, sans crachats, sont les plus mauvaises; celles où la douleur est dans le haut sont terribles.

4. Les pleurésies où il n'y a point de convulsions, sont plus fâcheuses que celles où il y en a (1).

5. Les pleurésies où la langue est bilieuse dans le commencement, sont jugées le septième jour; si elle l'est le troisième ou le quatrième, elles sont jugées vers le neuvième.

6. Lorsqu'il se fait dès le commencement une bulle livide sur la langue, ainsi que l'huile en fait quand on y trempe un fer chaud, la délivrance est plus difficile et la crise se fait le quatorzième ; ils crachent communément du sang.

7. Le crachat des pleurétiques, qui commence à mûrir et à sortir le troisième jour, rend la délivrance prompte ; s'il mûrit plus tard, elle est retardée.

8. Quand, dans les maux des pleurétiques, le ventre se ramollit ; que le crachat se colore ; que la respiration se fait sans bruit ; que l'urine coule abondamment, c'est bon. Le contraire est mauvais, surtout si le crachat prend un goût doux, *qui annonce la suppuration.*

7. Les pleurésies bilieuses et sanguinolentes se jugent ordinairement le neuvième jour ou le onzième ; la plupart se guérissent.

10. Les pleurésies qui sont douces dans le commencement, redoublent au cinquième ou au sixième jour ; elles s'étendent au douzième, et peu en guérissent. Ils risquent surtout au septième ou au douzième ; ceux qui passent le quatorzième, guérissent.

11. Les pleurétiques dont le crachat fait beaucoup de bruit dans la poitrine, dont le visage est livide, les yeux jaunes et obscurs, meurent.

12. Dans les pleurésies où il se fait

(1) Cette sentence paraîtra sans doute fort extraordinaire, peut-être même fausse. Je traduis le texte littéralement. Duret s'y est réduit aussi, en reconnaissant qu'il y fallait sans doute des modifications. *Sic græcum converti,* dit-il, *donec meliora dominus.*

quoque, in quibus dolores ad superiora tendunt.

Morbi laterales graviores, qui sine divulsionibus, quam qui cum divulsionibus contingunt.

Quibus in morbo laterali lingua circa initia biliosa est, hi intra septimum judicantur, quibus vero tertio ac quarto die, circa nonum.

Quod si bulla aliquantulum livescens in lingua appareat initio, qualis excitatur ferro candente in oleum intincto, difficilior fit solutio, et judicatio quidem ad decimum quartum diem deducitur. Sanguinem autem ut plurimum exspuunt.

Sputum vero in morbo laterali, ubi maturescere, et exspui tertio die cœperit, celeriores solutiones facit; quod si posterius, tardiores.

In morbo laterali affectis dolores et alvum emolliri, utile est sputa colorari, nullos in pectore strepitus fieri, urinam recte procedere. Quibus contraria molesta sunt, sputumque dulcescere.

At vero biliosi simul et sanguinei morbi laterales fere nono die aut undecimo judicantur, ac maxime sanescunt. Quibus autem in morbo laterali initio quidem dolores leves sunt, quinto vero aut sexto die ingravescunt, fere ad duodecimum perveniunt, raroque servantur, sed præcipue septimo ac duodecimo die periculum subeunt. Quod si his septem evaserint, servantur.

Quibus in morbo laterali plurimus ex sputo strepitus in pectore sonat, et vultus demissus est, oculusque aurigine suffusus, et caligine obductus, in his mors exspectanda est.

Qui ex morbo laterali suppurantur in quadraginta diebus post ruptionem pus spuitione rejiciunt.

In omnibus autem laterum et pulmonum morbis sputum promte ac cito exscreari, necesse est, flavumque sputo permixtum esse. Quod si multo post dolorem flavum, aut non commixtum, rejicitur, nec non sine multa tussi, vitiosum censetur. Omnino autem pravum flavum, si sincerum est, et glutinosum, et candidum, une suppuration interne, on crache le pus après la rupture de l'abcès, le quarantième jour.

13. Le crachat, dans toutes les pleurésies et péripneumonies, doit se rendre facilement, promptement, et être jaune, bien mêlé.

14. Mais si le crachat est jaune, glutineux, rond et fort verd, écumeux, livide et érugineux, il est mauvais. Le plus mauvais de tous, est celui qui est si peu mêlé, qu'on y voit du noir.

15. Les crachats qui viennent tard, avec beaucoup de douleur, quoique jaunes, et qui ne sont pas bien mêlés, qui occasionnent beaucoup de toux, sont très-mauvais.

16. Le crachat jaune, mêlé de beaucoup de sang rendu dans le commencement, sauve; venant le septième jour ou plus tard, il est moins salutaire.

17. Les crachats fort sanguinolents, ou livides dès le premier commencement, sont dangereux. Les écumeux, les jaunes, les noirs, les érugineux, les verdâtres, et tous ceux qui changent promptement de couleur, sont mauvais. Cependant les écumeux et les bruns changent souvent de couleur, et sont plus sûrs; quand ils changent de couleur par coction dans le cours du cinquième jour, c'est le mieux (1).

18. Tout crachat qui ne délivre pas de la douleur, est mauvais; s'il en délivre, il est utile.

19. Les douleurs dans la poitrine qui ne s'arrêtent point par les crachats, ni par les saignées, ni par les remèdes et le régime, finissent par la suppuration.

20. Ceux qui crachent le pus avec des matières bilieuses, ou séparément ou mêlé, meurent ordinairement au quatorzième jour, à moins que cette époque ne se dérange par quelque bien ou quelque mal déjà dit. Car, si elle ne se dérange point, la mort est ordinairement au quatorzième, surtout pour ceux en qui le crachement de pus commence le septième.

21. Il est bon, et pour ceux-là et pour tous les péripneumoniques, de supporter le mal facilement, d'être délivré de la douleur, de rendre le crachat sans peine, d'avoir la respiration aisée, point de soif, une chaleur égale dans tout le corps,

(1) La signification du grand nombre des mots usités, tant dans le grec que dans le français, pour exprimer les qualités, et surtout les couleurs des crachats, ne me paraît pas assez bien déterminée pour ne donner quelque lieu ici à des équivoques. Ils sont levés par la sentence qui suit.

et rotundum, itemque vehementer ex virore pallescens, quodque spumosum est, et lividum, et æruginosum. Aliquanto vero deterius, quod sic est sincerum, ut nigrum quoque videatur. At flavum, cui paulum sanguinis admixtum est, initio quidem salutem pollicetur, quod vero septimo die, aut longiore spatio tale apparet, non adeo tutum. Admodum autem sanguinolentum, aut quod statim livescit, perniciem præ se fert. Pravitatem etiam indicant, et spumantia, et flava, et nigra, et æruginosa, viscosaque, et quæcunque celeriter colorantur. Mucosa autem et fuliginosa tum celeriter colorantur, tum securiora sunt. Quæ vero intra quintum diem, dum coctionem accipiunt, colorantur, meliora censentur.

Sputum autem quodcunque dolorem non tollit, malum significat, quod vero solvit, bonum.

Quibus cum bilioso purulentum sputum, aut seorsum, aut simul permixtum, educitur, ii ut plurimum decimo quarto die intercunt, nisi malum aut bonum aliquod, ex his, quæ prius descripta sunt contingat. Alioqui certe pro ratione mors exspectanda est; atque in his præcipue, quibus septimo die sputum hujusmodi procedere cœpit.

In his igitur, et omnibus, qui pulmonem affligunt, morbis, bonum quidem est, facile morbum sustinere, dolore defungi, sputum promte exspuere, facile spirare, siti esse vacuum, reliquum corpus æqualiter incalescere, ac molle esse. Ad hæc somnos, sudores, urinas, alvi egestiones, laudabiliter fieri: quibus contraria mala sunt. Quandocunque ergo bona hæc omnia huic sputo aderunt, poterit secunda valetudo contingere. Quod si quædam adfuerint, quædam etiam abfuerint, non ultra decimum quartum diem vita producetur. At vero, si contraria signa accesserint, celerius mors continget.

Dolores in locis hujusmodi, qui neque exspuitiones, neque ad venæ sectionem, aut victus rationem desinunt, ad suppurationem tendunt.

Quibus ex pulmonis inflammatione abscessus ad aures, aut inferiores partes fiunt, tum suppurant, tum per fistulam via aperta effunduntur. His autem selles viscères souples; que de plus le sommeil, les selles, les urines aillent bien. Le contraire de tout ceci est mauvais. Si avec le crachat tout le reste va bien, on guérit; si, au contraire, il y a mélange de bien et de mal, on périt le douzième jour. Lorsque les signes fâcheux s'accumulent, c'est plus court.

22. Ceux qui, dans la péripneumonie, ont des parotides, ou des dépôts dans les parties inférieures, qui suppurent, et où il s'établit des fistules, périssent (1).

23. Il faut, à cet égard, observer si la fièvre persiste, si la douleur ne s'apaise point, si le crachat ne sort point comme il le devrait, si les selles ne sont pas bilieuses, abondantes et bien mêlées, si l'urine ne coule pas en quantité, facilement, et ne dépose pas beaucoup; et si tout cela n'est pas de plus accompagné des autres bons signes, c'est alors qu'il faut redouter les dépôts dont je parle.

24. Ces dépôts arrivent aux parties inférieures, lorsqu'il y a inflammation aux hypochondres; aux parties supérieures, lorsque l'hypochondre est molet, sans douleurs; les difficultés dans la respiration cessent, pour un temps, sans bonne cause.

25. Les dépôts aux jambes chez les péripneumoniques, dont l'état est dangereux, sont toujours bons. Le crachat, passant du jaune au purulent, est meilleur; mais si le crachat ne sort point comme il convient, et si l'urine ne fait pas un bon sédiment, il est à craindre que le malade n'ait quelque suppuration, et que son état ne donne bien des embarras.

26. Si les dépôts répètent, la fièvre les accompagnant, et le crachat ne sortant point, il y a danger de délire ou de mort.

27. Les péripneumoniques qui n'ont aucune évacuation aux jours critiques, et qui, tombant dans le délire, passent le quatorzième jour, sont menacés de suppuration.

28. La métastase de la pleurésie en péripneumonie, se faisant dès le commencement, est très-dangereuse.

29. Les gens de fatigue et vigoureux, succombent plus facilement dans les pleurésies et les péripneumonies, que ceux qui mènent une vie peu laborieuse.

30. Les enchifrenements et les éternuments qui précèdent ou qui surviennent, sont funestes dans les maladies du pou-

(1) Il faut lier cette sentence avec les deux suivantes, à moins de quoi elle se trouverait bien démentie par la vingt-cinquième.

cunda valetudo contingit, quos febris et dolor consequitur, si sputum non satis pro ratione ejicitur, neque biliosæ fuerint alvi dejectiones, sed solutu faciles ac sinceræ, neque urina admodum crassa, ac multum habens sedimentum, ac in reliquis omnia securitatem polliceantur. Fiunt autem aliis quidem in partibus inferioribus, quos circa præcordia inflammatio fatigat; aliis vero in superioribus partibus, quibus præcordia tumoris et doloris sunt expertia, spirandi autem difficultas pro tempore accesserit, quæ deinde sine ulla evidenti occasione quiescat.

At vero in pulmonis inflammationibus, quæ periculum creant, abscessus in cruribus non inutiliter fiunt. Quibus nec potest quidquam melius accedere, quam si sputum pro flavo purulentum exsistit. At si neque sputum pro ratione excernitur, neque in urina bonum apparet sedimentum, periculum est, ne claudicet æger, aut ne res multum negotii sit exhibitura. Quod si abscessus intro recurrant, perseverante febre, neque prodeunte sputo, periculum, aut mortis, aut delirii, imminet. Quicunque vero pulmonis inflammatione laborant, neque diebus judicatoriis repurgantur, verum cum delirio quatuordecim dies superarunt, iis suppurationis metus impendet.

Pulmonis inflammationes, quæ ex morbo laterali permutationem accipiunt, iis, quæ ab initio fiunt, securiores sunt.

Densa et exercitationi dedita corpora citius ex morbo laterali, et pulmonis inflammatione intereunt, quam quæ sine exercitatione degunt.

In morbis pulmonis gravedines et sternutamenta, tum præcedere, tum vero succedere, malo est. In reliquis vero morbis sternutamentum utilitate non vacat.

In pulmonis inflammationibus si lingua tota alba fiat, ac aspera, ambæ pulmonis partes inflammatione vexantur; quibus vero dimidiata lingua, qua parte id apparet, inflammatio affligit. At quibus quidem ad unam claviculam dolor subit, iis una superior pulmonis ala laborat; quibus vero ad ambas claviculas dolor extenditur, iis ambæ superiores pulmonis alæ laborant; quibus ad memon. Mais dans les autres maladies mortelles, l'éternument est bon.

31. Dans les péripneumonies, si toute la langue est blanche et rude, les deux lobes du poumon sont affectés. Si c'est la moitié de la langue qui devient blanche, le poumon est affecté du côté où le signe paraît. Si la douleur ne se fait sentir qu'à une clavicule, le poumon n'est affecté que d'un côté dans la partie supérieure. Lorsque la douleur se fait sentir aux deux clavicules, les deux lobes sont affectés dans leur partie supérieure. Si la douleur répond vers le milieu des côtes, le mal est au-dessous; de même lorsque la douleur est plus bas. Ceux qui ont tout un lobe affecté, ressentent de la douleur dans toutes les parties voisines. Si donc les bronches sont fortement enflammées, de manière que le malade reste toujours couché sur un côté, le mal est à ce côté. Il prend extérieurement une couleur livide. Les anciens ont nommé ces malades, *frappés* (βλητςω) (1). Mais si l'inflammation n'est pas violente, de manière qu'ils ne soient pas obligés de se tenir toujours couchés sur un côté, la douleur est générale; ils peuvent respirer de l'un et de l'autre, et il ne se fait pas de taches livides.

32. Lorsque tout le poumon est enflammé et le cœur, de manière que le malade reste toujours sur un des deux côtés, sa vie se détruit en entier; on trouve le malade froid et insensible; il meurt le deuxième ou le troisième jour. Mais si le poumon est enflammé seul sans le cœur, et si l'inflammation n'est pas si forte, ils vivent plus de temps, et quelques-uns en réchappent.

33. Dans les suppurations, surtout celles des péripneumoniques et des pleurétiques, il survient des chaleurs petites le jour, plus fortes la nuit; on ne crache rien de remarquable; il y a des sueurs au cou et aux clavicules; les yeux s'enfoncent, les joues viennent rouges; les mains sont chaudes jusqu'au bout des doigts; la peau en est âpre; les ongles se font crochus; les pieds sont froids et s'enflent; il se fait des taches sur le reste du corps, et le dégoût est grand. Ce sont les signes de la suppuration, à la suite d'une longue maladie.

34. Pour juger quand les abcès se perceront, ayez égard à ce qui a précédé, et à ce qui survient; surtout examinez si la difficulté de respirer augmente.

35. La plupart des abcès se percent le vingtième jour, certains le quarantième, et il y en a qui vont au soixantième.

(1) Voyez le Traité des maladies, liv. III, n. 4.

diam costam, iis media; quibus vero, ad quam partem pulmo extenditur, dolor permeat, iis inferna ala laborat; quibus una tota pars laborat, quæ ei parti respondent, ii omnia ægrotant. Siquidem igitur suspensæ utrinque pulmonis partes, aortæ dictæ, tanta inflammatione tententur, ut ad latus adhæreant, illa corporis parte resolutionem sentiunt, et ad costam livores foris fiunt, quos veteres ictos, aut sidere percussos vocabant. Quod si tanta non est inflammatio, ut adhæreant, dolor quidem totum occupat, neque tamen resolutionem sentiunt, neque livores habent.

Quibus autem una cum corde pulmo totus inflammatur, ita, ut in latus incumbat, ii toto corpore nervorum resolutionem sentiunt, et sine sensu jacet æger frigidus, secundo autem, aut tertio die interit. Quod si contingat, ut cor nihil tale quiddam, aut etiam minus, patiatur, diutius vivunt nonnulli vero etiam servantur.

Ex lateris morbo præcipue, aut pulmonis inflammatione purulentos, calores interdiu quidem tenues, noctu vero intensiores, consequuntur, neque quidquam effatu dignum exspuitur, circa cervicem et claviculam sudores occupant, oculi cavantur, malæ vero rubent, digiti quidem manuum summi calent, et scabri redduntur, ungues autem unci fiunt, et perfrigescunt, in pedibus ægri tumores, et pustulas toto corpore habent, ac cibos refugiunt. Atque hæ sunt diuturnarum vomicarum notæ. Quæ vero celerem eruptionem habent, tum ex notis, quæ ad eas consequuntur, comprehenduntur, tum etiam ex doloribus, qui circa initia fiunt, simulque si spiritus aliquanto majori cum difficultate trahitur. Rumpuntur autem magna ex parte suppurationes, partim quidem vigesimo die, partim quadragesimo, partim etiam sexagesimo. Quibus igitur inter initia intensus dolor instat, nec non spirandi difficultas, et tussis cum frequenti sputatione, circa vigesimum diem, aut celerius, ruptio exspectanda est. Quibus autem leviora hæc insunt, pro ratione serior eruptio futura est. Sed et dolorem, et spirandi difficultatem, ac crebram spirationem, eruptionem ipsam præcedere necesse est. Temporis autem ratio ineunda est, ex quo primum quis dolorem, aut gravitatem sensit, aut febricitavit, aut si quando etiam rigor prehendit. Ut plurimum igi-

36. Chez ceux donc qui, dès le commencement, sont dans un travail continuel, avec difficulté de respirer, et toux pour cracher, attendez-vous à la rupture de l'abcès au vingtième jour, ou même plus tôt. Chez ceux en qui les signes sont plus légers, ce sera plus tard; ainsi à l'avenant.

37. Il faut avoir égard au temps depuis lequel le mal a commencé ou redoublé, ou depuis quand la fièvre a paru, depuis quand le froid a pris. Il est d'ailleurs inévitable qu'avant la rupture de l'abcès, le travail augmente, et la difficulté de respirer, ainsi que le crachat.

38. Ceux donc en qui la fièvre cesse après la rupture de l'abcès, qui reprennent l'appétit, qui crachent facilement un pus blanc sans odeur, uni, et tout de la même couleur, sans mélange de pituite, dont le ventre va peu, guérissent pour l'ordinaire en peu de temps.

39. Mais ceux en qui la fièvre persiste, qui ont de la soif, du dégoût, dont le pus est livide ou verd, ou pituiteux, et en qui le ventre est lâche, meurent.

40. Quant à ceux en qui il se trouve partie des bons signes, tandis que partie manquent, les uns meurent, les autres réchappent, mais très-lentement.

41. Ceux qui doivent suppurer, crachent d'abord salé, et ensuite doux.

42. Ceux chez qui il se fait une suppuration au poumon, crachent le pus pendant quarante jours: s'ils le crachent plus long-temps, ils meurent pour l'ordinaire.

43. Quelques gouttes de sang rendues par le nez, dans la douleur de côté, sont mauvaises.

44. Ceux qui étant suppurés se trouvent mieux après avoir rendu des crachats puants, s'ils récidivent, meurent.

45. Rendre dans la pleurésie des crachats bilieux, purulents ou mêlés de sang et de pus, qui ne finissent pas avec le temps, sont dans un état mortel; ceux qui crachent noir, brun, ou couleur de vin rouge, meurent.

46. Ceux qui crachent du sang écumeux, avec douleur à l'hypochondre droit, crachent du foie, et la plupart meurent.

47. Ceux qui, dans les secousses de la toux, rendent du pus boueux et de mauvaise odeur, meurent pour l'ordinaire.

48. Ceux dont le pus noircit la sonde, comme si on l'avait passée au feu, meurent pour l'ordinaire.

49. Ceux qui ont une douleur au côté sans pleurésie, et qu'on voit dans des agitations médiocres ou légères, deviennent frénétiques.

tur brevi servantur, quos febris, statim atque eruptio facta est, dimittit, et qui cibos appetunt, et quibus pus facile educitur, album, odoris expers, leve, ejusdemque coloris, sine pituita, ac alvus exigua et coacta reddit. At vero ii moriuntur, quos febres consequuntur, et sitis, et cibi fastidium, si pus lividum, aut ex pallido virescens, aut pituitosum, aut spumans, ac insuper si alvus est liquida. Quibus autem ex prædictis partim quædam adsunt, partim vero absunt, hi quidem moriuntur, illi vero post longa temporum intervalla sani evadunt.

Qui pus intro collecturi sunt, iis primum quidem salsuginosum sputum exspuitur, deinde dulcius.

Quibus tubercula in pulmone oriuntur, ii pus intra dies quadraginta, ex quo fit ruptio, exspuunt, quos si superent, ut plurimum tabidi fiunt.

In dolore lateris sanguinis e naribus stillatio mala est.

Purulentos moderatius habentes, si sputa graveolentia consequantur, recidiva interimit.

Qui in morbo laterali sputa rejiciunt purulenta, aliquantulum biliosa, rotunda, aut purulenta aliquantulum cruenta, iis temporis progressu periculum creatur. Perniciem etiam denuntiant sputa nigra, fuliginosa, aut quibus qualia ex vino nigro fiunt.

Qui spumantem sanguinem spuitione rejiciunt, cum præcordiorum dextrorum dolore, iis is ex jecinore prodit, et plerumque illi pereunt.

Quibus, si concutiuntur, pus lutulentum et graveolens prodit, ii ut plurimum moriuntur.

Quibus specillum a pure, velut ab igne, coloratur, ii fere moriuntur.

Lateris dolore citra inflammationem affecti, cum turbulentis, tenuibus, moderatis, in phrenitidem labuntur.

In pulmonum vitiis supra modum rubræ sanguinis stillæ malum denuntiant.

Sputa viscida, salsuginosa, cum raucitate, malo sunt. Quod si ad hæc aliquid etiam in pectore sublatum sit, ma-

50. Dans la péripneumonie, quelques gouttes de sang, rendues très-rouges (1), sont funestes.

51. Avoir la voix rauque et cracher des matières visqueuses salées, c'est mauvais; si de plus il paraît quelque humeur à la poitrine, mauvais aussi; et la douleur au cou, si elle disparaît, est mortelle.

52. Avoir la voix rauque, tousser, et avoir la diarrhée, sont des signes de suppuration.

53. Dans la péripneumonie, les urines épaisses les premiers jours, claires avant le quatrième, sont un signe mortel.

54. Les péripneumonies sèches, dans lesquelles il n'y a que peu de crachat légèrement cuit, sont très-dangereuses.

55. Les rougeurs larges à la poitrine, dans ce cas, sont mortelles.

56. La douleur de côté avec des crachats bilieux, disparaissant sans cause, est suivie de délire.

57. La fièvre quittant dans la suppuration, laisse ordinairement des sueurs.

58. La surdité qui vient dans la suppuration, annonce des selles sanguinolentes. Ceux-ci rendent, au temps de la mort, des matières noires.

59. La douleur de côté avec fièvre longue, annonce crachement de pus.

60. Les frissons fréquents tendent à la suppuration. La fièvre qui s'y joint en est un signe de plus.

61. Dans les douleurs de côté, le dégoût, quelques cardialgies, les sueurs avec bonne couleur au visage, et le ventre lâche, sont des signes de suppuration au poumon.

62. Les difficultés de respirer, telles qu'on ne peut rester couché, donnent des enflures des jambes, comme on les voit dans l'hydropisie.

63. Toutes convulsions sont mauvaises. Elles donnent dans le commencement beaucoup de tourment; et plusieurs s'en souviennent long-temps. Les plus fâcheuses sont celles de la poitrine: elles sont très-dangereuses.

64. Vomir le sang, avoir grosse fièvre, douleur à la mamelle, à la poitrine, au dos, sont des signes de mort très-prochaine, quand ils sont tous réunis. S'ils ne le sont pas tous, et s'ils ne sont pas violents, la mort viendra plus lentement. L'inflammation se termine au plus tard le quatorzième jour.

65. Quand on crache le pus, c'est un grand bien d'être sans fièvre, de tousser et souffrir peu. Mais avoir la fièvre,

(1) S'agit-il ici du sang rendu par les narines, ou en crachant ?

lum significat. In his extenuatis cervicis dolores perniciem denotant.

Raucitas cum tussi et alvo liquida pus educit.

In pulmonis inflammatione, quibus circa initia urinæ crassæ sunt, deinde ante quartum diem tenues evadunt, mors impendet.

In pulmonis inflammationibus, siccis qui pauca concocta educunt metuendi sunt.

His aliquantulum extenti in pectoribus rubores fiunt, et perniciem denuntiant.

Lateris dolor cum bilioso sputo præter rationem evanescens ægros in vehementem et furiosam mentis emotionem agit.

Quæ ob puris intro collectionem febres intermittunt, in his magna ex parte ægri tenuibus sudoribus diffluunt.

Surditas pus intro colligentibus suborta sanguinolentam dejectionem denuntiat. His sub mortem nigra egeruntur.

Lateris dolor cum diuturna febre puris eductionem fore denotat.

Qui subinde horrore corripiuntur ad suppurationem deveniunt. Quin etiam febris talem ad suppurationem ducit.

Quos ex lateris dolore cibi fastidia comitantur, iis os ventriculi aliquantulum dolet, iique sudoribus diffluunt. Ubi autem facies ruboribus velut efflorescit, et alvus est liquidior, pus ii in pulmonibus collectum habent.

Spirationes, quæ non nisi erecta cervice ducuntur, hydropem siccum faciunt.

Divulsa omnia quidem molestiam exhibent, et intensos dolores circa initia creant, ac interposito temporis spatio quibusdam sui sensum in memoriam suggerunt. Gravissima autem sunt, quæ circa thoracem fiunt, præcipueque in periculum adducunt.

Qui sanguinem evomunt cum febre multa, dolore ad mammam, thoracem, et dorsum, quibus, inquam, hæc insunt omnia, ii brevi moriuntur; quibus autem non omnia, neque intense adsunt, tardo tousser, souffrir continuellement et cracher du sang à tout propos, sont des signes funestes.

66. Ceux dont un côté est enflé et chaud, qui sentent comme un poids quand ils sont couchés sur l'autre, ont un amas de pus dans le poumon.

67. Dans les suppurations du poumon, rendre du pus par les selles est mortel.

68. Dans les blessures de la poitrine, la plaie guérie au-dehors, quand elle ne l'est pas au-dedans, met en danger d'un empyème : et si la cicatrice en dedans est tendre, elle se rompt facilement.

69. Les vieillards meurent plus facilement des suppurations internes du poumon, les jeunes gens des autres.

70. Les suppurés qui, dans les efforts de la toux, font retentir un grand bruit dans la poitrine, y ont moins de pus que ceux dont la toux est moins retentissante. Ils ont aussi moins de difficulté à respirer, et leur couleur est meilleure; mais ceux dont la toux ne résonne pas au-dedans, qui sont fort oppressés, dont les ongles sont livides, sont pleins de pus. Leur état est mortel.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XVII. — DE LA PHTHISIE.

Sentence 1re. Ceux qui vomissent du sang écumeux, et qui ne sentent point de mal au-dessous du diaphragme, le vomissent du poumon. Si la veine est grosse, ils en rendent beaucoup, et ils sont en danger; mais ceux qui en rendent moins, courent moins de risque.

2. Lorsque le crachat des phthisiques jeté sur le feu sent fortement, et que les cheveux leur tombent, ils périssent.

3. Les phthisiques dont le pus jeté à la mer va au fond, périssent dans peu. Mettez pour cet effet de l'eau de la mer dans un vase de cuivre.

4. Les phthisiques qui perdent leurs cheveux périssent avec la diarrhée; et tous ceux qui sont pris de la diarrhée meurent.

5. La suppression des crachats des phthisiques les jette dans la perte de la raison. On peut espérer qu'il y aura quelque hémorrhoïde.

6. Les phthisies provenant de la rupture de grosses veines ou de catarrhe de la tête, sont très-dangereuses.

7. L'âge le plus dangereux pour la phthisie est depuis dix-huit ans jusqu'à trente-cinq.

8. Les démangeaisons dans tout le corps à la suite de la constipation, sont un mauvais signe chez les phthisiques.

9. Chez ceux qui sont menacés de

dius. Ad summum autem diebus quatuordecim inflammationem concipiunt.

Sanguinem spuitione rejicientibus sine febre esse conducit, ac tussi, et dolore leviter conflictari, sputumque ad dies quatuordecim tenuari. Intense autem febricitare, ac tussire, aut dolere, sanguinemque recentem semper spuere, minime conducibile.

Quibus latus in tumorem sublatum est, ac calidius exsistit, ubi in alterum latus incumbentibus pondus quoddam suspensum esse videtur, iis pus una in parte collectum est.

In pulmone pus colligentibus per alvum pus secedere mortiferum.

Vulnere in thoracem accepto, siquidem externa vulneris pars sanitatem receperit, interna vero nequaquam, suppurationis periculum impendet. Quibus autem interni vulneris cicatrix debilis effecta est, prompte rescinditur.

At sane ex suppurationibus, quas pulmonum morbi excitarunt, fere senes moriuntur, ex cæteris vero juniores.

Quibus purulentis, ab humeris concussis, multus editur strepitus, ii minus habent puris, quam quibus paulo difficilior inest spiratio, iique melius colorati videntur. Quibus vero nullus intus fit strepitus, difficultas tamen spirandi vehemens adest, et livescunt ungues, ii pure pleni sunt, et perniciose habent.

Caput xvi. — De phthisi et hepatitide.

Qui spumantem sanguinem evomunt, partibus infra septum transversum dolorem nequaquam sentientibus, iis ex pulmone vomitio fit. Ac quibus quidem insignis in eo venæ ruptio fit, copiosus vomitione rejicitur, periculumque imminet. Quibus vero minor, ii minus rejiciunt, et majorem sanitatem promittunt.

Tabidi, quorum sputum igni impositum gravem nidorem redolet, et capilli e capite defluunt, moriuntur.

Tabidis in aquam marinam exspuentibus, si pus fundum petit, celerem perni-

phthisie avec fièvre, les fluxions aux gencives et aux dents sont mauvais signe.

10. Les tumeurs aux hypochondres sont mauvaises pour tout le monde, très-mauvaises pour les phthisiques.

11. Chez quelques-uns de ceux qu'une longue maladie consume, il arrive des frissons avant la mort.

12. Des exanthèmes qui rongent la peau sont des signes d'une disposition à la phthisie.

13. Quand des phthisiques sont oppressés par l'abondance des crachats, et qu'ils en rendent une grande quantité non cuits, leur état est désespéré.

COAQUES, LIVRE II.

CHAP. XVIII. — DES HÉPATIQUES, OU DE CEUX QUI SONT MALADES DU FOIE.

Sentence 1re. Ceux dont le foie est affecté, qui rendent beaucoup de crachats sanguinolents ou pourris, ou de la bile pure, meurent dans peu.

2. Quand ceux qui sont atteints du foie tombent dans une maigreur extrême avec enrouement, c'est mauvais signe, surtout si la toux s'y joint.

3. Ceux qui ont des douleurs au foie avec des cardialgies, de l'assoupissement, des frissons, des troubles d'entrailles, de la maigreur, du dégoût et des sueurs abondantes, rendent du pus par bas.

4. Des douleurs subites à l'hypochondre sans inflammation finissent avec la fièvre qui survient.

5. Ceux qui crachent un sang écumeux avec douleur à l'hypochondre droit le crachent du foie. La plupart meurent.

6. Quand, en cautérisant le foie, il sort comme de la saumure *ou comme de la lie de vin,* c'est mortel.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XIX. — DE L'HYDROPISIE.

Sentence 1re. Les hydropisies à la suite des maladies aiguës sont fâcheuses et funestes. Elles commencent quelquefois par les flancs, quelquefois par le foie.

2. Dans celles qui commencent par les flancs et par les lombes, les pieds s'enflent : il y a des diarrhées copieuses qui ne diminuent ni l'enflure du ventre, ni les douleurs des lombes, ni celles des flancs.

3. Dans les hydropisies qui commencent par le foie, il y a de la toux avec des envies continuelles de tousser, sans crachat remarquable. Les pieds s'enflent,

ciem denuntiat. Sit autem marina aqua in æneo vase.

Tabidi, si capilli e capite defluunt, alvi profluvio moriuntur. Et tabidis si succedant alvi profluvia, ii moriuntur.

Sputorum retentiones in tabescentibus mentem ad delira verba commovent. In his sanguinis profluvium per ora venarum, in ano sanguinem fundere solita, exsistere posse, spes est.

Tabes maxime periculosæ sunt, quæ ex ruptione venarum crassarum, et ex capitis destillatione contingunt.

Tabe maxime periclitantur ætates ab anno decimo octavo ad trigesimum quintum.

In tabidis pruritum sentientia corpora ab alvi suppressione, malo sunt.

In naturis ab tabem prompte comparatis, si cum febre fluxiones ad gingivas et dentes compareant, malum denuntiant.

Præcordia in tumorem sublata omnibus quidem mala sunt, præsertim vero his, qui ex longo intervallo tabidi exsistunt.

Ex his, qui cum pernicie consumti sunt, nonnulli ante mortem subinde rigoribus corripiuntur.

Pustularum eruptiones, velut summa cute leviter lacerata aut vellicata, totius habitus tabem, et corruptionem denuntiant.

Cum spirandi difficultate arescentes, in tabe cruda multa educentes, exitialiter habent.

Hepaticis sputum multum cruentum, sive intus subputridum, sive sincere biliosum fuerit, statim perniciem denotat.

Hepatico colliquatio cum raucedine malum portendit, idque præcipue si cum quadam tussi contingat.

Quibus hepar dolet, cum oris ventriculi dolore, sopore, rigore, ii, alvo exturbata, cum corporis extenuatione, ciborum fastidio, multis tenuibus sudoribus ii diffluunt, et purulenta per alvum demittunt.

le ventre est constipé; il n'en sort que des matières dures, qui se rendent avec effort; on y sent des douleurs à droite et à gauche, qui vont et viennent.

4. Dans l'hydropisie sèche, *la tympanite*, il y a strangurie : l'urine est brûlante. Elle ne délivre de rien, son sédiment est peu de chose.

5. L'épilepsie survenant dans l'hydropisie est funeste. Ce sont de mauvais signes qui se succèdent : tel est aussi le cours de ventre.

6. Les bilieux qui ont des troubles dans les entrailles, dont le ventre ne rend que peu de matières glaireuses, comme de la semence, écumeuses, qui ne peuvent uriner qu'avec peine, qui donnent beaucoup de travail au médecin, finissent par devenir hydropiques.

7. Abonder en eaux, avoir la fièvre, ne rendre que peu d'urines et troubles, c'est mortel.

8. Dans l'hydropisie commençante, une diarrhée dont les matières ne sont point crues, emporte le mal.

9. Dans ceux en qui l'on reconnaît l'hydropisie sèche, les coliques à l'ileum sont un grand mal.

10. L'épilepsie, à la suite de l'hydropisie, est mortelle.

11. L'hydropisie qui cède d'abord aux remèdes, et qui revient, est un mal désespéré.

12. Ceux qui ont l'hydropisie dans les veines, *l'anasarque*, s'ils rendent les eaux par l'anus, sont délivrés de la maladie.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XX. — DE LA DYSENTERIE.

Sentence 1re. La dysenterie qui s'arrête hors de propos fait quelque dépôt à la poitrine, ou aux entrailles, ou aux articulations. Est-ce la bilieuse qui fait des dépôts aux articulations? et la sanguine à la poitrine, ou aux entrailles?

2. Le vomissement bilieux au commencement de la dysenterie, est mauvais.

3. Ceux dont la dysenterie très-aiguë passe à la suppuration, rendent des matières liquides surnageantes, fort blanches et en quantité.

4. Lorsque les matières dysentériques sont rougeâtres, boueuses, en abondance; si elles s'arrêtent, et si la peau devient rouge, s'enflamme, c'est signe de délire.

5. La dysenterie qui ne dure pas longtemps est utile aux malades de la rate. Si elle dure, c'est mauvais. Si en finissant elle est suivie d'hydropisie ou de lienterie, c'est mortel.

Quibus jecur derepente vehementer dolet, iis febris succedens remedio est.

Quicunque spumantem sanguinem exspuunt, cum præcordiorum dextrorum dolore, iis ex jecore exspuitur, iique pereunt.

Quibus ex hepatis ustione pus amurcæ simile prodit, lethale.

CAPUT XVII. — De aqua inter cutem.

Aqua inter cutem, quæ ex acuto morbo cœpit, molestiam ac perniciem affert. Oritur vero fere laterum inanitate, vel a jecore. Sed ubi a laterum inanitate ortum contraxit, pedum tumor, et alvi diuturnus fluor consequitur, qui neque ventrem emollit, neque lumborum, aut ilium tumorem solvit. At quibus e jecore aqua inter cutem proficiscitur, ii prompte etiam tussi, ac tussiendi voluntate vexantur, pedes intumescunt, et alvus non nisi dura et ægre reddit, tumoresque modo dextra, modo sinistra parte ventris oriuntur, ac rursus desinunt.

In hydrope sicco urina stillatim effluens malum denuntiat. Malo quoque est, quæ exigua habet sedimenta.

Hydropicis succedentes morbi comitialis offensiones perniciem adferunt, pravis invicem succedentibus signis, et alvos humectant.

Biliosis alvus perturbata, exigua reddens, genituræ similia, et mucosa, doloremque ad imum ventrem inferentia, urinæ quoque non facile prodeuntes, ad hydropem tendunt ex hujusmodi casibus.

Aqua inter cutem laboranti cum febre urina pauca et conturbata perniciem denotat.

Aquæ inter cutem initio aquosum alvi profluvium absque cruditate exortum morbum solvit.

Ubi hydrops siccus de se significationem præbet, tormina ad tenue intestinum incumbentia malum denuntiant.

Ex aqua inter cutem morbus comitialis perniciem adfert.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XXI. — DE LA LIENTERIE.

Sentence 1re. Les lienteriques qui rendent des vers avec des douleurs qui ne se terminent qu'après de violentes coliques, dont les articulations s'enflent, ont ensuite des élevures rouges qui s'en vont en écailles, ou qui font des phlyctènes. S'ils suent, leur peau est rouge, comme si on les eût fouettés.

2. Les lienteries anciennes, avec des vers, des douleurs, de violentes coliques; laissent des enflures en finissant. S'il s'y joint des frissons, c'est mauvais.

3. La lienterie avec difficulté de respirer et des démangeaisons à la poitrine, finit par la phthisie.

4. Vomissement et surdité dans la passion iliaque, c'est mauvais.

COAQUES, LIVRE II.

CHAP. XXII. — DES MALADIES DE LA VESSIE.

Sentence 1re. La vessie dure et très-douloureuse est un signe terrible et mortel; plus mortel, s'il y a fièvre. Les seules douleurs sont capables de donner la mort. De plus, le ventre se ferme, et on ne rend que des matières dures, avec effort.

2. On guérit cependant, si l'on rend une urine chargée de pus, qui dépose un sédiment blanc.

3. Mais si une telle urine ne procure point de soulagement, si la vessie ne se ramollit point, et si la fièvre persiste, il est vraisemblable que le malade mourra dans les premiers temps de la maladie.

4. Ce mal attaque l'enfance, principalement vers l'âge de sept ans jusqu'à celui de quatorze.

5. Ceux dont la pierre est placée de manière qu'elle ne se présente point au-devant de l'urètre, urinent assez bien.

6. Toutes les fois qu'une tumeur de la vessie donne des difficultés d'uriner, on éprouve les plus violentes douleurs; elles obligent à toute sorte de postures. L'on est délivré, si le dépôt se perce, et que le pus sorte.

7. Ceux dont l'urine perce sourdement à travers les parties de la génération, périssent sans espoir (1).

8. Si la passion iliaque se joint à la strangurie, on meurt le septième jour, à moins qu'avec la fièvre l'urine ne coule abondamment.

(1) On a vu bien des exceptions. J'en ai vu deux.

Aqua inter cutem, quæ curationi cessit, ubi recurrit, spem tollit.

Aqua inter cutem laboranti, aqua, quæ in venis est, ad alvum erumpente, solvitur morbus.

Caput xviii. — De dysenteria, et lienteria.

Intempestive suppressa intestinorum difficultas abscessum in costis, aut visceribus, aut articulis, inducit. Ac forte biliosa quidem, in articulis, sanguinea vero, in costis ac visceribus, abscessum facit.

Intestinorum difficultate laborantibus vomitio biliosa circa initia malo est.

In gravi intestinorum difficultate, quibus humor ad pus pervenit, quod summum insidet, exalbidum erit et copiosum.

Intestinorum difficultate laborantibus aliquantulum rubræ, limosæ et copiosæ dejectiones, in flammeo colore, et prærubro perfusis solutæ, insaniam suspectam faciunt.

Lienosis difficultas intestinorum non longa, utilis; longa vero, mala. Ubi enim desinit, si aquæ inter cutem, aut intestinorum levitates oriuntur, mortem afferunt.

In intestinorum levitate laborantibus, cum sævissimis ulceribus, dolores ex intestinorum cruciatu soluti articulorum partes attollunt, ac ex hujusmodi tenues squamæ cum rubore et pustulis fiunt. Ii post multos ac tenues sudores, velut acceptis ex flagris vibicibus, rubescunt.

Longis intestinorum levitatibus laborantes, una cum sævissimis ulceribus, intestinorum cruciatu et dolore, iis solutis, intumescunt. His insuper exortus rigor malo est.

Intestinorum levitates cum spirandi difficultate, et pectoris morsu, ad tabem tendunt.

Tenuioris intestini morbo laborantibus vomitio et surditas malo sunt.

COAQUES, LIVRE II.

Chapitre xxiii. — de l'apoplexie.

Sentence 1re. Un assoupissement et une insensibilité non ordinaires sont des avant-coureurs de l'apoplexie.

2. Ceux qui par l'effet d'une blessure tombent dans l'impuissance de remuer le corps, réchappent si la fièvre vient sans froid. Si elle ne vient pas, ils seront apoplectiques *paralytiques* du côté droit ou gauche.

3. Dans l'apoplexie les hémorrhoïdes sont bonnes; les froids et l'assoupissement sont mortels.

4. Les apoplectiques travaillés de fièvre et de sueurs sont proche de la mort. Si la fièvre survient, elle les sauve.

5. Des apoplexies qui se dissipent promptement mènent à la mort, si elles sont suivies de fièvre lente.

COAQUES, LIVRE II.

Chap. xxiv. — de la mélancolie et de la manie.

Sentence 1re. La tristesse avec taciturnité, l'amour de la solitude avec l'envie de se suffire à soi-même, sont des signes de mélancolie; ou plutôt c'est la mélancolie elle-même.

2. Ceux qui perdent la raison par une peur subite qui leur donne des frissons, la recouvrent au moyen de la fièvre, des sueurs, et d'un profond sommeil.

3. La manie donne des dépôts à la gorge avec des toux, et dans les convulsions qui leur surviennent, les maniaques voient trouble.

4. Les délires avec taciturnité, avec tournement d'yeux et profonde inspiration sont mortels. Ils sont quelquefois suivis de paralysies chroniques; certaines fois ils précèdent la manie, *le délire furieux*. Dans les troubles d'entrailles, les rehaussements du mal prennent quelquefois ainsi; et l'on rend des matières noires dans la crise.

COAQUES, LIVRE II.

Chap. xxv. — du froid des lombes.

Sentence 1re. Ceux qui dans l'hiver, se portant bien, ont des froids aux lombes avec un sentiment de poids, pour quelque légère raison, qui sont en même temps constipés, les fonctions des orga-

Caput xix. — De vesicæ morbis.

Vesica dura, et graviter dolens, omnino quidem mala est. Pessima vero, si febris continua accesserit. Vesicæ namque dolores interimendi vim obtinent, et alvus his nihil admodum reddit. Eos autem metu liberat urina purulenta procedens, in qua album et leve subsidet. Quod si neque hæc levata fuerint, neque vesica mollior reddatur, intra primos circuitus laborantem moriturum metuendum est. Hoc vero pueris a septimo anno ad decimum quintum præcipue contingere solet.

Calculo laborantes eo habitu constituti, ut ne in urinariam fistulam calculus illabatur, prompte urinam reddunt.

At quibus tuberculum ad vesicam adnascitur, urinæ difficultatem adferens, iis quivis corporis habitus negotium facessit, cujus quidem solutio contingit per puris eruptionem.

Quibus incogitantibus urina decidit ad pudendum, ii exsolvuntur desperati.

Tenuioris intestini morbus, urinæ stillicidio succedens, intra septimum diem interimit, nisi suborta febre urina affatim prodierit.

Caput xx. — De apoplexia, paralysi, et paraplegia. De melancholia, et mania.

Torpores et stupores, præter consuetudinem evenientes, adfuturam siderationem denuntiant.

Quibus ex vulnere corporis impotentia accidit, ii quidem, febre citra rigorem oborta, sani evadunt, alioqui dextra, aut sinistra parte siderantur.

In sideratis succedentes hæmorrhoides utiles; refrigerationes vero, et torpores, malum denuntiant.

In sideratis ex magna spirandi molestia subortus sudor mortem adfert. In his nes supérieurs se faisant bien, risquent d'être pris de sciatique, ou de néphrétique, ou de strangurie.

2. Ceux dont les parties inférieures se trouvent affectées à la suite de démangeaisons violentes, auront l'urine sablonneuse; ou bien elle se supprimera. S'ils passent à un état mortel, ils tomberont dans l'assoupissement, en perdant la connaissance.

COAQUES, LIVRE II.

CHAPITRE XXVI. — DES TUMEURS.

Sentence 1re. Ceux en qui il vient aux articulations nombre de phlyctènes rouges, ont aussi avec des frissons des rougeurs au ventre et aux aines, comme s'ils y avaient été vivement frappés; et ils meurent.

2. Dans l'ictère, être sans sentiment et avoir le hoquet, cela arrive quand le ventre se lâche; cela arrive aussi quand il se serre. La peau prend alors entièrement la couleur de la bile verte (1).

COROLLAIRE CONTENANT DES AVERTISSEMENTS AU SUJET DE LA SAIGNÉE.

Dans les douleurs de côté, qui ne sont pas bien fixes, et qui ne sont pas accompagnées d'autres signes, la saignée est nuisible, y eût-il du dégoût, et l'hypocondre fût-il élevé. Dans les frissons avec assoupissement sans fièvre, la saignée nuit aussi; et quoiqu'on paraisse s'en trouver mieux, l'on meurt.

COAQUES, LIVRE III.

CHAPITRE 1er — PRONOSTICS PRIS DE LA MANIÈRE D'ÊTRE DE TOUT LE CORPS.

Sentence 1re. Le froid de la tête, des pieds et des mains, avec chaleur au ventre et à la poitrine, est mauvais. Le mieux est que tout le corps jouisse d'une chaleur égale et douce.

2. Il est bon que le malade se retourne facilement, et qu'il se lève avec légèreté.

3. La pesanteur dans tout le corps, et aux pieds et aux mains, est mauvaise.

4. Si à la pesanteur du corps se joint

(1) Je ne garantis ni la clarté ni l'exactitude de cette sentence, mais seulement mes efforts pour la fidélité de la traduction.

rursus si febris accedat, solutio contingit.

Siderationes, quæ repente fiunt, si insuper febris exsolutionis in modum contingat, quæ diutius trahat, perniciem minantur.

Quos ex aliqua ægritudine hydrops circumvenit, iis alvi resiccatæ caprinis stercoribus similia dejiciunt, cum mucosa eliquatione, neque laudabili urina. Præcordiorum autem distentiones, ventris dolores ac tumores, et circa laterum inanitates, ac spinæ musculos, dolores incidunt. Febres quoque, sitis, et tusses siccæ comitantur, et ad motiones spirandi molestia, et crurum gravitas. Cibos etiam aversantur, paucisque sumptis explentur.

Aquæ inter cutem vitio, cui leucophlegmatias nomen est, laborantes alvi profluvium sedat. Animi abjectiones cum silentio, et ab hominibus solitudines, fere eos conficiunt.

Quibus vehemens mentis emotio ex metu cum perfrictione contingit, febres cum sudoribus, et somni sermonem intercipientes, hæc solvunt.

Ex insania in raucedinem cum tussi fit secessio.

Insanientibus accedens convulsio oculorum aciem retundit.

Vehementes mentis emotiones silentes, absque quiete, oculis quoquoversum intuentes, spiritum efflantes, perniciem minantur, diuturnas vero faciunt partium resolutiones. Quin etiam vehementer insaniunt hoc modo affecti. Quibus autem cum ventris perturbatione hujusmodi affectus ingravescunt, iis nigra per alvum ad judicationem prodeunt.

Caput xxi. — De lumborum frigore; de phymatibus et phlebotomia.

Si per sanitatem, hyemis tempore, lumborum frigiditas, et gravitas, levi ex occasione orta sit, et alvi suppressio, superiore ventre probe officio suo fungente, coxendicum vel renum dolor, aut urinæ stillatio, forte exspectanda est,

la lividité des ongles et des doigts, la mort est proche.

5. La noirceur des pieds et des mains est moins funeste que leur lividité; il faut cependant observer les autres signes: et si le malade paraît porter facilement son mal, s'il montre quelque signe de plus tendant au bien, on peut espérer qu'il guérira, et que la partie noire tombera.

6. La rétraction des testicules et des parties de la génération sont des signes de mal violent et de convulsion mortelle.

7. Rendre des vents sans bruit, c'est bon : il est mieux de les laisser sortir avec bruit que de les arrêter entièrement. Les vents toutefois désignent qu'on souffre ou qu'on est dans le délire, à moins qu'on ne les rende à dessein.

8. Il faut s'informer si le malade a quelque plaie, ou ancienne ou venue dans la maladie: car, s'il doit mourir, elle deviendra auparavant sèche et livide, ou pâle et sèche.

9. La meilleure manière d'être étendu dans le lit est celle à laquelle on est habitué.

10. Il n'est pas ordinaire d'être étendu tout de son long, les jambes bien tendues.

11. Mais si l'on descend toujours vers les pieds, c'est très-mauvais signe.

12. C'est signe mortel que de rester la bouche ouverte et toujours dormir; comme aussi de tenir les jambes entrelacées et fortement fléchies, en restant sur son dos.

13. Rester couché sur le ventre, c'est, pour qui ne l'a pas accoutumé, un signe de délire et de douleur d'entrailles.

14. Si l'on trouve le malade, ayant ses pieds découverts sans être chauds, et les mains, et le cou, et les jambes jetées çà et là, tous découverts, c'est mauvais signe; et cela annonce beaucoup de malaise.

15. Changer continuellement de place durant le redoublement est mauvais signe dans toutes les maladies aiguës; mais surtout dans la péripneumonie.

16. Il faut dormir la nuit et veiller le jour; le contraire est mauvais signe : il n'est cependant pas mauvais de dormir le matin, pendant la troisième partie du jour, *depuis six jusqu'à dix :* passé ce temps, le sommeil durant le jour est toujours mauvais.

17. Le pire de tout est de ne dormir ni nuit ni jour: l'insomnie obstinée est signe de travail et de douleur. Ce signe même amène le délire.

Quibus inferiores partes male afficiuntur, vehementibus pruritibus prius obortis, iis urina sabulosa fit, et subsistit. At qui perniciose habent, iis mens obtorpescit.

Quibus ad articulos prærubræ pustulæ superficiales enatæ sunt, ac subindè rigent, iis velut ex acceptis plagis cum dolore venter et inguina rubescunt, iique pereunt.

Morbo regio affectis, nec admodum sentientibus, quibus singultus adest, iis alvus effunditur, forte vero etiam supprimitur; atque hi cum virore pallescunt.

Lateris dolores in febribus leviter firmatos, et absque ulla significatione, venæ sectio lædit, sive aversum a cibis animum, sive sublata præcordia æger habeat. Quin etiam in corporis perfrictione torpescentes non sine febre sanguinis detractio lædit, et cum videantur levius habere, moriuntur.

Caput xxii. — De prognostico omnibus totius corporis morbis communi.

Caput, pedes et manus frigidas esse, ventre et lateribus calentibus, mali morbi signum est. Optimum vero, totum corpus æque calidum et molle esse.

Ægrum quoque facile converti oportet, et dum surgit, levem esse. At gravitas, quæ totum corpus, vel manus ac pedes premit, vitiosa est. Quod si cum gravitate digiti quoque ac ungues lividi fiant, in propinquo mors est. At si omnino nigrescant, minus quam liventes, periculum portendunt. Verum tunc reliqua consideranda sunt. Etenim si facile morbum sustinet æger, et aliud quiddam ex his, quæ securitatem pollicentur, se prodit, morbus in abscessum vergit, et denigratæ corporis partes decidunt.

Testiculi, pudendumque retractum, malum denuntiant.

Flatum vero absque crepitus sono emitti, inter optima signa est. Præstat tamen cum strepitu prodire, quam illic revolvi; quanquam hoc pacto prodiens dolorem et delirium denuntiat, nisi sua sponte æger ita flatum emiserit.

COAQUES, LIVRE III.

CHAP. II. — DES PLAIES.

ARTICLE Ier. — *Des plaies de la tête.*

Sentence 1re. Quand le muscle crotaphite est coupé, il y a spasme au côté opposé.

2. Toutes les fois qu'il y a commotion du cerveau, et qu'il est blessé par l'effet d'un coup ou d'une chute, on perd la parole, la vue, l'ouïe, et communément l'on meurt.

3. Quand le cerveau est blessé, la fièvre survient pour l'ordinaire avec un vomissement de bile : on devient apoplectique et l'on meurt.

4. Quand les os du crâne sont fendus, il est très-difficile de connaître les fentes près des sutures.

5. Les os se brisent principalement par les coups donnés avec des corps contondants et de haut en bas; moins facilement quand ils sont donnés horizontalement.

6. Quand on doute s'il y a fracture ou non, on la juge en donnant à macher de chaque côté un fruit d'asphodèle, ou un peu de la tige de férule, *quelque chose d'assez tendre et moelleux, qui, en le machant, ne fasse point de bruit dans la bouche*, et recommandant de faire attention si l'on entend craquer des os; car s'il y en a de cassés, on pourra sentir qu'ils craquent.

7. A mesure qu'on avance, les scissures se manifestent le septième ou le douzième jour, ou même plus tard, en ce que les chairs se séparent des os; on les trouve livides, et il sort des matières ichoreuses qui donnent bien du travail. La guérison est difficile.

ARTICLE II. — *Des plaies et fistules.*

Sentence 1re. Si l'épiploon sort, il se pourrira nécessairement.

2. Si quelqu'un des intestins grêles est déchiré, il ne reprend point.

3. Un nerf coupé, les parties tendineuses qui meuvent la mâchoire, le ligament du prépuce ne reprennent point.

4. Quand un os ou un cartilage sont tirés du corps, ils ne se reproduisent point (1).

5. Les convulsions à la suite d'une plaie sont mauvaise chose.

---

(1) On est maintenant assez généralement persuadé du contraire; voyez ce qu'a écrit M. Troja sur la régénération des os.

Ulcus lividum et aridum, aut pallidum effectum, mortem indicat.

Optimus ille quidem jacentis habitus, quem sanus aliquis usurpare consuevit. Supinum vero jacere, cruribus porrectis, probari non potest. Id quoque deterius, ubi subinde deorsum ad pedes prolabitur. Exitiosum est, ubi hiat, aut assidue dormit; aut ubi supinus jacet, cruribus vehementer contractis, ac reductis. Pronum autem jacere ei, qui non consuevit, delirium, aut circa ventrem dolores portendit. Quod si æger pedes et manus nudat, neque vehemens calor ei subest, isque crura dispergit, mali morbi signum est, angorem namque portendit. Ubi vero residere vult æger, malum quidem indicium in acutis morbis, sed longe pessimum in pulmonum et laterum affectibus. Noctu dormiendum, interdiu vigilandum, contra vero malum. Minimum autem offendit, si quis matutino tempore ad tertiam diei partem dormiat. Qui vero ab hoc tempore somnus est, malus. Pessimum tamen est, si somnus neque noctu, neque interdiu accedit. Id enim ob dolorem laboremque accidit, vel delirium fore significatur.

CAPUT XXIII. — De validis læsionibus, et vulneribus, fistulis, et morbis ætatum.

Quibus tempora secantur, iis ex adversa sectionis parte convulsio contingit.

Quibus concussum fuerit cerebrum, vel ex plaga doluerit, aut aliquo casu, his illico vox deficit, neque ii vident, neque audiunt, fereque intereunt.

Ex cerebri vulnere febris ut plurimum, ac bilis vomitus succedit, et corporis resolutio, iique perniciose habent.

Ossium capitis fracturæ cognitu difficillimæ, quæ circa suturas sunt. Fiunt autem potissimum a gravibus ac rotundis telis, aut ex his, quæ ex opposito feruntur, neque ex plano. At ossa, de quibus fissa sint, nec ne, ambigitur, sic discernas, si in utramque maxillam albucum aut ferulam manducandam exhibueris, atque animum advertere jusseris, num os aliquod strepere videatur; confracta namque strepere videntur. At processu

6. Le vomissement bilieux à la suite d'une blessure est mauvais, surtout si c'est d'un coup donné à la tête.

7. Toutes les fois que de gros tendons sont coupés, on perd communément l'usage du membre, surtout si le coup a porté obliquement. Le danger est le même quand c'est la tête des muscles qui est coupée, surtout pour ceux de la cuisse.

8. On meurt des blessures, principalement quand le cerveau est atteint, ou la moelle épinière, ou le foie, ou le diaphragme, ou le cœur, ou la vessie, et quelque gros vaisseau.

9. On meurt aussi des blessures faites à l'artère (1) et au poumon, si elles sont grandes; de manière que l'air qui entre par la bouche soit en moindre quantité que celui qui entre par l'ouverture faite.

10. On meurt aussi des blessures faites aux nerfs dans les parties intérieures, qu'ils soient grands ou petits, si la plaie est oblique et grande; mais si elle est droite et petite, quelques-uns en réchappent (2).

11. On ne meurt point des plaies qui n'intéressent pas les parties du corps que je viens de dire, ou qui en sont très-éloignées.

12. On a la vue obscure par les blessures faites aux sourcils et un peu au-dessus; plus la plaie est fraîche, moins la vue en souffre. A mesure que la cicatrice est plus ancienne, la vue s'affaiblit de plus en plus.

COROLLAIRE. — DES FISTULES.

Les fistules les plus fâcheuses sont celles qui se trouvent situées dans les parties cartilagineuses sans chair, qui sont profondes, tortueuses, dont il suinte continuellement une matière ichoreuse, et dont l'ouverture se recouvre sans cesse de carnosités. Les plus aisées à guérir sont celles qui viennent dans les parties molles, charnues et sans nerfs; *ni tendons ni aponévroses.*

(1) *L'artère.* Il n'est pas possible de déterminer positivement, d'après le mot employé dans le texte, s'il s'agit ici de l'artère pulmonaire, ou de la trachée-artère, ou même de l'aorte. Il est cependant plus que vraisemblable, d'après le sens, que l'auteur a voulu désigner la trachée-artère.

(2) Cette sentence a paru si suspecte à Duret qu'il ne l'a pas traduite, quoiqu'il en ait donné le texte.

temporis, fissa quidem septimo die, partim vero decimo quarto, partim etiam alias, sui significationem edunt. Nam aut caro ab osse abscedit, aut os livescit, aut dolores ex saniei influxu excitantur, eaque jam remediis ægre cedunt.

Quibus omentum procidit, ut putrescat, necesse est.

Ex tenuibus intestinis si quod dissectum fuerit, non coalescit

Præcisus nervus, aut quod in gena est tenue, aut præputium, non coalescit.

Neque corporis os quodcunque resectum, neque cartilago augetur.

Vulneri succedens convulsio malo est.

Bilis vomitus vulneri succedens malum denuntiat, præcipueque in capitis vulneribus.

Nervi quicunque crassi vulnus accipiunt, ut plurimum claudos reddunt, præcipueque si obliquum vulnus fuerit, ac in musculorum capitibus, præsertim femorum,

Ex vulnere autem fere mors contingit, si cui vulneratum fuerit cerebrum, aut spinalis medulla, aut jecur, aut septum transversum, aut vesica, vel cor, aut quædam grandis vena. Mors quoque subit, si in arteriam et pulmonem insignes valde plagæ inflictæ sunt, ita, ut percusso pulmone, minor sit, qui per os prodit spiritus, quam qui per vulnus excidit. Intereunt vero, quibus intestina, sive tenue aliquod, sive crassum, vulnus acceperit, si plaga transversa fuerit, et magna; quod si parva et recta, nonnulli periculo eximuntur. Minime autem ab his vulneribus mors impendet, quæ in corporis partes, in quibus hæc non sunt, aut ab his quam longissime absunt, infliguntur.

At in vulneribus, quæ in supercilium, aut paulo altius inferuntur, visus acies obtunditur; et quo vulnus recentius est, eo magis vident. Inveterascente autem, aut tardante cicatrice, magis obtundi solet.

Ex fistulis maxime molestiam adferunt, quæ in cartilaginosis, aut carne vacuis locis fieri solent, cavæ sunt, et lon-

APPENDIX.

Sur la disposition des divers âges à telles ou telles maladies.

Sentence 1re. Avant l'âge de puberté, on n'a point les maladies suivantes : la pleurésie, la péripneumonie, la goutte, la néphrétique, les varices aux jambes, les pertes de sang, le cancer, à moins qu'il ne soit de naissance, la lèpre blanche, à moins qu'elle ne soit aussi de naissance, la perte de semence, les hémorrhoïdes, la passion iliaque. On ne doit craindre aucune de ces maladies avant la puberté.

2. Depuis l'âge de douze ans jusqu'à quarante-deux, le corps est exposé à toute sorte de maladies, et depuis quarante-deux jusqu'à soixante-quatre ans, on ne voit point d'écrouelles, ni la pierre de la vessie, si elle n'était engendrée auparavant; ni la perte de semence provenant de la phthisie dorsale, ni la néphrétique, à moins que ces maladies ne fussent déjà contractées; ni les hémorrhoïdes, ni les pertes de sang, si on n'y était déjà sujet. Ces maux ne surviennent plus, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la vieillesse.

COAQUES, LIVRE III.

CHAP. III. — DES MALADIES DES FEMMES.

Sentence 1re. Si les femmes rendent les eaux avant les couches, c'est mauvais.

2. Les aphtes de la bouche dans les femmes grosses n'annoncent rien de bon. Sont-elles un signe que le ventre se lâchera?

3. Les douleurs qui se portent des flancs vers l'ileum, dans les maux longs survenants à la suite de fausses couches, suivies de peu d'évacuations, sont funestes.

4. Après les couches, ou à leur terme ou prématurées, la suppression prompte des pertes qui coulaient abondamment est mauvaise; les frissons sont terribles, et aussi les troubles dans les entrailles, surtout s'il y a des douleurs à l'hypochondre.

5. Dans la grossesse, les maux de tête avec assoupissement et pesanteur sont peut-être des maux légers, et quelque convulsion en délivrera (1).

6. Chez celles qui, à raison de leurs purgations, ressentent des douleurs vives

(1) Voyez la Prédiction 103.

gius excurrunt, assidueque sanie manant, et in quarum osculo caruncula inest. Facilius autem curantur, quæ in mollibus et carnosis locis, et non nervosis, oriuntur.

Sed neque ante pubertatem occupant hi morbi : pulmonum inflammationes, laterum dolores, podagræ, renum vitia, varix in tibia, fluor sanguineus, cancer non innatus, albicans vitiligo non cognata, defluxio in spinalem medullam, sanguinis per ora venarum profluvium, tenuioris intestini morbus, (quem χορδαψον vocant,) non a natura insitus. Horum morborum nullus ante pubertatem metuendus est. Ab anno autem decimo quarto, ad quadragesimum secundum usque, natura omnis generis morborum corporis ferax est. Contra vero ab hac ætate, ad annum sexagesimum tertium, neque strumæ fiunt, neque vesicæ calculus, nisi antea occupet, neque in spinalem medullam defluxio, neque renum morbus, nisi ex alia ætate sequantur, neque sanguinis per ora venarum profluvium, neque fluor sanguineus, nisi prius adfuerit. Atque hi morbi ad senectutem usque absunt.

Caput xxiv. — De morbis mulierum.

In muliebribus purgamentis, quæ ante partus aquosa prodeunt, malum denuntiant.

Serpentia oris ulcera in prægnantibus bono non sunt. Ac forte etiam alvi humectantur.

Ex laterum inanitate ad tenue intestinum migrantes dolores, in diuturnis morbis, ex abortione, neque admodum purgata muliere, perniciem denuntiant.

Quæ ex partu et abortu copiosa celeriter cum impetu feruntur, si subsistant, molestiam exhibent. Hujusmodi mulieribus rigor inimicus est, et alvi perturbatio, præcipue vero si præcordiorum dolore vexentur.

In utero gestantibus capitis dolores, qui cum sopore, gravitate, et convulsione fiunt, ut plurimum malo sunt.

Quibus ex muliebribus purgamentis dolores intensi ad superiorem ventris partem dans les parties supérieures de l'abdomen et dans l'ileum, dont le ventre s'humecte et se lâche avec des malaises, il y a dans le temps de la crise des assoupissements, de la faiblesse et des sueurs, comme dans ceux dont les vaisseaux sont tendus avec des frissons. Le retour fréquent de ces accidents qui reprennent, à de courts intervalles, après avoir cessé, tuent dans peu (1).

7. La respiration entrecoupée de pleurs et de gémissements, l'amaigrissement continuel aussi, font faire de fausses-couches.

8. Les douleurs de ventre, après les couches, annoncent des purgations purulentes.

9. Celles qui sont assoupies, faibles et lentes à se mouvoir, comme si elles étaient moulues, qui, au temps de leurs crises, ont des troubles dans leur ventre, avec des malaises et des sueurs abondantes, et dont le ventre s'humecte, sont dans un état funeste (2).

10. Il est bon que les purgations des femmes ne s'arrêtent pas, je crois que certaines en deviennent épileptiques; dans d'autres cette suppression occasionne de longues suspensions dans les règles, dans d'autres des hémorrhoïdes.

11. Les douleurs de l'hypochondre, dans la grossesse, sont mauvaises ; les cours de ventre pareillement; les frissons avec le cours de ventre, mauvais aussi.

12. La douleur au ventre est moins mauvaise pour les femmes grosses, quand elles rendent des matières bourbeuses.

13. Si dans ces cas, *sentences* 11 *et* 12, on accouche facilement, on relève ensuite des couches avec peine.

14. Les femmes grosses phthisiques, qui ont des rougeurs au visage, sont délivrées de ces rougeurs, en rendant quelques gouttes de sang par le nez.

15. A la suite des couches, si la perte blanche s'arrêtant avec fièvre, la femme perd l'ouïe, et s'il survient une douleur vive au côté, elle tombe dans le délire et elle périt.

16. Les femmes grosses, dont les hu-

---

(1) Voyez plus bas la sentence neuvième.

(2) Cette sentence sert à faire entendre le vrai sens de la sixième qui a beaucoup exercé les interprètes. Je crois qu'on ne voit pas chez nous le cas dont il est question ici, aussi fréquemment qu'on peut croire qu'il se présentait du temps, et dans le pays d'Hippocrate, d'après ces deux sentences.

tem, et tenuius intestinum excitati, alvos humectant, et levem anxietatem inducunt, his ad judicationem in somnum propensiones fiunt, et impotentes ex capitis dolore, cum tenuibus sudoribus, et perfrictionibus vexantur. Hujusmodi recidivæ, plurimis post remissionem obortæ, celeriter interimunt.

Spirationes suspiriosæ, quæ foras educuntur, ac citra rationem facta colliquatio in uterum gerentibus abortiones indicant.

Ventris dolor a partu in his purulenta expurgat.

Quæ torporis sensu afficiuntur, præcipueque ad motiones impotentes et perfractæ, circa judicationem vexatæ, anxietate laborantes, multo et tenui sudore diffluunt; in his alvus effusa malum denuntiat.

Muliebria purgamenta non subsistere, utile, ac forte ex talibus comitiales morbi oriuntur; partim vero diuturnæ alvi subductiones, partim etiam sanguinis per ora venarum profluvium.

Uterum gerentibus præcordiorum dolor malum denuntiat. His etiam alvi euntes, et rigore subinde corripi, malo est. Ventris dolor, si limosa expurget, in hujusmodi levius malum indicat. Quæ ex his faciles partus habent, eæ postea vehementer anguntur.

Quibus prægnantibus, tabi opportunis, faciei rubor exoritur, hunc stillationes e naribus avertunt.

Quibus a partu alba prodeunt, et his subsistentibus surditas cum febre, et lateris dolor acutus excitatur, eæ in vehementem et perniciosam mentis emotionem incidunt.

Prægnantibus salsuginosa post partum molestias ex albis mordacibus denuntiant. Purgationes hujusmodi duritiem adferunt. In his singultus malo est, et uterorum procidentia, quæ et una interficit.

Ex purgamentis muliebribus ad pedes et lumbos pertingentes tensiones suppurationes indicant, et viscosa graveolentia ex alvo cum dolore prodeuntia. Ex præscriptis quoque suffocationes, suppurationes denuntiant.

meurs salées (1) annoncent des suites des couches fâcheuses, et des lochies mordantes, ont des purgations qui durcissent leurs parties. Le hoquet est chez elles très-dangereux, ainsi que la chute de la matrice; elles en meurent.

17. De la tension dans les lombes et aux pieds, à raison de la plénitude des mois, mène à des suppurations; celles qui sont dans ce cas rendent par le bas des matières glaireuses de mauvaise odeur; elles ont des étouffements. Ces derniers symptômes tendent à la suppuration, comme les précédents; je crois aussi que celles qui sont dans ce cas ont quelques délires.

18. Les duretés dans le ventre, provenant des affections de la matrice, avec douleur, sont très-mortelles.

19. Dans la grossesse, des fluxions douloureuses, avec des aphtes, sont mauvaises. Les hémorrhoïdes alors sont un très-grand mal.

20. Celles qui, avec tumeur au ventre, ont les parties rouges, s'il survient subitement une perte blanche, meurent dans de longues fièvres.

21. Les convulsions des femmes finissent du moment que leurs règles paraissent sans fièvre.

22. Des urines claires qui donnent quelques nuages, suspendus dans le milieu, annoncent des frissons (2).

23. L'hémorrhagie qui survient le quatrième jour annonce la durée du mal; le ventre se lâche, et les jambes s'enflent.

24. *Répétition de la cinquième sentence.*

25. Celles qui, avant les couches, ont des douleurs comme celles que donne le cholera-morbus, accouchent facilement. Mais si la fièvre les prend, elle est de mauvaise nature, surtout s'il survient des troubles au gosier, ou s'il paraît dans la fièvre quelque mauvais signe.

26. *Répétition de la sentence première.*

27. Dans la grossesse, des humeurs salées au gosier sont un mauvais signe (3).

28. Avoir des frissons, avant les couches, et accoucher sans douleur, annonce du danger.

29. Les fluxions avec des aphtes dans la grossesse sont mauvaises; les frissons aussi et l'état de faiblesse : aux frissons succèdent des chauds violents (4).

30. Les femmes grosses sont sujettes à

(1) Voyez plus bas la sentence vingt-septième.

(2) On peut, avec Duret, tenir cette sentence pour très-suspecte.

(3) Voyez la sentence seizième.

(4) Voyez la sentence dix-neuvième.

Uterinæ ventris duritates, cum dolore, celerem perniciem denuntiant.

In uterum jam gerentibus fluxiones, serpentia oris ulcera cum dolore excitantes, malum denuntiant. In his sanguinis per ora venarum profluvium pessimum.

Quibus, in tumorem sublato ventre, pudendum rubor occupavit, muliebribus purgamentis albis humidis subito procedentibus, eæ diuturnis febribus intereunt.

Convulsionem muliebria, si circa initia appareant, neque febris accesserit, solvunt.

Urinæ tenues, nubeculam quamdam in medio assumentes, rigorem denuntiant.

Sanguinis fluxus, si quarto die oriatur, diuturnitatem indicat, et alvus effunditur, cruraque intumescunt.

In uterum gerentibus capitis dolores, cum sopore et gravitate, malo sunt, forteque hujusmodi naturæ una etiam convulsionibus quibusdam sunt obnoxiæ.

Quæ ante partionem in modum choleræ morbi affliguntur, faciles quidem partus edunt. Febre autem tentatæ, maligne habent, tum vero præcipue, si quid fauces vexet, aut in febre maligni aliquid appareat.

Erumpentia ante partus aquosa, mala.

In uterum gerentibus salsuginosæ ad fauces fluxiones malum denuntiant.

Ante partus subinde rigore corrigi, et citra dolorem parere, periculum indicat.

Prægnantibus fluxiones, cum serpentibus oris ulceribus, malo sunt. Hæ convulsionibus, exsolutionibus, postea perfrictionibus tentatæ, celeriter calefiunt. Quin etiam prægnantibus molestiam exhibent, qui circa tenue intestinum contingunt tumores, quales circa extremas uteri osculi oras, cum erectæ cervicis spirationis difficultate detentis eveniunt. Quin etiam fortassis hujusmodi tumores gemellorum partum prænuntiant: aut forte convulsiones tumores hujusmodi indicant.

des douleurs cruelles vers l'ileum, comme les hommes en ressentent aux testicules, qui ôtent presque la respiration. Ce signe annonce-t-il qu'elles portent des jumeaux? Est-il un présage de convulsion?

31. *Répétition de la première partie de la sentence septième.*

32. Les frissons, le sentiment de lassitude, la pesanteur de tête sont des symptômes des mois.

33. Celles qui ont leurs règles, avec des engourdissements aux mains, et de la sécheresse, qui sont altérées, qui perdent beaucoup, rendent du pus.

34. La perte blanche, venant de suite après l'avortement, s'il s'y joint des frissons, de l'agitation aux cuisses, et des tremblements, est très-mauvaise.

35. Les aphtes à la bouche dans la grossesse sont suivies de selles liquides.

36. Celles qui étaient malades avant d'accoucher ont des frissons qui précèdent immédiatement les couches.

37. La grande faiblesse avec des engourdissements chez celles qui relèvent de couches, est un mal qui menace de délire; mais cela n'est pas mortel. C'est signe de purgations trop abondantes.

38. Celles qui, dans le travail de l'enfantement, ont des maux de cœur, accouchent bientôt après.

39. Les frissons, les lassitudes, les pesanteurs de tête, les douleurs au cou, précèdent immédiatement les mois. Si dans la crise il s'y joint des toux, on les a avec des frissons.

40. Les jeunes filles sujettes à des suffocations auront, dans la grossesse, des matières purulentes aux mamelles. C'est un mal qu'elles aient leurs règles pendant les premiers mois.

41. La manie, les fièvres aiguës pleines d'agitations se terminent *quelquefois* par des irritations à l'estomac non bilieuses.

42. Le vomissement de sang rend aptes à concevoir celles qui ne concevaient point.

43. Les troubles dans la vue se dissipent par des règles abondantes.

44. Les femmes qui ont des douleurs aux mamelles dans la fièvre, en sont délivrées par le crachement de petits caillots de sang rouge, non de couleur rousse.

45. Les convulsions dans les hystériques ne sont pas dangereuses. On l'a vu chez Dorcade (1).

(1) Il est fait mention aussi de Dorcade dans les Prédictions, n° 119, pour confirmer le même point de doctrine. Mais je ne crois pas qu'il nous reste, dans les

Quæ suspiriosæ spirationes foras educuntur in febribus abortionis periculum afferunt.

Horrore subinde tentatis, lassitudine et capitis gravitate conflictatis, muliebres purgationes erumpunt.

Quæ ad manus contactum torpescunt, peraridæ, sitis expertes, muliebria multa profundentes, pus intro colligunt.

Ex abortione ubi alba derepente percurrunt, si rigor aliquis corripiat, et ad femur impetus fiat, tremor molestus subit.

Serpentia oris ulcera in uterum gerentibus alvos humectant.

Quæ prægnantes ante partus laborarunt, subinde rigore corripi solent.

Quæ ex partionibus contingunt, exsolutiones, cum torpore, molestiam quidem exhibent, et mentem emovent, nullam tamen perniciem afferunt. Verum etiam purgamentorum muliebrium abundantiam denuntiant.

Quæ in partu oris ventriculi dolorem antea sensere, paulo post fetus deponunt.

Horroris et lassitudinis sensus, capitis gravitas cum cervicis dolore, muliebres purgationes dejiciunt. Quod si quid hujusmodi circa judicationem cum tussicula contingat, subinde rigorem adfert.

Quæ puellæ erectæ cervicis spiratione vexantur, iis uterum ferentibus mammæ pus colligunt. Muliebria purgamenta circa initia apparere, malum.

Febres acutas cum mentis perturbatione, in oris ventriculi dolore non bilioso, insania solvit.

His, quæ non pariunt, ad conceptum sanguinis vomitus prodest.

Oculorum caligines crebris apparentibus mensibus solvuntur.

Quæcumque mammarum dolore ex febribus vexantur, eas sanguinis concreti spuitio non feculenta dolore liberat.

In mulieribus, quæ uteri suffocationibus tentantur, idque sine febre, faciles

46. Celles qui, avec la fièvre et des sentiments de lassitude accablante, ont des frissons, auront bientôt leurs règles. S'il survient des douleurs au cou, elles auront une hémorrhagie.

COAQUES, LIVRE III.

CHAPITRE IV. — DES EXCRÉTIONS.

ART. 1er. — *Du vomissement.*

Sentence 1re. Le meilleur vomissement, et qui fatigue le moins, est celui où l'on rend de la bile et de la pituite bien mêlées, qui n'est pas fort épais ni fort abondant.

2. Si le vomissement n'est pas mêlé, il est mauvais.

3. Le vomissement poracé de *couleur verte de porreau*, et le noir et le livide sont funestes.

4. Si l'on vomit de toute couleur, c'est très-funeste.

5. Le vomissement livide, et qui sent mauvais, annonce la mort très-prochaine.

6. Le vomissement rouge est mortel aussi, surtout s'il est avec de grands efforts.

7. Etre fort agité dans le redoublement, sans vomir, c'est mauvais; comme aussi de sentir des déchirements sans vomir.

8. Les petits vomissements de bile sont mauvais, surtout s'ils sont avec des insomnies.

9. Dans les vomissements de matières noires, la perte de l'ouïe n'est point mauvaise.

10. Les petits vomissements de bile non mêlée, qui se succèdent vite, sont mauvais, surtout si c'est avec beaucoup de selles et douleur vive aux lombes.

11. Les vomissements avec agitation, voix basse, et les yeux fixes, annoncent la manie. On meurt dans un délire violent après avoir perdu la parole.

12. Dans le vomissement, passer de l'état de soif à n'avoir point de soif, c'est mauvais.

13. Les grandes agitations, avec insomnie, sont de fort signes de parotides.

14. Si, dans les malades fort agités,

Œuvres d'Hippocrate, d'observation où la maladie de Dorcade soit détaillée. Je n'ai pas du moins su la trouver parmi le grand nombre de celles qui sont rapportées dans les sept livres des Epidémies.

sunt convulsiones, quale quid etiam Dorcadi contigit.

Quibus ex rigore febris cum lassitudinis sensu adest, in his muliebrium profluvium exspectare oportet. Quod si cervicis dolor prehenderit, sanguinis e naribus eruptionem fore, spes est.

Caput xxv. — De vomitibus.

Vomitio autem maxime est innoxia, quæ pituita et bile permixta est, dum ne admodum copiosa sit. At sinceriores vomitiones deteriores sunt. Viridis quoque vomitus, et niger, et lividus, vitiosus est. Quod si omnes colores idem vomat, exitiale est. Celerrimum autem exitium indicat lividus et mali odoris. Mortem quoque adfert ruber vomitus, isque præcipue, si cum majore conatu et dolore contingat.

Corporis æstuatione, et inquieta jactatione conflictati, citra vomitum ingravescentes, male habent; atque etiam, qui vellicantur citra vomitum.

Vomitiones exiguæ, biliosæ, malum denuntiant, tum vero præcipue, si pervigilio conflictentur ægri.

Ex nigris vomitibus oborta surditas noxia non est.

Vomitus parvi et frequenter repetentes, biliosi, sinceri, mali sunt in copiosiore ventris subductione, et intenso lumborum dolore.

Ubi ex vomitu anxietudo occupat, vox stridula est, oculi pulvere obsiti, insania portenditur; ac tales vehementi insania correpti voce defecti intereunt.

In vomitu eum, qui siti prematur, sitis expertem esse, malum est.

Angore et pervigilio vexatis ad aures abscessus maxime obveniunt.

Anxietate laborantibus, cum alvi turbulenta suppressione, celeriter velut culicum puncturæ in cutem erumpunt, et ad oculos lacrymosus abscessus procedit.

Ex sinceris vomitionibus singultus malus est, mala quoque convulsio. Quin les troubles du ventre s'arrêtent, il vient aussitôt à la peau des élevures comme après des piqûres de cousins, et un amas de larmes aux yeux.

15. Dans les vomissements non mêlés, le hoquet est mauvais; mauvais aussi le spasme, comme il arrive dans les suppurations.

16. Les convulsions, après avoir pris l'ellébore, sont mortelles.

17. Dans toute purgation surabondante, le froid avec la sueur est mortel.

18. Et la soif avec le vomissement, dans ce cas, est mauvaise (1).

19. Mais après de vives agitations et des douleurs aux lombes, le ventre se lâche.

20. Les purgations des matières rougeâtres, noires, à la suite de l'ellébore, sont funestes. La faiblesse qui survient est mauvaise.

21. Rendre, par l'effet de l'ellébore, beaucoup de matières rouges, écumeuses, c'est utile; il occasionne à la vérité des duretés, mais il préserve des grandes suppurations. Ceux qui ont ces vomissements souffrent de la poitrine, ils ont des frissons avec des sueurs et leurs testicules s'enflent. Le vomissement passé, ils éprouvent des frissons et ils maigrissent (2).

22. Le fréquent retour de ces symptômes, dans les vomissements, sont suivis, au temps de la crise, de vomissements noirs, et il survient des tremblements.

COAQUES, LIVRE III.

Chapitre iv. — Des excrétions.

Art. ii. — *De la sueur.*

Sentence 1re. Les meilleures sueurs sont celles qui délivrent de la fièvre un jour critique; celles qui soulagent sont bonnes aussi; mais les sueurs froides, celles qui n'occupent que la tête et le cou, ne servent de rien; elles annoncent la longueur du mal et du danger.

2. La sueur froide dans les fièvres aiguës est mortelle. Dans une fièvre moins forte, elle en annonce la durée.

3. La sueur venant en même temps que la fièvre n'annonce rien de bon.

---

(1) Cette sentence est réunie dans Foës, avec les deux précédentes et la suivante.

(2) Duret a cru devoir changer entièrement cette sentence.

etiam idem existimandum est in immodicis purgationibus, quæ ex medicamentorum potionibus fiunt.

Qui vomituri sunt, iis antea os crebra salivatione impletur.

Ex epoto veratro convulsio exitium adfert.

In omni superflua purgatione frigus cum sudore exitiale. Et inter hæc, qui subinde vomunt, et siticulosi sunt, male habent. Qui vero anxietate laborant, cum lumborum dolore, iis alvus humectatur.

Ex epoto veratro prærubrorum et nigrorum purgationes vitiosæ. Virium exsolutio cum talibus mala est.

Epoto veratro rubra, spumantia, pauca, vomitione rejicere juvat. Duritias tamen facit, et magnas puris intro collectiones eximit. Qui vero talia vomitione refundunt, pectoris præcipue dolore conflictantur, et in rigoribus crebro et tenuiter exsudant, testes in tumorem sublatos habent. Quo in casu subinde rigent, et graciles evadunt.

Crebro repetentes, iisdem perseverantibus casibus, vomitiones, ad judicationem nigra vomitione refundunt. Quin etiam tremulos ægros faciunt.

CAPUT XXVI. — De sudoribus, et urinis.

Sudor optimus sane, qui febrem die judicatorio tollit. Utilis autem et qui alevat. Malus vero frigidus, et ubi caput duntaxat et cervix insudat. Nam et temporis diuturnitatem, et periculum denuntiat.

Sudor autem frigidus, cum acuta quidem febre, exitium; cum mitiore vero, diuturnum fore morbum, significat.

Sudor una cum febre, acuto morbo urgente, malus.

Urina in febre album et leve depositum habens sedimentum celerem liberationem denuntiat. Celerem quoque, quæ diluta indiscretam quamdam habet pinguedinem. Quæ vero aliquantulum rubet, subrubrum habet sedimentum et leve, siquidem

COAQUES, LIVRE III.

CHAPITRE IV. — DES EXCRÉTIONS.

ART. III. — *Des urines.*

Sentence 1re. L'urine des fiévreux qui dépose constamment un sédiment blanc et uni, annonce guérison prochaine.

2. La guérison est prochaine aussi, lorsque l'urine qui est trouble en sortant, devient aqueuse et claire, avec une légère toile graisseuse qui surnage.

3. Mais si l'urine est rouge, et si elle dépose un sédiment rouge et uni avant le septième jour, elle annonce la guérison pour le septième. Si c'est après le septième, le mal sera long, peut-être même très-long.

4. L'urine qui fait des nuages rouges le quatrième jour, délivrera au septième, pourvu que les autres signes concourent.

5. L'urine claire et bilieuse qui donne à peine quelque sédiment, et qui change tantôt en mieux, tantôt en pire, désigne la longueur du mal. Quand les changements sont éloignés, et qu'il en arrive au temps de la crise, ce n'est pas sans danger.

6. L'urine aqueuse et continuellement blanche dans les maladies chroniques, rend la crise difficile et point sûre.

7. Les nuages dans l'urine, s'ils sont blancs et vont en bas, sont bons; funestes, s'ils sont rouges et noirs et livides.

8. L'urine bilieuse est mauvaise, à moins qu'elle ne tire sur le rouge; et celle qui, étant comme chargée de son, dépose un sédiment blanc; et toutes celles dont la couleur et le sédiment sont mélangés (1), surtout chez les personnes qui ont des fluxions à la tête.

9. L'urine annonce du danger, quand de noire elle devient claire et bilieuse, et que son sédiment est grossier.

10. L'urine est mauvaise aussi quand son sédiment est en grumeaux livides. Est-elle alors signe de douleurs à l'hypochondre? Je pense que ce sera à l'hypochondre droit. La bile du malade s'exaspère-t-elle? et y aura-t-il quelque parotide? S'il arrive bientôt un cours de ventre, l'on meurt.

11. Les urines cuites un peu, et hors de propos, ne méritent point d'attention; et généralement toute coction, hors de propos dans une maladie aiguë, est mauvais signe.

---

(1) Cette sentence est aussi une de celles qui ont exercé les interprètes, et l'on ne peut disconvenir qu'elle ne paraît pas s'accorder en tout avec la doctrine générale sur les qualités des urines.

ante septimum diem appareat, septimo die solutionem fore, designat; post septimum autem, tardiorem, aut plane diuturnam. Et quæ quarto die subrubram nubeculam capit, septimo die liberat, dum reliqua pro ratione habeant. Tenuis autem et biliosa, et ægre lentum habens sedimentum, et quæ in melius ac deterius commutatur, temporis diuturnitatem postulat. Quod si istud diutius perseverat, aut ad judicationem temporis longinquitas requiratur, periculo non vacat.

Diluta vero et alba in diuturnis morbis perseverans, difficilem, et non securam judicationem facit.

In urinis nubeculæ, albæ quidem, et quæ infimum locum tenent, utiles sunt; rubræ vero, nigræ ac lividæ, molestiam exhibent.

In præcipitibus morbis periculum denuntiat urina biliosa, neque aliquantulum rubra, et quæ hordei tosti, non exacte moliti, crassioribus frustulis similia habet sedimenta, alba, et quæ colore ac sedimento variat, præcipueque in iis, quæ ex capite fiunt, defluxionibus. Perniciem etiam præ se fert, quæ ex nigra, in biliosam tenuem transit, et quæ sedimentum habet divulsum, quæque ex his, quæ densata per urinam feruntur, quod subsidet, habet aliquantulum livescens et limosum. Ac fortasse ex his quidem præcordia dextra dolor occupat, aut ex virore pallescunt, aut abscessus ad aures cum dolore excitantur. In his paulo post effusa alvus periculum denuntiat.

Urinæ, derepente præter rationem parum concoctæ, vitiosæ sunt. Ac in totum, quæ in morbo acuto urina præter rationem cocta est, vitium denotat. In his quoque malo est prærubra efflorescentia contenta, atque æruginosa. Alba vero effusa, et perspicua urina, mala est, præcipue in phreniticis apparens. Mala quoque, quæ post potionem celeriter ejicitur, præsertimque in lateris doloribus, et pulmonis inflammationibus. Mala etiam, quæ ante rigorem oleosa redditur. Mala quoque et in acutis morbis, et quæ ex viridi pallescunt, nec in colore persistunt.

Perniciem vero indicat urina, in qua nigrum est, quod subsidet, et quæ nigra est. In pueris etiam tenuis potius, quam crassa. (In tenuibus autem contra, quam

12. L'urine aussi n'annonce rien de bon quand elle passe de la couleur rougeâtre à des efflorescences verdâtres.

13. L'urine blanche et transparente quand on la rend est mauvaise ; on la rend telle, surtout dans la frénésie.

14. Elle est mauvaise aussi quand elle suit de près la boisson, surtout dans la pleurésie et la péripneumonie.

15. L'urine est mauvaise quand, avant le froid, on la rend huileuse.

16. Mauvaise aussi quand, dans les maladies aiguës, on la rend verdâtre, non à sa surface seulement.

17. L'urine est mortelle quand elle est noire, et son sédiment aussi. Dans l'enfance, l'urine claire est plus mauvaise que l'épaisse.

18. Les urines claires qui se brouillent ensuite et font des grumeaux ; celles aussi qui présentent en les rendant comme des grains de grêle ou comme de la semence virile, sont mauvaises.

19. Uriner sans le sentir est toujours mauvais signe.

20. Dans les péripneumoniques, l'urine cuite dès le commencement est un signe mortel ; elle devient claire après le quatrième jour.

21. Chez les pleurétiques, l'urine sanguinolente brune dont le sédiment est nélangé, dans lequel sont confondues des matières *de diverse couleur ou grosseur*, annonce communément la mort pour le quatorzième jour.

22. Elle est prochainement mortelle aussi pour les pleurétiques quand elle est verte, et qu'elle dépose un sédiment noir ou comme du son.

23. Dans la fièvre ardente avec assoupissement, l'urine très-blanche, très-claire, est très-mauvais signe.

24. L'urine crue qui se soutient telle pendant long-temps, si les autres signes sont pour le recouvrement de la santé, annonce quelque dépôt ou du travail, principalement dans les maladies situées au-dessous du diaphragme (1).

25. Des douleurs vagues aux lombes se fixent à l'ischium, avec fièvre ou sans fièvre.

26. L'urine qui sort d'un jet fort, et qui dépose des matières grasses, annonce la fièvre (2).

---

(1) Cette sentence, ainsi que bien d'autres passages d'Hippocrate dont je n'ai rien dit, favorisent plusieurs idées de Bordeu.

(2) Duret croit, sans égard pour le texte, que ce signe annonce le départ, non l'arrivée de la fièvre. Le texte est ici traduit fidèlement.

in communitatis urinis accidit.) Et quæ grandinem refert, et genituræ similis effunditur, itemque dolorem exhibet. Perniciosa quoque est, quæcunque inscio ægro redditur. At in pulmonum inflammationibus periculum indicat, quæ initio coctionem habet, verum post quartum diem tenuis evadit.

In laterum doloribus urina cruenta, obscura, cum eo, quod subsidet, vario et indiscreto, ut plurimum in quartuordecim diebus mortem adfert. Laterum quoque dolore affectis in propinquo mortem esse, significat, quæ viridis nigrum habet sedimentum, aut furfuribus simile. Febri vero ardente, cum alto stupore, (quem catochum dicunt,) detentis, exalbida urina pessima est.

Urina cruda, quæ sic diu perseverat, ut reliqua signa salutaria sint, abscessum et dolorem, præcipueque infra septum transversum, denuntiat. Doloribus vero ad lumbos oberrantibus, ad coxam, idque in febre et sine febre. At quæ emittitur urina, in qua, quod subsidet, pinguedinem habet, febrem significat. Cruenta vero circa initia reddita, morbi diuturnitatem. Returbida quoque cum sudore, morbi reversionem. Alba autem, qualis in veterino genere redditur, capitis dolorem; membranosa, convulsionem. Quæ vero sputo similia habet sedimenta, aut limosa, rigorem denuntiat; quæ araneorum telis similia quædam habet, colliquationem. At in errantibus febribus nigræ nubeculæ quartanam denuntiant; decolores autem urinæ, suspensa quædam in medio nigra habentes, cum pervigilio et perturbatione, phrenitidem; cineritiæ vero, cum spirandi difficultate, aquam inter cutem.

Urina diluta, aut arenida, et facile dissolubili asperitate returbata, liquidam fore alvum denuntiat. Quæ vero admodum tenuis spissa evadit, fortasse erupturum sudorem indicat, jam autem erupisse, quæ spumam in se ipsam insidentem habet.

In tertianis cum horrore nubeculis nigris similia inconstantem horrorem indicant. Membranosæ quoque mictiones, et quæ cum horrore subsidunt, convulsiones prædicunt.

Urina, in qua, quod subsidet, bonum est, et derepente evanescit, dolorem ac

27. L'urine sanguinolente, dès le commencement, annonce la longueur du mal; l'urine trouble qui ne fait pas de dépôt, la récidive; l'urine blanchâtre, comme celle des juments, les maux de tête; celle où l'on voit des filaments comme des membranes, la convulsion.

28. L'urine qui dépose un sédiment bourbeux, ou comme des crachats, est signe de frisson.

29. L'urine où l'on voit comme des toiles d'araignée est signe de dépérissement.

30. Dans les fièvres erratiques, l'urine noire annonce qu'elles se changeront en quartes.

31. Les nuages suspendus sans couleur dans les urines noires, avec trouble et insomnie, annoncent la frénésie.

32. Les urines couleur de cendre, avec difficulté de respirer, annoncent l'hydropisie.

33. L'urine aqueuse ou chargée d'un dépôt âpre et rude, annonce le dévoiement.

34. L'urine qui de claire devient épaisse, annonce-t-elle des sueurs? Et celle qui est chargée d'une écume qui se dépose vient-elle après la sueur?

35. Dans les fièvres tierces avec frissons, l'urine qui a comme des nuages noirs, annonce que les frissons ne sont pas réglés.

36. Les urines dans lesquelles on voit comme des membranes, si elles sont supprimées avec le froid, annoncent des convulsions.

37. Si l'urine qui donnait un bon dépôt cesse promptement de le donner, c'est signe de travail ou de changement dans la maladie.

38. Lorsque l'urine qui déposait se trouble et s'arrête, cela annonce des frissons dans la crise, peut-être aussi un changement en fièvre tierce ou quarte.

39. Dans les pleurétiques, l'urine un peu rouge, qui dépose un sédiment uni, annonce une crise salutaire.

40. Si l'urine est un peu verte, de belle couleur, faisant un sédiment blanc, la crise est prochaine.

41. Mais celle qui est rouge, d'un beau rouge, faisant un sédiment vert, uni, bien net, annonce que la maladie sera longue, pleine de troubles, qu'elle dégénérera en une autre, mais qu'elle n'est pas mortelle.

42. L'urine claire, aqueuse, déposant un sédiment roux et rude comme du son, annonce des troubles et du danger; et celle qui est verdâtre, dont le sédiment est pareillement comme du son, annonce que la maladie sera longue et dangereuse.

mutationem denuntiat. At quæ sedimentum habet, returbida, residens, rigorem circa judicationem, forte etiam et in tertianam, aut quartanam transitum.

Laterum dolore affectis urina aliquantulum rubra, levem habens subsidentiam, securam judicationem prænuntiat. Quæ vero aliquantulum pallida, bene florulenta est, et albam habet subsidentiam, celerem quoque. At quæ admodum rubra et bene florulenta, sedimentum pallidum, leve ac purum habet, diuturnum valdeque turbulentum morbum fore, et in alium transiturum, non tamen perniciosum. Alba vero, diluta, hordei tosti, non exacte moliti, crassioribus frustulis simile habens sedimentum, fulvum, dolorem et periculum denuntiat. At quæ pallida, fulvum habet sedimentum, hordei tosti, non exacte moliti, crassioribus frustulis simile, diuturnitatem ac periculum indicat.

In his, quæ circa aures abscedunt, urinæ, quæ celeriter et parvo tempore concoquuntur, damno sunt. Quin et perfrigerari, itidem malum est.

Vesica intercepta, maximeque cum capitis dolore, convulsionem quamdam minatur. Quæ in his cum torporis sensu exsolvuntur, molestiam, non perniciem, afferunt. Ac forte etiam aliquantulum desipiunt.

Derepente obortus renum dolor, cum urinæ suppressione, calculorum aut urinæ crassæ mictionem indicat.

Tremores in senioribus in febre contingunt, et ubi apparent, calculi fortasse per urinas excluduntur.

Urina intercepta, et ad imum ventrem pondus, ut plurimum futurum urinæ stillicidium denuntiat: sin minus, alium aliquem morbum ex consuetudine affligentem.

In biliosis urina intercepta, mortem brevi affore significat.

Febricitanti urina, densitatem habens divulsam, morbi reversionem, aut sudorem portendit.

In febribus longis, parvis, vagis, tenuium urinarum ejectiones lienis affectionem denuntiant.

45. L'urine cuite promptement et peu, chez ceux qui ont des parotides, est mauvaise. Des frissons survenant dans cet état sont funestes.

44. Quand la vessie se ferme, si d'ailleurs il y a mal de tête, c'est convulsif. L'assoupissement qui la fait rouvrir est mauvais, non mortel. Cela mènera-t-il au délire?

45. La douleur des reins qui vient subitement avec suppression d'urine, annonce qu'on rendra des pierres ou une urine très-épaisse.

46. Les tremblements chez les vieillards, avec la fièvre et les symptômes énoncés *dans la sentence précédente*, seront peut-être suivis de quelqu'éjection de pierres avec les urines.

47. L'interception des urines avec sentiment de pesanteur au bas-ventre, annonce communément la strangurie ou bien quelque maladie à laquelle on est sujet.

48. Dans la passion iliaque, l'interception de l'urine annonce la mort très-prochaine.

49. Dans la fièvre, l'urine épaisse, inégale, annonce une rechute ou des sueurs.

50. Dans les fièvres longues, petites, erratiques, les urines claires désignent que la rate est affectée.

51. Dans la fièvre, le fréquent changement des qualités des urines annonce qu'elle sera longue.

52. Quand les malades urinent sans s'en souvenir, c'est mortel; leur urine est-elle comme celles dont on troublerait le sédiment?

53. Ceux qui ont la fièvre et rendent les urines bourbeuses en petite quantité, s'ils viennent à en rendre beaucoup *et claires*, se trouvent mieux. C'est dès le commencement *de la maladie* que sort la première urine, l'*épaisse*, ou celle qui dépose bientôt (1).

54. Ceux dont l'urine donne bientôt le sédiment sont bientôt jugés.

55. Chez les épileptiques, *ou les personnes menacées d'épilepsie*, l'urine claire, et moins cuite que de coutume, sans qu'ils aient mangé au-delà de l'ordinaire, annonce une attaque d'épilepsie, surtout s'il arrive quelque douleur ou quelque spasme à l'acromium, au cou ou au dos,

(1) Cette sentence paraîtrait insignifiante et peut-être fausse, soit dans la traduction, soit dans le texte, que je rends aussi fidèlement que je le puis, si on n'était aidé de l'aphorisme soixante-huit, livre quatre, qui se rapporte manifestement au cas dont il s'agit ici.

In febre variarum interdum urinarum mictiones morbum producunt.

Urinæ, quæ non sentientibus effluunt, alias perniciem denuntiant. Animadvertendum, num tales his reddantur, quales fiunt, ubi subsidentiam conturbaveris.

Quibus urinæ paucæ, grumosæ, non sine febre, si ab iis tenues et copiosæ prodierint, juvat. Talibus autem circa initia procedunt, aut non multo post sedimentum habent.

Quibus in urinis cito aliquid subsidet, hi brevi judicantur.

Urinæ præter consuetudinem tenues et crudæ, absque repletione, morbo comitiali obnoxiis morbi insultum denuntiant, idque præcipue, si in summum humerum, aut cervicem, aut dorsum dolor, aut convulsio indicat, aut torpor totum corpus occupet, aut turbulentum insomnium visum fuerit.

Quæ parva copia apparent, velut stillæ sanguinis, urinæ, vomitiones, et dejectiones, malum quidem penitus denuntiant, pessimum vero, si exiguis intervallis sese consequantur.

Caput xxvii. — De dejectionibus.

Alvi recrementum optimum est molle, constans, aliquatenus fulvum, nec admodum graveolens, eoque tempore, quo per secundam valetudinem dejici solet, excretum : copia vero ingestis cibis respondens. Crassum autem fieri oportet in judicationem eunte morbo. Utile quoque quod lumbricos teretes ad judicationem exire cogit.

In præcipitibus malis spumans, et circumbiliosum alvi recrementum malo est. Malum quoque et exacte candicans. Adhuc vero deterius farinæ molitæ instar, et stercorosum. Præter hæc sopor malo est, et cruenta alvi dejectio, ac immoderata vasorum inanitio.

Ubi alvus modice intercepta, nigra, stercoribus caprarum similia, nec nisi coacta demittit, hoc casu nasus erumpens malo est.

Alvi recrementum glutinosum, sincerum, aut album, in vitio est. Vitiosum quoque, quod abunde fermentatum est, ou un engourdissement de tout le corps, ou quelque songe effrayant.

56. L'excrétion en petite quantité, et comme goutte à goutte, soit de l'urine, soit des selles, soit du vomissement, est toujours mauvaise, et d'autant plus que cela se répète plus souvent.

COAQUES, LIVRE III.

CHAPITRE IV. — DES EXCRÉTIONS.

ART. IV. — *Des déjections.*

Sentence 1re. Les meilleures déjections sont les molles qui ont de la consistance, qui sont jaunes, pas très-puantes, qui se rendent à l'heure accoutumée, et dans la quantité qui répond aux aliments.

2. Les déjections doivent s'épaissir au temps de la crise.

3. Il est bon de rendre des vers ronds avec les déjections, la maladie approchant de la crise.

4. Dans les maladies aiguës, les matières écumeuses, avec de la bile tout autour, sont mauvaises : les blanchâtres sont mauvaises aussi.

5. Les plus mauvaises de toutes les matières sont celles qui ressemblent à de la farine délayée.

6. L'assoupissement survenant est mauvais, et aussi les selles sanguinolentes, et toute évacuation contraire aux évacuations naturelles.

7. La constipation, les matières noires, petites comme des crottes de chèvre, rendues avec efforts, l'hémorrhagie du nez s'y joignant, tout cela est mauvais.

8. Les selles glutineuses, point mêlées et blanches, sont mauvaises : celles qui sont trop fermentées, qui deviennent aqueuses, sont mauvaises aussi. Celles qui se tournent, où l'on voit nager des grumeaux livides, purulents, bilieux, sont funestes.

9. Rendre du sang clair par l'anus, c'est mauvais, surtout si c'est avec des douleurs.

10. Les matières écumeuses et bilieuses tout autour sont mauvaises ; elles sont suivies d'ictère.

11. Chez les bilieux, les selles écumeuses sont mauvaises, surtout s'ils ont eu des douleurs aux lombes et du délire. Les douleurs reviendront-elles ?

12. Des selles claires, écumeuses, qui déposent une bile aqueuse, sont funestes.

13. Les déjections purulentes et les sanguinolentes noires sont funestes, avec la fièvre et autrement.

14. Des matières de toute couleur sont mauvaises.

et aliquantulum pituitosum. Pravum etiam, cum ex his, quæ cum torminibus feruntur, quod subsidet, aliquantulum livescit, limosum ac biliosum est.

Sanguis splendidus, alvo per secessum rejectus, malo est, præsertimque si dolor aliquis adsit.

Spumans et bile obductum alvi recrementum vitio est. Quin et inde morbus regius contrahitur.

In biliosis dejectionibus spumosa efflorescentia malo est, iis vero præcipue, quos antea lumborum dolor, aut desipientia vexarit. Forteque etiam dolores iis adsunt.

Tenue alvi excrementum et spumans, in quo, quod subsidet, aqueum est, et ex pallido virescens, malo est; malum quoque purulentum. Nigrum etiam cruentum malum, cum febre, atque alias. Vitiosum quoque varium abunde coloratum alvi excrementum, eoque deterius, quo colore formidandum magis, præterquam in medicamenti potione. Tunc namque periculo vacat, copia non exsuperans. Friabilis quoque et mollis in febre alvi secessus vitio est. Vitiosus quoque siccus, qui facile dissolvitur, nec cohæret, decolor, idque præcipue, si alvum humectet; lethalis vero, si nigræ ante prodierint.

Liquidum alvi recrementum, et brevibus intervallis cumulatum, malo est. Partim namque vitium et insomniam, partim vero exsolutionem pariet.

Perliquidum et aliquantulum friabile alvi recrementum, cum sommi totius corporis perfrictione, non sine febre, vitiosum est. Rigores præterea vesicam et alvum corripiunt. Valde vero aquosa dejectio in præcipitibus malis non desinens, malo est, atque eo magis, si sitis vacuitatem fecerit.

Prærubrum in alvi proluvie excrementum vitio est. Vitiosum etiam admodum ex viridi pallescens, aut albicans, aut spumans, aut aquosum. Item malum est, quod exiguum, glutinosum, leve, et ex viridi subpallidum. Pessima quoque dejectio liquida, in sopore et torpore detentis. Lethale vero est etiam, multum sanguinem grumosum ex alvo effluere, itemque candidum et liquidum excrementum, cum alvi tumore.

15. D'autant plus à redouter que la couleur est plus mauvaise.

16. Excepté après les purgatifs; il n'y a alors à craindre que la trop grande évacuation.

17. Dans la fièvre, les déjections molles sans consistance sont mauvaises; les dures aussi et friables, qui n'ont pas de couleur, quoiqu'ensuite le ventre s'humecte; et si des matières noires ont précédé, on meurt.

18. Les déjections liquides, soit abondantes, soit en petite quantité, sont mauvaises; l'un jette dans l'insomnie, l'autre dans la faiblesse.

19. Dans la fièvre, les déjections sans consistance, abondantes en liquide, rendues avec des frissons, sont mauvaises; les frissons serrent la vessie et arrêtent les selles. Les matières liquides coulant continuellement dans les maladies aiguës sont funestes, surtout si on ne sent point de soif.

20. Dans les cours de ventre, les matières très-rouges sont mauvaises.

21. Les matières très-vertes sont mauvaises aussi, et les blanches, et les écumeuses, et les aqueuses; les matières en petite quantité et glaireuses, *telles qu'on les rend dans la dysenterie*, qui ne sont pas mêlées, et les verdâtres, sont mauvaises aussi.

22. Les déjections liquides dans l'état comateux et dans l'assoupissement sont funestes.

23. Rendre par les hémorrhoïdes une grande quantité de caillots, c'est mortel.

24. Et aussi les déjections blanches liquides, avec le ventre météorisé.

25. Les déjections noires comme du sang noir, avec fièvre et sans fièvre, sont funestes.

26. Funestes aussi les déjections de toutes couleurs, et celles dont les couleurs sont bien tranchées entre elles *et fort différentes*, sont très-funestes.

27. Les déjections qui finissent par être écumeuses, non mêlées, sont signe de redoublement du mal, surtout s'il y a des convulsions; et elles amènent communément des parotides.

28. Les matières qui de la liquidité passent à avoir quelque consistance, et qui ne sont pas mêlées et liées, annoncent que la maladie sera longue.

29. Les déjections rouges dans la fièvre présagent le délire.

30. Les blanches, dans l'ictère, sont fâcheuses.

31. Et aussi les liquides qui, gardées, prennent une couleur rouge, *comme étant un signe d'ulcération du foie.*

32. Dans ceux qui ont des hémorrhagies, les selles visqueuses, variées de

Alvi excrementum nigrum, velut sanguis, et cum febre, et sine febre, malo est. Mala item quæcunque varia, et quæ bile abunde sunt saturata.

Alvi recrementa, quæ in spumosa et sincera desinunt, omnibus quidem ingravescentis mali significationem præbent, convulsione vero tentatis vel maxime. In hujusmodi casibus ad aures tubercula oriri solent. At quæ perliquida, ac rursus consistentia, sincera, stercoracea, morbi longitudinem denuntiant. Prærubrum vero in febre, delirium. Candicans autem stercorosum in morbo regio molestiam exhibet, ac liquidum etiam, ubi resederit, ruborem adeptum.

Sanguinem effundentibus glutinosum alvi recrementum, maculis nigris distinctum, malignitatem denotat, præcipueque in exalbidis.

Exacte candicans alvi recrementum in febre nullam bonam judicationem denuntiat.

Alvus perturbata, cum frequenti desidendi labore, maxillas intendit, rubores etiam facici solvit.

Stercoracea alvi egestio, cum tentione, alvum male affectam denuntiat. Pituitosa vero repente, cum oris ventriculi dolore, intestinorum difficultatem, et fortasse etiam lumborum dolorem. In talibus alvus circumtensa, ex necessitate liquida demittens, celeriter intumescens, quamdam convulsionis significationem præ se fert. In his novus subinde rigor periculum creat.

Quibus nigra per alvum seeedunt, ii tenuibus et frigidis sudoribus diffluunt.

Quibus circa initia alvus turbatur, urinæ autem paucæ sunt, temporis progressu alvus quidem resiccatur, urina vero tenuis abundat, his abscessus ad articulos fiunt.

Frequentes desidendi labores rigorem adferunt, et quibus alvi recrementum vitiosum est, id maximam molestiam exhibet, si quarto die initium fecerit.

Frequentes et ex parvis intervallis desidendi labores, aliquantulum glutinosa excernentes, cum paucis stercoraceis, præcordiorum et lateris dolore, morbum regium prænuntiant. Animadvertendum

noir, sont mauvaises, mais plus mauvaises si elles sont marquées de blanc.

33. Les selles blanches dans la fièvre n'annoncent pas une crise heureuse.

34. Le ventre troublé, qui va souvent et peu, fait allonger les joues : il détruit aussi les exanthèmes venus au visage.

35. L'excrétion des matières fécales, faite avec effort, dénote qu'il y a du travail aux entrailles.

36. Des selles très-glaireuses avec cardialgie annoncent la dysenterie, peut-être aussi des douleurs aux lombes.

37. Alors le serrement du ventre qui ne rend que des matières liquides avec effort, et qui se tuméfie promptement, a quelque chose de convulsif; et les frissons survenants sont mortels.

38. Quand on rend des matières noires, l'on a des sueurs froides.

39. Lorsque le ventre se trouble dès le commencement, que les urines sont en petite quantité, que la constipation vient peu à peu, que l'urine augmente, restant claire, on doit craindre quelque dépôt aux articulations.

40. Se lever souvent pour aller peu, avec des frissons, et rendre de mauvaises matières, c'est très-fâcheux, surtout si cela commence le quatrième jour.

41. Se lever souvent pour rendre peu de matières visqueuses, mêlées de crottins, avec des douleurs à l'hypochondre, c'est signe d'ictère : si le ventre s'arrête, le délire surviendra-t-il?

42. Les douleurs à l'hypochondre annoncent alors une hémorrhagie : le sang sortira pur (1).

43. Avoir une petite fièvre avec délire et mal de tête, c'est funeste.

44. Les matières visqueuses bilieuses sont souvent suivies de parotides.

45. Toute tuméfaction douloureuse, tandis que le ventre coule, est mauvaise.

46. Si le ventre s'arrête sans qu'il survienne quelque chose de nouveau, et qu'il revienne à couler vite, c'est très-mauvais.

47. Le vomissement est alors fâcheux et terrible (2).

48. Ceux qui, ayant le visage rouge et enflammé, rendent des matières fétides rougeâtres, sont menacés de manie.

49. Si l'on a la peau blême, cela annonce du travail au ventre; on rend

(1) Il est vraisemblable que cette sentence et les deux suivantes sont toujours une suite de la quarante-unième.

(2) De même la quarante-sixième et quarante-septième paraissent faire suite avec la quarante-cinquième.

autem, num ex istorum suppressione ii cum virore pallescant. Eos vero etiam existimo sanguinem profundere. Hos quoque lumborum dolores affligunt, et his sanguinem profundentibus sanguinis splendidus prodit. Cum sopore et capitis dolore subinde incalescere, perniciem denuntiat.

Glutinosæ biliosæ dejectiones magis quodammodo abscessus juxta aures excitant.

Tumores, humescente alvo sublati in altum cum doloribus, malo sunt, alvo vero suppressa, dum ne quid aliud innovetur, celeriter rumpuntur, et malignio-res sunt. In his vomitus pravi et malig-ni.

Quibus faciei incendium, et intensus rubor solvitur, et graveolens est alvi egestio, redundans et subrubra, in his insaniæ metus est.

Cutis corporis squallida, et plus æquo sicca, male affectæ alvi index est. In his prærubræ carunculæ, purulentæ fere, ex alvo prodeunt.

In biliosa alvo, molli, stercoracea ege-rente, apparentes sopores tumorem ad aures excitant.

Biliosas alvi dejectiones surditas, et surditatem biliosa alvi dejectio sedat.

Serpentia· ulcera supra inguina, ad laterum inanitatem et pubem enata, male affectam alvum denuntiant.

Virium exsolutio dolorem solvens al-vum maxime humectam reddit.

Quæ circa sedem cum dolore suppu-rant, alvum conturbant.

Exitialis est dejectio pinguis et nigra, ac livida, cum odoris gravitate, itemque biliosa, simile quiddam lentium, aut ci-cerum lomento continens, aut veluti bene florulentos sanguinis grumos, et infan-tium egestionem odore referens, ac varia, eademque diu perseverans. Talis etiam fuerit cruenta, strigmentosa, biliosa, nigra, viridis, et simul, et per vices ex-creta. Exitialis quoque, quæcunque pro-deundo sensum ægri fallit.

Potum ægre deglutienti, cum spiritu tussiculoso, eructatio quodammodo re-vulsa, intro convoluta, ventris dolorem communément alors des matières rouges et des carnosités putrides.

50. Quand les déjections étant mêlées de bile et de fiente, on tombe dans l'état comateux; cela annonce des parotides.

51. La surdité arrête le cours de ven-tre bilieux, et le cours de ventre bilieux emporte la surdité.

52. Les éruptions dartreuses au-dessus des aines, aux flancs et au pubis, déno-tent du trouble aux entrailles.

53. La faiblesse qui succède à la dou-leur lâche abondamment le ventre.

54. Les abcès douloureux autour de l'anus dérangent le ventre.

55. Les déjections mortelles sont les graisseuses, les noires, les livides, et les bilieuses, où l'on remarque comme des morceaux de lentilles ou de pois chiches concassés.

56. Et celles où il y a de grands cail-lots de sang (1).

57. Et celles qui sentent comme les matières des enfants.

58. Et les mélangées; mais celles-ci annoncent que le mal doit être long; que le mélange soit du sang ou de matières comme des raclures, ou de la bile, noir ou vert; le tout ensemble, ou séparé-ment.

59. Elles sont mortelles aussi quand on les rend sans les sentir.

60. Quand on a de la peine à avaler la boisson, qu'en buvant et en avalant on tousse, ou que l'on rend des vents qui rentrent et redescendent; c'est signe de travail au ventre.

61. Les selles noires, après l'hémor-rhagie, sont mauvaises; mauvaises aussi les rouges et verdâtres; si elles viennent le quatrième jour, elles annoncent l'état comateux; si elles étaient auparavant noires, on passe au spasme, et l'on meurt.

62. *Répétition de la trente-huitième.*

63. Lorsque le ventre se lâche subite-ment hors de propos, dans les longues maladies, avec dépérissement, et qu'on perd la parole, ayant des tremblements, la mort est proche.

64. Dans ce cas, de petites selles avec frissons valent mieux que les noires: el-les pourront être utiles, principalement pour ceux qui sont dans la fleur de la jeunesse.

65. Toutes les fois qu'on sent comme

(1) Cette sentence et les suivantes, jus-qu'à la soixantième, sont manifestement une continuation de la cinquante-cin-quième, à moins qu'on n'en veuille ex-cepter avec raison la cinquante-sep-tième.

denuntiat. Vitiosæ etiam sunt prærubræ dejectiones, æruginosæ, quarto die apparentes; ac ejusmodi sanguinis profluvia soporem inducunt. In his casibus ex convulsione moriuntur, nigris ante prodeuntibus.

Quibus nigra per alvum secedunt, ii et nuibus et frigidis sudoribus diffluunt.

In iis, qui longo tempore consumpti sunt, temerariæ, et quæ præter rationem fiunt, alvi exsolutiones, una cum vocis defectione tremula, perniciem denuntiant.

Tenues nigrorum dejectiones, horrorem inducentes, in talibus meliores. Tales præcipue juvant ætatem, quæ vigorem antecedit.

Pruritus omnibus nigrorum secessum denuntiant, et grumos vomitione refusos. Tremulæ etiam affectiones, cum morsu ac capitis dolore, nigras dejectiones prædicunt. Tales vero præcedit vomitus, et ubi vomuerint, talia multa præterea revelluntur.

Quibus autem cum alvi perturbatione, sub judicationem, morbus ingravescit, iis nigra per alvum prodeunt.

Ex diuturno ventris affectu vomentibus, biliosis, cibum aversantibus, copiosus sudor obortus, cum repentina virium impotentia, lethalis.

In medicamentorum purgantium usu, et circumfluo humorum affluxu, sanguis tenuis frequenter eliqnatus vitio est.

Alvi durities cum dolore, una cum febribus horroris sensu insignibus, ac cibi fastidio laborantibus, paulum humectata ad purgationem alvo, ad suppurationem non tendit.

Alvus perturbata, salsuginosa demittens, una cum febre, non admodum sopore et torpore oppressos consequitur.

Ubi alvus humecta est, ægri lassitudine, capitis dolore, siti, insomnia, torquentur, in prærubro colore liberatis insaniam metuere oportet, si spirandi difficultas adfuerit. Quos etiam ex virore pallescentes facilis spiratio juvat, alvo subinde prorumpente.

Æstuosæ dejectiones, et cum contentione procedentes, male affectam alvum prænuntiant.

des morsures, c'est signe de déjections noires et de vomissement à flocons.

66. Avoir des tremblements et sentir comme des morsures avec mal de tête, c'est signe de déjections noires : on vomit auparavant, et après le vomissement vient l'évacuation abondante par l'anus.

67. Ceux qui ont des troubles aux entrailles, redoublant au temps de la crise, rendent par bas des matières noires.

68. Après un long cours de ventre, les vomissements de bile, le dégoût, les sueurs et les faiblesses, sont des signes de mort prochaine.

69. Quand on a pris médecine, beaucoup de sang rendu clair et dissous durant son effet ou après, est mauvais signe.

70. *Répétition de la sentence trente-troisième, livre deuxième, chapitre onzième.*

71. Des déjections comme de la saumure, avec fièvre et trouble aux entrailles, ne se trouvent guère dans l'assoupissement et l'état comateux.

72. Ceux qui, avec le cours de ventre, se sentent moulus, qui ont des maux de tête, qui sont altérés, qui ne peuvent dormir, et dont la vive rougeur commence à se dissiper, risquent de tomber dans la manie, surtout s'ils sont travaillés d'oppression.

73. *Sentence tronquée inintelligible.*

74. Des déjections brûlantes, tandis que la tension du ventre persiste, dénotent un grand travail dans les entrailles.

75. Chez les bilieux, quand le ventre est troublé, allant souvent et peu, rendant des matières muqueuses, petites, qui ressemblent à la semence virile, avec douleur vers l'ileum, et peu de liberté dans les urines, cela finit par l'hydropisie.

76. Les tremblements de la langue sont quelquefois des signes que le ventre se lâche.

77. Quand on est dans l'état comateux, si les déjections sont écumeuses, entourées de bile, la fièvre redouble.

78. Dans le cours de ventre, le froid avec la sueur est mauvais.

79. *Répétition de la sentence treizième, livre deuxième, chapitre sixième.*

80. Les selles naturelles, pures, avec des sueurs, terminent la fièvre (1).

---

(1) Les Coaques, et toutes les sentences aphoristiques, répandues dans les divers ouvrages que nous avons sous le nom d'Hippocrate, ont acquis une telle autorité que je ne serais point surpris qu'un jour, à l'exemple des jurisconsultes, qui ont commenté les lois du Digeste de tant

In biliosis perturbata alvus, pauca crebro reddens, et cum paucis mucosis distentionem facientia, oborto circa tenue intestinum dolore, nec facile prodeunte urina, ex his casibus in aquam inter cutem tendit.

Lingua tremula nonnullis prorupturæ alvi significationem præbet.

Qui æstum sentiunt, et progressis dejectionibus tenuibus sudoribus diffluunt, iis febris ingravescit.

In humecta alvo perfrictio cum sudore, vitiosa.

Humescente alvo sanguis ex gingivis effluens, lethalis.

Alvi recrementum purum succedens febrem acutam solvit cum sudore.

de manières, et qui ont fait des tables où elles sont présentées chacune par leurs mots initiaux, avec le renvoi au titre sous lequel chacune se trouve, les médecins français, voyant le peu de soin que les élèves en médecine et chirurgie ont aujourd'hui d'apprendre le latin, encore moins le grec, fissent comme les gens de loi, et donnassent la table de toutes les sentences aphoristiques dont je parle, avec des annotations utiles. Il faudrait, à la vérité, préalablement pour cela, qu'une société de médecins français, capable, et jouissant de l'estime et de la considération publique, à peu près comme l'avaient ci-devant la faculté de médecine de Paris et l'Académie de chirurgie, eût publié elle-même et authentifié quelque traduction des OEuvres d'Hippocrate en notre langue.

HIPPOCRATIS DE GENITURA LIBER.

PRÆFATIO.

Ad Hippocratem sane hic liber non referendus est, ob ratiocinii subtilitatem et contemplationis copiam, nec ejus Erotianus mentionem fecit. Magnam tamen illum, cum libro de natura pueri et argumenti, et tractationis, et styli cognationem habere, Foesius notat (1), quam ob causam etiam quidam eum Polybo tribuerunt (2).

ARGUMENTUM LIBRI.

De his, quæ ad venerem, conceptumque pertinent, de voluptate in coitu, de spuma in semine, de pollutionibus, et ludibriis nocturnis, qui semen non profundant, liberorum ad parentes similitudo, et dissimilitudo unde?

Caput I. — Semen unde, et qua derivetur; unde venerea voluptas; cur semen spumescat; cur validissimum venere excernatur; sanguis interdum in genitura profluit; alius seminis, alius urinæ meatus; unde pollutiones per somnum.

Lex quidem omnia sibi subjicit. At vero viri genitura ex universo humido, quod in corpore continetur, proficiscitur, ubi id, quod validissimum est, excernitur. Cujus rei istud est argumentum, quod, ubi rem veneream exercemus, tantillo emisso, imbecilles evadimus. Istud vero sic se habet. Ex toto corpore venæ et nervi in pudendum procedunt, quorum attritu, excalefactione et repletione velut pruritus exoritur, indeque ad totum corpus voluptas et calor permanat.

Trito autem pudendo et moto homine,

(1) In not. ad hunc libr. in edit. Hipp.
(2) Teste eodem, l. c.

TRAITÉ DE LA GÉNÉRATION.

Ce petit morceau, formant le second Traité de la troisième section dans Foës, présente bien des idées physiologiques sur la génération, qui sont aujourd'hui assez généralement adoptées. Elles ont été renouvelées par des physiciens d'une grande célébrité, de la manière la plus propre à les faire accueillir par notre siècle.

1. (*De l'acte de la génération, et de la formation de la semence.*) Tout est gouverné par une loi générale; et, d'après cette loi, la génération de l'homme procède de tout ce qu'il y a d'humeurs dans le corps, dont sont extraites les parties les plus fortes. La preuve que les plus fortes humeurs des parties sont extraites pour la génération, se voit en ce qu'après le coït, quoiqu'on n'y ait donné que peu d'humeur, on se trouve faible. Or, cela se passe de la manière que je vais dire. Il y a dans tout le corps des veines et des nerfs qui se rendent aux parties naturelles. Lorsque ces canaux sont remplis, froissés, échauffés, il s'y excite une espèce de prurit, d'où il résulte du plaisir, avec de la chaleur dans tout le corps. Le froissement des parties naturelles, et le mouvement de l'homme, échauffent les humeurs du corps. Elles se fondent; et se troublant par l'agitation, il s'y élève de l'écume, de même qu'on la voit se former dans les liquides qui sont agités. C'est ainsi que se séparent de nos humeurs écumantes les parties les plus fortes, et les plus grasses, qui arrivent à la moelle de l'épine, venant de tout le corps. Il y a des voies qui s'y rendent de partout. Il y en a pour porter l'humeur du cerveau aux lombes, à la moelle épinière, à tout le corps : il y a des voies aussi pour la tirer; de manière que l'humeur peut et s'y rendre et en sortir. Lors donc que la semence est arrivée à la moelle, elle va aux reins par les veines, en suivant le chemin qui lui est destiné; et si les reins se déchirent, il arrive que le sang passe aussi. Des reins, la semence va au membre viril, en passant par les testicules. Elle ne sort point par les mêmes voies que l'urine; elle a son conduit qui est proche.

2. (*De ceux qui perdent la semence.*) Ceux qui perdent la semence dans les songes se trouvent dans ce cas, parce que leurs humeurs écument fondues et échauffées, soit par un violent exercice, soit par

humidum in corpore concalescit et diffunditur, et motum agitatur et spumescit, non secus ac reliqua omnia humida agitata spumescunt. Sic vero etiam in homine, quod validissimum est et pinguissimum, a spumescente humore secernitur, et ad spinalem medullam progreditur. In hanc enim ex toto corpore viæ quædam feruntur, et ex cerebro in lumbos, universum corpus, et spinalem medullam diffunditur, ex eaque viæ quædam procedunt, ita, ut ad eam humidum deferri, et ex ea secedere queat.

At ubi ad spinalem medullam genitura pervenerit, per venas quasdam, quibus illi via patet, ad renes fertur, quibus exulceratis, interdum etiam sanguis una defertur. A renibus autem per medios testes ad pudendum pervenit, neque qua via urinæ est, prodit, sed alia ipsi via est huic proxima.

At vero qui per somnum veneris ludibrio tentantur, ideo per somnum venerea exercent, quod humidum in corpore diffusum et excalefactum, sive ex vehementi exercitatione, sive ex alia quavis causa spumescat, dum ab ipso excernitur, veneris imaginem quamdam exhibet. Perinde enim se habet hoc humidum, ut in eo qui venerem exercet. Sed neque de his, qui per somnum venerem exercent, neque de toto morbo quid sit, quæve efficiat, neque cur coitus loco habeatur, dicendum nobis est, et de his quidem hactenus.

Caput ii. — Cur eunichi, et pueri, et juniores virgines venerem non exerceant, et cur, quibus juxta aures venæ sectæ sunt, ii infecundi sint?

At vero eunuchi eam ob causam venerem minime peragunt, quia genituræ transitus ipsis aboletur. Per ipsos enim testes ei via est, et nervi tenues et crebri ex testibus in pudendum feruntur, quibus assurgit et demittitur, iique in ipsa exsectione, dum castrantur, rescinduntur, ideoque ad obeundam venerem inutiles exsistunt. Qui vero istorum attritionem passi sunt, iis genituræ via obstructa est. Callum enim contrahere testes solent, nervique a callo indurati et hebescentes, neque pudendum intendere, neque laxare possunt.

At qui juxta aures sectionem experti sunt, ii venerem quidem exercent, verum semen paucum, imbecillum et infecundum emittunt. Maxima siquidem sequelqu'autre cause. La semence se sépare donc, et excite en eux des images de ce qui se passe dans le coït. Le liquide qu'ils rendent est le même que celui de ceux qui font l'acte de la génération. Je ne traiterai point ici de cette maladie, ni de ses effets funestes. Je n'exposerai pas non plus en quoi elle diffère de l'acte même; ce que j'en dis suffit quant à présent.

3. (*Des eunuques, et du temps auquel les garçons et les filles deviennent aptes à la génération.*) Les eunuques n'engendrent point, parce que chez eux les conduits de la semence s'oblitèrent. Car il y a des vaisseaux qui la portent aux testicules, et d'autres petits, mais en grand nombre, qui vont des testicules au membre, qui servent à l'ériger ou le laissent flasque. Ils sont tous emportés dans la castration; en sorte qu'on n'est plus apte à engendrer après l'excision. Dans les eunuques, par torsion et compression, les conduits de la semence sont foulés et obstrués; les testicules et les vaisseaux restent; ils se durcissent, deviennent calleux, et ne peuvent ni se tendre ni se lâcher. Si l'on a été coupé à l'oreille, on peut exercer l'acte vénérien, et donner de la semence, mais en petite quantité, sans force, point apte à la génération (1) : car la plus grande partie vient de la tête, passant le long des oreilles, pour se rendre à la moelle épinière. Ces conduits se durcissent à la suite de la cicatrice. Dans les premières années de la vie, les veines, étant petites et pleines, ne peuvent recevoir la semence; aussi les enfants n'ont-ils pas de prurit vénérien. Leurs humeurs ne se troublent pas en la manière nécessaire, pour faire la séparation de celle qui est prolifique. Les jeunes filles n'ont point de règles, par la même raison : mais à mesure que les garçons et les filles croissent, les veines qui dans l'homme vont au membre, et dans la femme à l'utérus, s'élargissent et s'ouvrent; de sorte qu'il se fait des passages dans les vaisseaux les plus étroits. Alors l'espace étant agrandi, les humeurs peuvent se troubler par l'agitation. La semence vient dans les garçons, et semblablement les règles arrivent aux filles. Voilà comment je conçois que cela passe.

4. (*La semence vient de toutes les parties, soit solides, soit molles, soit humeurs.*) Je dis que la semence se sépare de tout le corps, des parties solides et des parties molles, et des humeurs de toute espèce. Il y a quatre sortes d'humeurs, le sang,

(1) Voyez le traité des airs, des lieux et des eaux, nº 25 et suiv.

minis pars é capite secundum aures in spinalem medullam fertur, ipse vero transitus, sectione ad cicatricem perducta, solidior evasit. Pueris autem venæ exiles et plenæ, genituram ferri prohibent, neque pruritus eodem modo excitatur, nec proinde humidum in corpore agitatur, ut genitura secerni queat. Virginibus quoque eamdem ob causam, intra pubertatis annos, menses minime prodeunt. Ubi vero adoleverint, tum virgo, tum puer, venæ quæ ad pueri pudendum, et in virginis uterum feruntur, incremento accepto ampliores redduntur, et aperiuntur, viaque ad transitus per illarum angustias patet, tuncque humidum agitari incipit, et spatia ampliora, in quibus agitetur, habet, pueroque cum adultus fuerit, prodit, et ob eam causam et virgini menstrua prodeunt. Atque ista mihi ad hunc modum se habere comperta sunt.

At vero genituram ex toto corpore, et ex solidis et mollibus partibus, et ex universo totius corporis humido secerni assevero. Humidi autem quatuor sunt species : sanguis, bilis, aqua, et pituita. Homo enim tot sibi cognatas species habet, ex quibus tum morbi fiunt, tum dijudicantur. Atque hæc mihi quidem de genitura dicta sunt, et unde, et quanam ratione, et quanam ex causa ortum habeat, et in quibus, et quare nulla insit, simulque de virginum mensibus.

Caput III. — Quod mulier ad liberorum generationem semen conferat.

Mulieribus autem in coitu, attrito pudendo et commotis uteris, pruritus quidam in se ipsis sentitur, et reliquo corpore voluptas calorque exoritur. Semen vero e corpore etiam emittit mulier, interdum quidem in uterum, ex quo humidus redditur, nonnunquam vero foras, si plus æquo uterus dehiscat. Illa etiam ubi coire cœperit, toto tempore voluptatem percipit, dum vir semen emiserit. Quod si coitum ardenter quidem mulier appetat, antequam vir semen emittit, neque deinceps eadem voluptate perfunditur; sin vero venerem non vehementer appetat, una cum viro voluptate affici desinit. Et habet se res ad hunc modum, ut si quis ad aquam ferventem frigidam affundat, fervere desinit, ita etiam virile semen in uterum illapsum, mulieris calorem et voluptatem exstinguit. Effertur autem voluptas et calor, simul ac semen la bile, l'atrabile (1) et la pituite. L'homme dans sa constitution les porte en lui-même; c'est d'elles que procèdent les maladies, et la manière dont elles sont jugées.

5. J'ai dit jusqu'ici, touchant la génération, en quel endroit se forme la semence; comment et pourquoi elle se fait; pourquoi elle ne se fait point; comment aussi arrivent les règles des filles.

6. (*Comment la femme contribue à la génération.*) Dans les femmes, le froissement du membre viril, les mouvements de la matrice, et lé prurit qu'elles éprouvent, excitent le plaisir et une chaleur universelle dans tout le corps. La femme verse, lors du coït, une humeur qui émane de tout son corps. Elle reste quelquefois dans l'utérus, qui en est humecté; d'autres fois cette humeur se répand au-dehors, parce que l'utérus est plus ouvert qu'il ne faut. La femme sent du plaisir, depuis le commencement de l'acte et pendant tout le temps qu'il dure, jusqu'à ce que la semence soit sortie de l'homme. Si elle a des désirs ardents, sa semence est versée plus tôt que celle de l'homme;

(1) *L'atrabile.* Je traduis ici par, *l'atrabile*, un mot qui communément veut dire *l'eau*, m'accommodant en cela à l'opinion de quelques interprètes qui pensent que le mot ὕδωρ, qui en général signifie l'eau, signifie aussi quelquefois l'atrabile, notamment dans quelqu'endroit du traité des maladies des femmes. On sauve ainsi la contradiction manifeste qu'il y aurait, entre cet endroit et d'autres endroits des Œuvres d'Hippocrate, où la pituite, le sang, la bile et l'atrabile sont comptés pour nos quatre humeurs. Les interprètes donnent encore quelques autres raisons, propres à appuyer leur sentiment; ils disent que dans les fièvres quartes qui proviennent de l'atrabile, on sue beaucoup, etc. Il faut cependant convenir que la doctrine des humeurs n'est pas assez constante et uniforme, dans les écrits qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate, pour devoir s'attendre à les trouver toujours divisées en pituite, sang, bile et atrabile. Dans le premier livre du traité *des maladies*, toutes les maladies sont déduites de la bile et de la pituite, n° 2 et suivants; dans le quatrième livre du même traité, n° 2 et suivants, on enseigne au long comment elles procèdent toutes de la pituite, du sang, de la bile et de l'eau, ce qui s'accorde très-bien avec cet endroit du traité de la génération, sans avoir rien à changer dans l'acception commune du mot ὕδωρ. On peut voir ici la note sur le n° 4 du traité *de la nature de l'homme*.

in uterum decidit, deinde desinit, non secus ac si quis ad flammam vinum affundat, ea primum ad vini affusionem attollitur, et paulatim increscit, deinde desinit; eodem modo in muliere calor ac viri semen effertur, postea desinit.

At vero in venere exercenda longe minorem, quam vir, voluptatem mulier percipit, vir vero etiam diuturniorem. Cumque majorem vir percipiat voluptatem, ei repente ab humido majore agitatione, quam mulieri secernitur. Sic autem se res habent mulierum, si quidem cum viris rem habeant, magis sanæ sunt; sin contra, minus bene habent. Nam et coitu uteri humidiores evadunt, qui si plus æquo siccescant, vehementer contrahuntur, sicque contracti corpori dolorem afferunt, simulque coitus sanguinem excalefaciens et humectans, causa est, ut menses facilius profluant, quibus minime prodeuntibus, morbis obnoxiæ mulieres redduntur. Cujus rei causam in morbis muliebribus exponemus. Ac de his quidem hæc dixisse satis sit.

CAPUT IV. — Quomodo cognoscat mulier, quum in utero concepit; et quod in viro, et in muliere imbecillius, atque robustius sit semen.

Post coitum autem, siquidem mulier minime conceptura sit, semen ab utrisque emissum, pro more foras cum volet, profluet. Quod si conceptura sit, semen minime foras profluit, sed in ipso utero manet. Eo namque excepto, uterus clauditur et retinet, ejus nimirum osculo ob humiditatem contracto, simulque miscentur, tum quod a viro, tum quod a muliere procedit. Quod si mulier partum aliquando experta fuerit, et animadverterit, quando genitura non exciderit, sed intus remanserit, sciet qua die conceperit.

Sic quoque se res habet. Quod a muliere emissum est, quandoque quidem robustius est, quandoque vero imbecillius. Similiter quoque, quod a viro emissum est, se habet. Et in viro tum muliebre, tum masculum semen inest, eodemque modo in muliere se habet. Masculum vero femineo robustius est. Generationem igitur a robustiore fieri necesse est. Hoc quoque modo se res habet. Si quod ab utroque semen prodit robustius fuerit, mas generatur; si debile, femina. Utrumlibet vero copia superarit, illud ipsum generat. Si namque debilius semen multo

après quoi son plaisir n'est pas le même. Quand ses désirs ne sont pas si ardents, son plaisir finit avec celui de l'homme. C'est comme lorsqu'on verse de l'eau froide sur de l'eau bouillante; celle-ci discontinue aussitôt de bouillir. Le plaisir et la chaleur finissent, avec l'effusion de la semence, dans la matrice; mais cette chaleur et le plaisir augmentent extrêmement, quand la semence entre dans l'utérus, et il finit aussitôt. Comme lorsqu'on jette du vin très-spiritueux sur de la flamme, il arrive que la flamme éclate davantage, et augmente pendant un instant, puis elle s'éteint.

7. La volupté de la femme, dans le coït, est moindre que celle de l'homme, chez qui elle dure plus long-temps. Comme le plaisir qu'il ressent est plus grand, il se fait en lui un extrait prompt de toutes ses humeurs, avec plus d'agitation que dans la femme.

8. (*Le célibat est nuisible à la santé.*) Les femmes qui usent du coït jouissent d'une meilleure santé que celles qui n'en usent point; leur utérus s'humecte par le coït. Quand il se dessèche, il se resserre; et si le resserrement est fort, il donne du tourment à tout le corps. L'acte vénérien échauffant le sang, et l'humectant, procure un libre cours aux règles. Leur suppression est la source d'une foule de maux. Quant à la manière dont ils s'engendrent, je l'exposerai en traitant des maladies des femmes. Ce que j'en dis suffira maintenant.

9. (*La femme fournit une humeur dans le coït.*) Après l'acte vénérien, la femme, si elle ne conçoit pas, rejette au-dehors sa semence et celle de l'homme. Mais si elle conçoit, la semence ne sort point, elle reste dans l'utérus. Dès qu'elle est reçue, la matrice se ferme, son orifice travaillé par l'humidité se resserre; ce qui vient de l'homme, se mêle avec ce qui vient de la femme. Les femmes habituées à la grossesse, qui remarqueront que la semence, au lieu de sortir au-dehors, est retenue, connaîtront quel jour elles deviennent grosses.

10. (*Il y a dans la semence de l'homme, et dans celle de la femme, des germes mâles et des germes femelles.*) L'humeur fournie par la femme est tantôt forte, tantôt faible; il en est de même de celle qui vient de l'homme. — Il y a dans l'homme des germes du sexe masculin et de ceux du féminin; dans la femme, pareillement. Ceux du mâle sont généralement plus forts que ceux de la femelle; le plus fort doit toujours prévaloir. Il en arrive donc comme je vais dire. S'il sort de chacun des germes forts, il naîtra un garçon; s'il en sort de chacun de fai-

majore copia valentius superet, evincitur, quod valentius est, et debili permixtum ad feminam transfertur. Quod si validum debili copiosius fuerit, superatur debile, et ad marem redigitur. Ac veluti si quis ceram et adipem simul commisceat, et adipe multo majore copia addito, ea ad ignem liquefaciat, dum quidem liquida fuerint, quod copia superat, manifestum non est, ubi vero concreta fuerint, tunc, quod adeps ceram copia superat, conspicuum est. Sic maris et feminæ genituram se habere existimandum est.

Quod autem tam in muliere, quam viro, tum femineum, tum masculum semen insit, ex his, quæ manifeste contingunt, conjicere licet. Pleræque enim mulieres suis viris feminas jam peperere, quæ cum aliis congressæ, ex iis filios suscepperunt. Et viri illi ipsi, quibus mulieres feminas peperere, cum aliis mulieribus congressi, masculam prolem genuerunt, et quibus masculus fetus suscipiebatur, cum aliis mulieribus congressi, feminas genuerunt. Eoque modo hæc ratio demonstrat, tam virum, quam feminam, et femineum, et masculum semen continere. Siquidem quæ feminas susceipiebant, in iis, quod erat validius, a debilioris copia superabatur, et femellæ generabantur. Quæ vero mares susceipiebant, in iis, quod erat debilius, superabatur, et mares gignebantur. Neque vero ab eodem viro semen validum, neque semper debile procedit, sed alias aliud, et in muliere ad eumdem modum se habet, ut proinde minus mirum videatur, easdem mulieres, eosdemque viros, et masculam, et femineam prolem gignere.

Eadem vero in brutis, tum feminam, tum marem procreandi, seminisque ipsius est ratio. Prodit autem et mulieri, et viro, ab universo corpore, et ab imbecillibus imbecillum, et a validis validum eodemque modo fetui distribui necesse est.

CAPUT V. — Cur, et unde liberi parentibus similes, ac dissimiles; tenues ac imbecilles; majores, et minores nascantur.

Cumque plus ex viri, quam mulieris corpore ad genituram accesserit, fetus ille patris magis erit similis; cum vero plus ex muliere prodierit, matrem magis referet. Neque vero fieri potest, ut per omnia matris similis sit, patrem nihil referat; aut contra, neque alterum re-

bles, ce sera une fille. Les germes qui prévaudront en nombre, viendront au jour. Si les germes faibles sont beaucoup plus nombreux que les forts, ces derniers sont obligés de céder; et il résulte du mélange un fœtus féminin. Mais si les germes forts sont plus nombreux, ou si les faibles cèdent, il en résulte un mâle. Comme si quelqu'un, en mêlant de la cire et du suif, avait mis une plus grande quantité de suif, et qu'il fît liquéfier le tout au feu, on n'y distinguerait point lequel domine pendant tout le temps que le mélange resterait liquéfié; mais après qu'il aurait pris de la consistance, on reconnaîtrait facilement que c'est le suif. Il en est de même des deux sexes dans la génération. D'après ce que nous voyons, il y a lieu de croire que les germes féminins et masculins sont et dans la femme et dans l'homme. Bien des femmes qui n'avaient fait que des filles avec un homme, ont fait des garçons quand elles se sont unies avec un autre. Il y a eu pareillement des hommes qui, n'ayant que des filles d'une femme, sont devenus pères de garçons avec une autre femme; et aussi des hommes qui, n'ayant que des garçons de la première, ont eu des filles de la seconde. Cela nous persuade que l'homme et la femme ont également des germes mâles et femelles. Lorsqu'on n'avait que des filles, les germes femelles prévalaient par le nombre; et au contraire, quand on n'avait que des garçons. Il ne faut cependant pas croire que les germes ou masculins ou féminins prédominent toujours dans le même homme; cela n'est pas constant : il en est de même pour la femme. Voilà pourquoi il n'est pas étonnant que des mêmes père et mère on voit naître des garçons et des filles. Il en est ainsi des animaux, quant à la génération des mâles et femelles.

11. (*Raison des ressemblances des enfants avec leurs pères et mères.*) Il se fait, pour la semence, des émanations de toutes les parties du corps, tant des fortes que des faibles, lesquelles doivent se distribuer de même dans l'embryon. Lorsque le père en fournit plus que la mère, l'enfant ressemble plus au père. Si la mère en fournit plus, l'enfant lui ressemble davantage. Il est impossible que l'enfant ressemble en tout à la mère, et en rien au père. Le contraire est aussi impossible. Il est pareillement impossible qu'il ne ressemble en rien à l'un ni à l'autre. Il faut nécessairement qu'il ait quelque ressemblance avec chacun des deux; puisque c'est du corps de tous les deux qu'émane la semence pour la génération. Mais plus l'un y contribue des diverses parties de son corps, plus la

ferat. Verum utriusque aliqua in re similem esse necesse est, siquidem ex utrisque semen ad procreandum fetum provenit. Quisquis autem plus, et ex pluribus corporis partibus ad similitudinem contulerit, illius pluribus in rebus similis erit. Ac interdum contingit, ut nata filia majore ex parte, patrem melius, quam matrem referat, et editus filius nonnunquam matris magis, quam patris similis exsistat. Atque hæc mihi tamque multa sunt superioris sententiæ argumenta, quod tum in muliere, tum in viro, et masculæ, et femineæ prolis generandæ facultas inest. Quin etiam istud interdum contingit, ut tenues et imbecilli fetus ex parentibus crassis et robustis gignantur. Quod si multis jam editis ejusmodi liberis accidat, fetum in utero ægrotasse perspicuum est, vel a matre aliquid ejus incrementi foras prodiisse, utero nimirum dehiscente, proindeque debilem exsistere.

Animantium autem quodcumque pro virium suarum ratione ægrotare videtur. At vero si omnes editi liberi debiles exstiterint, uteri plus æquo angusti in causa esse existimantur. Si quidem cum desit amplum spatium, in quo fetus nutriatur, ipsum debilem exsistere necesse est, deficiente nimirum satis amplo ad incrementum spatio. Quod si neque desit amplum spatium, neque fetus ægrotet, æquum esse videtur, ut ex magnis parentibus magnus partus edatur. Istud autem hoc modo se habet, perinde ac si quis cucumerem jam deflorescentem, tenellum tamen et adhuc cucumerario adhærescentem, in vas aliquod angustum imposuerit, æqualis ac similis ipsius vasis angusti cavitati evadet. At si quis in vas amplum imponat, quod probe cucumerem capere possit, neque eo multo majus sit, æqualis etiam et similis vasis cavitati cucumis evadet. Increscendo enim vasis capacitatem æmulatur, et quæ e terra fere nascuntur omnia, eodem quo quis ipsa coegerit, proveniunt modo. Ad eumdem quoque modum in puero se habet, siquidem ampliore loco incrementum accipiat, major, sin vero angustiore, minor evadit.

CAPUT VI. — Cur, et unde mutilati, et ex mutilatis hominibus sani et integri, etiam mutilati liberi nascantur.

At vero mutilari in utero puerum censeo, vel collisione, si circa fetum mater ressemblance est alors marquée. Il arrive que les filles ressemblent quelquefois beaucoup à leur père, presque point à la mère. On voit aussi des garçons qui tiennent bien plus de la mère que du père. C'est pour moi une preuve que dans le père se trouvent, ainsi que je l'ai déjà dit, les germes des deux sexes, et dans la mère de même.

12. (*Comment des pères vigoureux ont des enfants faibles.*) Quelquefois des pères et mères vigoureux et forts engendrent des enfants faibles. Si cela arrive après qu'il en est né plusieurs autres bien constitués, il est manifeste que le fœtus a souffert dans la matrice, et qu'il a perdu partie de la nourriture maternelle, parce que la matrice trop lâche la laissait échapper, *ou bien que l'enfant a eu quelque maladie dans le sein de sa mère* (1). Chaque individu a ses maladies proportionnées à ses forces. Mais si tous les enfants naissent faibles, on doit alors en accuser la matrice trop étroite pour toute la grossesse. En effet, si le fœtus y trouvait un espace convenable, il serait bien nourri; il faut donc, dans ce cas, que le lieu soit trop petit pour l'accroissement. Si l'embryon n'était pas gêné, et s'il n'éprouvoit pas de maladie, pourquoi de pères grands et vigoureux ne proviendrait-il pas des enfants pareils? Il en est comme si quelqu'un séquestrait dans un vase étroit une petite citrouille peu après qu'elle s'est formée sur une tige vigoureuse et robuste. La jeune citrouille ne viendrait que de la grosseur du vase dans lequel elle serait renfermée. Mais si on l'avait mise dans un vase plus gros, capable de contenir une citrouille ordinaire, sans être beaucoup plus grand que ne le sont les citrouilles, n'est-il pas vraisemblable que celle-ci, au bout du temps de son accroissement, remplirait la capacité du vase. Il en est de même, à peu près, de toutes les plantes, si on les contraint dans leur accroissement, et du fœtus. Quand il est au large, il devient plus grand; plus petit, s'il est à l'étroit.

13. (*Des enfants qui naissent mutilés.*) Lorsqu'un enfant naît mutilé, je pense que cela provient, ou de ce que la mère aura été froissée dans l'endroit qui porte l'embryon, ou de ce qu'elle sera tombée, ou de ce qu'il lui sera arrivé quelque autre accident violent. Là où le coup aura été porté sur le fœtus, c'est là qu'il sera mutilé; mais si le coup est tel que la peau se déchire, le fœtus se corrompt. Il

(1) Ce que j'ajoute en lettres italiques me paraît absolument nécessaire. Le texte peut avoir été tronqué ici, comme en bien d'autres endroits.

percussa fuerit, vel in eam ceciderit, vel aliam vim quampiam perpessa fuerit. Qua vero parte colliditur, ea mutilatur puer. Quod si vehementius etiam colliditur, ita, ut, quæ eum continet, membrana disrupta sit, corrumpitur fetus. Quin et alio hujuscemodi modo mutilantur pueri, ubi uteri locus, in quo mutilati fuerint, angustus fuerit, cum necesse sit, corpus, quod angusto loco movetur, illic mutilum fieri. Non secus ac arbores, quæ terra continentur, neque satis amplum spatium habent, sed vel a lapide, vel alia quapiam re detinentur, cum exoriuntur, tortuosæ evadunt, aut parte una crassæ, altera tenues; sic certe circa puerum contingit, si pars quædam corporis in utero angustiore loco quam antea contineatur.

Ex mutilatis autem hominibus ut integri pueri nascantur, ut plurimum contingere solet, cum, quod mutilatum est, omnem partium numerum expleverit, perinde ac sanum. Verum ubi parentes morbo aliquo laborare contigerit, neque humidi ipsius, ex quo semen oritur, species quatuor, quæ natura insunt, genituram totam præbuerint, sed imbecillior sit, quæ ex mutilato membro provenit, nil mirum videri debet, sit, ut parens, ita et fetus mutiletur.

Et hæc mihi ea de re dicta satis sunt. Jam vero, quem initio proposui, sermonem repetam.

y a encore une autre manière dont ils sont mutilés : c'est lorsque la matrice est beaucoup trop étroite. Il faut bien alors que les mouvements de l'enfant, qui est fort tendre, se passant dans un lieu où il est trop serré, il s'y mutile. Il en est ainsi des racines qui viennent dans la terre. Quand il n'y a pas suffisamment de fond, ou qu'elles rencontrent quelque pierre, ou quelqu'autre corps dur, ne deviennent-elles pas tortueuses, grosses dans un endroit, minces dans l'autre. Il en arrive de même au fœtus, dans la matrice, si quelque partie de son corps se trouve plus serrée que l'autre.

14. (*Pourquoi des pères estropiés font des enfants qui ne le sont point; tandis que si les pères ont un organe malade, les enfants l'ont aussi.*) Il est assez ordinaire que des pères estropiés fassent des enfants qui ne le sont pas; les parties sont, quant au nombre, les mêmes, qu'on soit estropié ou non. Mais lorsque les parents ont quelques parties malades, les quatre espèces d'humeurs nécessaires à la constitution de l'homme, et qui entrent dans la composition de la semence, ne peuvent point, dans ce cas, émaner du corps des pères, de manière à la rendre parfaite. Tout ce qui est lésé est faible. Il ne me paraît donc plus surprenant que les enfants contractent, en naissant, les maux de leurs parents. En voilà assez sur cette matière. Je reviendrai, une autre fois (1), à ce que j'en ai dit ici.

(1) Il est manifestement question ici du traité qui suit.

HIPPOCRATIS DE NATURA PUERI LIBER.

PRÆFATIO.

Hic liber pars antecedentis esse videtur, Foesio monente, qui hoc ex fine libri de genitura, et inde, quod plura exemplaria MSS. librum utrumque connexum continent, probare tentat. Quin etiam ipsi vero simile est. Erotianum, qui huncce librum de natura pueri inter Hippocraticos refert (1), etiam priorem eodem titulo subintellexisse (2). Memorant etiam librum Palladius (3), Censorinus, et Macrobius (4). Sed Galeni temporibus jam dubitatum est, utrum hic liber Hippocratis, an Polybi sit (5).

Spurium illum esse, non solum ex stylo, sed etiam ex eo patet, quod systema continet ævi serioris, sic ut saltim ante Herophilum vix scriptus esse videatur. Quare etiam nuperi omnes eum rejiciunt, H. Mercurialis (6), Meibomius (7), Clericus (8), Hallerus (9), Grunerus (10), aliique. In eodem liber etiam de morbis muliebribus, Hippocrati falso adjudicatus, ut ipsius citatur, sic ut utriusque liber idem auctor fuisse videatur.

ARGUMENTUM LIBRI.

De fetus, seu pueri procreatione et principiis; ac de omnibus, cum ad fetum, tum ad fetam pertinentibus; de tempore formationis, de motu in utroque sexu, de mensibus et lactis generatione, quæ omnia cum terræ plantis et ovis conferuntur; de gemellis, ac diverso sexu.

CAPUT I. — Genituram in utero spiritum trahere, et calidum frigido nutriri; et quod calescit, id spiritum emittere; et alium frigidum adtrahere.

Si genitura ab utroque parente profecta in mulieris utero permanserit, pri-

(1) L. c. (2) In not. ad hunc libr. in edit. Hipp. (3) In comm. ad libr. de fract. Hipp. (4) In somn. Scip. lib. 1 cap. 6. (5) Cfr. ej. libr. de format. fet. cap. 1. (6) L. c. (7) In comm. in jusjur. Hipp. pag. 234. (8) L. c. (9) In bibl. anat. T. 1. pag. 23. (10) L. c.

TRAITÉ

DE LA NATURE DE L'ENFANT.

Ce Traité, le troisième de la troisième section dans Foës, est une suite du précédent.

1. (*Première formation du fœtus après l'acte de la génération. Observez le grand rôle que l'auteur y fait jouer au souffle.*) Lorsque la semence de l'homme et de la femme restent dans la matrice, elles se mêlent d'abord, pourvu que la femme demeure un peu sans s'agiter. Elles s'épaississent et s'échauffent; il s'y joint ensuite le souffle *de vie*, au moyen de la chaleur du lieu et de la respiration de la mère. Comme elle est pleine de souffle, il se fait jour à travers son corps, et il pénètre jusqu'au milieu de la semence. Après que le chemin est ouvert au souffle pour sortir, parce qu'il est chaud, il en vient un autre froid par l'inspiration de la mère. Puis cela continue ainsi sans cesse. La semence se réchauffe, parce qu'elle est dans un lieu chaud; et elle est rafraîchie par le souffle que la mère inspire. Tout ce qui s'échauffe a le souffle, *a le mouvement, a une sorte de vie.* Ce souffle rompt ce qui le retient; il se pratique des issues, et il sort au dehors. Comme il est chaud, il attire à lui, par les ouvertures, un autre souffle froid qui le nourrit. On voit cela dans le bois, dans les feuilles, dans les liquides. Regardez du bois brûler, vous y observerez ce que je dis; et plus manifestement encore, si le bois est vert. Vous verrez le souffle se faire jour par les ouvertures des endroits coupés. Le souffle s'y applique en sortant, et il se roule tout autour. Ce phénomène, qui se passe journellement sous nos yeux, est une preuve manifeste que le bois échauffé attire d'autre souffle froid qui nourrit le feu, qu'il renvoie hors de lui celui qui est chaud, car, s'il n'en attirait point un nouveau, celui qui sort ne serait pas obligé de se retourner en roulant sur lui-même. Tout ce qui est chaud se nourrit d'un froid modéré. Après que l'humidité qui est dans le bois est échauffée, devenue souffle, elle sort;

mum quidem, cum mulier minime quiescat, simul permiscetur, condensatur, et calore incrassescit; deinde spiritum concipit, tum quia loco calido exsistit, tum quia mater spirat. Quæ cum spiritus plena fuerit, viam ipse sibi foras facit, qua per mediam genituram exeat. Ubi vero via facta spiritus ille calidus foras eruperit, alium rursus frigidum a matre ad se attrahit, idque toto tempore perseverat. Incalescit siquidem, cum loco calido exsistat, matre autem spirante, frigidum concipit.

Quæ vero calent omnia, spiritum continent. Erumpit autem spiritus, viamque ipse sibi aperit et foras fertur. Quod vero incalescit alium rursus ad se spiritum frigidum, quo nutriatur, per scissuram attrahit. Quod etiam contingit in lignis, foliis, et cibis, et potibus, quæ vehementer incalescunt. Id vero videre licet in lignis ardentibus. Quæ quidem omnia istuc faciunt, tum vero præcipue si subviridia fuerint. Spiritum siquidem per sectionem emittunt, qui ubi foras prodierit, circa fissuram convolvitur, idque perpetuo fieri videmus. Bene igitur, subducta ratione, existimare licet, quod spiritus in ligno cum calidus exsistat, alium frigidum, a quo nutriatur, attrahat, et a se ipso dimittat. Nisi enim attraheret, spiritus exiens minime convolveretur. Omne namque calidum frigido moderato nutritur. Et ubi percalefactum fuerit humidum, quod in ligno inest, et in spiritum conversum fuerit, foras prodit, eademque via, qua exit calor ille, qui in ligno exsistit, alium frigidum, quo nutriatur, attrahit. Ad eumdem quoque modum folia viridia cum uruntur, spiritum concipiunt, qui postea erumpit, et viam sibi faciens, foras convolutus prodit, cumque exit, strepitum exhibet, qua parte inspirationem facit. Quin et legumina, triticum, et arborei fructus, ubi incaluerint, spiritum concipiunt, qui rima facta foras prodit et si humida fuerint, copiosiorem spiritum emittunt, et rupturam majorem efficiunt. Et quid longiore oratione opus est? Quæcunque enim incalescunt, spiritum emittunt, et alium frigidum vicissim, quo nutriuntur, attrahunt. Atque eæ quidem a me abductæ rationes necessario efficiunt, ut genitura in utero incalescens spiritum habere, et emittere videatur, simulque a matre spirante spirationem habere.

et le souffle chaud sortant ainsi hors du bois, il en est attiré un nouveau qui est frais, et qui vient en sens contraire. Il en est de même pour les feuilles vertes. En brûlant, elles font un souffle qui, dès qu'il s'est pratiqué une issue, paraît au dehors avec un bruit qui se fait entendre là où l'autre souffle entre. Les légumes, le froment, les fruits des arbres, dès qu'ils s'échauffent, manifestent le souffle qui sort en faisant des gerçures. Plus ils sont récents, plus ils donnent de souffle, et plus aussi les gerçures sont grandes. A quoi bon insister longuement là-dessus. Tout ce qui s'échauffe renvoie un souffle, et en attire un autre frais pour se nourrir. C'est pour moi une épreuve qui me détermine à croire que la semence échauffée dans la matrice a un souffle qui en sort, et un autre qu'elle reçoit par l'inspiration de la mère.

2. (*Il s'établit un souffle dans la semence qui se recouvre d'une membrane.*) Lorsque la femme grosse a attiré à elle le souffle froid, la semence en jouit. Elle est chaude, parce qu'elle se trouve dans un lieu chaud. Elle a donc un souffle qu'elle renvoie, et un qu'elle reçoit. Il se forme dans son gonflement une membrane qui la revêt, les parties extérieures devenant tenaces et gluantes tout autour, comme on voit se former dans le pain, lorsqu'il se cuit, une légère croûte qui ressemble d'abord à une toile; la pâte recevant la chaleur, se gonfle et s'élève; et là où le gonflement paraît, c'est là qu'on voit la toile plus marquée. Pareillement il se forme une membrane autour de la semence, à mesure qu'elle s'échauffe et se gonfle en tout sens. Il se fait en même temps des voies à l'intérieur jusqu'au centre, pour l'issue et l'entrée du souffle à travers cette membrane. La différence entre l'intérieur et l'extérieur est d'abord très-petite. Le tout est d'une forme sphérique. J'ai vu moi-même de la semence qui, après avoir resté six jours dans le sein d'une fille, en tomba; et je conjecture du reste, par ce que je fus alors à portée d'examiner. Je vais raconter comment j'ai pu voir de la semence sortie de la femme, après y avoir demeuré six jours. Une femme avec qui j'étais lié avait une esclave, musicienne habile, qui voyait des hommes, et qui aurait beaucoup perdu de son prix si elle était devenue grosse. Elle avait ouï dire, comme le disent les femmes entr'elles, que si la semence reste dans la matrice, il y a grossesse. Elle comprit cela, et elle l'observait exactement. S'étant aperçue un jour que la semence n'était pas sortie, elle le dit à sa maîtresse. J'en fus informé. Je con-

CAPUT II. — De genituræ spiritu; de tunicarum fetus procreatione et incremento; et gravidis sano fetu menstrua non fluere.

Cum enim mater aërem frigidum ad se attraxerit, eo genitura fruitur. Quæ cum loco sit calido, calida est, tuncque sane spiritum concipit et emittit, et spiritu distenta, membrana obducitur. Ei enim exteriore parte quiddam obtenditur, quod cum viscidum sit, undique sibi cohæret, et non secus ac in pane tosto, tenue quippiam, ad instar membranæ, in superficie exstat, qui incalescens et inflatus attollitur. Qua vero parte inflatur, isthinc, quod membranam refert, exoritur.

At vero ubi genitura tota incaluit, et flatu intumuit, ei exteriore parte membrana circumducitur, per quam ad mediam genituram intro et foras spiritui transitus fit, eaque parte membranæ tenue quiddam a genitura recedit, quæ in his locis paucissima inest, ipsa vero reliqua in membrana continetur.

Equidem genituram sex diebus in utero retentam, et foras prolapsam ipse vidi, et qualis tunc meo judicio visa est, ex eo reliquorum conjecturam facio. Quanam autem ratione istud viderim, enarrabo. Mulieri nobis familiari perelegans erat fidicina, quæ cum viris conversabatur, et quam minime decebat gravidam esse, ne viliore loco haberetur. Hæc audierat, quæ mulieres inter se narrant, si quando mulier conceptura sit, genituram intus manere, neque foras egredi. Quibus auditis et intellectis, ea semper in animo habuit, cumque aliquando genituram non exire percepisset, rem ad dominam detulit, quæ ad me etiam pervenit. Quo audito, ipsa ut in terram desiliret, jussi. Quod cum jam septies fecisset, genitura in terram cum sonitu defluxit. Quam illa videns non sine admiratione spectavit, ego vero, qualis erat, referam. Ut si qui ovo crudo externam testam undique auferat in quo interiore membrana contentus humor pellucеat, ad hunc fere modum, (ut uno verbo dicam,) se habebat liquor ille, prætereaque ruber erat et rotundus. Conspiciebantur autem fibræ albæ et tenues, in membrana, cum sanie crassa et rubra contentæ, et ipsa membrana exteriore parte cruore, ad instar sugillatorum suffusa erat. In cujus medio tenue quiddam exstabat, quod mihi umbilicus esse videbatur, et per illum primum respirasse, ex eoque protendebatur membrana tota genituram complectens. seillai que cette esclave fît plusieurs sauts sur la terre (1). Au septième saut, la semence tomba en faisant quelque bruit. La fille s'en aperçut; elle vit la semence sur la terre, et elle en resta surprise. Voici comment c'était. Supposez que vous avez enlevé la coque d'un œuf cru, et que vous examinez le liquide intérieur transparent, à travers la membrane qui est sous la coque. C'était de même, pour tout dire brièvement. La masse était rouge et ronde; mais on voyait dans la membrane un grand nombre de fibres blanches qui s'entrelaçaient, et une matière ichoreuse, rouge, épaisse. Au milieu était une petite appendice, qui, je crois, devait faire le nombril, et par où s'était établie d'abord l'entrée et la sortie du souffle. C'est de là que s'étendait, tout autour, la membrane dont ce corps était enveloppé. Voilà dans quel état j'ai vu la semence à son sixième jour. Je rapporterai dans peu (2) une autre manière de connaître les changements qu'elle subit, qui pourra satisfaire ceux qui veulent le savoir, et qui confirmera la vérité de ce que j'en dis, autant qu'il est permis à l'homme de pénétrer dans cette matière. Ceci suffira quant à présent.

3. (*L'enfant se nourrit du sang de la mère.*) La semence que nous venons de voir enveloppée d'une membrane, ayant le souffle du dedans au dehors, et du dehors au dedans, prend son accroissement du sang de la mère, qui va à la matrice. Les règles ne paraissent point durant la grossesse, quand l'enfant doit se bien porter; à moins que ce ne soit dans le premier mois, et en petite quantité. Le

---

(1) Hippocrate serait inexcusable ici, et il aurait manifestement contrevenu à un des articles du serment que nous avons sous son nom, qui doit être des plus sacrés pour tout médecin, si on ne pouvait, pour le justifier, observer que la musicienne dont il est question était une esclave. Encore un médecin qui, dans nos colonies, se prêterait à une pareille manœuvre vis-à-vis une négresse, serait-il entièrement inexcusable? J'ajoute que ce traité passe généralement pour une production, non d'Hippocrate lui-même, mais de quelqu'un de ses disciples, le même, vraisemblablement, qui a composé les deux livres des maladies des femmes, ainsi que je l'ai observé au commencement de la traduction du premier livre.

(2) Voyez, *infrà*, n. 17.

Atque hæc quidem mihi visa est genitura, sex diebus concepta.

Adducam autem paulo post aliam cognitionis rationem, his omnibus, qui horum desiderio tenentur, manifestam, quæ, quantum homini de re ejusmodi dicere conceditur, omnem orationem meam probabit. Ac de his quidem hactenus.

Cum vero genitura in membrana continetur, spirationem intro et foras habet, et sanguine, a matre in uterum delapso, incrementum accipit. Neque enim menses prodeunt mulieri, quæ prægnans est, si puer sanus futurus sit, præterquam quibusdam perpusillum primo mense, sed promanans ab universo muliebri corpore sanguis omni ex parte foris circum membranam diffunditur, isque una cum spiritu per membranam, qua perforata est et exstat, attractus condensatur, et in futuri animalis augmentum cedit. Succedente autem tempore rursus aliæ multæ tenues membranæ, eo modo, quo prima, intra primam protenduntur, eæque ex umbilico dependentes, mutuis inter se vinculis connexæ sunt. Quod cum exstiterit, ex delapso et concreto materno sanguine caro gignitur, ex cujus medio umbilicus exstat, per quem spiritum et incrementum recipit.

Caput III. — Unde menstrua gravidis non æque, ac iis, quæ uterum non gerunt, molestia sint; unde fetus spiret ac nutriatur; quando fiat conceptio; et quæ menstruorum suppressionem symptomata sequantur.

At vero mulier cum utero gerit, etiam si menses minime prodeant, neque tamen idcirco laborat, quod sanguis singulis mensibus cumulate exire solitus, non agitetur, sed sensim paulatimque quotidie in uterum citra dolorem secedit, ex quo augetur, quod intro in utero continetur. Singulis autem diebus, et non quolibet mense semel, idcirco defertur, quod genitura, quæ in utero continetur, semper aliquid e corpore, pro virium ratione trahit, ad eumdemque modum etiam spiratio habet. Ac primo quidem parva est spiratio, et paucus sanguis ex matre fertur. Cum vero amplior fit spiratio, plus quoque sanguinis attrahit, et majore copia in uterum descendit.

Iis vero, quæ minime utero gerunt, ubi menses non prodierint, eas ob causas dolor accedit. Primum quidem quolibet mense sanguis in corpore ex eo necessario agitatur, quod menses plurimum inter sang vient dans son circuit (1) de tout le corps de la mère, à la membrane qui revêt la semence; et étant attiré avec le souffle à travers les pores de cette enveloppe, il s'épaissit et donne de la consistance à la matière, qui doit devenir un être animé.

4. (*Formation d'autres membranes et des chairs, avec une digression sur l'objet et l'utilité des règles des femmes.*) A mesure que le temps se passe, il se forme un grand nombre d'autres petites membranes autour de la première, de la même manière que celle-ci a été formée. Elles s'étendent toutes vers le nombril, ayant des attaches les unes avec les autres. Ensuite, le sang continuant d'aller toujours de la mère à l'embryon, et s'y épaississant, il se forme de la chair. Le nombril est au milieu, à travers lequel le souffle continue de passer, et concourt à l'accroissement. La femme grosse n'éprouve aucune incommodité de ce que son sang ne se trouble pas tous les mois, pour sortir en grande quantité. Il se porte journellement, sans douleur, vers la matrice; l'embryon qui y est contenu tire son accroissement à proportion du sang qui, au lieu de se répandre au dehors chaque mois, lui est apporté tous les jours peu à peu. Il en prend continuellement autant qu'il en a besoin, suivant ses forces. Il en fait autant du souffle. D'abord, c'est peu de souffle et peu de sang qui viennent de la mère à l'enfant. A mesure qu'il attire plus de souffle, il attire aussi plus de sang; et il en vient davantage à la matrice. Les femmes qui ne sont pas grosses, si elles n'ont point leurs mois, en sont malades. Premièrement leur sang se trouble tous les mois dans leurs corps, parce que celui des règles diffère beaucoup de l'autre, relativement au chaud et au froid. Le corps de la femme est très-sensible à l'un et à l'autre, étant plus humide que celui de l'homme. Durant donc que le sang se trouble, et que les veines en sont gorgées, il se répand au dehors, d'après une loi de la nature qui l'a voulu ainsi dès le commencement, de manière que

(1) (*Circuit.*) Je m'abstiens d'employer le mot de circulation, parce qu'il n'est pas prouvé qu'Hippocrate connût la circulation du sang par les artères et par les veines, telle qu'Harvey l'a démontrée; mais celui de circuit est indispensable pour rendre la signification de Κατιὸν τὸ αἷμα ἀπὸ παντοῦ του σώματου τῆς γυναικοῦ κυκλόσε περισταται, etc.

se frigore et calore distant, id quod mulier sensu percipit, cum viro longe sit humidior. Ubi autem agitatur sanguis et venas impleverit, ex corpore deorsum fertur, id quod ei quodammodo ab initio a natura insitum est.

Quare si illo sanguine vacuato mulier fuerit, concipit; si vero is redundarit, minime. Uteris enim, et venis sanguine vacuis, mulieres fetus concipiunt. Hæc namque post menstruam purgationem, ob jam dictas causas, utero concipiunt.

Quod si agitatus ille, et secretus sanguis, minime foras, sed in uterum feratur, isque non hiarit, tum sane diutius, immorante sanguine, incalescit, caloremque reliquo corpori distribuit, est, ubi etiam sanguine in venas corporis refuso, eæ impletæ dolent, et tumores excitant. Nonnunquam vero ex eo claudicationis periculum impendet. Quin etiam interdum vesicam offendunt, eamque premunt et urunt, urinæque stillicidium adferunt. Quandoque vero uteri sanguine redundantes in coxendicem et lumbos procumbunt, doloresque exhibent. Est ubi sanguis quinque aut sex mensibus in utero immoratus, ibique putrescens in pus vertitur, quod quibusdam per pudendum extra fertur. Nonnullis etiam in inguine velut tuberculum oboritur, ibique in pus conversum foras prodit, et pleraque alia ejusmodi mala mulieribus contingunt, quæ per purgationes menstruas non repurgantur. Sed quid ea hoc loco recensere opus est? De his siquidem in morbis muliebribus dicetur.

CAPUT IV. — De secundinis, et mirabili, primaque partium conformatione, quomodo fiat.

Verum eo unde digressi sumus revertamur. Cum caro producta fuerit, tum sanguine in utero increscente, etiam ipsæ membranæ, præcipueque externæ, augentur, et in ampliores sinus distenduntur. Et quidquid sanguinis a matre descendit, et caro spirando attraxerit, et in incrementum cesserit, quodque utile fuerit, in membranarum sinus secernitur, quæ ubi in sinus excavatæ fuerint, et sanguinem exceperint, tum recte Græcis χωρίον, (Latinis loci et secundæ) appellantur. Ac de istis hæc mihi dicta sint.

At vero caro dum increscit, a spiritu discernitur, in eaque simile quodque ad id, quod sibi simile est, fertur, densum ad densum, rarum ad rarum, humidum si la femme jouit de cette évacuation, elle est propre à concevoir; si au contraire ses vaisseaux restent pleins, elle ne conçoit pas. C'est lorsque les veines et la matrice ne sont pas surchargées de sang, que se fait la conception. Aussi, est-ce à la suite des mois principalement que la femme devient grosse; mais si après que le sang s'est troublé pour la séparation des règles, conformément à ce que je viens de dire, elles ne sortent point, et vont à la matrice qui ne s'ouvre pas, il en résulte que la matrice s'échauffe par le séjour des menstrues, et sa chaleur se répand dans tout le corps. Tantôt ce sang se dégorge dans toutes les veines du corps, ce qui occasionne des douleurs et des maladies, avec danger certaines fois d'en perdre l'usage de quelque membre. Tantôt le sang se porte à la vessie; il y cause des étranglements, des cuissons, et la strangurie. D'autres fois la matrice rendue trop pesante, à raison du sang qui y séjourne, fait chute jusques le long des cuisses, avec de vives douleurs. Il arrive aussi que le sang, séjournant cinq ou six mois dans l'utérus, s'y pourrit et fait du pus qui sort par le vagin; ou bien il se forme quelque tumeur aux aines, qui vient à suppuration. Il y a enfin une foule de maux à craindre pour les femmes, si elles ne se purgent pas par leurs règles. Pourquoi en parlerais-je ici plus au long; je le ferai dans un traité des maladies des femmes(1). Je reprends mon sujet où je l'avais laissé.

5. (*Formation des organes du fœtus par la coadunation des parties similaires, provenant d'abord des organes des parents.*) Après que dans l'embryon la chair s'est formée, le sang menstruel venant insensiblement en plus grande quantité, les membranes, surtout l'extérieure, croissent avec leur cavité. Le sang de la mère est attiré par les chairs, autant qu'elles en ont besoin, pour prendre de l'accroissement, ainsi que le souffle qui pénètre par toutes les cavités. On nomme chorion les membranes qui forment la cavité où le sang va se rendre; c'est où j'en étais resté. La chair croissant ensuite s'organise au moyen du souffle, et chaque partie s'unit avec ses semblables, les denses avec les denses, les rares avec les rares, les humides avec les humides.

(1) Il paraît bien, par cet endroit, que l'auteur de ce traité est le même qui en a écrit un autre que nous avons sous le titre des maladies des femmes, au commencement duquel il renvoie à celui de la nature de l'enfant.

ad humidum, ferturque unum quodque in proprium locum, ad id, cum quo cognationem habet, et ex quo etiam ortum est. Et quæcunque ex densis orta sunt, densa sunt, et quæcunque ex humidis, humida, reliquaque ad eamdem rationem augentur, caloreque ossa condensata durescunt. Ac sane, ad instar arboris, in ramos etiam dividuntur, multoque melius in membra tum corporis interna, tum externa distinguntur, ipsumque caput ab humeris distans exoritur, brachia item, et cubiti a costis, et crura inter se separantur, nervique ad articulos prosiliunt, os per se diducitur, nasus et aures in carne eminent et perforantur, oculi humore puro implentur, pudendum quidnam sit, manifestum est, et viscera ipsa conspicua discernuntur. At sane superioribus etiam partibus, ore nempe et naribus, spiritum trahit, et venter spiritu inflatur, eoque inflata intestina, ex superioribus per umbilicum insuper spiritum accipiunt, et absumunt, et a ventre ac intestinis in podicem, similiterque in vesicam via foras patet. Atque horum singula vi spiritus distinguntur. Spiritu namque distenta omnia, pro generis affinitate distant. Quemadmodum si vesicæ fistulam alligaris, per eamque in vesicam terram, arenam, et tenuia plumbi ramenta injicias, deinde aqua per fistulam affusa flatum immittas, primum quidem illa cum aqua permiscebuntur, deinde vero temporis progressu, flatu agitata secedent, plumbumque ad plumbum, arena ad arenam, et terra ad terram se conferet. Ac si quis ea arescere permittat, disruptaque vesica contempletur, simile ad sui simile se contulisse comperiet. Ad eumdem certe modum genitura et caro discernuntur, in eaque simile quodque ad sui simile secedit. Atque ista quidem ea de re a me dicta sunt.

CAPUT V. — De tempore conformationis pueri, et puellæ, et purgationis lochiorum mulieribus necessariæ, cujus suppressio periculosa.

Jam vero genitus est infans, eoque pervenit, ut femina quidem primam concretionem duobus et quadraginta diebus, cum longissime, accipiat, mas vero triginta diebus, quod longissimum. Ut plurimum enim intra hoc tempus, vel paulo minus, vel majus, ista distingui contingit.

Nam et purgatio a partu fit mulieribus ut plurimum, iis quidem, quæ feminam

Chacune prend sa place, suivant sa nature spéciale, à raison de l'organe d'où elle est émanée. Toutes celles qui sont denses viennent d'organes qui le sont aussi, les humides et les autres, de même. Chacune, durant l'accroissement, s'arrange comme il convient. Les os deviennent compactes par la chaleur qui les durcit. Le tronc pousse des ramifications comme dans les arbres; mais l'organisation est ici beaucoup plus parfaite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La tête se forme un peu séparée des épaules; les bras et l'avant-bras sortent du haut des côtes; les cuisses se séparent; les nerfs, les cartilages naissent autour des articulations; la bouche se forme; le nez et les oreilles poussent du milieu des chairs, et se percent; les yeux se remplissent d'une humeur limpide; les parties naturelles marquent quel sera le sexe; les viscères placés dans l'intérieur prennent leur forme; le souffle pour eux passe par le nez et par la bouche; les parties inférieures le prennent et le renvoient par l'ombilic. Il se fait une voie de l'estomac et des intestins à l'anus, pour l'extérieur, et une autre, intérieurement, pour la vessie. Tout cela est organisé, séparé pas la vertu du souffle; chaque chose, suivant sa nature spéciale. En effet, si après avoir adapté un tuyau à une vessie, vous y mettez de la terre, du sable, et des brins de plomb; et si ensuite vous y versez de l'eau par le tuyau, et que vous soufflïez par dessus, d'abord le tout se mêlera avec l'eau; mais, bientôt après que vous aurez cessé de souffler, les brins de plomb se réuniront ensemble, ensuite le sable avec le sable, la terre avec la terre; et si après avoir donné le temps à chaque chose de se déposer convenablement, on déchire la vessie avec soin, on trouvera les matières unies, chacune avec leur semblable. Pareillement la semence et la chair s'organisent dans l'embryon, de manière que chaque partie se réunit avec sa semblable. C'est ainsi que je le conçois.

6. (*Terme auquel sont formés les garçons et les filles.*) On voit bientôt un petit enfant tout formé. Si c'est une fille, cette première formation se fait dans quarante-deux jours au plus tard. Si s'est un garçon, en trente jours au plus tard. C'est le terme ordinaire de l'organisation, quoiqu'elle se finisse quelquefois un peu plus tôt.

7. (*Purgation de la femme après les couches.*) La purgation des accouchées dure aussi, pour l'ordinaire, quarante-deux jours, quand elles mettent au monde une fille. Ce temps est le plus long, et il ne

susceperunt, duobus et quadraginta diebus, eaque ut maxime diuturna, ita perfecta est. Extra tamen periculum fuerit, si etiam quinque et viginti diebus purgetur. In masculo vero purgatio diebus triginta contingit, sicque cum longissima, perfecta est, quæ tamen extra periculum posita fuerit, si diebus viginti perseveret. Postremis vero diebus quam minima purgatio procedit. Quin et juniores paucioribus diebus, seniores vero, pluribus repurgantur. In partu autem et puerperii purgamentis maxime laborant, quæ primos partus expertæ sunt, et quæ minus sæpe, quam quæ sæpius peperere, magis conflictantur. At vero purgationes a partu ea de causa mulieribus contingunt, quod primo tempore ad duos et quadraginta dies in femina, in masculo vero ad dies triginta paucissimus sanguis in pueri alimentum cedit, ex eo vero ad partum usque tempore, copiosior. Ac sane purgationem in partus purgamentis reddi, et foras exire, pro dierum ratione oportet.

Cujus in ejusmodi muliere tale est principium. In partus doloribus sanguis mulieri commovetur, et a valido pueri motu vehementer incalescit. Commotus vero is quidem primus foras prodit, post puerum vero sanies crassa et cruenta, fitque huic ductus quidam, non secus ac aqua in mensam effusa. Postquam singulis diebus, toto, quo diximus, tempore, purgatio foras procedit, primo quidem quantum hemina Attica una et dimidia, vel paulo plus, aut minus, pro ejus ratione, dum cesset. Prodit autem velut a victima sanguis, si bene habeat, et bene habitura sit mulier, citoque concrescit. Quod si neque recte valeat, neque sana futura sit, purgatio tum parcior, tum specie deterior prodit, neque cito concrescit. Sic autem se res habet. Si mulier uterum gerens morbo aliquo minime cognato laboret, in partus purgatione perit. Quod si uterum gerens statim primis diebus non repurgetur, sive bene valeat, sive non, cique derepente purgatio, sive sponte, sive a medicamento commoveatur, pro ratione dierum, quibus non semel profluxit, procedet. Nisi enim a partus purgamentis mulier repurgetur, magno morbo tentabitur, vitæque periculum incurret, nisi quis celeri adhibita curatione convenientem purgationem promoveat.

Hæc eo loco a me adducta sunt, quo demonstrarem membrorum distinctionem in pueris fieri, feminæ quidem intra duos et quadraginta dies, et longissime, masculo vero intra dies triginta. Cujus rei présente aucun danger. Mais si elles accouchent d'un garçon, la purgation ne dure que trente jours; c'est la plus longue : elle peut finir sans danger dans vingt jours. Les purgations sont, dans les derniers jours, en moindre quantité que dans les premiers. Les jeunes accouchées perdent pendant moins de temps que les vieilles. Celles qui accouchent pour la première fois, souffrent davantage des couches et des lochies, que celles qui ont souvent accouché. Les lochies arrivent après les couches, parce que, dans la grossesse, il ne va que très-peu de sang pour la formation de l'enfant, durant les premiers quarante-deux jours, si c'est une fille; et durant les trente premiers, si c'est un garçon. Le sang réservé pour les lochies doit sortir pendant un temps qui corresponde à celui durant lequel il a été retenu. — Les lochies commencent en la manière que je vais expliquer. Dans les douleurs de l'enfantement, le sang de la femme se trouble, et est fort échauffé par les mouvements violents de l'enfant; le sang le plus agité sort le premier. Après l'enfant, vient un sang ichoreux, qui est suivi d'une grande quantité d'eau, comme si on la versait à flots sur une table. L'écoulement s'apaise ensuite, et il dure en totalité, pendant environ le temps que j'ai dit. Il est, dans le commencement, d'environ quatorze onces; puis cela diminue, jusqu'à ce qu'il soit entièrement arrêté. Le sang coule pur, comme d'une victime *qu'on égorge*. Quand la femme jouit d'une bonne santé, et qu'elle doit continuer de se bien porter, il se caille promptement. Quand elle est malade, ou qu'elle doit le devenir, l'écoulement est moindre; il est de mauvaise qualité, et le sang ne se caille pas aussi facilement. Or, il est d'observation que si la femme a, durant la grossesse, quelque maladie qui ne provient pas de son état, elle sera en danger de mort dans le temps des lochies. Lorsqu'après les couches (1), elle n'a point ses purgations dans les premiers jours, soit qu'elle se porte bien ou qu'elle se porte mal, et que ses purgations viennent ensuite ou d'elles-mêmes, ou au moyen de remèdes donnés à cette fin, elles doivent durer le temps ordinaire, sans y comprendre les jours pendant lesquels elles n'ont pas coulé. Car, si la femme ne se purge

(1) *Après les couches.* Il y a dans le grec ἐν γαστρὶ ἔχουσα..... ce qui veut dire étant grosse; mais le sens et la suite veulent qu'il s'agisse d'une femme qui était grosse et qui a accouché.

fidem faciunt partus purgamenta, quæ quidem, si suscepta puella fuerit, duobus et quadraginta diebus contingunt, si vero masculus editus fuerit, quam longissime, triginta diebus.

Ac sane denuo ista, quo clariora sint, repetam. Assevero enim, quod semine in utero contento, sanguis ille, qui a muliere in utero femineam genituram gerente paucissimus venit, duobus et quadraginta diebus vicissim redditur. Puerorum enim membra his diebus distinguntur. Ex eo vero tempore copiosior sanguis affluit. Quod rursum in masculo pro ratione triginta dierum accidit. Quæ quidem ita esse, hoc altero argumento constat. Postcaquam in uteros genitura delapsa est, primis diebus paucissimus sanguis a muliere in uterum fertur; deinde vero copiosior. Si enim confertus multusque unico impetu accederet, genitura spiritum trahere non posset, sed sanguinis irruentis copia suffocaretur. Contra vero in purgatione vicissim redditur. Partus enim purgamenta primis diebus plurima prodeunt, deinde sensim imminuuntur, donec desinant.

Pleræque autem jam mulieres fetum masculum paulo ante trigesimum abortione reddidere, sed is indistinctus conspectus est. Qui vero paulo post, aut eo ipso die rejecti sunt, omnes distinctis membris visi sunt. Sic etiam in femella pro ratione duorum et quadraginta dierum, si quando abortu perierit, membrorum distinctio apparet. Sive autem prius, sive posterius puer abortione pereat, sic se habere membrorum distinctio necessaria ratione conspicitur; in puella quidem duobus et quadraginta diebus, in puero vero, triginta. Hujus siquidem rei fidem faciunt fetuum abortiones et puerperii purgationes. Quod autem femella posterius concrescat, et membrorum distinctionem recipiat, in causa est ipsius genitura imbecillior et humidior, quam mascula, eaque ratione femellam tardius, quam masculum concrescere necesse est, et in puella diuturniorem esse purgationem, quam in masculo. Nunc vero ad id, unde digressus sum, revertar

CAPUT VI. — De mirabili partium formatione, quomodo, et quando fiat; de ossium venarum, nervorum, unguium, pilorum, et cuticulæ formatione.

Posteaquam in membra distinctus puer fuerit, tum eorum forma increscit, tum etiam ossa duriora evadunt et excavantur, entièrement par les lochies, elle aura quelque grande maladie, avec danger de mort; à moins qu'elle ne soit promptement soignée, et qu'on ne lui procure l'issue des lochies.

8. (*Que la quantité du sang des lochies doit correspondre à celle du sang retenu avant la première formation des membres du fœtus, pour laquelle il faut quarante-deux jours si c'est une fille, et trente si c'est un garçon.*) Je trouve, dans ce que je viens de dire, des preuves, que la formation des membres se fait, pour les filles, en quarante-deux jours au plus tard, et pour les garçons trente jours. Cela se confirme par la durée des lochies, qui sont de quarante-deux jours à la suite des couches d'une fille, et de trente à la suite de celles d'un garçon. J'y reviens une seconde fois, afin de tâcher de l'éclaircir davantage. Je dis que la durée des lochies répond à la durée du temps pendant lequel il n'est allé à la matrice qu'une très-petite quantité du sang menstruel, pour le développement de la semence, qui dure quarante-deux jours si c'est une fille, et trente jours si c'est un garçon : après quoi le sang se rend à la matrice en plus grande quantité pour l'accroissement. Que cela soit ainsi, on peut encore s'en convaincre, en observant qu'en effet dans les premiers jours, après que la semence a été reçue dans la matrice, il doit s'y rendre peu de sang *menstruel*, et ensuite davantage. car, s'il y arrivait en abondance dès le commencement, la semence ne pourrait recevoir et rendre le souffle; elle serait suffoquée par la trop grande quantité de sang. La chose se passe tout autrement pour ce qui concerne les lochies. Elles coulent très-abondamment les premiers jours; elles diminuent insensiblement ensuite. Bien des femmes ont avorté d'un garçon peu avant les trente jours révolus. Les membres étaient à peine marqués. Mais, toutes les fois qu'elles en ont avorté après les trente jours, les membres étaient bien distincts. Pareillement, lorsqu'elles avortaient d'une fille, la formation des membres s'est trouvée toujours fixée à environ quarante-deux jours. Par les avortements qui ont précédé le nombre des jours dont il est ici question, et par ceux qui sont arrivés après, on a vu constamment que les membres étaient distincts pour une fille le quarante-deuxième jour, pour un garçon le trentième. Ce que les avortements ont fait voir concourt ainsi avec le temps de la durée des lochies. La raison pour laquelle les filles se forment plus lentement vient de ce que la semence dont

eaque vi spiritus proveniunt. Ex quo cava reddita, ad se a carnibus, quidquid in sanguine pinguissimum est, attrahunt, et temporis successu extrema ossa in ramos diducuntur, et quemadmodum arborum summæ partes postremo in ramos scinduntur, sic et in puero manuum et pedum digiti inter se dissident, eorumque partibus extremis ungues adnascuntur.

Venæ enim omnes corporis humani in pedum et manuum digitos desinunt. Et crassissimæ quidem venæ sunt in corpore, et in capite, deinde in cruribus, brachiis et cubitis. At in pedibus et manibus tenuissimæ, densissimæ, et plurimæ venæ sunt, itemque nervi tenuissimi, densissimi, et plurimi, ossaque magnitudine minima, eaque præcipue in manuum ac pedum digitis.

Ex digitis autem, nimirum cum ossa densa et parva habeant, venas etiam ac nervos itidem parvos ac densos, ita ex ipsis ungues tenues et densi oriuntur, qui extremas venas comprehendunt, adeo ut nec ulterius progrediantur, neque alia aliam excedat. Ut proinde minime mirum videri debeat, si ungues exteriore corporis parte densissimi sint, cum ex densissimis constent.

Quin etiam una cum unguibus pili in capite radices accipiunt, eorumque natura sic se habet. Hi siquidem maximi et plurimi nascuntur, qua summa corporis cuticula rarissima est, et ubi pilus moderatum habet humorem, quo nutriatur. Ac sicubi summa cuticula postea rara evadit, ibi postea quoque pili nascuntur, veluti in mento, pube, et alio quovis loco.

Nam simul, ac genitale semen oritur, caro et extrema cuticula rarior evadit, venulæque magis quam antea aperiuntur. Cum enim adhuc puer est, venulæque tenues exsistunt, neque per eas genitura ferri potest. Eademque ratio est de mensibus virginum. At simul ac mensibus et genituræ via patet, tum puero et virgini, extrema cuticula rarescente, pilus in pube nascitur, simulque moderatum, neque pauciorem quo alatur, humorem habet. Ad eumdem modum de pilo in viri mento se res habet. Rarescit enim summa cuticula, delata in eam a capite humiditate. Simul siquidem et in coitu, et intermedio tempore, moderatam humiditatem, qua nutriatur, pilus habet, tumque maxime, cum humiditas in coitu a capite descendens, in mento longe a pectore restiterit, ibique moram fecerit. In rarissimis autem summæ cuticulæ partibus elles proviennent est plus faible et plus humide que celle d'où proviennent les garçons. Il résulte de la diverse force des semences, que la formation des filles doit être plus lente, et que les purgations de la mère doivent aussi être plus longues. Je vais reprendre, pour la seconde fois, mon sujet que j'avais laissé.

9. (*Formation des os.*) Après que l'enfant est formé, ses membres croissent, les os se durcissent et se creusent. Etant creux, ils attirent des chairs, les parties du sang les plus graisseuses. Des épiphyses naissent à leurs extrémités, comme les bourgeons aux sommets des branches des arbres. Les doigts des pieds et des mains sont séparés de même. Les ongles viennent à leur extrémité. Toutes les veines dans l'homme se perfectionnent jusqu'aux bouts des doigts des pieds et des mains. Les plus fortes sont dans le corps, à la tête, ensuite aux jambes, aux bras et à l'avant-bras. Elles sont petites aux pieds et aux mains. Les doigts, ayant donc les veines et les nerfs fort petits, poussent des ongles qui sont petits aussi, et épais. Ils absorbent l'extrémité des veines qui ne vont pas au-delà; aucune partie organisée ne s'étend au-delà de sa limite. De manière qu'il n'y a pas à s'étonner de voir les ongles fort épais, quoique ces parties se trouvent situées hors du corps; car ils sont composés, à leur origine, d'un nombre immense de vaisseaux.

10. (*Les cheveux et les poils.*) Les cheveux poussent en même temps hors de la tête. Leur nature est telle que je vais dire. Ils sont plus longs et en plus grand nombre, là où l'épiderme est plus rare, et où ils trouvent une humidité modérée propre à leur accroissement. Partout où se trouve cette humidité, et l'épiderme rare, les poils y viennent à la longue, au menton, au pubis, et ailleurs. Dès que la semence se forme dans le corps, la chair et l'épiderme s'éclaircissent, et les veines s'ouvrent plus que ci-devant. Dans l'enfance, les veines étant petites, la semence ne s'y fait point; il en est de même des règles. Dès que les filles ont atteint l'âge des règles, et qu'elles ont de la semence, le poil leur vient au pubis comme aux garçons, l'épiderme se faisant plus rare. Il y a alors aussi la quantité d'humide nécessaire pour son accroissement. On doit en dire autant du menton de l'homme. La peau devient claire et rare, à raison de l'humidité qui y arrive de la tête pour l'acte vénérien. A l'époque où l'on y devient apte, et dans le reste du temps qui suit, le poil y trouve

pilos enasci, indicio est, quod si, inusta extrema cuticula, pustulam solum excites, eamque persanaveris, ubi summa cutis densior evaserit, nullum ex cicatrice pilum emittet.

Qui vero ætate adhuc puerili eunuchi exsistunt, eam ob causam neque in pubc, neque in mento pilos habent, lævesque toti sunt, quod, cum nondum via genituræ facta sit, nusquam rarescit summa superficiei cuticula. Nam quemadmodum paulo ante a me dictum est, intercepta est genituræ via. Mulieres autem mento et toto corpore glabræ sunt, quod ipsis in actu venereo non perinde agitatus humor, ac viris, summam cuticulam ramm efficere nequeat. At qui calvescunt, ii sane phlegmate redundant, quod per coitum in eorum capite agitatum et incalescens, in summam cuticulam illapsum, pilorum radices exurit, ita ut pili effluant. Eunuchi autem eam ob causam non calvescunt, quod neque vehementius moveantur, neque phlegma in coitu incalescens pilorum radices exurat. Cani autem ob id contingunt, quod longo tempore permeante in hominc humido, id, quod candidissimum est, secernitur, et in summam cuticulam illabitur, ita ut attracta candidiore humiditate pilus quam antea candidior evadat, ipsaque summa cuticula, eo præsertim loco, ubi cani sunt, quam quovis alio, candidior exsistat. Quique a prima origine canos habent in capite, illis summa cuticula, ubi cani sunt, quam alia quævis candidior exsistit, quod illic albissima humiditas insit. Sic autem se res habet. Qualem humorem caro attraxerit, sive album, sive flavum, sive nigrum; tali etiam colore capillus imbuitur. Ac de his quidem hactenus.

CAPUT VII. — De fetus motu, lactis generatione, ejusque ad uterum, et ad mammas aditu.

Deinceps vero, quod est reliquum, persequar. Postea autem quam summæ corporis pueri partes ramos foras emiscrint, unguesque ac capilli radiccs egerint, tunc sane etiam movetur; ad idque masculo trium mensium tempus conceditur, femellæ vcro quatuor. Sic enim ut plurimum contingit, etsi etiam quidam pueri ante hoc tcmpus moventur. Primum autcm mas movetur, quod femella est robustior; primum quoque concrescit masculus, cum ex validiore et crassiore genitura constet.

Cum autem fetus movetur, tunc sanc donc l'humidité convenable à sa nourriture; mais c'est principalement dans le temps où l'on est propre à la génération; l'humidité descendant abondamment de la tête, et s'arrêtant en partie au menton, placé en avant au-dessus de la poitrine. Du reste, la preuve que les poils viennent de ce que la peau se fait rare, c'est que si l'on brûle la peau, il y survient des phlyctènes qui se remplissent d'humidité. Après la cicatrice, la peau s'épaissit en cet endroit, et il n'y revient plus de poil. Si on est châtré dans l'enfance, on n'a de poil ni au menton, ni au pubis; l'on est ras de partout. La semence ne s'ouvrant point de chemin, la peau ne s'éclaircit point; car, comme je l'ai déjà dit naguères, il vient de la semence de toutes les parties de la peau. Les femmes sont rases du menton, comme du corps, parce que leur humide ne se troublant pas dans le coït, autant que celui de l'homme, ne se porte pas à la peau, au point de la rendre assez rare. Les hommes qui deviennent chauves abondent en pituite. Elle se trouble dans le coït, se porte à la tête vers la peau, et en s'échauffant à la racine des cheveux, elle en occasionne la chute. Par cette raison, les eunuques ne deviennent jamais chauves. Il ne se passe pas de forts mouvements en eux; leur pituite ne s'échauffe pas dans l'acte vénérien, et les racines de leurs cheveux n'en sont pas brûlées. Les cheveux blanchissent, parce que l'humide s'étant porté pendant longtemps à la tête, la partie blanche s'en sépare enfin, et se jette à l'épiderme. Les cheveux, y trouvant un humide plus blanc que ci-devant, blanchissent; et là où les cheveux sont blancs, la peau est plus blanche qu'ailleurs. Aussi, voit-on que si en naissant on a des cheveux blancs, la peau en cet endroit est plus blanche. Les cheveux et les poils prennent toujours la couleur de l'humeur qui se rend à la peau, que cette humeur soit ou rousse, ou blanche, ou noire. Ceci suffira, quant à présent, sur cette matière; je retourne à mon sujet.

11. (*De l'époque où l'enfant commence à se remuer dans le ventre de la mère, et de la formation du lait.*) Après que les extrémités de l'enfant sont formées, que les racines des ongles et des cheveux se sont formées et ont poussé, il commence à se remuer. Le temps pour le mâle est de trois mois, pour la fille de quatre; c'est du moins l'ordinaire. Le mâle se remue plus tôt, parce qu'il est plus vigoureux. Il est aussi formé plus tôt; car il procède d'une semence plus forte et plus dense. Quand le fœtus commence à se

lac de se significationem matri exhibet. Mammæ enim attolluntur, et papillæ turgescunt, neque tamen lac prodit. Et mulieribus quidem, quæ denso sunt corporis habitu, tardior est lactis significatio, seriusque fertur; citius vero his, quæ rarum habent corporis habitum.

Lac autem propterea necessario gignitur. Cum uterus fetu intumescens mulieris ventrem comprimit, si co pleno compressio illa contingat, quod in cibo et potu est pinguissimum foras in omentum et carnem prosilit. Ac veluti si corium copioso oleo perunctum quis imbibi sinat, coque imbibito corium premat, quo compresso foras oleum exsilierit; sic certe ubi venter pinguedinem a cibis et potibus continet, et ab utero comprimitur, quod pingue est in omentum et carnem transilit. Et si raro habitu mulier fuerit, hanc exsudationem facilius percipit; sin minus, tardius. Quin et pecora cum uterum gerunt, nisi morbo aliquo laborent, potu ciboque ob eam causam pinguiora evadunt, itidemque mulier. Pingui namque incalescente, et eo candido effecto, quod uteri calore edulcatum est, in mammas expressum tendit, et in uteros quoque exigua portio per easdem venas defertur. Ad mammas enim et uteros ejusmodi venulæ et consimiles aliæ feruntur. Cumque ad uterum pervenerit, lactis formam habet, eoque exiguo puer fruitur. Mammæ vero ubi lac exceperint, attolluntur et implentur. Atque ubi mulier peperierit, suppeditato motus initio, lac in ipsas mammas fertur, si puerum lactaverit. Sic enim se res habet. Dum mammæ exsuguntur, venæ, quæ ad eas tendunt, ampliores redduntur, et ampliores effectæ, quod pingue est, a ventre attrahunt, et in mammas transmittunt. Vir namque si venerem crebro exerceat, ampliores venæ redditæ semen attrahunt. Quin etiam hæc se res habet ad hunc modum. Cum, quæ a matre ferri consueverunt, ad uterum pervenerint, tum pueri nutriri et augeri incipiunt, atque ut mater sana ac debilis est, ita etiam puer valet.

CAPUT VIII. — De plantæ fetui comparatæ ortu, nutritione, incremento, radicibus, ramis, foliis, fructibus, seminibus, germinatione, causis externis, aqua, cœlo, sole, et anni tempestatibus.

Et quemadmodum, quæ e terra gignuntur, e terra nutriuntur, quæ et eodem, quo terra, se habent modo.

Semen enim cum in terram demissum remuer, le lait s'annonce aux mamelles de la mère ; elles s'élèvent : le bout se raidit. Le lait ne coule point. Celles dont les chairs sont plus fermes ont le lait plus tard. Dans celles qui les ont plus rares, il vient plus tôt. La formation du lait est une suite nécessaire de ce que la matrice étant distendue par l'enfant qui y est contenu, elle presse le ventre. A mesure qu'elle se remplit, la pression fait que tout ce qu'il y a de plus gras dans les aliments et dans les boissons que la mère prend du dehors, se porte à l'épiploon et aux chairs. C'est comme si quelqu'un, après avoir imbibé du cuir d'huile, et lui en avoir laissé beaucoup prendre, exprimait le cuir et lui faisait rendre l'huile. Le ventre de la femme grosse, pressé par la matrice, rend de même la graisse, qui lui est venue des aliments et des boissons. Elle va à l'épiploon et aux chairs. Quand elles sont rares, la graisse en est plus tôt exprimée; quand elles sont denses, c'est plus tard. Ne voyons-nous pas que les bêtes qui sont pleines deviennent plus grasses durant leur portée : c'est par la raison que je viens de dire. Il en est de même de la femme. Cette graisse s'échauffe et se blanchit par la chaleur de la matrice, s'adoucit, se divise et est portée aux mamelles. Il en va aussi un peu à la matrice par les mêmes veines : car il y a des veines qui vont et aux mamelles et à la matrice. Il y en a qui sont les mêmes, et d'autres qui sont voisines. La partie qui se rend à la matrice ressemble à du lait; et l'enfant en prend un peu pour sa nourriture. Les mamelles en recevant le lait se gonflent ; et après les couches, le léger mouvement de la succion le détermine à continuer de s'y porter, quand la mère nourrit. Voici comment cela se passe. La succion élargit les veines des mamelles. Les veines plus larges attirent la graisse du ventre, et la transmettent au sein. Dans l'homme pareillement, s'il voit souvent des femmes, les veines deviennent plus larges et apportent plus de semence. Voilà donc ce qui concerne le lait.

12. (*De la nourriture et de l'accroissement du fœtus, comparé avec les graines des végétaux qui se développent pour donner une nouvelle plante.*) La nourriture et l'accroissement de l'enfant viennent de ce qu'il reçoit de la matrice de la mère. Et telle que sera la santé de la mère, bonne ou mauvaise, telle sera celle de l'enfant. Il en est de même que des plantes mises en terre ; elles se nourrissent de la terre: et tel est le sol, telle est la plante. C'est du sol qu'elle prend l'humeur, dont elle

fuerit, humore quodam ab ipsa impletur, cum cujusvis generis humorem terra in se contineat, quo, quæ ex ea nascuntur, nutrire possit. At semen humoris plenum flatu distenditur et intumescit, et vis, quæ in semine levissima est, ab humore cogitur, illaque vi spiritus coacta, et humore in folia verso, semen rumpit, et primum folia foras emergunt.

Quæ cum emerserint, ubi amplius ab humore, qui in semine inest, nutriri non possunt, tum folia inferiore parte rumpuntur, ipsumque a foliis coactum, vim suam, quæ in eo propter gravitatem est reliqua, ad inferiora demittit, et ex foliis oriuntur radices, ex iisque dependent. Ubi vero planta firmas radices in terram jecerit, ex eaque alimentum sumpserit, tum sane totum evanescit, et in plantam, excepto cortice, qui solidissimus est, absumitur. Qui rursus etiam in terra putrescens progressu sane temporis evanescit, et folia quædam in ramos finduntur.

Ex semine igitur, utpote ex humido ortum, quamdiu quidem molle et aquosum fuerit, ad incrementum tum inferiore, tum superiore parte fertur, et nullum fructum edere potest. Neque enim facultas valida et pinguis ei inest, ut ex eo semen cogatur. Ubi vero temporis successu soliditatem majorem acceperit, et firmiores radices egerit, tum jam etiam venas amplas, tum superiore, tum inferiore parte obtinet, tuncque sane ex terra non amplius aquosum attrahit, sed crassius, pinguius, et copiosius, quod a sole calefactum in extremitates effervescit, et fructus nascitur, cum eo, ex quo ortum est, cognationem habens, multusque ex pauco idcirco oritur, quod, quæ e terra nascuntur, copiosiorem ex ea vim trahunt, quam ex quo orta sunt, neque uno in loco, sed pluribus effervescunt. Quo ex fervore prodiens fetus planta sua nutritur, quæ, quidquid ex terra trahit, in fructum transfert. Sol autem ab ipso aquosum ad se alliciens, fructum coquit et solidiorem reddit. Atque hæc a me quidem dicta sunt de his, quæ ex semine de terra et aqua producuntur.

At deplantatis in terram surculis, ex arboribus aliæ arbores hunc in modum producuntur. Ramus in infima ad terram parte, qua ab arbore evulsus est, vulnus habet, et unde radices prodeunt, quod hoc fit modo. Cum planta in terram defixa ab ea humorem acceperit, intumescit et spiritum concipit, quod non facit, quod terræ supereminet. Spiritus autem et humor, collecta in inferiore plantæ se remplit. La terre a des sucs de plusieurs diverses espèces, propres aux végétaux. Les semences remplies de ces sucs s'enflent d'abord, et se gonflent : ce qu'il y a de plus léger dans la semence est obligé de céder au souffle; en cédant et devenant feuille, il rompt l'écorce, et l'on voit d'abord une feuille pousser. Ensuite les feuilles ne pouvant plus se nourrir du suc qui est dans la semence, elle se rompt à la partie inférieure, tant par son effort que par celui des feuilles. Ce qui y restait comme plus pesant, se détermine vers le bas; et il se fait des racines, des feuilles qui s'étendent dans la terre. Lorsque la plante est bien enracinée, et qu'elle prend toute sa nourriture de la terre, la semence s'évanouit; elle est absorbée en entier, à la réserve de l'écorce qui est trop forte; l'écorce se pourrit ensuite dans la terre avec le temps, et n'est plus reconnaissable. La tige vient à la suite des feuilles. La plante, pendant tout le temps qu'elle est presque du suc seulement, tendre et aqueuse, croissant dans le haut et dans le bas, ne peut point donner de fruit. Elle n'a pas cette puissance forte et grasse, dont se compose le fruit. Lorsqu'elle sera devenue plus vigoureuse, et que ses racines se seront plus fortifiées avec le temps, alors elle aura des veines larges dans le haut et dans le bas. Ce ne sera plus de l'eau qu'elle tirera de la terre, mais un suc plus épais, gras, en grande quantité; et elle donnera un fruit de même nature que celui d'où elle procède. Il vient plusieurs tiges d'une petite semence, parce que tous les végétaux tirent de la terre plus qu'ils n'ont reçu du végétal dont ils procèdent, et que l'effervescence des sucs *dans la terre* ne se fait pas pour un seul séparément, mais pour suffire à plusieurs en même temps. Lorsque la fermentation de la fructification arrivera, le fruit sera nourri par la plante qui tire sa nourriture de la terre, et la transmet au fruit. Le soleil cuit et fortifie le fruit. Il en attire l'excès d'humidité. J'ai cru pouvoir éclaircir mon sujet, en examinant comment les semences se nourrissent de terre et d'eau.

13. (*Digression sur la nourriture des végétaux, sur l'état de l'intérieur de la terre, dans l'hiver ou dans l'été, et sur la fructification des arbres.*) On a des arbres qui viennent de bouture de la manière qui suit. La partie inférieure du rameau que l'on prend sur un arbre, et que l'on met en terre, a une plaie. C'est de là que poussent les racines. Le rameau coupé attire par son bout inférieur le suc qui le gonfle; et le souffle s'y établit, mais non

parte, vi efficiunt, ut, quod gravissimum est deorsum erumpat, ex eoque teneræ radices oriuntur. Quod cum inferiore parte acceperit, tunc sane ex radice attractum humorem ei, quod supra terram eminet, transmittit; tuncque certe superiore parte intumescit et spiritum concipit, et collecta facultate, quæ in planta levis inest, folia germinant, jamque tam superiore, quam inferiore parte incrementum capessit. Sic jam contrario modo germinant, quæ ex semine, et quæ ex taleis in terram defixis proveniunt. Prius enim ex semine folium oritur, deinde radices ad inferiora demittuntur. At arbor primum radices agit, deinde folia accipit, quandoquidem in ipso semine humoris copia inest, et ei, quod terra continetur, tantum per initia alimenti suppetit, quantum ad alendum folium satis sit, donec radices jecerit. Quod in talea non contingit. Neque enim ex alio nascitur, unde folium primum alatur, verum ramus ipse arboris loco est, ejusque magna pars supra terram prominet, ut proinde humore repleri nequeat, nisi ex inferioribus partibus magna vis quædam proveniat, quæ ad superiora humorem transmittat. Et primum quidem necesse est, talcam e terra sibi ad radices alimentum subministrare, deinde a terra attractum sursum transmittere, indeque folia erumpere et increscere. Cum autem planta incrementum ceperit, ista de causa necessario ramos emittit. Ubi magnam humoris copiam e terra attraxerit, præ copia erumpit, qua parte abundat, illicque planta ramos emittit.

Increscit autem et in latum, tum supra, tum infra, quod terræ inferiora hyeme quidem sint calida, æstate vero frigida. Quod ea de causa contingit, quoniam terra hyeme imbribus e cœlo delabentibus madet, iisque gravioribus existentibus in sese comprimitur, ideoque densior evadit, et nullam prorsus transpirationem habet. Neque enim amplius magna raritas adest, ideoque terræ inferior pars hyeme calida est. Nam et fimum densius pressum majorem in se calorem habet, quam quod rarum est, prætereaque humecta quidem et compressa per se ipsa incalescunt, et a calore exusta putrescunt, quod cum densa sint, per ea spiritus permeare nequeat. Sicca vero et rara multo minus incalescunt et putrescunt. Sic etiam triticum et hordeum humidum, et madefactum, multo citius incalescit, quam si siccum fuerit et rarum. Quin et vestes pelliceæ vehementer colli-

pas dans la partie qui est au-dessus de la terre. Le souffle et l'humide rassemblent par leur force, dans la partie inférieure du rameau, les parties les plus pesantes qui deviennent des racines tendres. Dès qu'il a pris par le bas, il attire à travers les racines l'humide qui se distribue dans le haut : alors le haut s'enfle et prend le souffle. Les parties les plus légères du végétal se réunissant, forment les feuilles qui poussent ; et l'accroissement se fait tant dans le haut que dans le bas. La chose ne se passe pas de la même manière dans les végétaux qui viennent de semence, et dans ceux qui viennent de bouture. Dans les semences, les feuilles naissent les premières ; les racines poussent ensuite dans la terre. Ici l'arbre commence par pousser des racines, et il donne ensuite des feuilles : pourquoi ? parce que dans les semences il y a abondance d'humeurs ; et lorsqu'on les a mises dans la terre, la semence en fournit d'abord assez pour la nourriture des feuilles, en attendant qu'il se fasse des racines. Mais la bouture est comme un petit arbre. Elle se trouve élevée au-dessus de la terre, en sorte qu'elle ne peut se remplir toute d'humeurs, si une grande force venant du bas ne les lui transmet. Elle doit donc nécessairement commencer de prendre sa nourriture par les racines, l'attirant de la terre pour la faire passer dans le haut. Elle pousse ensuite des feuilles et s'accroît : en s'accroissant de la manière que je dis, elle donne des branches qui se fortifient, à mesure que le suc attiré de la terre vient en plus grande quantité. L'écorce est obligée de se rompre, là où le suc abonde davantage. C'est ainsi que se fait l'accroissement de la bouture. Elle s'étend en hauteur, et en largeur, et en profondeur, puisant par ses racines dans la terre qui est chaude durant l'hiver, fraîche pendant l'été ; car la terre dans l'hiver est humectée de la pluie qui tombe du ciel. Elle se concentre, ses parties se rapprochant comme plus pesantes que l'eau. Elle est donc alors plus dense ; et elle n'a aucune transpiration. C'est parce qu'elle n'est point rare, que l'hiver elle est plus chaude dans le bas. Le fumier est aussi plus chaud quand il est pressé ; car les choses humides et pressées s'échauffent d'elles-mêmes, et se pourriraient promptement, le souffle, *l'air*, ne pouvant y passer à raison de la densité. Si, au contraire, elles sont sèches et rares, elles s'échauffent et se pourrissent bien moins facilement. C'est ainsi que le blé et l'orge nouveau mis en tas s'échauffent bien plus que s'ils sont secs et répandus. Les fourrures fortement liées

gatæ et compressæ, per se exuruntur, velut ego vidi, non secus ac si igne conflagrarint. At si cui reliqua in considerationem adhibere placeat, is ea omnia, quæ compressa sunt, calidiora ex se comperiet, quam quæ laxius sunt composita, cum perflari nequeant. Sic quoque cum terræ inferiora humore plena sint, ipsaque cum humore gravis sit et densa per se comprimetur, per hyemem incalescit, quod nullam prorsus habeat caloris perspirationem.

Verum posteaquam de cœlo aqua in ipsam delapsa fuerit, in eaque spiritum excitarit, is ultra, propter terræ gravitatem permeare non potest, sed contra in aquam fertur, eamque ob causam et fontes et mare hyeme, quam æstate, tum calidiores, tum copiosiores sunt. Excitatus namque spiritus, cum propter terræ densitatem per eam permeare nequeat, in aquam convertitur, quæ sua copia quocumque fertur, eo prorumpit, viamque sibi ampliorem facit, quam si modica esset. Neque enim aqua in terra consistere potest, sed semper in declivem locum fertur. Quod si spiritum ex aqua provenientem terra per hyemem transmitteret, paucior ex ipsa aqua prodiret, neque per hyemem fontes increscerent. Atque ista omnia eo a me dicta sunt, quo terræ inferiora hyeme, quam æstate, calidiora esse constet.

Nunc vero dicendum est, cur terræ inferiora æstate, quam hyeme, frigidiora esse conspiciantur. Terra æstate rara est et levis, nimirum cum sol vehementius irruat, et omnem ad se ex ea humorem attrahat. Aquæ autem plus minusve terra semper in se continet. Spiritus vero omnes nobis ex aquis proveniunt. Quod ita se habere, efficiam, ut conjicere possis. Ex omnibus enim fluminibus et nubibus semper spiritus prodeunt. Sunt autem nubes aqua in aëre continua. Ac tunc sane terra per æstatem rara est et levis, aquamque in se continet, quæ in declive profluit, eaque decurrente, alius ex alio spiritus inde semper excitatur. Is autem spiritus per terram levem et raram fertur, terramque ita refrigerat, ut simul quoque aqua perfrigeretur. Exempli gratia, veluti si quis aquam utre contentam vehementer premat; et per acus puncturam, vel paulo minorem, aquæ perspiramentum exhibeat, utremque in sublimi suspendat, spiritus quidem nullus, sed aqua tantum per foramen prodibit, quod amplum satis spatium, quo exhalet, aqua non habet. Ad eundem sane modum aqua s'échauffent d'elles-mêmes, comme si l'on y avait mis le feu : je l'ai vu. Et généralement bien d'autres choses, si l'on veut y prendre garde, se trouveront plus chaudes quand elles seront serrées, que si elles étaient au large : les vents ne peuvent pas les rafraîchir. Il en est de même de la terre qui est en masse, affaissée, dont l'humidité a laissé précipiter les parties les plus pesantes. Elle est chaude durant l'hiver, parce qu'elle ne peut exhaler sa chaleur. Quand donc il lui vient de l'eau du ciel, le souffle qui en émane, ne pouvant pas pénétrer la terre à cause de sa densité, retourne à l'eau. C'est pour cela que les fontaines et la mer sont plus chaudes et plus grandes alors que dans l'été ; le souffle qui sort de l'eau, ne pouvant entrer dans la terre, revient à l'eau. L'eau rompt les barrières des lieux où elle se trouve rassemblée, pour en sortir. Elle se fait des chemins plus larges que si elle n'était qu'en petite quantité. Elle ne peut rester sans se répandre, cherchant toujours l'endroit le plus bas. Si la terre recevait le souffle de l'eau pendant l'hiver, les fontaines ne grossiraient point (1). J'ai dit ceci pour faire voir que le bas de la terre est, durant l'hiver, plus chaud que durant l'été. Je veux montrer maintenant qu'il est plus frais pendant l'été. Dans cette saison la terre est rare et légère, à cause que le soleil la frappe fortement et en attire l'humidité ; car la terre contient toujours de l'eau plus ou moins. Tous les souffles nous proviennent de l'eau. Vous pouvez le conjecturer ainsi, en voyant que de toutes les rivières il s'élève des vapeurs, des nuages en grand nombre. Les nuages ne sont autre chose que de l'eau qui se soutient dans l'air. La terre, durant l'été, est rare, légère, et contient de l'eau qui coule suivant sa pente. En coulant, elle exhale continuellement le souffle qui en sort par son mouvement, sans un seul instant d'interruption. Le souffle pénètre la terre légère et rare, et y porte la fraîcheur. L'eau se rafraîchit en même temps. C'est comme si quelqu'un pressait fortement de l'eau contenue dans une outre, et qu'il donnât une petite issue à l'eau par un trou fait avec une aiguille, ou quelque instrument plus fin, après avoir

(1) Ce qui est dit du souffle et de l'eau dans ce Traité, et toute cette théorie sur la chaleur des eaux souterraines pendant l'hiver, ou leur fraîcheur pendant l'été, paraîtra peut-être peu satisfaisant à bien des lecteurs; je l'ai rendu aussi exactement qu'il m'a été possible.

in terra per hyemem se habet. Quod si utre sublimi suspenso, aquæ in eo contentæ amplius spatium concesseris, per foramen spiritus exibit. Spatium enim amplius, quo per utrem exeat, aqua mota habet, eamque ob causam per foramen spiritus pervadit. Sic certe per æstatem in terra aqua se habet. Amplum enim satis locum ob terræ raritatem obtinet, quodque sol ab ea ad se humorem attrahit, ipsaque terra spiritum frigidum ab aqua excitatum, cum rara sit et levis, per se transmittit. Idcoque pars ejus inferior frigida exsistit, quin et aqua multo magis, quam spiritus in terra frigidus, ipsaque in sese et in terram spiritum immittit. Simul quoque aquam, quæ ex puteo hauritur, semper spiritus, velut flabellum agitat, qui et aquæ frigiditatem inducit. Quæ vero non hauritur æstate, sed immota manens densatur, ea neque perinde, ut illa, spiritum a terra in sese suscipit, neque ex sese in terram transmittit, simulque a sole et aëre per puteum minime disperso, sed stabili manente, summa ejus superficie primum incalescit, deinde altera pars alteri, ad imum usque, caliditatem suam communicat. Eaque causa est, cur aqua, quæ æstate non hauritur, ea, quæ hauritur, sit calidior. Quin et fontes multum profundi æstate semper frigidi sunt, et aqua ex iis per hyemem hausta, quando terra calet, ea quidem calida est, intercedente vero tempore frigida est, ab aëre scilicet frigido refrigerata. A vento quippe perflatur, et per eam spiritus percolatur. Quemadmodum etiam aqua per æstatem protinus ac hausta fuerit, frigida est, eamque ob causam calescit. Refrigerantur siquidem, quod terra rara est, et spiritum in se continet. At postquam hausta fuerit, si tempus intercedat, quia immota manet, calida conspicitur. Incalescit siquidem ab aëre calido, non secus ac putealis aqua per æstatem; quæ non hauritur, ob id ipsum calida redditur. Ac ista quidem hac de re a me dicta sunt.

Rursus autem repetam, quod inferior terræ pars æstate frigida est, hyeme vero calida. Superior autem terræ pars contrario se habet modo. Neque arbori opus est, si modo valere debeat, geminum simul calorem aut frigus adesse. Verum si superiore quidem parte calor adsit, inferiore refrigerari oportet, contraque, si superiore parte frigus accedat, eam inferiore parte incalescere necesse est.

Ac radices ubi attraxerint, arbori communicant, arborque radicibus, sic- suspendu l'outre. Il verrait que l'eau sort toute seule sans souffle. L'espace n'est pas suffisant pour que l'eau donne du souffle. Il en est de même de l'eau qui pénètre la terre pendant l'hiver. Mais si tenant toujours l'outre suspendue, l'on fait le trou plus grand, dès qu'il sera élargi, il sortira du souffle. L'espace est alors assez grand pour que le souffle agité par l'eau sorte de l'outre. Il en est ainsi de l'eau qui pénètre la terre pendant l'été. Les espaces sont assez grands à cause de la rareté de la terre, après que le soleil en a attiré à lui beaucoup d'humidité. Le souffle y arrive à travers la terre rare et légère; il est frais, provenant de l'eau. C'est ainsi que la terre se rafraîchit dans l'été; et l'eau est aussi plus fraîche, en ce qu'elle donne alors le souffle à la terre, et qu'elle en reprend. De même l'eau que l'on tire des puits est agitée par le souffle, comme si elle était exposée au mouvement d'un ventilateur; c'est ce qui la rend fraîche. Mais l'eau des puits dont on ne tire pas dans l'été, restant immobile devient crasse, et ne reçoit pas autant de souffle de la terre; elle ne lui en rend pas non plus : le soleil ni l'air ne l'agitant point dans le puits, elle est toujours en repos, elle s'échauffe d'abord à la surface. La chaleur se communique ensuite de proche en proche, jusqu'au fond. C'est pour cela que l'eau des puits dont on ne tire point, est plus chaude l'été que ceux dont l'on puise. Les fontaines très-profondes sont toujours fraîches dans l'été; mais l'eau que l'on y puise dans l'hiver est chaude, parce que la terre est chaude. Peu après qu'on l'a puisée, elle est refroidie par l'air qui est froid; le vent en enlève des parties *chaudes* dans l'air, et le souffle *frais* la pénètre. De même l'eau puisée dans l'été est d'abord fraîche, parce que la terre étant rare, son souffle la rafraîchit; mais quelque temps après qu'elle est puisée, elle se met en repos et devient chaude au moyen de l'air qui est chaud. C'est ainsi aussi que l'eau des puits, dont on ne tire point dans l'été, y est chaude. Ceci suffit sur cet objet. Je répéterai seulement qu'en été la terre est fraîche dans le bas, chaude en hiver. Sa surface, tout au contraire. Or, l'arbre ne demande pas deux chaleurs à la fois, ni deux froids en même temps, pour se bien porter. Si le bas est chaud, il faut qu'il lui arrive du froid d'en haut; et pareillement qu'il lui arrive du froid d'en bas, si le haut est chaud. Les racines attirent pour donner à l'arbre, et l'arbre attire pour donner aux racines. Il s'y fait ainsi une juste distribution du froid et du chaud. De même que dans

que calidi et frigidi mutua sit dispensatio. Atque haud aliter, quam in homine ingestis in ventriculum cibis, qui dum concoquuntur, calefaciunt, frigiditatem a potu reddi oportet, sic et in arbore, mutua quædam retributio ex imis ad summa, et contra, fieri debet. Ideoque tum inferiore, tum superiore parte arbor increscit, quod alimentum ex inferioribus et superioribus partibus capessit. Et quamdiu tenella admodum fuerit, fructum non profert. Neque enim vis illi pinguis et crassa inest, quæ ad fructum satis esse possit. Procedente vero tempore, tunc jam ampliores venæ effectæ, in eam ex terra pinguem et crassum humoris fluxum deducunt, quem sol diffundens, et cum levis sit, effervescentem in summas partes educit, fructumque profert, et ab eo tenuem quidem humorem deducit, crassiorem vero concoquens et calefaciens condulcat. Quæ vero arbores fructum non ferunt, non tantam habent in se pinguedinem, quæ in fructum consumatur. Quæcunque autem arbor temporis spatio robur acceperit, et firmas radices egerit, jam penitus omni ex parte crescere desiit. At vero arbores, quæ ex aliarum inoculatione proveniunt, eæ non illarum similem, in quas insitæ sunt, fructum ferunt. Quod hoc modo contingit. Principio quidem oculus germinare incipit, cum alimentum habeat, primum quidem ab arbore, a qua avulsus est, tum vero ab ea, in quam insitus est. Ubi pullularit, tenues ex se radices in arborem demittit, primumque arboris humore, in quam insitus est, fruitur; deinde temporis spatio radices in terram demittit, per eam, in quam insitus est, et attracto e terra humore fruitur, indeque alimentum sumit; ut proinde minime mirum videri debeat, si insitæ arbores alios fructus proferant, cum e terra vivant. Hæc quidem de arboribus et fructibus istam ob causam dicta sunt, quod imperfecta oratio relinqui a me non debuit.

Caput IX. — Ex matris valetudine puerum bene, vel male habere; de fetus in utero situ, respiratione per umbilicum, similitudine cum ovi incubatu, partu decimo mense, et ultra, et non ultra decimum, et cur ante decimum, atque de conceptu a menstruali purgatione facili.

Nunc vero ad ea revertar, quorum gratia ista a me dicta sunt. Quæ ex terra nascuntur, ea omnia ex terræ humore vivere, assero, et quemadmodum terræ l'homme, les aliments qui vont à l'estomac s'y échauffent par la digestion, et doivent recevoir de la fraîcheur des boissons; ainsi, faut-il que l'arbre reçoive du bas en haut et du haut en bas. Il croît dans le haut et dans le bas, parce que la nourriture lui vient et du bas et du haut. Pendant tout le temps qu'il est fort tendre, il ne porte point de fruit. Il n'a pas cette puissance grasse et forte, qui fait fructifier; mais quand le temps est venu, alors les veines s'élargissent, lui apportent de la terre des sucs gras et forts. Le soleil les fond et les fait bouillir comme étant légers; et il en résulte du fruit aux sommités. Le soleil élève l'humidité du fruit la plus tenue; il adoucit le reste. Les arbres qui ne donnent point de fruit manquent de cette humeur douce qui fait la fructification. Tout arbre qui s'est suffisamment fortifié avec le temps, et qui a jeté des racines assez profondes, cesse de croître.

14. (*Continuation de la digression sur les végétaux, dont l'auteur compare le développement des parties à celui des organes des animaux. Il s'agit ici de la greffe.*) Quant aux arbres, sur lesquels on met des bourgeons d'un autre, qui y vivent et deviennent des arbres portant du fruit différent de celui du sujet sur lequel ils sont greffés, cela ce passe comme je vais dire. Il arrive d'abord, que l'œil bourgeonne : car il prend de la nourriture, premièrement du suc de l'arbre dont il a été tiré, et ensuite de celui qui l'a reçu. Après avoir bourgeonné, il pousse de petites racines dans le sujet, et il commence alors à profiter du suc de l'arbre, sur lequel il repose. Avec le temps ses racines arrivent jusqu'à la terre à travers le sujet, et il tire lui même son suc de la terre : c'est ainsi qu'il se nourrit. De manière qu'on ne doit pas être surpris de lui voir produire des fruits différents de ceux de l'autre arbre; car il puise sa nourriture dans la terre. Ceci soit dit sur les arbres et leurs fruits. Je reprends mon sujet à l'endroit où je l'avais quitté.

15. (*Conclusion de la digression sur les végétaux. L'auteur revient à la nourriture du fœtus, et finit par comparer la nutrition des végétaux et des animaux.*) Je disais que tous les végétaux se nourrissent des sucs de la terre; et que tels qu'étaient les sucs dans le sol, tel était le végétal, que l'enfant se nourrissait précisément des humeurs qui sont dans la matrice; que si la mère jouissait d'une bonne santé, l'enfant en jouissait aussi. Si quelqu'un veut réfléchir là-dessus, et surtout ce que j'ai dit à ce sujet, il restera persuadé,

humor habet, ita et se habere, quæ ex ipsa oriuntur. Sic et puer in utero ex matre vivit, et ut valet mater, ita et puer. Quod si quis, quæ de istis dicta sunt, ab initio ad finem usque secum reputare volet, is eorum, quæ e terra nascuntur, et hominum naturam per omnia similem esse, comperiet. Ac de his satis.

At vero puer, ubi in utero exsistit, manibus ad genas adhæret, caputque pedibus proximum habet, neque certo dignoscere queas, etiamsi puerum in utero videas, utrum caput sursum, an deorsum vergat. Verum, quæ eum sustinent, membranæ, ex umbilico protenduntur. Nunc vero rationem eam explicabo, quam paulo antea me demonstraturum dixi, quæ, quantum humanum ingenium consequi potest, aperta est iis omnibus, qui ea de re nosse volent, quod genitura membrana continetur, et in ejus medio umbilicus exstat, per quem primum spiritum ad se attrahit, et foras emittit, quodque ex umbilico membranæ protenduntur. Quin et reliquam pueri naturam, velut a me demonstrata est, ita prorsus se habere comperiet, qui his argumentis, quæ a me proferentur, uti volet. Si quis enim ova viginti, aut etiam plura, gallinis duabus, aut pluribus, ut excludantur supponat, et singulis diebus, a secundo exorsus, ad ultimum usque, quo ovi putamen detrahetur, subtrahat, frangat, diligenter inspiciat, is eo, quo dixi, modo, omnia se habere deprehendet, si modo avis naturam cum humana conferre licet. Ex umbilico enim membranæ protendi, aliaque omnia, quæ de puero dicta sunt, eodem prorsus se habere modo, in ovo gallinaceo comperies. Quanquam, qui hæc nudum observavit, is in ovo gallinaceo umbilicum inesse mirabitur. Atqui ista, quæ a me dicta sunt, ad hunc modum se habere conspiciuntur.

Quando vero mulieri partus instat, tum se movente puero, et manibus ac pedibus se jactante, membranam quamdam internam abrumpi contingit. Qua rupta cæteræ imbecilliores fiunt, primumque rumpuntur, quæ illam contingunt, deinde postrema. Ruptis autem membranis, tum fetus vinculo exsolvitur, et agitatur foras prodit. Neque enim laxatis membranis quidquam amplius virium habet, neque uteri puerum amplius continere possunt, laxatis, uti dixi, membranis, et ab ipsis ablatis. Et membranæ, quæ puerum circumplectuntur, non admodum magna vi utero adhærescunt.

que la nature de la végétation et celle de la vie de l'homme se ressemblent parfaitement, depuis le commencement jusqu'à la fin. C'est ce que j'ai voulu faire entendre.

16. (*Situation de l'enfant dans l'utérus.*) L'enfant dans la matrice a les mains sur ses joues, et la tête près des pieds. Il n'est pas possible de distinguer exactement, même en voyant un enfant dans la matrice, si sa tête est en haut ou en bas. Toutes les membranes qui l'enveloppent partent de son nombril.

17. Je viens maintenant à ce j'ai annoncé ci-dessus (1), sur une autre manière de faire connaître à ceux qui le désirent (autant qu'il est possible à l'homme de pénétrer dans ce mystère), que la semence est d'abord revêtue d'une membrane; qu'au milieu est l'ombilic; que c'est par là que le souffle commence à entrer et sortir; que les membranes se forment de l'ombilic; et que tout le reste se passe dans la formation de l'enfant comme je l'ai exposé. On trouvera qu'elle se fait en la manière que j'ai dit, depuis le commencement jusqu'à la fin, si l'on a recours au moyen que je vais dire. Il consiste à mettre à couver vingt œufs ou plus, sous deux poules ou plus; puis en prendre un chaque jour, depuis le second jusqu'à la fin, et rompre doucement la coque. En les observant avec attention, on reconnaîtra que conformément à ce que j'ai dit, autant qu'il est permis de comparer un oiseau avec l'homme, les membranes viennent du nombril; et que tout le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est dans l'œuf de la poule, comme je l'ai écrit en parlant de l'enfant. Et si on a jamais vu ceci, l'on sera surpris de trouver un nombril dans un œuf d'oiseau. Il en est cependant ainsi; et l'observation confirmera tout le reste.

18. (*Des couches.*) Quand le temps des couches est arrivé, l'enfant en se remuant, et s'agitant des pieds et des mains, déchire quelqu'une des membranes intérieures; dès qu'il y en a une déchirée, les autres font moins de résistance : celle qui lui est adjacente se rompt; puis enfin la dernière. Les membranes, une fois déchirées, l'enfant échappe de sa prison, et sort en s'agitant : car, dès que les membranes sont rompues, il ne reste

(1) A la fin du n° 2. Les physiologistes modernes, en traitant de la génération, ont eu pareillement recours à l'incubation.

Cum vero puer prodit, utero dilatato, qui mollis est, vi sibi viam aperit, et in caput fertur, si secundum naturam exierit. Gravissimæ enim ei sunt superiores partes, ex umbilico libratæ. Quamdiu autem in uteris manet, validior semper evadit, dum membranas decimo mense perrumpat, quando matri partus instat. Quod si vis quædam puero contingat, etiam ante præfinitum tempus, ruptis membranis, foras prodit. Quin etiamsi alimento a matre prius destituatur, sic quoque ante tempus matri partio ingruit, et ante decimum mensem puer egreditur.

At vero si, quæ ultra decem menses utero gestare sibi visæ sunt (quod jam sæpe audivi), eæ hoc, quem referam, modo fallunt. Cum uteri a ventre flatum suppeditante spiritu distenduntur et intumescunt (id enim contingit), tunc mulieres se concepisse existimant. Et si menses minime prodeuntes in uteris collecti fuerint, longioremque moram fecerint, subinde alii eo confluunt, interdum quidem flatibus, qui a ventre procedunt, permixti, interdum vero incalescentes. Tunc quoque sane non prodeuntibus mensibus, et in tumorem sublatis uteris, mulieres utero sibi gestare videntur. Deinde quandoque menses sua sponte erumpunt, aut cum alii insuper ad uteros ferantur, et priores deturbent, etiam flatus egreditur, ac multis jam statim post menstruam purgationem utero dehiscunt, et ad pudendum convertuntur, atque eo tempore cum viris congressæ, eo ipso die, vel paulo post, concipiunt. Atque harum rationum ac rerum ignaræ, eo tempore se concepisse reputant, quo menses suppressi erant, et uteri intumuerant.

Cum autem non longiore, quam decem mensium spatio, fetum utero gestari contingat, referam. Post exactos decem menses, ubi fetus grandior est, alimentum et incrementum, quod a matre demittitur, non amplius puero sufficere potest. Quod enim in sanguine dulcissimum est, ad sese attrahit, simulque aliquantula lactis portione fruitur. Quæ cum ipsi pauciora sint, puerque jam plenior factus, plus alimenti, quam adsit, requirat, ipse sese jactans, membranas disrumpit. Idque frequentius experiuntur mulieres, quæ primum pariunt. Neque enim pueris alimentum ad decimum mensem satis esse potest. Quod ad hunc modum deficit. Mulieribus quibusdam quidem menstruæ purgationes abundantes, quibusdam pauciores expurgantur. Quod si in natura et in genere semper contingat, ipsis uteri-

rien d'assez fort pour l'arrêter. La matrice ne peut pas s'opposer à son passage : les membranes ne tiennent point au fond de l'utérus, par des attaches bien fortes. L'enfant, en sortant, force et élargit le passage qui est mou. Il sort par la tête, s'il vient naturellement : c'est la partie la plus pesante du tout qui se trouve comme suspendu par le nombril, tandis qu'il est dans l'utérus. Le fœtus acquiert, jusqu'au dixième mois, des forces de plus en plus, pour rompre les membranes; à cette époque est fixé le terme de l'accouchement. Si le fœtus souffre de quelque force étrangère, et que les membranes soient déchirées, il sort avant le temps ordinaire. Les couches sont avancées aussi, lorsque la nourriture manque de la part de la mère. Que des femmes ayent porté l'enfant plus de dix mois, je l'ai souvent ouï raconter : mais les mères se sont trompées en la manière que je vais dire.

19. (*Raison qui font croire aux grossesses de plus de dix mois.*) Toutes les fois que la matrice attire le souffle du ventre qui le lui fournit, et qu'elle se gonfle, comme cela arrive souvent, les femmes se croient grosses. Si les règles ne coulent point, et qu'elles séjournent dans l'utérus, elles s'y ramassent avec le souffle qui vient du ventre; et quelquefois elles s'y échauffent. La suppression des mois et le gonflement de la matrice sont les signes ordinaires auxquels la femme se croit grosse. Il arrive ensuite quelquefois que les règles coulent d'elles-mêmes, ou qu'il survient dans le corps quelque changement à la matrice, qui la dégage des règles accumulées; de sorte que son gonflement s'évanouit. Or, comme il est ordinaire qu'après les règles la matrice se présente ouverte au fond du vagin; si alors la femme habite avec l'homme, elle devient grosse aussitôt ou dans peu de jours. Cependant, sans faire attention à ces circonstances, elle compte le commencement de sa grossesse, du premier temps auquel les règles lui ont manqué, et auquel elle a senti du gonflement à la matrice; mais je dis, qu'elles ne portent point l'enfant dans le sein au-delà de dix mois. La nourriture et l'accroissement qu'il peut prendre de la mère ne suffisent plus, quand il est arrivé aux dix mois, et que le fœtus a déjà acquis son volume. Il attire alors à lui tout ce qu'il y a de plus doux dans le sang, profitant aussi un peu du lait. Dès donc que le fœtus, devenu grand, ne trouve plus tout ce qui lui est nécessaire, il s'agite, et il déchire les membranes. Les femmes, à leurs premières couches, éprouvent ces agita-

num est. At quibus pauciora menstrua effluunt, hæ pueris quoque sub postremum tempus, ubi jam auctiores fuerint, cum parcius alimentum suppeditent, eos, ut jactentur, cogunt, et ut ante decimum mensem prodeant, compellunt. Paucus enim sanguis de juvenculis matribus fertur. Ut plurimum vero, quæ pauca menstrua demittunt, eas sine lacte esse contingit. Sicciores enim sunt, et densiore corporis habitu. Quod vero deficiente alimento fetus exeat, nisi vis quædam inferatur, hoc argumento comprobatur.

Caput x. — De avium generatione ex ovi vitello; ovum spiritum transmittere; pullos viginti diebus excludi; de partus avium cum homine analogia; de partu facili, difficili, et laborioso; et umbilicum postremum edi.

Avis ex ovi luteo nascitur hoc modo. Ubi mater insidet, ovum incalescit, et quod in ovo continetur, a matre agitatur, concalefactumque spiritum concipit, et alium frigidum ab aëre per ovum attrahit. Ovum enim adeo rarum est, ut attractum spiritum satis copiosum ei, quod intus est, transmittat. Et increscit avis in ovo, et eodem prorsus consimilique modo in membra distinguitur, velut puer, uti jam antea a me dictum est. Procreatur autem avis ex ovi luteo, alimentum vero et incrementum continet, quod in ovo est candidum. Quod omnibus qui animum adverterint, conspicuum esse potest. Cum autem alimentum ex ovo pullo deficit, neque satis ei suppetit, unde vivat, copiosius alimentum postulans, vehementer movetur in ovo, et membranæ circumcirca disrumpuntur. Et ubi avis pullum vehementer moveri senserit, putamen tundendo excavans, ipsum excludit.

Atque hæc intra viginti dies contingere solent, idque ita se habere manifestum est. Nam ubi volucris ovi testam contundendo excavarit, nihil penitus humoris, quod alicujus sit momenti, in eo inest, quod totus in pullum absumptus est.

Sic etiam cum puer increverit, mater ei sufficiens alimentum amplius suppeditare non potest. Plus itaque alimenti, quam quod adsit, fetus postulans, sese jactando membranas disrumpit, simulque vinculis solutus foras prodit. Atque ista, ut longissime, decimo mense contingunt. Eaque est ratio, cur brutis et feris, eo tations de l'enfant, d'une manière plus sensible que les autres. La nourriture pour l'enfant ne suffit pas chez elles, à le garder facilement jusqu'au dixième mois. La nourriture manque aussi quelquefois, parce que certaines femmes ont les règles moins abondantes les unes que les autres. Lorsque c'est constant et naturel, c'est une suite de l'état de la matrice. Comme elle ne donne que peu de sang menstruel, et qu'elle fournit conséquemment, vers la fin, une nourriture insuffisante au fœtus devenu grand, il en résulte que l'enfant s'agite et vient au jour avant le dixième mois. Les mères jeunes rendent moins de sang; et celles qui ont peu de règles manquent ordinairement de lait. Leur corps est trop sec et trop dense.

20. (*Récapitulation sur le terme et les causes de l'accouchement. Comparaison du fœtus avec le poussin.*) J'ai exposé la cause qui oblige l'enfant de sortir, indépendamment de ce qui peut le nécessiter à sortir quelquefois auparavant, par quelque cause violente. On trouve une preuve de ce que j'ai dit, dans ce qui se passe à l'égard du petit poulet. Il commence à s'engendrer du jaune de l'œuf; la poule, en le couvant, l'échauffe. Tout ce qui y est dedans se met en mouvement; le souffle s'établit dans l'œuf; et il y en arrive de frais, qui est attiré de l'air à travers la coque. Car l'œuf est assez rare pour laisser passer le souffle. Le petit poulet se forme et croît dans l'œuf, à peu-près de la même manière que je l'ai dit de l'enfant. Il se forme d'abord du jaune; il croît et se nourrit du blanc. Cela est visible pour tous ceux qui voudront l'examiner avec attention. Dès que le poussin ne trouve plus dans l'œuf la nourriture dont il a besoin pour vivre, il en cherche d'autre; en la cherchant il brise ses membranes. La mère, qui le sent s'agiter fortement, rompt *souvent* la coque à coups de bec. Le tout se passe dans vingt jours, comme on le sait. La coque brisée ne laisse point voir d'humeur qui vaille la peine d'être remarquée. Tout s'en est employé à la formation, et à la nourriture du poussin. De même quand le fœtus a pris son accroissement, la mère ne peut plus lui donner assez de nourriture. C'est en en cherchant une qui lui suffise d'ailleurs, qu'il s'agite, qu'il rompt ses membranes, se débarrasse de ses liens, et sort au-dehors; le tout se fait en dix mois au plus tard. Les animaux des champs, les bêtes des forêts, ont toutes, pour leur portée, un terme fixe, qu'elles ne passent point: chaque animal a un temps limité, après lequel la mère ne peut plus donner une nourriture suffisante à l'embryon: il sort

ipso tempore, quo quæque parere consuevit, nec tardius, partus ingruat. Unicuique enim animanti tempus esse necesse est, in quo fetui parcius alimentum suppetat ac deficiat, tumque partio instet. Et quæ quidem minus alimenti fetui suppeditant, celerius pariunt; quæ vero plus, tardius. Atque de his quidem hactenus.

Puer autem, ubi circumcirca disruptæ sunt membranæ, siquidem suo momento in caput magis inclinet, facile mulier parit. Quod si in latus, aut in pedes prodeat (id enim sæpius contingit, si illuc momentum vergat, vel propter uteri amplitudinem, vel si mater in ipso partus dolore primum quiescere non potuerit), si sic, inquam, prodeat, difficilem partum mulier sentiet. Jam vero ex his plurimæ, vel ipsi fetus, vel una etiam cum suis fetibus matres periere.

Ex puerperis autem præcipue laborant, quæ primos partus experiuntur, eo, quod doloribus non assueverint, et totum quidem corpus dolor occupat, præcipue vero lumbos et coxendices, quæ ipsis diducuntur. Quæ vero magis partus expertæ sunt, minores dolores sentiunt, quam quæ primum pariunt. Atquæ multoties peperere, omnium minime dolent.

Quod si fetus in caput feratur, primum caput foras prodit, deinde alia membra consequuntur, postremus est umbilicus, ex quo secundæ dependent.

Post hæc humor exit cruentus, a capite et reliquo corpore vi doloris et caloris secretus, qui viam partus purgamentis facit. Post exitum autem saniei purgatio procedit, quo ante dictum est, tempore. Et tum mammæ, tum aliæ partes humidiores, mulieribus effunduntur, minimum quidem in ea, quæ primum parit, ac in aliis deinceps, quo plures partus expertæ sunt, eo magis offenduntur, venis a puerperii purgamentis evacuatione exinanitis. Atque ista a me hac de re dicta sunt.

CAPUT XI. — Quomodo gemelli cum mares, tum feminæ, et fetus multiplices generentur.

Gemelli autem ex uno veneris complexu procreantur ad hunc modum. Uteri sinus plures et incurvos habent, hos quidem longius distantes, illos vero pudendo viciniores. Et ex animalibus, quæ plura gignunt, plures sinus habent, quam quæ pauca. Quod in ovibus, feris et volucribus ad eumdem se habet modum. Cum genitura ad duos sinus divisa pervenerit, alors. Les bêtes, qui donnent le moins de nourriture à l'embryon, s'en délivrent en peu de temps. Celles qui lui en donnent davantage le portent plus long-temps : en voilà assez sur ce sujet.

21. (*Travail et suites de l'accouchement.*) Quand l'enfant a déchiré ses membranes, s'il vient par la tête, l'accouchement est facile ; s'il se présente de côté ou par les pieds, ce qui arrive souvent, soit qu'il pèse plus par ces parties, soit que la matrice se trouve trop large, ou que la mère n'ait pu rester assez tranquille dans les douleurs de l'enfantement, les couches sont laborieuses. Beaucoup de mères y ont péri, et les enfants pareillement. Elles souffrent davantage dans les premières couches, à cause de la nouveauté. Les douleurs se font sentir dans tout le corps, surtout aux lombes et à l'ischium (1), qui se sépare. Les femmes, qui ont souvent accouché, souffrent moins que celles qui accouchent pour la première fois. Si l'enfant se présente par la tête, la tête sort la première ; le reste du corps suit. Ce qui fait que l'ombilic sort le dernier; le chorion y est suspendu (2). Il vient ensuite une eau sanguinolente, qui s'est séparée de la tête et de tout le corps, à raison des efforts dans le travail, et la chaleur de l'enfantement. Elle prépare la voie aux lochies. Après la sortie de l'humeur sanguinolente, les lochies s'établissent au temps que j'ai dit. Les mamelles et les autres parties humides de la femme coulent de toute part, mais moins dans les premières couches. Plus il y aura eu de couches précédentes, plus les veines se vident pour fournir à d'abondantes lochies. Ceci suffira pour cet article.

22. (*Formation des jumeaux.*) On fait des jumeaux d'un seul acte vénérien, par la raison que je vais dire. Il y a, à la matrice, plusieurs sinus recourbés, les uns plus près, les autres plus loin du vagin. Les animaux, qui font plusieurs petits à la fois, ont plus de ces sinus à la matrice que ceux qui en font peu. Il en est ainsi

(1) *Qui se sépare.* Quelqu'étrange que ceci puisse paraître, je l'ai traduit ainsi, parce que le texte y est formel. Peut-être par cette séparation de l'ischium, doit-on entendre un écartement au coxyx, ou bien à la symphyse du pubis.

(2) *Le chorion.* Il s'agit manifestement ici de tout l'arrière-faix.

eamque uteri receperint, neque sinus alter ad alterum transmiserit, ea utroque sinu separata, membrana vestitur, vitamque eo modo accipit, quo et unus fetus, de quo hæc diximus.

Quod vero ex uno congressu gemini procreantur, hoc argumento constat. Canis, sus, et alia animalia, uno congressu duos et plures fetus pariunt, quorum quisque in utero suo sinu et membrana conditur. Atque hæc ipsi contingere cernimus, eosque omnes eodem ut plurimum die parere. Ad eumdem quoque modum in muliere, ex uno veneris complexu nati gemelli, uterque suo sinu et involucro conditur, et eadem die in lucem prodit, alterque prius cum suo involucro foras egreditur.

Quod autem ex gemellis unus mas sit, alter femina, id ideo contingere assevero. In muliere et in viro, et in quovis animalium genere, in unoquoque cum imbecillior, tum valentior genitura inest, neque unico impetu genitura procedit, sed et secunda et tertia jactatione emittitur, neque fieri potest, ut quæ prius, et quæ posterius exit, ejusdem sint roboris. Quemcunque ergo sinum crassior validiorque genitura subierit, in eo mas procreatur; quemcunque vero humidior ac imbecillior, in eo femella generatur. At si in utrumque valida subeat, ambo mares nascuntur; sin debilis in utrumque, ambo femellæ. Atque omnis ista oratio, ad hunc exposita modum, ad finem perducta est.

des animaux domestiques, des bêtes sauvages et des oiseaux. Lors donc que la semence se divise, et qu'arrivée dans la matrice, elle va à deux sinus qui ne communiquent point ensemble, séparée dans chacun, elle forme sa membrane, et elle y prend vie de la manière que je l'ai dit pour un seul enfant. Que les jumeaux proviennent d'un seul acte vénérien : la preuve en est que la truie, et les autres animaux qui font habituellement deux ou plusieurs petits à la fois, les font souvent après ne s'être accouplés qu'une fois. Chaque embryon y est dans la matrice séparément dans son sinus, avec sa membrane. Nous voyons aussi que les mères se délivrent de tout dans le même jour. Chez les femmes pareillement, les fœtus jumeaux proviennent d'un seul acte vénérien; et chacun a son chorion dans son sinus. Ils naissent dans le même jour; l'un sort le premier avec son chorion. Qu'il y en ait un mâle, l'autre femelle, cela provient de ce que dans le père, et aussi dans la mère, il y a, chez tous les animaux, une semence plus forte et une plus faible. Elle ne sort pas toute à la fois, mais en deux ou trois jets. Or, il n'est pas vraisemblable que ce qui sort le premier, soit parfaitement égal en force avec ce qui sort après. Dans le sinus donc où se réunira la semence la plus dense et la plus forte, il y aura un mâle; là où se réunira la plus humide et la plus faible, il y aura une fille. Si la semence est toute forte, il viendra deux garçons; si elle est toute faible, deux filles. J'ai mis fin à mon sujet.

HIPPOCRATIS DE CARNIBUS, SEU PRINCIPIIS LIBER.

PRÆFATIO.

Plus anatomes hic liber habet, quam reliqua scripta Hippocratica pleraque, ab Hippocrate autem illum originem non trahere, in aprico est, cum systema contineat, in quo Heracliteum cum Peripateticis opinionibus mixtum est, et quæ Erasistrati demum temporibus invaluerunt. Partem autem jam Aristotelis tempore exstitisse, ex eo patet, quod hic liber ab Aristotele Polybo tribuitur (1) Erotianus cum silentio præterit, Galenus autem modo pro vero, modo pro supposito habet (2) H. Conringius cum Democrito tribuit (3). A Mercuriali tertiæ classi adnumeratur (4).

ARGUMENTUM LIBRI.

De singularum partium principiis, generatione, et formatione; de visus, odoratus, et auditus organis; de septenarii numeri facultate in partu, morbis acutis, ulceribus, atque inflammationibus, dentiumque complemento.

Caput 1. — Quid sit dicturus; de calido innato, de elementorum secretione, sedibus, et qualitatibus, de partibus ex ipsis procreatis; de ossium, nervorum, ac membranarum generatione.

Equidem adhuc usque communibus sententiis, tum eorum, qui ante me fuerunt, tum etiam meis usus sum. Necesse enim est, eum, qui hanc de arte medica tractationem suscipere volet, commune sententiis principium ponere. De cœlestibus autem rebus, et in sublimi positis, nihil dicere attinet, nisi quantum confe-

(1) In hist. animal. lib. 3. cap. 3. (2) In comment. 3. in lib. 2. Epid. text. 29 et 33. (3) In introd. in med. cap. 3. §. 9. (4) L. c.

TRAITÉ DES CHAIRS,

OU

DU COMMENCEMENT DE L'HOMME.

Ce Traité porte généralement le titre DES CHAIRS. Dans quelques manuscrits il a aussi celui de COMMENCEMENT. Ce dernier lui convient beaucoup mieux, faisant entendre qu'il s'y agit de la manière dont l'homme a été créé dès son origine.

1. (*Avant-propos.*) J'ai parlé jusqu'ici d'après les idées des autres, et aussi d'après les miennes. Car celui qui veut écrire sur la médecine est obligé de commencer par présenter ce qui est généralement reçu. Je ne regarde point comme nécessaire en médecine de traiter des météores, *de ce qui est au-dessus de la terre*, à moins que ce ne soit pour montrer que tout ce qui existe dans la nature a un rapport avec l'homme et avec les autres animaux; pour faire voir ce qu'est la vie, la santé, ce qu'est la maladie; ce qu'il y a dans l'homme de bon, ce qu'il y a de mauvais, et pourquoi il meurt. Je vais donc maintenant manifester mes idées à cet égard.

2 (1). (*Création de l'univers. Le chaud, le feu est le premier être; les autres, le froid, la terre, l'humide, l'eau, et le sec, l'air, sont des êtres secondaires.*) Je pense que ce que nous appelons le chaud est immortel, qu'il connaît tout, qu'il voit tout, qu'il entend tout; qu'il sait et le passé et l'avenir. Quand toutes choses furent faites, il se porta en grande quantité dans les régions supérieures. Les anciens me paraissent lui avoir donné le nom d'*æther*. La seconde partie, qui demeura dans le bas, s'appelle terre; elle est froide, sèche, dans un grand mouvement, et il y a beaucoup de chaud. La troisième partie, qui se plaça dans le milieu de l'air, a quelque peu de chaud.

(1) Ce numéro et quelques autres de ce traité vont présenter une formation physique des hommes qu'on trouvera sans doute fort étrange. Devais-je me dispenser d'en donner la traduction? Je ne l'ai pas cru. On trouvera à peu près les mêmes choses dans le premier livre du Traité du régime.

runt ad demonstrandum de homine, et de reliquis animantibus, quod ex his constant, et procreata sunt, quodque animo sunt prædita, et quod sanitas et morbus, quodque in homine inest boni vel mali, et mors ipsa inde proficiscitur.

Nunc vero ipse meam sententiam proferam. Quod calidum vocamus, id mihi immortale esse videtur, cunctaque intelligere, videre et audire, sentireque omnia, tum præsentia, tum futura. Cujus pars maxima, cum omnia perturbata essent, in supremum ambitum secessit, quod mihi veteres videntur æthera appellasse. Altera pars locum infimum sortita, terra quidem appellatur, frigida et sicca, multasque motiones habens, et in qua multum sane calidi inest. Tertia vero pars medium aëris locum nacta est, calidum quid exsistens. Quarta pars terræ proximum locum obtinens, humidissima et crassissima.

His igitur in orbem agitatis, cum turbata essent, calidi magna pars alias in terra relicta est, partim quidem magna, partim vero minor, alias etiam valde parva, sed in multas partes divisa. Et temporis successu resiccata terra, ista in ea tanquam in membranis contenta, circum se putredines excitant. Ac longo tempore incalescens, quod quidem ex terræ putredine pinguedinem sortitum est, et minimum humidi habet, id citissime exustum, ossa produxit. Quæ vero naturam glutinosiorem sortita sunt, et frigidi communionem habent, ea neque calefacta exuri potuerunt, neque etiam humida fieri; ideo formam longe ab aliis diversam nacta sunt, et nervi solidi exstiterunt, cum non multum in iis frigidi inesset. At venæ frigidi multum habebant, cujus pars circumcirca ambiens, et quod erat glutinosissimum, a calido exasatum, membrana exstitit. Quod vero frigidum a calido superatum, dissolutum est, ideoque humidum evasit.

Caput ii. — De cavarum partium, stomachi, ventriculi, intestinorum, tunicarum, vesicæ, et ossium procreatione; de cerebro, cur liquari nequeat, ac de spinali medulla.

Ad eamdem omnino rationem, fauces, gula, venter, et intestina ad podicem usque cava exstiterunt. Frigido enim sem-

La quatrième, tout proche de la terre, est humide et très-crasse. Après que le tout fut mu d'un mouvement circulaire, il se troubla; et il resta beaucoup de chaud dans certains endroits de la terre, dans d'autres moins. La quantité en fut considérable, mais le volume fort petit.

(*Formation de l'homme et d'abord des os.*) La terre étant desséchée, après un long-temps, il s'y engendra de la moisissure, comme nous voyons qu'il en vient aux habits; et après beaucoup de temps encore, tout ce qu'il y avait de gras et de très-peu d'humide dans cette moisissure provenant de la terre s'étant enfin brûlé, il se forma des os.

3. (*Formation des ligaments, des cartilages, des nerfs.*) Ce qui était gluant, et qui avait du froid, ne put pas brûler quoiqu'échauffé, ni devenir humide. Il prit une forme différente du reste, et il en fut formé des nerfs solides; car le froid n'y était pas.

4. (*Formation des membranes, des veines et du liquide qu'elles contiennent.*) Les veines prirent beaucoup de froid. La partie extérieure de ce froid, brûlée par le chaud, forma une enveloppe dense, et devint membrane. Le froid intérieur des veines, fondu par la chaleur, devint liquide par la même cause.

5. (*Les autres organes et les humeurs.*) C'est encore ainsi que *dans l'homme et dans les autres animaux*, le gosier, l'estomac, le ventre et les intestins aussi furent creux.

6. Le froid s'échauffant toujours, l'extérieur était brûlé, et devenait enveloppe ou membrane.

7. Le froid intérieur qui y était contenu n'étant ni gras, ni très-visqueux, devint humide, se changea en liquide.

8. Il en est ainsi de la vessie. Le froid qui y était resté en grande quantité s'étant fondu par la chaleur, fit une humeur. Car il n'y avait ni graisse ni viscosité : ce qui l'entourait devint membrane.

9. Il en est de même de toutes les autres cavités. Partout où se trouva plus de gluten que de gras, il se fit des tuniques ou membranes. Partout où il y eut plus de gras que de gluten, il se fit des os.

10. Il en fut encore de cette manière, relativement aux os. Partout où était le froid et le gras sans gluten, le feu prenait plus vite à cause de la graisse, et les os furent plus durs et plus solides; mais où étaient le gras et le gluten, à peu près en égale quantité, les os furent creux, fistuleux. Car il en est ainsi : le froid condense; le chaud fond. Souvent aussi le chaud dessèche lentement. S'il y a un peu de graisse, le chaud brûle prompte-

per incalescénte, quod in ejus ambitu glutinosum erat, exassatum est, et ambiens membrana tunica evasit. Quod vero frigidum intus erat, quoniam in ipso neque pingue, neque glutinosum multum inerat, colliquatum est, et humidum exstitit. Eadem quoque vesicæ ratio fuit; frigidum multum relictum in ejus ambitu, a calido calefactum et dissolutum, humidum exstitit, cum neque in eo pingue, neque glutinosum inesset. Quod vero superfuit, tunica evasit. Sed et alia, quæ cava sunt, ad eumdem habent se modum. Ubi enim glutinosum pingue superavit, membrana in tunicam evasit. Et ubi pingue supra glutinosum abundavit, ossa exstiterunt.

Ossium vero eadem est ratio. Ubi enim glutinosum minime inerat, sed pingue et frigidum abundavit, id celeriter propter pinguedinem exustum fuit, ossaque durissima et maxime solida facta sunt. Ubi vero pingue et glutinosum simili portione respondent, hæc ossa sunt fistulosa. Ac de his quidem hæc videtur esse ratio. Frigidum quidem densat; calidum vero dissipat, longo etiam interposito tempore exsiccat. Quod si quid pinguedinis adfuerit, citius exurit et exsiccat. Verum ubi glutinosum cum frigido adfuerit, citra pinguedinem exuri non solet, sed temporis successu incalescens condensatur.

At vero cerebrum frigidi et glutinosi sedes est et matrix; calidum vero pinguedinis sedes et matrix. Quod enim, dum incalescit, primum omnium diffunditur, pingue fit. Atque idcirco cerebrum, quod minimum pinguis, plurimum vero glutinosi habeat, a calido exuri nequit, sed temporis spatio tunicam, membranam videlicet crassam, nactum est, circa membranam vero ossa, ex eo, quod calidum superavit, et in quo pingue inerat. Medulla etiam, quæ dorsalis appellatur, a cerebro ducitur, et neque in ipsa multum pinguis, neque glutinosi inest, non aliter quam cerebro, eamque ob causam neque medullæ nomine jure donatur. Neque enim reliquorum ossium medullæ similis est, cum sola membranas habeat, quas alia medulla non habet. Atque horum manifesta sunt indicia, quod, si quis nervosa et glutinosa, itemque alia assare volet, cætera quidem cito assentur, nervosa tamen et glutinosa assari nequeant, cum minimum pinguedinis habeant; quod vero dulcissimum est et pingue, celerrime assatur.

ment, et il dessèche. Là où il y a du gluten uni avec le froid sans graisse, le feu ne brûle point; mais il échauffe, et durcit avec le temps.

11. Le cerveau est la métropole du froid et du visqueux.

12. La graisse est la métropole du chaud.

13. Ce qui se fond le premier à la chaleur est la graisse. C'est pour cela que le cerveau ayant très-peu de graisse, et beaucoup de gluten, ne put être brûlé par le feu, mais il prit à la longue une membrane épaisse, et des os autour de cette membrane; autant que le feu pouvait en produire, à raison de la graisse qui y était.

14. La moelle épinière vient du cerveau. Elle n'a point de graisse, ni autant de gluten que le cerveau, et c'est improprement qu'on la nomme moelle. Elle ne ressemble point a la moelle qui est dans les autres os. Elle est la seule qui ait des membranes; l'autre n'en a point. Une partie de ce que je viens de dire se prouve, en ce que, si quelqu'un jette sur le feu des matières nerveuses et glutineuses, tout le reste se brûle vite; mais les parties nerveuses ne veulent pas brûler, car elles ont peu de gras. Or, le gras est l'onctueux, et c'est ce qui se brûle le plus vite.

15. Les viscères furent formés de la manière que je dirai. J'ai déjà parlé des veines.

16. (*Les gros viscères, tels que le cœur, le poumon, le foie*, etc.) Le cœur a beaucoup de gluten et de froid; échauffé par le chaud, il fut fait chair ferme et visqueuse, avec une membrane autour. Il est creux, mais non comme les veines. Il est placé au sommet de la veine la plus cave, au bout de laquelle est le cœur. L'artère (1) a plus de chaleur que la veine cave, et elle distribue le souffle. Outre ces veines, il y en a d'autres dans le corps. La plus cave, au bout de laquelle est le cœur, va dans tout le ventre et au diaphragme; elle se divise pour aller à chacun des deux reins; elle va aux lombes, aux autres parties et à chaque jambe. Elle va aussi dans les parties au-dessus du cœur, au cou, à droite et à gauche, d'où elle continue vers la tête, se divisant aux tempes de

(1) Il faut communément, dans la lecture des Œuvres d'Hippocrate, entendre par *artère* la trachée-artère; et le mot assez généralement employé pour désigner les veines est souvent employé pour désigner aussi diverses espèces de vaisseaux.

At vero viscera hoc modo mihi constare videntur. Et de venis quidem antea a nobis dictum est.

CAPUT III. — De cordis structura, situ, temperamento, et functione; de venæ cavæ, et arteriæ magnæ ortu, distributione, cavitatibus; ac fetum in utero alimentum trahere.

Cor autem multum glutinosi et frigidi obtinet, quod a calido calefactum, caro dura et viscida evasit, ipsumque membrana involutum cavum factum est, non quemadmodum venæ, et ad venæ maxime cavæ caput annexum est.

Duæ enim sunt a corde venæ cavæ, et hæc quidem arteria, illa vero vena cava nominatur, juxta quam cor positum habet. Arteria vero calidi plus continet, quam vena cava, et spiritus penus est. Ac præter has duas venas aliæ quoque in corpore insunt. Quæ autem valde cava est, et cordi annectitur, ventrem totum et septum transversum pervadit, et in utrumque renem et lumbos scinditur, tumque alias in partes, tum in utrumque crus fertur. Quin etiam supra cor ad cervicem, partim quidem dextra, partim etiam sinistra tendit, moxque ad caput ascendit, et in tempora utraque scinditur. Possunt aut et maximæ venæ numero recenseri, sed ut uno verbo comprehendam, a vena cava, et ab arteria reliquæ venæ in totum corpus dispersæ sunt. Sunt autem maxime cavæ, quæ ad cor, cervicem, et caput tendunt, et infra cor ad coxendices usque. Calidumque plurimum in venis et corde inest, eamque ob causam spiritum cor in se continet, quod sit omnium, quæ in homine sunt, membrorum maxime calidum. Quod autem spiritus sit calidus, facile intelligas. Cor et venæ cavæ semper moventur, calidique plurimum in venis inest, et quia ex omnibus hominis membris cor sit maxime calidum, eam ob causam spiritum attrahit. Id vero et aliter cognoscas licet. Si quis ignem in domo, in qua nullus ventus spiret, accendere volet, flamma modo minus, modo magis movetur. Sed et lucerna accensa ad eumdem modum, modo magis, modo minus agitatur, nullo, quem quidem spirare sentiamus, vento mota, frigidumque calido alimentum est.

chaque côté (1). Il serait possible de compter les veines les plus grandes; mais, en un mot, de la veine cave, et de l'altère *aorte* sont faites par division toutes les veines *et artères* du corps. Elles sont très-grosses près du cœur, au cou, et à la tête, en dessous du cœur jusqu'aux cuisses.

17. (*Comment le commerce du souffle s'établit dans l'homme.*) Le chaud est en grande quantité dans les veines et au cœur. C'est pour cela que, dans l'homme, le cœur étant chaud a le souffle. Les veines qui sont caves, se meuvent sans cesse (2), et elles ont une très-grande chaleur. Par la même raison, dans l'homme le cœur chaud attire très-fortement le souffle. Voici une manière de me faire entendre. Si quelqu'un allume du feu dans sa maison, en un endroit où le vent ne se fasse nullement sentir, la flamme s'agitera toujours, tantôt plus, tantôt moins. Pareillement la flamme des lampes s'agite toujours, quoiqu'il ne fasse point de vent, duquel du moins on s'aperçoive. C'est le froid qui nourrit le chaud (3). L'enfant, dans le ventre de sa mère, suce en serrant ses lèvres, il attire des sucs de la matrice, et un souffle qui va au-dedans de son cœur. Son souffle est trop chaud; il profite de celui que la mère inspire. C'est le chaud qui donne le souffle au reste du corps, et à tous les êtres en général qui ont un mouvement.

18. (*Que l'enfant suce une nourriture dans le sein de la mère.*) Si quelqu'un demandait comment on a su que l'enfant dans la matrice suce et attire, on lui répondrait que le fœtus vient à la lumière avec des matières fécales dans les entrailles, et qu'il en rend par l'anus d'abord après sa naissance; ce qui est vrai aussi des bêtes des champs comme de l'homme. Or, il n'aurait pas de matières fécales, s'il n'avait sucé dans la matrice: il ne saurait non plus tout de suite, en naissant, tirer le lait du mamelon. Il en

(1) Cette doctrine angiologique, quoique assez différente de celle qu'on trouve dans les Traités de la nature de l'Homme et des Lieux dans l'Homme, ne lui est cependant pas directement contraire, et pourrait absolument s'y raccorder, si on le croyait nécessaire ou utile.

(2) Je croirais qu'il s'agit des artères.

(3) Ce que l'auteur veut dire ici s'entendra facilement, si l'on se rappelle ce qui a été dit du souffle dans le Traité de la nature de l'Enfant, n. 1, et dans les autres numéros.

At vero puer, dum in utero est, compressis labris ex matris utero tum alimentum sugit, tum etiam spiritum, qui in puero calidissimus est, ubi sane mater respirat, in cor attrahit. Quin etiam hoc calidum reliquo corpori, et omnibus aliis partibus, motum præbet. Quod si quis roget, unde hos quis noscit, quod puer in utero trahat et sugat, hoc illi respondere licet. Pueri cum in lucem prodeunt, stercus in intestinis habere conspiciuntur, et simul ac in lucem editi sunt, tum homines, tum pecora, id iis per ventrem secedit. Atqui neque stercus haberet, nisi in utero sugeret, neque ut primum puer natus est, ubera sugere nosset, nisi in utero suxisset.

Ac de cordis quidem, et venarum motione, ad hunc se res habet modum.

Caput iv. — De pulmonis, jecoris, splenis, tunicarum, articulorum, nervorum, muci, et unguium generatione.

Pulmo autem juxta cor sic exstitit. Quod in humido glutinosissimum erat, cor calefaciens celeriter exsiccavit, veluti spumam, et fistulosum reddidit, multisque venulis respersit. At venulas eam ob causam condidit. Quod in glutinoso inerat frigidi, id ipsum a calido colliquatum, humidum est redditum, quod vero glutinosi fuit reliquum, in ipsam tunicam abiit.

Jecur vero hunc in modum constitutum est. Humido multo cum calido relicto, absque glutinoso et pingui, frigidum superavit calidum, et condensatum est. Cujus rei hoc a me proponitur argumentum. Cum quis victimam jugulat, quamdiu sanguis calidus est, liquidus etiam manet; ubi vero perfrixit, concrescit. Quod si quis ipsum agitet, minime concrescit, quod fibræ nimirum glutinosæ sunt et frigidæ.

At lien hunc in modum constitutus est. Cum calido et glutinoso, calidi quidem plurimum, frigidi vero minimum remansit, quantum scilicet ipsum glutinosum cogat, quod fibræ ipsæ in liene exsistentes constituunt, propter quas mollis et fibrosus ipse redditur.

At renes hoc modo compacti sunt. Glutinosi parum, parumque calidi a plu-

est, quant au mouvement du cœur et des veines, ainsi que je viens de le dire.

19. (*Le poumon.*) Le poumon se forma près du cœur pour les raisons que je vais dire. Ce qu'il y avait de plus glutineux dans l'humide, le cœur par sa chaleur le dessécha en peu de temps, et en fit une espèce d'écume. Il la fit fistuleuse avec un très-grand nombre de veines. Il fit les veines, en fondant par sa chaleur tout le froid qui était dans le gluten; et il en résulta de l'humide : du gluten fut faite l'enveloppe.

20. (*Le foie.*) Le foie fut fait, parce que beaucoup d'humide ayant resté avec le chaud, sans gluten, ni graisse, le froid fut plus fort que le chaud, et le coagula. Je vais tâcher de me faire entendre. Lorsqu'on égorge une victime, le sang est liquide tant qu'il est chaud, dès qu'il se refroidit il se coagule. Si on l'agite, il ne se coagule point. *Ce qui fait voir combien* les fibres sont, *de leur propre nature*, froides et glutineuses. *Telle fut l'origine du foie.*

21. (*La rate.*) La rate fut composée du chaud et du visqueux, de beaucoup de chaud et peu de froid; autant seulement de ce dernier qu'il en faut pour condenser le visqueux qui forme les fibres. C'est pour cela qu'elle est molle et fibreuse.

22. (*Les reins.*) Les reins furent composés de peu de visqueux, peu de chaud, beaucoup de froid. Il en provint un viscère dense très-fort et peu rouge, parce qu'il y a peu de chaud.

23. (*Les chairs.*) Il en fut de même des muscles. Le froid condensa et figea les chairs. Le visqueux fit des vides, dans lesquels l'humide se plaça comme dans les grandes veines.

24. (*Généralités sur le chaud et sur le froid, et sur la nature du sang.*) Le chaud abonde dans tout le corps. Le froid abonde dans l'humide : il y en a en quantité nécessaire pour condenser l'humide; mais si le chaud domine, il le fond. Voici une preuve que l'humide a du chaud. Si le corps de l'homme est blessé, en quelque endroit que ce soit, de manière que le sang coule, il sortira chaud, et il reste liquide durant tout le temps qu'il est chaud. Dès qu'il se refroidit, ou par son propre froid, ou par celui qui lui vient du dehors, il s'y fait une peau, une membrane. Si l'on enlève cette peau, et qu'on le laisse un peu reposer, on en voit une autre se former. Après avoir enlevé celle-ci, il en viendra encore toujours une autre, à cause du froid. J'ai été trop long sur ce sujet : je conclus que

rimo frigido condensatum est, et viscus durissimum exstitit, et minimum rubrum, quod non multum calidi simul coivit.

Eadem quoque de carnibus ratio est. Frigidum quidem carnem constituit, condensavit et fecit, glutinosum autem in foramina abiit, in quibus, velut in magnis venis, humidum inest. Calor per universum corpus spargitur, isque plurimus in corpore inest, et multum frigidi in humido, nimirum quantum humidum condensare queat, verum a calore superatum ab eo diffunditur. Quod autem humidum sit calidum, sic ostenditur. Si quis corporis humani particulam, quamcunque volet, secet, sanguis calidus effluet, et quamdiu quidem calidus fuerit, liquidus erit. Ubi vero, tum ab insito, tum ab externo frigido perfrixerit, pellicula et membrana obducitur. Qua detracta, si quis pauco tempore sinat, aliam enatam pelliculam videbit, eamque si quis semper auferat, alia a frigido pellicula producetur. Sed hujus rei gratia longior sum, ut ostendam, corporis summum aëri obversum a frigido et ventis ingruentibus necessario pelliculam contrahere.

Articuli vero hunc in modum producti sunt. Quando ossa constituta sunt, quod quidem in his pingue fuit, celerrime exustum est, quemadmodum superiore oratione a nobis dictum fuit.

Quod autem ex his glutinosum erat, id cum peruri nequiret, medio loco inter ustum et exsiccatum comprehensum, a calido in nervos et mucum transiit. In mucum vero, quatenus quod ex glutinoso humidissimum erat, calefactum crassius evasit, cum humidum esset, indeque mucus exstitit.

Ex hoc ipso autem glutinoso ungues producti sunt. Quod enim in eo maxime est humidum, ab ossibus et articulis semper in ungues foras secedit, et a calore exsiccatum et arefactum glutinosum redditur.

CAPUT V. — De dentibus, venis maxillæ, ossibus, venis mesaraicis, pilis, atque eorum generatione.

Dentes autem postremi istam ob causam gignuntur. Ex capitis et maxillarum ossibus glutinoso incrementum accedit, et pingue, quod inest, a calido exsicca-

la surface du corps exposée à l'air prend nécessairement une peau, à raison du froid et des souffles qui la frappent.

25. (*Les articulations.*) Les articulations se firent, parce que dans la formation des os, tout ce qu'il y avait de gras ayant été promptement brûlé, comme je l'ai dit ci-dessus, ce qu'il y avait de visqueux ne pouvant pas brûler resta mêlé avec ce qui était brûlé, fut desséché par le chaud, et devint ligaments et synovie. Ce que le visqueux avait d'humide, échauffé par le feu, devint un humide plus gluant, et fit la synovie.

26. (*Les ongles et les dents.*) Les ongles provinrent de ce visqueux. L'humide devenu visqueux, s'écoulant sans cesse des os et des articulations, desséché et brûlé par le feu, sort au dehors et forme les ongles. Les dents viennent plus tard, parce qu'elles tirent leur origine de l'accroissement que prend le visqueux des os de la tête et des mâchoires. Ce qu'il y a de gras est desséché et brûle par le chaud. C'est pour cela aussi qu'elles sont plus dures que les autres os, n'ayant nullement de froid. Les premières dents sont dues à la nourriture de l'enfant dans le sein de la mère, et au lait qu'il a teté après sa naissance. Lorsque celles-là tombent, il en vient d'autres qui proviennent des aliments et de la boisson. Les premières tombent après l'épuisement de la première nourriture, quelquefois plus tôt, lorsque la première nourriture a été mauvaise; pour l'ordinaire vers l'âge de sept ans. Les secondes vieillissent avec l'homme, à moins qu'elles ne soient atteintes de quelque maladie. J'ai dit pourquoi les dents viennent plus tard que les autres parties. Il y a aux os des mâchoires des veines qui percent dans leur cavité intérieure, qui donnent l'accroissement et la nourriture aux dents, et qui ne se trouvent point dans les autres os. Les os reçoivent un accroissement successif qui les fait ce qu'ils sont. Il en est de même des autres parties du corps.

27. (*Nutrition de toutes les parties du corps, et des dents spécialement.*) Les veines qui viennent du ventre et des intestins attirent continuellement ce qu'il y a de plus tenu et de plus liquide dans les aliments et dans les boissons qui y arrivent. Après que leur mélange s'est échauffé, ce qu'il y a de plus grossier reste et devient de la fiente, qui va aux gros intestins : la nourriture arrivée aux diverses parties, se distribue pour donner à chacune de quoi rester ce qu'elle est dans sa nature. Arrosées du suc nourricier, elles accroissent toutes par le chaud, par le froid, par le visqueux, par le

tum exuritur, et dentes fiunt reliquis ossibus duriores, quoniam nihil frigidi inest. Ac primi quidem dentes ex victus ratione in utero nascuntur, et ubi in lucem editus est puer, ex lacte, dum mammam sugit. Cum vero hi exciderint, ex cibo et potu. Excidunt autem, ubi ad primi alimenti annos devenerint, quibusdam etiam prius, si ex morbido alimento pulullarint, plurimis vero cum ad annos septem pervenerint. At qui postea nascuntur, ad senectutem usque remanent, nisi ex morbo corrumpantur. Istam vero ob causam dentes reliquis partibus tardius oriuntur.

In maxilla venæ sunt, eæque huic ossi inter omnia ossa ex ventre inferiore alimentum exhibent. Ossa autem qualia quidem sunt, tale dant incrementum, ut et reliqua omnia tale exhibent incrementum, qualia ipsa exsistunt.

Venæ enim, quæ per ventrem et intestina feruntur, in quibus cibi et potus coacervantur, ubi hi incaluerint, id, quod est tenuissimum et humidissimum attrahunt, crassissimum autem isthic relictum in inferioribus intestinis in stercus abit. Tenuissimum, inquam, venæ trahunt ex ventre et intestinis, quæ supra jejunum sunt, ubi cibi incaluerint. Qui superato jejuno in inferiora intestina collecti, in stercus abeunt. At postquam alimentum eo pervenerit, unumquodque eam, quam habuerat formam, cuique reddit. Irrigata namque alimento singula incrementum accipiunt, calidum, frigidum, glutinosum, pingue, dulce, amarum, et ossa, et reliqua omnia, quæ in homine insunt. Ideoque posterius dentes producuntur.

Dictum autem a me etiam est antea, maxillas solas inter ossa venas in sese habere, ut proinde copiosius ad eas alimentum, quam ad reliqua ossa trahatur. Et quæ copiosius habent alimentum et uberiorem affluxum, eæ tale ex se incrementum pariunt, qualia sane ipsa exsistunt, quandiu homo ad integritatem increscit. Increscit autem ubi conspicuo adolescere cernitur, quod præcipue a septimo ad decimum quartum annum appareret. Quo tempore tum maximi, tum cæteri omnes dentes producuntur, postquam exciderint, qui ab alimento ex utero orti sunt. Increscit autem, et ad tertium annorum septenarium, in quo adolescens evadit, ad quartum usque et quintum gras, par le doux, par l'amer (1), tant les os que tout ce qui est dans l'homme ; mais les dents viennent les dernières. J'ai dit que les os de la mâchoire sont les seuls qui aient des veines rampantes le long de l'intérieur pour leur nourriture. Comme ils reçoivent plus de matière nutritive qu'il ne leur en faut, elle s'emploie à un autre accroissement, qui se manifeste d'abord par le gonflement des gencives. Cela se passe depuis la septième année jusqu'à la quatorzième. C'est alors que viennent les grosses dents, et toutes celles qui remplacent les premières venues de la nourriture maternelle. Elles viennent ainsi depuis le troisième septénaire d'années, *c'est-à-dire depuis vingt-un ans*, jusqu'au quatrième et cinquième septénaire, *jusqu'à vingt-huit et trente-cinq ans*. C'est au quatrième septénaire, *à l'âge de vingt-un à vingt-huit ans*, que chez les hommes poussent ordinairement deux dents appelées dents de sagesse.

28. (*Les cheveux et les poils.*) La chevelure vient de la manière suivante. C'est aux os et au cerveau qu'en sont dues et l'origine et la croissance, parce que leur extérieur, qui est glutineux, n'a point de gras; car s'il avait du gras il aurait été brûlé. Sera-t-on surpris, après cela, de ce qu'il pousse beaucoup de poil aux aisselles, aux parties naturelles et dans tout le corps. En voici la raison. Dans tous les endroits du corps où le gluten abonde, le chaud y fait du poil.

29. (*L'organe de l'ouïe.*) L'ouïe se fait ainsi. Le trou de l'oreille aboutit à un os dur et sec comme une pierre. Il y a, dans cet os, une cavité fistuleuse. Les sons se fortifient contre l'os dur; et la cavité résonne dans l'intérieur, à cause de la dureté de ses parois. Il y a, dans le conduit auditif, avant d'arriver à l'os dur, une peau mince comme une toile d'araignée, plus forte que la peau du corps. Or, on sait de beaucoup de manières que plus une peau est dure, plus elle rend de son; et plus elle rend de son, mieux nous entendons. Quelques physiciens ont écrit que le cerveau rend le son; cela ne saurait être, car le cerveau est humide, et les méninges qui l'enveloppent sont humides aussi, épaisses et recouvertes d'os. Rien d'humide ne résonne. Ce sont les corps durs qui rendent le son, et l'ouïe se fait par des corps résonnants.

(1) C'est la doctrine consignée dans le Traité de l'ancienne Médecine, en combattant celle qui fait dépendre les maladies de l'excès ou du défaut, dans le chaud, le froid, l'humide et le sec.

septenarium. Quin etiam hominibus plerisque quarto septenario duo dentes enascuntur, qui moderatores nominantur.

Capilli autem ad hunc modum oriuntur. Ab ossibus et cerebro ejusmodi incrementum provenit, ab eo videlicet glutinoso, quod circumcirca exsistit, in quo pinguis nihil inest, quemadmodum et nervis accidit. Si quid enim pinguis inesset, a calido exustum esset. Ac fortassis mirum aliquem subeat, cur in axillis et pube, et reliquo corpore pili multi succrescant. Cujus rei hæc est ratio, quod ubicunque in corpore glutinosum exsistit, ibi pili a calore gignuntur.

Caput vi — De auditu, odoratu, visu et eorum organis, objectis, causis.

Hanc vero ob causam auditio fit. Aurium foramina ad os durum et siccum lapidi simile perveniunt, cui cavitas fistulosa addita est. Soni autem in durum impingunt, et os cavum per ipsum durum insonat. Pellicula vero in ipso meatu auditorio, juxta os durum, tenuis est, ad instar telæ aranei, præ reliquis pelliculis siccissima. Quod autem siccissimum est, id ad sonum concipiendum maxime facere, multis argumentis comprobari potest. Cum ergo plurimum resonat, tum maxime audimus. Etsi nonnulli naturæ historiam scriptis mandantes, cerebrum ipsum sonum facere dixerunt, quod tamen nullo modo fieri potest. Cerebrum enim ipsum humidum est, et ipsum ambiens membrana humida et crassa, eamque ossa circumdant. Atqui nullum humidum sonum facit, sed quæ sicca sunt. Quæ vero resonant, auditionem faciunt.

At vero cerebrum odorandi facultatem habet, cum humidum exsistat, aridorum odorem cum aëre, per cartilaginosa corpora, quæ sicca sunt, attrahens. Cerebrum enim ad nasi cavitatem progreditur, hacque parte nullum ei os obtenditur, sed mollis cartilago spongiæ instar, quam neque carnem, neque os appellare queas. Et cum quidem narium cava sicca fuerint, ipsum per se exquisite magis rerum siccarum odorem percipit. Neque enim aquam olfacit, cum cerebro sit humidior, nisi computruerit. Putrefacta namque aqua crassior evadit, et reliqua omnia. At cum nares humidæ fuerint, olfacere nequit, cum ad se cerebrum aërem non attrahat. Ad eumdem etiam modum, cum

30. (*L'organe de l'odorat.*) Le cerveau qui est humide fait l'odorat, en attirant les odeurs des corps secs à travers des parties cartilagineuses sèches ; car le cerveau, après avoir traversé un os percé comme une éponge, arrive jusqu'à la cavité du nez, là où il n'y a rien d'osseux, mais un cartilage mou, point d'os ni de chairs ; et plus la cavité est sèche, mieux nous flairons les corps secs. L'eau n'a point d'odeur, parce qu'elle est plus humide que le cerveau, à moins qu'elle ne contienne de la pourriture ; car l'eau qui se pourrit devient plus épaisse : ainsi que tous les autres liquides s'épaississent en se pourrissant. Quand les narines sont trop humectées, nous perdons l'odorat ; elles n'attirent point l'air. Quand il se fait des fontes de cerveau qui tombent sur le gosier, sur le poumon et sur les autres cavités, les hommes le connaissent en ce qu'ils perdent l'odorat ; ils disent qu'ils ont des rhumes de cerveau. La fluxion se porte cependant dans tout le corps avec une espèce de sentiment de chaud.

31. (*Organe de la vue.*) L'homme voit de cette manière. Il part de la membrane du cerveau une veine, *un nerf*, qui va à l'œil, passant entre les os. Ce qu'il y a de plus tenu dans le visqueux du cerveau est filtré à travers cette veine. C'est pourquoi l'œil est revêtu d'une membrane transparente qui se forme par le souffle de l'air, de la manière que je l'ai dit des autres membranes. L'œil en a plusieurs derrière la cornée transparente, qui sont transparentes comme elle. Leur transparence laisse apercevoir la lumière et tous les objets éclairés. On voit donc par transmission de lumière. Si l'objet n'est pas éclairé ou ne transmet pas la lumière, on ne le voit point. Le reste qui entoure l'œil est de la chair blanche. Ce que l'on appelle la prunelle paraît noir, parce que le fond et ce qui le recouvre sont noirs. J'entends, par ce qui recouvre le fond, une membrane qui s'y trouve. La prunelle est donc noire à la vue, mais blanche en effet et transparente. L'humeur de l'œil est glutineuse ; nous l'avons vue souvent sortir de l'œil par des déchirures. Elle est liquide tant qu'elle est chaude ; elle prenait de la consistance en se refroidissant, et ressemblait à de l'encens en larmes, qui est transparent. C'est de même chez les hommes et chez les bêtes. Les yeux sont incommodés de tout ce qui y tombe, des vents qui les frappent, des objets trop éclairés, et de la multitude des couleurs.

32. (*La voix et la parole.*) La bouche, la langue et le reste de la cavité, le go-

cerebrum colliquatum plurimam materiam ex se in palatum, et fauces, et pulmonem reliquumque ventrem detruserit, id percipiunt homines, et ex capite destillare dicunt, etsi in reliquum etiam corpus destillat, idque cum calore quodam contingit.

At vero eam ob causam videt, quod a cerebri membrana vena ad utrumque oculum per os pertinet. Per has duas venas ex glutinoso, quod est maxime tenue, ex cerebro veluti per colum transmittitur, atque ideo ipsam circum se tunicam, quæ aëri obversatur, et ad quam venti ingruunt, talem facit, quale est ipsum oculi pellucidum, eadem plane ratione, quam de cæteris tunicis diximus. Sunt autem multæ hæ tunicæ, quæ oculi pellucido prætenduntur, ipsique sunt similes. In hoc enim pellucido lumen et splendida cuncta lucem reflectunt. Per hoc igitur, in quo lumen reflectitur, visio fit. Quod vero minime est splendidum, neque oblucet, per illud visio non fit. Reliquum circum oculos album caro est.

Pupilla autem oculi nominata, nigra ob id apparet, quod in profundo sita sit, et tunicæ eam ambientes nigræ exsistant. Tunicam vero appellamus, id, quod velut pellicula inest, quæ neutiquam ad conspectum nigra est, sed alba et pellucida, et oculi humidum, glutinosum. Sæpe enim conspeximus, oculo disrupto prodiisse humorem glutinosum, qui quamdiu calidus est, liquidus exsistit, ubi vero perfrixit, siccus evadit, ad instar thuris transparens, quod in hominibus et feris ad eumdem modum se habet.

At oculo infestum est, quidquid in eum incursat, et venti, et quæcunque splendidiora quam in seipso sint. Idque quis ideo fieri judicet, quod unius et ejusdem sint coloris. Quemadmodum os et lingua, et reliquus venter, humida exsistunt.

CAPUT VII. — De sermonis formatione, facultate, organis; causis: et quare ii, quibus guttur abruptum, sonum seu vocem nullam edere possint.

Sermonis autem in homine causa est, quod totum corpus spiritum intro trahit, eumque plurimum in suas quisque cavitates. Is vero per inane foras pulsus, strepitum facit. Caput enim resonat, lingua vero in faucibus interseptum, suo sier, sont humides. L'homme parle en attirant le souffle dans tout son corps, surtout aux cavités. Quand ensuite le souffle sort avec impétuosité, il fait un bruit vide, et la tête résonne. La langue articule le souffle en se mettant au-devant, en lui opposant une barrière dans le gosier; et le dirigeant vers le palais ou vers les dents, elle en fait des sons significants. Si la langue n'articulait les sons, en les rassemblant de tout côté, en les dirigeant convenablement, on ne parlerait pas distinctement, et chacun ferait un seul son, tel que la nature le lui donne. La preuve en est que les sourds de naissance ne savent point parler. Ils sont monophones, ils ne rendent qu'un son non articulé; et si l'on essaie de parler en inspirant, on n'y parvient point. On voit aussi que les hommes, pour crier fort haut, commencent par attirer le souffle du dehors; puis ils le poussent rapidement, en élevant la voix, afin que le souffle retentisse. Les musiciens-chantres, quand ils doivent soutenir longtemps un son, font d'abord l'inspiration la plus forte, ensuite une longue expiration. Ils chantent et prononcent lentement, pendant tout le temps que dure le souffle de l'expiration. Ils s'arrêtent dès que le souffle manque. C'est une preuve que le souffle fait la voix. J'ai vu des gens qui, pour se tuer, s'étaient coupés la gorge complètement. Ils ont vécu, mais ils ne pouvaient parler, jusqu'à ce qu'on eût réuni ou bouché les bords de la coupure de la gorge. Ces bords rapprochés et serrés, ils parlaient. Cela prouve que, la gorge étant coupée, le souffle peut bien pénétrer dans les cavités de l'intérieur, mais qu'il sort par la coupure. J'ai dit ce que je pense de la voix et de la parole (1).

33. (*Doctrine sur le nombre des mois de grossesse nécessaire pour que le fœtus soit vital.*) La vie de l'homme est de sept jours (2). Premièrement, quand la semence est arrivée à la matrice, elle acquiert, en sept jours, tout ce que le

(1) Le texte finit ici dans l'édition qu'Heurnius a donné de ce traité. Une traduction que Dacier en a fait finit aussi en cet endroit.

(2) *Est de sept jours.* Je traduis exactement le texte, mais il est manifeste qu'il faut entendre que la vie de l'homme est septénaire; et je remarquerai que la manière de compter le temps employée ici par l'auteur peut beaucoup servir à éclaircir les difficultés que bien de gens ont trouvé dans les semaines de la célèbre prophétie de Daniel.

appulsu format, et ad palatum ac dentes impingens, clarum reddit. Quod nisi lingua suo semper appulsu formaret, non distincte homo loqueretur, sed singula unam natura vocem ederent. Cujus rei indicio sunt muti a primo ortu, qui distincte loqui nequeunt, sed solam vocem edunt. Neque vero, si quis spiritu foras emisso loqui conetur, id facere queat, quod hinc constat. Qui magnam volunt vocem edere, ii attractum externum spiritum foras propellunt, et quamdiu perdurat spiritus, magnam vocem fundunt, quæ postea deficit. Quin etiam citharœdi, si, ut magna voce utantur opus sit, spiritum intro summopere attrahunt, et plurimum emittunt, ac vociferantur, vocemque, quamdiu spiritus suffecerit, magnam edunt. Ubi vero spiritus defecerit, desinunt. Ex quibus manifestum est, spiritum vocem edere.

Vidi præterea quosdam, qui, cum se ipsos jugulassent, guttur in totum sibi præsecuerant. Atque hi vivunt quidem, verum nullam vocem emittunt, nisi quis guttur constringat, ac tum demum ii vocem edunt. Quin et hoc patet, quod, præsecto summo gutture, spiritus in cavitates internas attrahi nequit, sed per præsectam partem foras effertur. Ita sane de voceac sermone simili modo se res habet.

CAPUT VIII (1). — Vitam hominis septem dierum esse; de conceptionis affectibus; de lethali jejunio; ac de fetu vitali, et non vitali.

Hominis autem vita septem dierum numero circumscribitur.

Ac primum quidem, ubi genitura ad uteros pervenerit, habet intrà septem dies, quæcunque ex corpore ei accedere necesse est. Id vero quomodo noverim, fortasse quis mirabitur; verum multa ad hunc modum vidi. Meretrices publicæ, quæ in se ipsis sæpius id expertæ sunt, ubi cum viro congressæ sunt, noscunt, quando conceperint, moxque conceptum intra se perdunt. Quo postea jam perdito, veluti caro excidit. Eam in aquam conjectam si accuratius inspexeris, membra omnia habere deprehendas, et oculorum regiones, et aures, et brachia. Quin et manuum digiti, et crura, et pedes, et pedum digiti, et pudendum, et reliquum totum corpus in conspicuo est.

(1) Hæc pars libri etiam separatim sub titulo de vita s. ætate occurrit. Confer. Prolegom. pag. LVIII et LXVII.

corps doit avoir (1). On sera peut-être surpris de la manière dont je l'ai su; mais je l'ai vu souvent chez des femmes publiques qui connaissent, par un fréquent usage de l'acte vénérien, si elles deviennent grosses, et qui se font ensuite avorter. Lorsqu'elles avortent, il tombe comme un peu de chair. Jettant cette chair dans l'eau, et l'y examinant attentivement, on trouve qu'elle a tous les membres. La place des yeux, les oreilles, les bras, les doigts des mains, les jambes, les pieds et les doigts des pieds, les parties naturelles et tout le corps s'y voient manifestement. Les femmes expérimentées connaissent quand elles deviennent grosses à un frisson qui les prend dans le moment, avec un sentiment de chaleur, quelque grincement des dents, un spasme dans les membres de tout le corps, et une sorte d'engourdissement à la matrice (2). Cela arrive à celles qui sont d'une excellente constitution; mais celles qui sont languissantes, qui sont fort grasses, dont le corps est chargé de mucosités, n'éprouvent point, pour l'ordinaire, ce que je viens de dire. C'est ainsi qu'elles me l'ont dit, et voilà comment je crois le savoir. Que la vie soit de sept jours, cela se prouve en ce que si l'on essaie de passer sept jours sans manger ni boire, on meurt ordinairement; et si quelques-uns survivent, ils périssent néanmoins ensuite. On a dissuadé quelques gens de persister dans le suicide, en les pressant de man-

(1) Ceci est directement contraire à ce qui est dit, du terme auquel les enfants ont les membres formés, dans le Traité de la nature de l'enfant, n° 6 et n° 8. J'ignore ce qu'on peut dire de satisfaisant pour éluder cette contradiction manifeste, à moins qu'on ne regarde le Traité des chairs et celui de la nature de l'enfant, comme venant de deux mains différentes; en se réservant le droit de ne croire positivement, dans tout ceci, aucun des deux, quelque estimables qu'ils soient d'ailleurs. L'objet n'est pas, du reste, fort important pour la médecine; et l'on pourrait absolument dire, d'après ce qui suit, qu'à l'égard de la formation de l'enfant dans sept jours, l'auteur de ce traité ne fait que rapporter ce que lui ont dit des femmes publiques.

(2) Les mêmes choses, relativement à l'instant de la conception, m'ont été souvent confirmées par plusieurs mères d'un bon jugement, qui m'assuraient ne s'être jamais méprises dans leurs dernières grossesses, sur le moment où elles devenaient grosses.

Liquido autem constat harum rerum peritis, quod mulier, ubi concepit, statim inhorrescit, et incalescit, ac dentibus stridet, et articulum reliquumque corpus convulsio prehendit, et uterum torpor, idque iis, quæ puræ sunt, accidit. Quæ vero crassæ et mucosæ istud experiuntur, earum pleræque hoc non sentiunt. Ac sane quantum illæ mihi ita indicarunt, tantum etiam me scire profitcor.

Quod vero hominis vita septem dierum numero circumscribatur, hoc quoque manifestum est. Plerique quidem ex his, qui septem diebus nihil edere aut bibere volunt, in his moriuntur. Quod si qui eos superaverint, nihilominus tamen moriuntur. Nonnulli etiam ne per inediam a vita discederent, sed, ut comederent et biberent, persuasi sunt, verum venter non amplius admittit, jejunum enim intestinum in his diebus cohærescit, quin etiam illi moriuntur.

Quin et illud ipsum ex his conjicere licet. Puer, septimo mense natus, certa ratione in lucem prodiit, et vitalis est, cum is rationem et numerum exacte ad hebdomadas respondentem habeat. Octavo autem mense natus, nullus unquam vixit. Novem autem mensium et decem dierum fetus editur et vitalis est, numerumque ad hebdomadas exacte respondentem habet. Quatuor nempe decades hebdomadarum dies sunt ducenti et octoginta. Hebdomadarum autem decuriam dies septuaginta constituunt. At septimo mense editus partus tres hebdomadarum decurias obtinet, et ad unamquamque decuriam dies concurrunt septuaginta. Tres itaque hebdomadarum decuriæ in totum dies ducentos et decem faciunt.

Caput ix. — Morbos acutissimos septimo die judicari, ut et magna ulcera, et inflammationes sedari; et septimo anno dentes absolvi.

Quin etiam morbi acutissimi ad hunc modum hominibus contingunt, volventibus diebus, quibus judicantur, et moriuntur, aut convalescunt. Et tertianæ diebus undecim, una et dimidia hebdomada. Quartanæ duabus hebdomadis. Quintanæ duodeviginti diebus, hoc est, duabus hebdomadis et dimidia. In cæteris vero morbis, quoto tempore hominis sani evadant, certa sententia pronunciari non potest.

Ad eumdem autem modum ulcera quoque magna in capite, et reliquo corpore, quarto die inflammatione tentari inciger ou de boire; et leur estomac n'a plus été en état de recevoir les aliments. On peut aussi observer que l'enfant, à l'époque de sept mois, vient à terme, et est vital : car alors il a en semaines un nombre entier de décades, savoir : trois décades de semaines ou deux cent dix jours. Celui de huit mois ne peut point vivre (1). Celui de neuf mois et dix jours vient à terme et vit; il a en semaines un nombre entier de décades, savoir, quatre. En effet, quatre décades de semaines font deux cent quatre-vingt jours; car une décade de semaines fait soixante-dix jours. L'enfant à sept mois a trois décades de semaines, qui font deux cent dix jours.

34. (*Des nombres des jours concernant les crises et les époques des maladies.*) Les maladies aiguës des hommes ont pareillement dans leur cours des jours auxquels elles se jugent pour la mort ou pour la guérison. Les fièvres tierces en onze jours qui font une semaine et demi, les quartes en deux semaines. Les quintanes *qui prennent chaque cinq jours*, en dix-huit jours qui font deux semaines et demi. Quant aux autres maladies, on ne connaît point à quel temps fixe elles finissent. Pareillement les plaies de la tête, et celles des autres parties du corps, commencent de s'enflammer le quatrième jour. L'inflammation s'apaise le septième et le douzième. Si les grandes plaies de la tête sont bien soignées, et ne tournent point à mieux dans cet intervalle, on en meurt.

35. (*Continuation d'observations sur le nombre sept.*) Ceux qui n'en ont pas l'expérience s'étonneront qu'un enfant né au terme de sept mois vive. Je l'ai vu plusieurs fois. Si l'on veut s'en assurer, on le peut facilement, en s'en informant avec les accoucheuses. On peut aussi l'induire de ce que les enfants, après sept ans, commencent à compléter les dents. Or, le nombre de sept ans est exactement composé de trois cent soixante semaines (2). Je dirai et je développe-

(1) On observera, si l'on veut, qu'en effet huit mois, au lieu de donner un nombre de décades entier, donnent un nombre fractionnaire 34 décades de jours et deux septièmes de semaine. Les médecins tiendront, avec raison, peu de compte de cette doctrine, qui paraît rouler entièrement sur quelques propriétés des nombres, et venir peut-être de l'école de Pythagore.

(2) Le texte est ici fort embarrassant, en ce qu'il semble dire que sept ans font trois cent soixante décades de semaines.

piunt, septimo vero inflammatio sedatur, aut decimo quarto, aut duodevigesimo. Quod si quis diligentem curam adhibeat, neque ulcera capitis magna hoc tempore sedentur, homines moriuntur.

Ac forte quis harum rerum imperitus mirabitur, fetum septimo mense nasci, atque id quidem certe, et sæpius vidi. Quod si quis volet, id facile deprehendet, obstetrices, quæ parturientibus præsunt, adeundo et percontando.

Est vero et aliud argumentum. Pueri sæpius septimo anno exacto dentes explent. Et septem annos pleno et justo numero exacte trecentæ et quinquaginta hebdomades conficiunt. Quod autem horum singula septenariis a natura regantur, alias declarabo.

rai ailleurs combien en tout nous devons avoir égard aux nombres septénaires *et aux impairs*.

Les interprètes ont supposé, avec raison, qu'il s'y était glissé quelque erreur, sans pouvoir s'assurer de la vraie manière dont elle doit être corrigée. Les médecins praticiens ne s'en occuperont guère. Je veux cependant observer que si l'on fait l'année de trois cent soixante-quatre jours, telle que l'a fait l'auteur du Traité suivant de la Grossesse de sept mois, on trouvera que sept ans font le produit exact de $7 \times 7 \times 52$ jours. $= 2548$, ou $7 \times 7 \times 7 \times 7 + 7 \times 7 + 3$ dont tous les facteurs sont le nombre sept, *plus* le premier impair 3.

HIPPOCRATIS DE SEPTIMESTRI PARTU LIBER.

CAPUT I. — De partus septimestris diebus et mensibus : cur vitales septimestres et multi pereant.

Septimestres nascuntur diebus centum et octoginta duobus, et insuper addita quadam dici particula. Si enim primi mensis dies quindecim supputaveris, quinque vero mensium dies centum quadraginta septem et dimidium (sexaginta namque diebus, uno dempto, fere duo menses constant), his sic se habentibus, ad septimum mensem supersunt dies plures, quam viginti, quod est anni dimidium, una cum aliquantula parte ad diei partem accedente. Cum fetus jam auctior ad hanc perfectionem devenerit, et robur increverit, ipso jam perfecte aucto magis quam cæteris temporibus, membranæ, in quibus jam inde ab initio enutritus est, elaxantur; non secus ac spicarum membranæ, ad id vi impulsæ, antequam fructus perfecte auctus fuerit, et fetus quidem robustissimi et maxime pleni, vi illata membranas dilacerant, partumque accelerant, et ex his plerique pereunt. Nam cum parvi exsistant, majore, quam cæteri, utuntur mutatione, et ex utero expressi per quadraginta dies ex necessitate male afficiuntur, quod etiam multos decimo mense natos interimit.

Ex his autem, qui septimo mense nati sunt, supersunt quidam, licet ex multis pauci, propterea, quod ratio et tempus, quo enutriti sunt in utero, effecerunt, ut ea omnia consequantur, quorum etiam perfectissimi, et qui maxime superstites evadunt, compotes fiunt; tum etiam, quod permutationem senserunt, prius a matre in lucem emissi, quam octavo mense ægrotarent. Etenim si hos labores superant, ita, ut in lucem puer prodeat, is tamen superesse nequit ob commemoratas affectiones, quas octavo mense, multos quoque decimo natos, interimere affirmo. Multi autem fetus ejus ætatis, quæ est septem mensium, cum laxatis membranis in id, quod cedit, secedunt, ibique alimentum capiunt, primis qui-

TRAITÉ DE LA GROSSESSE DE SEPT MOIS.

Ce Traité est le cinquième de la troisième section dans Foës.

1. (*De la durée des grossesses, et notamment de celle de sept mois.*) On appelle grossesses de sept mois, celles qui durent cent quatre-vingt-deux jours, avec quelque partie de jour en sus; car si vous prenez d'abord pour le premier mois quinze jours qui en sont la moitié, qu'ensuite vous ajoutiez cent quarante sept jours pour les cinq mois entiers qui suivent le premier, à raison d'environ cinquante-neuf jours pour chaque deux mois, il reste encore plus de vingt jours pour le septième mois. Or, le nombre cent quatre-vingt-deux fait la moitié de l'année, en y ajoutant quelques petites parties de jour (1). Lorsque l'enfant est arrivé à ce terme, commençant d'être parfait, il prend plus de corps et plus de force qu'auparavant. Les membranes dans lesquelles il a été nourri, semblables à la bale du blé dans l'épi, qui se déchire et qui s'entrouve, forcée par l'abondante nourriture, avant que le grain ne soit mûr, s'ouvrent de même et cèdent à la force de l'embryon, et à sa vigueur qui nécessite les couches : mais la plupart de ces enfants meurent; car, comme ils sont encore petits, ils se ressentent plus que les autres du changement en passant à l'air, et ils ont encore à souffrir, *après la naissance*, le mal de quarante jours, qui en tue plusieurs de ceux

(1) Il paraît, d'après ce calcul, que l'auteur de ce traité comptait l'année d'environ trois cent soixante-quatre jours, le mois d'environ vingt-neuf jours; et qu'il comptait comme des mois, dans le temps de la grossesse, environ la moitié du premier mois, et environ la moitié du dernier. Du reste, on voit facilement qu'en faisant l'année de trois cent soixante-quatre jours, et les mois de vingt-neuf, on sera souvent obligé d'ajouter un treizième mois aux douze, dont on aura composé l'année. Aussi, du temps d'Hippocrate, les Grecs étaient-ils obligés d'avoir, tous les deux ans, un mois intercallaire, et et une année de treize mois. Leur calendrier avait encore, à raison des mois lunaires, bien d'autres imperfections dont il n'est pas question de s'occuper ici.

dem quadraginta diebus, hi quidem magis, alii minus laborant. Ac propter permutationem ex locis, in quibus alebantur, alterationem sentiunt, et circa umbilicum vellicantur, alioque migrant, tum etiam propter matris labores. Membranæ namque dum tenduntur, et umbilicus vellicatur, dolores matri pariunt, fetusque pristino vinculo exsolutus gravior evadit. Pleræque etiam mulieres ex hoc casu insuper febre corripiuntur, quædam quoque una cum fetu pereunt; verum omnes hac febre paucis diebus tentantur.

Caput II. — De difficili tum fetus octimestris gestatione, tum partus dignotione, et prænotione; fidem de partu mulieribus adhibendam esse, et abortus fieri quadraginta primis diebus plurimos.

At vero se uteros difficillime gestare nono mense recte dicunt. Est autem octavus mensis, non solum tempus hoc, verum etiam dies a septimo mense, et nono, et ab anno accedunt. Verum dies non eodem modo, vel dicunt, vel agnoscunt mulieres. Ex eo enim decipiuntur, quod neque eodem modo se habent, verum etiam, quod quandoque plures dies a septimo ad quadraginta accedunt, quandoque vero a nono. Sic enim pro ratione mensis ac temporis, in quo mulier conceperit, contingere necesse est.

At mensis octavus minime ambiguus est. Per hunc enim contingit, ut judicatio difficilis sit.

Mea sententia pars in undecim mensibus, mensis est, licet non admodum commemorari debeat. Mulieribus autem de partu fides habenda est. Nam et omnia narrant, semperque dicunt, et semper proferunt. Neque aut opere, aut sermone cujusquam se persuaderi sinunt; sed ex eo, quod sibi contigisse norunt. Etsi vero volentibus aliud dicere licet, quæ tamen decernendi, aut de hac sententia pronunciandi victoriæ potestatem habent, semper proferunt et affirmant septimo mense, et octavo, et nono, et decimo, et undecimo partus in lucem prodire, et ex his octavo mense natos minime superesse.

Quin et abortiones plurimas primis quadraginta diebus contingere asseverant, et cætera, quæ in quadragenariis même qui naissent le dixième mois (1). Sur le grand nombre des enfants de sept mois il en vit quelques-uns, parce que la nourriture qu'ils ont prise dans le sein de la mère, et le temps qu'ils y ont resté, suffisent absolument pour qu'ils aient pu prendre tout ce qui leur est nécessaire, aussi bien que ceux qui sont parfaitement formés. De plus, ils évitent le mal du huitième mois de la femme grosse. Ceux qui viennent au jour dans ce temps de travail, au huitième mois, ne peuvent absolument pas vivre. C'est pour cela que tous ceux qui naissent au huitième mois périssent; et ceux qui viennent au dixième, s'en ressentent aussi quelquefois au point de ne pouvoir vivre. Les enfants qui naissent au septième mois sont ordinairement malades pendant quarante jours, se trouvant tous fortement affectés du nouvel élément dans lequel ils ont à vivre, les uns plus, les autres moins. Outre le changement de demeure, le tiraillement à l'ombilic, les souffrances, à raison des douleurs de la mère, sont encore autant de causes qui concourent à les rendre malades. Le tiraillement des membranes et de l'ombilic *du cordon* se font sentir, avec douleur, à la mère : l'enfant, en se détachant de ses liens, devient beaucoup plus pesant. Il résulte souvent de tout cela une fièvre qui fait quelquefois mourir la mère avec l'enfant. Les accouchées ont, du moins, toujours la fièvre pendant quelques jours. Elles disent, du reste, et c'est avec fondement, que le huitième mois de la grossesse est le plus fâcheux. Il ne faut pas croire que ce huitième mois ne prenne quelques jours du septième ou du neuvième. Les femmes ne sauraient être unanimes, concernant les jours. Elles n'ont rien de certain à cet égard; et le huitième mois doit embrasser quarante jours, en prenant, ou sur le septième, ou sur le neuvième. Il se fait, à cette époque, des troubles, en quelque temps que la conception ait été faite. La totalité du huitième mois n'est nullement équivoque, parce qu'il s'y passe toujours des troubles. Je crois, quant à moi, qu'il y a des grossesses qui entrent jusque dans une partie du onzième mois, quoique très-peu. Nous sommes obligés de nous en rapporter aux femmes sur cette matière. C'est elles qui nous disent le tout, qui le disent et le répètent. Elles ne se laissent persuader ni par les faits des autres, ni par des discours, mais seulement par ce qu'elles sentent qui se passe dans leurs corps.

(1) La doctrine sur ce mal de quarante jours sera développée dans le n° 6, à la fin de ce traité.

ac singulis mensibus evenire conscripta sunt. Cum vero septimo mense disruptis membranis fetus sedem mutarit, labores, qui circa octavum mensem et circa sextum quadragenarium in partu edendo fieri recensentur, prehendunt. Quo tempore elapso, quibus partus feliciter successurus est, inflammationes tum fetus, tum matris dissolvuntur, adeo ut venter emolliatur, tumorque ex præcordiis et laterum inanitate in loca inferiora descendat, ad aptam conversionem, quæ facilem partus progressionem faciat. Et septimo quadragenario magnam temporis partem fetus illic permanent. Nam et loci ipsis molles sunt, et transmotiones ipsis faciliores et frequentiores contingunt, ideoque ad partum expeditiores redduntur. Et ex toto quadragenario per ultimos hos dies mulieres facilius uteros ferunt, quoad fetum converti contigerit. Postea vero partus dolores et labores incumbunt, donec puero et secundis mulier liberetur.

CAPUT III. — Octavum mensem, fetum cæcum ac mutilum gerentibus difficiliorem esse; ejusmodi fetum, non autem alios superesse. Qui fetus nono mense ac decimo vivant; unde corporis magnitudo.

Quæ vero mulieres multos pueros pepererunt, in quibus aliquis claudus, aut cæcus, aut alioqui male affectus fuit, eæ affirmant, se in his gestandis pueris octavum mensem molestius tulisse, quam in his, quos nullo modo male affectos pepererunt. Mutilus enim fetus octavo mense vehementer ægrotavit, adeo ut etiam morbus abscessum fecerit, non secus ac viris morbi gravissimi facere consueverunt. At fetus, qui alio quovis tempore vehementer ægrotarunt, ii prius intereunt, quam ejusmodi abscessum morbus experiatur.

Octimestres autem fetus, qui non valde ægrotant, sed una quapiam parte propter digressionem male affecti sunt, eorum plerique per quadraginta quidem dies, ob commemoratas causas necessarias, in utero imbecilles sunt, verum sani evadunt. Qui vero intra hos quadraginta

2. (*Exposition des faits dont les femmes rendent compte au sujet de leurs grossesses, et de la vitalité des enfants nés à diverses époques.*) D'autres femmes peuvent dire le contraire; mais celles à qui il appartient de prononcer, qui doivent décider la question, assurent qu'il y a des couches de sept mois, de huit mois, de neuf mois et de dix mois; que les enfants de huit mois ne vivent point. Elles vous diront aussi qu'il se fait beaucoup d'avortements dans les quarantaines (1), et dans les mois. Que lorsque les membranes se déchirent au septième mois, et que l'enfant sort, elles éprouvent des douleurs pareilles à celles qui leur arrivent ordinairement le huitième mois et à la sixième quarantaine. Qu'à cette époque (de huit mois) finit un état inflammatoire, de la mère et de l'enfant. De manière qu'alors, si tout doit bien aller, le ventre se ramollit et se baisse, l'enflure passant des hypochondres et des flancs dans le bas, par la culbute du fœtus, qui au huitième mois s'y agence ordinairement pour le temps de l'accouchement. Que cet endroit plus mou lui est commode pour les fréquents mouvements dont il a besoin, voulant se mettre en état de travailler à sa sortie lors des couches; et que tout cela se passe dans le cours d'une quarantaine entière. Qu'elles portent l'enfant plus légèrement dans les derniers temps, jusqu'à l'époque où il fait la culbute en se retournant, qu'ensuite viennent des maux et des malaises jusqu'à ce qu'elles sont délivrées de l'enfant et de l'arrière-faix. Celles qui ont fait plusieurs couches disent que, quand elles ont mis au monde un enfant boiteux, ou aveugle, ou qui avait quelqu'autre mal, le huitième mois a été pour elles plus fâcheux, que lorsqu'elles en portaient un qui n'avait aucun mal. Car l'enfant vient estropié, s'il a été malade grièvement au huitième mois, et si sa maladie a fait un dépôt comme les maladies graves en font chez les hommes faits. Lorsque l'embryon a quelque maladie grave dans un autre temps *antérieur au huitième mois*, il périt avant que le dépôt ne soit fait. Si la maladie au huitième mois n'est pas forte, et que l'enfant ait seulement un peu souffert en changeant de place, il passe sa quarantaine dans un état de faiblesse: et la plupart se rétablissent dans le sein de la mère du mal dont je parle: mais nul de ceux qui viennent au monde à cette époque ne peut vivre, se trouvant affecté et du mal qu'il avait dans la matrice, et du changement par

(1) Comptant la grossesse par mois et par quarantaine.

dies natus fuerit, is superesse nequit, cum huic adhuc in utero ægrotanti post partum mutationes et afflictiones præterea accedant.

At qui in utero ægrotans ad nonum mensem pervenerit, eoque editus fuerit, is quidem superesse poterit. Et supersunt quidem hi non minus, quam septimestres, quanquam etiam ex his pauci educantur. Neque enim eam habent corpulentiam, quam perfectissimi nacti sunt, et laboribus, quos in utero non ita pridem pertulerunt, conflictantur, ita, ut tenues reddantur. Is vero potissimum fetus servatur, qui nono mense jam affecto in lucem editur. Validior autem evadit, plurimumque abest a morbis, qui octimestribus contingere consueverunt. Qui enim septimo quadragenario in lucem eduntur, decimestres appellati, hanc ob causam præcipue educantur, quod validissimi sunt, plurimumque absunt ab usitatorum puerorum tempore, quo circa octavum mensem diebus quadraginta ægrotantes male habent. Quin et nonimestres tenues editi in lucem, eorum, qui octavo mense nati sunt, morbos et affectiones declarant. Quamvis enim pro temporis longitudine corporis magnitudo exsistit, accedente tamen morborum affectione, neque eduntur carnosi, neque vegetam habent corpulentiam, velut septimestres, qui gestationis tempus in utero sine morbis peregerunt.

Caput iv. — De diebus et mensibus judiciariis, atque decretoriis conceptionis, abortus, partus.

At vero mulieribus fetuum conceptiones, et abortiones, et partiones, eodem tempore judicantur, quo et morbi, et sanitas, et mors cunctis mortalibus contingunt. Sed istorum omnium alia quidem diebus, alia mensibus, alia dierum quadragenariis, alia annuo spatio de se significationem præbent. In his enim omnibus temporibus multa quidem cuique conferentia, multa quoque adversa insunt. Ex quibus, quæ conducunt, sanitatem et incrementa, contraria vero morbos et mortem adferunt.

Dies igitur inter alios maxime insignes sunt primi et septimi ac multum quidem

le passage à l'air, et de tout ce qu'il doit souffrir dans l'accouchement. Quant aux enfants qui naissent au neuvième mois, après que le mal qu'ils ont essuyé dans le sein de la mère pendant le huitième est fini, et qui viennent au monde au commencement du neuvième, ceux-là vivent comme ceux qui viennent au septième. Il y en a peu qui se puissent nourrir. Ils n'ont pas pu acquérir toute la consistance des enfants parfaits; et le mal qu'ils ont eu à essuyer dans la matrice *lors de la culbute*, est encore récent; en sorte qu'ils sont piètres. Ceux qui se conservent le mieux sont ceux qui naissent à la fin du neuvième mois bien révolu (1). Ils sont alors vigoureux; et ils se trouvent loin des maux du huitième mois. Ceux aussi qui naissent à la fin de la septième quarantaine, qu'on appelle enfants de dix mois, se nourrissent très-facilement, parce qu'ils sont très-forts et très-vigoureux, et qu'ils viennent à un terme plus éloigné des maux du huitième mois, que ne l'est celui des enfants ordinaires. Les enfants de neuf mois portent, dans leurs chairs, la preuve de ces maux du huitième mois. Ils ont resté dans le ventre de la mère le temps nécessaire pour y acquérir la taille : mais le mal qu'ils y ont essuyé peu avant que de naître est cause qu'ils n'ont ni les chairs bonnes et fermes, ni l'embonpoint qu'ont ceux qui naissent au septième, lesquels n'ont pas passé par les maux du huitième.

3. (*Observations à faire concernant certains jours et certains mois dans les grossesses.*) Les femmes grosses ont leur crise pour la conception, pour l'avortement, pour les couches, pour les maux de grossesse, et pour la santé, comme il y en a dans les maladies des hommes. On doit pareillement y observer et les jours et les mois, avec leurs signes : on doit aussi y faire entrer les quarantaines, et l'année entière. Chacune de ces époques a quelque chose qui lui est propre. Il y en a qui sont bonnes, d'autres mauvaises. Les bonnes font la bonne santé et l'accroissement; les mauvaises font les maladies et la mort. Les jours les plus remarquables sont ordinairement les premiers des mois ou des quarantaines, et les septièmes, tant pour les maladies de la mère que pour l'état de l'embryon. Beaucoup d'avortements arrivent ces jours là. On doit nommer les fausses couches, des avortements, des écoulements ἐκλύσεις, non des blessures τρώσμοι. Les autres

(1) Ce qui répond aussi au commencement du dixième mois.

in morbis, multum etiam in fetibus possunt. Abortiones enim plurimæ his diebus contingunt. Tales vero effluxiones nominantur, non abortus. Reliqui autem dies intra quadragesimum minus quidem insignes sunt, multi tamen decernunt.

In mensibus vero omnia, quæ in diebus contingunt, eadem ratione. Et singulis mensibus bene valentibus mulieribus menstrua comparent, tanquam peculiarem in corporibus vim mensis habeat. Ex quibus sane septimi menses in prægnantibus, fetibus perfectionis initium adferunt. Pueris vero ubi septem menses attigerunt, tum alia eximia in corporibus fiunt, tum eo tempore dentes apparere incipiunt.

Eadem quoque est ratio dierum judicatoriorum, si quis forte ea, quæ a me dicta sunt, quæque cognitionis gratia dicentur, istis accommodare velit. Etenim medicum, qui de ægrorum salute recte conjectare volet, animadvertere oportet, ut omnes quidem dies in contemplationem adhibeat, ex paribus vero decimum quartum, et vigesimum octavum, et quadragesimum secundum. Hic enim terminus pro harmoniæ ratione, et integer perfectusque numerus a quibusdam ponitur. Quam ob causam longum foret in præsentia referre. Ad hunc autem modum per ternarios, aut quaternarios contemplari oportet, ternariis quidem omnibus copulatis, quaternariis vero duobus ad duos connexis, et duobus ad duos conjugatis.

Caput v. — De quadragenarii primi, et secundi, et tertii viribus, atque de morte.

At vero quadragenariæ primum quidem in fetibus judicant.

Qui vero primos quadraginta dies superaverit, is abortiones, quæ ex quavis causa contingunt, effugit. Plures autem primis quadraginta diebus, quam aliis omnibus, abortiones fiunt. Quo tempore præterito, fetus valentiores exsistunt, et singula corporis membra discernuntur. Et in maribus quidem valde manifesta fiunt omnia. In femellis vero per hoc tempus carnes conspicuæ sunt, protubejours des quarantaines sont moins remarquables. Il y en a cependant plusieurs de critiques; et les évènements tant des jours que des mois sont subordonnés à un certain ordre. Les règles viennent aux femmes tous les mois, comme si le mois exerçait un empire sur le corps.

Les sept mois suffisent pour commencer à donner la perfection au fœtus dans le sein de la mère. Outre que les enfants venus à sept mois vivent, on remarquera d'autres évènements de sept mois, comme que les dents commencent à pousser le septième mois. On y trouvera le même ordre que dans les crises, si l'on y fait attention, ne perdant point de vue les diverses choses que j'ai dites. Un médecin qui ne néglige rien de ce qui peut contribuer au rétablissement des malades doit observer ce qui se passe tous les jours. Entre ceux de nombre pair, les plus importants sont le quatorzième, le vingt-huitième et le quarante-deuxième. Quelques-uns font dériver cette propriété de l'harmonie et de la perfection de ces nombres, dans la manière dont ils sont composés d'autres nombres entiers. Il serait trop long pour le présent d'exposer leurs raisons. Il suffira de dire qu'ils ont égard au ternaire et au quaternaire, et que ces nombres en sont tous composés, deux par voie d'addition, et deux par voie de multiplication (1).

4. (*Quarantaines à observer dans la grossesse. 1° Celle des premiers quarante jours.*) Les jugements concernant les fœtus se décident par quarantaines. Quand ils ont passé la première quarantaine, ils sont en général à l'abri de l'avortement, qui arrive cependant quelquefois en tout temps. Ils y sont plus exposés dans la première quarantaine que dans les autres : après qu'ils ont passé la première, ils se trouvent plus forts. Tous leurs membres sont alors distincts, surtout ceux des mâles. Les chairs des fœtus femelles se distinguent à cette époque, par des protubérances seulement. Les parties simi-

(1) On peut en effet observer, si l'on veut, que les nombres sept et vingt-huit sont composés, le premier par l'addition de quatre et de trois. Le second, par quatre de ces additions. Tandis que les nombres vingt-huit et quarante-deux sont composés, le premier (*vingt-huit*), par l'addition d'un produit de quatre par quatre, et d'un produit de quatre par trois : tandis que le second (*quarante-deux*) est composé de trois fois le produit de trois par trois (ou 27), plus le produit de trois par quatre (ou 12), plus le produit de trois par un.

rantias tantum habentes. Longiore enim tempore similia in similibus similiter se habent, et propter familiaritatem ac amicitiam tardius discernuntur. Etsi in cœteris, ubi a matre sejunctæ fuerint, puellæ citius, quam pueri pubescunt, sapiunt, et senescunt, propter corporum imbecillitatem, et victus rationem.

Altera vero est quadragenaria, in qua per octavum mensem fetus in utero ægrotant, de quibus hæc tota oratio ad hunc modum est instituta.

Tertia vero, in qua, si nascuntur pueri, licet male affecti, si quadraginta dies evaserint, valentiores sane magisque intelligentes esse videntur. Nam et splendorem plenius intuentur, et strepitum audiunt, cum antea non possint, tanquam hoc tempus plurimum conferat, tum ad alia, tum ad intelligentiam, quæ in corpore inesse percipitur. Singularem siquidem intelligentiam in corpore inesse prima sane die constat. Nam et in somnis pueri statim ubi nati sunt, ridere et plorare conspiciuntur. Quin etiam sponte vigilantes statim rident ac plorant, etiam prius, quam diem quadragesimum attigerint. Neque vero tacti aut irritati ante hoc ipsum tempus rident. Hebetantur enim vires mucorum copia.

Quin et mors fatali sorte contingit. Quod omnibus documento est, omnia, quæ exsistunt, ex iisdem natura constare, et mutationes per congruentia tempora obtinere. Quod ex singulis manifestum fit, quæ partim oriuntur, partim decedunt. Anno vero vertente multi quidem morbi, multæ etiam sanitates contingunt, pro temporis ratione, quam habent menses, aut dies singuli, ad septenarios. Quin etiam multa alia eximia in corporibus fiunt, pueris vero dentes excidunt, et alii oriuntur. Quæ autem corporibus accidunt, hæc a me scribentur.

laires demeurent chez elles plus longtemps attachées avec leurs semblables, comme par union et amitié. Mais quand les filles sont sorties du sein de la mère, elles se forment plus vite et atteignent la puberté, la raison et la vieillesse, plus tôt que les mâles, à cause de la délicatesse de leur corps et de leur manière de vivre.

5. (2° *Celle qui coïncide avec le huitième mois.*) Il y a encore une autre quarantaine, durant laquelle le fœtus est malade dans le sein de la mère. Elle coïncide avec le huitième mois. Nous y avons déjà insisté dans cet écrit.

6. (3° *Celle des premiers quarante jours, après la naissance.*) Il y a enfin une troisième quarantaine très-remarquable ; celle des enfants après la naissance. Si après qu'ils sont nés ils évitent ce mal de quarante jours, ils sont plus vigoureux et plus spirituels que les autres ; ils regardent la lumière et ils entendent le bruit, avant le temps auquel ils pourraient voir et entendre ; comme si le bon état du corps, joint au temps, servait à développer plus promptement l'intelligence, avec l'accroissement du corps : on ne peut, du reste, douter en aucune manière, qu'il n'y ait quelque intelligence dans l'enfant dès le premier jour après la naissance. On voit en effet dès-lors les enfants rire, ou pleurer dans leur sommeil. Éveillés ils pleurent ou ils rient long-temps avant d'avoir passé la quarantaine : on ne les voit cependant point avant ce temps rire encore, quand on les touche et qu'on les excite. Leurs facultés sensitives sont alors étouffées encore par le mucus. Un jour la mort les étouffera entièrement dans la suite du temps, quand ils auront rempli leur destinée. Nous voyons dans tout la preuve que chaque chose a son cours naturel, et ses changements que le temps amène. Cela se manifeste et dans les naissances et dans les morts. L'année amène et les maladies et la santé, subordonnées aux mois et aux jours. Les septénaires influent beaucoup sur le corps. A sept ans les dents des enfants tombent ; et il en vient de nouvelles. Je parlerai ailleurs des autres changements, qui arrivent avec le temps dans le corps.

HIPPOCRATIS DE OCTIMESTRI PARTU LIBER.

PRÆFATIO.

Huncce librum continuationem prioris libri, ejusdemque originis esse, et argumentum utriusque, et testimonia antiquissima probant.

ARGUMENTUM LIBRI.

Octimestris partus cur minime vitalis; decimestris frequentissimus; fetus quomodo securius alatur; de umbilico quædam, de menstruis purgationibus, et de undecimo partus mense.

CAPUT 1. — Cur octimestris partus non vitalis, sed decimestris; de multiplici fetus periculo; ac partum in caput procumbentem securiorem esse.

At vero, quod ad partum, qui octavo mense editur, attinet, fieri non posse assevero, ut duas continenter consequentes afflictiones pueri perferant, ideoque eos, qui octavo mense nascuntur, minime superesse. His etenim accidit, ut ea, quæ in utero est, et ea, quæ in partu fit, afflictione consequenter laborent, propterea que eorum, qui octavo mense eduntur, nullus est superstes. Quin et decimestres nuncupatos, septem dierum quadragenariis potissimum, in lucem edi, sentio, maximeque ut educentur, convenire. Et perfectissimus fetus est primis quadraginta diebus, si vero plures accesserint, perit. Cum enim multa pauco tempore assumere cogantur, eos multum ægrotare necesse est, ex quibus mors consequitur.

Puer autem, cum partus instat, laborare incipit, et in vitæ periculum venire, cum in utero vertitur. Producuntur siquidem omnes capite sursum, in lucem vero prodeunt in caput multi, ac multo securius liberant, quam qui in pedes eduntur. Neque enim corporis flexiones puerum in caput procedentem impediunt. Verum ubi in pedes erumpit, obturamenta magis contingunt. Quin et conversiones in utero aliud creant periculum, et puerorum umbilici jam sæpe

TRAITÉ DE LA GROSSESSE DE HUIT MOIS.

Il est manifeste que l'auteur de ce Traité est le même que celui du précédent. Les titres de celui-ci et du suivant ne correspondent guère aux matières qui y sont traitées. Il y est principalement question des accouchements et de l'état des femmes relativement à la grossesse et à la conception: sujets qui se trouvent encore traités longuement à peu près de même dans le Traité des maladies des femmes.

1. (*Les enfants les plus vitaux sont ceux qui naissent après les neuf mois révolus.*) Les enfants qui naissent au huitième mois éprouvent deux maux de suite, comme nous l'avons vu au Traité précédent, et ils ne sauraient les supporter. C'est pour cela qu'ils meurent tous, car ils ne peuvent résister en même temps et à ce qu'ils viennent de souffrir dans le sein de la mère, et à ce qu'ils ont à souffrir après les couches. Ceux qui viennent au jour durant la septième quarantaine, que j'appelle enfants de dix mois, sont ceux qui naissent véritablement à terme, et dont on est le plus autorisé à espérer la conservation. Ils sont les plus parfaits. Si cependant durant la première quarantaine après la naissance, il leur arrive beaucoup de maux, comment n'y succomberaient-ils point? C'est une nécessité que plusieurs maux se succédant en peu de temps, ils en soient très-malades, et qu'ils meurent.

2. (*Grand nombre de dangers auxquels l'enfant est exposé en sortant du sein de la mère.*) L'enfant commence de souffrir et d'être en danger avant les couches, lorsqu'il se retourne dans le sein de la mère en faisant la culbute. Dans leur formation, ils ont tous la tête en haut. Plusieurs sortent par la tête; l'accouchement en est plus facile que de ceux qui viennent par les pieds. Les autres membres n'y mettent point d'obstacle par leurs flexions, quand la tête se présente la première: mais ils en mettent beaucoup quand l'enfant vient par les pieds. S'il se présente par le ventre, le cas offre encore d'autres dangers. On a vu souvent le cordon ombilical roulé autour du cou de l'enfant. Lorsqu'il est pris à quelque partie que ce soit de la matrice, c'est encore plus dangereux que lorsqu'il

circa colla implicati conspecti sunt. Ad quamcunque enim partem umbilicus in utero se extenderit, per hanc, dum umbilicus vertitur, puer caput potius circumaget, quam si circa cervicem convolvatur. Quod si ad humerum umbilici injectio obnitatur, tunc etiam matrem magis laborare, et puerum aut interire, aut difficilius exire necesse est. Quare multi jam pueri morbi initium intus obtinentes, in lucem prodiere, ex quo alii quidem perierunt, alii vero morbum trahentes superfuerunt.

Caput II. — A partu pueros majores fieri, de alimentorum, locorum, et vestimentorum mutatione periculosa, umbilicum fetus utero adhærere, et patere, extra uterum connivere atque claudi, et reliquas partes patere.

At vero qui facilem et tutum exitum nacti, derepente, sublati vi, quam in utero pertulerunt, in lucem exierunt, ii crassiores et majores statim, quam ratio postulet, evaserunt. Quod cum iis non ex incremento, sed ex corporis laxo tumore contingat, ex his sane multi perierunt. Nisi enim citius, quam tertio die, aut paulo longiore tempore subsidat, ex eo morbi oriuntur.

Quin et lubricæ sunt alimenti et respirationis permutationes. Nam si quid morbosum invehunt, per os et nares inducunt. Et ut tantum alimenti assumatur, quantum satis sit, ac minime superet, multo plura ingeruntur, ita, ut pro ingestorum copia, et pro corporis pueri affectu, alia quidem tum per os, tum per nares rursus exire cogantur, alia vero per intestinum et vesicam inferne transmitti, cum nihil tale antea contigerit.

Quin et loco spirituum et tam cognatorum humorum, cum quibus familiaritatem ac amicitiam in utero intercessisse necesse est, externis omnibus utitur, crudioribus, siccioribus, et ad usum humanum minus accommodatis, ex quibus multos suboriri dolores, plerisque etiam mortes, necesse est, quandoquidem et plerumque viris, tum locorum, tum victuum mutationes morbos pariunt.

Eadem etiam de vestibus est ratio. Pro eo enim, quod carne et succis vestiebantur, tepidis, et liquidis ac cognatis, iisdem, quibus viri, vestibus induuntur pueri.

Umbilicus autem, per quem ad pueros ingressus patet, solus ex reliquis corporis partibus matri adhærescit, per quas vias est roulé autour de la tête de l'enfant ou de son cou. Il s'est présenté des cas où le cordon était roulé autour de l'épaule : il est inévitable alors que la mère et l'enfant n'aient beaucoup à souffrir, ou même qu'ils ne périssent souvent, à moins que l'enfant ne sorte après bien du travail. Il résulte de ceci que bien des enfants ne viennent au jour qu'après avoir déjà contracté des commencements de maladie, dont plusieurs meurent ensuite : d'autres y résistent. Ceux qui viennent au jour facilement et sans danger, qui ne se ressentent point du mal souffert dans le sein de la mère à l'époque de la culbute, ont plus d'embonpoint et de taille qu'on ne s'attendait à leur en trouver. Quand au lieu d'un bon accroissement, ils ont pris de la bouffissure; ils périssent pour l'ordinaire si cette bouffissure ne diminue promptement dans trois jours ou peu après. Les changements, dans la nourriture et dans le souffle, leur occasionnent des maladies graves. Il arrivera que ce qu'ils prendront par la bouche et par le nez leur deviendra nuisible. Quelquefois au lieu de prendre seulement la nourriture qui leur suffirait et point trop, ils en prendront beaucoup plus; et ils seront ensuite forcés à raison de la trop grande quantité, qui n'est point proportionnée avec leur état, d'en rendre partie par la bouche et par le nez. Une autre partie se porte aux intestins et à la vessie; tandis que cela se passait auparavant tout autrement. L'enfant nouveau-né ne jouit plus du souffle et des humeurs qui lui étaient naturelles dans le ventre de la mère, avec lesquelles il était habitué, et comme dans un commerce de familiarité. Tout, après la naissance, lui est nouveau, rude, âpre, hétérogène; de sorte qu'il n'est pas étonnant de l'en voir souffrir, ou même périr, quand il est déjà malade. Observez qu'il en est de même pour ses vêtements. Il était entouré de chair et d'humeurs tièdes, molles, douces et amies : il se trouve revêtu des mêmes choses que les hommes faits. L'ombilic est la seule voie par laquelle la mère transmet et communique avec le corps de l'enfant. C'est par là que passe tout ce qu'elle lui fournit. Les autres voies sont fermées, et ne s'ouvrent qu'après qu'il est venu au jour; elles donnent après la naissance un libre passage : l'ombilic se bouche, s'oblitère et se dessèche. De même que les fruits de la terre quand ils ont pris leur consistance, se séparent de la plante à l'endroit par lequel ils y tenaient : ainsi dans les enfants lorsqu'ils sont parfaits, l'ombilic se bouche; et les autres voies s'ouvrent pour

eorum, quæ ingrediuntur; participes fiunt, cum reliquæ clausæ sint, nec prius apertæ, quam puer exitum ex utero tentarit. Quod cum fit, tum reliqua quidem omnia patent, umbilicus vero extenuatur, connivet, et exsiccatur. Quemadmodum enim in his, quæ ex terra oriuntur, fructus turgescentes ad interstitium, ex quo enati sunt, secernuntur ac decidunt; sic etiam adultis pueris et perfectis umbilicus quidem clauditur, reliqua vero aperiuntur, tum ut ea, quæ ingrediuntur, suscipiant, tum exitus secundum naturam habeant, qui ad vitæ usum sunt necessarii. Secedunt enim singula, quæ sensim repentia in modum collectæ cohortis coacervata fuerunt.

Sunt autem validissimi fetus, qui sole maxime nutriti sunt.

Caput III. — De decimestri et undecimestri partu; menstruam purgationem brevissimam esse trium dierum, a qua purgatione fieri conceptionem.

Decimestres autem et undecimestres partus septem quadragenariis eduntur, eodem modo, quo et dimidio anno septimestres. Pleræque enim mulieres post menstruas purgationes necessario concipiunt, cum ab his liberatæ fuerint. Mulieri igitur tempus menstruum, in quo purgatio ipsa procedet, concedendum, quod ut brevissimum tres dies implet. Plerisque autem etiam multo plures.

Sunt etiam et alia multa, quæ in viris conceptiones impediunt et morantur. In his istud vel maxime in considerationem adhibendum, quod novilunium, cum dies unus exsistat, prope trigesima mensis pars est. Duo autem dies fere decimam quintam mensis partem constituunt, tres vero dies, decimam mensis partem, cæteraque ad horum rationem consideranda, quodque nec minori spatio mensium solutio contingere potest, neque fetuum conceptio fieri. Ex his igitur necesse est, plerasque mulieres circa plenilunium et ulterius utero concipere, ita, ut sæpe videantur ducenti triginta dies undecimum mensem attingere. Hi siquidem dies septem quadragenarios complent. Cum enim ultra plenilunium mulier concipit, hoc totum undecimum mensem attingere necesse est, ut siquidem ad extremum circuitum perveniat.

recevoir ou laisser sortir, suivant les besoins naturels de l'homme. Les excréments se ramassent insensiblement pour sortir ensuite en quantité par diverses issues.

3. (*Circonstances propres à faire que les enfants soient plus vigoureux.*) Les enfants sont plus vigoureux quand ils sont élevés en plein air et nourris au soleil. Ceux de dix mois et de onze (1) sont de sept quarantaines, comme ceux de sept mois sont de demi-année. La plupart des femmes conçoivent à la suite de leurs règles. Quand elles coulent, il faut leur laisser ce temps des purgations: il est de trois jours au moins; dans la plupart il dure davantage. Il y a bien d'autres circonstances, qui, chez les femmes, retardent les conceptions.

4. (*Une grossesse peut participer à onze lunes, sans s'étendre au-delà de* 280 *jours.*) On doit observer qu'un jour, depuis la nouvelle lune, est environ le trentième du mois; deux jours en sont le quinzième; trois jours, le dixième; cinq jours, le sixième. Après quoi il n'est pas possible de diviser le mois en des plus petites parties, en nombres ronds (2), pour la durée des règles et pour la conception. Il s'ensuit nécessairement que les femmes, au lieu de concevoir toutes au commencement des mois, doivent concevoir aussi jusqu'après la moitié du mois: en sorte que celles qui sont devenues grosses aux environs de la pleine lune, ou après, croient avoir eu une grossesse de dix mois si elles portent l'enfant pendant deux cent quatre-vingts jours, qui font les sept quarantaines. Et si elles deviennent grosses dans la vieille lune, il s'ensuit nécessairement que les deux cent quatre-vingts jours peuvent prendre quelque chose sur le onzième mois pour rendre la période complète (3).

---

(1) Le Traité précédent, dont celui-ci peut être regardé comme une suite, fait connaître suffisamment ce que c'est que les enfants de dix mois et de onze mois, et les enfants de demi-année.

(2) En effet, le nombre 30 n'a d'autres diviseurs entiers que 1, 2, 3, 5, 6, 10, 15.

(3) Ce calcul pourra paraître déplacé ici, peut-être même très-inutile, mais on le trouvera exact.

HIPPOCRATIS DE SUPERFETATIONE LIBER.

PRÆFATIO.

Ab Erotiano hic libellus plane prætermissus est, nec ab Galeno citatur, nisi hic forte alio titulo ejus meminit. Maxime etiam doctrinæ contentæ a vere Hippocraticis dissident, nec dicendi genus cum Hippocrateo convenit. A Cnidio quodam medico, forte auctore librorum de natura muliebri, et morbis mulierum, conscriptus esse videtur (1). Cæterum hunc librum ad chirurgiam potissimum spectare, ideoque huic sectioni attribuendum esse, ex argumenti ratione patet.

ARGUMENTUM LIBRI.

De superfetatione, fetus motu, signis, vario situ, et extractione; de remediis conceptionem, gestationem, partum, menstrua, secundinas, lochia, et uterum juvantibus.

Caput 1. — De superfetati prolabentis, et minime vitalis prodeuntis, minimeque tumentis, et non statim excidentis, et pereuntis, etiam mulieris superfetantis, et fetum facile, aut difficile parientis, causis, signis, symptomatibus.

Cum mulier superfetarit, si quidem primus fetus in medio utero contineatur, superfetatum quoque a priore expulsum prolabitur. Quod si in altero cornu præpostere conceptum contineat, ipsum postea partu ejicit, minime vitalem, postquam vitali fetu liberatus uterus laxatus, et humectus fuerit. Nisi vero superfetatum confestim secedat, dolores excitat, fluxum graveolentem, et febrem, faciem, tibias, et pedes tumor prehendit, qui si

(1) Cfr. Grimmii ann. in hunc libri in edit. Hipp. oper. germ. T. 4. p. 631.

TRAITÉ

DE LA SUPERFÉTATION.

1. (*La superfétation peut avoir lieu pour la conception, mais non pour la vitalité des embryons.*) Lorsque la femme conçoit étant déjà grosse; si le premier enfant est placé dans le milieu de la matrice, celui de la superfétation est repoussé par le premier, et il tombe. Quand le premier occupe une corne de la matrice, il peut y avoir lieu à une seconde conception; mais elle n'aura point de vie. La matrice se relâchera, s'humectera abondamment, et se délivrera du fœtus qui y vivait déjà. Si le produit de la superfétation ne sort promptement, il occasionne des douleurs, un écoulement fétide et la fièvre. Le visage de la mère devient enflé, ainsi que les pieds et les jambes. Elle perd l'appétit à mesure qu'il se dissout, jusqu'à ce qu'il est entièrement tombé. La femme fait de nouvelles conceptions, lorsqu'après la première, l'orifice de la matrice n'est point fermé, comme on sait d'une manière non équivoque qu'il doit l'être. Il se ferme ensuite après la superfétation. Si c'est un faux germe, dans lequel on ne distingue point de membres, et qui ne présente qu'une masse de chair, il ne prend guère d'accroissement, et il tombe en pourriture, jusqu'à ce qu'il soit entièrement sorti.

2. (*Quelques circonstances qui rendent les couches laborieuses ou faciles.*) Les couches sont laborieuses lorsque l'enfant sort de l'arrière-faix dans la matrice avant que de commencer à se montrer, et le danger est plus grand si la tête ne vient la première. Quand l'enfant se présente avec l'arrière-faix, et qu'il en sort en s'avançant dans l'orifice de l'utérus, après avoir déchiré les membranes, les couches sont très-heureuses. L'enfant vient, et l'arrière-faix reste dedans; il se resserre, il reste un peu, et il vient après.

3. (*Signes du manque de vitalité dans l'enfant.*) Si l'enfant n'est pas vital, *s'il ne peut pas vivre*, la chair du bout des doigts passe au-delà des ongles; les ongles manquent même quelquefois, tant ceux des mains que ceux des pieds.

4. (*De la manière de se conduire dans l'accouchement, suivant la situation dans laquelle l'enfant se présente.*) Quand l'enfant est vital, et qu'il se présente par une main, il faut la repousser doucement

dissolvatur, cibum aversatur, quoad exciderit.

Superfetant autem mulieres, in quibus uteri os (stomachus dicitur), post primum conceptum non ita valde clauditur, quod evidentibus quibusdam signis constat. Clauditur vero, ubi superfetatum, quod posterius in lucem emittitur, nondum partium distinctionem habet, sed caro exsistit, neque intumescit, verum putrescit, donec utero exeat. Si cui fetus in utero involucrum exierit prius, quam fetus foras prodeat, ea difficilem habet partum, majoreque cum periculo, nisi caput præcedat. At cui fetus cum suo involucro foras prodierit, et ad uteri osculum accedens, rupto involucro, exierit, ea tanto faciliorem habet partum. Et fetus quidem foras procedit, sed involucrum retinetur, et in se contractum illic manet.

CAPUT ii. — De fetus editi minime vitalis signis; ac de vitalis fetus partu difficili, manu, aut crure, aut capite, aut alia parte prominente, ejusque curatione.

Cum fetus minime vitalis natus fuerit, hujus ungues caro supereminet, ungues vero tam in manibus, quam pedibus deficiunt.

Cum vitali edito fetu manus prominet, ea retro impellenda, quo ad supra repuleris, et si ambæ promineant, ambas retrudito. Quod si crus promineat, hoc quoque retro propellendum. Cum vero utraque crura in conspicuo permanserint, neque alium processum fecerint, fotu utendum, quo maxime humidus reddatur uterus. Odoratum autem fotum esse oportet. Quin etiam, siquidem caput in conspectum venerit, reliquum vero corpus intus fuerit, hoc quoque fotu uteris. Cumque pars quidem corporis in utero, pars vero in pudendis, pars quoque extra pudenda intumuerit, et permanserit, eodem etiam fotu utitor. Et si quidem per fomentum discesserit, bene habet; sin minus, os uteri medicamento aliquo agitatorio, crasso, aqua diluto, illinito, quo partus dolores adferat. Quin et cibis ac potibus dolores promovendi, et pudenda ipsa, si plus, quam conveniat, sicca tibi esse videantur, cerato inungenda.

vers l'utérus, jusqu'à la faire rentrer. De même, s'il se présente par une jambe. Lorsque les deux jambes sortent ensemble, et restent sans avancer, il faut user de fumigations qui humectent la matrice. Elles doivent être d'une odeur agréable. Il faut fumiger de même, quand la tête se montre sans que le corps avance.

5. Lorsque le corps de l'enfant reste, partie dans la matrice, partie dans le vagin, et que ce qui est déjà hors du vagin devient enflé, on doit faire des fumigations, qui peut-être suffiront; mais si elles ne suffisent point, on oindra l'orifice de l'utérus avec quelques remèdes stimulants délayés dans peu de liquide, de manière que le tout soit épais, et qu'il excite des douleurs. On donne aussi des aliments et des boissons propres à aviver les douleurs de l'enfantement; on oint avec du cérat le vagin s'il est trop sec.

6. Quand la tête se présentant la première, le reste du corps ne suit point, et que l'enfant est mort, après avoir mouillé vos doigts avec de l'eau, introduisez-en un entre le cou de la matrice et la tête de l'enfant; tournez-le tout autour jusqu'à ce que vous l'ayez placé sous le menton. Faites-le alors entrer dans la bouche de l'enfant, et tirez-le ainsi au-dehors. Lorsque l'enfant venant par les pieds tout le corps est dehors, à la réserve de la tête qui reste en dedans, il faut après avoir mouillé ses mains, et parcouru avec l'index de chaque main tout le tour de la tête et de l'orifice de l'utérus, employer les deux mains à tirer la tête. Quand la tête reste dans le vagin, hors de la matrice, il n'y a qu'à insinuer doucement le bout des mains, et tirer à soi.

7. (*Des cas où l'enfant est mort dans le sein de la mère, et ne peut sortir.*) Quand l'enfant reste mort dans l'utérus, et qu'il ne peut sortir ni par son poids, ni au moyen des remèdes; après avoir oint la main d'un cérat bien gras, et l'avoir introduite dans l'utérus, séparez les épaules d'avec le corps, pressant fortement sur le cou avec le pouce, et tirez les bras. Il faut, pour cet effet, avoir adapté un ongle au pouce. Revenant ensuite à l'opération, videz le ventre, et tirez soigneusement les entrailles; après quoi pressez les côtes pour rendre le corps moins volumineux, afin qu'il passe plus facilement, et attirez-le.

8. (*Des moyens de tirer l'arrière-faix.*) Si l'arrière-faix ne sort point, laissez-le tenir à l'enfant, et placez la mère sur une chaise qui soit percée et élevée, afin que l'enfant, suspendu à l'arrière-faix, l'attirant par son poids, le fasse sortir. Ceci doit être fait avec précaution, douce-

Caput III. — De pueri in utero, capite prominente, mortui per unguem extractione, et secundinarum non facile excidentium, umbilicique abrupti, aut ante tempus recisi, curatione.

Cum, pueri capite extra uteri osculum in apertum veniente, corpus reliquum non amplius progrediatur, puer vero mortuus fuerit, digitis aqua madefactis, inter uteri osculum et caput insertis, digitum in orbem circumducito, deinde digito mento subdito, in os trajecto foras extrahito. Cum vero reliquum corpus extra pudenda, caput autem intus fuerit, siquidem fetus in pedes feratur, circumductis in orbem digitis, manus ambas, aqua madefactas, inter uteri osculum et caput immittito, et extrahito. Quod si extra uteri osculum, verum intra pudenda fuerit, manibus immissis caput apprehensum extrahito; sin autem fetus intus maneat mortuus, neque sponte, neque per medicamenta naturaliter excidat, manu cerato maxime lubrico illita, et in uterum inclusa, humeros a cervice valido pollicis appressu dividito. Quam ad rem unguis pollici adaptandus, eaque divisione facta, brachia educenda, deinde, rursus excitato opere, venter discindendus, eoque discisso, interanea sensim eximenda, his deinde exemtis, molles costas conterito, quo considens corpusculum expeditius reddatur, cumque minime tumidum exsistat, facilius exeat.

At vero si secundinæ non facile decidant, eæ quidem cum fetu, quoad fieri potest, propendeant, puerperaque velut super lasano collocetur. Sit autem in altum quid comparatum, ut fetus propendens suo pondere eas una secum foras extrahat. Id vero sensim, non vi, faciendum, ne præter natum distractæ secundæ inflammationem excitent. Supponendæ igitur fetui lanæ, quam maxime sublatæ, recens carptæ, quo paulatim cedant, aut utriculi duo copulati, aqua pleni, supra quos lanæ imponendæ, et supra lanas fetus collocandus, deinde uterque utriculus stilo pungendus, quo sensim aqua defluat, qua effluente, utres demittantur, ac considant, his autem demissus fetus umbilicum attrahit, umbilicus vero secundas extrahit. Quod si supra lasanum sedere nequeat, in sella recubitoria perforata locetur. Si vero præ imbecillitate sedere nequeat, lectum a capite quam ment, et sans tiraillement, crainte d'exciter des inflammations. On placera l'enfant sur de la laine récemment cardée, bien mollette, gonflée, qui cède mollement à la pression. Ou bien l'on aura deux outres, liées ensemble, pleines d'eau : on mettra de la laine par-dessus, et l'enfant sur la laine. On percera ensuite chacune de ces outres, pour en laisser couler l'eau peu à peu : à mesure qu'elles se videront, elles s'affaisseront, et l'enfant, en descendant, pourra, avec le cordon, entraîner l'arrière-faix. Lorsque la mère ne peut se tenir assise sur une chaise percée, il faut la placer sur un lit percé : et si la faiblesse ne lui permet point d'y rester assise, on l'inclinera un peu, en l'élevant autant qu'il se pourra de la tête vers les cuisses, afin que la direction et le poids favorisent la chute de l'arrière-faix. On peut tenir la femme en travail un peu suspendue dans le lit par-dessous les aisselles, avec des bandes ou une courroie large de cuir. Si le cordon était rompu, ou coupé mal à propos, on opérerait de même. On emploierait l'effet de la gravité pour attirer l'arrière-faix au-dehors, en attachant au cordon des poids proportionnés. Cette méthode est très-bonne et nullement nuisible.

9. (*Des cas où l'enfant se pourrit dans l'utérus.*) Lorsque l'enfant mort dans la matrice ne sort point durant qu'elle est humectée, qu'au contraire la matrice se sèche en perdant son humidité, elle commence d'abord par s'enfler. L'enfant se fond en pourrissant, et les chairs s'écoulent au-dehors. Les os viennent ensuite. La mère tombe dans une diarrhée colliquative, si elle ne meurt auparavant. On a plusieurs signes qui peuvent faire connaître si le fœtus est mort. On dit à la mère de se coucher, tantôt sur le côté droit, tantôt sur le gauche. Le fœtus, s'il est mort, tombe dans la matrice, comme ferait une pierre ou tout autre corps, du côté sur lequel la femme se couche. Elle sent habituellement un froid à l'hypogastre, au lieu qu'il est chaud durant que le fœtus vit. Tout le ventre s'affaisse, et il semble pendre au corps. — Quand la femme rend beaucoup de sang sans douleur avant la sortie de l'enfant, il y a lieu de craindre qu'il ne soit mort, ou ne soit pas vital.

10. (*Quelques observations sur l'état de grossesse.*) L'orifice de la matrice des femmes grosses s'avance un peu avant les couches. Elles accouchent plus facilement, si, durant la grossesse, elles s'abstiennent des hommes. Celles qui portent des jumeaux en accouchent en une fois, ainsi qu'elles les conçoivent. Cela se voit

erectissimum exstruito, ut deorsum declinet, sicque fetus suo pondere quam maxime deorsum simul trahat. Sed puerpera ipsa sub alis supra stragula fascia, aut loro lato, et molli, ad lectum alliganda, ut ne lectulo erecto, corpus ejus subterlabatur.

Ad eundem quoque modum, abrupto aut ante tempus abscisso umbilico, convenientibus appensis ponderibus, secundarum eductio molienda. Hæc enim istorum optima est curatio, minimeque noxia.

CAPUT IV. — De fetus in utero mortui symptomatibus.

At vera si, cui puer immoriatur in utero, neque exeat; cum humectus fuerit, uterus, sed cum nullum amplius humorem contineat, is siccescat, primum quidem puer intumescit, deinde colliquatæ et putrefactæ carnes foras effluunt, postremo vero loco ossa prodeunt, fluorque eam aliquando prehendit, nisi prius moriatur. Cum mortuus fetus fuerit, tum aliis signis conjicere licet, tum etiam jubere oportet, ut modo quidem dextrum in latus jaceat, modo etiam in sinistrum convertatur. Dilabitur enim fetus in utero, quocunque se vertat mulier, velut saxum, aut aliud quippiam, si mortuus fuerit, et pectinem frigidum mulier habet. Quod si vivat, pecten calidus est, et totus quidem venter una cum reliquo corpore concidunt, nihilque in eo absque reliquo corpore dilabitur.

CAPUT V. — Fetui hæmorrhagiam ante partum periculosam esse, et uteri osculum prope exstare; partus difficultatem ob venerem; mulierem gemellos eodem die concipere, ac parere, eosque uno in chorio degere; in partu difficili quando umbilicus abscindendus.

Si parturienti ante fetum multus sanguinolentus citra dolorem fluxus contingat, periculum est, ne fetus mortuus exeat, aut minime vitalis edatur. Prægnantibus plerisque os uteri ante partum prope exstat.

chez ceux qui se trouvent réunis dans un seul arrière-faix. — Dans les couches difficiles, si l'enfant s'arrête au vagin, et ne peut en sortir qu'avec travail et par l'industrie du médecin, il risque de ne pas vivre long-temps.

11. (*Quand est-ce qu'on doit couper le cordon.*) Vous ne devez point couper le cordon, jusqu'à ce que l'enfant ait uriné ou éternué, ou pleuré. Laissez-le sans rien innover. Lorsque la femme est au moment d'accoucher, si elle a soif, donnez-lui l'eau miellée pour boisson. Si le nombril de l'enfant se gonfle, faisant comme le museau de la matrice; s'il se remue, si l'enfant éternue ou s'il crie, coupez alors le cordon; l'enfant respire. Mais si le nombril ne se gonfle point, ni ne se remue au bout de quelque temps, l'enfant ne vivra point.

12. (*Signes que la femme est grosse.*) Outre les autres signes qui font connaître la grossesse, elle se manifeste en ce que les femmes ont les yeux retirés et creux. Le blanc des yeux n'a plus sa blancheur naturelle : ils sont ternes. Lorsqu'outre les yeux creux, la femme grosse a de plus le visage, les pieds et tout le corps enflés, de manière qu'elle semble hydropique, ayant les oreilles pâles, le bout du nez pâle, et les lèvres livides, elle porte un enfant mort ou du moins malade, qui n'aura point de sang, et qui ne vivra pas. Peut-être aussi elle accouchera avant le temps d'un fœtus qui ne sera point vital. Le sang de la mère est alors plein d'eau : après les couches, il faudra ne pas manquer de faire des fumigations odorantes, on prescrira aussi des aliments et des boissons aromatiques. Le nez est la première partie qui revient à son état naturel, quand le visage reprend sa couleur.

(*Des envies des femmes grosses de manger de la terre ou du charbon.*) Lorsque les femmes grosses ont envie de manger de la terre ou du charbon, et qu'elles en mangent, les enfants en naissant en portent la marque à la tête.

13. (*Continuation des signes de grossesse.*) Les femmes grosses peuvent examiner leurs mamelles. Si elles en ont une plus grosse, l'enfant est placé de ce côté. Il en est de même des yeux. S'il y en a un plus grand et plus brillant que l'autre, ce sera aussi du côté où est la mamelle plus grosse.

14. Si des fumigations, qui ne sont pas très-fortes, excitent des douleurs dans les membres, avec des grincements de dents, des bâillements et des extensions des bras, il y a plus lieu de croire à la grossesse que si ces signes ne se montraient point.

15. (*Inaptitude à la conception.*) Une

Mulier prægnans, si venerem non exerceat, partu facilius liberabitur.

Quæ gemellos utero gestat, eodem die, velut concepit, parit, uno autem involucro utrumque fetum continet. Muliere ægre pariente, si fetus in naturalibus locis hæreat, neque facile exeat, sed cum labore, neque sine medici ope, hujusmodi fetus cum pauci sint temporis, his non ante abscindendus umbilicus, quam urinam reddiderint, sternutarint, aut vocem ediderint, sed sinendi sunt. Mulier vero quam proxime ad fetum accedat, et si sitiat, aquam mulsam bibat.

Quod si umbilicus infletur, velut uteri osculum, et fetus moveatur, sternutet, aut vocem edat, tunc etiam spirante puero umbilicum secato. Si vero non infletur umbilicus, neque moveatur, temporis successu vitalis futurus est.

CAPUT VI. — De prægnantis factæ, ac fetum mortuum, aut valetudinarium, aut interiturum gestantis causis, signis, et curatione; caput pueri terræ a matre gravida expetitæ, aut carbonis signum gerere.

Prægnantem mulierem si aliter non cognoscas, vel oculi retracti et caviores redditi, tibi indicabunt, et oculorum candidum albedinem nativam non habens, sed lividius. Quæ partui vicina cavos habet oculos, faciemque subtumidam, cuique corpus totum et pedes intumescunt, tanquam alba pituita detenta videatur, si ei aures et summus nasus albescant, et labra livida fuerint, fetus, quos gestat, mortuos parit, aut vivos male habentes, neque vitales, et exsangues, velut morbosos, aut prius minime vitales peperit. Huic sanguis aquosus evasit.

Post partum igitur odorata supponenda sunt, eademque cibo et potu exhibenda. Primumque in facie summus nasus simus evadit, et colorem resumit.

Prægnantibus si terra aut carbones in cibum expetuntur, eaque edant, in fetus capite, ubi in lucem editus fuerit, horum signum apparet.

femme qui devient extrêmement grasse, épaisse, et pleine d'humeurs, n'est point propre à la conception pendant tout le temps qu'elle est dans cet état; mais si telle est sa constitution naturelle, elle est propre à faire des enfants, pourvu que rien d'ailleurs n'y mette obstacle.

16. (*État du museau de l'utérus à l'approche des règles.*) Chez la plupart des femmes, le museau de la matrice se retire sur lui-même à l'approche des règles plus que dans le reste du temps.

17. (*Saigner à l'époque où la femme cesse d'être apte à faire des enfants.*) Les femmes très-fécondes qui cessent de faire des enfants, doivent se faire saigner deux fois l'an, au bras et au pied. Celles qui avaient des douleurs à l'ischium ou à la tête, ou aux mains, ou ailleurs, ne les ressentent point durant la grossesse; mais les douleurs reviennent après les couches. Les fumigations à la matrice et des boissons aromatiques y sont quelquefois bonnes.

18. (*Moyens à employer pour faire que la femme conçoive.*) Quand on soigne une femme pour la faire concevoir, il faut au temps où les règles finissent, tandis que l'orifice de l'utérus est convenablement disposé, laver et bien nettoyer la tête de la femme, mais n'y mettre rien d'odorant. La coiffe et le bandeau dont elle ceindra ses cheveux doivent être bien nets et sans odeur. Elle placera ensuite elle-même à l'orifice de l'utérus un pessaire de galbanum qui aura été chauffé et ramolli au feu, non au soleil; et elle se tiendra en repos jusqu'au lendemain matin. Alors, après avoir ôté la coiffe et le bandeau, elle donnera sa tête à sentir à une autre. Si l'odeur a passé à la tête, c'est signe que les règles vont bien *pour la conception*, sinon elles vont mal. Ceci doit être fait à jeun. Quand les femmes ne doivent pas concevoir, la tête ne rend point d'odeur de galbanum, qu'elles soient réglées ou non réglées. Lorsqu'elles sont grosses, l'odeur ne se transmet pas. Chez celles qui conçoivent facilement, qui font beaucoup d'enfants, l'odeur passe à la tête, mais non ailleurs quand elles mettent le pessaire, quoique ce ne soit pas au temps des règles. Quand la femme aura reconnu qu'elle est bien disposée, et qu'elle approchera de son mari, il faut qu'elle soit à jeun; le mari doit avoir pris un bain d'eau fraîche, avoir mangé des aliments fortifiants, et n'être pas chargé de vin. Quand elle connaîtra qu'elle a conçu, elle doit passer quelque temps sans avoir de commerce avec son époux, et rester tranquille : elle pourra se croire grosse, si le mari dit avoir versé sa semence, et que la femme se

CAPUT VII. — De fetus in hoc aut illud latus decumbentis, ex mammis et oculis, ut et conceptionis, ex subdititiis, signis, et de prohibitæ conceptionis causis, et quo tempore uteri osculum magis contrahatur.

Mulier nosse debet, utra ei mamma major sit, ea enim parte fetus exsistit. Eadem vero oculi consideratio, major enim et lucidior prorsus erit intra palpebram, qua parte major mamma exsistit. Si cui ex appositis subdititiis medicamentis, non admodum valentibus, dolores ad articulos obveniant, et dentium stridor occupet, pandiculatioque totius corporis et osciatatio detineat, eam magis concepisse, spes est, quam quæ nihil tale patitur.

Mulier, quæ præter naturam crassa et pinguis evasit, et pituita repleta, eo tempore non concipit. Quæ vero sua natura talis est, horum gratia concipiet, nisi aliud quid impediat.

Mulieribus plerisque cum menses venturi sunt, uteri osculum sese magis, quam alias, contrahit.

CAPUT VIII. — De mulieris non amplius concipientis præservatione; de dolorum post conceptionem desinentium, et post partum redeuntium curatione; de mulieris et viri ad conceptionem præparatione; ac concepturæ exploratione.

Quæ cito concipiebat, si concipere desinat, bis in anno manuum et crurum venam sibi secari jubeat.

Quæ coxendicum doloribus, aut capitis, aut manuum, aut alterius cujuspiam partis conflictatur, si, ubi concepit, desinunt, cum vero liberatus est uterus, rursus insunt, huic conducit, odorata in potu, et subdititiis medicamentis, ad uteri os apponere.

Mulierem, cui conceptus gratia medeberis, ubi perpurgata esse, osque uteri bene habere videbitur, lotam, et capite deterso, nullo modo inungito. Deinde linteo inodoro loto circumdatis capillis, reticulo mundo, aut nihil olente, obligetur, primum imposito linteo, postea galbano cocto, et ad ignem, non solem, emollito, in subdititio ad os uteri appositio, quiescere permittatur. Deinde mane exuto reticulo cum linteo, verticem suum trouve sèche. Mais si la matrice rend la semence, de manière que la femme sente ses parties mouillées, elle continuera de voir son mari, jusqu'à ce qu'elle soit devenue grosse.

19. (*Pour empêcher les fausses-couches.*) Les femmes qui deviennent grosses, et qui avortent au terme de deux mois constamment, non plus tôt ni plus tard, et à qui cet accident est arrivé deux ou trois fois, qui même avortent au troisième mois ou au quatrième, ou au cinquième, ou même à un terme plus avancé de la même manière, *constamment à la même époque*, ont la matrice qui ne prête point à l'accroissement du fœtus. Elle ne peut plus le contenir, dès qu'il a passé le second mois ou le troisième, ou tel autre temps fixe, auquel il acquiert un certain volume. C'est alors ce qui fait l'avortement. Il faut donc, à la même époque, appliquer une ventouse au-dessus de la matrice pour la faire monter, et travailler à l'étendre par des remèdes, de la manière que je vais dire. On prendra de la pulpe de concombre qu'on hachera et tamisera. On la mêlera avec une plus grande quantité de miel cuit et un peu de *silphium* (1) : le miel doit être bien cuit. Il faut prendre de ce mélange avec une sonde, autant qu'il en peut entrer dans l'utérus. On en garnira l'orifice du mélange, et on en introduira aussi avant qu'il sera possible. On retirera la sonde quand le mélange sera fondu. On y ajoutera ensuite de l'élatérium et de la coloquinte sauvage. Dans le même temps, la femme usera beaucoup d'ail dans sa nourriture, et des tiges de silphium, et de tout ce qui gonfle, qui donne des vents. On fera l'introduction du mélange tous les trois jours, jusqu'à ce qu'on croira avoir assez agi sur l'utérus. Quant à la quantité, l'on en introduira le plus qu'on pourra. Dans les jours d'intervalle, on emploiera les émollients. Après avoir ainsi relâché l'orifice de la matrice, lorsque les règles paraîtront, on s'arrêtera; et immédiatement après les règles la femme verra son mari.

20. (*De la matrice en suppuration.*) Quand il y a quelque suppuration dans la matrice, soit à la suite des couches ou de

(1) J'ai déjà observé plus haut que le silphium d'Hippocrate ne paraît être aucune des plantes que Linnée a placées dans le genre des silphium. Des anciens interprètes ont cru que c'est quelque laserpitium, ou la plante qui donne l'assa-fœtida. (Voyez la note au Traité du régime dans les maladies aiguës, n° 13.)

alicui olfaciendum præbeat, qui siquidem oleat, probe purgata videbitur; sin minus male. Hæc autem jejuna faciat. Quæ si conceptura non sit, nec purgata, nec alias unquam olebit, neque si prægnante in subdititio apponatur, sic bene olebit.

Quæ vero crebro prægnans futura est, facile concipit, et bene valet, si nullum subditititium medicamentum apponas, neque purges, ejus vertex olebit, aliud vero nihil. Quum vero probe omnia habere videbuntur, et ad virum accedere oportebit, mulier quidem jejuna esto, vir autem minime ebrius, frigida lotus, et commodis alimentis enutritus. Quod si noscat, se genituram suscepisse, tunc ne virum adeat, sed quiescat. Id autem cognoscet, si quidem vir se semen emisisse dicat, mulier vero præ siccitate ignoret; sin uterus genituram ad pudenda remiserit, et mulier humecta evadat, rursus cum viro concumbat, quoad concipiat.

Caput IX. — De mulieris bimestres aut vetustiores fetus perdentis causis, et curatione.

Mulier, quæ concipit quidem, fetus autem bimestres perdit, eo exacto tempore, neque prius, neque posterius, idque bis aut ter illi contigit, quin etiam si trimestres, aut quadrimestres, aut etiam majores fetus ad eundem istum modum perdat, his uteri in majorem amplitudinem non amplius increscunt, si fetus augeatur, et bimestre aut trimestre spatium, aut quantulumcunque tempus superet, vel si quando alias augetur, uteri non amplius capiendo fetui esse possunt, sed hac de causa eo tempore perditur.

Huic cucurbitula ad uterum apponenda, qua submota, eum per hujusmodi subdititia medicamenta quam maxime inflare oportet. Cucumeris agrestis medullam tusam, et cribratam, deinde paucam melle copiosiore cocto subigito, parumque laseris adjicito. Mel autem coctum esto. Hoc medicamentum, specillo illitum, et ea crassitudine redditum, quam uteri osculum suscipere possit, in subdititio ad os uteri apponito, introque, quo ad ejus interiora penetret, pellito. Liquefacto medicamento, specillum educito, et cucumeris agrestis succum, eodem modo præparatum, similiterque colocynthidem silvestrem in subdititio apponito. Sub hoc autem tempus in cibo l'avortement, soit pour toute autre cause, et que le pus n'est point renfermé dans un kyste, ou dans quelque membrane, comme on le voit dans les loupes, il est bon de recourir à la sonde linitive, qu'on introduira par l'orifice de l'utérus. Il ne sera point nécessaire d'employer de caustiques, si le pus s'écoule au moyen de la sonde. On aura ensuite des chenilles qu'on prend sur le tithymale, elles ont comme des espèces d'aiguillon : on les coupera doucement, afin qu'elles ne se vident pas de leur nourriture. On les fera sécher au soleil. On fera sécher aussi des scarabées pillulaires qui se trouvent dans la fiente, et on pilera les uns et les autres. On prendra de la poudre des chenilles deux oboles, poids d'Egine, *un scrupule;* de la poudre de scarabée, le double : on y ajoutera un peu d'anis, ou quelqu'autre aromatique pareil, car l'odeur du remède est désagréable. Ayant bien mêlé le tout ensemble, jetez-le dans du vin blanc agréable. Après qu'on l'a bu, on sent du poids et un engourdissement au ventre; si cela arrive, il faut boire de l'hydromel par dessus.

21. (*Contre certains cas de stérilité.*) Quand une femme veut avoir des enfants, soit qu'elle n'en ait point eu, soit qu'elle ait déjà été grosse et ait accouché; si l'orifice de sa matrice se trouve sec ou douloureux, ou bouché, ou mal disposé, ou tourné vers un côté, ou courbé vers l'anus, ou replié sur lui-même, ou si ses bords gonflés anticipent l'un sur l'autre; si enfin il y est survenu des duretés et des aspérités occasionnées par la réunion de quelque partie des bords, ou par quelque callosité, d'où il résulte que les règles ne coulent pas, ou sont moindres qu'elles ne devraient être, et ne se montrent que de temps en temps : car il arrive quelquefois dans ces cas que les règles ne sont pas entièrement supprimées, à raison du bon tempérament de la femme, et de la qualité chaude et humide du sang menstruel, pourvu que l'orifice de l'utérus ne soit pas extrêmement affecté; et cependant la conception ne se fait point : on doit, dans ces divers cas, faire des fumigations générales à tout le corps, et donner un purgatif pour nettoyer toute la machine, soit par haut et par bas, s'il le faut, soit par haut seulement. Si vous purgez par haut, ne faites point précéder les fumigations; vous les ferez ensuite, avant de purger par bas. Si vous croyez ne devoir pas ordonner le vomitif, prescrivez les fumigations avant de faire prendre le purgatif par bas. Quand vous croirez avoir suffisamment nettoyé tout le corps, ordonnez de fréquentes fumigations à la matrice, en

sumat allia quam plurima, et laseris caulem, et quidquid ventrem instare potest. Tertio verò quoque die subdititium medicamentum apponatur, donec recte habere videatur, ea copia, quam recipiet. Intermediis diebus mollientibus utendum. Postea vero, quam uteri os emollientibus compositum fuerit, cum menses apparuerint, quiescat, ubi vero sicca fuerit, ad virum accedat.

CAPUT X. — De uteri velut a tuberculo post partum, aut ex abortu, aut alia causa, suppurati curatione.

Quæ purulentum habet uterum ex partu, aut abortione, aut alia quavis causa, neque aliter in alveo et tunica, velut in tuberculo assolet, pus contineatur, huic specillum linitorium in uteri os demittere confert. Minus enim ustione opus erit, si specillo cedat. Postea erucas, ex tithymalide collectas, velut aculeos habentes, quos sensim exscindito, ne pabulum effluat, deinde sole siccatos terito. Quin etiam vermes stercorarios, eodem modo in sole siccato, deinde terito. Et erucæ quidem duorum obolorum Æginensium pondus, vermium autem duplum, et anisi pusillum, aut aliquid id genus permisceto. Mali enim odoris medicamentum evadit. Ista autem leviter trita vino albo odorato diluito, et ubi epota fuerint, venter gravatur, et torpor ingruit. Quæ si adfuerint, aquam mulsam insuper potui exhibeto.

CAPUT XI. — De mulieris, conceptum et partum jam expertæ, liberorum penuria laborantis, causis ab uteri affectionibus, et curatione.

Quæ conceptionis et procreationis liberorum est cupida, quæque liberis caret, et jam prægnans fuerit, ac peperit, si uteri os siccum aut summa parte affectum fuerit, aut conniveat, neque recte se habeat, sed in alteram coxendicem, aut ad anum obversum lateat, sese contraxerit, aut oris labrum in se incubuerit, undecunque igitur asperum aut callosum fuerit (durescit autem et connivens, et callosum), iis menses non respondent, sed pauciores, quam debeant, nec per longius tempus apparent. In nonnullis vero menses, pro corporis sanitate, et uterorum exitu, naturalem et justum modum nacti sunt, uteri etiam osculo non admodum la manière que vous croirez convenable. Vous y emploierez des feuilles de cyprès et de laurier, coupées en morceaux. Ordonnez aussi de fréquentes lotions chaudes à la suite des fumigations. Dilatez l'orifice de l'utérus avec des sondes d'étain, commençant par une fort petite, et tâchez de redresser l'orifice si c'est le cas, vous servant peu à peu d'une sonde plus forte, suivant le besoin, jusqu'à ce que le tout soit bien. Vous tremperez vos sondes dans quelqu'émollient délayé, que vous rendrez même entièrement liquide quand il le faudra. Les sondes doivent être creuses par le bout de derrière, pour y pouvoir ajuster de petits manches de bois de la longueur convenable pour l'usage que vous aurez à en faire. Pendant ce temps, vous ferez boire du vin blanc doux, de la meilleure odeur, dans lequel on aura fait bouillir de la résine la plus grasse, coupée en petits morceaux, et du persil de montagne (1), et du cumin d'Ethiopie, et de l'encens du plus beau. La femme en prendra le matin à jeun, autant et pendant le temps que vous croirez convenable. Elle mangera de petits chiens cuits, et des poulpes (2) cuits, avec du vin doux. Elle prendra du bouillon fait avec des choux, et mangera les choux buvant du vin blanc par dessus : elle doit ne point endurer la soif; se laver avec de l'eau chaude deux fois le jour, et s'abstenir pendant ce temps de tous autres aliments (3). Ensuite s'il sort quelque chose par l'orifice de l'utérus, et qu'il paraisse un peu de règles, elle continuera de boire pendant un ou deux jours le vin ci-dessus. On discontinuera l'usage de la sonde, et l'on travaillera à purger la ma-

(1) Σέλινον.

(2) Les poulpes ou pourpes sont, d'après Rondelet, des espèces du genre des polypes, comme par exemple les étoiles, les sèches, les oursins. L'usage en est souvent recommandé dans les Œuvres d'Hippocrate, quand il prescrit des aliments très-sains. On ne doit pas être étonné de voir ordonner ici les petits chiens comme une bonne nourriture, quelqu'éloigné que cela soit de nos usages. Il paraîtra, par plusieurs autres passages, que c'était la viande délicate du temps d'Hippocrate, chez les Grecs, comme maintenant chez nous les jeunes poulets. La relation de l'ambassade de milord Kackartney, à la Chine, nous apprend que les petits chiens se vendent dans les marchés de Pékin, comme les lapins dans les nôtres.

(3) A la réserve du pain sans doute.

dum ex mensium caliditate, et humiditate, obtuso. Genituram vero ideo non suscipit, juxta eam læsionem, quæ impedimento est, quo minus eam os uteri male affectum suscipiat.

Huic fomentum toto corpore adhibeto, ac medicamentum purgans propinato, primumque toto corpore mundam reddito, sive supra, sive infra opus sit, sive supra tantum. Quod si supra medicamentum purgans exhibueris, ante purgationem ne foveto, fovebis vero postea infra purgaturus. Si vero supra purgante medicamento minime opus esse videatur, fomento ante adhibito, infra purgans propinato. Ubi autem probe purgatum corpus videbitur, postea uteros, si conferre videatur, crebris insessionibus foveto. Ad fomentum vero cupressi ramenta, laurique folia contusa immittito, et calida multa lavata. Post recens adhibitum balneum et fomentum, specillo stanneo os uteri diducito, et ubi opus esse videbitur, dirigito. Aut plumbeo utitor, initio a tenui ducto, deinde crassius adhibeto, si suscipere queat, donec probe habere videatur. Specilla autem aliquo molliente diluto, et, si conferat, liquido reddito, intingito. Quæ postrema parte cava reddita, deinde ad longiora ligna adaptato, ad eumque modum utitor. Per hoc autem tempus in potu sumat tædam quam pinguissimam, tenuiter concisam, in vino albo odorato, dulci, quam gratissimo, decoctam, et apii semen contusum, et cumini Æthiopici semen, thusque quam optimum. Hæc moderata copia, quotque diebus satis esse videbitur, jejuna bibat, et catellos coctos edat, et polypum, vino dulci coctum, jusculumque in potu sumat, et brassicam coctam, superpoto vino albo, neque sitiat, et bis die calida lavet. Sub hoc autem tempus a cibis abstineat, per quod, siquidem per uteri os quid decedat, et purgatio quædam extra ferri videatur, uno aut altero die adhuc potione utendum, et specillis abstinendum, tentandaque per subditia medicamenta uterorum purgatio.

CAPUT XII. — Si mulier sano uteri osculo, menstruorum suppressione, aut paucitate, aut diuturnitate, aut vitio, non concipiat, uteri morbos, et causas prohibitæ conceptionis scrutari oportet; ac de ejus curatione; medicamentis vehementioribus uteri osculum ulcerari.

Si cui vero, cum uteri os rectum, matrice, au moyen de fumigations médicamenteuses.

22. (*Continuation du même sujet.*) Quand l'orifice de la matrice étant bien droit, étendu, sain, en bon état et bien placé, les règles ne coulent nullement, ou en petite quantité à de longs intervalles, et de mauvaise qualité; il faut chercher de quel mal est affectée la matrice, et si l'état de tout le corps ne serait point aussi cause que la femme ne peut concevoir : faire ensuite le traitement d'après cet examen, en commençant par les remèdes les plus actifs, si les circonstances le demandent, et finissant par les plus doux; jusqu'à ce que la matrice paraisse suffisamment purgée, l'orifice restant toujours dans sa situation naturelle. Mais si ni les boissons ni les remèdes ne font point paraître les règles, on ne discontinuera cependant pas les boissons appropriées, quoiqu'on en ait usé pendant un temps raisonnable; et lorsqu'au moyen de l'usage de la sonde tout sera bien disposé, on ramollira l'orifice de l'utérus, et on tâchera de l'ouvrir, afin de donner entrée aux vapeurs des fumigations et aux émollients. Quand on reconnaîtra que les fumigations et les émollients produisent un bon effet, on y ajoutera des remèdes pour purger la matrice, commençant par les relâchants, et passant aux plus forts; revenant ensuite tantôt aux relâchants, tantôt aux aromatiques, car la plupart des remèdes *aromatiques* mordent et irritent l'orifice. On le maintiendra en bon état, dans sa situation naturelle; et lorsque le tout sera bien disposé pour l'introduction de la semence, la matrice étant sèche, la femme verra son mari.

23. Quand la matrice paraît inapte à concevoir par trop de graisse, on doit travailler à l'amaigrir, et diminuer la nourriture qui s'y porte en trop grande abondance.

24. Le printemps est la saison la plus propre à la conception. L'homme doit se préserver de l'ivresse, ne pas boire du vin blanc, mais du plus corroborant et du meilleur; user d'aliments fortifiants, s'abstenir des bains chauds, se maintenir sain et fort, renoncer aux mets qui ne tendent point à le rendre vigoureux. Si l'on veut avoir un mâle, il faut s'unir à la fin des règles, ou immédiatement après qu'elles ont fini; pousser la semence le plus avant qu'il sera possible. Si au contraire on veut avoir une fille, il faut prendre le temps où les mois coulent le plus abondamment, ne pas attendre qu'ils finissent; tenir serré le testicule droit (1),

(1) Il ne sera point hors de propos

gnum, et sanum, beneque habitum, et loco convenienti situm fuerit, menstrua nequaquam apparuerint, vel pauciora, et per longius tempus, minimeque sana, quonam morbo uteri laborent, investigato, et si corpus etiam aliquid conferre videatur, pervestigata causa, ob quam non concipiat, hisque hoc se habentibus modo, si adhibitam curationem suscipiat, medelam facito, initio a valentibus ducto, quantum temporis ratio poscere videbitur. In molliora autem desinendum, donec uterus ex purgatione bene habere, ejusque os recte constitutum, et bene loco positum esse videatur.

Quod si neque a potione, neque medicamento menstrua processerint, nec tamen, si moderato tempore biberit, ab hac potione desistendum. Ubi vero ex specillorum usu recte habuerit, os stomachi molliendum, faciendumque, ut dehiscat, ad viam medicamento subdititio faciendam, ex medicamentis ad suffitum accommodatis, et emollientibus, comparato. Cum vero ex emollitione et suffitu bene habuerit, uteri purgationem per subdititium medicamentum facito, donec bene habere videatur, ducto ab emollientibus initio, et ad valentia progressu facto, tum rursus per emollientia et odorata desinens. Pleraque enim medicamenta valentia os ulcerant, ac mordent. Tum os rectum et sanum constituito, et ad suscipiendam genituram bene accommodato, uteroque sicco reddito, flatum inducito.

Caput xiii. — De mulieris ob pinguedinem non concipientis curatione; ver ad conceptionem aptum; de viri ac feminæ ad conceptionem, et ad masculi ac feminæ procreationem præparatione.

Quæ uteros præ pinguedine ad conceptum offensos habere videtur, eam quam maxime extenuato, et post reliquam curationem gracilem reddito.

Vernum autem tempus ad conceptum maxime accommodatum. Vir autem neque inebrietur, neque vinum album bibat, sed valentissimum et meracissimum, cibisque utatur valentissimis, calida ne lavet, robustus sit, et sanus, et cibis abstineat qui ad rem minime conferunt.

Cum marem procreare volet, mensibus desinentibus, aut cessantibus, uxorem adeat, et quam penitissime intrudat, dum semen excernat. At ubi feminam generare volet, cum plurimi menses mulieri et l'empêcher de rien fournir autant qu'il est possible. On doit aussi tenir pareillement serré le testicule gauche quand on veut avoir un garçon.

25. (*On va lire, jusqu'à la fin de ce traité, un grand nombre de pratiques et de préparations à l'usage des femmes, pour guérir des maux de l'utérus.*) L'orifice de la matrice trop serré s'ouvre par le moyen des fumigations; il se ramollit par les fomentations en vapeurs. On fumige avec l'écorce de micocouiller (1), les graines de laurier avec ses feuilles vertes, coupées en morceaux, avec l'encens, la myrrhe, les graines d'armoise ou ses feuilles, l'anis pilé, la graisse, la cire, le soufre, les noix de cyprès, la racine de fenouil de porc, les feuilles de myrte vertes brisées, les testicules de castor, les crottes d'âne, l'ail, le styrax, la graisse de cochon. Ce sont les matières dont on fait les fumigations, quand l'orifice de la matrice est déplacé. Elles servent à lui faire prendre sa vraie direction, et à l'ouvrir. Si l'on veut le ramollir, on fait les fumigations avec la sandaraque, la graisse de chèvre, le suc de figuier, le silphium (2), le suc de cyclamen, le turbith bâtard (*thapsia*), le suc de tithymale, le fruit de cardamome, l'herbe appelée *peplus* (3), le testicule de castor, la graine de lin, le nitre (4), la racine d'arum, le staphisai-

---

d'observer ici que dans ce qui concerne la génération, laquelle est encore un vrai mystère, les écrits que nous avons sous le nom d'Hippocrate nous présentent des idées auxquelles on n'a aujourd'hui aucune foi. J'ajouterai de plus qu'on y lit, au sujet des maladies des femmes, une foule de pratiques qu'on verra dans la cinquième section, dont la médecine de nos jours ne fera sans doute pas grand cas.

(1) Je traduis λωτος par micocouiller. Ce n'est pas qu'on sache bien ce qu'est le lotus des anciens. Il paraît cependant qu'ils nommaient de ce nom un arbre que certains botanistes croient être le même que celui que plusieurs nomment aujourd'hui *celtis australis*, ou même *celtis orientalis* (*le micocouiller*). Les anciens donnaient aussi le nom de lotus à une plante qui est peut-être notre *lotus* ordinaire, dont nous connaissons un grand nombre d'espèces.

(2) Le silphium. Voy. *suprà*, pag. 605, la note du n° 19.

(3) Le peplus paraît être une espèce de tithymale, purgatif violent.

(4) On ne croit pas que le nitre des anciens fût notre nitre, on ignore ce qu'il était.

fluxerint, necdum cessarint. Dexter autem testis, quoad maxime ferri poterit, obligandus, sinister vero, si maris procreatio expetitur.

CAPUT XIV. — De medicamentis occlusum uteri osculum aperientibus, durum emollientibus, ac distortum erigentibus.

Uteri osculum ubi connivet, a suffitu quidem dehiscit, ab emollientibus vero emollitur. Ad suffitum autem adhibeto loti corticem, lauri semen, ejusque folia contusa, thus, myrrham, artemisiæ semen aut folia, anisum etiam contusum, aut adipem, et ceram, sulphur, cupressi semen, peucedani radicem, myrti folia viridia contusa, castoreum, asini masculi stercus, allia, styracem, adipem suillum. Quin et si distortum os fuerit, ex his suffitus adhibendus. Hoc quidem igitur modo dehiscit et convertitur.

Ad emolliendum autem os uteri hæc adhibeto, sandaracham, adipem caprinum, fici succum, laseris succum, cyclamini succum, thapsiam, tithymali succum, cardamomi semen, herbam peplum nominatam, castoreum, lini semen; nitrum, ari radicem, staphisagriam, calaminthæ folia viridia, struthii semen, scillæ interiorem partem.

CAPUT XV. — Medicamenta emollientia, et vehementem purgationem facientia et cientia.

Medicamenta emollientia, et vehementem purgationem facientia, et cientia. Thapsiæ radicem, medullam bovis, anserinum adipem, rosaceum, hæc trita et simul fervefacta, per quatuor dies in subdititio medicamento apponat, et porri succum vinumque dulce album bibat. Et resinam, oleum tepidum, cuminum, nitrum.

Resina et mel, lana sordida excepta, per dies quatuor adhibeantur, apii semen, thuris granula quinque, et cuminum æthiopicum in vino albo mero dulci bibat, bisque die lavet. Myrrha, thus, fel bubulum, resina terebinthina, aut netopum, horum singula, æquali pondere mixta, in lana pura, aut tenui linteo, subdititio apponantur.

Linteum autem, unguento albo ægyptio odorato intinctum, et filo obligatum, gre, les feuilles vertes de calament, la semence de saponaire, l'intérieur de la scille.

26. Les remèdes émollients, et qui en même temps excitent du mouvement pour procurer une abondante purgation des règles, sont: le turbith bâtard, la moelle de bœuf, la graisse d'oie, le rosat (1). Mêlez le tout ensemble, faites-le cuire, et appliquez-en un pessaire pendant quatre jours : faites en même temps boire du suc d'ail et du vin blanc doux avec de la résine, du miel tiède, du cumin et du nitre. On fait, avec de la résine, du miel et de la laine surge, des pessaires qu'on applique pendant quatre jours. On met dans la boisson des graines de persil de montagne, et cinq grains d'encens. On use du cumin d'Ethiopie dans de bon vin blanc doux, pour en faire laver la femme deux fois le jour. L'encens, le fiel de bœuf, la résine de térébenthine ou le nétope (2), mêlés ensemble, à parties égales, et incorporés avec de la laine lavée et cardée menu, font un bon pessaire. On trempe un linge dans de l'onguent blanc d'Égypte (3) parfumé : on l'attache avec un fil, et la femme, après s'être lavée, applique le pessaire. Elle mangera des poulpes qu'on aura fait macérer, et elle boira trois fois le jour du vin blanc dans lequel auront infusé des tiges d'asperges et de graines de persil de montagne. On fait des pessaires avec de la myrrhe, de la casse (4), de l'encens, de la cannelle, du nétope, pris chacun en parties égales, et arrangé avec de la laine, en forme de gland. Le concombre sauvage, le cumin torréfié, les graines d'aneth, la racine de cyprès, le tout tri-

(1) *Le rosat.* Il serait difficile d'assurer positivement ce que c'était, mais on peut croire qu'il s'agit de quelque espèce de pommade ou d'onguent, à peu près pareil à notre onguent rosat.

(2) Il paraît que le nétope était une composition précieuse et très-aromatique, sous forme d'onguent et de baume, dont les dames grecques faisaient beaucoup d'usage.

(3) *Onguent blanc d'Égypte.* C'était une préparation liquide dont on ne connaît pas bien la composition : on croit qu'elle tenait plus de la consistance des huiles médicamenteuses que de celle des onguents, et que les femmes l'employaient à divers usages, entre autres comme un cosmétique pour blanchir la peau.

(4) On doute si la casse dont il est ici question est l'écorce que nous connaissons sous la dénomination de *cassia lignea*, espèce de cannelle.

lota in subdititio apponat, et polypum contusum edat, apii et asparagi semen ex vino albo ter die jejuna bibat.

Myrrha, cassia, thus, cinnamomum, netopum, singula æquali portione, lana excepta, aut in glandes efformata, in subdititio apponantur.

Cucurbitæ agrestis interiorem partem, cuminum tostum, anethi semen, cupressi radicem, levissime trita, et melle cocto subacta, in glandulas efformata, subdititio apponito, et pæoniæ radicem, apii semen, et laseris succum in vino bibat. Quin et bulbulus ipse, in subdititio appositus, purgat.

Et myrrham primariam, et floris æris modicum, cum vino albo odorato, in pesso subdito.

Caput xvi. — Medicamenta subdititia ad uterum purgandum maxime idonea.

Medicamenta in subdititio apposita, ad uterum purgandum maxime accommodata.

Æris florem, et nitri tertiam partem, melle cocto subigito, et in glandulas, ejus magnitudinis et crassitudinis, quæ convenire videatur, efformata, ad uteri os in subditio apponito.

Quod si valentius medicamentum voles, elaterium, et solum æris florem admisceto, et ita efformatas glandulas in subdititio apponendas præbeto. Et ficulnei rami corticem derasum ac levissime tritum admisceto, cum os uteri siccius esse videbitur, dimidia portione eodem modo apponito.

Aliud. Elaterium, et æris florem leviter trita, ad duas æris partes una elaterii addita, hæc diluito, cyclaminum tritum, cum opportunum esse videbitur, huic admisceto, et in subdititia medicamenta efformata, in vellere apponito.

Medicamenta subdititia, albos humores purgantia. Artemisiam herbam, nitrum, cyclaminum siccissimum, cuminum.

Aliud. Artemisiam herbam viridem tritam, et myrrhæ tertiam partem, vino odorato admixto, lana alba convolutam, eamque vino madefactam, in subdititio apponendam exhibeto. Ubi vero laxati fuerint uteri, nitrum, cucumeris agrestis medullam, cyclaminum siccissimum in vellere apponito.

Subdititia medicamenta, omnis generis turé ensemble, et incorporé avec du miel cuit, fait de bons pessaires. On prescrit aussi l'usage d'un vin dans lequel ont infusé la racine de pivoine et la graine de persil de montagne, avec le suc de silphium. Le *bulbion* (1) seul, employé en pessaire, purge la matrice. Servez-vous encore de la première myrrhe, incorporée avec du vin, et quelque peu de fleur de cuivre.

REMÈDES A EMPLOYER EN PESSAIRES, LES PLUS PROPRES A PURGER LA MATRICE.

27. Prenez des fleurs de cuivre et un tiers nitre ; incorporez-les avec du miel cuit, mettez-les en forme de gland de la grosseur convenable, pour être introduits jusqu'à l'orifice de la matrice. — Si l'on veut que le remède soit plus actif, on le fera avec le seul mélange d'élatérium et de la fleur de cuivre. Quand l'orifice de l'utérus est fort sec, on doit mettre dans le mélange moitié râpure d'écorce de figuier bien tamisée.

28. Autre. Prenez un tiers élatérium, deux tiers fleurs de cuivre. Pilez et délayez avec un peu d'eau : incorporez ensuite avec de la laine, du cyclamen bien écrasé. Faites-en des pessaires pour servir au besoin.

Pessaires pour les fleurs blanches.

29. Feuilles d'armoise, nitre, cyclamen à demi sec, cumin.

30. Autre. Pilez de l'armoise verte, y ajoutant un tiers myrrhe ; mêlez-y du vin blanc bien odorant, incorporez le tout avec de la laine pour en faire des pessaires, qu'on trempera dans le vin blanc avant de les appliquer.

31. Lorsque la matrice fait chute, on fait les pessaires avec le nitre, la pulpe de concombre sauvage, le cyclamen à demi sec et la laine.

Pessaires propres à purger toutes les humeurs.

32. Prenez du staphisaigre vert et des feuilles d'armoise desséchées à l'ombre. Pilez et incorporez avec du miel cuit pour en faire des pessaires.

33. Autre. Prenez de la fleur de cuivre ou de l'alun d'Egypte : délayez dans de l'eau, et incorporez avec le cyclamen et le miel cuit, comme ci-devant ; ou même saupoudrez une figue sèche d'un peu de myrrhe.

(1) Le bulbion, ou petit bulbe, serait-il la campanette ou aïau? Narcissus sylvestris pallidus, çaliçe luteo, C. B.

ris humores purgare valentia. Staphisagriam viridem, tritam, in glandulas efformatam, artemisiæ herbæ folia trita, melle cocto obducta, et in umbra siccata, in subdititia medicamenta redacta, mulieri, ut subdat, exhibeto.

Aliud. Æris florem mixtum, aut alumen Ægyptium, cyclamino dilutum, velut priora melle cocto obducito, vel in ficum siccum, etiam myrrhæ modicum indito.

Aliud. Cyclaminum tritum, vino albo odorato admixto, in linteo tenuissimo filo puro obligatum, subdendum exhibeto.

Aliud. Cyclaminum siccissimum, nitrum, cantharides, adipem, sandaracham, eodem modo apponito.

CAPUT XVII. — De virginis menstruis maturis non prodeuntibus laborantis, indeque epiala febricitantis, symptomatibus, et curatione.

De virgine. Virgini si menses suo tempore non appareant, multum ea et febricitat, et dolet, sitit, esurit, vomit; insania vexatur, ac rursus ad mentem redit. Uteri moventur, et quum ad viscera vertuntur, vomitus, et febris, ac delirium accedunt. At ubi cessant, esurit et sitit, et febris mitis ac lenta, epialos dicta detinet.

Huic quidem pelles agninas, cum lana, et villis calidas, ad ventrem adhibere oportet, eaque super amphoræ collo desidere jussa, in ipsa pudenda quam penitissime fumum immittere. Myrrham fabæ quantitate, et thuris duplam portionem, hæc mixta et fervefacta, simul confracta, ad suffitum adhibeto, et in ignem injicito, maxime cum jejuna est, multaque calida lavato.

Subditicium medicamentum. Alumen ægyptium liquidum, lana convolutum, in subditicio medicamento apponat.

Aliud. Artemisiam tritam, et vino albo maceratam, in subditicio apponendam exhibeto.

CAPUT XVIII. — De medicamentis puerperæ recens enixæ purgamenta cientibus, procidentem uterum erigentibus, ac dolentem mitigantibus, emollientibus, et purgantibus.

Ad puerperam recens enixam. Rosa-

34. Autre. Pilez du cyclamen, mêlez-y du vin blanc bien odorant, et chargez-en un linge usé pour en faire un pessaire, auquel vous attacherez un fil propre.

35. Autre. Du cyclamen à demi sec, du nitre, des cantharides, de la graisse et de la sandaraque.

36. (*Pour procurer les règles aux filles.*) POUR UNE FILLE. Quand une fille n'est point réglée à l'âge ordinaire, elle ressent beaucoup d'échauffement et des douleurs; elle est altérée, affamée; elle a des vomissements, des délires passagers : sa matrice se remue, et quand elle se porte sur quelque viscère, la fille recommence à vomir, à ressentir des chaleurs, à délirer. Lorsque l'utérus se remet dans sa place, la soif revient avec la faim et la fièvre épiale (1). Il faut d'abord faire des applications de peau d'agneau sur le ventre, des fumigations aux parties naturelles, en mettant dans un vase dont le col soit étroit, de la myrrhe gros comme une fève, et deux fois plus d'encens, le tout pilé et mêlé; on place le vase sur de la braise pour en faire exhaler la fumée. On fait placer convenablement la fille à jeun par-dessus la fumée pour la recevoir, après s'être bien lavée avec de l'eau chaude.

37. (*Continuation de formules pour des remèdes utérins.*) PESSAIRE. Incorporez ensemble la laine et de l'alun d'Egypte mou, et donnez-lui la forme convenable.

38. Autre. Pilez de l'armoise, l'arrosant avec du vin blanc, et faites un pessaire.

Pour la femme qui a accouché depuis peu.

39. Mêlez ensemble du rosat, de la myrrhe et de la cire; incorporez-les avec de la laine pour un pessaire.

40. Lorsqu'il y a chute de matrice, on doit employer les substances sèches et astringentes, tant en boisson qu'en application. — Prenez des figues noires, de l'ail, du nitre, du cumin. Le tout, bien broyé et mêlé, sera incorporé avec de la laine, pour être employé en pessaire. — Autre. Mettez en poudre des os de sèche que vous détremperez avec du vin, et incorporerez avec du poil de lièvre et de la laine, pour en faire des pessaires.

41. Quand après les couches la matrice est douloureuse, on fait cuire de la ti-

(1) *Epiale.* Espèce de fièvre continue, peu connue de nous. On la distinguait de la lipyrie, en ce que, dans l'épiale, le froid ou le chaud y sont universels, également répandus dans toutes les parties du corps. (Voyez la note sur le n° 3 du Traité des airs, des eaux et des lieux, tome I, page 137.)

ceum, myrrham, ceram, mixta, in vellere subdenda exhibeto.

Cum vero uteri prociderint, sicca et acerba, tum bibenda, tum admovenda offerto, ficum nigram, allium, nitrum, cuminum, hæc omnia levissime trita, in vellere subdenda exhibeto.

Aliud. Sepiæ testam, levissime tusam, et vino maceratam, cum leporinis pilis in vellere subdito.

Quod si a partu uteri doleant, ptisanam, porrum, et adipem caprinum coquat, ex eo modicum sorbeat.

Subdititium medicamentum. Nitrum, cuminum, fici æquam portionem.

Purgans subdititium et emolliens. Netopum, rosaceum unguentum, anserinus adeps, tenuibus linteis excepta.

Si menses multi decurrant, pæoniæ grana nigra bis septem cum vini cyathis duobus propinato.

Quod si uteri crebro exeant, muliere supina reclinata, uteros tepida perluito, admixto mali punici putamine, galla, rhoe rubra, in vino contrita, eo illitum uterum intro reponito. Deinde lauri folia ex vino austero propinato.

Si vero prægnans mensium profluvio vexetur, stercus asininum siccum, minium, sepiæ testam, leviter trita, linteo obligata, in subdititio apponito.

Quod si secunda non purgetur, elaterium, oboli attici pondere tritum, in vini albi cyathi mensura potui exhibeto, et purgabitur.

sane (1) avec des porreaux et de la graisse, dont on donnera à boire très-peu.

42. Pessaire. Prenez du nitre, du cumin et autant de figues.

43. Pessaire émollient et purgatif. Prenez du nétope, de l'onguent rosat, de la graisse d'oie, et les incorporez avec du vieux linge fin.

44. Quand les mois coulent en trop grande abondance, on fait boire deux verres (2) de vin dans lequel on a mis quatorze graines noires de pivoine.

45. Si l'utérus sort facilement, on le lavera avec de l'eau tiède; l'on fera coucher la femme sur son dos, et après avoir imbibé l'utérus d'une décoction de grenades, de noix de galle et de pavot rouge dans du vin, on le remettra en place. L'on fera ensuite boire du vin dans lequel on aura mis des feuilles de laurier.

Lorsque la femme grosse a des pertes.

46. Faites un pessaire avec de la fiente d'âne sèche, du minium et de la poudre d'os de sèche, le tout bien broyé, mêlé ensemble, et incorporé avec des vieux linges.

Quand l'accouchée ne rend pas l'arrière-faix.

47. On fera prendre demi-scrupule d'élatérium bien pilé dans un verre de vin blanc. Ce remède purgera.

---

(1) *Tisane.* On sait que par la tisane, les anciens médecins entendaient une forte décoction d'orge, qui formait presque la seule nourriture des malades, et servait aussi à d'autres usages.

(2) Je traduis par verre ce qui était une mesure déterminée de liquides, dont on croit qu'elle contenait quatre cuillers à bouche.

HIPPOCRATIS DE DENTITIONE LIBER.

PRÆFATIO.

Hic libellus nec ab Erotiano, nec a Galeno memoratus, unanimiter a criticis rejectus, ad imitationem dictionis Hippocrateæ conscriptus est.

Semioticis libris haud incongrue eum accenseri posse, putavimus.

ARGUMENTUM LIBRI.

Ex puerorum statu, nutritione, tum alvi, tum urinæ excretione, et lactis vomitu, ac dentitione, dentitionisque symptomatibus, judicia ac prognostica.

Pueri natura pleniores, etiam pro corpulentiæ ratione lac non sugunt. Voraces, et qui magnam lactis copiam trahunt, non pro ratione incrassantur. Ex lactentibus, qui urinam multam reddunt, minime per annum durant. Quibus alvus multum defertur, si bene concoquunt, ii melius habent. At quibus parum fertur, si voraces fuerint, neque pro ratione nutriantur, ii morbosi sunt. Quibus vero lacteus cibus multus vomitione refunditur, iis alvus sistitur.

Quibus, cum dentes erumpunt, alvus crebrius demittit, ii minus convulsione tentantur, quam quibus sic raro alvus subducitur. Quibus in dentitione febris acuta accedit, ii raro convulsionibus tentantur. Qui, cum dentitione, bene habito corpore permanent, et gravi somno premuntur, periculum est, ne eos convulsio prehendat. Quibus hyeme dentes erumpunt, si cœtera similiter se habeant, ii melius degunt. Non omnes dentibus erumpentibus convulsione tentati moriuntur, plerique etiam servantur. Qui cum tussi dentiunt, iis tardius dentes erumpunt; in ipsa autem punctione magis extenuantur. Quibus dentientibus hyems supervenit, ii, si diligenter curentur, dentitionem facilius ferunt.

Qui plus meiunt, quam egerunt, ii pro ratione pleniores sunt. Qui non pro ratione meiunt, si alvus vero a puero cruda crebro transmisit, ii morbis sunt obnoxii. Qui bene dormiunt, et bene habito sunt corpore, ii copiosum alimentum assu-

TRAITÉ DE LA DENTITION.

(*Description détaillée de l'état des enfants avant et à l'époque de la dentition.*) Les enfants bien nourris n'ont point leurs corps en raison de la quantité de lait qu'ils tirent. Ceux qui sont toujours affamés, et qui tètent beaucoup, ne prennent point de chair en proportion. Quand ils urinent trop, ils meurent pour l'ordinaire avant la fin de l'année. Ceux qui rendent beaucoup par l'anus, si c'est bien digéré, se portent le mieux. S'ils vont peu du ventre, tétant beaucoup, et ne grossissant point, ils sont malades. Quand ils vomissent le lait en abondance, le ventre va peu. Lorsque, durant qu'ils poussent les dents, le ventre coule copieusement, ils ont moins de convulsions que quand le ventre ne va guère. Si dans la dentition, il y a fièvre aiguë, les convulsions sont rares. Toutes les fois qu'avec la pousse des dents, l'enfant reste dans son embonpoint, et qu'il est fort assoupi, il est menacé de convulsions. L'hiver, tout le reste étant d'ailleurs égal, est la meilleure saison pour la dentition. Tous ceux qui ont des convulsions à raison de la dentition ne périssent point; le plus grand nombre en échappe. Si la toux se joint à la dentition, le mal est long, et ils maigrissent davantage au temps où la dent sort. Quand, durant la dentition, l'hiver survient, l'enfant s'en trouve mieux, pourvu qu'il soit bien soigné. Quand ils urinent plus qu'ils ne vont du ventre, ils sont mieux nourris. Quand ils urinent moins, et qu'ils rendent souvent par le bas des matières crues, ils sont malades. Dans ceux qui dorment longuement et qui prennent beaucoup de lait, la nourriture ne se distribue pas comme il convient. Ceux qui mangent durant qu'ils tètent sont sevrés avec moins de peine. Quand ils rendent souvent par le bas des matières sanguinolentes et crues, il est ordinaire que la fièvre les jette dans l'assoupissement. Les aphtes qui viennent au gosier sans fièvre sont peu dangereuses. Lorsque les enfants toussent en tétant, leur luette devient ordinairement grosse. Chez ceux à qui il survient subitement des *aphtes* rongeantes au gosier, il est à craindre qu'elles reparaîtront pendant tout le

munt, et corpori apponitur non sufficienter distributum. Qui interim, dum lac sugunt, cibum capiunt, facilius a mamma depelluntur. Qui sæpius cruentum et crudum per alvum transmittunt, plerique, cum febricitant, somnolenti sunt.

Tonsillarum ulcera, quæ sine febre contingunt, securiora sunt. Quos infantes, dum lac sugunt, tussis urget, ii uvam majorem habere consueverunt. Quibus in tonsillis ulcera serpentia cito superveniunt, febribus et tussi perseverantibus, periculum est, ne ulcera recurrentia suboriantur. His ulcera in faucium angustiis periculi plena. Pueri, qui effatu digna habent tonsillarum ulcera, si deglutiant, salutis signum est. Qui vero in tonsillarum ulceribus magis, quam priores devorare non possunt, iis bilem vomitione refundere, aut per alvum prodire, periculosum. In tonsillarum ulceribus si quid araneosum insit, non bonum. In tonsillarum ulceribus, post prima tempora, pituitam per os defluere, quod antea non adfuit, utile; educenda tamen est. Quod si cum inceperit, postea omnino remittat, lubenter amplectendum. Si vero non sic defluat, verendum. Quibus tonsillæ destillatione tentantur, plurimum subducta alvus tusses siccas discutit. Pueris quid concoctum superne eductum, magis solvit. Tonsillarum ulcera, longo tempore citra augmentum manentia, ante quintum aut sextum diem periculo carent. Qui, dum mammam sugunt, multum lactis assumunt, ut plurimum somnolenti sunt. Qui, cum mammam sugunt, non bene habito sunt corpore, ii macilenti permanent, et ægre reficiuntur. Tonsillarum ulcera æstate suborta, pejora sunt, quam quæ aliis oriuntur temporibus, cito enim serpunt. Serpentia circa uvam tonsillarum ulcera, in iis, qui servantur, vocem immutant. Serpentia circa fauces ulcera, quæ magnam molestiam exhibent, et acuta magis sunt, ut plurimum spirandi difficultatem adferunt.

temps que la fièvre et la toux persistent; les ulcères qui en résultent au fond du gosier sont dangereux. Quand les aphtes au fond du gosier sont considérables, l'enfant est sauvé pourvu qu'il avale le lait. Quand ils ne peuvent pas boire à raison de ces aphtes, et qu'ils vomissent de la bile, ou la rendent par le bas, cela est dangereux. Les ulcères au gosier sur lesquels on voit comme des toiles d'araignées sont de mauvais caractère. Quand il y a des ulcères au gosier, et qu'après le premier temps la pituite, qui auparavant ne coulait pas, sort abondamment par la bouche, cela est bon: il faut entretenir l'écoulement. Si la pituite coule dès le commencement, et si elle continue, on doit s'en réjouir. Lorsqu'il y a un flux de pituite au gosier, le ventre, en coulant abondamment, dissipe les toux sèches; le vomissement de matières cuites est encore plus utile aux enfants. Les ulcères au gosier qui persistent longtemps sans augmenter ne sont d'aucun danger avant cinq ou six jours. Ceux qui en tétant tirent une grande quantité de lait sont généralement assoupis. Ceux qui, suçant de bon lait, sont pendant long-temps piètres et maigres, restant toujours tels à la mamelle, ont bien de la peine à se mettre en bon état. Les ulcères rongeants du gosier sont plus dangereux dans l'été qu'en toute autre saison; leurs ravages sont plus prompts; s'ils dévorent la luette sans donner la mort, la voix en est changée; s'ils sont avancés vers le fond du gosier, ils sont plus fâcheux et plus graves, en ce qu'ils gênent la respiration.

HIPPOCRATIS DE CORDE LIBER.

PRÆFATIO.

Legitimas hujus libri origines Georg. Segerus (1) quidem defendet, sed Hippocratis non esse, ex eo potissimum elucet, quod Erasistrati continet placita, nec Erotianus, nec Galenus ejus mentionem faciunt. Inter manifesto spurios ab H. Mercuriali (2) refertur, cui etiam omnes cæteri, ne Foesio quidem excepto, assentiunt.

Aristotelico philosopho cuidam H. Conringius eum tribuit (3). Annectendum esse libro de carnibus, ejusque partem quamdam esse, Foesius (4) putat.

Ex optimis est qui in collectione Hippocrati tributorum librorum continentur, et plurimum veræ anatomes habet.

ARGUMENTUM LIBRI.

Cordem, ejusque ventriculos, situm, valvulas, usum, etc., auctor describit, experimenta interponit. Spiritum per arterias adtrahi, potum deglutitum ad pulmones pertingere, arteriam magnam sanguine destitui, dicit.

Cor figura quidem metæ similis, colore autem admodum puniceo, tunica levi circumtegitur, in qua humor modicus, qualis urina, inest, ut cor in vesica conversari existimes. Ea vero de causa exstitit, ut validum in custodia vigeat. Humiditatem autem tantam habet, quanta maxime ad æstuantis medelam satis sit. Hoc humidum cor in serum vertit, pulmonis potum clambendo ebibens, assumens et consumens.

Nam cum quis bibit, maximam partem

(1) In diss. de libri Hipp. περὶ καρδίας ortu legitimo. (2) L. c. (3) Cap. 5. de ialido innato. (4) In not. ad hunc libr. critio.

TRAITÉ DU COEUR.

1. (*Description du cœur et du péricarde, et l'opinion qu'il entre quelque partie de la boisson dans la trachée-artère.*) La figure du cœur est pyramidale ; sa couleur fort rouge. Il est enveloppé dans une membrane mince, qui contient un peu d'eau semblable à de l'urine ; en sorte que le cœur paraît se mouvoir dans une poche. Elle a été faite, afin de le défendre et de lui servir de barrière. Elle contient l'humidité nécessaire pour le préserver d'un excès de chaleur ; cette eau vient du cœur, dont elle transsude. Il la prend du poumon, qu'il sèche, et à qui il enlève une partie de la boisson ; car la grande portion de ce que l'homme boit va au ventre ; l'estomac est comme un entonnoir qui reçoit tout ce que nous lui envoyons : mais l'homme boit aussi par la trachée-artère (1), peu à la vérité, et autant seulement qu'il peut s'en échapper à travers la fente de l'ouverture sur laquelle il y a un couvercle bien adapté, *l'épiglotte*, qui ne laisse passer aucune portion considérable de la boisson. La preuve qu'il en passe quelque partie, c'est que si quelqu'un donne à boire de l'eau teinte avec du bleu ou avec du minium à un animal altéré, mais surtout à un cochon, qui n'est point délicat ni attaché à la propreté, et si on l'égorge et qu'on ouvre la trachée-artère, on la trouve teinte de la couleur de la boisson ; mais il n'appartient pas à tout le monde de savoir faire cette expérience. Il en résulte qu'on ne doit point douter que dans l'homme il ne soit détourné une partie de

(1) On peut reconnaître dans les divers écrits que nous avons sous le nom d'Hippocrate, que de son temps, l'opinion de plusieurs médecins était qu'il passait quelque partie de la boisson par la trachée-artère, et que d'autres assuraient le contraire. Je ne me rappelle point qu'il y ait rien de précis à cet égard dans les traités qui sont généralement attribués à Hippocrate, que j'ai mis les premiers dans cette traduction ; mais on verra une grande variété sur ce sujet dans le Traité des maladies. L'auteur du Traité de la nature des os enseignera au numéro 5 qu'une petite partie de la boisson descend dans la trachée-artère.

in ventrem demittit. Gula enim, velut infundibulum, et potus copiam, et quæcunque expetimus, excipit. Cum bibit autem, in guttur demittit, verum quasi ex mamma sugens, quantum suo impetu influens latere possit. Epiglottis enim græce dicta, operculum exactum, ne ampliorem quidem potum transmiserit.

Cujus rei hoc est indicium: si quis enim aquam cœruleo colore, aut minio inquinatam, valde sitienti potui exhibeat præcipue vero sui (hoc enim pecus neque curam adhibet, et immundum est), deinde adhuc bibenti jugulum secuerit, hunc potu coloratum reperiet. Verum non cuivis hanc manuum actionem aggredi datur.

Non igitur nobis fides est detrahenda de potu, quod in hominis arteriam convertatur. Verum quanam ratione aqua affatim indicens molestiam et multam tussim exhibet? Hac sane de causa, quod ex adverso respirationi occurrit. Nam quod per rimam influit, cum juxta parietem seratur, aeris sursum elationi non obsistit, sed quandam, vel levem ipsi viam humectatio præbet.

Hunc autem humorem una cum aere a pulmone abducit. Aerem itaque, cum medela exsistat, retro ut per eandem viam, per quam adduxit, ex necessitate rejiciat, oportet. Humoris vero partem quidem in suam vaginam absorbet, partem etiam rursus una cum aere foras ferri permittit. Istaque via, cum spiritus retro fertur, palatum dividit. Justa autem ratione retro recurrit. Neque enim hæc hominem alere possunt. Qua vero ratione ventus et aqua, cruda cum sint, in hominis alimentum cedant? Verum connatæ affectioni potius moderantur.

Sed ut ad institutum sermonem revertatur nostra oratio, cor musculus est validus admodum, non nervo, verum carnis spissamento, duos discretos habens in uno amictu ventriculos, utrinque quidem unum, qui nullo modo inter se sunt similes.

Unus quidem in dextris ad os situm habet, alteram venam attingens, et hic dexter, inquam, in sinistris. (In his enim totum cor sedem fixit). Quin etiam hic in totum amplierem habet capacitatem, et longe altero laxior est, neque cordis extremam partem occupat, sed postremum

la boisson dans la trachée. Pourquoi donc de l'eau qui y entre immodérément excite-t-elle du trouble et une toux violente? Je dis que c'est parce qu'en y entrant en trop grande quantité, elle s'oppose au passage du souffle, au lieu que celle qui y entre insensiblement, et qui coule le long des parois, n'empêche point la sortie de l'air, lui facilite au contraire la voie en l'humectant et l'assouplissant. Le cœur attire donc cette humeur du poumon avec l'air. Après avoir usé de ce dernier suivant son besoin, il le renvoie par la même voie à l'endroit d'où il l'a tiré. Quant à l'eau, il en retient une partie dans sa poche, après s'en être abreuvé, et il laisse l'autre s'en retourner avec l'air, le voile du palais lui donnant passage lors de l'expiration. Il est très-naturel que l'air et l'eau s'en retournent, puisqu'il n'est point dans la nature de l'homme de les faire servir à sa nourriture. Comment, en effet, l'eau et le vent tout crus, pourraient-ils le nourrir; il lui faut quelque chose disposé préalablement à l'assimilation et qui lui soit analogue.

2. (*Continuation de la description du cœur.*) Revenant au sujet dont je veux parler, le cœur est un muscle très-fort, non par ses tendons seulement, mais encore par la densité de ses chairs. Il a deux ventricules séparés dans son intérieur, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, qui ne se ressemblent point entièrement. Le ventricule qui est à droite, a dans le bas une ouverture à laquelle répond une des deux grandes veines. Quand je dis qu'il est situé à droite, il faut entendre cependant que c'est dans le côté gauche, mais vers la droite; car c'est au côté gauche surtout qu'est fixé l'emplacement du cœur. Ce ventricule droit est ample et plus lâche que l'autre : il ne s'étend pas jusqu'à la pointe du cœur; il s'arrête avant la pointe. Ses parois sont serrées, et on y remarque au-dehors comme des coutures. L'autre ventricule, opposé au premier, est placé au-dessous de la mamelle gauche, où son battement se fait sentir; les parois en sont très-fortes, et sa cavité est creusée comme un mortier. Il appuie mollement sur le poumon. Il perd de son extrême chaleur en s'y appliquant; car le poumon est froid de sa nature, outre que le souffle le rafraîchit. Chacun des deux ventricules est raboteux, et non lisse dans l'intérieur; on dirait qu'ils ont été rongés, le gauche plus encore que le droit; car le feu inné n'est pas dans le ventricule droit, et il n'y a rien d'étonnant que l'intérieur du gauche soit plus inégal et plus rude, puisque le souffle n'y est pas suffisant

mucronem relinquit, solidus item est, tanquam foris assutus. Alter vero sub sinistra quidem mamma præcipue situs est, cui maxime e directo respondet, ubi etiam saltu ipso de se significationem præbet.

Septum autem habet crassum, et intus, tanquam fossicula, excavatur, quæ est ad instar pilæ.

Quin etiam pulmonem subit, et suo circumjectu caloris incrementum blande moderatur. Pulmo enim natura frigidus quin et inspiratione perfrigeratur. Ac ambo quidem interiore parte sunt asperi, ac velut aliquantulum erosi, et sinister magis quam dexter. Connatus enim a natura ignis in dextro non est, ut mirum subeat, sinistrum asperiorem fieri, cum intemperatum aerem inspiret. Sed hac parte ut calidi robur custodiat, crassitudo intus exstructa est. Eorum vero oscula aperta non sunt, nisi quis cordis auriculas, ejusque caput præcidat, tuncque duplicia oscula in duobus ventriculis erunt conspicua. Vena enim crassa ex uno decurrens, si secetur, visum fallit.

Hi sunt humanæ naturæ fontes, hincque flumina excurrunt, quibus corporis alveus irrigatur. Atque hæc vitam homini conferunt, et si resiccata fuerint, homo perit.

Prope autem venarum exortum, ventriculis circumobducta sunt corpora mollia, cava, quæ aures quidem nominantur. Neque aurium foramina sunt; non enim clamorem obaudiunt, verum instrumenta sunt, quibus aerem natura ad se rapit. Et certe præstantis artificis opus esse censeo. Qui cum speculatus fuisset, viscus ipsum ex sanguinis, extra venas effusi, distensione forma solida futurum, totumque trahendi facultate præditum, huic folles admovit, quemadmodum fornacibus fusoriis fabri assolent, per quos spiritum acciperet. Hujus autem orationis inde sumas argumentum, quod cor tota sua natura agitari cernas, aures vero privatim tum intumescere, tum concidere. Atque eam ob causam, quod sentio, venulæ quidem in sinistrum ventriculum respirationem efficiunt, arteria vero in alterum. Quod enim molle, magis attrahit et augetur.

Nobis autem erat ex usu, superinjecta cordi tegumenta magis perfrigerari. In pour faire une parfaite température. Aussi sa structure est-elle plus forte, afin de pouvoir retenir la force du chaud. Les orifices des ventricules ne se montrent ouverts qu'autant qu'on coupe les oreillettes et la base du cœur. En les coupant, on voit deux ouvertures, une à chaque ventricule. La veine cave qui part de l'un des deux, se dérobe à la vue quand on a coupé le cœur de la manière que je viens de dire. Les deux ventricules sont les sources de la vie de l'homme. De là partent des fleuves qui arrosent tout l'intérieur du corps. Ce sont eux qui portent la vie aux diverses parties. Quand ils sont à sec, l'homme est mort. A l'origine des veines sont placés, près des ventricules, deux corps mous et creux qui entourent la base du cœur, et qu'on nomme oreilles (*les oreillettes*). On n'y remarque point de conduits comme dans les oreilles, car celles-ci ne servent point à entendre le son. Ce sont des instruments employés par la nature pour prendre l'air. Et je reconnais ici l'ouvrage d'un excellent artiste. S'étant aperçu que ce viscère serait d'une constitution très-forte et tout attractif, à raison de la nature plastique du sang, il y ajouta des soufflets, comme les ouvriers en mettent à leurs forges, qu'il destina à faire le souffle. La preuve de ce que je dis se voit en ce que le cœur a toutes ses parties dans un mouvement continuel; et les oreillettes ont leur mouvement particulier, par lequel elles se gonflent et s'affaissent. Je pense que, par la même raison, de petites veines font encore le souffle dans le ventricule gauche, et que l'artère, la *trachée-artère* l'y fait aussi : cette dernière, comme plus molle, est très-attirante, et elle est d'un grand volume. Nous avions besoin que ce qui forme les cavités du cœur fût *continuellement et beaucoup* rafraîchi. Or, il y a un chaud même dans le ventricule droit, tel qu'à raison de sa nature *attirante*, il y fallait aussi son instrument *soufflant*, son oreillette, pour le préserver d'être entièrement surmonté par le chaud (1).

(1) Quelque extraordinaire et quelque obscure, à certains égards, que puisse paraître aujourd'hui toute cette théorie de l'usage des ventricules, des oreillettes et artères ou vaisseaux du cœur, on n'y trouvera point de contradictions en la bien méditant, ni même d'absurdités, si on se transporte au siècle d'Hippocrate. On devra plutôt, à mon avis, être étonné de trouver ici autant de détails anatomiques, et surtout la description des valvules que nous allons voir; et l'on ne

dextris enim calor inest, adeoque ob affectionem non susceperunt amplum instrumentum, ut ne in totum ab eo, quod ingreditur, superarentur. Reliquæ sunt cordis membranæ latentes oratione explicandæ, opus maxime utile. Aliæ namque quædam membranæ in ventriculis, velut aranearum telæ expansæ, oscula undique cingunt, et in solidam cordis substantiam filamenta immittunt. Hæ mihi videntur visceris esse nervi, et vasorum principia aortis exhibere. Est autem earum par unum. Tres enim membranæ ad ostiola singula excogitatæ sunt, in summo rotundæ, quantum dimidiatus circulus; adeo ut qui rem intelligunt, mirentur, quomodo oscula ipsa, hoc est aortarum fines, claudant. Ac si quis veteris instituti probe gnarus, mortui animalis corde exemto, hanc quidem demat, illam vero reclinet, neque aqua in cor penetrare, neque flatus emitti poterit. Eæque præcipue in sinistræ partis vasis, justa ratione exactiorem sunt molitionem adeptæ.

Mens enim humana in sinistro ventriculo a natura insita est, et reliquæ animæ imperat. Neque vero nutritur cibis ac potibus, qui ex inferiore ventre prodeunt, verum ex pura et clara abundantia ex sanguinis secretione orta. Alimentum autem ei abunde suppetit ex proximo sanguinis conceptaculo, radios immittens, et tanquam distribuens ex inferiore ventre intestinorum non naturale alimentum. Ne vero, quæ in arteria insunt, cibum in fluctuatione constitutum remorentur, viam, quæ ad ipsam tendit, conclusit. Arteria enim magna ventrem et intestina depascitur, et alimento non primario referta est.

Quod vero arteria magna non alatur eo sanguine, qui cernitur, ex hoc manifestum est. Jugulati animalis aperto ventriculo sinistro, in totum solitudo apparet, præterquam serosi cujusdam humoris, et flavæ bilis, et membranarum, de quibus jam a me dictum est.

At arteria minime sanguine destituta est, neque dexter ventriculus. Hoc igitur vas, meo quidem judicio, membranis occasionem dedit. At rursus, quod ex dex-

3. (*Valvules du cœur.*) Il nous reste, au sujet du cœur, à parler de petites membranes invisibles, qui sont un ouvrage bien digne d'admiration. On trouve dans ses cavités quelques peaux minces comme des toiles d'araignée, qui entourent les orifices, adhérentes par leurs filaments à la partie solide du cœur. Je les regarde comme des tendons ou des nerfs du cœur et des vaisseaux, et comme l'origine des grandes artères. Il y en a une paire qui chacune ont été faites de trois membranes, qui forment dans le haut la demi-circonférence d'un cercle. Les curieux verront avec surprise combien exactement est fermée l'entrée de l'origine des aortes. Et si quelqu'un, habile dans l'ancien rit des sacrificateurs, après avoir enlevé le cœur d'un homme mort et l'avoir placé sur sa pointe, essaie d'y introduire de l'eau ou du vent par les orifices des veines, il ne pourra en venir à bout, surtout du côté gauche; car les membranes dont je parle y sont fabriquées avec encore plus d'industrie que du côté droit, et ce n'est pas sans cause. L'esprit de l'homme est inné dans le ventricule gauche. C'est de là qu'il régit le reste de l'ame. Il ne se nourrit pas du manger ni du boire qui vont à l'estomac, mais d'une substance pure et semblable à la lumière, qui se sépare du sang. Or, l'esprit trouve une nourriture abondante dans le réservoir du sang, qui est tout proche; il y lance ses rayons pour se repaître, à cause que la nourriture du ventre et des intestins n'est pas analogue à sa nature; et afin qu'il n'y ait point de retardement à son alimentation, par les agitations et les troubles du sang qui est dans l'artère, le chemin qui y communique est fermé. La grande artère nourrit le ventre et les intestins. Elle abonde en une nourriture qui n'est pas primitive. Or, que la grande artère ne nourrisse point d'un sang visible l'esprit qui est dans le ventricule gauche, cela se prouve en ce que si, après avoir égorgé un animal, on ouvre le ventricule gauche, il se trouve vide de sang. On n'y voit qu'un peu de matière ichoreuse, de la bile jaune, et les membranes dont je viens de parler; mais l'artère n'est point vide de sang, ni le ventricule droit. Voilà donc, à mon avis, l'usage des membranes qui empêchent le sang d'entrer dans le ventricule gauche. Ce qui sort du ventricule droit est arrêté aussi par la réu-

---

pourra manquer d'être surpris en cet endroit, ainsi qu'en quelques autres, de voir les médecins d'alors si près de la circulation du sang, sans la saisir.

tro ventriculo fertur, id quidem etiam ipsum membranarum commissura conjungitur, sed propter imbecillitatem non magno cum assultu impetit. Verum aperitur quidem in pulmones, ut eis sanguinem ad alimentum præbeat, in cor autem clauditur, non confertim tamen, quo aer quidem ingrediatur, neque tamen admodum multus. Imbecillum enim his est calidum, frigidi copia superatum. Neque enim sanguis natura calidus est, ut neque alia quædam aqua, sed calescit. Plerisque tamen natura calidus videtur. Et de corde ista quidem a me dicta sint.

nion des membranes ; mais la faiblesse des parties fait qu'ici l'opposition n'est pas aussi forte. L'ouverture donne donc passage au sang pour aller dans les vaisseaux du poumon y porter la nourriture ; et elle n'est pas fermée du côté du cœur si parfaitement que l'air ne puisse y entrer, mais en petite quantité. Aussi le chaud n'est-il pas là bien fort; il est surmonté par l'action du froid. Car le sang de sa nature n'est pas chaud, pas plus que ne l'est l'eau, quoique bien des personnes le regardent comme chaud de sa nature. Voilà ce que j'avais à dire au sujet du cœur.

HIPPOCRATIS DE GLANDULIS LIBER.

PRÆFATIO.

Quem scripturum se, auctor libri de articulis promiserat, hic liber non est, notante jam Galeno, qui eum potius juniori cuidam scriptori tribuit (1). Nec Erotianus hunc librum memorat.

Theoria catarrhi in eo et ipsa reperitur, quam liber de locis in homine continet, de glandulis auctor parum docet, sed satis vera.

ARGUMENTUM LIBRI.

De glandularum in corpore consistentium natura, substantia, usu, et differentiis atque passionibus; de plerisque item corporis affectionibus, et morbis.

Caput 1. — De glandularum natura, structura, affectibus, tuberculis, strumis, phlogosi, situ in cavis locis et articulis, et usu.

Glandularum integra et absoluta natura sic se habet. Earum quidem natura spongiosa, raræ, siquidem et pingues, et neque carnem habent reliquo corpori similem, neque aliud quidquam corpori simile, sed friabilem et multis venis refertam. Quam si seces, sanguis copiosus, specie albus, et velut pituita effunditur, ad tactum vero tanquam lana apparet. Ac si multa vi digitis contrectaris, oleosum humorem glandula emittit, ipsaque plerumque conteritur ac dissolvitur.

Neque vero admodum ægrotant, verum cum reliquo corpore. Cum autem vel proprio morbo laborant (parum namque etiam cum corpore affectionem communicant), morbi suboriuntur, tubercula, et strumæ subsiliunt, febrisque corpus detinet. Quibus afficiuntur, ubi humore, ad eas ex reliquo corpore confluente, impletæ fuerint. Ex reliquo autem corpore

(1) In comment. 1. in libr. Hipp. de articul.

TRAITÉ DES GLANDES.

J'ai déjà eu l'occasion de parler dans une note, tome I, de ce petit Traité, qui est le dixième de la troisième section dans l'édition de Foës, et qui présente une doctrine très-intéressante concernant les maladies humorales.

1. (*Généralités sur la nature des glandes.*) La structure des glandes est telle que je vais l'exposer. Elles sont de nature spongieuse, point denses, de couleur de graisse. Leur chair ne ressemble point à celle du reste du corps. Elles se distinguent facilement de toutes les autres parties, en ce qu'elles sont grenues. Elles ont beaucoup de veines. Quand on les coupe, elles rendent du sang qui est fort blanchâtre et séreux. Si on les manie, il semble qu'on touche de la laine grasse. Si on les presse dans les doigts appuyant fortement, il en suinte un suc qui ressemble en quelque chose à de l'huile, et leur organisation se détruit.

2. (*Maladies qui leur sont propres.*) Elles ont peu de maladies qui leur soient propres; mais elles participent aux maux du reste du corps; cependant d'ordinaire, quoique le corps soit malade, elles n'en sont guère affectées. Quand elles ont une maladie propre, il survient des tumeurs, des écrouelles, et la fièvre se répand dans tout le corps. Cela arrive lorsque les glandes se remplissent d'humeurs qui se jettent du reste du corps sur les glandes. Les humeurs y sont apportées par des veines qui s'y rendent en grand nombre et qui sont creuses, en sorte que les glandes attirant l'humeur du corps, elle s'y rend facilement. Alors les glandes se gonflent, et la tension se propageant donne lieu à la fièvre. Les glandes s'élèvent et s'enflamment.

3. (*Siéges des glandes, et leur usage.*) Les glandes qui sont dans l'intérieur du corps se trouvent en grand nombre plus grandes dans les cavités que dans les articulations; il y en a dans tous les endroits humides et sanguins. Les unes reçoivent et attirent à elles l'humeur qui vient d'en haut dans les cavités. Les autres attirent celle qui s'exprime en grande quantité dans le lieu même, ou par le travail des membres qui se passe aux articulations; elles empêchent ainsi qu'il ne se fasse une surabondance d'humeurs dans les chairs. S'il s'y en forme, elle ne se continuera pas long-temps, car le

influit per venas, quæ per eas multæ et raræ extenduntur, ita ut eas attractus humor facile consequatur. Quod si copiosa et morbosa fluxio fuerit, glandulæ etiam reliquum corpus distendunt, eoque modo febris accenditur, glandulæ attolluntur, et inflammationem concipiunt.

Glandulæ autem in corpore subsunt, plures et majores in ipsius cavitatibus, quam in articulis, et quæcunque in aliis humectis et sanguine redundantibus locis continentur. Atque illæ quidem, ut id, quod ex superioribus locis in cavitates influit, exceptum ad se trahant. Hæ vero, ut in articulis subortam ex laboribus copiosam humiditatem, quamcunque articuli emittunt, excipiant, sicque superflua humiditas in corpore minime redundet. Si quid enim statim suboriatur, non tamen postea succedet nimia corporis humectatio. Etenim tum multa, tum pauca in glandulas expenditur. Eoque modo reliqui corporis abundantiam glandulæ in lucro ponunt, et iis est alimentum accommodatum.

Caput II. — In locis humectis glandulas esse, et ubi glandulæ, ibi pilos generari, si humor non exsuperet.

Quare ubi uliginosæ corporis partes, ibi etiam glandulæ sunt. Quod hoc indicio constat, quoniam ubi glandula, ibi etiam sunt pili. Natura siquidem glandulas et pilos creat, ambo ejusdem utilitatis gratia. Illas quidem, ut quod influit (quemadmodum ante dictum est) excipiant; pilos vero ut ex glandulis opportunitatem nacti, producantur et augeantur, quodque in extremas partes redundat et expellitur, colligant. Ubi autem corpus siccum, ibi neque glandula, neque pilus inest. Teneræ vero, et labore agitatæ partes ac humectæ, glandulas et pilos habent. Glandulæ vero etiam sunt ad utramque aurium partem, circa jugulares colli venas; piliquoque ibidem. Sub alis utraque ex parte et glandulæ et pili sunt. Inguina et pubes, non secus ac alæ, glandulas et pilos habent. Hæ quidem inter corporis partes cavæ sunt, et facile humoris abundantiam excipiunt. Ex omnibus enim corporis partibus hæ maxime laborant et moventur.

Reliquæ autem, quæ glandulas tantum habent, velut intestina (habent enim et hæ glandulas ad omentum majores), pilos non habent. Neque enim in uliginosis et trop et même le peu est toujours résorbé par les glandes, qui mettent à profit les humeurs surabondantes dans le reste du corps, et elles l'emploient à leur nourriture. C'est pour cela que dans toutes les parties humides il y a des glandes. Observez aussi, que là où il y a des poils il y a des glandes. Telle est la liaison des poils et des glandes. Celles-ci attirent l'humeur, comme je l'ai déjà dit, les poils en profitent; ils naissent à la faveur de la nourriture que les glandes leur procurent, et ils croissent poussant au-dehors ce qu'il y a de trop en humeurs. Là où le corps est sec, on ne voit ni poils ni glandes, on les trouve dans les parties molles, dans celles qui travaillent, qui sont humides. Il y a des glandes çà et là aux oreilles. Il y en a au cou auprès des veines jugulaires; on y voit aussi des poils. Aux aisselles, il y a de chaque côté des poils et des glandes; de même aux aines. Or, dans ces endroits il y a des cavités où l'abondance de l'humide se manifeste facilement; et ces parties sont aussi toujours en travail et dans un grand mouvement. Il y en a d'autres qui n'ont que des glandes, comme les intestins, car ils ont des glandes, et l'omentum en a de plus grandes; mais il n'y a point de poils. Nous voyons pareillement que dans les marais et dans les endroits de la terre trop humides, les semences ne germent point, elles s'y pourrissent étouffées par le trop d'humidité; de même dans les intestins, l'abondance d'humeurs l'emporte, et ne laisse point croître de poils. Les glandes y sont plus fréquentes qu'ailleurs, pour attirer le superflu de l'humide qui s'y exprime. Les intestins le reçoivent par leurs parois, et le font passer à l'épiploon qui le transmet aux glandes. Les reins ont des glandes : ils sont inondés d'une grande quantité de liquide; les glandes y sont aussi plus grandes que dans d'autres parties du corps, car les reins n'absorbent pas l'humide qui leur arrive, il s'écoule dans la vessie, et les glandes attirent à elles tout celui dont elles peuvent profiter dans le passage. Il y a dans le corps d'autres glandes qui sont très-petites, mais je ne veux point m'écarter de mon sujet. Je ne me suis proposé de traiter que des plus considérables.

4. (*Après ces généralités, l'auteur entre dans les détails concernant les principales glandes, et d'abord concernant les amygdales, leur utilité et leurs maladies.*) Je reviens donc, et, parlant d'abord des glandes du cou, je dis qu'il y en a deux, une de chaque côté, que l'on nomme les amygdales, dont voici l'usage. Le crâne est au-dessus, qui forme une grande ca-

humectis terræ locis semen nascitur, neque sursum emergit, sed humoris redundantia, quæ vim semini infert, putrescit et suffocatur. Quin etiam in intestinis redundantia, et humoris copia, vim infert, neque pilos exoriri sinit. Glandulæ vero majores sunt, quam alia corporis parte, et expressam ex intestinis redundantem humiditatem depascuntur. At intestina ex vasis, ad omentum pertingentibus, humiditatem excipiunt, et emittunt; omentum vero his glandulis transmittit. Sed et renes glandulas habent, hi siquidem multa humiditate redundant. Sunt autem hac parte majores quam aliæ quævis glandulæ. Neque enim qui influit humor, in renes imbibitur, sed infra ad vesicam defluit. Quare quidquid ex ductibus lucrifaciunt, id ad sese attrahunt. Sunt et aliæ in corpore glandulæ admodum parvæ.

Sed nolo mea oratione longius aberrare, cum ad insignes tantum hæc nostra scriptio instituta sit.

Caput III. — De colli, aurium, axillarum, inguinum, et intestinorum glandulis, et earum affectibus.

Nunc igitur, ut ad institutum sermonem revertar, de integra glandularum colli natura dicendum.

Collum utraque ex parte, hinc et hinc glandulas habet, tonsillas vocant, in hunc usum comparatas. Caput cavum et rotundum superiore parte situm est, et humiditatem ex reliquo corpore circum se complectitur, simulque vapores cujusvis generis sursum ad caput transmittit, quos rursus caput retro demittit. Neque enim, quod influit, cum illic sedem non habeat, immorari potest, nisi caput ægrotet. Tunc enim non dimittit, sed illic retinet. Ubi vero, quod attractum est, remiserit, fluxio fit in glandulas, quæ nullam adfert molestiam, quoad pauca et moderata fuerit, eamque glandulæ retineant. Si enim copiosa et acris fluxio fuerit, et acris et glutinosa perseveret, inflammatur et intumescit, collumque distenditur, sicque ad aurem procedit.

Et si quidem ad utramque aurem, utraque auris; si vero ad alteram, altera dolet. Quod si pituitosa, copiosa ac lenta fluxio fuerit, sic etiam inflammationem concipit, ex qua, cum humor sit stabilis, strumæ generantur iique pessimi colli morbi numerantur.

vité où se porte l'humidité de tout le corps, elle s'y élève de partout en vapeurs, et la tête la renvoie à son tour. Les humeurs ne peuvent y rester, n'y trouvant point assez de place, ou bien il faut que la tête en devienne malade. Quand elle en est malade, les humeurs qui y abordent ne sont pas renvoyées, elles restent. Or, dès que les glandes cessent d'exercer une attraction suffisante des humeurs qui vont dans la tête, il s'établit un flux forcé sur les amygdales, lequel n'est d'aucune incommodité tandis qu'il est petit, modéré, et que les glandes peuvent y suffire. Si, au contraire, la fluxion est forte et âcre, si des matières âcres et bilieuses séjournent dans les amygdales, elles s'enflamment; le cou se gonfle, et devient tendu. La tumeur s'étend jusqu'aux oreilles. Les deux côtés sont enflés et douloureux, ou bien un seul, suivant que le mal les attaque tous les deux ou n'en attaque qu'un. Quand la fluxion est blanche, pituiteuse et abondante, l'inflammation est de même nature. Elle participe du même caractère de l'humeur. Il en résulte les écrouelles, maladies du cou, qui est une des plus fâcheuses.

5. (*Glandes des aisselles et des aines.*) Il se fait aussi des fluxions sous les aisselles. Quand les humeurs sont âcres et abondantes, elles causent des gonflements dans ces glandes. Aux aines pareillement, les glandes attirent les humeurs des parties supérieures; et s'il y a abondance d'humeurs, cela fait des bubons qui s'enflamment et qui suppurent, ainsi que les humeurs des glandes du cou et des aisselles. Or, tantôt c'est un bien, tantôt c'est un mal. En voilà assez au sujet de ces glandes.

6. (*Glandes des intestins et des articulations.*) Les intestins sont chargés de recevoir les aliments et la boisson, ils reçoivent aussi beaucoup d'humeurs des parties qui sont sous la peau; ils la résorbent sans qu'elle se dénature; et il n'en résulte pas en général de maladie; de même qu'il n'en résulte pas de l'humeur abondante qui est aux articulations. Car les glandes y sont répandues en très-grand nombre, mais petites, sans cavité profonde, en sorte que l'une ne peut guère prendre ce qui surabonde dans l'autre, et que chacune en contient peu. Ainsi, l'humeur, qui se porte en quantité aux articulations, étant divisée sur un très-grand nombre de glandes, n'y fait point d'inégalités.

7. (*Glandes de la tête, et diverses issues pour la grande quantité des humeurs qui y abondent.*) La tête a des glandes. Le cerveau lui-même ressemble à une glande. Il est blanc, il est séparé en petites mas-

In alas autem tunc quidem etiam quid confluit, verum ubi copiosi et serosi humores fuerint, ad hunc modum in ipsis quoque tubercula oriuntur.

Quin et inguinibus glandula ex superioribus partibus humiditatem trahit, alioqui, si magna copia fuerit, inguinum tumores, bubones dicti, fiunt, qui pus colligunt, et inflammationem concipiunt, non secus ac alæ et collum. Atque hæc tum bona, tum mala præstare videntur. Et de his quidem hactenus.

At vero intestina multum a cibis et potibus explentur. Quin et humiditatem sub cute continent, quæ tota, veluti prior, absumitur. Morbos vero non facit, quemadmodum etiam in articulis contingit. Crebræ siquidem glandulæ et expassæ, neque cavæ sunt, neque admodum altera alterius copia fruitur, quando si qua plus abundare velit, neque tunc copiam continere queat. Sed quod in articulum influit, in singulas paucum, et in multas partes divisum, æqualitatem ipsis præbet.

Caput iv. — De cerebri glandulis, ipsumque esse glandulam, unde fluxiones et affectus minores et majores, ut apoplexia, mania.

Caput quoque ipsum glandulas habet, cerebrum nempe glandulæ simile. Cerebrum enim non secus ac glandulæ, album est et friabile, iisdemque commodis, quibus glandulæ sunt præditæ, caput afficit, cum id humiditate, quæ, ob prædictas a me causas, inest, cerebrum, velut auxilium adferens, defraudat, et ad extremitates, magna ex parte per fluxiones, foras emittit.

Majus autem est cerebrum quam reliquæ glandulæ, et capilli etiam majores quam reliqui pili. Majus enim cerebrum, et in amplo capitis spatio situm habet. Morbos autem et minores et majores parit quam reliquæ glandulæ. Parit vero, cum ad inferiores corporis partes copiam, qua redundat, mandarit. De capite autem fluxiones, velut secretione contingunt, per aures secundum naturam, per oculos, per nares, tres numero. Aliæ per palatum in fauces, in gulam, aliæ per venas in spinalem medullam, in sanguinem, omnes numero septem. Eæ si discedunt, cerebri purgamenta sunt, et nisi discedunt, ipsi morbum creant, non secus ac reliquo corpori, si intro et minime foras discesserint. Ac rursus multa turbatio affatim ses, comme les glandes. Il procure aussi les mêmes avantages, dégageant la tête de l'humidité qui y abonde, comme je l'ai déjà dit. Le cerveau débarrasse la tête des humeurs qu'il envoie au-dehors, jusqu'aux extrémités, au moyen des fluxions qu'il fait épancher sur les diverses parties. Observez que le cerveau est plus grand que les autres glandes. Les cheveux, ou les poils qui viennent à la tête, sont aussi plus grand que ceux qui naissent ailleurs. Le cerveau est grand, et il est logé dans le crâne, où il occupe un grand espace. Il a ses petites maladies, et il en a de plus grandes que celles d'aucune autre glande. Il fait des maladies, quand il envoie une surabondance d'humeur aux autres parties. Il y a des écoulements de la tête qui se font naturellement, comme des sécrétions, par les oreilles, par les yeux, par le nez. Voilà trois voies. Il y en a encore d'autres au gosier près le palais de la bouche; et à l'estomac. Il y a enfin d'autres voies de décharge pour la tête qui sont les veines vers la moelle épinière, et les vaisseaux du sang. Ces voies sont en tout au nombre de sept, donnant toutes issue hors du cerveau, pour le purger des humeurs. Si les humeurs ne prenaient point quelqu'une de ces voies, il deviendrait malade. C'est ainsi que dans le reste du corps, là où il s'assemble des humeurs, il faut qu'elles aient une issue. Mais il s'excite de grands troubles toutes les fois que le cerveau envoie des écoulements âcres, qui rongent, irritent, et échauffent les autres humeurs; et si la fluxion est considérable, elle ne discontinuera point de couler, jusqu'à ce qu'elle soit épuisée. C'est de cet abord continuel d'humeurs vers la tête, qui ne peut les contenir, et de leur écoulement non interrompu vers des parties qui ont à les recevoir, en se maintenant toujours dans le même état, que proviennent, et l'altération des humeurs, et les maladies. L'un et l'autre de ces effets peuvent, si on n'y remédie, épuiser entièrement la nature, quoiqu'il y ait de grandes différences, dans les divers degrés des maux.

8. (*Maladies provenant des fluxions d'humeurs qui coulent de la tête.*) D'abord les maux qui tiennent aux écoulements par les trois voies que j'ai appelées naturelles peuvent incommoder à raison de la seule abondance d'humeurs; mais ils deviennent graves quand les humeurs prennent un caractère âcre. Le cerveau pareillement est dans ce cas, ou simplement douloureux, hors de l'état naturel; ou bien il est irrité, et dans un grand trouble. Alors la connaissance se

attrahit, siquidem cerebrum acrem fluxionem emittat, quæ cæteras fluxiones corrodit et attrahit. Et siquidem, quod influit magna copia fuerit, descendens fluxio minime cessabit, quoad defluentem copiam exhauserit. Et id quidem, quod affluit, foras emittens ; alterum vero excipiens, semper eodem statu consistens, tum humores trahit, tum morbos creat. Amboque magna molestia naturam debilitant, licet affectiones malitia distent. Prædictæ siquidem fluxiones naturam affligentes, copiam moleste admodum ferunt, et mordentur, si quid præter rationem et consuetudinem contingat.

At cerebrum noxam sentit, ipsumque etiam non bene habet. Sed si quidem mordeatur, multam turbationem habet, et mens desipit, cerebrumque convulsionem sentit ; totumque hominem trahit, neque in se vocem edit, sed suffocatur, huicque affectioni apoplexiæ nomen est. Verum interdum etiam acris non est fluxio, sed quod copiosum irruit, ipsum affligit, et mens conturbatur, et obambulat varia cogitans, et varia videns ; morbi mores circumferens effuso risu et peregrinis imaginationibus.

Caput v. — Ab externis fluxionibus, ophthalmia, narium pruritus, aurium purulenta ; ab internis diarrhæa, volvulus, tabes pulmonica, et dorsalis.

Fluxio alia in oculos, ophthalmia appellatur, in qua oculi intumescunt. Quod si ad nares defluxio decumbat, mordentur nares, nihilque aliud gravius accidit. Earum etenim amplæ sunt viæ, et quæ sibi auxilium ferre possint, præterea vero minime coacervatum, quod per illas fertur.

At vero aurium meatus tortuosus quidem et angustus, cerebrum vicinum habet, ipsis appressum. Quod cum afficitur, hoc morbo, plurima excernit, et auris cum tempore a frequenti fluxione circumscribitur, effluitque pus gravcolens.

Sic se habent fluxiones ad exteriores partes oculis conspicuæ, neque omnino lethales. Quod si fluxio posteriore parte procedat, aut per palatum pituita ad ventrem perveniat, iis quidem ventres fluunt non tamen ægrotant. Sed si infra pituita permancat, volvuli fiunt, affectiones diuturnæ.

Aliis per palatum ad fauces multa et frequens fluxio, morbos tabificos facit. Pituita enim pulmones implentur, indeque pus gignitur, quod pulmones exedit, perd, le cerveau entre en convulsion, et y entraîne tout le corps. L'homme ne peut plus parler. Il est suffoqué ; il tombe dans l'état que l'on nomme apoplexie. Quoique l'humeur ne soit pas âcre, et qu'elle agisse uniquement par sa trop grande quantité, le cerveau en est quelquefois affecté, au point que la connaissance est troublée. On imagine, et l'on voit des choses étranges. On éclate en ris immodérés, et l'on tombe dans des idées tout-à-fait bizarres.

9. (*Suites de l'écoulement par les yeux.*) L'écoulement par les yeux occasionne des ophthalmies, des gonflements d'yeux.

10. (*Par le nez.*) Si la fluxion est au nez, elle y occasionne des picotements incommodes, mais rien de fâcheux. La voie est ici large et suffisante pour l'écoulement ; outre que ce qui sort est une humeur claire.

11. (*Par les oreilles.*) L'écoulement qui se fait par les oreilles parcourt un chemin tortueux et étroit. Le cerveau, qui est tout proche, se trouve resserré ; il est de plus affecté du mal de l'oreille. S'il a beaucoup d'humeurs à rendre, l'oreille, succombant avec le temps à la fluxion, entre en suppuration, et donne un pus fétide.

12. Telles sont les fluxions dont les écoulements sont manifestes aux yeux, et qui, dans l'état ordinaire, ne présentent rien de très-fâcheux.

13. (*Examen des cas où l'écoulement ne se montre point d'une manière manifeste aux yeux.*) Lorsque la fluxion se porte au gosier près le palais de la bouche, ou que la pituite va au ventre, si l'écoulement se fait par le ventre, *et se rend par le dos ou par les urines*, il n'en résulte point de maladie ; si au contraire la pituite reste dans les parties inférieures, elle y occasionnera des coliques, qui sont des maladies chroniques.

14. (*Phthisie catarrhale.*) D'autres fois la fluxion se jette sur le gosier, en passant d'abord par le voile du palais ; elle occasionne des maladies phthisiques. Le poumon, après s'être rempli de pituite, entre en suppuration, et il est dévoré. Les malades ne peuvent échapper qu'avec peine ; et le médecin, s'il est intelligent et habile, connaissant la cause du mal, doit en combiner le traitement d'après cette cause.

15. (*Phthisie dorsale.*) Il y a, comme nous avons dit, une sixième voie des fluxions de la tête, celle qui, par les veines, se porte à la moelle de l'épine. Elle se jette d'abord sur la colonne vertébrale, descend ensuite à l'os sacrum, et s'arrête à la cavité cotyloïde de l'ischium : quand elle donne lieu à la phthisie dor-

neque ægroti facile evadunt, et medicus sua prudentia, si vir bonus et industrius fuerit, ut plurimum causam disquirit. Alius morbus ex defluxione capitis per venas in spinalem medullam, cum inde ad os sacrum impetu fertur, spinali medulla eo fluxionem deducente, et in coxendicum acetabula deponente. Quod si tabem fecerit, et utroque modo homo contabescit, neque vivere expetit. Confestim enim scapulæ dolent, simulque ambo pedes et crura consequuntur, tandemque pereunt longo tempore curationem trahentes, neque viribus homo deficit, et moritur. Atque illa mihi de fluxionibus a capite dicta sint.

Sunt etiam cerebri affectiones et alii morbi, deliria, insaniæ, periculique plena omnia, et dolet cerebrum, et reliquæ glandulæ. Habet enim contentionem, et hic alia rursus corporis congressio oritur.

Caput vi. — De pectoris glandulis, seu mammis, quæ in mulieribus, non in maribus lactescunt; et affectibus, qui ereptis mammis enecant.

Sed et glandulæ in pectoribus mammæ vocantur, et attolluntur, et lac faciunt, quibusdam vero minime. Et mulieres quidem lac habent, viri autem minime. Mulieribus siquidem rara est etiam glandularum natura, quemadmodum reliquum corpus, et alimentum, quod ad se trahunt, in lac vertunt. Et ex utero ad mammas accedit, ad pueri post partum alimentum, quod sane exprimit, aut etiam sursum mittit omentum ad superiores partes ab ipso fetu compressum. At maribus et locorum coarctatio, et corporis densatio, ad hoc, ut ne glandulæ magnæ sint, plurimum confert. Mas enim confertim plenus est, ac vestis instar, tum visu, tum contactu, densus; femina vero rara et laxa, ac veluti fluida, tum ad visum, tum ad contactum. Quare cum rara sit et mollis, humiditatem non remittit. Mas vero non suscipit, cum densus sit, et humorem non desideret, laborque ejus corpus roborat, ut non sit, quo superflua excipiat. Sicque hæc ratio necessario fateri cogit, et pectora, et mammas, reliquumque corpus mulieribus laxa esse et mollia, tum ob vitam desidem, tum ob prædicta; viris vero contra.

Mammæ etiam tubercula et inflammationes pariunt, lac ipsum putrefacientes. Commoda vero superioribus similia obtinent, et reliqui corporis abundantiam intervertunt. Cujus rei testimonium præsale: l'homme se dessèche insensiblement de jour en jour. La vie devient insupportable. Le mal se manifeste d'abord par des douleurs aux épaules : les pieds et les jambes se mettent aussi de la partie, et l'on finit toujours par mourir, après avoir été long-temps soigné, conservant jusqu'au dernier moment la connaissance, et une bonne partie des forces. Voilà ce que je me proposais de dire touchant les écoulements des humeurs de la tête.

(*Conclusion touchant l'état du cerveau.*) Le cerveau éprouve aussi d'autres maladies, telles que le délire et la manie, toutes dangereuses. En général, il est sujet aux mêmes maux que les autres glandes. Il est exposé à être trop tendu, et il résulte alors des changements considérables dans tout le corps.

(*Des mamelles.*) Les mamelles sont des glandes de la poitrine qui augmentent en volume, et qui font le lait chez les femmes : elles n'ont pas cet usage chez les hommes. Les glandes des femmes sont poreuses, comme le reste de leurs chairs. La nourriture attirée par leurs mamelles y est convertie en lait. Cette nourriture leur vient de l'utérus, pour servir d'aliment au fœtus après sa naissance. C'est la commotion que l'embryon exerce sur l'épiploon qui exprime l'humeur et la fait monter vers les mamelles. Chez les hommes, la consistance plus forte des chairs et la construction des parties empêchent les mamelles d'acquérir un grand volume. L'homme a les chairs dures tant à la vue qu'au tact : ses habits sont forts et justes au corps. Les femmes au contraires ont les chairs molles, et sont revêtues d'habits lâches; en sorte que la délicatesse de leur complexion les rend sujettes à des amas d'humeurs, dont elles ne peuvent se délivrer. Chez les hommes, la vigueur, la force, et l'exercice du corps font qu'il ne s'y ramasse point d'humeurs. Conséquemment, ils n'ont point de parties destinées à en recevoir le superflu. La raison veut donc que chez les femmes, les mamelles soient poreuses, perméables aux humeurs, ainsi que la poitrine et le reste du corps, tant à raison de leur mollesse dans la manière de vivre que pour les autres causes. C'est tout le contraire chez les hommes.

(*Maladies des mamelles à raison du lait, et utilité de ces glandes.*) Les mamelles sont sujettes à ce qu'il s'y fasse des tumeurs et des inflammations, quand le lait s'y pourrit. Mais elles procurent aussi les mêmes avantages que nous avons remarqués dans les autres glandes. Elles se chargent d'humeurs surabondantes dans le corps. On en voit une preuve chez les

bent mulieres, quibus per morbum, aut aliam quamdam calamitatem, mamma auferatur, et vox ferox efficitur, humoresque ad gulam deferuntur, multa sputatione vexantur, caput dolent, et ex iis ægrotant. Lac enim ab utero veniens et influens, quemadmodum etiam antea ad superiora vasa transmittebatur, cum ea propria non habeat, in principes corporis partes incidit, cor videlicet, ac pulmonem, et suffocantur.

femmes dont on a emporté le sein à raison de maladie, ou de quelque accident. Leur voix est rude. Elles sont sujettes à des crachements copieux, à des chutes d'humeurs sur l'estomac et à de fréquentes douleurs de tête, qui les rendent seuvent malades. Le lait venant de la matrice pour se porter aux parties supérieures et aux lieux accoutumés, ne les trouvant plus, se jette quelquefois sur les principaux organes, sur le cœur, sur le poumon, et il y cause des étouffements.

HIPPOCRATIS DE OSSIUM NATURA LIBER.

PRÆFATIO.

Mochlici nomine hic liber veteribus innotuit, cum mochlico conjunctus in permultis membranis invenitur. Sed Galenus illum per mochlicum non significavit, probante Foesio (1) Galeno tamen et Erotiano notus fuit, qui permultas voces in eo explicuerunt. Erotianus quidem librum ipsum non memorat, Galenus vero titulo των προσκειμενων τῳ μοχλικῳ (2). Titulo solummodo prior pars libri quodammodo respondet. Posterior, quæ de venis in nuperis quibusdam editionibus audit, a Galeno citatur (3). Illa perbrevis est, neque digna Hippocrate, tamen ut agnoscas, recentia ossa ab auctore contemplata esse. Hæc ænigmatica farrago videtur.

Post Aristotelem et Heroplilum scriptum esse, ex eo patet, quod inventa anatomica continet, Aristotelis temporibus ignota (4).

ARGUMENTUM LIBRI.

De quarumdam corporis partium natura, situ, et numero, atque usu; de venis quam plurimis, earumque in corporis partes propagatione, atque progressu.

Caput 1. — Ossium enumeratio, ac partes in ventre imo, et medio conclusæ.

Manus ossa, septem et viginti numerantur; pedis, quatuor et viginti, cervicis, ad magnam vertebram usque, septem; lumborum, quinque; spinæ, viginti, capitis, una cum oculorum ossibus, octo. In totum unum et nonaginta, cum unguibus vero, centum et undecim. Hominis vero ossa, ut didicimus, sic habent.

(1) In not. ad mochlicum. (2) In glossar, s. v. κοτυλιδα (3) Ibidem s. v. παραστατας (4) Halleri bibl. anat. T. 1. pag. 21.

TRAITÉ DE LA NATURE DES OS.

Le titre de ce Traité pourrait faire croire qu'il y sera principalement question des os. Il est cependant consacré presqu'en entier à la description des vaisseaux sanguins. On y trouvera le détail de la doctrine sommairement exposée sur cet objet dans le *Traité des lieux dans l'homme*, ouvrage généralement regardé comme un écrit légitime d'Hippocrate, et dans celui de la *Nature de l'homme*, dont la fin passe pour n'être pas d'Hippocrate.

1. (*Brièveénumération des os.*) Les os, à la main sont au nombre de vingt-sept; au pied, il y en a vingt-quatre; au cou, sept, y compris la première vertèbre; aux lombes, cinq; à l'épine du dos, vingt; à la tête, huit, y compris l'os sphénoïde. Tous ensemble font la somme de quatre-vingt-onze. Avec les ongles, cela fera cent onze. Nous trouverons que dans l'homme les vertèbres au-dessus de la clavicule sont au nombre de sept, y compris la première. Celles qui concourent à former la cavité de la poitrine sont au nombre de douze comme les paires des côtes; et celles des lombes, auxquelles répond un vide jusqu'à l'os ischium, sont au nombre de cinq.

2. (*Vésicules séminales.*) La semence est comme un petit peloton de cire de chaque côté de la vessie; il en part des veines *ou des canaux*, qui vont se rendre au membre viril, de chaque côté de l'urètre.

3. (*Voies de la boisson.*) La boisson passe par le pharynx pour aller à l'estomac; il en passe un peu par le larynx, qui va à la trachée-artère et au poumon, d'où il en passe quelque chose à l'extrémité de la vessie.

4. (*Foie.*) Le foie a cinq lobes. La vésicule du fiel est placée sous le quatrième lobe. Son ouverture se dirige vers le diaphragme, vers le cœur et vers le poumon.

5. (*Péricarde.*) (1) Le cœur est enveloppé d'une membrane (2).

(1) Voyez la note sur le no. 1, du Traité du cœur.

(2) On veut sans doute désigner ici le péricarde. Du reste, j'ai été fortement tenté d'abandonner, en tout ou en partie,

Vertebræ supra claviculam, una cum magna, septem numerantur. Ad costas vero, totidem quot et costæ, duodecim numero. Ad laterum inanitatem, exteriore parte, ubi coxendices et lumbi, quinque.

Semen vero velut favus, ab utraque vesicæ parte fertur. Ex his autem locis venæ, ab utraque meatus urinarii parte, in pudendum feruntur.

Potus per fauces et gulam, arteriæ summum (quod larynx dicitur) in pulmonem et arteriam, ex quibus in summam vesicam.

Hepar quinque summas fibras habet; fel autem quartæ fibræ adhærescit, quod osculo suo ad septum transversum, cor, et pulmones fertur.

Cor autem tunica circumvestit.

Homo intestina crassa majora, quam canis habet. Appendent autem ex medianis membranis, quæ mesocola dicuntur; hæ vero ex nervis, a spina sub ventre procedentibus, renes ex nervis de spina et arteria.

Caput II. — Venarum ac nervorum distributio.

Cor arteriæ fons cognatus. Vena per septum transversum fertur, hepar, lienem, renes, ad coxendicem, circa posteriorem tibiæ partem carnosam, ad primam summi pedis partem, quæ ταρσος dicitur. Altera autem ex corde sub alas, claviculas, jugula, caput, nasum, frontem, juxta aures, humeros, dorsum, pectus, ventrem, per cubitum. Alia vero per alas ad cubitum, in summam manum.

Nervorum exortus ab occipitio, usque juxta spinam, juxta coxendicem fertur in pudenda, in femora, pedes, tibias, et in manus. Quin et ad brachia, partim quidem in carnes, partim vero juxta fibulam, in magnum digitum, partim etiam ex carnibus, ad reliquos digitos. Quin et ad latum scapularum os, pectus, ventrem, ossibus, ligamentis connectuntur. A pudendo vero juxta podicem, ad coxendicis cavitatem, partim quidem supra femur, partim vero infra ad genua. Inde ad genu extensus, ad tendinem, calcis os, pedes; alius vero ad fibulam, alii etiam ad renes.

Caput III. — Alia venarum, arteriarum, distributio.

At vero venæ ipsæ utraque ex parte bifariam maxime dividuntur, partim

6. (*Intestins.*) Les gros intestins sont, dans l'homme, plus grands à proportion que dans les chiens. Ils sont suspendus au mésocolon, qui, par des nerfs, est attaché à l'épine, au-dessous de l'estomac et de l'artère.

7. (*Divisions de la veine cave ou de l'aorte.*) La veine, qui est comme une fontaine, tirant son origine du cœur, perce le diaphragme, va au foie, aux reins, aux cuisses, au gras des jambes, au tarse. Il y en a une autre qui, venant du cœur, passe sous les aisselles, se porte à la clavicule, au cou, à la tête, au nez, au front, autour des oreilles, aux épaules, au dos, à la poitrine, au ventre; celle qui passe aux aisselles va au coude et au carpe.

8. (*Origine et division des nerfs.*) L'origine des nerfs est à l'occiput et le long de l'épine. Il y en a près du haut de la cuisse qui distribuent des ramifications aux parties honteuses. Il y en a qui vont aux cuisses, aux pieds, aux jambes, aux mains, aux bras, aux chairs. Il y en a qui vont, par le péroné, au gros orteil; d'autres qui viennent des chairs pour les autres orteils; d'autres pour l'omoplate, pour la poitrine, pour le ventre, pour les os, pour les ligaments. Il y en a qui des parties honteuses vont à l'anus; qui vont à l'articulation du fémur avec les os du bassin, et à son articulation au genou; qui du genou se portent sur le tendon aux talons et aux pieds; d'autres qui s'étendent sur le péroné, d'autres qui vont aux reins.

9. (*Divisions des veines, et sécrétion de l'urine.*) Les veines se divisent à droite et à gauche, en deux grosses branches, pour aller de chaque côté des reins; et elles y donnent un rameau. Les reins ont quelque ressemblance avec le cœur; ils ont, comme lui, des cavités (1). Ces cavités sont tournées vers la grande veine, qui leur fournit un rameau qui va à la vessie. Ce rameau perce les reins, là où la boisson s'y rend par les veines, pour y être filtrée, ainsi que l'eau qu'on fait passer au filtre; et comme elle a été déjà filtrée, en passant de l'estomac aux reins. Car, le conduit qui porte la boisson à la

---

la traduction de ce traité, qui sera peu utile, et qui me paraît avoir été fort altéré. Je ne me suis déterminé à la donner qu'afin de ne pas laisser sans traduction un écrit qu'on trouve généralement dans les éditions des Œuvres d'Hippocrate, et qui est propre à présenter du moins quelques idées sur les connaissances des anciens médecins en anatomie.

(1) *Des cavités*, les bassinets.

quidem ab ipsa utriusque renis parte, partim vero ab altera, et in renes foraminibus sunt perviæ. Ipsi vero cordis formam, iidemque cavitatem habent.

Ren autem cavitate sua ad magnas venas situs est, unde procedunt ex ipso venæ in vesicam, qua parte potus per venas ad renes trahitur, deinde per renes aqua velut excolatur, et per ipsa intestina, per quæ simul emittitur. Spongiæ enim est simile, quod ab his ad vesicam tendit, illicque urina a sanguine percolatur et secernitur, eamque ob causam sane rubra est. Neque enim in renes aliæ venæ feruntur, quam, quæ dictæ sunt, neque, quantum ego sentio, alius locus, ubi potus colliquetur.

Venæ, quæ ad costas porriguntur, sub unaquaque costa sunt, non ad caput, sed inferius, et ab arteria. Arteria quidem igitur subtermeans in costas propagines suas transfundit. A crassa autem vena ex corde recurrit una in sinistram partem inclusa. Deinde hæc quidem per medias vertebras, ad summas usque costas, incedit, non ex æquo suas sectiones costis dextris ac sinistris transmittens, sed æquas quidem, superne vero in dextris scinditur.

Juxta vero claviculam utramque, duæ quidem venæ sursum, duæ etiam sub pectore feruntur, et partim in dextram, partim quoque in sinistram propagines discinduntur, ad cervicem hæ quidem magis, duæ vero ad cor magis, partim quidem ad dextram, partim vero ad sinistram, ex utraque parte ad costas tendunt, et ab his, velut quæ infra sunt, scinduntur, donec ei, quæ infra a corde recurrit, commisceantur.

Caput iv. — Venæ cavæ distributio.

At vero, quæ sanguinem fundit, ab arteria hac ideo scinditur, quod hic sublimis est, per cor procedens. Sed infra costas, quæ sanguine fluit et crassa est appellata, rursus vertebris sese transmittit, et illic adhærescit, nec amplius pendet, velut supra, cum per jecur fertur. Ad lumbos autem supra quidem est arteria, infra vero, quæ sanguinem fundit, quæ de jecore per septum transversum sublimis procedit, et ad cordis dextram partem, ad jugula usque, simplex fertur, præterquam quantum cum ipso corde communicationem habet, partim quidem juxta ipsum leviter scissa, partim vero vessie fait l'office d'une éponge ; et c'est à travers ces filtres, que l'urine se sépare du sang. Voilà pourquoi elle a une teinte de couleur rouge. Il n'y a d'autres veines qui aillent aux reins que celles que je viens de citer; et je n'en connais point d'autres par lesquelles la boisson puisse être filtrée.

10. (*Veines intercostales.*) Les vaisseaux qui se portent aux côtes rampent au-dessous, tout le long de leur bord intérieur, non à commencer aux vertèbres, mais plus bas.

11. (*Artère aorte.*) C'est l'artère qui dans son trajet envoie des rameaux à chacune des côtes. La grosse artère, partant du cœur, après s'être un peu inclinée à gauche, revient sur elle-même, passe au-devant des vertèbres, et va jusqu'aux dernières côtes, distribuant inégalement des ramifications pour les côtes, tant à droite qu'à gauche. Dans la partie supérieure, après s'être divisée en allant vers la droite, elle fournit des rameaux qui vont à chaque clavicule. Il y en a deux autres qui vont dans le haut, deux qui vont à la poitrine, et qui se sous-divisent pour se porter au cou, vers la droite et vers la gauche. Il y en a aussi deux qui vont au cœur à droite et à gauche. Il y a encore deux qui vont aux côtes *supérieures* de chaque côté, de la même manière que les rameaux pour les intercostales inférieures, fournis par l'artère qui se replie sur elle-même, après être sortie du cœur.

12. (*Veine cave.*) La veine cave est séparée de l'artère, parce qu'elle est suspendue librement, et qu'elle traverse le cœur. Cette veine, appelée la *veine au sang*, la *grande veine*, donne aussi des rameaux qui vont au-dessus des côtes. Elle est attachée aux vertèbres au-devant de l'artère, en sorte qu'elle n'est plus suspendue librement, comme à la partie supérieure, quand elle va au foie. Au haut des lombes, au-dessous de l'artère, est la veine cave, qui après avoir percé le diaphragme, en venant du foie, se porte au côté droit du cœur, va aux clavicules directement, sans communiquer avec d'autre partie qu'avec le cœur, sur la surface duquel elle envoie de petits rameaux, outre que son tronc procède directement du ventricule gauche vers l'épine, allant dans le haut pour se diviser et fournissant des rameaux aux côtes supérieures. Mais après s'être divisée (1), elle en fournit à toutes les autres

(1) L'origine des veines intercostales donnée ici pourrait faire croire que la veine dont il est question en cet endroit,

cordis ventriculum penetrans. Deinde a corde in sinistram ad spinam simplex demittitur, et ad superiora quidem corporis, ad summas usque costas recurrit, et propagines habet a se ipsa, juxta unamquamque costam, ad pectoris connexionem usque, tum in dextram, tum in sinistram, naturaliter protensas, ipsiusque rectitudo magis ad vertebram vergit, quam arteriæ extensio, et venæ, quæ ex hepate proficiscitur. Ab inferiore vero cordis parte, recta ipsius extensio magis ad vertebras est, quam quæ arteriæ. Altera autem juxta cor est, et ad inferiores septi transversi partes ad spinam appensas convertitur. Hinc vero propagines ad unamquamque rectitudinem inferuntur, per ossa et carnes se invicem trajicientes.

CAPUT V. — Quatuor paria venarum, et quas venas secandas partes affectæ indicent.

Venæ autem crassæ sic se habere natura videntur.

Ex oculo juxta supercilium, per dorsum secundum pulmonem, sub pectore, altera quidem ex dextra in sinistram fertur, altera vero ex sinistra in dextram. Quæ autem ex sinistra procedit, per hepar in renem ac testem descendit, quæ vero ex dextra, in lienem, renem et testem. His pudendum pro osculo est. A dextra vero mamma in coxendicem sinistram, et in crus fertur, et ex sinistra in dextram. Oculus vero dexter ex sinistro recipit, ad eumdemque modum testis sinister ex dextro.

At venæ crassissimæ hoc modo naturaliter se habent.

Earum quatuor paria sunt in corpore, et quædam quidem ex capitis parte posteriore, per cervicem, parte externa juxta spinam ex utraque parte ad coxendices et crura deveniunt; deinde per tibias ad malleolos exteriores et pedes pertingunt. In dorsi igitur, et coxendicum doloribus, ex poplitibus et malleolis exterioribus, venæ sectiones facere oportet.

Alteræ venæ e capite, juxta aures per cervicem, jugulares appellatæ, parte interiore secundum spinam, ad lumbos, utraque ex parte, in testes et femora tendunt, et poplites interiores, deinde per tibias ad malleolos et pedes interiore ex parte. Ad lumborum igitur et testium

côtes, à droite et à gauche, jusqu'à la réunion de la poitrine et de l'abdomen; et sa direction est plus rapprochée de celle de la colonne vertébrale que ne l'est la direction de l'artère aorte ou de la veine *porte*, qui vient du foie, vers la partie inférieure du cœur. Elle se porte plus directement à l'épine qu'à l'artère. Il y en a une portion qui va le long du cœur, vers la partie inférieure du diaphragme, attachée à l'épine, d'où il sort des ramifications qui se distribuent aux os et aux chairs, et qui communiquent les unes avec les autres.

13. (*Croisement des veines de la droite à la gauche, et* vice versâ.) Voici qui est notable touchant l'origine et la marche des grandes veines. Après être arrivées de l'œil près du sourcil, au dos, le long du poumon, sous le thorax, là où celle qui est à droite prend la gauche, et celle qui est à gauche prend la droite (1), celle de la gauche va au foie, au rein et au testicule droit; celle de la droite va à la rate, au rein, et au testicule gauche. Elles se terminent l'une et l'autre aux parties naturelles. Celle de la mamelle droite va à la cuisse et à le jambe gauche, et celle de la mamelle gauche passe aux extrémités inférieures droites. L'œil droit et le testicule droit sont ainsi réciproquement redevables au gauche, et le gauche au droit.

14. (*Distribution des veines divisées en quatre grosses paires.*) Les plus grosses veines sont de la manière que je vais dire: Il y en a quatre paires dans le corps. Une paire part du derrière de la tête; elle va au cou, à l'épine extérieurement, du côté droit et du côté gauche, au bassin et aux jambes, aux malléoles externes et aux pieds. Il faut donc, dans les douleurs du dos, et dans celles de l'ischium, faire la saignée au jarret et à la malléole externe. La seconde paire part de la tête, auprès des oreilles; elle passe au cou, où elle prend le nom de *jugulaire;* va à l'é-

---

est l'azygos. Mais toute l'angiologie de ce traité est trop embarrassante pour pouvoir en assurer positivement certains détails. Je conviens, sans peine, qu'il m'a été impossible de me bien fixer sur la plupart des choses qui y sont dites; je ne sais point si les personnes habituellement occupées d'anatomie pourraient en venir à bout.

(1) Je n'ai point d'idée qu'il se trouve dans aucun des ouvrages qui passent généralement pour être d'Hippocrate rien d'analogue à ce qui est dit ici, touchant le croisement des veines : et l'anatomie de nos jours n'admet rien de pareil.

dolores, ex poplitibus et malleolis interioribus, venæ sectiones facere oportet.

Tertiæ venæ ex temporibus per cervicem in scoptula operta, deinde in pulmonem deferuntur, perveniuntque una quidem a dextris in sinistras sub mammam, et in splenem et in renem. Altera vero a sinistris in dextras ex pulmone sub mammam, in jecur et renem. Hæ autem ambæ in rectum intestinum desinunt.

Quartæ vero venæ ex anteriore capitis parte et oculis, sub pulmonem et claviculas feruntur; deinde ex brachiorum superiore parte sub flexuras; mox per cubitos, in manus primas juncturas, et digitos. Postea rursus ex digitis, per manuum volas et cubitos, ad flexuras, per brachia vero inferiore etiam ex parte ad axillas, et ex costis superiore parte, una quidem ad lienem pervenit, altera vero ad jecur. Deinde supra ventrem ambæ in pudendum finiunt.

Et crassæ quidem venæ ad hunc modum natura se habent. Multæ autem et cujusvis generis venæ ex ventre per corpus feruntur, per quas alimentum corpori accedit. Tendunt autem et a crassis venis in ventrem et reliquum corpus, tum ab exterioribus, tum ab interioribus, et inter se mutuo internæ foras, et externæ intro, transfundunt. Ad eos igitur modos venæ sectiones faciendæ; danda est autem opera, uti quam maxime procul a locis, in quibus dolores fieri, et sanguis colligi solet, sectiones faciamus. Ad hunc enim modum vel minime magna repente mutatio continget, et translata consuetudine efficiet, ut ne amplius ad eumdem locum coeat.

Caput vi. — De vena jecoraria, septo transverso, et nervis.

Jecoraria autem per lumbos, ad magnam usque vertebram, deorsum fertur, et verticulis se adjicit, indeque sublata per septum transversum cor petit, et hæc quidem recta adjugula tendit. Hinc vero partim ad cervicem, partim ad scapulas, quædam etiam inferius paulo reflexæ, ad vertebras et costas declinant, a sinistris quidem una prope jugula, a dextris vero in aliquem ipsius locum. Alia vero utrinque reflexa, alia paulo inferius deflexa, ubi illa quidem deficit, costis se adjicit, pine intérieurement, se porte de chaque côté des lombes, va aux testicules, aux cuisses, au jarret en dedans, aux jambes, aux malléoles internes et aux pieds. Il faut donc, dans les douleurs des lombes, et dans celles des testicules, faire la saignée aux jarrets et aux malléoles internes. La troisième tire son origine des tempes, passe au cou, aux omoplates, au poumon; celle du côté droit, passe à gauche sous la mamelle, pour aller à la rate, et au rein gauche; celle du côté gauche passe à droite, sous la mamelle aussi, sortant du poumon pour aller au foie et au rein droit. Elles se terminent l'une et l'autre à l'anus. La quatrième paire tire son origine du devant de la tête et des yeux : elle va au cou, sous les clavicules, passe au haut du bras à l'articulation du coude, à l'avant-bras, au carpe et aux doigts de la main. Elle revient des doigts, passe à la paume de la main, va au coude, passe à l'articulation du bras avec l'avant-bras, et à son articulation supérieure; passe aux aisselles, aux côtes supérieures, d'où une branche va à la rate, l'autre va au foie : après quoi toutes les deux se terminent aux parties naturelles. Telle est l'origine et la marche des grosses veines. Il y en a bien d'autres, et de diverse espèce, qui, tirant leur origine du ventre, sont répandues dans tout le corps, et qui servent à le nourrir. Il y en a qui portent la nourriture des grandes veines au ventre et au reste du corps, du dehors au-dedans, et du dedans au-dehors, par une communication réciproque. Il faut, dans les saignées, avoir égard à tout ceci, afin de faire l'ouverture aussi loin qu'il est possible des parties qui sont souvent malades, et de celles où le sang a coutume de s'accumuler. De cette manière, il ne se fera pas promptement de changement considérable; et vous changerez la mauvaise disposition, en prévenant, pour l'avenir, les collections de sang dans le même lieu.

15° (*Détails sur la veine hépatique.*) La veine hépatique s'étend dans les lombes jusqu'à l'os sacrum; et après avoir donné des rameaux aux vertèbres inférieures, elle s'élève, perce le diaphragme, et va au cœur. Elle va droit aux clavicules; elle fournit des rameaux au cou, aux omoplates. Il y en a qui se recourbent vers le bas, qui vont aux vertèbres et aux côtes. Un du côté gauche va dans le voisinage de la clavicule; il y en a un autre du côté droit, qui va à peu près dans le même endroit; de chaque côté, il y en a un qui revient, va, en se recourbant, un peu plus bas. La veine se perd ensuite, après avoir fourni aux côtes, jusqu'à l'endroit

donec ei, quæ ab ipso corde procedit, ad sinistras deflexa se adjunxerit. Deorsum vero demissa secundum vertebras descendit, donec ea perveniat unde se sublimem erigit, costis adhærescens, et reliquis omnibus utrinque singulis per se sola propagines mittens, a corde quidem in aliquem locum, ad sinistra magis deflectit; postea arteriæ se submittit, quousque consumta fuerit, eoque pervenerit, unde jecoraria sublimis emersit. Quo antequam perveniat, ad extremas duas costas bifariam scinditur, et in utramque verticulorum partem progressa, ibi conditur. Altera vero recta ex corde jugula petens, supra arteriam evadit, indeque quemadmodum quæ ad lumbos arteriæ subtensa est, in jecur insilit, et modo quidem ad portas et fibram, modo vero in id, quod est reliquum deinceps excurrit, paulo infra septum transversum, quod ita hepati adhærescit, ut facile separari non possit. Bipartito autem ad claviculas scinduntur, et hinc et inde sub pectus ad imum ventrem pertingunt. Quonam vero inde ferantur, necdum mihi constat.

Ad septum transversum ad vertebram juxta costas situm habet, qua parte renes ex arteria utrinque eminent. Arteriæ vero ex his enascuntur, quæ utraque ex parte nervum habent. Eaque in parte cum ea, quæ a corde recurrit, jecoraria desinit. A jecoraria autem, per septum transversum, duæ maximæ venæ hinc et inde sublevantur, quæ multifidam per septum transversum propaginem emittunt, eique complexa adhærent; in superna vero illius parte quodammodo magis conspicuæ cernuntur.

Duo autem crassi nervi ex cerebro, infra magnæ vertebræ os, superiore parte, gulam versus magis, ab utraque arteriæ parte uterque progressus, in se velut in unum coeunt, deinde vertebræ et septum transversum ibi exoriuntur, ubi desinunt. Quidam tamen ambigunt, et ab hac communione ad jecur et lienem ferri videntur. Alius nervus utrinque ex vertebris, ad claviculas secundum spinam, per obliquam vertebrarum partem extenditur, et costis distribuitur. Atque ii, non secus ac venæ ipsæ, per septum transversum ad mesenterium pertendere mihi videntur. Ubi vero ipsæ desinunt, rursus ab eo loco, unde septum transversum exoritur, continuitate quadam, per medium infra arteriam, quod est reliquum ad vertebras, quemadmodum venæ, emittit où elle rencontre le cœur en se recourbant vers la droite; en se détournant vers le bas, elle fournit aux vertèbres, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à l'endroit où elle a commencé de s'élever, pour donner des rameaux aux côtes et autres parties, donnant elle seule des ramifications à toutes de chaque côté, déclinant plus vers la gauche dans une petite partie de son trajet, près du cœur. Elle se cache ensuite sous l'artère, et disparaît entièrement là même où elle est sortie du foie en s'élevant. Mais, avant d'arriver là, elle s'est divisée près des deux dernières côtes, en deux branches, dont l'une se perd dans l'endroit même, l'autre se perd après être arrivée aux vertèbres. La portion qui du cœur va droit aux clavicules, marche au-dessus de l'artère, et un peu à côté; tout comme la portion qui se distribue aux lombes est au-dessous de l'artère; et c'est de dessous l'artère, qu'elle se jette dans le foie, où elle entre quelquefois par des éminences que nous appelons des portes, d'autres fois par ailleurs, après avoir fait un peu de chemin au-dessous du diaphragme, à l'endroit où le foie lui adhère fortement, de manière qu'il est difficile de les séparer. Or, c'est vers les clavicules que se fait la division en deux branches principales, qui se distribuent à l'intérieur, dans la poitrine, jusqu'au bas-ventre, et se distribuent au diaphragme jusqu'à la dernière vertèbre des côtes inférieures. Là où le diaphragme se joint au rein et à l'aorte, il sort du rein des artères qui ont un nerf de chaque côté. La veine hépatique se termine donc de la manière que je viens d'exposer, se confondant avec celle qui revient du cœur. Elle donne, auparavant, deux rameaux très-gros au diaphragme, qui sont relevés çà et là sur sa concavité, et s'incorporent dans sa substance, après y avoir tracé diverses figures. C'est dans sa partie supérieure qu'ils sont le plus manifestes.

16. (*Nerf intercostal, et nerfs spléniques.*) Il y a deux gros nerfs qui partent du cerveau, au-dessus de la seconde vertèbre, et qui, après avoir passé l'un et l'autre de chaque côté de l'estomac et de l'artère, se réunissent comme en un seul nerf, à l'endroit où le diaphragme s'attache aux vertèbres. Quelques médecins doutent si, après leur réunion, l'un de ces nerfs ne va pas au foie, l'autre à la rate. Il y a un autre nerf qui part des vertèbres, près des clavicules de chaque côté, et coule en suivant l'épine, donnant des rameaux à travers les apophyses transverses des vertèbres, se distribuant aux côtes, de même que les veines s'y distri-

tunt, quoad os sacrum totum percurrentes ibi consumti condantur.

Caput vii. — De ossium, nervorum, carnis, venarum, et cutis usu, ac de distributione venarum.

Ossa corpori firmitatem, rectitudinem ac formam præbent, nervi vero flexionem, contractionem, et distentionem. Carnes autem, et cutis, omnium colligationem ac connexionem. Venæ per corpus diffusæ, spiritum, fluxionem, et motum exhibent, ab una multas propagines emittentes.

Atque hæc una unde exordium sumat, et ubi desinat, non satis mihi compertum est. Circulo enim facto, principium non invenias. Ejus autem appendices unde pendeant, et qua corporis parte desinant, et quid una cum his communionem habeat, et ad quæ corporis loca disponantur, ego declarabo. Capiti quidem ad medium, ex obliquo vena lata et tenuis, non multi sanguinis obducitur. In cerebrum enim ad suturas multæ venulæ et tenues radicibus infixæ sunt, et circum caput totum ad frontem usque et tempora dilatantur. Ipsa vero retro caput, exteriore parte, secundum spinæ cutem recta tendit; inde autem juxta exteriorem et interiorem venam, ex his quæ in jugulis sunt, demittitur; ultra aures vero divisa, a gena extra fertur crassa. Ab hac multæ et tenues ad linguam procedunt, præter eam quæ sub linguam aut sub maxillares dentes fertur, quæ lata per claviculam, subter scapulas pertingit, eaque parte ab ipsa pullulat vena humeralis appellata, per nervum, qui summo humero supponitur. Hæc autem sanguine fluit et redundat, ruptaque et divulsa non nisi ægre curatur. Altera siquidem ex parte nervo lato connectitur; altera vero cartilago est. Medium vero horum locum ipsa continet, et pellicula spumosa. Loco igitur vacuo exsistente, cum neque illi carnes adnascantur, facile frangitur. Quod si hanc in partem sanguis suffundatur, locum amplum nactus, liberationem non habet, sed indurescit. Induratus vero morbum et dolorem creat. Atque hæc quidem, qua prius dixi, permeat; illa vero sub scapulis, crebris et tenuibus, ac implicatis inter se venis, sub mammas buent. Il me semble que ce nerf va au diaphragme et au mésentère; que dans l'endroit où les veines finissent, là où le diaphragme se réunit avec les vertèbres et avec l'artère, ce nerf se perd dans ses ramifications, ainsi que les veines; tandis qu'il va ailleurs, par un autre rameau, se perdre entièrement, en se distribuant à l'os sacrum.

17. (*Usages généraux des principales parties du corps humain, et origine des quatre grandes veines.*) Les os tiennent le corps droit, lui donnent de la solidité, et assurent sa forme. Les nerfs servent à la flexion, à la tension, et à l'extension. Les chairs et la peau lient le tout, et le maintiennent en sa place. Les veines répandues dans le corps portent le souffle et les humeurs, et donnent le mouvement, provenant toutes d'une seule; mais je ne saurais assigner d'où vient cette veine première, ni où elle se termine en parcourant son circuit. On n'en a pas trouvé, jusqu'ici, de commencement. Quant à l'origine de ses diverses ramifications, aux endroits où elles aboutissent, c'est ce que j'ai développé; et je maintiens que toutes tirent leur origine d'un tronc unique, en quelque partie du corps qu'elles se rendent. Vers le milieu de la tête est située obliquement, tout autour, une veine large et déliée, qui ne contient pas beaucoup de sang; elle donne naissance à un grand nombre de petites veines pour le cerveau, très-fines, qui passent par les sutures; et c'est dans le contour, jusqu'au front et aux tempes, que se forment les quatre grandes divisions des veines.

18. (*L'auteur me paraît revenir en cet endroit sur les quatre paires de grandes veines, dont il a déjà parlé n°. 13 — Première paire.*) Il y en a une qui marche directement vers le derrière de la tête, allant à la peau de l'épine; elle envoie une ramification à la partie supérieure du cou, tant en dedans qu'en dehors, elle se sous-divise au-dessous de l'oreille, extérieurement, au-delà du menton et là où elle est grosse. Plusieurs petits rameaux vont à la langue, outre celui qui va sous la langue, et celui qui va aux dents molaires. Elle continue son cours, toujours grossissant et passant sous l'omoplate, près de la clavicule; et là elle donne un rameau appelé veine de l'extrémité de l'humérus, qui passe en effet à l'extrémité de l'épaule, sous un nerf. Le sang y abonde, et quand cette veine est rompue ou tiraillée, la guérison en est difficile. D'un côté, elle a un gros nerf; elle a, de l'autre côté, un cartilage; elle passe au milieu, recouverte d'une légère membrane, en sorte que se trouvant, en cet endroit, dépourvue de

propagines emittit, et per humerariam, cartilaginem declinans, ipsa subter distributa, ad brachium tendit, musculum ad sinistram habens. Dextra vero circa humerum scinditur, et cubiti superiorem partem, inde cubitum utrinque intersecans, postea rursus ad primam manus juncturam fertur, indeque jam defluens, tota per manum pererrabunda radicibus inhærét.

Caput viii. — De vena principe, et pulmonis affectibus.

At vero vena principalis, quæ secundum spinam sparsa, per dorsum, jugula, et gulam, in cor inseritur, ex sese venam insignis magnitudinis, et multa oscula habentem, circa cor emittit, inde vero ad os procedens, fistulam fecit, quæ arteria per pulmonem permeans nominatur, paucum quidem sanguinem, sed multum spiritum continens. Nam propter visceris amplitudinem et raritatem, multis quidem locis per pulmonem rivos deducit, cætera vero cartilaginea facta est.

Quare si quid sane vel in potu, vel in spiritus ac sanguinis transitu, non consuetum ad has pulmonis vias delatum fuerit, nimirum cum venæ ejusmodi exsistant, et viscus ad instar spongiæ, multum humorem capere possit, supraque ut sit a natura comparatum habeat; cumque hæc lex sit humoribus ingredientibus constituta, prætereaque non multus sanguis per has venas constringatur, neque cito procedens, ea, illabuntur educat, his non subductis, sed intus remanentibus, callosa concretio et durities enascitur, πωρος græcis dicitur. Sic autem deperit, quidquid alimenti vicinum est, cum summi arteriæ capitis aditus etiam ad externas partes talis exsistat. Atque interceptis a callosa duritie transitibus, velox et difficilis spiratio corripit, cum hi spiritum neque per hanc viam emittere, neque facile attrahere queant. Ex quibus sane hi morbi oriuntur, quales sunt crebræ et densæ spiratione (ασθματα vocant) et tabes siccæ. Quod si collecta in his humoris copia superet, ita ut crassior redditus cogi nequeat, et putridum pulmonem vicinasque partes reddat, evaduntque suppurati et tabidi. Hujus-

chairs qui protègent la ramification dont je parle, elle se déchire facilement. Si donc le sang s'épanche, trouvant là un vide considérable, il s'y accumule, se durcit, et il donne lieu à quelque maladie. Après avoir fait son passage en cet endroit, le rameau dont je parle continue sa route. La veine d'où il est parti, va sous l'omoplate, envoyant aux mamelles plusieurs petits rameaux qui se croisent; elle passe tout près de celui que nous avons appelé veine de l'extrémité de l'humérus, mais en dessous, pour aller au bras, laissant de côté un gros muscle à sa gauche. En passant à droite, elle se sous-divise au-dessous de l'épaule, et au-dessus du coude; elle se sous-divise encore, en passant de chaque côté du pli du coude; elle souffre de nouvelles divisions au carpe, et se répand par un grand nombre de ramifications sur toute la main.

19. (*Seconde paire, avec quelques détails physiologiques, concernant la respiration et le prurit vénérien.*) La veine nommée *principale*, qui se répand sur l'épine, pénètre dans le cœur, après avoir passé au cou, au gosier, au dos. Il en part près du cœur une très-grosse branche, qui se porte jusqu'au fond de la bouche, après avoir formé un tuyau comme une flûte. Elle prend le nom d'*artère aorte* (1), en venant du poumon; elle a peu de sang; elle est pleine de souffle. L'amplitude et la rareté du poumon font qu'elle se divise en un nombre immense de divers conduits, dont plusieurs sont cartilagineux. Cela fait que si quelque partie, soit de la boisson, soit du sang et du souffle, se porte dans quelques-unes des voies du poumon, qui n'y soient pas accoutumées (comme il y a diverses espèces de veines, et comme il est de nature spongieuse, capable de pomper beaucoup d'humide par sa partie supérieure, tandis que cependant il devrait s'y observer la loi qui veut que peu de sang se porte aux veines dans lesquelles il n'entre qu'avec peine, lorsqu'à cause de la lenteur des liquides qui y coulent, les matières étrangères ne peuvent être rejetées, et y séjournent), il se fait alors, en cet endroit, une dureté. Cette dureté met obstacle à l'introduction de l'espèce de nourriture qui nous est apportée par la voie du larynx, et qui vient du dehors : les passages étant donc bou-

(1) *Artère aorte.* C'est manifestement ici le conduit aérien, que nous appelons *trachée-artère.* Je n'ai rien à dire sur la surprise que pourra causer la formation qui lui est assignée.

modi autem morbi ex aliis etiam causis oriuntur. Inde autem vena hæc pulmonem occupat, et per duas magnas fibras ad interiora conversas, sub septo transverso ad spinam extenditur, alba et nervosa, in reliquum condensatum corpus venulas emittens, indeque per vertebras crebris venulis in spinalem medullam, hederæ in modum convoluta, inseritur.

Caput ix. — Venas omnes ad spinam tendere, earumque distributionem in renes, intestina, et pudenda fieri; unde voluptas, ac titillatio.

Atque aliæ quidem venæ, in corpus distributæ, ex omnibus partibus ad spinam contendunt, quarum unaquæque, quod tenuissimum est, et purissimum colligens, hac effundit.

Ipsa vero, quæ super extenditur, per demissos cirros in idem adducit, indeque in renes tenuibus ac fibrosis venis, juxta spuriam costam radicibus firmatur, et hinc contendens condensatur; postea etiam ad podicem in nervum abit, musculosque adducentes comprimens, ipsi inseritur, et in vesicam, testes, et adstites, multiplicibus intextis tenuibus et solidis, ac fibrosis venis, radices mittit. Inde crassissima et rectissima ipsius pars, retroversa, in caulem abiit, quod est pudendum. In reflexione autem ad eadem ipsa adaptatur, et per pectinem supra, sub ventris et venæ ipsius cute, prorumpit ad eas, quæ deorsum feruntur, quæque in sese mutuo derivantur. Per pudendum autem enascuntur venæ crassæ et tenues, et densæ et incurvæ. In seminis vero, ipsa ad uteros tendit, vesicam, et urinæ meatum, indeque recta procedit, et mulieribus quidem circa uteros suspensa est; masculis vero circa testes disseminatur.

Ob eam ipsam naturam hæc vena plurima vim genitalem habentia comprehendit. A plurimis enim et maxime sinceris partibus nutrita, cum paucum sanguinem contineat, cava, et nervi instar crassa, spirituque referta exsistat, sub pudendoque contenta, pertingentes ad spinam venulas vi adducit. Quæ vero non sunt vi adducta, tanquam cucurbitula in se ipsas trahens, omnia in superiorem venam emittit. De cæteris autem corporis partibus in hanc confluit, ejus vero pars chés dans la partie durcie, et dans son voisinage, la respiration se précipite, et il survient de l'oppression, parce que le souffle ne peut ni sortir ni entrer facilement. De là proviennent ensuite des asthmes et des phthisies sèches. S'il s'y assemble en même temps une grande quantité d'humeurs, qui ne puisse s'épaissir et se cuire, le poumon se pourrit avec les parties adjacentes, d'où il résulte des empyèmes et des phthisies suppurées, maladies qui proviennent souvent aussi d'autres causes. Cette veine *principale*, en continuant son cours, après s'être répandue dans tout le poumon, va sous le diaphragme aux deux grands lobes du foie, qui sont concaves intérieurement. Elle se porte ensuite à l'épine, où elle est blanche et nerveuse, et elle envoie des ramifications à toutes les parties du corps qui ont une consistance ferme. Prenant elle-même une forte consistance, elle passe à travers les vertèbres, et communique par un grand nombre de rameaux avec la moelle épinière. Elle s'attache autour de la colonne vertébrale, comme le lierre s'applique aux tiges des arbres. Il y a d'autres veines qui se distribuent dans les diverses parties du corps, qui toutes aboutissent à l'épine, chacune y apportant de ce qu'il y a de plus délié et de plus élaboré. La veine *principale* y en verse aussi, en s'y appliquant de la manière que je viens de dire. De là elle envoie des rameaux ou des racines aux reins, par de petites veines fibreuses qui passent près des fausses côtes. Elle prend plus de consistance en continuant sa marche; elle est nerveuse à l'anus, où elle se perd après avoir, en passant, comprimé les muscles releveurs de l'anus. D'autre part, elle va à la vessie, aux testicules et aux épididymes, par un grand nombre de petites veines déliées, fermes et fibreuses; elle fait plusieurs circuits dans toutes ces parties, et s'y incorpore. Une de ces ramifications, la plus grosse, et qui va le plus droit, se replie une fois pour se rendre à la verge. A l'endroit où se fait le pli, elle est comme suspendue sur la partie supérieure du pubis, au-dessous de la peau du bas-ventre, sous la veine. Là il s'en joint d'autres qui se réunissent, pour aller ensemble aux parties inférieures. Il s'en distribue à la verge de grosses et de petites, en grand nombre; et il y en a de recourbées. Chez les femmes, la ramification dont je parle se rend à la matrice, à la vessie, et à l'urètre, d'où elle se propage, s'en allant tout droit. Elle finit chez les femmes, comme suspendue par ses extrémités, à la matrice; et chez les hommes, aux testicules. Cette veine

multo maxima de medulla (velut dictum est) coacervatur.

Ad id vero voluptas accedit, quod vena ista genituræ sit plena. Cum ergo per reliquum tempus aliquo sanguine et spiritu abundare soleat, ea plena et calefacta, deorsumque confluente semine, quæ in se habet, constringit. Spiritus autem, qui inest, præsensque vis et caliditas, venularumque continens undique contentio, titillationem intus facit. Illa vero, quæ ex se propaginem deduxit, et per dorsum et jugulum secundum spinam distribuitur, venulis multis costas involvit, et vertebras per carnes alternatim obducit, ita ut bene nutrita et semine referta sit. Ipsa autem juxta nates progreditur, per musculum sub femore alte demersa, ad nates vero in coxæ acetabulo, juxta caput, in venam perforatur, quæ femori respirationem præbet, et ultra femur, flexuram versus, quæ est ad genu, fertur.

Caput x. — De distributione venarum ab inguinibus, ad usque pedum extrema, et aliarum ad hepar.

Alteram vero ad inguina demittit, crebris radicibus, et quæ non facile convertitur. Quæ autem per musculum tendit, circum genu dispergitur, et per ossis tibiæ summam partem venam in fistulam excavat, quæ medullam nutrit, et per infernam tibiam juxta pedis connexionem deducitur. Ipsa vero per genu patellam, interiore parte per tibiæ musculum, profunde extenditur, et implicatur per malleolum, intus crassa et sanguine referta, hicque circum malleolum et tendinem ægre discretas venas convolvit. Ipsa vero ad inferiorem pedem, sub primam plantam decurrit, hicque implicata, et ad magnum digitum innixa, duplicem venam sanguine refertam, superiore parte sub cute, ex prima planta reflectit, et ad malleolum externum crassa apparet, supraque distribuitur, juxta oppositum anteriori tibiæ radium. At juxta posteriorem tibiæ partem carnosam fundam facit, quodque hinc est reliquum, juxta internam genu partem extensum est. Immittit etiam et in patellæ genu venas, et ad interiorem abonde en rameaux, et contient, de sa nature, beaucoup de parties génératives. Elle tire sa nourriture d'un grand nombre de parties qui sont des plus parfaites. Elle contient peu de sang; elle est creuse; sa consistance est nerveuse, et elle abonde en souffle. Placée aux parties naturelles, elle entraîne de force, vers l'épine, les petites veines qui l'entourent, celles-ci lui cédant, en tant qu'elle exerce l'action d'une ventouse, qui d'en haut rapporterait tout à cette veine. Elle tire donc de toutes les parties du corps, au moyen principalement de la moelle de l'épine, où tout va aboutir, ainsi que je l'ai déjà dit. On sent du plaisir quand elle est remplie de semence. Dans le reste du temps, elle donne passage a un peu de sang, et à beaucoup de souffle; mais lorsqu'elle est réchauffée par la semence qui y coule, elle la retient. Le souffle avec la semence qui cherchent à s'échapper, l'action de la chaleur, la tension des veines aboutissantes, concourent ensemble à exciter le prurit vénérien.

20. (*Troisième paire.*) Voici encore une veine qui tire son origine d'elle-même. Après avoir donné des rameaux au gosier, elle en fournit plusieurs petits qui s'attachent aux côtes. Elle s'attache aussi aux vertèbres, en passant par les chairs, de manière qu'elle arrive aux fesses, pleine de sang et de nourriture. Arrivée aux fesses, elle plonge sous les chairs qui sont au-dessous du fémur, elle pénètre jusqu'à la cavité cotyloïde, où s'articule la tête de cet os. Là elle reçoit le souffle de l'os; elle va aussi au-delà du fémur, au pli du genou; elle envoie aux aines un autre rameau, qui donne un grand nombre de sous-divisions difficiles à suivre. La branche qui passe à travers les chairs, pour se distribuer autour du genou, donne une division qui pénètre dans le tibia par sa partie supérieure, pour en nourrir la moelle, et qui se porte jusqu'au bas de cet os, à son articulation avec le pied. Il y en a une autre qui passe par la rotule, et qui s'enfonce dans les muscles de la jambe; elle va investir la malléole interne. Elle est grosse et sanguine; il en part des ramifications sans nombre, qui se distribuent autour de la malléole et du tendon d'Achille; ensuite elle va au-dessous du pied sous le tarse; et après avoir donné de plus petits rameaux qui se distribuent au gros orteil, elle se replie, monte au-dessus du tarse sous la peau, et se divise en deux veines qui paraissent s'être grossies depuis son passage à la malléole; elle se distribue au-dessus du péroné, en s'étendant près de la partie inférieure de la crête du tibia. Elle fait une espèce de fronde en mon-

patellæ partem cavam venam involvit, quam si quis dolore afficiat, celerrime biliosum ac serosum humorem colligit; ipsa vero juxta internam genu cavitatem prorumpit. In poplites vero multas implicatas venas, velut stolones producit, quæ inde juxta nervos femoris inferiores extensæ, etiam in testes et in podicem radices emittunt, et circa os sacrum in unum circumtenduntur.

Quæ vero ad interiorem genu partem pervenit sursum, juxta internam femoris partem, ad inguen tendit, et per coxendicem ultra ad spinam et lumbum foras procedens, crassa et lata, sanguineque referta, sursum porrigitur ad hepar, et bifidam producens sanguine plenam, dextram hepatis fibram ad renem continet. Ipsa vero subter hepatis regionem distributa, in crassam venam scinditur, reflexaque in partem hepatis crassiorem inseritur, et altera quidem ipsius pars in visceris superficie adhærescens, ubi fel est, multis radicibus, tanquam cirris, per hepar est implicata, altera vero per internam ejus partem, velut per rivos deducta.

Caput xi. — De cæterarum venarum, tum infra, tum supra, distributione, et de mutatione coloris in vultu.

Duæ vero venæ inter duas latas fibras se explicant, et una quidem per vertices et cutem penetrans, ex umbilico emergit. Altera vero suo appressu spinam et renem attingens, in vesicam pudendumque, ancoræ in modum, insita est.

De coxendice autem sursum procedens, ad imum ventrem multas errabundas venas deduxit, costasque et vertebras ad spinam, annulorum modo connexuit, et propagines in multas venas transmisit, intestinaque ac ventrem inferiorem involvit. Et hæ quidem ex imo ventre ad mammas, et supra mentum ac summos humeros exporrectæ, connexæ sunt. Quæ vero juxta hepatis crassitudinem pervenit, supra, ubi fel in fistulam excavavit, sub spinam distribuitur, via per septum transversum facta. At vero vena, quæ ex tant vers le gras de la jambe; ensuite elle se porte au genou, au côté intérieur; elle distribue aussi des rameaux à la rotule, et un au creux adjacent intérieur. Ce dernier se remplit facilement d'un fluide bilieux, ichoreux, quand on ressent des douleurs au genou. Elle se répand donc au creux du genou interne, et donne en même temps origine a beaucoup de branches qui vont au pli du genou, qui montent le long de la cuisse sous le tendon, pour aboutir aux testicules, à l'anus et à l'os sacrum, en diminuant de grosseur. La portion de la veine qui va à la partie externe du genou et de la cuisse vient aux aines; elle passe au-delà de l'ischium, pour se rendre à l'épine et aux lombes, en se distribuant dans l'intérieur. Devenue ensuite grosse, large et fort sanguine, elle monte au foie; elle se divise en deux branches; l'une va aux reins sous le lobe droit du foie; l'autre, placé aussi sous le foie, y forme une grosse branche, qui, en se courbant, se plonge dans la partie du foie la plus épaisse, après avoir donné des rameaux qui s'entrelacent sur toute la surface de ce viscère, et à la vésicule du fiel. La portion qui pénètre dans l'intérieur y forme comme un ruisseau. Il en dérive deux branches entre les deux grands lobes, dont l'une allant vers le haut et vers la peau, se confond avec le nombril; l'autre se resserrant vers l'épine et vers le rein, va à la vessie et aux parties naturelles, en formant comme une ancre. Elle commence, en montant de l'ischium, à réunir un grand nombre de veines répandues dans le bas-ventre; elle en réunit des côtes et des vertèbres; elle en réunit de l'épine, qui s'y joignent en faisant de grands angles. Toutes, réunies, se portent du bas-ventre vers les mamelles, au-dessus du menton, et au haut des épaules, et distribuent plusieurs rameaux dans toutes ces parties. Quant à la division qui a pénétré le foie dans sa partie épaisse, et qui, dans sa partie supérieure, forme un tuyau pour la bile, elle va à l'épine après s'être fait une voie à travers le diaphragme.

21. (*Continuation de la troisieme paire de grosses veines, avec quelque explication physiologique sur le changement de couleur, dans les diverses affections.*) La veine qui vient du côté gauche donne des racines pareilles à celle qui vient du côté droit, à la réserve qu'elle ne va point au foie, mais à la rate, où elle pénètre par sa tête, dans son épaisseur. Y étant arrivée, elle y forme un tissu de veines sanguines, délié comme une toile d'araignée. Ce sont les veines qui viennent de l'épiploon, qui tiennent toute la rate élo-

sinistris tendit, cætera quidem juxta eamdem naturam, non secus ac ea, quæ de dextris prodit, radicibus firmatur. Ex sinistris tamen ascendens, in hepar propagines non emittit, sed in lienem inseritur ad caput, quod in ipsius parte crassa exsistit. Inde intro subit, et lienem sanguinolentis venulis, tanquam araneæ telis, intexuit. Totus autem ex omento elevatur, ipsum venulis de se sanguine explens. At quæ de lienis capite ad spinam impingunt, per septum transversum procedunt. Inde vero inferiorem in partem, tum dextra, tum sinistra, sub pulmonem ducta est. Quæ autem sanguine refertæ sunt, sub ipsum et in ipsum, velut rivi, deducuntur. Pauci vero sanguinis et tenues a pulmone intrinsecus exortæ, cum rarus natura exsistat, in cor, nimirum ab ipso emulctæ, circa ejus auriculas, velut freni injiciuntur, et in cavitates internas defluunt. Quin et hæ priores in ipsum propagines immittunt. In angustia enim transitus intus collocatum est, velut ex omni corpore fibras habens.

Quam ob rem ex omni corpore, potissimum circa thoracem, sensus inest, colorumque mutationes contingunt, hoc venas constringente et laxante. Laxante igitur, colores rubicundi fiunt, bene colorati, et pellucidi; constringente vero, ex virore pallidi et lividi. Qui certe evariant, prout præsentes cuique adsunt colores.

vée, et la remplissent de sang. Celles qui partent de la tête de la rate s'appliquent à l'épine, et passe à travers le diaphragme. Après quoi, tant la veine du côté gauche que celle du côté droit vont au poumon; elles abondent en sang, et l'y portent comme un ruisseau. Parvenues au poumon, à mesure qu'elles le pénètrent, elles diminuent de volume et de sang, parce que, de sa nature, le poumon est rare. Elles s'avancent vers le cœur qui les pompe; elles sont arrêtées par ses oreillettes, comme par un frein, et elles versent dans ses cavités. Ces veines sont les premières qui s'y jettent; car le cœur est placé comme dans un défilé, où les parties du corps aboutissent par de petites fibres. Aussi la sensibilité de tout le corps se rapporte-t-elle vers le thorax; et les changements de couleur dépendent du cœur qui serre ou lâche les veines. Quand il les lâche, la rougeur survient; la peau est alors belle, et comme transparente. Quand, au contraire, il les serre, elle est pâle et livide; il produit les mêmes changements de couleur dans toutes les parties (1).

(1) On peut croire qu'il manque ici, pour compléter ce Traité, la description de la quatrième paire des quatre grandes veines, qui aura été perdue, ou qui peut-être y a toujours manqué. Ou bien même aurai-je peut-être manqué de saisir, au n°. 15 et 16, le fil de toute cette angiologie, qui, comme je l'ai déjà dit, me paraît très-embarrassante. J'ai tâché de la débrouiller le plus que je l'ai pu. Du reste, il me paraît plus étonnant de trouver tant de détails angiologiques, obtenus sans le secours des injections, que d'y rencontrer des méprises.

HIPPOCRATIS DE FLATIBUS LIBER.

PRÆFATIO.

Librum hunc Erôtianus (1) quidem admittit, nec Galenus eum Hippocrati denegat, quibus testimoniis etiam Gregorius Nazianzenus, Jo. Stobaeus (2), Foesius (3), aliique assentiunt. Sed cum H. Mercuriali (4), qui hunc librum secundæ classi accenset, omnes nuperiores, de eruenda genuitate librorum Hippocraticorum solliciti, eum rejiciunt. Post Hippocratis tempora eum conscriptum esse, inde patet, quod theoria in eo reperitur, dogmatibus Hippocratis ex aliis libris notis plane contradicens, e. g. de catarrhis, si cum libro de locis in homine eam comparaveris. Pneumaticorum sectæ autem auctorem non attinuisse, ut cum Clerico (5), Hallerus (6) credidit, Osterhausen (7) probavit.

Eloquenter cæterum scriptus liber est, bonique ordinis.

ARGUMENTUM LIBRI.

Ex unico principio ortus morborum deducitur, scilicet ex aere, tum externo, tum interno aliena in loca illapso.

Caput 1. — Medicinam medicis laboriosam, plebeiis hominibus commune bonum esse; opinionem vim maximam habere; quidquid molestum, id morbum esse; contrariorum contraria esse remedia. Quid medicina; quis medicus optimus.

Artes quædam sua quidem cognitione quibusdam multum laboris exhibent, usu vero nonnullis utiles exsistunt, et vulgo quidem commune bonum conferunt; his autem qui eas tractant, plenæ sunt mo-

(1) In Glossario. (2) Cfr. Fabricii bibl. gr. ed. 4. Vol. 2. p. 579. (3) In not. ad hunc libr. in ed. Hipp. initio. (4) In censura oper. Hipp. (5) In Hist. de la med. P. 1. libr. 3 cap. 4. (6) Vid. ej. art. med. princip. T. 3. p. 433. (7) In Diss. exh. historiam sectæ pneumaticorum. Altorf. 1791. 8.

TRAITÉ DES VENTS.

Ce Traité, le treizième de la troisième section dans Foës, est, à mon avis, un des plus intéressants dans l'histoire des systèmes en médecine; les curieux le liront vraisemblablement avec plaisir.

1. (*Préliminaires sur la difficulté, et les désagréments de la médecine. On cherche à la réduire à un principe général.*) Il y a des arts accablants pour ceux qui les exercent, et qui procurent de grands avantages aux personnes qui les emploient. Le public en profite commodément, tandis que, ceux qui s'y adonnent vivent dans des peines continuelles. La médecine est certainement de ce nombre. Le médecin a toujours sous les yeux des objets tristes; il est obligé de toucher à des choses désagréable. Il s'affecte de l'affliction des autres, et, au moyen des secours que cet art fournit, le malade est souvent délivré de son mal, de ses souffrances, du danger d'une mort prochaine. C'est à la médecine qu'on s'adresse pour y remédier; elle est toujours occupée à donner du soulagement. On dira que le médecin fait des fautes. Mais il est difficile de s'en assurer. Les soins qu'il se donne sont manifestes : ses erreurs ne peuvent être aperçues de tout le monde; il faut, pour cela, être médecin. Ses œuvres ne sont point ordinairemeut des opérations du corps, mais de l'esprit. Pour tout ce où il opère de la main, il doit s'y être fort exercé, car dans tous les ouvrages des mains, l'habitude et l'exercice sont les meilleurs maîtres. Quant aux maladies cachées, qui sont les plus difficiles, la médecine, en les traitant, se conduit plus d'après des conjectures que d'après les règles invariables, telles qu'on en a dans les autres arts, et le médecin qui a beaucoup d'expérience se trouve en ceci bien supérieur à celui qui n'en a point. Une chose importante à découvrir, c'est la cause des maladies, l'origine, la source des maux qui s'engendrent dans le corps : quiconque connaîtrait la cause d'une maladie serait capable d'y apporter remède, en y appliquant le contraire du mal, dès son origine; car la médecine est une science toute naturelle. Par exemple, la faim est un mal ou une maladie, puisqu'on peut appeler maladie tout ce dont le corps souffre. Quel est donc le remède de la faim? C'est ce qui la fait

lestiæ. Ex quarum artium numero est, quam Græci medicinam appellant. Medicus enim non nisi quæ periculo sunt proxima intuetur, et quæ sunt ingrata contrectat, ac ex aliorum calamitatibus sibi dolorem conciliat. Ægrotantes vero artis opera maximis malis, morbis, laboribus, dolore et morte vindicantur. His enim omnibus medicina manifestam medelam adhibere deprehenditur. Hujus autem artis vilia nosse difficile, seria vero facile. Ac villa quidem ipsis medicis, vulgo autem minime sunt cognita, cum mentis quidem, non corporis opera exsistant. Quæcunque quidem manuum tractationem postulant, ea in usum traducere oportet. Est enim manuum usus optimus docendi magister.

At obscurissimos et maxime difficiles morbos opinio magis quam ars judicat, etsi in his plurimum imperitiæ peritia præstat. In quibus sane hoc præcipuum est, quænam sit morborum causa, et ex quo principio, ac veluti fonte, corporis vitia oriantur. Qui enim morbi causam cognoverit, is utique ex his, quæ in corpore insunt, adepta per contraria morborum cognitione, facile poterit, quæ conferunt, offerre. Ipsa enim ars medica maxime a natura inest. Ne longe abeam, fames morbus est. Quidquid enim homini molestiam adfert, morbus appellatur. Quodnam igitur famis est remedium? hoc certe, quod famem sedat. Id autem cibus facit, illius ergo hic medela est. Rursus quoque sitim potio sedat. Plenitudinem itidem evacuatio sanat, evacuationem vero plenitudo, laborem otium, et otium labor. Atque ut uno verbo dicam, contrariorum contraria sunt remedia. Medicina enim additio est et subtractio, et eorum quidem, quæ exsuperant, subtractio, eorum vero, quæ deficiunt, additio.

Qui vero istud optime facit, is optimus medicus existimandus est, quique plurimum abest ab eo præstando, is plurimum in arte medica deficere censetur. Atque hæc quidem obiter præter instituti sermonis rationem dicta sunt.

Caput II. — Morborum omnium modum unum, unamque speciem, et causam esse triplex alimentum. Quid spiritus; quid aer; quid flatus; quid ventus. De aëris usu necessario, vitæ, et morborum auctoris.

Morborum autem omnium cum idem modus sit, locus tamen diversus est. Morbi igitur, ob locorum varietatem et passer; c'est le manger. C'est aussi par le manger qu'on doit guérir la faim. Pareillement le boire dissipe la soif. La plénitude se guérit par l'évacuation; l'évacuation se guérit par la plénitude; en un mot, les contraires se guérissent par les contraires (1). La médecine consiste à ajouter ou à retrancher; il faut retrancher le superflu, ajouter ce qui manque. On sera le meilleur médecin, quand on saura se bien acquitter de ces deux fonctions; et mauvais médecin, si l'on s'en acquitte mal. Ceci servira comme d'introduction à ce qui va suivre.

2. (*L'essence de toutes les maladies est une. L'air ou le souffle est un des principaux agents de l'économie animale.*) La nature de toutes les maladies est la même. Elles diffèrent à raison de leur siége seulement. Je pense qu'elles ne se montrent sous tant de diverses formes qu'à cause de la grande diversité des parties où le mal est placé. Leur essence est une; la cause qui les produit est pareillement une. Mais quelle est cette cause unique : c'est ce que je vais tâcher d'expliquer. Le corps de l'homme se nourrit de trois choses, des aliments, de la boisson et du souffle. Il mange, il boit, il respire. On nomme vents ou esprits le souffle qui est dans le corps; au-dehors, on le nomme de l'air. C'est le souffle qui produit les plus grands phénomènes. Son pouvoir mérite toute notre attention. Les vents au-dehors sont un assemblage d'air. Quand il a un cours violent il arrache les plus grands arbres, et il les enlève avec leurs racines. Il couvre la mer d'écume : les plus grands vaisseaux sont portés à la cime des flots, tant il a de force. Cependant il est invisible; la raison seule l'aperçoit. Rien ne peut se faire sans l'air. Il est présent partout. Où ne se trouve-t-il point? L'intervalle immense qui sépare la terre du ciel est plein de souffle. Il produit les changements que l'hiver et l'été amènent. Epais et froid dans l'hiver, clair et chaud dans l'été. Il donne passage au soleil, à la lune et à tous les astres dans leur course. Il est l'aliment du feu. Comment le feu subsisterait-il sans

(1) Si ce Traité était d'Hippocrate, on pourrait induire de cet endroit qu'il regardait comme un principe général de médecine, *contraria contrariis curantur*. Mais cela est contraire à la doctrine consignée dans le Traité des lieux dans l'homme, depuis nº 65 jusque 70.

dissimilitudinem, nihil inter se habere simile videntur. Est tamen una et eadem omnium morborum forma et causa, quam procedente oratione, quænam sit, declarare conabor.

Hominum enim et reliquorum animantium corpora triplici alimento nutriuntur, cujus hæc sunt nomina, cibus, potus, spiritus.

Ac spiritus quidem, qui in corporibus insunt, flatus nominantur, qui vero extra corpora, aer. Qui cum in omnia, quæ corpori accidunt, plurimum habeat facultatis, illius vim inspicere operæ pretium videtur. Ventus enim est aeris fluxio et effusio. Cum igitur copiosus aer vehementem fluxionem fecerit, tum et arbores vi spiritus e terra radicitus evelluntur, mare æstu fluctuat, et immensæ naves onerariæ in altum jactantur. Hanc igitur vim in ista obtinet. Qui etsi oculis minime cernitur, ratione tamen conspicuus est. Quid enim sine hoc fit tandem? aut a quonam hic abest, aut cui non præsens est? Quod enim cœlum et terram interjacet, id omne spiritu plenum est, idque hyemis et æstatis causa exsistit, per hyemen quidem condensatum et frigidum, per æstatem vero leve et tranquillum. Quin etiam solis, lunæ et astrorum viam spiritus dirigit. Igni enim spiritus nutrimentum præbet, eoque privatus ignis vivere non potest. Atque adeo perennem solis cursum esse, aer perennis et tenuis facit. Quin et in mari quamdam esse spiritus communionem, cuivis est manifestum. Neque enim natantia animantia sine spiritu vivere possent. Quonam autem alio pacto cum illo commercium haberent, si non per aquam, et ex aqua, spiritum attraherent? Et lunæ in eo sedes est ac fundamentum, hicque terræ vehiculum, neque quidquam spiritu est vacuum. Atque hæc quidem causa, cur in cæteris aer tantum possit, dicta est. Mortalibus autem hic, tum vitæ, tum morborum ægrotis causa est. Tantaque corporibus omnibus spiritus inest necessitas, ut, si quidem aliis omnibus, et cibis, et potionibus, quis abstineat, duos tamen et tres, vel plures dies possit vitam ducere. At si quis spiritus in corpus vias intercipiat, vel exigua diei parte homini pereundum sit. Adeo necessarius est usus spiritus in corpore. Ad hæc quoque, cum ab omnibus aliis actionibus homines quiescant, quod mutationibus innumeris vita est exposita, ab hac tamen sola actione nunquam desistunt animantia, quin aut spiritum adducant, aut reddant. Quod l'air? il ne pourrait durer long-temps. Le soleil, qui revient tous les ans dans les mêmes lieux de l'espace, y trouve constamment un air pur. Il n'est pas difficile de reconnaître que l'intérieur de la mer participe aussi au souffle. Les animaux qui y nagent ne jouiraient point de la vie sans lui. Il leur serait impossible d'avoir le souffle nécessaire à la vie, s'ils ne le prenaient point ou de l'eau, ou à travers l'eau. La lune repose sur l'air; c'est lui qui emporte la terre. Il n'y a rien enfin qui n'éprouve ses effets.

3. (*C'est l'air aussi qui fait les maladies.*) J'ai parlé de la force que l'air imprime aux autres choses, j'ajoute qu'il donne la vie aux hommes. C'est aussi l'air qui fait les maladies. L'influence du souffle sur le corps est telle, que l'homme peut se passer de tout le reste, vivre pendant deux ou trois jours ou même davantage sans manger ni boire; tandis qu'il meurt promptement, dès aussitôt que les voies de l'air sont interrompues; tant le souffle a de pouvoir sur l'économie animale. Les hommes se trouvent souvent privés de telles ou telles choses, durant leur vie; car elle est pleine de vicissitudes. Mais on voit constamment les animaux prendre le souffle et le rendre durant tout le temps qu'ils vivent. Il est donc certain qu'il y a en eux un commerce perpétuel avec l'air. Il me fallait faire voir que la principale cause des maladies ne provient d'autre chose, sinon de ce que le souffle est ou trop fort ou trop faible; de ce qu'il se précipite dans le corps, ou de ce qu'il y entre chargé de miasmes mal sains. Il suffira d'avoir établi d'abord ce principe général. Descendant ensuite dans le détail, j'expliquerai comment les maladies en particulier proviennent chacune du souffle ou de l'air.

4. (*Application du principe à la fièvre, et d'abord aux fièvres épidémiques.*) Commençons d'abord par la fièvre : elle se joint à la plupart des maladies, surtout à l'inflammation. On en voit la preuve dans des coups aux aînes, qui sont promptement suivis d'un gros bubon, avec inflammation et avec fièvre. Or, il y a deux sortes de fièvres; il y en a qui se jettent sur tous les hommes à la fois; on les nomme épidémiques. Les autres viennent à ceux qui font quelques fautes dans le régime, dans leur manière de vivre. L'air les produit toutes les deux. Parlons d'abord des épidémiques. Elles sont

igitur omnibus animantibus cum aere maxima intercedit communio, dictum est.

Huic quoque orationi subjiciendum, morbos unquam vix aliunde, quam ab aere, oriri posse, cum is, aut copiosior, aut parcior, aut etiam plenior, aut et morbidis inquinamentis infectus, in corpus subierit. De tota re igitur hæc mihi sufficere videntur.

Caput III. — Aerem omnium morborum, et febrium causam esse; febrem omnium morborum comitem, eamque duplicem, communem et privatam; quid utraque. A spiritu eructationes, horrores, et rigores.

Deinceps autem ad opera ipsa oratione progressus, morbos omnes istius sobolem esse, et ab hoc oriundos demonstrabo.

Ac primum a febre, maxime communi morbo, exordium ducam, quæ omnium aliorum morborum, præcipue vero inflammationis, comes est. Quod indicant ex pedum offensionibus exortæ noxæ. Mox enim cum inflammatione inguinum tumor et febris consequuntur; febrium autem duo sunt genera (ut id quoque hic attingam), unum quidem omnibus commune, pestis appellatur; alterum vero ob privatam cujusque malam victus rationem contingens. Horum autem utriusque aer auctor exsistit.

Communis igitur febris ideo communiter omnes invadit, quod eumdem omnes spiritum attrahunt, et simili corpori spiritu similiter permixto, similes oriuntur febres.

At forte objiciat quispiam, cur igitur non omnibus animantibus, sed alicui ipsorum generi, ejusmodi morbi contingunt? Cujus rei causam esse dixerim, quod corpus a corpore, natura a natura, et alimentum ab alimento differt. Neque enim cuivis animantium generi eadem sunt commoda aut incommoda, sed alia aliis conveniunt. Cum igitur aer inquinamentis hujusmodi, quæ hominum naturæ adversantur, plenus fuerit, tum homines ægrotant. Quando vero alteri cuidam animantium generi aer incommodus fuerit, tunc eo morbo corripitur. Quinam igitur populares sint morbi, et quamnam ob causam, et quanam ratione, ex quibus, et unde oriantur, dictum est; febrem autem, quæ ex prava victus ratione oritur, tibi deinceps exponam. Est autem ejusmodi prava victus ratio, primum quidem, cum quis copiosiores cibos, aut liquidos, aut siccos corpori exhibeat, quam ipsum ferre possit, neque labore ali-

communes à tous les hommes, parce que tous prennent le même souffle *infecté*, qui se mêle également dans le corps de tous. Il y fait une maladie commune à tous. On demandera peut-être, pourquoi donc alors tous les animaux n'en sont pas attaqués, mais seulement un certain nombre. Je répondrai que cela vient de la différence de la constitution de leur corps, de celle de leur nature et de leur nourriture. Tout n'est pas également convenable, ni contraire à tous les êtres vivants. Quand l'homme se remplit de miasmes pestilentiels, contraires à la nature de l'homme, il est alors malade. Quand l'air est contraire à la nature des êtres d'une autre classe, c'est alors ceux-là qui sont malades. Les maladies de l'espèce dont je parle, se nomment aussi pestilentielles.

5. (*Application du principe aux fièvres particulières.*) Mon objet est maintenant d'exposer ce que sont les fièvres qui proviennent des fautes dans le régime; comment elles viennent, et qui elles attaquent. Voyons d'abord ce qu'est le mauvais régime. Il consiste, ou en ce qu'on donne au corps plus de nourriture qu'il ne peut supporter, soit sèche, soit humide, sans y joindre quelqu'exercice qui opère une coction proportionnée à la surabondance de nourriture; ou bien, en ce qu'on use de mets très-variés et différents entr'eux, qui se font la guerre dans le corps, dont l'un est digéré, tandis que l'autre ne l'est point.

6. (*Explication de plusieurs symptômes fébriles, d'après la doctrine du pneumatisme.*) Beaucoup d'aliments introduisent nécessairement beaucoup d'air : car le souffle entre plus ou moins dans le corps, avec tout ce qu'on avale, soit liquide, soit solide. Aussi rend-on ordinairement des vents par haut, après avoir trop mangé ou trop bu. L'air alors se trouvant froissé et pressé, rompt les cellules dans lesquelles il était contenu; il en sort en remontant. Le corps se trouve gonflé par l'excès du souffle. Les aliments séjournant dans l'estomac, leur grande quantité devient un obstacle à leur passage dans les entrailles. Le souffle roule dans tout le corps; et il refroidit les parties même les plus sanguines. Le froid se porte ainsi jusqu'à la source et à l'origine du sang, d'où il se répand partout. De là viennent les premiers frissons qui précèdent la fièvre. Plus les vents et le refroidissement sont

quo ciborum copiam compensat. Deinde cum varios et dissimiles inter se cibos immittat. Dissimilia enim seditionem excitant, et alia citius, alia tardius concoquuntur. Ac cum multis cibis multum etiam spiritum ingeri necesse est. Nam cum omnibus his, quæ eduntur aut bibuntur, spiritus, aut copiosior, aut paucior subit. Atque id inde manifestum est, quod eructationes plerisque post assumtos cibos et potus accidunt, nimirum cum inclusus aer recurrat, ubi bullas, in quibus latet, perfregerit. Quando igitur corpus cibis expletum fuerit, tum spiritus quoque magna copia accedit, diutius immorantibus cibis, qui quidem, cum præ multitudine exire nequeant, diutius immorantur.

Obstructo autem inferiore ventre in universum corpus flatus percurrunt, et ad sanguine refertas corporis partes lapsi eas refrigerant. At refrigeratis his locis, in quibus fontes et radices sanguinis continentur, per universum corpus horror penetrat. Universo autem sanguine perfrigerato, totum quoque corpus horror occupat. Hanc igitur ob causam primum horrores ante febres oriuntur, et quo majore copia et frigiditate flatus irruperint, talis quoque rigor consequitur, a pluribus quidem et frigidioribus, vehementer, a paucioribus vero minusque frigidis, minus quoque vehemens. Cum horroribus autem corporis quoque tremores ad hunc modum contingunt. Sanguis enim, præsentem horrorem metuens, per totum corpus perreptat, et ad maxime calidas partes concurrit. Atque hi sunt ejus saltus. Desiliente autem ab extremis corporis partibus sanguine, et viscera, et carnes contremiscunt. Aliæ enim corporis partes copioso sanguine refertæ, aliæ exsangues exsistunt. Atque exsangues quidem ob frigus minime conquiescunt, sed concutiuntur, quod eas calor destituit. Quæ vero sanguine replentur, ob sanguinis copiam contremiscunt, et inflammationes excitant. Neque enim fieri potest, ut sanguinis copia conquiescat.

Caput iv. — Quæ symptomata febres vel præcedunt, oscitationes, articulorum exsolutiones; vel comitantur, capitis dolores, sudores, temporum pulsationes.

Oscitationes autem febres præcedunt, cum magna copia coacervatus aer fuerit, confertimque ad superiora erumpens, tanquam machinatione aliqua os diducit, forts, plus aussi les frissons sont violents. Il se fait dans tous les membres un tremblement, dont voici la raison. Le sang, redoutant le froid, se jette promptement et se précipite dans les lieux les plus chauds; c'est ce qu'on appelle les bonds du sang. Il bondit des extrémités sur les viscères, et sur les chairs, qui tremblent par l'effet de ses secousses (1). Il y a dans le corps des parties sanguines, d'autres qui n'ont point de sang. Celles-ci, qui sont naturellement froides, ne restent cependant point alors en repos: elles sont mises en mouvement par l'agitation des autres qui les secouent. Les plus sanguines ont alors un tremblement propre, à raison de l'affluence du sang; et elles s'enflamment. Car il est impossible qu'il se porte beaucoup de sang quelque part, sans qu'il y survienne de l'agitation. Les bâillements qui précèdent la fièvre viennent aussi de la réunion du souffle, qui se trouvant rassemblé, en cherchant une issue par le haut, force la bouche à s'ouvrir amplement comme s'il agissait avec un levier, pour franchir tous les obstacles à son issue; ainsi qu'on voit l'air s'échapper avec violence d'une marmite, dans laquelle il y a de l'eau bouillante : de même l'air sort alors avec force par la bouche, parce que l'intérieur du corps est échauffé. A l'entrée des fièvres, les articulations perdent leur force, parce que les ligaments en s'échauffant n'y maintiennent plus la même liaison. Après que toute la masse du sang est échauffée, elle communique sa chaleur au souffle, qui d'abord portait le froid, et qui à son tour est obligé de céder. Il s'embrase avec le sang; et ils coopèrent l'un et l'autre à répandre le feu dans tout le corps. Le sang lui-même se fond, et se dissout par la violence de la chaleur. Il se convertit en souffle, qui sort à travers la peau en gouttes de sueur. Le souffle rassemblé se change en eau, passant par les pores; comme la vapeur qui s'élève de l'eau bouillante, frappant sur les corps qu'elle rencontre, s'y condense et se con-

(1) Toute la doctrine étiologique de ce Traité, qu'on peut regarder comme le fondement de la secte des pneumatiques, et dont les médecins praticiens de nos jours ne s'embarrasseront sans doute guère, pourra servir du moins à faire connaître comment de tout temps on a su accommoder les faits avec les systèmes qu'on embrassait, et le peu de cas qu'on doit en général faire de ceux même qui sont les plus accrédités

quod hac ei facillimus exitus pateat. Quemadmodum enim ab aqua in lebetibus ebulliente vapor copiosus evehitur, sic corpore concalefacto aer coacervatus, et vi quadam delatus, per os erumpit.

Articuli quoque ante febres exsolvuntur. Calefacti enim nervi relaxantur. Coacto autem cumulatim plurimo sanguine, aer ipse, qui sanguinem refrigeravit, a calore superatur, rursus incalescit, incensusque, ac velut igneus exsistens, in toto corpore calorem excitat, ad id etiam subserviente ipso sanguine. Quod enim incensum est, liquatur, ex eoque spiritus oritur, quo ad corporis meatus irrumpente, sudores fiunt. Coactus autem spiritus in aquam abit, et per meatus subiens ad eumdem modum foras erumpit, quo a ferventibus aquis sublatus vapor, si ad solidum quiddam impingat, incrassescit ac condensatur, guttæque ab his corporibus, in quæ vapor impegit, decidunt.

Capitis autem dolores, una cum febre, hanc ob causam oriuntur. Sanguinis viis in capite angustia contingit, cum aere replentur, eæque repletæ, ac distentæ, capiti dolorem afferunt. Sanguis enim vi pulsus, cum calidus exsistat, per angustam viam transire celeriter nequit, quod eum multa remorantur, quæ impediunt et obstruunt. Eamque sane ob causam pulsationes circa tempora contingunt. Ad hunc ergo modum, quem dixi, febres contingunt, et cum febribus dolores et morbi.

Caput v. — Volvulos, convolvulos, tormina, aliosque inhærentes morbos a flatibus oriri, ut et fluxiones et hæmorrhagias pectoris, et rupturas; doloresque a flatibus fotu calido mitigari.

Aliarum autem ægritudinum, quales sunt volvuli, aut intestinorum convolutiones, aut tormina, aut alii obfirmati et inhærentes morbi, a flatibus causam dependere, cuivis esse manifestum, existimo. Horum enim omnium spiritus trajectio causa est. Hic enim ubi ad loca tenera, inassueta, nec prius attacta incubuit, ad instar spiculi infixi carnes subit, et interdum quidem ad præcordia, interdum etiam ad laterum inanitates, quandoque vero ad utramque partem irrumpit. Eam sane ob causam etiam foris adhibitis calidis fomentis dolorem lenire conantur. Rarefacta enim cute per fomenti calorem, spiritus extra corpus pervadit, ac proinde dolorem quies quædam consequitur.

vertit en gouttelettes, que l'on voit découler. Le mal de tête se joint aux fièvres, parce que les passages pour l'issue du sang de la tête se rétrécissent, à mesure qu'ils se remplissent de souffle. L'engorgement et le gonflement des vaisseaux donnent les douleurs de tête; le sang échauffé, ne pouvant facilement passer, fait, contre les divers obstacles qui l'arrêtent, des efforts d'où résultent des battements aux tempes. Voilà comment se forment, et la fièvre et les symptômes qui l'accompagnent.

7. (*Application du même principe à d'autres maladies.*) Les autres maladies, telles que les passions iliaques, les coliques, les tranchées, sont, de l'avis de tout le monde, si je ne me trompe, produites par des vents. C'est le passage du souffle d'un endroit à l'autre, qui les cause. Quand il frappe contre des parties tendres qui n'y sont point habituées, et qui sont très-sensibles, il agit comme un trait poussé avec force, qui passerait à travers les chairs; et il fait des déchirures ou des tiraillements, soit aux hypochondres, soit aux flancs, soit à tous les deux à la fois. C'est pourquoi l'on travaille à soulager les malades par des applications chaudes à l'extérieur. La peau échauffée laisse passer le souffle, qui, sortant du corps *en forme de sueur*, donne quelque relâche. On dira peut-être : mais comment les catarrhes peuvent-ils provenir du souffle? comment en proviennent les hémorrhagies, dans lesquelles le sang sort de la poitrine? C'est ce que j'espère éclaircir.

8. (*Application du même principe aux catarrhes ou fluxions.*) Quand les veines de la tête sont remplies d'air, on y sent d'abord de la pesanteur, à mesure que l'air y fait des pressions. Le souffle roule ensuite avec le sang, à cause de l'engorgement des voies. La partie la plus ténue du sang est exprimée hors des veines; elle se rassemble et coule à travers les interstices : là où elle se jette, c'est-là que s'établit la maladie. Si c'est aux yeux, on a des ophthalmies; si c'est aux oreilles, des bourdonnements et des douleurs d'oreilles; si c'est vers le nez, des enchifrenements; si c'est à la poitrine, des toux et des enrouements. Car la pituite mêlée à des humeurs âcres fait des irritations et des déchirures, toutes les fois qu'elle se porte en des lieux qui n'y

Ac fortasse dixerit quispiam : quanam ergo ratione fluxiones a flatibus contingunt? aut quonam modo sanguinis eruptionum circa pectus causa exsistunt? Hæc autem istis de causis fieri me declaraturum, existimo. Cum capitis venæ aere repletæ fuerint, primum quidem caput urgentibus flatibus gravatur. Deinde spiritus, una cum sanguine, propter viarum angustiam intus convolvitur, id vero, quod in sanguine est tenuissimum, per venas foras eliditur. Hoc sane humidum, ubi copiosum coacervatum fuerit, per alios meatus effluit, cumque confertum ad aliquam corporis partem pervenerit, ibi morbus contrahitur.

Ubi igitur ad oculos venerit, ii laborant; si ad aures, ibi morbus est; si ad nares, gravedo exoritur; si ad pectus, raucedo appellatur. Pituita namque acribus humoribus permixta, ubi in loca minime assueta irruperit, ea exulcerat. Cum vero ad fauces teneras etiam fluxior ingruit, eas exasperat. Spiritus enim, per fauces respiratione attractus, ad pectus fertur, ac rursus per eamdem viam effertur. At ubi deorsum delata pituita spiritui ascendenti occurrerit, tussis supervenit, et pituita superne rejicitur. Quibus ita se habentibus, fauces exulcerantur; exasperantur, et incenduntur, calefactæ vero humorem ex capite attrahunt, caput autem rursus a reliquo corpore assumens, iis transmittit. Cum igitur hunc in modum fluxio effluere consueverit, meatusque velut in torrentis alveum excavati fuerint, ad pectus quoque transfundunt. Acris autem exsistens pituita, et in carnem irrumpens, venas exulcerat et refringit. Sanguis vero in alienum locum effusus, mora computrescens, in pus vertitur, neque sursum conscendere, neque infra subire potest. Neque enim naturæ humidæ, ut neque quibusvis aliis rebus, quæ in se admixtam gravitatem habent, facilis est sursum via, cum acclivis exsistat. Infra autem, subire septum transversum vetat. Quam sane ob causam fluxionem interdum citra spiritum perrumpi contingit, et partim sponte quidem, partim vero ob dolores. Ac sponte quidem, cum aer ultro venas subiens, sanguinis vias coarctat. Compressus enim sanguis sua copia, qua maxime impressionem fecerit, venas perrumpit. Ubi vero sanguinis copia effusa fuerit, in his etiam dolores spiritu venas complent. Affectum enim locum spiritum continere, necesse est, aliaque dictis similia contingere.

sont pas habitués. Quand elle descend sur le gosier, elle s'y fait sentir rudement. Le souffle de la respiration qui entre et sort par la même voie, se mêlant avec la pituite, est entraîné en bas; ils excitent la toux qui se fait pour repousser la pituite vers le haut, et la mettre dehors. Le gosier s'irrite, il s'échauffe, sa chaleur attire davantage les humeurs qui viennent de la tête. La tête, qui les reçoit de tout le corps, les lui envoie; en sorte qu'à la fin habituées à prendre cette direction, et trouvant les voies toutes faites, elles se portent en abondance sur la poitrine. L'âcreté de la pituite agissant sur les chairs, elles en sont ulcérées; les veines sont déchirées. Le sang, s'écoulant dans un lieu étranger et y séjournant, se pourrit, et y fait du pus. Il ne peut ni monter, ni descendre. D'un côté, la gravité, qui est un obstacle à l'ascension des liquides et de tous les corps, l'empêche de monter: de l'autre, le diaphragme oppose une barrière insurmontable à ce qu'il descende.

9. (*Application du même principe aux hémorrhagies.*) Il arrive quelquefois qu'un catarrhe, *un amas par fluxion*, se perce indépendamment du souffle de la respiration. Il s'ouvre alors ou de lui-même, ou à cause des grandes douleurs qu'il occasionne. Il se perce par lui-même, parce que le souffle *intérieur*, entrant de sa propre force dans les veines, rend la voie du sang embarrassée. Alors le sang, se trouvant resserré, déchire les pores; et là où il est ramassé en grande quantité, il fait une hémorrhagie. Dans ce cas, les veines se remplissent de souffle : car, partout où il se fait un travail, le souffle s'y porte et s'y arrête. Le reste se passe comme je l'ai déjà expliqué.

10. (*Application du même principe aux hydropisies.*) Il se fait des déchirures, quand les chairs se séparent les unes des autres par la violence ; le souffle alors accourt et se glisse dans les ouvertures. Si l'air en entrant dans les chairs les raréfie, leur nature change, parce qu'elles se gonflent et attirent l'humidité à travers les voies que l'air lui a faites : elles se fondent à proportion que tout le corps se pénètre d'eau. Les jambes sont les premières qui deviennent œdémateuses; et il survient la maladie qu'on nomme *hydropisie*.

CAPUT VI. — A flatibus rupturas, hydropem, et apoplexiam procreari.

At vero ruptiones has ob causas contingunt, cum vi quadam a se invicem carnes discedunt ac divelluntur, et in ipsam discessionem spiritus dolorem inferens subierit. Quod si flatus, per carnes perrumpentes, corporis meatus rarefecerint, eos humiditas consequitur, cui viam aer antea struxit. Corpore autem madore perfuso, carnes quidem colliquescunt, tumores ad tibias descendunt, et morbus hic hydrops dicitur. Quod autem hujus morbi causa ad flatum referri debeat, id maximo est argumento, quod jam perniciose affecti quidam, aqua evacuata, plane sunt liberati. Quæ quidem simul atque e ventre erumpit, multa apparet, paulum autem morata, imminuitur. Cujus rei etiam causa manifesta est, quod, quæ quidem statim erumpit, aqua aere plena est, eoque valde intumescit. Cum autem spiritus decesserit, eadem plane aqua relinquitur, quæ sane quidem pauca apparet, cum tamen æqualis sit. Est et hoc aliud ejus rei indicium, quod venter, penitus vacuatus, intra tridui spatium rursus impletur. Quidnam igitur aliud, quam spiritus, impleat? quidve aliud tam cito implere possit? Neque enim tanta potus copia in corpus ingesta est, ac neque carnes, quæ colliquescent, in causa esse possunt, cum ossa supersint, et nervi, et fibræ, ex quibus nulla quidem tanta aquæ copia augeri potest. Atque hydropis quidem causa jam dicta est.

At vero etiam sideratione corporis (apoplexiæ dictæ), ex flatibus oriuntur, nimirum quando flatus frigidi, et copiosi, carnes subierint et inflarint. Hæ enim corporis partes stupidæ redduntur. Et siquidem multi flatus totum corpus permeant, totus homo attonitus redditur; si vero partem aliquam, pars illa. Atque ubi quidem flatus illi discesserint, morbus cessat; ubi vero permanserint, permanet et morbus. Hæc autem ita se habere continuæ oscitationes indicant.

CAPUT VII. — A flatibus morbum sacrum procreari; ejus causæ, symptomata, discessio. Sanguinem commoderatum prudentiam efficere; perturbatum vero imprudentiam, ebrietatem, insomnia, corporis subversionem.

Ac mea quidem opinione hi etiam morbum sacrum vulgo dictum producere videntur. Quibus autem rationibus ad-

11. (*Observation particulière sur l'eau des hydropiques, et confirmation de cette doctrine.*) Une grande preuve que les vents sont la cause de l'hydropisie, c'est qu'après avoir opéré les hydropiques, ainsi que cela se pratique, pour leur tirer les eaux quand ils en sont fortement incommodés, l'eau sortant paraît d'abord être en fort grande quantité; mais, si on la garde, elle diminue de volume. Il en résulte manifestement, que l'eau en sortant est chargée d'air qui la gonfle : mais, après qu'il s'est dégagé, l'eau seule reste. Or, il n'y est pas en petite quantité. Son volume est égal à celui de l'eau. Voici encore une autre preuve. Quand on a vidé le ventre, à peine s'écoule-t-il quelquefois trois jours, qu'il se remplit de nouveau. Or, de quoi peut-il se remplir en si peu de temps, si ce n'est d'air. La boisson ne peut seule y suffire. Les chairs qui sont déjà fondues ne le peuvent pas non plus. Les malades n'ont souvent alors guère que des os, des veines, des nerfs, peu propres à fournir beaucoup d'eau. La vraie cause de l'hydropisie est donc telle que je le dis.

12. (*Application des mêmes principes à l'apoplexie.*) Les apoplexies viennent aussi des vents. Lorsque des vents froids entrent en quantité dans les chairs, ils les gonflent et les rendent insensibles. Si donc un pareil souffle se répand dans tout le corps, il se fait une apoplexie générale; si c'est dans une partie seulement, l'apoplexie est particulière : et si le souffle se retire, l'apoplexie cesse. Elle persévère tant qu'il persiste. On observera que les apoplectiques ont des bâillements fréquents.

13. (*Application des mêmes principes à l'épilepsie.*) Quant à l'épilepsie, qu'on nomme aussi *maladie sacrée*, je crois pareillement qu'elle vient des vents; je tâcherai d'en persuader mes lecteurs par les mêmes raisons qui m'en ont convaincu. Je pense d'abord que rien dans le corps ne contribue autant que le sang aux opérations de la raison. Elle se conserve en son entier, tandis que le sang est bien constitué. S'il se corrompt, la raison s'altère. Que cela soit ainsi, nous en avons plusieurs preuves, entre autres le sommeil, qui est commun à tous les animaux, m'en fournit une : en effet, quand le sommeil s'empare du corps, le sang se refroidit. En se

ductus sim, iisdem eos, qui audire volent, persuadere conabor.

Inprimis autem in animum induco, ex iis, quæ in corpore insunt, nihil magis ad intelligentiam conferre, quam sanguinem. Is namque ubi consistente habitu persistit, prudentia etiam constat. Permutato vero sanguine, simul quoque intelligentia concidit. Cujus rei multa sunt testimonia

Ac primum quidem somnus, qui animantibus omnibus communis est, quæ dicta sunt, confirmat. Is enim ubi corpus corripuerit, tum sanguis refrigeratur, cum suapte natura somnus refrigerare soleat. Perfrigerato autem sanguine tardiores sunt ejus pertransitus. Id vero inde fit manifestum, quod corpora sua gravitate inclinantur (cum gravia omnia ad imum ferri natura soleant), oculi clauduntur, et intelligentia permutatur, opiniones etiam alienæ diutius immorantur, quæ certe insomnia appellantur. Rursus vero per ebrietatem, aucto repente sanguine, animi functiones, ejusque intellectus concidit, et malorum instantium obliti, futurorum bonorum optimam spem concipiunt. Multa etiam ejusmodi commemorare possem, in quibus sanguinis permutationes intelligentiam immutant. Perturbato igitur in totum sanguine prorsus quoque intelligentia deperit. Affectus enim et recognitiones inter consuetudines numerantur. Cum vero a solita consuetudine discedimus, intelligentia nobis tollitur.

At sacrum morbum ad hunc modum fieri censeo, cum spiritu copioso, per totum corpus universo sanguini permixto, obstructiones multæ multis modis circa venas contingunt. Cum igitur in crassiores, et sanguine abundantes venas, copiosus aer prorupit, progressusque immoratur, sanguinis pertransitus prohibetur, atque hic quidem sistitur, ibi vero tardius permeat, alibi autem citius. Ex qua per corpus pervadentis sanguinis inæqualitate variæ inæqualitates contingunt. Totum enim corpus undique contrahitur, et corporis partes perturbantur, sanguine ipso ad tumultum et conturbationem subministram operam suppeditante, et ex sanguinis perversione variæ etiam undique corporis perversiones oriuntur. Sub id vero tempus nihil omnino sentiunt, neque, quæ dicuntur, audiunt, neque, quæ fiunt, vident, neque ullos dolores sentiunt. Ad hunc enim modum conturbatus aer simul quoque sanguinem conturbavit et infecit. Quin etiam spuma refroidissant, il engorge ses voies, et son mouvement se ralentit. Les membres deviennent pesants; ils se laissent aller : car c'est une propriété de tous les corps, que par leur poids ils se portent naturellement vers le bas, toutes les fois qu'un mouvement contraire ne les pousse point vers le haut. Les paupières s'affaissent dans le sommeil, et la raison se trouble. Les idées se confondent les unes avec les autres; et elles amènent des rêves. Pareillement dans l'ivresse, le sang, par une prompte augmentation de volume, étouffe la raison, et les idées changent entièrement. Les gens ivres oublient les maux présents pour se livrer à l'espérance des biens à venir. Je pourrais rapporter encore un grand nombre de cas propres à faire voir que les changements dans l'état du sang en produisent dans celui de la raison.

(*Liaison du bon état du sang avec celui de la raison*). Si tout le sang est troublé, la raison l'est aussi entièrement. Toutes les affections de l'ame, même le jugement, peuvent être regardées comme des habitudes. Si les habitudes changent, la raison n'est plus la même. Or, je dis que l'épilepsie vient de ce qu'une grande quantité de souffle se trouve mêlée avec tout le sang dans tout le corps, et de ce qu'il produit dans les veines des embarras sans nombre. Lors donc que beaucoup d'air séjourne dans des veines gonflées, abondantes en sang, il embarrasse son cours, de manière que le sang s'arrête en un endroit, et qu'il marche lentement dans un autre, tandis qu'il va fort vite ailleurs. Cette inégalité dans sa marche cause nécessairement des irrégularités de toute espèce. Les membres du corps sont tirés et agités en tout sens, ils cèdent au trouble et au désordre du sang. L'on sait que l'agitation du sang en occasionne nécessairement aussi dans le corps. Les épileptiques, dans leurs attaques, perdent de plus tout sentiment. Ils sont sourds, aveugles, insensibles à la douleur : tant le souffle a troublé et infecté leur sang. Ils rendent l'écume par la bouche; elle est produite par le souffle venant des veines jugulaires, qui entraîne avec lui les parties du sang les plus ténues : or, l'air mêlé aux humeurs les convertit en écume blanche. De l'air pur renfermé dans des petites vessies transparentes est toujours blanc. De là vient que les écumes de tous les liquides sont blanches. Comment les paroxysmes se terminent-ils chez ceux qui sont atteints de cette maladie? c'est ce qui me reste à dire. Le corps, en s'échauffant dans le tra-

per os non sine causa excurrit. Per jugulares enim venas aer subiens exit quidem ipse, secumque id, quod in sanguine est tenuissimum, subvehit, humidum vero simul permixtum albescit. Aer enim purus per tenues membranas pellucidus apparet, eamque sane ob causam spumæ omnes albæ conspiciuntur.

Qui igitur hoc morbo corripiuntur, quomodo morbo et præsenti tempestate liberentur, ego enarrabo. Cum laboribus exercitatum corpus incaluerit, incalescit etiam sanguis, qui calefactus flatus quoque calefacit. Ii vero calefacti dissolvuntur, et sanguinem coactum simul dissolvunt, partimque cum spiritu, partim cum pituita foras prodeunt. At ubi deferbuit spuma, et sanguis conquievit, tranquillitasque in corpore oborta est, morbus cessat. Horum igitur sane omnium multis modis flatus causæ esse videntur, cætera vero omnia vel adjuvantis, vel consequentis causæ rationem habere. Hæc vero esse morborum causa, nobis est demonstrata, quod me declaraturum receperam. Spiritum autem cum in aliis rebus, tum vel maxime in animantium corporibus, plurimum posse, demonstravi.

Orationem vero ad morborum et ægritudinum cognitionem perduxi, in quibus, hoc argumentum verum esse, apparuit. Quod si reliquas ægritudines oratione persequi vellem, prolixior sane foret oratio, nihilo tamen minus, aut veritatis, aut fidei habitura.

vail de l'attaque, échauffe le sang, qui échauffe les vents ; ceux-ci se dissipent à raison de la chaleur, et ne troublent plus la constitution du sang. Ils sortent partie par la respiration, partie avec la pituite. Lorsque l'écume a cessé, que le sang a repris sa marche naturelle, et que l'orage a passé, le paroxysme est fini.

14. (*Conclusion.*) Les vents paraissent sous une foule de rapports être la cause des maladies. On peut en assigner bien d'autres, qui y concourent, ou qui n'agissent que comme causes intermédiaires.

Je m'étais proposé d'expliquer quelle est la principale cause des maladies. J'ai fait voir que le souffle influait beaucoup sur toutes choses, même dans le corps des animaux. J'ai poussé mon raisonnement jusqu'à l'examen de quelques maladies, dans lesquelles mon hypothèse s'est trouvée d'accord avec l'observation. Si je voulais l'étendre à toutes les infirmités, ce serait un long ouvrage qui ne rendrait pas plus vrai ce que j'ai dit, et qui ne me paraît point nécessaire (1).

(1) Il pourrait sembler, après avoir lu ce petit Traité, qu'on vient de lire quelque nouvelle thèse, composée et soutenue de nos jours par un médecin systématique.

FIN DU PREMIER VOLUME D'HIPPOCRATE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

	PAG.		PAG.
J.-F. Pierer præfatio.	1	Préface du traducteur.	1

PREMIÈRE PARTIE.

TRAITÉS UNANIMEMENT CONSIDÉRÉS COMME COMPOSÉS PAR HIPPOCRATE LUI-MÊME. 5

Hippocratis prognosticum.	5	Traité des pronostics.	5
Hippocratis de humoribus liber.	24	Traité des humeurs.	24
Prorrheticorum seu prædictionum liber II.	37	Traité des prédictions.	37
Hippocratis de natura hominis liber.	61	Traité de la nature de l'homme.	62
Hippocratis de aere, aquis et locis liber.	76	Des airs, des eaux et des lieux.	76
Hippocratis de alimento liber.	102	Traité de l'aliment.	102
Hippocratis de ratione victus in morbis acutis liber.	109	Traité du régime dans les maladies aiguës.	109
Hippocratis de locis in homine liber.	151	Traité des lieux dans l'homme.	151
Hippocratis de officina medici seu chirurgi liber.	180	Traité du laboratoire du chirurgien.	180
Hippocratis de fracturis liber.	190	Traité des fractures.	190
Hippocratis de articulis liber.	226	Traité des articles.	226
Hippocratis mochlicus.	290	Le mochlique.	290
Hippocratis de capitis vulneribus liber.	312	Traité des plaies de la tête.	312
Hippocratis epidemicorum s. de morbis popularibus liber I.	326	Des épidémies, livre premier.	326
Epidemicorum liber III.	352	Des épidémies, livre III.	352
Hippocratis aphorismi.	375	Des aphorismes.	375

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES OEUVRES ATTRIBUÉES OU A SON FILS THESSALUS, OU A SON GENDRE POLYBE. 407.

	PAG.		PAG
Hippocratis jusjurandum.	407	Le serment.	407
Hippocratis lex.	410	La règle pour connaître les vrais médecins.	410
Hippocratis de arte liber.	412	Troisième pièce, de l'art.	412
Hippocratis de prisca medicina liber.	422	De l'ancienne médecine.	422
Hippocratis de medico liber.	441	Du médecin.	441
Hippocratis liber de decenti habitu, aut decoro.	447	De la décence.	447
Hippocratis præceptiones.	453	Avis.	453
Hippocratis de judicationibus liber.	460	Des crises, c'est-à-dire des jugements des maladies.	460
Hippocratis de diebus judicatoriis liber.	468	Des jours critiques.	468
Hippocratis prorrheticorum liber I.	472	Des prédictions, livre premier.	473
Hippocratis coacæ prænotiones.	490	Prénotions coaques, livre premier.	490
Hippocratis de genitura liber.	551	Traité de la génération.	551
Hippocratis de natura pueri liber.	558	Traité de la nature de l'enfant.	558
Hippocratis de carnibus, seu principiis liber.	579	Traité des chairs, ou du commencement de l'homme.	579
Hippocratis de septimestri partu liber.	591	Traité de la grossesse de sept mois.	591
Hippocratis de octimestri partu liber.	597	Traité de la grossesse de huit mois.	597
Hippocratis de superfetatione liber.	600	Traité de la superfétation.	600
Hippocratis de dentitione liber.	614	Traité de la dentition.	614
Hippocratis de corde liber.	616	Traité du cœur.	616
Hippocratis de glandulis liber.	621	Traité des glandes.	621
Hippocratis de ossium natura liber.	628	Traité de la nature des os.	628
Hippocratis de flatibus liber.	640	Traité des vents.	640

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.